Variation terminologique en francophonie. Élaboration d'un modèle d'analyse des facteurs d'implantation terminologique

Minchai Kim

▶ **To cite this version:**

Minchai Kim. Variation terminologique en francophonie. Élaboration d'un modèle d'analyse des facteurs d'implantation terminologique. Linguistique. Paris IV Sorbonne, 2017. Français. ⟨NNT : ⟩. ⟨tel-01859665⟩

HAL Id: tel-01859665

https://theses.hal.science/tel-01859665v1

Submitted on 24 Aug 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HAL Authorization

UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

ÉCOLE DOCTORALE V

EA 4080 « Linguistique et lexicographie latines et romanes »

T H È S E

pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

Discipline : Langue Française

Présentée et soutenue par :

Minchai KIM

le 2 décembre 2017

Variation terminologique en francophonie

Élaboration d'un modèle d'analyse des facteurs d'implantation terminologique

Sous la direction de :

M. André THIBAULT – Professeur, Université Paris IV

Membres du jury :

M. Jean-Paul BRACHET – Maître de Conférence HDR, Université Paris IV
M. Patrick DROUIN – Professeur, Université de Montréal
M. John HUMBLEY – Professeur, Université Paris VII
M. André THIBAULT – Professeur, Université Paris IV

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont aidée de près ou de loin pendant mes quatre années de travail doctoral.

Tout d'abord, j'adresse mes remerciements à mon directeur de thèse, Monsieur le professeur André Thibault, pour ses précieux conseils et sa foi dans mon action depuis mon Master 2. Ainsi, pendant ces cinq années d'étude, son enseignement m'a ouvert l'esprit et je n'aurais pas pu apprendre autant en Corée.

Mes vifs remerciements vont également aux membres du jury, Messieurs Jean-Paul Brachet, Patrick Drouin et John Humbley, pour l'intérêt qu'ils ont porté à ma recherche en acceptant d'examiner mon travail et de l'enrichir de leurs propositions. Je les en remercie profondément.

Tout ce travail n'aurait pu être réalisé sans l'appui de plusieurs chercheurs en France, au Québec, en Belgique et en Suisse. Mes remerciements vont en priorité à UFR de Langue Française et à l'équipe d'accueil EA 4080 de l'Université de Paris-Sorbonne. Plus particulièrement, la bourse « Missions des doctorants à l'étranger », campagne 2015, m'a permis de réaliser mes recherches documentaires pendant cinq semaines au Québec. J'aimerais aussi gratifier les efforts de

Monsieur Patrick Drouin, professeur au département de linguistique et de traduction de l'Université de Montréal, qui était également responsable de mon séjour montréalais. Grâce à lui, j'ai eu l'occasion de présenter ma recherche dans un séminaire, intitulé OLST-RALI, organisé par l'Observatoire de linguistique Sens-Texte de l'Université de Montréal. Je remercie également Madame Annaïch Le Serrec de l'Université de Montréal, qui m'a accueillie dans son cours, Mesdames Nadine Vincent et Hélène Cajolet-Laganière de l'Université de Sherbrooke qui m'ont présenté leur équipe Usito. Je tiens aussi à mentionner le plaisir que j'ai eu à rencontrer les terminologues de l'Office québécois de la langue française à Montréal et à Québec, à commencer par Monsieur le président-directeur général Robert Vézina, Monsieur Xavier Darras, terminologue, Mesdames Chantal Robinson, Élodie Bluteau et Marie-Hélène Gagnon, (ex-) techniciennes en documentation de la bibliothèque de l'Office québécois de la langue française : je leur adresse mes sincères remerciements. Je ne saurais oublier ici Monsieur Jean Quirion, directeur de l'école de traduction et d'interprétation de l'Université d'Ottawa, dont les précieux conseils ont été constants à mon égard. J'adresse ensuite une dédicace spéciale à Madame Marie Steffens de l'Université de Liège (Linguistique du français et dialectologie wallonne), Madame Federica Diémoz et son équipe de l'Université de Neuchâtel (Centre de dialectologie et d'étude du français régional) pour leur accueil chaleureux et leur aide précieuse dans la distribution de

mon questionnaire. Je voudrais également exprimer ma reconnaissance envers toutes les rencontres, grandes et petites, que j'ai faites en France, au Québec, en Belgique et en Suisse, plus particulièrement tous les répondants de mon questionnaire dont je ne connais même pas les noms.

Pour leurs encouragements qui m'ont permis de réaliser cette thèse dans de bonnes conditions, je remercie chaudement mes très chers parents qui ont financé une grande partie de mes études. Ma gratitude va également à ma sœur Minyoung, à mon frère Doyeon et à mon très cher ami Sangmyun pour leur aide morale qui a rendu mon travail plus léger.

Mes derniers remerciements vont à mon amie Chloé, pour sa sincère amitié et sa précieuse aide à la relecture, à qui je dois ma reconnaissance et mon attachement.

À tous et à toutes, je présente mes remerciements, mon respect et ma gratitude.

Paris, le 24 septembre 2017

Liste des tableaux

CH1
[Tableau 1] Synchronie dynamique (Houdebine 1985:20)

CH2
[Tableau 2] Modèle révisé de *language planning* (Haugen 1983:269-289)
[Tableau 3] Classification des termes dans les recherches existantes
[Tableau 4] Classification des degrés d'implantation dans les recherches existantes
[Tableau 5] Trois typologies conformément au coefficient d'implantation 1
[Tableau 6] Typologie des degrés d'implantation
[Tableau 7] Moyennes d'implantation selon le nombre de termes désignant la notion N
[Tableau 8] Trois typologies conformément au coefficient d'implantation-2

CH3
[Tableau 9] Classification par le contenu
[Tableau 10] Classification par l'aspect méthodologique

CH4
[Tableau 11] Facteurs terminologiques dans les études existantes
[Tableau 12] Nos facteurs terminologiques et facteurs issus des études précédentes
[Tableau 13] Facteurs socioterminologiques dans les études existantes
[Tableau 14] Nos facteurs socioterminologiques et facteurs issus des études précédentes
[Tableau 15] Facteurs psychoterminologiques dans les études existantes
[Tableau 16] Nos facteurs psychoterminologiques et des facteurs issus des études précédentes
[Tableau 17] Facteurs extraterminologiques dans les études existantes
[Tableau 18] Nos facteurs extraterminologiques et les facteurs issus des études précédentes

CH5
[Tableau 19] Brièveté (Quirion et Lanthier 2006:113)
[Tableau 20] Concurrence (Quirion et Lanthier 2006:114)
[Tableau 21] Distribution du nombre de lettres des termes en fonction de leur coefficient
[Tableau 22] Distribution du nombre de concurrents en fonction de leur coefficient
[Tableau 23] Différence de moyennes des quatre facteurs (cf. Quirion et Lanthier 2006)
[Tableau 24] Degré d'implantation et facteur de brièveté (Montané March 2012:242)
[Tableau 25] Distribution du facteur de brièveté (cas du degré bas)
[Tableau 26] Degré d'implantation et origine des termes (cas des termes normalisés créés par emprunt) (Montané March 2016:12)
[Tableau 27] Degré d'implantation et origine des termes (cas des termes endogènes) (Montané March 2016:13)

CH6
[Tableau 28] Composition du corpus (consulté et vérifié en septembre 2016)
[Tableau 29] Nombre total des articles consultables sur Europresse (consulté et vérifié en septembre 2016)
[Tableau 30] Liste des termes traités
[Tableau 31] Corrélation entre le questionnaire de Walker (1998) et le nôtre
[Tableau 32] Numéros des questions et thèmes concernés
[Tableau 33] Renseignements sur la distribution de notre questionnaire
[Tableau 34] Nombre de questionnaires validés
[Tableau 35] Statistique descriptive (CI)
[Tableau 36] Description (CI)
[Tableau 37] Fréquence de distribution du CI (France)
[Tableau 38] Fréquence de distribution du CI (Québec)
[Tableau 39] Fréquence de distribution du CI (Belgique)
[Tableau 40] Fréquence de distribution du CI (Suisse)
[Tableau 41] Termes classés selon le critère du facteur de transparence (par ordre alphabétique)

[Tableau 42] Nombre de termes classés selon la codification du facteur de transparence
[Tableau 43] Termes classés selon le critère du facteur d'univocité (par ordre alphabétique)
[Tableau 44] Nombre de termes classés selon la codification du facteur d'univocité
[Tableau 45] Quelques exemples selon la typologie de Spenler
[Tableau 46] Proximité formelle décroissante par rapport aux termes anglais correspondants (d'après la typologie de Spenler)
[Tableau 47] Proximité formelle décroissante par rapport aux termes anglais correspondants
[Tableau 48] Termes classés selon le facteur de mécanisme de formation (par ordre alphabétique)
[Tableau 49] Nombre de termes classés selon la codification du facteur de mécanisme de formation
[Tableau 50] Quatre possibilités pour la mesure de la brièveté d'un terme
[Tableau 51] Trois possibilités pour la mesure de la brièveté d'un terme
[Tableau 52] Codification du facteur de brièveté
[Tableau 53] Nombre de termes classés selon leur rang (nombre de lettres qui les composent)
[Tableau 54] Nombre de termes classés selon leur nombre de syllabes
[Tableau 55] Termes classés selon le facteur de conformité (par ordre alphabétique)
[Tableau 56] Nombre de termes classés selon la codification du facteur de conformité
[Tableau 57] Codification du facteur de concurrence terminologique
[Tableau 58] Nombre de termes classés selon le nombre de leurs concurrents
[Tableau 59] Nombre de concepts classés selon le nombre de leurs concurrents
[Tableau 60] Nombre de termes classés selon la codification du facteur d'activités institutionnelles
[Tableau 61] Profil du concept de *networking*
[Tableau 62] Codification du facteur de besoin (cas du concept de *networking*)
[Tableau 63] Nombre de termes classés selon la codification du facteur de besoin
[Tableau 64] Moyennes des coefficients selon les facteurs
[Tableau 65] Moyennes des coefficients selon la codification du facteur de transparence
[Tableau 66] Différence entre les deux moyennes des coefficients (facteur de transparence)
[Tableau 67] Moyennes des coefficients selon la codification du facteur d'univocité
[Tableau 68] Différence entre les deux moyennes de coefficients (facteur d'univocité)
[Tableau 69] Moyennes des coefficients selon la codification du facteur de mécanisme de formation
[Tableau 70] Différence entre les deux moyennes des coefficients (facteur de mécanisme de formation)
[Tableau 71] Moyennes des coefficients selon la codification du facteur de brièveté (nombre de lettres)
[Tableau 72] Moyennes des coefficients selon la codification du facteur de brièveté (nombre de syllabes)
[Tableau 73] Différence entre les deux moyennes des coefficients (facteur de brièveté, nombre de lettres)
[Tableau 74] Différence entre les deux moyennes des coefficients (facteur de brièveté, nombre de syllabes)
[Tableau 75] Moyennes des coefficients selon la codification du facteur de conformité
[Tableau 76] Différence entre les deux moyennes des coefficients (facteur de conformité)
[Tableau 77] Moyennes des coefficients selon la codification du facteur de concurrence terminologique
[Tableau 78] Différence entre les deux moyennes des coefficients (facteur de concurrence terminologique)
[Tableau 79] Moyennes des coefficients selon la codification du facteur d'activités institutionnelles
[Tableau 80] Différence entre les deux moyennes des coefficients (facteur d'activités institutionnelles)
[Tableau 81] Moyennes des coefficients selon la codification du facteur de besoin
[Tableau 82] Différence entre les deux moyennes des coefficients (facteur de besoin)
[Tableau 83] Différence entre la moyenne des termes codifiés et la MT (France)
[Tableau 84] Différence entre la moyenne des termes codifiés et la MT (Suisse)
[Tableau 85] Différence entre la moyenne des termes codifiés et la MT (Belgique)
[Tableau 86] Différence entre la moyenne des termes codifiés et la MT (Québec)
[Tableau 87] Analyse de la corrélation de Spearman (France)
[Tableau 88] Analyse de la corrélation de Spearman (Québec)
[Tableau 89] Analyse de la corrélation de Spearman (Belgique)
[Tableau 90] Analyse de la corrélation de Spearman (Suisse)
[Tableau 91] Analyse de la corrélation entre chaque facteur et le CI (CS)
[Tableau 92] Facteurs qui montrent une différence régionale
[Tableau 93] Bilan des deux analyses des facteurs terminologiques et socioterminologiques (corrélation entre chaque facteur et le CI)
[Tableau 94] 22 affirmations extraites de la question 11 de notre questionnaire
[Tableau 95] Affirmations concernées pour les facteurs psychoterminologiques

[Tableau 96] Trois facteurs et affirmations concernées
[Tableau 97] Comparaion entre les facteurs latents et les facteurs psychoterminologiques
[Tableau 98] Moyennes des affirmations concernées (total)
[Tableau 99] Répartition des répondants selon le terrain d'étude
[Tableau 100] Répartition des répondants selon leur sexe
[Tableau 101] Tableau croisé (sexe et terrain)
[Tableau 102] Tests du χ^2 (sexe et terrain)
[Tableau 103] Tableau croisé (Q1 et terrain)
[Tableau 104] Tableau croisé (Q2 et terrain)
[Tableau 105] Tableau croisé (langue(s) seconde(s) et étrangère(s) et terrain)
[Tableau 106] Tableau croisé (niveau en langue anglaise et terrain)
[Tableau 107] Test du χ^2 (niveau d'anglais et terrain)
[Tableau 108] Test du χ^2 (niveau d'anglais et terrain, Québec et Europe)
[Tableau 109] Test du χ^2 (niveau d'anglais et terrain, trois terrains en Europe)
[Tableau 110] 18 affirmations de la question 11 issues de notre questionnaire
[Tableau 111] Moyennes des trois affirmations concernées (N° 5, 26 et 27)
[Tableau 112] Moyennes des trois affirmations concernées (N° 4, 36 et 40)
[Tableau 113] Tableau croisé (Q7 et terrain)
[Tableau 114] Tests du χ^2 (Q7 et terrain)
[Tableau 115] Tests du χ^2 (Q7 et terrain, Québec et Europe)
[Tableau 116] Tests du χ^2 (Q7 et terrain, trois terrains en Europe)
[Tableau 117] Analyse des facteurs extraterminologiques (résultats)
[Tableau 118] Affirmations relatives aux facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques
[Tableau 119] Analyse de corrélation de Spearman (facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques, France)
[Tableau 120] Analyse de corrélation de Spearman (facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques, Québec)
[Tableau 121] Analyse de corrélation de Spearman (facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques, Belgique)
[Tableau 122] Analyse de corrélation de Spearman (facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques, Suisse)

CH7
[Tableau 123] Nombre de corrélations que possède chaque facteur terminologique ou socioterminologique (France)
[Tableau 124] Nombre de corrélations que possède chaque facteur terminologique ou socioterminologique (Belgique)
[Tableau 125] Nombre de corrélations que possède chaque facteur terminologique ou socioterminologique (Suisse)
[Tableau 126] Nombre de corrélations que possède chaque facteur terminologique ou socioterminologique (Québec)
[Tableau 127] Analyse de la corrélation de Spearman (facteur de concurrence terminologique)
[Tableau 128] Analyse de la corrélation de Spearman (facteur d'activités institutionnelles)
[Tableau 129] Analyse de la corrélation de Spearman (facteur de besoin)

Liste des figures

CH1
[Figure 1] Changement linguistique en tant que résultat et variation linguistique
[Figure 2] Deux sous-catégories du changement linguistique en tant que processus
[Figure 3] Influence des changements linguistiques spontané et planifié sur le changement linguistique en tant que résultat
[Figure 4] Convergences d'usages
[Figure 5] Divergences d'usages (exemple de *newsletter* et de *lettre d'information*)
[Figure 6] Variation dénominative 1 (repris de Pelletier 2012:44 et modifié)
[Figure 7] Variation dénominative 2
[Figure 8] Variation conceptuelle (repris de Pelletier 2012:44 et modifié)
[Figure 9] Variation polysémique (repris de Pelletier 2012:44 et modifié)
[Figure 10] Langue commune et langues de spécialité 1 (Cabré 1998 :126)
[Figure 11] Langue commune et langues de spécialité 2 (Rondeau 1984:25)
[Figure 12] Langue commune et langues de spécialité 3 (Tremblay 1994:22)
[Figure 13] Divergence (communauté A) et convergence (communauté B) des usages
[Figure 14] Convergence des usages accomplis en 10 ans et en 5 ans
[Figure 15] Variation diatopique

CH2
[Figure 16] Deux acceptions de l'implantation terminologique et leurs catégories
[Figure 17] Processus d'implantation terminologique du point de vue du locuteur individuel
[Figure 18] Processus d'implantation terminologique du point de vue du locuteur collectif
[Figure 19] Processus d'implantation terminologique du point de vue de l'autorité
[Figure 20] Degré d'implantation conformément au coefficient d'implantation (Montané March 2012: 157)
[Figure 21] Quatre catégories de degré d'implantation (dans le cas où la moyenne d'implantation est de 0,5)
[Figure 22] Quatre catégories de degré d'implantation (dans le cas où la moyenne d'implantation est de 0,25)

CH4
[Figure 23] Trois pôles et quatre facteurs d'implantation terminologique
[Figure 24] Notre typologie des facteurs d'implantation terminologique

CH5
[Figure 25] Variable indépendante (X) et variable dépendante (Y)
[Figure 26] Variables indépendantes (X_1, X_2, X_3) et variable dépendante (Y)
[Figure 27] Modèle 1
[Figure 28] Modèle 1 (détaillé)
[Figure 29] Variable modératrice X_2 (cf. Bressoux 2010:158)
[Figure 30] Modèle 2-1
[Figure 31] Modèle 2-2
[Figure 32] Processus de vérification du modèles 2-2

CH6
[Figure 33] Profil de concepts (l'exemple de la variable de *smartphone*)
[Figure 34] FranceTerme (l'exemple de *hashtag*, consulté le 27 septembre 2016)
[Figure 35] Grand dictionnaire terminologique 1 (l'exemple de *hashtag*, consulté le 27 septembre 2016)
[Figure 36] Grand dictionnaire terminologique 2 (la suite) (l'exemple de *hashtag*, consulté le 27 septembre 2016)
[Figure 37] BelTerme 1 (l'exemple d'*administrateur de site*, consulté le 27 septembre 2016)
[Figure 38] BelTerme 2 (la suite) (l'exemple d'*administrateur de site*, consulté le 27 septembre 2016)
[Figure 39] Termdat (l'exemple de *webmaster*, consulté le 27 septembre 2016)
[Figure 40] Fiche complète dans Termdat (l'exemple de *webmaster*, consulté le 27 septembre 2016)

[Figure 41] Graphique en boîte et extrémités (CI)
[Figure 42] Fréquence de distribution du CI (France)
[Figure 43] Fréquence de distribution du CI (Québec)
[Figure 44] Fréquence de distribution du CI (Belgique)
[Figure 45] Fréquence de distribution du CI (Suisse)
[Figure 46] Transparence
[Figure 47] Nombre de termes classés selon la codification du facteur de transparence
[Figure 48] Proportion de termes classés selon la codification du facteur de transparence
[Figure 49] Monosémie
[Figure 50] Polysémie
[Figure 51] Localisation des sémèmes d'un terme
[Figure 52] Nombre de termes classés selon la codification du facteur d'univocité
[Figure 53] Proportion de termes classés selon la codification du facteur d'univocité
[Figure 54] Typologie synthétique du transfert linguistique (Spenler 2015:30)
[Figure 55] Nombre de termes classés selon la codification du facteur de mécanisme de formation
[Figure 56] Proportion de termes classés selon la codification du facteur de mécanisme de formation
[Figure 57] Nombre de termes classés selon leur rang (nombre de lettres qui les composent)
[Figure 58] Proportion des termes classés selon leur rang (nombre de lettres qui les composent)
[Figure 59] Nombre de termes classés selon leur nombre de syllabes
[Figure 60] Proportion de termes classés selon leur nombre de syllabes
[Figure 61] Nombre de termes classés selon la codification du facteur de conformité
[Figure 62] Proportion de termes classés selon la codification du facteur de conformité
[Figure 63] Nombre de termes classés selon leur nombre de concurrents
[Figure 64] Proportion de termes classés selon leur nombre de concurrents
[Figure 65] Nombre de concepts classés selon le nombre de leurs concurrents
[Figure 66] Proportion de concepts classés selon le nombre de leurs concurrents
[Figure 67] Nombre de termes classés selon la codification du facteur d'activités institutionnelles
[Figure 68] Proportion de termes classés selon la codification du facteur d'activités institutionnelles
[Figure 69] Nombre de termes classés selon la codification du facteur de besoin
[Figure 70] Proportion de termes classés selon la codification du facteur de besoin
[Figure 71] Moyennes des coefficients selon la codification du facteur de transparence
[Figure 72] Différence entre les deux moyennes des coefficients (facteur de transparence)
[Figure 73] Moyennes des coefficients selon la codification du facteur d'univocité
[Figure 74] Différence entre les deux moyennes des coefficients (facteur d'univocité)
[Figure 75] Moyennes des coefficients selon la codification du facteur de mécanisme de formation
[Figure 76] Différence entre les deux moyennes des coefficients (facteur de mécanisme de formation)
[Figure 77] Moyennes des coefficients selon la codification du facteur de brièveté (nombre de lettres)
[Figure 78] Moyennes des coefficients selon la codification du facteur de brièveté (syllabes)
[Figure 79] Différence entre les deux moyennes des coefficients (facteur de brièveté, nombre de lettres)
[Figure 80] Différence entre les deux moyennes des coefficients (facteur de brièveté, nombre de syllabes)
[Figure 81] Moyennes des coefficients selon la codification du facteur de conformité
[Figure 82] Différence entre les deux moyennes des coefficients (facteur de conformité)
[Figure 83] Moyennes des coefficients selon la codification du facteur de concurrence terminologique
[Figure 84] Différence entre les deux moyennes des coefficients (facteur de concurrence terminologique)
[Figure 85] Moyennes des coefficients selon la codification du facteur d'activités institutionnelles
[Figure 86] Différence entre les deux moyennes des coefficients (facteur d'activités institutionnelles)
[Figure 87] Moyennes des coefficients selon la codification du facteur de besoin
[Figure 88] Différence entre les deux moyennes des coefficients (facteur de besoin)
[Figure 89] Différence entre la moyenne des termes codifiés et la MT (France)
[Figure 90] Différence entre la moyenne des termes codifiés et la MT (Suisse)
[Figure 91] Différence entre la moyenne des termes codifiés et la MT (Belgique)
[Figure 92] Différence entre la moyenne des termes codifiés et la MT (Québec)
[Figure 93] Analyse de la corrélation entre chaque facteur et le CI (CS)
[Figure 94] Facteurs ayant une corrélation significative avec le CI (France)
[Figure 95] Facteurs ayant une corrélation significative avec le CI (Québec)
[Figure 96] Facteurs ayant une corrélation significative avec le CI (Belgique)
[Figure 97] Facteurs ayant une corrélation significative avec le CI (Suisse)
[Figure 98] Facteurs qui montrent une différence régionale

[Figure 99] Analyse de la corrélation de Spearman (France)
[Figure 100] Analyse de la corrélation de Spearman (Québec)
[Figure 101] Analyse de la corrélation de Spearman (Belgique)
[Figure 102] Analyse de la corrélation de Spearman (Suisse)
[Figure 103] Comparaisons appariées des communautés
[Figure 104] Facteur de norme terminologique
[Figure 105] Facteur d'attitude envers le terme
[Figure 106] Répartition des répondants selon le terrain d'étude
[Figure 107] Données sociodémographiques de notre questionnaire
[Figure 108] Répartition des répondants selon leur sexe
[Figure 109] Q1 et Q2 de notre questionnaire
[Figure 110] Répartition des langues choisies (Q1)
[Figure 111] Répartition des langues choisies (Q2)
[Figure 112] Deux questions relatives au facteur d'enseignement issus de notre questionnaire
[Figure 113] Répartition des langues choisies comme langues secondes et/ou étrangères
[Figure 114] Répartition de niveaux des répondants en langue anglaise
[Figure 115] Facteur de représentation sociolinguistique (norme linguistique)
[Figure 116] Facteur de représentation sociolinguistique (attitude envers la politique linguistique)
[Figure 117] Facteur de représentation sociolinguistique (attitude envers la situation sociolinguistique)
[Figure 118] Facteur de représentation sociolinguistique (attitude envers la langue)
[Figure 119] Q7 de notre questionnaire
[Figure 120] Répartition des pays choisis (Q7)
[Figure 121] Facteurs extraterminologiques comme variables modératrices
[Figure 122] Corrélation entre les facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques (France)
[Figure 123] Corrélation entre les facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques (Québec)
[Figure 124] Corrélation entre les facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques (Belgique)
[Figure 125] Corrélation entre les facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques (Suisse)

CH7

[Figure 126] Mécanisme des facteurs d'implantation terminologique (modèle basique)
[Figure 127] Mécanisme des facteurs d'implantation terminologique (modèle francophone)
[Figure 128] Mécanisme des facteurs d'implantation terminologique (France)
[Figure 129] Corrélation entre les facteurs terminologiques et socioterminologiques-1 (France)
[Figure 130] Corrélation entre les facteurs terminologiques et socioterminologiques -2 (France)
[Figure 131] Mécanisme des facteurs d'implantation terminologique (Belgique)
[Figure 132] Corrélation entre les facteurs terminologiques et socioterminologiques -1 (Belgique)
[Figure 133] Corrélation entre les facteurs terminologiques et socioterminologiques -2 (Belgique)
[Figure 134] Mécanisme des facteurs d'implantation terminologique (Suisse)
[Figure 135] Corrélation entre les facteurs terminologiques et socioterminologiques -1 (Suisse)
[Figure 136] Corrélation entre les facteurs terminologiques et socioterminologiques -2 (Suisse)
[Figure 137] Mécanisme des facteurs d'implantation terminologique (Québec)
[Figure 138] Corrélation entre les facteurs terminologiques et socioterminologiques -1 (Québec)
[Figure 139] Corrélation entre les facteurs terminologiques et socioterminologiques -2 (Québec)

Liste des formules

CH2
[Formule 1] Calcul du coefficient d'implantation (repris de Quirion 2014:288 et modifié)
[Formule 2] Calcul de la moyenne d'implantation (Quirion 2014:290)
[Formule 3] Calcul de la moyenne du haut degré d'implantation
[Formule 4] Calcul de la moyenne du bas degré d'implantation

CH5
[Formule 5] Moyenne arithmétique
[Formule 6] Différence de moyennes
[Formule 7] Proportion

CH6
[Formule 8] Calcul du coefficient d'implantation modifié
[Formule 9] Différence de moyennes des coefficients

Table des matières

Introduction……18

I. Cadre conceptuel……24

CH1. Variation terminologique……24

1.1. Changement linguistique……..24

1.2. Variation linguistique…….29

1.2.1. Prémisse : synchronie dynamique……..29

1.2.2. Précision de la notion : variation linguistique……32

1.2.3. Typologie de la variation linguistique……35

1.2.3.1. Variation lexicale……35

1.2.3.2. Variation diatopique……37

1.3. Variation terminologique……..39

1.3.1. Tendances récentes : développement technologique……47

1.3.1.1. Emprunt linguistique……...49

1.3.1.2. Vulgarisation scientifique……...50

1.3.1.2.1. Termes communs…….55

1.3.1.2.2. Termes synonymes……...59

1.3.2. Conséquences…….62

1.3.2.1. À l'intérieur d'une communauté linguistique : variation intra-individuelle...62

1.3.2.2. À l'extérieur d'une communauté linguistique : variation diatopique…….65

CH2. Implantation terminologique……67

2.1. Notion préliminaire : aménagement terminologique…….67

2.2. Définition : implantation terminologique……68

2.3. Processus d'implantation terminologique……...75

2.3.1. Diffusion planifiée et diffusion spontanée…….75

2.3.2. Différents processus d'implantation terminologique……77

2.4. Implantation terminologique au sens restreint……....83

2.4.1. Mesure de l'implantation terminologique : terminométrie……83

2.4.2. Typologies des implantations terminologiques……..85

II. Méthodologie……..95

CH3. Facteurs d'implantation terminologique……95

3.1. Définition……95

3.2. Recherches précédentes……96

3.2.1. Recherches hébraïques : Alloni-Fainberge (1974)……97

3.2.2. Recherches francophones……...98

3.2.2.1. Recherches françaises……98

3.2.2.1.1. Gaudin et Guespin (1997)……99

3.2.2.1.2.Thoiron, Iwaz et Zaouche (1997)……..……99

3.2.2.1.3. Fossat et Rouges-Martinez (1997) ……100

3.2.2.1.4. Chansou (1997)……..…101

3.2.2.1.5. Gouadec (1997)……..……102

3.2.2.2. Recherches québécoises……104

3.2.2.2.1. Auger et Rousseau (1978)……..……104

3.2.2.2.2. Kerpan (1983)……106

3.2.2.2.3. Martin (1992, 1993, 1997)…….……108

3.2.2.2.4. Rondeau (1983, 1984)……110

3.2.2.2.5. Daoust (1981, 1986, 1991, 1995)……...……113

3.2.2.2.6. Quirion (2000, 2004) …….……116

3.2.2.2.7. Quirion et Lanthier (2006, 2007)……...……118

3.2.2.2.8. Giaufret (2007)……...…119

3.2.2.2.9. Loubier (1994, 2008)……..……120

3.2.2.3. Recherches dans des autres aires francophones : Chancellerie fédérale ChF (2014)……..…121

3.2.3. Recherches catalanes……121

3.2.3.1. Vila i Moreno (dir.) (2007)……...……122

3.2.3.2. Montané March (2012, 2016)……123

3.2.4. Recherches dans les autres zones : Karabacak (2009)…….……126

3.2.5. Bilan et critiques……...…126

CH4. Typologie des facteurs d'implantation terminologique…..…131

4.1. Définition……..131

4.2. Facteurs terminologiques……136
4.2.1. Transparence……139
4.2.2. Univocité……139
4.2.3. Mécanisme de formation……140
4.2.4. Brièveté……141
4.2.5. Conformité……142
4.3. Facteurs socioterminologiques……142
4.3.1. Concurrence terminologique……145
4.3.2. Activités institutionnelles……145
4.3.3. Besoin……146
4.4. Facteurs psychoterminologiques……147
4.4.1. Attitude envers le terme……148
4.4.2. Norme terminologique……149
4.5. Facteurs extraterminologiques……151
4.5.1. Composition sociodémographique……152
4.5.2. Situation sociolinguistique……152
4.5.3. Enseignement des langues……153
4.5.4. Représentation sociolinguistique……153
4.6. Bilan……154

CH5. Mécanisme des facteurs d'implantation terminologique……158

5.1. Limites des recherches antérieures……158
5.1.1. Quirion et Lanthier (2006)……159
5.1.2. Montané March (2012, 2016)……164
5.1.3. Bilan……170
5.2. Modèles hypothétiques……170
5.2.1. Modèle 1: variables dépendantes et indépendantes……170
5.2.2. Modèle 2: variables moderatrices……174
5.3. Vérification des modèles hypothétiques……177
5.3.1. Prémisses……179
5.3.2. Analyse des facteurs terminologiques et socioterminologiques……180
5.3.2.1. Mesure de l'implantation terminologique……180
5.3.2.1.1. Choix des terrains d'étude……180

5.3.2.1.2. Choix des domaines d'étude……..……181
5.3.2.1.3. Établissement du corpus textuel et de la nomenclature…….……..181
5.3.2.1.4. Mesure de l'implantation terminologique……..……181
5.3.2.2. Codification des facteurs……...…182
5.3.2.2.1. Établissement du critère…….……182
5.3.2.2.2. Codification des termes……..……183
5.3.2.3. Analyse de corrélation……...……183
5.3.2.3.1. Comparaison des moyennes……...……183
5.3.2.3.2. Analyse de corrélation des variables……...…184
5.3.3. Analyse des facteurs psychoterminologiques……..……184
5.3.3.1. Recueil des données psychoterminologiques……185
5.3.3.2. Analyse de la variance……...…185
5.3.4. Analyse des facteurs extraterminologiques……..……186
5.3.4.1. Recueil des données extraterminologiques……...……187
5.3.4.2. Quantification des données……...187

III. Application……188

CH6. Analyse des facteurs d'implantation terminologique en francophonie……188

6.1. Choix des terrains d'étude……...…188
6.2. Choix des domaines d'étude……...……189
6.3. Recueil des données……..…190
6.3.1. Données quantitatives……..……190
6.3.1.1. Corpus textuels : le *Monde*, la *Presse*, le *Soir*, le *Temps*……..190
6.3.1.2. Nomenclature : 73 concepts, 256 termes……..……193
6.3.2. Données qualitatives……196
6.3.2.1. Banques terminologiques……..……196
6.3.2.1.1. FranceTerme……...……197
6.3.2.1.2. Grand Dictionnaire terminologique (GDT)……199
6.3.2.1.3. Belterme……..…201
6.3.2.1.4. Termdat……...……204
6.3.2.2. Questionnaire……206
6.3.2.2.1. Élaboration du questionnaire……..……206

6.3.2.2.2. Détermination de l'échantillon et distribution du questionnaire……....210
6.3.2.2.3. Sélection des questionnaires valides……..211
6.4. Analyse des données……212
6.4.1. Mesure de l'implantation terminologique……212
6.4.2. Analyse des facteurs terminologiques et socioterminologiques……..218
6.4.2.1. Facteurs terminologiques……..……219
6.4.2.1.1. Transparence……..…220
6.4.2.1.2. Univocité……229
6.4.2.1.3. Mécanisme de formation……242
6.4.2.1.4. Brièveté……..……252
6.4.2.1.5. Conformité…….……260
6.4.2.2. Facteurs socioterminologiques……..……265
6.4.2.2.1. Concurrence terminologique……..……265
6.4.2.2.2. Activités institutionnelles……...……275
6.4.2.2.3. Besoin……..…280
6.4.2.3. Analyse de corrélation……...……285
6.4.2.3.1. Comparaison de moyenne……..……285
6.4.2.3.2. Corrélation de Spearman……316
6.4.2.3.3. Résultats…….……327
6.4.3. Analyse des facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques…...….330
6.4.3.1. Analyse des facteurs psychoterminologiques……...……330
6.4.3.1.1. Analyse de la variance : test de Kruskal-Wallis…….335
6.4.3.1.2. Analyse factorielle……..……339
6.4.3.1.3. Résultats…….……344
6.4.3.2. Analyse des facteurs extraterminologiques……..…….347
6.4.3.2.1. Composition sociodémographique……..348
6.4.3.2.2. Situation sociolinguistique……..…351
6.4.3.2.3. Enseignement des langues……..……357
6.4.3.2.4. Représentation sociolinguistique……366
6.4.3.2.5. Résultats……..…378
6.4.3.3. Analyse de corrélation……...……379

CH7. Variation terminologique en francophonie……..387

7.1. Mécanisme des facteurs d'implantation terminologique……..…387

7.1.1. Trois pays européens……389

7.1.2. Québec……..……403

7.1.3. Bilan…… 407

7.2. Variation terminologique dans les quatre terrains d'étude……..…….408

7.2.1. Attitudes et normes sur l'anglicisme……... 410

7.2.2. Vers la psychoterminologie……..……413

Conclusion……...……..415

Glossaire……424

Bibliographie……...……..426

Annexes…….……437

Introduction

Lorsqu'il existe plusieurs termes qui désignent la même notion, lequel est choisi par le locuteur ? Ce choix diffère-t-il selon la communauté linguistique ? L'intervention intentionnelle dans le cadre de la politique linguistique de la France et du Québec influence-t-elle ce choix terminologique du locuteur ? Jusqu'à quel point ces politiques linguistiques peuvent-elles influencer le langage ordinaire ?

Notre travail de Master 2, qui avait cherché à répondre à ces quelques questions, nous a révélé que rares sont les cas où l'intervention gouvernementale arrive à un résultat réellement significatif en France et au Québec – à la différence des idées reçues selon lesquelles ces deux communautés linguistiques mènent à bien leurs activités d'aménagement terminologique, au point que plusieurs pays, comme la Corée du Sud, les considèrent comme un bon exemple d'intervention gouvernementale réussie. Or, l'efficacité de l'aménagement terminologique de ces deux communautés s'avère douteuse.

L'idée selon laquelle la langue est susceptible d'une intervention extérieure et que l'on peut contrôler l'utilisation de la langue n'est pas nouvelle. Sur la base de cette conception interventionniste, de nombreuses tentatives de politique linguistique ont été initiées dans le monde entier. Certains pays ont mis en place des politiques explicites, notamment en créant des lois applicables, d'autres ont instauré des politiques implicites. Si nous considérons le laxisme, à savoir le laisser-faire, comme un type de politique linguistique, il n'existe aucun pays qui ne mettent pas en place une politique linguistique. Si nous restreignons nos réflexions aux pays francophones, nous constatons également que, dans plusieurs communautés, les activités de politique linguistique se déroulent de diverses manières, malgré des similitudes. En résumant brièvement les tentatives des divers pays et leurs résultats jusqu'aujourd'hui, nous pouvons émettre un constat selon lequel il est possible de contrôler l'utilisation de la langue au niveau du gouvernement. Toutefois, cela ne couvre pas tous les cas, en particulier l'aménagement terminologique, qui est un type de l'aménagement du corpus.

Depuis le milieu du XX^{e} siècle, les communautés francophones comme la France, le Québec, la Belgique ou la Suisse, mettent en œuvre l'aménagement terminologique à leur propre manière. Plus particulièrement, face à l'afflux des termes empruntés à l'anglais dans la langue française, ces communautés ont établi un système législatif[1] et créé un organisme chargé d'intervenir sur la question[2]. À cet égard, plusieurs efforts ont été entrepris pour promouvoir l'utilisation de termes français contre l'emploi d'anglicismes dans le domaine professionnel, notamment en proposant des mots français équivalents. Toutefois, la plupart de ces efforts ont été déployés en vain. Comme nous l'avons affirmé à travers notre travail de Master 2, quand nous observons l'état actuel de l'aménagement terminologique dans les communautés francophones, nous constatons que le nombre de termes implantés avec succès dans la langue courante est faible par rapport aux efforts incessants de l'aménagement terminologique du gouvernement.

Pourquoi l'utilisation des termes du locuteur n'a-t-elle pas changé malgré les efforts continus de la part des gouvernements ? Pourquoi existe-t-il peu de termes ayant réussi à s'implanter dans la langue des locuteurs, hormis quelques exemples emblématiques, comme *logiciel* ou *ordinateur* ? Quels sont les facteurs qui influencent l'implantation terminologique d'un terme ? Ce sont ces questions relatives à l'évaluation de l'aménagement terminologique dans les communautés linguistiques francophones qui constituent le questionnement de la présente étude.

Dans les faits, afin d'évaluer les activités de l'aménagement terminologique, des recherches ont été menées sur la mesure de l'implantation terminologique, appelée *terminométrie*, discipline qui a pour but de quantifier l'implantation des termes proposés par le gouvernement. Pourtant, cet effort ne semble pas suffisant pour l'efficacité des politiques d'aménagement terminologique, car le nombre de termes ayant réussi à s'implanter n'a pas beaucoup changé depuis ces recherches sur l'évaluation. Et en ce qui concerne les facteurs d'implantation terminologique, rien n'est encore certain. Lorsqu'un terme a réussi ou a essuyé un échec dans son implantation, on ne peut affirmer que cela résulte des activités de l'aménagement

[1] C'est le cas de la France, du Québec et de la Belgique.
[2] Ce sont la France, le Québec, la Belgique et la Suisse.

terminologique ou d'autres facteurs.

Après avoir examiné les recherches sur l'implantation terminologique effectuées, nous nous demandons si la méthode de cette évaluation doit être remise en cause. À notre avis, le problème est qu'elle se focalise sur un seul aspect du changement linguistique, le *changement linguistique planifié*. La plupart des recherches sur l'implantation terminologique n'ont généralement été menées que dans le cadre du changement linguistique planifié. Il nous semble que ces études restreintes parviennent à des résultats qui négligent le changement linguistique spontané et qu'elles empêchent, par conséquent, l'évaluation raisonnée de l'aménagement terminologique.

L'analyse sur l'implantation terminologique devrait s'appuyer sur la compréhension globale du changement linguistique qui comporte deux aspects : le changement linguistique planifié et le changement linguistique spontané. En effet, si l'aménagement terminologique du gouvernement semble avoir du succès, et si nous l'analysons en détail, nous remarquons que ce succès n'est pas simplement dû à un aménagement terminologique efficace (terme adéquat, bon moment, diffusion efficace, etc.), mais plutôt à la façon dont cette politique suit le flux du changement linguistique spontané au sein de chaque société. En d'autres termes, si l'écart entre le changement linguistique spontané et le changement linguistique planifié est important, la politique de l'aménagement terminologique risque d'essuyer un échec.

Dans cette situation, en considérant à la fois le changement linguistique spontané et le changement linguistique planifié, nous nous demandons, à nouveau, quels facteurs influencent le choix des termes du locuteur. En réalité, il est difficile d'identifier ces facteurs, car leur interaction complexe affecte le choix terminologique du locuteur et elle est différemment manifestée d'une communauté linguistique à l'autre. Cependant, nous croyons que nous pouvons inférer ces facteurs par l'observation et la comparaison de l'état actuel de l'usage des termes dans différentes communautés et proposer un modèle universel d'analyse des facteurs d'implantation terminologique. Les objectifs de cette recherche qui partent de cette prémisse sont donc les suivants :

1) Identifier les facteurs susceptibles d'influencer l'implantation terminologique d'un terme
2) Révéler le mécanisme des facteurs d'implantation terminologique.

Les deux objectifs principaux sont basés sur cinq hypothèses :

Hypothèse 1 :
Différents facteurs affectent le choix du terme du locuteur.
Hypothèse 2 :
Il existe une méthode spécifique pour analyser ces facteurs.
Hypothèse 3 :
La corrélation entre chaque facteur et l'implantation terminologique d'un terme est quantifiable.
Hypothèse 4 :
Il existe une certaine relation entre les facteurs et l'implantation terminologique.
Hypothèse 5 :
Le mécanisme des facteurs d'implantation terminologique varie selon la communauté linguistique.

Afin d'atteindre les objectifs basés sur ces cinq hypothèses, notre recherche se divise en trois grandes parties, réparties sur un total de sept chapitres.

L'objectif de la première partie, en tant que cadre conceptuel, consiste à présenter les concepts indispensables à la compréhension de notre recherche : *changement linguistique*, *variation terminologique* et *implantation terminologique*. Dans le premier chapitre, nous précisons, tout d'abord, le concept de *changement linguistique*, en distinguant le changement linguistique spontané du changement linguistique planifié, puis nous examinons respectivement le concept de *variation linguistique* et celui de *variation terminologique*, plus particulièrement en relation avec les tendances récentes : développement technologique. Le deuxième chapitre est consacré au concept d'*implantation terminologique*. Dans ce chapitre, nous tentons d'offrir un nouveau point de vue dans la compréhension de ce concept en l'approfondissant.

L'objectif de la deuxième partie, la partie méthodologique, qui comprend trois chapitres, est d'établir une nouvelle typologie des facteurs d'implantation terminologique et de présenter un modèle d'analyse dont le but est d'élucider leur mécanisme. Dans le chapitre 3, en vue d'établir une nouvelle typologie des facteurs d'implantation terminologique, c'est-à-dire des facteurs favorisant ou défavorisant l'implantation d'un terme, nous examinons les recherches existantes qui comprennent les études hébraïques, francophones, catalanes et turques. En nous basant sur ces examens, nous proposons, dans le chapitre 4, une nouvelle typologie des facteurs qui comprend quatre facteurs – terminologiques, socioterminologiques, psychoterminologiques et extraterminologiques – en considérant trois pôles qui distinguent ces quatre facteurs : le terme, le locuteur et la société. Sous l'hypothèse que ces quatre facteurs entretiennent une certaine relation, dans le chapitre 5, nous tentons d'élucider cette relation. Plus particulièrement avec l'introduction de trois concepts statistiques, les variables dépendante, indépendante et modératrice, est proposé un modèle hypothétique du mécanisme des facteurs d'implantation terminologique.

La troisième partie, l'application, consiste à vérifier la validité du modèle hypothétique que nous avons proposé dans le chapitre précédent et à élucider les raisons de la variation terminologique dans les communautés francophones, en examinant un mécanisme des facteurs d'implantation terminologique de chaque communauté. Pour ce travail, dans le chapitre 6, nous présentons la méthode d'analyse retenue pour vérifier la validité du modèle hypothétique d'analyse des facteurs d'implantation terminologique, puis nous donnons les résulats obtenus. Dans le dernier chapitre, le chapitre 7, nous proposons le mécanisme des facteurs d'implantation terminologique adapté à chaque terrain d'étude, en nous appuyant sur les résultats obtenus dans le chapitre précédent. À partir de ce mécanisme, nous proposons des perspectives sur une nouvelle discipline, la psychoterminologie, qui tente de compenser les points faibles des recherches actuelles.

En tant qu'étude sur l'implantation terminologique, l'originalité de notre recherche réside dans les trois points suivants.

Tout d'abord, notre recherche ouvre la voie à une nouvelle compréhension du

concept d'*implantation terminologique* en le situant dans le cadre du changement linguistique spontané. Comme nous l'avons indiqué, la plupart des recherches sur l'implantation terminologique se concentrent sur l'implantation des termes officiels relativement au changement linguistique planifié. À notre avis, ces recherches, qui ne considèrent pas le changement linguistique spontané, ne peuvent révéler le mécanisme de l'implantation terminologique. En effet, le changement linguistique planifié ne peut être détaché du changement linguistique spontané.

Deuxièmement, notre recherche englobe deux aspects de l'analyse de l'implantation terminologique que sont l'analyse quantitative et l'analyse qualitative. Plus particulièrement, en utilisant la terminométrie dans l'analyse qualitative, nous élargissons les possibilités d'utilisation de cette méthode.

En dernier lieu, notre recherche montre une interdisciplinarité de l'implantation terminologique en introduisant les concepts de la statistique. En réalité, en tant que sous-domaine de la politique linguistique, l'implantation terminologique relève de plusieurs champs comme la linguistique, la sociologie ou la politique. En y ajoutant la statistique, nous tentons de rester objective quant aux résultats obtenus. Comme il s'agit de la première tentative dans ce domaine de recherche, nous avons tenté d'expliquer autant que possible les méthodes statistiques utilisées pour les recherches ultérieures. Nous présentons également tous les résultats des tests statistiques effectués dans les Annexes.

I. Cadre conceptuel

CH1. Variation terminologique

Afin de bien saisir la notion de *variation terminologique*, basée sur la sociolinguistique variationniste, il faut s'assurer au préalable de bien dominer deux notions fondamentales pour notre propos, le *changement linguistique* et la *variation linguistique*. Dans ce chapitre, nous allons aborder ces notions afin de nous doter d'un cadre conceptuel.

1.1. Changement linguistique

En 1968, dans un célèbre article intitulé *Empirical Foundations for a Theory of Language Change,* Weinreich, Labov et Herzog ont esquissé la théorie du changement linguistique en exposant plusieurs questions sur le changement linguistique et la variation linguistique. Toutes ces questions[3] ont trait à cinq catégories de problèmes : les problèmes des contraintes, de la transition, de l'enchâssement, de l'évaluation et du déclenchement[4]. Voici quelques questions appartenant à chaque catégorie :

[3] Les questions que nous citons ici sont tirées de Kiesling (2011).

[4] « The problem of constraints on immediately succeeding language states, to which we alluded above, is in our view subsumed under the broader theoretical question. Of course, we too want to inquire into the set of possible changes and possible conditions for changes which can take place in a structure of a given type. Nor do we want to dismiss the *transition* problem: it remains entirely relevant to ask about intervening stages which can be observed, or which must be posited, between any two forms of a language defined for a language community at different times. But if the theory is to be illuminating with respect to recorded histories of languages, we must ask two further questions: How are the observed changes *embedded* in the matrix of linguistic and extralinguistic concomitants of the forms in question? (That is, what other changes are associated with the given changes in a manner that cannot be attributed to chance?) And how can the observed changes be *evaluated* — in terms of their effects upon linguistic structure, upon communicative efficiency (as related, e.g., to functional load), and on the wide range of nonrepresentational factors involved in speaking? We will refer to these four questions and their associated problems as those of *constraints*, *transition*, *embedding*, and *evaluation*. Evidently the problems are partially ordered: a solution to the constraints question provides a set of changes within which the other questions can be put. In the light of answers to these, we can approach a fifth question, perhaps the most basic: What factors can account for the actuation of changes? Why do changes in a structural feature take place in a particular language at a given time, but not in other languages with the same feature, or in the same language at other times? This *actuation* problem can be regarded as the very heart of the matter. It is thus apparent that we want a theory of language change to deal with nothing less than the manner in which the linguistic structure of a complex community is transformed in the course of time so that, in some sense, both the language and the community remain the same, but the language acquires a different form » (Weinreich, Labov et Herzog 1968:101-102).

Le problème des contraintes

- Quelles sont les conditions linguistiques ou sociologiques qui ont conduit au changement ?
- Dans quelles conditions linguistiques et sociales les changements peuvent-ils aisément se produire ?

Le problème de la transition

- Si la variable est en train de changer, comment ce changement se répand-il à travers le système linguistique et la communauté linguistique ?
- Qui adopte le changement le premier et qui l'adopte le dernier ?
- Selon le mot ou le terme, l'aspect du changement est-il différent ?

Le problème de l'enchâssement

- Comment peut-on structurer les facteurs qui ont entraîné un changement au sein d'une communauté linguistique ?
- Quel est le facteur qui influence le plus le changement linguistique ?
- Ce facteur diffère-t-il selon la communauté linguistique ?

Le problème de l'évaluation

- Comment les changements observés peuvent-ils être évalués ?

Le problème du déclenchement

- Comment et pourquoi le changement linguistique a-t-il débuté ?

La théorie de Weinreich, Labov et Herzog, qui englobe ces divers aspects, distingue deux emplois du terme de *changement linguistique*. L'un est le changement en tant que résultat (*completed change* en anglais) et l'autre est le changement linguistique en tant que processus (*change in progress* en anglais)[5]. Selon cette distinction, nous pouvons entendre que la notion de *changement linguistique* recouvre aussi bien **la transition complète entre deux états de la langue** que **le processus par lequel cette transition a lieu**.

[5] « Willan Labov has shown that it is not only possible to study completed changes, but that attention to variation and social context allows us to describe *change in progress* » (Swann *et al.* 2004:167).

Chacune de ces acceptions évoque en nous quelques réflexions pour notre recherche. Tout d'abord, la première acception suppose la notion de *variation linguistique*. D'après la définition du *changement linguistique en tant que résultat*, toutes les différences d'usage (inter-locuteurs et intra-locuteurs) qui sont considérées indépendamment de leurs effets sur une transition complète entre deux états dans le système de la langue peuvent être traitées comme relevant de la variation linguistique. Autrement dit, le changement linguistique est considéré comme une transition complète entre deux états de langue, alors que la variation linguistique est vue comme un ensemble de différences d'usage (inter-locuteurs et intra-locuteurs) étant présentes pendant une transition mais sans que la communication entre les locuteurs ait été mise en péril[6] :

[Figure 1] Changement linguistique en tant que résultat et variation linguistique

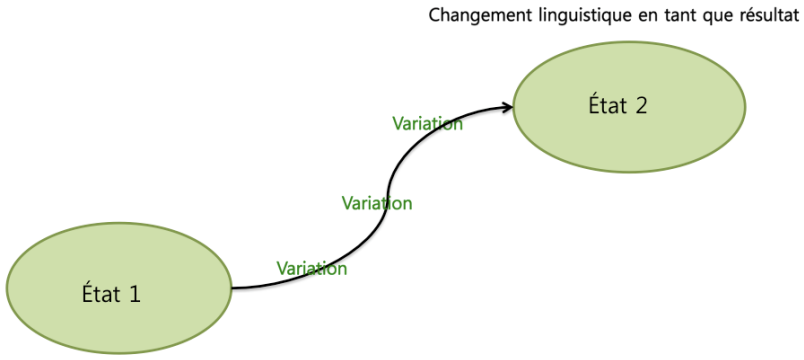

Pour ce qui est de la seconde acception, nous remarquons que le changement linguistique en tant que processus a la possibilité d'être divisé en deux sous-catégories selon le moteur du processus : le *changement linguistique spontané* et le *changement linguistique planifié*. Dans les années 1960, où Weinreich, Labov et Herzog ont commencé à concevoir la théorie du changement linguistique, il n'existait pas de réflexion concrète sur le changement linguistique planifié. Mais, une fois que le concept de l'*aménagement linguistique* (*language planning* en anglais), analysé notamment par Haugen (1959) et Kloss (1969), a été développé, une tentative de

[6] « La variation synchronique se manifeste dans le discours et affecte les unités de la langue dans leur identité, sans qu'il y ait restructuration du système, les changements en cours n'y étant pas encore intégrés. Tous, du reste, ne le seront pas » (Feuillard 2008:31).

relier les deux notions, soit le changement linguistique et l'aménagement linguistique, a été peu à peu constituée, car la seconde notion n'est rien d'autre qu'un aspect de la première. Nous comprenons donc que le *changement linguistique en tant que processus* se catégorise en deux, *changement linguistique spontané* d'une part, et *changement linguistique planifié* d'autre part :

[Figure 2] Deux sous-catégories du changement linguistique en tant que processus

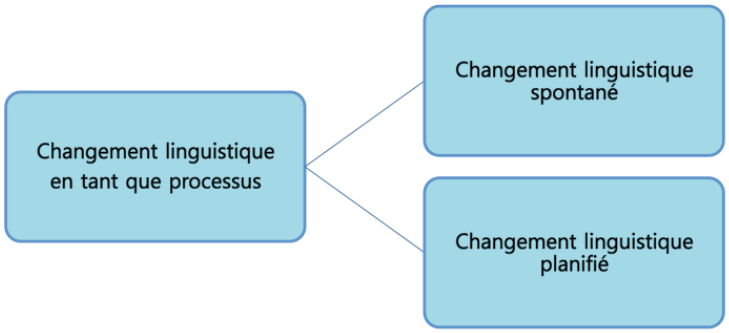

La distinction entre le changement linguistique spontané et le changement linguistique planifié réside principalement dans l'intention consciente[7]. Le changement linguistique spontané se produit par des actions non intentionnelles, tandis que le changement linguistique planifié s'accomplit par des actions intentionnelles avec des objectifs relativement précis :

> « Le changement linguistique naturel[8] (ou spontané) s'oppose en quelque sorte au changement planifié qui vise d'une façon intentionnelle une transformation à l'intérieur d'un système social. Le changement linguistique naturel n'est pas suscité par une intervention consciente

[7] La notion de *changement linguistique spontané* et de *changement linguistique planifié* affiche un certain parallélisme avec celles de *koinéisation* et de *standardisation*. Thibault (2014) donne la définition de chacune d'elles : « Un conglomérat dialectal peut évoluer vers une plus grande homogénéité de deux façons différentes : 1) le brassage de locuteurs pratiquant différentes variétés diatopiques (raisonnablement apparentées) qui entraîne de façon spontanée la marginalisation puis l'élimination (ou la réallocation) des variantes les moins fréquentes et les plus excentrées, et favorise l'emploi des variantes les plus fréquentes au sein de toute la communauté linguistique (on parle communément de *nivellement dialectal*) ; 2) l'action d'un état centralisateur qui élabore et impose de façon dirigiste, organisée et autoritaire une norme explicitement codifiée dans des ouvrages de référence (dictionnaires, grammaires) à toute la communauté linguistique. Le premier processus est connu sous le nom de "koinéisation" alors que le second est communément appelé "standardisation" » (Thibault 2014).

[8] Dans cette étude, nous n'utilisons pas le terme de *changement linguistique naturel* et préférons parler de *changement linguistique spontané*, en raison de la cohésion avec des termes tels que *diffusion spontanée*, *implantation spontanée*, etc.

> comme celle de l'État, il se produit à un moment donné au sein d'une communauté linguistique et « résulte de la libre concurrence des forces linguistiques et sociales qui s'affrontent dans cette communauté » (Daoust, 1992:2) ». (Martin et Loubier 1993:63)

Bien que le changement linguistique spontané et le changement linguistique planifié se distinguent théoriquement selon le moteur du processus, il n'est pas aisé de les dissocier dans la réalité. En effet, le changement linguistique (en tant que résultat) résulte d'une interaction complexe entre les diverses forces linguistiques et extra-linguistiques, et ces forces, quant à elles, sont influencées soit par une action intentionnelle, soit par une action non intentionnelle. C'est ce que Martin et Loubier ont souligné, ayant, de ce fait, mentionné la corrélation entre les deux changements :

> « […] ils [le changement linguistique planifié et le changement linguistique spontané] entretiennent des rapports d'interdépendance très étroits puisque les forces sociales conditionnent toujours l'intervention […] ». (Martin et Loubier 1993:63)

Dans les pays où une politique linguistique est mise en œuvre, l'utilisation langagière du locuteur est influencée simultanément par le changement linguistique spontané et par le changement linguistique planifié. Il est alors difficile de vérifier quel changement a pu influencer son usage. En outre, il convient de préciser que ces deux changements ne se situent pas, en réalité, au même niveau que les « rapports d'interdépendance »[9]. Ils entretiennent plutôt un rapport de dépendance : autrement dit, le changement linguistique planifié est un des facteurs externes qui influencent le changement linguistique spontané[10]. En effet, le changement se produit inconsciemment dans les pratiques langagières des locuteurs sans nécessairement tenir compte de l'existence d'une activité consciente[11]. Ceci étant considéré, nous pouvons ainsi

[9] Martin et Loubier 1993:63.

[10] C'est la raison pour laquelle nous considérons l'activité institutionnelle comme un des facteurs d'implantation terminologique. Nous reviendrons plus loin sur ce sujet.

[11] Thibault (2016) précise ce point : « La définition même de la standardisation selon Haugen doit donc être affinée par la prise en compte de la koinéisation, étant entendu que la sélection (et, dans un même souffle, l'acceptation) peu(ven)t porter sur des variantes plutôt que sur des variétés et résulter de phénomènes d'ajustements spontanés et non pas dirigés. Dans cette vision des choses, la "standardisation" n'est pas uniquement un phénomène conscient strictement dicté du haut (*top-down*), mais apparaît comme intimement liée à des processus spontanés et inconscients issus de la masse des sujets parlants (donc, *bottom-up*). On peut d'ailleurs lire chez Peter Trudgill l'affirmation suivante, encore trop timide à notre avis : "Standard languages may also be varieties that have undergone certain amounts of koinéisation" (Trudgill, 2003:69) » (Thibault 2016:312). Il souligne en guise de conclusion : « […] en dépit de tout un appareil d'État pour imposer une norme, une langue standardisée est livrée au

visualiser l'influence des changements linguistiques respectivement spontanés et planifiés sur le changement linguistique en tant que résultat dans la figure suivante :

[Figure 3] Influence des changements linguistiques spontané et planifié sur le changement linguistique en tant que résultat

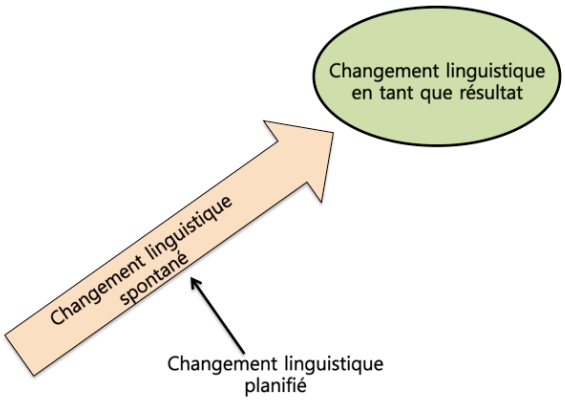

1.2. Variation linguistique

En tant qu'ensemble de différences inter- et intra-locuteurs qui accompagne et qui nourrit le processus du changement linguistique, la variation linguistique implique l'idée selon laquelle la langue est considérée « […] non comme un système homogène unique, mais comme un ensemble complexe de systèmes […] »[12]. Sur ce point, la variation linguistique relève de la synchronie dynamique.

1.2.1. Prémisse : synchronie dynamique

La notion de *synchronie dynamique*, due à André Martinet et développée par Houdebine, suppose « […] une co-existence d'usages variés dont le poids inégal dans la synchronie influence de façon différente l'évolution »[13]. Opposés à la dichotomie saussurienne entre la synchronie et la diachronie, les deux chercheurs ont développé plusieurs concepts autour de la notion de *synchronie dynamique*, y compris les concepts d'*épaisseur synchronique*, de *dynamique synchronique* et de *diachronie* :

---

bon vouloir de ses locuteurs qui, en particulier dans leurs productions orales, lui font subir en permanence des processus de nivellement spontanés et inconscients » (Thibault 2016:319).

[12] Dubois *et al.* 1999:504.

[13] Houdebine 1985:7.

[Tableau 1] Synchronie dynamique (Houdebine 1985:20)

Synchronie dynamique (étude de 1980 locuteurs nés entre 1900 et 1976-1978)	Épaisseur synchronique Co-existence d'usages variés dans le temps de la communication. Variétés dues à la nature sociale de la langue et à la communication. Étude : causalités internes et externes.
	Dynamique synchronique Co-existence d'usages dans le temps de la communication. Variable âge : différence des générations. Étude : causalité externe.
Diachronie	Pas de coprésence (ou co-existence) dans le temps de la communication (ex. le français de 1600 et de 1900).

Parmi ces trois concepts développés par Anne-Marie Houdebine, le concept d'*épaisseur synchronique* concerne directement la variation linguistique que notre recherche étudie[14]. En recouvrant les variétés géographiques, sociales et de genre[15], ce concept suppose une coexistence des variétés dans une période donnée et une situation où plusieurs usages illustrent des faits de convergence et de divergence, ce qui nourrit le caractère dynamique du langage. En considérant cela, Houdebine hiérarchise trois strates de l'épaisseur synchronique : convergences, périphériques et divergences. Selon elle, chaque strate est expliquée comme suit :

> **Structurations stables, soit convergences**
>
> « Les zones de structuration ferme, stables, celles où la langue s'impose au sujet parlant dans la synchronie considérée, sont celles où s'observent les comportements majoritaires ou *convergents* des locuteurs. Cette convergence peut être plus ou moins importante. Selon le niveau d'étude abordé, on peut avoir intérêt à parler de *forte convergence* (80 à 100 % des productions observées) ou de *moindre convergence* (60 à 80 %)[16] ». (Houdebine 1985:11)

> **Structurations instables, soit comportements périphériques**
>
> « Certains traits linguistiques, qui paraissent relever d'une structuration ferme dans l'idiolecte considéré, se révèlent peu utilisés dans l'ensemble de la population. Il s'agit de comportements minoritaires (1 à 20 % des productions observées), dits *périphériques*. […] Nous ne parlons pas alors de structurations "lâches" ou "molles" – celles-ci sont révélées par

[14] Notre recherche, ne tenant pas compte du facteur temps, concerne avant tout le concept d'*épaisseur synchronique*.
[15] Cf. Houdebine 1985:20.
[16] « On trouve de plus fortes convergences aux niveaux phonologique et syntaxique qu'au niveau lexical ; c'est surtout à ce niveau, celui de la dynamique lexicale, de moindre cohésion, que nous avons eu à opérer avec le concept de moindre convergence, qui permet de dégager, malgré la dispersion des locuteurs, des comportements majoritaires et partant des tendances dominantes. Ces concepts sont également opératoires dans le cas d'analyses de contenus, psychosociologiques, ou d'analyses de représentations » (Houdebine 1985:11).

l'étude d'un système – mais de structurations instables dans les usages, et dans la structure de cette langue, du fait qu'elles ne s'imposent pas, ou ne s'imposent plus ou pas encore à la majorité des locuteurs ». (Houdebine 1985:11)

Structurations instables soit divergences

« Parfois l'observation des usages ne livre pas de comportements convergents, mais une certaine dispersion des témoins. Cela est particulièrement sensible lors de l'étude de la dynamique lexicale, mais peut être également observé au niveau phonologique ou syntaxique. Lorsque ces dispersions s'équilibrent, on parle de *divergence* des locuteurs, de comportements divergents et de zones de divergence de la structure ; on doit donc conclure à la co-existence de structurations, stables dans les groupes considérés et instables dans la communication du fait de cette co-existence ». (Houdebine 1985:12-13)

Ces trois strates développées par Houdebine sont concrètement identifiables dans nos corpus. Dans les deux figures ci-dessous, nous représentons l'évolution des usages (en pourcentages) de trois termes qui désignent la même notion, soit *newsletter*, *lettre d'information* et *infolettre*.

[Figure 4] Convergences d'usages

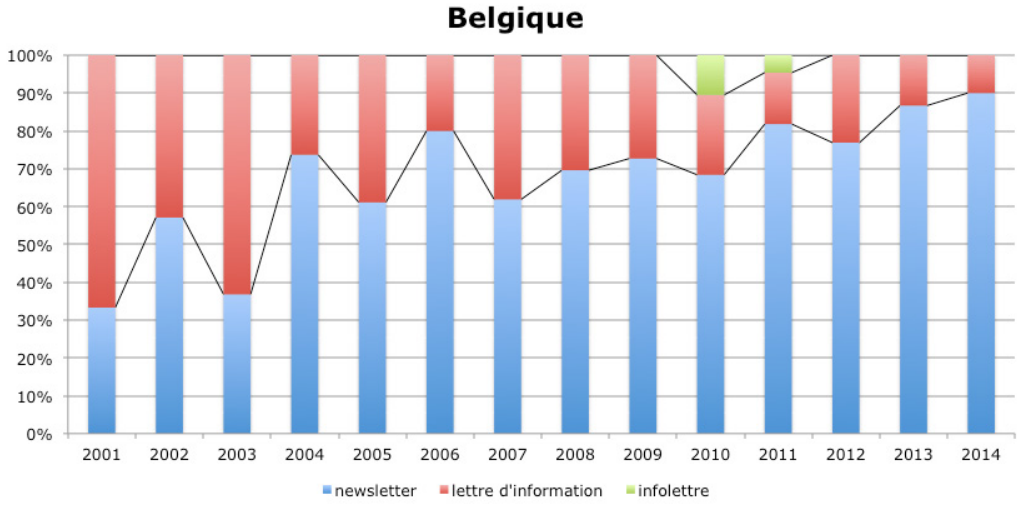

D'après la figure ci-dessus, nous remarquons l'évolution des usages du terme de *newsletter* dans notre corpus belge. L'usage de ce terme, indiqué en bleu, augmente peu à peu et occupe, en 2014, 90 % de l'utilisation totale de la notion. Cette évolution affiche une convergence d'usages. Avec la même figure, nous notons, cette fois-ci, l'évolution des usages des termes de *lettre d'information* et d'*infolettre*. Tout d'abord, l'usage du terme de *lettre d'information*, indiqué en rouge, diminue peu à

peu et n'occupe, en 2014, que 10 % de l'utilisation totale de la notion. Il représente le comportement minoritaire, dit *périphérique* qui ne s'impose plus à la majorité des locuteurs. L'usage du terme d'*infolettre*, quant à lui, montre un type de structuration périphérique différent. Indiquée en vert, cette structuration ne s'impose pas à la majorité des locuteurs, n'étant attestée que pour un court moment, entre 2010 et 2011.

[Figure 5] Divergences d'usages (exemple de *newsletter* et de *lettre d'information*)

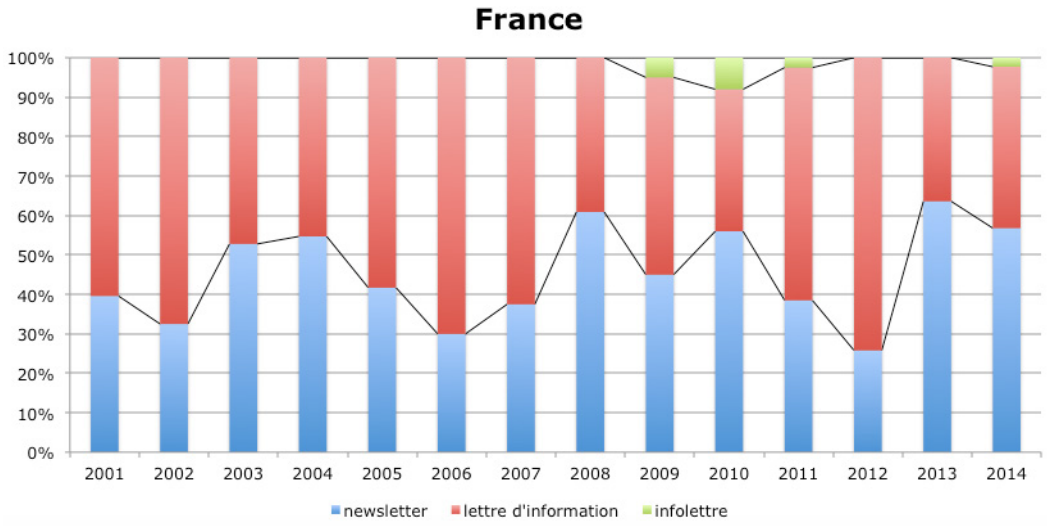

La figure ci-dessus représente une divergence d'usages. L'utilisation des termes de *newsletter* (indiquée en bleu) et de *lettre d'information* (indiquée en rouge) dans notre corpus français affiche une divergence d'usages de la notion de *newsletter* : l'emploi de cette notion est manifesté par l'utilisation de deux termes différents, soit *newsletter* et *lettre d'information*, chacun ayant un taux de 60 % et de 40 % environ. Cette coexistence de structurations correspond à une divergence d'usages, dans le modèle de Houdebine.

1.2.2. Précision de la notion : variation linguistique

Relativement à la notion d'*épaisseur synchronique*, qui comporte les trois strates déjà mentionnées, nous tentons de clarifier la notion de variation linguistique. En réalité, la *variation* est un terme polysémique[17]. En effet, il est différemment compris selon le contexte. Dans les recherches linguistiques, ce terme est souvent utilisé pour désigner trois phénomènes différents :

[17] Cf. Gadet 1997.

> « Un des problèmes actuels de la sociolinguistique est que, recourant à un mot déjà très polysémique en linguistique, *variation*, elle accentue cette polysémie en l'employant à désigner trois phénomènes : la "variation" linguistique (identifiée aux niveaux phonologique, syntaxique, lexical, discursif) ; la "variation" extra-linguistique (étudiée dans les dimensions diachronique, diatopique, diastratique ou diaphasique) ; et la "variation" inhérente (dont Labov fait une propriété des langues) ». (Gadet 1997:5)

Selon cette citation, le terme de *variation* est employé pour désigner soit la variation linguistique, soit la variation extra-linguistique ou encore la variation inhérente. Parmi ces trois emplois du terme, la variation inhérente, appelée également *variation linguistique* dans un sens général, est utilisée, à nos yeux, dans le sens le plus commun et le plus conceptuel. En tant que manifestation de la variabilité[18] d'une langue, la variation inhérente englobe toutes les manifestations de l'hétérogénéité des usages linguistiques. Pour ce qui est des deux premiers emplois, soit la variation linguistique et la variation extra-linguistique, ils sont plutôt compréhensibles par l'approche empirique. Le terme de *variation linguistique*, tout d'abord, délimite divers types de variation inhérente aux niveaux linguistiques. Il s'agit donc d'une manifestation de la variabilité d'une langue aux niveaux phonologique, syntaxique, lexical, terminologique et discursif (indépendamment de toute considération extra-linguistique). Pour ce qui est de la variation extra-linguistique, qui a aujourd'hui tendance à être nommée *variation sociolinguistique*[19], elle se limite à la variation inhérente aux niveaux sociolinguistiques. Elle correspond à une manifestation de la variabilité réalisée dans les dimensions diachronique, diatopique, diastratique ou diaphasique. En considérant toutes ces réflexions, nous résumons ainsi la définition de chaque concept :

> **La *variation inhérente* ou la *variation linguistique* (au sens large) est une manifestation de la variabilité d'une langue.**

[18] La variabilité est « […] une propriété fondamentale des langues naturelles, dont les objets sont susceptibles de variation et de changement en raison de l'hétérogénéité des usages linguistiques dans une communauté, ce qu'explique notamment le nécessaire ajustement des discours à la diversité des situations de langage dans la vie sociale, et en raison de l'évolution des systèmes linguistiques dans le temps » (Neveu 2011:366).

[19] Nous utilisons le terme de *variation sociolinguistique* pour désigner cette variation. La variation sociolinguistique est définie « […] comme une manifestation de la variabilité des langues naturelles, observée dans la diversité des usages linguistiques d'une communauté, et qu'expliquent notamment des déterminations politiques, géographiques ou socioculturelles » (Neveu 2011:367).

La *variation linguistique* (au sens restreint) est une manifestation de la variabilité d'une langue aux niveaux linguistiques : phonologique, syntaxique, lexical, terminologique et discursif, etc.

La *variation sociolinguistique* est une manifestation de la variabilité d'une langue dans les dimensions sociolinguistiques : diachronique, diatopique, diastratique et diaphasique.

Parmi ces trois emplois du terme de *variation*, nous nous concentrons, ici, sur la première utilisation de ce terme, variation inhérente[20]. En effet, en tant que manifestation de la variabilité d'une langue, elle nécessite quelques approfondissements du concept par rapport aux trois strates de l'épaisseur synchronique que nous avons mentionnées *supra*. Comme examiné dans la section précédente, les trois strates de l'épaisseur synchronique présupposent certaines alternances des usages dans une période donnée. Il faut noter que certains chercheurs préfèrent utiliser les termes de *flottement* ou de *fluctuation* plutôt que de *variation linguistique* pour désigner ce phénomène linguistique.

Dans les recherches sur la variation phonologique, le terme de *flottement* et celui de *fluctuation* qui désignent les alternances des usages sont généralement distingués par le niveau de réalisation : niveau intra-individuel et niveau inter-individuel, comme l'expliquent les citations ci-dessous :

> « Les faits de variation linguistique peuvent se rencontrer chez un même locuteur, on parle de fluctuation (niveau individuel, idiolecte). D'autres faits impliquent plusieurs locuteurs, les uns utilisant une forme et les autres une autre. On parle alors de flottement (niveau de la communauté) ». (Coyos 2005:198)

> « [Il existe] une pareille alternance [comme celle de la fluctuation] mais chez des individus différents connaissant les mêmes oppositions, sans qu'il puisse s'agir de fluctuation ni chez l'un, ni chez l'autre. La fluctuation est donc une variation phonologique intra-individuelle, alors que le flottement est une variation phonologique inter-individuelle »[21]. (Martin 1989:89)

[20] Nous reviendrons sur les deux autres utilisations, soit la *variation linguistique* et la *variation sociolinguistique*, plus loin.
[21] Nous la citons dans Censabella, 1997:95.

D'après ces indications, le flottement qui est réalisé au niveau de l'individu et la fluctuation qui est réalisée au niveau de la collectivité ne sont rien d'autre que la *variation inhérente* signifiant une manifestation de la variabilité d'une langue. Ils diffèrent simplement au niveau de la réalisation. En considérant cela, nous proposons de les nommer simplement la *variation inter-individuelle*[22] et la *variation intra-individuelle* pour préciser le concept de *variation inhérente*.

1.2.3. Typologie de la variation linguistique

Selon notre définition, la variation linguistique, plus précisément la variation inhérente, est classifiée en plusieurs sous-catégories d'un point de vue empirique. Parmi elles, nous nous focalisons, ici, sur la variation lexicale (qui relève de la variation linguistique dans un sens restreint) et sur la variation diatopique (qui relève de la variation sociolinguistique), car ce sont ces deux types de variation qui sont concernés directement par notre recherche.

1.2.3.1. Variation lexicale

Théoriquement, la variation linguistique peut se produire à n'importe quel niveau de la langue, c'est-à-dire aux niveaux phonologique, morphologique, lexical, syntaxique ou pragmatique[23]. Pourtant la plupart des recherches, les travaux laboviens en particulier, ne traitent que la variation phonologique ; de ce fait, la variation linguistique en est malheureusement réduite à une alternance phonologique dans de nombreux cas. Les autres types de variation, plus particulièrement la variation lexicale, attirent peu l'intérêt des variationnistes, car elles soulèvent la question de l'équivalence sémantique qui fait l'objet de longues discussions parmi eux, notamment David Sankoff (1988), Shana Poplack (1988, 1993) et Dirk Geeraerts (1994, 2010). Au centre de leurs idées générales sur la variation lexicale, on trouve le concept (un peu vague) de *même chose* :

> « […] Il y a donc variable linguistique lorsque deux formes différentes permettent de dire "la même chose", c'est-à-dire lorsque deux signifiants ont le même signifié et que les différences qu'ils entretiennent ont une fonction autre, stylistique ou sociale. […] ». (Calvet 2005:71)

[22] La variation inter-individuelle est aussi appelée *variation diasituationnelle*, car elle varie selon la situation d'énonciation.
[23] Cf. Kiesling 2011.

L'idée de Labov, « alternative ways of saying the same thing »[24], est un point de départ des discussions. Mais, que signifie exactement la *même chose*[25] ? Afin de préciser la notion de *variation lexicale*, ce que signifie « la même chose » ou « the same thing » doit être clairement défini. En d'autres termes, la relation d'équivalence entre les mots doit être précisée. Pour ce travail, nous recourons d'abord au concept de *synonymie*.

En tant que « relation sémantique externe (entre les mots) fondée sur une similarité de signification caractérisant des unités lexicales formellement distinctes »[26], on différencie généralement la synonymie en deux types : synonymie absolue et synonymie relative.

> « On recense traditionnellement deux types de synonymie. Une synonymie absolue (ou totale), bornée aux unités mutuellement substituables dans tous les contextes, autrement dit, bornée aux unités qui, substituées les unes aux autres, ne font subir aucune modification sémantique à l'énoncé. Cette approche permet de prendre rapidement acte des limites d'une définition logique de la synonymie, nécessairement indifférente au contexte. Car ce cas de figure, qu'offusque un salutaire principe d'économie linguistique universellement observé, n'est pas *stricto sensu* dans la nature du fonctionnement discursif de la langue. Si deux lexèmes peuvent manifester une signification similaire […], l'effet sémantique produit par chacun d'eux ne s'accommodera pas pour autant du même type de situation énonciative. C'est pourquoi la synonymie relative (ou partielle), selon laquelle un seul énoncé où la substitution est possible suffit à attester la relation synonymique entre deux unités, reste l'hypothèse linguistique la plus acceptable ». (Neveu 2011:339)

Bien que la synonymie puisse être théoriquement divisée en deux types, la synonymie absolue et la synonymie relative, il semble qu'il n'existe pas de synonymie absolue *stricto sensu*. Que présupposent donc les recherches sur la variation lexicale ? Nous devons accepter une définition lâche de la synonymie, puisqu'il n'y a pas véritablement de synonymie absolue. Pour résoudre ce problème, nous recourons, cette fois-ci, à deux autres notions : *variantes* et *variable*.

---

[24] Labov 1972:188.
[25] « […] Social and stylistic variation presuppose the option of saying "the same thing" in several different ways : that is, the variants are identical in referential or truth value, but opposed in their social and/or stylistic signifiance. […] » (Labov 1972:271).
[26] Neveu 2011:339.

Dans la théorie variationniste, les variantes[27] sont des « […] formes en alternance […] qui ont une seule fonction dans le discours »[28]. Autrement dit, « on appelle *variantes* les diverses réalisations effectives d'une unité fonctionnelle […] »[29]. En revanche, la variable[30] est l'« […] ensemble des variantes qui remplissent une seule fonction […] »[31]. Selon ces définitions, les variantes sont considérées comme diverses réalisations effectives d'une unité fonctionnelle qui représente la variable. En nous appuyant sur ces concepts, nous limitons cette fonction à la fonction dénotative[32] et comprenons l'équivalence sémantique comme une équivalence dénotative qui se focalise sur l'aspect référentiel[33]. D'après cette décision, les variantes entretiennent elles-mêmes une relation d'équivalence dénotative.

1.2.3.2. Variation diatopique

Dans les recherches sociolinguistiques, quatre types de variation sont distingués selon les dimensions : diachronique, diatopique, diastratique et diaphasique[34]. Voici la définition de chacune d'entre elles :

> « […] **La variation diachronique** est liée au temps ; elle permet de contraster les traits selon qu'ils sont perçus comme plus ou moins anciens ou récents. **La variation diatopique** joue sur l'axe géographique ; la différenciation d'une langue suivant les régions relève de cette variation. Pour désigner les usages qui en résultent, on parle de *régiolectes*, de *topolectes* ou

[27] « In the study of LANGUAGE VARIATION, variants are alternative forms or realisations of a LINGUISTIC VARIABLE which vary according to social and/or stylistic factors » (Swann *et al.* 2004:323).
[28] Barysevich 2012:18.
[29] Neveu 2011:366.
[30] « […] A linguistic […] variable is a feature that has two or more identifiable linguistic forms, or realisations (termed VARIANTS) » (Swann *et al.* 2004:190-200).
[31] Barysevich 2012:18.
[32] La dénotation est une « propriété que manifeste un concept de s'appliquer aux objets qui forment son extension. À partir de cette base logique, s'est élaborée la valeur du terme en sémantique lexicale, où *dénotation* est employé généralement pour désigner la relation entre un signe linguistique et une classe d'objets du monde. Couramment, la dénotation est entendue comme la signification invariante et non subjective du signe » (Neveu 2011:111-112). Elle s'oppose à la notion de *connotation* : « ensemble des significations réputées secondes (*con-*, du latin *cum*, "avec") d'un signe linguistique, qui se surajoutent à sens conventionnel (ou dénotatif) » (Neveu 2011:95).
[33] En traductologie, « l'*équivalence dénotative* considère […] les équivalents sous un aspect référentiel, l'*équivalence connotative* sous un aspect stylistique, par exemple, sous la valeur expressive d'un lexème) » (Albrecht et Métrich (éds) 2016:321).
[34] « La première (variation diachronique) a été introduite par Saussure […] et ne relève pas directement de la sociolinguistique, les deux suivantes (diatopique, diastratique) ont été amenées par Flydal (1951) repris par Coseriu, qui a notamment ajouté la quatrième variation (diaphasique, 1966, 1973, 1988) » (Vosghanian 2007). On peut y ajouter la *variation diagénérationnelle* (pour désigner la différence entre plusieurs générations co-existant dans un même temps) et la *variation diamésique* (pour désigner la différence entre le code écrit et le code oral).

de *géolectes*. **La variation diastratique** explique les différences entre les usages pratiqués par les diverses classes sociales. Il est question en ce cas de *sociolectes*. On parle de **variation diaphasique** lorsqu'on observe une différenciation des usages selon les situations de discours ; ainsi la production langagière est-elle influencée par le caractère plus ou moins formel du contexte d'énonciation et se coule-t-elle en des *registres* ou des *styles* différents »[35]. (Moreau (éd.) 1997:284)

Parmi ces quatre types de variation, la variation qui concerne l'axe géographique d'une langue, variation diatopique, relève de notre recherche. Par ailleurs, il existe un domaine de recherches qui étudie la diversité diatopique : la dialectologie.

« On appelle *dialectologie* (ou *géographie linguistique*) l'étude de la diversité diatopique, c'est-à-dire l'étude, comparative ou non, des variétés linguistiques (ou dialectes) observées dans une aire déterminée ». (Neveu 2011:123)

Les recherches dialectologiques et celles de la variation diatopique ne sont pas tout à fait identiques au sens strict ; la dialectologie englobe divers aspects historiques, sociologiques ou anthropologiques, surtout en se focalisant sur « une aire déterminée », alors que les recherches sur la variation diatopique étudient la variabilité de la langue dans plusieurs régions en limitant leur objet d'étude à une langue déterminée.

Dans la compréhension de la notion de *variation diatopique*, ce que nous devons également préciser, c'est la notion de *régiolecte*, de *topolecte* ou de *dialecte* qui en résulte. En tant que variétés linguistiques[36] – le terme de *lecte* se rapporte à variété linguistique[37]– ces termes sont utilisés pour désigner une « forme prise par une langue donnée dans un sous-ensemble de son territoire »[38]. Selon la nature de la langue concernée, dialectalisée ou standardisée, le terme utilisé est différent : le

[35] C'est l'auteur qui souligne.
[36] « La variété linguistique peut être définie, avec Françoise Gadet, comme la représentation de l'ensemble des usages variables d'un groupe, reflétant approximativement les usages reconnus par les membres de la communauté » (Neveu 2011:368).
[37] Le terme de *lecte* est « […] généralement utilisé comme synonyme de *variété linguistique*. Ainsi, on parlera de deux lectes (ou plus) d'une même langue pour prendre en compte la variation que connaît cette langue. Le plus souvent, le lecte est conçu comme le produit de la variation sociolinguistique, que celle-ci soit d'origine géographique […] ou sociale […] » (Moreau (éd.) 1997:200).
[38] Support du cours, *Linguistique comparée des langues modernes*, André Thibault.

dialecte est une « forme prise par une langue dialectalisée dans un sous-ensemble de son territoire »[39], alors que le terme de *régiolecte* signifie une « forme prise par une langue standardisée dans un sous-ensemble de son territoire »[40]. Pour ce qui est du terme de *topolecte*, il est utilisé comme terme générique[41], signifiant une « forme prise par une langue donnée (dialectalisée ou standardisée) dans un sous-ensemble de son territoire »[42].

1.3. Variation terminologique

Concentrons-nous à présent sur les réflexions des parties précédentes en les appliquant à la problématique des langues de spécialité, autour du concept de *variation terminologique*. Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous proposons une définition de *variation terminologique* en nous appuyant sur celle de variation linguistique que nous avons présentée *supra* :

> **La *variation terminologique* est une manifestation de la variabilité au sein d'une langue de spécialité.**

Comme pour la variation lexicale, la variation terminologique implique des problèmes concernant l'équivalence sémantique[43], et aujourd'hui « […] la tendance […] est de limiter la variation du terme à des variantes formelles »[44]. Compte tenu de cela, nous allons tenter de décanter nos idées concernant le sujet de l'équivalence sémantique, plus précisément de l'équivalence dénotative, pour notre recherche en examinant les différents types de variation terminologique.

Selon Pelletier (2012), il existe trois catégories de variation terminologique : la variation dénominative, la variation conceptuelle et la variation polysémique. Ces trois types de variations résultent d'un changement de la relation entre le signifié, le

[39] Support du cours, *Linguistique comparée des langues modernes*, André Thibault.
[40] *Ibid.*
[41] Ce terme a une connotation neutre.
[42] Support du cours, *Linguistique comparée des langues modernes*, André Thibault.
[43] « La variation lexicale, notamment par rapport à la terminologie, pose de gros problèmes définitoires et d'application de la notion parce qu'elle est cernée en fonction d'approches souvent différentes, voire opposées » (Raus 2014:333).
[44] Raus 2014:335.

signifiant et le référent. À travers le triangle sémiotique représentant cette relation, inspiré par celui de Ferdinand de Saussure, examinons chacune de ces catégories.

La variation dénominative

La variation dénominative correspond « à l'existence de deux ou plusieurs dénominations différentes liées à un même signifié et à un même référent »[45]. Dans cette variation, on constate généralement le changement au niveau du signifiant et non du signifié ou du référent. La figure ci-dessous montre la relation entre les trois notions, à savoir le signifiant, le signifié et le référent, dans le phénomène de la variation dénominative.

[Figure 6] Variation dénominative 1 (repris de Pelletier 2012:44 et modifié)

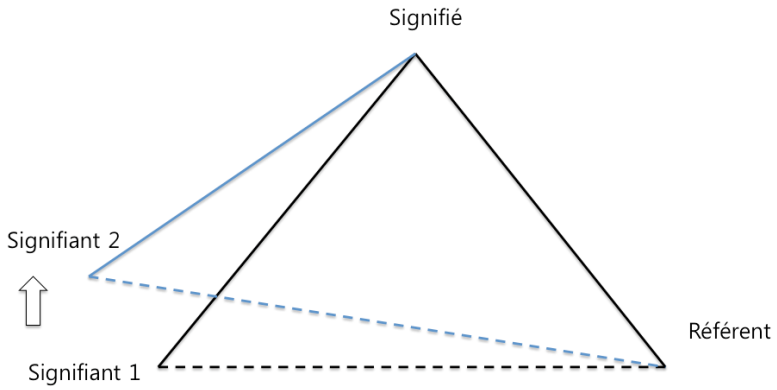

Les situations où le changement se produit uniquement au niveau du signifiant se limitent à quelques cas dans les pratiques langagières. Bien que Pelletier n'approfondisse pas ce sujet, parmi les quatre types de variation dénominative qu'elle a mentionnés, soit la variation graphique et orthographique (les changements graphique et orthographique, etc.), la variation morphosyntaxique (le changement de structure, etc.), la variation par réduction ainsi que la variation lexicale (le changement de la base, etc.), seuls les trois premiers types correspondent à ce changement. Quant au quatrième, la variation lexicale, il concerne le changement au niveau non seulement du signifiant, mais aussi du signifié. Mais, dans ce cas, la dénotation de chaque variante reste identique, puisqu'elles désignent toutes le même référent (ou, plus précisément, la même catégorie de référents). En revanche, les

[45] Pelletier 2012:44.

connotations de chaque variante sont susceptibles d'être différentes, en raison de ses valeurs différemment attribuées. Nous pouvons ainsi représenter cette relation entre deux termes par le triangle sémiotique suivant :

[Figure 7] Variation dénominative 2

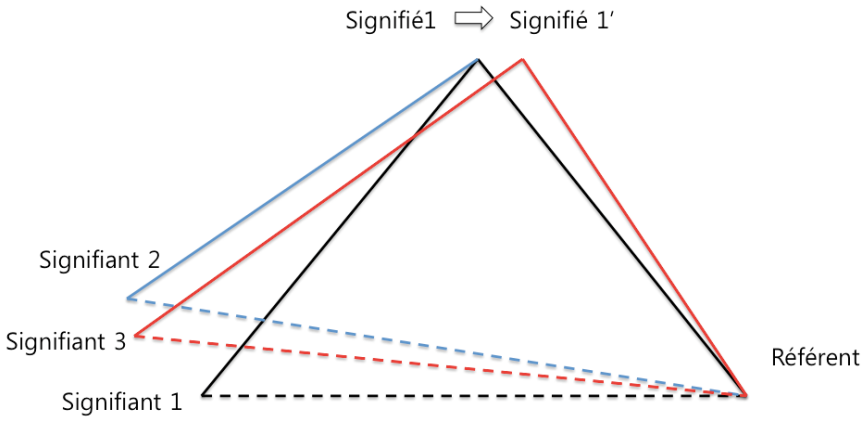

Dans cette figure, supposons que les deux triangles respectivement rouge et bleu représentent chaque variante d'une même variable lexicale. Bien que ces deux variantes diffèrent au niveau du signifié[46] en raison des valeurs différemment attribuées, nous remarquons que leur référent reste le même. Cela signifie qu'ils entretiennent une relation d'équivalence dénotative, malgré certains changements au niveau du signifié ; cela ne cause donc aucun problème dans le cadre de notre discussion.

La variation conceptuelle

La variation conceptuelle correspond à l'existence de plusieurs signifiés liés à un même signifiant et à un même référent. Pelletier prend un exemple de variation conceptuelle avec le terme *déchet*. Selon elle, sans qu'il y ait un changement de référent, le terme de *déchet* peut signifier soit l'objet à éliminer, soit la matière valorisable, selon la perception du locuteur. Les deux triangles ci-dessous montrent le phénomène de la variation conceptuelle.

[46] Leurs signifiés ne peuvent pas être entièrement différents, car ils renvoient à la même catégorie de référents.

[Figure 8] Variation conceptuelle (repris de Pelletier 2012:44 et modifié)

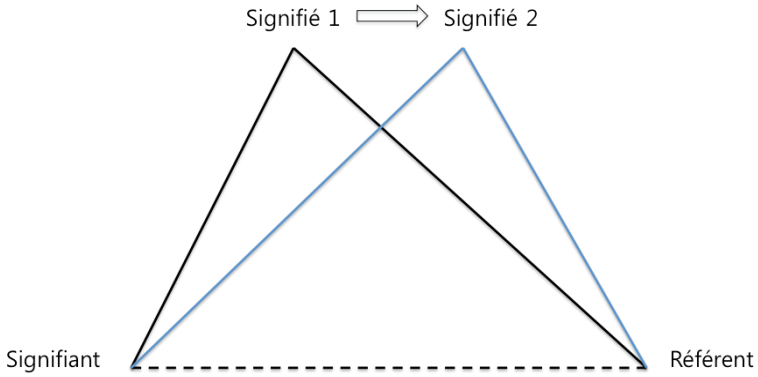

Une variation conceptuelle peut se produire dans la même communauté linguistique et également apparaître à travers plusieurs communautés linguistiques qui partagent la même langue. Dans le premier cas, elle résulte d'une différence de perception du locuteur dans une communauté linguistique donnée, alors que, dans le second cas, elle résulte d'une différence de la perception du locuteur d'après une raison sociogéographique. Ici, elle concerne la variation diatopique du point de vue sociolinguistique. Autrement dit, elle est due soit à une simple différence individuelle, soit à une différence régionale et/ou sociale.

La variation polysémique

Le terme de *variation polysémique* désigne l'existence d'un signifiant ayant plusieurs signifiés (et donc aussi plusieurs référents) différents[47]. Selon Pelletier (2012), cette variation a trait au phénomène appelé *métaphore terminologique*. Analysons la variation polysémique en prenant un autre exemple de Pelletier : le terme de *monstre*. Dans le corpus de Pelletier concernant les matières résiduelles, ce terme désigne les encombrants ou les appareils électroménagers et non un animal mythologique ou un être difforme. Nous constatons ici une métaphorisation terminologique du terme de *monstre*. Voici l'explication que Pelletier donne de ce terme :

> « Dans cet exemple, nous avons pu découvrir que le trait sémantique qui a fait l'objet d'un transfert est un trait secondaire […] avec le sens de « grande taille, énorme, immense ». C'est bien ce qui caractérise les monstres dans notre corpus ; ils se distinguent de par leur grande taille des autres types de déchets. Les encombrants et/ou les appareils électroménagers

[47] Cf. Pelletier 2012:4.

englobent donc les déchets suivants : réfrigérateur, machine à laver, cuisinière, sommier, etc. Évidemment, aucun lien n'a pu être effectué avec le noyau sémique « prodige, miracle » de l'ancien français (FEW). Cette recherche nous permet donc de confirmer dans un premier temps que la métaphore terminologique se fait par le transfert d'un trait secondaire[48] […] » (Pelletier 2012:54).

Les deux triangles bleu et noir dans la figure suivante montrent le phénomène de la variation polysémique : le signifié 1 et le signifié 2 évoluent de façon assez différente, car leurs référents sont différents.

[Figure 9] Variation polysémique (repris de Pelletier 2012:44 et modifié)

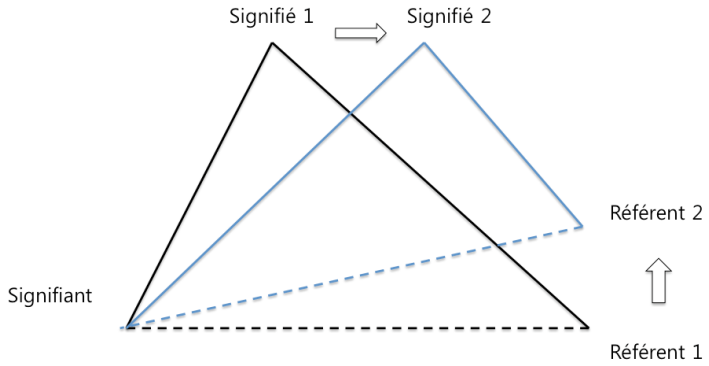

Jusqu'à présent, nous avons examiné trois types de variation terminologique inspirés par le travail de Pelletier. Parmi ces trois catégories, nous nous focalisons sur la variation dénominative dans notre étude, plus précisément la variation dénominative 1 (voir figure 6) où le changement se produit uniquement au niveau du signifiant, et la variation dénominative 2 (voir figure 7) où le changement se produit au niveau non seulement du signifiant, mais aussi du signifié. La raison pour laquelle nous écartons les deux dernières catégories, à savoir la variation conceptuelle et la variation polysémique, est qu'il n'existe pas de changement au niveau du signifiant dans ces deux cas.

[48] En réalité, les deux dernières phrases sont discutables. Le trait / prodige, miracle / était peut-être valable en ancien français mais il ne l'est plus aujourd'hui. Et rien ne nous permet d'affirmer que / grande taille, énorme / est un trait secondaire. Quoi qu'il en soit, c'est bel et bien une métaphorisation car un seul trait a été retenu.

Variation dénominative et quatre types de variantes terminologiques

À travers la définition de la variation dénominative, nous avons confirmé que deux ou plusieurs termes différents pouvaient être utilisés pour désigner un seul référent. Nous nommons ces termes *variantes terminologiques*, dans le sens où ils relèvent d'une seule variable terminologique.

Dans les faits, il existe plusieurs types de variantes terminologiques suivant différentes approches. En examinant les études terminologiques existantes, nous avons trouvé, *grosso modo*, quatre points de vue différents sur les variantes terminologiques : Babitch *et al*. (1998), L'Homme (2004), Frexia (2002) et Quirion (2000, 2003). Dans leurs recherches, ils nomment et classifient différemment les variantes terminologiques, chacun à leur manière, selon leurs besoins. Examinons ces quatre études respectivement.

Afin d'analyser le vocabulaire maritime acadien, Babitch *et al.*, adoptent une méthode statistique, appelée *dialectométrie*, qui consiste à appliquer la lexicométrie au domaine de la dialectologie. En guise de cadre théorique, ils énumèrent trois conditions que doit satisfaire la variante lexicale :

> « Dans la présente étude, les variantes sont délimitées à partir d'un certain nombre de critères. (a) Une variante lexicale peut représenter plusieurs réponses lexicales à une même question si ces réponses ne varient que sur le plan phonétique. […] (b) Une variante lexicale peut regrouper les différentes formes d'un verbe (l'infinitif et les formes conjuguées). […] (c) Une variante lexicale peut également regrouper les différentes formes d'un nom (les formes simples et composées, les syntagmes nominaux) ». (Babitch *et al*.1998:570)

D'après les conditions à satisfaire des variantes lexicales de Babitch *et al.*, nous affirmons, tout d'abord, que cette "variante lexicale" n'est rien d'autre que la variante terminologique, car leur objet d'étude, le vocabulaire maritime, appartient à un domaine spécialisé et, de plus, leur analyse consiste à étudier l'utilisation du terme parmi les pêcheurs qui peuvent être considérés comme des spécialistes. Nous constatons également qu'ils tiennent compte des variantes à trois niveaux : phonétique, morphosyntaxique et lexical.

Voyons ensuite le point de vue de L'Homme (2004). Afin d'utiliser comme base théorique de recherches de TAL, c'est-à-dire de traitement automatique des langues, L'Homme classifie quatre types de variantes terminologiques. Voici cette liste comprenant quelques explications et exemples :

> « a) **Variantes graphiques** : celles-ci se résument à l'ajout d'un signe diacritique, comme un trait d'union (ex. *système expert, système-expert ; carter moteur, carter-moteur*) ou une alternance majuscules-minuscules (*Web, web*). b) **Variantes flexionnelles** : elles regroupent les différentes formes fléchies d'un terme ; il peut s'agir également des variations flexionnelles présentes dans un terme complexe, notamment dans le modificateur (ex. *imprimante à jet d'encre, imprimante à jets d'encre*). c) **Variantes syntaxiques faibles** : dans certains termes complexes français, la préposition qui sert à rattacher les éléments varie (ex. *siège à bébé, siége pour bébé*) ; dans d'autres, elle est omise (ex. *imprimante à laser, imprimante laser, moteur 4 cyclindres, moteur à 4 cylindres*) ; enfin, parfois, c'est l'emploi du déterminant qui fluctue (ex. *traitement de parole*, *traitement de la parole*). d) **Variantes morphosyntaxiques** : celles-ci font alterner des parties du discours et entraînent des transformations dans les phrases. Des termes simples appartenant à des parties du discours différentes sont utilisés pour véhiculer le même sens ou, encore, un élément dans un terme complexe subit un changement. […] »[49] (L'Homme 2004:74-75).

Cette auteure québécoise distingue quatre types de variantes terminologiques sur le plan linguistique : les variantes graphiques, flexionnelles, syntaxiques faibles et morphosyntaxiques. Freixa (2002) nous propose une distinction similaire. Voici l'extrait dans Pelletier (2012) :

> « Freixa a développé une classification des types de la variation dénominative en quatre grands groupes : la **variation graphique et orthographique** (incluant les symboles, les formules chimiques, les sigles, les abréviations), la **variation morphosyntaxique** (absence et présence de l'article, changement de préposition, de nombre ou de genre, changements d'affixe, changement de structure), la **variation par réduction** (réduction de la base, de l'extension et autres réductions) et la **variation lexicale** (changement de la base ou de l'extension) »[50] (Pelletier 2012:31).

Selon la citation ci-dessus, Freixa se focalise sur la variation dénominative où le changement est effectué au niveau du signifiant, non au niveau du signifié ou du

[49] C'est nous qui soulignons.
[50] C'est nous qui soulignons.

référent. À l'instar des recherches des deux groupes de chercheurs, Babitch *et al*. et L'Homme, sa classification se limite au niveau linguistique.

Dans cette atmosphère académique, un chercheur fait part d'une nouvelle réflexion sur le concept de *variante terminologique* : Quirion (2000). Même s'il n'utilise pas le terme de *variante terminologique* dans son travail, sa classification qui divise plusieurs types de termes peut être considérée comme une classification de variantes terminologiques selon un critère sociolinguistique, car ces types de termes ne vont pas à l'encontre de la définition de variable terminologique : l'ensemble des termes ayant le même référent.

Dans sa thèse de doctorat, Quirion distingue trois types de termes selon le niveau d'intervention du gouvernement québécois : le terme normalisé, le terme officialisé et le terme recommandé. Le terme normalisé est un « terme ayant fait l'objet d'un avis officiel de normalisation par la Commission de terminologie de l'Office de la langue française du Québec et dont l'emploi est obligatoire dans les textes, les documents et l'affichage émanant de l'Administration, dans les contrats auxquels elle est partie, dans les ouvrages d'enseignement, de formation ou de recherche publiés en français au Québec et approuvés par le ministre de l'Éducation »[51]. Le terme officialisé, quant à lui, est un « terme recommandé ou normalisé par la Commission de terminologie de l'Office de la langue française du Québec »[52]. Le dernier type, soit le terme recommandé, est un « terme faisant l'objet d'un avis officiel de recommandation par la Commission de terminologie de l'Office de la langue française du Québec »[53].

La classification de Quirion sur les termes faisant l'objet d'aménagement terminologique nous offre une nouvelle perspective pour la typologie des variantes terminologiques qui tient compte de plusieurs critères, notamment linguistique et sociolinguistique.

[51] Quirion 2000:262.
[52] Quirion 2000:263.
[53] *Ibid*.

Compte tenu de ces quatre types de variantes terminologiques[54], nous pouvons ainsi définir les notions de *variantes* et de *variable terminologiques* :

> **La *variable terminologique* est un ensemble de termes, appelés *variantes terminologiques*, soit ayant leur base lexicale identique, soit ayant une base lexicale différente, liée à un même référent.**

1.3.1. Tendances récentes : développement technologique

Les causes de la variation terminologique varient. Aujourd'hui, notamment en raison du développement technologique, l'aspect de la variation est modifié par rapport au passé, et ce changement entraîne des phénomènes différents aussi bien à l'intérieur d'une communauté qu'à l'extérieur.

Commencée dans les années 1990, la révolution numérique a complètement modifié notre *modus vivendi* et ce, en peu de temps. Au sein de ce changement, il existe le fameux outil Internet :

> « En moins de dix ans, l'internet a bouleversé la vie quotidienne et la gestion des entreprises, a transformé les relations économiques et sociales, a modifié les rapports entre les pays et les hommes, il est devenu le média qui a connu la plus forte croissance de l'histoire de tous les moyens de communication ». (Niel et Roux 2008:3)

L'apparition continue de nouvelles technologies comme l'Internet, le Web collaboratif, les réseaux sociaux, accentue cette transformation[55]. De nos jours, l'état de la société moderne n'est plus fixe. Cette dernière ne cesse de changer et, pour les contemporains, il est difficile de s'adapter.

Concernant ces phénomènes sociaux, ceux que nous devons souligner ici sont le rythme, la portée et la modalité de ce changement. En premier lieu, nous devons remarquer que notre société moderne se caractérise par un rythme toujours plus rapide. Comme l'intervalle de création-disparition des objets ou des concepts devient de plus en plus court, il nous est difficile de saisir chaque étape de ce changement. En

[54] La variante terminologique est considérée, dans notre présente recherche, comme une sous-catégorie de la variante lexicale.
[55] Cf. Badillo et Roux 2009:7.

ce qui concerne la portée, elle ne se limite plus à un espace étroit. L'internet contribue à la mondialisation depuis son avènement. Dès qu'il est apparu, les sociologues ont su que son rôle ne serait pas négligeable dans la globalisation :

> « S'il reste encore très difficile de prévoir quel sera le rôle exact de l'Internet dans le mouvement de globalisation, il est certain qu'il trouvera une place majeure à côté des transports, des économies et des médias. […] Quelles que soient les positions, il est certain que l'Internet participe à la globalisation et que ce mouvement n'est pas prêt à s'arrêter ». (Dufour et Ghernaouti-Hélie 2006:104)

S'agissant de la modalité, nous devons comprendre que l'internet est un moyen de diffusion très différent des autres médias, comme par exemple la radio ou la télévision, grâce à sa particularité unique : l'interactivité. Dans les faits, cette particularité est unique dans le monde des médias, car le monde virtuel créé par l'internet est un espace où l'on peut recevoir des informations autant qu'en émettre. Cette caractéristique de la société moderne « a profondément modifié les modes de communication entre les individus et a permis de créer de nouveaux liens sociaux, de susciter de nouveaux comportements, de mettre en place des communautés particulières. […] À la communication unidirectionnelle s'est substituée avec Internet une communication bidirectionnelle […] »[56].

Considérant toutes les caractérisques de la société moderne liées au développement technologique, nous nous focalisons plutôt sur la terminologie dans les communautés francophones. Si l'on tient compte de ce changement social sous l'angle terminologique, on constate qu'il est étroitement lié à deux phénomènes linguistiques : l'emprunt linguistique (plus particulièrement l'anglicisme), et l'augmentation du nombre de termes communs et de termes synonymes par le biais de la vulgarisation scientifique.

Ces deux phénomènes linguistiques se distinguent là où ils apparaissent : à l'extérieur et à l'intérieur d'une communauté linguistique. Pour ce qui est de l'afflux des emprunts linguistiques, notamment les anglicismes dans le monde francophone, il s'agit d'une question externe à une communauté linguistique, due au contact des

[56] Niel et Roux 2008:3.

langues. En ce qui concerne la vulgarisation scientifique, elle s'est produite à l'intérieur de chaque communauté. Il s'agit de la question interne.

1.3.1.1. Emprunt linguistique

L'emprunt linguistique signifie le processus consistant à créer de nouvelles unités lexicales en imitant un modèle extérieur[57]. Chaque fois qu'il y a un contact entre deux cultures, ce processus est observable. Bien que ce phénomène soit observé dans toutes les langues et à toutes les époques, la langue, considérée comme un modèle extérieur, ainsi que le nombre de mots empruntés, dépendent de la situation. En ce qui concerne la quantité des mots empruntés, elle dépend également de la situation des communautés, notamment leurs situations politique, technique, économique et culturelle :

> « Lorsque deux langues sont en contact, il est rare qu'elles s'empruntent mutuellement la même quantité de mots. La proportion d'emprunts traduit généralement un rapport de force entre les communautés, celle qui est dominée, sur le plan politique, technique, économique ou culturel, faisant davantage appel aux ressources linguistiques de l'autre ». (Moreau (éd.) 1997:137)

Aujourd'hui, le développement technologique, particulièrement celui d'Internet, entraîne le changement d'aspect des emprunts linguistiques. Il est caractérisé notamment par l'augmentation du nombre d'*emprunt de nécessité* et par l'extension du contact non physique.

Considérons tout d'abord l'augmentation du nombre d'emprunts de nécessité. Par tradition, il existe deux raisons principales de l'emprunt linguistique. On distingue ainsi des emprunts de nécessité et des emprunts de luxe ou, en gardant la même distinction, on parle d'emprunts dénotatifs et d'emprunts connotatifs. Alors que la première catégorie, l'emprunt de nécessité ou l'emprunt dénotatif, accompagne l'emprunt de chose ou de concept, et a pour but de combler une lacune de la langue preneuse, la deuxième catégorie, l'emprunt de luxe ou l'emprunt connotatif, englobe l'évocation prestigieuse ou méprisée à propos du concept dénoté[58]. Aujourd'hui, le monde entier change, devenant de plus en plus en plus rapide, et la portée de ce

[57] Thiabault 2010:12.
[58] Cf. Bonnard 1972: 1549.

changement ne se limite plus à une petite communauté linguistique. Le déplacement entre les communautés de nouveaux objets et de nouvelles pensées devient également plus facile. Cela entraîne, dans le domaine linguistique, l'augmentation du nombre d'emprunts de nécessité. En effet, comme certains pays à la force restreinte dans certains domaines ont des difficultés à s'adapter au changement rapide et global, ils sont contraints d'avoir recours à des mots empruntés afin de combler leurs lacunes lexicales.

Le développement technologique élargit également le contact non physique. Traditionnellement, il existe deux types de contacts qui donnent lieu à l'emprunt linguistique : le contact physique et le contact non physique. Autrefois, l'emprunt linguistique résultait d'un contact physique entre locuteurs dû aux échanges commerciaux, aux voyages, entre autres, et d'un contact non physique à travers le temps et l'espace par le biais de l'écrit, en particulier à travers les traductions. Aujourd'hui, grâce à la toile, les limites physiques, géographiques et temporelles ont disparu. Les repères et les frontières, traditionnellement définis, par exemple les nations ou les régions, sont également en train de disparaître dans le monde virtuel. Les internautes issus de n'importe où dans le monde, peuvent échanger librement leurs idées dans ce nouvel espace.

1.3.1.2. Vulgarisation scientifique

Le développement technologique a entraîné un changement d'aspect de la vulgarisation scientifique. Afin d'étudier la définition et le changement de la vulgarisation scientifique, nous présentons, tout d'abord, deux définitions de la vulgarisation données par le dictionnaire TLFi et par la linguiste Jacqueline Authier.

> « A. Fait de diffuser dans le grand public des connaissances, des idées, des produits. […] B. Fait d'adapter des notions, des connaissances scientifiques ou techniques afin de les rendre compréhensibles au non-spécialiste ; reformulation d'un discours spécialisé qui consiste généralement à le débarrasser de ses difficultés spécifiques, de ses caractères techniques afin de le rendre accessible au grand public […] ». (*TLFi*)

> « La vulgarisation scientifique […] est classiquement considérée comme une activité de diffusion, vers *l'extérieur*, de connaissances scientifiques déjà produites et circulant à *l'intérieur* d'une communauté plus restreinte ; cette diffusion se fait hors de l'institution

> scolaire-universitaire et ne vise pas à former des spécialistes, c'est-à-dire à étendre la communauté d'origine ». (Authier 1982:32)[59]

Au vu de ces deux définitions, nous pouvons saisir trois concepts indispensables pour comprendre la vulgarisation scientifique : les connaissances scientifiques, la diffusion et le grand public. Si l'on définit la vulgarisation scientifique comme l'activité de diffuser au grand public des connaissances scientifiques, l'on peut considérer ces dernières comme l'objet de diffusion, la diffusion comme une action et le grand public comme le bénéficiaire de cette action. Examinons ces trois concepts en analysant le changement de leurs caractéristiques avec le temps.

En premier lieu, nous observons le concept de *connaissances scientifiques*. En tant qu'objets de diffusion, les connaissances scientifiques signifient des idées ou des objets ayant notamment la propriété de nouveauté ; en effet, lorsque ces connaissances sont déjà répandues parmi le grand public, point n'est besoin de les diffuser. Compte tenu de cela, les connaissances scientifiques se rapportent à l'innovation. Selon Rogers (1983), l'innovation est définie comme suit :

> « An innovation is an idea, pratice, or object that is perceived as new by an individual or other unit of adoption. It matters little, so far as human behavior is concerned, whether or not an idea is "objectively" new as measured by the lapse of time since its first use or discovery. The perceived newness of the idea for the individual determines his or her reaction to it. If the idea seems new to the individual, it is an innovation ». (Rogers 1983:11)

Comme Rogers (1983) l'a mentionné, il n'est pas nécessaire que les connaissances scientifiques soient objectivement de nouvelles idées. Si un individu les perçoit comme étant nouvelles, on peut les appeler *innovations*.

Nous examinons ensuite le concept de *diffusion*. Selon le même auteur, la diffusion est ainsi définie :

> « *Diffusion* is the process by which an innovation is communicated through certain channels over time among the members of a social system. It is a special type of communication, in that

[59] Nous la citons dans Delavigne 2003.

> the messages are concerned with new ideas. […] Diffusion is a kind of *social change*, defined as the process by which alteration occurs in the structure and function of a social system. When new ideas are invented, diffused, and are adopted or rejected, leading to certain consequences, social change occurs ». (Rogers 1983:5-6)

Le concept de *diffusion*, processus par lequel une innovation est communiquée par certains canaux au fil du temps entre les membres d'un système social, comprend à la fois la diffusion planifiée et la diffusion spontanée. Alors que la première signifie la diffusion prévue de nouvelles idées, la seconde désigne leur diffusion imprévue[60]. Certains chercheurs les distinguent par des mots différents[61], mais le terme de *diffusion* englobe généralement ces deux aspects. Si le mot *diffusion* comprend ces deux significations, il est naturel que le terme de *vulgarisation scientifique* puisse également les contenir. Nous pouvons les appeler respectivement *vulgarisation scientifique planifiée* et *vulgarisation scientifique spontanée*.

La vulgarisation scientifique est traditionnellement considérée comme une action planifiée. C'est-à-dire qu'afin de diffuser des connaissances scientifiques vers l'extérieur du monde des spécialistes, un effort particulier est nécessaire ; par exemple, utiliser des mots courants et courts, éviter les termes techniques et les sigles, s'appuyer sur des illustrations, etc[62]. La soi-disant *vulgarisation scientifique planifiée* a demandé des études sur les moyens de diffusion nécessaires afin d'augmenter l'accessibilité des savoirs au sein du grand public. Mais, la situation d'aujourd'hui est différente, car le développement technologique a changé l'aspect de la vulgarisation scientifique. Actuellement, les savoirs scientifiques sont diffusés au sein du grand public sans réelle intention et sans tenir compte des efforts planifiés. Avec le développement technologique, des concepts ou des termes spécialisés sont présentés aux non-spécialistes. Il s'agit plutôt d'une vulgarisation scientifique spontanée. En réalité, ce changement concerne le progrès des moyens de diffusion : l'Internet. Et ces moyens jouent un rôle essentiel, notamment dans le processus de la vulgarisation scientifique spontanée. Rogers (1983) a mis l'accent sur les canaux de communi-

[60] Nous pouvons établir un parallèle avec les concept de *standardisation* et de *koïnéisation* de la langue.
[61] « Some authors restict the term "diffusion" to the spontaneous, unplanned spread of new ideas, and use the concept of "dissemination" for diffusion that is directed and managed. […] And the general convention is to use the word "diffusion" to include both the planned and the spontaneous spread of new ideas » (Rogers 1983:6-7).
[62] Cf. Laszlo 1993.

cation, plus particulièrement sur les mass médias, dans le cadre de la diffusion des innovations :

> « A *communication channel* is the means by which messages get from one individual to another. […] For example, mass media channels are often the most rapid and efficient means to inform an audience of potential adopters about the existence of an innovation, that is, to create awareness-knowledge. *Mass media channels* are all those means of transmitting messages that involve a mass medium, such as radio, television, newspapers, and so on, which enable a source of one or a few individuals to reach an audience of many ». (Rogers 1983:17-18)

Comme nous l'avons mentionné plus haut, en tant qu'espace médiatique, l'Internet n'a pas les mêmes caractéristiques que les autres médias grâce à son interactivité. Et, avec son apparition, le nombre de médias en ligne augmente et de nouveaux acteurs médiatiques, comme les blogs, sont également entrés en scène. C'est dans ces espaces numériques que le processus de la vulgarisation scientifique spontanée s'accélère :

> « […] internet se caractérise entre autres par l'arrivée de nouveaux acteurs médiatiques, particulièrement des blogs scientifiques tenus majoritairement par des scientifiques professionnels (universitaires, chercheurs) mais aussi des étudiants, des journalistes, des ingénieurs, des médecins ou des amateurs éclairés ». (Rouquette 2011:13)

Dans cet espace virtuel, selon Rouquette (2011), il est difficile de dire que le monde des scientifiques professionnels et le monde des non-spécialistes sont imperméables. Ces univers ne sont pas des espaces clos. Les savoirs scientifiques et les termes se dispersent dans plusieurs directions à l'intérieur de ce nouvel espace numérique, non seulement entre spécialistes et non-spécialistes, mais aussi entre les spécialistes eux-mêmes :

> « Les termes ne s'arrêtent pas aux seules communications entre pairs, mais *circulent*, que ce soit vers d'autre « spécialistes » (discours d'interface) ou des « non-spécialistes » (discours de vulgarisation ou autres) ». (Delavigne 2003)

Cela nous entraîne naturellement vers notre dernier propos, le concept de *grand public*. Du point de vue de la vulgarisation scientifique planifiée, le grand

public a été considéré comme profane. Ainsi, dans le but de lui transmettre des savoirs scientifiques, certains efforts étaient indispensables pour transformer les discours scientifiques en discours de vulgarisation scientifique. En revanche, aujourd'hui, grâce à la démocratie du savoir, le grand public n'est plus un simple profane. Toutes proportions gardées, il peut comprendre des termes de plus en plus techniques et exprimer autant d'opinions sur les questions techniques que des spécialistes. De ce point de vue, Gaudin (2007) a insisté sur la nécessité d'envisager la démocratie cognitive dans les recherches terminologiques :

> « Du fait d'une évolution historique dans laquelle les sciences et les technologies occupent une place prépondérante dans la vie quotidienne, les terminologies se banalisent et entrent dans de nombreux emplois usuels. Parallèlement, l'élévation et la technicisation de l'enseignement mettent tout un chacun en contact avec de nombreux pans de vocabulaires spécialisés. Il en résulte que la circulation sociale des termes occupe une place prépondérante dans les mouvements lexicaux. Ceci vaut pour la vie quotidienne, professionnelle et domestique. Mais ce n'est pas sans conséquence sur les choix de société : nucléaire, génétique, pollution, informatique, décentralisation… les citoyens ont à se faire une opinion sur des questions de plus en plus techniques. Comment le feront-ils s'ils ne sont pas à même de s'approprier les concepts principaux des sciences et techniques concernées ? Envisagée sous cet angle, la terminologie croise les problèmes de la vulgarisation et, plus largement, de la démocratie cognitive ». (Gaudin 2007:33)

La frontière entre le profane et l'expert devient floue. Et, une nouvelle catégorie, située entre ces deux groupes, est apparue. Dénommée *adopteur hâtif* ou *amateur* tout simplement, cette nouvelle classe contribue également à la diffusion des connaissances scientifiques :

> « This adopter category [early adopters], more than any other, has the greatest degree of opinion leadership in most social systems. Potential adopters look to early adopters for advice and information about the innovation. The early adopter is considered by many as "the individual to check with" before using a new idea. This adopter category is generally sought by change agents to be a local missionnary for speeding the diffusion process […] ». (Rogers 1983:248)

1.3.1.2.1. Termes communs

La vulgarisation scientifique a contribué à l'augmentation du nombre de termes communs. Avant de nous concentrer sur les termes communs, une compréhension de la langue commune et de la langue de spécialité est souhaitable.

Au niveau de la parole[63], la langue générale peut être divisée en deux catégories : la langue commune et la langue de spécialité. Par définition, elles se différencient par leur contexte d'utilisation. Si l'on admet la langue générale comme l'ensemble du lexique d'une langue, la langue commune est « l'ensemble des mots et expressions qui, dans le contexte où ils sont employés, ne se réfèrent pas à une activité spécialisée »[64] ; la langue de spécialité, quant à elle, est naturellement comprise comme un ensemble de mots et expressions se réfèrant à une activité spécialisée. Elle peut également être divisée en plusieurs sous-codes selon le domaine (médecine, informatique, art, etc.). La figure suivante montre la relation entre la langue commune et trois langues de spécialité dans la langue générale :

[Figure 10] Langue commune et langues de spécialité 1 (Cabré 1998:126)

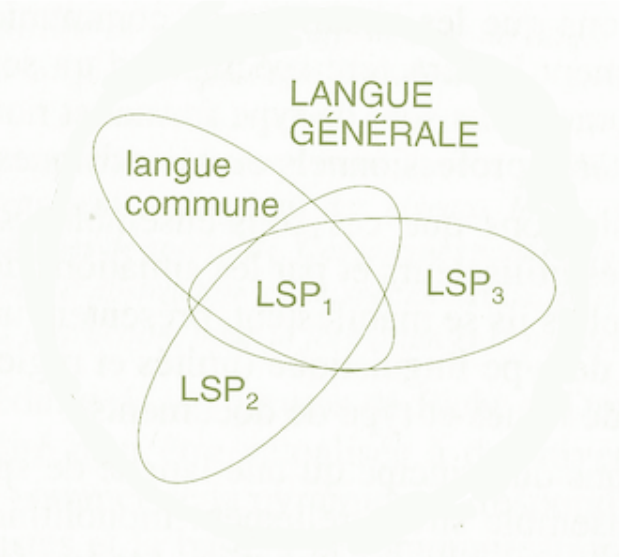

[63] La raison pour laquelle nous limitons notre analyse au niveau de la parole, et non à celui de la langue, est que le même mot peut être utilisé soit comme un mot simple, soit comme un terme selon le contexte : « […] dans le cas de « langue(s) de spécialité », c'est au niveau de la *parole* et non à celui de la *langue* que s'actualisent en *termes* ou en *non-termes* bon nombre de formes linguistiques » (Rondeau 1984:26).
[64] Rondeau 1984:24.

Ce que nous comprenons par la figure 10, c'est que « les langues de spécialité sont […] en relation d'interaction avec la langue commune, avec laquelle elles partagent des caractéristiques et avec laquelle elles maintiennent une relation d'échange constant d'unités et de convention »[65]. Compte tenu de cela, nous supposons *grosso modo* trois possibilités d'utilisation d'un mot : un mot utilisé uniquement dans la vie quotidienne, un mot utilisé seulement dans l'activité spécialisée et un mot utilisé tantôt dans la vie quotidienne tantôt dans un secteur spécialisé. La première catégorie, dénommée le *mot*, est généralement traitée comme un composant de la langue commune et la deuxième catégorie, le *terme*, est traitée comme un composant de la langue de spécialité. Comment appelle-t-on alors la troisième catégorie intermédiaire ? Pour répondre à cette question, revenons aux deux premières catégories. Dans les faits, il est difficile de distinguer, de manière précise, ces deux premières unités, le *mot* et le *terme*, parce que ce sont des unités soit identiques, soit divergentes selon le point de vue. Certains chercheurs, comme Guy Rondeau (1984) ou Louis Tremblay (1994), ont remarqué ce phénomène. Examinons tout d'abord le point de vue de Rondeau. Afin d'expliquer la langue commune et la langue de spécialité, il a introduit le schéma suivant :

[Figure 11] Langue commune et langues de spécialité 2 (Rondeau 1984:25)

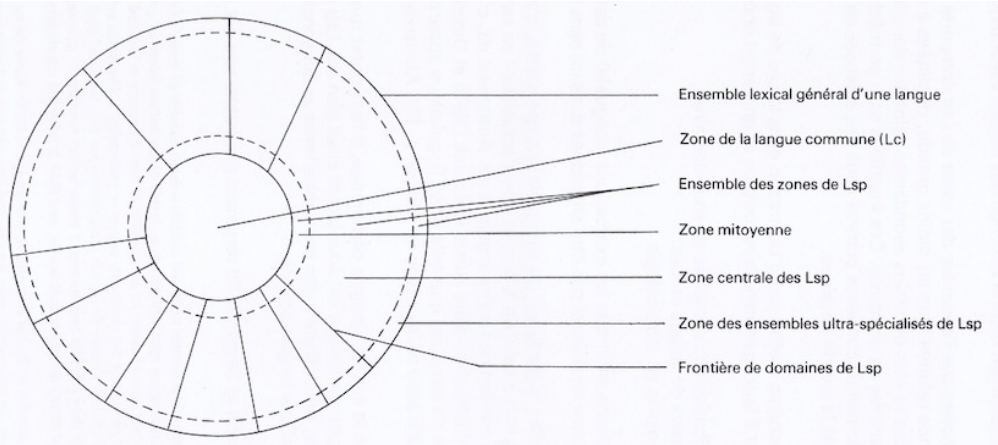

À travers cette figure, nous retenons les deux points suivants. Le premier est le fait que la frontière entre la langue commune et la langue de spécialité est perméable et le second est le fait que la langue de spécialité peut être divisée en trois parties selon son degré de spécialisation. Ces trois parties sont dénommées respectivement la

[65] Cabré 1998:126.

zone mitoyenne, la *zone centrale* et la *zone des ensembles ultra-spécialisés*. Voici une explication de Rondeau :

> « La frontière entre la zone de la langue commune et l'ensemble des zones de Lsp [langues de spécialité] est perméable, de sorte qu'en principe rien n'interdit à une forme linguistique de se trouver à la fois dans les deux zones, ce qui peut se produire de deux manières, soit dans le sens Lc [langue commune]→ Lsp [langues de spécialité], soit dans le sens Lsp→ Lc. […] L'ensemble des zones de Lsp se répartit sur trois cercles concentriques allant de la *zone mitoyenne*, la plus rapprochée de la langue commune, jusqu'à la *zone des ensembles ultra-spécialisés* ». (Rondeau 1984:24)

D'après cette analyse, la troisième catégorie intermédiaire, utilisée tantôt dans la vie quotidienne tantôt dans la vie professionnelle, appartiendrait à la zone mitoyenne. En développant ce schéma, Tremblay (1994) a introduit une nouvelle zone, appelée la *zone des termes communs*, en considérant le terme commun qui se trouve sur la frontière entre la langue commune et la langue de spécialité. Il a donc proposé un autre schéma comprenant trois zones, la zone de langue commune, la zone des termes communs et la zone de langue de spécialité. Voici une explication du *terme commun*, suivie du schéma de Tremblay :

> « […] il existe d'autres termes qui sont, à toutes fins pratiques, à cheval sur la frontière langue commune-langue de spécialité. Par exemple, si l'on prend l'unité lexicale **marteau**, le concept auquel fait référence cette unité lexicale est si familier qu'il est difficile de le situer dans l'une ou l'autre zone. Dans la zone « langue de spécialité », on ignore l'aspect « commun » du concept, alors que situé dans la zone « langue commune », on fait fi de l'appartenance de la notion au domaine spécialisé de l'outillage. Ainsi, la notion couverte par l'unité **marteau** sera associée tant à la Lc qu'aux Lsp. Or l'étiquette « terme » pour désigner l'unité **marteau** (unité de la terminologie et des Lsp), est ici inadéquate, puisqu'elle écarte l'aspect « commun » de la notion. De la même façon, l'étiquette « mot » (unité associée à la Lc) ne recouvre pas non plus la notion et s'avère tout aussi inadéquate. Force nous est donc de situer ces unités dans une sorte de zone grise séparant la langue commune et les langues de spécialité pour qu'elles puissent être considérées à la fois comme « mot » et « terme ». Pour rendre compte de cette réalité, nous allons reprendre l'expression *terme commun* normalisée par l'ISO et reprise par l'Office, puisque *terme* rend compte du caractère de spécialité et que *commun* illustre le caractère général de la notion à laquelle un tel terme fait référence ». (Tremblay 1994: 21-22)

[Figure 12] Langue commune et langues de spécialité 3 (Tremblay 1994:22)

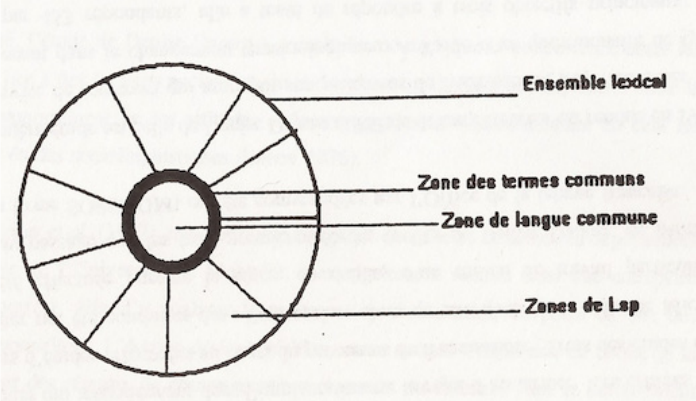

Dans l'étude de Tremblay, à la différence de celle de Rondeau, où la zone mitoyenne est située à l'intérieur de la langue de spécialité, la zone des termes communs est une zone distincte de deux autres zones ; cependant, sa perspective et la définition de *terme commun* sont contradictoires. Selon l'Association française de normalisation, le terme commun est défini comme un « terme faisant partie du langage courant »[66]. D'après cette définition, le terme commun est un terme, et non un mot. Par conséquent, il vaut mieux situer le terme commun à l'intérieur de la zone de la langue de spécialité, notamment, dans la zone mitoyenne.

Les études de Rondeau et de Tremblay nous ont permis de réfléchir sur la zone mitoyenne et le terme commun en considérant la vulgarisation scientifique. Comme nous l'avons vu plus haut, grâce à cette dernière, la frontière entre le monde des spécialistes et le monde des non-spécialistes n'est plus imperméable. En outre, le nombre des termes qui se diffusent vers les non-spécialistes augmente et leur vitesse de diffusion devient plus rapide qu'auparavent. Il nous semble que cette situation a élargi la zone mitoyenne en faisant augmenter le nombre de termes communs.

Le terme commun, en tant que terme ayant des caractéristiques du mot, doit être traité séparément. Il est évident que le terme commun doit être étudié en terminologie mais pas uniquement dans cette discipline ; il doit également être examiné sous l'angle de la lexicologie.

[66] Le grand dictionnaire terminologique (GDT).

1.3.1.2.2. Termes synonymes[67]

La vulgarisation scientifique a non seulement contribué à l'augmentation du nombre de termes communs, mais aussi du nombre de synonymes :

> « La vulgarisation incite à recourir à la paraphrase et à la synonymie, cette dernière n'étant pas absente de l'ensemble des pratiques rédactionnelles spécialisées ». (Gaudin 1993:144)

La synonymie, en tant qu'une relation entre plusieurs formes linguistiques renvoyant au même concept, est un phénomène commun de la langue générale[68]. Comme dans la langue commune, on peut trouver, dans les langues de spécialité, de la synonymie. Lorsqu'on parle de synonymes dans le domaine de la terminologie, on utilise *terme synonyme*[69] :

> « les termes synonymes […] sont des termes formellement différents qui désignent la même notion ». (Kocourek 2001:267)

En réalité, il est naturel que la vulgarisation scientifique ait entraîné l'augmentation du nombre de termes synonymes. Comme nous l'avons mentionné dans la section précédente, des expressions courantes sont employées, à l'exclusion des termes techniques, afin de faire comprendre les concepts spécialisés aux non-spécialistes. Si on limite ce phénomène aux pays francophones, on peut aussi prendre en considération le problème de l'emprunt linguistique et de leurs équivalents français car il serait difficile pour les non-spécialistes de comprendre le concept par un mot emprunté, ces derniers n'étant pas habitués à la langue étrangère en question.

Approfondissons le concept du *terme synonyme*. Avant d'examiner ce concept, il est nécessaire tout d'abord de comprendre les caractéristiques de l'unité

[67] Le concept de *terme synonyme* et celui de variante terminologique que nous avons examiné *supra* s'approchent l'un de l'autre. Mais ils ne sont pas tout à fait identiques : le premier est un concept plutôt lexicologique alors que le second est un concept sociolinguistique. Malgré certain chevauchement de nos discussions dans ces deux parties, nous nous focalisons ici sur la notion de *terme synonyme*.

[68] Cf. Depecker 2003:131.

[69] Certains terminologues divisent les termes synonymes en plusieurs catégories selon leur forme linguistique. S'agissant de la synonymie entre deux langues différentes, il existe une appellation à part, l'*équivalent*, mais son utilisation diffère selon les chercheurs (cf. Kocourek 2001). Dans les pays francophones, cette appellation est généralement utilisée afin de désigner des expressions françaises ayant été créées pour remplacer des emprunts linguistiques. Dans ce cas-là, il ne s'agit pas de la synonymie entre deux langues, car le mot emprunté est considéré comme un mot français d'origine étrangère.

terminologique : le *terme*. En tant que forme linguistique, le terme se comprend dans le rapport entre deux concepts, la désignation et la notion. En terminologie, d'après la démarche onomasiologique, on analyse généralement deux relations de la notion vers le terme. La première est le cas où une notion est désignée par une seule désignation, tandis que la seconde est le fait qu'une notion soit désignée par plusieurs désignations. C'est dans ce deuxième cas qu'on parle de synonymie. En réalité, puisque les termes sont théoriquement des unités univoques et monoréférentielles, la relation de synonymie entre deux termes ne peut être réalisée. Mais si l'on admet qu'il existe un décalage entre la théorie et la réalité, et que les langues de spécialité sont des composantes de la langue générale, on peut ainsi reconnaître l'existence du terme synonyme.

Toute proportion gardée, la synonymie en terminologie entraîne quoi qu'il en soit certains problèmes car, théoriquement, ce phénomène ne peut être admissible en terminologie. Dans ce cadre, nous évoquons ici deux points.

Le premier point relève de la normalisation terminologique. Depuis que la terminologie moderne est apparue avec Eugen Wüster dans les années trente du siècle dernier, le problème de l'univocité se situe au centre de la terminologie. Eugen Wüster, considéré comme le père de la terminologie moderne, définit « la terminologie comme un outil de travail devant servir de moyen efficace pour éliminer les ambiguïtés de la communication scientifique et technique »[70]. Compte tenu de cela, il est naturel que tout ce qui nuit à l'univocité du terme doit être éliminé et le terme synonyme n'est pas exclu. Dans le but de réduire les ambiguïtés de la communication scientifique, le problème de la normalisation a émergé dans les études terminologiques. Cabré (1998) a expliqué la normalisation terminologique en comparant la terminologie à la lexicographie :

> « La normalisation terminologique, utilisée dans les cas où les unités synonymiques peuvent gêner l'univocité des termes, s'efforce de réduire les formes concurrentes. Cette tendance de la terminologie à limiter le nombre de termes pour le même concept, par opposition à la lexicographie, se justifie par l'intérêt à garantir une plus grande univocité dans la communication entre spécialistes. Ainsi, les objectifs de la terminologie et ceux de la

[70] Cabré 1998:27.

> lexicographie divergent. La recherche d'une plus grande univocité sémantique, la réduction des synonymes qui gênent la communication, ainsi que la priorité quasi exclusive accordée à la fonction référentielle dans les discours spécialisés, invitent la terminologie à réduire la dispersion de formes et, par conséquent, la richesse d'expression de la langue ». (Cabré 1998: 189)

Selon la même auteure, « la normalisation d'une langue doit être un processus planifié qui part d'une situation spécifique, qui se propose des objectifs concrets à atteindre dans un temps déterminé, qui s'appuie sur des canaux de diffusion et des ressources d'implantation adéquates, et qui dispose d'une législation favorisant ce processus de changement »[71]. En ce sens, il existe une relation étroite entre la normalisation et la terminologie.

Le second point relève des termes synonymes qui appartiennent aux différentes zones de la langue de spécialité : la zone mitoyenne, la zone centrale et la zone des ensembles ultra-spécialisés. Gambier (1987), dans son étude sur la pluie acide, a mentionné que plusieurs dénominations concurrentes, par exemple *pluies acides*, *précipitations acides*, *polluants atmosphériques*, *pollution atmosphérique transfrontière/transfrontalière à longue distance*, peuvent être utilisées selon les types de discours. Ces termes peuvent appartenir à la même zone de la langue de spécialité, mais nous pouvons également élargir ce sujet à la synonymie entre la langue commune et la langue de spécialité. Si nous admettons tout cela, deux autres questions peuvent être posées : ces termes sont-ils vraiment des synonymes ? Jusqu'à quel point pouvons-nous les admettre en tant que tels ? Cela nous entraîne à nouveau vers le concept de *synonymie*. Dubois *et al*. Expliquent ainsi la synonymie :

> « La *synonymie* peut avoir deux acceptions différentes : ou bien deux termes sont dits *synonymes* quand ils ont la possibilité de se substituer l'un à l'autre dans un seul énoncé isolé (pour un mot donné, la liste des synonymes est alors importante) ; ou bien deux termes sont dits *synonymes* (synonymie absolue) quand ils sont interchangeables dans tous les contextes […]. De plus, deux unités peuvent avoir le même référent et ne s'employer que dans des contextes différents […]. C'est plutôt en terme de degrés qu'on peut parler de synonymie […]. La synonymie peut donc être complète ou non, totale ou non ». (Dubois *et al.* 1999:465)

[71] Cabré 1998:95.

L'interchangeabilité est généralement considérée comme un critère qui détermine la relation synonymique entre deux termes. Bien que deux termes soient interchangeables, ils ne peuvent sémantiquement être identiques, parce que leurs connotations, valeurs et sens pragmatiques sont différents. Si nous nous focalisons sur la terminologie dans les communautés francophones, tout en considérant ces concepts, nous pouvons envisager des connotations différentes existant dans chaque synonyme, quand il s'agit de la forme empruntée et de leur(s) équivalent(s) français, par exemple :

> « Dans bien des cas, l'expression française, empruntée ou calquée, et son remplacement proposé restent tous les deux au sein du lexique français, justifiant leur synonymie par la différence des fonctions stylistiques, connotationnelles et pragmatiques qu'ils remplissent ». (Kocourek 2001:171)

Même si deux mots sont synonymes, il est donc nécessaire de compter leurs connotations selon le contexte d'utilisation.

1.3.2. Conséquences

Ces tendances récentes relatives au développement technologique entraînent des conséquences différentes à l'intérieur et à l'extérieur d'une communauté linguistique. À l'intérieur, elles causent la fluctuation des usages, plus précisément la variation intra-individuelle, tandis qu'à l'extérieur, elles peuvent susciter de la variation diatopique.

1.3.2.1. À l'intérieur d'une communauté linguistique : variation intra-individuelle

Lorsqu'on examine les usages terminologiques d'une variété linguistique[72] tels qu'ils sont en usage dans une communauté linguistique donné, une variation intra-individuelle peut être observée. Dans cette dynamique synchronique, des usages terminologiques tendent soit à converger vers un seul terme, soit à diverger en plusieurs.

[72] Pour les pays francophones, cela signifie le français de France, le français de Belgique, le français du Québec ou le français de Suisse.

Prenons un exemple. Nous supposons qu'il existe trois termes qui renvoient à la même notion, à savoir *newsletter*, *lettre d'information* et *infolettre*. Avec le temps, les usages de ces trois termes peuvent afficher l'une des tendances suivantes[73] :

1) Convergences (vers un seul terme)
    1-1) *newsletter*
    1-2) *lettre d'information*
    1-3) *infolettre*

2) Divergence (entre deux termes)
    2-1) *newsletter*, *lettre d'information*
    2-2) *newsletter*, *infolettre*
    2-3) *lettre d'information*, *infolettre*

3) Divergences (entre trois termes)
    3-1) *newsletter, lettre d'information, infolettre*

La première tendance représente une convergence des utilisations vers un seul terme. Dans ce cas, deux termes ne sont plus utilisés ou restent périphériques, en contrepartie de l'utilisation d'un seul terme. La deuxième tendance représente une divergence d'utilisation entre deux termes. En l'occurrence, un terme est écarté de l'usage et montre une divergence d'utilisation par rapport aux deux termes qui restent. Dans le dernier cas, celui de la divergence entre trois termes, aucun d'entre eux n'est écarté de l'usage et les trois termes sont simultanément employés au niveau intra-individuel d'une communauté linguistique. Dans la figure suivante, nous représentons le cas 3-1 (communauté A) et le cas 1-1 (communauté B), à titre d'exemple :

[73] Nous avons imaginé tous les cas de figure pouvant exister.

[Figure 13] Divergence (communauté A) et convergence (communauté B) des usages

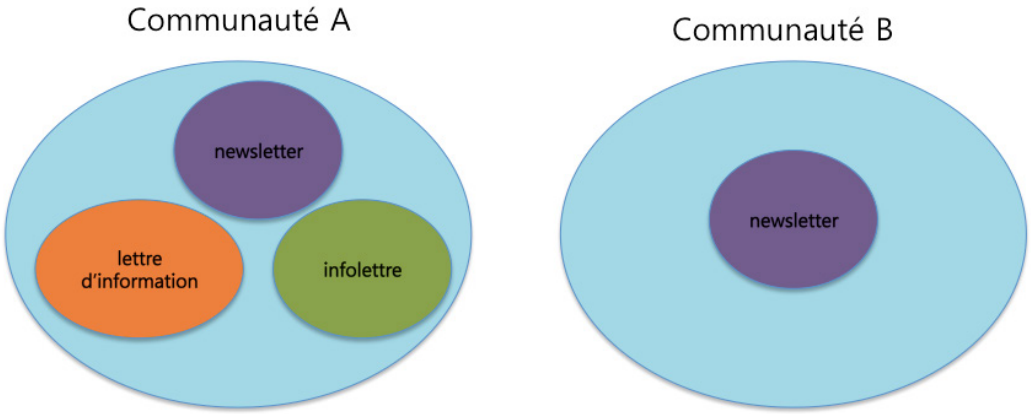

Comme l'indique la figure, la tendance peut être différemment manifestée, notamment concernant les termes utilisés selon la communauté linguistique. Cependant, il peut également y avoir des différences régionales au niveau de la vitesse de convergence et de divergence. Bien que les deux communautés linguistiques affichent la même structuration, le temps pour l'atteindre peut être différent : dans une communauté linguistique, la convergence des usages peut être accomplie en 10 ans (représentée dans la figure 14 à gauche), dans l'autre, elle peut l'être en 5 ans seulement (représentée dans la figure 14 à droite). Cette vitesse est due aux modalités de diffusion[74] que chaque communauté affiche.

[74] Les modalités de diffusion concernent également le changement linguistique : « A not yet completed LANGUAGE CHANGE which only affects certain groups in a speech community or certain linguistic styles or DOMAINS. William LABOV [1972, *Sociolinguistic Patterns*] has shown in his research that it is possible to describe a linguistic change in progress if one carefully studies patterns of language use across different social groups (defined according to sociological criteria such as social class, gender, age or ethnicity), and across different linguistic styles […]. In a change in progress not all social groups will use new linguistic forms to the same degree: some groups will use the new form frequently, while others will use it only rarely or never. Moreover, the new forms will not be used ummediately in all linguistic styles. The spread of a linguistic change across groups and linguistic styles is usually gradual […] » (Swann *et al.* 2004:36).

[Figure 14] Convergence des usages accomplis en 10 ans et en 5 ans

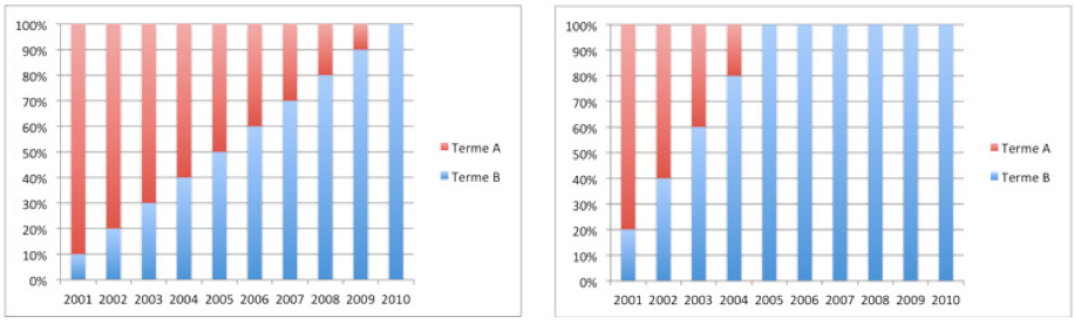

1.3.2.2. À l'extérieur d'une communauté linguistique : variation diatopique

Comme nous venons de l'examiner, une fluctuation des usages terminologiques peut se manifester à l'intérieur d'une communauté linguistique. Si l'on examine les usages terminologiques, cette fois-ci, dans plusieurs variétés linguistiques d'une langue, une variation diatopique peut être observée. Examinons la figure ci-dessous :

[Figure 15] Variation diatopique

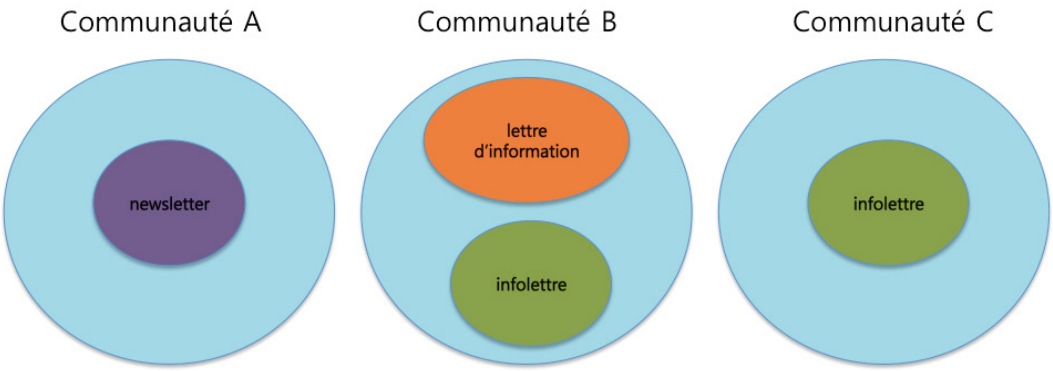

Chacune des trois communautés linguistiques[75] représentées dans la figure 15 arrive à montrer une structuration différente suite à la variation intra-individuelle des usages terminologiques dans chaque communauté linguistique. Dans la communauté A, les usages des termes ont convergé pour ne laisser la place qu'à un seul d'entre eux, *newletter*, mais ils ont divergé entre deux termes, *lettre d'information* et *infolettre* dans la communauté B. Dans la communauté C, quant à elle, les usages ont convergé autour d'un seul terme, *infolettre*. Si ces trois communautés linguistiques

[75] Nous supposons une situation fictive.

correspondent chacune à une communauté francophone et qu'elles concernent une seule langue, le français, on observe une situation de variation diatopique au sein de la langue française. Autrement dit, comme conséquence de la fluctuation des usages au sein de chaque communauté, une situation de variation diatopique peut être constatée à l'échelle de la communauté francophone dans son ensemble. Si l'on tient compte de toutes les variantes et les variables, la variété utilisée dans chaque communauté peut obtenir le statut de topolecte (ou régiolecte, géolecte, variété nationale etc.) de la langue française.

CH2. Implantation terminologique

2.1. Notion préliminaire : aménagement terminologique

Le concept d'*aménagement terminologique* tire son origine de l'aménagement linguistique (*language planning* en anglais), à savoir le changement linguistique planifié. Depuis son introduction par Haugen (1959) qui s'appuie sur les réflexions sur le contact des langues de Weinreich (1954), le concept d'*aménagement linguistique* se développe en tentant d'établir sa propre théorie. Dans ce but, plusieurs chercheurs[76] ont proposé divers modèles et typologies. Parmi eux, Haugen (1983) propose un modèle révisé en faisant la synthèse des réflexions antérieures autour de ce sujet. Le tableau ci-dessous le représente :

[Tableau 2] Modèle révisé de *language planning* (Haugen 1983 :269-289)

	Form (policy planning)	Function (language civilization)
Society (status planning)	1. Selection (decision procedures) a. identification of problem b. allocation of norms	3. implementation (educa-taional spread) a. correction procedures b. evaluation
Language (corpus planning)	2. Codification (standardization procedures) a. graphization b. grammatication c. lexication	4. Elaboration (fuctional development) a. terminological moderniza-tion b. stylistic development

D'après ce modèle, l'aménagement terminologique, c'est-à-dire *termino-logical modernization* selon la terminologie de Haugen, se situe à l'étape de l'élaboration où la fonction (*function* en angalais) et l'aménagement du corpus se croisent. D'après Cooper (1989), il est défini comme suit :

> « *modernization* refers to the processes which permit a language to fulfil new communicative functions, either functions new to the community or functions formerly fulfilled in that community by another language. To meet the new demands which are placed upon it, the vocabulary of a modernizing language expands and its user develop new styles, genres, and registers ». (Cooper 1989:153)

[76] Kloss (1969), Rubin (1971), Neustupny (1974), Haugen (1983) entre autres.

Dans les recherches francophones, divers termes comme *aménagement terminologique*, *aménagement lexical* ou *aménagement du lexique* sont employés pour désigner cette notion. Bien que plusieurs chercheurs abordent la notion de l'*aménagement terminologique*, il n'existe pas encore de consentement universel entre eux. Dans cette situation, la défintion d'Auger (1999), ainsi que celle de Loubier (2008) nous guident :

> « [L'aménagement terminologique est] une facette particulière de l'aménagement linguistique et vise ultimement l'implantation sociale de terminologies officialisées par l'autorité légitime, ici l'État, qui s'appuie sur sa loi linguistique et, par voie de conséquence, sur une politique linguistique qui découle directement de la loi ». (Auger 1999:18)

> « [L'aménagement lexical ou l'aménagement du lexique est une] intervention sociolinguistique concertée qui porte sur la composante lexicale d'un système linguistique et qui vise particulièrement la description, le développement ou la diffusion du lexique d'une langue d'une collectivité sociale ». (Loubier 2008:187)

> « […] l'aménagement lexical concerté [vise] l'élaboration, la diffusion et éventuellement l'implantation de terminologies à l'intérieur d'une collectivité sociale, notamment dans des milieux cibles ». (Loubier 2008:188)

Dans notre recherche, nous définissons ainsi l'aménagement terminologique en acceptant ces définition d'Auger et de Loubier :

> **L'*aménagement terminologique* est une intervention intentionnelle (le plus souvent institutionnelle) qui vise à élaborer, à diffuser et éventuellement à implanter l'utilisation de terminologies à l'interieur d'une société donnée.**

2.2. Définition : implantation terminologique

L'implantation terminologique est un terme utilisé depuis la fin des années 1980 pour désigner certaines études, dont le but consiste à évaluer l'aménagement terminologique. Depuis cette époque, plusieurs scientifiques francophones emploient ce terme, mais ceux qui en donnent une définition précise restent rares. Il semble que cette difficulté provient du caractère polysémique du terme d'*implantation*. Dans le domaine de l'aménagement linguistique francophone, ce mot est généralement utilisé

de manière polysémique, sans explication précise. Cette situation crée certaines confusions pour comprendre le concept de ce terme, et parfois, elle dissimule quelques aspects importants. Ainsi, il est préférable de préciser au préalable le concept d'*implantation* afin de clarifier la notion d'*implantation terminologique*.

Dans le domaine de l'aménagement linguistique francophone, il existe, *grosso modo*, quatre utilisations de ce terme : l'implantation du français, l'implantation sociolinguistique, l'implantation des néologismes et l'implantation terminologique[77].

Implantation du français

> « Le terme *implantation du français* se définissant d'abord comme l'**action** d'introduire et, si cette introduction est déjà faite, de faire se développer d'une façon durable l'usage du français dans les différents milieux de travail du Québec, mais également comme le **résultat** recherché, en l'occurrence la généralisation de l'utilisation effective du français, laquelle correspond en fait à une francisation réelle et durable »[78]. (Loubier 1993:65)

L'implantation du français est un concept particulièrement utilisé dans les études québécoises pour se référer à une démarche dont le but est de corriger une situation où une forte valeur socioéconomique a été attribuée à la langue anglaise au détriment de la langue française. Comme indiqué dans la définition de Loubier, ce terme est utilisé pour designer non seulement le processus par lequel la langue française est implantée dans les différents milieux de travail du Québec, mais aussi le résultat de ce processus.

Implantation sociolinguistique

Le concept d'*implantation sociolinguistique* se distingue de celui d'implantation du français de par sa portée plus générale et son point de vue particulier. En ce qui concerne la portée, il englobe un espace social donné et quant au point de vue, il précise la position sociolinguistique. Loubier définit l'implantation sociolinguistique comme suit :

[77] Selon la typologie généralement admise dans le domaine de l'aménagement linguistique, les deux premiers concepts, l'*implantation du français* et l'*implantation sociolinguistique*, se rapportent à l'aménagement du statut, du fait qu'ils réunissent des aspects généraux de la langue et qu'ils supposent différents statuts entre les langues. Les deux derniers concepts concernent plutôt l'aménagement du corpus, et plus particulièrement celui du lexique.
[78] Nous soulignons.

> « Processus sociolinguistique par lequel se constitue le système d'une langue (aménagement graphique, phonétique, lexical, terminologique, normatif, etc.), son effectif de locuteurs et son champ fonctionnel (fonctions, statuts, domaines et aires d'usage), permettant ainsi l'utilisation effective et durable de cette langue à l'intérieur d'un espace social donné ». (Loubier 2008:196)

Si nous admettons la définition de Loubier, et si nous l'appliquons à la situation francophone, il est convenable de considérer l'implantation sociolinguistique comme l'implantation sociologique du français.

Implantation des néologismes

Le concept d'*implantation des néologismes* est étudié dans le cadre de la terminologie, notamment dans les recherches sur les néologismes officiels. Hermans (1994) explique ainsi ce concept :

> « L'expression "implantation des néologismes" […] peut désigner d'une part, l'activité délibérée visant à implanter des mots ou des termes dans des habitudes langagières et, d'autre part, les processus par lesquels les nouveaux mots s'implantent ». (Hermans 1994:40)

D'après cette explication, le concept d'*implantation des néologismes* peut être divisé en deux catégories en raison de deux acceptions différentes du mot *implantation.* La première relève d'une caractéristique intentionnelle, la seconde, d'une caractéristique non intentionnelle.

Trois significations du terme d'*implantation*

Comme nous venons de l'étudier, le terme d'*implantation* est utilisé différemment selon le contexte. Si l'on synthétise ses trois utilisations, à savoir implantation du français, implantation sociolinguistique et implantation des néologismes, on peut savoir qu'il existe au moins trois sens distincts dans ce terme : (1) l'action d'implanter, (2) l'action de s'implanter et (3) le résultat de ces actions. Examinons-les respectivement.

(1) Implantation : action d'implanter

La première signification, l'action d'implanter, relève du verbe *implanter*. Selon le Petit Robert 2015, le verbe *implanter* signifie : « introduire et faire se développer d'une manière durable dans un nouveau milieu »[79]. Compte tenu de cette définition, le premier sens du terme d'*implantation* correspond à l'action d'introduire et de faire se développer. Cette signification présuppose une forme d'intention, car « il s'agit en effet non seulement d'introduire, mais de faire se développer »[80]. Nous appellerons dorénavant ce premier emploi d'implantation, *implantation planifiée*. Cette sorte d'implantation s'accompagne d'une volonté[81].

(2) Implantation : action de s'implanter

À côté de l'implantation planifiée, il est nécessaire de considérer l'existence d'une autre implantation, tenant son origine du verbe *s'implanter*, signifiant « se fixer, être fixé, introduit quelque part »[82]. Cette action non intentionnelle relève de la deuxième acception de l'implantation des néologismes d'Hermans. Bien que ce sens soit important pour comprendre le mécanisme de l'implantation terminologique, il a été longtemps ignoré dans ce domaine d'étude. Dans notre recherche, nous l'appellerons *implantation spontanée* tout en considérant son importance[83].

(3) Implantation : résultat de l'action d'implanter ou résultat de l'action de s'implanter

Si les deux premiers emplois renvoient à des actions ou des processus, celui-ci se réfère plutôt à un état. La plupart des utilisations du terme *implantation*, dans le domaine de l'aménagement linguistique, présupposent, explicitement ou implicitement, ce sens.

Compte tenu de ces trois sens du terme d'*implantation*, nous remarquons que les définitions des trois concepts, à savoir l'implantation du français, l'implantation sociolinguistique et l'implantation des néologismes, ne sont pas complètes, chacune

[79] Le Petit Robert 2015.
[80] Loubier 1993:66.
[81] Les trois utilisations que nous avons mentionnées, soit implantation du français, implantation sociolinguistique et implantation des néologismes, contiennent ce sens.
[82] Le Petit Robert 2015.
[83] Dans le sens extensif, ce concept peut comprendre la première signification d'implantation, à savoir l'action d'implanter. (voir la section 1.1. Changement linguistique)

mentionnant simplement une partie du concept d'*implantation*. La définition de l'implantation du français comprend les sens (1) implantation : action d'implanter et (3) implantation : résultat de l'action d'implanter ; la définition de l'implantation sociolinguistique contient uniquement le sens (1) implantation : action d'implanter ; la définition de l'implantation des néologismes comprend les sens (1) implantation : action d'implanter et (2) implantation : action de s'implanter.

Implantation terminologique

En considérant les trois significations du terme d'*implantation*, nous allons maintenant examiner quelques définitions des recherches précédentes sur l'implantation terminologique. Nous remarquons notamment ici les positions d'Auger (1986), de Loubier (1993), de Gambier (1994), de Depecker (1997) et de Quirion (2003).

Selon Auger (1986), l'implantation terminologique est une des six fonctions fondamentales de l'aménagement terminologique : la recherche, la normalisation, la diffusion, l'implantation, l'évaluation et le contrôle, ainsi que la mise à jour. Bien qu'il ne donne pas de définition précise de l'implantation terminologique, il est naturel de comprendre – si l'on considère le fait qu'il distingue l'étape de diffusion renvoyant à des processus d'implantation en tant qu'action – qu'il envisage l'implantation terminologique comme un résultat de l'action d'implanter. Pour Loubier (1993) et Gambier (1994), l'implantation terminologique relève aussi bien de l'action d'implanter que de son résultat. Selon Gambier (1994), le terme d'*implantation terminologique* renvoie premièrement à l'étape de l'aménagement du corpus où l'on cherche à diffuser une terminologie et, deuxièmement, au résultat de cette étape[84]. Loubier, quant à elle, utilise le terme d'*implantation terminologique* « pour désigner un volet plus précis de l'implantation du français, l'implantation de la terminologie »[85] dans le prolongement de l'implantation du français. Quirion (2003) a également donné une définition similaire dans sa thèse de doctorat, d'après les définitions de Gambier et Loubier :

> « […] il s'agit de l'installation, de l'établissement d'un terme (ou d'une terminologie) de façon durable dans l'usage ». (Quirion 2003:13)

[84] Cf. Quirion 2003:13.
[85] Loubier 1993:65.

À la différence de ces quatre chercheurs, Depecker (1997) exprime une position plus "aménagiste", tout en admettant les deux sens du terme d'*implantation* :

> « […] l'implantation terminologique recouvre au moins deux sens : l'aide à l'installation de nouveaux termes dans l'usage, et l'expertise de leur installation réelle […] ». (Depecker 1997:VII)

Ainsi, Depecker accorde de l'importance aux techniques d'intervention et d'évaluation accompagnant l'implantation terminologique. Cela suppose que l'on puisse intervenir sur l'implantation terminologique à souhait en considérant les différents facteurs qui l'influencent.

Les positions de ces cinq chercheurs relèvent non seulement de l'action d'implanter, à savoir l'implantation planifiée, mais aussi du résultat de cette action. Toutefois, il n'existe aucune mention de l'implantation spontanée. Bien que le concept d'*implantation terminologique* soit utilisé notamment dans les recherches sur l'aménagement terminologique, il doit être compris, par nature, dans l'ensemble de la notion d'*implantation*. Considérant les qualités et les défauts de ces définitions de l'implantation terminologique, nous proposons ainsi une nouvelle définition du terme :

> ***L'implantation terminologique*** **recouvre**
> **1) les processus planifiés ou/et spontanés par lesquels un terme est employé effectivement et durablement dans les habitudes langagières des locuteurs**
> **2) le résultat de ce processus**

Retenons trois points importants de cette définition. Le premier point que nous remarquons concerne l'ambiguïté du terme d'*implantation terminologique*, due à deux acceptions distinctes. D'après sa première acception, c'est-à-dire les processus par lesquels un terme est employé effectivement et durablement dans les habitudes langagières des locuteurs, l'implantation terminologique est une action, et non un état fixé. Afin de nous référer spécifiquement à l'action, nous utiliserons le terme de

processus d'implantation terminologique, tout en distinguant l'implantation terminologique en tant que résultat. Celui-ci suppose plusieurs processus dynamiques et nous pouvons distinguer deux sortes d'implantation : l'implantation terminologique planifiée et l'implantation terminologique spontanée, selon la caractéristique du processus. En ce qui concerne la seconde acception, c'est-à-dire, le résultat du processus d'implantation terminologique, nous l'appellerons *implantation terminologique* (au sens restreint), comparée à l'implantation terminologique (au sens large) qui comprend aussi bien les processus que le résultat. Au sens restreint, l'implantation terminologique peut être divisée en trois catégories selon le degré d'implantation : l'implantation terminologique réussie, l'implantation terminologique en cours et l'implantation terminologique ayant échoué[86]. La figure 16 montre les deux acceptions du terme d'*implantation terminologique* et leurs catégories.

[Figure 16] Deux acceptions de l'implantation terminologique et leurs catégories

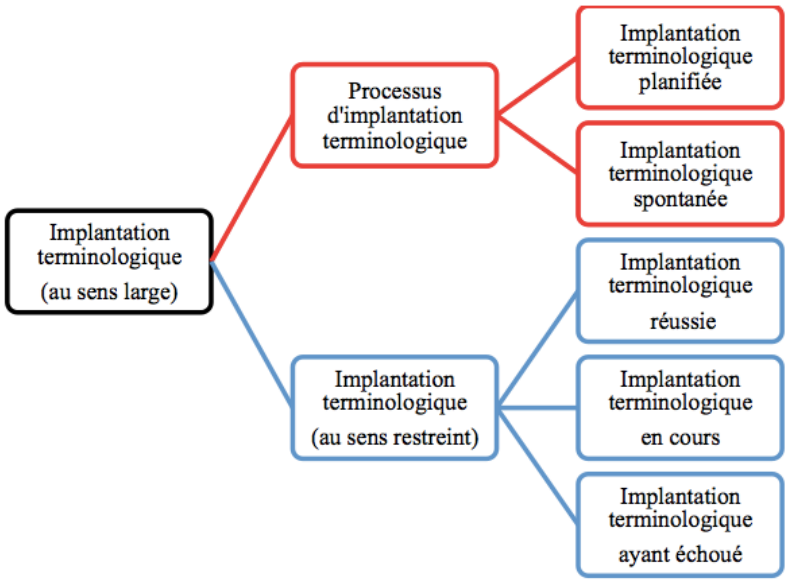

Le deuxième point a trait à la modalité et à la portée de l'implantation terminologique. Concernant la modalité de l'implantation, dire d'un terme qu'il est implanté signifie non seulement qu'il est employé réellement parmi les locuteurs, mais aussi qu'il est utilisé depuis un certain temps[87]. Par conséquent, afin d'examiner

[86] Ce degré d'implantation peut être déterminé par la mesure de l'implantation terminologique, c'est-à-dire la terminométrie. Nous reviendrons plus loin sur ce sujet.
[87] D'après la première acception de la définition du terme d'*implantation terminologique*, deux éléments sont indispensables pour déterminer ce concept : l'utilisation effective et l'utilisation durable.

l'implantation terminologique d'un terme, il faut un corpus très sélectif, capable de montrer correctement les usages langagiers des locuteurs, ainsi qu'une analyse synchronique et/ou diachronique pour vérifier la durabilité de son utilisation. En ce qui concerne la portée de l'implantation, pour suivre et examiner celle d'un terme, il faut en préciser les limites. Elle peut être soit restreinte, comme dans le milieu de travail, soit étendue, comme dans toute la communauté linguistique.

Le troisième point relève des caractéristiques du terme. Le « terme » dont il est question dans cette définition peut être de différentes natures : il peut s'agir non seulement des termes dont l'utilisation est favorisée par l'activité intentionnelle (termes officiels), mais aussi des termes dont l'utilisation n'est pas favorisée (termes non officiels). Comme les premiers sont traités dans la plupart des recherches sur l'aménagement terminologique, il nous faut élargir la définition existante afin d'élucider le mécanisme général de l'implantation terminologique. Quirion (2003) mentionne également que tous les termes peuvent faire l'objet d'une étude sur leur implantation terminologique, indépendamment de leurs origines :

> « […] Les termes de toutes origines peuvent faire l'objet d'une implantation terminologique : ceux provenant d'organisations à vocation linguistique mandatées par des États (OLF au Québec, commissions ministérielles de terminologie en France, par exemple) ; ceux découlant de travaux terminologiques divers menés dans de multiples organisations (entreprises, associations, groupes d'intérêt, etc.) ; ceux qui sont issus d'initiatives particulières ; ceux qui sont ou non le fruit d'une volonté affirmée d'aménager la langue, etc ». (Quirion 2003:13)

2.3. Processus d'implantation terminologique

Dans cette section, nous proposons une réflexion sur un des aspects de l'implantation, à savoir le processus d'implantation terminologique, en analysant le concept de *diffusion*, ainsi que chaque étape de son processus.

2.3.1. Diffusion planifiée et diffusion spontanée

Afin de préciser le concept d'*implantation terminologique*, il est nécessaire d'examiner celui de *diffusion*, car l'on peut considérer le processus d'implantation terminologique en tant que processus de diffusion. Comme nous l'avons mentionné dans la section précédente, on peut distinguer deux types d'implantation, c'est-à-dire l'implantation terminologique planifiée et l'implantation terminologique spontanée,

selon les caractéristiques de leurs processus respectifs. Cette distinction résulte en réalité de deux aspects de la diffusion : l'aspect intentionnel et l'aspect non intentionnel. Afin de les désigner, la terminologie est utilisée différemment par les chercheurs dans les travaux d'aménagement linguistique. Certains les différencient par des appellations différentes, soit par les termes de *diffusion* et de *propagation* (Hermans 1994), soit par les mots *diffusion* et *dissemination* (notamment dans les recherches américaines avec Rogers 1983, entre autres). D'autres ne les distinguent pas clairement, utilisant le terme de *diffusion* en toute occasion, sans aucune précision. À notre avis, ces utilisations divergentes et uniformisées peuvent provoquer certaines confusions pour notre étude, car la distinction entre les termes *diffusion*, *propagation* et *dissémination* est ambiguë. Examinons la position d'Hermans (1994) qui a retenu cette distinction. En analysant l'implantation terminologique, il définit le terme de *diffusion* comme l'« ensemble des activités qui ont [pour] objectif de porter un mot ou un terme à l'attention d'un public-cible ou, dans un sens plus large, de promouvoir activement l'utilisation d'un mot ou d'un terme »[88], et le terme de *propagation* comme les « processus par lesquels un mot ou un terme se dissémine » ou bien « une action du mot, qui s'effectue à l'insu des locuteurs et indépendamment de leurs intentions »[89]. Nous acceptons cette distinction, mais pas l'appellation *propagation*, car, comme pour *diffusion*, ce mot comporte également les deux significations venant du verbe *propager*[90]. En ce qui concerne l'appellation *dissémination*, reprise telle quelle de l'anglais *dissemination*, elle est également inappropriée en raison de sa signification différente en anglais et en français. Ce manque de précision nous incite à retenir une nouvelle terminologie dans le domaine de l'aménagement linguistique : la diffusion planifiée et la diffusion spontanée. Comme les deux termes le suggèrent, la première dénote une démarche intentionnelle et la seconde un phénomène involontaire.

Depuis longtemps, les recherches sur l'implantation terminologique se focalisent principalement sur la diffusion planifiée. Les soi-disant "aménagistes" s'intéressent uniquement aux techniques qui favorisent la diffusion planifiée dans le

[88] Hermans 1994:40.
[89] *Ibid*.
[90] Selon Le Petit Robert 2015, ce verbe peut être utilisé non seulement au sens de « répandre, faire accepter, faire connaître à de nombreuses personnes, en de nombreux endroits », mais aussi au sens de « se répandre » à la forme pronominale. Donc, d'après ces définitions, le terme de propagation comprend aussi bien l'action intentionnelle que l'action non intentionnelle.

but d'implanter le terme officiel dans les habitudes langagières des locuteurs. Mais, si l'on veut connaître les mécanismes de l'implantation terminologique, il est indispensable de comprendre les deux types de diffusion, car il est impossible de séparer ces deux concepts dans la pratique langagière. Lorsqu'on envisage l'utilisation d'un terme, il est naturel de penser qu'elle est influencée aussi bien par la diffusion planifiée que par la diffusion spontanée.

2.3.2. Différents processus d'implantation terminologique

La clarification des étapes du processus d'implantation terminologique peut faire émerger de nouvelles réflexions sur les facteurs d'implantation terminologique. Puisque c'est le processus par lequel divers facteurs, susceptibles d'influencer la réussite ou l'échec de l'implantation terminologique d'un terme, interagissent, l'analyse de ces étapes aide à repérer ces facteurs.

Parmi les chercheurs qui étudient ce processus, nous nous pencherons sur deux positions, celle des linguistes variationnistes américains et celle de Martin et Loubier (1993). Dans les faits, les deux positions ne se focalisent pas sur la même problématique, la première position étant traitée par la théorie du changement linguistique, basée sur le changement phonétique, et la seconde se concentrant sur le changement linguistique planifié, à savoir l'aménagement linguistique. Malgré tout, comme toutes leurs recherches appartiennent à l'étude du changement linguistique au sens large, l'analyse de ces deux positions est utile pour une compréhension approfondie de l'implantation terminologique.

Processus de changement linguistique

Dans la théorie du changement linguistique des linguistes variationnistes, chaque étape du processus est ainsi définie : « un locuteur introduit dans son parler une forme […]. La nouvelle forme se diffuse chez d'autres locuteurs et son emploi acquiert éventuellement une signification sociale. Le changement est constaté lorsque la règle cesse d'être variable et qu'une restructuration des règles catégoriques s'est opérée »[91]. Si nous résumons ce processus en trois étapes, figurent, tout d'abord, l'introduction d'une forme, ensuite sa diffusion et, enfin, le changement. Cette

[91] Moreau (éd.) 1997:65.

analyse, focalisée sur le changement d'un point de vue sociolinguistique, nous montre le processus du changement linguistique d'une manière brève et générale. Même si cette analyse comprend des points principaux pour notre étude du processus d'implantation terminologique, des étapes psychologiques, qui pourraient expliquer le mécanisme du comportement linguistique d'un locuteur, n'apparaissent pas.

Processus de changement linguistique planifié

Analysons désormais la position d'André Martin sur le processus de changement linguistique planifié. Après avoir examiné et modifié la théorie de la diffusion des innovations de Rogers (1983), Martin a proposé le processus d'aménagement terminologique. Selon lui, ce processus comprend les cinq étapes suivantes : la connaissance, la persuasion, la décision, l'implantation et la confirmation. Voici l'explication de chaque phase :

> « **La connaissance**. La connaissance intervient quand un individu (ou d'autres instances décisionnelles) est exposé à l'existence d'une innovation et qu'il acquiert des renseignements à propos de son fonctionnement ou de son usage.
> **La persuasion**. À cette étape, l'individu se forme une attitude favorable ou défavorable à l'égard de cette innovation.
> **La décision**. L'individu entreprend des activités qui le conduisent à adopter ou à rejeter cette innovation.
> **L'implantation.** L'implantation survient quand l'individu fait usage de cette innvoation.
> **La confirmation**. Il y a confirmation quand un individu cherche un renforcement par rapport à la décision qu'il a déjà prise. À ce stade, des messages conflictuels quant à l'innovation peuvent renverser la décision prise. » (Martin et Loubier 1993:34)

Cette recherche de Martin a suscité une nouvelle réflexion chez Loubier. Dans une étude sur l'implantation terminologique, cette auteure a appliqué le modèle de Martin à l'étude de l'implantation du français. Son modèle comprend une phase de plus par rapport au modèle de Martin et quelques appellations ont été modifiées. Le modèle de Loubier contient les six étapes suivantes : 1) la préparation et le conditionnement préalable ; 2) la connaissance ; 3) la persuasion ; 4) la décision ; 5) les mesures d'implantation dans les milieux visés ; 6) la confirmation.

Même si les modèles de Martin et de Loubier marquent leur nouveauté et leur originalité, à nos yeux, ces modèles ne sont pas suffisants pour révéler le processus de l'implantation terminologique. En premier lieu, le travail de Martin, emprunté au processus d'innovation-décision de Rogers, n'a pas été suffisamment élaboré lorsqu'il a transposé des réflexions de Rogers au domaine de l'aménagement linguistique. Bien qu'il ait réfléchi aux contenus de chaque étape en changeant d'objet d'étude, passant d'un objet innovant à un nouveau terme, une question reste à résoudre : les sujets (ou les acteurs) de chaque étape ne sont pas précisés. Or, par exemple, les sujets de l'étape de la connaissance et ceux de l'étape de l'implantation ne sont pas identiques, ce qu'il aurait fallu dire explicitement. Cela signifie que la réflexion de Martin n'est pas effectuée dans la même ligne. Concernant le travail de Loubier dans un second temps, il est plus cohérent que celui de Martin, mais, comme il est uniquement concentré sur le changement linguistique planifié, quelques processus concernant le changement linguistique spontané ont été négligés.

Après avoir examiné ces modèles de processus de changement linguistique, nous aboutissons à la conclusion qu'il est nécessaire d'établir un nouveau modèle du processus d'implantation terminologique.

Processus d'implantation terminologique

Selon Martin (1993), on peut distinguer trois sortes de décisions concernant le processus du changement linguistique planifié :

> « Il y a 1) les décisions libres prises par les individus indépendamment des autres membres du système social ; 2) les décisions dites collectives qui sont prises par un groupe d'individus dans un système donné selon le mode consensuel ; et il y a enfin 3) les décisions dites d'autorité qui sont imposées à des individus par une personne qui jouit d'un statut d'autorité ». (Martin et Loubier 1993:33)

Inspirée par cette distinction, nous proposons trois processus différents d'implantation terminologique dont le critère de classification est le sujet de la décision : processus d'implantation terminologique du point de vue du locuteur individuel, du point de vue du locuteur collectif et de l'autorité.

Processus d'implantation terminologique du point de vue du locuteur individuel

Pour le locuteur individuel, le processus d'implantation terminologique comprend quatre étapes : (1) la connaissance, (2) l'attitude, (3) la décision et (4) le comportement. La figure suivante donne à voir ces quatre étapes.

[Figure 17] Processus d'implantation terminologique du point de vue du locuteur individuel

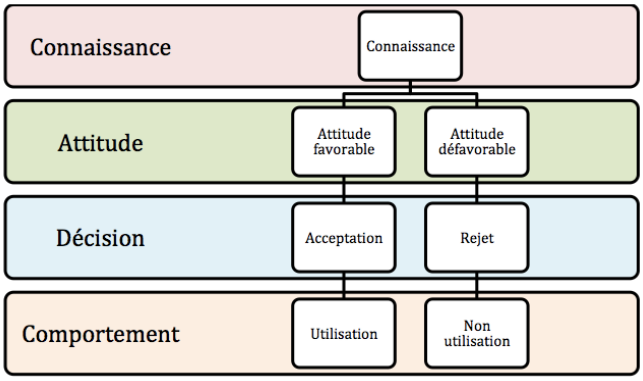

Ce processus relève des étapes psychologiques qui expliquent le mécanisme du comportement linguistique d'un locuteur. En suivant ces étapes, (1) chaque individu connaît un terme, (2) il a une attitude soit favorable, soit défavorable, sur ce terme, (3) il décide de l'accepter ou de le rejeter, et (4) cette décision influence le comportement linguistique de chaque locuteur. Ce processus n'est pas identique chez tous les locuteurs ; selon les cas, quelques étapes peuvent être omises. En outre, selon la catégorie des locuteurs, si on les catégorise, par exemple comme innovateurs, adopteurs hâtifs ou simples locuteurs, le temps requis peut être différent.

Processus d'implantation terminologique du point de vue du locuteur collectif

Le processus d'implantation terminologique comprend trois étapes pour le locuteur collectif[92]. Nous le représentons à travers la figure suivante.

[92] Le *locuteur collectif* signifie un ensemble d'individus dans une société donnée. Selon Marcellesi et Gardin, ce concept est considéré « en tant qu'unités collectives réelles mais partielles, fondées sur une activité linguistique commune, et impliquées dans un processus historique » (Marcellesi et Gardin 1974:17).

[Figure 18] Processus d'implantation terminologique du point de vue du locuteur collectif

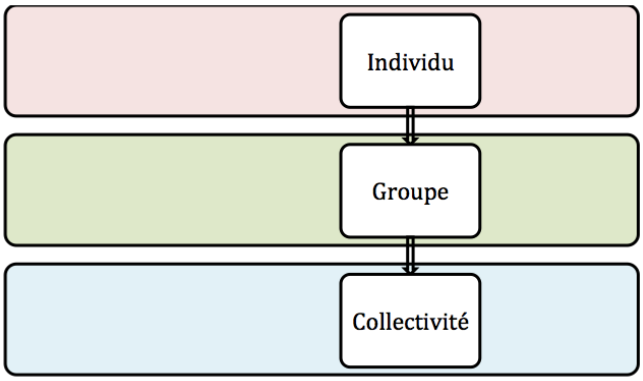

Ce processus relève du concept de *diffusion*. D'après ces étapes, (1) un terme est utilisé par un individu. (2) Cette utilisation est étendue à certains groupes. (3) Ce terme est employé par tous les membres de la collectivité et dans tous les cas pour désigner le concept correspondant. Si l'on relie chaque étape de ce processus à la catégorie de l'implantation terminologique au sens restreint, les deux premières étapes appartiennent à l'implantation en cours et la troisième concorde avec l'implantation terminologique réussie. Plus particulièrement, aux première et deuxième étapes, où l'on peut repérer quelques variations intra-individuelles, l'on peut aussi trouver des indices d'existence des facteurs d'implantation terminologique.

Processus d'implantation terminologique du point de vue de l'autorité

Comme nous l'avons mentionné plus haut, Auger (1986) identifie six étapes fondamentales de l'aménagement terminologique : la recherche, la normalisation, la diffusion, l'implantation, l'évaluation et le contrôle, ainsi que la mise à jour. Parmi ces étapes, si l'on ne considère que le processus d'implantation terminologique, la normalisation, la diffusion et l'implantation peuvent être concernées. Dans les faits, à nos yeux, la distinction d'appellation entre la diffusion et l'implantation n'est pas évidente, car le concept d'implantation terminologique comprend aussi bien le processus que le résultat. Dans cette perspective, le processus d'implantation terminologique comprend deux étapes, la normalisation et l'implantation. La figure ci-dessous l'indique :

[Figure 19] Processus d'implantation terminologique du point de vue de l'autorité

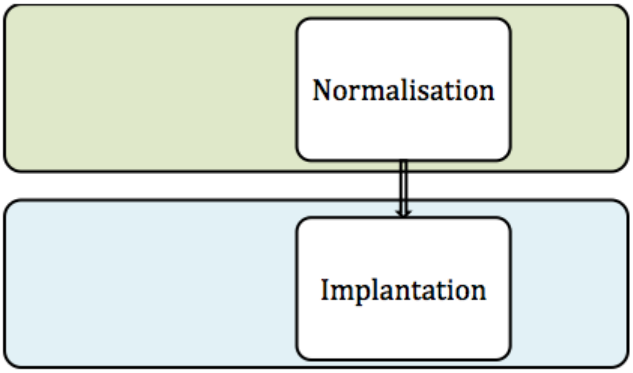

Pour les "aménagistes", les étapes de la normalisation et de l'implantation sont indispensables pour la réussite de l'aménagement terminologique. L'étape de la normalisation est une étape où des termes sont qualifiés en tant que termes officiels d'après la norme prescriptive soutenue par l'autorité. Dans cette étape, des facteurs linguistiques entrent en jeu. L'étape d'implantation, quant à elle, est un moment crucial pour l'implantation réussie des termes officiels. Elle concerne plusieurs facteurs linguistiques et sociolinguistiques et leurs interactions. Auger insiste sur l'importance de cette étape :

> « […] l'implantation terminologique constitue la pièce maîtresse de l'aménagement terminologique, elle comprend des techniques d'intervention permettant le difficile passage de la connaissance passive d'une terminologie à son implantation dans l'usage linguistique quotidien d'un groupe-cible. Ces techniques d'intervention relèvent d'une approche sociolinguistique permettant d'identifier les conditions d'acceptabilité d'une terminologie dans un groupe en analysant les différents facteurs de résistance qui s'affirment dans la mise en œuvre du changement linguistique planifié ». (Auger 1986:51-52)

Nous venons d'examiner les trois différents processus classifiés par l'acteur. À chaque étape, plusieurs facteurs peuvent entrer en jeu. Ceux-ci sont tantôt linguistiques, tantôt psychologiques, ou sociopolitiques selon les caractéristiques des étapes qu'ils concernent.

2.4. Implantation terminologique au sens restreint

Dans cette section, nous tentons d'approfondir le concept d'*implantation terminologique au sens restreint*, en analysant la terminométrie, étude sur la mesure de l'implantation terminologique et le degré d'implantation terminologique.

2.4.1. Mesure de l'implantation terminologique : terminométrie

Afin d'étudier l'implantation terminologique, une méthode de mesure de l'implantation d'un terme doit être établie. Cette nécessité est apparue dans les années 1980 où des études sur l'implantation des terminologies officielles sont menées[93].

Dans les pays francophones, le groupe de Rouen et les aménagistes québécois se sont intéressés à cette problématique. En France, les recherches effectuées par un appel d'offres, lancé en 1992 par la Délégation générale à la langue française, dans le but d'évaluer l'implantation des termes officiels, sont considérables. Cinq études issues de différents domaines, entreprises par des scientifiques universitaires, sans instruction précise de la part du gouvernement, nous ont montré les possibilités des diverses méthodologies de la mesure des termes. Au Québec, les travaux sur l'implantation terminologique se sont avérés encore plus florissants : Martin et Loubier (1993), Loubier (1993), Martin (1998), Auger (1999), Quirion (2000), etc. Parmi ceux-ci, quelques-uns méritent d'être mentionnés, comme les travaux des terminologues québécois Martin (1998), qui a travaillé sur les termes tirés du domaine de l'éducation, et Auger (1999), qui a étudié l'implantation des officialismes[94] halieutiques au Québec. Plus particulièrement, Auger (1999) a introduit le concept de *terminométrie* pour se référer à la mesure de l'implantation terminologique.

Le concept de *mesure de l'implantation terminologique* n'avait pas été clairement défini dans la plupart de ces recherches. Selon les chercheurs, plusieurs modes et plusieurs termes ont été utilisés dans le but de mesurer l'implantation terminologique : le pourcentage d'occurrences (Martin 1998), l'indice d'utilisation, d'hésitation, de rejet et de substitution (Fossat et Rouges-Martinez 1997), le nombre d'occurrences (Gouadec 1997), entre autres. Dans ces circonstances, afin d'établir un

[93] Cf. Gaudin 2003:182.
[94] L'*officialisme* signifie un terme officiel.

protocole de cette mesure, aussi bien scientifique qu'universel, Quirion a esquissé quelques réflexions en posant certaines questions :

> « S'agit-il de calculer l'utilisation absolue d'un terme, c'est-à-dire le nombre total d'occurrences de cette unité terminologique dans un corpus donné ? La mesure doit-elle se faire en comparant la fréquence d'emploi d'un terme donné avec celle des autres termes figurant la même notion ? Doit-on établir le degré d'implantation de tous les termes d'une nomenclature ou seulement d'une partie de celle-ci ? Cette mesure devrait-elle se prendre à l'oral ou à l'écrit ? S'agirait-il davantage de déterminer la connaissance par un ensemble de locuteurs de la terminologie à l'étude ? Distinction devrait alors être faite entre *utilisations*, qui suppose une intégration active d'une forme, et *connaissance* qui entraîne la compréhension sans produire l'emploi »[95]. (Quirion 2000:28)

Sa réflexion comprend plusieurs thèmes comme la distinction de la fréquence absolue et relative, la délimitation du corpus terminologique et du corpus textuel, la composition des corpus, la distinction entre utilisation réelle et simple connaissance, etc. En considérant ces questions, Quirion a proposé un protocole : la *terminométrie*.

La terminométrie est une « recherche qui vise à mesurer, pour une notion ou un ensemble de notions données, l'implantation de tous les termes les désignant. Elle est généralement menée sur un ensemble notionnel homogène »[96]. Afin de mesurer le degré d'implantation d'un terme, il faut tout d'abord un groupe de termes qui désignent le même concept, autrement dit une variable. Ensuite, il convient d'évaluer la fréquence relative[97] parmi ces termes pour connaître la proportion d'utilisation de l'un d'eux[98]. De ce point de vue, Quirion introduit la notion de *coefficient d'implantation*, qui est la :

> « proportion d'utilisation d'un terme pour désigner une notion. Le coefficient d'implantation, calculé à partir d'un corpus, chiffre le degré d'implantation d'un terme désignant une notion. Deux valeurs sont divisées pour le calcul du coefficient : *a*. le nombre de fois où un terme est utilisé pour désigner une notion, divisé par *b*. le nombre de fois où cette notion est utilisée. Par

[95] L'auteur souligne.
[96] Quirion 2000:260.
[97] Selon Quirion, la mesure de la *fréquence relative* est une « mesure de l'utilisation d'un terme obtenue en calculant le nombre d'occurrences de ce terme dans un corpus par rapport au nombre d'occurrences de la notion désignée. La fréquence relative d'un terme s'exprime par un coefficient d'implantation » (Quirion 2000:261).
[98] Il est à noter que, lorsqu'on mesure le degré d'implantation, la comparaison de la fréquence absolue de ces termes importe peu, car ce chiffre ne nous procure que de simples données numériques.

exemple, un terme utilisé deux fois pour désigner une notion utilisée dix fois dans un corpus aura un coefficient d'implantation de 2 divisé par 10, c'est-à-dire de 0,2 ». (Quirion 2000:259)

Ce coefficient d'implantation est un critère qui catégorise l'implantation des termes. En considérant qu'« un terme » et « une notion », dans la citation ci-dessus, correspondent respectivement à une variante et une variable, nous proposons le calcul du coefficient d'implantation modifié :

[Formule 1] Calcul du coefficient d'implantation (repris de Quirion 2014:288 et modifié)

$$\text{Coefficient d'implantation d'une variante} = \frac{\text{Nombre d'occurrences d'une variante}}{\text{Nombre d'occurrences d'une variable}}$$

2.4.2. Typologies des implantations terminologiques

Les critères par lesquels le succès ou l'échec de l'implantation d'un terme sont jugés sont naturellement ambigus. Certains chercheurs ont éprouvé des difficultés à déterminer une implantation réussie. Entre autres, Depecker a évoqué ce problème dans sa thèse de doctorat :

> « […] il est difficile de juger du succès ou de l'échec d'un terme ou d'une terminologie, en général, et en particulier dans des situations de concurrence entre termes de langues différentes comme dans le cas des travaux des commissions ministérielles de terminologie ». (Depecker 1994:411)

Trois ans plus tard, dans l'introduction de *La mesure des mots*, il a réaffirmé ses propos :

> « […] il est extrêmement difficile de juger de l'implantation d'un terme, car on ne sait déterminer exactement à partir de quand, de quel seuil, et de quels critères il peut être considéré comme implanté ou non ». (Depecker 1997:xvii)

Malgré cette difficulté, plusieurs scientifiques ont abordé ce sujet, chacun à sa manière. Leurs travaux englobent deux approches : la classification des termes et celle des degrés. Étudions tout d'abord la première approche, focalisée sur le terme. Parmi plusieurs travaux, nous remarquons ceux de cinq groupes de chercheurs : Depecker

(1997), Gouadec (1997), Thoiron, Iwaz et Zaouche (1997), Martin (1998) et Quirion et Lanthier (2006). Nous représentons leurs classifications dans le tableau 3 :

[Tableau 3] Classification des termes dans les recherches existantes

Depecker (1997)	Gouadec (1997)	Thoiron, Iwaz et Zaouche (1997)	Martin (1998)	Quirion et Lanthier (2006)
(1) termes implantés ou en bonne voie d'implantation (2) termes en équilibre entre leur forme française et leur équivalent anglais (3) termes non implantés	(1) termes fortement implantés (2) termes moyennement implantés (3) termes faiblement implantés.	(1) termes bien implantés (2) termes mal implantés (3) termes connus mais non employés (4) termes peu connus mais employés assez fréquemment	(1) termes en situation de concurrence terminologique (2) termes en voie d'implantation (3) termes implantés	(1) termes entièrement implantés (2) termes non implantés du tout

Parmi ces cinq recherches, les trois premières ne distinguent pas précisément la fréquence relative de la fréquence absolue et ne donnent pas non plus les seuils exacts de chaque catégorie, bien que Gouadec (1997), ainsi que Thoiron, Iwaz et Zaouche (1997), effectuent une analyse numérique. En revanche, les deux dernières recherches, de Martin (1998) comme de Quirion et Lanthier (2006), donnent une réflexion plus approfondie. Selon Martin (1998), chaque catégorie est distinguée par le pourcentage d'occurrences. Les termes ayant un pourcentage d'occurrences de moins de 50 % sont considérés comme étant en situation de concurrence terminologique ; les termes dont le pourcentage est de plus de 50 %, comme étant en voie d'implantation. Au-delà de 80 %, ils sont considérés comme étant implantés. Quirion et Lanthier (2006), de leur côté, se focalisent plus particulièrement sur deux types de termes : les termes dont le coefficient est de 1 les termes dont le coefficient est de 0.

Examinons maintenant la deuxième approche, focalisée sur le degré. Nous remarquons ici trois classifications du degré d'implantation terminologique : Fossat et Rouges-Martinez (1997), Montané March (2012) et Montané March et Cabré Castellvi (2013).

[Tableau 4] Classification des degrés d'implantation dans les recherches existantes

Fossat et Rouges-Martinez (1997)	Montané March (2012)	Montané March et Cabré Castellvi (2013)
(1) fort indice d'utilisation (2) indice d'utilisation intermédiaire (3) faible indice d'utilisation	(1) degré d'implantation haut (2) degré d'implantation moyen (3) degré d'implantation bas	(1) degré 5 (maximal) (2) degré 4 (élevé) (3) degré 3 (intermédiaire) (4) degré 2 (bas) (5) degré 1 (minimal) (6) degré 0 (nul)

Fossat et Rouges-Martinez (1997) classifie le degré d'implantation en trois groupes, sans coefficient précis. Montané March (2012), quant à elle, propose trois groupes d'implantation d'après le coefficient d'implantation : (1) degré d'implantation haut (le coefficient se situe entre 1 et 0,75), (2) degré d'implantation moyen (le coefficient se situe entre 0,75 et 0,25) et (3) degré d'implantation bas (le coefficient se situe entre 0,25 et 0). Elle ajoute ensuite deux catégories dont le coefficient est respectivement de 1 et 0. La figure ci-dessous illustre cette classification :

[Figure 20] Degré d'implantation conformément au coefficient d'implantation (Montané March 2012:157)

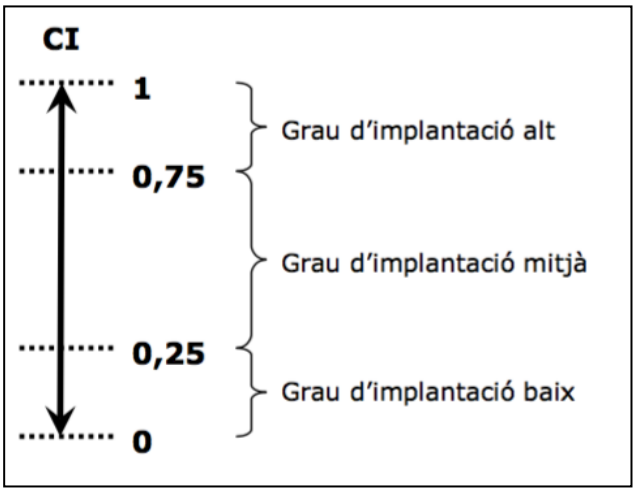

Il existe une recherche particulière dans laquelle le degré d'implantation est réparti selon l'existence des variantes dénominatives. Montané March et Cabré

Castellvi (2013)[99], inspirés par la classification des variantes dénominatives de Freixa (2002), proposent une échelle d'implantation terminologique comprenant six degrés :

> « Le degré 5 (maximal) correspond à l'usage du terme normalisé et des autres variantes normalisées. Ainsi, les variantes réduites, utilisées fréquemment en contexte, sont étiquetées avec le degré maximal ; le degré 4 (élevé) correspond à l'usage du synonyme complémentaire et de sa variante réduite ; le degré 3 (intermédiaire) correspond à l'usage d'une variante étendue, orthographique, morphosyntaxique ou lexicale (de l'extension ou de la base) du terme normalisé ou du synonyme normalisé ; le degré 2 (bas) correspond à l'usage de ces mêmes variantes, mais du synonyme complémentaire normalisé ; le degré 1 (minimal) correspond à l'usage d'une variante lexicale catalane ou d'une variante lexicale empruntée ; le degré 0 (nul) correspond à l'usage de la forme rejetée par le Consell Supervisor ». (Montané March et Cabré Castellvi 2013:36)

Comme nous venons de l'examiner, chacune des recherches propose une classification différente selon son besoin. Afin d'en retenir une pour notre étude, nous nous concentrons sur les trois points suivants : la classification, les catégories, ainsi que les critères qui les divisent.

Le premier point relève de la classification. Les recherches précédentes nous montrent qu'il existe deux possibilités de classification relative au degré d'implantation terminologique : la classification des termes et celle des degrés. Ces deux approches résultent de points de vue différents sur le même thème de l'implantation terminologique, le premier point de vue se focalisant sur le terme et le second sur le degré. À notre avis, chaque classification vaut d'être maintenue, car elles sont susceptibles d'être utilisées selon le contexte. À côté des deux premiers points de vue, il en existe un troisième qui se focalise sur l'implantation terminologique au sens restreint. Afin de clarifier ces trois classifications et de montrer explicitement leurs caractéristiques, nous les nommerons respectivement la *typologie des termes*, la *typologie des degrés d'implantation* et la *typologie des implantations terminologiques au sens restreint*.

[99] Comme leur travail se focalise sur l'aménagement terminologique de la Catalogne, ils accordent de l'importance aux termes officiels.

Le deuxième point relève des catégories de chaque classification. Examinons tout d'abord la *typologie des termes*. Dans les faits, les termes peuvent être classifiés en plusieurs catégories selon le critère retenu. Lorsque nous prenons en compte les critères retenus dans les recherches de Depecker (1997), de Martin (1998) et de Quirion et Lanthier (2006), il nous semble préférable d'en retenir une répartition des termes en trois groupes : (1) les termes implantés, (2) les termes en voie d'implantation et (3) les termes non implantés. Ensuite, pour ce qui concerne la *typologie des degrés d'implantation*, nous admettons la classification de Montané March et Cabré Castellvi (2013), qui comprend six degrés d'implantation : degré 5 (maximal), degré 4 (élevé), degré 3 (intermédiaire), degré 2 (bas), degré 1 (minimal) et degré 0 (nul). Précisons ici que nous leur empruntons uniquement les appellations, et non pas la classification, répartie selon l'existence des variantes dénominatives, car la manière dont le degré d'implantation est catégorisé par l'existence des variantes et notre manière de classifier selon le coefficient d'implantation ne sont pas compatibles l'une avec l'autre.

Les deux premiers points concernant la classification et ses catégories nous permettent de nous demander comment diviser les catégories, plus particulièrement en relation avec le coefficient d'implantation. Cette question rejoint naturellement le troisième et dernier point sur les critères qui divisent chaque catégorie.

En réalité, quand le coefficient est de 1 ou de 0, le critère n'est pas nécessaire, car ces cas correspondent chacun à une catégorie dans les trois typologies. Comme représenté dans le tableau ci-dessous, les catégories de termes implantés (selon la typologie des termes), d'implantation réussie (selon la typologie d'implantations terminologiques) et de degré 5 (selon la typologie des degrés d'implantation) correspondent à la situation où le coefficient est de 1, alors que les catégories de termes non implantés (selon la typologie des termes), d'implantation ayant échoué (selon la typologie d'implantations terminologiques) et de degré 0 (selon la typologie des degrés d'implantation) correspondent à la situation où le coefficient est de 0.

[Tableau 5] Trois typologies conformément au coefficient d'implantation 1

Coefficient d'implantation	Typologie des termes	Typologie d'implantations terminologiques au sens restreint	Typologie des degrés d'implantation
1	Termes implantés	Implantation réussie	Degré 5 (maximal)
0	Termes non implantés	Implantation ayant échoué	Degré 0 (nul)

En revanche, lorsque le coefficient d'implantation se situe entre 0,01 et 0,99, cette situation provoque des problèmes, car plusieurs catégories, notamment de la typologie des degrés d'implantation, sont concernées par cette partie. La question qui se pose ici est donc celle de savoir avec quel critère nous devons classer ces catégories. Jusqu'à présent, la plupart des recherches veillent à établir un critère absolu pour mesurer le degré d'implantation terminologique, chacune avec un critère différent ; Montané March (2012) retient un critère où les seuils du coefficient d'implantation sont 0,25 et 0,75, tandis que Martin (1998) retient un critère où les seuils sont de 0,5 et de 0,8, etc. Malgré les efforts effectués pour établir un critère unique, aucun consensus n'est établi.

Selon nous, évaluer tous les termes avec un seul critère est impossible. Prenons un exemple. Nous supposons les deux situations suivantes : (1) deux variantes sont employées pour désigner une notion, leurs coefficients d'implantation étant respectivement de 0,4 et 0,6 et (2) quatre variantes sont employées pour une notion et leurs coefficients sont 0,15, 0,2, 0,25 et 0,4. Dans ces deux situations, ce que le coefficient 0,4 signifie est différent. Alors que dans la première situation, le terme dont le coefficient est 0,4 est un terme moins implanté par rapport à l'autre terme dont le coefficient est 0,6, dans la deuxième situation le terme dont le coefficient est 0,4 est le terme le plus utilisé parmi les quatre. Selon le critère absolu de Montané March, ces deux termes dont le coefficient est 0,4 appartiennent au degré d'implantation moyen. Cette mesure est insuffisante à notre avis. Comme la fréquence absolue ne nous procure que de simples données numériques dans le calcul du coefficient d'implantation, le critère absolu n'est qu'un simple critère superficiel de la mesure d'implantation terminologique. Selon cette ligne de pensée, nous introduisons deux concepts : *degré absolu* et *degré relatif*, inspirés chacun par la fréquence absolue et la fréquence relative. Selon nous, le degré absolu représente un critère absolu, selon lequel des catégories de degrés d'implantation terminologique sont classifiées. Selon

ce concept, chaque seuil des catégories est prédéterminé par un coefficient. En ce qui concerne le degré relatif, il représente un critère relatif selon lequel des catégories de degrés d'implantation terminologique sont classifiées. Dans ce cas, chaque seuil de catégorie varie en fonction du nombre de termes en concurrence. Afin de formuler le degré relatif, nous nous appuyons sur le calcul de la moyenne d'implantation de Quirion (2014). La moyenne d'implantation[100], originellement utilisée comme indicateur de la concurrence terminologique[101], se calcule de la façon suivante :

[Formule 2] Calcul de la moyenne d'implantation (Quirion 2014:290)

$$\text{Moyenne d'implantation} = \frac{1}{\text{Nombre de termes désignant la notion N}}$$

Le concept de moyenne d'implantation se situe au centre de notre analyse du degré relatif. Dans nos recherches, la moyenne d'implantation est considérée comme un point de repère qui distingue le haut degré d'implantation du bas degré d'implantation. Reprenons les deux situations précédentes. D'après le calcul de la moyenne d'implantation, la moyenne de la première situation, à savoir la situation où deux variantes sont employées pour désigner une notion, est de 0,5. Dans ce cas, quand le coefficient d'implantation d'un terme atteint 0,5 et le dépasse, son degré d'implantation est considéré comme haut. En revanche, quand le coefficient reste au-dessous de 0,5, son degré d'implantation est considéré comme bas. D'après cette analyse, le terme dont le coeffient est de 0,4 est classé dans le bas degré d'implantation et celui dont le coefficient est de 0,6 est classé dans le haut degré d'implantation. En ce qui concerne la deuxième situation, quatre termes sont employés pour une notion, et leurs coefficients sont de 0,15, 0,2, 0,25 et 0,4 ; la moyenne d'implantation est de 0,25. De la même façon que dans le premier cas, quand le coefficient d'implantation d'un terme atteint la moyenne d'implantation, à savoir 0,25 et au-dessus, son degré d'implantation est considéré comme haut. Quand le coefficient reste au-dessous de 0,25, son degré d'implantation est considéré comme bas. Selon le calcul, les termes dont les coefficients sont de 0,15 et de 0,2 sont classés

[100] Plus la moyenne reste faible, plus les usages divergent ; plus la moyenne reste élevée, plus les usages convergent (Cf. Quirion 2014:290).
[101] Nous aborderons le concept de *concurrence terminologique* plus loin.

dans le bas degré d'implantation, tandis que les termes dont les coefficients sont de 0,25 et de 0,4 sont classés dans le haut degré d'implantation.

Le haut degré d'implantation et le bas degré d'implantation correspondent chacun à deux catégories de notre typologie des degrés d'implantation. Autrement dit, le haut degré d'implantation concerne les degrés 3 (intermédiaire) et 4 (élevé), et le bas degré d'implantation concerne les degrés 1 (minimal) et 2 (bas). Le tableau montre en détail la typologie des degrés d'implantation.

[Tableau 6] Typologie des degrés d'implantation

Haut degré d'implantation	Degré 4 (élevé)
	Degré 3 (intermédiaire)
Bas degré d'implantation	Degré 2 (bas)
	Degré 1 (minimal)

Envisageons désormais les critères selon lesquels chacun des deux degrés est divisé. Nous les nommerons la *moyenne du haut degré d'implantation* et la *moyenne du bas degré d'implantation*, respectivement. Voici les calculs de ces deux moyennes.

[Formule 3] Calcul de la moyenne du haut degré d'implantation

$$\text{Moyenne d'implantationdu terme T} + \frac{1 - \text{moyenne d'implantation du terme T}}{2}$$

[Formule 4] Calcul de la moyenne du bas degré d'implantation

$$\text{Moyenne d'implantationdu terme T} - \frac{\text{moyenne d'implantation du terme T}}{2}$$

Comme les deux formules ci-dessus l'indiquent, les points de repère qui distinguent le degré 1 du degré 2 et le degré 3 du degré 4 sont les quotients de chaque portée divisée par 2. Selon ces calculs, dans le premier exemple où la moyenne d'implantation est de 0,5, les degrés 1 et 2 sont divisés par la moyenne du bas degré d'implantation, à savoir 0,25, et les degrés 3 et 4 sont divisés par la moyenne du haut degré d'implantation, à savoir 0,75. Le graphique ci-dessous présente les quatre catégories de degrés d'implantation du premier exemple.

[Figure 21] Quatre catégories de degré d'implantation (dans le cas où la moyenne d'implantation est de 0,5)

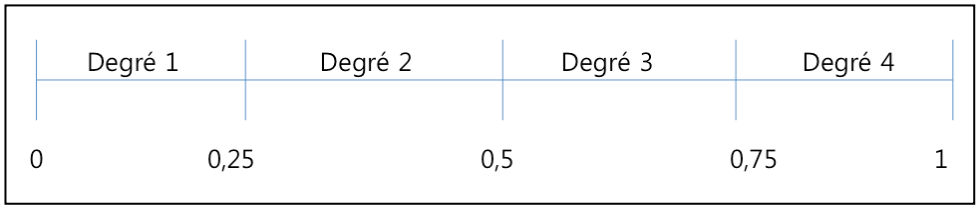

En ce qui concerne le deuxième exemple, où la moyenne d'implantation est de 0,25, les degrés 1 et 2 sont divisés par la moyenne du bas degré d'implantation, à savoir 0,125, et les degrés 3 et 4 sont divisés par la moyenne du haut degré d'implantation, à savoir 0,625. Le graphique ci-dessous montre les quatre catégories de degrés d'implantation du second exemple.

[Figure 22] Quatre catégories de degré d'implantation (dans le cas où la moyenne d'implantation est de 0,25)

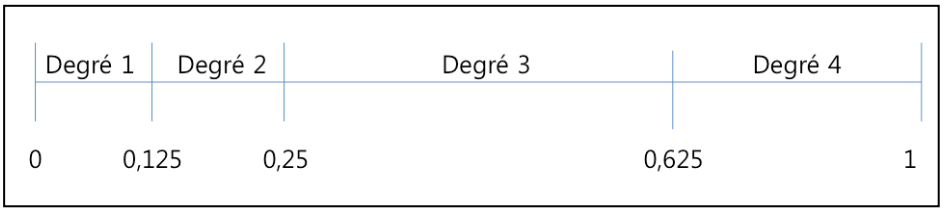

Selon ces répartitions, le terme dont le coefficient d'implantation est de 0,4 dans la première situation appartient au degré 2 et celui de la seconde situation appartient au degré 3.

Le point fiduciel séparant chaque degré est différent selon le nombre de variantes en concurrence. Dans les faits, le nombre de cas possibles est limité. À supposer que le nombre de termes désignant la même notion varie entre 2 et 5, nous représentons chaque moyenne dans le tableau ci-dessous :

[Tableau 7] Moyennes d'implantation selon le nombre de termes désignant la notion N

Nombre de termes désignant la notion N	Moyenne du bas degré d'implantation	Moyenne d'implantation	Moyenne du haut degré d'implantation
2	0,25	0,5	0,75
3	0,166	0,333	0,667
4	0,125	0,25	0,625
5	0,1	0,2	0,6

Résumons les raisonnements tenus jusqu'à présent. Selon notre classification, il existe trois typologies de degré d'implantation terminologique : la typologie des termes, la typologie des implantations terminologiques au sens restreint et la typologie des degrés d'implantation. La première comprend trois catégories : (1) les termes implantés, (2) les termes en voie d'implantation et (3) les termes non implantés ; la deuxième typologie contient également trois catégories : (1) l'implantation réussie, (2) l'implantation en cours et (3) l'implantation ayant échoué. Quant à cette dernière, elle comprend ces six groupes : (1) degré 5 (maximal), (2) degré 4 (élevé), (3) degré 3 (intermédiaire), (4) degré 2 (bas), (5) degré 1 (minimal) et (6) degré 0 (nul). En somme, ces trois typologies se raccordent mutuellement par le coefficient d'implantation. Lorsque le coefficient d'implantation est 1, il correspond au terme implanté dans la typologie des termes, à l'implantation réussie dans la typologie d'implantation terminologique, et au degré 5 (maximal) dans la typologie des degrés d'implantation. Lorsque le coefficient d'implantation est 0, il correspond au terme non implanté, à l'implantation ayant échoué et au degré 0 (nul). Quant au cas où le coefficient d'implantation se situe entre 0,01 et 0,99[102], il correspond au terme en voie d'implantation, à l'implantation en cours et à quatre degrés : degré 1 (minimal), degré 2 (bas), degré 3 (intermédiaire) et degré 4 (élevé) selon les circonstances. Le tableau ci-dessous indique les trois typologies et leur relation conformément au coefficient d'implantation.

[Tableau 8] Trois typologies conformément au coefficient d'implantation-2

Coefficient d'implantation	Typologie des termes	Typologie d'implantations terminologiques au sens restreint	Typologie des degrés d'implantation
1	Termes implantés	Implantation réussie	Degré 5 (maximal)
De 0,01 à 0,99	Termes en voie d'implantation	Implantation en cours	Degré 4 (élevé)
			Degré 3 (intermédiaire)
			Degré 2 (bas)
			Degré 1 (minimal)
0	Termes non implantés	Implantation ayant échoué	Degré 0 (nul)

[102] D'après Ch. Langard et J. Rouges-Martinez (1997), le terme de *zone de fluctuation* est utilisé pour désigner la zone où le coefficient se situe entre 0,01 et 0,99. Dans cette zone, nous constatons une variation intra-individuelle selon laquelle plusieurs termes montrent des tendances de convergence et de divergence dans une communauté lingusitique donnée.

II. Méthodologie

CH3. Facteurs d'implantation terminologique

3.1. Définition

La mesure de l'implantation terminologique, c'est-à-dire la terminométrie, que nous avons mentionnée *supra*, concerne la partie quantitative de l'analyse de l'implantation terminologique dont l'objectif est d'examiner l'implantation de chaque terme qui désigne la même notion, en admettant que deux ou plusieurs termes soient conjointement employés. Cette étude quantitative nous permettra de mesurer la proportion d'utilisation d'un terme en situation de concurrence terminologique. Bien qu'elle prenne en charge une partie importante de l'analyse de l'implantation terminologique, cette analyse n'est pas suffisamment significative à elle seule. Il est nécessaire d'examiner le résultat obtenu par cette analyse quantitative, afin d'élucider les causes implicites. Nous nommons cette recherche *analyse qualitative de l'implantation terminologique*. Ce terme est défini, dans notre présente étude, comme suit :

> **L'*analyse qualitative de l'implantation terminologique* est une analyse qualitative dont l'objectif est de révéler des facteurs implicites susceptibles d'influencer l'implantation d'un terme dans une communauté linguistique donnée.**

L'étude de deux volets de l'analyse de l'implantation terminologique, à savoir l'analyse quantitative et l'analyse qualitative, est indispensable pour les recherches en changement linguistique, car ce travail permet de comprendre le mécanisme du changement dans le domaine de la terminologie. Malgré son importance, cela ne fait pas si longtemps que les scientifiques s'intéressent à l'analyse qualitative. Il existe, bien évidemment, des recherches dont le but est de faire connaître les causes de la diffusion des mots, mais, en général, ces travaux n'ont pas été réalisés de manière exhaustive dans le domaine de la terminologie ; ils appartenaient, dans la plupart des cas, aux études en lexicologie, plus précisément celles portant sur les néologismes. D'ailleurs, ces travaux se contentent d'aborder des aspects généraux, de se poser des questions comme : « existe-t-il des techniques de diffusion qui favorisent ou, au

contraire, [qui] perturbent la propagation ? Pourrait-on envisager d'insérer délibérément un néologisme dans le processus de propagation ? »[103], ou de se concentrer sur des facteurs purement linguistiques. Dans ce contexte, nous tentons de proposer une analyse globale et profonde en définissant ainsi les facteurs d'implantation terminologique :

> **Les *facteurs d'implantation terminologique* sont des facteurs qui favorisent ou défavorisent l'implantation d'un terme.**

Avant d'entrer dans le cœur de notre étude, les facteurs d'implantation terminologique, précisons les deux points suivants :

1. Notre analyse ne se limite pas au domaine de l'aménagement terminologique ; c'est-à-dire que ce n'est pas une analyse dont le but est d'étudier des techniques visant à favoriser la diffusion planifiée. Sans tenir compte de la nature de la diffusion, planifiée ou spontanée, ni de celle des termes, officiels ou non officiels, notre objectif est de révéler des facteurs d'implantation qui influencent positivement ou négativement l'implantation d'un terme.

2. Notre analyse des facteurs d'implantation terminologique ne se limite pas à l'analyse linguistique. Elle comprend non seulement des facteurs linguistiques mais aussi des facteurs sociologiques, psychologiques et extralinguistiques.

Dans les sections suivantes, nous examinerons une vingtaine de recherches déjà réalisées portant sur l'analyse qualitative de l'implantation terminologique. Cela nous servira, ensuite, à établir une typologie des facteurs d'implantation terminologique et à élucider leur mécanisme.

3.2. Recherches précédentes

Des études sur les facteurs d'implantation terminologique ont été menées notamment en Israël, au Québec, en France et en Catalogne, à partir des années 1970, avec l'essor des recherches sur l'aménagement linguistique. Au début, les travaux

[103] Hermans 1994:41.

concernant l'hébreu étaient novateurs, puis, ils se sont progressivement répandus dans les pays francophones, et plus particulièrement au Québec où les chercheurs se sont passionnés pour l'aménagement terminologique. À partir du milieu des années 2000, ce type d'études fleurissent en Catalogne. Inspirées notamment par le travail québécois, elles se focalisent sur la terminométrie des termes officiels.

En divisant cette partie en quatre zones linguistiques, à savoir les zones hébraïque, francophone, catalane et autres, nous étudierons plusieurs recherches antérieures qui mentionnent aussi bien explicitement qu'implicitement les facteurs d'implantation terminologique.

3.2.1. Recherches hébraïques : Alloni-Fainberge (1974)

Alloni-Fainberg, Yafa, 1974. « Official Hebrew Terms for Parts of the Car : A Study of Knowledge, Usage and Attitudes », dans Joshua A. Fishman (éd.), *Advances in language planning*, 493-518.

Dans son article publié en 1974, Alloni-Fainberg propose une analyse d'un corpus de vingt-cinq termes officialisés par l'Académie de la langue hébraïque dans le domaine de l'automobile. L'objectif de cette recherche est d'examiner la relation qui existe entre les caractéristiques démographiques de locuteurs et leurs connaissances, leurs utilisations et attitudes envers un terme. Pour ce travail, il répartit tout d'abord les vingt-cinq termes en cinq groupes, selon leurs formes : 1) termes à deux syllabes et trois consonnes, 2) termes à deux syllabes et quatre consonnes, 3) termes à plus de deux syllabes, 4) termes composés et 5) termes non hébraïques. Il examine ensuite la connaissance, l'utilisation et l'attitude envers un terme auprès de quatre groupes de répondants, classifiés d'après leurs niveaux de spécialité. Ces groupes, comprenant trente-six répondants chacun, se composent respectivement d'étudiants en ingénierie automobile, de personnes s'occupant des automobiles dans l'armée, de moniteurs d'auto-écoles et de propriétaires de voiture.

Son travail a été effectué par le biais d'un questionnaire qui comprend quatre grandes parties : 1) l'information démographique sur les répondants, 2) la connaissance, l'utilisation et l'attitude envers un terme, 3) les voies d'acquisition du terme

officiel, 4) un appendice comportant la liste complète des vingt-cinq termes officiels avec leur(s) concurrent(s) anglais.

Alloni-Fainberg tente, dans son étude, d'attribuer une validité objective en proposant certaines valeurs numériques, basées sur les pratiques langagières des enquêtés. Même si sa recherche ne propose aucun point de vue global sur les facteurs, et que certains d'entre eux ne sont pas analysés de façon raffinée, sa recherche mérite d'être consultée au titre d'une première tentative d'étude des facteurs d'implantation terminologique. Nous remarquons plus particulièrement ses réflexions sur les facteurs extralinguistiques, comme les caractéristiques démographiques des répondants, et sur les facteurs psychologiques, comme leur attitude envers un terme. Outre les facteurs linguistique, extralinguistique et psychologique, il mentionne également, de manière assez brève, quelques facteurs sociolinguistiques comme la diffusion des termes.

3.2.2. Recherches francophones

C'est dans les pays francophones que les recherches sur les facteurs d'implantation terminologique sont menées, à notre connaissance, le plus activement. L'attitude conservatrice dont ils ont hérité, représentée par le purisme linguistique, est susceptible de renforcer la pensée selon laquelle la langue peut être considérée comme objet de la politique d'État. Ainsi, ces pays devraient leurs abondantes recherches sur les facteurs d'implantation terminologique à cette pensée. Si, à l'origine, ce sont les chercheurs français qui ont commencé à aborder ce sujet, celui-ci est désormais plus précisément et plus systématiquement étudié au Québec. Cependant, les études réalisées dans des pays francophones autres que la France et le Québec sont relativement peu connues.

3.2.2.1. Recherches françaises

Parmi plusieurs recherches françaises, nous en avons sélectionné cinq : Gaudin et Guespin (1997), Thoiron, Iwaz et Zaouche (1997), Fossat et Rouges-Martinez (1997), Chansou (1997), et enfin Gouadec (1997), entreprises dans le cadre de l'appel du gouvernement français. Elles figurent toutes dans Depecker (dir.) (1997).

3.2.2.1.1. Gaudin et Guespin (1997)

Gaudin, François / Guespin, Louis, 1997. « Étude d'implantation des arrêtés de terminologie, Domaine : Génie génétique », dans Loïc Depecker (dir.), 1-46.

Dans le travail de Gaudin et Guespin (1997) visant à analyser des termes issus des domaines du génie génétique, nous avons pu réfléchir sur les facteurs psycholinguistiques. En tant que fondateurs-membres de l'École de Rouen, ils adoptent dans cette recherche une approche psycholinguistique en examinant les discours métalinguistiques, épilinguistiques ou encore les discours spontanés, en s'appuyant sur des corpus oraux et écrits. Plus particulièrement, les auteurs s'intéressent aux causes des comportements linguistiques des locuteurs. Il est cependant regrettable qu'ils ne donnent que quelques opinions sur les causes et qu'ils n'effectuent pas une analyse quantitative pour les élucider. Il était souhaitable, à nos yeux, d'effectuer une analyse quantitative afin de fournir des éléments objectifs à l'analyse qualitative qu'ils ont réalisée.

3.2.2.1.2. Thoiron, Iwaz et Zaouche (1997)

Thoiron, Philippe / Iwaz, Jean / Zaouche, Nadine, 1997. « Étude d'implantation des arrêtés de terminologie, Domaine : santé et médecine », dans Loïc Depecker (dir.), 47-95.

Le travail de Thoiron, Iwaz et Zaouche (1997) consiste à analyser des termes issus des domaines de la santé et de la médecine. À partir de l'examen du degré d'implantation terminologique de chaque terme par l'analyse d'un corpus et des résultats des entretiens effectués, ils ont dégagé deux remarques qui méritent d'être mentionnées. La première est la typologie des termes qu'ils ont divisée en quatre, à savoir les termes bien implantés, les termes mal implantés, les termes connus mais non employés et les termes peu connus mais employés assez fréquemment. La deuxième remarque a trait à trois dimensions affectant l'implantation : les dimensions linguistique, sociologique et diachronique.

La dimension linguistique comprend les facteurs qui favorisent l'implantation d'un terme : il s'agit de la facilité de la perception de la motivation (c'est-à-dire la

transparence), la distance formelle entre des termes français et leur(s) correspondant(s) (l'anglicisme en concurrence), l'absence de connotations valorisantes, l'absence de concept correspondant non encore reconnu ou déjà rejeté, l'existence d'un autre terme français ou de l'anglicisme préféré, soit parce que la forme existe déjà, soit parce que l'autre est perçue comme ayant une morphologie plus transparente et, enfin, l'influence de la forme des termes désignant des concepts considérés comme voisins ou apparentés. La dimension sociologique, quant à elle, comprend le niveau de spécialisation des locuteurs, leur âge, etc. La dernière dimension diachronique entretient une relation forte avec la variabilité du degré d'implantation. En effet, selon les termes, le degré d'implantation dans l'usage au cours du temps peut être varié, influençant d'autres facteurs linguistiques et/ou sociolinguistiques.

Bien que leurs travaux aient été convainquants à cette époque, ils sont dépassés aujourd'hui la recherche ayant évolué. La typologie des facteurs et les exemples qu'ils proposent nous seront cependant utiles pour établir notre propre typologie.

3.2.2.1.3. Fossat et Rouges-Martinez (1997)

Fossat, Jean-Louis (dir.) / Rouges-Martinez, Josiane, 1997. « Étude d'implantation des arrêtés de terminologie. Domaine : télédétection aérospatiale », dans Loïc Depecker (dir.), 97-132.

L'étude de Fossat et Rouges-Martinez (1997), qui recouvre cinquante-trois termes officiels et six synonymes dans le domaine de la télédétection aérospatiale, accorde de l'importance à trois points : établissement d'outils méthodologiques pour mesurer le degré d'implantation d'un terme, délimitation d'un échantillon de termes et détermination d'un échantillon de spécialistes.

Leur recherche, réalisée sur la base de résultats obtenus à partir d'un questionnaire distribué à leurs enquêtés, adopte une méthodologie terminométrique. La caractéristique la plus remarquable de leur travail est sans doute le fait qu'ils supposent trois degrés de fréquence d'utilisation des termes : la fréquence élevée, la fréquence moyenne, la fréquence faible. Pour ce travail, en proposant un concept

d'*indice d'utilisation*, ils classifient les termes en trois catégories selon la valeur de l'indice d'utilisation :

Classe A: termes avec un indice d'utilisation de 91,1% à 70%
Classe B: termes avec un indice d'utilisation de 69,9% à 30%
Classe C: termes avec un indice d'utilisation inférieur à 29,9%

En plus du concept d'*indice d'utilisation*, ils introduisent trois autres indices : indice d'hésitation, indice de rejet, indice de substitution, en fournissant des chiffres précis.

Cette série d'analyses relève effectivement d'une analyse quantitative qui concerne peu les facteurs d'implantation terminologique, notre objet d'étude. Malgré cela, le point sur lequel nous nous focalisons ici est la manière dont ils ont classé les termes d'après leurs origines. Dans cette recherche, ils distinguent trois catégories de termes selon leurs sources, à savoir les termes français, les termes de forme extérieure française mais qui sont en réalité des calques de termes anglo-américains, et les termes qui sont de purs emprunts à la terminologie anglo-américaine. Même si certaines de ces appellations peuvent donner lieu à discussion (car un "emprunt" du français à une langue étrangère est aussi un mot français), nous avons eu l'occasion de réfléchir sur la nécessité de considérer l'origine des termes comme un des facteurs terminologiques.

3.2.2.1.4. Chansou (1997)

Chansou, Michel, 1997. « Étude d'implantation des arrêtés de terminologie. Domaine : Audiovisuel et publicité », dans Loïc Depecker (dir.), 133-233.

L'objectif principal du travail de Chansou (1997) est d'analyser l'utilisation réelle de termes officiels issus du domaine de l'audiovisuel et de la publicité. Afin d'atteindre cet objectif, il a tout d'abord sélectionné 41 termes sur 241 publiés dans deux arrêtés du 24 janvier 1983 et du 10 octobre 1985. Il a ensuite analysé l'utilisation de ces 41 termes à travers plusieurs sources écrites comme des dictionnaires, des banques de terminologie, des textes officiels, des manuels, ainsi que la presse.

Bien qu'il reconnaisse l'importance de l'analyse quantitative dans les recherches sur l'implantation terminologique, il ne fournit aucun chiffre précis dans sa recherche : il éprouve en effet des difficultés à délimiter les corpus et à maintenir une cohérence entre les différentes analyses. Dans son travail, il se contente d'énumérer les descriptions de chaque terme en question, et cela reste regrettable à nos yeux. Malgré cela, sa prise en compte de plusieurs champs où les termes sont diffusés mérite d'être retenue pour notre travail. Dans son étude, il différencie les corpus selon leurs niveaux de spécialité : le texte officiel et le document administratif, le manuel pédagogique et la presse, etc. Cette distinction nous permet d'estimer le niveau de spécialisation lorsque nous construisons un corpus, car, même s'il s'agit d'un domaine identique, un résultat différent est susceptible d'être obtenu en fonction du niveau de spécialisation du corpus retenu.

3.2.2.1.5. Gouadec (1997)

Gouadec, Daniel, 1997. « Étude d'implantation des arrêtés de terminologie, Domaine : Informatique », dans Loïc Depecker (dir.), 235-493.

La recherche de Gouadec (1997) est intéressante tant par ses sous-divisions thématiques que par ses diverses approches. Outre la mesure de l'implantation terminologique, plusieurs réflexions portant sur le degré de francisation, les potentiels d'implantation, l'introduction dans les dictionnaires, ainsi que les conditions de francisation et d'implantation apparaissent dans cette recherche. Les méthodologies sont également variées : deux questionnaires avec des visées différentes (le premier relève de la désignation des concepts, le second est consacré aux conditions de francisation et d'implantation), une analyse des attestations de termes basée sur divers documents, y compris des documents professionnels, des périodiques généralistes et spécialisés, des programmes de radio et de télévision, des catalogues, des contrats, des dictionnaires, etc.

Les études de Gouadec nous sont particulièrement utiles en cela qu'un sondage sur les facteurs favorisants ou pénalisants a été réalisé au cours de sa recherche. Il comporte seize questions au total, qui concernent principalement les facteurs socioterminologiques. D'après les résultats de ce sondage effectué auprès de

cinquante spécialistes, nous pouvons connaître l'importance des facteurs à travers la comparaison du nombre de répondants. Nous présentons ici les facteurs qu'il a présupposés[104] :

1) Facteurs susceptibles de freiner la francisation :

globalisation des marchés, inertie et habitudes, retard dans la création des termes français, production directe de documentation en anglais, coûts, supériorité de l'informatique anglo-saxonne, formation à l'anglais, inutilité de fait, perte d'image, perte de valeur technologique ajoutée, impossibilité technique.

2) Facteurs susceptibles d'induire ou d'accélérer la francisation :

création d'équivalents français à mesure que les termes anglais arrivent, renforcement de la traduction, développement de produits et services français, utilisation de la langue des clients, politique commune aux fournisseurs, exemple des médias, utilisation de la langue du pays d'implantation, recherche d'efficacité marketing, politiques linguistiques d'entreprises, services nationaux de terminologie et néologie, désir de franciser l'image de la société, interventionnisme et militantisme des traducteurs, résistance passive, formation de rédacteurs francophones.

Bien que les recherches terminologiques de Gouadec soient rigoureuses, il s'avère utile de les compléter en ce qui concerne les facteurs d'implantation terminologique. En premier lieu, une plus grande objectivité serait souhaitable pour l'établissement de ces facteurs. Comme nous l'avons mentionné plus haut, les facteurs que Gouadec a proposés sont surtout des facteurs socioterminologiques, les autres (comme les facteurs linguistiques ou psychologiques) étant exclus. En second lieu, sa recherche n'explique pas chaque cas individuel. Lorsque nous analysons des termes, même s'ils sont tous utilisés dans le même domaine, il existe une différence de degré d'implantation, car les facteurs qui influencent chacun d'entre eux sont différents, et leur importance varie également selon les cas. Comme son sondage traite de facteurs globaux applicables à l'ensemble des termes officiels de l'informatique, Gouadec n'a

[104] Cf. Gouadec 1997:361-362.

pas pu élucider les raisons pour lesquelles certains termes réussissaient leur implantation alors que d'autres échouaient.

3.2.2.2. Recherches québécoises

Il n'est pas exagéré de dire que le Québec est l'un des lieux où les recherches sur l'aménagement terminologique sont réalisées le plus activement dans le monde. Cela est sans doute dû à sa situation sociolinguistique de concurrence linguistique entre le français et l'anglais. En raison de son paysage linguistique, l'intérêt des linguistes et des politiciens pour l'aménagement linguistique a été suscité depuis longtemps, et les mesures québécoises de politique linguistique promulguées sont considérées comme un succès grâce à l'investissement effectif du gouvernement, représenté par l'Office québécois de la langue française.

Dans cette section, nous allons examiner respectivement les travaux de neuf chercheurs ou équipes de chercheurs : Auger et Rousseau (1978), Kerpan (1983), Martin (1992, 1993, 1997), Rondeau (1983, 1984), Daoust (1981, 1986, 1991, 1995), Quirion (2000, 2004), Quirion et Lanthier (2006), Giaufret (2007), ainsi que Loubier (1994, 2008).

3.2.2.2.1. Auger et Rousseau (1978)

Auger, Pierre / Rousseau, Louis-Jean, 1978. *Méthodologie de la recherche terminologique*, Québec, Office de la langue française.

Le travail d'Auger et Rousseau (1978) nous montre une perspective "aménagiste" sur la néologie en terminologie. Il consiste à proposer un cadre théorique pour les recherches sur les néologismes, plus particulièrement pour celles concernant la sélection de termes officiels. Dans cette étude, les deux auteurs donnent un certain nombre de critères « d'acceptabilité »[105] que des néologismes terminologiques doivent respecter sur les plans linguistique et terminologique.

Comme cette étude est destinée aux aménagistes qui créent ou sélectionnent les termes officiels, les critères mentionnés adoptent implicitement le point de vue

[105] c'est le mot que ces auteurs emploient.

normatif. Malgré ces réserves, si l'on considère que les termes officiels sont créés ou sélectionnés eu égard à leur possibilité d'implantation ultérieure, il nous semble que le travail d'Auger et Rousseau mérite d'être examiné.

Observons maintenant leurs deux analyses linguistique et terminologique. La première comprend cinq critères linguistiques. Voici la liste des critères, auxquels nous ajoutons quelques explications :

1) **La conformité au système de la langue** : elle relève de la cohésion interne de la langue, notamment au niveau phonologique ou orthographique. Selon ce critère, les emprunts ou les termes démotivés, ayant la possibilité de nuire au système intrinsèque de la langue française, ne peuvent être acceptés comme termes officiels ;

2) **L'aptitude sémantique** : elle concerne la connotation du terme. D'après ce critère, les termes n'étant pas motivés positivement ou ayant une connotation marquée, sont difficilement acceptés comme termes officiels ;

3) **La valeur intégrative dans la langue** : elle a trait à la productivité lexicale. Un terme ayant la possibilité de produire, par dérivation ou composition, de nouvelles unités lexicales, est préférable ;

4) **Le critère onomasiologique** : il s'agit de l'univocité du terme. La concurrence terminologique, où le critère onomasiologique n'est pas respecté, suscite généralement des difficultés à choisir un terme chez le locuteur ;

5) **La valeur sociolinguistique** : elle comprend plusieurs facteurs socio-linguistiques comme le moment de création, le jugement positif ou négatif lors de sa réception par l'usage, la diffusion à l'intérieur et à l'extérieur du domaine, le besoin, etc.

En ce qui concerne la deuxième analyse, l'analyse terminologique, elle comprend environ trois critères, bien qu'ils n'aient pas été nettement énumérés et expliqués par rapport aux critères linguistiques. Visant à la facilité de communication chez le spécialiste, ces critères englobent les nécessités de la décision convenue par les spécialistes, la transparence notionnelle du terme et l'emploi du terme par un organisme officiel.

En dehors de ces deux critères, nous remarquons, dans le travail d'Auger et Rousseau, deux points supplémentaires, rattachés à notre sujet d'étude. Le premier a trait au besoin de connaître les critères psychologiques relatifs à l'attitude linguistique du locuteur. Dans leur recherche, ils évoquent leur importance en affirmant que « le sort ultérieur du néologisme ne relève pas du linguiste, mais de l'usager dont l'attitude est pour ainsi dire plus qu'imprévisible »[106]. Le deuxième point relève du besoin d'analyser la corrélation entre les critères, parmi lesquels l'un peut précéder l'autre selon la situation sociolinguistique d'une communauté linguistique donnée.

Malgré ces points forts, d'autres questions doivent être clarifiés. Tout d'abord, il s'agit de la validité de l'appellation de *critères terminologiques*. En ce qui nous concerne, le contenu des critères dits "terminologiques" correspond mieux aux critères sociolinguistiques (qui pour nous appartiennent aux critères linguistiques). Dans la même ligne de pensée, le critère qui divise les critères linguistiques et les critères terminologiques doit être précisé, car il n'y a pas de grande différence entre les deux.

3.2.2.2.2. Kerpan (1983)

Kerpan, Nada, 1983. « Le marketing linguistique et le consommateur de terminologie de l'entreprise », dans Office de la langue française / Société des traducteurs du Québec, 95-108.

En tant que terminologue en chef dans l'entreprise Bell Canada, Nada Kerpan nous propose un point de vue particulier, rare dans les travaux terminologiques : le point de vue marketing. Sous l'expression de *marketing linguistique*, le terme est considéré dans son travail comme un produit qui attend d'être consommé, le locuteur étant considéré comme un client ou un consommateur. Cette terminologue retient notamment trois éléments : le client, le producteur et le produit, tout en se focalisant sur les aspects psychologique et extralinguistique des usagers.

Selon Kerpan, cinq éléments principaux doivent être considérés tout au long des étapes de l'aménagement terminologique :

[106] Auger et Rousseau 1978:49.

1) **La psychologie générale de l'individu** : elle relève notamment de la résistance au changement de la part des locuteurs. Introduisant un concept de psychologie sociale, appelé la *loi du moindre effort*, l'auteure insiste sur la nécessité de comprendre l'habitude des locuteurs de maintenir le comportement déjà établi ;

2) **L'attitude de l'usager vis-à-vis de la langue** : d'après cette chercheuse, des éléments comme le manque d'intérêt pour la langue, l'opposition aux contraintes linguistiques, la gêne vis-à-vis de la qualité de langue, le manque de compréhension de son fonctionnement, la difficulté de son maniement, ainsi que le sentiment de propriété vis-à-vis de la langue doivent être pris en compte ;

3) **La qualité de l'usager** : elle comprend plusieurs caractéristiques démographiques des locuteurs comme la formation, la profession, l'âge, etc. ;

4) **L'attitude et la qualité du personnel linguistique** : il s'agit de la qualité des terminologues. Le terminologue doit essayer de ne pas donner d'impressions prescriptives aux usagers. En outre, non seulement il doit avoir la technicité, mais il doit aussi garder une attitude ouverte, en admettant toutes les variations dans les terminologies, suivant l'évolution de la langue ;

5) **Les éléments d'ordre linguistique,** comme la formation, la transparence notionnelle, la longueur du terme, etc.

En définitive, le travail de Kerpan, qui tente d'ajouter une couleur marketing aux recherches terminologiques, a été mené à bien. En accordant de l'importance surtout aux usagers qui utilisent le terme, cette recherche propose divers aspects comme les caractéristiques extralinguistiques et sociolinguistiques des locuteurs. En ce qui concerne notre étude, elle nous donne l'occasion de réfléchir non seulement sur l'aspect psychologique dans les recherches sur les facteurs d'implantation terminologique, mais aussi sur la résistance face au changement ou sur la norme prescriptive.

3.2.2.2.3. Martin (1992, 1993, 1997)

Martin, André, 1992. « Théorie de la diffusion des innovations et implantation terminologique », *Terminologies nouvelles*, n °7, 34-41.

Martin, André, 1993. « Théorie de la diffusion sociale des innovations et changement linguistique planifié », dans André Martin et Christiane Loubier, 9-55.

Martin, André, 1997. « Quelques aspects d'une problématique de l'implantation terminologique : le cas de la terminologie officielle de l'éducation au Québec », *Terminologies nouvelles*, n°16, 86-94.

Les recherches de Martin consistent à étudier le mécanisme du processus de la diffusion afin de révéler les facteurs qui favorisent l'implantation terminologique d'un terme. Bien qu'il n'ait pas utilisé le terme de *facteur*, ses travaux se situent sans nul doute dans le domaine de la recherche des facteurs d'implantation terminologique. Ses travaux peuvent être divisés en deux grandes parties : l'une recouvre les recherches sur le processus de diffusion d'un terme, l'autre les recherches terminométriques destinées aux termes dans le domaine de l'éducation. Parmi ces travaux, nous retenons ici trois articles relatifs à notre étude : il s'agit d'articles publiés en 1992, 1993 et 1997.

L'objectif du premier article, intitulé *Théorie de la diffusion des innovations et implantation terminologique*, consiste à introduire la théorie de la diffusion des innovations de Rogers (1962), originairement étudiée dans le domaine de la communication, dans le champ de l'implantation terminologique. Dans cet article, quatre éléments constitutifs du processus de diffusion, à savoir l'innovation, les canaux de communication, le temps et le système social donnés sont analysés, à supposer que le terme dont il est question soit une innovation. À cet égard, ce travail identifie des facteurs sociolinguistiques et psychologiques plutôt que des facteurs terminologiques. Comme ce travail en est à ses premières étapes, et que son but est d'introduire et d'adapter la théorie initiale, aucune analyse détaillée ou application de la théorie aux pratiques n'a été réalisée. Pourtant, il suffirait de donner une vue globale pour établir un cadre théorique des facteurs d'implantation terminologique.

Dans l'article publié en 1993, en même temps qu'il développe des idées analysées dans l'article précédent, l'auteur ajoute certains éléments du changement linguistique planifié, comme les cinq étapes du processus d'implantation des innovations : la connaissance, la persuasion, la décision, l'implantation et la confirmation. Plus particulièrement, à travers un graphique en annexe, intitulé *Les attributs des innovations et leur taux d'adoption*, Martin récapitule les variables déterminant le taux d'adoption[107]. Voici la liste complète des variables susceptibles d'influencer le taux d'adoption :

1) **Les attributs perçus de l'innovation** : avantages relatifs, compatibilité, complexité, facilité d'essai, perceptibilité ;
2) **Le type de décision** : individuelle, collective, autoritaire ;
3) **Les canaux de communication** ;
4) **La nature du système social** : normes, degré de tolérance à la déviance, type de rapports sociaux, etc. ;
5) **L'importance des efforts de promotion des agents de changement**.

Les variables mentionnées ci-dessus sont toutes relatives aux facteurs qui favorisent ou freinent l'implantation d'un terme. L'analyse se focalisant notamment sur l'aspect sociologique de l'implantation terminologique, nous pouvons également nous apercevoir de son point de vue "aménagiste".

Examinons ensuite son travail sur les termes issus du domaine de l'éducation. Parmi plusieurs recherches, un article publié en 1997 a particulièrement retenu notre attention, intitulé *Quelques aspects d'une problématique de l'implantation terminologique : le cas de la terminologie officielle de l'éducation au Québec*. Dans cet article qui aborde le sujet de l'implantation de la terminologie officielle dans le domaine de l'éducation au Québec, ses réflexions sur divers éléments de l'aménagement linguistique relèvent plus ou moins de notre objet d'étude : la documentation des avis terminologiques, le moment de l'intervention, le choix des critères de normalisation, le domaine d'intervention choisi, les contextes de rédaction visés, les moyens de diffusion retenus et, enfin, les hypothèses sur lesquelles reposent

[107] Le taux d'adoption correspond au degré d'implantation terminologique pour notre étude.

l'officialisation terminologique comme stratégie d'aménagement linguistique. Les mentions sur le moment de l'intervention ou sur l'aspect socio-linguistique, comme l'efficacité de la communication, sont également remarquables.

Les recherches de Martin sont significatives pour notre présente étude, dans le sens où elles nous ouvrent de nouvelles possibilités d'introduire des concepts issus d'autres disciplines dans les études sur l'implantation terminologique. Ses travaux nous permettent également de tenir compte des facteurs sociologiques qui entourent le terme. Dans l'extrait ci-dessous, issu son article publié en 1997, nous pouvons vérifier la perspective de Martin sur l'ensemble des questions de l'implantation terminologique.

> « L'ensemble de ces réflexions donnera à comprendre que la question de l'implantation terminologique ne peut certainement pas être réduite au seul décompte mécanique de termes officialisés. S'interroger sur l'implantation d'un terme à l'intérieur d'un plan d'aménagement linguistique c'est s'interroger sur l'implantabilité de ce terme et sur l'ensemble des actions qui ont été posées pour donner un sens à ce terme au sein de la communauté linguistique auquel [*sic* ; à laquelle] il est destiné ». (Martin 1997:94)

3.2.2.2.4. Rondeau (1983, 1984)

Rondeau, Guy, 1983. « Analyse des facteurs terminologiques qui peuvent jouer dans l'implantation du français dans les entreprises », dans Office de la langue française / Société des traducteurs du Québec, 109-128.

Rondeau, Guy, 1984 [1981]. *Introduction à la terminologie*, Chicoutimi, Gaëtan Morin Editeur.

Parmi plusieurs travaux de Rondeau, nous avons trouvé, dans deux de ses publications, quelques réflexions concernant les facteurs d'implantation terminologique. La première publication, intitulée *Analyse des facteurs terminologiques qui peuvent jouer dans l'implantation du français dans les entreprises*, avait pour but d'analyser l'implantation du français dans une entreprise appelée Ultramar. Cette recherche englobe deux aspects, théorique et pratique ; après avoir établi une typologie des caractères intrinsèques et extrinsèques des termes du point de vue du succès ou de l'échec de leur implantation en milieu professionnel, l'auteur passe à la partie pratique et analyse la situation de l'entreprise Ultramar. Dans cette partie,

considérant chaque caractère comme une variable, il leur donne une des trois valeurs suivantes : 1) positive pour les variables qui favorisent l'implantation, 2) négative pour les variables qui la freinent et 3) zéro pour les variables qui n'ont aucune relation avec l'implantation d'un terme. Notre intérêt se concentre notamment sur sa typologie des caractères intrinsèques et extrinsèques. Nous la synthétisons ainsi :

1. Caractères intrinsèques[108]

Les caractères intrinsèques comportent non seulement des caractères linguistiques comme la dérivabilité, la concision, l'euphonie, la valeur mnémonique, la valeur métaphorique, la motivation, etc., mais encore des caractères psychologiques[109] concernant le locuteur, comme la liste des seize attributs suivante :

1) **La connotativité** : propriété d'une dénomination à évoquer des connotations.

2) **La correspondance à un besoin** : propriété que possède une réalité nouvelle ou non encore nommée d'exiger une dénomination.

3) **L'anonymie** : propriété que possède une dénomination de ne susciter aucune réaction chez le sujet parlant.

4) **La voyance** : propriété que possède une dénomination de provoquer chez certains sujets parlants un réflexe de rejet par crainte de donner l'impression de vouloir se distinguer de ses pairs.

5) **La tonalité** : propriété que possède une dénomination d'évoquer un registre particulier de langue.

6) **Le timbre** : propriété que possède une dénomination d'évoquer la langue écrite (ou la langue orale).

7) **La similitude** : caractère de ressemblance que possède une dénomination avec la forme linguistique qu'elle est destinée à remplacer, en normalisation terminologique.

[108] Cf. Rondeau 1983:120.

[109] C'est nous qui distinguons les caractères linguistiques des caractères psychologiques. L'auteur n'a pas séparé ces deux types de propriétés.

8) **La dissimilitude** : caractère de dissemblance que possède une dénomination par rapport à la forme linguistique qu'elle est destinée à remplacer, en normalisation terminologique.

9) **La xénité** : propriété que possède une dénomination d'évoquer une langue étrangère.

10) **L'étrangeté** : propriété que possède une dénomination d'évoquer chez le sujet parlant un sentiment d'inconnu, d'inhabituel.

11) **La nouveauté** : propriété que possède une dénomination de susciter un sentiment de non-familiarité. Cette propriété se distingue de l'étrangeté en ce qu'elle n'est pas péjorative.

12) **La motivation** : propriété que possède une dénomination d'éveiller spontanément dans l'esprit du sujet parlant un concept de la langue commune. Ce type de motivation peut avoir des effets négatifs si la dénomination possède des caractères de connotativité.

13) **La motivation savante** : propriété que possèdent les éléments d'une dénomination d'évoquer spontanément des sèmes notionnels. Ce type de motivation est surtout le fait des dénominations à caractère paradigmatique.

14) **L'anglicisophobie** : propriété que possède une dénomination de provoquer chez le sujet parlant le sentiment de recourir sans motif à l'emprunt d'un lexème à la langue anglaise.

15) **L'atechnicité** : propriété que possède une dénomination d'évoquer chez le sujet parlant un aspect de non-technicité.

16) **L'heurtabilité** : propriété que possède une dénomination de provoquer chez le sujet parlant l'impression que l'on fait violence à ses habitudes langagières.

2. Caractères extrinsèques

Les caractères extrinsèques comprennent la correspondance à un vide – en l'occurrence, à une lacune linguistique – et la correspondance à un niveau de travail, à un niveau de langue, etc.

Comme nous venons de le récapituler, le travail de Rondeau nous offre une liste relativement riche. Il est toutefois regrettable que les caractères extrinsèques ne soit pas complets.

Regardons ensuite la deuxième recherche de Rondeau que nous avons retenue : Rondeau (1984). Différemment à la première recherche, dans cet ouvrage, *Introduction à la terminologie,* l'auteur identifie trois types de critères, à savoir les critères linguistiques, sociolinguistiques et méthodologiques, pour la sélection des néonymes, soit des néologismes dans le domaine de la terminologie, dans la perspective de l'aménagement terminologique. Ces critères[110] sont les suivants :

> 1) **Critères d'ordre linguistique** : unité notionelle, brièveté et simplicité, conformité aux règles de la langue, motivation, dérivabilité, qualités phoniques et graphiques ;
> 2) **Critères d'ordre sociolinguistique** : correspondance à un besoin, valeur esthétique, niveau de langue, difficulté relative, conformité à une politique linguistique ;
> 3) **Critères d'ordre méthodologique** : consultation de spécialistes, analogie avec les modèles existants, recours au fonds de la langue, regroupement des notions, formes abrégées.

Bien que ces critères ne concernent pas directement l'implantation terminologique, il est intéressant de noter que cette trichotomie est semblable à la répartition des facteurs d'implantation terminologique de Quirion (2004). Nous en parlerons *infra*.

3.2.2.2.5. Daoust (1981, 1986, 1991, 1995)

> Daoust, Denise, 1981. *Facteurs organisationnels et sociolinguistiques qui sous-tendent la diffusion et l'utilisation des terminologies techniques de la langue française dans l'entreprise*, Québec, Service de la recherche sociolinguistique / Office de la langue française.
> Daoust, Denise, 1986. « Le changement terminologique planifié : un cas particulier de changement linguistique », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 15, n° 2, 247-269.

[110] Cf. Rondeau 1984:134-139.

Daoust, Denise, 1991. « Le comportement terminologique et les attitudes face aux langues en contexte de changement planifié : une analyse comparative de deux milieux de travail », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 20, n° 2, 145-167.

Daoust, Denise, 1995. « Quelques facteurs sociodémographiques qui sous-tendent le choix des langues pour la terminologie en milieu de travail et leur interrelation avec des attitudes », *Meta*, vol. 40, n° 2, 260-283.

Les recherches de Denise Daoust ont trait aux facteurs de l'implantation du français plutôt qu'à ceux de l'implantation terminologique. En dépit de ce fait, la raison pour laquelle nous avons consulté plusieurs de ses recherches est qu'elles nous offrent une réflexion sur un facteur psychologique, à savoir l'attitude linguistique. Dans la plupart de ses études, dont le but est d'analyser la concurrence linguistique entre la langue anglaise et la langue française dans le milieu de travail au Québec, nous remarquons *grosso modo* les deux caractéristiques suivantes : *primo*, ses recherches englobent non seulement l'aspect théorique des facteurs d'implantation, mais aussi l'aspect pratique en fournissant des résultats détaillés obtenus par un questionnaire. *Secundo*, elles adoptent une perspective sociolinguistique, plus précisément extralinguistique ou sociopolitique.

Observons maintenant les quatre textes de Daoust que nous avons retenus. Examinons avant tout son ouvrage monographique intitulé *Facteurs organisationnels et sociolinguistiques qui sous-tendent la diffusion et l'utilisation des terminologies techniques de la langue française dans l'entreprise*. Dans cet ouvrage relatif à la francisation de l'entreprise, la chercheuse dégage certains résultats généraux concernant les facteurs d'implantation. Les résultats obtenus lui ont ensuite permis d'établir une typologie comprenant deux groupes : l'un recouvre les facteurs au niveau de l'entreprise, l'autre recouvre les facteurs au niveau des individus. Parmi ces facteurs, Daoust accorde une importance particulière à l'attitude linguistique du locuteur. Les caractéristiques de cette première recherche, à nos yeux, résident donc en ceci : 1) la typologie regroupant le niveau de l'entreprise et le niveau des individus est originale, 2) l'importance de l'analyse de l'attitude linguistique est évoquée, au niveau des individus.

Examinons ensuite la deuxième étude, *Le changement terminologique planifié : un cas particulier de changement linguistique*. Dans cet article, l'auteure parle tout d'abord des facteurs sociolinguistiques qui influencent le changement terminologique planifié ; elle les applique ensuite à une situation particulière. Les facteurs que Daoust énumère sont les facteurs sociodémographiques, les facteurs organisationnels et communicationnels ainsi que les facteurs psychosociaux, y compris les attitudes. Tous sont susceptibles d'influencer le choix d'un terme dans la concurrence terminologique entre le terme français et le terme anglais.

Le troisième texte est un article publié en 1991. Cette étude présente quelques résultats obtenus à travers deux questionnaires effectués, l'un en 1983 auprès d'une entreprise dans le domaine du transport, l'autre en 1986 auprès de deux entreprises dans le domaine de la fabrication de chaussures. Il conviendrait de présenter leur composition pour connaître les perspectives de cette auteure. Les questionaires comportent cinq grands types de renseignements sur les répondants : 1) l'information sociodémographique, 2) l'information occupationnelle et organisationnelle (par exemple leur poste, leurs réseaux communicationnels, etc.), 3) la perception par rapport à leur comportement terminologique, 4) leur attitude vis-à-vis de la langue, 5) le terme et l'aménagement terminologique ainsi que leur comportement terminologique. En ce qui concerne l'information sur l'attitude terminologique, certaines opinions ou certains comportements déclarés sont considérés comme révélateurs d'attitudes ; nous pouvons trouver la même perspective dans Tremblay (1994).

Le dernier article cité, *Quelques facteurs sociodémographiques qui sous-tendent le choix des langues pour la terminologie en milieu de travail et leur interrelation avec des attitudes*, ne dépasse pas les réflexions de l'article publié en 1991. Il en diffère seulement dans le sens où cet article se concentre plutôt sur la comparaison entre la situation de 1983 et celle de 1990.

3.2.2.2.6. Quirion (2000, 2004)

Quirion, Jean, 2000. *Aspects évaluatifs de l'implantation terminologique*, Thèse de doctorat, Université de Montréal.

Quirion, Jean, 2004. « État de la question sur la nature des facteurs d'implantation terminologique », *Colloque international sur la traduction : Traduction et Francophonies. Traduire en Francophonie*, Rennes (France), Université Rennes 2, 12 et 13 septembre 2003, Paris, Maison du dictionnaire, 193-200.

Les deux recherches de Quirion (2000 et 2004) relèvent directement de notre objet d'étude, les facteurs d'implantation terminologique. Ses réflexions sur ces facteurs ont été ébauchées dans sa thèse de doctorat, intitulée *Aspects évaluatifs de l'implantation terminologique*. Bien qu'elles ne soient pas approfondies suffisamment dans sa thèse, davantage consacrée à l'aspect quantitatif de l'implantation terminologique, Quirion propose trois catégories de facteurs après avoir examiné les recherches précédentes : les variables[111] terminologiques, socioterminologiques et les autres, et donne une brève liste de chacune des catégories.

Selon le chercheur, les variables terminologiques, qui relèvent directement du terme et de ses caractéristiques linguistiques, comprennent la brièveté, la motivation, la dérivabilité, etc. Les variables socioterminologiques, concernant les aspects sociolinguistiques, englobent les attitudes linguistiques, les types de discours, les rôles des locuteurs, les canaux de communication, la résistance au changement, le marché linguistique, la correspondance à un besoin, la connotation, l'esthétique, le niveau de langue, entre autres. En dernier lieu, des facteurs hétérogènes énumérés pêle-mêle, qui n'appartiennent pas aux deux catégories précédentes, font partie des autres variables : méthode de compilation, attrait et disponibilité des modes retenus pour leur diffusion, leur inclusion ou exclusion de certaines données, temps, etc.

En dépassant des limites de ce travail, notamment son énumération des facteurs (dont l'analyse est peu approfondie) et son classement brut, Quirion (2004) montre une réflexion plus développée. Il distingue les facteurs en trois catégories, à

[111] Selon le chercheur, la *variable d'implantation* est définie comme un « facteur qui bonifie ou réduit les possibilités d'implantation d'un terme » (Quirion 2000:265).

savoir les facteurs terminologiques, socioterminologiques et procéduraux, en fournissant une liste détaillée[112] :

> 1) **Les facteurs terminologiques :** absence de concurrence avec d'autres termes, absence de pléonasme, adéquation (motivation, transparence), valeur mnémonique, brièveté du terme (maniabilité), conformité phonétique, syntaxique, grammaticale aux règles de la langue, qualité phonique et graphique, construction par analogie (possibilité de construction sur le plan paradigmatique), degré de lexicalisation, dérivabilité, monosémie, simplicité, unité notionnelle, valeur métaphorique ;
>
> 2) **Les facteurs socioterminologiques** : attitude linguistique, type de discours, rôle du locuteur, résistance au changement, marché linguistique, correspondance à un besoin, connotation, niveau de langue, insécurité linguistique, culture d'entreprise, proximité avec la désignation d'une autre langue perçue comme plus prestigieuse, harmonie avec les lignes fondamentales de la politique linguistique établie, connaissance de la langue concurrente par le locuteur, degré d'utilisation du terme ;
>
> 3) **Les facteurs procéduraux** : méthode de compilation, terme repris par la lexicographie générale, attrait et disponibilité des modes retenus pour leur diffusion, inclusion ou exclusion de certaines données terminographiques, temps écoulé, autorité terminologique, livraison juste-à-temps, enseignement concurrent du domaine et de la terminologie.

Il est évident que cette observation est plus détaillée et plus soignée que sa première réflexion, grâce entre autres à l'introduction de l'appellation "facteurs procéduraux" et à une liste comprenant un plus grand nombre de facteurs, accompagnée de brefs commentaires. Toutefois, il est regrettable qu'elle comporte la même limite que la précédente : absence de matériaux concrets pour appuyer ses affirmations.

[112] Cf. Quirion 2004:193-200.

3.2.2.2.7. Quirion et Lanthier (2006)

Quirion, Jean / Lanthier, Jacynthe, 2006. « Intrinsic Qualities Favouring Term Implantation: Verifying the Axioms », dans Lynne Bowker (éd.), *Lexicography, Terminology, and Translation. Text-based studies in honour of Ingrid Meyer*, Ottawa, University of Ottawa Press, 107-118.

L'objectif de ce travail, intitulé *Intrinsic Qualities Favouring Term Implantation: Verifying the Axioms*, est de dépasser la limite des recherches précédentes de Quirion que nous avons examinées, à savoir le manque d'exemples et de matériaux concrets. La recherche des deux auteurs consiste à analyser les facteurs terminologiques parmi les trois types de facteurs que Quirion a distingués dans ses travaux antérieurs : les facteurs terminologiques, socioterminologiques et procéduraux. Afin de faire ressortir les facteurs terminologiques qui favorisent l'implantation du terme, Quirion et Lanthier ont sélectionné 271 termes au total, issus des domaines du transport et du régime de retraite, comprenant 88 termes dont le coefficient d'implantation est 1, et 183 termes dont le coefficient est 0. Leur analyse se concentre notamment sur quatre facteurs : la brièveté, l'absence de concurrence avec d'autres termes, la dérivabilité et la conformité aux règles de la langue.

Ces quatre facteurs sont analysés comme suit :

1) **La brièveté**

Afin de mesurer la brièveté d'un terme, les auteurs ont tout d'abord compté le nombre de mots simples, de syllabes et de lettres des 271 termes. Après avoir divisé les termes en deux groupes, termes implantés dont le coefficient est de 1 et termes non implantés dont le coefficient est de 0, ils ont fait la moyenne de chaque nombre dans les deux groupes. Le résultat indique que chaque moyenne de mots, de syllabes et de lettres des termes implantés est inférieure à celle des termes non implantés.

2) **L'absence de concurrence avec d'autres termes**

Pour vérifier l'influence de la concurrence terminologique, les auteurs ont compté le nombre de concurrents de chaque groupe de termes. Dans cette analyse, ils ont intentionnellement écarté tous les emprunts formels, ces

derniers n'étant pas considérés comme des termes français. Leur constat est que les termes implantés ont moins de concurrents français que les termes non implantés ; les termes implantés ont 0,98 concurrent en moyenne contre 5,8 pour les termes non implantés.

3) **La dérivabilité**

L'analyse de la dérivabilité est effectuée par le compte du nombre de termes dérivés de chaque terme en question. L'étude montre que les termes implantés ont plus de termes dérivés (0,33 terme) que les termes non implantés (0,18 terme).

4) **La conformité aux règles de la langue**

Pour l'analyse de ce facteur, les chercheurs ont vérifié phonétiquement, syntaxiquement et grammaticalement chaque terme. Le résultat indique qu'aucun terme implanté n'échappe aux règles de la langue française.

L'article de Quirion et Lanthier nous offre plusieurs réflexions sur la façon d'analyser les facteurs d'implantation terminologique. De plus, nous pouvons envisager, grâce à ce travail, la possibilité d'une analyse statistique de la corrélation entre les facteurs. Il est cependant nécessaire d'élaborer la typologie de ces facteurs. Selon nous, le deuxième facteur analysé, l'absence de concurrence avec d'autres termes, n'appartient pas aux facteurs terminologiques à strictement parler, mais bien plutôt aux facteurs socioterminologiques.

3.2.2.2.8. Giaufret (2007)

Giaufret Anna, 2007. « NormalisaTICE et implantaTICE : conflits, succès et échecs francophones dans la normalisation et l'implantation terminologique des nouvelles technologies pour l'enseignement », Synergies Italie, III, 121-135.

L'article de Giaufret (2007) qui traite deux variables dans le domaine des TICE suggère la nécessité d'une recherche sur les facteurs d'implantation. Dans son article, après avoir examiné le degré d'implantation terminologique de deux variables, à savoir *blog* (ou *blogue*) et *tchat* (ou *chat*), Giaufret s'est demandé, en guise de

conclusion, s'il était « possible de dégager des critères d'implantabilité d'un terme, à savoir les caractéristiques qui seraient susceptibles d'en favoriser l'implantation »[113]. Voici quelques critères qu'elle a mentionnés dans son article : règles profondes de composition de la langue française, rapidité de création (qui explique le succès de certains néologismes québécois issus d'une activité néologique proactive), la monosémie (qui explique l'échec de certaines propositions de la CMTI[114]), la convivialité et la brièveté (facilité d'emploi), ainsi que la capacité à produire des dérivés et la proximité par rapport au terme anglais correspondant. Bien qu'elle n'ait pas analysé ces critères, son travail démontre les limites de l'analyse quantitative et le besoin d'une recherche plus étendue concernant l'analyse qualitative.

3.2.2.2.9. Loubier (1994, 2008)

Loubier, Christiane, 1994. « L'implantation du français : du microcosme au macrocosme », *Terminologies nouvelles*, n° 12, 20-39.

Loubier, Christiane, 2008. *Langues au pouvoir. Politique et symbolique*, Paris, L'Harmattan.

Plusieurs travaux de Loubier nous rappellent la nécessité de comprendre le mécanisme des facteurs d'implantation terminologique d'un point de vue global et pluridisciplinaire. Même si ses recherches ne relèvent pas directement des facteurs d'implantation proprement dits, elles nous offrent de nombreuses réflexions concernant le mécanisme du changement linguistique, aussi bien planifié que spontané. Plus particulièrement, son ouvrage *Langues au pouvoir*, basé sur sa thèse de doctorat publiée en 2008, intitulée *Contribution à une théorie de l'aménagement linguistique*, consiste à expliquer un système dynamique axé sur la langue et la société. Cette recherche, entièrement théorique, aborde divers dynamismes qui fonctionnent au sein de la société. Selon elle, la société se compose de l'interaction de quatre dynamismes : 1) le dynamisme symbolique : la production et l'organisation d'une culture et de son système de représentation, 2) le dynamisme fonctionnel : la régulation sociale et l'autorégulation sociale, la régulation sociale officielle, etc., 3) le dynamisme structurel : l'organisation de l'espace, des structures des fonctions sociales et 4) le dynamisme temporel : l'organisation des forces évolutives, à savoir

[113] Giaufret 2007:132.
[114] Commission Ministérielle de Terminologie Informatique (France).

les forces de maintien représentées par le passé, les forces d'adoption représentées par le présent et les forces de transformation représentées par l'avenir.

Cette recherche nous a montré le besoin de concevoir le concept d'*implantation terminologique* dans le cadre du système de l'aménagement linguistique tout entier. En effet, les études sur les facteurs d'implantation terminologique se rapportent non seulement à l'étape d'évaluation, mais aussi aux autres étapes de l'aménagement terminologique. En outre, comme l'aménagement terminologique représente une des activités de la politique linguistique d'un État, ces études relèvent de la politique linguistique tout entière.

3.2.2.3. Recherches dans des autres aires francophones : Chancellerie fédérale (2014)

Chancellerie fédérale, 2014. *Guide de néologie terminologique*, Berne, Chancellerie fédérale.

Le *Guide de néologie terminologique* du gouvernement suisse a pour but de faciliter les activités d'aménagement terminologique et de traduction dans la Confédération suisse. Malgré le fait que ce guide ne mentionne pas d'autres critères, hormis des critères linguistiques, et qu'il traite principalement de néologismes, examiner les critères qui décident de la qualité d'un néologisme est très utile lorsqu'il s'agit d'analyser les recherches portant sur les facteurs linguistiques dans l'implantation terminologique. Ce guide propose les cinq critères suivants : 1) univocité et spécificité, 2) motivation, 3) économie linguistique, 4) appartenance au système de la langue et 5) productivité.

3.2.3. Recherches catalanes

À l'instar des recherches québécoises, de nombreux travaux similaires et des études de cas ont été réalisés en Catalogne. Cette abondance de travaux, notamment à partir de 2000, est principalement due à la situation sociolinguistique de cette communauté linguistique[115], similaire à celle du Québec. La plupart des recherches

[115] La Catalogne, en tant que communauté autonome d'Espagne, connaît une situation de concurrence linguistique entre trois langues, à savoir le castillan, le catalan et (de façon très secondaire) l'aranais. À ces trois langues, l'anglais peut aujourd'hui être ajouté en raison de la mondialisation.

sont effectuées au sein d'un centre de terminologie consacré à la langue catalane, appelé TERMCAT[116], créé en 1985 par le gouvernement de la Catalogne et l'Institut d'études catalanes. Sa mission est ainsi expliquée sur son site internet :

> « La mission de TERMCAT est de coordonner l'activité terminologique en langue catalane, grâce à la fourniture de services de qualité, à la création de produits de terminologie et à la normalisation de néologismes pour assurer la disponibilité de la terminologie catalane dans tous les domaines de la connaissance et des activités, et pour promouvoir son utilisation »[117].

Mis à part ce centre d'études, nous pouvons également citer les recherches effectuées en milieu universitaire. Entre autres, les travaux de l'université de Barcelone et de l'université Pompeu Fabra sont bien connus.

Aujourd'hui, la Catalogne est considérée comme l'un des lieux où l'implantation terminologique fait l'objet du plus grand nombre de recherches dans le monde. Au centre de ces travaux, se trouvent les études de Montané March. Parmi les recherches catalanes, nous avons sélectionné deux études, celle de Vila i Moreno (dir.) (2007) et celle de Montané March (2012, 2016). Examinons-les respectivement.

3.2.3.1. Vila i Moreno (dir.) (2007)

Vila i Moreno (dir.), 2007. *Estudis d'implantació terminològica. Una aproximació en l'àmbit dels esports*, Barcelona, Termcat.

L'ouvrage de trois chercheurs catalans, intitulé *Estudis d'implantació terminològica. Una aproximació en l'àmbit dels esports*, consiste à analyser quelques termes officiels de la Catalogne dans trois domaines sportifs, à savoir l'escrime, l'escalade sportive et le hockey. Il comporte trois analyses différemment menées avec le même objectif : évaluer l'utilisation de la terminologie officielle. Selon le domaine, différents types d'analyse sociolinguistique (le sondage, l'entretien, l'observation des médias, etc.) sont employés. Par ces trois analyses, les auteurs confirment que le

[116] Les informations sur TERMCAT sont issues de son site internet : http://www.termcat.cat
[117] Nous avons traduit la présentation du catalan en français : « La missió del TERMCAT és coordinar l'activitat terminològica en llengua catalana, mitjançant la prestació de serveis de qualitat, la creació de productes terminològics i la normalització de neologismes, per garantir la disponibilitat de la terminologia catalana en tots els sectors de coneixement i d'activitat i per afavorir-ne l'ús ».

nombre de termes officiels bien implantés est très faible à cause de la présence de variantes dans les pratiques langagières des locuteurs et du manque d'effort de TERMCAT pour diffuser les termes officiels.

Parmi plusieurs éléments intéressants, leur recherche nous interpelle surtout par les deux points suivants : l'attention qu'ils portent aux usagers et leur point de vue interdisciplinaire. Nous remarquons tout d'abord que leur réflexion se concentre non seulement sur les termes, mais aussi sur les usagers qui les utilisent. Cela relève des facteurs psychologiques, auxquels de nombreux auteurs accordent de l'importance, comme nous l'avons vu plusieurs fois dans les recherches hébraïques et francophones. Ensuite, concernant le point de vue interdisciplinaire qu'ils adoptent dans la conclusion de leur ouvrage[118], ils mettent l'accent sur la nécessité d'une coopération entre trois disciplines : la terminologie, la sociolinguistique et la politique linguistique ; et ce, afin de comprendre l'implantation terminologique des termes officiels. Nous partageons leur position sur l'interdisciplinarité des recherches en ce domaine. Cette caractéristique est, selon nous, plus importante dans l'analyse qualitative de l'implantation terminologique que dans l'analyse quantitative.

3.2.3.2. Montané March (2012, 2016)

Montané March, M. Amor, 2012. *Terminologia i implantació : anàlisi d'alguns factors que influencien l'ús dels termes normalitzats de la informàtica i les TIC en llengua catalana*, Thèse de doctorat, Universitat Pompeu Fabra.

Montané March, M. Amor, 2016. « Factors d'implantació de la terminologia catalana: els manlleus », *Terminàlia*, n° 13, 13-16.

Les recherches de Montané March consistent à examiner les facteurs d'implantation terminologique des termes officiels catalans du point de vue "aménagiste". Le point de départ des études de la chercheuse réside dans les travaux de Quirion, notamment ceux portant sur les facteurs d'implantation terminologique. De ce fait, les travaux de cette chercheuse catalane présupposent naturellement la

[118] Cf. Vila i Moreno (dir.) 2007:248.

classification de Quirion qui comprend trois types de facteurs : les facteurs terminologiques, socioterminologiques et procéduraux.

L'objectif de la thèse de Montané March est d'identifier quelques facteurs d'implantation terminologique qui influencent l'implantation de termes officiels catalans issus des domaines de l'informatique et de la télécommunication et d'examiner leurs influences en s'appuyant sur des données quantitatives, basées sur un corpus écrit. Dans cette étude, Montané March tente de vérifier six hypothèses[119], relatives aux trois facteurs d'implantation mentionnés *supra* :

1) Les facteurs terminologiques

1-1) Les termes courts, en particulier ceux ayant une structure monolexème, seraient davantage utilisés.

1-2) Les termes catalanisés les plus proches du terme d'origine, qui est étranger, seraient davantage employés.

2) Les facteurs socioterminologiques

2-1) La portée de l'utilisation influencerait l'usage des termes.

2-2) Les termes standardisés seraient davantage utilisés.

2-3) Les termes normalisés n'ayant pas de concurrents seraient plus utilisés.

3) Les facteurs procéduraux

3-1) Les termes normalisés feraient l'objet d'une large diffusion.

Ces hypothèses sont examinées dans deux analyses, c'est-à-dire l'analyse linguistique et l'analyse de la diffusion[120] :

1) **L'analyse linguistique**

1-1) **L'analyse morphosyntaxique** : elle consiste à examiner la catégorie grammaticale du terme (ex. nom masculin, nom féminin, nom masculin pluriel, nom féminin pluriel, adjectif, adverbe, verbe transitif, verbe intransitif, verbe pronominal, locution, etc.).

[119] Nous les avons traduites du catalan en français, et en avons fait le résumé.
[120] Cf. Montané March 2012:141-150.

1-2**) L'analyse structurelle** : elle vise à indiquer le type d'unité lexicale, soit la lexie simple constituée d'une seule unité lexicale, soit la lexie complexe constituée de plus d'une unité lexicale.

1-3) **L'analyse du mécanisme de formation** : elle consiste à identifier la formation du terme (ex. dérivation, composition, réduction, emprunt, etc.).

1-4) **L'analyse de la voie d'entrée**[121] : elle relève de la nouvelle construction, la terminologisation, le transfert, la vulgarisation et l'emprunt.

1-5) **L'analyse de l'origine du terme** : elle consiste à identifier la langue d'origine des emprunts (ex. emprunt à l'anglais, etc.).

2) **L'analyse de la diffusion** : elle examine la diffusion du terme officiel dans deux types de dictionnaires, les dictionnaires de langues généralistes et les dictionnaires spécialisés.

Ces deux analyses ont pour but d'examiner six facteurs d'implantation terminologique : 1) le degré de diffusion, 2) le champ d'utilisation de la terminologie, 3) la brièveté du terme, 4) l'origine du terme, 5) la voie d'entrée et 6) la concurrence terminologique. Parmi ces six facteurs, elle affirme, plus particulièrement, que deux facteurs, à savoir la brièveté et l'origine du terme, influencent l'implantation du terme dans le domaine des TIC ; le terme court et le terme d'emprunt catalanisé ont réussi à s'implanter dans les pratiques langagières catalanes.

Les réflexions de l'article publié en 2016, intitulé *Factors d'implantació de la terminologia catalana: els manlleus*, ne dépassent pas ses réflexions antérieures. En développant les idées examinées dans sa thèse de doctorat, elle se focalise, dans cet article, sur le facteur relatif à l'origine du terme. Pour ce travail, elle distingue avant tout la forme officialisée de la forme non officialisée des 460 termes issus du domaine de l'informatique et, ensuite, elle examine l'influence du facteur "origine du terme" sur l'implantation de ce dernier. De même que dans sa recherche antérieure, elle utilise ici la terminométrie comme analyse quantitative.

[121] Nous avons traduit le terme de *via d'entrada* en français.

Les deux études de Montané March nous ont appris plusieurs points relatifs à l'analyse des facteurs d'implantation terminologique : les méthodes qui identifient chaque facteur et qui l'interprètent, la distinction des degrés d'implantation, etc. Plus particulièrement, ses recherches nous permettront de vérifier la validité de quelques hypothèses et démarches méthodologiques de notre présente étude, et nous aideront à développer et à améliorer la théorie des facteurs d'implantation terminologique.

3.2.4. Recherches dans les autres zones : Karabacak (2009)

> Karabacak, Erkan, 2009. « Acceptance of terminology sanctioned by the Turkish Language Society. A study of the use of economic terms in Turkish newspapers », *Terminology*, vol.15, n° 2, 145-178.

L'article de Karabacak consiste à analyser les termes officiels turcs, issus du domaine de l'économie, normalisés entre 1995 et 1998 par la Société de la langue turque. En se basant sur un corpus écrit, constitué par quelques journaux turcs, l'auteur tente de comparer, en utilisant la méthode de Quirion (soit la terminométrie), l'utilisation des termes officiels avec celle des emprunts.

Le travail du chercheur turc comprend trois analyses : la comparaison du coefficient entre des termes officiels et des emprunts correspondants, entre des termes officiels, des termes non officiels et des emprunts correspondants, ainsi qu'entre des corpus différents. À travers ces trois analyses, il aborde brièvement les problèmes de la diffusion, de l'attitude des journalistes envers les termes officiels et des sources des termes. Son travail mérite d'être consulté en tant qu'étude de cas, montrant les pratiques langagières en Turquie.

3.2.5. Bilan et critiques

Dans les parties précédentes, nous avons examiné plusieurs études existantes sur les facteurs d'implantation terminologique, réalisées notamment entre les années 1950 et 2016. En examinant les recherches écrites en français, en anglais et en catalan, nous pouvons constater certains développements et changements concernant les études des facteurs d'implantation. Lorsque nous observons les tendances académiques des travaux sur l'implantation terminologique, nous pouvons

caractériser cette période de 66 ans, en la divisant en trois périodes : avant le milieu des années 1990, entre le milieu des années 1990 et 2010, et après 2010.

Avant le milieu des années 1990, nous observons plutôt un manque d'organisation des recherches sur les termes faisant l'objet d'un aménagement terminologique. Après cette date, elles commencent à être plus organisées, notamment entre le milieu des années 1990 et 2010 où les chercheurs québécois se focalisent sur l'analyse quantitative de l'implantation terminologique. C'est à cette époque-là que la nécessité de l'analyse qualitative est soulevée. Depuis 2010, de nombreux travaux unissant l'analyse quantitative et l'analyse qualitative sont en cours de réalisation en Catalogne par les chercheurs à TERMCAT et au sein de quelques universités catalanes.

En guise de bilan, examinons en détail les recherches antérieures que nous avons analysées en nous focalisant sur deux aspects : leur contenu et leur méthodologie. En ce qui concerne le contenu, nous vérifions que les recherches englobent diverses perspectives (linguistique, sociologique, psychologique et extra-linguistique). Le tableau ci-dessous indique les aspects sur lesquels chaque chercheur se focalise.

[Tableau 9] Classification par le contenu

		Linguistique	Sociologique	Psychologique	Extralinguistique
1	Allony-Fainberge (1983)	V	V	V	V
2	Gaudin et Guespin (1997)			V	
3	Thoiron, Iwaz et Zaouche (1997)	V	V	V	V
4	Fossat et Rouges-Martinez (1997)	V			
5	Chansou (1997)		V		
6	Gouadec (1997)		V	V	
7	Auger et Rousseau (1978)	V	V	V	
8	Kerpan (1983)	V	V	V	V
9	Martin (1992, 1993, 1997)	V	V	V	V
10	Rondeau (1983, 1984)	V	V	V	
11	Daoust (1981, 1986, 1991, 1995)		V	V	V
12	Quirion (2000, 2004)	V	V	V	
13	Quirion et Lanthier (2006)	V	V		
14	Giaufret (2007)	V	V		
15	Loubier (1994, 2008)		V	V	V
16	Chancellerie federale ChF (2014)	V			
17	Vila i Moreno (dir.) (2007)			V	V
18	Montané March (2012, 2016)	V	V	V	
19	Karabacak (2009)			V	

Toutes les recherches mentionnées dans le tableau ci-dessus comportent plus ou moins de détails sur les facteurs d'implantation terminologique. Parmi une vingtaine de recherches, seules quatre d'entre elles, Allony-Fainberge (1983), Thoiron, Iwaz et Zaouche (1997), Kerpan (1983), Martin (1992, 1993, 1997), abordent les quatre aspects. Il nous semble cependant regrettable que, malgré les divers éléments qu'ils abordent, ces travaux se contentent d'être une simple énumération, dépourvue d'une réflexion plus approfondie.

Observons maintenant leurs méthodologies. Nous distinguons les recherches précédentes de deux manières. Premièrement, nous vérifions si la recherche en question nous fournit aussi bien un cadre théorique qu'une application basée sur les recherches de terrain. Deuxièment, quand la recherche comporte une partie pratique, nous vérifions si cette recherche contient les deux analyses de l'implantation terminologique, c'est-à-dire l'analyse quantitative et l'analyse qualitative. Le tableau ci-dessous résume ces analyses :

[Tableau 10] Classification par l'aspect méthodologique

		Théorie	Application	
			Analyse quantitative	Analyse qualitative
1	Allony-Fainberge (1983)		V	V
2	Gaudin et Guespin (1997)			V
3	Thoiron, Iwaz et Zaouche (1997)	?[122]	V	V
4	Fossat et Rouges-Martinez (1997)		V	
5	Chansou (1997)			V
6	Gouadec (1997)		V	V
7	Auger et Rousseau (1978)	V		
8	Kerpan (1983)	V		
9	Martin (1992, 1993, 1997)	V		
10	Rondeau (1983, 1984)	V	V	V
11	Daoust (1981, 1986, 1991, 1995)	V	V	V
12	Quirion (2000, 2004)	V		
13	Quirion et Lanthier (2006)		V	V
14	Giaufret (2007)		V	
15	Loubier (1994, 2008)	V		
16	Chancellerie federale ChF (2014)	V		
17	Vila i Moreno (dir.) (2007)			V
18	Montané March (2012, 2016)		V	V
19	Karabacak (2009)		V	V

Avec le tableau ci-dessus, nous constatons que la plupart des recherches se concentrent sur une seule partie : soit la partie théorique, soit la partie pratique. Seules deux recherches sur dix-neuf englobent ces deux parties : Rondeau (1983, 1984) et Daoust (1981, 1986, 1991, 1995). Nous pourrions y ajouter celles de Quirion en considérant son travail avec Lanthier réalisé en 2006 (voir les lignes 12 et 13 dans le tableau 10). Quant aux analyses quantitative et qualitative, la moitié des recherches ont réalisé les deux en même temps : huit recherches sur treize.

En résumé, nous affirmons que les recherches sur les facteurs d'implantation terminologique ne sont pas encore bien organisées ni parfaitement approfondies, malgré plusieurs recherches antérieures. En outre, il n'existe pas de consensus concernant la typologie et sa méthodologie parmi les chercheurs dans ce domaine. Dans cette situation, il est fortement souhaitable d'établir aussi bien une typologie

[122] Bien que nous ayons constaté quelques mentions théoriques, elles sont trop peu développées pour être admises en tant que cadre théorique.

structurée qu'une méthodologie convenable pour l'analyse qualitative. Nous tenterons d'effectuer un tel travail dans les chapitres à suivre.

CH4. Typologie des facteurs d'implantation terminlogique

4.1. Définition

Le point de départ de notre réflexion sur la typologie des facteurs d'implantation terminologique réside chez Quirion (2004). C'est dans son article intitulé *État de la question sur la nature des facteurs d'implantation terminologique* que nous trouvons la première synthèse des études sur les facteurs. Avant d'établir une nouvelle typologie qui nous convienne, il est nécessaire de préciser notre position sur quelques points des réflexions de Quirion, notamment sur la dénomination et la classification des facteurs d'implantation terminologique.

Étudions tout d'abord la dénomination. Dans les recherches de Quirion, nous remarquons deux dénominations utilisées de façon interchangeable pour désigner les facteurs : les termes de *variable* et de *facteur*. Dans sa thèse de doctorat publiée en 2000, il préfère utiliser le terme de *variable*, tandis que dans son article publié en 2004, il utilise plutôt le terme de *facteur*. Selon nous, comme ces deux termes ne sont pas identiques *stricto sensu*, il faut distinguer leur utilisation selon le contexte. En ce qui concerne le terme de *facteur*, dont la définition donnée par le TLFi est « chacun des agents, des éléments qui concourent à un résultat »[123], nous pouvons l'utiliser dans tous les cas désignant les agents qui influencent ou sont susceptibles d'influencer le degré d'implantation terminologique d'un terme. Le terme de *variable*, quant à lui, a un caractère un peu particulier par rapport au terme de *facteur*, car il est un terme technique en soi, naturellement issu du domaine des sciences expérimentales. Dans ces domaines de recherche, le terme de *variable* est utilisé dans le sens de « symbole, terme, phénomène observable auxquels on peut attribuer différentes valeurs prises dans un ensemble »[124]. À la différence du terme de *facteur*, utilisé de manière générale pour désigner les éléments qui influencent le résultat, le terme de *variable* suppose divers aspects susceptibles d'être manifestés dans un ensemble. Compte tenu de ce fait, dans notre présente étude, nous utilisons le terme de *facteur* pour désigner

[123] TLFi.
[124] TLFi.

les agents qui influencent ou sont susceptibles d'influencer le degré d'implantation terminologique d'un terme. Quant au terme de *variable*, nous l'employons uniquement lors de l'analyse des facteurs, en le considérant comme un caractère que les facteurs peuvent posséder.

Examinons ensuite la classification des facteurs d'implantation terminologique. Selon Quirion (2004), les facteurs sont catégorisés en trois groupes : les facteurs terminologiques, socioterminologiques et procéduraux. Cette typologie a été conservée dans les recherches postérieures comme celles de Montané March (2012, 2016). Aujourd'hui, il est toutefois nécessaire de réviser cette classification, car aucune considération critique ou modification n'ont été effectuées pendant les douze dernières années. En guise de révision, nous commençons par examiner les critères de la classification de Quirion. Voici l'extrait de son article :

> « Trois principaux types de variables sont plausibles : les causes terminologiques, c'est-à-dire les attributs propres au terme, les explications socioterminologiques, où entrent en jeu les aspects sociolinguistiques des pratiques discursives individuelles et institutionnelles, et les ferments procéduraux, qui ont trait aux modes de conception et de dissémination des terminologies » (Quirion 2004:193).

Pour la première catégorie des facteurs d'implantation terminologique, Quirion a retenu les facteurs terminologiques ayant trait aux caractères formels des termes[125]. Si nous examinons les facteurs de cette catégorie[126], nous remarquons que certains d'entre eux n'y ont pas vraiment leur place, plus particulièrement les facteurs comme l'absence de concurrence avec d'autres termes ou la valeur métaphorique. À propos de l'absence de concurrence, ce facteur dépasse le niveau du terme, car il concerne la relation entretenue par plus de deux termes. En outre, la concurrence terminologique est, en général, influencée par la situation sociolinguistique propre à chaque communauté linguistique. Selon la communauté, les concurrents se manifestent différemment dans les pratiques langagières, et leur nombre sur le plan

[125] Cf. Quirion 2004:194.

[126] Rappelons à nouveau que cette catégorie regroupe des attributs comme l'absence de concurrence avec d'autres termes, l'absence de pléonasme, l'adéquation (motivation, transparence), la valeur mnémonique, la brièveté du terme (maniabilité), la conformité phonétique, syntaxique, grammaticale aux règles de la langue, la qualité phonique et graphique, la construction par analogie (possibilité de construction sur le plan paradigmatique), le degré de lexicalisation, la dérivabilité, la monosémie, la simplicité, l'unité notionnelle, la valeur métaphorique (cf.Quirion 2004).

paradigmatique est également différent. Partant de ce fait, nous pouvons dire que l'absence de concurrence ne relève pas des facteurs strictement terminologiques. Regardons ensuite le second facteur, la valeur métaphorique. Comme dans le premier cas, on ne peut pas, à nos yeux, le considérer comme un facteur strictement terminologique. La connotation d'un terme est déterminée par les éléments psychologiques du locuteur, formés au sein de la communauté linguistique ; même s'il s'agit du même terme, ses valeurs métaphoriques peuvent être différentes si l'on va au-delà des frontières d'un pays. Dans les faits, si l'analyse des facteurs d'implantation terminologique se circonscrit à un pays, ces deux facteurs peuvent être considérés comme des facteurs terminologiques. Cependant, si l'on tient compte de l'utilisation universelle de la typologie des facteurs d'implantation terminologique, il vaut mieux les écarter du groupe des facteurs strictement terminologiques.

En ce qui concerne les facteurs socioterminologiques[127], ils relèvent, d'après le chercheur québécois, des « aspects sociolinguistiques des pratiques discursives individuelles et institutionnelles ». Plus particulièrement, ils « touchent [à] la circulation sociale des mots. […] ils s'éloignent de la linguistique pour entrer de plain-pied dans les comportements, les attitudes, les valeurs, etc. qui forment les sociétés »[128]. Selon nous, il est naturel que les facteurs comprenant aussi bien les aspects individuels qu'institutionnels ou sociaux soient désignés par le nom de *facteurs socioterminologiques*. Cependant, si nous considérons la troisième catégorie, c'est-à-dire les facteurs procéduraux, cette classification doit être remise en cause. Avant d'entrer dans le cœur de ce sujet, rappelons leur définition : les facteurs procéduraux[129], ayant « trait aux modes de conception et de dissémination des terminologies », relèvent plus précisément de « […] la manière de procéder pour

[127] Selon Quirion, les facteurs de cette catégorie sont les suivants : l'attitude linguistique, le type de discours, le rôle du locuteur, la résistance au changement, le marché linguistique, la correspondance à un besoin, la connotation, le niveau de langue, l'insécurité linguistique, la culture d'entreprise, la proximité avec la désignation d'une autre langue perçue comme plus prestigieuse, l'harmonie avec les lignes fondamentales de la politique linguistique établie, la connaissance de la langue concurrente par le locuteur, le degré d'utilisation du terme, etc.

[128] Quirion 2004:196.

[129] Quirion a classifié les facteurs suivants en tant que facteurs procéduraux : la méthode de compilation, le terme repris par la lexicographie générale, l'attrait et la disponibilité des modes retenus pour leur diffusion, l'inclusion ou l'exclusion de certaines données terminographiques, le temps écoulé, l'autorité terminologique, la livraison juste-à-temps, l'enseignement concurrent du domaine et de la terminologie.

l'établissement et la propagation de la terminologie »[130]. À nos yeux, ces facteurs relatifs à l'aménagement terminologique concernent la socioterminologie ou la sociolinguistique en général. Nous doutons alors que la distinction entre les facteurs socioterminologiques et les facteurs procéduraux soit nettement clarifiée. Cependant, si l'on regroupe ces deux catégories dans une seule catégorie de facteurs autres que les facteurs terminologiques, cela pose problème, car une telle catégorie comporterait trop d'éléments différents.

Nous proposons donc une nouvelle typologie des facteurs d'implantation terminologique en considérant les relations entretenues par trois éléments, à savoir le terme, le locuteur et la société. Ces trois éléments fonctionneront comme des pôles dans la typologie. Selon la fonction de ces pôles, nous distinguons quatre groupes de facteurs : les facteurs terminologiques, les facteurs socioterminologiques, les facteurs psychoterminologiques et les facteurs extraterminologiques. Examinons-les respectivement en partant de la figure suivante que nous avons établie :

[Figure 23] Trois pôles et quatre facteurs d'implantation terminologique

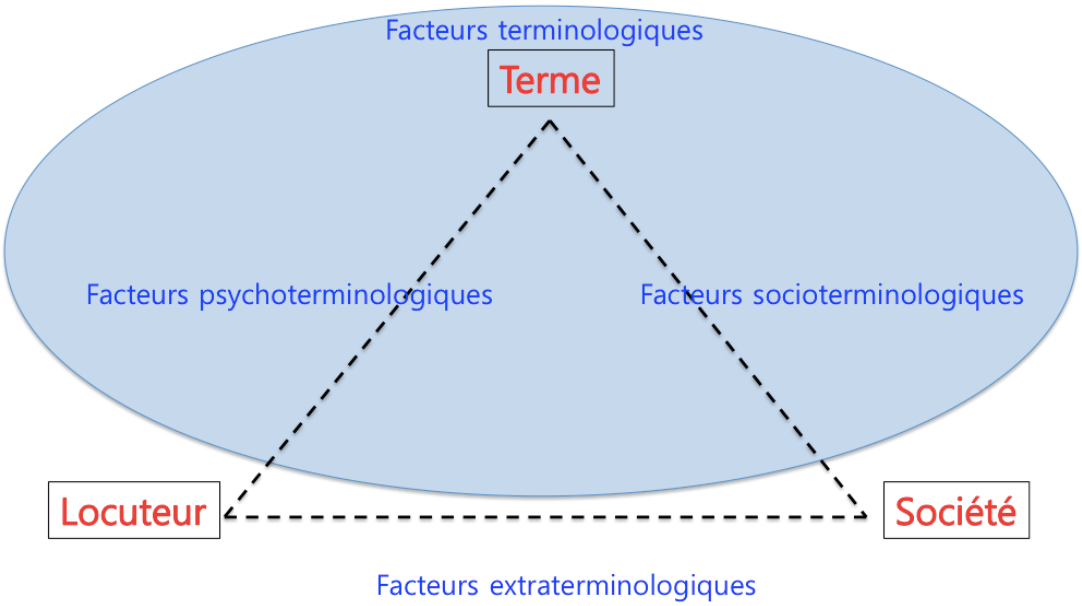

La figure ci-dessus montre les trois pôles, soit le terme, le locuteur et la société, et les quatre facteurs d'implantation terminologique ayant trait à leur relation. Les trois lignes en pointillé qui relient chacun des pôles représentent le lien entretenu

[130] Quirion 2004:197.

entre eux et le cercle bleu représente le domaine de la terminologie, chaque facteur relevant d'un ou deux pôles.

Examinons avant tout les facteurs terminologiques. Ces facteurs, associés uniquement au pôle du terme, relèvent des caractéristiques purement et simplement linguistiques du terme. Ces caractéristiques englobent non seulement l'aspect formel, mais encore l'aspect sémantique du terme. Pour ces facteurs terminologiques, nous proposons la définition suivante :

> **Les *facteurs terminologiques* sont des facteurs ayant trait aux caractères linguistiques, aussi bien formels que sémantiques, du terme.**

En ce qui concerne la deuxième catégorie, les facteurs socioterminologiques, ils relèvent de la relation établie entre le terme et la société. Ils comprennent, plus particulièrement, l'aspect institutionnel de la société, à savoir toutes les activités effectuées au niveau de l'aménagement terminologique. Nous définissons ainsi ces facteurs :

> **Les *facteurs socioterminologiques* sont des facteurs ayant trait à la relation entretenue par le terme et la société.**

Quant à la troisième catégorie, les facteurs psychoterminologiques, ils concernent la relation entre le terme et le locuteur. Il est à noter que le concept de *locuteur* comprend non seulement le locuteur individuel mais aussi le locuteur collectif. De ce fait, certaines confusions peuvent apparaître avec les facteurs socioterminologiques. Compte tenu de cette ambiguïté, nous précisons que les facteurs socioterminologiques relèvent des niveaux institutionnel et formel, tandis que les facteurs psychoterminologiques relèvent des niveaux normatif et émotionnel. Nous définissons les facteurs psychoterminologiques comme suit :

> **Les *facteurs psychoterminologiques* sont des facteurs ayant trait à la relation entretenue par le terme et le locuteur.**

Alors que les trois facteurs que nous venons d'examiner relèvent de la terminologie, la quatrième et dernière catégorie de facteurs, celle des facteurs extraterminologiques, se situe à l'extérieur du domaine de la terminologie. Ce type de facteurs relève notamment de deux pôles qui exceptent le terme, c'est-à-dire le locuteur et la société. Même si ces facteurs se trouvent à l'extérieur de la terminologie, ils peuvent concerner le domaine de la linguistique ; nous en donnons la définition suivante :

Les *facteurs extraterminologiques* sont des facteurs situés à l'extérieur de la terminologie et ayant trait au locuteur et à la société.

Dans les sections suivantes, nous examinerons respectivement ces quatre catégories de facteurs.

4.2. Facteurs terminologiques

Les facteurs terminologiques sont, comme nous les avons définis, des facteurs ayant trait aux caractères linguistiques, aussi bien formels que sémantiques, du terme. Ils relèvent uniquement du pôle du terme, n'ayant rien à voir avec les pôles du locuteur et de la société. Les treize groupes de chercheurs évoqués dans notre précédente analyse ont mentionné, chacun à leur manière, quelques facteurs terminologiques. Nous les résumons dans le tableau ci-dessous :

[Tableau 11] Facteurs terminologiques dans les études existantes

Recherches hébraïques	Allony-Fainberge (1974)	- longueur des mots - origine du terme
Recherches françaises	Thoiron, Iwaz et Zaouche (1997)	- facilité de la perception de la motivation (transparence) - distance formelle entre FR et son concurrent EN - influence de la forme de termes désignant des concepts perçus comme voisins ou apparentés
	Fossat et Rouges-Martinez (1997)	- origine du terme - économie linguistique
	Gouadec (1997)	- utilisation de la langue du pays d'implantation
Recherches québécoises	Auger et Rousseau (1978)	- conformité au système de la langue - valeur intégrative dans la langue - critère onomasiologique - transparence notionnelle du terme
	Kerpan (1983)	- caractère savant des termes - transparence notionnelle - longueur du terme - complexité des syntagmes
	Martin (1992, 1993, 1997)	- avantages relatifs - complexité - facilité d'essai

		- perceptibilité
	Rondeau (1983, 1984)	- unité notionelle - brièveté et simplicité - conformité aux règles de la langue - motivation - dérivabilité
	Quirion (2000, 2004)	- absence de pléonasme - adéquation (motivation, transparence) - valeur mnémonique - brièveté du terme (maniabilité) - conformité phonétique, syntaxique, grammaticale aux règles de la langue - construction par analogie (possibilité de construction sur le plan paradigmatique) - degré de lexicalisation - dérivabilité - monosémie - simplicité - unité notionnelle
	Quirion et Lanthier (2006)	- brièveté - dérivabilité - conformité aux règles de la langue
	Giaufret (2007)	- monosémie - convivialité - brièveté - capacité à produire des dérivés - proximité par rapport au terme anglais correspondant
Recherches dans des autres aires francophones	Chancellerie fédérale ChF (2014)	- univocité et spécificité - motivation - économie linguistique - appartenance au système de la langue - productivité
Recherches catalanes	Montané March (2012, 2016)	- brièveté du terme - origine du terme - voie d'entrée

Nous avons divisé ces facteurs en cinq catégories[131] : la transparence, l'univocité, le mécanisme de formation, la brièveté et la conformité. La plupart des facteurs mentionnés dans ce tableau appartiennent à ces cinq catégories. À partir de

[131] Nous avions considéré le facteur de dérivabilité comme candidat pour notre typologie d'implantation terminologique. Dans les recherches existantes que nous avons analysées *supra*, six groupes de chercheurs mentionnent ce facteur : Auger et Rousseau (1978), Rondeau (1983, 1984), Quirion (2000, 2004), Quirion et Lanthier (2006), Giaufret (2007) et Chancellerie fédérale ChF (2014). En réalité, les termes ayant cette capacité, de dérivabilité ou de productivité désignant une « potentialité de formation d'autres unités terminologiques par l'ajout d'un ou de plusieurs affixes à un radical » (Quirion 2004:195), auraient plus de possibilités d'être implantés. Plus particulièrement, Quirion et Lanthier (2006) démontrent que les termes implantés ont plus de termes dérivés que les termes non implantés. Bien que la dérivabilité désigne la *possibilité* de former ses termes dérivés, compter le nombre de termes dérivés déjà créés, comme dans Quirion et Lanthier (2006), serait le seul moyen d'examiner ce facteur. Mais cette méthode, à notre avis, n'élucide pas la dérivabilité comme facteur d'implantation terminologique, car nous ne savons pas si la dérivabilité d'un terme influence elle-même l'implantation terminologique ou si, au contraire, l'implantation terminologique influence la dérivabilité d'un terme. Pour cette raison, nous avons finalement décider d'écarter ce facteur de notre typologie d'implantatoin terminologique.

celles-ci, nous énumérons les facteurs des recherches antérieures[132] dans le tableau suivant :

[Tableau 12] Nos facteurs terminologiques et facteurs issus des études précédentes[133]

Transparence	- facilité de la perception de la motivation (transparence) - transparence notionnelle du terme - transparence notionnelle - perceptibilité - motivation - adéquation (motivation, transparence) - être sans équivoque quant à son sens
Univocité	- critère onomasiologique - monosémie - unité notionelle - univocité et spécificité - être le seul mot proposé
Mécanisme de formation	- distance formelle entre FR et son concurrent EN - influence de la forme de termes désignant des concepts perçus comme voisins ou apparentés - utilisation de la langue du pays d'implantation - formation - proximité par rapport au terme anglais correspondant - voie d'entrée - simplicité - origine du terme
Brièveté	- longueur de mots - longueur du terme - complexité - brièveté et simplicité - brièveté du terme (maniabilité) - brièveté - économie linguistique - être plus court que le mot proposé
Conformité	- conformité au système de la langue - conformité aux règles de la langue - conformité phonétique, syntaxique grammaticale aux règles de la langue - conformité aux règles de la langue - convivialité - appartenance au système de la langue - avoir une consonance allemande - avoir un pluriel conforme à la langue allemande - être écrit d'après les normes orthographiques - être de même genre que les mots remplacés

[132] La terminologie utilisée est différente selon les chercheurs.

[133] Dans nos catégories, nous excluons les facteurs qui se limitent à des cas particuliers, ainsi que ceux qui appartiennent à deux ou plusieurs de nos catégories : trois facteurs de Martin (1992, 1993, 1997), à savoir la complexité, les avantages relatifs, la facilité d'essai ; trois facteurs de Quirion (2004), l'absence de pléonasme, la valeur mnémonique, le degré de lexicalisation, rendre possible la substitution non seulement du mot lui-même mais aussi de ses dérivés, avoir la même lettre initiale que le mot remplacé, et être de même genre que les mots qui lui ressemblent.

Dans les sections suivantes, nous examinerons respectivement chaque facteur terminologique[134].

4.2.1. Transparence

La transparence indique « l'aptitude d'une désignation à renvoyer de manière explicite à son concept »[135]. C'est-à-dire que « ces caractéristiques concernent la facilité avec laquelle une étiquette est sémantiquement associée à la notion qu'elle désigne, grâce à l'explication de sa dénomination »[136]. Dans notre analyse des recherches antérieures, sept groupes de chercheurs considèrent la transparence comme un facteur terminologique : Thoiron, Iwaz et Zaouche (1997), Auger et Rousseau (1978), Kerpan (1983), Martin (1992, 1993, 1997), Rondeau (1983, 1984), Quirion (2000, 2004) et la Chancellerie fédérale ChF (2014).

Selon Quirion (2004), des termes construits par formation savante, du latin ou du grec, sont généralement transparents, car il est possible de retrouver leur étymologie. Ainsi, si nous reprenons l'exemple de Gouadec (1997), le terme *ludiciel*, signifiant un « logiciel interactif spécialement conçu pour le jeu et destiné au divertissement de son utilisateur »[137], est transparent, parce que son concept est prédictible par ses morphèmes *ludi-* de *ludique* et *-ciel* de *logiciel*.

4.2.2. Univocité

L'univocité d'un terme représente une propriété de ce qui n'est susceptible d'inclure qu'une seule interprétation[138]. En général, « à l'intérieur d'un domaine, un terme ne devrait désigner qu'une seule notion [;] à l'inverse, une notion devrait être dénommée par un seul terme, afin d'éviter la confusion »[139]. Selon notre analyse des recherches précédentes, cinq groupes de chercheurs considèrent cette caractéristique comme un facteur terminologique : Auger et Rousseau (1978), Rondeau (1983, 1984), Quirion (2000, 2004), Giaufret (2007) et la Chancellerie fédérale ChF (2014).

[134] L'ordre des facteurs est arbitraire.
[135] Depecker 1997:XXIV.
[136] Quirion 2004:195.
[137] GDT.
[138] Cf. TLFi.
[139] Chancellerie ChF 2014:16.

Le problème de l'univocité doit être examiné du point de vue terminologique proprement dit, c'est-à-dire dans le sens où une appellation est liée à une seule et unique notion[140]. L'*unité notionnelle*[141], chez Rondeau (1983, 1984) et Quirion (2004), se situe dans la même ligne de pensée.

4.2.3. Mécanisme de formation

Le mécanisme de formation d'un terme peut influencer son implantation terminologique. Selon les travaux de sept groupes de chercheurs que nous avons examinés *supra*, à savoir Allony-Fainberge (1974), Thoiron, Iwaz et Zaouche (1997), Fossat et Rouges-Martinez (1997), Gouadec (1997), Kerpan (1983), Giaufret (2007) et Montané March (2012, 2016), le mécanisme de formation du terme est plus particulièrement distingué par l'origine du terme[142].

D'après Giaufret, la proximité par rapport au terme anglais correspondant pourrait augmenter la possibilité de l'implantation terminologique du terme formé par des matrices internes de la langue française. Thoiron, Iwaz et Zaouche (1997) évoquent également un argument similaire : la distance formelle entre un terme officiel et son concurrent, à savoir un emprunt[143]. Selon cet argument, au fur et à mesure que la distance formelle entre deux termes s'affaiblit, l'implantation du terme officiel peut être facilitée.

---

[140] En effet, le facteur d'univocité a trait à la concurrence terminologique. Auger et Rousseau (1978) l'expliquent ainsi : « le néologisme proposé n'entrera pas en concurrence avec d'autres termes, néologiques ou non. Cela signifie que le terme nouveau devrait généralement être [le] seul qui est utilisé pour rendre une notion. Trop de propositions françaises pour remplacer un emprunt vont au contraire favoriser le maintien de ce terme étranger » (Auger et Rondeau 1978:58). Quant à la concurrence terminologique, nous la considérons comme un des facteurs socioterminologiques. Les raisons pour lesquelles nous la traitons dans cette catégorie en sont que, tout d'abord, la concurrence terminologique relève de l'utilisation d'un terme, mais non du terme proprement dit, et ensuite, que la concurrence terminologique est issue d'une analyse où nous comptons le nombre de concurrents.

[141] Quirion (2004) distingue la *monosémie* de l'*unité notionnelle*. Selon cet auteur, la *monosémie* signifie qu'« une appellation qui n'a qu'un seul sens serait favorisée par rapport à une unité polysémique », tandis que l'*unité notionnelle* représente « la particularité d'une appellation à ne désigner qu'un ensemble homogène de traits notionnels » (Quirion 2004:195). Dans notre étude, nous considérons leur rapport étroit, mais nous ne les distinguons pas.

[142] Si nous limitons notre discussion à la langue française, il s'agit des termes francisés et de l'emprunt.

[143] Dans l'article de Thoiron, Iwaz et Zaouche (1997), les auteurs utilisent deux sigles, FR et EN, comme dans la phrase originale : « distance formelle entre FR et son concurrent EN » (Thoiron, Iwaz et Zaouche 1997:69).

4.2.4. Brièveté

La brièveté ou l'économie linguistique[144] a trait à la longueur d'un terme. Plusieurs chercheurs mentionnent qu'un terme constitué de plusieurs unités (mots, syllabes, phonèmes) a moins de probabilités de s'enraciner dans l'usage qu'un concurrent plus court[145]. Dans notre analyse, neuf groupes de chercheurs s'intéressent à ce sujet : Allony-Fainberge (1974), Fossat et Rouges-Martinez (1997), Kerpan (1983), Rondeau (1983, 1984), Quirion (2000, 2004), Quirion et Lanthier (2006), Giaufret (2007), Chancellerie fédérale ChF (2014) et Montané March (2012, 2016).

L'influence de ce facteur sur l'implantation terminologique du terme est déjà démontrée, plus particulièrement par deux travaux : celui de Quirion et Lanthier (2006) et celui de Montané March (2012). Dans l'étude de cette dernière notamment, ce facteur est considéré comme un des facteurs primordiaux pour une implantation réussie.

La brièveté du terme peut être traitée comme un facteur important dans le processus de diffusion. Toutefois, Hermans relativise son importance en citant ainsi la position d'André Martinet :

> « En ce qui concerne la néologie, le principe de l'économie[146] joue un rôle important. A. Martinet (1970:177) fait remarquer par exemple que si un nouveau mot court demande peu d'effort phonatoire et articulatoire, son ajout dans le champ paradigmatique nécessite toutefois un effort de mémorisation[147]. Par contre, un syntagme composé de mots existants présente un avantage sur le plan paradigmatique, mais demandera un effort phonatoire et articulatoire plus important sur le plan syntagmatique. Un mot court se propage mieux quand il s'agit d'un mot que l'on utilise souvent, alors qu'un syntagme plus long a plus de chance de survivre quand il s'agit d'un terme moins souvent utilisé ». (Hermans 1994:40-41)

[144] Chancellerie fédérale ChF 2014:17.
[145] Cf. Quirion 2004:195.
[146] Il relève également d'un facteur présent chez Martin (1993), *les avantages relatifs d'une innovation* : « ce que l'on appelle avantages relatifs d'une innovation, c'est la mesure dans laquelle cette innovation est perçue comme étant préférable à ce à quoi elle doit se substituer. Très souvent on peut mesurer ces avantages sur le plan économique (on songera ici aux études coûts/bénéfices appliquées au domaine linguistique ou encore aux études de revenu en fonction des langues utilisées, études qui ont pour but de mettre en relief les avantages relatifs rattachés à l'emploi d'une langue d'un point de vue économique) […] » (Martin 1993:17).
[147] Elle relève de la valeur mnénomique chez Quirion (2004).

4.2.5. Conformité

La conformité au système phonétique, syntaxique ou grammatical de la langue [148] peut influencer l'implantation terminologique d'un terme. Dans les recherches existantes, nous avons répéré six groupes de chercheurs qui mentionnent ce facteur : Auger et Rousseau (1978), Rondeau (1983, 1984), Quirion (2000, 2004), Quirion et Lanthier (2006), Giaufret (2007) et Chancellerie fédérale ChF (2014). Parmi eux, dans Quirion et Lanthier (2006), une possibilité selon laquelle ce facteur influencerait l'implantation terminologique est démontrée.

Il va de soi que ces cinq facteurs terminologiques que nous venons d'examiner ne sont pas les seuls facteurs pour l'implantation terminologique. Si tel était le cas, les termes satisfaisant certaines conditions linguistiques se seraient tous implantés et auraient été attestés avec le même degré au sein de tous les pays qui partagent la même langue. La différence des usages langagiers selon la situation sociolinguistique démontre que divers facteurs se trouvent hors des facteurs terminologiques.

4.3. Facteurs socioterminologiques

Les facteurs socioterminologiques sont des facteurs ayant trait à la relation entretenue par le terme et la société. Ces facteurs ne concernent pas la structure intérieure d'un terme, mais plutôt le lien entre un terme et l'environnement, c'est-à-dire la circulation des termes dans la société. D'après les sources consultées, quatorze groupes de chercheurs s'intéressent à ce sujet. Le tableau ci-dessous montre les éléments que ces derniers ont énumérés.

[Tableau 13] Facteurs socioterminologiques dans les études existantes

Recherches hébraïques	Allony-Fainberge (1974)	- diffusion des termes - officialisation
Recherches françaises	Thoiron, Iwaz et Zaouche (1997)	- absence du concept correspondant
	Chansou (1997)	- niveau de spécialisation
	Gouadec (1997)	- création d'équivalents français à mesure que les termes anglais arrivent - renforcement de la traduction - développement de produits et services français - utilisation de la langue des clients - politique commune aux fournisseurs - exemple des médias - recherche d'efficacité marketing - politiques linguistiques d'entreprises

[148] Cf. Quirion 2004:195.

		- services nationaux de terminologie et néologie - interventionnisme et militantisme des traducteurs - formation de rédacteurs francophones
Recherches québécoises	Auger et Rousseau (1978)	- moment de création - diffusion à l'intérieur et à l'extérieur du domaine - besoin
	Martin (1992, 1993, 1997)	- compatibilité - type de décision - canaux de communication - importance des efforts de promotion des agents de changement - documentation des avis terminologiques - moment de l'intervention - domaine d'intervention choisi - moyens de diffusion retenus
	Rondeau (1983, 1984)	- correspondance à un besoin - niveau de langue - conformité à une politique linguistique - consultation de spécialistes
	Daoust (1981, 1986, 1991, 1995)	- diffusion des termes techniques - canaux de communication
	Quirion (2000, 2004)	- méthode de compilation - terme repris par la lexicographie générale - attrait et disponibilité des modes retenus pour leur diffusion - inclusion ou exclusion de certaines données terminographiques - autorité terminologique - livraison juste-à-temps - absence de concurrence avec d'autres termes - enseignement concurrent du domaine et de la terminologie
	Quirion et Lanthier (2006)	- absence de concurrence avec d'autres termes
	Giaufret (2007)	- rapidité de création
	Loubier (1994, 2008)	- dynamisme structurel
Recherches catalanes	Montané March (2012, 2016)	- degré de diffusion - champ d'utilisation de la terminologie - concurrence terminologique
Recherches dans les autres zones	Karabacak (2009)	- diffusion - officialisation

En ce qui concerne les facteurs socioterminologiques, ce qui constitue notre préoccupation majeure est l'environnement qui entoure l'utilisation des termes. Celui-ci contient bien évidemment les facteurs procéduraux de Quirion (2004) qui sont « les causes qui relèvent de la manière de procéder pour l'établissement et la propagation de la terminologie »[149]. Nous divisons les facteurs mentionnés dans les études précédentes en trois catégories[150] : la concurrence terminologique, les activités

[149] Quirion 2004:197.

[150] Nous aivons considéré le facteur de diffusion comme candidat pour notre typologie d'implantation terminologique. Parmi les travaux consultés, neuf groupes de chercheurs mentionnent l'importance de la diffusion ou les moyens efficaces pour une grande diffusion : Allony-Fainberge (1974), Chansou

institutionnelles et le besoin, et énumérons les facteurs des recherches antérieures relatifs à nos trois catégories dans le tableau suivant :

[Tableau 14] Nos facteurs socioterminologiques et facteurs issus des études précédentes

Concurrence terminologique	- absence de concurrence avec d'autres termes - concurrence terminologique
Activités intitutionnelles	- officialisation - type de décision - importance des efforts de promotion des agents de changement - conformité à une politique linguistique - autorité terminologique - être soutenu par les autorités compétentes et responsables - services nationaux de terminologie et néologie - interventionnisme et militantisme des traducteurs - documentation des avis terminologiques - politiques linguistiques d'entreprises - domaine d'intervention choisi - renforcement de la traduction - développement de produits et services français - utilisation de la langue des clients - politique commune aux fournisseurs - recherche d'efficacité marketing - formation de rédacteurs francophones - enseignement concurrent du domaine et de la terminologie - dynamisme structurel
Besoin	- création d'équivalents français à mesure que les termes anglais arrivent - moment de création - moment de l'intervention - livraison juste-à-temps - rapidité de création - être proposé avant une extension trop large du mot d'emprunt - absence du concept correspondant - besoin - compatibilité - correspondance à un besoin

Chacun de ces facteurs socioterminologiques seront analysés respectivement[151].

(1997), Auger et Rousseau (1978), Martin (1992, 1993, 1997), Rondeau (1983, 1984), Daoust (1981, 1986, 1991, 1995), Quirion (2000, 2004), Montané March (2012, 2016) et Karabacak (2009). Le processus de diffusion jouerait un rôle important dans l'implantation terminologique. Mais, ce facteur pose problème notamment sur le plan méthodologique, comme dans le cas du facteur de dérivabilité, car nous ne savons pas si la diffusion d'un terme influence elle-même l'implantation terminologique ou si, au contraire, l'implantation terminologique influence la diffusion d'un terme. Pour cette raison, nous écartons ce facteur de notre typologie d'implantatoin terminologique.

[151] L'ordre des facteurs est arbitraire.

4.3.1. Concurrence terminologique

S'il n'existait qu'un seul terme pour désigner un concept, les recherches sur l'implantation terminologique n'aurait aucune raison d'être, car ce terme aurait 100 % de chances de s'implanter dans la langue des locuteurs. Comme l'affirme Quirion (2004), il est évident qu'« une dénomination aurait de meilleures perspectives de s'implanter si elle est la seule indiquée pour désigner une notion »[152]. La concurrence terminologique est alors une condition préalable des recherches sur l'implantation terminologique.

Quand on parle de concurrence terminologique en tant que facteur d'implantation terminologique, la question est de savoir combien de termes entrent en concurrence. Dans les recherches consultées, trois groupes de chercheurs s'occupent de ce facteur : Quirion (2000, 2004), Quirion et Lanthier (2006) et Montané March (2012). Parmi eux, les deux derniers nous offrent quelques preuves de l'influence de ce facteur sur l'implantation terminologique. Quirion et Lanthier (2006) ont constaté que les termes implantés avaient moins de concurrents que les termes non implantés et Montané March (2012) a justifié l'hypothèse selon laquelle les termes normalisés n'ayant pas de concurrents seraient davantage utilisés.

4.3.2. Activités institutionnelles

Les activités institutionnelles[153] effectuées par l'État ou l'autorité publique peuvent agir[154] sur le degré d'implantation terminologique d'un terme. Huit groupes

[152] Quirion 2004:194.

[153] Pour ce facteur, nous traitons uniquement des activités dirigées par le gouvernement ou les institutions gouvernementales dans le but d'intervenir, d'une manière assez directe, sur la langue des locuteurs. Quant aux activités des organisations non gouvernementales, comme l'Académie française et l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, elles ne compteront pas, ici. Ces activités seront considérées comme des facteurs psychoterminologiques qui contribuent à la formation de la norme prescriptive.

[154] En général, le gouvernement intervient, à divers niveaux, dans l'utilisation des termes du locuteur. En ce qui concerne les communautés linguistiques ayant une politique explicite d'aménagement terminologique, comme la France ou le Québec, chacune a recours à un ou deux, parfois trois niveaux parmi les niveaux d'intervention suivants : la proposition, la recommandation et l'officialisation du terme. En réalité, plus le niveau de l'intervention est élevé, c'est-à-dire plus le degré de la coercition augmente, plus l'influence de ce facteur est considérable par rapport à d'autres facteurs : le niveau le plus élevé étant les cas d'utilisation obligatoire de certains termes. En revanche, il est naturel que si le niveau de l'intervention est bas, le degré d'implantation terminologique soit davantage influencé par d'autres facteurs. Aujourd'hui, la coercition, dans l'intervention linguistique, tend à diminuer dans les pays francophones. L'influence de ce facteur deviendrait donc de plus en plus faible sur l'implantation terminologique. En dépit de cette situation, il n'en demeure pas moins que son statut en tant que facteur

de chercheurs, parmi les travaux consultés, mentionnent ce facteur des activités institutionnelles : Allony-Fainberge (1974), Gouadec (1997), Martin (1992, 1993, 1997), Rondeau (1983, 1984), Quirion (2000, 2004), Loubier (1994, 2008) et Karabacak (2009). Comme la plupart des recherches, visant à analyser uniquement les termes officiels[155], accordent de l'importance à d'autres facteurs, nous n'avons pas vérifié avec précision l'influence de ce facteur sur le degré d'implantation terminologique. Cependant, nous pouvons confirmer partiellement que ce facteur n'a pas un profond retentissement sur l'implantation d'un terme comme le confirme Karabacak (2009), qui effectue une analyse comparative entre trois types de termes (le terme officiel, le terme non officiel et l'emprunt). Nous citons ainsi sa conclusion sur ce facteur :

> « When the unofficial terms were available for a concept, the official terms were used even less. Thus official terms were the least used terms among three types of sources of terms. Statistical procedures showed that loan and unofficial terms were equally used to designate the same concepts ». (Karabacak 2009:156)

4.3.3. Besoin

Plusieurs chercheurs insistent sur le moment de création du terme en tant que facteur d'implantation terminologique. Parmi les recherches consultées, sept groupes de chercheurs s'intéressent à ce sujet : Thoiron, Iwaz et Zaouche (1997), Gouadec (1997), Auger et Rousseau (1978), Martin (1992, 1993, 1997), Rondeau (1983, 1984), Quirion (2000, 2004) et Giaufret (2007). Parmi eux, deux travaux ont particulièrement retenu notre attention : ceux de Quirion (2004) et de Giaufret (2007). Quirion, inspiré des méthodes du domaine de la gestion, mentionne la livraison juste-à-temps comme facteur d'implantation terminologique. En voici sa définition :

> « la livraison juste-à-temps est un concept inspiré des méthodes modernes de gestion. Elle consiste à livrer le terme ou la terminologie requise par les utilisateurs, au moment où ceux-ci en ressentent le besoin. Cette méthode nécessite une grande proximité des terminologues avec les usagers de la langue et implique un suivi serré de l'actualité spécialisée. La livraison juste-à-temps serait bénéfique pour l'enracinement terminologique ». (Quirion 2004:198)

---

socioterminologique se maintiendra dans la mesure où une politique d'aménagement terminologique est mise en place.

[155] Nous précisons, dans la présente étude, que *terme officiel* désigne un terme qui fait l'objet d'une intervention institutionnelle, c'est-à-dire un terme proposé, recommandé ou officialisé.

Quant à la recherche de Giaufret, elle évoque la rapidité de création « qui explique le succès de certains néologismes québécois issus d'une activité néologique proactive »[156].

4.4. Facteurs psychoterminologiques

Les facteurs psychoterminologiques sont des facteurs ayant trait à la relation entretenue par le terme et le locuteur. D'après les sources consultées, neuf groupes de chercheurs se penchent sur ces facteurs. Nous résumons ces facteurs dans le tableau ci-dessous :

[Tableau 15] Facteurs psychoterminologiques dans les études existantes

Recherches hébraïques	Allony-Fainberge (1974)	- attitude envers un terme
Recherches françaises	Gaudin et Guespin (1997)	- analyse des discours métalinguistiques, épilinguistiques et discours spontanés
	Thoiron, Iwaz et Zaouche (1997)	- absence de connotations valorisantes
Recherches québécoises	Auger et Rousseau (1978)	- connotation du terme - jugement positif ou négatif lors de sa réception par l'usage - attitude linguistique - aptitude sémantique - qualités phoniques et graphiques
	Martin (1992, 1993, 1997)	- normes - degré de tolérance à la déviance
	Rondeau (1983, 1984)	- connotativité - anonymie - voyance - tonalité - timbre - xénité - étrangeté - nouveauté - anglicisophobie - atechnicité - heurtabilité - valeur esthétique
	Daoust (1981, 1986, 1991, 1995)	- attitude vis-à-vis de la langue, le terme et l'aménagement terminologique
	Quirion (2000, 2004)	- valeur métaphorique - attitude linguistique - connotation - qualité phonique et graphique - proximité avec la désignation d'une autre langue perçue comme plus prestigieuse

[156] Giaufret 2007:132.

Recherches dans les autres zones	Karabacak (2009)	- attitude des journalistes envers les termes officiels et les sources de ces termes

Dans les faits, il est facile de négliger l'importance des facteurs psycho-terminologiques[157] en raison de leur nature invisible. Toutefois, comme ces facteurs ont une relation étroite avec le comportement terminologique du locuteur, qui opte pour le terme qui lui convient, ils peuvent fonctionner comme les facteurs les plus importants parmi les quatre facteurs de notre typologie.

Nous regroupons cette catégorie de facteurs en deux grands facteurs : l'attitude et la norme. Voici les facteurs issus des études précédentes qui relèvent de nos deux facteurs psychoterminologiques[158].

[Tableau 16] Nos facteurs psychoterminologiques et des facteurs issus des études précédentes

Attitude envers le terme	- attitude envers un terme - absence de connotations valorisantes - connotation du terme - connotation - aptitude sémantique - jugement positif ou négatif lors de sa réception par l'usage - attitude vis-à-vis du terme - attitude des journalistes envers les termes officiels et les sources de ces termes - valeur métaphorique - connotativité - anonymie - voyance - tonalité - timbre - xénité - étrangeté - nouveauté - anglicisophobie - atechnicité - heurtabilité - valeur esthétique
Norme terminologique	- qualités phoniques et graphiques - normes

4.4.1. Attitude envers le terme

Il est évident que chaque locuteur adopte sa propre attitude envers un terme. Même si tous les locuteurs n'éprouvent pas le même sentiment, nous pouvons nous faire une idée de celui du grand public en rassemblant ceux d'un bon nombre de

[157] Dans le domaine linguistique, l'aspect psychologique a plutôt été étudié sous le nom d'*attitude linguistique*, *sentiment linguistique* ou *norme linguistique*.
[158] L'ordre des facteurs est arbitraire.

locuteurs. Cette attitude du public peut influencer l'implantation terminologique. Parmi les recherches consultées, huit groupes de chercheurs évoquent ce facteur : Allony-Fainberge (1974), Gaudin et Guespin (1997), Thoiron, Iwaz et Zaouche (1997), Auger et Rousseau (1978), Rondeau (1983, 1984), Daoust (1981, 1986, 1991, 1995), Quirion (2000, 2004) et Karabacak (2009). Bien qu'ils citent plusieurs facteurs avec une terminologie différente, tous ces facteurs relèvent d'un terme.

L'attitude affichée par le locuteur influence directement son comportement linguistique, à savoir l'utilisation effective d'un terme. Pour cette raison, la compréhension des facteurs d'implantation terminologique ne peut être atteinte sans une réflexion sur le mécanisme de l'attitude linguistique.

4.4.2. Norme terminologique

En linguistique, le terme de *norme* comporte plusieurs significations. Il désigne tantôt des normes objectives[159], tantôt des normes subjectives[160]. Ces normes influencent la langue, y compris l'implantation terminologique, même si le locuteur ne s'en aperçoit pas. Entre les deux types de normes, la norme que nous considérons comme facteur psychoterminologique est une norme subjective, plus particulièrement une norme prescriptive[161].

[159] Les normes objectives se définissent « comme l'ensemble des règles qui régissent une variété linguistique donnée, ensemble que s'attachent à décrire, sans jugement de valeur, les linguistes » (Lafontaine 1986:16). Dites aussi *normes descriptives* ou *normes de fréquence*, ce sont les normes décrites objectivement comme les « habitudes linguistiques partagées par les membres d'une communauté ou d'un sous-groupe de celle-ci. Ce sont les règles qui sous-tendent les comportements linguistiques, indépendamment de tout discours méta- ou épilinguistique » (Moreau (éd.) 1997:218).

[160] Les normes subjectives, qui relèvent, quant à elles, d'un système de valeurs, « impose[nt] aux locuteurs une contrainte collective qui donne lieu à des jugements de valeurs constitutifs de l'attitude courante […] » (Gadet 2003:19).

[161] Selon Loubier (2008), la norme prescriptive est la « norme linguistique issue des choix linguistiques d'un groupe social (ou d'acteurs institutionnels) qui a le pouvoir de les effectuer et souvent même de les imposer. La *norme prescriptive* fait référence à ce qu'on appelle souvent *la norme*, *le bon usage*, *la langue correcte* ou *la langue standard*. Notons que le terme *langue standard* est une traduction de *standard language*, terme diffusé par l'école de Prague. En français, le terme *norme* correspond à ce concept de *standard*. Toutefois, dans les faits, *langue standard* est une appellation donnée à une norme que l'on tente de définir et d'implanter, en l'occurrence à une *norme prescriptive*. La norme prescriptive se traduit par des règles consignées dans des instruments de légitimation comme les dictionnaires, les grammaires, etc., ou par les messages véhiculés par certains groupes (linguistes, lexicographes, terminologues, académies de langues, etc.) ou encore à l'intérieur de certains canaux de communication détenant le prestige institutionnel, en l'occurrence le milieu de l'enseignement, l'Administration, etc. La distinction entre *norme prescriptive* et *norme objective* est empruntée à A.Rey (Rey, 1972) » (Loubier 2008:202).

La raison pour laquelle nous retenons ce facteur est qu'il existe, plus particulièrement dans les communautés linguistiques francophones, une norme particulière à l'égard du néologisme, comprenant bien évidemment l'emprunt linguistique. Par exemple, en France, les bonnes et les mauvaises manières lexicales se distinguent, depuis longtemps, par une norme particulière, appelée le *purisme linguistique*[162]. Les critères qui différencient ces manières lexicales ne reposent pas seulement sur les connaissances linguistiques. Une grande partie d'entre eux s'appuie sur les sentiments amoureux et les émotions esthétiques suscités par la langue française[163]. Selon cette idéologie, le soi-disant *puriste* « déplore, condamne, sanctionne tout changement, tout emprunt, toute création néologique forcément suspecte »[164]. Jusqu'à aujourd'hui encore, « le rejet de l'emprunt, en particulier à l'anglais, est l'un des arguments les plus fréquents et médiatisés de la position puriste »[165].

Malgré les possibilités d'influences importantes de ce facteur sur l'implantation terminologique dans les communautés francophones, les chercheurs qui ont mentionné cet aspect, dans les recherches consultées, ne sont qu'au nombre de deux : Martin (1992, 1993, 1997) et Quirion (2004). D'ailleurs, ils se contentent de le mentionner sans reconnaître son importance.

[162] Le purisme en tant que pratique métalinguistique se base sur un système de valeurs qui superpose une norme objective, c'est-à-dire une norme linguistique, et une norme subjective, à savoir évaluative, individuelle et sociale. Cette dernière regroupe les valeurs esthétiques (beau/laid), politiques (on valorise le langage des classes sociales dominantes), métaphoriques (bonne/mauvaise santé) et idéologiques. Selon les critères établis par ces diverses caractéristiques, les puristes considèrent les trois traits suivants comme relevant des « bonnes manières » lexicales : l'amour de l'étymologie, la recherche du mot juste et la conservation du mot rare (cf. Paveau et Rosier 2008).
[163] Cf. Paveau et Rosier 2008.
[164] Paveau et Rosier 2008:43.
[165] Paveau et Rosier 2008:243.

4.5. Facteurs extraterminologiques

Les facteurs extraterminologiques sont des facteurs situés à l'extérieur de la terminologie et ayant trait au locuteur et à la société. Bien qu'ils ne soient pas des facteurs appartenant à la terminologie, ils peuvent, de manière assez indirecte, favoriser ou empêcher l'implantation terminologique d'un terme. Dans les recherches consultées, neuf groupes de chercheurs s'intéressent à cette catégorie de facteurs. Voici une liste des éléments évoqués par ces chercheurs :

[Tableau 17] Facteurs extraterminologiques dans les études existantes

Recherches hébraïques	Allony-Fainberge (1974)	- information démographique des répondants (âge, profession, nationalité, etc.)
Recherches françaises	Thoiron, Iwaz et Zaouche (1997)	- niveau de spécialisation des locuteurs - âge
Recherches québécoises	Kerpan (1983)	- formation - profession - âge - psychologie générale de l'individu - attitude de l'usager vis-à-vis de la langue
	Martin (1992, 1993, 1997)	- nature du système social
	Rondeau (1983, 1984)	- niveau de travail
	Daoust (1981, 1986, 1991, 1995)	- niveau de technologie - niveau hiérarchique - langue maternelle - âge - sexe - niveau de scolarité - attitude vis-à-vis de la langue, le terme et l'aménagement terminologique
	Quirion (2000, 2004)	- connaissance de la langue concurrente par le locuteur - rôle du locuteur - résistance au changement - marché linguistique - insécurité linguistique
	Loubier (1994, 2008)	- dynamisme fonctionnel - dynamisme symbolique
Recherches catalanes	Vila i Moreno (dir.) (2007)	- information sur les usagers - attention sur les usagers

Parmi plusieurs possibilités d'analyser ces facteurs dus à leur portée importante, nous en retenons quatre qui sont susceptibles d'influencer l'implantation terminologique : la composition sociodémographique, la situation sociolinguistique, l'enseignement des langues, la représentation sociolinguistique. Nous énumérons ainsi les facteurs extraterminologiques des recherches antérieures relatives à nos quatre catégories dans le tableau suivant[166] :

[166] L'ordre des facteurs est arbitraire.

[Tableau 18] Nos facteurs extraterminologiques et les facteurs issus des études précédentes

Composition sociodémographique	- information démographique des répondants (âge, profession, nationalité, etc.) - niveau de spécialisation des locuteurs - âge - formation - profession - niveau de travail - niveau de technologie - niveau hiérarchique - langue maternelle - sexe - niveau de scolarité - rôle du locuteur - information sur les usagers - attention sur les usagers
Situation sociolinguistique	- nature du système social - résistance au changement - marché linguistique - dynamisme structurel
Enseignement des langues	- connaissance de la langue concurrente par le locuteur
Représentation sociolinguistique	- psychologie générale de l'individu - attitude vis-à-vis de la langue, le terme et l'aménagement terminologique - attitude de l'usager vis-à-vis de la langue - insécurité linguistique - dynamisme structurel - dynamisme symbolique

4.5.1. Composition sociodémographique

La composition sociodémographique correspond aux caractéristiques des membres d'une société, comme l'âge, le sexe, la nationalité, la profession, le niveau de scolarité, etc. Dans les précédentes recherches, sept groupes de chercheurs abordent ces points : Allony-Fainberge (1974), Thoiron, Iwaz et Zaouche (1997), Kerpan (1983), Rondeau (1983, 1984), Daoust (1981, 1986, 1991, 1995), Quirion (2000, 2004) et Vila i Moreno (dir.) (2007). Bien que ce facteur se situe à l'extérieur de la terminologie, il est significatif dans la mesure où il relève du locuteur. En tant que variable sociale, nous tenons compte de ce facteur en matière de comportement linguistique du locuteur[167].

4.5.2. Situation sociolinguistique

La situation sociolinguistique englobe tous les éléments du système social relatifs à la langue dans une communauté linguistique donnée. Dans les recherches

[167] « Social variables are aspects of a speaker's social identity (e.g. SOCIAL CLASS, GENDER, AGE or ETHNICITY) which are correlated with language behaviour in QUANTITATIVE sociolinguistic research […] » (Swann et *al.* 2004:285).

examinées, trois chercheurs, Martin (1992, 1993, 1997), Quirion (2000, 2004) et Loubier (1994, 2008), mentionnent ce facteur, en évoquant le concept de *nature du système social*, de *résistance au changement*, de *marché linguistique* et de *dynamisme structurel*. En ce qui concerne l'implantation terminologique, les sujets comme le contact des langues ou l'emprunt linguistique peuvent être abordés dans l'analyse de ce facteur.

4.5.3. Enseignement des langues

Le niveau de connaissance d'une certaine langue peut influencer les locuteurs dans leur choix d'un terme. Dans les recherches antérieures que nous avons consultées, seul Quirion (2004) mentionne le facteur relatif à l'enseignement sous le nom de « connaissance de la langue concurrente par le locuteur ». L'analyse de l'enseignement des langues nous permet également d'inférer l'importance d'une langue dans une société. La langue que beaucoup de jeunes choisissent comme langue étrangère au cours de leur scolarité aurait plus d'importance par rapport aux autres langues dans une société donnée. De ce point de vue, ce facteur a trait à un autre facteur extraterminologique, le facteur de représentation sociolinguistique.

4.5.4. Représentation sociolinguistique

En tant que catégorie de représentations sociales, considérées « comme des schèmes cognitifs élaborés et partagés par un groupe, qui permettent à ses membres de penser, de se représenter le monde environnant, d'orienter et d'organiser les comportements, souvent en prescrivant ou en interdisant des objets ou des pratiques »[168], la représentation sociolinguistique[169] peut influencer, de manière indirecte, le choix du terme par le locuteur. Cinq chercheurs dans les recherches antérieures, Kerpan (1983), Martin (1992, 1993, 1997), Daoust (1981, 1986, 1991, 1995), Quirion (2000, 2004) et Loubier (1994, 2008), soulignent ce facteur comme facteur d'implantation terminologique. Plus particulièrement, Loubier (2008) aborde ce sujet au niveau de la psychologie sociale, en introduisant le concept des

[168] Mannoni 2012:4

[169] « On peut raisonnablement considérer que les représentations *de la langue* ne sont qu'une catégorie de représentations sociales : même si la notion de *représentation sociolinguistique*, d'un point de vue épistémologique, fonctionne de manière autonome dans certains secteurs des sciences du langage, il convient de situer la problématique des "représentations" par référence à son champ disciplinaire originel : la psychologie sociale » (Boyer 1990:102).

dynamismes structurel et *symbolique*[170]. Ces dynamismes, même s'ils « ne sont pas directement observables, font partie intégrante d'un processus de reproduction culturelle et de socialisation »[171]. En outre, c'est le système symbologique qui « […] définit les modes de vie, les normes, les valeurs, les croyances, les idéologies en fonction desquels se structurera une identité culturelle qui sera déterminante dans la définition des usages, des attitudes et des conduites des groupes et des individus faisant partie d'une société »[172]. Bien que ce facteur soit proposé de façon générale et vague dans les recherches sur l'implantation terminologique, nous reconnaissons son importance, car le système des représentations sociolinguistiques a une relation étroite avec celui des représentations terminologiques, elles-mêmes ayant trait aux facteurs psychoterminologiques.

4.6. Bilan

Nous venons de présenter les différents facteurs selon notre propre typologie de facteurs d'implantation terminologique. Suivant la relation entretenue par les trois pôles que sont le terme, le locuteur et la société, nous avons établi une nouvelle typologie de facteurs d'implantation terminologique, comportant quatre catégories, avec une méthodologie propre. Elles regroupent trois facteurs dans le domaine de la terminologie, à savoir les facteurs terminologiques, socioterminologiques et psycho-terminologiques, et une catégorie de facteurs se situant hors de la terminologie, appelé facteurs extraterminologiques. En rapport avec ces quatre catégories, nous avons ensuite présenté quelques facteurs essentiels[173] à partir de ceux évoqués dans une vingtaine des recherches antérieures que nous avons consultées : cinq facteurs terminologiques, soit la transparence, l'univocité, le mécanisme de formation, la brièveté et la conformité ; trois facteurs socioterminologiques, soit la concurrence terminologique, les activités institutionnelles et le besoin ; deux facteurs psycho-terminologiques, l'attitude envers le terme et la norme terminologique ; enfin, quatre facteurs extraterminologiques, soit la composition sociodémographique, la situation

[170] Voir la section 3.2.2.9.
[171] Loubier 2008:41.
[172] Loubier 2008:41-42.
[173] Comme nous l'avons évoqué *supra*, la liste que nous fournissons n'est pas fermée. Les facteurs d'implantation terminologique sont plus nombreux que ceux que nous avons cités. Si nous n'en avons présenté qu'une liste restreinte, c'est pour nous focaliser non seulement sur les facteurs universels, susceptibles d'influencer l'implantation d'un terme, quelle que soit la communauté linguistique, mais encore sur ceux dont l'influence est mesurable de manière quantitative. À nos yeux, une simple énumération de plusieurs facteurs, que n'accompagnerait aucune analyse rigoureuse ne servirait à rien.

sociolinguistique, l'enseignement des langues et la représentation sociolinguistique. La figure ci-dessous le récapitule :

[Figure 24] Notre typologie des facteurs d'implantation terminologique

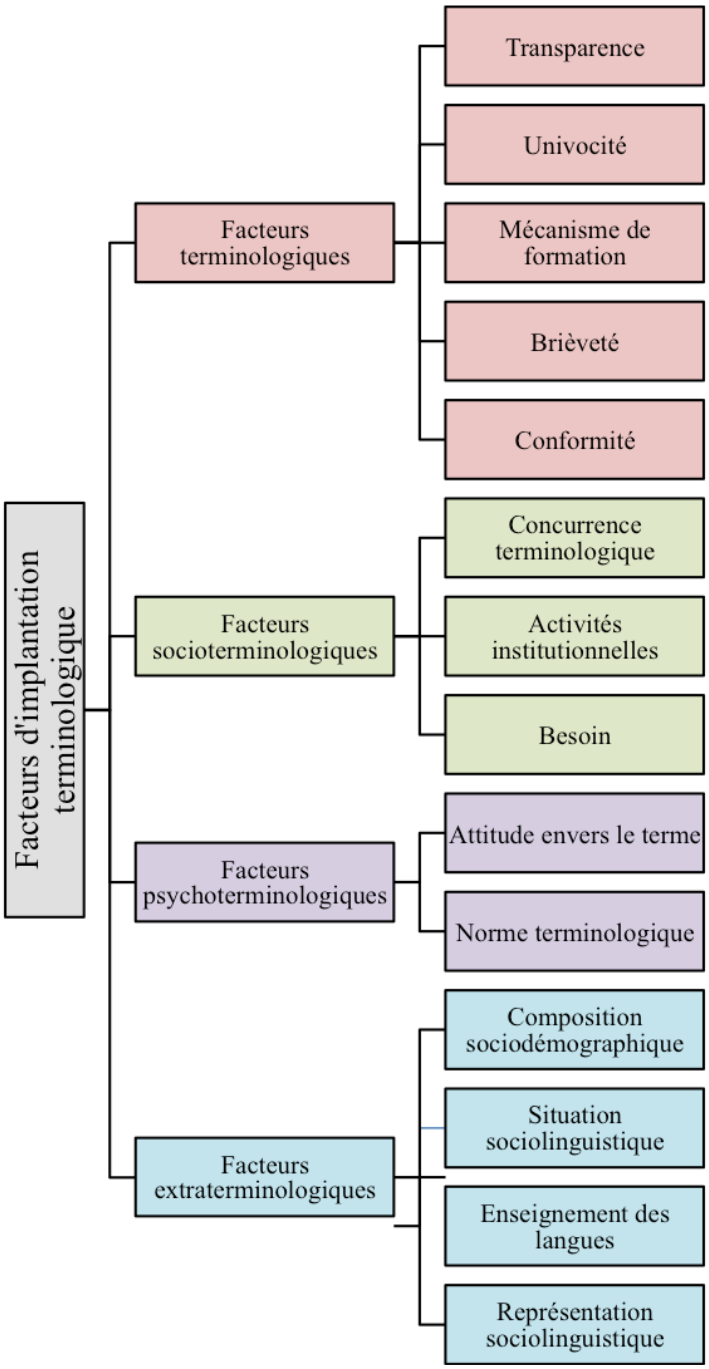

L'originalité de notre typologie réside surtout dans les trois points suivants :

Synthèse des recherches antérieures et établissment d'un nouveau cadre

Notre typologie est significative dans le sens où elle présente un nouveau cadre en synthétisant et en réaménageant plusieurs travaux sans tenir compte de la langue ou des pays. En effet, bien que des recherches sur les facteurs d'implantation terminologique aient été menées dès 2000, les discussions ou les critiques sur ce sujet étaient incomplètes. Dans le sens où nous avons repris les recherches précédentes et établi un nouveau cadre théorique alors qu'il n'existait pas même une seule typologie proprement dite, nous sommes convaincue que notre typologie peut avoir une utilité considérable. En outre, nous avons tenté de garder un point de vue objectif et global tout au long de l'établissement de cette typologie. Même si elle doit encore être approfondie, elle peut être employée comme fondement pour les recherches postérieures.

Trois pôles : terme, locuteur et société

L'originalité de cette étude réside avant tout dans le critère qui divise les quatre facteurs en considérant les trois pôles, c'est-à-dire le terme, le locuteur et la société. Toutes nos catégories de facteurs ont trait à un ou deux de ces pôles : la première catégorie, les facteurs terminologiques, relève du terme ; la deuxième catégorie, les facteurs socioterminologiques, concerne le terme et la société ; la troisième, les facteurs psychoterminologiques, est relative au terme et au locuteur ; enfin, la quatrième, les facteurs extraterminologiques, a trait au locuteur et à la société. Selon cette catégorisation, les trois premières catégories qui comprennent le pôle *terme* appartiennent au domaine de la terminologie. Les facteurs se situant à l'extérieur de la terminologie, y compris les facteurs linguistiques au sens large, sont regroupés sous l'appellation de *facteurs extraterminologiques*. Comme ces facteurs influencent plutôt de manière indirecte l'implantation terminologique, ils sont distingués des trois premières catégories.

Considération sur les dynamismes des systèmes sociaux

La dernière originalité de notre typologie consiste à proposer une catégorie de facteurs extraterminologiques, en considérant les systèmes sociaux dynamiques de diverses communautés linguistiques. Si nous

considérons que notre étude est une recherche sur l'utilisation des termes, en particulier leur circulation dans une société donnée, nous ne pouvions pas imaginer d'écarter la société de notre travail, car ce dernier ne se limite pas à l'étude des mécanismes internes du terme.

Selon nous, il est indispensable de comprendre le système global et le mécanisme du fonctionnement d'une société pour étudier les facteurs d'implantation terminologique. En effet, ces éléments fonctionnent comme des facteurs essentiels, de manière indirecte et sous-jacente. Malgré leur importance, peu de recherches ont été consacrées à ce sujet jusqu'à présent. Généralement, elles se focalisent notamment sur les éléments partiels et ponctuels sans tenir compte des éléments globaux et généraux. On pourrait même appliquer là le vieil adage selon lequel l'arbre cache la forêt. À cet égard, nous admettons, pour notre typologie, les positions de Martin (1993) et de Loubier (2008) sur la société, la langue et le pouvoir. Leurs recherches nous permettent de comprendre le mécanisme du changement linguistique en général, qui comprend le changement linguistique spontané et le changement planifié.

Dans le chapitre suivant, nous introduirons de nouvelles bases théoriques afin d'expliquer les caractéristiques particulières du mécanisme des facteurs d'implantation terminologique.

CH5. Mécanisme des facteurs d'implantation terminologique

Dans le chapitre précédent, nous avons proposé une typologie comprenant quatre facteurs d'implantation terminologique : terminologiques, socioterminologiques, psychoterminologiques et extraterminologiques. En nous appuyant sur cette typologie bien établie, nous tenterons, dans le présent chapitre, d'analyser le mécanisme de ces quatre facteurs.

Comme nous l'avons étudié *supra*, chaque facteur d'implantation terminologique peut influencer, à sa propre manière, l'implantation terminologique d'un terme. En réalité, ces facteurs ne fonctionnent pas indépendamment. Ainsi que l'ont mentionné plusieurs chercheurs ayant abordé ce sujet, comme Quirion (2000), chaque facteur est plus ou moins dépendant d'un autre. Bien que rien ne soit encore élucidé, nous pouvons prévoir que l'interaction complexe qu'entretiennent les facteurs peut influencer l'implantation d'un terme. Mais cette interaction est-elle si complexe que personne n'ose l'étudier en détail ? Nous pensons, au contraire, que la structure des facteurs peut être dévoilée par une analyse objective et scientifique. Dans ce chapitre, nous allons tenter de démontrer cette position.

5.1. Limites des recherches antérieures

Afin d'analyser les facteurs d'implantation terminologique, les deux points suivants doivent être précisés :

1) mesure de l'influence des facteurs sur l'implantation terminologique
2) mécanisme des facteurs

Il existe en réalité certaines recherches consacrées à ce sujet : Quirion et Lanthier (2006) et Montané March (2012, 2016). Ces travaux ont pour but, chacun à leur manière, d'étudier la relation entre chaque facteur et l'implantation terminologique en proposant leur propre méthode d'analyse. Malgré leurs efforts, les méthodes retenues, à nos yeux, ne sont pas tout à fait pertinentes pour appréhender le

système global des facteurs. Avant de proposer notre modèle d'analyse, nous allons examiner quelques limites présentées dans les recherches antérieures, tout en nous focalisant sur les deux points précités.

5.1.1. Quirion et Lanthier (2006)

Méthode de Quirion et Lanthier (2006)

Examinons tout d'abord l'étude de Quirion et Lanthier (2006). Dans cette étude consacrée aux 271 termes officiels issus des domaines du transport et du régime de retraite, les deux chercheurs essaient de décrire la relation entre quatre facteurs, soit la brièveté, la concurrence, la dérivabilité et la conformité, et l'implantation terminologique d'un terme pour vérifier les différentes caractéristiques manifestées par les termes implantés et les termes non implantés. Leur travail a été effectué selon le processus suivant :

1) Distinguer 88 termes dont le coefficient d'implantation est de 1, de 183 termes dont le coefficient est de 0.
2) Quantifier chaque facteur.
3) Pour chacune des catégories de termes, calculer la moyenne du facteur quantifié.
4) Comparer deux moyennes.

Afin d'examiner en détail leur méthode d'analyse des facteurs étape par étape, nous nous concentrerons, à titre d'exemple, sur deux analyses : la brièveté[174] et la concurrence.

Après avoir réparti les termes en deux groupes, ceux dont le coefficient est de 1 et ceux dont le coefficient est de 0, Quirion et Lanthier ont quantifié[175] chaque facteur d'implantation terminologique : le nombre de lettres pour l'analyse du facteur de brièveté et le nombre de concurrents pour celle du facteur de concurrence. Ils ont ensuite calculé la moyenne de chaque facteur dans chacun des deux groupes de

[174] Parmi les trois analyses effectuées pour le facteur de brièveté, à savoir le nombre de mots, de syllabes et de lettres, nous ne nous concentrons que sur une analyse, le nombre de lettres.
[175] Ils n'ont toutefois pas précisé la façon dont ils avaient quantifié ces facteurs qualitatifs.

termes. Les résultats qu'ils ont obtenus sont présentés dans les deux tableaux suivants :

[Tableau 19] Brièveté (Quirion et Lanthier 2006:113)

	Terms fully implanted	Terms excluded from usage
Number of letters/term	16.5	18.1

[Tableau 20] Concurrence (Quirion et Lanthier 2006:114)

	Terms fully implanted	Terms excluded from usage
Number of competing French terms/term	0.98	5.8

Méthode reconstruite de Quirion et Lanthier (2006)

Ce qui nous intéresse ici, c'est le processus qui permet d'obtenir les résultats. Comme les auteurs ne présentent que les résultats finaux dans leur recherche, sans que ceux-ci soient expliqués ou que soit indiqué le processus retenu, nous avons tenté de reconstruire ce processus de la manière la plus rationnelle, afin d'examiner leur raisonnement[176]. Pour une compréhension efficace, nous avons simplifié le processus d'analyse en substituant chaque terme et chaque chiffre par un simple symbole. Le tableau 21 présente la distribution du nombre de lettres des termes dont le coefficient est de 1 et des termes dont le coefficient est de 0, que nous avons reconstruite pour calculer la moyenne du nombre de lettres.

[Tableau 21] Distribution du nombre de lettres des termes en fonction de leur coefficient

Termes (dont le coefficient est de 1)	Nombre de lettres	Termes (dont le coefficient est de 0)	Nombre de lettres
$T1*_1$	$NL1**_1$	$T0*_1$	$NL0**_1$
$T1_2$	$NL1_2$	$T0_2$	$NL0_2$
$T1_3$	$NL1_3$	$T0_3$	$NL0_3$
[…]		[…]	
$T1_{88}$	$NL1_{88}$	$T0_{183}$	$NL0_{183}$

Notes :
* *T1* représente le terme dont le coefficient est de 1 et *T0* représente le terme dont le coefficient est de 0.
** *NL1* signifie le nombre de lettres du terme dont le coefficient est de 1 et *NL0* signifie le nombre de lettres du terme dont le coefficient est de 0. Tous les chiffres sont substitués par *NL1* et *NL0*.

1) Calcul de la moyenne

Dans la première étape de la recherche de Quirion et Lanthier, des catégories de termes dont les coefficients sont 1 et 0 sont distinguées, et un chiffre par quantification de facteur est attribué à chaque terme, comme indiqué dans le tableau

[176] Nous nous appuyons non seulement sur cette recherche, mais aussi sur plusieurs autres travaux de Quirion publiés avant et après 2006.

ci-dessus. Ensuite, pour chaque catégorie, la moyenne a été calculée. Nous pouvons supposer que leurs résultats proviennent du calcul de la valeur moyenne arithmétique[177] :

[Formule 5] Moyenne arithmétique

$$\mu = \frac{\text{somme des valeurs}}{\text{nombre d'individus}} = \frac{\sum_{i=1}^{N} \chi_i}{N}$$

Si nous appliquons les valeurs dans le tableau 21 à cette formule de la moyenne, nous pouvons aussitôt obtenir les résultats indiqués dans le tableau 19 : 16,5 et 18,1.

$$\mu\,(NL1) = \frac{NL1_1 + NL1_2 + NL1_3 + [\dots] + NL1_{88}}{88} = 16{,}5$$

$$\mu\,(NL0) = \frac{NL0_1 + NL0_2 + NL0_3 + [\dots] + NL0_{183}}{183} = 18{,}1$$

Par le même processus et la même formule de calcul de la moyenne, le facteur de concurrence peut être examiné. Le tableau suivant représente la distribution du nombre de concurrents des termes dont le coefficient est de 1 et des termes dont le coefficient est de 0 :

[Tableau 22] Distribution du nombre de concurrents en fonction de leur coefficient

Termes (dont le coefficient est de 1)	Nombre de concurrents	Termes (dont le coefficient est de 0)	Nombre de concurrents
$T1*_1$	$NC1**_1$	$T0*_1$	$NC0**_1$
$T1_2$	$NC1_2$	$T0_2$	$NC0_2$
$T1_3$	$NC1_3$	$T0_3$	$NC0_3$
[…]		[…]	
$T1_{88}$	$NC1_{88}$	$T0_{183}$	$NC0_{183}$

Notes :
* *T1* représente le terme dont le coefficient est de 1 et *T0* représente le terme dont le coefficient est de 0.
** *NC1* représente le nombre de concurrents du terme dont le coefficient est de 1 et *NC0* représente le nombre de concurrents du terme dont le coefficient est de 0.

À partir des données présentées dans le tableau ci-dessus, nous pouvons calculer la moyenne de chaque catégorie des termes : 0,98 et 5,8.

[177] Albarello et *al.* 2007:99.

$$\mu\,(NC1) = \frac{NC1_1 + NC1_2 + NC1_3 + [\ldots] + NC1_{88}}{88} = 0{,}98$$

$$\mu\,(NC0) = \frac{NC0_1 + NC0_2 + NC0_3 + [\ldots] + NC0_{183}}{183} = 5{,}8$$

2) Conclusion

Pour la dernière étape, les résultats sont comparés. En ce qui concerne le facteur de brièveté, le nombre de lettres des termes dont le coefficient est 1 est de 16,5, et celui des termes dont le coefficient est 0 est de 18,5. Quant au facteur de concurrence, le nombre de termes français concurrents des termes implantés est de 0,98, et celui des termes non implantés est de 5,8. À partir de ces résultats, nos chercheurs concluent que les termes implantés ont moins de lettres et de concurrents français que ceux non implantés.

Limites

L'étude des deux chercheurs, ayant pour but de vérifier que des termes ayant réussi à s'implanter ont des caractéristiques particulières traditionnellement considérées comme des conditions nécessaires pour l'implantation terminologique, accomplit effectivement sa tâche : les résultats montrent qu'il existe une différence entre les caractéristiques du terme implanté et celles du terme non implanté. La méthode qu'ils ont employée est pertinente pour leur objectif et peut être considérée comme une réponse à notre premier point : la mesure de l'influence des facteurs. Pourtant, elle n'est pas adaptée au deuxième point, soit le mécanisme des facteurs. Dans les faits, les auteurs mentionnent la relation entretenue par les facteurs qu'ils ont analysés, mais leur raisonnement est sujet à discussion.

Après avoir obtenu des résultats, ils en concluent que la différence des deux moyennes, à savoir la moyenne des termes implantés et celle des termes non implantés, correspond au poid d'influence du facteur en question sur l'implantation. Dans leur étude, la différence de moyenne entre chacun des quatre facteurs entre deux catégories de termes, soit les termes dont les coefficients respectifs sont de 0 et 1, est calculée comme suit :

[Formule 6] Différence de moyennes

$$| \mu (N1) - \mu (N0) |$$

Nous résumons ces différences dans le tableau ci-dessous :

[Tableau 23] Différence de moyennes des quatre facteurs (cf. Quirion et Lanthier 2006)

Facteurs	Moyenne (termes dont le coefficient est de 1)	Moyenne (termes dont le coefficient est de 0)	Différence entre les moyennes
Brièveté (nombre de lettres)	16,5	18,1	1,6[178]
Concurrence (nombre de termes français concurrents)	0,98[179]	5,8	4,82[180]
Dérivabilité (nombre de termes dérivés)	0,33	0,18	0,15
Conformité (nombre de cas de termes non conformes)	0	0,04	0,04

Comme indiqué dans ce tableau, les différences de moyennes des quatre facteurs sont respectivement de 1,6, 4,82, 0,15 et 0,04. Par ces chiffres, les deux chercheurs québécois concluent que c'est le facteur de concurrence, dont la différence est la plus grande (4,82), qui influence le plus l'implantation terminologique, tandis que le facteur de conformité, dont la différence est la plus petite (0,04), est celui qui influence le moins. Voici une partie de leur affirmation :

> « […] The variable that most distinguishes the two groups of terms examined is the number of competing terms. Implanted terms have six times fewer competing terms than do terms that do not enter into usage. […] The variable that has the least significant effect on implantation is in compliance with the rules of the language. None of the implanted terms was grammatically non-compliant, and only a small portion (four percent) of all the terms studied presented some form of linguistic non-compliance ». (Quirion et Lanthier 2006:117)

[178] 16,5 – 18,1 = | - 1,6 | = 1,6.
[179] Nous doutons du calcul de cette moyenne car un terme de coefficient 1, par définition, signifie que ce terme est utilisé dans tous les cas pour désigner le concept en question, et qu'il n'existe pas de concurrent pour cette désignation. Cela doit donc être clarifié.
[180] 0,98 – 5,8 = | - 4,82 | = 4,82.

Pourtant, ce constat doit être mis en cause parce que ces quatre facteurs ne sont pas mesurés avec la même échelle. En ce qui concerne le facteur de brièveté, son unité de résultats est le nombre de lettres et non le nombre de termes comme pour les trois autres facteurs. Quant aux facteurs de concurrence, de dérivabilité, de conformité dont l'unité de mesure est le nombre de termes, on a tort de penser que les résultats de ces trois facteurs sont comparables, car leur unité de mesure est le nombre de termes. Ce constat n'est cependant pas déduit selon un bon raisonnement. Bien que l'unité des résultats soit identique, ce que le nombre signifie peut être différent. D'après les résultats de Quirion et Lanthier, la différence de la moyenne pour le facteur de concurrence est de 4,82 alors que pour le facteur de conformité, elle est de 0,04. Malgré cette différence qui semble significative, nous ne pouvons pas affirmer que l'influence du facteur de concurrence est 120,5 fois[181] plus grande que celle du facteur de conformité, car la différence de 0,01 dans l'analyse du facteur de conformité peut avoir plus d'influence que celle de 1 dans l'analyse du facteur de concurrence. Si tel est le cas, il faut des explications rationnelles pour affirmer cela, car Quirion et Lanthier (2006) ne présentent aucune preuve. Dans les deux cas, le fait que leur affirmation doit être relativisée ne change pas. Ainsi, nous pouvons conclure que cette recherche ne fournit pas de méthode parfaitement appropriée pour l'analyse du mécanisme des facteurs, et surtout pour le calcul du poids respectif de chaque facteur dans le mécanisme d'ensemble.

5.1.2. Montané March (2012, 2016)

Examinons à présent deux recherches de Montané March (2012, 2016). Comme nous l'avons examiné *supra*, les travaux de cette chercheuse sont consacrés aux facteurs d'implantation terminologique de la langue catalane.

Méthode de Montané March (2012)

En se focalisant notamment sur six facteurs terminologiques et socioterminologiques, ou encore procéduraux selon sa typologie, Montané March propose, dans sa recherche de 2012, une méthode autre que celle de Quirion et Lanthier (2006) pour l'analyse des facteurs d'implantation terminologique. Parmi ces six facteurs que sont la diffusion, le champ d'utilisation, la brièveté, l'origine, la voie d'entrée et la

[181] 4,82/0,04 = 120,5.

concurrence, nous en examinerons un à titre d'exemple, afin d'étudier la méthode d'analyse que la chercheuse a retenue : la brièveté.

En vue d'examiner la relation entre l'implantation terminologique et le facteur de brièveté, nous supposons que cette chercheuse catalane a choisi le processus d'analyse suivant :

1) Classifier les termes en trois catégories de degré d'implantation terminologique[182] : les degrés haut, moyen et bas.
2) Classer chaque facteur en deux ou plusieurs groupes selon ses caractéristiques.
3) Pour chaque catégorie de degré, compter les termes de chaque groupe de facteurs.
4) Calculer la proportion.

Le tableau ci-dessous, que nous avons extrait de Montané March (2012), montre les résultats obtenus par le processus. La colonne la plus à gauche, attribuée au degré d'implantation, est divisée en trois catégories, à savoir les degrés bas, moyen et haut, selon la typologie de cette auteure. Chaque catégorie du degré d'implantation est ensuite examinée par la caractéristique formelle d'un terme, à savoir le monolexème comme *spam* et plurilexème comme *xarxa local* (réseau local en français). Chaque caractéristique est représentée par deux chiffres : l'un est le chiffre absolu, l'autre est la proportion. Pour le degré bas, par exemple, les monolexèmes représentent 47,5% sur un total de 284 termes avec 135 termes, tandis que les plurilexèmes représentent 52,5 % avec 149 termes pour le même total.

[182] Même si nous l'avons examiné *supra*, nous l'introduisons de nouveau pour rappel ; Montané March a proposé trois catégories de degré d'implantation selon le coefficient d'implantation. Le degré d'implantation "bas" signifie que le coefficient d'un terme se situe entre 0 et 0,25. En ce qui concerne le degré d'implantation "moyen", le coefficient se situe entre 0,25 et 0,75. Le degré "haut" correspond, quant à lui, au cas où le coefficient se situe entre 0,75 et 1.

[Tableau 24] Degré d'implantation et facteur de brièveté (Montané March 2012:242)

Grau d'impl.	Unitats monolèxiques		Unitats polilèxiques		Total	Exemples
Grau baix	135	47,5%	**149**	**52,5%**	284	*bàner* *arxiu adjunt*
Grau mitjà	**75**	**73,5%**	27	26,5%	102	*spam* *xarxa local*
Grau alt	**55**	**74,3%**	19	25,7%	74	*TIC* *mapa de bits*

Méthode reconstruite de Montané March (2012)

Afin d'examiner ce processus, comme dans le cas de Quirion et Lanthier (2006), nous reconstituons la méthode que la checheuse a retenue en la simplifiant. Le tableau suivant montre la distribution des termes du degré bas dans le tableau 24 :

[Tableau 25] Distribution du facteur de brièveté (cas du degré bas)

Termes (monolexèmes)	Termes (plurilexèmes)
$TM*_1$ TM_2 TM_3 […] TM_{135}	$TP*_1$ TP_2 TP_3 […] TP_{149}
135	149

Notes :
* *TM* représente un monolexème et *TP* représente un plurilexème.

1) Calcul de la proportion

Après avoir classifié les termes en trois degrés d'implantation terminologique, et les facteurs en deux ou plusieurs groupes selon leurs caractéristiques, on compte les termes correspondant à chaque cas. Ensuite, pour chacun de ces cas, la proportion est calculée ; elle est obtenue par le calcul suivant :

[Formule 7] Proportion

$$F_{(M)} = \frac{N_m}{N_m + N_p}$$

$$\% = F_n \times 100$$

Si nous appliquons cette formule de calcul au cas du degré bas du facteur de brièveté, nous pouvons obtenir les résultats indiqués dans la première ligne du tableau 24 :

$$F_{(Mono)} = \frac{135}{135 + 149} = \frac{135}{284} = 0{,}475$$

$$0{,}475 \times 100 = 47{,}5\,\%$$

$$F_{(Pluri)} = \frac{149}{135 + 149} = \frac{149}{284} = 0{,}525$$

$$0{,}525 \times 100 = 52{,}5\,\%$$

Méthode de Montané March (2016)

Dans une autre recherche de la même auteure (Montané March (2016)) dont l'objectif est de révéler l'influence du facteur d'origine du terme sur l'*implantation terminologique*, le processus d'analyse est différent. Par rapport à l'étude de 2012, dans l'étude de 2016, les deux premières étapes de l'analyse ont changé. Nous supposons ainsi que la chercheuse a retenu le processus suivant dans l'étude de 2016 :

1) Classer chaque facteur en deux ou plusieurs groupes selon ses caractéristiques.
2) Pour chaque groupe, classifier les termes en trois catégories de degré d'implantation terminologique : les degrés bas, moyen et haut.
3) Pour chaque catégorie de degré, compter les termes.
4) Calculer la proportion.

Les deux tableaux ci-dessous extraits de Montané March (2016) montrent les résultats qu'elle a obtenus par le processus exposé ci-dessus. À la différence de l'étude précédente, chaque catégorie de facteurs est présentée dans un tableau différent. La colonne la plus à gauche attribuée au degré d'implantation était divisée en trois catégories selon sa typologie. Cette fois-ci, le degré bas et le degré haut sont subdivisés chacun en deux catégories : les coefficients sont : "0" et "bas" pour le degré bas et "haut" et "1" pour le degré haut. Comme dans l'étude de 2012, chaque cas est représenté par deux nombres : l'un est absolu et l'autre représente la

proportion. Pour le degré moyen dans les deux tableaux, par exemple, les termes créés par l'emprunt représentent 30,3% avec 10 termes sur un total de 33 termes (voir le tableau 26) et les termes catalans représentent 30,4% avec 42 termes sur un total de 138 termes (voir le tableau 27).

[Tableau 26] Degré d'implantation et origine des termes (cas des termes normalisés créés par emprunt) (Montané March 2016:12)

Grau d'implantacio		Freqüència		Exemples
Grau baix 15,2%	CI=0	2	6,1%	W3, buròtica
	CI baix	3	9,1%	bàner, PDA, WWW
Grau mitjà 30,3%		10	30,3%	emoticona, bloc
Grau alt 54,6%	CI alt	13	39,4%	píxel, hacker
	CI=1	5	15,2%	script, telemàtica
		33	100%	

[Tableau 27] Degré d'implantation et origine des termes (cas des termes endogènes) (Montané March 2016:13)

Grau d'implantacio		Freqüència		Exemples
Grau baix 41,3%	CI=0	23	16,7%	memòria viva, inundació
	CI baix	34	24,6%	microprogramari, PMF
Grau mitjà 30,4%		42	30,4%	enllaçat-ada, correu brossa
Grau alt 28,2%	CI alt	30	21,7%	programari, mapa de bits
	CI=1	9	6,5%	versió beta, ofimàtica
		138	100%	

Apparemment, le processus d'analyse des facteurs a peu changé. Bien que l'ordre de quelques étapes de processus ait été légèrement modifié, la même formule de calcul est employée : le calcul des proportions. Pourtant, quand on regarde les résultats représentés en pourcentage dans le détail, on s'aperçoit que les derniers sont profondément différents dans les deux études : dans celle de 2012, il s'agit du pourcentage des caractéristiques des facteurs appartenant au même degré d'implantation terminologique ; dans l'étude de 2016, il s'agit du pourcentage des degrés d'implantation terminologique appartenant à la même catégorie de facteurs. La signification des résultats étant différente, il faut les interpréter autrement : s'agissant de l'étude de 2012, le pourcentage du plurilexème (52,5%) est plus élevé que celui du monolexème (47,5%) dans le degré bas, et celui du plurilexème (25,7%) est moins élevé que celui du monolexème (74,3%) dans le degré haut. Quant à l'étude de 2016,

le taux des termes dont le degré d'implantation bas (15,2%) est moins élevé que celui des termes dont le degré est haut (54.6%), s'agissant des termes empruntés ; la proportion des termes dont le degré d'implantation bas (41,3%) est plus élevé que celui des termes dont le degré est haut (28,2%), pour les termes endogènes.

Limites

Comme la recherche de Quirion et Lanthier (2006), celle de Montané March (2012, 2016) montre une autre particularité dans l'analyse des facteurs d'implantation terminologique. Elle distingue les trois degrés d'implantation terminologique, haut, moyen et bas, parfois subdivisés, et analyse divers aspects de chacun d'eux. Plus particulièrement, on apprécie le fait qu'elle adapte la même échelle de mesure, c'est-à-dire le nombre de termes représentés (soit absolu soit relatif), pour toutes les analyses de facteurs en distinguant les caractéristiques des facteurs. En revanche, du point de vue méthodologique, sa méthode ne dépasse pas celle de Quirion et Lanthier (2006). Son analyse se limite à compter le nombre de mots et à chercher le pourcentage de chaque catégorie de termes. Considérant que l'objectif de son étude n'est pas d'établir un modèle d'analyse, mais bien de représenter des données empritiquement obtenues, la méthode adaptée peut être jugée convenable. Voici quelques conclusions de Montané March (2012) concernant le facteur de brièveté :

> « En bref, nous pouvons dire que la brièveté des termes est un facteur d'implantation, bien qu'elle ne soit pas un critère décisif pour assurer l'implantation des propositions terminologiques, parce qu'il y a des monolexèmes qui ne s'implantent pas »[183]. (Montané March 2012:253)

> « Les termes normalisés courts, en particulier ceux ayant une forme monolexème, s'implantent plus que les termes normalisés plurilexèmes »[184]. (Montané March 2012:15)

Aucune faiblesse ne se trouve dans le raisonnement de Montané March. Pourtant, à nos yeux, la simple comparaison de la proportion ne mène qu'à dégager

[183] C'est nous qui traduisons en français. La version originale en catalan est la suivante : « En definitiva, doncs, podem dir que la brevetat dels termes és un factor d'implantació, encara que no resulta ser un criteri decisiu per assegurar la implantació de les propostes terminològiques, ja que hi ha termes monolèxics que no s'implanten » (Montané March 2012:253).

[184] C'est nous qui traduisons en français. La version originale en catalan est la suivante : « Els termes normalitzats breus, i més concretament els que presenten una estructura monolèxica, aconsegueixen una implantació més alta que els termes normalitzats polilèxics » (Montané March 2012:15).

une conclusion plutôt partielle et restrictive. Il est naturel que cette conclusion ne puisse pas être généralisée.

5.1.3. Bilan

Les trois recherches que nous venons d'examiner montrent jusqu'à quel point le domaine d'étude des facteurs d'implantation terminologique est aujourd'hui développé. Ces études nous ont conduite à trois conclusions : premièrement, il n'existe pas de méthode unifiée ; deuxièmement, la méthode d'analyse se limite à une simple manipulation des données, c'est-à-dire à leurs dénombrement, classement, synthèse et présentation[185] ; troisièmement, peu d'éléments sont fournis pour révéler la relation entre les facteurs. Il nous faut donc élaborer une méthode unifiée employant une analyse statistique plus spécifique.

5.2. Modèles hypothétiques

Dans la section précédente, nous avons mentionné que deux points devaient être précisés afin d'analyser les facteurs : la mesure de l'influence des facteurs sur l'implantation terminologique et la révélation de leur mécanisme. Les trois recherches que nous venons d'examiner proposent chacune sa propre méthode structurée pour la mesure de l'influence des facteurs, mais concernant le mécanisme, la discussion est plutôt limitée. À nos yeux, cela provient du fait que la méthode employée pour mesurer l'influence des facteurs n'est pas pertinente pour révéler leur mécanisme. Afin de résoudre à la fois le problème de la mesure de l'influence et celui de la révélation du mécanisme des facteurs, nous tenterons d'introduire un concept de statistique : la variable. La compréhension de cette notion nous permettra d'établir quelques modèles hypothétiques du mécanisme des facteurs d'implantation terminologique.

5.2.1. Modèle 1: variables dépendantes et indépendantes

En tant que concept de la statistique, la *variable* peut être catégorisée en plusieurs types selon différents critères. Parmi eux, les concepts des *variables dépendantes* et *indépendantes*[186] sont notamment employés dans les tests statistiques,

[185] Cf. Albarello *et al.* 2007:11.
[186] Selon la terminologie, la variable indépendante est aussi nommée *variable explicative* ou *déterminante*, la variable dépendante est nommée *variable expliquée* ou *déterminée*.

dont le but est d'analyser la relation entre deux ou plusieurs variables. Par définition, « la variable dépendante […] est la **variable** considérée comme variant en fonction d'autres variables de l'analyse »[187] et la variable indépendante, quant à elle, est considérée « […] comme exerçant une influence sur la **variable dépendante**, ou qui [explique] les variations de la variable dépendante »[188]. La figure suivante montre la relation entre ces deux variables :

[Figure 25] Variable indépendante (X) et variable dépendante[189] (Y)

D'après cette figure, la variable X exerce une influence sur la variable Y comme le suggère la direction de la flèche. Cela signifie que la variation de la caractéristique d'une variable X conditionne celle d'une variable Y. Selon la définition, nous pouvons considérer la première comme la variable indépendante et la dernière comme la variable dépendante.

Les concepts de variables indépendantes et dépendantes sont également applicables dans la situation où il existe plus de deux variables. La figure 26 représente la situation où trois variables indépendantes, à savoir X_1, X_2 et X_3, influencent une seule variable dépendante Y.

[187] Dodge (1993:392). L'auteur souligne.
[188] Dodge (1993:393). L'auteur souligne.
[189] Ce modèle d'analyse ressemble au schéma de Martin (1993:47) relatif à l'implantation des innovations (voir la section 3.2.2.2.3.)

[Figure 26] Variables indépendantes (X_1, X_2, X_3) et variable dépendante (Y)

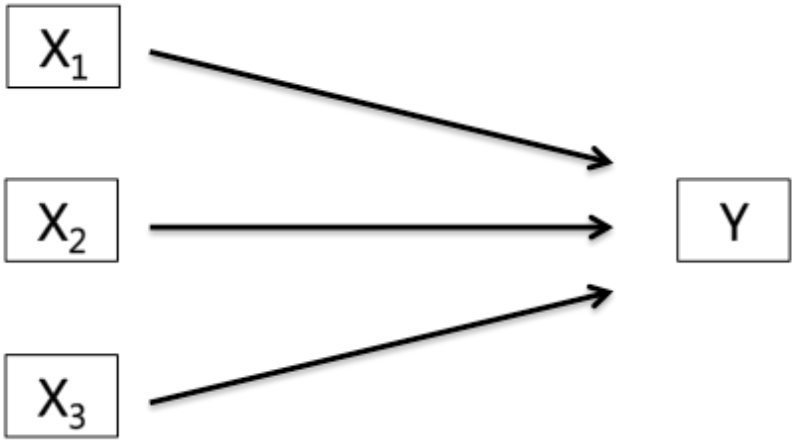

Si nous empruntons au domaine des statistiques les concepts de variables dépendantes et indépendantes pour notre recherche, les facteurs peuvent être considérés comme des variables indépendantes et l'implantation terminologique comme une variable dépendante, en supposant la relation entre chaque facteur et l'implantation terminologique où cette dernière est déterminée ou expliquée par le premier.

Cette considération, qui semble pourtant très simple, est d'une grande utilité pour résoudre deux problèmes qui se posent dans notre recherche : la mesure de l'influence des facteurs et la révélation de leur mécanisme. En réalité, dans les trois recherches que nous avons examinées, Quirion et Lanthier (2006) et Montané March (2012, 2016), les chercheurs traitent l'implantation terminologique, le coefficient ou le degré, de la variable indépendante qui conditionne la variation de la caractéristique de chaque facteur[190]. Nous estimons que c'est ce point qui empêche la mesure de l'influence des facteurs de révéler leur mécanisme, car les résultats de l'influence ne sont pas comparables entre eux, faute d'une échelle identique. Si l'objectif d'une recherche n'est que d'analyser la relation entre l'implantation terminologique et un facteur, les concepts des variables dépendante et indépendante ont peu d'importance. Mais, afin de comparer les résultats obtenus par l'analyse de chaque facteur et de

[190] Dans les trois travaux, les chercheurs commencent leurs analyses par une classification des termes selon le coefficient ou le degré d'implantation terminologique.

révéler le mécanisme qu'ils entretiennent entre eux, les facteurs doivent, au moins, être mesurés avec la même échelle. De ce fait, il est préférable que les résultats soient dégagés par l'unité de l'implantation terminologique, soit le degré soit le coefficient. Cette idée s'accorde parfaitement avec les concepts des variables dépendantes et indépendantes.

En considérant ces deux types de variables, nous pouvons proposer un modèle d'analyse, comme l'indique la figure suivante, où chaque facteur influencerait positivement ou négativement l'implantation terminologique.

[Figure 27] Modèle 1

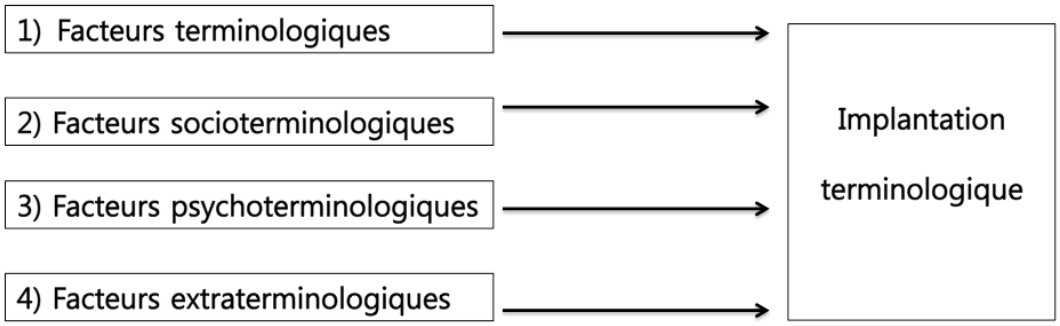

[Figure 28] Modèle 1 (détaillé)

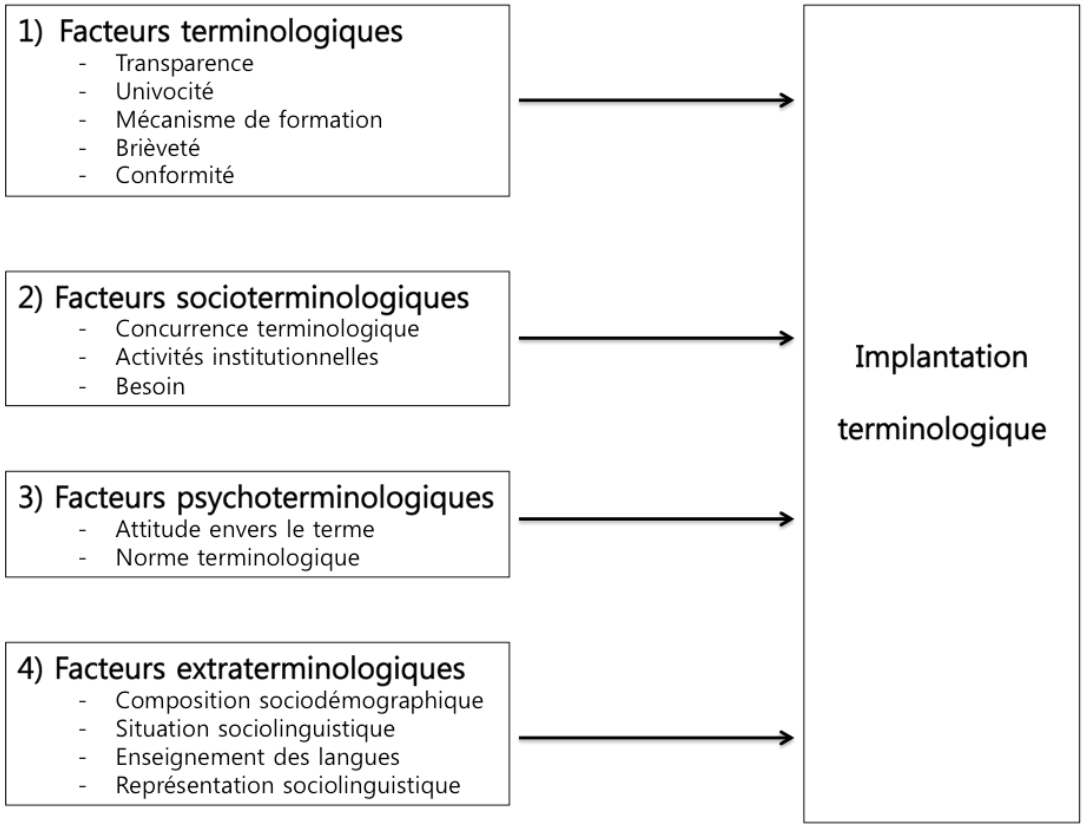

5.2.2. Modèle 2: variables modératrices

Après avoir établi le premier modèle d'analyse des facteurs d'implantation terminologique grâce aux deux concepts issus de la statistique que sont la variable dépendante et la variable indépendante, un autre problème est soulevé : nos quatre facteurs, soit les facteurs terminologiques, socioterminologiques, psychoterminologiques et extraterminologiques, fonctionnent-ils sur le même plan ? Dans les faits, ces quatre facteurs n'influencent pas de la même façon l'implantation terminologique. Les deux premiers influencent l'implantation terminologique d'un terme particulier, mais pas les deux autres facteurs. C'est-à-dire que l'influence des facteurs terminologiques et socioterminologiques peut être étudiée en relation directe avec un terme particulier, alors que celle des facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques peut être révélée par une analyse de l'environnement du terme[191]. Cette

[191] Prenons l'exemple du terme de *smartphone*. Pour ce qui est des facteurs terminologiques et socioterminologiques, nous pouvons examiner leur influence sur le terme de *smartphone* en analysant sa transparence, son mécanisme de formation, sa conformité, le nombre de ses concurrents, etc. Mais, si nous étudions les facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques qui influencent l'implantation terminologique de ce terme, nous devons examiner les situations qui entourent ce terme : considérant, par exemple, que le terme de *smartphone* a été créé en français par pure imitation du terme

situation exige une modification du premier modèle car les quatre facteurs ne fonctionnent pas sur le même plan. Pour résoudre le problème soulevé, nous introduisons ici le concept de *variable modératrice*.

D'après la définition de Baron et Kenny (1986), la variable modératrice est une variable qualitative ou quantitative qui affecte la direction et/ou la force de la relation entre une variable indépendante et une variable dépendante[192]. La figure suivante représente la fonction de la variable modératrice :

[Figure 29] Variable modératrice X_2 (cf. Bressoux 2010:158)

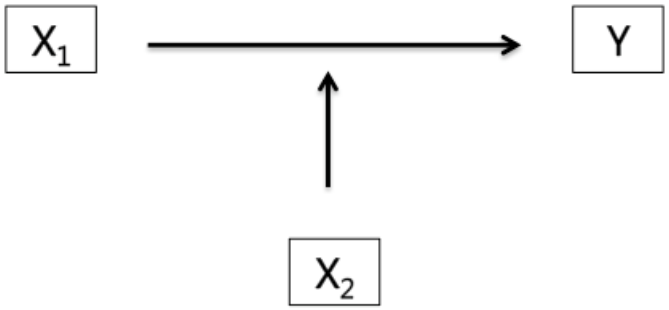

D'après la figure ci-dessus, la variable modératrice X_2 affecte l'influence de la variable indépendante X_1 sur la variable dépendante Y. Cela signifie que l'existence de la variable modératrice peut favoriser ou défavoriser l'influence initiale de la variable indépendante sur la variable dépendante. Compte tenu de cela, nous supposons que les facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques fonctionnent comme des variables modératrices. Après avoir accepté cette supposition, nous prévoyons deux situations : 1) les facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques fonctionnent comme des variables modératrices sur le même plan sans lien entre eux ; 2) ils sont dans une situation corrélative. Les figures 30 et 31 indiquent ces deux situations respectivement :

---

anglais, nous pouvons analyser l'attitude, les normes et la situation linguistique relatives à la langue anglaise ou à la langue française. Il s'agit donc d'analyses de l'attitude ou des normes de ces langues, des législations concernant ces langues et des représentations sociales de la culture anglaise ou américaine en général, etc.

[192] Nous avons traduit en français : « […] a moderator is a qualitative […] or quantitative […] variable that affects the direction and/or strength of the relation between an independent […] variable and a dependant […] variable » (Baron et Kenny 1986:1174).

[Figure 30] Modèle 2-1

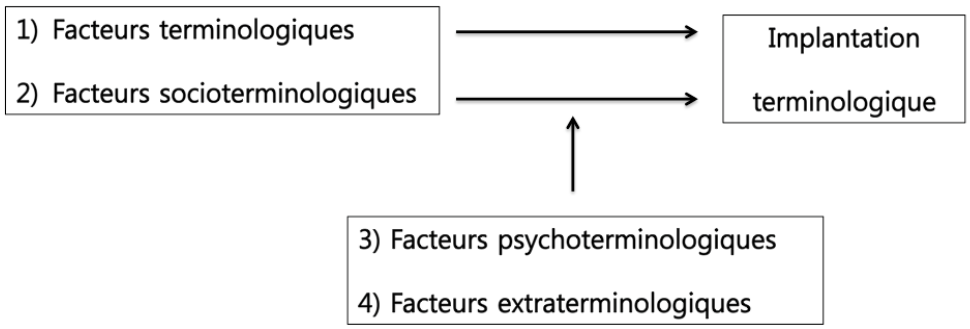

[Figure 31] Modèle 2-2

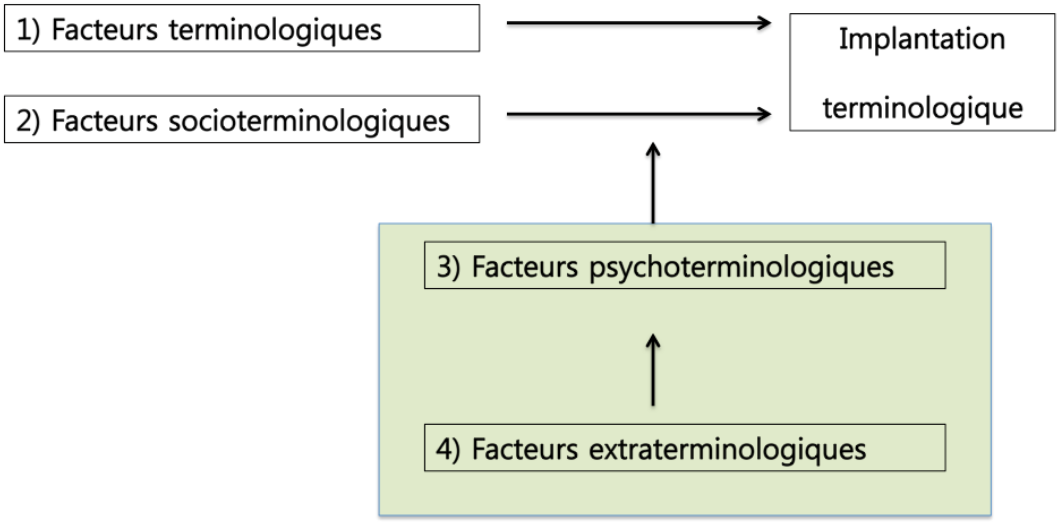

Les deux figures ci-dessus sont caractérisées par la fonction différemment attribuée aux facteurs extraterminologiques. Dans le modèle 2-1 (représenté par la figure 30), ces facteurs fonctionnent comme des variables modératrices sur le même plan que les facteurs psychoterminologiques sans lien avec ces derniers, tandis que dans le modèle 2-2 (représenté par la figure 31), ils fonctionnent comme des variables indépendantes qui influencent les facteurs psychoterminologiques. Afin d'émettre un bon jugement entre ces deux choix, nous nous appuyons sur notre typologie.

Comme nous l'avons examiné *supra*, les quatre facteurs de notre typologie d'implantation terminologique sont distingués en fonction du rapport entre trois pôles, à savoir le terme, le locuteur et la société. Selon notre typologie, un seul pôle, *terme*,

concerne les facteurs terminologiques ; deux pôles, *société* et *terme*, ont trait aux facteurs socioterminologiques ; deux pôles, *locuteur* et *terme*, sont relatifs aux facteurs psychoterminologiques ; enfin, deux pôles, *locuteur* et *société*, concernent les facteurs extraterminologiques. Si nous nous concentrons sur les deux pôles qui concernent les facteurs extraterminologiques, soit *locuteur* et *société*, nous constatons que les facteurs extraterminologiques partagent le pôle *locuteur* avec les facteurs psychoterminologiques. Partant de ce constat, nous supposons que ces deux facteurs entretiennent une certaine relation entre eux. En nous basant sur cette supposition, nous retenons le modèle 2-2 comme modèle hypothétique.

Selon notre modèle hypothétique, représenté dans la figure 31, chaque facteur fonctionne comme une variable dans un mécanisme global des facteurs d'implantation terminologique : les facteurs terminologiques et socioterminologiques fonctionnent comme des variables indépendantes qui conditionnent une variable dépendante, soit l'implantation terminologique. Les facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques fonctionnent comme les variables modératrices qui affectent la relation entre une variable indépendante et une variable dépendante. Les facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques entretiennent une relation de dépendance. Dans les sections suivantes, nous allons introduire une méthode pour vérifier la validité de ce modèle hypothétique que nous venons de supposer.

5.3. Vérification du modèle hypothétique

La vérification du modèle hypothétique sera effectuée à travers trois processus, comme l'indique la figure 32 :

[Figure 32] Processus de vérification du modèles 2-2

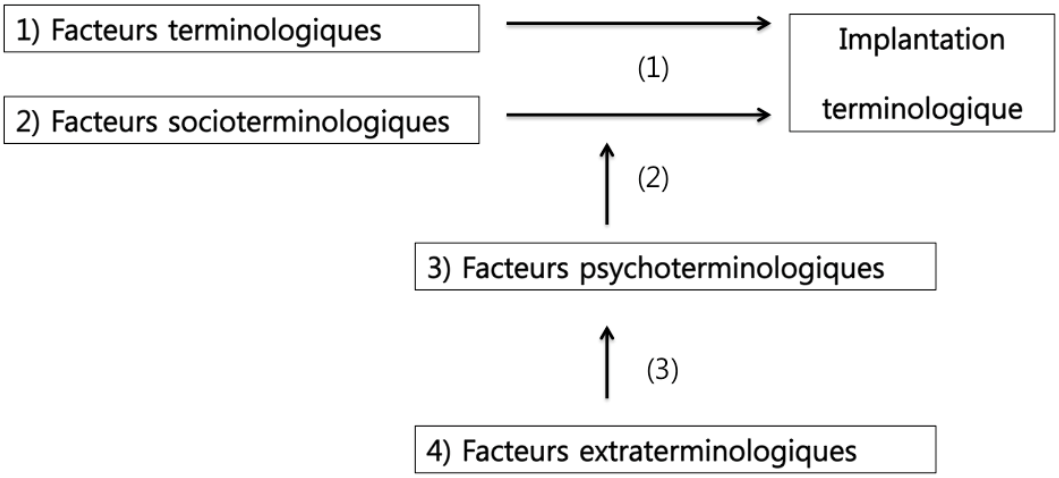

1) Analyse des facteurs terminologiques et socioterminologiques

L'analyse des facteurs terminologiques et socioterminologiques consiste à élucider la corrélation entre chaque facteur et l'implantation terminologique. Afin d'examiner cette corrélation, la mesure de l'implantation terminologique et la codification de chaque facteur seront préalables.

2) Analyse des facteurs psychoterminologiques

L'analyse des facteurs psychoterminologiques consiste à examiner le fonctionnement de ces facteurs en tant que variables modératrices qui affectent la relation entre les facteurs terminologiques et socioterminologiques avec l'implantation terminologique. Plusieurs enquêtes de terrain peuvent être menées pour examiner les facteurs d'attitude envers le terme et de norme terminologique. Plus particulièrement, en s'arrêtant sur la différence des résultats de l'analyse des facteurs terminologiques et socioterminologiques entre les terrains d'étude, les caractéristiques des facteurs psychotermino-logiques en tant que variables modératrices seront identifiées.

3) Analyse des facteurs extraterminologiques

L'analyse des facteurs extraterminologiques consiste à examiner le fonctionnement de ces facteurs en tant que variables modératrices qui affectent la relation entre les facteurs terminologiques et socioterminologiques avec l'implantation terminologique d'une part, en tant que variables

dépendantes qui influencent les facteurs psychoterminologiques, d'autre part. Pour ce travail, la situation de chaque terrain sera examinée.

Dans les sections suivantes, nous allons examiner en détail ces trois processus de vérification du modèle hypothétique.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous précisons que l'objectif des analyses statistiques utilisées pour la vérification du modèle hypothétique est de vérifier la corrélation[193] entre les facteurs et l'implantation terminologique, et non la causalité[194] entre eux. Cela provient du fait que nos données linguistiques présentent certains inconvénients[195] pour être soumises aux tests statistiques dont le but est de vérifier la causalité entre les variables. Dans les faits, si nous limitons notre analyse à vérifier la corrélation entre les variables, il n'est pas nécessaire de distinguer les variables comme variables indépendante, dépendantes et modératrices. Malgré cela, la raison pour laquelle nous avons introduit ces concepts est que notre objectif ultime est de vérifier la causalité entre les variables. Même si, pour être prudente, nous limitons notre analyse dans la présente recherche à celle de corrélation entre les variables, notre modèle hypothétique est établi en considérant non seulement la corrélation entre les variables, mais aussi leur causalité.

5.3.1. Prémisses

La recherche dont le but est de révéler le mécanisme des facteurs d'implantation terminologique doit être une étude comparée. S'il s'agissait simplement d'une étude sur les facteurs terminologiques et socioterminologiques, il suffirait d'étudier un seul terrain d'étude. Cependant, si l'on considère également les facteurs psychoterminologiques et les facteurs extraterminologiques, la recherche sur un seul terrain ne serait pas suffisante, car elle ne pourrait dévoiler précisément la corrélation entre les facteurs et le déséquilibre de leur importance, manifestés differemment selon la communauté linguistique. Comme notre mécanisme des facteurs d'implantation terminologique repose sur une typologie qui comprend quatre

[193] « A general term for interdependence between paris of variables » (Everitt 2006:100).
[194] « The relating of causes to the effects they produce » (Everitt 2006:67).
[195] Nos données linguistiques ne sont pas échelonnées sur une échelle de ratio et leur distribution ne suit pas une loi normale. Cela constitue une contrainte à l'utilisation de plusieurs tests statistiques, plus particulièrement les tests paramétriques.

facteurs, (terminologiques, socioterminologiques, psychoterminologiques et extra-terminologiques), plus de deux terrains d'étude doivent être présupposés.

5.3.2. Analyse des facteurs terminologiques et socioterminologiques

L'examen de la corrélation entre les facteurs terminologiques et socioterminologiques d'une part, et l'implantation terminologique d'autre part, sera effectué selon les trois étapes suivantes :

1) Mesure de l'implantation terminologique
2) Codification des facteurs
3) Analyse de corrélation

5.3.2.1. Mesure de l'implantation terminologique

Afin de mesurer le degré d'implantation terminologique d'un terme, le terrain d'étude, le domaine d'étude, le corpus textuel et la nomenclature seront préalablement déterminés. Selon l'objectif de la recherche, ils doivent être convenablement sélectionnés.

5.3.2.1.1. Choix des terrains d'étude

La première étape de la mesure de l'implantation terminologique consiste à choisir des terrains d'étude. Généralement, il existe une variété de choix pour le terrain. Cela peut être un pays, une communauté linguistique, une classe sociale ou même une entreprise.

Le nombre de terrains choisis diffère selon la recherche. Cependant, plus de deux terrains sont nécessaires pour la comparaison, suivant nos prémisses. Selon la nature de la recherche, plusieurs terrains peuvent être choisis et examinés synchroniquement ou diachroniquement. Si c'est une recherche diachronique, un terrain peut suffire, car le même terrain sera examiné à différents moments dans le temps. Il est aussi possible de comparer des terrains qui partagent une même langue ou qui utilisent des langues différentes.

Selon le but de la recherche, divers critères pour choisir le terrain d'étude peuvent être établis : la composition démographique, le nombre de langues utilisées, la situation socioéconomique, etc.

5.3.2.1.2. Choix des domaines d'étude

Comme la recherche sur l'implantation terminologique est un des sous-domaines de la terminologie, des termes appartenant à plusieurs domaines, depuis la vie quotidienne aux domaines ultra-spécialisés, peuvent être considérés comme des objets d'étude.

5.3.2.1.3. Établissement du corpus textuel et de la nomenclature

L'établissement du corpus textuel et de la nomenclature sera effectué en fonction des terrains et des domaines d'étude sélectionnés précédemment. Il peut y avoir des considérations sur le niveau de langue, la période, la taille du corpus, le nombre de termes, etc. Grâce au développement des logiciels statistiques qui permettent de traiter des données massives, il sera aisé d'élaborer le corpus et la nomenclature.

5.3.2.1.4. Mesure de l'implantation terminologique

Aujourd'hui, la méthode pour mesurer l'implantation terminologique d'un terme est unique : il s'agit du calcul du coefficient d'implantation. À partir des coefficients obtenus, le degré d'implantation terminologique peut être indiquée de quatre façons différentes : selon le coefficient d'implantation, selon la typologie des termes, selon celle des différents types d'implantations terminologiques au sens restreint, et enfin selon la typologie des degrés d'implantation[196].

La première manière consiste à indiquer le résultat en chiffres. Comme le résultat du coefficient d'implantation est indiqué par un chiffre qui se situe entre 0 et 1, cette méthode présente l'avantage de distinguer les résultats à des niveaux différents. Les deuxième et troisième modes tiennent compte de la typologie des termes et des implantations terminologiques. Selon ces typologies, les termes sont classifiés selon trois catégories : 1) termes implantés, 2) termes en voie d'implantation

[196] Voir le chapitre 2.

et 3) termes non implantés d'après la typologie des termes, et 1) implantation réussie, 2) implantation en cours et 3) implantation ayant échoué d'après la typologie des implantations terminologiques. Comme leurs résultats sont divisés en trois catégories, leur analyse ne peut être aussi précise que la première qui donne des résultats chiffrés. Le dernier mode, quant à lui, tient compte de la typologie des degrés d'implantation terminologique. Selon cette typologie, les termes sont classifiés en six catégories assez détaillées, du degré 0 au degré 5.

Chaque façon de représenter les résultats a ses avantages et ses inconvénients. On peut donc choisir celle qui convient le mieux. Cependant, il faut noter que tous les résultats ont une valeur relative, non une valeur absolue, car tous ces modes de représentation des résultats sont basés sur la fréquence relative, le coefficient d'implantation.

5.3.2.2. Codification des facteurs

La codification des facteurs est une étape où l'on établit un critère, puis l'on code les termes selon ce critère. Comme les résultats seront différents selon le critère et la façon de codifier, il faut prendre garde à ne pas fausser les résultats avec un critère impropre et imprécis.

5.3.2.2.1. Établissement du critère

L'Établissement du critère est une étape consistant à établir un critère pour chaque facteur. C'est à cette étape que la compétence du linguiste est la plus exigeante.

Avec le critère établi, les termes seront divisés en plusieurs catégories. Selon la nature de chaque facteur et la taille de la nomenclature, il est nécessaire d'ajuster le nombre de catégories : si le nombre de termes est faible et qu'il existe de nombreuses catégories, ou bien si le nombre de termes est important et qu'il existe peu de catégories, le résultat risque d'être imprécis.

Concernant la catégorisation, lorsque les termes sont divisés en plusieurs catégories, il sera préférable d'utiliser une échelle ordinale[197] plutôt qu'une échelle nominale[198]. Cette méthode est plus appropriée pour l'analyse statistique ultérieure.

5.3.2.2.2. Codification des termes

La codification des termes est une étape par laquelle nous donnons une appellation simple, en chiffres, à chaque catégorie de termes pour les tests statistiques. Il est préférable de nommer les catégories de manière cohérente, soit par ordre croissant, soit par ordre décroissant.

5.3.2.3. Analyse de corrélation

Pour examiner la corrélation entre chaque facteur terminologique ou socioterminologique et l'implantation terminologique, deux méthodes peuvent être utilisées : la comparaison des moyennes et l'analyse de corrélation. La première ne nécessite pas de calcul spécifique : le calcul de la moyenne arithmétique sera suffisant. En revanche, la seconde méthode nécessite une technique statistique. Différents logiciels statistiques permettent d'effectuer cette analyse : SPSS, R, Python, etc.

5.3.2.3.1. Comparaison des moyennes

Le premier procédé d'analyse de corrélation consiste à comparer les moyennes des coefficients ou des degrés. Il sera effectué d'après le processus suivant :

1) Classer les termes selon la codification
2) Calculer la moyenne arithmétique
3) Comparer les moyennes obtenues

Si les résultats sont indiqués selon la typologie des termes ou la typologie des implantations terminologiques, on peut attribuer un chiffre à chaque catégorie de la typologie pour calculer la moyenne arithmétique : attribuer à la catégorie *termes*

[197] « L'échelle ordinale est utilisée pour représenter des **variables** dont les **catégories** sont ordonnées. Les différentes classes ou valeurs particulières sont en relation les unes par rapport aux autres. Cette relation peut s'exprimer en termes d'algèbre des inégalités » (Dodge 1993:117).
[198] « L'échelle nominale est utilisée pour représenter des **variables** dont les **catégories** ne sont pas naturellement ordonnées. En général, ces catégories sont des noms, qui sont parfois représentés, pour simplifier la codification, par des nombres » (Dodge 1993:117).

implantés le chiffre 1, à la catégorie *termes en voie d'implantation*, 2, à la catégorie *termes non implantés*, 3, par exemple.

5.3.2.3.2. Analyse de corrélation des variables

Il existe deux méthodes principales qui mesurent statistiquement la corrélation des variables : la corrélation de Pearson et la corrélation de Spearman. En tant qu'analyse paramétrique, la première utilise le coefficient de corrélation de Pearson qui « […] est une mesure de l'intensité de la relation linéaire entre deux variables aléatoires »[199]. La corrélation de Spearman utilise, quant à elle, le coefficient de corrélation des rangs de Spearman qui « […] est une mesure de corrélation non paramétrique. Il sert à déterminer la **relation** qui existe entre deux séries de **données** »[200]. Comme indiqué dans ces explications, ces deux analyses ont des caractéristiques différentes, notamment sur deux points. Le premier concerne l'hypothèse de l'analyse : l'analyse de la corrélation de Pearson est paramétrique, supposant une distribution particulière des variables et leur relation linéaire, tandis que celle de Spearman est non paramétrique, ne supposant aucune distribution particulière. Le deuxième point relève de la caractéristique des variables. Pour utiliser l'analyse de la corrélation de Pearson, les variables doivent être mesurées par l'échelle de ratio. En revanche, cette condition n'est pas obligatoire pour l'analyse de la corrélation de Spearman. C'est-à-dire que les variables, dont l'échelle est ordinale ou intervalle, peuvent être analysées. Dans la recherche sur les facteurs d'implantation terminologique, comme les deux variables, indépendantes et dépendantes, ne sont pas toutes quantitatives, et que leur distribution ne suppose pas de forme particulière, l'utilisation de l'analyse de corrélation non paramétrique, c'est-à-dire la corrélation de Spearman est conseillée.

5.3.3. Analyse des facteurs psychoterminologiques

L'analyse des facteurs psychoterminologiques consistera à révéler les facteurs qui influencent la corrélation entre chaque facteur appartenant aux facteurs terminologiques et socioterminologiques et l'implantation terminologique. D'après la typologie des facteurs, les facteurs psychoterminologiques regroupent les facteurs d'attitude et de norme.

---

[199] Dodge 1993:48.
[200] Dodge 1993:55. C'est l'auteur qui souligne.

5.3.3.1. Recueil des données psychoterminologiques

Plusieurs modes sont possibles pour recueillir les données psychoterminologiques. En général, la méthode directe et/ou la méthode indirecte peuvent être utilisées.

Ainsi, la méthode directe consistera à mener une enquête par le biais d'un entretien ou d'un questionnaire. Il peut s'agir d'une enquête directive ou d'une enquête semi-directive. Afin d'élaborer les questions, on se référera aux études antérieures pour les reformuler, ou d'autres encore seront créées. Dans ce dernier cas, il sera nécessaire de vérifier leur validité. Concernant la mesure de l'attitude du locuteur, diverses échelles peuvent être utilisées selon l'objectif de la recherche : les échelles de Thurstone[201] et de Likert[202], entre autres.

La méthode indirecte consistera à analyser le corpus afin de déduire indirectement l'attitude du locuteur par l'examen des cooccurrences d'un terme, par exemple. Pour ce travail, on peut s'appuyer sur des textes non officiels pouvant être consultés sur des réseaux sociaux, des blogs, des SMS, entre autres. Pour mesurer l'association des termes, plusieurs tests statistiques peuvent être utilisés : le test du χ^2 [203], le test de Student (test t)[204], etc. L'analyse de la cooccurence sera utile, en particulier pour connaître la représentation linguistique que possède un terme.

5.3.3.2. Analyse de la variance

Le but principal de cette étape est de vérifier précisément quelles sont les attitudes ou les normes qui influencent le choix d'un terme par le locuteur. L'analyse

[201] Les échelles de Thurstone, c'est-à-dire les échelles d'intervalles, sont utilisées pour mesurer l'attitude du locuteur, selon lesquelles « un ensemble d'énoncés est proposé à des sujets/juges chargés de les classer dans un certain nombre de catégories (neuf ou onze) ordonnées en fonction de l'attitude à l'égard de l'objet étudié. Les énoncés à classer sont choisis de façon à représenter toutes les nuances observables de l'opinion » (Thomas et Alaphilippe 1993:104-105).

[202] L'échelle de Likert, consistant « à faire évaluer des énoncés, par des sujets en fonction d'une échelle d'estimation (*rating scale*) du genre » (Thomas et Alaphilippe 1993:107), comprend les catégories suivantes : tout à fait d'accord ; d'accord ; en désaccord ; tout à fait en désaccord.

[203] « A statistical test which allows one to assess ths statistical significance […] of observed differences in the behaviour of two or more groups on a linguistic or attitudinal variable. The chi-square test measures this by comparing the difference between the actual (observed) data distribution and the expected (hypothetical) distribution » (Swann et *al.* 2004:37).

[204] « A widely used statistical test which allows researchers to compare the mean scores of two groups in a SAMPLE » (Swann et *al.* 2004:309).

de la variance permet de vérifier si plusieurs échantillons sont issus d'une même population, en comparant les moyennes. Il existe plusieurs tests statistiques pour cette étude : le test paramétrique, le test *t* ou ANOVA[205] ou le test non paramétrique, le test de Kruskal-Wallis[206], entre autres.

En considérant que l'analyse du mécanisme des facteurs d'implantation terminologique est une étude comparée, supposant plusieurs terrains d'étude, cette analyse de la variance sera indispensable pour révéler les particularités de chaque terrain. Si quelques particularités d'un ou plusieurs terrain(s) se manifestent à travers l'analyse des facteurs terminologiques et socioterminologiques, les éléments de l'enquête psychoterminologique qui exposent les différences selon le terrain seront examinés, puis considérés comme étant les causes de ces particularités. Si aucune particularité n'est révélée à travers l'analyse précédente, les éléments qui n'exposent pas de différences selon le terrain seront examinés, puis considérés comme étant les causes de la similarité. Selon les cas, l'analyse factorielle[207], peut être ajoutée pour regrouper les éléments liés à chaque facteur dans la typologie. Cette analyse est un test statistique ayant pour but de réduire le nombre de variables par le biais de la variable latente non observée.

5.3.4. Analyse des facteurs extraterminologiques

L'analyse des facteurs extraterminologiques consistera à examiner le fonctionnement de ces facteurs en tant que variables modératrices et variables indépendantes. D'après la typologie des facteurs, cette catégorie comprend plusieurs facteurs comme la composition sociodémographique, la situation sociolinguistique, l'enseignement des langues, la représentation sociolinguistique.

---

[205] « Le test t est utile lorsque l'objectif est de comparer deux conditions expérimentales (avant et après) ou deux groupes (les hommes et les femmes). Il est spécialement conçu pour conclure si deux échantillons de petites tailles proviennent ou non de la même population. […] L'analyse de variance simple, l'ANOVA (de l'anglais *Analysis Of Variance*), est un test statistique qui généralise le test t pour examiner plusieurs groupes de toute taille » (Haccoun et Cousineau 2007:323).

[206] Ce test vise « […] à déterminer si *k* **populations** sont toutes identiques ou si au moins une des populations tend à fournir des **observations** différentes des autres populations » (Dodge 1993:353). C'est l'auteur qui souligne.

[207] Il existe deux types d'analyse factorielle : l'analyse factorielle exploratoire et l'analyse factorielle confirmatoire. La première « permet d'identifier des facteurs latents à partir de variables mesurées » alors que la seconde « permet de déterminer non seulement le nombre de facteurs mais aussi l'appartenance de chaque variable à un ou plusieurs facteurs » (Durand 2003:4).

5.3.4.1. Recueil des données extraterminologiques

Les données extraterminologiques seront recueillies dans des documents gouvernementaux ou des enquêtes de terrain selon la méthode retenue dans l'analyse des facteurs psychoterminologiques. Si l'analyse de ces derniers est effectuée par la méthode directe, cette étape peut être comprise dans l'enquête sur les facteurs psychoterminologiques. Si elle est effectuée par la méthode indirecte, un examen des documents officiels sera utile.

5.3.4.2. Quantification des données

Afin d'effectuer l'analyse statistique, la quantification des données sera effectuée au préalable, étape plus importante que celle de la cueillette des données. Il existerait deux méthodes de quantification. La première consiste à utiliser plusieurs tests statistiques. Pourtant, elle se limite au cas où l'on recueille des données par l'enquête directe. Si les données extraterminologiques sont recueillies par les documents administratifs, on peut s'appuyer sur des études menées à d'autres fins comme seconde solution : les typologies des situations plurilingues. En effet, il n'existe pas encore de technique spécifique pour quantifier des données extraterminologiques. Plus particulièrement pour l'analyse des facteurs extraterminologiques dans les pays francophones, la grille LAFDEF de Chaudenson et Rakotomalala (2004) sera utile.

III. Application

CH6. Analyse des facteurs d'implantation terminologique en francophonie

6.1. Choix des terrains d'étude

Pour les terrains d'étude de cette recherche, nous avons sélectionné quatre communautés linguistiques[208] parmi plusieurs commmunautés francophones. Il s'agit de la France, du Québec[209], de la Belgique[210] et de la Suisse[211], où la même langue, le français est partagée, mais où la situation sociolinguistique est très différente. Nous avons choisi ces quatre communautés selon les trois critères suivants :

1) pays où les niveaux socioéconomiques sont semblables
2) pays qui pratiquent une politique linguistique relativement explicite
3) pays où la presse généraliste est facilement accessible

Nous avons retenu ces quatre terrains pour vérifier si la relation dynamique entre des facteurs d'implantation terminologique se manifesterait différemment selon la communauté linguistique. En réalité, l'étude comparative est le moyen le plus efficace pour atteindre notre objectif. Comme nous l'avons déjà évoqué *supra*, bien que des recherches sur ce sujet soient en cours, menées par certains chercheurs, durant ces quinze dernières années, les progrès scientifiques ne sont pas très significatifs et leurs études se limitent à énumérer au hasard ces facteurs. À nos yeux, cela tient avant tout à leurs terrains d'études restreints. Les degrés d'implantation terminologique obtenus par la recherche d'un seul terrain et les facteurs déduits de cette recherche ne

[208] « On appelle *communauté linguistique* un groupe de locuteurs utilisant la même langue ou le même dialecte à un moment donné et pouvant communiquer entre eux » (Dubois *et al.* 1999:93). Labov la définit de façon plus nuancée comme suit : « un groupe qui partage les mêmes normes quant à la langue », « un groupe de locuteurs qui ont en commun un ensemble d'attitudes sociales envers la langue » (Labov 1976:338).
[209] Il s'agit du gouvernement ou de la province de Québec, au Canada.
[210] Plus précisément, la Communauté française de Belgique ou la Fédération Wallonie-Bruxelles.
[211] Il s'agit de la Suisse romande, c'est-à-dire la partie francophone de la Suisse. Il existe quatre cantons unilingues francophones : Genève, Vaud, Neuchâtel et Jura. « Les cantons de Fribourg, du Valais et de Berne sont bilingues et se partagent l'allemand et le français » (http://www.axl.cefan.ulaval.ca/europe/suisseunilingue.htm, consulté le 30 septembre 2016).

peuvent dévoiler précisément la corrélation entre ces facteurs et le déséquilibre de leur importance. Il va sans dire qu'une telle recherche n'émet que des réponses plutôt généralistes. À cet égard, une étude comparative, qui englobe les quatre terrains francophones, nous permet de révéler le mécanisme universel des facteurs d'implantation terminologique, qui est applicable à plusieurs pays du monde d'une part, et de vérifier le mécanisme particulier réservé à chaque communauté francophone d'autre part.

6.2. Choix des domaines d'étude

Nos deux domaines d'étude sont très spécifiques : le domaine de la télécommunication et celui de l'informatique, appelés les domaines des TIC[212]. La raison pour laquelle nous les avons choisis comme domaines d'étude est évidente : une grande partie des termes sont des termes communs. Actuellement, les termes des TIC ne sont plus l'exclusivité des spécialistes. Les deux nouvelles tendances concernant les termes, que nous avons évoquées *supra*, c'est-à-dire l'augmentation des termes communs et des termes synonymes, ont suscité, pour nous, une nouvelle approche de la terminologie traditionnelle, et la présente étude sur les facteurs d'implantation terminologique est bien évidemment dans la lignée de cette pensée. Afin d'atteindre notre objectif qui est d'élucider le mécanisme des facteurs qui causent la variation terminologique dans les communautés francophones, les termes communs issus du domaine des TIC sont parfaitement adaptés à notre recherche.

En dehors de cette raison principale, la terminologie des TIC relève d'un domaine convenable pour notre étude comparative pour les trois raisons suivantes. Tout d'abord, plusieurs concepts des TIC sont employés avec quasiment la même fréquence dans les quatre terrains qui bénéficient des nouvelles technologies. Quand une nouvelle notion des TIC apparaît ou qu'elle est introduite dans ces terrains, son utilisation se manifeste de manière similaire : il est probable que cette notion apparaisse et que son utilisation augmente au même moment, etc. Contrairement aux notions relatives aux domaines politiques, sociaux ou culturels, dont l'utilisation est facilement influencée par la situation d'une communauté linguistique à un moment donné, les notions des TIC conviennent à une étude comparative. Nous pouvons en

[212] Le terme *TIC* est un sigle qui désigne les *technologies de l'information et de la communication*.

effet comparer leur utilisation sur le même plan. Ensuite, les concepts des TIC sont mentionnés fréquemment dans la presse généraliste par rapport à ceux issus d'autres domaines spécialisés. Cela nous permet d'analyser divers concepts pour notre étude de cas. En dernier lieu, le changement de l'usage des termes des TIC est relativement rapide. Cela nous permet d'appréhender la manière dont les locuteurs emploient ces termes dans une analyse portant sur une quinzaine d'années.

6.3. Recueil des données

Afin d'appliquer le modèle d'analyse des facteurs d'implantation terminologique à ces études de cas, nous avons effectué deux enquêtes. Dans la première, nous avons recueilli des données quantitatives pour l'analyse de la terminométrie. Pour ce travail, nous avons réalisé deux sous-enquêtes, concernant le corpus textuel et la nomenclature. Dans la seconde, nous avons relevé des données qualitatives pour l'analyse des quatre facteurs que nous avons présentés dans notre typologie. Nous avons effectué deux sous-enquêtes : à travers les banques terminologiques et le questionnaire. Nous présentons ci-dessous les différents aspects de notre méthodologie.

6.3.1. Données quantitatives

6.3.1.1. Corpus textuels : le *Monde*, la *Presse*, le *Soir*, le *Temps*

Nos corpus textuels ont été construits à l'aide des archives en ligne du site *Europresse*[213] qui regroupent plus de 6200 sources journalistiques couvrant l'actualité internationale, nationale et régionale[214]. Cette base de données nous permet d'accéder aux articles de plusieurs journaux et magazines en délimitant les sources et les périodes convenables pour nos besoins. Grâce à cet outil, nous avons choisi comme sous-corpus un journal généraliste par communauté linguistique, chacun étant limité à une période de 15 ans. Le tableau ci-dessous indique la composition de chaque corpus textuel.

[213] *Europresse* (www.europresse.com) est une base de données en ligne, uniquement accessible sur abonnement en Europe. Au Canada, il existe une autre base de données, appelée *Eureka.cc*. Ces deux bases sont gérées par la société *Cedrom-SNI*.
[214] Cf. http://www.biu.sorbonne.fr/sid/spip.php?article181, consulté le 15 septembre 2016.

[Tableau 28] Composition du corpus (consulté et vérifié en septembre 2016)

Communautés linguistiques	Journaux généralistes sélectionnés	Période
France	*Le Monde*	15 ans (du 1er janvier 2001 au 31 décembre 2015)
Québec	*La Presse*	
Belgique	*Le Soir*	
Suisse	*Le Temps*	

Chaque sous-corpus a été sélectionné en considérant les six critères suivants : la langue, la représentativité, la généralité, la périodicité, le support et la consultabilité sur *Europresse*. Les quatre journaux que nous avons choisis, soit *Le Monde*[215], *La Presse*[216], *Le Soir*[217] et *Le Temps*[218], sont tous des journaux écrits en français, représentatifs de chaque communauté linguistique, généralistes, quotidiens, ayant un support papier[219] et consultables sur *Europresse*. Nous supposons que ces six critères assurent la condition minimale pour une étude comparative. D'autres critères comme la couleur politique ou le nombre de tirages n'ont pas été considérés dans notre analyse.

Sur *Europresse*, nous avons pu délimiter la période de nos corpus. Cet outil offre neuf possibilités concernant la période : depuis 7 jours, depuis 30 jours, depuis 3 mois, depuis 6 mois, depuis 1 an, depuis 2 ans, depuis toujours, date spécifique et période spécifique. Parmi ces possibilités, nous avons d'abord choisi la rubrique *période spécifique*, et nous l'avons ensuite délimitée du 1er janvier 2001 au 31 décembre 2015. Selon nos besoins, nous avons également effectué quinze recherches portant sur une année.

[215] « Depuis sa création par Hubert Beuve-Mery en décembre 1944, Le Monde s'est imposé comme le quotidien de référence aussi bien par sa rigueur dans le traitement de l'information que par sa tradition d'indépendance vis-à-vis des idéologies et des pouvoirs » (www.europresse.com).
[216] « La Presse est "le plus grand quotidien français d'Amérique". Fondé en 1884, La Presse est, selon un sondage du Conseil du patronat du Québec, le journal le plus lu parmi les gens d'affaires du Québec » (www.europresse.com).
[217] « Le Soir est le quotidien francophone le plus important de Belgique. Fondé en 1887, il est édité par la société Rossel & Cie S.A. à Bruxelles et a un tirage de 79 488 copies (2012) durant la semaine pour un lectorat de 566 700 personnes (2012) en Belgique et dans le monde. Réputé pour son indépendance, il est une excellente source d'informations, d'analyses et de commentaires sur les grandes questions du monde et du temps, comme sur les nouvelles belges ou locales » (www.europresse.com).
[218] « LE TEMPS est le quotidien de référence de la Suisse romande et francophone. Son tirage est de 31,687 exemplaires (2012). Leader dans divers domaines comme la politique suisse et internationale, l'économie et la culture, il privilégie la rigueur dans information, la compétence dans l'analyse, la pluralité dans l'expression des opinions » (www.europresse.com).
[219] Nous avons construit nos sous-corpus uniquement en utilisant des articles publiés dans chaque journal sur support papier, et non des articles publiés sur leur site web. Nous avons donc écarté *lemonde.fr* (site web), *lapresse.ca* (site web) et les blogs de *La Presse* parmi les sources disponibles sur *Europresse*.

Comme l'outil *Europresse* ne nous montre pas le nombre d'occurrences d'un mot, nous considérons le nombre d'articles comme solution de rechange. Cela nous a obligé à modifier légèrement le calcul du coefficient d'implantation que nous avions proposé (voir Formule 1 dans la section 2.4.1.). Nous proposons ainsi le calcul du coefficient d'implantation modifié :

[Formule 8] Calcul du coefficient d'implantation modifié

$$\text{Coefficient d'implantation d'une variante} = \frac{\text{Nombre d'articles où une variante est utilisée}}{\text{Nombre d'articles où une variable est utilisée}}$$

La comparaison des coefficients de mots, et non des chiffres absolus pour la recherche en terminométrie, n'a guère d'incidence sur les résultats. Le tableau suivant montre le nombre total d'articles consultables sur cet outil[220].

[Tableau 29] Nombre total des articles consultables sur Europresse (consulté et vérifié en septembre 2016)

	Le Monde	*La Presse*	*Le Soir*	*Le Temps*
2001	56 786	54 513	48 818	17 170
2002	48 562	54 850	51 884	15 925
2003	38 666	52 414	65 453	15 221
2004	41 523	50 160	67 140	15 017
2005	38 783	49 055	69 780	17 663
2006	35 338	51 187	87 627	17 814
2007	40 646	49 980	83 762	18 515
2008	40 725	47 943	80 109	18 714
2009	40 580	39 681	84 234	22 950
2010	41 121	37 366	87 812	23 573
2011	41 089	38 413	89 068	23 587
2012	41 201	39 585	79 858	22 166
2013	37 422	34 287	68 501	19 947
2014	57 384	31 681	69 660	29 823
2015	39 846	26 665	62 013	26 112
Total	639 672	657 780	1 095 719	304 197

[220] Le nombre total d'articles selon la période donnée peut être vérifié par une recherche sans saisir de mots-clés dans la barre de recherche.

6.3.1.2. Nomenclature : 73 concepts, 256 termes

Notre nomenclature englobe 73 concepts et 256 termes au total, utilisés dans le domaine des TIC. L'établissement de la nomenclature a été effectuée par les trois processus suivants :

Comme première étape, nous avons extrait 505 termes en scrutant cinq numéros[221], publiés en 2005 et 2013, de deux magazines consacrés à l'informatique et à la télécommunication, *01net*[222] du côté européen et *Direction informatique*[223] du côté québécois. La liste complète de ces 505 termes figure dans l'Annexe 1. À partir de cette liste, nous avons exclu des concepts ultra-spécialisés en les recherchant dans nos quatre sous-corpus. Chacun des concepts sélectionnés, cette fois-ci, devait satisfaire les quatre conditions suivantes[224] :

> Première condition
>
> Il devait s'agir de concepts désignés par deux ou plusieurs termes durant la période du 1er janvier 2001 au 31 décembre 2015. Cela signifie qu'ils devaient être en situation de concurrence terminologique durant cette période. Si un concept est désigné par un terme unique, nous jugeons que son processus d'implantation terminologique est fini, que l'implantation est réussie. En l'occurrence, nous ne pouvons effectuer de recherche ni sur le changement d'implantation au cours du temps ni sur les facteurs d'implantation terminologique ayant pour but de révéler ce changement dans le temps.

[221] Les numéros sélectionnés sont des numéro d'avril, de juillet, de septembre 2013 de *01net*, ainsi que ceux de juillet 2005 et 2013 de *Direction informatique*. Ce choix est arbitraire.

[222] *01net* est un magazine informatique mensuel français. « Créé en 1998, 01net s'adresse à un large public. Son langage est simple et vulgarisateur. Il simplifie les nouvelles technologies et les rend accessibles à tous grâce à une approche pédagogique, consumériste et ludique » (www.europresse.com, consulté le 30 septembre 2016).

[223] « Direction informatique est un magazine spécialisé qui s'adresse depuis plus de quinze ans aux directeurs des services informatiques et aux professionnels des technologies de l'information dans les organisations québécoises. Il propose des articles de fond, des analyses en profondeur et des reportages détaillés sur les événements, les dernières tendances, les innovations et tous les sujets d'intérêts qui influencent l'industrie. Le mensuel présente chaque mois des articles d'actualité, objectifs et succincts, qui tiennent compte de la réalité québécoise, une page éditoriale axée sur une analyse approfondie, un dossier fouillé sur un sujet spécifique ayant une incidence sur les activités des lecteurs, des analyses et des reportages sur la gestion des technologies de l'information au sein d'organisations, des études, des analyses comparatives et des résultats de tests d'évaluation de la performance sur des nouveaux produits ou sur une catégorie de produits » (www.europresse.com).

[224] D'autres conditions concernant le terme, comme son origine ou l'intervention du gouvernement à travers la proposition, la recommandation et l'officialisation du terme, n'ont pas été considérées pour notre sélection.

Deuxième condition

Les concepts devaient être attestés dans au moins un des quatre sous-corpus. Les concepts qui ne sont utilisés dans aucun des quatre terrains ont été exclus de nos objets d'analyse.

Troisième condition

Le repérage de chaque terme dans le corpus ne doit pas être exigeant. Quand il existe des utilisations polysémiques, nous avons limité le domaine en utilisant quelques opérateurs[225] de recherche offerts par Europresse.

Quatrième condition

Le nombre d'articles où un concept donné est utilisé doit être assez important pour que l'analyse soit fiable. Si le nombre d'attestations est trop faible, il est difficile de généraliser, car de petits changements sont susceptibles d'influencer la tendance globale.

Comme deuxième étape, nous avons regroupé les 256 termes que nous avions auparavant retenus selon leurs concepts. Nous avons ainsi obtenu une liste de 73 concepts comprenant leurs définitions et des termes du même groupe notionnel. Cette liste complète est présentée dans l'Annexe 2 et le tableau ci-dessous montre une partie de cette liste.

[225] Nous avons utilisé quatre astuces principales de recherche, soit " ", &, | et !. Voici les explications de chaque astuce proposées par Europresse : « **"pomme verte"** contient la phrase exacte « pomme verte » ; **blanc & noir** contient à la fois « blanc » et « noir » ; **rouge | vert** contient « rouge » ou « vert » ou les deux ; **pomme & (verte | rouge)** contient « pomme » ainsi que « verte » ou « rouge » ou les deux ; **bières ! "bières blondes"** contient « bières », mais pas « bières blondes » » (www.europresse.com). Nous soulignons.

[Tableau 30] Liste des termes traités

Concept = variable		Termes = variantes			
		Variante 1	Variante 2	Variante 3	Variante 4
1	Ensemble des données générées par les nouvelles technologies, caractérisées par leur volume colossal.	big data	données massives	mégadonnées	données volumineuses
2	Unité monétaire en usage sur Internet, indépendante des réseaux bancaires et liée à un système de cryptage qui enregistre toutes les transactions effectuées avec chaque unité.	bitcoin	cyptomonnaie	monnaie cryptographique	
3	Site Internet animé par un individu ou une communauté qui s'exprime régulièrement dans un journal, des billets.	blog	blogue	cybercarnet	carnet web
4	Personne qui publie et qui entretient un blogue.	blogger	blogueur	bloggeur	blogeur
5	Adresse d'une page, d'un site web choisie par l'internaute et mémorisée par le navigateur, en vue de faciliter l'accès ultérieur à ce site.	bookmark	signet	marque page	

Dans cette liste, il existe deux rubriques : celle du concept (ou de la variable) et celle des termes (ou des variantes). Dans la première rubrique destinée au concept, nous avons précisé la définition en consultant soit deux dictionnaires : le *Petit Robert 2016* et *Usito*, soit deux bases de données terminologiques : *FranceTerme* et le *Grand dictionnaire terminologique*. Nous les avons référencés en bas du tableau. Dans la deuxième rubrique, consacrée aux termes, nous avons présenté à une énumération sans distinguer les caractéristiques des termes comme leur origine, leur niveau d'intervention institutionnelle, etc. Le nombre de termes qui désignent la même notion est de deux au minimum, sept au maximum.

En dernier lieu, nous avons vérifié la fréquence absolue de chaque terme en regroupant leurs variantes flexionnelles[226]. Ensuite, nous avons calculé leur fréquence relative, c'est-à-dire leur coefficient. Toutes ces informations sont rassemblées dans ce que nous nommons *profil de concepts*. Ils sont consultables à l'Annexe 3. La figure ci-dessous montre un exemple de ce profil : l'exemple de la variable de *smartphone.*

[226] Les variantes flexionnelles comprennent les différentes formes d'un terme selon leur genre et leur nombre. D'après L'Homme (2004:74-75), elles sont définies comme suit : « variantes flexionnelles : elles regroupent les différentes formes fléchies d'un terme ; il peut s'agir également des variations flexionnelles présentes dans un terme complexe, notamment dans le modificateur (ex. *imprimante à jet d'encre, imprimante à jets d'encre*) ».

[Figure 33] Profil de concepts (l'exemple de la variable de *smartphone*)

3-50. variable : Téléphone portable qui assure des fonctions informatiques et multimédias.

	France			Québec			Belgique			Suisse		
	V1	V2	V3	V1	V2	V3	V1	V2	V3	V1	V2	V3
2001	1	1	0	2	3	0	2	1	0	0	0	0
2002	1	2	0	3	9	0	2	1	0	3	0	0
2003	4	0	0	1	3	0	0	0	0	12	2	0
2004	4	1	0	2	1	0	4	1	0	9	0	0
2005	6	1	0	2	2	0	4	0	0	9	2	0
2006	2	1	0	1	7	0	5	0	0	6	1	0
2007	12	0	0	10	22	0	5	4	0	15	0	0
2008	11	2	0	7	34	0	22	3	0	10	0	0
2009	43	2	2	12	50	0	46	0	0	31	2	0
2010	136	10	1	6	164	0	193	3	1	98	4	0
2011	294	13	0	5	263	0	362	6	1	153	4	0
2012	484	20	1	7	336	1	490	7	0	208	4	0
2013	628	11	1	4	295	0	611	6	0	324	7	0
2014	925	8	3	4	253	1	723	9	0	397	6	0
2015	455	12	0	1	198	2	663	6	0	464	6	0
Total	**3006**	**84**	**8**	**67**	**1640**	**4**	**3132**	**47**	**2**	**1739**	**38**	**0**
CI	**0,9703**	**0,0271**	**0,0026**	**0,0392**	**0,9585**	**0,0023**	**0,9846**	**0,0148**	**0,0006**	**0,9786**	**0,0214**	**0**

V1 : smartphone
V2 : téléphone intelligent
V3 : ordiphone

Comme présenté dans la figure ci-dessus, le profil de concepts comporte trois informations :

1) Concept partagé par deux ou plusieurs termes (variable)
ex) téléphone portable qui assure des fonctions informatiques et multimédias

2) Termes concurrents
ex) *smartphone, téléphone intelligent, ordiphone*

3) Fréquences absolue et coefficient d'implantation
ex) 3006 / 0,9703 (celle du terme de *smartphone*)

La manipulation de ces informations de base par plusieurs techniques de statistiques descriptives et inférentielles nous a permis d'obtenir des résultats significatifs. Nous les présenterons dans les sections suivantes.

6.3.2. Données qualitatives

6.3.2.1. Banques terminologiques

Les bases de données terminologiques gérées par chaque communauté linguistique de nos quatre terrains d'étude nous fournissent diverses informations concernant les niveaux d'intervention des termes. Grâce à ces banques de données en

ligne, à savoir *FranceTerme* pour la France, *Grand dictionnaire terminologique* pour le Québec, *Belterm* pour la Belgique et *Termdat* pour la Suisse, nous pouvons obtenir des renseignements sur les facteurs socioterminologiques, plus précisément sur le facteur d'activités institutionnelles. Bien que l'objectif ou les informations données soient différents selon la base de données, chacune d'elles se rapporte à l'aménagement terminologique de chaque communauté linguistique.

En adéquation avec nos objectifs sous-jacents à la consultation des bases de données terminologiques, c'est-à-dire le recueil des données qualitatives concernant les activités institutionnelles, nous nous focalisons sur les vérifications du traitement de chaque terme dans chaque base de données.

6.3.2.1.1. FranceTerme

La base *FranceTerme* (www.culture.fr/franceterme) est une banque terminologique du gouvernement français, plus précisément de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France et de la Commission d'enrichissement de la langue française, « consacré[e] aux termes recommandés au *Journal officiel*[227] de la République française. Elle regroupe un ensemble de termes de différents domaines scientifiques et techniques[228] »[229] dans le but de promouvoir l'utilisation de la langue française dans plusieurs situations. Voici l'explication sur le site de *FranceTerme* :

> « Que la presse et les médias, que les traducteurs, en particulier dans les organisations internationales où le français est langue officielle et langue de travail, disposent des termes français nécessaires dans les domaines spécialisés, que l'enseignement des disciplines scientifiques puisse se faire en français, pour transmettre le savoir dans notre langue : l'enjeu est particulièrement important pour le maintien du français et pour son rayonnement » (http://www.culture.fr/Ressources/FranceTerme/Enrichissement-de-la-langue, consulté le 27 septembre 2016).

[227] Le *Journal Officiel* (JO) de la République française est une « publication officielle de la République, qui en résume la vie juridique, depuis 1881. Son insertion détermine l'entrée en vigueur des lois et des actes administratifs […] et donne valeur authentique aux comptes rendus des délibérations des assemblées. Il comprend plusieurs éditions : Lois et décrets ; Débats parlementaires […] ; Questions écrites et réponses des ministres » (Avril et Gicquel 2013:67). Les termes recommandés sont publiés dans la section *Avis et communication* dans l'édition *Lois et décret*.
[228] Il existe 80 domaines distincts au total. Parmi ceux-ci, notre préoccupation recouvre deux domaines selon la classification de *FranceTerme*, le domaine de l'informatique et celui de la télécommunication.
[229] http://www.culture.fr/franceterme, consulté le 27 septembre 2016.

[Figure 34] FranceTerme (l'exemple de *hashtag*, consulté le 27 septembre 2016)

La figure ci-dessus montre la page web que nous avons obtenue par la recherche du terme de *hashtag*. Quand on introduit un terme dans la barre de recherche, on peut aussitôt obtenir un ou plusieurs termes(s) vedette(s) concerné(s). À droite du terme vedette, la date de la publication du numéro du *Journal Officiel* où ce terme figure est présentée. À partir de cette date, l'utilisation de ce terme est officiellement recommandée. Au-dessous du terme vedette, son domaine d'utilisation, sa définition, ainsi que leurs équivalents en langues étrangères, spécialement en anglais, sont respectivement donnés. Selon le terme, quelques explications (sous la rubrique de *note*) ou termes associés (sous la rubrique de *Voir aussi*) peuvent être ajoutés.

Précisons maintenant le statut des termes traités dans cette base de données[230]. Dans le cas de FranceTerme, la plupart des termes figurant comme terme vedette ont le statut de *terme recommandé*. En réalité, les termes officiels[231] de la France se

[230] Comme nous l'avons évoqué plus haut, la vérification du traitement de chaque terme est l'objectif principal de notre consultation de bases de données terminologiques. Il n'est donc pas important de savoir à quel niveau d'intervention appartient le terme en question. Malgré cela, il serait significatif d'examiner les divers niveaux d'intervention consultables dans chaque base de données dans la mesure où ils montrent la politique d'aménagement terminologique que chaque communauté lingusitique met en œuvre.

[231] Nous rappelons que le terme officiel est considéré, dans cette étude, comme un terme traité par l'intervention institutionnelle, sans tenir compte de son niveau.

divisent en deux niveaux d'intervention : l'un est l'officialisation, c'est-à-dire que l'emploi d'un terme est obligatoire dans toutes les situations possibles. L'autre est la recommandation ; son emploi est, ici, plutôt restreint. Les termes qui appartiennent à ce dernier niveau d'intervention « ne sont d'usage obligatoire que dans les administrations et les établissements de l'État mais ils peuvent servir de référence, en particulier pour les traducteurs et les rédacteurs techniques »[232]. Aujourd'hui, en France, les termes ne sont guère officialisés en raison de la liberté communicationnelle. De ce fait, nous pouvons considérer les termes vedettes figurant dans FranceTerme comme des termes ayant le niveau d'intervention de la recommandation.

6.3.2.1.2. Grand Dictionnaire terminologique (GDT)

Le *Grand dictionnaire terminologique* (www.granddictionnaire.com, dorénavant GDT) est une banque de terminologie gérée par l'Office québécois de la langue française (dorénavant OQLF). Il regroupe les termes traités non seulement par cet établissement, mais aussi par ceux de ses partenaires internationaux, comme la France ou l'Espagne. Bien que ce dictionnaire contienne essentiellement des données terminologiques, des mots d'usage courant y sont également traités[233]. Selon l'OQLF, il existe six orientations pour ce travail terminologique : contribuer à l'élaboration de la norme du français du Québec, tenir compte de la variation terminolinguistique dans son ensemble, traiter les usages spécialisés sans écarter l'usage courant, enrichir continuellement le GDT de terminologies jugées prioritaires, multiplier les accès vers le français, atteindre et servir le plus grand nombre[234].

[232] http://www.culture.fr/Ressources/FranceTerme/Enrichissement-de-la-langue, consulté le 27 septembre 2016.
[233] Il existe 162 domaines distincts au total.
[234] Cf. Office québécois de la langue française 2013:2-3.

[Figure 35] Grand dictionnaire terminologique 1 (l'exemple de *hashtag*, consulté le 27 septembre 2016)

[Figure 36] Grand dictionnaire terminologique 2 (la suite) (l'exemple de *hashtag*, consulté le 27 septembre 2016)

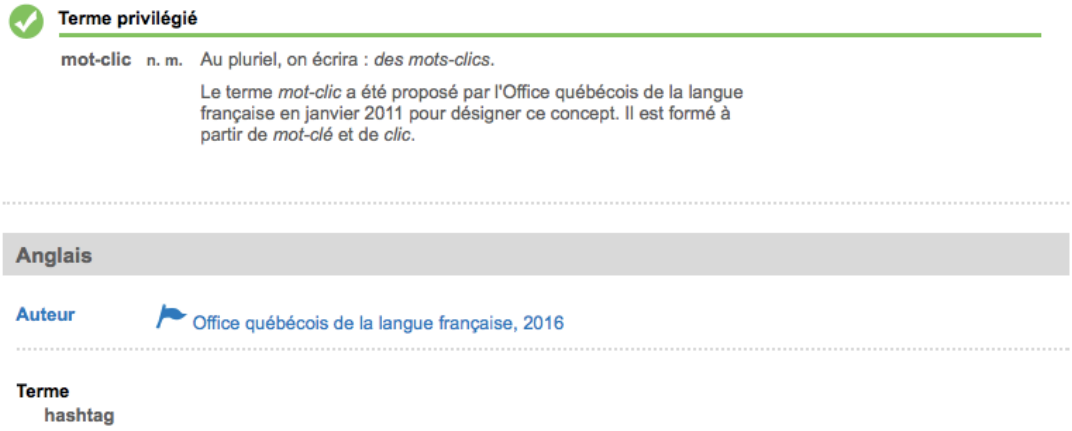

Les deux figures ci-dessus montrent la page web que nous avons obtenue par une recherche du terme de *hashtag*. La zone supérieure, le terme vedette, les domaines et l'auteur sont successivement présentés. La fiche terminologique, qui succède à la zone supérieure, se divise en deux parties : la première est consacrée aux données textuelles, par exemple une définition ou des notes (voir la figure 35), et la

seconde comporte des unités terminologiques (voir la figure 36). Elle propose également un terme étranger correspondant à un terme français présenté plus haut.

Examinons maintenant deux points concernant le niveau et le moment d'intervention que nous pouvons vérifier dans le GDT. En ce qui concerne le niveau d'intervention, par rapport aux termes de FranceTerme ayant le statut de la recommandation, les termes présents dans le GDT peuvent faire l'objet de trois niveaux d'intervention : la normalisation[235], la recommandation[236] et la proposition. Les termes relatifs aux deux premiers niveaux sont nommés *termes officialisés* selon la terminologie de l'OQLF en fonction de sa politique d'officialisation linguistique. Le dernier niveau, la proposition, concerne, quant à lui, trois catégories de termes : terme privilégié, terme utilisé dans certains contextes et terme déconseillé[237]. Dans le cas du terme de *mot-clic* présenté dans les figures 35-36, nous comprenons que son niveau d'intervention est la proposition, et qu'il appartient au terme privilégié parmi ces trois catégories. Quant au moment d'intervention, il n'est pas précisé dans le GDT. L'année figurant dans la zone supérieure n'est pas l'année où l'intervention a été effectuée pour la première fois. Elle représente l'année où la dernière modification de la fiche terminologique en question a été réalisée.

6.3.2.1.3. Belterme

Base de données terminologiques du service de la langue française de la Fédération Wallonie-Bruxelles (dorénavant FWB), BelTerme (http://www2.cfwb.be) « est l'instrument de gestion et de diffusion des travaux terminologiques de la [FWB] et le reflet de sa politique terminologique »[238]. Son objectif est d'enrichir la langue française, en encourageant la diversité linguistique et la simplification administra-

[235] La normalisation « fait état d'une obligation d'emploi. La normalisation des termes par l'Office a un effet contraignant puisque leur emploi devient obligatoire dans les textes, les documents et l'affichage émanant de l'administration publique québécoise » (Office qébécois de la langue française 2015:24).
[236] La recommandation « fait état d'une recommandation d'emploi. L'Office recommande l'usage d'un terme lorsqu'il veut inciter les usagers à l'employer plutôt que d'autres termes qui conviennent moins bien » (Office québécois de la langue française 2015:24).
[237] « La mission même de l'Office étant d'orienter l'usage du français au Québec, la partie française de la fiche présente un certain nombre de termes, et des indications sur l'usage de ceux-ci sont données au moyen de pictogrammes, d'un code de couleurs (vert, jaune, rouge) et d'intitulés explicatifs. Dans la zone verte (intitulée *Terme privilégié*) sont présentés le ou les termes que l'Office privilégie pour désigner le concept. Dans la zone jaune (intitulée *Terme utilisé dans certains contextes*) sont consignés un ou des termes qui, selon l'Office, peuvent être employés pour désigner le concept, mais qui sont utilisés dans des situations de communication particulières. Enfin, dans la zone rouge (intitulée *Terme déconseillé*), sont listés un ou des termes dont l'Office déconseille l'usage » (Office québécois de la langue française 2015:15).

tive[239]. Il regroupe environ 4000 fiches terminologiques issues de 22 domaines qui proviennent de deux fonds de données distincts[240] : les fiches terminologiques françaises (de 1997 à 2007) et les fiches de domaines très restreints, élaborées en Belgique (depuis 2008). Les termes recommandés issus des domaines de l'informatique et de la télécommunication sont quasiment identiques aux termes français, notamment en ce qui concerne les termes recommandés entre 1997 et 2007, car leurs fiches terminologiques sont venues de la France. À partir de 2008, comme les termes de ces domaines n'alimentent plus BelTerme, la base ne comporte pas les termes les plus récents.

[Figure 37] BelTerme 1 (l'exemple d'*administrateur de site*, consulté le 27 septembre 2016)

[238] http://www.languefrancaise.cfwb.be/index.php?id=12255, consulté le 29 septembre 2016.
[239] Cf. Conseil de la langue française et de la politique linguistique 2013:3 (http://www.languefrancaise.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=2f915d947d753af856d16bf70f86ff90187cec5c&file=fileadmin/sites/sgll/upload/lf_super_editor/Docs/Avis_terminologie_2013_versionf_-_adoptee.pdf, consulté le 29 septembre 2016).
[240] Cela résulte du changement de la politique d'aménagement terminologique de la FWB : « De 1997 à 2007, environ 3500 termes publiés au Journal officiel français ont été importés dans la banque de la FWB. Pour autant, les fiches de BelTerme ne sont pas des copiés-collés du résultat des travaux français. En effet, outre quelques adaptations liées aux spécificités de l'usage francophone de Belgique, les termes importés, qui comportaient déjà des équivalents en anglais, ont également été enrichis d'équivalents en néerlandais et en allemand. En particulier depuis 2008, année de la réorientation de la politique terminologique vers les besoins propres aux locuteurs francophones de Belgique, différentes recherches thématiques sont menées et/ou coordonnées par le service de la Langue française. Trois collections thématiques ont ainsi été versées à BelTerme : enseignement et enseignement supérieur "post-Bologne" audit, simplification administrative. D'autres recherches en cours sont appelées à enrichir BelTerme à court ou moyen terme, qui portent sur : les termes et concepts du livre numérique et de ses métiers, le vocabulaire de la gestion de subsides » (http://www.languefrancaise.cfwb.be/index.php?id=12334, consulté le 29 septembre 2016).

[Figure 38] BelTerme 2 (la suite) (l'exemple d'*administrateur de site*, consulté le 27 septembre 2016)

Les deux figures ci-dessus montrent la page web que nous avons obtenue par une recherche du terme d'*administrateur de site*. La fiche terminologique de BelTerme se compose généralement de trois parties : la définition qui peut « s'accompagner d'une note explicative de nature encyclopédique destinée à éclairer la réalité que recouvre ce terme »[241], les termes concurrents, y compris « un terme vedette et ses variantes synonymiques, assorties d'éventuelles recommandations »[242], ainsi que des équivalents en néerlandais, allemand et anglais justifiées par les caractéristiques sociolinguistiques du plurilinguisme belge.

Concernant le niveau d'intervention, le fait d'apparaître dans la base de données ne représente pour un terme donné aucune obligation d'utilisation, dans toutes les situations. Selon l'Avis sur la politique terminologique, adopté le 9 octobre 2013 par le Conseil de la langue française et de la politique linguistique, l'utilisation de la terminologie produite en FWB se contente d'être préconisée dans certains domaines et la publication du terme dans le journal officiel de l'État belge, le *Moniteur belge*, n'est que conseillée[243]. Malgré l'absence d'obligation relative à l'utilisation des termes, nous considérerons que ceux figurant dans BelTerme sont aptes à être traités comme termes officiels car, dans la présente étude, nous nommons *terme officiel* un terme traité par l'intervention institutionnelle, sans tenir compte de leur niveau d'intervention. En ce qui concerne le moment d'intervention, BelTerme

[241] http://www.languefrancaise.cfwb.be/index.php?id=12255, consulté le 30 septembre 2016.
[242] http://www.languefrancaise.cfwb.be/index.php?id=12255, consulté le 30 septembre 2016.
[243] Cf. Conseil de la langue française et de la politique linguistique 2013:4.

ne le mentionne pas.

6.3.2.1.4. Termdat

Termdat (https://www.termdat.bk.admin.ch) est une banque de données terminologique gérée et alimentée par la Chancellerie fédérale de la Confédération suisse. C'est « une vaste banque de données spécialisée dont la vocation est de rassembler et de diffuser la terminologie juridique et administrative suisse, ainsi que toute autre terminologie intéressant le secteur public, et ce dans les langues nationales de la Suisse (c'est-à-dire le français, l'allemand, l'italien et le romanche) et en anglais »[244]. Termdat contient plus de 370 000 fiches terminologiques multilingues concernant avant tout les domaines liés à la législation fédérale, mais cette base de données comporte également plusieurs domaines comprenant ceux de l'informatique et de la télécommunication[245].

[Figure 39] Termdat (l'exemple de *webmaster*, consulté le 27 septembre 2016)

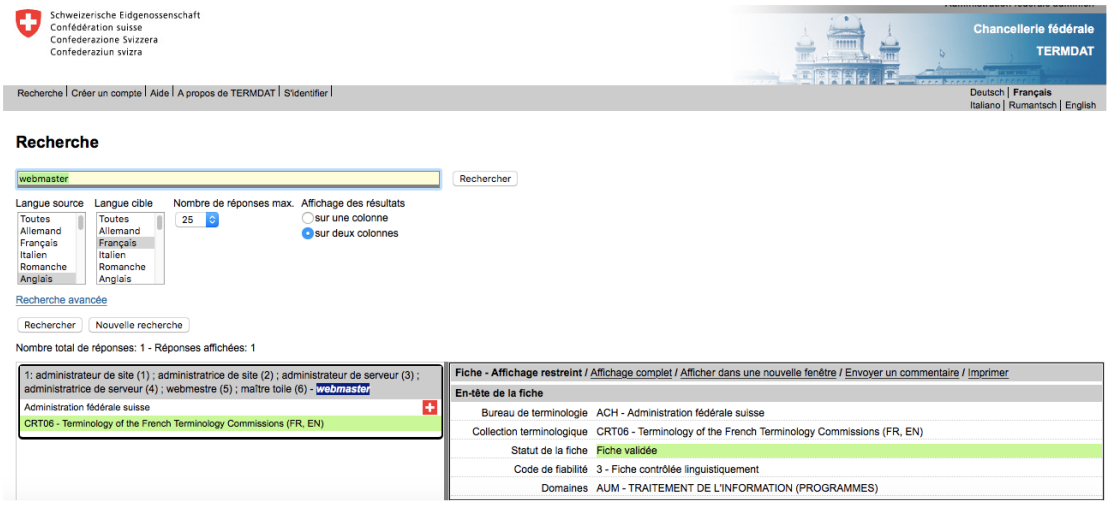

[244] https://www.bk.admin.ch/themen/sprachen/00083/00854/index.html?lang=fr, consulté le 29 septembre 2016.
[245] Cf. https://www.bk.admin.ch/themen/sprachen/00083/00854/index.html?lang=fr, consulté le 29 septembre 2016.

[Figure 40] Fiche complète dans Termdat (l'exemple de *webmaster*, consulté le 27 septembre 2016)

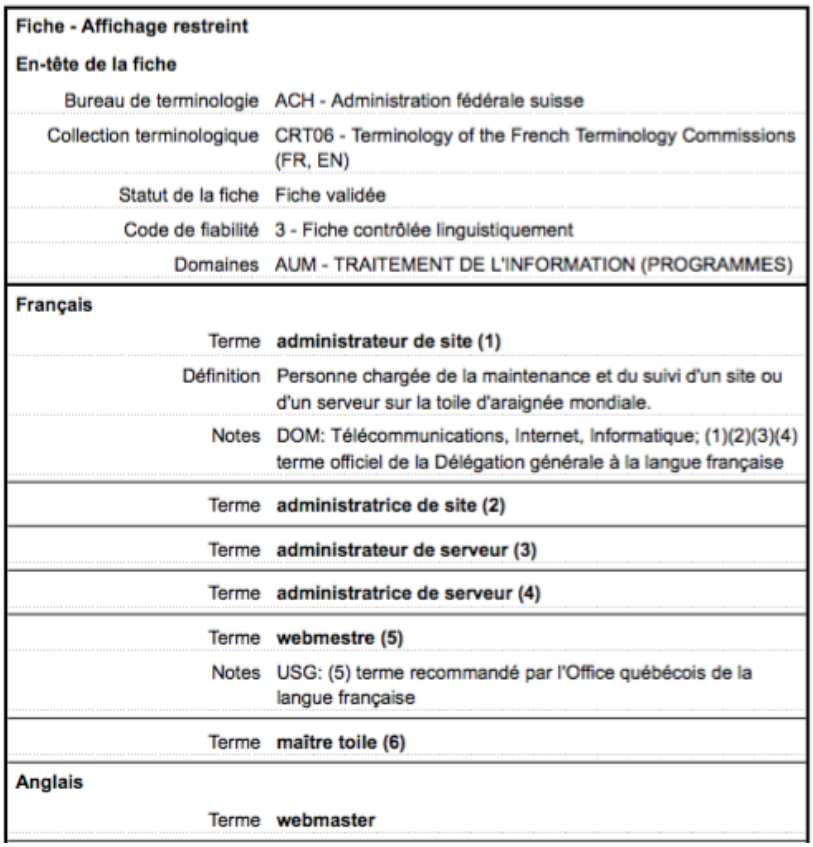

Fiche - Affichage restreint	
En-tête de la fiche	
Bureau de terminologie	ACH - Administration fédérale suisse
Collection terminologique	CRT06 - Terminology of the French Terminology Commissions (FR, EN)
Statut de la fiche	Fiche validée
Code de fiabilité	3 - Fiche contrôlée linguistiquement
Domaines	AUM - TRAITEMENT DE L'INFORMATION (PROGRAMMES)
Français	
Terme	**administrateur de site (1)**
Définition	Personne chargée de la maintenance et du suivi d'un site ou d'un serveur sur la toile d'araignée mondiale.
Notes	DOM: Télécommunications, Internet, Informatique; (1)(2)(3)(4) terme officiel de la Délégation générale à la langue française
Terme	**administratrice de site (2)**
Terme	**administrateur de serveur (3)**
Terme	**administratrice de serveur (4)**
Terme	**webmestre (5)**
Notes	USG: (5) terme recommandé par l'Office québécois de la langue française
Terme	**maître toile (6)**
Anglais	
Terme	**webmaster**

Les deux figures 39 et 40 représentent une page web obtenue par l'interrogation du terme anglais de *webmaster* en limitant la condition de la recherche : l'anglais pour la langue source et le français pour la langue cible. La figure 40 détaille la fiche terminologique qui se trouve en bas à droite de la première figure. La fiche de Termdat se compose généralement de trois catégories des zones : d'une « zone de gestion ou entête de la fiche, de diverses zones linguistiques et d'une zone de commentaires. Les zones sont elles-mêmes subdivisées en champs, destinés à la saisie d'un type particulier d'information »[246]. Plus particulièrement, dans les zones linguistiques, plusieurs termes sont énumérés et les statuts juridiques dans les autres communautés sont donnés en note. Le moment de création et de mise à jour de chaque fiche terminologique n'est pas mentionné.

Les termes qui figurent dans cette banque de données n'ont aucun statut juridique en termes d'officialisation, de recommandation et de proposition. En effet, cette base, en tant que dictionnaire particulier, a pour but de promouvoir non pas une

[246] Confédération suisse 2009:7.

seule langue, mais le plurilinguisme de la Suisse en proposant plusieurs termes équivalents[247]. L'utilisation des termes de cette base n'est donc pas obligatoire.

6.3.2.2. Questionnaire

Nous avons effectué une enquête par questionnaire dans le but, tout d'abord, de vérifier les facteurs psychoterminologiques, c'est-à-dire les facteurs d'attitude (envers le terme, la langue et la situation sociolinguistique) et de norme, qui fonctionnent comme une variable modératrice, puis de recueillir quelques données relatives aux facteurs extraterminologiques. Cette enquête est réalisée selon le processus suivant : l'élaboration du questionnaire, la détermination de l'échantillon et la distribution du questionnaire, ainsi que la sélection des questionnaires valides.

6.3.2.2.1. Élaboration du questionnaire

La première version du questionnaire s'appuie sur l'enquête menée par Walker (1998) dans sa thèse de doctorat intitulée *Les attitudes envers les anglicismes*. Dans le but d'examiner le purisme linguistique répandu en France, notamment envers les anglicismes, il a tout d'abord effectué une enquête par questionnaire dans plusieurs régions de France, puis une deuxième enquête en Afrique et au Viêt-Nam à titre de comparaison. Son questionnaire est composé de 26 questions fermées et ouvertes. À partir de ce travail, nous avons développé la version définitive de notre questionnaire. Comme cette dernière est construite sur la base des informations d'une enquête qui a déjà été menée, nous n'avons pas effectué de pré-enquête séparée.

Notre questionnaire, qui comporte quatre pages au total, est divisé en deux parites (voir l'Annexe 4.1). La première partie comprend des questions donnant des informations sociolinguistiques sur le répondant, par exemple, son âge, son sexe, son niveau d'étude, son lieu d'habitation, ses langues maternelle et seconde, etc.

Ensuite, afin d'examiner l'attitude linguistique du locuteur envers le terme, la langue et la situation sociolinguistique, ainsi que la norme qu'il retient, nous avons

[247] Cette position de la recherche terminologique administrative concerne également le statut de Termdat dans l'organisation structurelle des Services linguistiques centraux de la Chancellerie fédérale. Ceux-ci se composent de quatre sous-sections, soit la section allemande, la section française, la division italienne et la section de terminologie. C'est à cette dernière que Termdat appartient, sans relation particulière avec une langue (cf. https://www.bk.admin.ch/org/bk/index.html?lang=fr).

construit onze questions développées dans le questionnaire de Walker (1998). La onzième comprend notamment quarante phrases affirmatives et chaque répondant a pu choisir son degré d'accord ou de désaccord pour une phrase donnée parmi cinq réponses à l'aide de l'échelle de Likert : 1. Je ne suis pas du tout d'accord, 2. Je ne suis pas d'accord, 3. Je ne suis ni pour ni contre, 4. Je suis d'accord, 5. Je suis tout à fait d'accord. Dans l'élaboration de cette deuxième partie de notre questionnaire, nous nous sommes focalisée notamment sur deux points : tout d'abord, nous avons réintroduit un grand nombre de questions de Walker (1998), lorsqu'elles concernaient notre sujet d'étude. Cela nous a assuré de la validité des questions, jusqu'à un certain point. Ensuite, notre questionnaire n'est constitué que de questions fermées, surtout de questions à choix multiples et de questions à réponses graduées. La question fermée aide non seulement les répondants à remplir le questionnaire dans un délai court, mais facilite également l'analyse statistique des résultats par les analystes. Dans notre questionnaire, les questions 1, 2 ,3 ,4, 5 ,7 et 9 sont des questions à choix multiples et les questions 6, 8, 10 et 11 sont des questions à réponses graduées. Le tableau suivant montre la corrélation entre le questionnaire de Walker (1998) et le nôtre, en précisant le type de chaque question :

[Tableau 31] Corrélation entre le questionnaire de Walker (1998) et le nôtre[248]

Questionnaire de Walker (1998)			Notre questionnaire		
N°	Question	Type de Question	N°	Question	Type de Question
1	Avez-vous entendu dire que la langue française contemporaine subit une influence de l'anglais ?	QF			
2	À quel endroit, ou dans quel pays, est-ce que l'on parle le meilleur français ?	QO	7	D'après vous, dans quel pays parle-t-on le mieux français ?	QF
3	D'après-vous, qu'est-ce qu'un anglicisme ?	QO			
4	Pensez-vous que les anglicismes puissent constituer une menace pour la langue française ?	QO	11-7	Les anglicismes constituent une menace pour la langue française.	QF
5	Y-a-t-il, à votre sens, certaines catégories de gens qui se servent de plus d'anglicismes que d'autres ? Pourquoi le font-ils ?	QF	11-9	Les spécialistes de l'informatique et de la télécommunication utilisent plus d'anglicismes que d'autres.	QF
6	Savez-vous qu'en France, il existe des commissions de terminologique dont le but est de remplacer tous les	QO	5	Savez-vous s'il existe des activités gouvernementales dans votre pays dont le but est	QF

[248] Note légendée :
QF signifie "question fermée".
QO signifie "question ouverte".

	anglicismes par des mots français ? Qu'en pensez-vous ?			de remplacer les anglicismes par des équivalents francisés ?	
7	Estimez-vous qu'il est utile de vouloir remplacer chaque anglicismes par un équivalent français (ex. Goal-gardien, walkman-baladeur ?)	QO	11-3	Il est utile de remplacer chaque anglicisme par un équivalent francisé.	QF
8	Est-ce qu'il y a des domaines où il y a plus d'anglicismes que d'autres ? Lequels ?	QO	3	Y a-t-il des domaines où l'on trouve plus d'anglicismes que d'autres ? (*Vous pouvez choisir plusieurs réponses.)	QF
9	Les équivalents français des anglicismes sont-ils facilement adoptés dans la langue quotidienne ?	QO	11-12	Les équivalents francisés des anglicismes sont facilement adoptés dans la langue quotidienne.	QF
10	Comment jugez-vous quelqu'un qui utilise beaucoup d'anglicismes ?	QO	6	Comment jugez-vous quelqu'un qui utilise beaucoup d'anglicismes ?	QF
11	Est-ce que les anglicismes enrichissent la langue française ?	QO	11-2	Les anglicismes enrichissent la langue française.	QF
12	Parmi les adjectifs suivants, lesquels qualifient le mieux la langue anglaise (maximum 4)	QF	11-17	L'anglicisme est plus chic que l'équivalent francisé.	QF
13	L'avenir de la langue française est-il mis en cause par l'influence de la langue anglaise ?	QF			
14	La langue française devrait-elle rester une des langues officielles des grands organismes internationaux, comme l'ONU ou la Communauté Européenne ? Justifiez votre reponse.	QO			
15	Comment jugez-vous quelqu'un qui cherche à éviter les anglicismes en utilisant les équivalents français ?	QF	8	Comment jugez-vous quelqu'un qui cherche à éviter les anglicismes en utilisant les équivalents francisés ?	QF
16	La culture américaine est-elle très présente dans votre pays ? Dans quels domaines, en particulier ?	QO	11-36	La culture américaine est très présente dans mon pays.	QF
17	Les mots suivants sont-ils, pour vous, anglais (marquez A), français (marquez F) ou inconnu (I) ? Si vous considérez qu'il s'agit d'un mot anglais, donnez un équivalent français.	QF+QO			
18	Il existe des commissions de terminologie qui proposent des équivalents français pour les mots empruntés. Pensez-vous (choisissez un maximum de trois réponses). - que ces commissions font un travail utile pour l'enrichissement de la langue française. - qu'il faut lutter contre l'américanisation de la langue française - que chacun devrait être libre d'utiliser les termes anglais s'il veut - que les anglicismes servent à enrichir la langue française - que les gens préfèrent utiliser les mots français - que l'anglais est la langue	QF	11-4	Le gouvernement effectue des travaux utiles pour promouvoir la langue française.	QF
			11-5	Il faut lutter contre l'anglicisation de la langue française.	QF
			11-6	Chacun devrait être libre d'utiliser les termes qu'il souhaite.	QF
			11-8	Je préfère utiliser les mots francisés.	QF
			11-13	L'État doit intervenir pour légiférer sur l'utilisation de la langue.	QF
			11-14	Employer des anglicismes, "ça fait snob".	QF

	internationale - que l'État n'a pas à intervenir pour légiférer sur l'utilisation de la langue - qu'employer des mots anglais, ça fait snob. - que trouver des équivalents français n'est important que pour les domaines scientifiques et technologiques - que les mots anglais sont plus précis que les équivalents français - que c'est bien de voir les gens devenir bilingues - qu'employer les mots français, ça fait vieux jeu		11-15	Trouver des équivalents francisés n'est important que pour la langue de spécialité.	QF
			11-16	L'anglicisme est plus précis que l'équivalent francisé.	QF
			11-18	Employer les mots francisés, "ça fait vieux jeu".	QF
			11-35	L'anglais est la langue internationale de l'ère de la mondialisation.	QF
19	Par rapport à votre propre culture, la culture américaine exerce-t-elle une influence plutôt _____.	QF			
20	Que devrait faire l'Union Européenne ? Choisissez une réponse.	QF			
21	Est-ce qu'un organisme comme l'Académie française influe sur votre façon de parler français ?	QO	11-31	Les médias influencent mon français.	QF
			11-32	Les activités gouvernementales ou les organismes influencent mon français.	QF
22	Quelle serait votre réaction si le français devait perdre sa place de la langue de travail à l'ONU ?	QF			
23	Parmi les adjectifs suivants, lesquels qualifient le mieux la langue français ? (maximum 4)	QF			
24	Parlez-vous anglais ? Si oui, estimez votre niveau.	QF		Comment estimez-vous votre niveau d'anglais ?	QF
25	Avez-vous le sentiment d'appartenir à une communauté internationale francophone ?	QO			
26	À votre avis, combien y a-t-il de francophones dans le monde ?	QO			

Les questions 1 à 11 relèvent de six thèmes, l'anglicisme, la langue anglaise et la culture américaine, l'équivalent français, la langue française, la politique linguistique (ou la norme linguistique), ainsi que le contact des langues. Le tableau ci-dessous indique les numéros des questions qui ont trait à chaque thème.

[Tableau 32] Numéros des questions et thèmes concernés

Thème concerné	Numéro de question
L'anglicisme	3,4,6, 11-2, 11-5, 11-7, 11-9, 11-14, 11-16, 11-17, 11-19, 11-20, 11-21, 11-22, 11-23, 11-24, 11-25, 11-33
La langue anglaise et la culture américaine	11-34, 11-35, 11-36, 11-37, 11-39, 11-40
L'équivalent français	8, 11-8, 11-10, 11-11, 11-12, 11-15, 11-18
La langue française	7, 10, 11-1, 11-28, 11-29, 11-38
La politique linguistique (la norme linguistique)	5, 11-3, 11-4, 11-6, 11-13, 11-26, 11-27, 11-30, 11-31, 11-32
Le contact des langues	1, 2

6.3.2.2.2. Détermination de l'échantillon et distribution du questionnaire

Nous avons mené une enquête par le biais d'un questionnaire que nous avons proposé en ligne et en face-à-face auprès d'environ 400 personnes dans les quatre terrains. Il était principalement destiné aux étudiants, que nous avons répartis en deux tranches d'âge (18 à 25 ans et 26 à 44 ans). Le questionnaire en ligne construit par *Google docs* a été distribué du 26 octobre 2014 jusqu'au 31 mars 2015 aux francophones. Celui destiné au face-à-face, quant à lui, a été diffusé dans des campus en France (Paris, entre le 28 octobre et le 17 novembre 2014), en Belgique (Bruxelles, Louvain-la-Neuve et Liège, entre le 19 et le 21 novembre 2014), en Suisse (Neuchâtel, entre le 25 et 27 novembre 2014) et au Québec (Montréal, entre le 2 et 16 mars 2015). Le tableau ci-dessous donne l'ensemble des informations sur la distribution de notre questionnaire :

[Tableau 33] Renseignements sur la distribution de notre questionnaire

Communauté	Ville	Période	Lieu	Nombre effectif (papier)	Nombre effectif (internet)	Nombre effectif Total
France	Paris	Du 28 octobre 2014 au 17 novembre 2014	Université Paris 3 Université Paris 4 Université Paris 7 Inalco	90	22	**112**
Canada	Montréal	Du 2 mars 2015 au 16 mars 2015	Université de Montréal Université du Québec à Montréal	51	99	**150**
Belgique	Bruxelles Louvain-la-Neuve Liège	Du 19 novembre 2014 au 21 novembre 2014	Université Libre de Bruxelles Université catholique de Louvain Université de Liège	103	3	**106**
Suisse	Neuchâtel	Du 25 novembre 2014 au 27 novembre 2014	Université de Neuchâtel	91	8	**99**

6.3.2.2.3. Sélection des questionnaires valides[249]

Après avoir collecté les questionnaires, nous avons décidé quels étaient les questionnaires valides selon quatre critères : la nationalité, la langue maternelle, le lieu d'habitation et la tranche d'âge. Les répondants ont été exclus s'ils correspondaient à une des conditions suivantes :

1) Les répondants ayant une nationalité différente de celles étudiées.
2) Les répondants dont la langue maternelle n'était pas le français.
3) Les répondants vivant dans des villes situées dans des pays ne correspondant pas à leur nationalité (par ex., un Canadien vivant en Suisse).
4) Les répondants dont l'âge ne se situe pas entre les deux tranches d'âge suivantes : 18 à 25 ans et 26 à 44 ans.

Nous avons imposé ces quatre conditions pour être sûre que les enquêtés d'une des quatre nationalités ne soient pas influencés par un environnement linguistique et culturel différent de celui correspondant à leur nationalité et à leur âge, afin de

[249] Voir Annexe 4.2.

pouvoir analyser correctement leurs attitudes linguistiques. Le tableau ci-dessous représente le nombre de questionnaires validés dans chaque terrain d'étude.

[Tableau 34] Nombre de questionnaires validés

Communauté	Nombre de questionnaires validés
France	103
Canada	114
Belgique	105
Suisse	95

6.4. Analyse des données

6.4.1. Mesure de l'implantation terminologique

À partir des corpus textuels que nous avons établis, nous obtenons les coefficients d'implantation (dorénavant CI) de chacun des 256 termes qui nous serviront de variables dépendantes dans l'analyse des facteurs. Le calcul du CI est effectué par la formule modifiée (voir Formule 8) ; le coefficient d'implantation d'une variante est calculé par la division du nombre d'articles où une variante est utilisée par le nombre d'articles où une variable est utilisée, celle-ci représentant l'ensemble des variantes.

Pour le calcul du CI de chaque terme, nous prenons en compte la somme des articles dans nos corpus textuels publiés entre 2001 et 2015. Chaque CI est représenté jusqu'à la quatrième décimale et, par définition, la somme des CIs des termes qui désignent la même notion est de 1. L'Annexe 5 regroupe tous les CIs des 256 termes dans les quatre communautés linguistiques. Nous présentons, dans le tableau suivant, quelques informations sur les statistiques descriptives des CIs :

[Tableau 35] Statistique descriptive (CI)

	France	Québec	Belgique	Suisse
N Valide	256	256	256	256
Manquant	0	0	0	0
Moyenne	0,2851	0,2812	0,2766	0,2852
Médiane	0,1277	0,1500	0,0860	0,0990
Écart-type	0,3288	0,3277	0,3471	0,3446
Variance	0,1080	0,1070	0,1200	0,1180
Plage	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000
Minimum	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Maximum	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000
Somme	72,9961	71,9912	70,8032	73,0009

SPSS et StatPlus.

Le tableau ci-dessus regroupe des informations sur les CIs des termes : les nombres valides et manquants des termes[250], la moyenne[251], la médiane[252], l'écart-type, la variance[253], la plage[254], le minimum[255], le maximum et la somme[256]. Parmi eux, ce qui attire notre attention est la moyenne obtenue par la division de la somme par le nombre total des termes. Les moyennes des coefficients des 256 termes des quatre communautés sont comparables[257] : 0,2851 pour la France, 0,2812 pour le Québec, 0,2766 pour la Belgique et 0,2852 pour la Suisse. Cette similitude facilitera notre analyse de la corrélation, car la différence des moyennes, selon chaque caractéristique des facteurs, peut être conçue significativement. Nous aborderons ce sujet ultérieurement.

Nous manipulons différemment, cette fois-ci, les CIs de l'Annexe 5 par le graphique en boîte et extrémités[258].

[Tableau 36] Description (CI)

Séries	Nombre	Moyenne	Minimum	Lower whisker	Q1	Médiane	Q3	Upper whisker	Maximum
France	256	0,2851	0,0000	0	0,0183	0,1277	0,5088	1	1
Québec	256	0,2812	0,0000	0	0,0231	0,1500	0,4689	1	1
Belgique	256	0,2766	0,0000	0	0,0100	0,0860	0,5803	1	1
Suisse	256	0,2852	0,0000	0	0,0093	0,0990	0,5166	1	1

StatPlus.

[250] Le nombre valide est un nombre de termes ayant fourni leur CI et le nombre manquant est un nombre de termes n'ayant pas fourni leur CI.
[251] La moyenne « consiste à additionner toutes les valeurs individuelles observées et à diviser le total ainsi obtenu par le nombre total d'individus » (Albarello *et al.* 2007:98).
[252] « La médiane est […] la valeur de la variable qui se situe au milieu de la distribution après que toutes les valeurs observées aient été rangées dans un ordre croissant ou décroissant » (Albarello *et al.* 2007:94).
[253] La variance et l'écart-type « […] sont des mesures de la dispersion basées sur les écarts des valeurs observées à la moyenne. […] La variance est la valeur correspondant à la moyenne arithmétique des écarts observés préalablement élevés au carré, tandis que l'écart-type correspond tout simplement à la racine carrée de la variance. […] Une variance (et un écart-type) faible signifie une faible dispersion des valeurs observées autour de la moyenne » (Albarello *et al.* 2007:122).
[254] La plage est une étendue située entre le minimum et le maximum.
[255] Dans notre étude, le minimum du coefficient est de 0 et le maximum est de 1.
[256] La somme est le résultat de l'addition de tous les coefficients.
[257] Cette similarité est due au fait que cette liste de termes est constituée de 73 groupes de termes qui désignent la même notion. Cela signifie que les moyennes se situent aux environs de 0,28, et que le nombre moyen de termes employés pour un même concept est de 3,57 : 1/0,28 = 3,57.
[258] Le graphique en boîte et extrémités, « permet de connaître des informations sur la distribution comparative des valeurs observées. Ce type de graphique montre bien les différentes valeurs statistiques d'une ou de plusieurs distributions » (Albarello *et al.* 2007:150).

[Figure 41] Graphique en boîte et extrémités (CI)

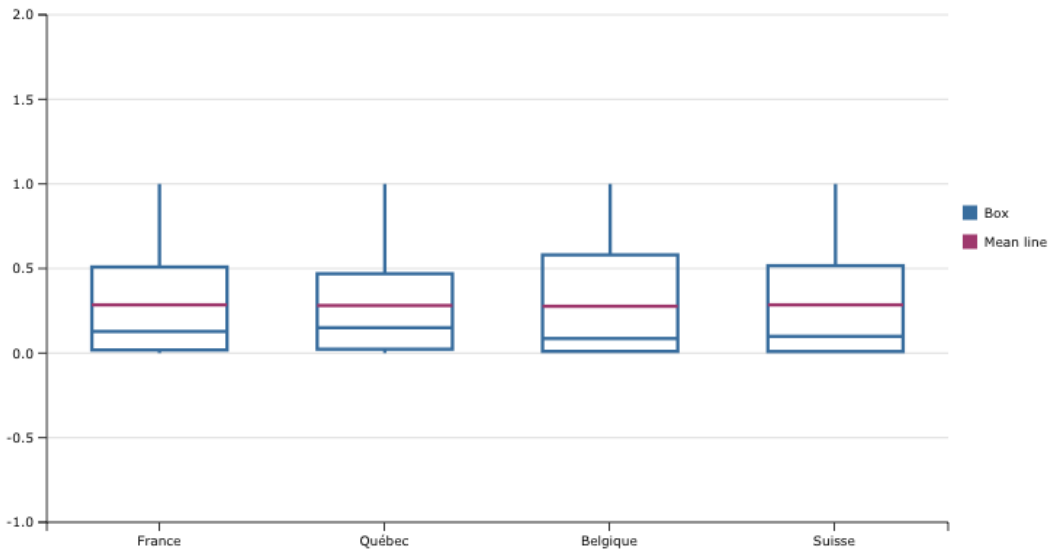

StatPlus.

Par ce graphique en boîte et extrémités et son explication, nous pouvons inférer la distribution des CIs dans chaque communauté linguistique. Selon l'interprétation du graphique, où la moitié des termes se situe dans la boîte délimitée par Q1, signifiant un 25^{e} centile des CIs des 256 termes et Q3, signifiant un 75^{e} centile, nous savons que 50 % des termes se situent entre les coefficients 0,0183 et 0,5088 pour la France, entre 0,0231 et 0,4689 pour le Québec, entre 0,0100 et 0,5803 pour la Belgique, entre 0,0093 et 0,5166 pour la Suisse. Cela signifie que, pour la totalité des quatre cas, 75 % des termes se situant entre 0 et un 75^{e} centile ont des CIs au-dessous de 0,58, et que leur distribution est la plus dense au Québec. Quant à la densité des coefficients se situant entre le 25^{e} centile et le 50^{e} centile[259], ceux du Québec sont les moins denses ; ils se situent entre 0,0231 et 0,15. Ceux de la Belgique sont les plus denses ; ils se situent entre 0,0100 et 0,0860.

Afin d'examiner en détail la distribution des termes selon leur CI, nous représentons nos résultats d'analyse des quatre communautés linguistiques dans des tableaux, ce qui nous permet ensuite de les transposer dans des histogrammes.

[259] Le 50^{e} centile correspond à la médiane.

[Tableau 37] Fréquence de distribution du CI (France)

Coefficient	Nombre	Nombre cumulé	Pourcentage	Pourcentage cumulé
0 à 0,1	119	119	0,4648	0,4648
0,1 à 0,2	30	149	0,1172	0,5820
0,2 à 0,3	19	168	0,0742	0,6563
0,3 à 0,4	10	178	0,0391	0,6953
0,4 à 0,5	13	191	0,0508	0,7461
0,5 à 0,6	11	202	0,0430	0,7891
0,6 à 0,7	6	208	0,0234	0,8125
0,7 à 0,8	15	223	0,0586	0,8711
0,8 à 0,9	12	235	0,0469	0,9180
0,9 ou plus	21	256	0,0820	1

StatPlus.

[Figure 42] Fréquence de distribution du CI (France)

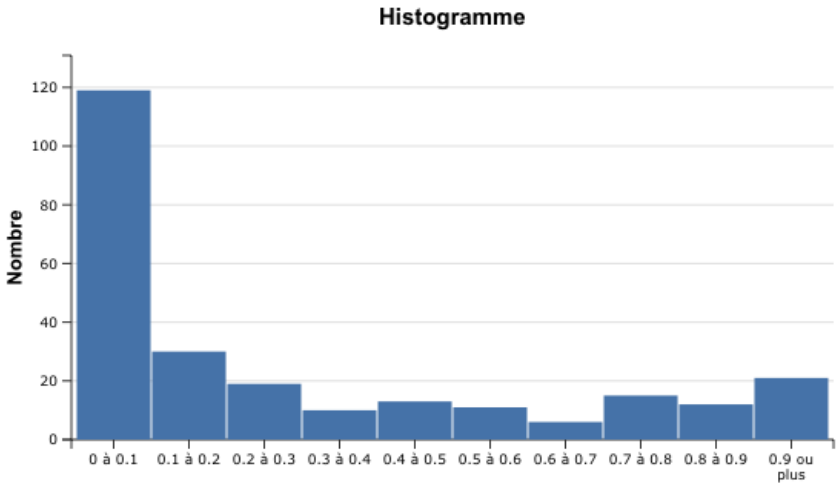

StatPlus.

[Tableau 38] Fréquence de distribution du CI (Québec)

Coefficient	Nombre	Nombre cumulé	Pourcentage	Pourcentage cumulé
0 à 0,1	112	112	0,4375	0,4375
0,1 à 0,2	37	149	0,1445	0,5820
0,2 à 0,3	23	172	0,0898	0,6719
0,3 à 0,4	14	186	0,0547	0,7266
0,4 à 0,5	9	195	0,0352	0,7617
0,5 à 0,6	9	204	0,0352	0,7969
0,6 à 0,7	8	212	0,0313	0,8281
0,7 à 0,8	6	218	0,0234	0,8516
0,8 à 0,9	11	229	0,0430	0,8945
0,9 ou plus	27	256	0,1055	1

StatPlus.

[Figure 43] Fréquence de distribution du CI (Québec)

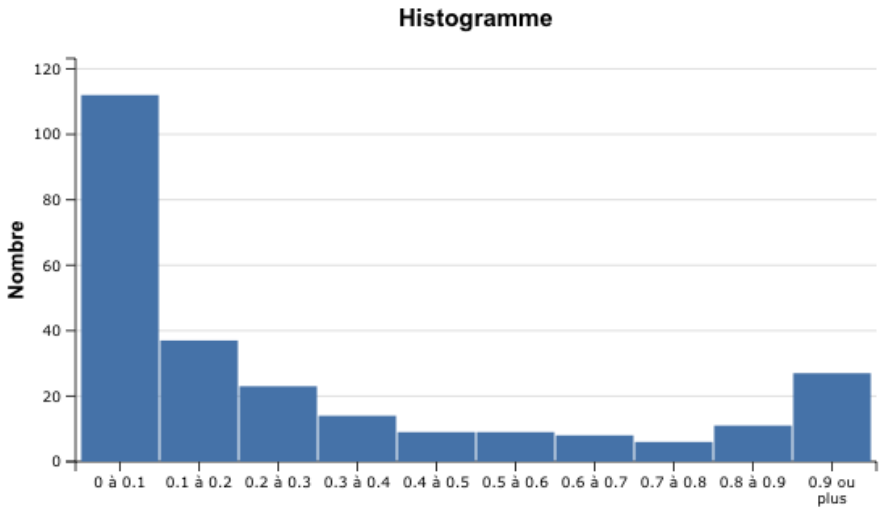

StatPlus.

[Tableau 39] Fréquence de distribution du CI (Belgique)

Coefficient	Nombre	Nombre cumulé	Pourcentage	Pourcentage cumulé
0 à 0,1	133	133	0,5195	0,5195
0,1 à 0,2	25	158	0,0977	0,6172
0,2 à 0,3	20	178	0,0781	0,6953
0,3 à 0,4	10	188	0,0391	0,7344
0,4 à 0,5	1	189	0,0039	0,7383
0,5 à 0,6	4	193	0,0156	0,7539
0,6 à 0,7	12	205	0,0469	0,8008
0,7 à 0,8	12	217	0,0469	0,8477
0,8 à 0,9	14	231	0,0547	0,9023
0,9 ou plus	25	256	0,0977	1

StatPlus.

[Figure 44] Fréquence de distribution du CI (Belgique)

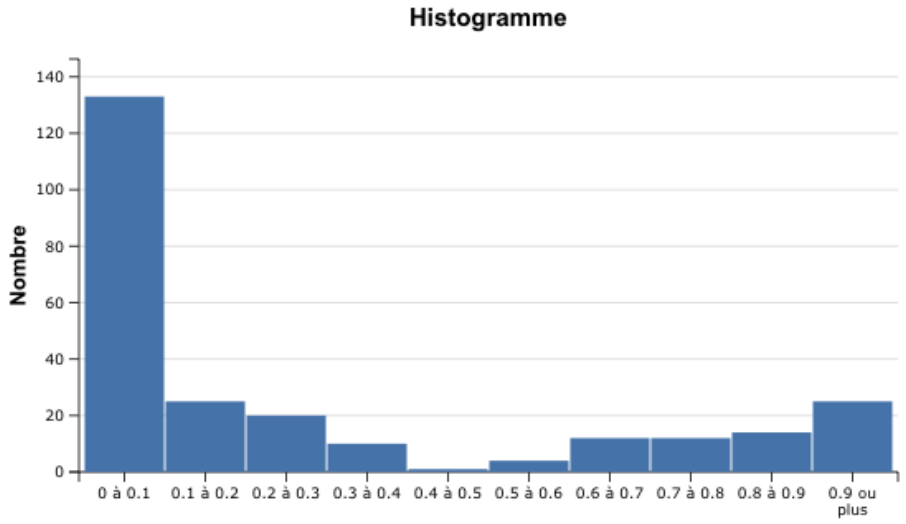

StatPlus.

[Tableau 40] Fréquence de distribution du CI (Suisse)

Coefficient	Nombre	Nombre cumulé	Pourcentage	Pourcentage cumulé
0 à 0,1	128	128	0,5000	0,5000
0,1 à 0,2	19	147	0,0742	0,5742
0,2 à 0,3	22	169	0,0859	0,6602
0,3 à 0,4	8	177	0,0313	0,6914
0,4 à 0,5	14	191	0,0547	0,7461
0,5 à 0,6	8	199	0,0313	0,7773
0,6 à 0,7	5	204	0,0195	0,7969
0,7 à 0,8	15	219	0,0586	0,8555
0,8 à 0,9	11	230	0,0430	0,8984
0,9 ou plus	26	256	0,1016	1

StatPlus.

[Figure 45] Fréquence de distribution du CI (Suisse)

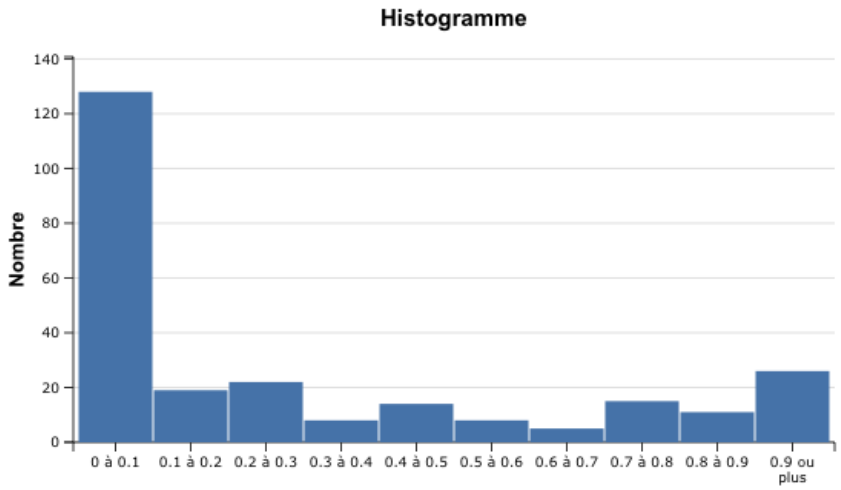

StatPlus.

Par ces quatre distributions représentées sous forme d'histogramme, nous pouvons confirmer qu'un bon nombre de termes ont un CI au-dessous de 0,5, comme indiqué dans le graphique en boîte et extrémités : pour la France, 74,61% sur un total de 256 termes ont un coefficient inférieur à 0,5 ; pour le Québec, 76,17% ; pour la Belgique, 73,83% ; pour la Suisse 74,61%. Nous pouvons également observer que la distribution des CIs est en forme de U, selon laquelle les proportions de chaque extrémité sont élevées et celles du milieu sont basses. Cela signifierait que l'utilisation des termes a tendance à converger : soit 100% d'utilisation, soit une utilisation nulle.

6.4.2. Codification des facteurs terminologiques et socioterminologiques

Les facteurs terminologiques et socioterminologiques comportent principalement des caractères qualitatifs. Si les données sont quantitatives, c'est-à-dire qu'elles peuvent être représentées par des nombres, nous pouvons directement les soumettre à des manipulations statistiques. Mais si elles sont qualitatives, la codification des facteurs doit précéder leur manipulation. Le but de cette codification est donc de faciliter les opérations statistiques pour les facteurs qualitatifs.

La codification des facteurs est réalisée par un processus de codage. Celui-ci vise à représenter des catégories de données par des nombres affectés[260]. Par exemple, s'il s'agit de la couleur des yeux, nous pouvons la coder par un nombre : 1 pour le bleu, 2 pour le marron, 3 pour le vert. « Ce procédé ne justifierait pas [les] opérations arithmétiques, et ne servirait que de critère de classement. On peut toutefois traduire la présence ou l'absence d'un caractère déterminé […] par une **variable indicatrice**[261] qui ne peut prendre que les valeurs 0 et 1 »[262]. S'il s'agit du sexe, nous pouvons, par exemple, le coder par 1 pour les hommes et 2 pour les femmes.

La codification des données linguistiques doit être effectuée selon des critères objectifs et cohérents. Comme l'application de critères incohérents peut entraîner la remise en cause de l'authenticité des résultats obtenus, nous avons consacré une grande partie de cette section à expliquer pourquoi nous avons retenu tel ou tel critère pour distinguer les caractéristiques de tel ou tel facteur, en nous appuyant sur une théorie linguistique ou sociolinguistique, afin d'établir un ensemble de critères aussi pertinent et efficace que possible. Grâce au bon fondement de chaque critère, nous pouvons ensuite coder huit facteurs terminologiques et socioterminologiques. Ce travail nous permet d'obtenir une liste de termes classés chacun dans une des catégories d'un facteur. Cette liste servira de variables indépendantes dans notre analyse de corrélation.

Dans les sections suivantes, nous examinerons respectivement la codification des huit facteurs terminologiques et socioterminologiques. Pour chaque facteur, nous nous focaliserons sur deux points : l'établissement du critère et le processus de la codification. Nous fournirons également quelques données statistiques.

6.4.2.1. Facteurs terminologiques

Puisque les cinq facteurs terminologiques que sont la transparence, l'univocité, le mécanisme de formation, la brièveté et la conformité sont tous relatifs, par définition, au système interne de la langue française, nous précisons que la

[260] Cf. Muller 1992:5.
[261] L'auteur souligne.
[262] Muller 1992:5.

classification des termes appliquée à un même critère pour chaque facteur est identique dans les quatre communautés linguistiques.

6.4.2.1.1. Transparence

Établissement du critère

L'analyse du facteur de transparence consiste à vérifier si le degré de la transparence d'un terme influence significativement son implantation terminologique. Dans cette recherche, la transparence signifie la qualité des termes qui permet aux locuteurs d'inférer explicitement leur signification. Comme nous l'avons indiqué auparavant, ce sont des « caractéristiques concern[ant] la facilité avec laquelle une étiquette est sémantiquement associée à la notion qu'elle désigne, grâce à l'explication de sa dénomination »[263]. Bien que cette définition soit simple et précise, elle nous paraît encore bien vague pour être directement appliquée à notre analyse dont l'objectif est d'établir un critère qui distingue les termes selon leur transparence. De ce fait, nous nous confrontons d'emblée à la nécessité de réexaminer le concept de *transparence*.

Dans les faits, il est difficile de parler de la transparence d'un terme sans critère objectif. Prenons par exemple les trois termes suivants : *mail*, *courriel* et *courrier électronique*. Quel est le plus transparent des trois ? Ou bien entre *hashtag* et *mail*, quel terme est plus transparent que l'autre ? Pour répondre à ces questions, de manière objective, il nous faut un critère pertinent qui puisse distinguer la transparence des termes.

Comme il n'existe que peu de références linguistiques appropriées pour définir la notion de *transparence*, afin d'établir le critère le plus objectif possible, nous nous focalisons sur la notion de *motivation*. En réalité, la notion de *transparence* et celle de *motivation* ne sont pas identiques, et elles ne sont pas, non plus, clairement définies dans le domaine de l'implantation terminologique. Pourtant, comme mentionné dans le travail de Thoiron, Iwaz et Zaouche (1997), selon lequel la

[263] Quirion 2004:195.

transparence est considérée comme « la facilité de la perception de la motivation »[264], nous pensons que la notion de *motivation* pourrait se rapprocher de la transparence.

Le concept de *motivation* qui « […] porte sur le lien non arbitraire entre la forme et la signification d'expressions linguistiques »[265] est un concept développé « […] notamment par Ferdinand de Saussure dans le *Cours de linguistique générale*, afin de moduler le principe de l'arbitraire linguistique. Bien que le signe linguistique soit dans son principe immotivé, une partie seulement des signes d'une langue peut être décrite comme radicalement arbitraire. D'autres signes, notamment les signes complexes, laissent apparaître leur formation de manière transparente. Leur signification se déduit ainsi partiellement de leur forme »[266]. Une partie du texte de Ferdinand de Saussure[267] nous donne quelques exemples de motivation :

> « Ainsi *vingt* est immotivé, mais *dix-neuf* ne l'est pas au même degré, parce qu'il évoque les termes dont il se compose et d'autres qui lui sont associés, par exemple *dix*, *neuf*, *vingt-neuf*, *dix-huit*, *soixante-dix*, etc. ; pris séparément, *dix* et *neuf* sont sur le même pied que *vingt*, mais *dix-neuf* présente un cas de motivation relative. Il en est de même pour *poirier*, qui rappelle le mot simple *poire* et dont le suffixe *-ier* fait penser à *cerisier*, *pommier*, etc. ; pour *frêne*, *chêne*, etc., rien de semblable ». (Saussure 1994[1916]:181)

D'après F. de Saussure, l'arbitraire et la motivation sont des notions contraires, car le fait qu'un signe soit arbitraire signifie qu'il est immotivé[268]. En outre, selon lui, la motivation est une caractéristique graduelle[269]. Nous pouvons donc supposer une gradation entre chacune de ces deux notions qui se situent aux deux extrémités. Nous la représentons dans la figure ci-dessous :

[264] Thoiron, Iwaz et Zaouche 1997:69.
[265] Delbecque (éd.) 2006:33.
[266] Neveu 2011:241.
[267] Nous reprenons ici Neveu 2011:241.
[268] « […] nous voulons dire qu'il [un signe] est immotivé, c'est-à-dire arbitraire par rapport au signifié, avec lequel il n'a aucune attache naturelle dans la réalité » (Saussure 1994[1916]:101).
[269] F. de Saussure mentionne le terme de *degré* lorsqu'il parle de la notion d'*arbitraire* et Neveu confirme que « pour Saussure, il y a […] lieu de distinguer des degrés dans l'arbitraire » (Neveu 2011:241).

[Figure 46] Transparence

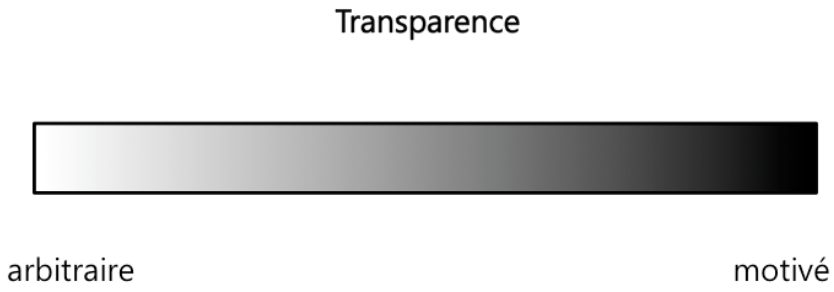

Les différences existant dans le degré, c'est-à-dire entre les deux extrémités, arbitraire et motivé, donnent lieu à des possibilités de codifier les termes en les divisant en plusieurs degrés pour analyser le facteur de transparence. Mais avec quel critère pouvons-nous distinguer les termes selon leurs degrés de transparence ? La réflexion de F. de Saussure nous donne un indice :

> « Ce n'est pas le lieu de rechercher les facteurs qui conditionnent dans chaque cas la motivation ; mais celle-ci est toujours d'autant plus complète que l'analyse syntagmatique est plus aisée et le sens des sous-unités plus évident […] la notion du relativement motivé implique : 1° l'analyse du terme donné, donc un rapport syntagmatique ; 2° l'appel à un ou plusieurs autres termes, donc un rapport associatif. Ce n'est pas autre chose que le mécanisme en vertu duquel un terme quelconque se prête à l'expression d'une idée. Jusqu'ici, les unités nous sont apparues comme des valeurs, c'est-à-dire comme les éléments d'un système, et nous les avons considérées surtout dans leurs oppositions ; maintenant nous reconnaissons les solidarités qui les relient ; elles sont d'ordre associatif et d'ordre syntagmatique, et ce sont elles qui limitent l'arbitraire. *Dix-neuf* est solidaire associativement de *dix-huit*, *soixante-dix* etc., et syntagmatiquement de ses éléments dix et neuf. Cette double relation lui confère une partie de sa valeur ». (Saussure 1994[1916]:181-182)

Dans cette citation, nous constatons qu'il existe deux critères qui conditionnent la motivation d'un terme : l'un est le rapport syntagmatique, l'autre, le rapport associatif. Ce point de vue concernant aussi bien le système interne d'un terme que le système externe qui l'entoure, à notre avis, est uniquement relatif à la transparence formelle de ce terme en se focalisant sur sa morphologie. Nous pouvons cependant supposer une autre caractéristique de la transparence. Delbecque (éd.) (2006) nous propose une réflexion à ce sujet :

> « […] Le mot composé *hardware* est formé de deux parties, *hard* et *ware*, qui, prises séparément, sont arbitraires ou opaques. Cependant, le mot composé n'est plus arbitraire – du moins en anglais – car la combinaison des deux parties conduit à une signification relativement transparente. Le sens original du nom composé anglais *hardware* est 'équipement et outils pour la maison et le jardin'. Ceci inclut notamment des marteaux, des pinces, des clous, une bêche, une brouette, etc. Ce sens a ensuite été élargi pour être appliqué à la machine et à l'équipement matériel d'un système informatique ». (Delbecque (éd.) 2006:32-33)

Ce texte suppose plusieurs types de transparence selon le niveau d'analyse. Considérant qu'il existe deux significations du terme *hardware* en anglais, « l'équipement et les outils pour la maison et le jardin » et « la machine et l'équipement matériel d'un système informatique », nous divisons ces types en trois. Tout d'abord, il s'agit d'un type auquel appartiennent les deux mots *hard* et *ware*. Les mots inclus dans ce type sont arbitraires. Ensuite, il existe un deuxième type auquel appartient le mot *hardware* signifiant « l'équipement et les outils pour la maison et le jardin ». Dans ce cas, en tant que mot composé, le terme *hardware* a une transparence formelle. En réalité, ces deux types ont déjà été mentionnés dans les réflexions de F. de Saussure. En outre, dans le texte de Delbecque, nous trouvons un troisième type auquel le mot appartient, signifiant « la machine et l'équipement matériel d'un système informatique ». Cette fois-ci, *hardware* est transparent par la métaphore de sa première signification. Autrement dit, il existe un lien motivé entre les deux significations. Nous nommons cette transparence *transparence sémantique* afin de la distinguer de la *transparence formelle*.

Examinons maintenant ces deux types de transparence plus en détail. En premier lieu, s'agissant de la transparence formelle, comme mentionné ci-dessus, c'est une caractéristique selon laquelle il existe un lien motivé entre le signifiant et le signifié. Les termes ayant cette propriété sont notamment formés par dérivation et par composition, mais nous ne pouvons affirmer qu'ils sont toujours transparents. Pour ce qui est d'un terme dérivé, « […] il est formellement transparent si les morphèmes qui le constituent sont eux-mêmes aisément identifiables par leur forme, si celle-ci ne présente pas de variation notable par rapport à ses manifestations habituelles,

autrement dit si elle est perceptivement **prégnante**[270] »[271]. En ce qui concerne la composition, les termes sont soit transparents, soit arbitraires selon la relation entretenue par leurs composants. Quant aux termes transparents, ils peuvent être totalement ou partiellement motivés. Delbecque aborde ce point :

> « Les mots composés sont **totalement motivés** si les composants et le lien qui les unit sont directement transparents, p.ex. *lance-pierre*. Ils sont **partiellement motivés** quand les composants sont clairs, mais pas (ou plus) le lien entre eux, de sorte que la sous-catégorie dont il s'agit devient difficilement identifiable, p.ex. *poisson-chat*. Ce nom aurait très bien pu être donné à une autre espèce de poisson ayant les mêmes caractéristiques. Enfin, à l'autre bout du continuum, les mots composés deviennent idiomatiques. Ils sont (devenus) opaques dans la mesure où le lien, notamment métaphorique ou métonymique, impliqué dans leur formation n'est plus présent à l'esprit de ceux qui les utilisent ; pensons par exemple à *colvert* ou à *rouge-gorge* pour ceux qui n'ont jamais vu de canard ou d'oiseau de ces espèces »[272]. (Delbecque (éd.) 2006:87)

Tout bien compté, nous pouvons confirmer que, « s'il est vrai que la majorité des mots simples et certains mots composés sont arbitraires, ce n'est généralement pas le cas pour les mots composés ou les dérivés »[273].

Examinons, en second lieu, la transparence sémantique. Le fait qu'un terme ait une transparence sémantique signifie qu'il existe un lien motivé entre les deux signifiés. D'une part, la transparence sémantique résulte des changements de sens, comme la métaphore[274] ou la métonymie[275]. Par exemple, le terme de *hardware* au sens de « la machine et l'équipement matériel d'un système informatique » que nous avons cité *supra*, celui de *souris* au sens informatique, de *café* au sens de lieu où l'on boit du café concerne cette transparence sémantique. D'autre part, elle résulte de l'analogie[276]. C'est le cas du mot anglais *software* :

---

[270] C'est l'auteur qui souligne.
[271] Apothéloz 2002:52.
[272] Nous soulignons.
[273] Delbecque (éd.) 2006:32.
[274] « La métaphore est un trope par ressemblance, qui consiste à donner à un mot un autre sens en fonction d'une comparaison implicite » (Lehmann et Martin-Berthet 2013[2003]:109).
[275] Ls métonymie « est un trope par correspondance qui consiste à nommer un objet par le nom d'un autre objet en raison d'une contiguïté entre ces objets […] » (Lehmann et Martin-Berthet 2013[2003]:112).
[276] « Rapport de ressemblance, d'identité partielle entre des réalités différentes préalablement soumises à comparaison ; trait(s) commun(s) aux réalités ainsi comparées, ressemblance bien établie, correspondance » (TLFi).

> « […] le mot anglais *software*, qui est souvent utilisé à la place du mot français *logiciel*, a été formé par analogie au mot *hardware*. […] Par analogie, les programmes qui permettent à un ordinateur de fonctionner, ont été appelés *software*. Le mot *software* reste symbolique dans le sens où seul un lien conventionnel unit sa forme à sa signification. Mais ce signe n'en est pas arbitraire pour autant : étant donné qu'il doit son existence au contraste avec la composition transparente *hardware*, l'association de la forme *software* à la signification particulière qui est la sienne est bel et bien motivée ». (Delbecque (éd.) 2006:32-33)

Comme nous l'avons examiné jusqu'à présent, les deux types de transparence, transparence formelle et transparence sémantique, sont effectivement différents. Pourtant, nous ne pouvons pas dire qu'ils comportent une différence significative dans leurs divers degrés[277] de transparence, malgré leurs définitions. Le critère de distiction des degrés devait plutôt concerner, à notre avis, la solidarité entre les composants et leur lien. En considérant cela, nous proposons trois degrés de la transparence[278] :

1) totalement motivé
2) partiellement motivé
3) immotivé

Tout d'abord, nous parlons de termes totalement motivés si leurs composants et le lien sémantique qui les unit sont facilement identifiables. Des termes comme *courrier électronique* correspondent à cela, car ses deux composants, *courrier* et *électronique*, sont identificables par leur forme, et le sens de ce mot composé, « ensemble des techniques de la bureautique destinées à l'échange d'informations par l'intermédiaire d'un réseau informatique de communication »[279], est également déductible par les significations des deux composants. Le terme de *courriel* est aussi totalement motivé par ses composants *courri-* (de *courrier*) et *-el* (d'*électronique*). Des calques comme *téléphone intelligent* (*smartphone*) ou *informatique dans le nuage*

[277] Nous notons également que la motivation est une notion relative et non absolue, comme l'indique F. de Saussure : « D'ailleurs, même dans les cas les plus favorables, la motivation n'est jamais absolue » (Saussure 1994[1916]:182).
[278] Comme le facteur de transparence est un facteur terminologique, nous ne considérons pas la compétence des locuteurs. Le critère doit uniquement tenir compte de l'aspect linguistique. C'est-à-dire que nous nous focalisons sur deux relations, syntagmatique et paradigmatique, des termes.
[279] Le Petit Robert 2017.

(*cloud computing*) appartiennent également à ce degré, car, nous pouvons nous souvenir du mot anglais (souvent plus connu que le calque lui-même) à travers leur apparence. Ensuite, les termes sont partiellement motivés, si leur composant ou le lien n'est pas tout à fait explicite. Des termes comme *e-reader* ou *homepage* appartiennent à cette catégorie. En effet, leurs formants *e-* et *page* sont identifiables alors que *reader* et *home* ne le sont pas. Enfin, le terme immotivé correspond au cas où il existe un lien non motivé entre le signifiant et le signifié. Ce sont les cas des sigles et des monolexèmes : *mail*, *hashtage*, *SVOD*, etc.

Après avoir ainsi établi notre critère du facteur de transparence, nous pouvons à présent répondre aux questions que nous avons posées au début : parmi *mail*, *courriel* et *courrier électronique*, quel est le terme le plus transparent ? Et entre *hashtag* et *mail* ? Selon les critères que nous venons d'établir, la réponse à la première question est : *courriel* et *courrier électronique*, et la réponse à la seconde : aucun mot n'est plus transparent que l'autre, dans la mesure où tous les deux, *mail* et *hashtag*, sont immotivés.

Codification et statistique descriptive

La codification du facteur de transparence est effectuée par le processus suivant :

1) Classifier les termes selon leur degré de transparence : *totalement motivé*, *partiellement motivé* et *immotivé*.
2) Coder 1 pour les termes *totalement motivés*, 2 pour les termes *partiellement motivés* et 3 pour les termes *immotivés*.

Pour la première étape, nous représentons la classification des termes dans le tableau ci-dessous :

[Tableau 41] Termes classés selon le critère du facteur de transparence (par ordre alphabétique)

Transparence	Termes concernés dans notre nomenclature
Totalement motivé	*administrateur de serveur, administrateur de site, affaire électronique, aide en ligne, apprentissage en ligne, arrosage, assistance téléphonique, baladodiffusion, barrière de sécurité, binette, blogeur, bloggeur, blogue, blogueur, business en ligne, caméra internet, caméra web, carnet web, cinéma à domicile, cinéma à la maison, cinéma chez soi, cinéma domestique, cinéma maison, clavardage, code source accessible, code source libre, code source ouvert, commerce électronique, commerce en ligne, concepteur de sites internet, concepteur de sites web, concepteur web, conception de site internet, conception de site web, conception web, coupe feu, courriel, courriel indésirable, courriel non sollicité, courrier électronique, cryptomonnaie, cyberapprentissage, cybercaméra, cybercarnet, cybermarketing, cyberpirate, dialogue en ligne, diffusion en continu, diffusion en flux, diffusion pour baladeur, données massives, données ouvertes, données volumineuses, e-business, e-commerce, e-livre, e-mail, e-marketing, emoticône, enseignement en ligne, espiogiciel, exploration de données, externalisation ouverte, fenêtre contextuelle, fenêtre en incrustation, fenêtre intruse, fenêtre publicitaire, fenêtre surgissante, fichier témoin, filoutage, flux sans téléchargement, forage des données, formation en ligne, fouille de données, foule traitance, frimousse, garde barrière, gratuiciel, hackeur, hameçonnage, home cinéma, hyperlien, infolettre, infonuagique, informatique dans le nuage, informatique en nuage, itinérance, lecteur électronique, lecture en continu, lettre d'information, lien hypertexte, ligne d'assistance, liseuse, livre électronique, livre numérique, logiciel espion, logiciel gratuit, logiciel libre, logiciel malveillant, maître du réseau, maliciel, marketing électronique, marketing en ligne, marque page, mégadonnées, microblog, microblogage, microblogue, micrologiciel, microprogramme, mini ordinateur portable, miniportable, miniportatif, monnaie cryptographique, montre connectée, montre intelligente, mot clic, mot de passe, mot dièse, multipostage abusif, ordinateur de bureau, ordinateur de table, ordinateur personnel, ordinateur portable, ordiphone, page d'accueil, pair-à-pair, pare feu, pavé tactile, piratage, piratage informatique, pirate informatique, pollupostage, polluposteur, poste-à-poste, pourriel, production participative, publipostage, réseau privé virtuel, réseau social, réseau virtuel, réseautage, réseautage social, réseautique, service d'assistance téléphonique, signet, spammeur, stylet, stylo électronique, tchat, télé connectée, télé en ligne, télé intelligente, télé sur internet, téléassistance, téléchargement en amont, téléchargment, téléphone intelligent, téléversement, télévision connectée, télévision en ligne, télévision intelligente, télévision sur internet, témoin de connexion, tutoriel, vidéo à la carte, vidéo à la demande, vidéo à la demande par abonnement, vidéo à la demande sur abonnement, vidéo sur demande, vidéoconférence, visioconférence, web design, web designer, web marketing, webcaméra, webmestre*
Partiellement motivé	*blogger, e-book, e-learning, e-reader, fenêtre pop up, homepage, hyperlink, mailing, malware, microblogging, netbook, networking, personal computer, smartphone, social network, social networking, spammer, spamming, subscription video on demand, télévision sur IP, video on demand, Web TV, webcam, webmaster*
Immotivé	*big data, bitcoin, blog, bogue, bookmark, bug, chat, cloud computing, cookie, cracker, crowdsourcing, data mining, desktop, downloading, emoticon, firewall, firmware, freeware, hacker, hacking, hashtag, hotline, IPTV, laptop, mail, newsletter, open data, open source, P2P, password, PC, peer-to-peer, phishing, podcasting, pop up, roaming, RPV, smart TV, smartwatch, smiley, spam, spyware, streaming, stylus, SVOD, touchpad, track pad, tutorial, TVIP, uploading, vàd, Vàda, virtual private network, vod, VPN*

En nous basant sur cette classification, nous avons codifié, dans l'Annexe 6.1, la totalité des 256 termes par leur transparence, puis nous avons effectué une manipulation statistique pour les visualiser. Nous présentons sous forme de tableau et de graphes les résultats de cette opération :

[Tableau 42] Nombre de termes classés selon la codification du facteur de transparence

Transparence	Nombre de termes
Totalement motivé = 1	177 (69,1%)
Partiellement motivé = 2	24 (9,4%)
Immotivé = 3	55 (21,5%)
Total	256 (100%)

[Figure 47] Nombre de termes classés selon la codification du facteur de transparence

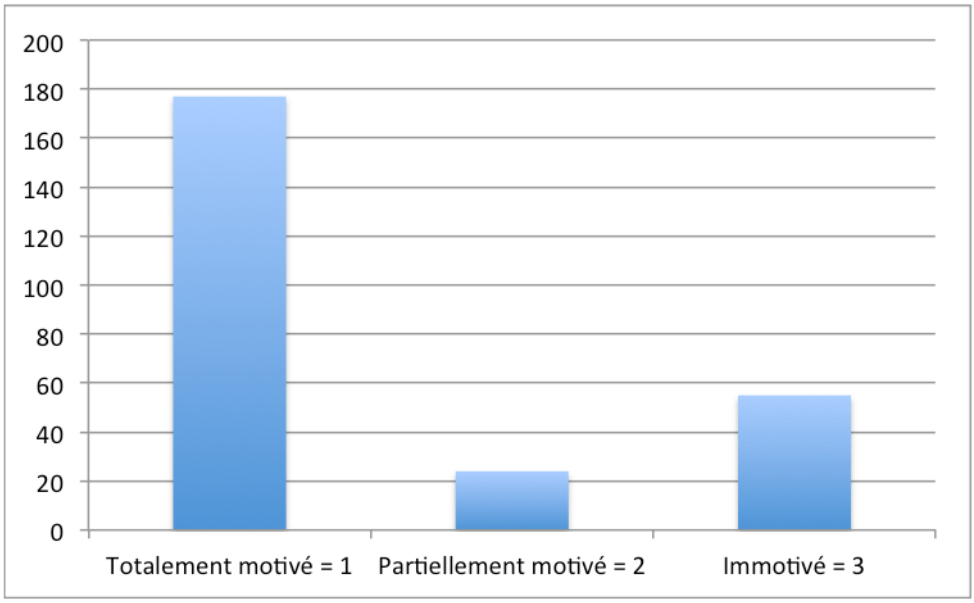

Excel.

[Figure 48] Proportion de termes classés selon la codification du facteur de transparence

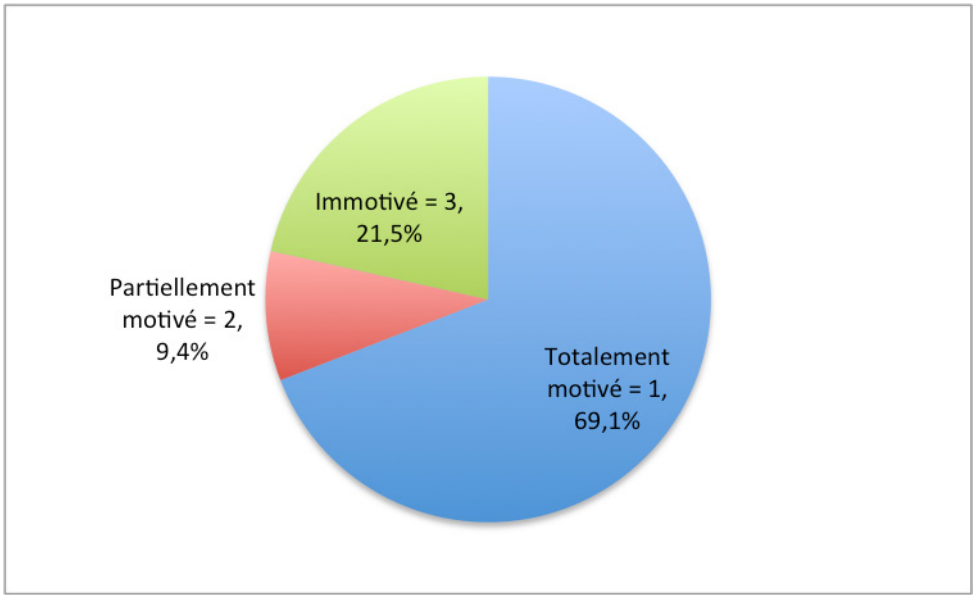

Excel.

Comme nous l'avons remarqué dans ces deux graphes, le nombre de termes *totalement motivés* est de 177 avec un taux de 69,1%, et le nombre de termes *partiellement motivés* est de 24 avec un taux de 9,4%. Si l'on tient compte de ces deux groupes, le chiffre s'élève à 78% environ. Parmi les caractéristiques innées du terme, il y en a une qui veut qu'il soit transparent, mais il s'est avéré qu'un tel cas ne concernait pas la totalité des termes.

6.4.2.1.2. Univocité

Établissement du critère

D'une manière générale, l'univocité d'un terme signifie la propriété de ce qui n'est susceptible d'inclure qu'une seule interprétation[280]. Dans plusieurs recherches sur l'implantation terminologique[281], nous pouvons trouver la notion d'*univocité* comme étant susceptible d'influencer l'implantation d'un terme. Mais, aucune n'aborde effectivement ce sujet, ce qui nous conduit nécessairement à établir un critère convenable pour l'analyse du facteur d'univocité[282].

[280] Cf. TLFi.
[281] Auger et Rousseau (1978), Rondeau (1983, 1984), Quirion (2000, 2004), Giaufret (2007) et Chancellerie fédérale ChF (2014).
[282] Comme nous l'avons mentionné auparavant, l'univocité d'un terme est apparue au premier plan dans la terminologie moderne initiée par Eugen Wüster. Plus particulièrement, en relation avec le besoin de la normalisation des termes, l'univocité devient indispensable, permettant de faciliter la communication entre spécialistes, où la précision de la signification est fortement recommandée (cf. Cabré 1998).

S'agissant d'établir un critère pour notre analyse, le point le plus important que nous avons considéré est le fait de savoir si le nombre de désignations d'un terme influence effectivement son degré d'implantation terminologique. Autrement dit, il y aurait une différence dans le degré d'implantation des termes suivant le fait qu'ils ont un seul sens ou plusieurs. Nous proposons donc de distinguer les termes monosémiques des termes polysémiques d'après une approche sémasiologique[283].

Par définition, « la monosémie est le fait, pour une désignation, de n'avoir qu'un sens (de renvoyer à un seul concept) »[284], alors que « la polysémie est le fait pour un signe linguistique d'avoir plusieurs significations (de renvoyer à plusieurs concepts) »[285]. Nous représentons ces concepts dans les figures suivantes, inspirées par le triangle sémiotique de Ferdinand de Saussure :

[Figure 49] Monosémie

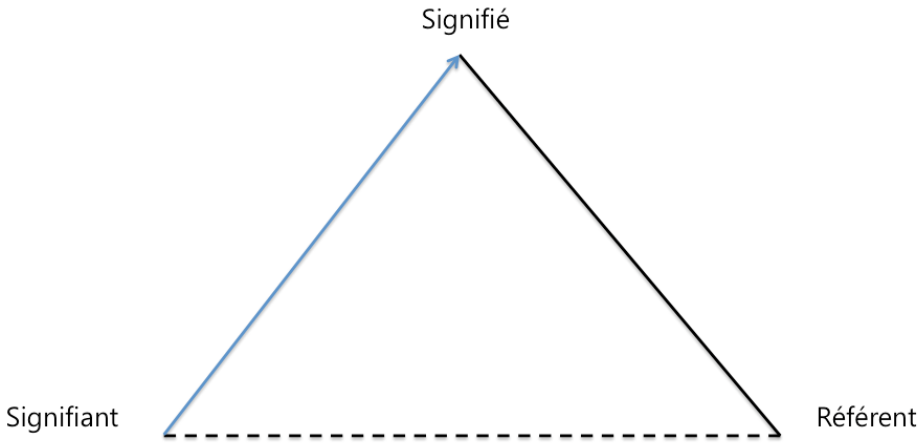

[283] La raison pour laquelle nous avons adopté cette démarche est la suivante : les recherches terminologiques sont généralement réalisées à travers une démarche onomasiologique, selon laquelle on aborde le terme à partir de la notion. Pourtant, examiner l'univocité d'un terme par ce processus n'est pas approprié à notre analyse. Si nous adoptons cette démarche, nous constatons qu'aucun terme de notre nomenclature ne contient cette propriété, car aucune notion ne correspond à un terme unique. De ce fait, nous tentons d'analyser l'univocité d'un terme à travers l'approche sémasiologique. En réalité, les deux approches, l'approche sémasiologique et l'approche onomasiologique, sont complémentaires, comme le précise Depecker : « Il est admis que l'approche terminologique s'effectue généralement du concept vers sa ou ses désignations (approche onomasiologique). En fait, le traitement terminologique se fait souvent du concept vers sa désignation, et de la désignation vers son concept (approche sémasiologique), les deux approches se complétant » (Depecker 2003 :129).
[284] Depecker 2003:127.
[285] Depecker 2003:126.

[Figure 50] Polysémie

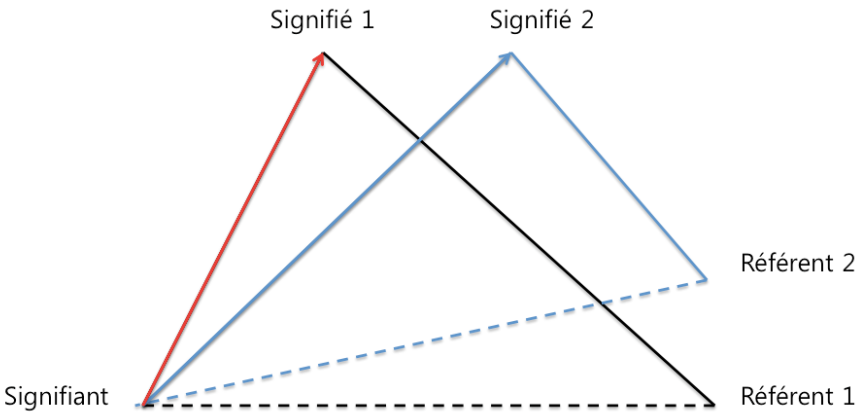

Comme l'indiquent les flèches dans les deux figures ci-dessus, selon la démarche sémasiologique, un signifiant correspond à un seul signifié pour la monosémie et à deux signifiés ou plus pour la polysémie. Dans ce dernier cas, nous notons que les signifiés sont reliés entre eux, car ils détiennent un certain nombre de sèmes[286] communs.

Après avoir ainsi défini la monosémie et la polysémie, il nous reste un problème à résoudre avant de classifier les termes selon leur univocité. Il s'agit de la délimitation du champ sémantique. En réalité, délimiter le champ sémantique est important, car un même terme peut être considéré comme étant soit monosémique, soit polysémique selon cette délimitation. Prenons l'exemple du terme d'*arrosage*. D'après le TLFi, ce terme comprend plusieurs significations :

> « […] **A. –** Action de répandre de l'eau. 1. Action de répandre de l'eau grâce à un dispositif inventé par l'homme. […] 2. *Emploi spéc.* a) *MAR*. Répandre de l'eau sur les parties flottantes de la machine pour prévenir ou arrêter les échauffements. […] **B. –** *P.métaph*. Déversement, distribution de quelque chose. […] 2. […] *ARM*. Action de bombarder d'une façon intense et continue […] 3. Techn. De l'*INFORM.* (*presse*). Distribution d'un nombre réduit d'exemplaires sur quelques points de vente importants, à l'occasion d'un gros événement connu trop tard pour figurer dans les éditions spéciales. […] ». (TLFi)

[286] « L'analyse sémique (ou componentielle) appelle *sème* la plus petite unité de signification. Les sèmes ne sont pas susceptibles de réalisation indépendante, c'est pourquoi il ne peuvent être identifiés qu'à l'intérieur d'un signifié (ou sémème) […] » (Neveu 2011:318-319).

En relation avec ces acceptions, nous précisons que le terme d'*arrosage* a été proposé par le gouvernement français en tant que mot français remplaçant le mot emprunté *spamming*. Le terme d'*arrosage* utilisé dans les domaines de l'informatique et de la télécommunication signifie l'« envoi d'un même message électronique à un très grand nombre de destinataires au risque de les importuner »[287]. Comme dans ce cas-ci, lorsqu'un terme comporte plusieurs significations, on doit préciser la manière dont on délimite le champ sémantique de chaque sémème[288] de ce terme afin de distinguer la monosémie de la polysémie. En ce qui concerne le terme d'*arrosage*, nous pouvons cantonner notre considération à un champ sémantique spécifique ou à plusieurs champs sémantiques. Si on limite notre analyse aux domaines de l'informatique et de la télécommunication, le terme d'*arrosage* est monosémique. En revanche, si on le considère dans le cadre de la langue générale, il est polysémique. Il s'agit donc d'une question de choix. Afin d'effectuer une sélection pertinente qui puisse distinguer le plus rationnellement possible les termes selon leur univocité, nous introduisons deux notions que nous avons mentionnées dans le chapitre 1 : la langue de spécialité et la langue générale.

Comme nous l'avons examiné *supra*, la langue générale, en tant qu'ensemble du lexique d'une langue, est une notion qui comprend la langue commune[289] aussi bien que la langue de spécialité. Après avoir délimité notre considération aux deux langues, soit la langue générale et la langue de spécialité, nous avons imaginé tous les cas de figure susceptibles de représenter des termes selon la localisation de leurs sémèmes, comme le montre la figure suivante :

[287] http://www.culture.fr/franceterme/result?francetermeSearchTerme=arrosage&francetermeSearchDomaine=0&francetermeSearchSubmit=rechercher&action=search, consulté le 10 avril 2017.
[288] « L'analyse sémique (ou componentielle) appelle *sémème* l'ensemble des sèmes d'un morphème, autrement dit le signifié de cette unité. Soit les unités *chat* et *chatte* : le sémème de *chat* se compose notamment des sèmes /non humain/, /animé/, /mâle/ ; le sémème de *chatte* se compose notamment des sèmes /non humain/, /animé/, /non mâle/. La comparaison sémique fait apparaître ici le sème /mâle/ comme un sème permettant d'établir une distinction sémantique entre ces deux unités » (Neveu 2011:319).
[289] La langue commune est « l'ensemble des mots et expressions qui, dans le contexte où ils sont employés, ne se réfèrent pas à une activité spécialisée » (Rondeau 1984:24).

[Figure 51] Localisation des sémèmes d'un terme[290]

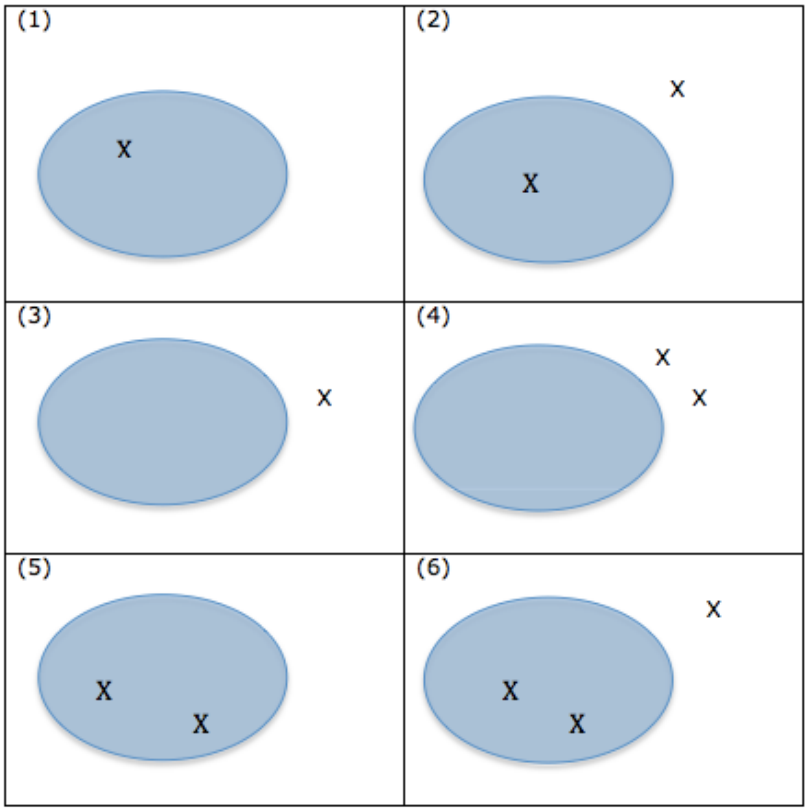

Comme la figure ci-dessus l'indique, nous supposons six types de termes selon la localisation de leur(s) sémème(s). Examinons tout d'abord chaque cas au niveau de la langue générale. Si nous regardons les termes concernés, parmi les six cas, deux d'entre eux, (1) et (3), représentent un terme monosémique. Les autres cas, soit (2), (4), (5) et (6) sont considérés comme des cas polysémiques. Ensuite, si nous concentrons notre réflexion sur la langue de spécialité donnée, les termes de (1) et (2) sont monosémiques et ceux de (5) et (6) sont polysémiques. En ce qui concerne les cas (3) et (4), ils ne correspondent à aucun cas, car les sémèmes ne concernent pas cette langue de spécialité.

Après avoir ainsi accepté la distinction entre la langue générale et la langue de spécialité, nous avons à peu près trois possibilités de diviser les termes de notre nomenclature en différents types selon le mode de délimitation. La première

[290] Note légendée :
L'ovale bleu représente la langue de spécialité. Dans notre analyse, il représente deux domaines spécialisés, soit celui de l'informatique et de la télécommunication.
Le cadre rectangulaire représente la langue générale.
Le(s) sémème(s) d'un terme est/sont marqué(s) par le signe X.

délimitation consiste à limiter notre réflexion à la langue de spécialité, nos seuls domaines d'études, à savoir l'informatique et la télécommunication. Dans ce cas-là, nous pouvons classifier les termes en monosémie (correspondant à (1) et (2) dans la figure 51) et polysémie (correspondant à (5) et (6)) dans ces domaines limités, sans tenir compte de leurs utilisations dans d'autres domaines. La deuxième possibilité vise à tenir compte de la langue générale. Dans ces conditions, les termes sont divisés en monosémie (correspondant à (1) et (3)) et polysémie ((2), (4), (5) et (6)), sans considérer les domaines dans lesquels le terme en question est utilisé. La dernière possibilité consiste à prendre en compte ces deux limites en faisant la différence entre les termes qui sont polysémiques à l'intérieur des domaines de l'informatique et de la télécommunication ((5) et (6)) et les termes qui sont polysémiques dans la langue générale ((4)). Dans ces situations, les termes monosémiques doivent être aussi divisés en deux : les termes monosémiques à l'intérieur des domaines de l'informatique et de la télécommunication ((1) et (2)) et les termes monosémiques dans la langue générale ((3)). S'agissant de ces trois possibilités, nous éliminons d'emblée les cas (3) et (4) dans la mesure où ces termes ne sont pas utilisés dans les domaines de l'informatique et de la télécommunication, se situant hors de notre analyse. Concernant les cas (5) et (6), il est généralement très rare[291] de rencontrer un terme qui est polysémique dans une même langue de spécialité. Nous n'avons pas trouvé de mots comportant plus de deux significations dans les domaines de l'informatique et de la télécommunication. Compte tenu de cette considération, nous avons écarté, cette fois-ci, les cas (5) et (6). Ceci étant dit, nous proposons deux degrés d'univocité, correspondant respectivement aux cas (1) et (2) respectivement :

1) Monosémie dans la langue générale et dans la langue de spécialité.
2) Monosémie dans les domaines de l'informatique et la télécommunication et polysémie dans la langue générale.

[291] Cabré (1998) explique la raison de cette rareté : « Le phénomène généralement dénommé "polysémie" reçoit un traitement bien différent en terminologie et en lexicographie. La théorie terminologique part du principe qu'une dénomination correspond à un seul concept. En terminologie, la valeur sémantique d'un terme est établie exclusivement en relation avec le système spécifique dont il fait partie. En conséquence, chaque domaine doit être traité de façon indépendante. Ainsi, un mot polysémique en lexicographie est considéré par la terminologie comme un ensemble de termes différents » (Cabré 1998:186).

Appliquons à présent ces deux critères à notre analyse, en prenant l'exemple des termes de *bug* et de *frimousse*. Le premier terme, *bug*, est utilisé en français dans le sens de « défaut d'un logiciel entraînant des anomalies de fonctionnement »[292]. Bien que ce terme ait plusieurs significations dans la langue anglaise[293], nous le considérons comme étant monosémique en français, à la fois dans la langue générale et dans la langue de l'informatique et de la télécommunication, n'étant utilisé que dans un seul sens en français[294]. En ce qui concerne le terme de *frimousse*, il comporte les deux significations suivantes : « visage agréable (d'enfant, de personne jeune) »[295] et « suite de caractères alphanumériques utilisée dans un message électronique pour former un visage stylisé exprimant une émotion, représentant un trait physique, une action, un personnage »[296]. Le premier sémème se situe en dehors de la langue de spécialité, alors que le second se trouve à l'intérieur. Par conséquent, nous pouvons conclure que le terme de *frimousse* est monosémique dans les domaines de l'informatique et de la télécommunication, et polysémique[297] dans la langue générale, à la différence du terme de *bug* qui est monosémique dans les deux langues.

Codification et statistique descriptive

La codification du facteur d'univocité est effectuée par le processus suivant :

1) Classifier les termes selon le critère : *monosémie dans la langue générale et dans la langue de spécialité*, ainsi que *monosémie dans les domaines de l'informatique et de la télécommunication et polysémie dans la langue générale*.

2) Coder 1 pour les termes *monosémiques dans la langue générale et dans la langue de spécialité*, coder 2 pour les termes *monosémiques dans les domaines*

[292] Petit Robert 2017.
[293] Selon l'*Oxford English Dictionary*, le terme *bug* affiche une grande polysémie car il a quinze significations qui sont relativement associées les unes aux autres.
(http://www.oed.com/view/Entry/24352?rskey=qf5WKt&result=2#eid, consulté le 10 avril 2017)
[294] En réalité, ce phénomène, très courant dans l'emprunt linguistique, est appelé par Thibault (2004), *sélection de sémèmes.* Selon lui, il s'agit d'un changement sémantique très fréquemment attesté dans l'emprunt linguistique : « […] lorsqu'un lexème est emprunté par une langue étrangère, les locuteurs exercent un choix (sans le vouloir, et le plus souvent sans le savoir) parmi les nombreux sémèmes du mot » (Thibault 2004:104).
[295] Petit Robert 2017.
[296] Petit Robert 2017.
[297] Comme ces deux significations sont reliées autour d'un même sème, celui de /visage/, ce terme est considéré comme un mot polysémique.

de l'informatique et de la télécommunication et polysémie dans la langue générale.

D'après ce processus, nous représentons, pour la première étape, la classification des termes dans le tableau ci-dessous :

[Tableau 43] Termes classés selon le critère du facteur d'univocité (par ordre alphabétique)

Univocité	Termes concernés dans notre nomenclature
Monosémie dans la langue générale et dans la langue de spécialité	*administrateur de serveur, administrateur de site, affaire électronique, aide en ligne, apprentissage en ligne, assistance téléphonique, baladodiffusion, big data, bitcoin, blog, blogeur, blogger, bloggeur, blogue, blogueur, bogue, bookmark, bug, business en ligne, caméra internet, caméra web, carnet web, chat, cinéma à domicile, cinéma à la maison, cinéma chez soi, cinéma domestique, cinéma maison, clavardage, cloud computing, code source accessible, code source libre, code source ouvert, commerce électronique, commerce en ligne, concepteur de sites internet, concepteur de sites web, concepteur web, conception de site internet, conception de site web, conception web, cookie, courriel, courriel indésirable, courriel non sollicité, courrier électronique, cracker, crowdsourcing, cryptomonnaie, cyberapprentissage, cybercaméra, cybercarnet, cybermarketing, cyberpirate, data mining, desktop, dialogue en ligne, diffusion en continu, diffusion en flux, diffusion pour baladeur, données massives, données ouvertes, données volumineuses, downloading, e-book, e-business, e-commerce, e-learning, e-livre, e-mail, e-marketing, e-reader, emoticon, émoticone, enseignement en ligne, espiogiciel, exploration de données, externalisation ouverte, fenêtre contextuelle, fenêtre en incrustation, fenêtre intruse, fenêtre pop up, fenêtre publicitaire, fenêtre surgissante, fichier témoin, firewall, firmware, flux sans téléchargement, forage des données, formation en ligne, fouille de données, foule traitance, freeware, gratuiciel, hacker, hackeur, hacking, hameçonnage, hashtag, home cinéma, homepage, hotline, hyperlien, hyperlink, infolettre, infonuagique, informatique dans le nuage, informatique en nuage, IPTV, laptop, lecteur électronique, lecture en continu, lettre d'information, lien hypertexte, ligne d'assistance, livre électronique, livre numérique, logiciel espion, logiciel gratuit, logiciel libre, logiciel malveillant, mail, mailing, maître du réseau, maliciel, malware, marketing électronique, marketing en ligne, mégadonnées, microblog, microblogage, microblogging, microblogue, micrologiciel, microprogramme, mini ordinateur portable, miniportable, miniportatif, monnaie cryptographique, montre connectée, montre intelligente, mot clic, mot de passe, mot dièse, multipostage abusif, netbook, networking, newsletter, open data, open source, ordinateur de bureau, ordinateur de table, ordinateur personnel, ordinateur portable, ordiphone, P2P, page d'accueil, pair-à-pair, password, pavé tactile, PC, peer-to-peer, personal computer, phishing, piratage informatique, pirate informatique, podcasting, pollupostage, polluposteur, poste-à-poste, pourriel, production participative, publipostage, réseau privé virtuel, réseau social, réseau virtuel, réseautage social, réseautique, roaming, RPV, service d'assistance téléphonique, smart TV, smartphone, smartwatch, social network, social networking, spam, spammer, spammeur, spamming, spyware, streaming, stylo électronique, stylus, subscription video on demand, SVOD, tchat, télé connectée,*

	télé en ligne, télé intelligente, télé sur internet, téléassistance, téléchargment, téléchargement en amont, téléphone intelligent, téléversement, télévision connectée, télévision en ligne, télévision intelligente, télévision sur internet, télévision sur IP, témoin de connexion, touchpad, track pad, tutorial, tutoriel, TVIP, uploading, vàd, vàda, vidéo à la carte, vidéo à la demande, vidéo à la demande par abonnement, vidéo à la demande sur abonnement, video on demand, vidéo sur demande, vidéoconférence, virtual private network, visioconférence, vod, VPN, web design, web designer, web marketing, web TV, webcam, webcaméra, webmaster, webmestre
Monosémie dans les domaines de l'informatique et de la télécommunication et polysémie dans la langue générale	*arrosage, barrière de sécurité, binette, coupe-feu, filoutage, frimousse, garde-barrière, itinérance, liseuse, marque-page, pare-feu, piratage, pop-up, réseautage, signet, smiley, stylet*

Comme le tableau ci-dessus l'indique, dix-sept termes de notre nomenclature ne sont pas monosémiques dans la langue générale. Ce sont, par ordre alphabétique : *arrosage, barrière de sécurité, binette, coupe-feu, filoutage, frimousse, garde-barrière, itinérance, liseuse, marque-page, pare-feu, piratage, pop-up, réseautage, signet, smiley, stylet.* Nous avons tiré leur emploi à l'extérieur des domaines d'étude de nos corpus :

> 1) *arrosage* au sens d'« action de répandre de l'eau grâce à un dispositif inventé par l'homme »[298].
> « Dans un jardin, réaliser un nuage de gouttelettes en pinçant l'extrémité du tuyau d'**arrosage**[299] crée le même effet, si l'on prend soin d'avoir le soleil dans le dos ». (« La lumière dans tous ses états – Du blanc aux couleurs de d'arc-en-ciel », *Le Monde*, mercredi 22 juillet 2015)
>
> 2) *barrière de sécurité* au sens de « clôture à claire-voie faite d'un assemblage de barres de bois ou de métal, fixe ou mobile selon qu'elle sert à enclore un espace ou à fermer un passage »[300].
> « Objectif principal : l'installation et le contrôle d'une **barrière de sécurité** interdisant aux migrants tout accès au port de Calais ». (« Migrants morts en Méditerranée : un crime contre l'humanité ? », *Le Temps*, mardi 21 avril 2015)
>
> 3) *binette* au sens de « visage »[301].
> « Il est le feu, il est le sang ; il est le coeur. Sa **binette** souvent inclinée vers le bas, il donne l'impression de jauger son environnement, le regard torve. Et ce vendredi, Gennaro Gattuso

[298] TLFi.
[299] Nous soulignons. Il en sera de même pour les seize autres mots tirés des citations de la presse.
[300] TLFi.
[301] TLFi.

(34 ans) est là, dans les catacombes de l'hôtel de la Porte d'Octodure ». (« Gattuso, la braise vivante du FC Sion », *Le Temps*, samedi 16 juin 2012)

4) *coupe-feu* au sens de « espace libre ou obstacle artificiel destiné à interrompre la propagation des incendies (forêts, etc.) »[302].
« L'autre soir, dans la tribune bondée, des pompiers en grand uniforme assistaient à la joute. Mais où sont les **coupe-feu** ? ». (« La Culture prise en otage à Genève », *Le Temps*, mercredi 16 décembre 2015)

5) *filoutage* au sens de « action de filouter »[303].
« Ces temps vertueux ne sont que des souvenirs. Nous avons enfin aboli les scrupules et dissous les remords. Nous voilà parvenus à l'ère de la tricherie généralisée, universelle et banale. Même le temps de la grande arnaque est sans doute, déjà, derrière nous. C'est le petit **filoutage** permanent qui s'installe, confortable et besogneux. La duperie est si commune, le piratage si omniprésent qu'on en viendrait presque à se demander pourquoi on se scandalise encore qu'une juriste-romancière piège un ancien directeur du FMI, qu'un ministre du budget cache ses comptes secrets ou qu'un grand rabbin plagie ». (« Par temps de tricherie généralisée », *Le Monde*, vendredi 3 mai 2013)

6) *frimousse* au sens de « visage, mine, trogne »[304].
« Nio, **frimousse** enfantine sous ses tifs rouges, ressent le besoin d'être avilie pour progresser dans ses peintures bizarres ». (« A Lausanne, du sexe qui fait sens », *Le Temps*, lundi 9 mars 2015)

7) *garde-barrière* au sens de « personne qui assure la sécurité à un passage à niveau en baissant les barrières avant le passage des trains »[305].
« Reste que de part et d'autre des lignes ferroviaires, de petites maisons de **garde-barrière** subsistent encore ». (« Au bord du lac de Morat, dans la maison où l'on entendait jadis siffler le train », *Le Temps*, jeudi 20 août 2015)

8) *itinérance* au sens de « déplacement »[306].
« Issu de l'Olympic, jeune maison à l'esthétique exigeante, le festival voulait offrir pendant une quinzaine de jours des conditions idéales de création aux jeunes artistes (Yann Tiersen, bien avant Amélie Poulain, Mathieu Chédid, en voie de transformation en M, etc.) en les

[302] Le Petit Robert 2015.
[303] TLFi.
[304] TLFi.
[305] TLFi.
[306] TLFi.

programmant dans des lieux qui leur correspondaient. D'où l'**itinérance** ». (« Deux festivals pour la jeune scène française », *Le Monde*, jeudi 30 janvier 2003)

9) *liseuse* au sens de « personne qui a l'habitude de lire beaucoup »[307] et de « lampe réglable de telle manière qu'elle éclaire le livre tout en laissant le visage hors du cône de lumière »[308].
« **Liseuse** et écriveuse, la nouvelle héroïne de Raphaël Confiant orchestre les bacchanales du langage créole ». (« Mamzelle sorcière », *Le Monde*, jeudi 22 mars 2001)
« Et ceux d'antiquités rendront grâce à la galerie Vallois d'avoir déniché cet ensemble insensé, un intérieur presque complet (l'Etat, bien indiscret, a acquis la chambre et la salle de bains) avec ses meubles, ses lampadaires, sa **liseuse** et ses appliques, resté en l'état et hors des regards depuis 1963 ». (« La Gitane de Gustave Courbet, vedette dépenaillée de la 22e Biennale des antiquaires », *Le Monde*, samedi 18 septembre 2004)

10) *marque-page* au sens de « signe matériel que l'on insère entre deux pages d'un livre et qui permet de retrouver facilement un passage »[309].
« Un **marque-page** si beau qu'il peut servir d'excuse à n'importe quel livre fermé ». (« Lecture full options », *Le Soir*, samedi 3 mars 2012)

11) *pare-feu* au sens de « dispositif ou appareil destiné à lutter contre la propagation du feu, d'un incendie »[310].
« Quoi qu'il en soit, il était difficile voire impossible de prévoir et d'empêcher cet incendie dont l'origine reste inconnue. Toutefois, selon les maires des deux communes, on aurait pu, sans trop de peine, en limiter les dégâts. "Si on avait mis des **pare-feu**, on aurait préservé au moins 50 % de la forêt", estiment-ils ». (« Incendies en Corse : l'écoeurement des élus », *Le Monde*, samedi 8 août 2009)

12) *piratage* au sens de « fait de pirater (au sens premier : piraterie) »[311].
« Selon leurs proches, le capitaine et trois marins originaires d'Arkhangelsk (nord-ouest de la Russie) sont à court de vivres, physiquement épuisés et sans papiers. Leurs passeports auraient été détruits lors du **piratage** du navire ». (« Indésirable depuis son détournement, l'« Artic-Sea » fait des ronds dans l'eau aux Canaries », *Le Monde*, jeudi 1er octobre 2009)

13) *pop-up* au sens de « système de pliage et d'assemblage de papier ou de carton permettant de créer des volumes ou des animations dans les pages d'un livre, les volets d'une carte, etc) ».[312]

[307] Le Petit Robert 2015.
[308] TLFi.
[309] Le Petit Robert 2015.
[310] TLFi.
[311] Le Petit Robert 2015.

« En attendant le film à l'automne, le succès des Histoires inédites a déjà provoqué la réédition des précédentes aventures du Petit Nicolas, la traduction des albums de Sempé, l'éclosion de livres animés (**pop-up**) et une campagne de publicité à la télévision (très rare pour un livre pour enfants) ». (« Les aventures du Petit Nicolas en Grèce », *Le Monde*, vendredi 26 juin 2009)

14) *réseautage* au sens de « action de réseauter (entre personnes) »
« L'expérience vécue par Mme Nierenberg est loin d'être un cas isolé. Pressées par le temps et inquiètes de la situation économique, de nombreuses personnes se sont lancées dans le réseautage à un rythme effréné, soulignent des conseillers en carrières et en **réseautage**, que ce soit pour trouver un emploi, faire mousser leurs affaires, se faire nommer à un conseil d'administration, pour faire partie d'une organisation professionnelle ou même pour pénétrer dans un cercle social ». (« Réseautage et bonnes manières », *La Presse*, dimanche 24 mars 2002)

15) *signet* au sens de « bande de papier, de carton, de cuir, etc. servant [à marquer une page de livre] »[313].
« PPDA lui demande s'il n'avait pas le sentiment d'être comme un « petit garçon en train de rentrer dans la cour des grands » à propos de sa première participation au G8 des chefs d'Etat. Lors d'un « pot », mercredi 11 juin, pour les vingt ans de ses émissions littéraires sur TF1, PPDA a affirmé ne pas avoir envoyé d'excuses au chef de l'Etat, mais simplement un **signet** de livre avec une citation de Saint-Exupéry indiquant que tous les adultes avaient été des petits enfants ». (« Nicolas Sarkozy au coeur des médias », *Le Monde*, lundi 16 juin 2008)

16) *smiley* au sens de « visage jaune, souriant (sur quelque support que ce soit, pas seulement électronique) ».
« Quant à l'Angleterre, jamais en reste, elle ressort depuis quelque temps ses vieux disques d'acid house, terme barbare pour beaucoup encore, mais madeleine de Proust pour ancien raver. Longtemps placardisés, les **smiley**, ces petites bouilles jaunes au sourire suspect, resurgissent sur les tee-shirts et déjà, cet hiver, John Galliano s'inspirait du Summer of Love de 1988 pour sa nouvelle collection Dior ». (« Au Pulp, la techno déjà rétro », *Le Monde*, jeudi 25 avril 2002)

17) *stylet* au sens de « instrument pointu servant à écrire »[314].
« Pour bien faire comprendre sa démarche, Assmann évacue toute relation chronologique entre la révolution d'Akhenaton qui fut d'ailleurs oblitérée par ses successeurs et la révélation faite à Moïse. Si cette fusion entre les deux personnages est opérée, pense-t-il, c'est a

[312] Le Petit Robert 2015.
[313] TLFi.
[314] TLFi.

posteriori. Par exemple sous le **stylet** de l'historien égyptien de l'époque hellénistique (IIIe siècle avant J.-C.) Manéthon, dans un contexte où la confrontation hostile entre le monde païen et le judaïsme commençait à se faire sensible ». (« Jan Assmann 'Dissident' de l'égyptologie », *Le Monde*, vendredi 23 février 2007)

En nous basant sur la classification effectuée, nous avons codifié la totalité des 256 termes par le critère du facteur d'univocité (voir Annexe 6.2) et nous avons ensuite réalisé une opération statistique. Nous présentons les résultats dans le tableau ci-dessous, ce qui nous permet de les exposer sous forme de graphes :

[Tableau 44] Nombre de termes classés selon la codification du facteur d'univocité

Univocité	Nombre de termes
Monosémie dans la langue générale et dans la langue de spécialité = 1	239 (93,3%)
Monosémie dans les domaines de l'informatique et de la télécommunication et polysémie dans la langue générale = 2	17 (6,7%)
Total	256 (100%)

[Figure 52] Nombre de termes classés selon la codification du facteur d'univocité

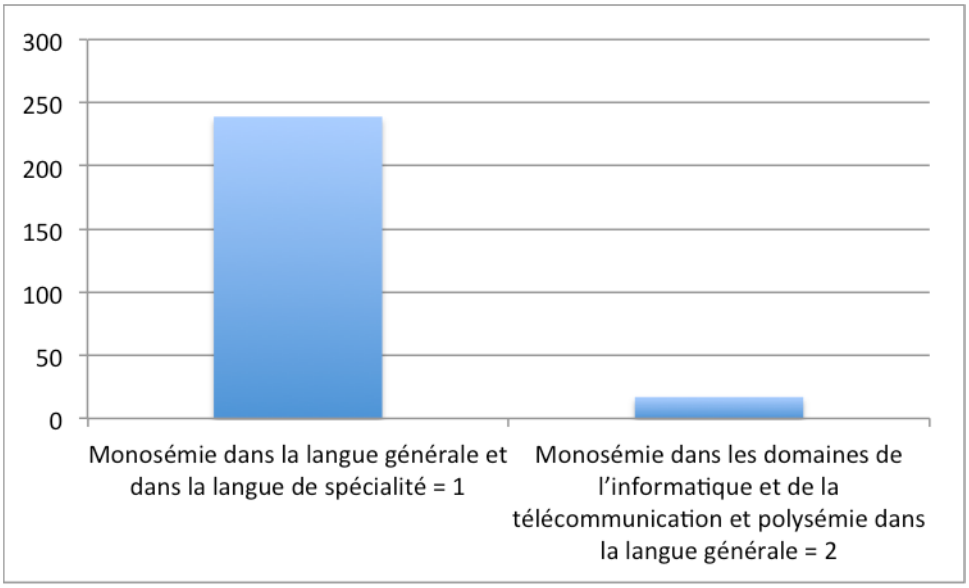

Excel.

[Figure 53] Proportion de termes classés selon la codification du facteur d'univocité

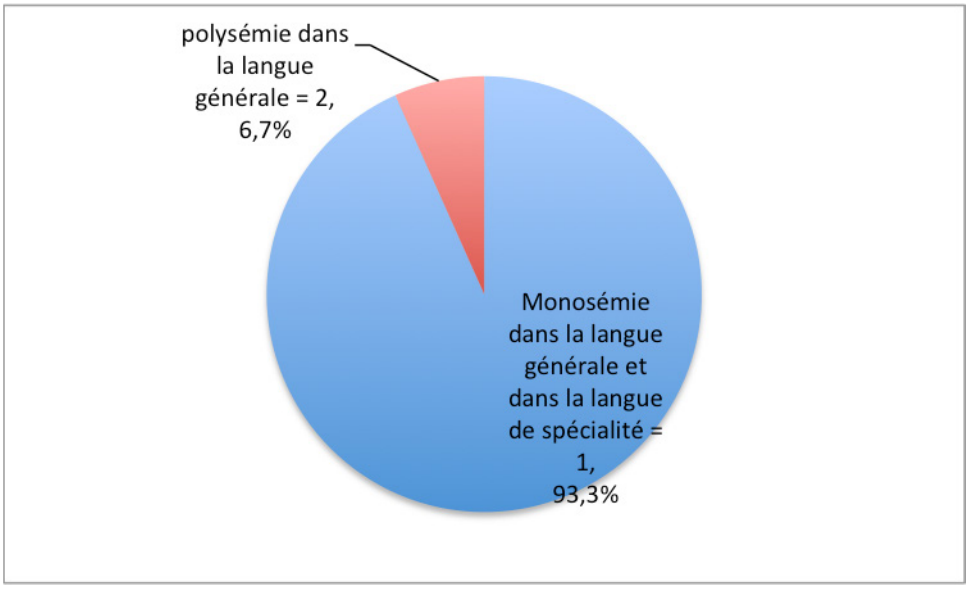

Excel.

Comme le tableau et les deux graphes ci-dessus le prouvent, la plupart des termes (239 termes, 93,3 % au total) sont employés de façon monosémique aussi bien dans la langue générale que dans la langue de spécialité. Nous avons constaté que seuls dix-sept termes étaient polysémiques dans la langue générale (6,7 %). Même s'il est souhaitable que le terme soit monosémique dans le contexte spécialisé, nous avons relevé quelques utilisations polysémiques en raison du contenu de nos corpus textuels composés de textes de presse généraliste. Si nous avions affaire à un corpus spécialisé, la probabilité serait plus basse.

6.4.2.1.3. Mécanisme de formation

Établissement du critère

L'analyse du facteur du mécanisme de formation consiste à savoir si la formation du terme, comme la composition, la dérivation ou l'emprunt, influence effectivement son degré d'implantation terminologique. Il existerait plusieurs façons d'analyser ce facteur. Parmi elles, nous proposons de distinguer les termes par leur proximité formelle par rapport aux termes anglais correspondants[315].

Dans les recherches antérieures que nous avons examinées, Thoiron, Iwaz et Zaouche (1997), Giaufret (2007) et Montané March (2012, 2016) ont abordé ce sujet.

[315] Cf. Giaufret (2007) et Thoiron, Iwaz et Zaouche (1997).

Parmi elles, le travail de Montané March (2016) montre une réflexion approfondie, contrairement aux deux premières recherches qui se contentent simplement de mentionner ce facteur comme étant susceptible d'influencer le degré d'implantation terminologique d'un terme.

Montané March (2016) examine les termes selon leur proximité, formelle et sémantique, par rapport au terme original. Après les avoir classifiés selon leur mécanisme de formation, termes créés par l'emprunt formel et termes créés dans le système interne de la langue, la chercheuse compare le degré d'implantation terminologique de chacun de ces groupes de termes. Bien que son analyse, dont l'objet d'étude est le terme normalisé, soit légèrement différente de la nôtre, elle nous servira de point de départ. Toutefois, quelques modifications de sa méthode sont indispensables pour qu'elle puisse être utilisée de façon pertinente pour notre analyse. De ce fait, nous commençons par établir une typologie des termes empruntés en nous appuyant sur celle de Spenler (2015).

La typologie du transfert linguistique proposée par Spenler (2015) est l'une des plus finement élaborées pour définir l'emprunt linguistique, plus particulièrement en le divisant en *importation*, qui suppose que « l'élément emprunté soit suffisamment semblable à son modèle pour qu'un locuteur de la langue source puisse reconnaître cet élément comme faisant partie de sa propre langue »[316], et en *substitution*, qui signifie la « reproduction d'un modèle étranger auquel des éléments sont substitués par des éléments similaires de la langue d'accueil »[317]. Selon cette typologie, chaque terme emprunté correspond à une des catégories représentées dans le tableau suivant :

[316] Spenler 2015:18.
[317] Spenler 2015:22.

[Figure 54] Typologie synthétique du transfert linguistique (Spenler 2015:30)

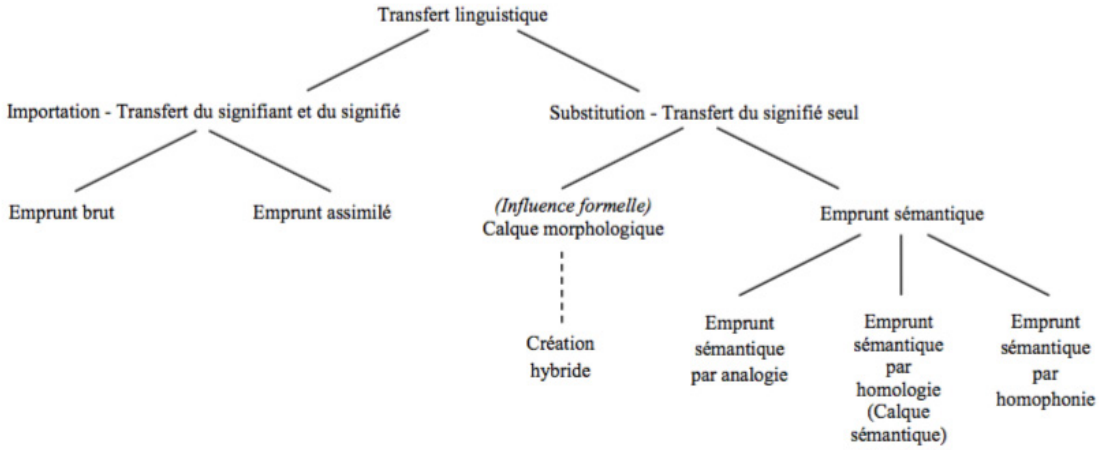

D'après la typologie représentée dans la figure ci-dessus, le transfert linguistique se divise en deux catégories, l'*importation* impliquant le transfert du signifiant et du signifié, et la *substitution*, impliquant uniquement celui du signifié. Chaque catégorie se divise, de nouveau, en deux : l'*emprunt brut* et l'*emprunt assimilé* pour l'importation, le *calque morphologique* et l'*emprunt sémantique* pour la substitution. Examinons chacune de ces quatre catégories en prenant des exemples de termes de notre nomenclature. L'emprunt brut correspond, selon Spenler, à un mot qui résulte d'un transfert du signifiant et du signifié, sans modification formelle (à tout le moins graphique ; la forme phonique du mot est pratiquement toujours affectée). Il s'agit donc de termes comme *big data*, *bitcoin* ou *homepage*. L'emprunt assimilé, quant à lui, est un mot emprunté présentant certaines adaptations phonétiques, prosodiques, morphologiques, morphosyntaxiques ou sémantiques. Des termes comme *hackeur* (qui correspond au mot anglais *hacker*), *blogue* (*blog*) correspondent à cette catégorie. Le terme de *calque morphologique* « désigne une unité lexicale, simple ou composée, créée par traduction des formants de son modèle et reproduisant la structure morphologique de ce modèle »[318]. Des termes comme *données ouvertes* créés par la reproduction du terme anglais d'*open data*, et comme *cinéma maison* issu du terme de *home cinema*, appartiennent à la catégorie du calque morphologique. L'emprunt sémantique, quant à lui, résulte d'un transfert du signifié et « se manifeste par substitution complète du signifiant d'origine par un signifiant cible »[319]. Selon Spenler, il se divise en trois sous-catégories : *les emprunts*

[318] Spenler 2015:28.
[319] Spenler 2015:22.

sémantiques analogues, *homophones* et *homologues*. La première sous-catégorie, celle des emprunts sémantiques analogues est ainsi définie : « […] un mot de la langue 2 ressemble à un mot de la langue 1 sur le plan formel, et possède en outre au moins un sème commun »[320]. Un terme comme *stylet* (qui correspond au mot anglais *stylus*) appartient à cette catégorie. L'emprunt sémantique par homophonie, quant à lui, « est réalisé par des unités affichant uniquement une ressemblance formelle, sans aucun lien sémantique, tout du moins sur le plan strictement synchronique »[321]. Un mot tel que comme *bogue* (*bug*) est à ranger dans cette catégorie. Enfin, l'emprunt sémantique homologue consiste à « transférer un sens d'un vocable étranger vers un vocable indigène, mais dans ce cas les signifiants des deux langues ne présentent aucune ressemblance : ils sont uniquement liés par une (ou des) acception(s) commune(s) »[322]. Selon Spenler, ce type est également appelé *calque sémantique*[323]. Dans notre nomenclature, nous pouvons citer le terme *pare feu* (*firewall*) comme exemple d'emprunt sémantique homologue. Nous résumons les différentes catégories d'emprunt dans le tableau suivant :

[Tableau 45] Quelques exemples selon la typologie de Spenler

Catégories			Exemples
Importation	(1) Emprunt brut		*big data*, *bitcoin, homepage*
	(2) Emprunt assimilé		*hackeur, blogue*
Substitution	(3) Calque morphologique		*données ouvertes, cinéma maison*
	Emprunt sémantique	(4) Emprunt sémantique par analogie	*stylet*
		(5) Emprunt sémantique par homologie	*pare feu*
		(6) Emprunt sémantique Par homophonie	*bogue*

En tenant compte de cette typologie, nous la réaménageons selon la proximité formelle par rapport aux termes anglais correspondants. Cela concerne donc le degré de transfert du signifiant. Si nous considérons uniquement les deux catégories de

[320] Nous citons Humbley (1974:59), lui-même cité par Spenler (2015:23).
[321] Spenler 2015:23.
[322] Spenler 2015:24.
[323] « […] la différence terminologique reposerait sur une différence de point de vue : emprunt sémantique par homologie implique une divergence formelle entre la source et la cible, et calque sémantique implique le résultat d'un processus engagé par une volonté délibérée de traduire une forme étrangère, sans rapport formel […]. Ainsi préconisons-nous l'emploi de l'appellation emprunt sémantique par analogie lorsqu'il y a ressemblance formelle. En revanche lorsque l'emprunt sémantique est formalisé par une homologie (c'est-à-dire, par une substitution formelle) et qu'il ne peut être que le résultat d'une traduction intentionnelle, nous opterons pour l'emploi de calque sémantique » (Spenler 2015:26-27).

Spenler, soit l'importation et la substitution, nous constatons que celle qui est la plus proche des termes originaux est l'importation tout d'abord, la substitution ensuite. Si l'on considère les six catégories, celle qui est la plus proche des termes anglais est l'emprunt brut, car il n'existe aucune modification formelle (à tout le moins graphique). Vient ensuite l'emprunt assimilé qui présente certaines adaptations dans la langue cible. Au troisième rang, nous classons l'emprunt sémantique analogue et l'emprunt sémantique homophone, qui présupposent une certaine ressemblance formelle. Les emprunts qui concernent le transfert complet du signifiant, le calque morphologique et l'emprunt sémantique homologue, se situent à la dernière place. Nous représentons dans le tableau suivant le degré de transfert du signifiant des termes :

[Tableau 46] Proximité formelle décroissante par rapport aux termes anglais correspondants (d'après la typologie de Spenler)

Termes anglais correspondants	
1) Importation	1) Emprunt brut
	2) Emprunt assimilé
2) Substitution	3) Emprunt sémantique analogue, emprunt sémantique homophone
	4) Calque morphologique, emprunt sémantique homologue

En appliquant le degré de la proximité formelle à nos termes dans la nomenclature, nous avons trouvé quatre points à prendre en considération : des termes graphiquement adaptés, des néologismes qui n'appartiennent à aucune des catégories de Spenler, des termes hybrides qui montrent des caractéristiques relevant de l'importation mais aussi de la substitution et enfin la distinction de degré entre les catégories.

Le premier point relève des termes graphiquement adaptés. Dans la typologie de Spenler, il n'existe pas de réflexion sur l'adaptation graphique dans le traitement de l'emprunt assimilé. Bien qu'il mentionne d'autres adaptations, les adaptations phonétiques, prosodiques, morphologiques, morphosyntaxiques et sémantiques, l'adaptation graphique est absente de son analyse. Même si cette dernière, qui implique une modification sur le plan graphique, est marginale dans notre nomenclature (cf. *home cinéma*, *webcaméra*), il est nécessaire de l'admettre dans la catégorie *emprunt assimilé*.

Abordons ensuite le deuxième point. Dans notre nomenclature, de nombreux termes ne correspondent à aucune catégorie de la typologie de Spenler. Ce sont des termes comme *courriel*, *baladodiffusion*, *clavardage*, *courriel indésirable*, *dialogue en ligne*, par exemple. Comme ces termes n'ont pas été créés par la traduction littérale des termes originaux, ils ne peuvent pas être considérés comme des *calques morphologiques*. De plus, ils n'appartiennent pas aux trois types de l'*emprunt sémantique*, car ils ont été créés après l'apparition des signifiés dans la langue française. Cela s'explique naturellement par le fait qu'ils ne concernent pas le transfert linguistique proprement dit : ce sont des néologismes. Toutefois, nous notons que ces termes, qui ont le même contenu sémantique que celui de l'*emprunt brut* correspondant, relèvent du transfert du signifié. Il s'avère alors possible de les replacer dans le cadre du transfert linguistique, plus précisément comme des cas de *substitution*.

Le troisième point est relatif aux termes hybrides montrant des caractéristiques relevant à la fois de l'importation et de la substitution. Ce sont des termes comme *fenêtre pop up*, *e-livre*, *télévision sur IP*, *administrateur de serveur*, *business en ligne*. Dans ces exemples, les parties *pop up*, *e-*, *IP*, *serveur* et *business* relèvent de l'importation, alors que les parties *fenêtre*, *livre*, *télévision* et *administrateur* concernent la substitution. Comme ces termes appartiennent autant à l'importation qu'à la substitution, nous ne pouvons les classer de manière convaincante ni d'un côté ni de l'autre. Cela nous oblige à ajouter une autre catégorie, que nous appellerons *importation et substitution*.

Le dernier point concerne la distinction du degré entre les catégories. En considérant les trois points examinés, nous avons deux possibilités de division du degré : soit en trois, soit en six, selon la proximité formelle, comme le tableau ci-dessous l'indique :

[Tableau 47] Proximité formelle décroissante par rapport aux termes anglais correspondants

Termes anglais correspondants	
1) Importation	1) Emprunt brut
	2) Emprunt assimilé
2) Importation + substitution	3) Importation et substitution
3) Substitution	4) Emprunt sémantique analogue et emprunt sémantique homophone
	5) Calque morphologique et emprunt sémantique homologue
	6) Autres néologismes

Entre les deux classifications, c'est par choix méthodologique que nous préférons la première, celle qui divise les termes en trois catégories. La difficulté de faire la différence entre les six degrés qui a motivé notre décision. Même si nous avons pu classifier les termes selon leur mécanisme de formation de façon plus détaillée, il n'est pas aisé d'élucider la différence de degrés au niveau de la proximité formelle. Par exemple, entre l'emprunt sémantique analogue et l'emprunt sémantique homologue, y a-t-il une véritable différence de degrés ? En réalité, il est difficile de le justifier. Nous classifions donc les termes en trois catégories selon leur proximité formelle par rapport aux termes anglais correspondants :

1) Importation
2) Importation et substitution
3) Substitution

Appliquons maintenant ce critère à notre analyse, en prenant trois termes : *télévision intelligente*, *administrateur de serveur* et *arrosage*. Le premier terme, *télévision intelligente*, est un calque morphologique créé par la traduction du terme anglais *smart TV*. Concernant le terme d'*administrateur de serveur,* créé en face du terme anglais *webmaster*, les formants de ce mot montrent chacun une caractéristique différente. La partie *serveur* est un emprunt assimilé issu du terme anglais *server*, alors que la partie *administrateur* résulte d'une substitution. Le dernier terme, *arrosage*, formé en face du terme anglais *spamming*, est un emprunt sémantique homologue où les signifiants des deux langues ne sont pas similaires, mais les signifiés partagent un ou plusieurs sème(s). Par conséquent, nous classons le terme de *télévision intelligente* dans la catégorie *substitution*, le terme d*'administrateur de*

serveur dans celle d'*importation et substitution* et le terme d'*arrosage* dans celle de *substitution*.

Codification et statistique descriptive

La codification du facteur de mécanisme de formation est effectuée par le processus suivant :

1) Classifier les termes selon le critère : *importation*, *importation et substitution*, *substitution*.
2) Coder 1 pour les termes créés par *importation*, 2 pour les termes créés par *importation et substitution*, et 3 pour ceux créés par *substitution*.

Selon ce processus, nous représentons, tout d'abord, la classification des termes dans le tableau ci-dessous :

[Tableau 48] Termes classés selon le facteur de mécanisme de formation (par ordre alphabétique)

Mécanisme de formation	Termes concernés dans notre nomenclature
Importation	*big data, bitcoin, blog, blogeur, blogger, bloggeur, blogue, blogueur, bookmark, bug, chat, cloud computing, cookie, cracker, crowdsourcing, cybermarketing, data mining, desktop, downloading, e-book, e-business, e-commerce, e-learning, e-mail, e-marketing, e-reader, emoticon, émoticone, firewall, firmware, freeware, hacker, hackeur, hacking, hashtag, home cinéma, homepage, hotline, hyperlink, IPTV, laptop, mail, mailing, malware, microblog, microblogging, microblogue, netbook, networking, newsletter, open data, open source, P2P, password, PC, peer-to-peer, personal computer, phishing, podcasting, pop up, roaming, smart TV, smartphone, smartwatch, smiley, social network, social networking, spam, spammer, spammeur, spamming, spyware, streaming, stylus, subscription video on demand, SVOD, tchat, touchpad, track pad, tutorial, tutoriel, uploading, video on demand, vidéoconférence, virtual private network, vod, VPN, web design, web designer, web marketing, Web TV, webcam, webcaméra, webmaster*
Importation et substitution	*administrateur de serveur, business en ligne, caméra internet, caméra web, carnet web, concepteur de sites internet, concepteur de sites web, concepteur web, conception de site internet, conception de site web, conception web, cyberapprentissage, cybercaméra, cybercarnet, cyberpirate, e-livre, fenêtre pop up, marketing électronique, marketing en ligne, télé sur internet, télévision sur internet, télévision sur IP, TVIP, webmestre*
Substitution	*administrateur de site, affaire électronique, aide en ligne, apprentissage en ligne, arrosage, assistance téléphonique, baladodiffusion, barrière de sécurité, binette, bogue, cinéma à domicile, cinéma à la maison, cinéma chez soi, cinéma domestique, cinéma maison,, clavardage, code source accessible, code source libre, code source ouvert, commerce électronique, commerce en ligne, coupe feu, courriel, courriel indésirable, courriel non sollicité, courrier électronique, cryptomonnaie, dialogue en ligne, diffusion en continu, diffusion en flux, diffusion pour*

	baladeur, données massives, données ouvertes, données volumineuses, enseignement en ligne, espiogiciel, exploration de données, externalisation ouverte, fenêtre contextuelle, fenêtre en incrustation, fenêtre intruse, fenêtre publicitaire, fenêtre surgissante, fichier témoin, filoutage, flux sans téléchargement, forage des données, formation en ligne, fouille de données, foule traitance, frimousse, garde barrière, gratuiciel, hameçonnage, hyperlien, infolettre, infonuagique, informatique dans le nuage, informatique en nuage, itinérance, lecteur électronique, lecture en continu, lettre d'information, lien hypertexte, ligne d'assistance, liseuse, livre électronique, livre numérique, logiciel espion, logiciel gratuit, logiciel libre, logiciel malveillant, maître du réseau, maliciel, marque page, mégadonnées, microblogage, micrologiciel, microprogramme, mini ordinateur portable, miniportable, miniportatif, monnaie cryptographique, montre connectée, montre intelligente, mot clic, mot de passe, mot dièse, multipostage abusif, ordinateur de bureau, ordinateur de table, ordinateur personnel, ordinateur portable, ordiphone, page d'accueil, pair-à-pair, pare feu, pavé tactile, piratage, piratage informatique, pirate informatique, pollupostage, polluposteur, poste-à-poste, pourriel, production participative, publipostage, réseau privé virtuel, réseau social, réseau virtuel, réseautage, réseautage social, réseautique, RPV, service d'assistance téléphonique, signet, stylet, stylo électronique, télé connectée, télé en ligne, télé intelligente, téléassistance, téléchargement en amont, téléchargment, téléphone intelligent, téléversement, télévision connectée, télévision en ligne, télévision intelligente, témoin de connexion, vàd, vàda, vidéo à la carte, vidéo à la demande, vidéo à la demande par abonnement, vidéo à la demande sur abonnement, vidéo sur demande, visioconférence

Avec ces données, nous avons codifié la totalité des 256 termes par leur mécanisme de formation dans l'Annexe 6.3. Afin de faciliter la compréhension des données, nous les avons classés en fonction de leur codification et avons représenté leur nombre dans un tableau et des graphes comme ci-dessous :

[Tableau 49] Nombre de termes classés selon la codification du facteur de mécanisme de formation

Mécanisme de formation	Nombre de termes
Importation = 1	94 (36,7%)
Importation et substitution = 2	24 (9,4%)
Substitution = 3	138 (53,9%)
Total	256 (100%)

[Figure 55] Nombre de termes classés selon la codification du facteur de mécanisme de formation

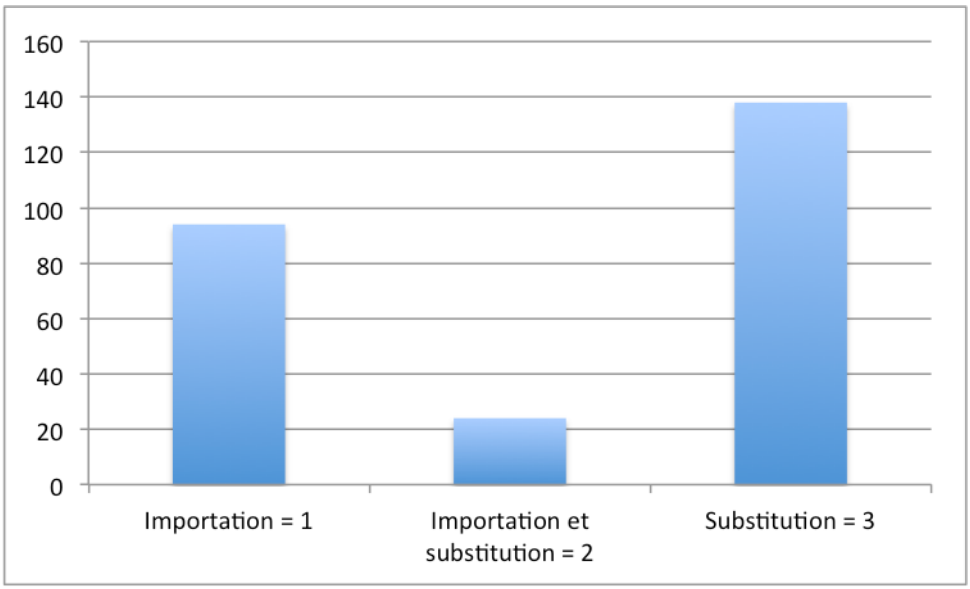

Excel.

[Figure 56] Proportion de termes classés selon la codification du facteur de mécanisme de formation

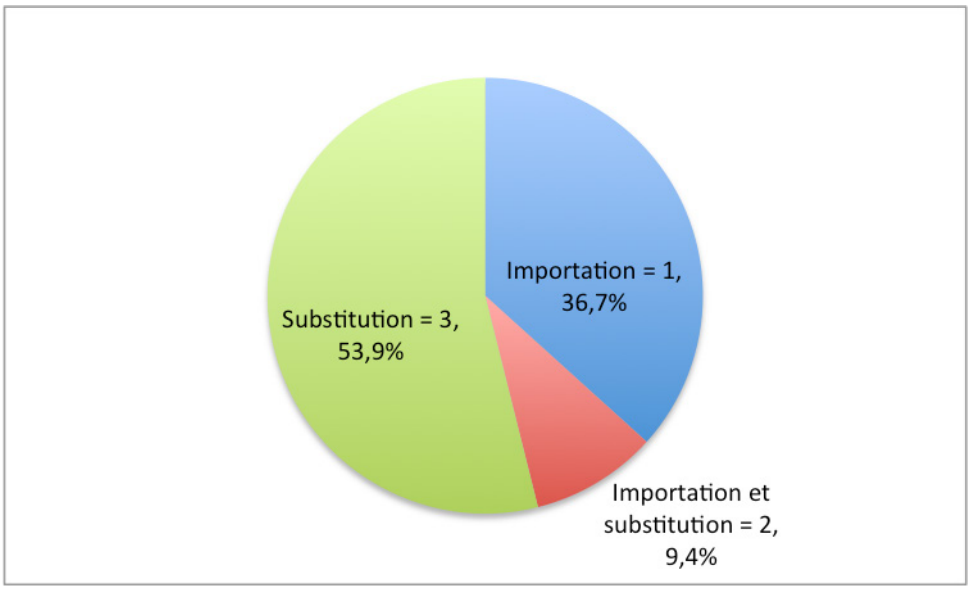

Excel.

D'après notre examen, le nombre de termes créés par substitution est le plus important, avec 138 termes, soit 53,9% de la totalité. Pour ce qui est des termes créés par importation, ils se situent au deuxième rang avec 94 termes (36,7%). Le nombre de termes créés simultanément par ces deux procédés, quant à lui, est le plus faible, avec un taux de 9,4%.

6.4.2.1.4. Brièveté

Établissement du critère

L'analyse du facteur de brièveté consiste à vérifier si la longueur d'un terme influence de manière significative son degré d'implantation terminologique. Dans les recherches que nous avons examinées *supra*, nous avons identifié quatre méthodes qui mesurent la brièveté d'un terme. Quirion et Lanthier (2006) retiennent trois critères, le nombre de lettres, de syllabes et de mots, tandis que Montané March (2012) en retient un seul qui distingue le monolexème du plurilexème. Bien que diverses façons de mesurer la brièveté d'un terme soient ainsi proposées, il n'existe que peu de réflexion sur ce que signifie effectivement la brièveté d'un terme. De ce fait, nous tentons de définir cette notion avant d'établir un critère convenable pour notre analyse, car les méthodes de mesure de la longueur d'un terme seront différentes selon le mode de compréhension.

Dans les recherches sur l'implantation terminologique, le terme de *brièveté* peut être utilisé différemment d'après le contexte. La longueur d'un terme, par exemple, peut être mesurée soit graphiquement, soit phonétiquement selon la méthodologie retenue. Kocourek (1991)[324] mentionne ce sujet quand il aborde les critères d'appréciation de la normalisation terminologique :

> « Sur les **plans phonique et graphique**, les formes parlée et écrite peuvent être évaluées sur la base de leur étendue, jugée acceptable ou non. On parle de la brièveté […], de la concision du terme »[325]. (Kocourek 1991:224)

Dans la citation ci-dessus, nous remarquons que le terme d'*étendue* peut être interprété différemment selon les points de vue phonique et graphique. Nous notons également que ce terme comprend, selon TLFi, deux aspects, spatial et temporel. Considérant cela, nous représentons dans le tableau ci-après tous les cas de figure possibles de la mesure de la brièveté d'un terme.

[324] Nous citons Kocourek (1991:224), lui-même cité par Quirion et Lanthier (2006:112).
[325] L'auteur souligne.

[Tableau 50] Quatre possibilités pour la mesure de la brièveté d'un terme

	Aspect spatial	Aspect temporel
Aspect phonique	(1)	(2)
Aspect graphique	(3)	(4)

Avant d'examiner les quatre possibilités représentées dans le tableau ci-dessus, il est nécessaire de rappeler chaque unité minimale des aspects phonique et graphique d'un terme : le *phonème* et le *graphème*. Selon Neveu (2004), ces deux notions sont ainsi définies :

> « Le phonème est l'unité minimale distinctive de la deuxième articulation du langage. C'est une unité fonctionnelle. L'inventaire des phonèmes d'une langue donnée, et l'étude de leur organisation en systèmes sont l'objet de la phonologie. […] Comme unités appartenant au niveau systémique de la composition phonologique d'une langue, les phonèmes définis par des traits distinctifs […] permettent de les opposer les uns aux autres […] ». (Neveu 2004:229)

> « Le graphème est l'unité graphique minimale constitutive d'un système d'écriture. Il doit être tenu pour un élément abstrait dont la réalisation concrète est assurée par des graphes. Un graphème peut représenter le contenu global d'un message (écriture pictographique), un concept (écriture idéographique) ou constituant de la réalisation phonique d'une langue (par exemple, une lettre dans l'écriture alphabétique). Dans ce dernier cas, le graphème doit être défini, plus précisément, comme un signe de substitution du phonème à l'écrit, autrement dit comme l'unité minimale de transcription du phonème ». (Neveu 2004:147)

D'après ces citations, nous reconnaissons le fait que, par définition, le phonème n'a qu'un aspect temporel, alors que le graphème n'a qu'un aspect spatial. Nous éliminons donc les deux cas (1) et (4) du tableau 50 et examinons ceux qui restent. Il s'agit tout d'abord du cas (2) relatif à l'aspect temporel et à l'aspect phonique d'un terme. Pour ce cas, nous avons deux possibilités, entre autres, pour mesurer sa brièveté : la première est de compter le nombre de phonèmes et la seconde le nombre de syllabes[326]. Si l'on compte les phonèmes et les syllabes respectifs pour le terme d'*assistance téléphonique*, par exemple, on note que le nombre de phonèmes est de 16, suite à sa transcription phonologique /asistɑ̃s telefɔnik/, et celui de syllabes

[326] « Les syllabes sont des unités rythmiques pulsionnelles, autrement dit fondées par une seule émission de souffle. Elles sont à la base du regroupement des phonèmes dans l'énoncé. Les syllabes sont formées d'un noyau audible minimal, constitué le plus souvent d'un son vocalique. C'est notamment le cas du français, dont les voyelles peuvent former à elles seules des unités syllabiques […] » (Neveu 2011:335).

est de 7, en divisant ces dernières en /a/, /sis/, /tãs/, /te/, /le/, /fɔ/ et /nik/[327]. Pour le cas (3) concernant l'aspect graphique, nous pouvons compter le nombre de graphèmes. Dans ce cas, nous comptons le nombre de lettres en considérant la caractéristique d'un graphème, en tant qu'« unité graphique minimale constitutive d'un système d'écriture »[328]. Si nous appliquons ces critères au terme d'*assistance téléphonique*, le nombre de lettres est de 22.

Compte tenu de ces considérations, nous proposons trois façons de mesurer la brièveté d'un terme, comme indiqué dans le tableau suivant :

[Tableau 51] Trois possibilités pour la mesure de la brièveté d'un terme

	Aspect spatial	Aspect temporel
Aspect phonique		(1) Nombre de phonèmes (2) Nombre de syllabes
Aspect graphique	(3) Nombre de lettres	

Ces trois possibilités ont chacune leurs propres avantages. Nous pouvons donc les choisir en fonction du point sur lequel nous nous concentrons. Ce n'est qu'une question de choix. Parmi ces possibilités, pour analyser le facteur de brièveté d'un terme, nous avons décidé de retenir deux méthodes déjà utilisées chez Quirion et Lanthier (2006), le nombre de lettres et le nombre de syllabes, et ce, afin d'envisager les quatre aspects retenus : l'analyse du nombre de lettres concernant les aspects spatial et graphique et l'analyse du nombre de syllabes relevant des aspects temporel et phonique. Pourtant, il nous faut effectuer quelques ajustements avant d'appliquer ce critère à notre analyse du facteur : nous devons régler le problème du nombre absolu. Si nous considérons le nombre absolu comme méthode de mesure de la brièveté d'un terme, deux termes ayant le même nombre de lettres ou de syllabes sont susceptibles d'être soit le plus long, dans un groupe de termes qui désignent la même notion, soit le plus court, dans un autre groupe. Par exemple, même si les termes *emoticon*, *courriel* et *coupe-feu* comportent huit lettres, leur classement selon la brièveté dans leur groupe de termes est différent ; ils se situent respectivement à la 4e, à la 3e et à la 2e position. Comme le but de cette analyse du facteur de brièveté est de comparer la brièveté entre les concurrents et non entre tous les termes de notre nomenclature, nous jugeons que la méthode qui compare le nombre absolu de lettres et de syllabes n'est

[327] Ici, il s'agit de l'aspect phonique, même si nous le représentons en transcription phonologique.
[328] Neveu 2011:179.

pas convenable ici. De ce fait, nous avons décidé d'établir le classement par ordre des termes concurrents, selon leur nombre de lettres et de syllabes.

Nous résumons ainsi nos deux critères de définition du facteur de brièveté :

(1) Nombre de lettres selon lequel les termes désignant la même notion sont ordonnés entre eux
(2) Nombre de syllabes selon lequel les termes désignant la même notion sont ordonnés entre eux

Appliquons maintenant ces critères à notre analyse, en prenant trois termes qui sont en concurrence : *smartphone*, *téléphone intelligent* et *ordiphone*. S'agissant du premier critère qui compte le nombre de lettres, nous pouvons les ordonner en *ordiphone*, *smartphone* et *téléphone intelligent* par ordre croissant, suite au comptage du nombre de lettres, soit 9, 10 et 20. Si nous appliquons le second critère, leur nombre de syllabes est de 2 pour *smartphone* suite à sa transcription phonologique, /smaʁtfɔn/, 7 pour *téléphone intelligent*, /telefɔn ɛ̃te[ɛ]liʒɑ̃/ et 3 pour *ordiphone*, /ɔʀdifɔn/. Cette fois-ci, nous les ordonnons par ordre croissant en *smartphone*, *ordiphone* et *téléphone intelligent*. Nous constatons que le classement de ces trois termes en concurrence est différent selon le critère appliqué.

Codification et statistique descriptive

La codification du facteur de brièveté est effectuée par le processus suivant :

1) Grouper tous les termes qui désignent le même concept.
2) Compter le nombre de lettres et de syllabes.
3) Ordonner les termes par ordre croissant.
4) Attribuer aux termes un chiffre de 1 à 7 par leur classement.

Dans l'Annexe 6.4, nous avons codifié la totalité des 256 termes par leur nombre de lettres et de syllabes. Voici le début de cette liste :

[Tableau 52] Codification du facteur de brièveté

		Brièveté (lettres)	Brièveté (classement des lettres)	Brièveté (syllabe)	Brieveté (classement des syllabes)
1	Administrateur de serveur	23	5	8	5
2	Administrateur de site	20	4	7	4
3	Affaire électronique	19	3	6	3
4	Aide en ligne	11	2	3	2
5	Apprentissage en ligne	20	5	6	4
6	Arrosage	8	1	3	2
7	Assistance téléphonique	22	5	7	5
8	Baladodiffusion	15	2	6	2
9	Barrière de sécurité	18	5	7	5
10	Big data	7	1	3	1

En nous appuyant sur la codification du facteur de brièveté, nous avons réalisé deux manipulations statistiques afin de faciliter la compréhension de ces données. La première consiste à ordonner les termes selon le nombre de lettres qui les composent[329]. Nous avons représenté les résultats dans le tableau suivant, ce qui nous permet ensuite de les exposer sous forme de graphes :

[329] Nous aimerions commenter trois problèmes que nous avons rencontrés au cours de ce codage, relatifs à la variante, aux espaces typographiques et au classement. En ce qui concerne le problème relatif à la variante, nous considérons uniquement le terme vedette pour le comptage des lettres. Pour rappel, nous avons tenu compte de plusieurs variantes flexionnelles et graphiques lors de l'analyse quantitative. La forme lemmatisée que nous avons retenue pour chaque terme est déterminée par la consultation de nos corpus, des bases de données terminologiques, ainsi que des dictionnaires de référence. Quant à l'espace à l'intérieur d'un mot, nous ne le prenons pas en compte. Par exemple, le nombre de lettres pour former le mot du terme *barrière de sécurité* est de 18, et non de 20 comprenant les deux espaces. En dernier lieu, il s'agit de situations où il existe plusieurs termes dont le nombre de lettres est identique. Dans ce cas, nous les classons au même rang et pour le terme suivant, nous l'attribuons au rang successif, tout en considérant le nombre de termes dans la même classe. S'il existe des termes dont le nombre de lettres est de 12, 10, 10, 10, 8, par exemple, celui à 8 lettres se situera au premier rang, les trois termes à 10 lettres au 2e rang et le terme à 12 lettres au 5e rang. Dans notre analyse, 26 paires de termes sont concernées par ce problème de classement (par ordre alphabétique) : *blogger-blogeur*, *blogueur-bloggeur*, *forage des données-fouille des données*, *firewall-coupe-feu*, *e-reader-liseuse*, *hashtag-mot-clic*, *cinéma à domicile-cinéma à la maison*, *hyperlink-hyperlien*, *IPTV-TVIP*, *miniportatif-miniportable*, *networking-réseautage, newsletter-infolettre, social networking-réseautage social, spamming-arrosage, stylus-stylet, SVOD-vàda, vidéo à la demande par abonnement-vidéo à la demande sur abonnement, trackpad-touchpad, tutorial-tutoriel, vidéoconférence-visioconférence, VOD-vàd, video on demand-vidéo à la carte, vidéo à la demande-vidéo sur demande, VPN-RPV, webcaméra-caméraweb, webmaster-webmestre*.

[Tableau 53] Nombre de termes classés selon leur rang (nombre de lettres qui les composent)

Classement	Nombre de termes
1	90[330](35,2%)
2	60 (23,4%)
3	56 (21,9%)
4	33 (12,9%)
5	14 (5.5%)
6	2 (0,8%)
7	1 (0,4%)
Total	256 (100%)

[Figure 57] Nombre de termes classés selon leur rang (nombre de lettres qui les composent)

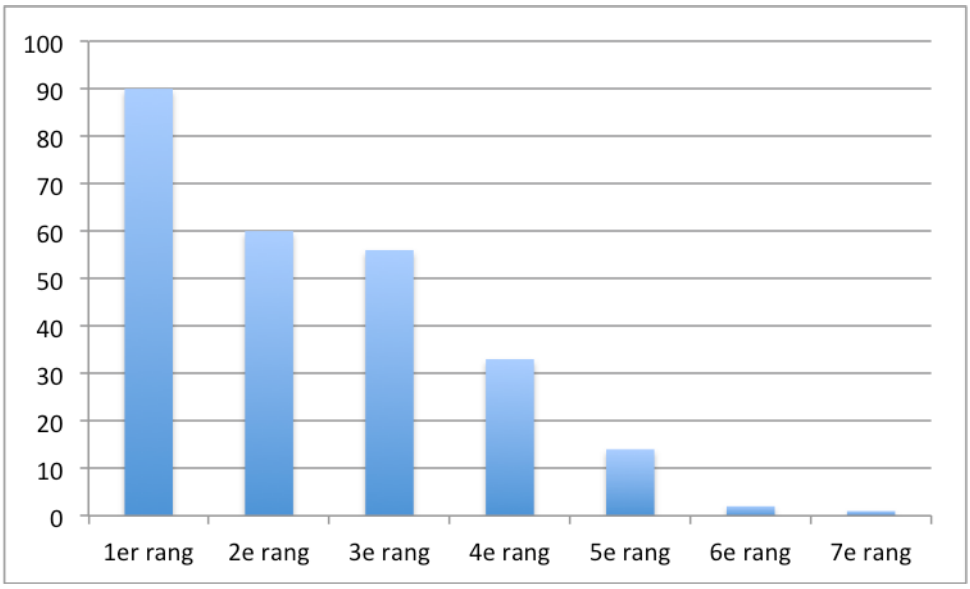

Excel.

[330] Parmi les termes qui désignent la même notion, le nombre de termes situés au premier rang est supérieur au nombre de concepts (73), car il existe plusieurs cas où deux termes occupent le même rang, ayant le même nombre de lettres.

[Figure 58] Proportion des termes classés selon leur rang (nombre de lettres qui les composent)

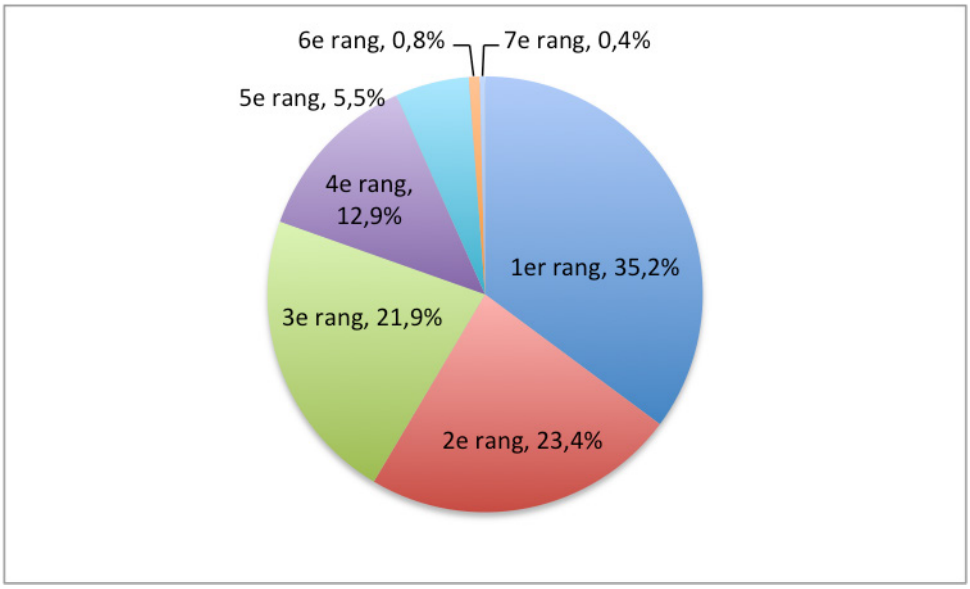

Excel.

Les figures ci-dessus montrent les résultats obtenus en attribuant un classement à chaque terme selon son nombre de lettres. Plus particulièrement, le premier graphe en barres montre que le nombre de termes situés du 1er rang au 7e rang diminue progressivement : 90, 60, 56, 33, 14, 2 et 1 termes. Leur taux respectif est de 35,2%, 23,4%, 21,9%, 12,9%, 5,5%, 0,8% et 0,4%. En réalité, cette diminution concerne le nombre de concurrents du concept. Le taux des termes aux 1er, 2e et 3e rangs dépasse les 20% pour chacun d'entre eux, car les concepts ayant 2 ou 3 concurrents sont nombreux. Le taux des termes aux 5e, 6e et 7e rangs est faible avec 5,5%, 0,8% et 0,4% respectivement, car les concepts ayant 5 concurrents ou plus sont rares. Dans cette perspective, cette codification concerne, dans une certaine mesure, le facteur de concurrence terminologique, que nous allons examiner plus tard.

La seconde manipulation consiste à ordonner les termes selon leur nombre de syllabes. Comme dans le cas du nombre de lettres, nous avons représenté les résultats dans le tableau suivant, ce qui nous permet ensuite de les exposer sous forme de graphes :

[Tableau 54] Nombre de termes classés selon leur nombre de syllabes

Classement	Nombre de termes
1	112 (42,8%)
2	49 (19,1%)
3	49 (19,1%)
4	32 (12,5%)
5	10 (3,9%)
6	3 (1,2%)
7	1 (0,4%)
Total	256 (100%)

[Figure 59] Nombre de termes classés selon leur nombre de syllabes

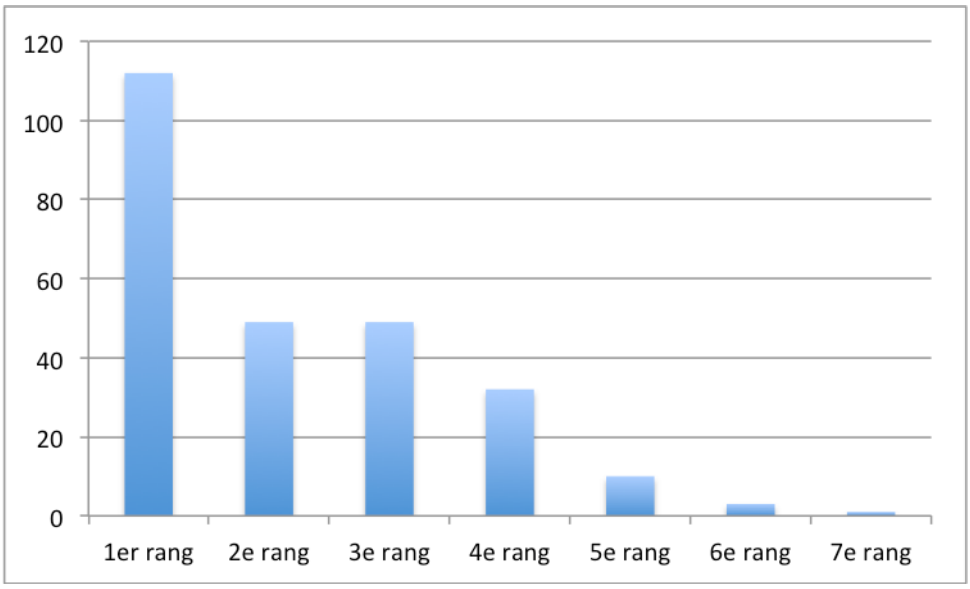

Excel.

[Figure 60] Proportion de termes classés selon leur nombre de syllabes

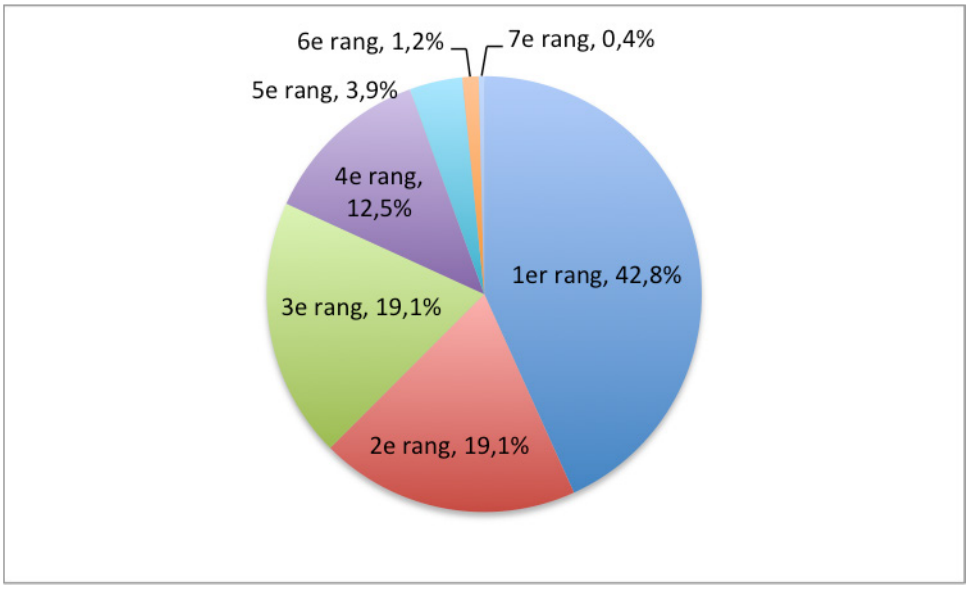

Excel.

Les figures ci-dessus montrent les résultats obtenus en attribuant un classement à chaque terme selon son nombre de syllabes. Comme les résultats obtenus selon le nombre de lettres, le nombre de termes situés du 1er rang au 7e diminue progressivement : 112 (42,8%), 49 (19,1%), 49 (19,1%), 32 (12,5%), 10 (3,9%), 3 (1,2%) et 1 (0,4%) terme(s). Mais, par rapport au classement selon le nombre de lettres, le nombre de termes situés au 1er rang augmente, de 90 (35,2%) à 112 (42,8%). Cela est dû à l'augmentation des termes ayant le même nombre de syllabes[331]. En contrepartie, la proportion des termes aux 2e et 3e rangs diminue et passe à 19,1% respectivement.

6.4.2.1.5. Conformité

Établissement du critère

L'analyse du facteur de conformité consiste à savoir si la conformité au système de la langue française d'un terme influence effectivement son degré d'implantation terminologique. Malgré de nombreuses mentions [332] dans les recherches que nous avons examinées *supra*, aucune, à notre connaissance, ne donne de précisions sur le facteur de conformité. Bien que Quirion et Lanthier (2006) l'examinent, ils n'en fournissent aucune explication. Partant de ce constat, afin d'établir un critère convenable pour notre analyse, nous allons tenter de définir le concept de *conformité*.

Le concept de *conformité* au système de la langue comprend plusieurs aspects : les aspects linguistiques (c'est-à-dire phonétiques, morphologiques, syntaxiques ou graphiques) et les aspects sociolinguistiques, comme les normes socio-linguistiques[333]. Diverses méthodes sont donc susceptibles d'être proposées selon l'objectif de l'analyse. Parmi ces possibilités, après avoir limité notre réflexion aux

[331] Dans notre analyse, 29 paires de termes sont concernées par le classement dans la même classe (par ordre alphabétique) : *blog-blogue*, *blogger-blogueur-bloggeur-blogeur*, *bookmark-signet-marque page*, *bug-bogue*, *chat-tchat*, *data mining-fouille de données*, *e-marketing-web marketing*, *pare-feu-coupe-feu*, *hacker-hackeur*, *hashtag-mot-dièse-mot-clic*, *hyperlink-hyperlien, IPTV-TVIP*, *microblog-microblogue*, *microblogging-microblogage*, *networking-réseautage-réseautique*, *newsletter-infolettre*, *open data-données ouvertes, open source-code source libre*, *peer to peer-P2P-poste-à-poste-pair-à-pair*, *smiley-binette-frimousse*, *social network-réseau social*, *social networking-réseautage social*, *spammer-spammeur*, *stylus-stylet*, *svod-vàda*, *trackpad-touchpad*, *tutorial-tutoriel*, *vod-vàd, VPN-RPV*, *web designer-concepteur web*.

[332] Auger et Rousseau (1978), Rondeau (1983, 1984), Quirion (2000, 2004), Quirion et Lanthier (2006), Giaufret (2007) et Chancellerie fédérale ChF (2014).

[333] Cf. Loubier 2011:45-55.

aspects linguistiques dans la mesure où le facteur de conformité est compris dans les facteurs terminologiques et non dans les facteurs socioterminologiques, nous proposons de circonscrire notre analyse aux aspects phonologiques et graphiques, suivant l'opinion de deux chercheurs, Auger et Rousseau (1978) et Kocourek (1991). Tous deux parlent de la conformité en se limitant notamment à ces deux aspects dans leur réflexion sur la normalisation terminologique. Voici le texte que nous avons tiré de Kocourek (1991) :

> « Un autre critère possible sur ces plans est la conformité aux structures phonique et graphique autochtones : Le terme concerné est-il conforme aux éléments et aux enchaînements de la structure phonologique et de la structure graphique de la langue donnée. […] C'est là où se situe le problème d'intégration phonique et graphique des emprunts, et leur adaptation aux règles de la langue cible ». (Kocourek 1991:224)

D'après cette citation, la plus importante considération que nous devons apporter à la conformité des termes empruntés relève du « problème d'intégration phonique et graphique »[334]. Pourtant, si nous examinons séparément chaque terme, nous nous confrontons aussitôt à certains problèmes : la variation phonétique et l'orthographe. Le premier concerne la variation géographique entraînant des différences de prononciation d'un terme dans les communautés qui partagent la même langue notamment en ce qui concerne les termes empruntés. Le second problème relève de l'attitude normative d'un système d'écriture. Dans les faits, ces problèmes se rapportent à la socioterminologie. En soulignant que le facteur de conformité est compris dans les facteurs terminologiques dans notre recherche, nous proposons de limiter notre réflexion à l'examen de la correspondance entre le graphème et la réalisation phonique d'un terme. Ce travail vise donc à vérifier si les graphèmes de la forme écrite d'un terme emprunté se prononcent de la même façon que dans les autres mots français. S'ils se prononcent différemment, nous constaterons la non conformité due à la discordance entre le graphème et sa réalisation phonique. Nous résumons ainsi notre critère :

> (1) Correspondance au système de correspondance graphèmes-sons de la langue française

[334] Kocourek 1991:224.

Appliquons ce critère à trois termes dans notre nomenclature : *bitcoin*, *bookmark* et *spammeur*. Le premier terme, *bitcoin*, est prononcé en français [bitkɔjn]. Nous constatons que les graphèmes et leur réalisation phonique ne correspondent pas parfaitement au système de correspondances graphèmes-sons la langue française, compte tenu du fait que la partie - *coin* devrait normalement se prononcer [kwɛ̃] en français. Le terme de *bookmark*, prononcé [bukmaʀk] est dans la même situation que le premier. Ses graphèmes et leur réalisation phonique ne correspondent pas entièrement au système des correspondances graphèmes-sons du français, car la partie - *oo*- se prononce généralement en français comme [ɔo], comme dans le mot *zoo*. En ce qui conerne le dernier terme, *spammeur* prononcé [spamœːʀ], nous ne trouvons aucune discordance entre les graphèmes et leur prononciation. Nous en concluons donc que, pour les deux premiers termes, *bitcoin* et *bookmark*, les graphèmes et leurs réalisations phoniques ne correspondent pas parfaitement, alors qu'il en va autrement pour le terme *spammeur*.

Codification et statistique descriptive

La codification du facteur de conformité est effectuée selon le processus suivant :

1) Classifier les termes selon le critère : *correspondance au système de correspondance graphèmes-sons de la langue française.*
2) Coder 1 pour les termes dont les graphèmes et la réalisation phonique correspondent entre eux et 2 pour les termes dont les graphèmes et la réalisation phonique ne correspondent pas entre eux.

Pour la première étape, nous représentons cette classification dans le tableau ci-dessous :

[Tableau 55] Termes classés selon le facteur de conformité (par ordre alphabétique)

Conformité	Termes concernés dans notre nomenclature
Correspondance entre les graphèmes et leur réalisation phonique	*administrateur de serveur, administrateur de site, affaire électronique, aide en ligne, apprentissage en ligne, arrosage, assistance téléphonique, baladodiffusion, barrière de sécurité, big data*[335]*, binette, blog, blogeur, bloggeur, blogue, blogueur, bogue, caméra internet, caméra web, carnet web, cinéma à domicile, cinéma à la maison, cinéma chez soi, cinéma domestique, cinéma maison, clavardage, code source accessible, code source libre, code source ouvert, commerce électronique, commerce en ligne, concepteur de sites internet, concepteur de sites web, concepteur web, conception de site internet, conception de site web, conception web, coupe feu, courriel, courriel indésirable, courriel non sollicité, courrier électronique, cryptomonnaie, cyberapprentissage, cybercaméra, cybercarnet, cybermarketing, cyberpirate, desktop, dialogue en ligne, diffusion en continu, diffusion en flux, diffusion pour baladeur, données massives, données ouvertes, données volumineuses, émoticone, enseignement en ligne, espiogiciel, exploration de données, externalisation ouverte, fenêtre contextuelle, fenêtre en incrustation, fenêtre intruse, fenêtre publicitaire, fenêtre surgissante, fichier témoin, filoutage, flux sans téléchargement, forage des données, formation en ligne, fouille de données, foule traitance, frimousse, garde barrière, gratuiciel, hackeur, hacking, hameçonnage, hashtag, home cinéma, hyperlien, infolettre, infonuagique, informatique dans le nuage, informatique en nuage, IPTV, itinérance, laptop, lecteur électronique, lecture en continu, lettre d'information, lien hypertexte, ligne d'assistance, liseuse, livre électronique, livre numérique, logiciel espion, logiciel gratuit, logiciel libre, logiciel malveillant, maître du réseau, maliciel, marketing électronique, marketing en ligne, marque page, mégadonnées, microblog, microblogage, microblogging, microblogue, micrologiciel, microprogramme, mini ordinateur portable, miniportable, miniportatif, monnaie cryptographique, montre connectée, montre intelligente, mot clic, mot de passe, mot dièse, multipostage abusif, networking, ordinateur de bureau, ordinateur de table, ordinateur personnel, ordinateur, portable, ordiphone, page d'accueil, pair-à-pair, pare feu, password, pavé tactile, PC, phishing, piratage, piratage informatique, pirate informatique, podcasting, pollupostage, polluposteur, poste-à-poste, pourriel, production participative, publipostage, réseau privé virtuel, réseau social, réseau virtuel, réseautage, réseautage social, réseautique, RPV, service d'assistance téléphonique, signet, smart TV, smartphone, smartwatch, social*[336] *network, social networking, spam, spammeur, spamming, stylet, stylo électronique, stylus, SVOD, tchat, télé connectée, télé en ligne, télé intelligente, télé sur internet, téléassistance, téléchargement en amont, téléchargment, téléphone intelligent, téléversement, télévision connectée, télévision en ligne, télévision intelligente, télévision sur internet, télévision sur IP, témoin de connexion, track pad, tutorial, tutoriel, TVIP, vàd, Vàda, vidéo à la carte, vidéo à la demande, vidéo à la demande par abonnement, vidéo à la demande sur abonnement, vidéo sur demande, vidéoconférence, visioconférence, vod, VPN, web marketing, Web TV, webcam, webcaméra, webmestre*
Non correspondance entre les graphèmes et leur réalisation phonique	*bitcoin, blogger, bookmark, bug, business en ligne, chat, cloud computing, cookie, cracker, crowdsourcing, data mining, downloading, e-book, e-business, e-commerce, e-learning, e-livre, e-mail, e-marketing, e-reader, emoticon, fenêtre pop up, firewall, firmware, freeware, hacker,*

[335] Il existe deux prononciations pour ce terme en français : [data] et [deta]. Nous privilégions le premier cas qui correspond bien au français.

[336] Bien que le mot *social* ne se prononce pas de la même façon en anglais et en français, il ne pose aucun problème de correspondance entre graphèmes et sons pour les francophones.

	homepage, hotline, hyperlink, mail, mailing, malware, netbook, newsletter, open data, open source, peer-to-peer, personal computer, pop up, P2P, roaming, smiley, spammer[337]*, spyware, streaming, subscription video on demand, touchpad, uploading, video on demand, virtual private network, web design, web designer, webmaster.*

Afin de mieux montrer les caractéristiques des termes de notre nomenclature à propos du facteur de conformité, nous avons classé nos 256 termes en fonction de leur codification (voir l'Annexe 6.5) et avons représenté leur nombre dans un tableau et des graphes comme ci-dessous :

[Tableau 56] Nombre de termes classés selon la codification du facteur de conformité

Conformité	Nombre de termes
Correspondance entre le graphème et sa réalisation phonique = 1	203 (79,3%)
Non correspondance entre le graphème et sa réalisation phonique = 2	53 (20,7%)
Total	256 (100%)

[Figure 61] Nombre de termes classés selon la codification du facteur de conformité

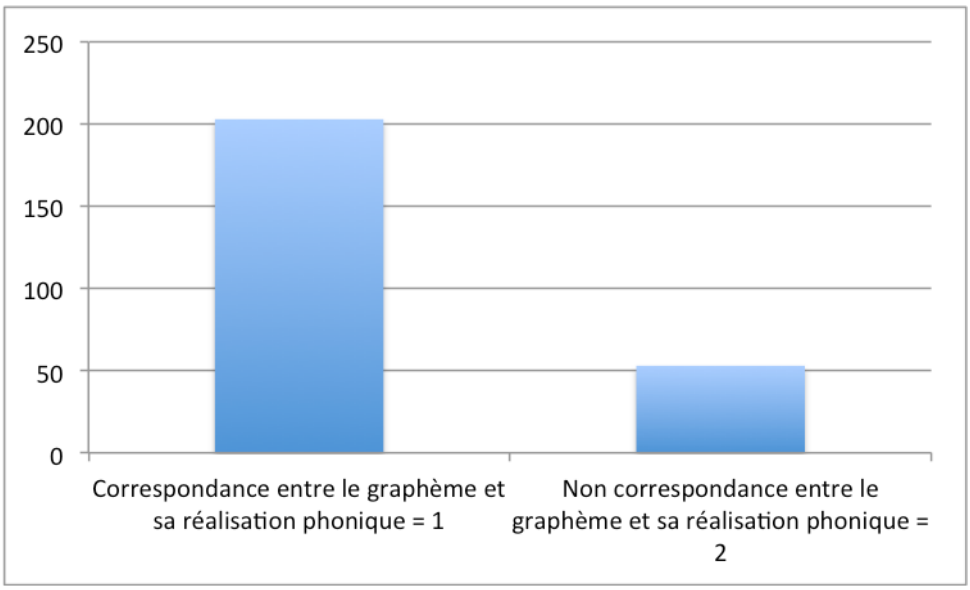

Excel.

[337] Il s'agit d'un nom, et non d'un verbe.

[Figure 62] Proportion de termes classés selon la codification du facteur de conformité

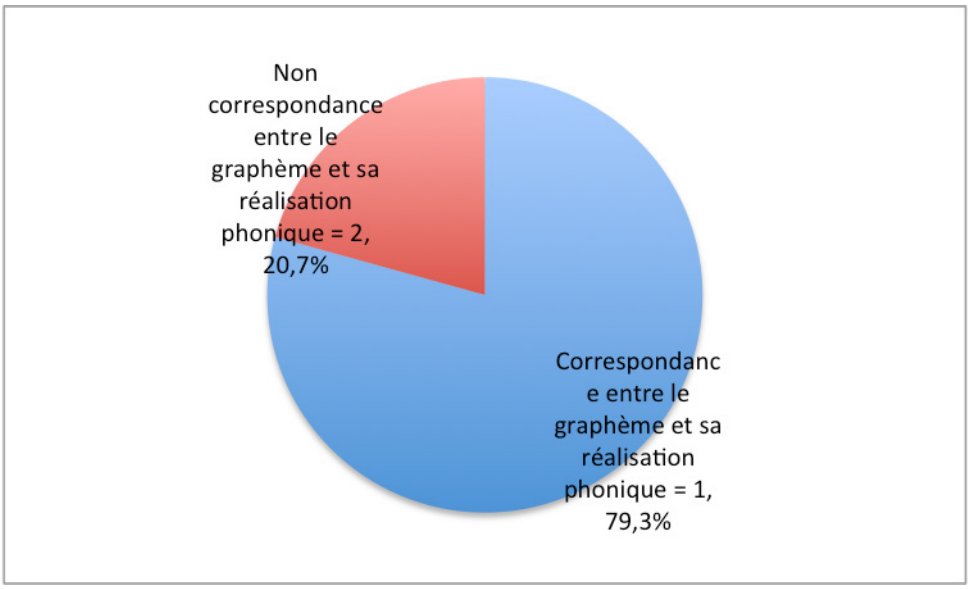

Excel.

Selon les représentations *supra*, il existe environ quatre termes sur cinq dans notre nomenclature dont les graphèmes et la réalisation phonique correspondent entre eux. Leur nombre est de 203, soit 79,3% de la totalité. Le nombre de termes qui ne sont pas parfaitement conformes au système des correspondance graphèmes-sons de la langue française est de 53, représentant 20,7% du total.

6.4.2.2. Facteurs socioterminologiques

Comme les trois facteurs socioterminologiques que sont la concurrence terminologique, les activités institutionnelles et le besoin, sont relatifs à la situation sociolinguistique de chaque pays, la classification des termes pour chacun d'entre eux est différente dans les quatre communautés linguistiques et ce, malgré l'application d'un même critère.

6.4.2.2.1. Concurrence terminologique

Établissement du critère

L'analyse du facteur de concurrence terminologique consiste à vérifier si le nombre de concurrents d'un terme influence de manière significative son degré d'implantation terminologique. Dans les recherches antérieures, le facteur de concurrence terminologique a été analysé par différents procédés. Parmi ces recherches, Quirion et Lanthier (2006) comptent uniquement le nombre de termes concurrents d'origine française et Montané March (2012) distingue des termes

appartenant aux concepts désignés par deux, trois, quatre dénominations ou plus. Chaque méthode est employée de manière pertinente pour une recherche dont l'objet est le terme officiel. Cependant, notre object d'étude est différent, car nous ne nous concentrons pas uniquement sur le terme officiel ou sur le terme d'origine française, contrairement aux recherches précédentes. Il nous faut donc un autre critère pour analyser le facteur de concurrence terminologique. Afin d'établir un critère convenable à notre étude, nous précisons tout d'abord le concept de *concurrence terminologique*.

Dans les pratiques langagières de la langue de spécialité, la variation terminologique peut produire une situation où deux ou plusieurs termes sont utilisés en concurrence. Afin de nommer ce phénomène terminologique, les chercheurs, notamment Quirion (2014), emploient généralement le terme de *concurrence terminologique*, mais celui-ci est utilisé sans définition précise dans la plupart des cas. En vue de préciser la notion de *concurrence terminologique*, nous empruntons la notion de *variante*[338], que nous avons examinée dans le chapitre 1, et proposons ainsi une définition pour notre étude :

> **La *concurrence terminologique* s'applique à une situation où deux ou plusieurs variantes terminologiques sont conjointement employées.**

À partir de cette définition, nous pouvons élargir notre réflexion en nous focalisant sur le concept de *concurrent*. Dans la concurrence terminologique, nous repérons deux ou plusieurs variantes conjointement[339] employées afin de désigner une notion. Nous les qualifions de *concurrents*, car elles entrent en concurrence l'une avec l'autre[340]. Mais, il est à noter que les concurrents et les variantes renvoient à des notions différentes, car leurs extensions ne sont pas identiques : les variantes

[338] Dans notre étude, les variantes entretiennent elles-mêmes une relation d'équivalence dénotative.
[339] Il faut bien comprendre ce que l'adverbe *conjointement* signifie dans la définition de la concurrence terminologique. Dans cette définition, la concurrence terminologique est considérée au niveau collectif et non pas au niveau individuel. Même si l'on peut repérer deux ou plusieurs termes désignant la même notion dans les pratiques langagières des locuteurs, au niveau individuel, les termes sont utilisés de manière exclusive selon le locuteur dans la plupart des cas, c'est-à-dire que chacun choisit un terme selon sa préférence.
[340] Quirion (2000) admet une définition plutôt restreinte de ce concept en le définissant comme un « terme, autre que le terme officialisé, désignant une notion donnée » (Quirion 2000:260). Mais, dans notre étude, tous les termes étant en concurrence sont considérés comme étant entre eux des concurrents, sans distinguer le terme officiel du terme non officiel.

désignent tous les termes qui entretiennent une relation d'équivalence entre eux, alors que les concurrents désignent les variantes qui sont conjointement employées pendant un temps déterminé au sein d'un espace social donné. De ce fait, nous pouvons dire que tous les concurrents peuvent être considérés comme des variantes, mais les variantes ne sont pas nécessairement des concurrents[341].

En tenant compte de notre réflexion, nous présentons ainsi notre critère du facteur de concurrence terminologique :

1) Nombre de concurrents[342]

Nous appliquons à présent ce critère à notre analyse, en prenant l'exemple de quatre termes en concurrence, *big data*, *données massives*, *mégadonnées*, *données volumineuses* qui partagent la même définition : « l'ensemble des données générées par les nouvelles technologies, caractérisées par leur volume colossal »[343]. Après avoir scruté nos quatre sous-corpus textuels, nous constatons que ces quatre termes n'y figurent pas de la même manière : dans le corpus français, trois termes, *big data*, *données massives* et *mégadonnées* sont présents ; les quatre figurent dans le corpus québécois, ; dans le corpus belge, seules *big data* et *données massives* sont présents ; enfin, dans le corpus suisse, les quatre termes sont présents. Ainsi, le nombre de termes employés pour désigner la même notion dans chaque corpus est différent : 3, 4, 2, 4 respectivement.

Codification et manipulation statistique

En nous référant à ces considérations, nous avons codé le facteur de concurrence terminologique à travers le processus suivant :

1) Estimer de la manière la plus exhaustive possible le nombre de concurrents dans le corpus[344].

[341] Il en va de même pour la relation entre le concurrent et le terme synonyme (voir chapitre 1). En tant que concept sémantique se focalisant sur son interchangeabilité, le terme synonyme n'est pas nécessairement un concurrent : son extension est plus grande que celle de concurrent.
[342] Il convient de noter que nous considérons le nombre total de concurrents d'un terme, y compris le terme lui-même.
[343] Le Petit Robert 2016.
[344] Ce travail avait déjà été effectué lorsque nous avons cherché à obtenir le CI de chaque terme.

2) Compter le nombre de concurrents[345] dans chaque corpus.

3) Attribuer ce nombre à tous les concurrents.

Dans l'Annexe 6.6, nous avons codifié la totalité des 256 termes dans les quatre communautés linguistiques par le nombre de leurs concurrents[346]. Voici le début de cette liste :

[Tableau 57] Codification du facteur de concurrence terminologique

		France	Québec	Belgique	Suisse
1	administrateur de serveur	5	5	5	
2	administrateur de site	5	5	5	4
3	affaire électronique		2		
4	aide en ligne	6	6	6	6
5	apprentissage en ligne	4	5	4	4
6	arrosage	3			
7	assistance téléphonique	6	6	6	6
8	baladodiffusion	2	2	2	3
9	barrière de sécurité		5	4	4
10	big data	3	4	2	4

En nous basant sur ces données brutes, nous avons effectué deux manipulations statistiques afin de faciliter la compréhension de leurs caractéristiques. La première manipulation consiste à classer les termes selon le nombre de concurrents qu'ils ont. Nous représentons les résultats des quatre communautés dans le tableau ci-dessous, ce qui nous permet ensuite de les exposer sous forme de graphes.

[345] Dans la présente étude, ce nombre s'élève à 6 au maximum.

[346] Nous écartons de la codification les termes qui ne sont pas en concurrence (qui sont absents de chaque corpus).

[Tableau 58] Nombre de termes classés selon le nombre de leurs concurrents

Nombre de concurrents	France	Québec	Belgique	Suisse
1	2 (0,9%)	3 (1,3%)	3 (1,4%)	7 (3,4%)
2	50 (22,3%)	40 (17,3%)	48 (22,1%)	46 (22,3%)
3	75 (33,5%)	63 (27,3%)	63 (29,0%)	69 (33,5%)
4	44 (19,6%)	64 (27,7%)	52 (24,0%)	68 (33,0%)
5	35 (15,6%)	55 (23,8%)	45 (20,7%)	10 (4,9%)
6	18 (8,0%)	6 (2,6%)	6 (2,8%)	6 (2,9%)
Sous total	224 (100%)	231 (100%)	217 (100%)	206 (100%)
Nombre non valide[347]	32[348]	25[349]	39[350]	50[351]
Total	256	256	256	256

[347] Nombre de termes absents du corpus.

[348] Il y a 32 termes non valides au total (par ordre alphabétique) : *affaire électronique, barrière de sécurité, caméra internet, caméraweb, carnetweb, cinéma domestique, cinéma maison, code source libre, coupe feu, cyberapprentissage, diffusion pour baladeur, données volumineuses, fenêtre contextuelle, fichier témoin, forage des données, foule traitance, garde barrière, gratuiciel, hyperlink, infonuagique, microblogue, microprogramme, miniportatif, monnaie cryptographique, multipostage abusif, ordinateur de table, polluposteur, réseautique, RPV, stylus, téléchargement en amont, téléversement*.

[349] Il y a 25 termes non valides au total (par ordre alphabétique) : *arrosage, bookmark, business en ligne, cinéma domestique, diffusion pour baladeur, fenêtre en incrustation, fenêtre surgissante, frimousse, marque page, microprogramme, monnaie cryptographique, production participative, smartwatch, social network, social networking, subscription video on demand, SVOD, tchat, témoin de connexion, trackpad, vàd, vàda, vidéo à la demande par abonnement, vidéo à la demande sur abonnement, virtual private network*.

[350] Il y a 39 termes non valides au total (par ordre alphabétique) : *affaire électronique, arrosage, bookmark, caméra web, carnetweb, cinéma maison, code source accessible, code source libre, code source ouvert, cyberapprentissage, diffusion pour baladeur, données volumineuses, espiogiciel, externalisation ouverte, fenêtre intruse, fenêtre surgissante, fichier témoin, firmware, forage des données, foule traitance, garde barrière, marque page, mégadonnées, micrologiciel, microprogramme, miniportatif, monnaie crytographique, multipostage abusif, RPV, stylus, subscription video on demand, téléchargement en amont, téléversement, témoin de connexion, uploading, vàd, vàda, virtual private network*.

[351] Il y a 50 termes non valides au total (par ordre alphabétique) : *administrateur de serveur, affaire électronique, arrosage, binette, business en ligne, caméra internet, cinéma maison, code source accessible, concepteur web, conception web, courriel non sollicité, cyberapprentissage, cybermarketing, espiogiciel, fenêtre contextuelle, fenêtre en incrustation, fenêtre intruse, fenêtre publicitaire, fenêtre surgissante, flux sans téléchargement, foule traitance, frimousse, garde barrière, gratuiciel, lecteur électronique, marque page, microblogue, micrologiciel, microprogramme, miniportatif, multipostage abusif, ordinateur de table, ordiphone, polluposteur, RPV, stylo électronique, stylus, subscription video on demand, SVOD, télé connectée, télé intelligente, télé sur internet, téléchargement en amont, téléversement, télévision sur IP, témoin de connexion, TVIP, vàd, vàda, vidéo à la demande sur abonnement*.

[Figure 63] Nombre de termes classés selon leur nombre de concurrents

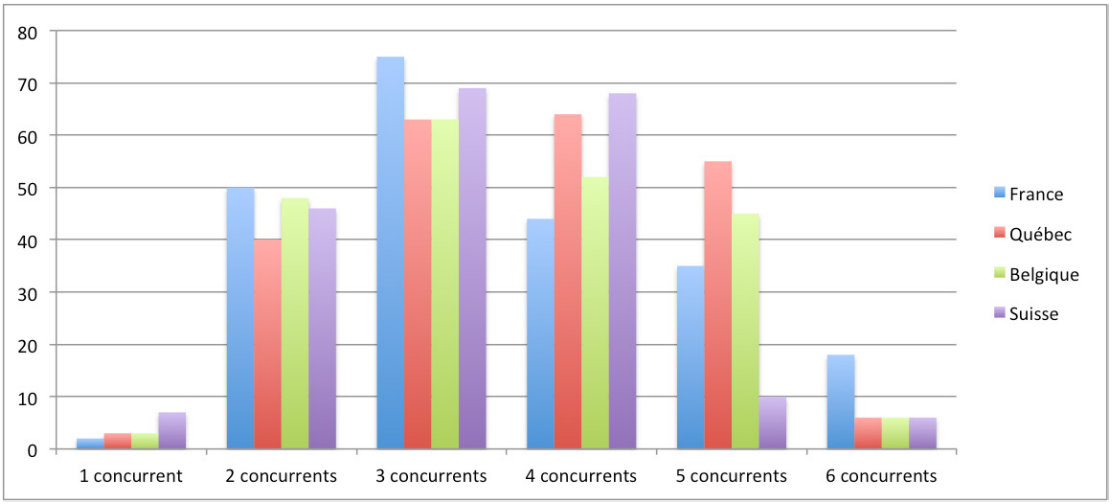

Excel.

Le diagramme à barres ci-dessus représente le nombre de termes classés selon le nombre de leurs concurrents. Malgré certaines variations qui résident dans les communautés linguistiques, nous observons une distribution normale[352] ayant une forme de cloche, selon laquelle le nombre de termes à trois ou quatre concurrents est plus élevé que le nombre de termes à un ou six concurrents. En vue de mieux examiner les caractéristiques selon les pays, nous représentons dans les quatre diagrammes ci-dessous la proportion des termes classés d'après le nombre de leurs concurrents. Examinons-les respectivement.

[352] « […] il s'agit de la distribution habituelle à laquelle on pourrait "normalement" s'attendre. Par conséquent, nous donnons le nom de "distribution normale" à cette distribution dont le polygone prend la forme d'une cloche » (Haccoun et Cousineau 2007:129).

[Figure 64] Proportion de termes classés selon leur nombre de concurrents

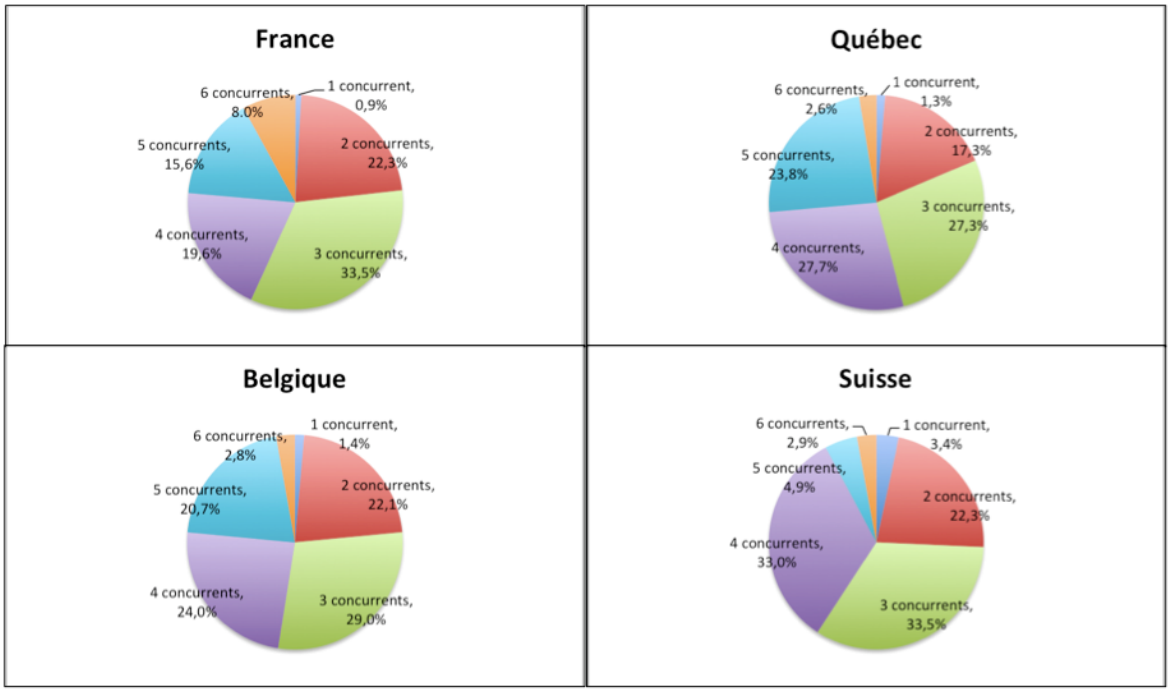

Excel.

En ce qui concerne la France, nous observons que les termes à trois concurrents sont les plus nombreux (33,5 %), devançant ceux à deux concurrents (22, 3%), à quatre concurrents (19,6 %), et ceux à cinq concurrents (15,6 %). En revanche, les termes à un et six concurrent(s) sont peu nombreux : respectivement 0,9 % et 8,0 % du total.

Dans le corpus québécois, les termes à trois et quatre concurrents figurent aux premiers rangs du classement des termes, chacun ayant des taux de 27,3% et 27,7% respectivement. Suivent les termes à cinq concurrents (23,8%), puis ceux à deux (17,3%), six (2,6%) et un (1,3%).

En ce qui concerne le corpus belge, les termes à trois concurrents prennent la tête avec un taux de 29,0%, suivis ceux à quatre concurrents (24,0%), à deux (22,1%) et à cinq concurrents (20,7%). Comme dans les cas précédents, la proportion des termes à un et six concurrent(s) n'est pas élevé : 1,4% et 2,8% respectivement.

Enfin, dans le corpus suisse, nous constatons que les termes à un et six concurrent(s) sont les moins nombreux, comme dans les trois communautés déjà examinées, et que les termes à trois concurrents sont, par contre, les plus nombreux

avec un taux de 33,5 %. Les termes à quatre (33,0 %), à deux (22,3 %) et à cinq concurrents (4,9 %) se classent à leur suite.

Nous démontrons de manière globale que le nombre de termes à trois (France, Belgique et Suisse) et à quatre concurrents (Québec) est le plus important dans les quatre communautés linguistiques. En revanche, les termes à un et six concurrent(s) y sont peu représentés.

La première manipulation que nous venons d'effectuer concerne le nombre de termes selon le nombre de concurrents qu'ils ont. Bien qu'elle nous fournisse des informations sur la concurrence terminologique de nos corpus, cette manipulation doit être complétée par une autre, qui considère le nombre de concepts. La deuxième manipulation consiste donc à classer les concepts selon le nombre de leurs concurrents. Nous les représentons dans le tableau ci-dessous avant de les exposer sous forme de graphes.

[Tableau 59] Nombre de concepts classés selon le nombre de leurs concurrents

Nombre de concurrents	France	Québec	Belgique	Suisse
1	2 (2,7%)	3 (4,2%)	3 (4,2%)	7 (9,6%)
2	25 (34,2%)	20 (27,8%)	24 (33,8%)	23 (31,5%)
3	25 (34,2%)	21 (29,2%)	21 (29,6%)	23 (31,5%)
4	11 (15,1%)	16 (22,2%)	13 (18,3%)	17 (23,3%)
5	7 (9,6%)	11 (15,3%)	9 (12,7%)	2 (2,7%)
6	3 (4,1%)	1 (1,4%)	1 (1,4%)	1 (1,4%)
Sous total	73 (100%)	72 (100%)	71 (100%)	73 (100%)
Nombre non valide	0	1[353]	2[354]	0
Total	73	73	73	73

[353] Le nombre total de concepts non valides est de 1 : *SVOD*.
[354] Le nombre total de concepts non valides est de 2 : *firmware* et *uploading*.

[Figure 65] Nombre de concepts classés selon le nombre de leurs concurrents

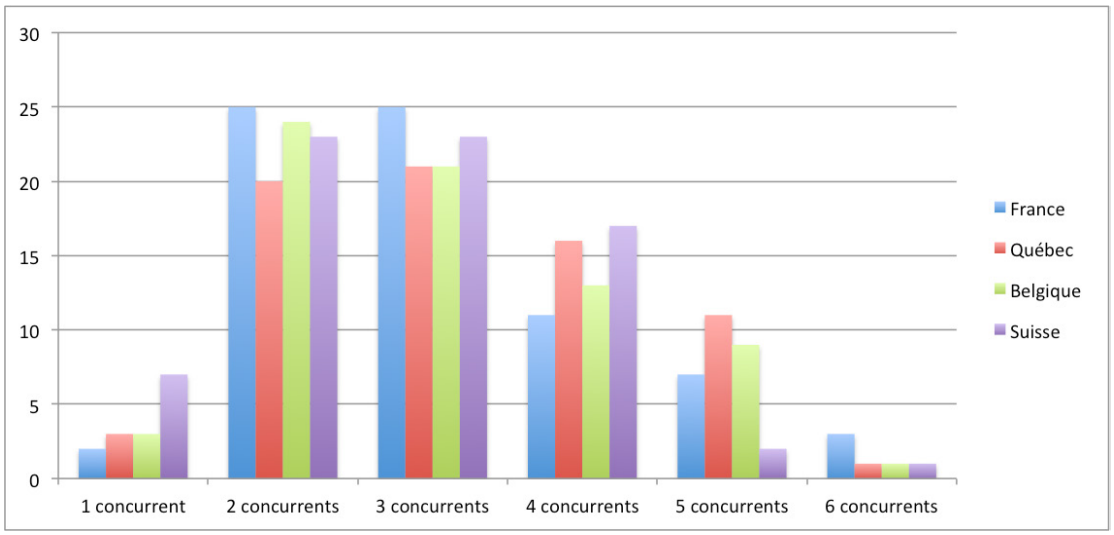

Excel.

Sur la figure ci-dessus, nous remarquons une distribution décalée à gauche de la médiane, et donc une queue de distribution étalée vers la droite. Cela signifie que les concepts désignés par deux ou trois termes sont les plus nombreux. Malgré cette modification, la forme de la distribution reste la cloche. Examinons à présent quatre diagrammes représentant la proportion des concepts classés selon leur nombre de concurrents par communauté.

[Figure 66] Proportion de concepts classés selon le nombre de leurs concurrents

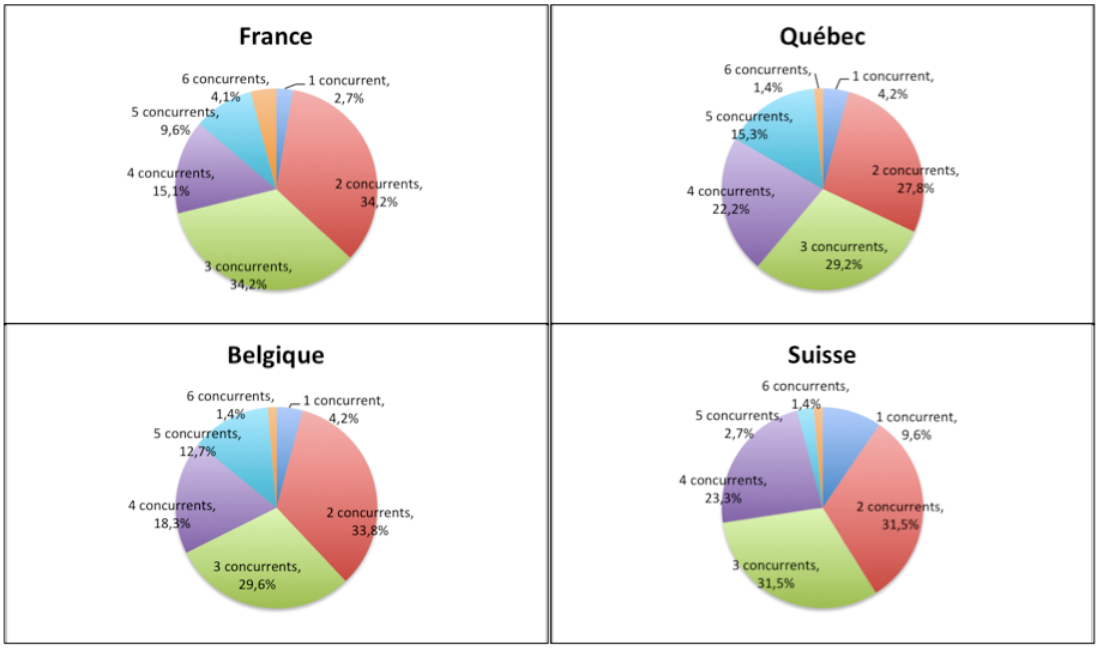

Excel.

Dans le corpus français, à la différence de la proportion des termes classés selon le nombre de leurs concurrents, où le taux des termes à trois concurrents est le plus élevé, nous observons, cette fois-ci, que les proportions des concepts désignés par deux et trois termes sont les plus importantes, chacune ayant un taux de 34,2 %. Les concepts ayant quatre et cinq termes les suivent, avec des taux de 15,1 % et 9,6 % chacun. En ce qui concerne les concepts désignés par un et six termes, leurs proportions sont faibles, mais celle des concepts à six désignations est réduite à 4,1 % et celle des concepts à une désignation s'élève à 2,7 % par rapport aux taux de la première manipulation qui atteignaient 8,0 % et 0,9 %.

Dans le cas du Québec, la proportion des concepts désignés par trois et deux termes se situe en tête avec des taux de 29,2 % et 27,8 %, suivis des concepts à quatre (22,2 %) et cinq désignations (15,3 %). La proportion des concepts à un (4,2 %) et six désignation(s) (1,4 %) reste faible, comme dans le cas de la France. Il convient également de noter que la proportion des concepts à cinq désignations est la plus élevée parmi les communautés linguistiques concernés : 15,3 %.

Dans le corpus belge, nous constatons que le nombre des concepts à deux désignations est le plus élevé avec un taux de 33,8%. Les concepts à trois désignations (29,6 %) se situent au deuxième rang, suivis de ceux à quatre (18,3 %) et à cinq désignations (12,7 %). Comme pour les autres pays, la proportion des concepts ayant une et six désignations est plutôt restreinte, chacune s'élevant à 4,2 % et 1,4 %, respectivement.

Nous observons dans le corpus suisse que les concepts ayant deux et trois désignations sont également plus nombreux (31,5 % chacun), suivis de ceux ayant quatre (23,3 %) désignations. En ce qui concerne les concepts à un, cinq et six termes, on peut remarquer que leur proportion est assez différente de celle des trois autres communauté. Le taux de concepts désignés par un seul terme est important (9,6 %), et celui des concepts désignés par cinq et six termes est réduit à 2,7 % et 1,4 %, respectivement. Cela signifie que l'utilisation de concurrents, en Suisse, tend à ne pas dépasser quatre termes.

En résumé, le nombre de concepts à deux (25 concepts pour la France, 24 pour la Belgique et 23 pour la Suisse) et trois désignations (25 concepts pour la France[355], 21 pour le Québec et 23 pour la Suisse[356]) est le plus important dans les quatre communautés linguistiques.

6.4.2.2.2. Activités institutionnelles

Établissement du critère

L'analyse du facteur d'activités institutionnelles consiste à vérifier si l'action intentionnelle du gouvernement consistant à promouvoir l'utilisation de certains termes influence significativement le degré d'implantation terminologique de ces termes. Comme la plupart des recherches, jusqu'à présent, ne se focalisent que sur la mesure du degré d'implantation du terme appelé 'officiel', lequel est le fruit d'un changement planifié, le facteur d'activités institutionnelles n'est pas considéré comme un facteur. C'est pourquoi les trois études que nous avons citées, Quirion et Lanthier (2006) et Montané March (2012, 2016), n'analysent pas ce facteur. À la différence de ces études, nous examinons les facteurs susceptibles d'influencer l'implantation d'un terme sans tenir compte de leurs modalités de changement, que ce soit le changement spontané ou le changement planifié. Le facteur d'activités institutionnelles est donc considéré comme l'un des facteurs d'implantation terminologique dans notre recherche. Comme il existe peu d'études qui l'abordent, il est indispensable de préciser notre perspective avant d'entrer dans le vif du sujet.

En réalité, de nombreuses méthodes d'analyse peuvent être proposées pour le facteur d'activités institutionnelles, qui englobe divers aspects : l'officialisation, la conformité à une politique linguistique, l'autorité terminologique, les services nationaux de terminologie et de néologie, le renforcement de la traduction, l'interventionnisme et le militantisme des traducteurs, etc[357]. Parmi ces possibilités, nous avons décidé de traiter uniquement les actions dirigées par le gouvernement ou les institutions gouvernementales et ayant pour but d'intervenir, d'une manière assez directe, sur la langue des locuteurs. Quant aux actions des organisations non gouvernementales, comme l'Académie française et l'Académie royale de langue et de

[355] En France, le nombre de concepts à deux et trois désignations est identique : 25 concepts chacun.
[356] En Suisse, le nombre de concepts à deux et trois désignations est identique : 23 concepts chacun.
[357] Nous citons une partie de la liste présentée dans le chapitre 4.

littérature françaises de Belgique, elles ne compteront pas ici, car elles concernent plutôt, à notre avis, les facteurs psychoterminologiques qui contribuent à la formation d'une norme prescriptive. Mais comment identifier les actions dirigées par le gouvernement ou les institutions gouvernementales qui interviennent sur l'utilisation des termes ? Actuellement, les quatre communautés linguistiques de nos terrains d'étude réalisent des activités concernant l'usage des termes, chacune ayant ses propres intentions. Comme nous l'avons mentionné *supra*, nous pouvons étudier ces réalisations grâce à la base de données terminologiques en ligne gérée par chaque gouvernement. De ce fait, nous avons décidé de considérer la présence d'un terme dans ces bases de données comme une sorte de preuve que son utilisation est favorisée par les activités institutionnelles. Pourtant, nous précisons que la présence d'un terme n'est pas une condition suffisante pour ce critère. Si un terme est présent dans une de ces bases de données, mais qu'il n'est pas traité par le gouvernement en question, nous considérons qu'il ne satisfait pas ce critère. C'est le cas du Québec dont la base de données, le GDT, comporte également des termes traités par leurs partenaires internationaux. Il convient également de noter que, dans la présente étude, nous ne distinguons pas le statut des termes, qui peuvent être 'normalisés', 'recommandés' ou 'proposés' en fonction du niveau d'intervention. Cela nous permet de nous conformer à la situation actuelle. Selon la tendance, l'intervention gouvernementale sur les pratiques langagières n'est plus de rigueur. Le nombre de termes normalisés est de plus en plus faible, à tel point que l'on n'en trouve plus. Dans le cas des termes recommandés, leur emploi n'est plus obligatoire et leur choix reste libre. Dans cette situation, nous estimons que la distinction des niveaux d'intervention n'a aucun sens. Pourtant, l'intervention *ipso facto* est significative en tant que facteur d'implantation terminologique, car elle est en vigueur malgré l'affaiblissement de la coercition et est toujours pratiquée par la voie officielle. Compte tenu de ces réflexions, nous présentons comme suit notre critère pour le facteur d'activités institutionnelles :

(1) Termes dont l'utilisation est favorisée par les activités institutionnelles

Prenons l'exemple du terme de *mot-dièse*. Dans les quatre bases de données, la présence de ce terme est différente. Dans Franceterme, il figure en tant que terme vedette, mais il est absent du GDT et de Belterme. Et dans Termdat, il apparaît en tant

que terme vedette dans la fiche validée. Nous pouvons ainsi conclure que ce terme satisfait le critère du facteur d'activités institutionnelles en France et en Suisse, mais non en Belgique et au Québec.

Codification et manipulation statistique

La codification du facteur d'activités institutionnelles est effectuée à travers le processus suivant :

1) Classifier les termes selon le critère suivant en examinant son traitement sur la base de données de chaque pays : *termes dont l'utilisation est favorisée par les activités institutionnelles*.
2) Coder 1 pour le terme dont l'utilisation est favorisée d'après la base, coder 2 pour le reste des termes, y compris ceux qui ne sont pas mentionnés. Si leur utilisation est restreinte ou défavorisée, coder 2.

Comme les microstructures de chaque base de données sont différentes, précisons la codification de chaque cas : pour Franceterme, coder 1 pour les termes vedettes et leur(s) synonyme(s) ; pour le GDT, coder 1 pour les termes normalisés, recommandés et proposés (privilégiés, utilisés dans certains contextes) ; pour Belterme, coder 1 pour les termes vedettes et leur(s) synonyme(s) ; pour Termdat, enfin, coder 1 pour les termes vedettes et leur(s) synonyme(s) uniquement dans les fiches validées. Nous précisons également que la vérification a été effectuée en septembre 2016. Dans l'Annexe 6.7, nous avons codifié la totalité des 256 termes.

En nous basant sur la codification du facteur d'activités institutionnelles, nous avons réalisé une manipulation statistique afin de bien montrer la caractéristique de ce facteur. Cette manipulation consiste à classer les termes selon leur codification. Nous représentons les résultats dans le tableau suivant, puis nous les exposerons sous forme de graphes :

[Tableau 60] Nombre de termes classés selon la codification du facteur d'activités institutionnelles

	France	Québec	Belgique	Suisse
Termes dont l'utilisation est favorisée par les activités institutionnelles = 1	58 (22,7%)	145 (56,6%)	44 (17,2%)	75 (29,3%)
Termes dont l'utilisation n'est pas favorisée par les activités institutionnelles 2	198 (77,3%)	111 (43,4%)	212 (82,8%)	181 (70,7%)
Total	256 (100%)	256 (100%)	256 (100%)	256 (100%)

[Figure 67] Nombre de termes classés selon la codification du facteur d'activités institutionnelles

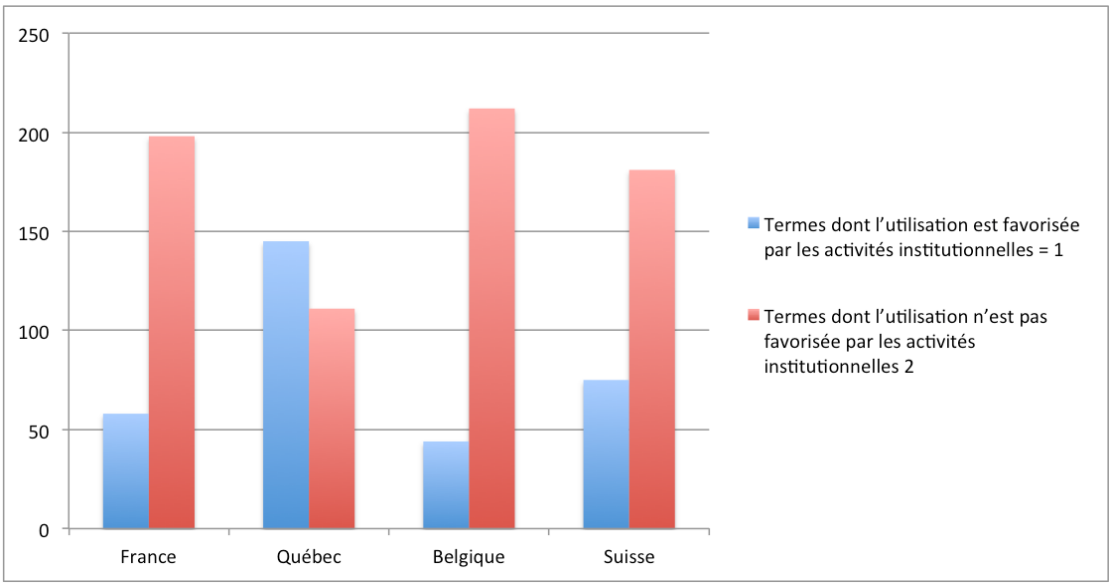

Excel.

Selon le graphe en barres ci-dessus, nous remarquons que le Québec est la seule communauté où le nombre de termes officiels est plus élevé que celui de termes non officiels : 145 termes contre 111. En revanche, dans les trois autres communautés, les termes non officiels sont beaucoup plus nombreux que les autres. Afin de mieux examiner les caractéristiques selon les communautés, nous représentons la proportion de chaque catégorie dans les quatre diagrammes suivants :

[Figure 68] Proportion de termes classés selon la codification du facteur d'activités institutionnelles

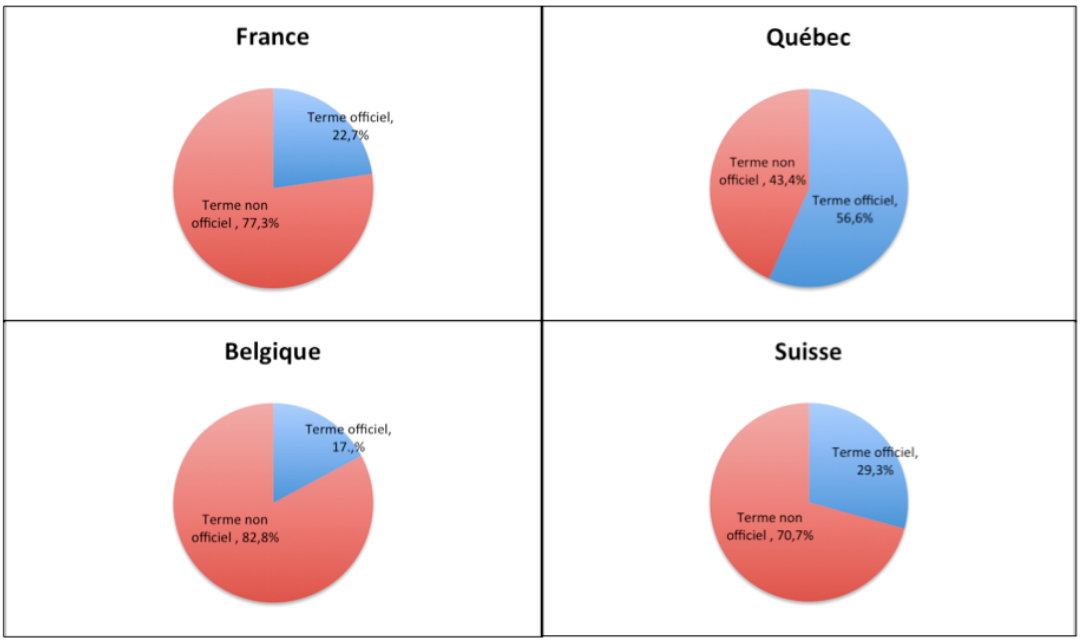

Excel.

En France, les termes officiels représentent 22,7% de la totalité avec 58 termes et les termes non officiels, 77,3 % avec 198 termes.

Nous constatons, dans le corpus québécois, que les termes officiels sont plus nombreux que les non officiels avec 145 termes contre 111. Leur pourcentage respectif est de 56,6 % et 43,4 %.

Pour ce qui est du corpus belge, le nombre des termes officiels ne représente que 17,2 % de la totalité avec 44 termes. Ce taux est le plus bas parmi nos quatre terrains d'étude. Les termes non officiels, quant à eux, représentent 82,8 % du total avec 212 termes.

Comme dans les deux autres terrains européens, dans le corpus suisse, les termes officiels sont moins nombreux que les autres. Il s'agit de 75 termes, qui représentent 29,3 % du total. Quant aux termes qui ne sont pas traités dans la base de données suisse, ils représentent 70,7 % de la totalité avec 181 termes.

Parmi les quatre communautés, comme nous l'avons déjà mentionné, le Québec montre une différence caractéristique par rapport aux autres communautés

avec de nombreux termes officiels. Cela provient non seulement des nombreux termes traités dans la base de données québécoise, mais aussi de la politique d'aménagement terminologique du Québec, selon laquelle plusieurs synonymes sont proposés pour élargir le choix du locuteur.

6.4.2.2.3. Besoin

Établissement du critère

L'objectif de l'analyse du facteur de besoin est de connaître l'influence exercée par le moment de la création d'un terme sur son degré d'implantation terminologique. Cette analyse consiste à vérifier si un terme existe dès lors que le locuteur commence à utiliser le concept qu'il désigne. Même si plusieurs chercheurs mentionnent l'importance du moment de la création du terme pour son implantation dans les pratiques langagières, aucun ne l'examine profondément, et ce manque de recherche est, à notre avis, dû à la difficulté de préciser deux moments : le moment où le besoin des locuteurs commence à apparaître, et le moment où chaque terme est créé. Comment alors identifier ces deux temps ? Dans les faits, la précision de ces deux moments n'est pas seulement difficile, elle est quasiment impossible. Si ce qui nous concerne est le terme dont l'utilisation est favorisée par les activités institutionnelles, il est possible de connaître le moment de sa mise en œuvre, car nous pouvons explicitement le vérifier à travers des documents administratifs. Cependant, nous devons reconnaître que même ce moment n'est pas le moment de la création d'un terme au sens strict. De plus, pour le terme 'non favorisé par les activités institutionnelles', le repère du moment de sa création est impossible, car on ne peut vérifier tous les usages des locuteurs pour trouver la première utilisation du terme en question. Dans ce contexte, nous avons décidé de limiter notre réflexion à nos corpus et de prendre en compte le moment où le terme donné commence à figurer dans nos corpus en observant son utilisation. Cette décision, solution de rechange, présuppose que la première attestation d'un terme coïncide avec sa première utilisation. Nos enquêtes, selon lesquelles nous examinons le nombre d'utilisations de chaque terme chaque année, permettent notamment de vérifier ce moment. Après avoir identifié de cette manière la première attestation d'un terme dans nos corpus, il nous reste à préciser le moment où le besoin des locuteurs commence à apparaître. Afin de déterminer ce moment-là, en présupposant que la première utilisation d'un concept correspond à un moment où ce besoin commence à appraître, nous prenons en compte

la première attestation de ce concept dans nos corpus. Nous pouvons repérer ce moment en cherchant un terme dont l'attestation est la première en date parmi les termes qui désignent la même notion. Compte tenu de cela, nous présentons ainsi notre critère relatif au facteur de besoin :

(1) Moment où le concept figure pour la première fois dans nos corpus

En nous basant sur ce critère, nous distinguons les termes dont la première attestation figure la même année que celle où est apparue la notion en question, des termes dont la première attestation succède à celle de la notion.

Codification et statistique descriptive

La codification du facteur de besoin est effectuée selon le processus suivant :

1) Dans les profils de concepts (Annexe 3) que nous avons établis, repérer l'année où l'utilisation de la notion donnée apparaît pour la première fois.
2) Classifier les termes selon le critère : *moment où le concept figure pour la première fois dans nos corpus.*
3) Coder 1 pour le terme dont l'attestation figure la même année que celle où est apparue la notion en question et coder 2 pour le terme dont l'attestation lui succède.

Prenons l'exemple du concept de *networking*. Il existe trois termes pour désigner ce concept : *networking, réseautage* et *réseautique*. Le tableau ci-dessous comportent les fréquences absolues (nombre d'articles où chaque terme est utilisée) de ce concept, obtenu lors de l'analyse quantitative :

[Tableau 61] Profil du concept de *networking*[358]

	France			Québec			Belgique			Suisse		
	V1	V2	V3	V1	V2	V3	V1	V2	V3	V1	V2	V3
2001	0	0	0	2	25	11	0	0	1	3	0	0
2002	0	0	0	2	22	3	1	0	0	2	0	0
2003	0	0	0	1	26	5	10	0	0	3	0	0
2004	0	0	0	0	22	1	5	0	0	6	7	0
2005	1	1	0	0	25	8	3	1	0	0	7	0
2006	1	0	0	1	40	7	3	0	0	6	10	0
2007	3	0	0	0	44	0	9	1	0	3	10	0
2008	2	1	0	0	63	1	9	9	0	6	13	0
2009	2	0	0	0	51	2	7	2	0	3	27	0
2010	2	2	0	1	61	3	7	4	0	3	23	1
2011	1	4	0	0	56	1	7	2	0	2	26	0
2012	1	8	0	0	55	2	6	4	1	4	18	0
2013	2	6	0	0	45	1	5	12	0	6	23	1
2014	3	4	0	0	36	1	16	10	0	3	17	0
2015	0	4	0	0	31	0	12	8	0	3	15	0

D'après le tableau ci-dessus, nous pouvons repérer deux moments différents : l'un est le moment où le concept est utilisé pour la première fois dans nos corpus, l'autre est celui où chaque terme apparaît pour la première fois. C'est le premier moment qui représente le moment de référence à partir duquel nous distinguons les termes en deux catégories : les termes dont l'attestation figure la même année que celle de la notion en question et les termes dont l'attestation lui succède. Nous identifions tout d'abord le moment où le concept est utilisé pour la première fois. L'année où chaque concept donné apparaît pour la première fois est différente pour les quatre communautés linguistiques. Pour le concept de *networking*, c'est 2005 pour la France, et 2001 pour les trois autres communautés. Après avoir repéré cette date, nous classifions les termes en deux catégories en nous référant à ce moment et nous les codifions 1 et 2 : les termes dont l'attestation figure la même année que celle de la première apparition de la notion, soit les termes de *networking* et de *réseautage* pour la France, *networking*, *réseautage* et *réseautique* pour le Québec, *réseautique* pour la Belgique et *networking* pour la Suisse sont codifiés par 1. Pour ce qui est des termes dont l'attestation succède à celle de la notion, soit *networking* et *réseautage* pour le Québec et *réseautage* et *réseautique* pour la Suisse, nous les codifions par 2. Concernant le terme de *réseautique* dans le corpus français, bien qu'il ne soit pas attesté tout au long de la période, nous ne l'écartons pas de notre analyse et le

[358] Note légendée :
V1 = *networking,* V2 =, *réseautage* et V3 = *réseautique.*

codifions par 2. C'est parce que le retard d'utilisation peut être un facteur de la non-utilisation de ce terme. Le tableau suivant montre cette codification (voir l'Annexe 6.8) :

[Tableau 62] Codification du facteur de besoin (cas du concept de *networking*)

	France	Québec	Belgique	Suisse
networking	1	1	2	1
réseautage	1	1	2	2
réseautique	2	1	1	2

Cette codification nous a permis d'effectuer une manipulation statistique pour mieux connaître les caractéristiques des termes relatifs au facteur de besoin dans nos corpus. Nous présentons ces résultats dans le tableau et la figure suivants :

[Tableau 63] Nombre de termes classés selon la codification du facteur de besoin

	France	Québec	Belgique	Suisse
Termes dont l'attestation figure la même année que celle de la notion en question = 1	140 (54,7%)	151 (59,0%)	134 (52,3%)	114 (44,5%)
Termes dont l'attestation succède à celle de la notion en question = 2	116 (45,3%)	105 (41,0%)	122 (47,7%)	142 (55,5%)
Total	256 (100%)	256 (100%)	256 (100%)	256 (100%)

[Figure 69] Nombre de termes classés selon la codification du facteur de besoin

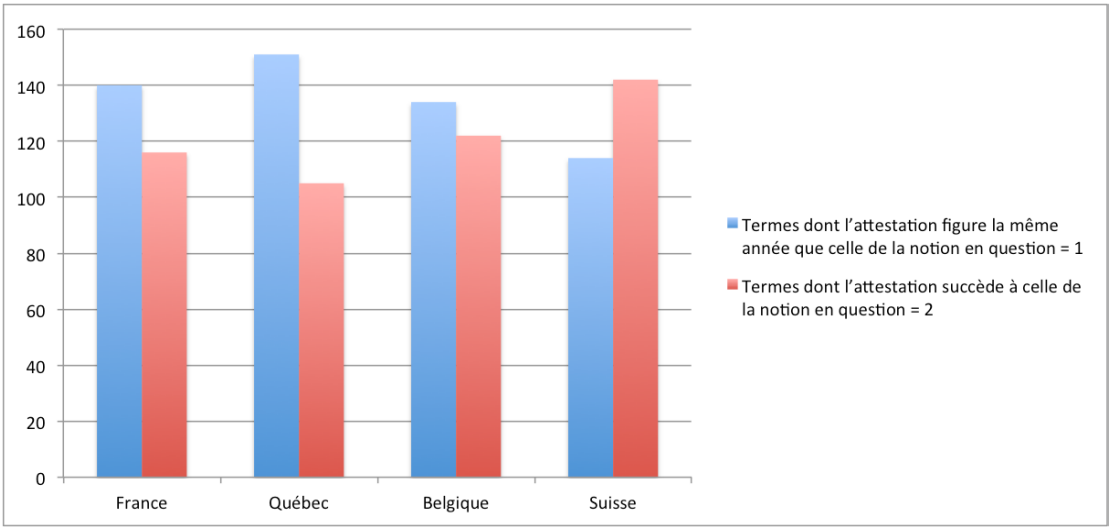

Excel.

D’après les résultats, nous constatons que les termes dont l’attestation figure la même année que celle où est apparue la notion en question sont les plus nombreux au Québec, avec 151 termes. La France (140 termes), la Belgique (134 termes) puis la Suisse (114 termes) le suivent. Nous notons également qu’en Suisse uniquement, le nombre des termes dont l’attestation figure la même année que celle de la notion est moins élevé que celui des termes dont l’attestation succède à celle de la notion. Examinons à présent les caractéristiques de chaque communauté à travers les quatre diagrammes ci-dessous :

[Figure 70] Proportion de termes classés selon la codification du facteur de besoin

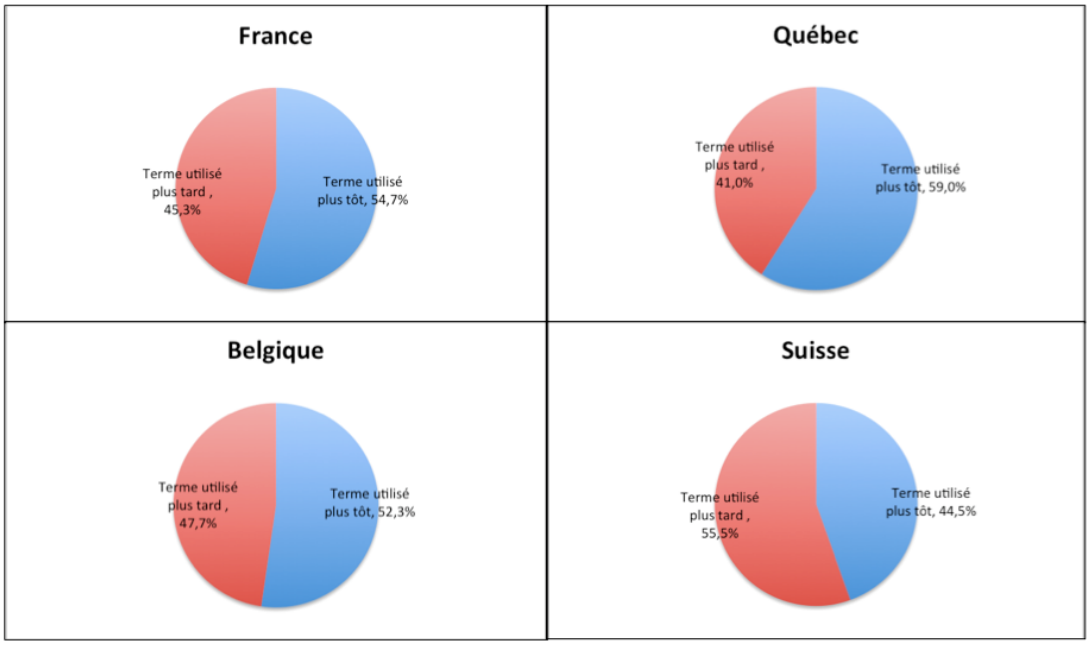

Excel.

Dans le corpus français, les termes qui répondent au besoin des locuteurs représentent plus de la moitié du total, soit 54,7 %. 45,3 % des termes ont commencé à être utilisés après l’introduction des concepts.

Au Québec, 59,0 % des termes figurent dans la même année que celle où est apparue la notion en question. C’est le plus haut niveau parmi nos quatre communautés. Quant aux termes attestés après, ils représentent 41,0 % du total. Cela signifierait que de nombreux termes sont disponibles lors de l’introduction d’un concept, grâce à quoi le locuteur n’a pas de grandes difficultés pour nommer ce concept.

Nous remarquons que la proportion de chaque catégorie de termes en Belgique est comparable à celle de la France : 52,3 % et 47,7 % pour la Belgique contre 54,7 % et 45,3 % pour la France. De plus, la différence entre les deux catégories de termes est la plus faible parmi les quatre terrains d'étude : 4,6 points[359].

Enfin, pour ce qui est du corpus suisse, il est à souligner que la proportion des deux catégories de termes n'est pas identique aux trois autres communautés : le nombre de termes dont l'attestation figure la même année que celle de la notion est moins élevé (44,5 %) que celui dont l'attestation succède à celle de la notion (55,5 %).

6.4.2.3. Analyse de corrélation

La codification de chaque facteur que nous venons d'effectuer nous permet d'analyser la corrélation entre le facteur et l'implantation terminologique. Plus particulièrement, grâce à notre modèle hypothétique selon lequel chaque facteur terminologique et socioterminologique est considéré comme une variable indépendante, et l'implantation terminologique comme une variable dépendante, nous pouvons comparer l'influence des facteurs sur l'implantation terminologique. Dans cette partie, nous tentons d'examiner cette corrélation à travers deux procédés différents : l'un est la comparaison de la moyenne des coefficients, l'autre consiste à réaliser le test de la corrélation de Spearman.

6.4.2.3.1. Comparaison de moyenne

La comparaison de moyenne est effectuée d'après le processus suivant :

1) Classer les termes selon la codification
2) Calculer la moyenne arithmétique
3) Comparer les moyennes obtenues

Le tableau ci-dessous englobe tous les résultats de cette opération :

[359] 52,3 – 47,7 = 4,6 points.

[Tableau 64] Moyennes des coefficients selon les facteurs

			France	Québec	Belgique	Suisse
Facteurs terminologiques	Transparence	1	0,2297	0,3143	0,1985	0,2097
		2	0,3589	0,1170	0,4198	0,3799
		3	0,4312	0.2464	0,4653	0,4866
	Univocité	1	0,2785	0,2697	0,2719	0,2798
		2	0,3780	0,4431	0,3416	0,3610
	Mécanisme de formation	1	0,4336	0,2232	0,4755	0,4751
		2	0,0899	0,2075	0,0541	0,0721
		3	0,2180	0,3335	0,1798	0,1928
	Brièveté (lettres)	1	0,4516	0,3051	0,4959	0,4894
		2	0,2365	0,3277	0,2029	0,2114
		3	0,2190	0,3217	0,1756	0,1844
		4	0,1327	0,1319	0,0892	0,1330
		5	0,1027	0,1715	0,0818	0,1091
		6	0,0332	0,0500	0,0163	0,0119
		7	0,0217	0	0,0417	0
	Brièveté (syllabes)	1	0,4152	0,2957	0,4367	0,4331
		2	0,2444	0,3403	0,2105	0,2245
		3	0,1912	0,3445	0,1618	0,1661
		4	0,1087	0,1106	0,0740	0,1212
		5	0,0985	0,1571	0,0562	0,0651
		6	0,2226	0,0680	0,2246	0,2758
		7	0,0217	0	0,0417	0
	Conformité	1	0,2486	0,3022	0,2279	0,2330
		2	0,4252	0,2007	0,4631	0,4850
Facteurs socioterminologiques	Concurrence terminologique	1	1	1	1	1
		2	0,4999	0,5000	0,5000	0,5000
		3	0,3333	0,3333	0,3333	0,3333
		4	0,2500	0,2499	0,2500	0,2500
		5	0,2000	0,2000	0,1956	0,2000
		6	0,1667	0,1667	0,1667	0,1667
	Activités institutionnelles	1	0,2883	0,3734	0,2668	0,3408
		2	0,2842	0,1608	0,2786	0,2621
	Besoin	1	0,4388	0,4044	0,4393	0,5134
		2	0,0996	0,1040	0,0979	0,1019

Ce tableau comporte plusieurs informations sur la corrélation. Avant d'entrer dans le détail, précisons deux points permettant de bien comprendre ces informations. Pour le premier point, comme nous l'avons indiqué plus haut, le facteur est considéré comme une variable indépendante et le coefficient, comme une variable dépendante.

À partir de là, tous nos résultats sont indiqués par le coefficient[360]. Concernant le second point, nous rappelons que la moyenne des coefficients de la totalité des termes (dorénavant MT) de chaque communauté linguistique se situe entre 0,2700 et 0,2900 environ : 0,2851 pour la France ; 0,2812 pour le Québec ; 0,2766 pour la Belgique et enfin, 0,2852 pour la Suisse. Il convient de comparer la moyenne de tous les coefficients avec celle d'un groupe de termes classés par la codification de chaque facteur, car plus l'écart est important, plus l'influence du facteur sur l'implantation terminologique est significative. Examinons maintenant en détail la corrélation entre chaque facteur et l'implantation terminologique.

Facteur de transparence

Selon notre critère de facteur de transparence, nous avons codifié 1 pour les termes *totalement motivés*, 2 pour les termes *partiellement motivés* et 3 pour les termes *immotivés*. Le tableau et la figure ci-dessous représentent le résultat de la corrélation entre ce facteur et le coefficient d'implantation (CI).

[Tableau 65] Moyennes des coefficients selon la codification du facteur de transparence

	France	Québec	Belgique	Suisse
Terme totalement motivé = 1	0,2297	0,3143	0,1985	0,2097
Terme partiellement motivé = 2	0,3589	0,1170	0,4198	0,3799
Terme immotivé = 3	0,4312	0.2464	0,4653	0,4866

[Figure 71] Moyennes des coefficients selon la codification du facteur de transparence

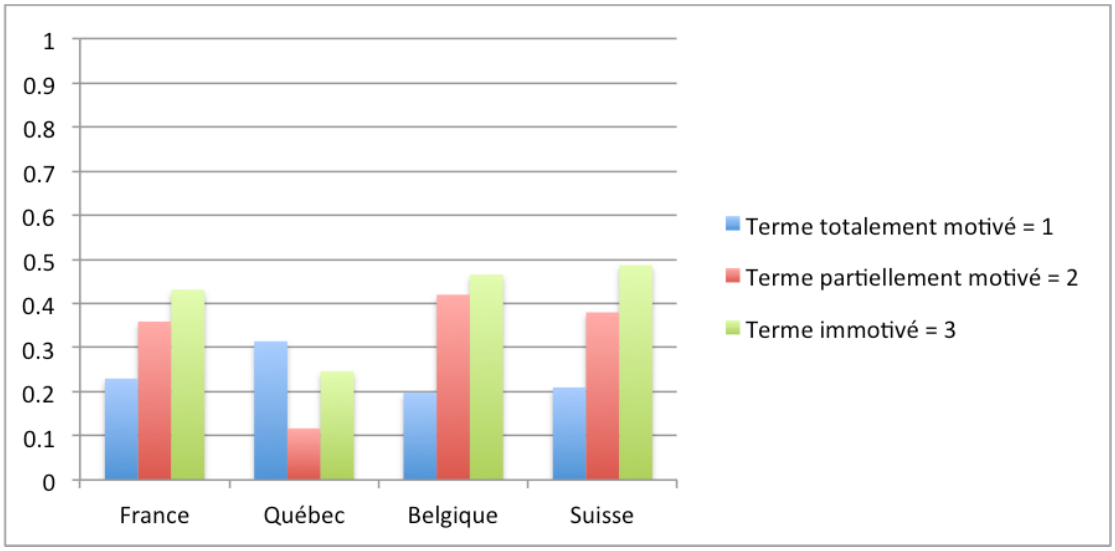

[360] Nous l'avons représenté jusqu'à la quatrième décimale.

D'après le tableau et la figure ci-dessus, nous constatons que **moins le terme est transparent, plus son CI est important en France, en Belgique et en Suisse**. **Au Québec, par contre, nous ne constatons aucune régularité spécifique entre ces deux variables**. Nous affirmons que **la moyenne des coefficients des termes *totalement motivés* est plus élevée que celle des termes *immotivés*.**

Afin d'examiner en détail la direction et le poids de l'influence de ce facteur sur le CI, nous tentons de manipuler les données autrement. Ce que nous remarquons ici, c'est la différence des coefficients d'implantation des termes codifiés par rapport à la moyenne des coefficients de la totalité des termes (MT). Cette différence nous permet d'inférer la direction et le poids de l'influence. Concernant la direction de l'influence, si la différence est positive, nous observons que la caractéristique de la catégorie en question favorise l'augmentation de CI ; et si au contraire elle est négative, nous constatons que cette caractéristique empêche d'augmenter le CI. Pour ce qui est du poids de l'influence, nous considérons que plus la différence est importante, plus l'influence est puissante. Pour le calcul de la différence de ces deux moyennes des coefficients, nous utilisons la formule suivante :

[Formule 9] Différence de moyennes des coefficients

Moyenne des coefficients des termes codifiés − Moyenne des coefficients de la totalité des termes (MT)

Nous exposons les résultats obtenus par ce calcul dans le tableau 66, puis les représentons par le graphique ci-dessous :

[Tableau 66] Différence entre les deux moyennes des coefficients (facteur de transparence)

	France	Québec	Belgique	Suisse
Terme totalement motivé = 1	-0,0554	0,0331	-0,0781	-0,0755
Terme partiellement motivé = 2	0,0738	-0,1642	0,1432	0,0947
Terme immotivé = 3	0,1461	-0,0348	0,1887	0,2014

[Figure 72] Différence entre les deux moyennes des coefficients (facteur de transparence)

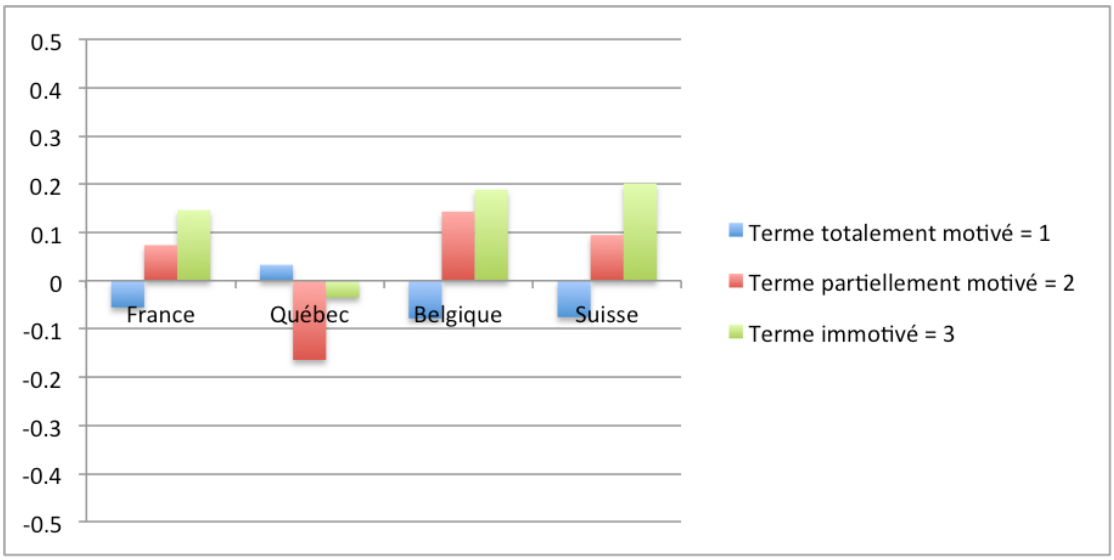

D'après ces représentations, les trois pays européens et le Québec exposent des caractéristiques tout à fait différente sous deux aspects, la direction et le poids de l'influence. Concernant la direction de l'influence**, les caractéristiques *partiellement motivé* et *immotivé* des termes influencent positivement le CI dans les trois pays européens, tandis qu'au Québec, ces deux caractéristiques l'influencent négativement.** Pour ce qui est du poids de l'influence, **la catégorie de termes qui influence le plus le CI est la catégorie *immotivé* dans les communautés d'Europe et la catégorie *partiellement motivé* au Québec.**

Facteur d'univocité

Selon notre critère d'univocité, nous avons codifié 1 pour les termes *monosémiques dans la langue générale et dans la langue de spécialité*, et 2 pour les termes *monosémiques dans les domaines de l'informatique et de la télécommunication et polysémiques dans la langue générale*. Le tableau et la figure ci-dessous représentent le résultat de la corrélation entre ce facteur et le CI.

[Tableau 67] Moyennes des coefficients selon la codification du facteur d'univocité

	France	Québec	Belgique	Suisse
Termes monosémique dans la langue générale et dans la langue de spécialité = 1	0,2785	0,2697	0,2719	0,2798
Termes monosémique dans les domaines de l'informatique et de la télécommunication et polysémique dans la langue générale = 2	0,3780	0,4431	0,3416	0,3610

[Figure 73] Moyennes des coefficients selon la codification du facteur d'univocité

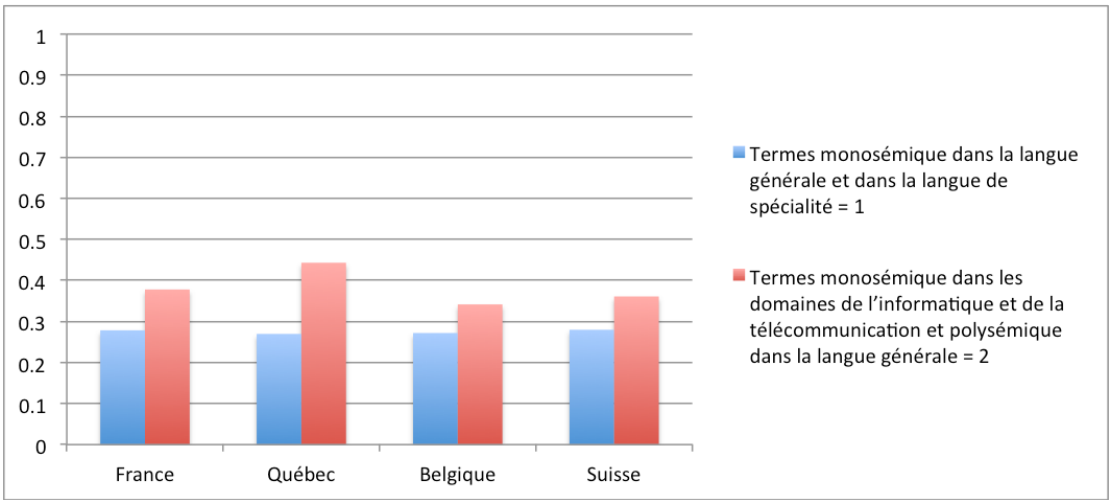

Dans ce tableau et cette figure, nous constatons que **les termes polysémiques sont plus utilisés que les termes monosémiques dans la langue générale pour nos quatre terrains d'étude.** Afin d'analyser plus en détail la direction et le poids de l'influence de chaque catégorie de termes, nous représentons, dans le tableau et la figure ci-dessous, les résultats obtenus par le calcul de la différence entre la moyenne des coefficients des termes codifiés et la MT.

[Tableau 68] Différence entre les deux moyennes de coefficients (facteur d'univocité)

	France	Québec	Belgique	Suisse
Termes monosémique dans la langue générale et dans la langue de spécialité = 1	-0,0066	-0,0115	-0,0047	-0,0054
Termes monosémique dans les domaines de l'informatique et de la télécommunication et polysémique dans la langue générale = 2	0,0929	0,1619	0,0650	0,0758

[Figure 74] Différence entre les deux moyennes des coefficients (facteur d'univocité)

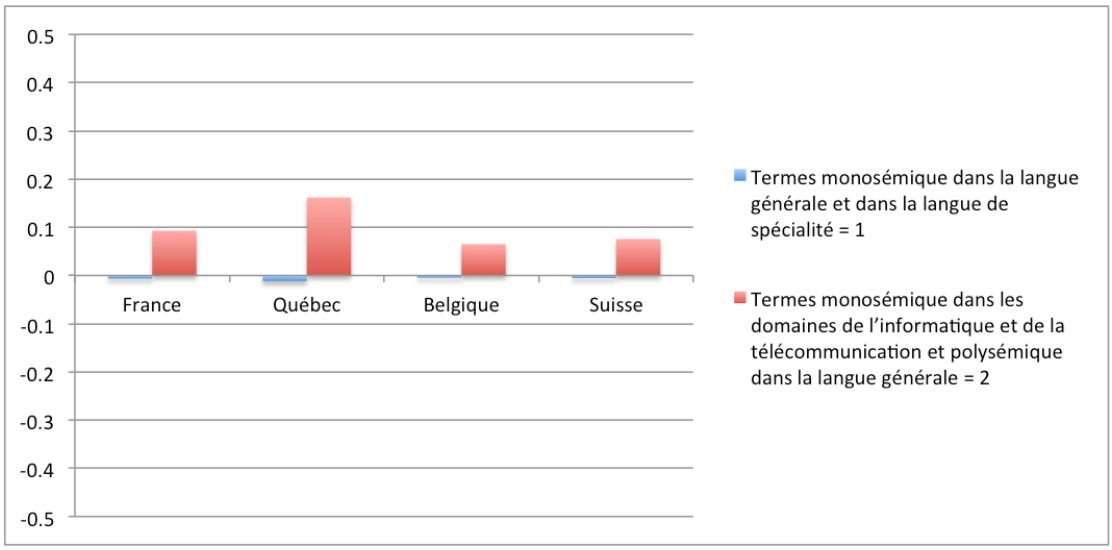

Selon ces résultats, nous concluons que la caractéristique d'un terme, soit monosémique soit polysémique dans la langue générale, influence effectivement le CI. Plus particulièrment, **si un terme est polysémique dans la langue générale, il est fort problable que son degré d'implantation soit élevé**. Bien que le poids de l'influence soit quelque peu différent entre les pays, — respectivement Québec (+0,1619), France (+0,0929), Suisse (+0,0758) et Belgique (+0,0650) — la direction de l'influence reste la même dans les quatre communautés. C'est-à-dire qu'il n'y a pas de grandes différences entre les terrains d'étude.

Facteur de mécanisme de formation

Selon notre critère du facteur de mécanisme de formation, nous avons codifié 1 pour les termes créés par *importation*, 2 pour les termes créés par *importation et substitution*, et 3 pour ceux créés par *substitution*. Le tableau et la figure ci-dessous représentent le résultat de la corrélation entre ce facteur et le CI.

[Tableau 69] Moyennes des coefficients selon la codification du facteur de mécanisme de formation

	France	Québec	Belgique	Suisse
Terme créé par importation = 1	0,4336	0,2232	0,4755	0,4751
Terme créé par importation et substitution = 2	0,0899	0,2075	0,0541	0,0721
Terme créé par substitution = 3	0,2180	0,3335	0,1798	0,1928

[Figure 75] Moyennes des coefficients selon la codification du facteur de mécanisme de formation

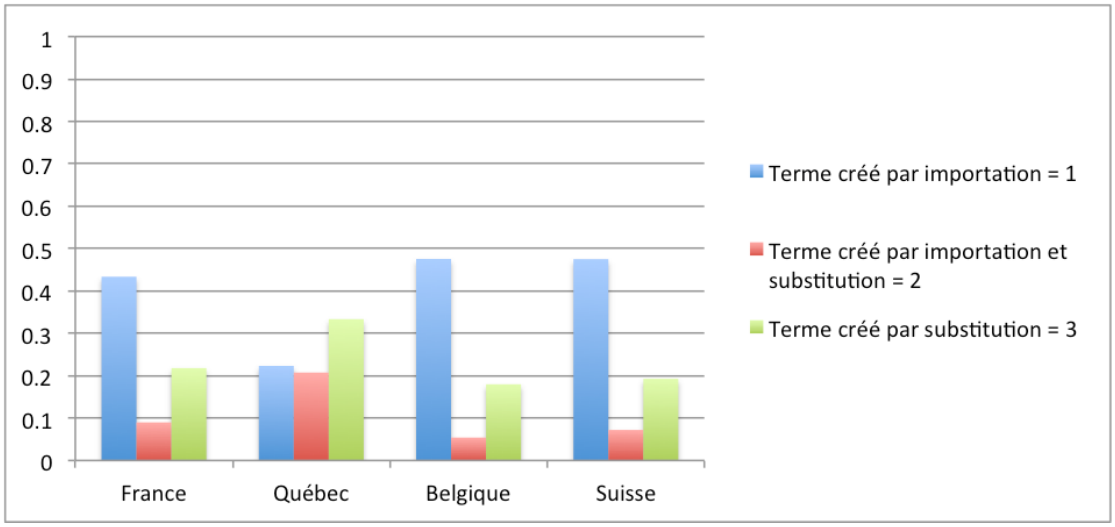

À travers le tableau et la figure ci-dessus, nous constatons **que les termes créés par *importation* sont plus utilisés que ceux créés par *substitution* en France, en Belgique et en Suisse, alors qu'au Québec, les termes créés par *substitution* sont plus utilisés que les autres catégories. Les termes créés par *importation et substitution*, quant à eux, sont les moins utilisés dans les quatre terrains, avec un degré différent.** Nous confirmons ici une différence géographique concernant les termes créés par *importation* et par *substitution*. Si le résultat est différent selon la région, nous supposons une seule situation : une autre variable influence la relation entre le facteur de mécanisme de formation (la variable indépendante) et le CI (la variable dépendante). Dans la partie précédente, nous avons nommé ce facteur *variable modératrice* et avons supposé que les facteurs psychoterminologiques fonctionneraient comme cette variable. Nous reviendrons sur ce sujet plus loin.

Afin d'examiner plus en détail cette différence régionale, nous exposons, dans le tableau et le graphique ci-dessous, les résultats obtenus par le calcul de la différence entre la moyenne des coefficients des termes codifiés et la MT :

[Tableau 70] Différence entre les deux moyennes des coefficients (facteur de mécanisme de formation)

	France	Québec	Belgique	Suisse
Terme créé par importation = 1	0,1485	-0,058	0,1989	0,1899
Terme créé par importation et substitution = 2	-0,1952	-0,0737	-0,2225	-0,2131
Terme créé par substitution = 3	-0,0671	0,0523	-0,0968	-0,0924

[Figure 76] Différence entre les deux moyennes des coefficients (facteur de mécanisme de formation)

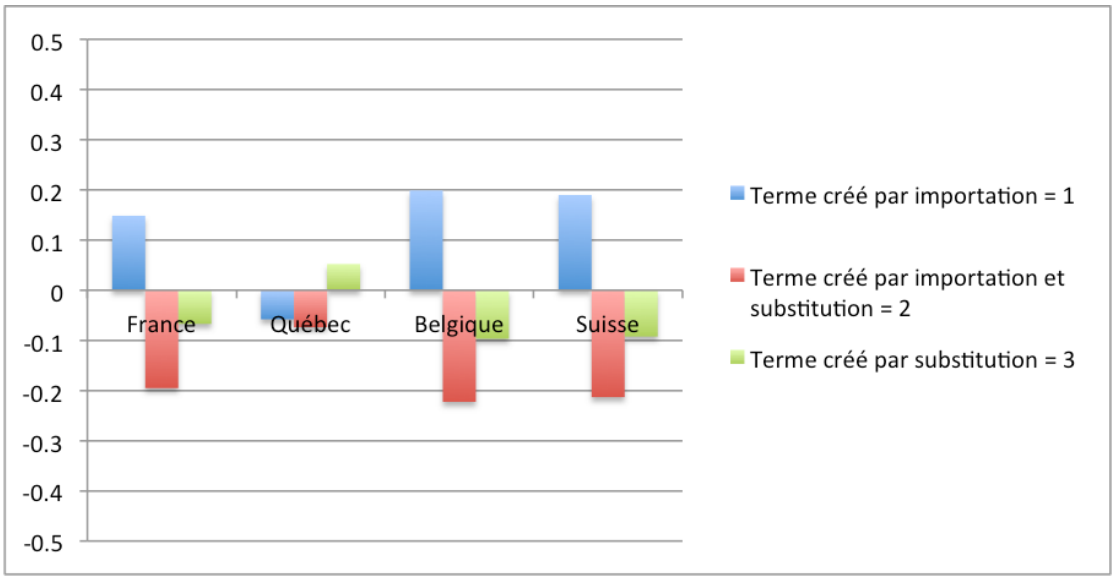

Selon ces résultats, nous vérifions encore une fois que l'influence du mécanisme de formation d'un terme sur le CI est différente entre le Québec et les trois autres terrains européens, notamment pour les termes créés par *importation* (codifiés par 1) et par *substitution* (codifiés par 3). Concernant le poids de l'influence prévu par la différence entre la moyenne des coefficients des termes codifiés et la MT, il est plus important dans les trois communautés en Europe qu'au Québec, car l'écart entre les catégories des termes est grand dans les premiers.

Facteur de brièveté

Selon notre critère du facteur de brièveté, nous avons codifié les termes en leur attribuant un chiffre de 1 à 7 par leur classement suivant le nombre de lettres et de syllabes. Les tableaux et les figures ci-dessous représentent le résultat de la corrélation entre ce facteur et le CI. Examinons tout d'abord la distribution des coefficients basée sur le nombre de lettres.

[Tableau 71] Moyennes des coefficients selon la codification du facteur de brièveté (nombre de lettres)

	France	Québec	Belgique	Suisse
Terme au 1er rang = 1	0,4516	0,3051	0,4959	0,4894
Terme au 2e rang = 2	0,2365	0,3277	0,2029	0,2114
Terme au 3e rang = 3	0,2190	0,3217	0,1756	0,1844
Terme au 4e rang = 4	0,1327	0,1319	0,0892	0,1330
Terme au 5e rang = 5	0,1027	0,1715	0,0818	0,1091
Terme au 6e rang = 6	0,0332	0,0500	0,0163	0,0119
Terme au 7e rang = 7	0,0217	0	0,0417	0

[Figure 77] Moyennes des coefficients selon la codification du facteur de brièveté (nombre de lettres)

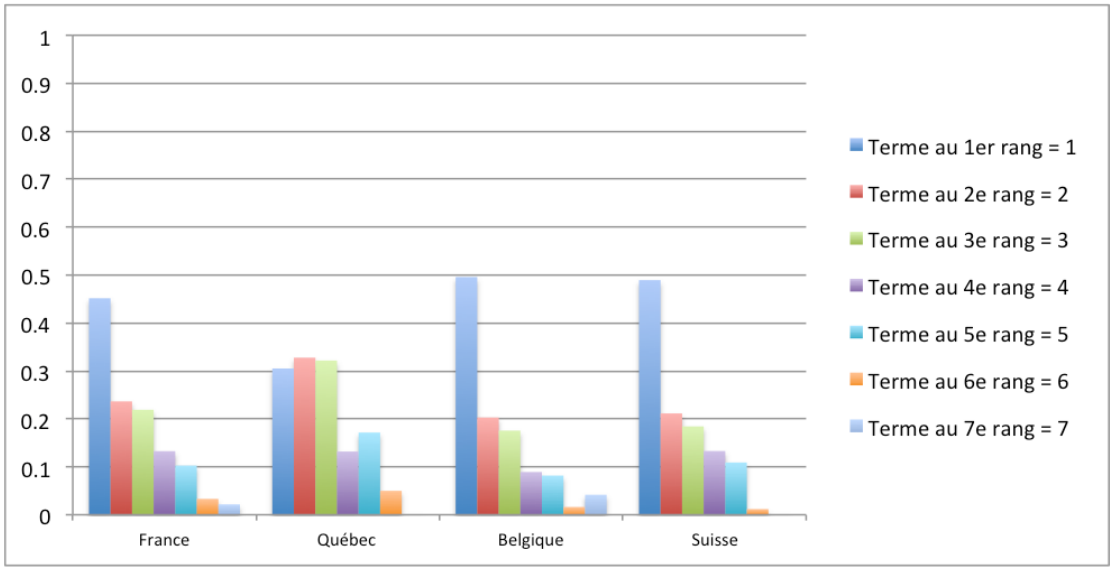

D'aprés ces données, nous constatons que la distribution des trois pays européens ne montre pas de différence significative. Bien qu'en Belgique la moyenne des coefficients des termes classés au 7e rang soit plus élevée[361] que celle des autres, la distribution dans ces trois terrains a tendance à diminuer progressivement, de la moyenne des termes au premier rang à celle au dernier rang. Au Québec, par contre, nous observons une distribution différente : les moyennes des termes aux deuxième, troisième et cinquième rangs sont plus importantes que celles des trois autres terrains, avec un taux de 0,3277, de 0,3217 et de 0,1715 respectivement. La moyenne des termes au premier rang, en revanche, est beaucoup moins élevée (0,3051) qu'en France (0,4516), en Belgique (0,4959) et en Suisse (0,4894). Ainsi, ces données nous permettent de tirer la conclusion suivante : **dans les trois communautés d'Europe, plus un terme possède un faible nombre de lettres pour former un mot, plus ce**

[361] Ce phénomène est dû au terme de *fenêtre en incrustation*. Son CI en Belgique est plus élevé (0,0417) qu'en France (0,0217) et en Suisse (0,0000).

terme a tendance à être utilisé. Mais, au Québec, cette tendance demeure inchangée, l'utilisation des termes n'ayant pas systématiquement diminué selon leur classement.

Examinons ensuite la distribution des coefficients basée sur le nombre de syllabes.

[Tableau 72] Moyennes des coefficients selon la codification du facteur de brièveté (nombre de syllabes)

	France	Québec	Belgique	Suisse
Terme au 1er rang = 1	0,4152	0,2957	0,4367	0,4331
Terme au 2e rang = 2	0,2444	0,3403	0,2105	0,2245
Terme au 3e rang = 3	0,1912	0,3445	0,1618	0,1661
Terme au 4e rang = 4	0,1087	0,1106	0,0740	0,1212
Terme au 5e rang = 5	0,0985	0,1571	0,0562	0,0651
Terme au 6e rang = 6	0,2226	0,0680	0,2246	0,2758
Terme au 7e rang = 7	0,0217	0	0,0417	0

[Figure 78] Moyennes des coefficients selon la codification du facteur de brièveté (syllabes)

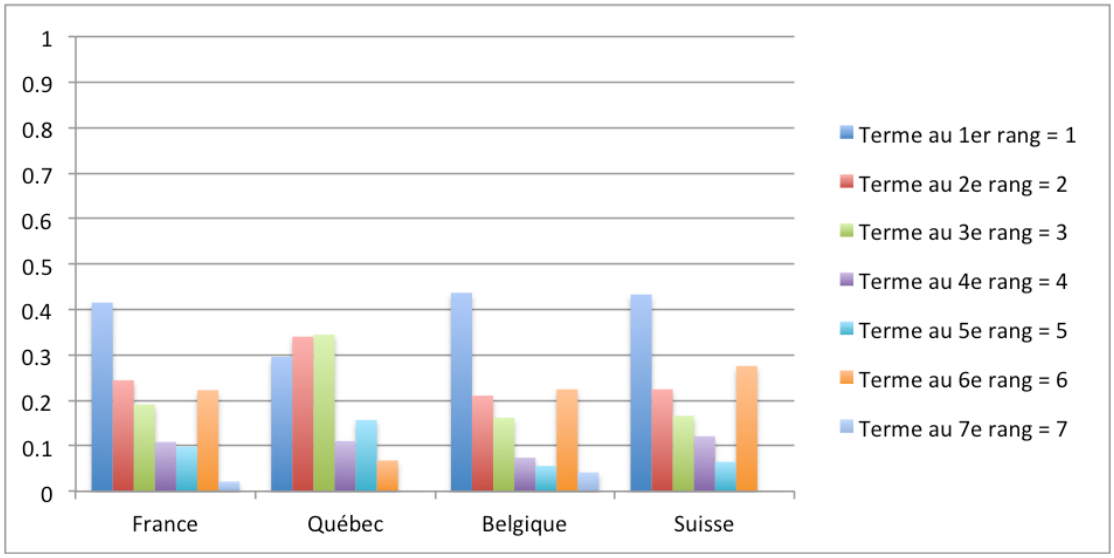

D'après ces données, la distribution des CIs des termes codifiés selon le nombre de syllabes n'est pas très différente du premier cas qui compte le nombre de lettres. Nous constatons, pourtant, que la moyenne des termes au sixième rang est particulièrement élevée. En réalité, ce résultat provient du CI du terme de *vidéo à la demande*. D'après notre classement, trois termes, soit *cinéma à domicile*, *service d'assistance téléphonique* et *vidéo à la demande*, se situent au 6e rang. Leur

coefficient dans chaque terrain d'étude est comme suit : *cinéma à domicile* (0,0846 pour la France, 0,0185 pour la Belgique, 0,0633 pour la Suisse), *service d'assistance téléphonique* (0,0664, 0,0288, 0,0110) et *vidéo à la demande* (0,5168, 0,6266, 0,7531). Comme l'indiquent ces chiffres, le coefficient du terme de *vidéo à la demande* est beaucoup plus élevé que les autres et il influence significativement la moyenne. Au Québec, par contre, le coefficient de ce terme n'influence pas la moyenne de manière significative car le coefficient du terme de *vidéo à la demande* n'est pas très important (0,1013).

Afin d'examiner plus en détail la différence régionale de la distribution des moyennes, nous exposons, cette fois-ci, les résultats obtenus par le calcul de la différence entre la moyenne des coefficients des termes codifiés et la MT. Ce que nous remarquons dans ces résultats, c'est la direction de l'influence et son poids. Examinons d'abord le tableau et le graphique ci-dessous qui tiennent compte du nombre de lettres :

[Tableau 73] Différence entre les deux moyennes des coefficients (facteur de brièveté, nombre de lettres)

	France	Québec	Belgique	Suisse
Terme au 1er rang = 1	0,1665	0,0239	0,2193	0,2042
Terme au 2e rang = 2	-0,0486	0,0465	-0,0737	-0,0738
Terme au 3e rang = 3	-0,0661	0,0405	-0,101	-0,1008
Terme au 4e rang = 4	-0,1524	-0,1493	-0,1874	-0,1522
Terme au 5e rang = 5	-0,1824	-0,1097	-0,1948	-0,1761
Terme au 6e rang = 6	-0,2519	-0,2312	-0,2603	-0,2733
Terme au 7e rang = 7	-0,2634	-0,2812	-0,2349	-0,2852

[Figure 79] Différence entre les deux moyennes des coefficients (facteur de brièveté, nombre de lettres)

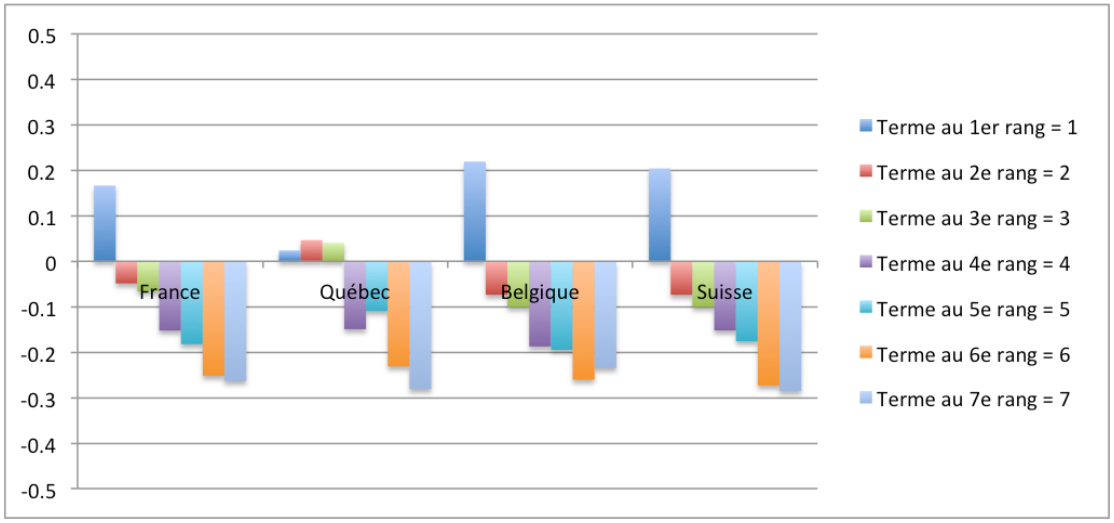

À travers les résultats représentés, nous constatons, pour ce qui est de la direction de l'influence, que les termes aux deuxième et troisième rangs montrent une différence régionale entre le Québec et les trois pays européens. Uniquement au Québec, la moyenne du coefficient de ces termes est plus élevée que la MT. En revanche, elle est moins importante que la moyenne totale dans les autres terrains, en contrepartie de la moyenne des termes au premier rang du classement qui est beaucoup plus élevée qu'au Québec. En somme, **seuls les termes du premier rang bénéficient d'un CI élevé dans les trois terrains européens, alors qu'au Québec, tous les termes qui se situent aux trois premiers rangs profitent de leur avantage au CI, malgré leur poids assez faible**.

Concernant le poids de l'influence, la différence diatopique de la moyenne des termes au premier rang est remarquable. Par rapport aux autres terrains, le Québec montre une différence marquante : le poids de l'influence qui peut être acquis en étant situé au premier rang est faible (0,0239 point) au regard des situations en France (0,1665 point), en Belgique (0,2193) et en Suisse (0,2042). En ce qui concerne les termes appartenant aux autres rangs, nous remarquons que le poids de l'influence ne montre pas une différence notable entre les régions.

Examinons à présent la différence des moyennes qui tient compte du nombre de syllabes. Nous représentons les résultats dans le tableau et le graphique ci-dessous :

[Tableau 74] Différence entre les deux moyennes des coefficients (facteur de brièveté, nombre de syllabes)

	France	Québec	Belgique	Suisse
Terme au 1er rang = 1	0,1301	0,0145	0,1601	0,1479
Terme au 2e rang = 2	-0,0407	0,0591	-0,0661	-0,0607
Terme au 3e rang = 3	-0,0939	0,0633	-0,1148	-0,1191
Terme au 4e rang = 4	-0,1764	-0,1706	-0,2026	-0,164
Terme au 5e rang = 5	-0,1866	-0,1241	-0,2204	-0,2201
Terme au 6e rang = 6	-0,0625	-0,2132	-0,052	-0,0094
Terme au 7e rang = 7	-0,2634	-0,2812	-0,2349	-0,2852

[Figure 80] Différence entre les deux moyennes des coefficients (facteur de brièveté, nombre de syllabes)

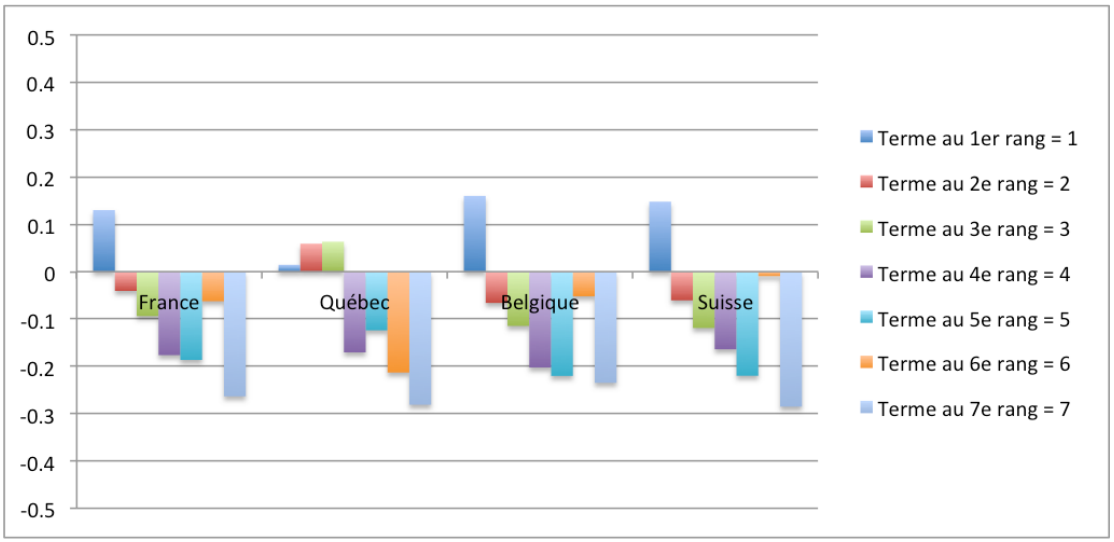

La distribution de la différence des moyennes basée sur le nombre de syllabes ressemble à celle basée sur le nombre de lettres. Cela signifie qu'il existe peu de différences pour la corrélation entre le facteur de brièveté et le CI si nous tenons compte soit du nombre de lettres, soit du nombre de syllabes. Pour ce qui est de la direction de l'influence et de son poids, nous n'attestons pas non plus une dissemblance remarquable, sauf pour les termes situés au sixième rang. Comme nous l'avons mentionné plus haut, cette hétérogénéité provient du terme de *vidéo à la demande* dont le CI est particulièrement élevé dans les trois terrains européens.

Facteur de conformité

Selon notre critère de conformité, nous avons codifié 1 pour *les termes dont les graphèmes et la réalisation phonique correspondent entre eux* et 2 pour *les termes*

dont les graphèmes et la réalisation phonique ne correspondent pas entre eux. Le tableau et la figure ci-dessous représentent le résultat de la corrélation entre ce facteur et le CI.

[Tableau 75] Moyennes des coefficients selon la codification du facteur de conformité

	France	Québec	Belgique	Suisse
Terme dont les graphèmes et la réalisation phonique correspondent entre eux = 1	0,2486	0,3022	0,2279	0,2330
Terme dont les graphèmes et la réalisation phonique ne correspondent pas entre eux = 2	0,4252	0,2007	0,4631	0,4850

[Figure 81] Moyennes des coefficients selon la codification du facteur de conformité

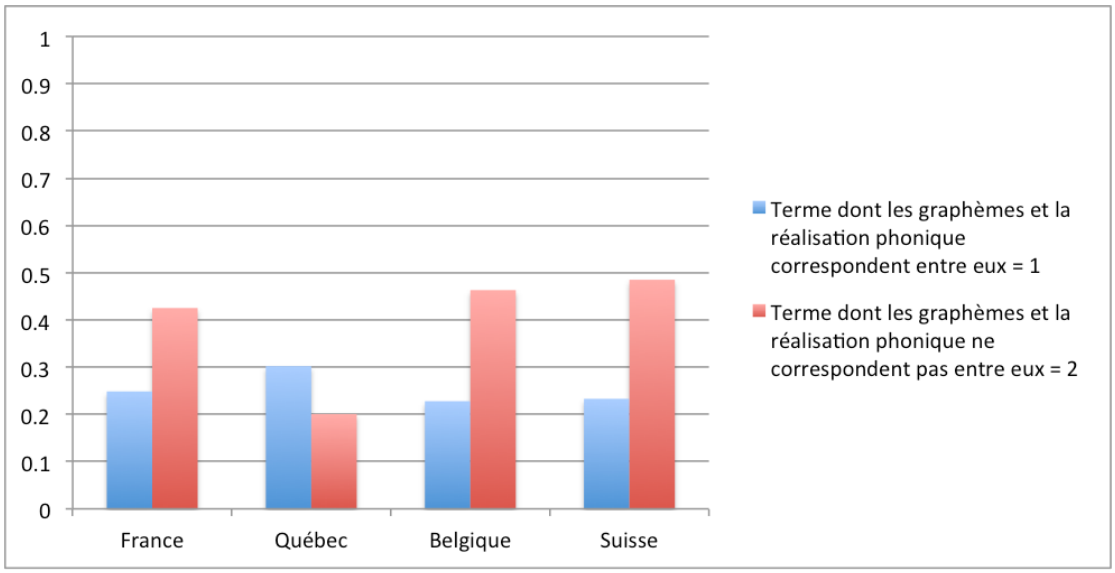

À travers ce tableau et cette figure, nous remarquons que le CI des *termes dont les graphèmes et la réalisation phonique ne correspondent pas entre eux* est plus élevé que celui des *termes dont les graphèmes et la réalisation phonique correspondent entre eux* dans les trois terrains européens. Le Québec affiche en revanche une situation inverse. Autrement dit, **les termes non conformes au système de la langue française sont plus utilisés que les termes conformes dans les communautés d'Europe, alors que les termes conformes sont plus utilisés que les termes non conformes au Québec**. Pour ce facteur de conformité, nous constatons donc une différence régionale. Afin de mieux l'élucider, examinons à présent cette différence en détail à travers les résultats obtenus par le calcul de la différence entre la

moyenne des coefficients des termes codifiés et la MT. Nous les représentons dans le tableau et le graphique ci-dessous :

[Tableau 76] Différence entre les deux moyennes des coefficients (facteur de conformité)

	France	Québec	Belgique	Suisse
Terme dont les graphèmes et la réalisation phonique correspondent entre eux = 1	-0,0365	0,021	-0,0487	-0,0522
Terme dont les graphèmes et la réalisation phonique ne correspondent pas entre eux = 2	0,1401	-0,0805	0,1865	0,1998

[Figure 82] Différence entre les deux moyennes des coefficients (facteur de conformité)

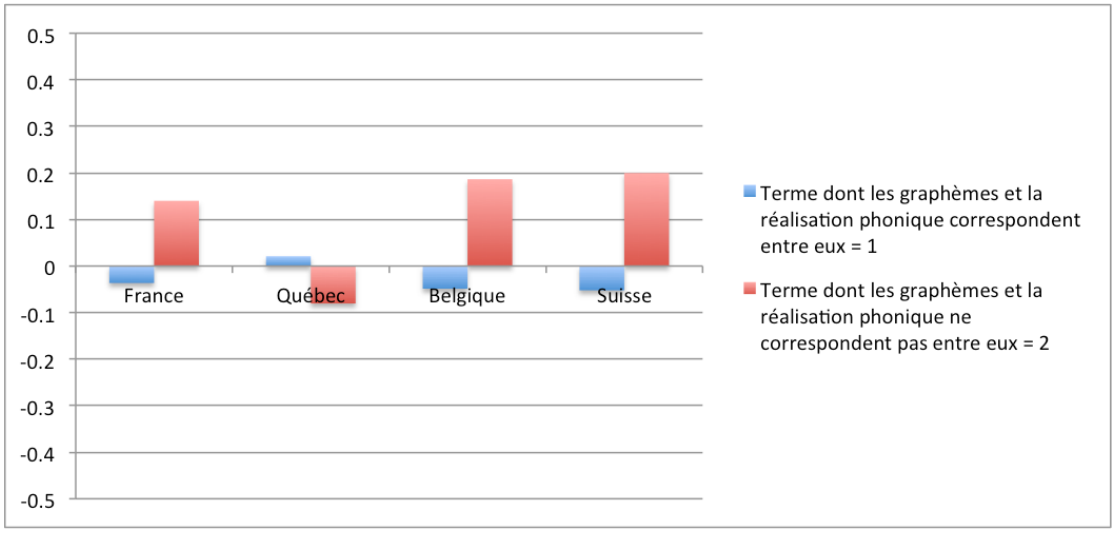

Grâce aux résultats représentés, nous pouvons connaître la direction de l'influence et son poids pour le facteur de conformité. **Dans les terrains européens, la conformité au système de la langue française influence négativement le CI d'un terme.** Chaque pays affiche une moyenne moins élevée par rapport à la MT : la différence entre deux moyennes se situe entre 0,1401 (pour la France), 0,1865 (pour la Belgique) et 0,1998 (pour la Suisse). Le poids de l'influence est quant à lui fort en Suisse, en Belgique et en France, respectivement. Contrairement à cette situation, **au Québec, la conformité au système de la langue française influence positivement le CI d'un terme, même si le poids de l'influence est relativement restreint**.

Facteur de concurrence terminologique

Selon notre critère du facteur de concurrence terminologique, nous avons codifié les termes en leur attribuant un chiffre de 1 à 6, correspondant au nombre de

termes en concurrence. Le tableau et la figure ci-dessous représentent le résultat de la corrélation entre ce facteur et le CI.

[Tableau 77] Moyennes des coefficients selon la codification du facteur de concurrence terminologique

	France	Québec	Belgique	Suisse
1 terme en concurrence = 1	1	1	1	1
2 termes en concurrence = 2	0,4999	0,5000	0,5000	0,5000
3 termes en concurrence = 3	0,3333	0,3333	0,3333	0,3333
4 termes en concurrence = 4	0,2500	0,2499	0,2500	0,2500
5 termes en concurrence = 5	0,2000	0,2000	0,1956	0,2000
6 termes en concurrence = 6	0,1667	0,1667	0,1667	0,1667

[Figure 83] Moyennes des coefficients selon la codification du facteur de concurrence terminologique

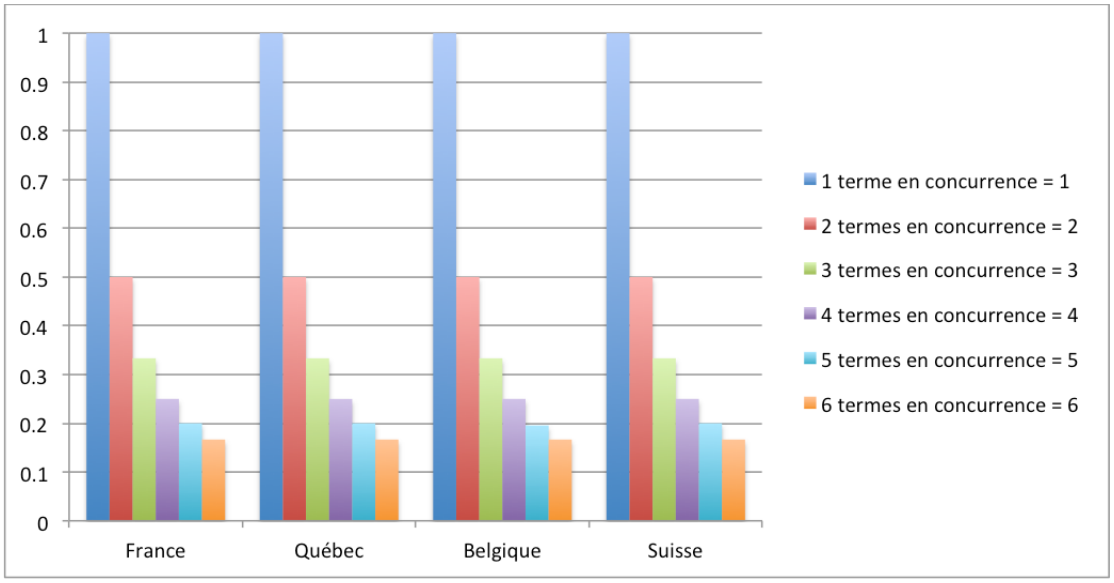

À travers le tableau et la figure ci-dessus, nous notons que la distribution des moyennes est quasiment identique dans les quatre terrains, contrairement aux autres facteurs examinés. Il n'est pas du tout normal que la distribution soit homogène, car le coefficient de chaque terme ne peut pas être identique dans les quatre terrains. En réalité, cette uniformité résulte de la définition du coefficient. Selon celle que nous avons mentionnée *supra*, le coefficient d'implantation, « […] calculé à partir d'un corpus, chiffre le degré d'implantation d'un terme désignant une notion. Deux valeurs sont divisées pour le calcul du coefficient : *a*. le nombre de fois où un terme est utilisé pour désigner une notion, divisé par *b*. le nombre de fois où cette notion est utilisée »[362]. Étant donné que le CI est une fréquence relative qui considère déjà

[362] Quirion 2000:259.

l'utilisation des termes en concurrence, nous n'obtenons nécessairement qu'un résultat identique, sans distinction des terrains d'étude. Autrement dit, bien que le coefficient de chaque terme soit différent, la moyenne des termes classés par leur nombre de concurrents est la même que le quotient de 1 divisé par le nombre de concurrents. Pour cette raison, examiner la corrélation par la comparaison des moyennes n'a guère de sens pour notre recherche. Pourtant, l'examen de la différence entre la moyenne des termes codifiés et la MT est significatif, car il nous permet, au moins, de vérifier quelle catégorie de termes aurait une moyenne plus élevée que la MT. Le tableau et le graphique ci-dessous représentent cette différence :

[Tableau 78] Différence entre les deux moyennes des coefficients (facteur de concurrence terminologique)

	France	Québec	Belgique	Suisse
1 terme en concurrence = 1	0,7149	0,7188	0,7234	0,7148
2 termes en concurrence = 2	0,2148	0,2188	0,2234	0,2148
3 termes en concurrence = 3	0,0482	0,0521	0,0567	0,0481
4 termes en concurrence = 4	-0,0351	-0,0313	-0,0266	-0,0352
5 termes en concurrence = 5	-0,0851	-0,0812	-0,0810	-0,0852
6 termes en concurrence = 6	-0,1184	-0,1145	-0,1099	-0,1185

[Figure 84] Différence entre les deux moyennes des coefficients (facteur de concurrence terminologique)

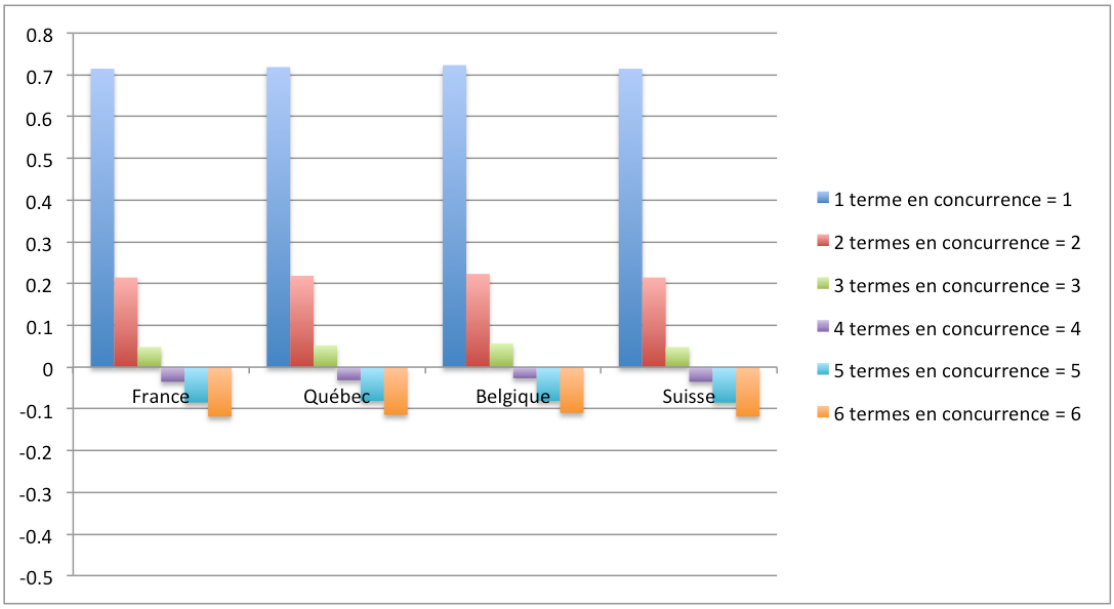

Grâce à ces données, nous constatons que la moyenne des coefficients des termes ayant un, deux ou trois concurrents est plus élevée que la moyenne totale, et que la moyenne des coefficients des termes ayant quatre concurrents et plus est moins élevée que la moyenne totale. Il va de soi que **le faible nombre de concurrents influence positivement le CI**. Une analyse de la corrélation plus pertinente entre ce facteur et le CI sera effectuée par l'analyse de la corrélation de Spearman dans la partie suivante.

Facteur d'activités institutionnelles

Selon notre critère du facteur d'activités institutionnelles, nous avons codifié 1 pour *le terme dont l'utilisation est favorisée par le gouvernement*, et 2 pour *le reste des termes*. Le tableau et la figure ci-dessous représentent le résultat de la corrélation entre ce facteur et le CI.

[Tableau 79] Moyennes des coefficients selon la codification du facteur d'activités institutionnelles

	France	Québec	Belgique	Suisse
Terme dont l'utilisation est favorisée par le gouvernement = 1	0,2883	0,3734	0,2668	0,3408
Terme dont l'utilisation n'est pas favorisée par le gouvernement = 2	0,2842	0,1608	0,2786	0,2621

[Figure 85] Moyennes des coefficients selon la codification du facteur d'activités institutionnelles

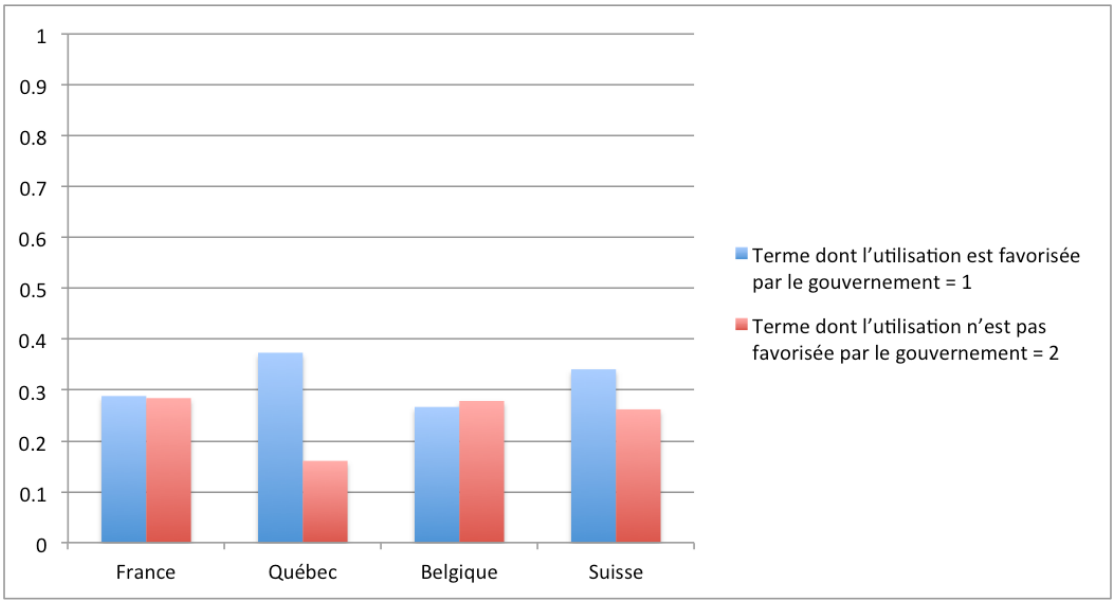

Selon ces données, il n'existe guère de corrélation entre le facteur d'activités institutionnelles et le CI en France et en Belgique, les moyennes entre les deux

catégories étant quasiment identiques. Malgré cela, nous observons qu'**en France, au Québec et en Suisse, les termes favorisés par le gouvernement sont plus utilisés que les termes non favorisés**. Parmi ces trois communautés, c'est au Québec que la différence entre ces deux catégories est la plus importante. **En Belgique, les termes non favorisés sont un peu plus utilisés que les termes favorisés.** Nous constatons ainsi une différence diatopique dans ce facteur. Afin d'examiner cette différence en détail, examinons les résultats obtenus par le calcul de la différence entre la moyenne des coefficients des termes codifiés et la MT. Représentés dans le tableau et le graphique ci-dessous, les résultats nous permettent de vérifier la direction et le poids d'influence :

[Tableau 80] Différence entre les deux moyennes des coefficients (facteur d'activités institutionnelles)

	France	Québec	Belgique	Suisse
Terme dont l'utilisation est favorisée par le gouvernement = 1	0,0032	0,0922	-0,0098	0,0556
Terme dont l'utilisation n'est pas favorisée par le gouvernement = 2	-0,0009	-0,1204	0,0020	-0,0231

[Figure 86] Différence entre les deux moyennes des coefficients (facteur d'activités institutionnelles)

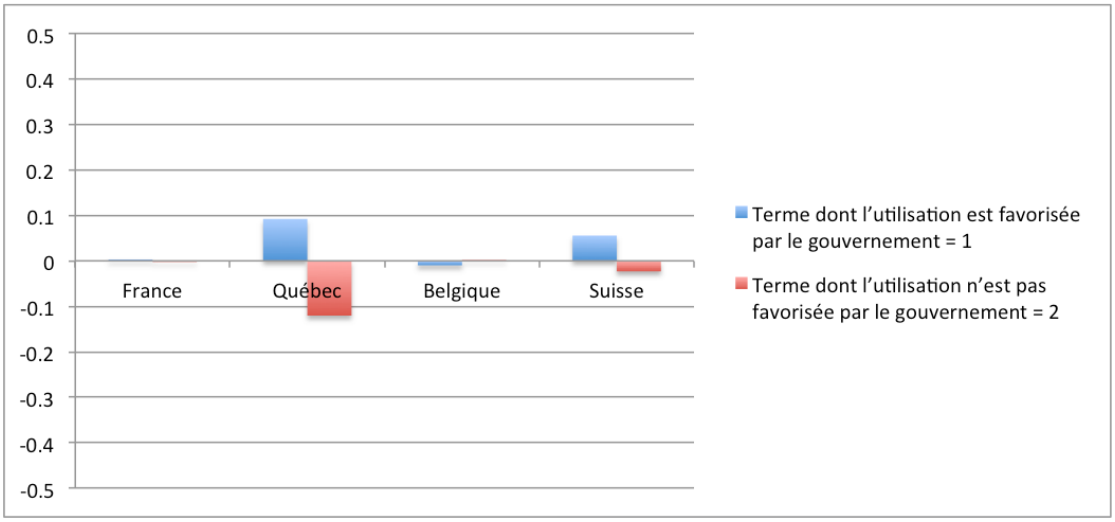

Concernant la direction de l'influence, la France, le Québec et la Suisse montrent une caractéristique similaire : les termes favorisés par le gouvernement sont plus utilisés que ceux non favorisés. À la différence de ces pays, en Belgique, l'utilisation des termes favorisés est plus faible que celle des termes non favorisés. Si nous considérons le poids de l'influence, c'est le Québec qui est le pays où l'influence de ce facteur sur le *degré d'implantation terminologique* est la plus significative.

Nous constatons également quelques influences en Suisse, mais en France et en Belgique, elles restent minimes.

Facteur de besoin

Selon notre critère du facteur de besoin, nous avons codifié 1 pour *le terme dont l'attestation figure la même année que celle où est apparue la notion en question* et 2 pour *le terme dont l'attestation lui succède*. Le tableau et la figure ci-dessous représentent le résultat de la corrélation entre ce facteur et le CI.

[Tableau 81] Moyennes des coefficients selon la codification du facteur de besoin

	France	Québec	Belgique	Suisse
Terme dont l'attestation figure la même année que celle où est apparue la notion en question = 1	0,4388	0,4044	0,4393	0,5134
Terme dont l'attestation succède à celle où est apparue la notion en question = 2	0,0996	0,1040	0,0979	0,1019

[Figure 87] Moyennes des coefficients selon la codification du facteur de besoin

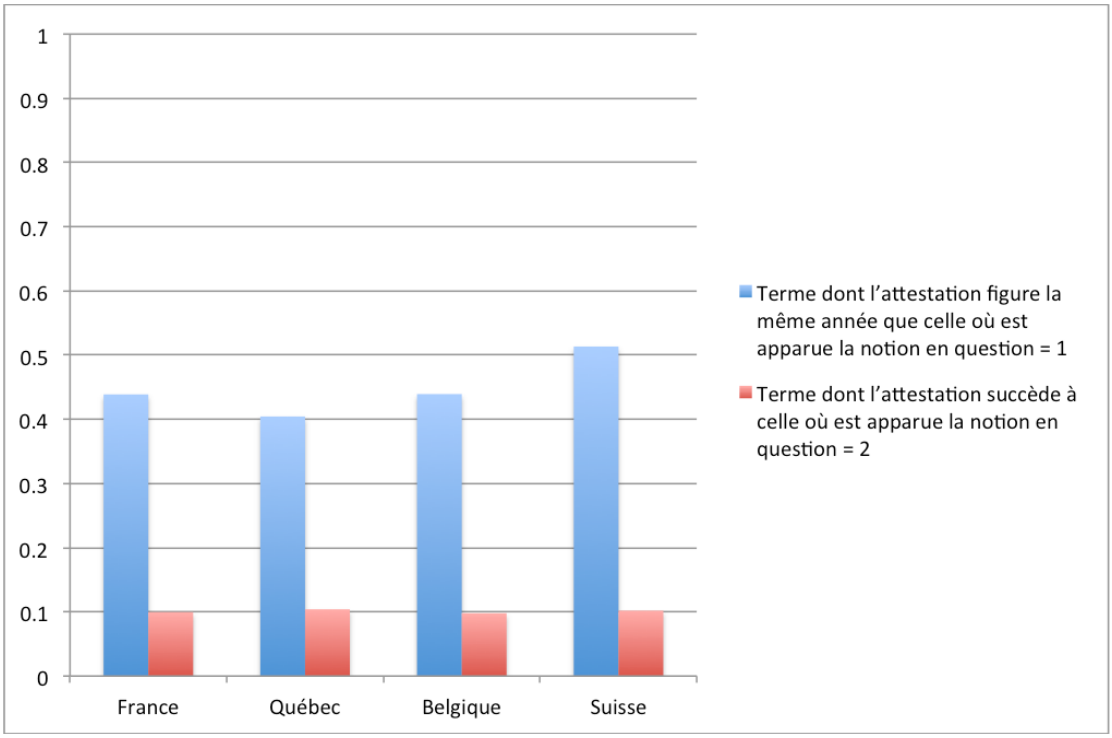

Ces données nous permettent d'observer que ***les termes dont l'attestation figure la même année que celle où est apparue la notion en question*** **sont plus utilisés que** ***les termes dont l'attestation lui succède***, **dans nos quatre terrains d'étude.** Afin d'examiner la direction et le poids d'influence, examinons les résultats

obtenus par le calcul de la différence entre la moyenne des coefficients des termes codifiés et la MT. Ils sont représentés dans le tableau et le graphique ci-dessous :

[Tableau 82] Différence entre les deux moyennes des coefficients (facteur de besoin)

	France	Québec	Belgique	Suisse
Terme dont l'attestation figure la même année que celle où est apparue la notion en question = 1	0,1537	0,1232	0,1627	0,2282
Terme dont l'attestation succède à celle où est apparue la notion en question = 2	-0,1855	-0,1772	-0,1787	-0,1833

[Figure 88] Différence entre les deux moyennes des coefficients (facteur de besoin)

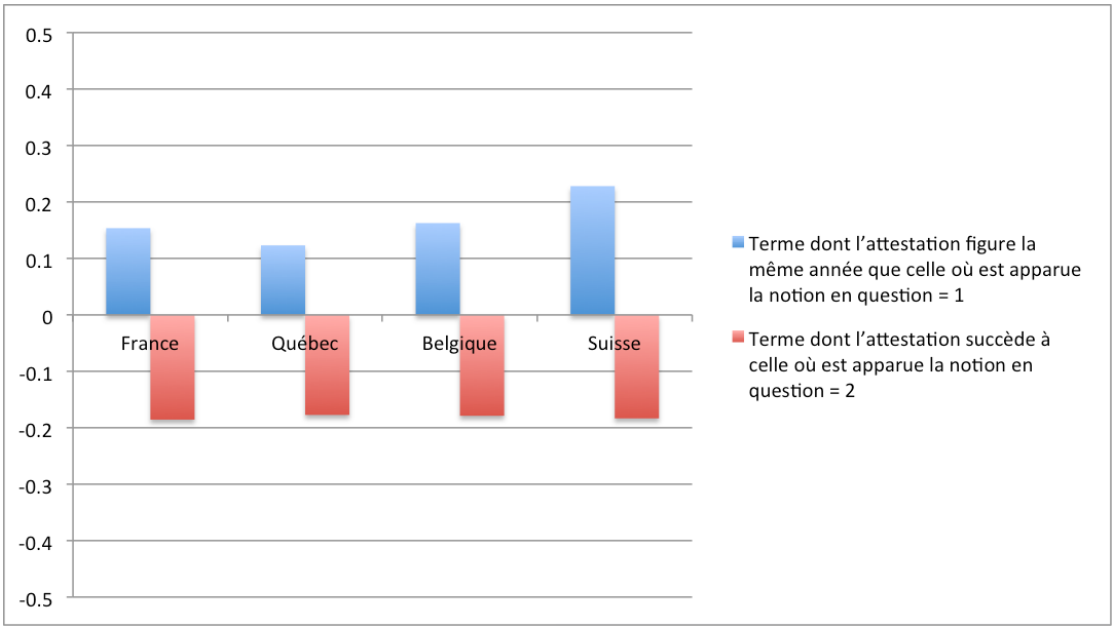

Selon ces informations, nous pouvons tirer la conclusion que le moment de la première utilisation d'un terme influence effectivement son CI : **si un terme commence à être utilisé relativement tôt par rapport aux concurrents, il est fort probable que son CI soit élevé. Si un terme est utilisé plus tard, la possibilité de son utilisation diminue**. Concernant le poids de l'influence, nous n'identifions pas de grandes différences entre les terrains d'étude.

Bilan

Nous venons d'examiner la relation entre les catégories de chaque facteur et le CI dans les quatre terrains d'étude. En guise de bilan, vérifions à présent quelle catégorie de facteurs influence le plus le CI dans une communauté linguistique. Pour

ce travail, nous utilisons la différence entre la moyenne des termes codifiés et la MT. Cette différence nous permet de connaître la direction et le poids de l'influence d'une catégorie de facteurs sur l'implantation. Examinons tout d'abord le cas de la France. Dans le tableau ci-dessous, nous énumérons ces différences, puis les représentons dans la figure suivante[363].

[Tableau 83] Différence entre la moyenne des termes codifiés et la MT (France)

TRAN_1	-0,0554	BRIE_S_1	+0,1301
TRAN_2	+0,0738	BRIE_S_2	-0,0407
TRAN_3	+0,1461	BRIE_S_3	-0,0939
UNIV_1	-0,0066	BRIE_S_4	-0,1764
UNIV_2	+0,0929	BRIE_S_5	-0,1866
MECA_1	+0,1485	BRIE_S_6	-0,0625
MECA_2	-0,1952	BRIE_S_7	-0,2634
MECA_3	-0,0671	CONF_1	-0,0365
BRIE_L_1	+0,1665	CONF_2	+0,1401
BRIE_L_2	-0,0486	ACTI_1	+0,0032
BRIE_L_3	-0,0661	ACTI_2	-0,0009
BRIE_L_4	-0,1524	BESO_1	+0,1537
BRIE_L_5	-0,1824	BESO_2	-0,1855
BRIE_L_6	-0,2519		
BRIE_L_7	-0,2634		

Note : Nous nommons chaque facteur en utilisant les quatre premières lettres du mot et numérotons ensuite selon la codification de chaque catégorie.
Ex) TRAN_1 : La catégorie est codée 1 pour le facteur de transparence.
Pour le facteur de brièveté, nous distinguons le facteur BRIE_L du facteur BRIE_S, afin de distinguer deux sous-facteurs qui comptent le nombre de lettres et celui de syllabes.

[Figure 89] Différence entre la moyenne des termes codifiés et la MT (France)

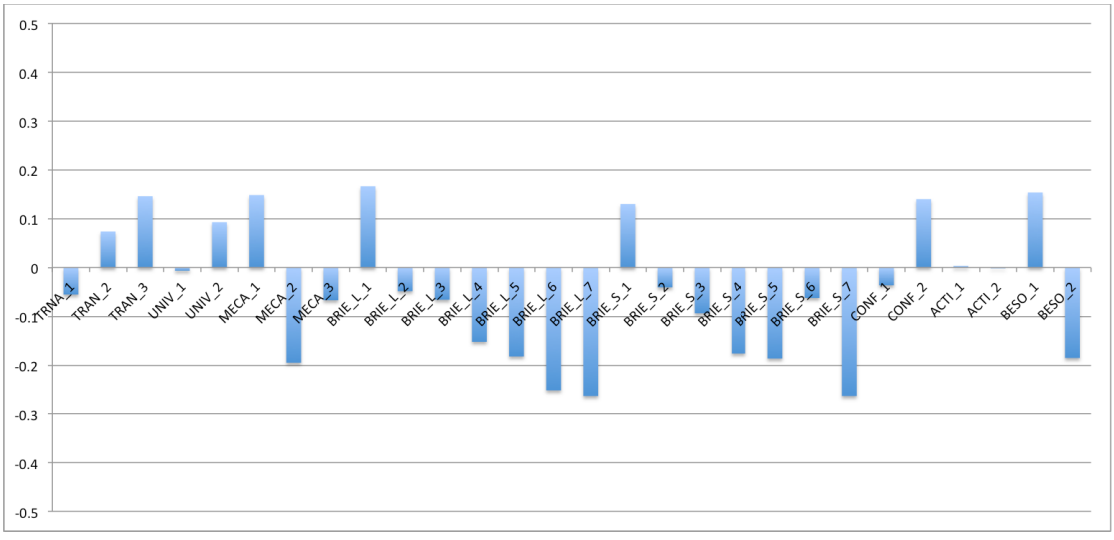

[363] Soulignons que le facteur de concurrence terminologique est écarté de cette analyse en raison de sa non-validité.

Selon la représentation ci-dessus, neuf catégories de termes manifestent un CI plus élevé que la MT sur 28 catégories. Parmi elles, nous ordonnons les catégories dont le CI change de plus de 0,10 point par ordre décroissant :

- Les cas où le CI augmente de plus de 0,10 point : BRIE_L_1(+0,1665), BESO_1(+0,1537), MECA_1(+0,1485), TRAN_3(+0,1461), CONF_2(+0,1401) et BRIE_S_1(+0,1301).
- Les cas où le CI diminue de plus de 0,10 point : BRIE_S_7 (-0,2634), BRIE_L_7 (-0,2634), BRIE_L_6 (-0,2519), MECA_2 (-0,1952), BRIE_S_5 (-0,1866), BESO_2 (-0,1855), BRIE_L_5 (-0,1824), BRIE_S_4 (-0,1764) et BRIE_L_4 (-0,1524).

À partir de ces données, nous pouvons faire la conclusion suivante :

En France, les termes
- **ayant le moins de lettres par rapport à leur(s) concurrent(s),**
- **qui commencent à être utilisés plus tôt que leur(s) concurrent(s),**
- **qui sont créés par *importation*,**
- **qui sont immotivés,**
- **qui ne sont pas conformes au système de la langue française,**
- **ayant le moins de syllabes par rapport à leur(s) concurrent(s)**

montrent un CI plus élevé que les autres catégories de termes.

En revanche, **les termes**
- **ayant le plus de lettres et de syllabes par rapport à leur(s) concurrent(s),**
- **qui sont créés par *importation et substitution*,**
- **qui commencent à être utilisés plus tard que leur(s) concurrent(s)**

montrent un CI plus bas que les autres catégories de termes.

La région qui affiche le comportement le plus similaire avec la France est la Suisse. Examinons ce cas.

[Tableau 84] Différence entre la moyenne des termes codifiés et la MT (Suisse)

TRAN_1	-0,0755	BRIE_S_1	0,1479
TRAN_2	0,0947	BRIE_S_2	-0,0607
TRAN_3	0,2014	BRIE_S_3	-0,1191
UNIV_1	-0,0054	BRIE_S_4	-0,164
UNIV_2	0,0758	BRIE_S_5	-0,2201
MECA_1	0,1899	BRIE_S_6	-0,0094
MECA_2	-0,2131	BRIE_S_7	-0,2852
MECA_3	-0,0924	CONF_1	-0,0522
BRIE_L_1	0,2042	CONF_2	0,1998
BRIE_L_2	-0,0738	ACTI_1	0,0556
BRIE_L_3	-0,1008	ACTI_2	-0,0231
BRIE_L_4	-0,1522	BESO_1	0,2282
BRIE_L_5	-0,1761	BESO_2	-0,1833
BRIE_L_6	-0,2733		
BRIE_L_7	-0,2852		

[Figure 90] Différence entre la moyenne des termes codifiés et la MT (Suisse)

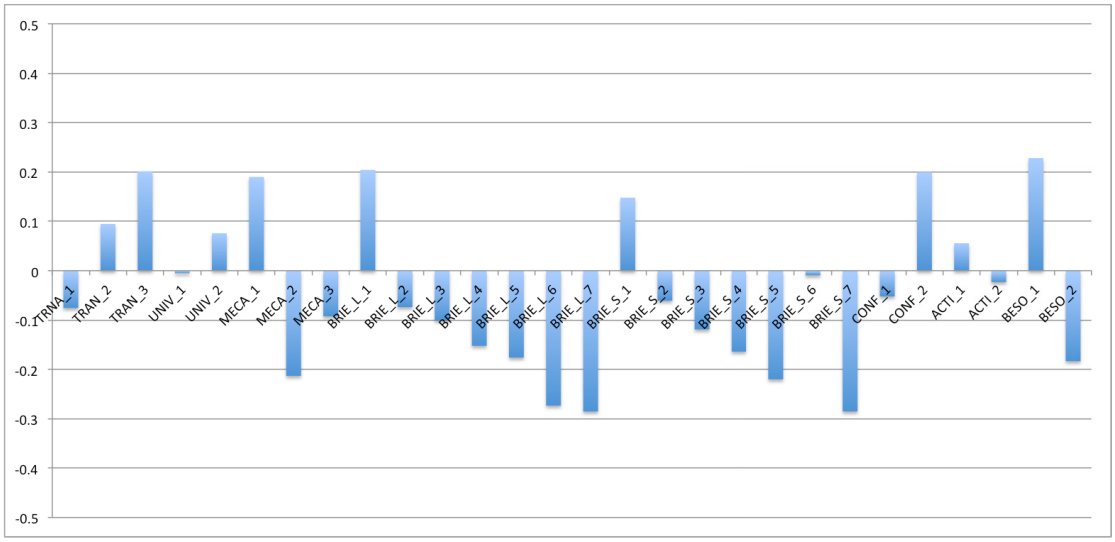

Comme en France, en Suisse, neuf catégories de termes montrent un CI plus élevé que la MT parmi les 28 catégories. Nous ordonnons les catégories dont le CI change de plus de 0,10 point par ordre décroissant :

- Les cas où le CI augmente de plus de 0,10 point :
  BESO_1 (+0,2282), BRIE_L_1(+0,2042), TRAN_3 (+0,2014), CONF_2(+0,1998), MECA_1(+0,1899) et BRIE_S_1(+0,1479).
- Les cas où le CI diminue de plus de 0,10 point :
  BRIE_S_7 (-0,2852), BRIE_L_7 (-0,2852), BRIE_L_6 (-0,2733), BRIE_S_5 (-0,2201), MECA_2 (-0,2131), BESO_2 (-0,1833), BRIE_L_5

(-0,1761), BRIE_S_4 (-0,1640) et BRIE_L_4 (-0,1522), BRIE_S_3 (-0,1191) et BRIE_L_3 (-0,1008).

Bien que ce classement ne soit pas tout à fait identique à celui de la France, nous constatons que les facteurs concernés sont les mêmes. En considérant le poids de l'influence de chaque catégorie, nous concluons :

En Suisse, les termes

- **qui commencent à être utilisés plus tôt que leur(s) concurrent(s),**
- **ayant le moins de lettres par rapport à leur(s) concurrent(s),**
- **qui sont immotivés,**
- **qui ne sont pas conformes au système de la langue française,**
- **qui sont créés par *importation*,**
- **et ayant le moins de syllabes par rapport à leur(s) concurrent(s) montrent un CI plus élevé que les autres catégories de termes.**

En revanche, **les termes**

- **ayant le plus de lettres et de syllabes parmi leur(s) concurrent(s),**
- **qui sont créés par *importation et substitution*,**
- **qui commencent à être utilisés plus tard que leur(s) concurrent(s)**

montrent un CI plus bas que les autres catégories de termes.

Examinons le cas de la Belgique. Dans ce terrain d'étude, nous pouvons affirmer que la situation est globalement similaire à celle des deux communautés précédentes. Vérifions cela par le tableau et la figure ci-dessous :

[Tableau 85] Différence entre la moyenne des termes codifiés et la MT (Belgique)

TRAN_1	-0,0781	BRIE_S_1	0,1601
TRAN_2	+0,1432	BRIE_S_2	-0,0661
TRAN_3	+0,1887	BRIE_S_3	-0,1148
UNIV_1	-0,0047	BRIE_S_4	-0,2026
UNIV_2	0,065	BRIE_S_5	-0,2204
MECA_1	0,1989	BRIE_S_6	-0,052
MECA_2	-0,2225	BRIE_S_7	-0,2349
MECA_3	-0,0968	CONF_1	-0,0487
BRIE_L_1	0,2193	CONF_2	0,1865
BRIE_L_2	-0,0737	ACTI_1	-0,0098
BRIE_L_3	-0,101	ACTI_2	0,002
BRIE_L_4	-0,1874	BESO_1	0,1627
BRIE_L_5	-0,1948	BESO_2	-0,1787
BRIE_L_6	-0,2603		
BRIE_L_7	-0,2349		

[Figure 91] Différence entre la moyenne des termes codifiés et la MT (Belgique)

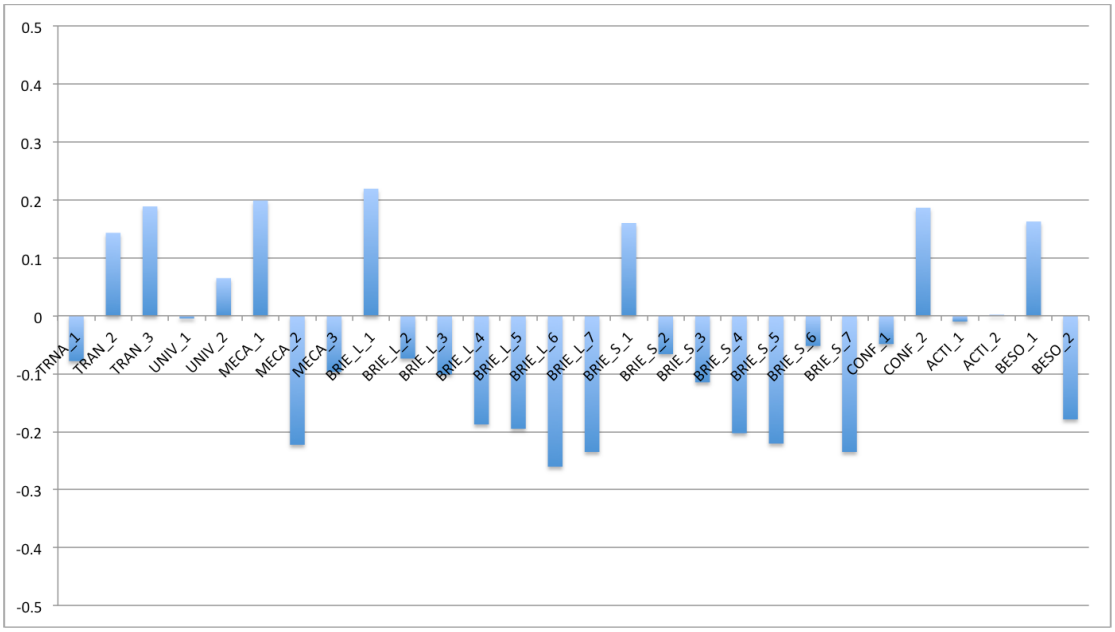

Comme en France et en Suisse, en Belgique, neuf catégories de termes affichent un CI plus élevé que la MT. Bien que le nombre de chaque groupe soit identique, nous constatons une différence à propos du facteur d'activités institutionnelles. En effet, en France et en Suisse, les activités institutionnelles favorisent l'augmentation du CI alors qu'en Belgique, elles l'empêchent (malgré ses poids d'influence minimes). Nous ordonnons ainsi les catégories dont le CI change plus de 0,10 point par ordre décroissant :

- Les cas où le CI augmente de plus de 0,10 point :

BRIE_L_1(+0,2193), MECA_1(+0,1989) TRAN_3 (+0,1887), CONF_2(+0,1865), BESO_1 (+0,1627), BRIE_S_1(+0,1601) et TRAN_2 (+0,1432).

- Les cas où le CI diminue de plus de 0,10 point :
  BRIE_L_6 (-0,2603), BRIE_S_7 (-0,2349), BRIE_L_7 (-0,2349), MECA_2 (-0,2225), BRIE_S_5 (-0,2204), BRIE_S_4 (-0,2026), BRIE_L_5 (-0,1948), et BRIE_L_4 (-0,1874), BESO_2 (-0,1787), BRIE_S_3 (-0,1148) et BRIE_L_3 (-0,1010).

Ces données nous permettent d'émettre un constat :

En Belgique, **les termes**

- **ayant le moins de lettres par rapport à leur(s) concurrent(s),**
- **qui sont créés par *importation*,**
- **qui sont immotivés,**
- **qui ne sont pas conformes au système de la langue française,**
- **qui commencent à être utilisés plus tôt que leur(s) concurrent(s),**
- **ayant le moins de syllabes par rapport à leur(s) concurrent(s)**
- **et qui sont *partiellement motivés***

montrent un CI plus élevé que les autres catégories de termes.

En revanche, **les termes**

- **ayant le plus de lettres et de syllabes parmi leur(s) concurrent(s),**
- **qui sont créés par *importation et substitution*,**
- **qui commencent à être utilisés plus tard que leur(s) concurrent(s)**

montrent un CI plus bas que les autres catégories de termes.

Comme nous venons de l'examiner, il n'existe pas de grandes différences entre les trois terrains européens. En revanche, nous constatons une situation différente au Québec. Examinons-la en détail :

[Tableau 86] Différence entre la moyenne des termes codifiés et la MT (Québec)

TRAN_1	+0,0331	BRIE_S_1	+0,0145
TRAN_2	-0,1642	BRIE_S_2	+0,0591
TRAN_3	-0,0348	BRIE_S_3	+0,0633
UNIV_1	-0,0115	BRIE_S_4	-0,1706
UNIV_2	+0,1619	BRIE_S_5	-0,1241
MECA_1	-0,0580	BRIE_S_6	-0,2132
MECA_2	-0,0737	BRIE_S_7	-0,2812
MECA_3	+0,0523	CONF_1	+0,0210
BRIE_L_1	+0,0239	CONF_2	-0,0805
BRIE_L_2	+0,0465	ACTI_1	+0,0922
BRIE_L_3	+0,0405	ACTI_2	-0,1204
BRIE_L_4	-0,1493	BESO_1	+0,1232
BRIE_L_5	-0,1097	BESO_2	-0,1772
BRIE_L_6	-0,2312		
BRIE_L_7	-0,2812		

[Figure 92] Différence entre la moyenne des termes codifiés et la MT (Québec)

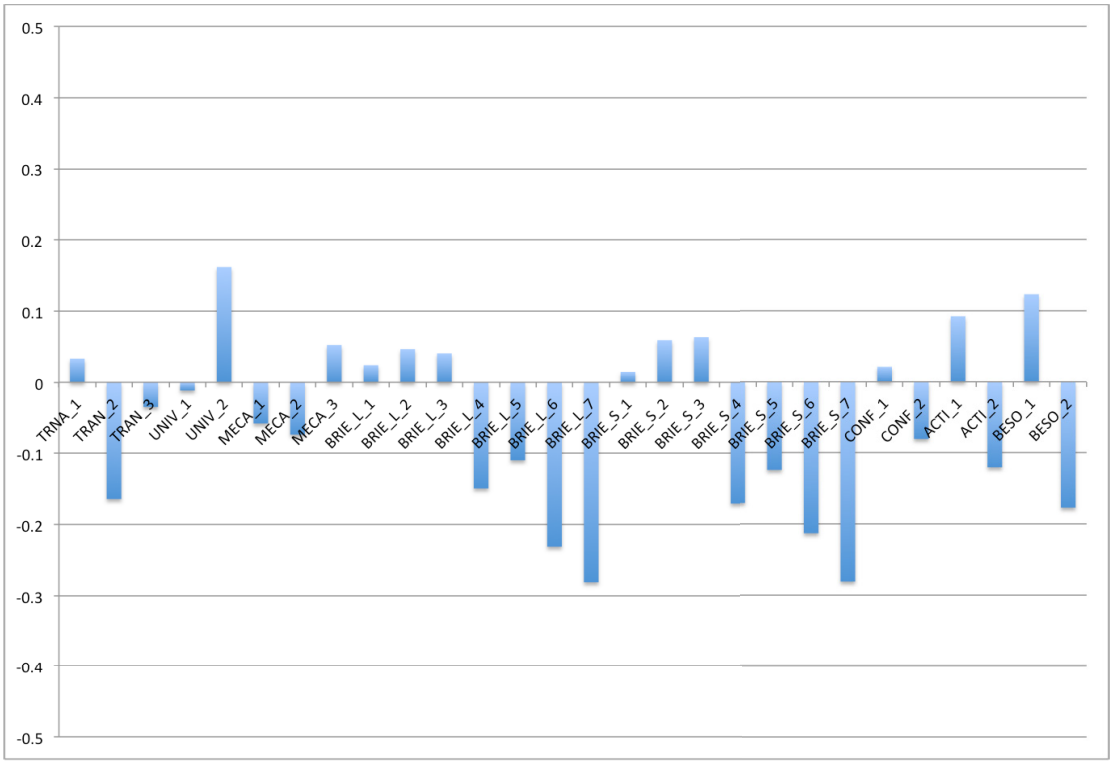

Au Québec, douze catégories de termes affichent un CI plus élevé que la MT. Afin de savoir quelles catégories influencent le CI, nous ordonnons les catégories dont le CI change de plus de 0,10 point par ordre décroissant :

- Les cas où le CI augmente de plus de 0,10 point :
  UNIV_2 (+0,1619) et BESO_1 (+0,1232).
- Les cas où le CI diminue de plus de 0,10 point :

BRIE_S_7 (-0,2812), BRIE_L_7 (-0,2812), BRIE_L_6 (-0,2312), BRIE_S_6 (-0,2132), BESO_2 (-0,1772), TRAN_2 (-0,1642), BRIE_L_4 (-0,1493), BRIE_S_5 (-0,1241), ACTI_2 (-0,1204) et BRIE_L_5 (-0,1097).

À partir de ces données, nous pouvons conclure :

Au Québec, **les termes**

- **qui sont polysémiques dans la langue générale,**
- **et qui commencent à être utilisés plus tôt que leur(s) concurrent(s) montrent un CI plus élevé que les autres catégories de termes.**

En revanche, **les termes**

- **ayant le plus de lettres et de syllabes par rapport à leur(s) concurrent(s),**
- **qui commencent à être utilisés plus tard que leur(s) concurrent(s),**
- **qui sont *partiellement motivés*,**
- **et dont l'utilisation est favorisée par le gouvernement**

montrent un CI plus bas que les autres catégories de termes.

Parmi plusieurs particularités du Québec, nous remarquons les trois points suivants :

Facteurs d'univocité et d'activités institutionnelles

Le poids de l'influence de ces facteurs est le plus important parmi les quatre terrains d'étude. Plus particulièrement, la moyenne de la catégorie UNIV_2 (les termes polysémiques dans la langue générale) est la plus élevée de toutes les catégories : +0,1619.

Facteurs de transparence, de mécanisme de formation et de conformité

Pour ces trois facteurs, la caractéristique de chaque catégorie influence le CI différemment par rapport aux trois autres terrains. Les résultats montrent une différence diatopique.

Facteur de brièveté

Les catégories qui montrent un CI plus élevé que la MT sont plus nombreuses. Au Québec, les trois premières catégories, soit BRIE_L/S_1, BRIE_L/S_2, BRIE_L/S_3, manifestent un CI plus élevé, contre une seule catégorie dans les trois autres terrains.

Jusqu'à présent, nous avons tenté d'analyser la relation entre chaque caractéristique de facteurs et le CI par une comparaison des moyennes des CIs. Bien que ce travail nous permette de dégager plusieurs constats sur l'influence de chaque catégorie sur l'implantation terminologique, quelques limites ont été révélées.

Tout d'abord, à travers cette analyse, nous ne pouvons pas savoir quel facteur a le rapport le plus étroit avec l'implantation terminologique. Comme l'analyse des moyennes consiste à comparer les moyennes des CIs qui appartiennent à chaque catégorie de facteur, nous pouvons savoir uniquement *quelle catégorie* influence le plus le CI. Mais nous ne pouvons pas savoir *quel facteur* l'influence le plus. Deuxièmement, la relation entre les facteurs ne peut être élucidée. La comparaison des moyennes montre uniquement la relation entre chaque caractéristique de facteurs et le CI. Elle ne donne aucune information sur la relation entre les facteurs. Troisièmement, étant donné que nous tenons compte de la moyenne des CIs, la particularité de chaque terme est négligée. Ainsi, les résultats que nous avons obtenus sont compris comme une caractéristique moyenne. En dernier lieu, les résultats obtenus par cette analyse ne peuvent être généralisés aux autres analyses qui utilisent un autre corpus. Comme notre étude est basée sur un corpus précis, les résultats indiqués par le CI sont différents selon le corpus. Si nous obtenons un résultat différent avec plusieurs analyses basées sur des corpus différents, nous ne pouvons pas affirmer si ce résultat est obtenu par hasard ou non.

En considérant ces limites, nous allons effectuer, à titre complémentaire, une manipulation statistique, analyse de la corrélation, qui nous permettra à nouveau de vérifier et d'affirmer la relation entre chaque facteur et le CI et, ensuite, d'élucider la relation entre les facteurs.

6.4.2.3.2. Corrélation de Spearman

Afin d'examiner la corrélation entre les différents facteurs et le CI, nous tentons d'effectuer une analyse de la corrélation des rangs de Spearman[364]. Les quatre tableaux ci-dessous exposent les résultats obtenus par cette analyse. Les chiffres avec deux étoiles représentent les cas où la corrélation est significative au niveau 0,01 (bilatéral) et les chiffres avec une étoile représentent ceux où la corrélation est significative au niveau 0,05 (bilatéral) :

[Tableau 87] Analyse de la corrélation de Spearman (France)

	COEF	TRAN	UNIV	MECA	BRIE_L	BRIE_S	CONF	CONC	ACTI	BESO
COEF	1,000	**0,265****	0,050	**-0,283****	**-0,334****	**-0,329****	**0,229****	**-0,329****	-0,021	**-0,598****
TRAN	**0,265****	1,000	-0,102	-0,709**	-0,597**	-0,545**	0,581**	-0,141*	0,313**	-0,293**
UNIV	0,050	-0,102	1,000	0,172**	-0,076	-0,130*	-0,059	-0,042	-0,118	-0,022
MECA	**-0,283****	-0,709**	0,172**	1,000	0,554**	0,543**	-0,598**	0,115	-0,382**	0,325**
BRIE_L	**-0,334****	-0,597**	-0,076	0,554**	1,000	0,857**	-0,415**	0,413**	-0,196**	0,245**
BRIE_S	**-0,329****	-0,545**	-0,130*	0,543**	0,857**	1,000	-0,353**	0,369**	-0,143*	0,263**
CONF	**0,229****	0,581**	-0,059	-0,598**	-0,415**	-0,353**	1,000	-0,055	0,277**	-0,233**
CONC	**-0,329****	-0,141*	-0,042	0,115	0,413**	0,369**	-0,055	1,000	0,055	0,140*
ACTI	-0,021	0,313**	-0,118	-0,382**	-0,196**	-0,143*	0,277**	0,055	1,000	0,005
BESO	**-0,598****	-0,293**	-0,022	0,325**	0,245**	0,263**	-0,233**	0,140*	0,005	1,000

SPSS.

[Tableau 88] Analyse de la corrélation de Spearman (Québec)

	COEF	TRAN	UNIV	MECA	BRIE_L	BRIE_S	CONF	CONC	ACTI	BESO
COEF	1,000	-0,107	0,067	**0,152***	**-0,126***	-0,087	-0,103	**-0,253****	**-0,348****	**-0,535****
TRAN	-0,107	1,000	-0,102	-0,709**	-0,597**	-0,545**	0,581**	-0,172**	0,634**	-0,011
UNIV	0,067	-0,102	1,000	0,172**	-0,076	-0,130*	-0,059	0,012	-0,043	0,033
MECA	**0,152***	-0,709**	0,172**	1,000	0,554**	0,543**	-0,598**	0,077	0,637**	0,032
BRIE_L	**-0,126***	-0,597**	-0,076	0,554**	1,000	0,857**	-0,415**	0,404**	-0,466**	0,071
BRIE_S	-0,087	-0,545**	-0,130*	0,543**	0,857**	1,000	-0,353**	0,381**	-0,466**	0,039
CONF	-0,103	0,581**	-0,059	-0,598**	-0,415**	-0,353**	1,000	-0,078	0,565**	-0,014
CONC	**-0,253****	-0,172**	0,012	0,077	0,404**	0,381**	-0,078	1,000	-0,082	0,039
ACTI	**-0,348****	0,634**	-0,043	0,637**	-0,466**	-0,466**	0,565**	-0,082	1,000	0,088
BESO	**-0,535****	-0,011	0,033	0,032	0,071	0,039	-0,014	0,039	0,088	1,000

SPSS.

[Tableau 89] Analyse de la corrélation de Spearman (Belgique)

	COEF	TRAN	UNIV	MECA	BRIE_L	BRIE_S	CONF	CONC	ACTI	BESO
COEF	1,000	**0,292****	0,029	**-0,352****	**-0,401****	**-0,375****	**0,235****	**-0,335****	-0,010	**-0,599****
TRAN	**0,292****	1,000	-0,102	-0,709**	-0,597**	-0,545**	0,581**	-0,209**	0,210**	-0,187**
UNIV	0,029	-0,102	1,000	0,172**	-0,076	-0,130*	-0,059	0,012	-0,128*	0,060
MECA	**-0,352****	-0,709**	0,172**	1,000	0,554**	0,543**	-0,598**	0,126	-0,272**	0,235**
BRIE_L	**-0,401****	-0,597**	-0,076	0,554**	1,000	0,857**	-0,415**	0,420**	-0,118	0,134*
BRIE_S	**-0,375****	-0,545**	-0,130*	0,543**	0,857**	1,000	-0,353**	0,391**	-0,091	0,154*
CONF	**0,235****	0,581**	-0,059	-0,598**	-0,415**	-0,353**	1,000	-0,063	0,233**	-0,159*
CONC	**-0,335****	-0,209**	0,012	0,126	0,420**	0,391**	-0,063	1,000	0,024	0,130
ACTI	-0,010	0,210**	-0,128*	-0,272**	-0,118	-0,091	0,233**	0,024	1,000	0,020
BESO	**-0,599****	-0,187**	0,060	0,235**	0,134*	0,154*	-0,159*	0,130	0,020	1,000

SPSS.

[364] Comme nos variables ne sont pas toutes quantitatives et que leur distribution ne suppose pas de forme particulière, nous avons décidé d'effectuer l'analyse de la corrélation de Spearman.

[Tableau 90] Analyse de la corrélation de Spearman (Suisse)

	COEF	TRAN	UNIV	MECA	BRIE_L	BRIE_S	CONF	CONC	ACTI	BESO
COEF	1,000	**0,317****	0,005	**-0,350****	**-0,390****	**-0,357****	**0,301****	**-0,393****	**-0,128***	**-0,655****
TRAN	**0,317****	1,000	-0,102	-0,709**	-0,597**	-0,545**	0,581**	-0,204**	0,106	-0,299**
UNIV	0,005	-0,102	1,000	0,172**	-0,076	-0,130*	-0,059	-0,107	-0,173**	0,081
MECA	**-0,350****	-0,709**	0,172**	1,000	0,554**	0,543**	-0,598**	0,153*	-0,142*	0,276**
BRIE_L	**-0,390****	-0,597**	-0,076	0,554**	1,000	0,857**	-0,415**	0,388**	0,002	0,263**
BRIE_S	**-0,357****	-0,545**	-0,130*	0,543**	0,857**	1,000	-0,353**	0,343**	-0,024	0,234**
CONF	**0,301****	0,581**	-0,059	-0,598**	-0,415**	-0,353**	1,000	-0,104	0,054	-0,299**
CONC	**-0,393****	-0,204**	-0,107	0,153*	0,388**	0,343**	-0,104	1,000	0,001	0,177*
ACTI	**-0,128***	0,106	-0,173**	-0,142*	0,002	-0,024	0,054	0,001	1,000	0,149*
BESO	**-0,655****	-0,299**	0,081	0,276**	0,263**	0,234**	-0,299**	0,177*	0,149*	1,000

SPSS.

Ces données nous permettent d'effectuer deux analyses de corrélation : la première concerne la corrélation entre chaque facteur et le CI et la seconde relève de la corrélation entre les facteurs eux-mêmes. Effectuons tout d'abord la première analyse.

Première analyse : corrélation entre chaque facteur et le CI

Afin d'examiner la corrélation entre chaque facteur et le CI, nous avons extrait les informations concernées des quatre tableaux ci-dessus et établi un autre tableau ci-dessous. Il comporte tous les coefficients de Spearman (dorénavant CS) relatifs au CI :

[Tableau 91] Analyse de la corrélation entre chaque facteur et le CI (CS)

	TRAN	UNIV	MECA	BRIE_L	BRIE_S	CONF	CONC	ACTI	BESO
France	**0,265****	0,050	**-0,283****	**-0,334****	**-0,329****	**0,229****	**-0,329****	-0,021	**-0,598****
Québec	-0,107	0,067	**0,152***	**-0,126***	-0,087	-0,103	**-0,253****	**-0,348****	**-0,535****
Belgique	**0,292****	0,029	**-0,352****	**-0,401****	**-0,375****	**0,235****	**-0,335****	-0,010	**-0,599****
Suisse	**0,317****	0,005	**-0,350****	**-0,390****	**-0,357****	**0,301****	**-0,393****	**-0,128***	**-0,655****

Ces informations nous permettent d'établir un graphique en toile d'araignée. Nous pouvons vérifier facilement les corrélations dans chaque terrain d'étude. Pour faciliter la compréhention, nous tenons compte, dans le graphique, de la valeur absolue des CS[365] :

[365] Nous ne représentons pas, dans cette figure, la *corrélation positive* et la *corrélation négative*. La corrélation positive signifie que les valeurs d'une variable tendent à augmenter lorsque celles de l'autre augmentent aussi. Dans notre analyse, cela correspond aux cas où les chiffres codés augmentent lorsque le coefficient augmente et vice versa. La corrélation négative signifie que les valeurs d'une variable tendent à augmenter lorsque celles de l'autre diminuent. Cela correspond aux cas où les chiffres codés augmentent lorsque le coefficient diminue et vice versa.

[Figure 93] Analyse de la corrélation entre chaque facteur et le CI (CS)

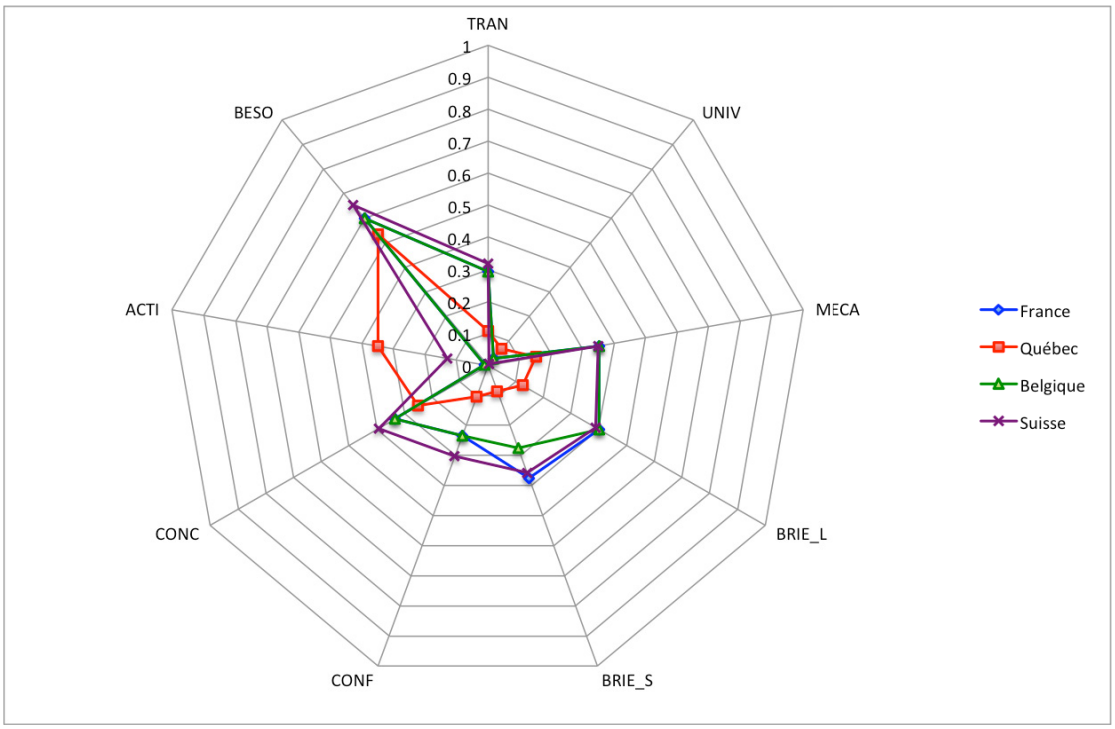

Examinons la corrélation en détail pour chaque terrain d'étude.

France

En France, sept facteurs affichent une corrélation significative (au niveau de 0,01) avec le CI. Si l'on ordonne ces facteurs, nous constatons que **le facteur de besoin (le CS est de -0,598) présente la relation la plus étroite avec le CI. Les deux sous-facteurs de brièveté qui comptent le nombre de lettres (-0,334) et le nombre de syllabes (-0,329), et ensuite les facteurs de concurrence termino-logique (-0,329), de mécanisme de formation (-0,283), de transparence (+0,265) et de conformité (+0,229) se suivent respectivement.** Comme indiqué en CS, les deux derniers facteurs ont une corrélation positive avec le CI alors que les cinq premiers facteurs ont une corrélation négative avec lui. Pour ce qui concerne les facteurs d'univocité et d'activités institutionnelles, la corrélation entre chacun d'eux et le CI n'est pas significative. Nous résumons ainsi cette corrélation :

[Figure 94] Facteurs ayant une corrélation significative avec le CI (France)

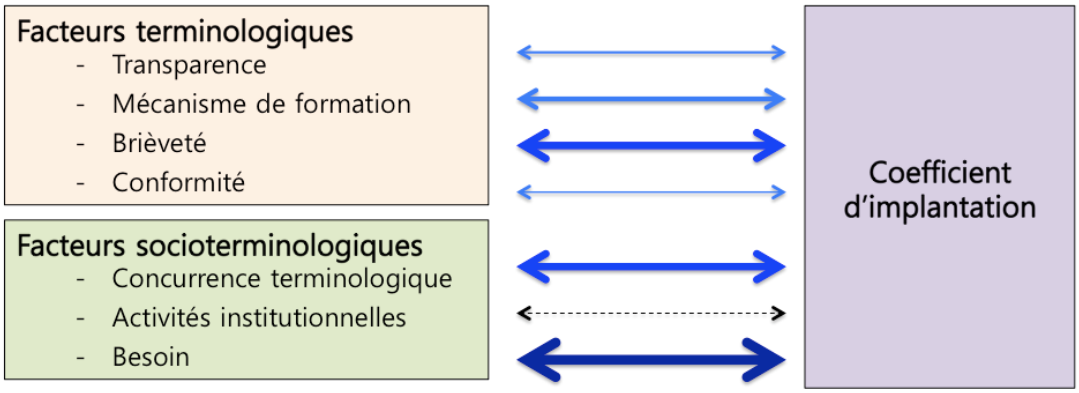

Québec

Au Québec, trois facteurs ont une corrélation significative au niveau de 0,01 avec le CI : les facteurs de concurrence terminologique, d'activités institutionnelles et de besoin. Si l'on ordonne ces facteurs selon le CS, **le facteur de besoin se situe au premier rang avec un taux de -0,535, le facteur d'activités institutionnelles au deuxième rang (-0,348) et le facteur de concurrence terminologique (-0,253) au troisième rang.** En outre, le facteur de mécanisme de formation et le facteur de brièveté comptant le nombre de lettres peuvent être ajoutés, mais leur corrélation n'est significative qu'au niveau de 0,05. Les quatre facteurs qui restent, soit les facteurs de transparence, d'univocité, de brièveté comptant le nombre de syllabes, et de conformité, ne montrent aucune corrélation significative. En tenant compte de ces indications, nous résumons ainsi la corrélation entre les facteurs et le CI au Québec :

[Figure 95] Facteurs ayant une corrélation significative avec le CI (Québec)

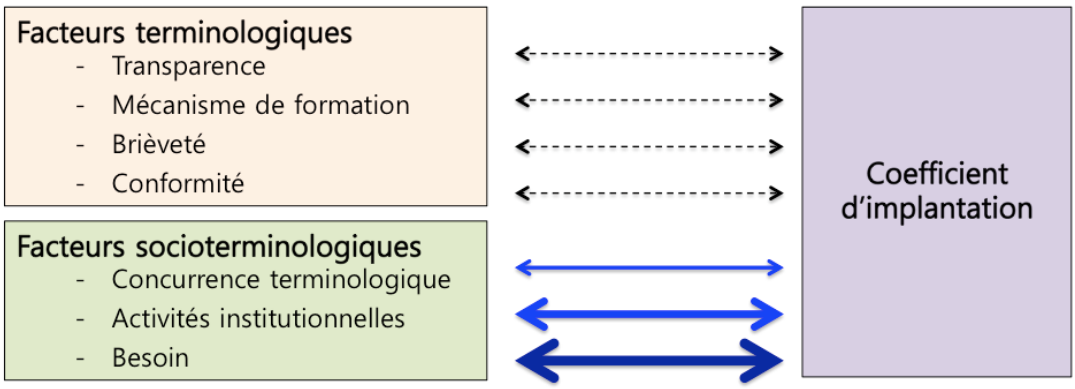

Belgique

En Belgique, nous constatons que la situation est similaire à celle de la France. Bien qu'on observe un certain changement dans le classement des facteurs de concurrence terminologique et de mécanisme de formation, les facteurs ayant une corrélation significative restent les mêmes. Nous ordonnons les facteurs par ordre décroissant du CS au niveau de 0,01 : **le facteur de besoin (-0,599), le facteur de brièveté (-0,401 comptant le nombre de lettres et -0,375 comptant le nombre de syllabes), le facteur de mécanisme de formation (-0,352), le facteur de concurrence terminologique (-0,335), le facteur de transparence (+0,292) et le facteur de conformité (+0,235).** Comme en France, les deux derniers facteurs ont une corrélation positive avec le CI, alors que celle des cinq premiers facteurs est négative. Les facteurs d'univocité et d'activités institutionnelles, quant à eux, ont une corrélation qui n'est pas significative. Nous résumons ainsi la corrélation entre les facteurs et le CI en Belgique :

[Figure 96] Facteurs ayant une corrélation significative avec le CI (Belgique)

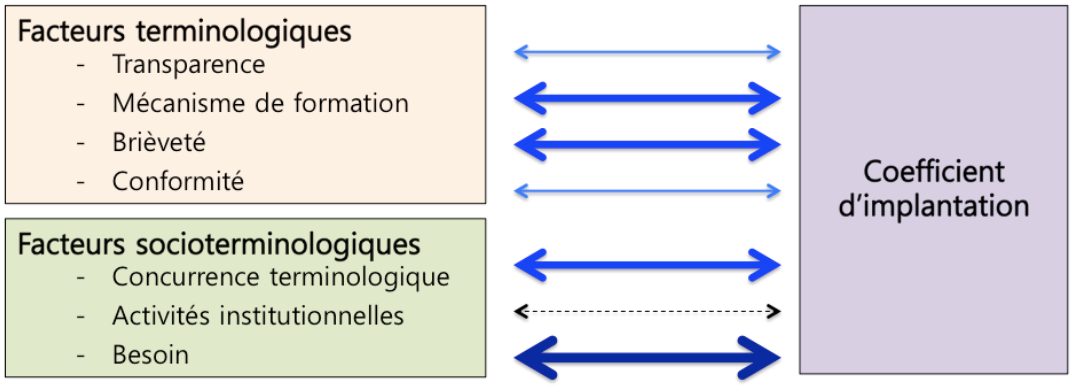

Suisse

La situation de la Suisse est très proche de celles de la France et de la Belgique. Nous y notons deux particularités. La première concerne le facteur de concurrence terminologique : son importance est plus élevée que celle des deux autres communautés. Il se situe au deuxième rang. La seconde particularité relève du facteur d'activités institutionnelles. À la différence de la France et de la Belgique, ce facteur a une corrélation significative au niveau de 0,05, bien que son taux soit très faible. Si l'on ordonne par ordre décroissant les facteurs dont la corrélation est significative au niveau de 0,01, on observe que **le facteur de besoin (-0,655) se situe au premier**

rang. Au deuxième rang, nous trouvons le facteur de concurrence terminologique (-0,393) et les deux facteurs de brièveté (-0,390 comptant les lettres et -0,357 comptant les syllabes), les facteurs de mécanisme de formation (-0,350), de transparence (+0,317) et de conformité (+0,301) prennent la suite. Le facteur d'univocité ne montre pas de corrélation significative. Nous pouvons ainsi résumer la corrélation entre les facteurs et le CI en Suisse :

[Figure 97] Facteurs ayant une corrélation significative avec le CI (Suisse)

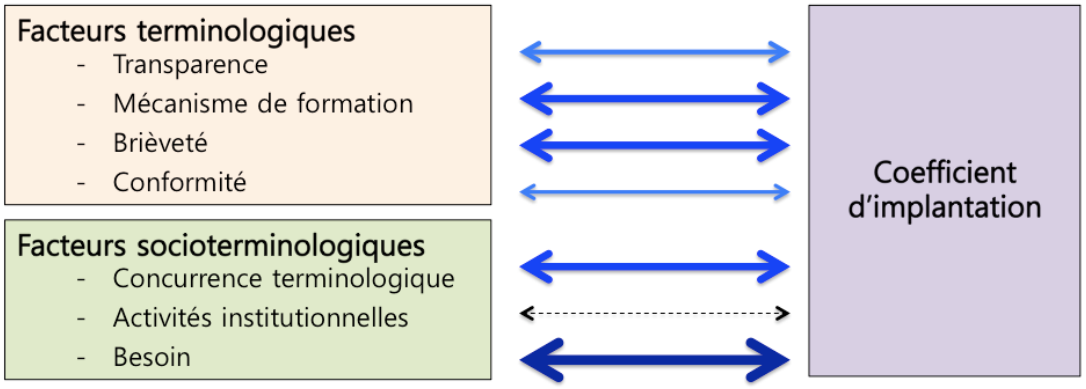

Après avoir analysé les corrélations au sein des quatre terrains, nous attestons une différence régionale pour cinq facteurs : les facteurs de transparence, de mécanisme de formation, de brièveté, de conformité et d'activités institutionnelles. Nous avons rassemblé les informations concernées dans le tableau ci-dessous, puis les avons représentées sur un graphique en toile d'araignée :

[Tableau 92] Facteurs qui montrent une différence régionale

	TRAN	MECA	BRIE_L	BRIE_S	CONF	ACTI
France	0,265**	-0,283**	-0,334**	-0,329**	0,229**	-0,021
Québec	-0,107	0,152*	-0,126*	-0,087	-0,103	-0,348**
Belgique	0,292**	-0,352**	-0,401**	-0,375**	0,235**	-0,010
Suisse	0,317**	-0,350**	-0,390**	-0,357**	0,301**	-0,128*

[Figure 98] Facteurs qui montrent une différence régionale

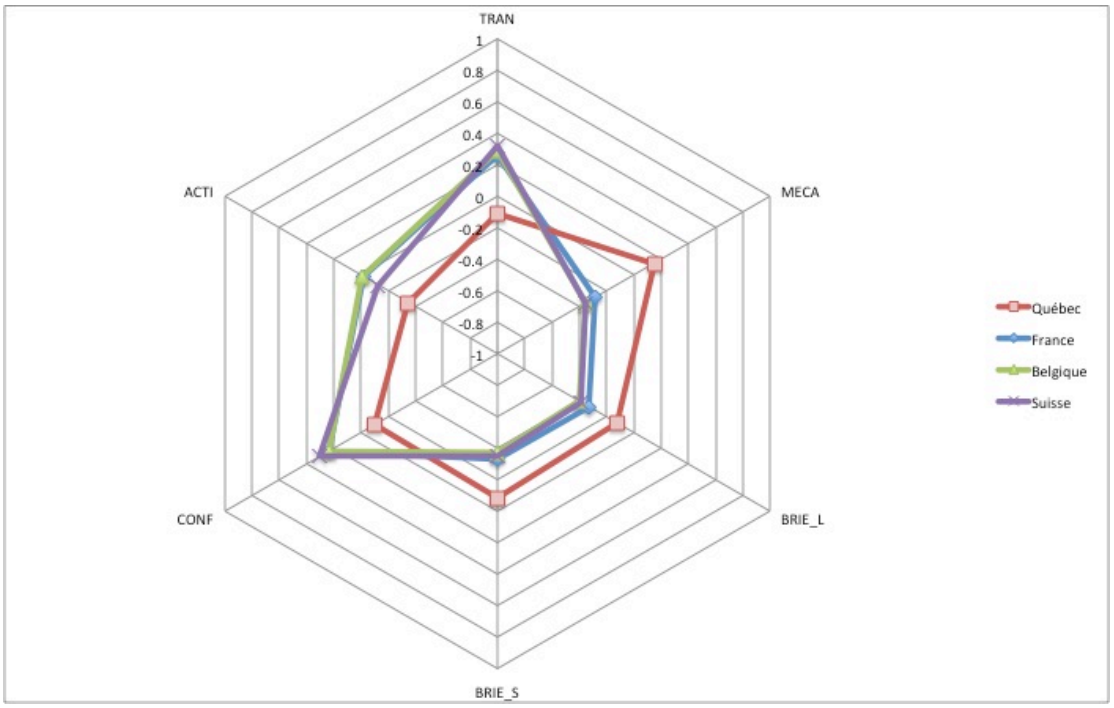

Facteur de transparence

Au Québec, ce facteur n'a aucune relation significative avec le CI. En revanche, dans les trois communautés d'Europe, ce facteur et le CI exposent une corrélation positive au niveau de 0,01 : +0,265 pour la France, +0,292 pour la Belgique et +0,317 pour la Suisse.

Facteur de mécanisme de formation

Dans les trois communautés d'Europe, ce facteur et le CI ont une corrélation négative au niveau de 0,01. Leurs CSs sont -0,283 pour la France, -0,352 pour la Belgique et -0,350 pour la Suisse. Contrairement à ces situations, nous constatons au Québec une corrélation positive au niveau de 0,05 : +0,152.

Facteur de brièveté

Le facteur de brièveté affiche également une différence diatopique entre le Québec et les trois communautés en Europe. Deux sous-facteurs de brièveté, comptant le nombre de lettres et le nombre de syllabes, et le CI attestent une corrélation négative au niveau de 0,01 en France, en Belgique et en Suisse. Leurs CSs se situent entre -0,401 et -0,329. En revanche, au Québec, la situation est différente : le facteur de brièveté relatif au nombre de lettres affiche une relation faible au niveau

de 0,05 et le facteur de brièveté relatif au nombre de syllabes n'a aucune relation significative avec le CI.

Facteur de conformité

Ce facteur et le CI exposent une corrélation positive au niveau de 0,01 dans les trois pays européens : +0,229 pour la France, +0,235 pour la Belgique et +0,301 pour la Suisse. Au Québec, par contre, aucune corrélation significative n'est attestée.

Facteur d'activités institutionnelles

Au Québec, ce facteur et le CI ont une corrélation négative au niveau de 0,01 avec un taux de -0,348. Dans le reste des terrains d'études, leur corrélation n'est pas très significative, bien qu'un faible taux de CS au niveau de 0,05 soit attesté en Suisse : -0,128.

Seconde analyse : corrélation entre les facteurs

À présent, en considérant toutes les données des quatre tableaux comportant le CS (tableaux 87-90), nous les représentons dans des figures[366] composant notre seconde analyse : la corrélation entre les facteurs. Examinons les quatre figures ci-dessous :

[366] La lecture de ces figures (figures 99-102) est comme suit :
- La couleur d'un cercle désigne la direction de la corrélation. Plus la couleur est proche du rouge foncé, plus la corrélation négative est accentuée. Plus la couleur est proche du bleu foncé, plus la corrélation positive est accentuée.
- La taille d'un cercle désigne la valeur de la corrélation. Plus la taille d'un cercle grandit, plus le CS augmente et vice versa.

[Figure 99] Analyse de la corrélation de Spearman (France)

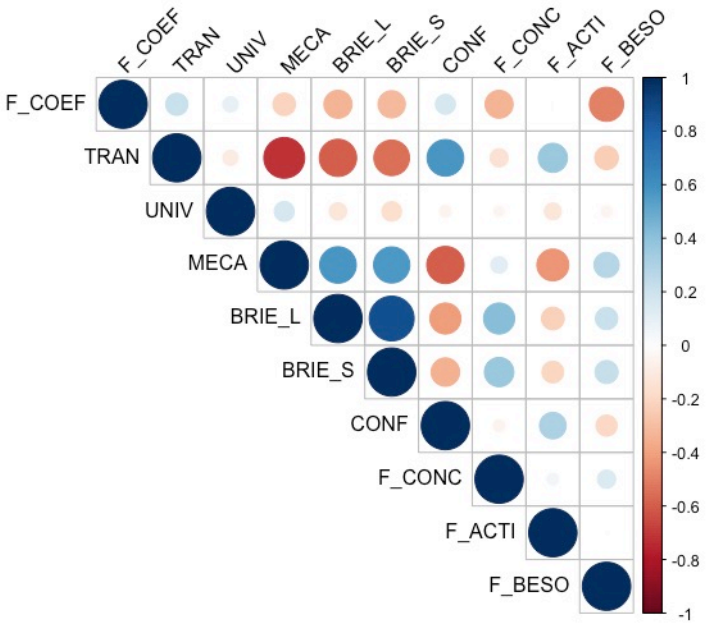

R.

[Figure 100] Analyse de la corrélation de Spearman (Québec)

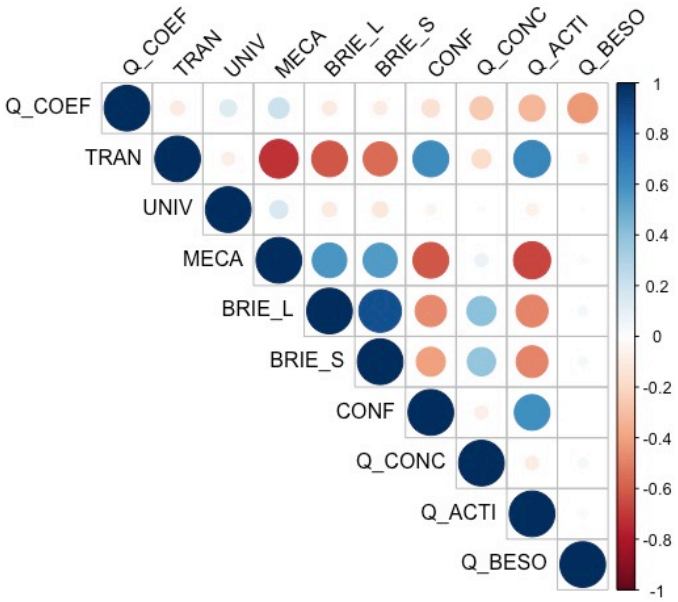

R.

[Figure 101] Analyse de la corrélation de Spearman (Belgique)

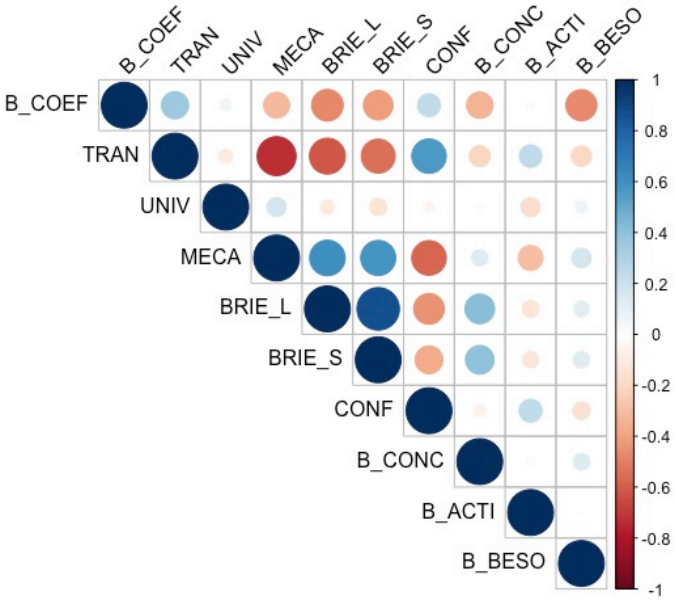

R.

[Figure 102] Analyse de la corrélation de Spearman (Suisse)

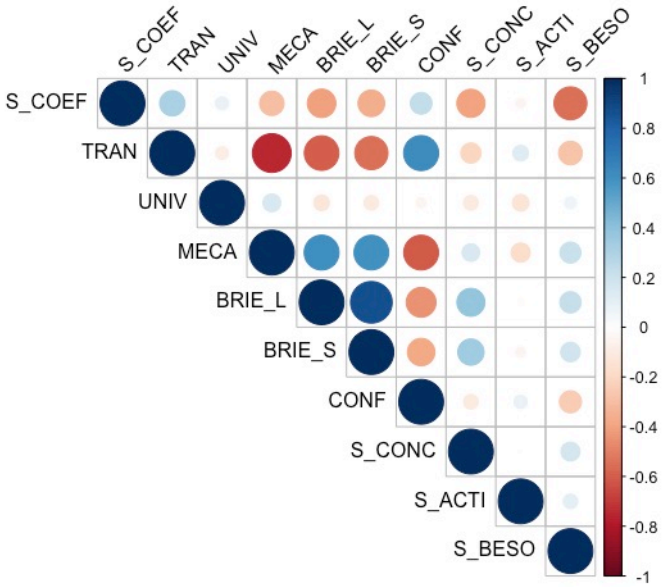

R.

D'après ces figures, nous remarquons que les facteurs de transparence, de mécanisme de formation, de brièveté, de conformité et d'activités institutionnelles entretiennent une relation étroite entre eux[367]. **La relation la plus étroite est, ce qui n'est pas surprenant, entre les deux sous-facteurs de brièveté**, l'un relatif au nombre de lettres et l'autre au nombre de syllabes. Dans les quatre figures, leur relation est représentée par le grand cercle bleu foncé qui désigne une corrélation positive étroite : le CS est +0,857 au niveau 0,001. Cela signifie que la valeur du facteur de brièveté relatif au nombre de lettres tend à augmenter lorsque celle du facteur de brièveté relatif au nombre de syllabes augmente et vice versa. **Nous notons également une relation étroite entre les facteurs de transparence et de mécanisme de formation.** Leur relation est représentée par le grand cercle rouge foncé qui exprime une corrélation négative étroite : le CS est -0,709 au niveau 0,001. Cela signifie que la valeur du facteur de transparence tend à augmenter lorsque celle du facteur de mécanisme de formation diminue et inversement. Dans les faits, la corrélation entretenue par ces facteurs est la même dans les quatre terrains d'étude, car nous avons codifié ces facteurs de manière identique dans ces terrains, en considérant qu'ils sont tous des facteurs terminologiques. Pour ce qui est des facteurs socioterminologiques, autrement dit les facteurs de concurrence terminologique, d'activités institutionnelles et de besoin, ils peuvent se manifester différemment en raison de leur condification différente selon la région. Examinons-les respectivement.

Le facteur de concurrence terminologique

Le facteur de concurrence terminologique a une corrélation positive (significative au niveau de 0,01) avec le facteur de brièveté dans tous les terrains d'étude. Leur CS se situe entre +0,340 et +0,420. De plus, il montre une corrélation négative (significative au niveau de 0,01) avec le facteur de transparence pour les trois terrains (hormis la France).

Le facteur d'activités institutionnelles

Les facteurs ayant une corrélation significative avec le facteur d'activités institutionnelles diffèrent selon la région. Pour la France, il s'agit de quatre facteurs, soit ceux de transparence (+0,313), de mécanisme de formation (-0,382), de brièveté

[367] Nous limitons notre analyse aux cas où le CS se situe au-dessus de + 0,350 et au-dessous de -0,350.

comptant le nombre de lettres (-0,196) et de conformité (+0,277) ; pour la Belgique, de trois facteurs : transparence (+0,210), mécanisme de formation (-0,272) et conformité (+0,233), et du seul facteur d'univocité (-0,173) pour la Suisse. Pour le Québec, ce facteur est en corrélation significative avec cinq autres facteurs, soit ceux de transparence (+0,634), de mécanisme de formation (+0,637), de brièveté (-0,466) comptant le nombre de lettres et de syllabes, et de conformité (+0,565). À la différence des autres terrains, il est remarquable que leur taux y soit beaucoup plus élevé.

Le facteur de besoin

Ce facteur affiche également une différence régionale. En France, on note une corrélation significative au niveau de 0,01 avec quatre facteurs, soit ceux de transparence (-0,293), de mécanisme de formation (+0,325), de brièveté (+0,245 comptant le nombre de lettres, +0,263 comptant le nombre de syllabes) et de conformité (-0,233) ; en Belgique, avec les deux facteurs de transparence (-0,187) et de mécanisme de formation (+0,235) ; en Suisse, comme le cas de la France, avec quatre facteurs, ceux de transparence (-0,299), de mécanisme de formation (+0,276), de brièveté (+0,263 pour celui qui compte le nombre de lettres, +0,234 le nombre de syllabes) et de conformité (-0,299). Au Québec, ce facteur n'affiche aucune corrélation avec les autres facteurs.

6.4.2.3.3. Résultats

Les deux analyses que nous venons d'effectuer, la comparaison des moyennes et l'analyse de la corrélation de Spearman, se complètent. Bien que quelques différences se soient manifestées dans ces deux analyses, nous avons obtenu des résultats similaires. Nous avons établi un bilan concernant la corrélation entre chaque facteur et le CI dans le tableau ci-dessous où nous indiquons par V les facteurs ayant une relation étroite avec le CI :

[Tableau 93] Bilan des deux analyses des facteurs terminologiques et socioterminologiques (corrélation entre chaque facteur et le CI)

Communautés	Facteurs	Comparaison des moyennes*	Corrélation de Spearman**
France	TRAN	V	V
	UNIV		
	MECA	V	V
	BRIE_L	V	V
	BRIE_S	V	V
	CONF	V	V
	CONC	-	V
	ACTI		
	BESO	V	V
Québec	TRAN	V	
	UNIV	V	
	MECA		
	BRIE_L	V	
	BRIE_S	V	
	CONF		
	CONC	-	V
	ACTI	V	V
	BESO	V	V
Belgique	TRAN	V	V
	UNIV		
	MECA	V	V
	BRIE_L	V	V
	BRIE_S	V	V
	CONF	V	V
	CONC	-	V
	ACTI		
	BESO	V	V
Suisse	TRAN	V	V
	UNIV		
	MECA	V	V
	BRIE_L	V	V
	BRIE_S	V	V
	CONF	V	V
	CONC	-	V
	ACTI		
	BESO	V	V

Note : *Les facteurs ayant une ou des catégorie(s) qui montre(nt) un changement du CI à plus de 0,10 point.
** La corrélation est significative au niveau 0,01 (bilatéral).

D'après le tableau ci-dessus, en France, en Belgique et en Suisse, nous constatons des résultats identiques hormis pour le facteur de concurrence terminologique dont l'analyse était impossible par la comparaison des moyennes. Mais au Québec, quelques différences sont dévoilées pour les facteurs de transparence, d'univocité et de brièveté. Face à ces résultats qui proviennent des limites de la comparaison des moyennes, nous envisageons deux situations. La première relève du concept de *corrélation significative*. Dans les tests statistiques, nous déterminons les

résultats significatifs selon leur valeur *p*[368]. Dans notre analyse de la corrélation de Spearman, la valeur *p* doit être inférieure à 0,01, pour qu'une corrélation soit significative. Selon cette règle, pour les facteurs dont la corrélation avec le CI n'est pas significative, soit les facteurs de transparence, d'univocité et de brièveté, nous pouvons conclure que ces facteurs et le CI n'ont pas de corrélation significative, bien qu'une différence des moyennes soit manifestée. La seconde situation concerne l'irrégularité du changement. Elle correspond à une situation où le changement de la valeur de la codification de chaque facteur et le changement du CI ne sont pas réguliers. Par exemple, pour le facteur de brièveté, pendant que la valeur de la codification se déplace de BRIE_L_1 à BRIE_L_7, le CI affiche une fluctuation, c'est-à-dire que le changement de la valeur présente des hauts et des bas. Nous pouvons prévoir que cette fluctuation risque de provoquer une diminution du coefficient de la corrélation de Spearman.

Ces deux possibilités entraînent des résultats différents au Québec. Malgré ces différences, il existe un constat invariable : des facteurs qui affichent une différence diatopique entre le Québec et les trois autres terrains d'étude, tels que ceux de transparence, de mécanisme de formation, de brièveté, de conformité et d'activités institutionnelles. De plus, à travers l'analyse de la corrélation de Spearman, nous avons vérifié que ces facteurs avaient une corrélation étroite entre eux. Nous jugeons que le facteur de mécanisme de formation se situe au centre de cette corrélation. Autrement dit, cette corrélation relève du mécanisme de formation d'un terme, soit par importation, par importation et substitution ou par substitution. En considérant cela, dans la section suivante, nous allons examiner la fonction des facteurs psycho-terminologiques en tant que variable modératrice, à travers les résultats obtenus par un questionnaire concernant l'anglicisme.

[368] « La valeur *p* est définie comme la **probabilité**, calculée sous l'**hypothèse nulle**, d'obtenir un résultat aussi extrême que la **valeur** observée sur l'**échantillon** […] » (Dodge 1993:389). L'auteur souligne.

6.4.3. Analyse des facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques

Nous poursuivons deux objectifs principaux dans cette partie portant sur l'analyse des facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques. L'un consiste à vérifier le fonctionnenmment de ces facteurs comme variables modératrices qui affectent la corrélation entre les facteurs (terminologique et socioterminologiques) et l'implantation terminologique. L'autre a pour but d'examiner la corrélation entre les facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques. Notre analyse est effectuée à travers le processus suivant :

(1) Analyse des facteurs psychoterminologiques
(2) Analyse des facteurs extraterminologiques
(3) Analyse de corrélation

Chaque étape du processus correpond à nos deux objectifs susmentionnés. Le but des deux premières étapes correpond à notre premier objectif. Dans ces étapes de recherche, nous nous focalisons sur la différence manifestée entre le Québec et les trois terrains d'Europe. L'objectif de la troisième étape correpond à notre second objectif. À travers ce travail, nous allons vérifier si ces deux facteurs entretiennent une corrélation significative et dans ce cas, si elle est positive ou négative.

6.4.3.1. Analyse des facteurs psychoterminologiques

D'après notre typologie, les facteurs psychoterminologiques sont au nombre de deux, l'attitude envers le terme et la norme terminologique. Leur analyse consiste à vérifier si l'attitude et la norme que le locuteur possède influencent significativement l'implantation terminologique de ce terme. Plus particulièrement, par rapport au modèle hypothétique que nous avons établi *supra*, cette analyse a pour but d'examiner le fonctionnement des facteurs psychoterminologiques comme variables modératrices.

Dans la quinzaine de recherches antérieures[369] que nous avons examinées, l'importance des facteurs psycholinguistiques dans l'implantation terminologique a été mentionnée à plusieurs reprises. Malgré ces nombreuses mentions, il existe, à

[369] Allony-Fainberge (1974), Martin (1992, 1993, 1997), Gaudin et Guespin (1997), Thoiron, Iwaz et Zaouche (1997), Auger et Rousseau (1978), Kerpan (1983), Rondeau (1983, 1984), Daoust (1981, 1986, 1991, 1995), Quirion (2000, 2004), Vila i Moreno (dir.) (2007) et Karabacak (2009).

notre avis, peu de recherches qui tentent d'élucider véritablement la relation entre ces facteurs et l'implantation terminologique. Dans les faits, nous avons trouvé quelques travaux qui abordent ce sujet, comme ceux de Daoust (1981, 1991, 1995) entre autres, mais ils se concentrent plutôt sur l'analyse qualitative basée sur une enquête dans un milieu assez restreint : l'univers du travail au Québec. Il est certain que ces études nous donnent de nombreuses informations concernant l'attitude et la norme que possède chaque locuteur. Pourtant, ces informations, selon nous, sont plutôt une énumération de données tirées d'un environnement sociolinguistique spécifique. Pour cette raison, elles ne peuvent pas être utilisées en tant que telles pour analyser les facteurs d'implantation terminologique, car, avec ces données, nous ne pouvons pas vérifier la corrélation entre le facteur et l'implantation terminologique. Imaginons la situation suivante : une enquête réalisée auprès de 100 Français dans une entreprise nous permet de connaître leur attitude envers les anglicismes. Les résultats de cette enquête nous révèlent qu'un nombre de personnes bien supérieur à la moyenne a une attitude très favorable envers les anglicismes. Ce chiffre ne nous donnant aucune information supplémentaire, nous devons nous contenter d'affirmer que ces personnes interrogées ont une attitude favorable, et d'émettre l'hypothèse selon laquelle cette attitude aurait un certain rapport avec le choix de divers anglicismes.

Mais, ce qui nous préoccupe ici, c'est de savoir comment vérifier cette hypothèse. Afin de vérifier cette probabilité, nous estimons qu'il nous faut au moins un objet de comparaison. Cet objet de comparaison peut être déterminé soit diachroniquement, soit synchroniquement. Si c'est le premier cas, nous pouvons effectuer la même recherche plusieurs fois à quelques années d'intervalles pour vérifier s'il y a un changement significatif. Dans le second cas, nous pouvons réaliser la même enquête dans plusieurs endroits différents pour vérifier s'il y a une différence remarquable selon la région. C'est ce second cas que nous avons retenu pour cette analyse des facteurs psychoterminolgiques. Ce choix se conforme exactement à notre objectif d'établir synchroniquement un modèle universel d'analyse des facteurs d'implantation terminologique applicable notamment aux pays francophones, l'analyse diachronique n'étant pas concernée par notre recherche. Pour ce travail, comme nous l'avons mentionné *supra*, après avoir déterminé nos quatre terrains d'étude, la France,

le Québec, la Belgique et la Suisse, nous avons effectué une enquête par questionnaire dans chacun de ces terrains[370].

Notre démarche n'est pas nouvelle. Comme nous l'avons évoqué plus haut, Walker (1998) a effectué une étude semblable dans sa thèse doctorale, intitulée *Les attitudes envers les anglicismes*, qui nous a servi de point de départ. Plus particulièrement, pour l'élaboration de la question 11 de notre questionnaire, qui comporte 40 affirmations dont la moitié devra faire l'objet d'une analyse des facteurs psychoterminologiques (voir le tableau 94), nous nous sommes appuyée sur le questionnaire de Walker, sans pour autant l'avoir adopté tel quel. Le but de sa recherche n'étant pas le même que le nôtre, nous nous sommes focalisée notamment sur l'élaboration d'une question qui corresponde le plus possible à notre analyse des facteurs psychoterminologiques. Compte tenu de notre typologie, qui englobe le facteur de norme et le facteur d'attitude, nous avons sélectionné et modifié les questions de Walker[371] et en avons, le cas échéant, ajouté d'autres, pour faire correspondre chacune des affirmations de la question 11 à deux thèmes principaux, l'anglicisme et l'équivalent français, en corrélation avec nos deux facteurs psychoterminologique : l'attitude et la norme. Voici 22 des éléments de la question 11 relatifs à l'analyse des facteurs psychoterminologiques :

[Tableau 94] 22 affirmations extraites de la question 11 de notre questionnaire

11. Comment jugez-vous les affirmations suivantes ?

1. Je ne suis pas du tout d'accord.
2. Je ne suis pas d'accord.
3. Je ne suis ni pour ni contre.
4. Je suis d'accord.
5. Je suis tout à fait d'accord.

	1	2	3	4	5
2) Les anglicismes enrichissent la langue française.					
3) Il est utile de remplacer chaque anglicisme par un équivalent francisé.					
6) Chacun devrait être libre d'utiliser les termes qu'il souhaite.					
7) Les anglicismes constituent une menace pour la langue française.					
8) Je préfère utiliser les mots francisés.					

[370] Voir la section 6.3.2.2.
[371] Concernant la relation entre le questionnaire de Walker (1998) et le nôtre, nous l'avons représentée dans le tableau 31 dans le présent chapitre.

9) Les spécialistes de l'informatique et de la télécommunication utilisent plus d'anglicismes que d'autres.					
10) La plupart des équivalents francisés ne se sont jamais imposés face aux anglicismes.					
11) Il est difficile de communiquer avec autrui lorsque j'utilise des équivalents francisés.					
12) Les équivalents francisés des anglicismes sont facilement adoptés dans la langue quotidienne.					
14) Employer des anglicismes, “ça fait snob”.					
15) Trouver des équivalents francisés n’est important que pour la langue de spécialité.					
16) L’anglicisme est plus précis que l’équivalent francisé.					
17) L’anglicisme est plus chic que l’équivalent francisé.					
18) Employer les mots francisés, “ça fait vieux jeu”.					
19) Trop d’anglicismes sont entrés dans la vie courante ces dernières années.					
20) On trouve trop d’anglicismes dans les médias.					
21) À l’oral, j’utilise plus d’anglicismes qu’à l’écrit.					
22) L’anglicisme est une question de prestige.					
23) Les anglicismes sont perçus négativement.					
24) L’emploi des anglicismes est plus fréquent dans le registre familier que dans le registre soutenu.					
25) Il n’est pas souhaitable d’utiliser beaucoup d’anglicismes dans les médias.					
33) Il faut restreindre l’utilisation des anglicismes.					

Chaque élément a été conçu en gardant un lien avec nos deux facteurs psycho-terminologiques. Dans le tableau ci-dessous, nous regroupons les éléments en fonction du type de facteur :

[Tableau 95] Affirmations concernées pour les facteurs psychoterminologiques

Facteurs psychoterminologiques	Affirmations concernées
Facteur d'attitude envers le terme	8) Je préfère utiliser les mots francisés. 9) Les spécialistes de l'informatique et de la télécommunication utilisent plus d'anglicismes que d'autres. 10) La plupart des équivalents francisés ne se sont jamais imposés face aux anglicismes. 11) Il est difficile de communiquer avec autrui lorsque j'utilise des équivalents francisés. 12) Les équivalents francisés des anglicismes sont facilement adoptés dans la langue quotidienne. 14) Employer des anglicismes, "ça fait snob". 15) Trouver des équivalents francisés n'est important que pour la langue de spécialité. 16) L'anglicisme est plus précis que l'équivalent francisé. 17) L'anglicisme est plus chic que l'équivalent francisé. 18) Employer les mots francisés, "ça fait vieux jeu". 21) À l'oral, j'utilise plus d'anglicismes qu'à l'écrit. 22) L'anglicisme est une question de prestige. 24) L'emploi des anglicismes est plus fréquent dans le registre familier que dans le registre soutenu.
Facteur de norme terminologique	2) Les anglicismes enrichissent la langue française. 3) Il est utile de remplacer chaque anglicisme par un équivalent francisé. 6) Chacun devrait être libre d'utiliser les termes qu'il souhaite. 7) Les anglicismes constituent une menace pour la langue française. 19) Trop d'anglicismes sont entrés dans la vie courante ces dernières années. 20) On trouve trop d'anglicismes dans les médias. 23) Les anglicismes sont perçus négativement. 25) Il n'est pas souhaitable d'utiliser beaucoup d'anglicismes dans les médias. 33) Il faut restreindre l'utilisation des anglicismes.

Le test statistique que Walker avait utilisé nous a également aidé à concevoir une manipulation statistique. Afin de vérifier si la différence des résultats manifestés selon le pays était significative, ce chercheur a réalisé un test statistique, appelé *test du* χ^2 [372]. Dans la même ligne de pensée, nous avons décidé d'effectuer quelques tests statistiques appropriés à notre étude. L'analyse des facteurs psychoterminologiques a été réalisée selon le processus suivant :

1) Analyse de la variance
2) Analyse factorielle

Ces analyses statistiques correspondent à deux principaux objectifs de notre analyse des facteurs psychoterminologiques. La première, l'analyse de la variance, a

[372] Le test du χ^2 est lu test du *khi-carré*, *khi-deux* ou *chi-carré*.

pour but de distinguer les affirmations de la question 11 qui montrent une différence entre le Québec et les trois autres communautés européennes, ce qui nous permet de vérifier la fonction de ces facteurs en tant que variables modératices. Pour rappel, lorsque l'analyse de corrélation entre les facteurs (terminologiques et socioterminologiques) et le CI, nous avons repéré quatre facteurs, les facteurs de transparence, de mécanisme de formation, de conformité et d'activités institutionnelles, qui montrent une différence significative entre les quatre terrains, notamment entre le Québec et les autres terrains européens. En supposant que cette différence soit influencée par les variables modératrices dans notre modèle hypothétique, c'est-à-dire les facteurs psychoterminologiques, nous pouvons affirmer que les éléments dont la réponse montre une différence significative entre le Québec et les trois terrains d'Europe fonctionnent comme des variables modératrices.

Le second test statistique, analyse factorielle, est utilisé pour classifier les affirmations montrant une différence diatopique. Comme nous l'avons mentionné plus haut, toutes les affirmations de la question 11 qui font l'objet de l'analyse des facteurs psychoterminologiques sont formulées en relation avec deux thèmes : l'anglicisme et l'équivalent français. L'analyse factorielle nous permet de vérifier s'ils peuvent être bien regroupés par des facteurs latents que sont l'attitude et la norme terminologique.

Dans les sections suivantes, nous allons présenter les deux tests que nous avons utilisés pour l'analyse des facteurs psychoterminologiques, et montrer les résultats obtenus en fournissant des chiffres précis.

6.4.3.1.1. Analyse de la variance : test de Kruskal-Wallis

Dans le but de vérifier si les réponses à la question 11, que nous avons obtenues au questionnaire distribué dans nos quatre terrains d'étude, montrent une différence significative selon le terrain, nous avons effectué l'analyse de variance qui permet de vérifier si trois ou plusieurs échantillons proviennent d'une même population[373]. Étant donné qu'il existe divers tests statistiques pour cette analyse, nous

[373] « L'analyse de variance est une technique qui consiste à séparer la variation totale d'un ensemble de **données** en composantes raisonnées associées à des sources spécifiques de variation, dans le but de

avons dû choisir le plus pertinent pour l'analyse de notre questionnaire. Ce choix a été effectué selon ce processus :

> 1) Vérifier si nos échantillons satisfont à l'hypothèse de normalité : test de Kolmogorov-Smirnov et test de Shapiro-Wilk. Si l'hypothèse de normalité est acceptable, choisir le test paramétrique ANOVA. Si elle n'est pas acceptable, choisir un test non paramétrique, le test de Kruskal-Wallis.
> 2) Effectuer le test choisi pour l'analyse de la variance.
> 3) Afin de déterminer un ou plusieurs échantillon(s) qui montre(nt) une distribution différente par rapport aux autres échantillons, effectuer le test *post hoc*.

Première étape

> 1) Vérifier si nos échantillons satisfont à l'hypothèse de normalité : test de Kolmogorov-Smirnov et test de Shapiro-Wilk. Si l'hypothèse de normalité est acceptable, choisir le test paramétrique ANOVA. Si elle n'est pas acceptable, choisir un test non paramétrique, le test de Kruskal-Wallis.

Pour cette étape, nous avons effectué deux tests de normalité, respectivement le test de Kolmogorov-Smirnov[374] et le test de Shapiro-Wilk[375], afin de vérifier si nos échantillons satisfont l'hypothèse de normalité. Selon les résultats obtenus (Annexe 7.1), la valeur *p* de ces deux tests (0,00) est inférieure au seuil de signification[376] (0,05). Nous pouvons donc conclure que nos échantillons ne satisfont pas à l'hypothèse de normalité. De ce fait, nous avons décidé d'effectuer un test non paramétrique, celui de Kruskal-Wallis.

---

comparer trois ou plusieurs **moyennes** des **populations** considérées et de conclure à l'égalité ou à la non-égalité globale de toutes les moyennes » (Dodge 1993:11). L'auteur souligne.

[374] « Le test de Kolmogorov-Smirnov est un test dit d'ajustement, car il permet d'établir si une population donnée suit une distribution particulière (normale, uniforme ou poisson par exemple), condition exigée par de nombreux tests » (Carricano et Poujol 2008:43).

[375] « Tests that a set of random variables arises from a specified probability distribution. Most commonly used to test for departures from the normal distribution and the exponential distribution » (Everitt 2006:362).

[376] « Le seuil de signification d'un **test d'hypothèse**, dénoté par α, est la **probabilité** de rejeter l'**hypothèse nulle** H_0 alors que celle-ci est vraie. […] Le seuil de signification est un **paramètre** du **test d'hypothèse** et sa **valeur** est fixée par l'utilisateur avant la réalisation du test » (Dodge 1993:314). L'auteur souligne.

Deuxième étape

2) Effectuer le test choisi pour l'analyse de la variance.

Selon le résultat du test de Kruskal-Wallis (Annexe 7.2), une seule affirmation sur une totalité de 22, soit la 12e, retient l'hypothèse nulle selon laquelle la distribution est identique pour les quatre terrains :

12) Les équivalents francisés des anglicismes sont facilement adoptés dans la langue quotidienne.

Nous avons donc 21 affirmations dont la réponse montre certaines différences significatives entre les terrains. Pourtant, par ces seuls résultats, nous ne pouvons pas affirmer que sur ces 21 affirmations une différence signicative entre le Québec et les trois autres pays européens soit attestée. Comme ces résultats affirment uniquement qu'il existe un ou plusieurs échantillon(s) dont la distribution est différente, nous devons nous tourner vers l'analyse *post hoc*.

Troisième étape

3) Afin de déterminer un ou des échantillon(s) qui montre(nt) une distribution différente par rapport aux autres échantillons, effectuer le test *post hoc*.

Parmi plusieurs analyses *post hoc*, nous avons choisi le test non paramétrique, T2 de Tamhane[377]. D'après ce test, nous avons obtenu 15 affirmations dont la réponse montre une distribution différente (seuil de signification 0,05) entre le Québec et les terrains européens. Nous exposons le résultat de ce test *post hoc* en Annexe 7.3. Voici les 15 affirmations :

2) Les anglicismes enrichissent la langue française.
3) Il est utile de remplacer chaque anglicisme par un équivalent francisé.
6) Chacun devrait être libre d'utiliser les termes qu'il souhaite.
7) Les anglicismes constituent une menace pour la langue française.

[377] « The **Tamhane's T2** is a pair-wise procedure based on the Student t-distribution. […] Tambane's T2 is a more conservative post hoc comparison for data with unequal variances and is appropriate when variances are unequal and/or when the sample sizes are different » (De Muth 2006:256). L'auteur souligne.

8) Je préfère utiliser les mots francisés.

15) Trouver des équivalents francisés n'est important que pour la langue de spécialité.

16) L'anglicisme est plus précis que l'équivalent francisé.

17) L'anglicisme est plus chic que l'équivalent francisé.

18) Employer les mots francisés, "ça fait vieux jeu".

19) Trop d'anglicismes sont entrés dans la vie courante ces dernières années.

22) L'anglicisme est une question de prestige.

23) Les anglicismes sont perçus négativement.

24) L'emploi des anglicismes est plus fréquent dans le registre familier que dans le registre soutenu.

25) Il n'est pas souhaitable d'utiliser beaucoup d'anglicismes dans les médias.

33) Il faut restreindre l'utilisation des anglicismes.

Nous visualisons, dans la figure ci-dessous, un modèle montrant une différence au niveau de nos quatre terrains d'étude. Cela indique que les réponses du Québec sont significativement différentes des autres terrains à l'étude et que les réponses de ces derniers ne montrent pas une différence importante entre eux.

[Figure 103] Comparaisons appariées des communautés[378]

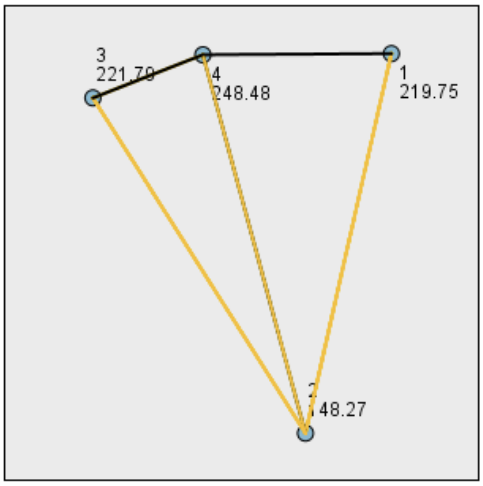

Chaque noeud affiche le rang moyen de PAYS.

Echantillon 1-Echantil···	Statistiques du test	Erreur standard	Statistique de test Standard	Sig.	Sig. ajus.
2-1	71.478	15.543	4.599	.000	.000
2-3	-73.521	15.464	-4.754	.000	.000
2-4	-100.211	15.935	-6.289	.000	.000
1-3	-2.043	15.892	-.129	.898	1.000
1-4	-28.733	16.351	-1.757	.079	.473
3-4	-26.690	16.275	-1.640	.101	.606

Chaque ligne teste l'hypothèse nulle selon laquelle les distributions de l'échantillon 1 et de l'échantillon 2 sont identiques.
Les significations asymptotiques (test bilatéraux) sont affichées. Le niveau d'importance est .05.
Les valeurs de signification ont été ajustées par la correction Bonferroni pour plusieurs tests.

SPSS.

6.4.3.1.2. Analyse factorielle

Dans la partie précédente, nous avons relevé 15 affirmations montrant une différence significative entre le Québec et les autres terrains. À présent, examinons la relation par laquelle ces affirmations sont liées les unes aux autres. Pour ce travail, nous introduisons un autre test statistique, l'analyse factorielle, qui a pour but de réduire le nombre de variables par le biais de la variable latente non observée. Si nous appliquons cette définition à notre recherche, l'analyse factorielle consiste à grouper les affirmations de la question 11 selon les facteurs d'attitude envers le terme et de norme terminologique.

[378] Note légendée :
1 : La France
2 : Le Québec
3 : La Belgique
4 : La Suisse.

Comme nous l'avons évoqué, toutes les affirmations de la question 11 qui font l'objet de l'analyse des facteurs psychoterminologiques sont formulées en relation avec les deux facteurs, soit l'attitude et la norme. Malgré l'élaboration d'affirmations en fonction de ces facteurs, comme il n'existe aucune recherche sur laquelle nous pouvons nous apppuyer, il est nécessaire de voir si notre classification est appropriée, c'est-à-dire si ces facteurs correspondent bien aux variables latentes. Il s'agit de la validation de notre questionnaire. En réalité, la validation d'un questionnaire consiste à « tester les intruments de mesure utilisés. […] Ces outils de mesure doivent répondre à deux critères principaux : la **fiabilité** et la **validité**. La fiabilité renvoie à la cohérence entre les indicateurs censés mesurer le même concept, alors que la validité désigne la capacité d'un instrument de mesure à appréhender un phénomène »[379]. L'objectif de cette analyse factorielle est donc de vérifier, tout d'abord, si notre classification était juste et, ensuite, si les affirmations classifiées par les deux facteurs ont une cohérence interne entre elles en examinant la fiabilité et la validité de la mesure que nous avons retenue. Nous avons effectué ce travail selon le processus suivant :

1) Inverser l'échelle de mesure pour quelques questions ayant une échelle inverse.
2) Après avoir vérifié le résultat de la mesure d'adéquacité de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Olkin (KMO) et le test de sphéricité de Bartlett, effectuer l'analyse factorielle.
3) Pour chaque facteur regroupé, effectuer l'analyse de fiabilité en utilisant le coefficient alpha de Cronbach.

Première étape

1) Inverser l'échelle de mesure pour quelques questions ayant une échelle inverse.

Avant d'effectuer l'analyse factorielle, il est nécessaire de vérifier le codage des échelles afin de ne pas fausser les résultats. Parmi nos 15 affirmations, il en existe quatre, soit N° 2, 17, 18 et 22, dont l'échelle est opposée aux autres. Effectuer

[379] Carricano et Poujol 2008:19. Les auteurs soulignent.

l'analyse factorielle avec les réponses obtenues par une échelle différente fausse les résultats. De ce fait, un ajustement de cette échelle doit être préalablement établi.

Deuxième étape

2) Après avoir vérifié le résultat de la mesure d'adéquacité de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Olkin (KMO) et le test de sphéricité de Bartlett, effectuer l'analyse factorielle.

Avant d'effectuer l'analyse factorielle, la vérification de l'indice de Kaiser-Meyer-Olkin (KMO)[380] pour la mesure de la qualité d'échantillonage doit également être préalablement établie. Ce travail consiste à vérifier la validité de la mesure choisie[381]. Si l'indice de KMO est supérieur à 0,5 et si la signification du test de sphéricité de Bartlett (valeur *p*) est inférieure à 0,05, la mesure est validée. Pour nos 15 affirmations, nous avons obtenu 0,896 pour l'indice KMO et 0,000 pour le test de sphéricité de Bartlett (Annexe 7.4). Cela signifie que nous pouvons effectuer l'analyse factorielle. Mais les affirmations dont la valeur d'extraction est inférieure à 0,500 doivent être éliminées, sinon cela nuirait à la cohérence interne. D'après les résulats (Annexe 7.5), nous avons écarté six affirmations, N° 2, 3, 6, 15, 16 et 23. Avec les neuf affirmations qui nous restent, nous avons à nouveau vérifié l'indice de Kaiser-Meyer-Olkin (KMO). Le taux est toujours acceptable : 0,848 (Annexe 7.6). De plus, aucune affirmation ne montre un taux inférieur à 0,500 pour la valeur d'extraction (Annexe 7.7). Enfin, nous avons effectué l'analyse factorielle avec ces neuf

[380] « Plus communément appelé le KMO, la mesure de Kaiser-Meyer-Olkin est un indice d'adéquation de la solution factorielle. Il indique jusqu'à quel point l'ensemble des variables retenues est un ensemble cohérent et permet de constituer une ou des mesures adéquates de concepts. Un KMO élevé indique qu'il existe une solution factorielle statistiquement acceptable qui représente les relations entre les variables. […] Le KMO reflète le rapport entre d'une part les corrélations entre les variables et d'autre part, les corrélations partielles, celles-ci reflétant l'unicité de l'apport de chaque variable ». La valeur de KMO se conçoit comme indiqué dans le tableau ci-dessous (Durand 2003:10) :

KMO	Valeur
Moin de 0,5	Inacceptable
0,5 ~ 0,6	Misérable
0,6 ~ 0.7	Médiocre
0,7 ~ 0,8	Moyenne
0,8 ~ 0,9	Méritoire
0,9 ~ 1	Merveilleuse

[381] « Les instruments de mesure choisis doivent permettre d'appréhender le mieux possible le phénomène à mesurer. Il s'agit de réduire l'ensemble des termes d'erreur afin d'être en mesure de répondre à la question suivante : "Mesure-t-on bien ce que l'on cherche à mesurer ?" » (Carricano et Poujol 2008:19).

affirmations, afin de savoir si elles peuvent être regroupées en plusieurs groupes. Selon cette analyse (Annexe 7.8), les affirmations sont classifiées en trois groupes et chaque groupe comporte respectivement cinq, trois et une affirmation(s). Nous les résumons dans le tableau suivant :

[Tableau 96] Trois facteurs et affirmations concernées

Facteurs	Affirmations concernées
1er facteur	7) Les anglicismes constituent une menace pour la langue française. 8) Je préfère utiliser les mots francisés. 19) Trop d'anglicismes sont entrés dans la vie courante ces dernières années. 25) Il n'est pas souhaitable d'utiliser beaucoup d'anglicismes dans les médias. 33) Il faut restreindre l'utilisation des anglicismes.
2e facteur	17) L'anglicisme est plus chic que l'équivalent francisé. 18) Employer les mots francisés, "ça fait vieux jeu". 22) L'anglicisme est une question de prestige.
3e facteur	24) L'emploi des anglicismes est plus fréquent dans le registre familier que dans le registre soutenu.

Troisième étape

3) Pour chaque facteur regroupé, effectuer l'analyse de fiabilité en utilisant le coefficient *alpha de Cronbach*.

Dans le but de mesurer la cohérence interne des affirmations groupées selon la variable latente, c'est-à-dire de connaître la fiabilité de la mesure choisie, nous avons réalisé l'analyse de fiabilité[382] en utilisant le coefficient *alpha de Cronbach*[383]. Si l'alpha de Cronbach d'un facteur se situe entre 0,600 et 0,900, ce facteur est considéré

[382] Après « […] s'être assuré de la validité des instruments de mesure, l'analyste peut envisager la fiabilité des mesures, en d'autres termes le fait que si l'on mesure un phénomène plusieurs fois avec le même instrument, on doit obtenir le même résultat » (Carricano et Poujol 2008:19).

[383] « **L'alpha de Cronbach** est un coefficient de fiabilité qui mesure la cohérence interne d'une échelle construite à partir d'un ensemble d'items. La pratique consiste à réduire un grand nombre d'items initiaux dans un processus itératif de conservation/élimination des items en fonction de la valeur du coefficient alpha, qui varie entre 0 et 1. Plus la valeur de l'alpha est proche de 1, plus la cohérence interne de l'échelle (sa fiabilité) est forte. On élimine donc les items qui diminuent le score, et on conserve ceux qui contribuent à augmenter l'alpha. L'examen de l'alpha de Cronbach évite au chargé d'étude de tomber dans un travers fréquent qui consiste à reprendre un questionnaire existant sans se préoccuper de ses problèmes de mesure » (Carricano et Poujol 2008:53). Les auteurs soulignent. Le tableau indique les valeurs de l'alpha Cronbach (Carricano et Poujol 2008:53) :

Coefficients de l'alpha de Cronbach	Valeurs
< 0,6	Insuffisant
Entre 0,6 et 0,65	Faible
Entre 0,65 et 0,7	Minimum acceptable
Entre 0,7 et 0,8	Bon
Entre 0,8 et 0,9	Très bon
> 0.9	Considérer la réduction du nombre d'items

comme fiable. D'après les résultats obtenus (Annexe 7.9), uniquement deux facteurs dépassent le seuil de 0,6 : 0,838 pour le premier facteur et 0,707 pour le deuxième facteur. Comme le troisième facteur ne satisfait pas la condition de fiabilité[384], il doit être écarté de notre analyse.

Comparons désormais les deux facteurs retenus avec notre classification initiale (voir le tableau 95) :

[Tableau 97] Comparaion entre les facteurs latents et les facteurs psychoterminologiques

Facteurs latents	Affirmations concernées	Facteurs psychoterminologiques
1er facteur	7) Les anglicismes constituent une menace pour la langue française.	Facteur de norme
1er facteur	8) Je préfère utiliser les mots francisés.	Facteur d'attitude
1er facteur	19) Trop d'anglicismes sont entrés dans la vie courante ces dernières années.	Facteur de norme
1er facteur	25) Il n'est pas souhaitable d'utiliser beaucoup d'anglicismes dans les médias.	Facteur de norme
1er facteur	33) Il faut restreindre l'utilisation des anglicismes.	Facteur de norme
2e facteur	17) L'anglicisme est plus chic que l'équivalent francisé.	Facteur d'attitude
2e facteur	18) Employer les mots francisés, "ça fait vieux jeu".	Facteur d'attitude
2e facteur	22) L'anglicisme est une question de prestige.	Facteur d'attitude

D'après le tableau ci-dessus, nous remarquons que notre classification initiale correspond globalement aux deux facteurs latents, à l'exception d'une seule affirmation, "*Je préfère utiliser les mots francisés*", initialement classée comme un facteur d'attitude envers le terme. En effet, elle concerne peu le jugement de valeur caractérisant le facteur de norme terminologique. L'analyse factorielle a révélé que cette affirmation était liée aux autres affirmations qui appartiennent au facteur de norme. Nous supposons que la prise de position de chaque locuteur sur cette affirmation, dont le sujet est *je*, était influencée par le facteur de norme. En réalité, nous n'avions pas prévu cette possibilité dans la classification initiale, mais grâce aux résultats de l'analyse factorielle, nous avons pu confirmer que cet élément était susceptible d'être influencé par le facteur de norme.

[384] Comme le troisième facteur comporte un seul élément, il ne peut pas faire l'objet de l'analyse de fiabilité.

6.4.3.1.3. Résultats

À travers l'analyse des facteurs psychoterminologiques, nous avons trouvé deux facteurs qui fonctionnent comme variables modératrices : les facteurs de norme et d'attitude envers le terme. En réalité, le critère qui divise ces deux facteurs d'attitude et de norme n'est pas toujours facile à identifier. Cela serait dû au fait que trois concepts, l'attitude, le comportement et la norme, s'influencent réciproquement, et qu'il est généralement difficile de les dissocier. Malgré tout, nous jugeons que cinq affirmations appartenant au premier groupe (N° 7, 8, 19, 25 et 33) et trois au deuxième groupe (N° 17, 18 et 22) montrent une caractéristique différente pour chacun des facteurs : le premier concerne l'évaluation des valeurs ("il n'est pas souhaitable", "il faut", etc.), alors que le second concerne la représentation que chaque locuteur possède envers certains objets ou phénomènes ("chic", "vieux jeu" et "prestige"). Chacun d'eux correspond ainsi à un de nos facteurs psychoterminologiques : le premier facteur correspond au facteur de norme et le second, au facteur d'attitude envers le terme.

Après avoir examiné statistiquement les réponses aux affirmations qui appartiennent à ces deux facteurs, nous observons qu'elles présentent également des caractéristiques différentes. Nous regroupons, dans le tableau ci-dessous, les moyennes des affirmations concernées, puis les donnons à voir dans deux figures :

[Tableau 98] Moyennes des affirmations concernées (total)[385]

		France	Québec	Belgique	Suisse
Facteur de norme terminologique	N° 7. Les anglicismes constituent une menace pour la langue française.	2,6	3,3	2,7	2,5
	N° 8. Je préfère utiliser les mots francisés.	3,0	3,9	3,1	2,9
	N° 19. Trop d'anglicismes sont entrés dans la vie courante ces dernières années.	3,2	3,6	3,1	2,8
	N° 25. Il n'est pas souhaitable d'utiliser beaucoup d'anglicismes dans les médias.	3,1	4,2	3,0	3,0
	N° 33. Il faut restreindre l'utilisation des anglicismes.	2,6	3,5	2,6	2,5
	Moyenne[386]	2,7	3,7	2,8	2,6
Facteur d'attitude envers le terme	N° 17. L'anglicisme est plus chic que l'équivalent francisé*.	2,6	1,8	2,5	2,6
	N° 18. Employer les mots francisés, "ça fait vieux jeu"*.	2,7	2,0	2,6	2,9
	N° 22. L'anglicisme est une question de prestige*.	2,3	1,6	2,2	2,1
	Moyenne[387]	2,5	1,8	2,4	2,5

[Figure 104] Facteur de norme terminologique

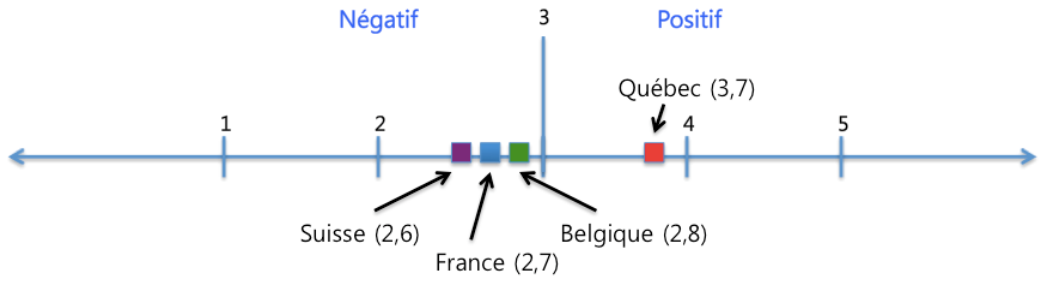

[385] Les chiffres représentent la moyenne des réponses. Les réponses sont mesurées par l'échelle de Likert : 1. Je ne suis pas du tout d'accord, 2. Je ne suis pas d'accord, 3. Je ne suis ni pour ni contre, 4. Je suis d'accord, 5. Je suis tout à fait d'accord. À la référence 3 qui signifie *Je ne suis ni pour ni contre*, l'échelle est divisée en deux : 1 et 2 sont des réponses négatives, 4 et 5 sont des réponses positives pour une affirmation donnée.

[386] La moyenne peut être différente de la moyenne des moyennes de chaque affirmation, car elle ne considère que le cas où les quatre affirmations ont obtenu une réponse.

[387] La moyenne peut être différente de la moyenne des moyennes de chaque affirmation, car elle ne considère que le cas où les quatre affirmations ont obtenu une réponse.

[Figure 105] Facteur d'attitude envers le terme

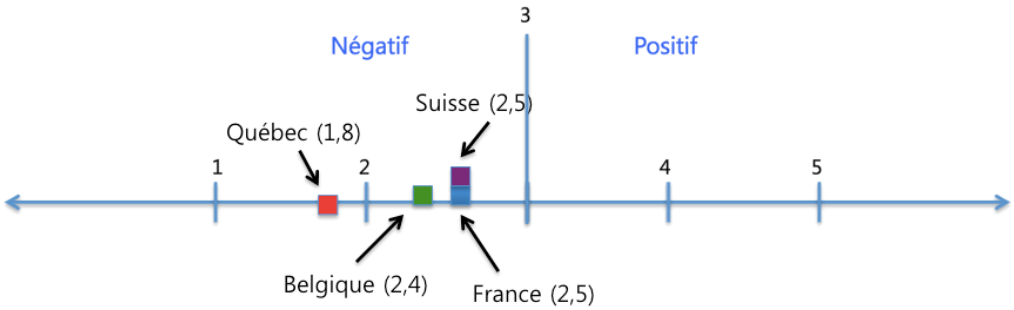

Comme le tableau et les figures le montrent, le facteur de norme et le facteur d'attitude affichent une caractéristique différente. Pour le premier facteur, les réponses affichent une différence significative entre le Québec et les trois autres communautés. En général, leurs réponses ne se situent pas du même côté de l'axe, l'un positif l'autre négatif. D'après la figure 104, à la référence 3 qui signifie *je ne suis ni pour ni contre*, les réponses du Québec et des trois autres communautés ont tendance à se diviser : celle du Québec se situent du côté positif et celles des trois autres communautés du côté négatif. En revanche, pour les affirmations du second facteur, leurs réponses se situent du même côté, soit positif soit négatif, et ne montrent qu'un certain degré de différence. D'après la figure 105, à la référence 3 signifiant *je ne suis ni pour ni contre*, les réponses ne se divisent pas entre positif et négatif : tous les terrains montrent une réponse négative. Mais il existe une différence de degré : les réponses du Québec sont plus négatives que celles des trois terrains européens. Cela signifie que la différence diatopique des réponses est plus grande pour le facteur de norme que pour le facteur d'attitude. **Nous pouvons donc conclure que parmi les deux facteurs psychoterminologiques, le facteur de norme influence plus significativement la corrélation entretenue par les variables indépendantes que sont les facteurs terminologiques et socioterminologiques, et les variables dépendantes, coefficients d'implantation.** Le fait qu'ils fonctionnent tous comme variables modératrices ne change pas.

6.4.3.2. Analyse des facteurs extraterminologiques

L'analyse des facteurs extraterminologiques consiste à examiner l'influence de facteurs tels que la composition sociodémographique, la situation sociolinguistique, l'enseignement des langues ou la représentation sociolinguistique sur l'implantation terminologique. Plus particulièrement, en fonction de notre modèle hypothétique, cette analyse a pour but de vérifier le fonctionnement de ces facteurs en tant que variables modératrices qui influencent la relation entre les facteurs terminologiques et socioterminologiques avec l'implantation terminologique d'une part, et en tant que variables indépendantes qui influencent les facteurs psychoterminologiques d'autre part. Pour analyser ces facteurs, nous utilisons les résultats obtenus par le questionnaire distribué dans nos quatre terrains d'étude. Comme notre analyse des facteurs psychoterminologiques a été menée à travers l'examen des résultats de notre enquête par questionnaire, il semble logique de nous appuyer sur les données fournies par les mêmes répondants pour l'analyse des facteurs extraterminologiques.

Dans les faits, au sein de plusieurs recherches antérieures que nous avons examinées, comme celles de Daoust (1991, 1995) entre autres, les données sociodémographiques des répondants ont été examinées. Cependant, il nous semble qu'elles se limitent plutôt à une simple énumération d'informations qualitatives accompagnant quelques manipulations statistiques. Afin de combler les lacunes des études antérieures et d'élargir la discussion, nous tentons d'introduire quelques tests statistiques pour nous assurer de l'objectivité de notre analyse. Pour ce travail, nous avons utilisé deux tests statistiques : le test du χ^2 et le test de Kruskall-Wallis. Le but de ces tests consiste à distinguer les facteurs qui fonctionnent comme variables modératrices, exposant les différences régionales significatives entre le Québec et les terrains européens. Nous avons essayé, autant que possible, de rester objective en nous appuyant sur les résultats obtenus par les tests statistiques, mais lorsque cela n'était pas possible en raison de certaines conditions d'utilisation, une statistique descriptive a été présentée pour vérifier les différences régionales.

Dans les sections suivantes, nous allons présenter les tests utilisés pour chaque facteur et montrer les résultats obtenus en fournissant des chiffres précis. Nous rappelons que notre analyse des facteurs extraterminologiques est basée sur les

réponses à notre questionnaire de 417 enquêtés répartis sur nos quatre terrains d'étude. Le nombre des répondants selon le terrain est comme suit :

[Tableau 99] Répartition des répondants selon le terrain d'étude

	France	Québec	Belgique	Suisse	Total
Nombre de répondants	103 (24,70%)	114 (27,34%)	105 (25,18%)	95 (22,78%)	417 (100%)

[Figure 106] Répartition des répondants selon le terrain d'étude

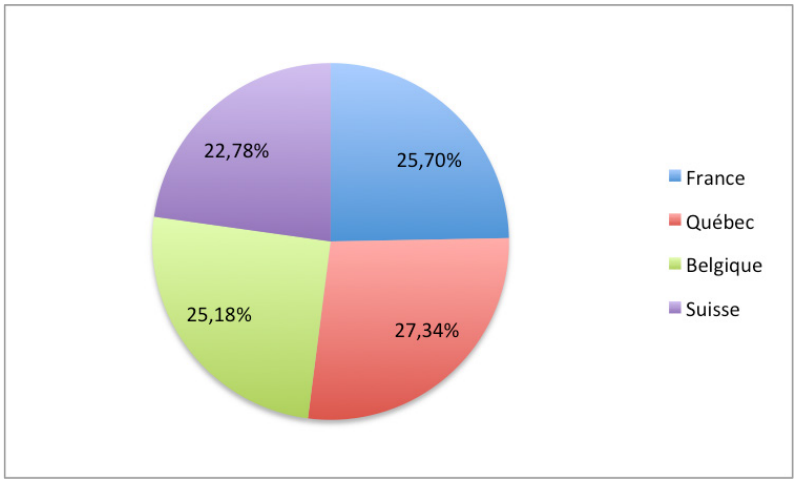

6.4.3.2.1. Composition sociodémographique

Le facteur de composition sociodémographique correspond à des informations sociodémographiques sur les répondants, comme le sexe, l'âge, le lieu d'habitation, la profession, etc. Plusieurs chercheurs[388] dans les études antérieures mentionnent également ce facteur. Afin de l'analyser, quelques informations fournies par la première partie de notre questionnaire ont été utilisées. Voici les éléments de notre questionnaire relevant de ce facteur :

[388] Allony-Fainberge (1974), Thoiron, Iwaz et Zaouche (1997), Kerpan (1983), Daoust (1981, 1986, 1991, 1995) et Vila i Moreno (dir.) (2007).

[Figure 107] Données sociodémographiques de notre questionnaire

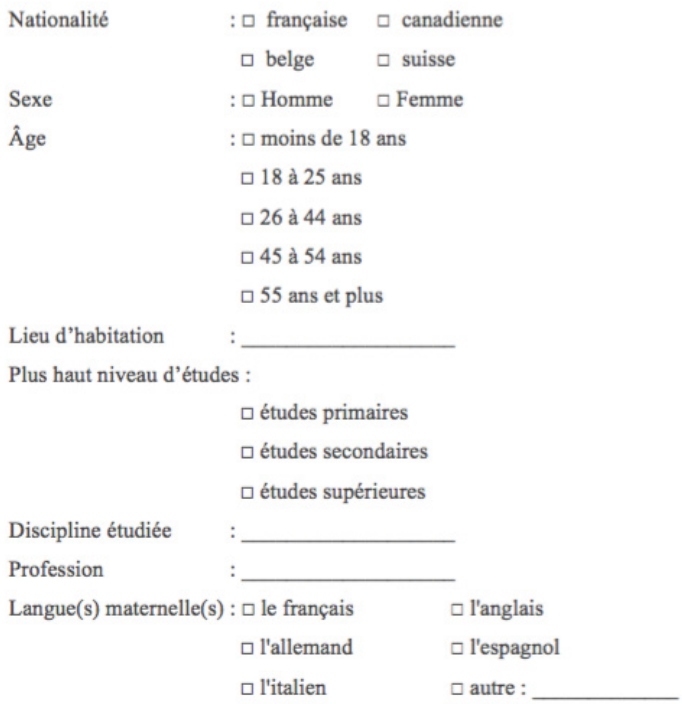
Nationalité : □ française □ canadienne
□ belge □ suisse
Sexe : □ Homme □ Femme
Âge : □ moins de 18 ans
□ 18 à 25 ans
□ 26 à 44 ans
□ 45 à 54 ans
□ 55 ans et plus
Lieu d'habitation : _____
Plus haut niveau d'études :
□ études primaires
□ études secondaires
□ études supérieures
Discipline étudiée : _____
Profession : _____
Langue(s) maternelle(s) : □ le français □ l'anglais
□ l'allemand □ l'espagnol
□ l'italien □ autre : _____

Parmi les huit éléments au total, soit la nationalité, le sexe, l'âge, le lieu d'habitation, le niveau d'étude, la discipline étudiée, la profession et la langue maternelle, nous avons limité notre analyse du facteur de composition socio-démographique à la variable 'sexe'. En effet, les autres variables[389] ont déjà été fixées lorsque nous avons sélectionné les questionnaires valides[390]. Ces variables fonctionnent comme des variables contrôlées[391] dans notre analyse. Dans le tableau ci-dessous, nous avons réparti les répondants selon leur sexe :

[Tableau 100] Répartition des répondants selon leur sexe

	Hommes	Femmes	Non valides	Total
France	34 (35,05%)	63 (64,95%)	6	103 (100%)
Québec	26 (22,80%)	88 (77,20%)	-	114 (100%)
Belgique	29 (29,90%)	68 (70,10%)	8	105 (100%)
Suisse	17 (20,23%)	67 (79,77%)	11	95 (100%)
Total	106	286	25	417

D'après les données du tableau 100, le nombre total des répondants masculins est de 106 et celui des répondants féminins est de 286. Ce nombre représente

[389] Nous écartons deux éléments de notre analyse, la discipline étudiée et la profession.
[390] Voir la section 6.3.2.2.3.
[391] Les variables contrôlées sont des variables « situées en périphérie du modèle proposé par l'hypothèse de recherche » (Laurencelle 2005:28).

respectivement 25,42% et 68,59% de la totalité. Pour ce qui est des répondants qui ne fournissent pas cette variable, leur nombre est de 25, représentant un taux de 5,99%. Sans compter ces derniers, nous exposons la répartition des répondants selon leur sexe dans le graphe suivant :

[Figure 108] Répartition des répondants selon leur sexe

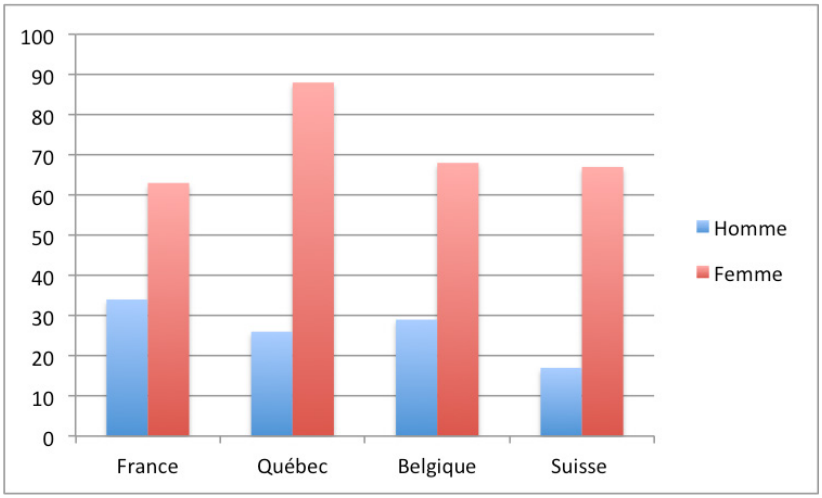

Comme indiqué dans la figure ci-dessus, le nombre de répondants masculins et féminins est différent selon le terrain d'étude : le nombre de répondants masculins est le plus important en France alors que celui des répondants féminins est le plus important au Québec. Afin de vérifier si cette différence régionale est significative, nous avons effectué le test de χ^2. Nous présentons ci-dessous le tableau croisé et les résultats obtenus par ce test :

[Tableau 101] Tableau croisé (sexe et terrain)

			SEXE		Total
			Homme	Femme	
TERRAIN	France	Effectif	34	63	97
		Effectif théorique	26,2	70,8	97,0
		% dans TERRAIN	35,1%	64,9%	100,0%
	Québec	Effectif	26	88	114
		Effectif théorique	30,8	83,2	114,0
		% dans TERRAIN	22,8%	77,2%	100,0%
	Belgique	Effectif	29	68	97
		Effectif théorique	26,2	70,8	97,0
		% dans TERRAIN	29,9%	70,1%	100,0%
	Suisse	Effectif	17	67	84
		Effectif théorique	22,7	61,3	84,0
		% dans TERRAIN	20,2%	79,8%	100,0%
Total		Effectif	106	286	392
		Effectif théorique	106,0	286,0	392,0
		% dans TERRAIN	27,0%	73,0%	100,0%

SPSS.

[Tableau 102] Tests du χ^2 (sexe et terrain)

	Valeur	ddl (degré de liberté)	Signification asymptotique (bilatérale)
khi-deux de Pearson	6,562[a]	3	0,087
Rapport de vraisemblance	6,549	3	0,088
Association linéaire par linéaire	2,979	1	0,084
N d'observations valides	392		

a. 0 cellules (0,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5.
L'effectif théorique minimum est de 22,71.
SPSS.

Selon le résultat du test de χ^2, la valeur *p* (ou signification asymptotique) est supérieure à 0,05, soit 0,087. Cela signifie qu'il n'y a pas de différence significative entre le sexe et le terrain (χ^2 (3, n =392) = 6,562 ; p = 0,087). **Il est donc fort probable que le facteur de composition sociodémographique ne fonctionne pas comme variable modératrice, car il n'affiche aucune différence significative entre les terrains**.

6.4.3.2.2. Situation sociolinguistique

Le facteur de situation sociolinguistique peut comporter plusieurs aspects en fonction de chaque terrain. Dans les recherches antérieures, il relève de la *nature du système social* de Martin (1992, 1993, 1997) et du *dynamisme fonctionnel* de Loubier (1994, 2008). Parmi les différentes façons d'analyser ce facteur, nous nous focalisons sur la situation relative au contact des langues et à l'emprunt linguistique pour notre

recherche. Cette analyse est basée sur les réponses à deux questions de notre questionnaire : *Q1. Dans votre pays, avec quelle(s) langue(s) le français a-t-il le plus de contact ?* et *Q2. À votre avis, aujourd'hui, à quelle(s) langue(s) le français emprunte-t-il le plus souvent des mots dans votre pays ?* Voici ces deux questions dans notre questionnaire :

[Figure 109] Q1 et Q2 de notre questionnaire

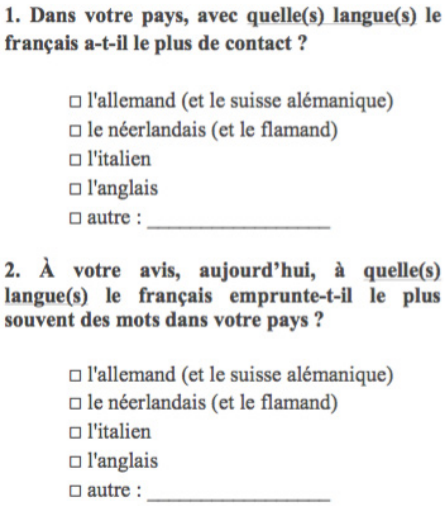
1. Dans votre pays, avec quelle(s) langue(s) le français a-t-il le plus de contact ?

□ l'allemand (et le suisse alémanique)
□ le néerlandais (et le flamand)
□ l'italien
□ l'anglais
□ autre : _____

2. À votre avis, aujourd'hui, à quelle(s) langue(s) le français emprunte-t-il le plus souvent des mots dans votre pays ?

□ l'allemand (et le suisse alémanique)
□ le néerlandais (et le flamand)
□ l'italien
□ l'anglais
□ autre : _____

Comme indiqué dans la figure ci-dessus, ces deux questions sont des questions à choix multiples, composées de cinq choix : "l'allemand (et le suisse alémanique)", "le néerlandais", "l'italien", "l'anglais" et "autre". Cependant, ce type de questions présente trop d'inconvénients pour être soumis aux tests statistiques. Plus particulièrement, pour notre analyse, il est difficile de réaliser le test du χ^2 visant à montrer l'homogénéité ou l'hétérogénéité des terrains d'étude. En considérant cette limite, nous nous contentons, pour ces deux questions relatives au facteur de situation sociolinguistique, de présenter des données en suivant l'approche de la statistique descriptive.

Contact de langues

Examinons tout d'abord la réponse à la première question, relative au contact des langues : *dans votre pays, avec quelle(s) langue(s) le français a-t-il le plus de contact ?* Nous avons analysé les réponses de 410 répondants sur la totalité des 417 répondants, sept personnes (six personnes en France, une en Belgique) n'y ayant pas répondu. Le taux de réponses est de 98,32%. Comme c'est une question à choix

multiples, le chiffre des répondants et celui des réponses peuvent être différents. Le tableau ci-dessous comporte toutes les informations concernées :

[Tableau 103] Tableau croisé (Q1 et terrain)

			TERRAIN			
			France	Québec	Belgique	Suisse
Q1[a]	Allemand (suisse alémanique)	Effectif	6	1	13	88
		% dans TERRAIN	6,2	0,9	12,5	92,6
	Néerlandais (flamand)	Effectif	1	0	99	0
		% dans TERRAIN	1,0	0	95,2	0
	Italien	Effectif	14	3	1	17
		% dans TERRAIN	14,4	2,6	1,0	17,9
	Anglais	Effectif	76	111	17	22
		% dans TERRAIN	78,4	97,4	16,3	23,2
	Autre	Effectif	16	1	1	2
		% dans TERRAIN	16,5	0,9	1,0	2,1
	Total	Effectif	97	114	104	95

Les pourcentages et les totaux sont établis à partir des répondants.
a. Groupe de dichotomies mis en tableau à la valeur 1.
SPSS.

À partir des données dans le tableau ci-dessus, nous avons produit quatre diagrammes. Ils représentent la proportion des répondants selon le terrain d'étude :

[Figure 110] Répartition des langues choisies (Q1)

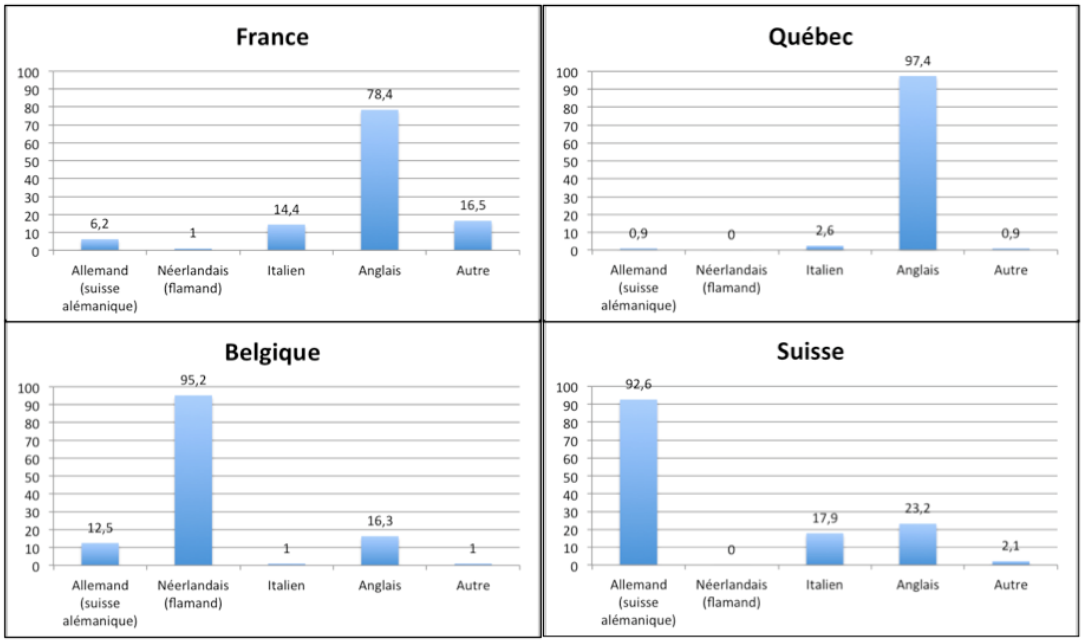

En France, sur la totalité des 97 répondants, la proportion des réponses comprenant l'anglais comme langue de contact est la plus importante parmi les cinq catégories de réponses. Elle s'élève à 78,4% avec 76 réponses. En revanche, la proportion des réponses comprenant la langue néerlandaise (ou sa variété flamande) est la plus faible avec un taux de 1,0% (une seule réponse). Les réponses qui comprennent une langue autre que celles proposées se situent au deuxième rang avec 16,5% (16 réponses), et celles comportant l'italien et l'allemand viennent ensuite respectivement : 14,4% (14 réponses) et 6,2% (6 réponses).

Au Québec, il est à remarquer que la part des réponses comprenant la langue anglaise s'élève à 97,4% avec 111 réponses. En revanche, on ne relève que peu de réponses comprenant les autres langues : l'italien (2,6% avec trois réponses), l'allemand (0,9% avec une seule réponse) et "autre" (0,9% avec une seules réponse). Personne n'a choisi le néerlandais.

En Belgique, la proportion du néerlandais est la plus importante avec 95,2% (99 réponses). L'anglais et l'allemand le suivent, affichant respectivement un taux de 16,3% (17 réponses) et de 12,5% (13 réponses). La part de l'italien ainsi que celle d'une autre langue sont minimes : 1,0% chacune avec une seule réponse.

En Suisse, le nombre de réponses comprenant la langue allemande est le plus important : 92,6% avec 88 réponses. La proportion de l'anglais et de l'italien est non négligeable. Celle de l'anglais est de 23,2% avec 22 réponses et celle de l'italien est 17,9% avec 17 réponses. Seuls deux répondants ont choisi une langue "autre" et personne n'a coché le néerlandais.

Emprunt linguistique

Examinons ensuite la réponse à la seconde question relative à l'emprunt linguistique : *à votre avis, aujourd'hui, à quelle(s) langue(s) le français emprunte-t-il le plus souvent des mots dans votre pays ?* Nous avons analysé la totalité des 417 répondants, tous ayant répondu à cette question. Le tableau ci-dessous comporte toutes les informations concernées :

[Tableau 104] Tableau croisé (Q2 et terrain)

			TERRAIN			
			France	Québec	Belgique	Suisse
Q2[a]	Allemand (suisse alémanique)	Effectif	2	0	0	30
		% dans TERRAIN	1,9	0	0	31,6
	Néerlandais (flamand)	Effectif	0	0	8	0
		% dans TERRAIN	0	0	7,6	0
	Italien	Effectif	7	0	3	2
		% dans TERRAIN	6,8	0	2,9	2,1
	Anglais	Effectif	96	114	99	91
		% dans TERRAIN	93,2	100	94,3	95,8
	Autre	Effectif	8	2	4	0
		% dans TERRAIN	7,8	1,8	3,8	0
Total		Effectif	103	114	105	95

Les pourcentages et les totaux sont établis à partir des répondants.
a. Groupe de dichotomies mis en tableau à la valeur 1.
SPSS.

Dans ce tableau, nous remarquons que la part des répondants qui choisissent la langue anglaise s'élève à plus de 90% dans les quatre terrains. Afin d'examiner les caractéristiques de chacun de ces terrains, nous exposons les données du tableau ci-dessus dans quatre diagrammes. Comme lors de l'analyse de la première question, ces diagrammes représentent la proportion des répondants par terrain d'étude. Examinons-les respectivement.

[Figure 111] Répartition des langues choisies (Q2)

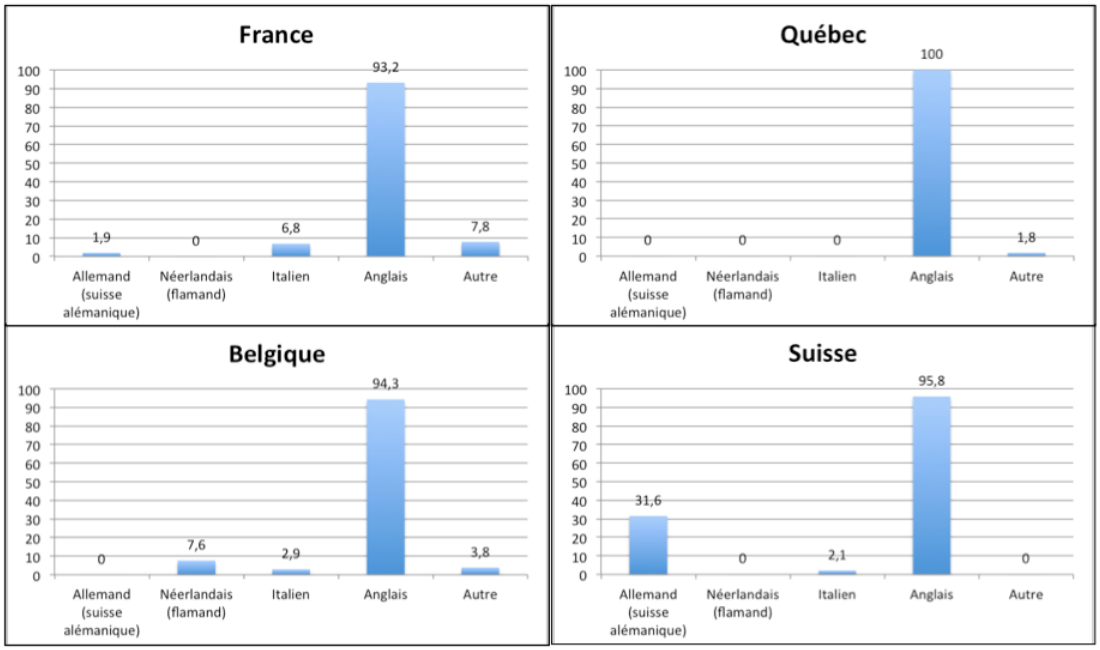

En France, les répondants qui ont choisi l'anglais comme langue prêteuse sont les plus nombreux. La proportion des réponses comprenant cette langue s'élève à 93,2% avec 96 réponses. En revanche, les emprunts aux autres langues ne sont pas considérables. La part des réponses comportant "autre" est de 7,8% (huit réponses), et celle comportant l'italien est de 6,8% (sept réponses). Aucun cas ne correspond au néerlandais.

Au Québec, la totalité des réponses comprend la langue anglaise. Nous trouvons deux cas qui ont choisi "autre", mais aucun pour les autres langues proposées.

En Belgique, nous remarquons également une proportion élevée de réponses qui comprennent l'anglais. Elles représentent 94,3% de la totalité avec 99 réponses. Suivent le néerlandais, "autre" et l'italien avec 7,6% (huit réponses), 3,8% (quatre réponses) et 2,9% (trois réponses) respectivement. Il n'existe pas de réponses comprenant la langue allemande.

En dernier lieu, en Suisse, la proportion des réponses choisissant l'anglais est la plus importante : 95,8% avec 91 réponses. À la différence des autres terrains, il est à remarquer que la proportion de l'allemand, langue se situant au deuxième rang, est assez considérable : 31,6% (30 réponses). Le reste est assigné à l'italien : 2,1% avec deux réponses.

Bilan

Afin d'analyser le facteur de situation sociolinguistique, nous venons d'examiner les réponses à deux questions, relatives l'une au contact des langues, l'autre à l'emprunt linguistique. Comme nous l'avons évoqué, nous n'avons pas pu effectuer de test statistique, le test du χ^2 pour vérifier l'existence de différences significatives entre les terrains, en raison d'une caractéristique de ces deux questions : elles sont à choix multiples. Malgré cette restriction, nous pouvons émettre deux constats relatifs à nos deux sous-facteurs que sont le contact des langues et l'emprunt linguistique, à travers les manipulations des données que nous venons d'effectuer.

Le premier constat relève du contact des langues. Pour ce sous-facteur, nous n'avons trouvé aucune différence spécifique entre le Québec et les trois autres terrains, chacun montrant une situation tout à fait différente des trois autres. Cependant, si nous limitons notre discussion à la langue anglaise, nous remarquons que sa proportion est beaucoup plus élevée au Québec que dans les autres terrains. Il n'existe pas non plus de similarité entre les trois pays européens à propos de l'anglais, sa proportion en France étant considérablement plus importante par rapport à celle de la Belgique et de la Suisse. Cela s'explique évidemment par le fait que la Belgique et la Suisse sont des pays officiellement plurilingues, ce qui n'est pas le cas de la France. Seul l'anglais y est considéré comme capable de diffuser massivement des emprunts.

Le second constat concerne l'emprunt linguistique. Pour ce sous-facteur, nous avons noté une similarité entre tous les terrains d'étude : la proportion des emprunts à la langue anglaise est évaluée comme "élevée" par les participants à notre enquête. Nous n'avons pas trouvé, cette fois-ci non plus, de différence entre le Québec et les autres terrains.

En résumé, **nous prétendons que ce facteur de situation sociolinguistique ne fonctionne pas comme variable modératrice dans notre recherche, car nous n'avons trouvé aucune différence significative limitée à l'un des quatre terrains entre le Québec et les trois terrains d'Europe**.

6.4.3.2.3. Enseignement des langues

Le facteur d'enseignement des langues concerne l'enseignement des langues dans une société donnée. Dans les recherches antérieures, Quirion (2000, 2004) parle surtout de la connaissance de la langue concurrente. Parmi les diverses manières d'analyser ce facteur, nous avons décidé d'examiner l'apprentissage des langues et la compétence linguistique des répondants pour notre recherche. Deux questions de notre questionnaire sont destinées notamment à cette analyse : langue(s) seconde(s) et étrangère(s) choisie(s), et le niveau d'anglais. Ces deux questions figurent dans la première partie de notre questionnaire, relative aux informations sociodémographiques des répondants. À travers l'examen des réponses à ces deux questions, nous tentons de vérifier si le facteur d'enseignement fonctionne comme variable

modératrice tout en montrant une différence significative entre le Québec et les trois pays européens. Voici les deux éléments de notre questionnaire :

[Figure 112] Deux questions relatives au facteur d'enseignement issus de notre questionnaire

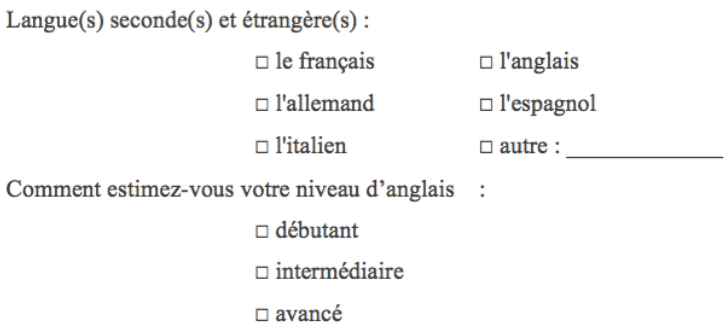

Ces deux questions sont des questions fermées, composées respectivement de six et de trois choix. Pour ce qui est de la première, comme il s'agit d'une question à choix multiples, elle ne peut être soumise au test du χ^2. De ce fait, nous nous sommes contentée de présenter des données issues d'une manipulation statistique descriptive. En ce qui concerne la seconde question, nous avons pu vérifier s'il existait une différence significative entre les terrains à travers le test du χ^2. Analysons respectivement ces deux questions.

Apprentissage

Examinons tout d'abord la réponse à la question relative aux langue(s) seconde(s) et étrangère(s). Nous avons analysé les réponses de 402 personnes sur une totalité de 417. Le taux de réponses s'élève à 95,9 %. Le tableau ci-dessous comporte toutes les informations concernées :

[Tableau 105] Tableau croisé (langue(s) seconde(s) et étrangère(s) et terrain)

			TERRAIN			
			France	Québec	Belgique	Suisse
L2[a]	Français[392]	Effectif	1	0	2	1
		% dans TERRAIN	1,0	0	1,9	1,1
	Anglais	Effectif	89	109	87	73
		% dans TERRAIN	89,0	98,2	83,7	83,9
	Allemand	Effectif	20	21	8	67
		% dans TERRAIN	20,0	18,9	7,7	77,0
	Espagnol	Effectif	35	41	34	15
		% dans TERRAIN	35,0	36,9	32,7	17,2
	Italien	Effectif	13	3	33	19
		% dans TERRAIN	13,0	2,7	31,7	21,8
	Autre	Effectif	13	12	56	5
		% dans TERRAIN	13,0	10,8	53,8	5,7
Total		Effectif	100	111	104	87

Les pourcentages et les totaux sont établis à partir des répondants.
a. Groupe de dichotomies mis en tableau à la valeur 1.
SPSS.

D'après ces données, nous constatons que la langue anglaise atteint la proportion la plus élevée des réponses dans chaque terrain d'étude. Afin d'examiner en détail les caractéristiques de chacun de ces terrains, nous exposons ces données dans les quatre diagrammes figurant ci-dessous. Ils représentent la part des répondants selon le terrain d'étude.

[392] Parmi les répondants, certains bilingues ont coché "français" comme langue seconde ou/et étrangère.

[Figure 113] Répartition des langues choisies comme langues secondes et/ou étrangères

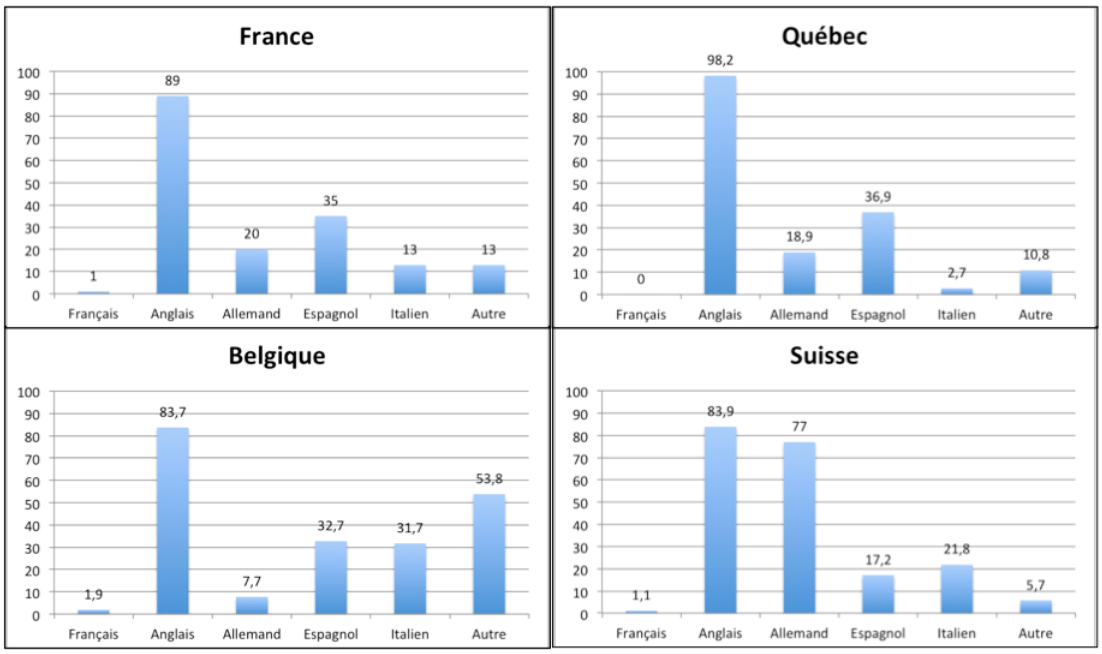

En France, la langue anglaise est la première langue seconde et/ou étrangère avec un taux de 89,0% (89 réponses). L'espagnol, l'allemand et l'italien la suivent : 35,0% (35 réponses), 20,0% (20 réponses) et 13,0% (13 réponses), respectivement. Plus spécifiquement, nous remarquons que l'écart de proportion entre l'anglais (1er rang) et l'espagnol (2^{e} rang) est particulièrement grand : 54,0 points. Le Québec se trouve dans une situation similaire.

Au Québec, la langue dont la part des réponses est la plus élevée est la langue anglaise. Elle atteint 98,2% avec 109 réponses. C'est le taux le plus élevé de nos quatre terrains. Au deuxième rang, nous trouvons l'espagnol avec un taux de 36,9% (41 réponses). En ce qui concerne l'allemand, qui se situe au troisième rang, sa proportion s'élève à 18,9% avec 21 réponses. La proportion des réponses comprenant la langue italienne est faible : 2,7% avec 3 réponses.

Étudions ensuite la situation de la Belgique. Dans ce terrain, nous notons également une proportion significative de réponses comportant l'anglais : 83,7% avec 87 réponses. Après cette langue, nous trouvons l'espagnol et l'italien. Leur part atteint respectivement 32,7% (34 réponses) et 31,7% (33 réponses). Il est à noter que les réponses comprenant "autre" sont nombreuses : 53,8% avec 56 réponses. La plupart des cas correspond au néerlandais (notamment le flamand).

En Suisse, même si la langue classée au premier rang reste l'anglais comme pour les terrains précédents, l'écart entre le premier rang et le deuxième rang (où figure l'allemand) est mince : 6,9 points. L'italien et l'espagnol suivent l'allemand, avec des taux de 21,8% (19 réponses) et 17,2% (15 réponses). La part des réponses comprenant une langue autre n'atteint que 5,7% avec 5 réponses.

Compétence linguistique

Afin de vérifier la différence régionale de la compétence linguistique des répondants à propos de l'anglais, nous avons analysé les réponses à la question : *comment estimez-vous votre niveau d'anglais ?* Trois possibilités de réponses à cette question ont été offertes : débutant, intermédiaire et avancé. Les répondants ont été obligés de faire un choix entre elles. Nous présentons ci-dessous le tableau croisé et le résultat obtenu par le test du χ^2.

Précisons que cette analyse est basée sur les réponses de 411 personnes : 101 répondants pour la France, 113 pour le Québec, 105 pour la Belgique et 92 pour la Suisse. Le taux de réponse à cette question est de 98,56%.

[Tableau 106] Tableau croisé (niveau en langue anglaise et terrain)

			NIVEAU			Total
			1 (débutant)	2 (intermédiaire)	3 (avancé)	
TERRAIN	France	Effectif	12	57	32	101
		Effectif théorique	7,4	54,6	39,1	101
		% dans PAYS	11,88	56,44	31,68	100
	Québec	Effectif	2	29	82	113
		Effectif théorique	8,2	61,0	43,7	113
		% dans PAYS	1,77	25,66	72,57	100
	Belgique	Effectif	9	69	27	105
		Effectif théorique	7,7	56,7	40,6	105
		% dans PAYS	8,57	65,71	25,71	100
	Suisse	Effectif	7	67	18	92
		Effectif théorique	6,7	49,7	35,6	92
		% dans PAYS	7,61	72,83	19,57	100
	Total	Effectif	30	222	159	411
		Effectif théorique	30	222	159	411
		% dans PAYS	7,30	54,01	38,69	100.0%

Avant d'examiner le résultat du test du χ^2, nous étudions les caractéristiques de chaque terrain d'étude en nous basant sur les données présentées dans le tableau ci-dessus et nous les exposons ainsi dans quatre diagrammes selon le terrain.

[Figure 114] Répartition de niveaux des répondants en langue anglaise

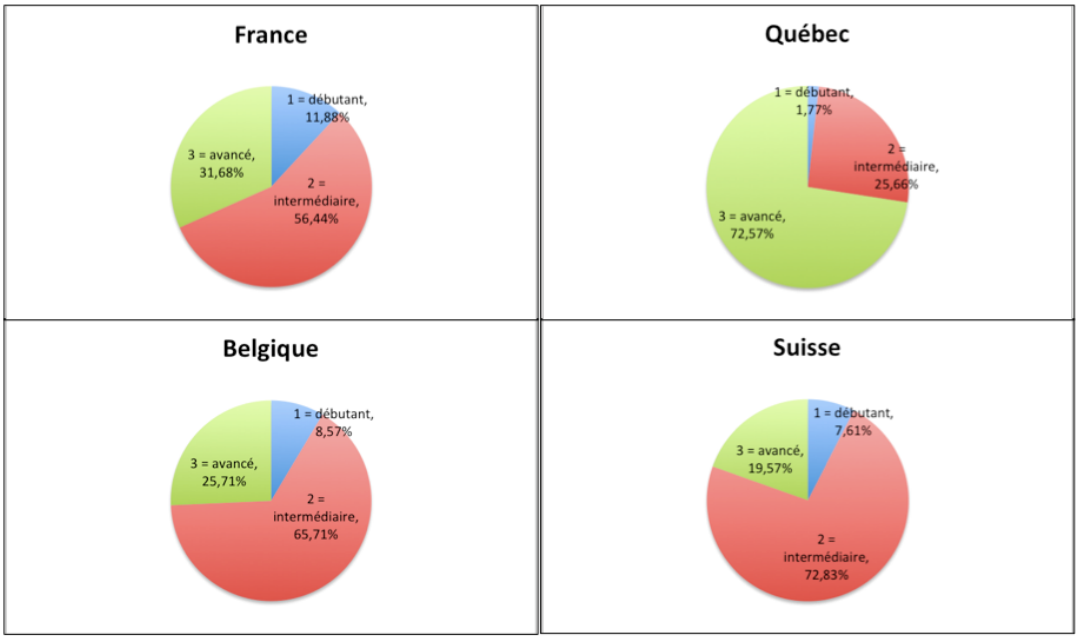

En France, la majorité des répondants estiment que leur niveau d'anglais est intermédiaire. Ils représentent 56,44% (57 réponses) de la totalité. 31,68% des répondants, soit 32 personnes, affirment que leur niveau est avancé. Les répondants qui ont choisi le niveau débutant représentent 11,88% (12 réponses).

Au Québec, trois quarts des répondants estiment que leur niveau d'anglais est avancé. Ils représentent 72,57% (82 réponses), affichant le plus haut niveau parmi nos quatre terrains. En contrepartie, le nombre des répondants qui ont choisi les niveaux débutant et intermédiaire est plus réduit : respectivement 1,77% (2 réponses) et 25,66% (29 réponses).

Comme dans le cas de France, en Belgique, nous trouvons que la proportion des répondants la plus importante se considère de niveau intermédiaire : 65,71% (69 réponses). Le niveau avancé se situe au deuxième rang avec un taux de 25,71% (27 réponses), et celui du niveau débutant ne représente que 8,57% (9 réponses) de la totalité.

En Suisse, nous assistons à une situation similaire aux deux autres terrains d'Europe : la proportion des réponses la plus importante correspond au niveau

intermédiaire avec un taux de 72,83% (67 réponses), et la plus faible correspond au niveau débutant avec un taux de 7,61% (7 réponses).

Grâce à l'examen des caractéristiques de chaque terrain d'étude, nous pouvons avancer qu'il existe une différence significative entre le Québec et les trois autres communautées européennes. Pour vérifier si ce constat s'avère exact, nous avons effectué le test du χ^2, dont voici le résultat :

[Tableau 107] Test du χ^2 (niveau d'anglais et terrain)

	Valeur	ddl (degré de liberté)	Signification asymptotique (bilatérale)
khi-carré de Pearson	81,567[a]	6	0,000
Rapport de vraisemblance	82,214	6	0,000
Association linéaire par linéaire	8,608	1	0,003
N d'observations valides	411		

a. 0 cellules (0,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5.
L'effectif théorique minimum est de 6,72.
SPSS.

Selon le résultat du test du χ^2, la valeur *p* (ou signification asymptotique) est inférieure à 0,05 (seuil de signification) : 0,000. Cela signifie qu'il existe une différence significative entre le terrain (χ^2 (6, n = 411) = 81,567 ; p < ,05). Cependant, nous ne pouvons savoir, avec ce résultat, quel(s) terrain(s) affiche(nt) une caractéristique différente par rapport aux autres. Cela nous oblige à effectuer deux autres tests du χ^2 [393].

Le premier test vise à savoir si cette différence provient du Québec. Nous obtenons une valeur *p* inférieure à 0,05, soit 0,000. Cela signifie qu'il existe une différence significative entre le Québec et les autres terrains (χ^2 (2, n = 411) = 75,962 ; p < ,05).

[393] Voir l'annexe 8.1 pour les données exactes.

[Tableau 108] Test du χ^2 (niveau d'anglais et terrain, Québec et Europe)

	Valeur	ddl (degré de liberté)	Signification asymptotique (bilatérale)
khi-carré de Pearson	75,962[a]	2	0,000
Rapport de vraisemblance	76,380	2	0,000
Association linéaire par linéaire	66,824	1	0,000
N d'observations valides	411		

a. 0 cellules (0,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5.
L'effectif théorique minimum est de 8,25.
SPSS.

Afin de savoir s'il existe une différence entre les trois terrains européens, nous avons effectué un second test du χ^2. Cette fois-ci, nous avons obtenu une valeur *p* supérieure à 0,05, soit 0,214. Cela signifie qu'il n'existe pas de différence significative entre les terrains en Europe (χ^2 (4, n = 298) = 5,809 ; p = 0,214).

[Tableau 109] Test du χ^2 (niveau d'anglais et terrain, trois terrains en Europe)

	Valeur	ddl (degré de liberté)	Signification asymptotique (bilatérale)
khi-carré de Pearson	5,809[a]	4	0,214
Rapport de vraisemblance	5,834	4	0,212
Association linéaire par linéaire	0,801	1	0,371
N d'observations valides	298		

a. 0 cellules (0,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5.
L'effectif théorique minimum est de 8,64.
SPSS.

Nous concluons donc qu'il existe une différence significative entre le Québec d'une part et les trois pays européens d'autre part en ce qui concerne la compétence linguistique en langue anglaise.

Bilan

En vue d'analyser le facteur d'enseignement, nous venons d'examiner les réponses des 417 répondants à deux questions concernant respectivement l'apprentissage des langues et la compétence linguistique à propos de la langue anglaise. Notre examen nous permet de dégager quelques conclusions.

Pour ce qui est de l'apprentissage des langues, comme nous l'avons mentionné *supra*, nous ne pouvons formuler de conclusion objective faute de résultat au test du χ^2. Nous notons cependant la similarité entre les terrains : le nombre de répondants ayant choisi l'anglais comme langue seconde ou étrangère est important. Il est alors

difficile d'affirmer qu'il s'agirait d'une particularité limitée au Québec. En revanche, nous constatons plutôt une particularité en Suisse : le nombre de répondants qui ont choisi l'allemand comme langue seconde ou étrangère est important.

Concernant la compétence linguistique des répondants à propos de l'anglais, nous avons constaté une différence entre le Québec et les trois pays européens.

Par conséquent, parmi les deux sous-facteurs du facteur d'enseignement des langues, soit l'apprentissage des langues et la compétence linguistique, ce dernier a la possibilité de fonctionner comme variable modératrice influençant la corrélation entre les facteurs terminologiques et socioterminologiques avec l'implantation terminologique.

6.4.3.2.4. Représentation sociolinguistique

Le facteur de représentation sociolinguistique concerne l'attitude et la norme attachées à certains concepts ou phénomènes établis dans une société donnée. En particulier, ce facteur entretient une relation étroite avec les facteurs psychoterminologiques, car seule leur sphère est différente : les facteurs psychoterminologiques relèvent uniquement du terme alors que le facteur de représentation sociolinguistique englobe tous les concepts et phénomènes linguistiques se situant à l'extérieur du terme. En raison de son champ de large envergure, divers sujets peuvent être traités en relation avec ce facteur.

Dans les recherches antérieures que nous avons examinées, ce facteur se contente d'être mentionné d'une façon plutôt vague. Puisqu'il n'existe pas de recherches sur lesquelles nous pouvons nous appuyer effectivement, nous tenterons d'analyser ce facteur en le divisant en deux aspects, l'attitude et la norme sociolinguistiques d'une part, l'insécurité linguistique d'autre part. Le premier aspect est analysé à travers le même processus que celui que nous avons utilisé pour les facteurs psychoterminologiques, plus particulièrement en nous basant sur les affirmations de la question 11 dont quelques-unes ont été utilisées pour analyser les facteurs psychoterminologiques. Pour ce qui est du second aspect, la question 7 est mise à disposition pour l'analyse.

Comme pour les autres analyses de facteurs extraterminologiques, notre objectif est de vérifier si ce facteur fonctionne comme variable modératrice. Nous nous focalisons sur la vérification de la différence entre le Québec et les trois pays européens, notamment en utilisant deux tests statistiques : le test de Kruskal Wallis pour l'analyse de l'attitude et de la norme, et le test du χ^2 pour l'analyse de l'insécurité linguistique.

Attitude et norme sociolinguistiques

Afin d'examiner l'attitude et la norme sociolinguistiques, nous avons analysé les réponses à 18 affirmations de la question 11 de notre questionnaire, relatives à l'analyse de ce sous-facteur du facteur de représentations sociolinguistiques que voici :

[Tableau 110] 18 affirmations de la question 11 issues de notre questionnaire

11. Comment jugez-vous les affirmations suivantes ?

1. Je ne suis pas du tout d'accord.
2. Je ne suis pas d'accord.
3. Je ne suis ni pour ni contre.
4. Je suis d'accord.
5. Je suis tout à fait d'accord.

	1	2	3	4	5
1) Je suis très intéressé(e) par la langue française.					
4) Le gouvernement effectue des travaux utiles pour promouvoir la langue française.					
5) Il faut lutter contre l'anglicisation de la langue française.					
13) L'État doit intervenir pour légiférer sur l'utilisation de la langue.					
26) La langue doit être réglementée vers la norme établie dans la société.					
27) Il vaut mieux laisser la langue évoluer seule.					
28) Le lien entre les pays francophones devrait être plus fort au sujet de la langue.					
29) Promouvoir la langue française, c'est protéger notre culture francophone.					
30) Il faut plus d'efforts du gouvernement pour promouvoir la langue française.					
31) Les médias influencent mon français.					
32) Les activités gouvernementales ou les organismes influencent mon français.					

34) Il est nécessaire d'intensifier l'enseignement de la langue anglaise dans les établissements publics.					
35) L'anglais est la langue internationale de l'ère de la mondialisation.					
36) La culture américaine est très présente dans mon pays.					
37) La culture américaine enrichit notre culture.					
38) La sphère d'influence du français a tendance à diminuer dans les relations internationales au bénéfice de l'anglais.					
39) La maîtrise de l'anglais m'assurerait un bon emploi ou un bon salaire.					
40) J'envie ceux qui peuvent bien parler l'anglais.					

Avant d'effectuer le test de Kruskal Wallis, nous avons d'abord vérifié si nos échantillons satisfaisaient à l'hypothèse de normalité. Comme les résultats du test de Kolmogorov-Smirnov et de Shapiro-Wilk (Annexe 8.2) nous ont révélé que nos échatillons ne satisfaisaient pas à l'hypothèse de normalité ($p < 0,05$), nous avons choisi un test non paramétrique, le test de Kruskal-Wallis.

Selon le résultat de ce test (Annexe 8.3), cinq affirmations sur les 18, soit N° 31, 35, 37, 38 et 39, retiennent l'hypothèse nulle selon laquelle la distribution est identique pour les quatre terrains d'étude.

31) Les médias influencent mon français.

35) L'anglais est la langue internationale de l'ère de la mondialisation.

37) La culture américaine enrichit notre culture.

38) La sphère d'influence du français a tendance à diminuer dans les relations internationales au bénéfice de l'anglais.

39) La maîtrise de l'anglais m'assurerait un bon emploi ou un bon salaire.

Nous avons donc treize affirmations dont la réponse montre certaines différences significatives entre les terrains. Afin de savoir dans quel terrain les réponses diffèrent des autres, nous avons effectué un test *post hoc*, T2 de Tamhane (Annexe 8.4). Cette fois-ci, sept affirmations sont écartées de notre analyse, car elles

ne concernent pas la différence entre le Québec et les trois communautés d'Europe : N° 1, 13, 28, 29, 30, 32 et 34. Voici ces sept affirmations :

1) Je suis très intéressé(e) par la langue française.
13) L'État doit intervenir pour légiférer sur l'utilisation de la langue.
28) Le lien entre les pays francophones devrait être plus fort au sujet de la langue.
29) Promouvoir la langue française, c'est protéger notre culture francophone.
30) Il faut plus d'efforts du gouvernement pour promouvoir la langue française.
32) Les activités gouvernementales ou les organismes influencent mon français.
34) Il est nécessaire d'intensifier l'enseignement de la langue anglaise dans les établissements publics.

Il nous reste donc les six affirmations suivantes :

4) Le gouvernement effectue des travaux utiles pour promouvoir la langue française.
5) Il faut lutter contre l'anglicisation de la langue française.
26) La langue doit être réglementée vers la norme établie dans la société.
27) Il vaut mieux laisser la langue évoluer seule.
36) La culture américaine est très présente dans mon pays.
40) J'envie ceux qui peuvent bien parler l'anglais.

À partir de ces six affirmations, nous avons réalisé une analyse factorielle, visant à regrouper les affirmations par le biais de la variable latente. Cela nous a permis de réduire leur nombre. Selon la même démarche que pour l'analyse des facteurs psychoterminologiques, nous avons tout d'abord ajusté des échelles de mesure pour deux affirmations, soit N° 27 et 40, et ensuite effectué l'analyse factorielle. Le résultat (Annexe 8.5) nous a révélé que trois affirmations sur six, soit N° 5, 26 et 27, peuvent être regroupées par la variable latente (*KMO* = 0,613, *Alpha de Cronbach* = 0,622).

5) Il faut lutter contre l'anglicisation de la langue française.

26) La langue doit être réglementée vers la norme établie dans la société.

27) Il vaut mieux laisser la langue évoluer seule.

Ces trois affirmations regroupées partagent un point commun : elles concernent l'évaluation des valeurs ('il faut', 'il vaux mieux', etc.). De plus, elles relèvent toutes de la langue : l'affirmation N° 5 concerne plus particulièrement la langue française alors que les deux autres, soit N° 26 et 27, se rapportent à la langue en général. En considérant cela, nous nommons la variable latente qui relie ces trois affirmations *la norme linguistique*. Examinons la différence régionale relative à ce sous-facteur de représentation sociolinguistique. Nous regroupons les moyennes des réponses à ces trois affirmations dans le tableau ci-dessous :

[Tableau 111] Moyennes des trois affirmations concernées[394] (N° 5, 26 et 27)

		France	Québec	Belgique	Suisse
Norme linguistique	N° 5 Il faut lutter contre l'anglicisation de la langue française.	2,9	4,0	2,8	2,8
	N° 26 La langue doit être réglementée vers la norme établie dans la société.	2,9	3,4	2,8	2,8
	N° 27* Il vaut mieux laisser la langue évoluer seule.	2,2	3,2	2,5	2,4
	Moyenne[395]	2,6	3,5	2,7	2,6

*L'échelle de mesure de N° 27 est inversée.

D'après les informations de ce tableau, nous remarquons que les réponses du Québec et des trois autres communautés ont tendance à se différencier à la référence 3 qui correspond à *je ne suis ni pour ni contre*. La figure ci-dessous permet de le visualiser :

[394] Les réponses sont mesurées par l'échelle de Likert : 1. Je ne suis pas du tout d'accord, 2. Je ne suis pas d'accord, 3. Je ne suis ni pour ni contre, 4. Je suis d'accord, 5. Je suis tout à fait d'accord. À la référence 3 qui signifie *Je ne suis ni pour ni contre*, l'échelle est divisée en deux : 1 et 2 sont des réponses négatives, 4 et 5 sont des réponses positives pour une affirmation donnée.

[395] La moyenne peut être différente de la moyenne des moyennes de chaque affirmation, car elle ne considère que le cas où il existe une réponse pour les trois affirmations.

[Figure 115] Facteur de représentation sociolinguistique (norme linguistique)

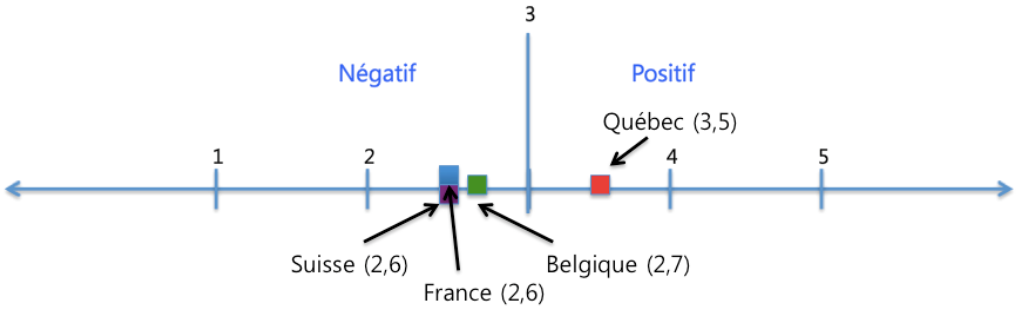

Les trois affirmations qui n'ont pas été regroupées par l'analyse factorielle montrent également une différence significative entre le Québec et les trois terrains européens[396]. Comme elles ne sont pas liées les unes aux autres, nous catégorisons chaque affirmation. Tout d'abord, nous notons que ces trois affirmations concernent plutôt l'attitude particulière que chaque locuteur maintient envers certains concepts ou phénomènes, et non pas l'évaluation des valeurs. Nous notons donc que ces trois affirmations ont une similarité concernant l'attitude. Mais, comme chacune d'elles relève d'une catégorie différente, nous en attribuons une à chacune : attitude envers la politique linguistique à l'affirmation N° 4 ("Le gouvernement effectue des travaux utiles pour promouvoir la langue française"), attitude envers la situation sociolinguistique à l'affirmation N° 36 ("La culture américaine est très présente dans mon pays") et attitude envers la langue à l'affirmation N° 40 ("J'envie ceux qui peuvent bien parler l'anglais"). Dans le tableau ci-dessous, nous regroupons leurs moyennes selon le terrain, puis les donnons à voir dans trois figures :

[396] Nous avons préalablement vérifié la différence entre le Québec et les autres communautés à travers l'analyse de la variance, le test de Kruskal Wallis.

[Tableau 112] Moyennes des trois affirmations concernées[397] (N° 4, 36 et 40)

		France	Québec	Belgique	Suisse
Attitude envers la politique linguistique	N° 4 Le gouvernement effectue des travaux utiles pour promouvoir la langue française.	2,8	3,6	2,8	2,8
Attitude envers la situation sociolinguistique	N° 36 La culture américaine est très présente dans mon pays.	3,4	4,2	3,2	3,1
Attitude envers la langue	N° 40* J'envie ceux qui peuvent bien parler l'anglais.	2,0	3,0	2,1	2,0

*L'échelle de mesure du N° 40 est inversée.

[Figure 116] Facteur de représentation sociolinguistique (attitude envers la politique linguistique)

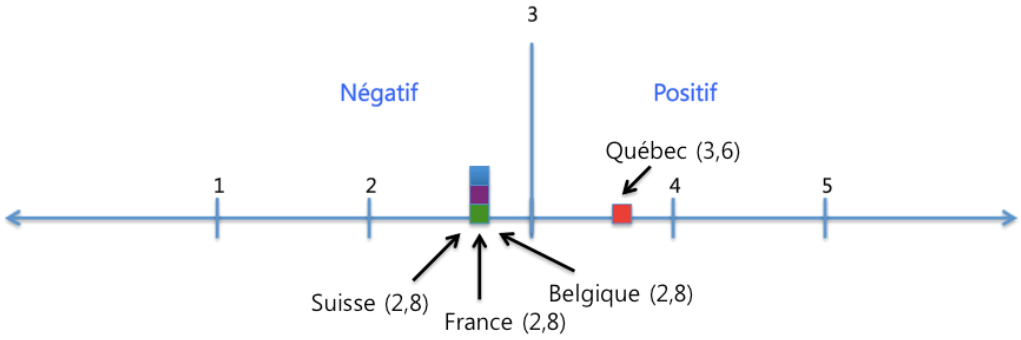

[Figure 117] Facteur de représentation sociolinguistique (attitude envers la situation sociolinguistique)

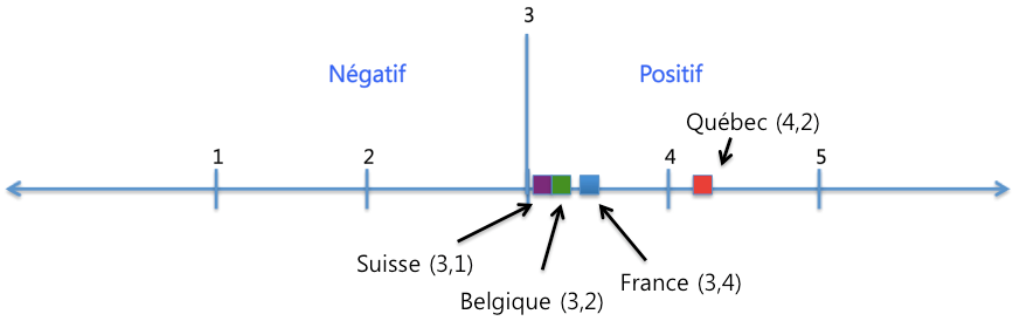

[397] Les réponses sont mesurées par l'échelle de Likert : 1. Je ne suis pas du tout d'accord, 2. Je ne suis pas d'accord, 3. Je ne suis ni pour ni contre, 4. Je suis d'accord, 5. Je suis tout à fait d'accord. À la référence 3 qui signifie *Je ne suis ni pour ni contre*, l'échelle est divisée en deux : 1 et 2 sont des réponses négatives, 4 et 5 sont des réponses positives pour une affirmation donnée.

[Figure 118] Facteur de représentation sociolinguistique (attitude envers la langue)

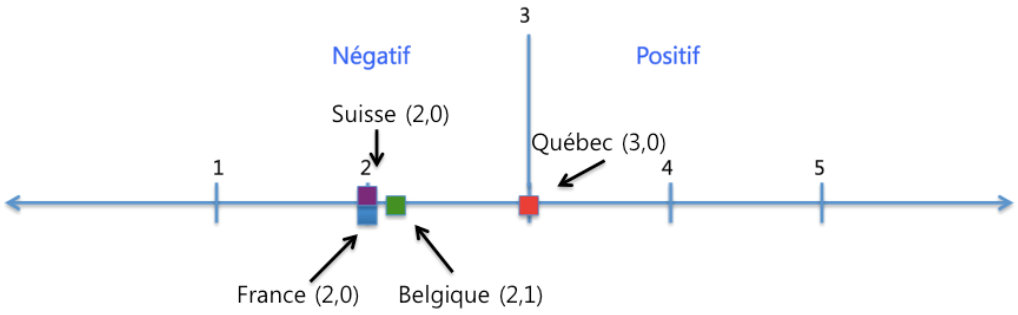

Comme l'indiquent les informations ci-dessus, nous constatons une différence entre le Québec et les trois terrains européens mais également une similitude entre ces derniers. Tout d'abord, en ce qui concerne l'affirmation N° 4 ("Le gouvernement effectue des travaux utiles pour promouvoir la langue française"), les Québécois sont plutôt d'accord (3,6) tandis que les Européens expriment plus ou moins une attitude neutre ou négative (2,8). À propos de l'affirmation N° 36 ("La culture américaine est très présente dans mon pays"), les Québécois (4,2) et les Européens (3,1 pour la Suisse, 3,2 pour la Belgique et 3,4 pour la France) apportent une réponse positive, mais l'attitude de ces derniers est plus réservée. Enfin, pour ce qui est de l'affirmation N° 40 ("J'envie ceux qui peuvent bien parler l'anglais")[398], les Québécois sont ni d'accord ni en désaccord, tandis que les Européens affichent une réponse positive.

Insécurité linguistique

Abordons ensuite la seconde analyse du facteur de représentation sociolinguistique : l'insécurité linguistique. Pour ce travail, nous avons analysé les réponses à la question 7 de notre questionnaire :

[398] Nous rappelons que l'échelle de mesure de l'affirmation N° 40 est inversée.

[Figure 119] Q7 de notre questionnaire

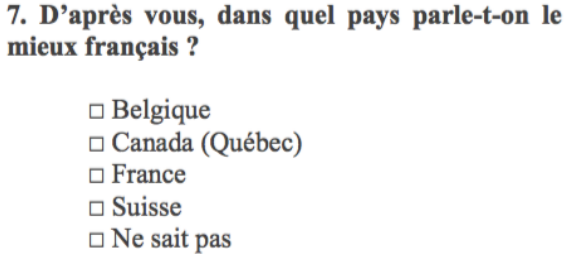

7. D'après vous, dans quel pays parle-t-on le mieux français ?

□ Belgique
□ Canada (Québec)
□ France
□ Suisse
□ Ne sait pas

Pour l'analyse de cette question, nous nous focalisons notamment sur la proportion des répondants qui ont choisi leur propre pays et sur celle des répondants qui ont choisi la France. Cela nous permettra de connaître l'insécurité linguistique dont font preuve les locuteurs dans chaque terrain. Au total, 401 réponses ont été analysées, correspondant à 96,16% de l'ensemble des réponses. Le tableau ci-dessous représente la distribution des réponses selon le terrain d'étude :

[Tableau 113] Tableau croisé (Q7 et terrain)

			1 = Belgique	2 = Canada (Québec)	3 = France	4 = Suisse	5= ne sait pas
TERRAIN	France	Effectif	8	12	66	5	8
		Effectif théorique	12,8	9,4	41,0	9,6	26,2
		% dans PAYS	8,08	12,12	66,67	5,05	8,08
	Québec	Effectif	15	16	15	11	55
		Effectif théorique	14,5	10,6	46,4	10,9	29,6
		% dans PAYS	13,39	14,29	13,39	9,82	49,11
	Belgique	Effectif	27	5	46	7	16
		Effectif théorique	13,1	9,6	41,8	9,8	26,7
		% dans PAYS	26,73	4,95	45,54	6,93	15,84
	Suisse	Effectif	2	5	39	16	27
		Effectif théorique	11,5	8,4	36,8	8,7	23,5
		% dans PAYS	2,25	5,62	43,82	17,98	30,34
	Total	Effectif	52	38	166	39	106
		Effectif théorique	52	38	166	39	106
		% dans PAYS	12,97	9,48	41,40	9,73	26,43

[Figure 120] Répartition des pays choisis (Q7)

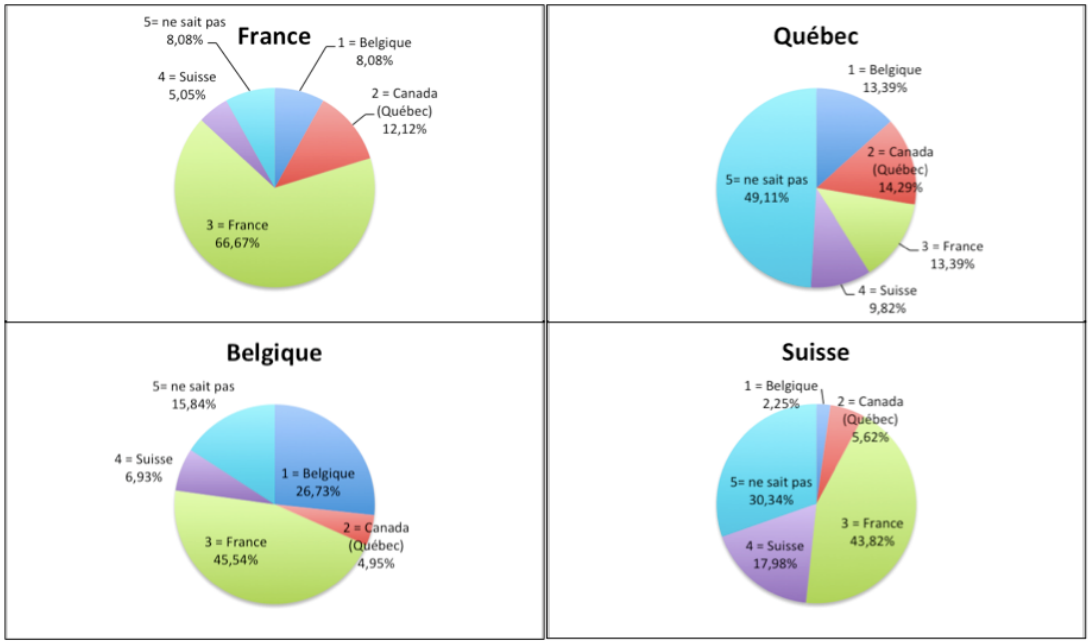

En France, la proportion des répondants ayant choisi la France comme pays où l'on parle le mieux le français est la plus importante : 66,67% avec 66 réponses. Le Québec, la Belgique et la Suisse la suivent avec des taux respectifs de 12,12% (12 réponses), 8,08% (8 réponses) et 5,05% (5 réponses). Le nombre d'enquêtés ayant répondu qu'ils ne savaient pas s'élève à 8 avec un taux de 8,08%.

Au Québec, nous constatons que quasiment la moitié des répondants n'ont choisi aucun pays. Ils représentent 49,11% de la totalité avec 55 réponses. Le Québec se situe au deuxième rang : 14,29% (16 réponses). La France et la Belgique le suivent avec le même taux, soit 13,39% (15 réponses) et la Suisse se situe au dernier rang avec le taux le plus faible : 9,82% (11 réponses). Il est à remarquer que la proportion des personnes qui ont choisi le Québec est plus importante que la proportion de celles ayant choisi la France.

En Belgique, les répondants ont choisi en plus grand nombre la France comme pays où l'on parle le mieux le français. Leur nombre est de 46, représentant 45,54% de la totalité. Leur propre pays se situe au deuxième rang avec un taux de 26,73% (27 réponses). La proportion des réponses affichant *ne sait pas* est assez importante, mais

beaucoup plus faible qu'au Québec : 15,84% (16 réponses). Le nombre de répondants ayant choisi la Suisse et le Québec est faible : 6,93% et 4,95% respectivement.

En Suisse, nous remarquons également que la proportion la plus élevée est pour la France : 43,82% (39 réponses). La proportion des personnes qui ont choisi leur propre pays, la Suisse, est assez importante avec un taux de 17,89%, mais pas plus élevée que celle des répondants qui n'ont choisi aucun pays, correspondant à 30,34%. Les répondants qui ont choisi le Québec et la Belgique sont faibles. Ils ne représentent que 5,62% (5 réponses) et 2,25% (2 réponses), respectivement.

L'examen des caractéristiques de chaque terrain d'étude nous permet de savoir s'il existe une différence entre les terrains. Pour le vérifier, nous avons réalisé le test du χ^2, dont voici les résultats :

[Tableau 114] Tests du χ^2 (Q7 et terrain)

	Valeur	ddl (degré de liberté)	Signification asymptotique (bilatérale)
khi-carré de Pearson	117,030[a]	12	0,000
Rapport de vraisemblance	123,843	12	0,000
Association linéaire par linéaire	4,471	1	0,034
N d'observations valides	401		

a. 0 cellules (0,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5.
L'effectif théorique minimum est de 8,43.
SPSS.

D'après ces résultats, la valeur *p* est inférieure à 0,05. Cela signifie qu'il existe une différence significative entre les terrains (χ^2 (12, n = 401) = 117,030 ; p < ,05). Toutefois, cela ne signifie pas qu'il existe une différence significative entre le Québec et les trois communautés d'Europe. De ce fait, nous avons effectué deux autres tests du χ^2, l'un visant à vérifier si la différence concernait le Québec, l'autre visant à vérifier si cette différence relevait d'un ou de plusieurs pays européens. Voici les résultats de ces deux tests[399] :

[399] Voir l'annexe 8.6 pour les données exactes.

[Tableau 115] Tests du χ^2 (Q7 et terrain, Québec et Europe)

	Valeur	ddl (degré de liberté)	Signification asymptotique (bilatérale)
khi-carré de Pearson	63,478[a]	4	0,000
Rapport de vraisemblance	66,894	4	0,000
Association linéaire par linéaire	14,481	1	0,000
N d'observations valides	401		

a. 0 cellules (0,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5.
L'effectif théorique minimum est de 10,61.
SPSS.

[Tableau 116] Tests du χ^2 (Q7 et terrain, trois terrains en Europe)

	Valeur	ddl (degré de liberté)	Signification asymptotique (bilatérale)
khi-carré de Pearson	57,589[a]	8	0,000
Rapport de vraisemblance	56,949	8	0,000
Association linéaire par linéaire	12,574	1	0,000
N d'observations valides	289		

a. 0 cellules (0,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5.
L'effectif théorique minimum est de 6,78.
SPSS.

Les deux tests révèlent que la différence significative est attestée non seulement entre le Québec et les trois pays européens (χ^2 (4, n = 401) = 63,478 ; p < ,05), mais aussi entre ces derniers (χ^2 (8, n = 289) = 57,589 ; p < ,05).

Bilan

Afin d'analyser le facteur de représentation sociolinguistique, nous venons de réaliser deux analyses, l'une relative à l'attitude et la norme sociolinguistiques, l'autre à l'insécurité linguistique. Voici quelques conclusions que nous dégageons à travers cet examen.

En ce qui concerne l'analyse de l'attitude et de la norme, **nous avons confirmé que des facteurs comme la norme linguistique, les attitudes envers la politique linguistique, la situation sociolinguistique et la langue pouvaient fonctionner comme variables modératrices, affichant une différence significative entre le Québec et les trois pays européens.** En revanche, pour ce qui est de **l'insécurité linguistique, les quatre terrains montrant chacun une particularité propre, la différence ne se limite pas au seul Québec.** Le résultat du test statistique justifie également ce fait. Bien qu'il n'existe pas de différence statistiquement

significative, nous avons trouvé une particularité du Québec à travers la comparaison de la distribution des réponses entre les terrains : plus de Québécois pensent que leur français est le meilleur par rapport à ceux qui estiment que le français de France est le meilleur. Il est donc souhaitable d'ouvrir toutes les possibilités du fonctionnement de l'insécurité linguistique comme variable modératrice.

6.4.3.2.5. Résultats

Dans les sections précédentes, nous avons effectué l'analyse des facteurs extraterminologiques d'implantation terminologique. Pour ce travail, nous nous sommes focalisée avant tout sur la vérification de l'existence d'une différence entre le Québec et les trois pays européens pour examiner leur fonctionnement comme variable modératrice. Les résultats nous ont révélé que parmi les quatre facteurs extraterminologiques, soit les facteurs de composition sociodémographique, de situation sociolinguistique, d'enseignement et de représentation sociolinguistique, seuls deux facteurs ont la possibilité de fonctionner comme variables modératrices : les facteurs d'enseignement et de représentation sociolinguistique. En guise de bilan, examinons brièvement les résultats de chaque analyse des quatre facteurs :

[Tableau 117] Analyse des facteurs extraterminologiques (résultats)

Facteur extraterminologiques	Objects d'analyse	Différence significative entre le Québec et les trois pays européens
Facteur de composition sociodémographique	Sexe	Non
Facteur de situation sociolinguistique	Contact des langues	Non
	Emprunt linguistique	Non
Facteur d'enseignement des langues	Apprentissage	Non
	Compétence linguistique	Oui
Facteur de représentation sociolinguistique	Attitude et norme sociolinguistiques	Oui
	Insécurité linguistique	Non

[Figure 121] Facteurs extraterminologiques comme variables modératrices

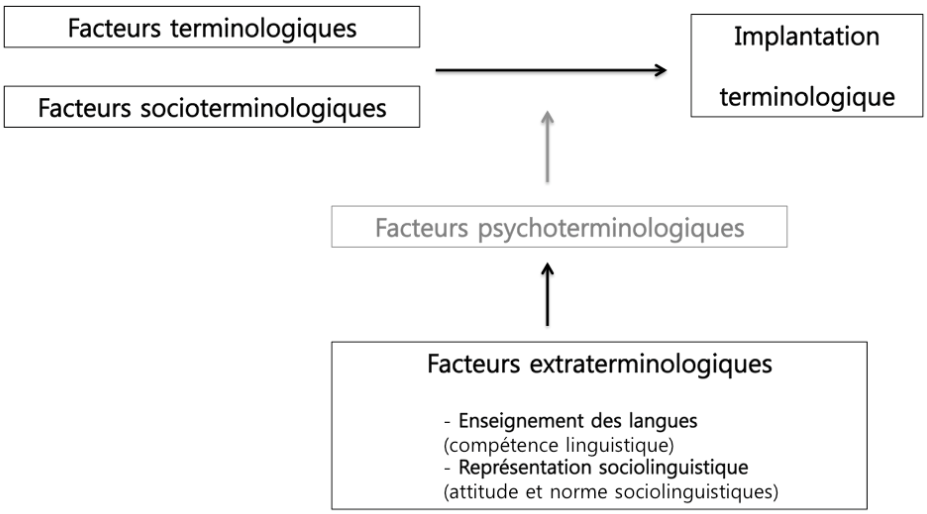

Dans les faits, plusieurs facteurs peuvent être examinés pour l'analyse des facteurs extraterminologiques. Notre analyse n'étant qu'une analyse partielle de ces facteurs, il est difficile de généraliser nos résultats pour tous les cas. Comme notre analyse le montre, il y a des cas où l'on obtient un résultat différent lors de l'analyse du même facteur, comme pour les facteurs d'enseignement et de représentation sociolinguistique. De plus, il existerait des possibilités selon lesquelles d'autres facteurs fonctionneraient comme variables modératrices. Néanmoins, notre analyse mérite d'être considérée comme un exemple d'analyse des facteurs extraterminologiques.

6.4.3.3. Analyse de corrélation

Comme nous l'avons mentionné *supra*, l'analyse des facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques est effectuée par le processus suivant :

(1) Analyse des facteurs psychoterminologiques
(2) Analyse des facteurs extraterminologiques
(3) Analyse de corrélation

Dans les deux analyses que nous venons de réaliser, nous nous sommes focalisée notamment sur les facteurs qui affichent une différence entre le Québec et les trois terrains européens pour vérifier si ces facteurs fonctionnaient comme variables modératrices. Dans cette section, comme dernière étape de l'analyse des

facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques, nous tentons de vérifier si ces deux facteurs entretiennent une corrélation significative selon le mécanisme du modèle hypothétique que nous avons préalablement établi.

À travers les analyses des facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques, nous avons retenu quatre facteurs qui ont une possibilité de fonctionner comme variables modératrices. Ce sont les facteurs de norme et d'attitude pour les facteurs psychoterminologiques, et les facteurs d'enseignement des langues et de représentation sociolinguistique pour les facteurs extraterminologiques. Par principe, il nous faut une analyse de corrélation entre ces quatre facteurs. En raison de la limite de l'analyse statistique, seule la corrélation entre les deux facteurs psychoterminologiques et un facteur extraterminologique sera ici examinée. Ce dernier facteur est un facteur de représentation sociolinguistique, plus particulièrement son sous-facteur d'attitude et norme sociolinguistiques qui a été mesuré de la même manière que les facteurs psychoterminologiques. Ceux qui sont analysés ici sont donc les éléments relatifs à la question 11 (voir Annexe 4.1) de notre questionnaire, visant à mesurer l'attitude et la norme que chaque locuteur possède, grâce à 40 affirmations. Dans le tableau ci-dessous, nous classifions les affirmations selon le facteur concerné :

[Tableau 118] Affirmations relatives aux facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques

Facteurs psychoterminologiques	Facteur de norme		N° 7. Les anglicismes constituent une menace pour la langue française. N° 8. Je préfère utiliser les mots francisés. N° 19. Trop d'anglicismes sont entrés dans la vie courante ces dernières années. N° 25. Il n'est pas souhaitable d'utiliser beaucoup d'anglicismes dans les médias. N° 33. Il faut restreindre l'utilisation des anglicismes.
	Facteur d'attitude		N° 5 Il faut lutter contre l'anglicisation de la langue française. N° 26 La langue doit être réglementée vers la norme établie dans la société. N° 27 Il vaut mieux laisser la langue évoluer seule.
Facteurs extraterminologiques	Facteur de représentation sociolingusitique	Norme linguistique	N° 5 Il faut lutter contre l'anglicisation de la langue française. N° 26 La langue doit être réglementée vers la norme établie dans la société. N° 27 Il vaut mieux laisser la langue évoluer seule.
		Attitude envers la politique linguistique	N° 4 Le gouvernement effectue des travaux utiles pour promouvoir la langue française.
		Attitude envers la situation sociolinguistique	N° 36 La culture américaine est très présente dans mon pays.
		Attitude envers la langue	N° 40 J'envie ceux qui peuvent bien parler l'anglais.

En considérant les six catégories de ce tableau, soit les facteurs de norme, d'attitude et les quatre sous-facteurs du facteur de représentation sociolinguistique, comme variables, nous avons effectué l'analyse de corrélation de Spearman. En ce qui concerne les catégories regroupées en différentes affirmations de la question 11, nous avons ajusté les réponses en rassemblant toutes celles des affirmations concernées. Il s'agit des deux facteurs de norme et d'attitude pour les facteurs psychoterminologiques, et d'un facteur extraterminologique (norme linguistique). Quatre tableaux ci-dessous exposent les résultats obtenus par l'analyse de corrélation de Spearman en fonction du terrain d'étude :

[Tableau 119] Analyse de corrélation de Spearman (facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques, France)[400]

		Facteurs psychoterminologiques		Facteurs extraterminologiques			
		Norme-T	Attitude-T	Facteur de représentations sociolinguistiques			
				Norme-L	Attitude-P	Attitude-S	Attitude-L
Facteurs psychoterminologiques	Norme-T	1	-0,297**	0,653**	-0,024	0,078	0,021
	Attitude-T	-0,297**	1	-0,180	-0,049	-0,033	0,036
Facteurs extraterminologiques	Norme-L	0,653**	-0,180	1	0,034	0,007	-0,061
	Attitude-P	-0,024	-0,049	0,034	1	0,064	-0,107
	Attitude-S	0,078	-0,033	0,007	0,064	1	-0,123
	Attitude-L	0,021	0,036	-0,061	-0,107	-0,123	1

** La corrélation est significative au niveau 0,01 (bilatéral).
SPSS.

[Tableau 120] Analyse de corrélation de Spearman (facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques, Québec)

		Facteurs psychoterminologiques		Facteurs extraterminologiques			
		Norme-T	Attitude-T	Facteur de représentations sociolinguistiques			
				Norme-L	Attitude-P	Attitude-S	Attitude-L
Facteurs psychoterminologiques	Norme-T	1	-0,570**	0,546**	0,167	0,145	0,119
	Attitude-T	-0,570**	1	-0,354**	-0,283**	-0,075	-0,086
Facteurs extraterminologiques	Norme-L	0,546**	-0,354**	1	0,328**	0,094	0,193*
	Attitude-P	0,167	-0,283**	0,328**	1	0,303**	0,102
	Attitude-S	0,145	-0,075	0,094	0,303**	1	0,082
	Attitude-L	0,119	-0,086	0,193*	0,102	0,082	1

** La corrélation est significative au niveau 0,01 (bilatéral).
* La corrélation est significative au niveau 0,05 (bilatéral).
SPSS.

[Tableau 121] Analyse de corrélation de Spearman (facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques, Belgique)

		Facteurs psychoterminologiques		Facteurs extraterminologiques			
		Norme-T	Attitude-T	Facteur de représentations sociolinguistiques			
				Norme-L	Attitude-P	Attitude-S	Attitude-L
Facteurs psychoterminologiques	Norme-T	1	-0,181	0,583**	-0,104	-0,071	0,027
	Attitude-T	-0,181	1	-0,153	-0,057	0,134	-0,145
Facteurs extraterminologiques	Norme-L	0,583**	-0,153	1	-0,068	-0,026	-0,149
	Attitude-P	-0,104	-0,057	-0,068	1	-0,068	0,110
	Attitude-S	-0,071	0,134	-0,026	-0,068	1	0,112
	Attitude-L	0,027	-0,145	-0,149	0,110	0,112	1

** La corrélation est significative au niveau 0,01 (bilatéral).
SPSS.

[400] Note légendée (tableau 119-122) :
Norme-T : norme terminologique.
Attitude-T : attitude envers le terme.
Norme-L : norme linguistique.
Attitude-P : attitude envers la politique linguistique.
Attitude-S : attitude envers la situation sociolinguistique.
Attitude-L : attitude envers la langue.

[Tableau 122] Analyse de corrélation de Spearman (facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques, Suisse)

		Facteurs psychoterminologiques		Facteurs extraterminologiques			
		Norme-T	Attitude-T	Facteur de représentations sociolinguistiques			
				Norme-L	Attitude-P	Attitude-S	Attitude-L
Facteurs psychoterminologiques	Norme-T	1	-0,259*	0,732**	0,069	0,065	-0,025
	Attitude-T	-0,259*	1	0,020	-0,135	-0,156	-0,188
Facteurs extraterminologiques	Norme-L	0,732**	0,020	1	0,033	0,015	0,060
	Attitude-P	0,069	-0,135	0,033	1	-0,024	-0,039
	Attitude-S	0,065	-0,156	0,015	-0,024	1	0,087
	Attitude-L	-0,025	-0,188	0,060	-0,039	0,087	1

** La corrélation est significative au niveau 0,01 (bilatéral).
SPSS.

Parmi les informations fournies dans ces quatre tableaux, nous représentons les corrélations significatives au niveau 0,01 et au niveau 0,05 dans les quatre figures suivantes :

[Figure 122] Corrélation entre les facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques (France)[401]

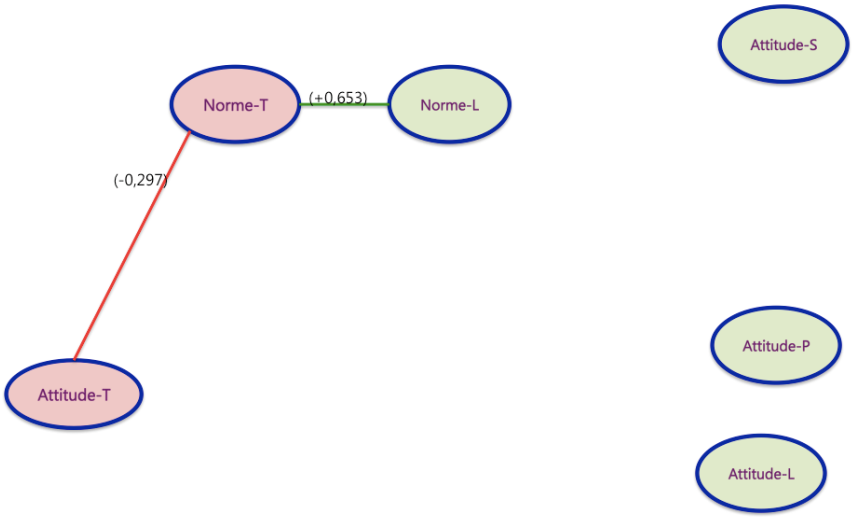

[401] Note légendée (figures 122-125) :
Norme-T : norme terminologique.
Attitude-T : attitude envers le terme.
Norme-L : norme linguistique.
Attitude-P : attitude envers la politique linguistique.
Attitude-S : attitude envers la situation sociolinguistique.
Attitude-L : attitude envers la langue.
Les chiffres entre parenthèses indiquent le coefficient de Spearman au niveau de 0,01 et 0,05.
La ligne rouge indique que la corrélation est négative au niveau de 0,01.
La ligne verte indique que la corrélation est positive au niveau de 0,01.
La ligne en pointillés indique que la corrélation est significative au niveau de 0,05.
L'ovale rose signifie que le facteur en question est un facteur psychoterminologique.
L'ovale vert signifie que le facteur en question est un facteur extraterminologique.

En France, trois facteurs (norme terminologique, norme linguistique et attitude envers le terme) entretiennent une corrélation étroite entre eux. Les facteurs qui ont la corrélation la plus étroite sont le facteur de norme terminologique et le facteur de norme linguistique (coefficient de Spearman +0,653). Chacun de ces facteurs appartiennent respectivement au facteur psychoterminologique et au facteur extraterminologique. Les deux facteurs psychoterminologiques affichent également une corrélation significative. Mais leur corrélation n'est pas très étroite par rapport au cas précédent : -0,297. Quant aux trois autres facteurs extraterminologiques (attitude envers la situation sociolinguistique, attitude envers la politique linguistique et attitude envers la langue), ils n'entretiennent aucune relation avec un autre facteur.

[Figure 123] Corrélation entre les facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques (Québec)

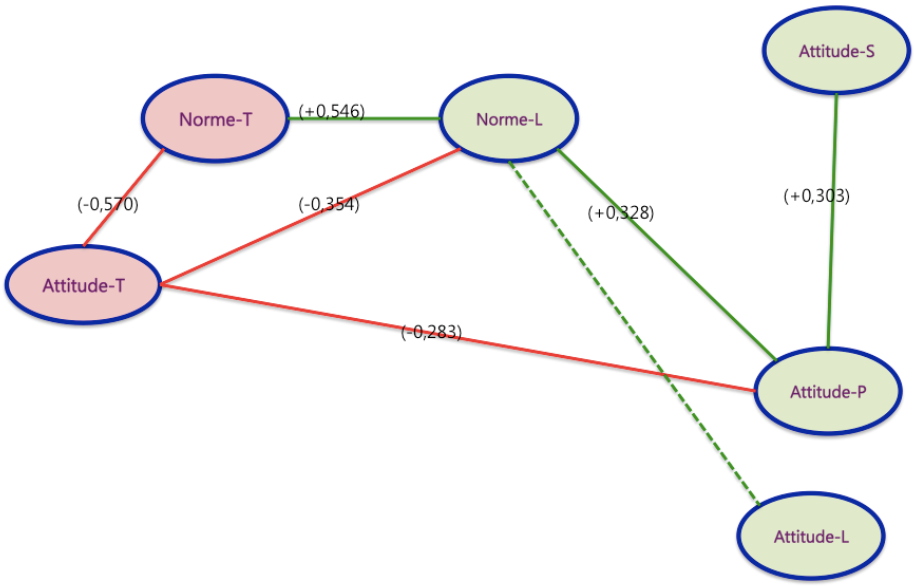

Au Québec, plusieurs corrélations significatives sont attestées. Nous remarquons que tous les facteurs en question ont au moins une corrélation significative. Le nombre de facteurs avec lequels un facteur a des corrélations significatives diffère. Le facteur de norme linguistique a une corrélation significative avec quatre facteurs : 0,546 avec le facteur de norme terminologique, 0,354 avec le facteur d'attitude envers le terme, 0,328 avec le facteur d'attitude envers la politique linguistique et 0,193 (au niveau de 0,05) avec le facteur d'attitude envers la langue. Le facteur d'attitude envers le terme et le facteur d'attitude envers la politique linguistique ont une corrélation avec trois facteurs. Quant aux facteurs d'attitude

envers la langue et envers la situation sociolinguistique, ils ont une corrélation avec un autre facteur extraterminologique.

[Figure 124] Corrélation entre les facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques (Belgique)

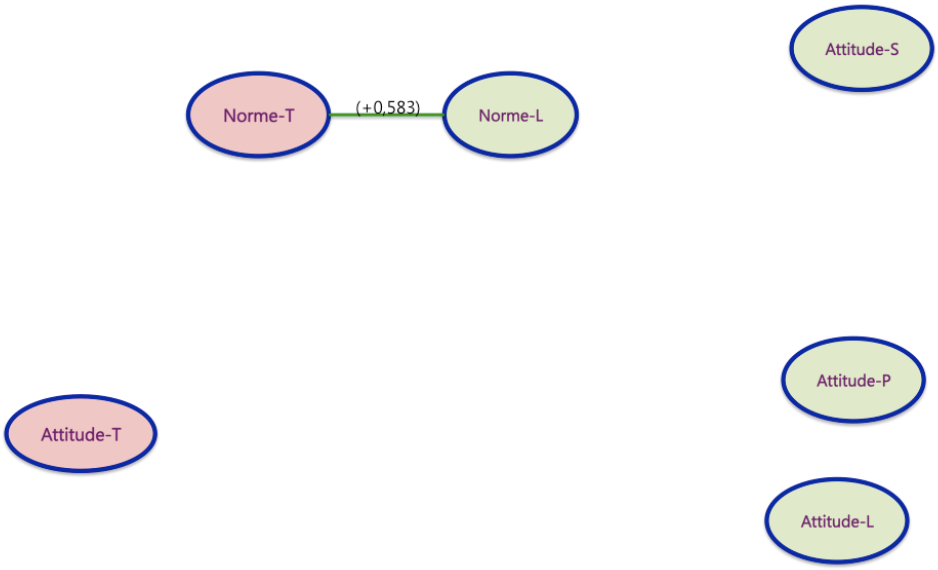

En Belgique, nous constatons une seule corrélation entre le facteur de norme terminologique et le facteur de norme linguistique. Ces facteurs appartiennent respectivement au facteur psychoterminologique et au facteur extraterminologique. Les autres corrélations ne sont pas significatives.

[Figure 125] Corrélation entre les facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques (Suisse)

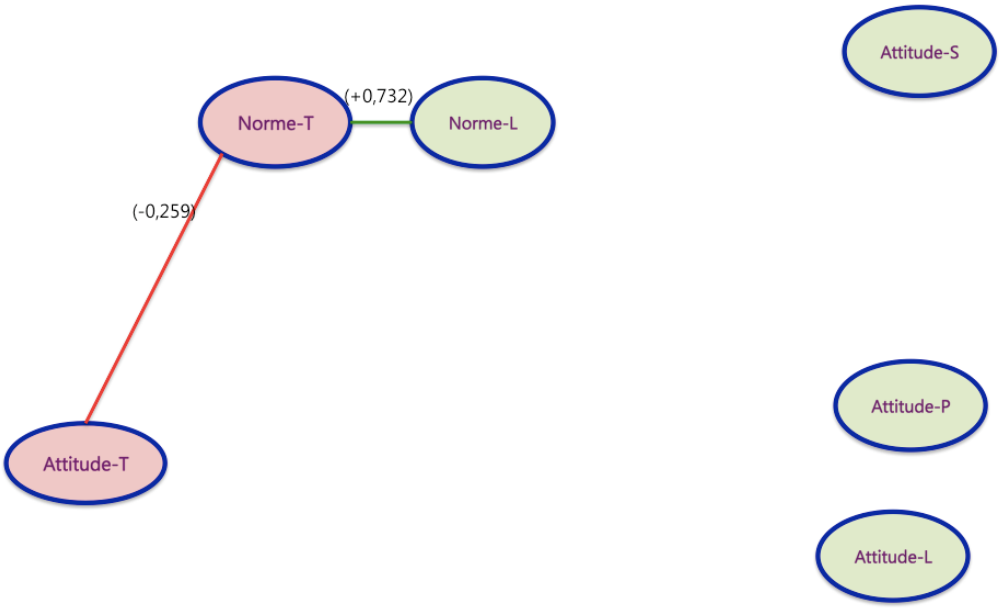

Comme dans le cas de la France, nous notons une corrélation significative entre les trois facteurs en Suisse. Les deux facteurs psychoterminologiques, soit les facteurs de norme terminologique et d'attitude envers le terme, entretiennent une corrélation faible. Le facteur de norme terminologique et celui de norme linguistique ont une corrélation étroite : +0,732. Ce taux est le plus élevé des quatre terrains.

Malgré les différences régionales, nous constatons, d'après les données de ces tableaux et figures, que les quatre terrains partagent un point commun : **le facteur de norme terminologique (facteur psychoterminologique) et le facteur de norme linguistique (facteur extraterminologique) entretiennent une corrélation étroite (+0,653 pour la France, +0,546 pour le Québec, +0,583 pour la Belgique et +0,732 pour la Suisse).** Ces résultats nous permettent de confirmer qu'**il existe une corrélation significative entre les facteurs psychoterminologiques et extra-terminologiques,** prouvant que notre modèle hypothétique est valable.

CH7. Variation terminologique en francophonie

Dans le chapitre 6, nous avons effectué plusieurs analyses pour vérifier le modèle hypothétique du mécanisme des facteurs d'implantation terminologique que nous avons préalablement établi.

La première analyse consistait à élucider la corrélation entre le facteur et le coefficient d'implantation (CI). Pour ce travail, nous avons tout d'abord comparé les moyennes des CIs pour chaque catégorie de facteurs terminologiques et socioterminologiques, puis effectué séparemment une analyse de corrélation de Spearman. Cela nous a permis de vérifier certaines caractéristiques spécifiques selon le terrain d'étude. À travers la deuxième étape qui part des différences diatopiques de la corrélation entre chaque facteur et le CI, nous avons pu distinguer quelques facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques qui fonctionnent comme variables modératrices. Dans cette étape, nous avons également constaté que les facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques entretiennent une corrélation étroite entre eux.

En nous basant sur les résultats obtenus, nous allons à présent examiner, dans la première section de ce chapitre, par quel mécanisme ces quatre facteurs fonctionnent au sein de chaque terrain d'étude. La différence de mécanismes entre les terrains peut causer, par la suite, une variation diaptopique que nous allons aborder dans la seconde section.

7.1. Mécanisme des facteurs d'implantation terminologique

Le mécanisme des facteurs d'implantation terminologique selon lequel les facteurs terminologiques, socioterminologiques, psychoterminologiques et extra-terminologiques fonctionnent comme variables indépendantes, dépendantes et modératrices, est théoriquement applicable à différentes situations. À ce mécanisme basique, quelques modifications peuvent être apportées en fonction du terrain d'étude.

Notre analyse du mécanisme des facteurs d'implantation terminologique, en tant qu'étude de cas, a été réalisée dans les quatre communautés francophones à partir d'un modèle basique représenté dans la figure suivante :

[Figure 126] Mécanisme des facteurs d'implantation terminologique (modèle basique)

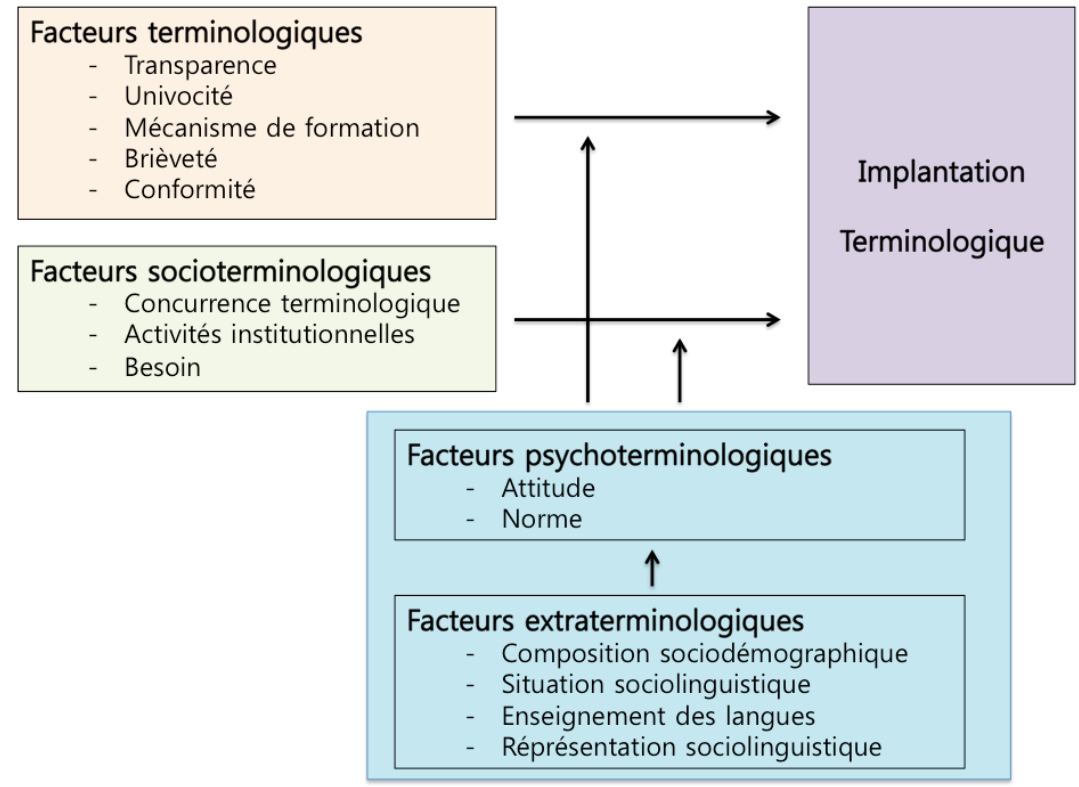

Le mécanisme des facteurs d'implantation terminologique dans nos quatre terrains d'étude ne fonctionne pas de la même façon d'une communauté à l'autre. Malgré ces différences, il partage un point commun : trois facteurs, soit les facteurs d'univocité, de composition sociodémograpique et de situation sociolinguistique, ne jouent pas un rôle décisif dans le mécanisme des facteurs d'implantation terminologique. En considérant cela, nous proposons ainsi un modéle de mécanisme des facteurs d'implantation terminologique applicable à nos quatre terrains d'étude.

[Figure 127] Mécanisme des facteurs d'implantation terminologique (modèle francophone)

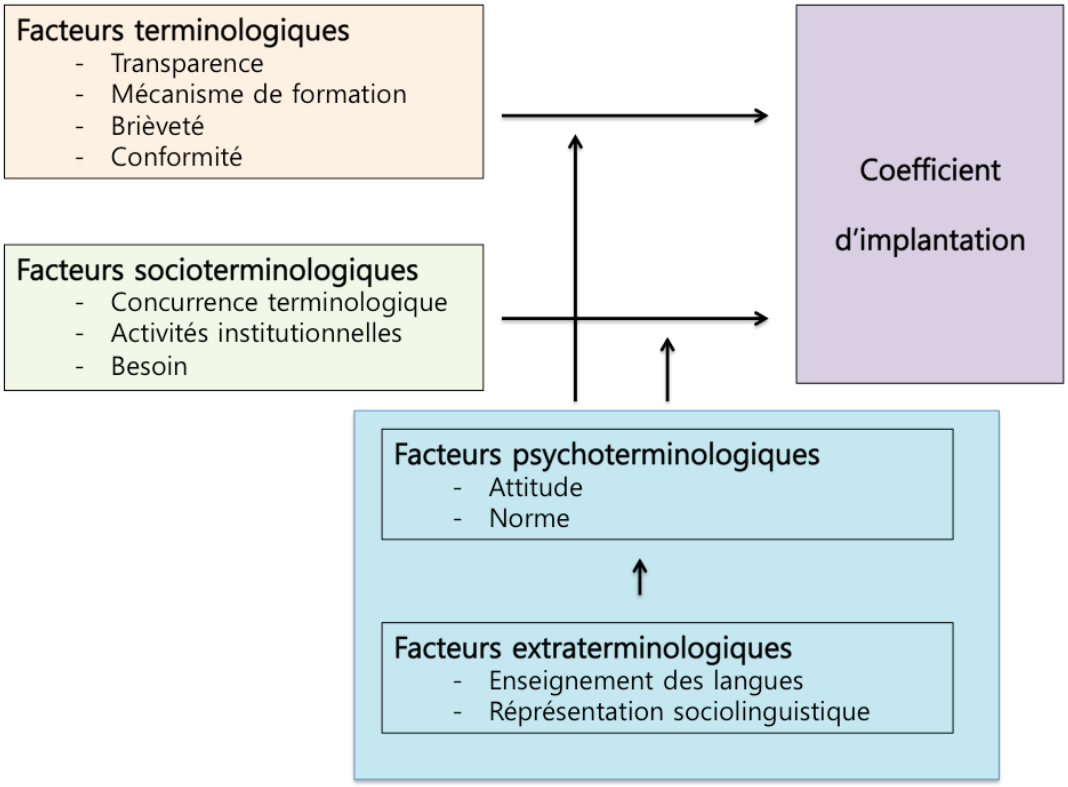

À partir de ce modéle francophone, nous avons attesté plusieurs caractéristiques particulières selon la communauté. Afin de bien comprendre le mécanisme des facteurs d'implantation terminologique en considérant ces particularités régionales, il nous faut établir un modèle adapté à chaque terrain d'étude. Dans la section suivante, nous allons examiner le mécanisme propre à chacune de ces communautés, en divisant les terrains en deux catégories, les trois pays européens et le Québec.

7.1.1. Trois pays européens

Parmi nos quatre terrains d'étude, les trois communautés qui se situent en Europe affichent des caractéristiques relativement similaires par rapport au Québec. Elles partagent principalement trois points communs :

1) **Six facteurs ont une corrélation significative (au niveau de 0,01) avec le coefficient d'implantation** : les facteurs de transparence, de mécanisme de formation, de brièveté, de conformité, de concurrence terminologique et de besoin. Parmi ces facteurs, quatre, soit ceux de mécanisme de formation, de

brièveté, de concurrence terminologique et de besoin, montrent une corrélation positive avec le CI, et deux facteurs, la tranparence et la conformité, affichent une corrélation négative. Quant au facteur d'activités institutionnelles, il n'a pas de corrélation significative (au niveau de 0,01) avec le CI.

2) **Cinq facteurs sont influencés par les facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques** : les facteurs de transparence, de mécanisme de formation, de brièveté, de conformité et d'activités institutionnelles.

3) **Les facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques entretiennent une corrélation signficative entre eux :** le facteur de norme terminologique et le facteur de représentation sociolinguistique.

En partageant ces trois points communs, les mécanismes des facteurs d'implantation terminologique dans les quatre terrains illustrent quelques différences. Examinons-les respectivement.

France

[Figure 128] Mécanisme des facteurs d'implantation terminologique[402] (France)

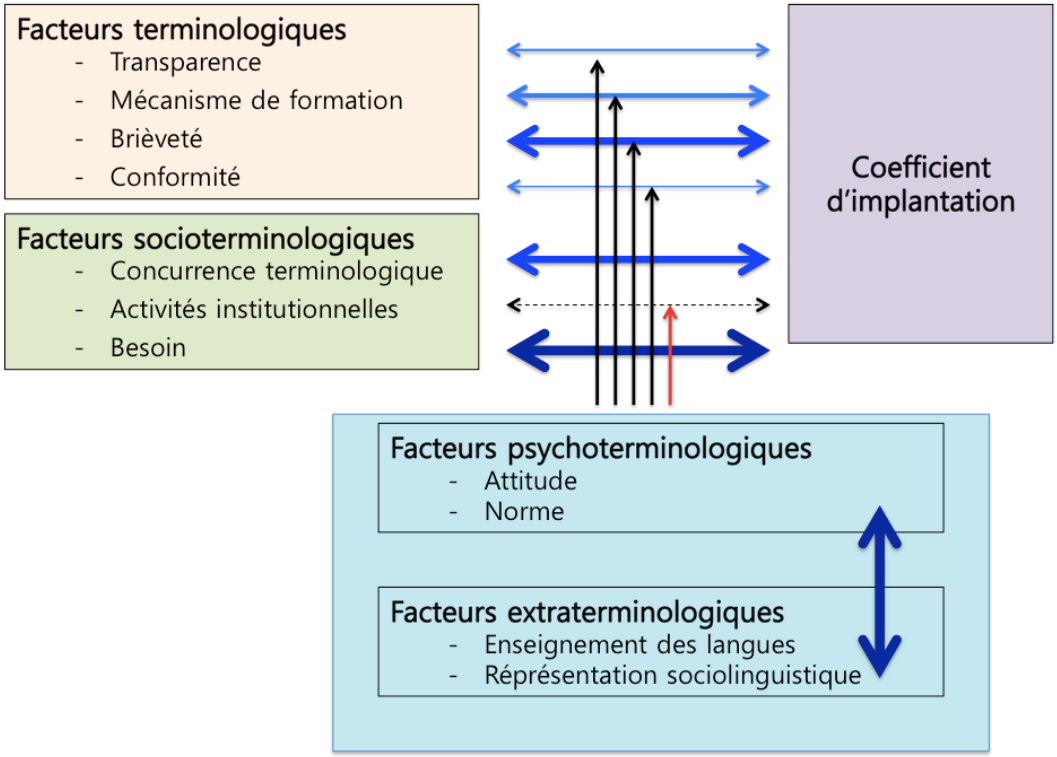

En France, six facteurs (terminologiques et socioterminologiques) ont une corrélation significative avec le CI : les facteurs de besoin, de brièveté, de concurrence terminologique, de mécanisme de formation, de transparence et de conformité[403]. Parmi eux, c'est le facteur de besoin qui a la corrélation la plus étroite avec le CI. Quant au facteur d'activités institutionnelles, il n'a aucune corrélation significative avec le CI.

Cinq facteurs sont influencés par les facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques : les facteurs de transparence, de mécanisme de formation, de brièveté, de conformité et d'activités institutionnelles. En tant que variables modératrices, les facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques, tantôt favorisent la

[402] Note légendée :
La flèche bleue représente l'existence d'une corrélation significative au niveau de 0,01.
L'épaisseur et la couleur représentent la valeur du coefficient de Spearman (CS). Plus une flèche est épaisse et foncée, plus la valeur du CS est élevée et vice versa.
La flèche en pointillé signifie qu'il n'existe aucune corrélation significative.
La flèche noire verticale représente l'influence positive des variables modératrices.
La flèche rouge verticale représente l'influence négative des variables modératrices.
[403] Par ordre décroissant.

corrélation étroite, tantôt l'empêchent. En France, le facteur d'activités institutionnelles est défavorisé et les quatre facteurs qui restent sont favorisés par ces variables modératrices.

En réalité, les facteurs terminologiques et socioterminologiques ayant plus ou moins de corrélation avec le CI entretiennent une certaine corrélation entre eux. Nous avons vérifié cela par l'analyse de la corrélation de Spearman dans le chapitre précédent (voir la section 6.4.3.2). Comme cette corrélation affiche également une différence régionale[404], nous l'examinons dans le cadre d'une analyse des mécanismes des facteurs d'implantation terminologique. Le graphique de réseaux ci-dessous montre cette corrélation :

[404] Comme nous l'avons mentionné *supra*, les facteurs terminologiques sont codés de la même manière dans les quatre terrains d'étude, leurs corrélations ne montrant pas de différences régionales. La différence régionale serait donc due aux facteurs socioterminologiques.

[Figure 129] Corrélation entre les facteurs terminologiques et socioterminologiques-1[405] (France)

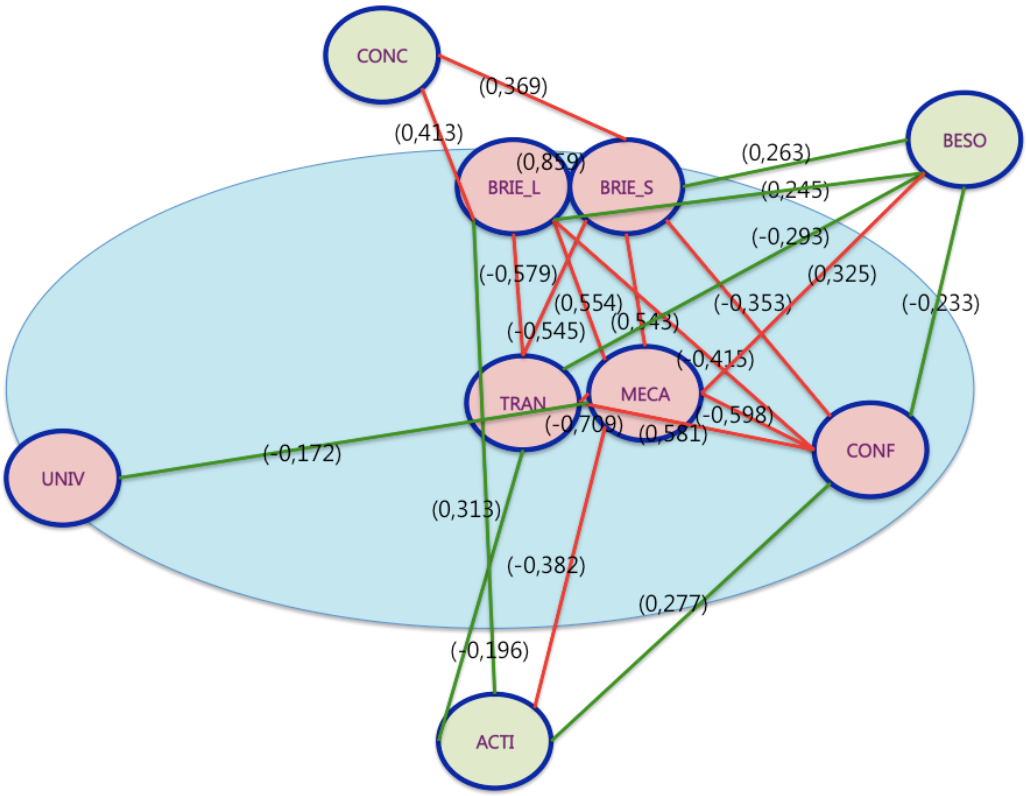

D'aprés la figure ci-dessus, nous constatons que les facteurs terminologiques et socioterminologiques entretiennent une relation complexe entre eux. Plus particulièrement, les réseaux sont constitués autour de six facteurs terminologiques, y compris deux sous-facteurs de brièveté, BRIE_L et BRIE_S. Parmi ces diverses corrélations, nous limitons notre examen à celles dont le coefficient de Spearman se situe au-dessus de +0,350 ou au-dessous de -0,350. Dans la figure suivante, nous représentons uniquement ces relations :

[405] Note légendée :
Les chiffres entre parenthèses indiquent le coefficient de Spearman au niveau de 0,01.
La ligne rouge indique que le coefficient de Spearman se situe au-dessus de +0,350 ou au-dessous de -0,350.
La ligne verte indique que le coefficient de Spearman se situe entre -0,350 et +0,350.
L'ovale rose signifie que le facteur en question est un facteur terminologique.
L'ovale vert signifie que le facteur en question est un facteur socioterminologique.
L'ovale bleu représente la partie qui ne montre pas de différences régionales.

[Figure 130] Corrélation entre les facteurs terminologiques et socioterminologiques -2[406] (France)

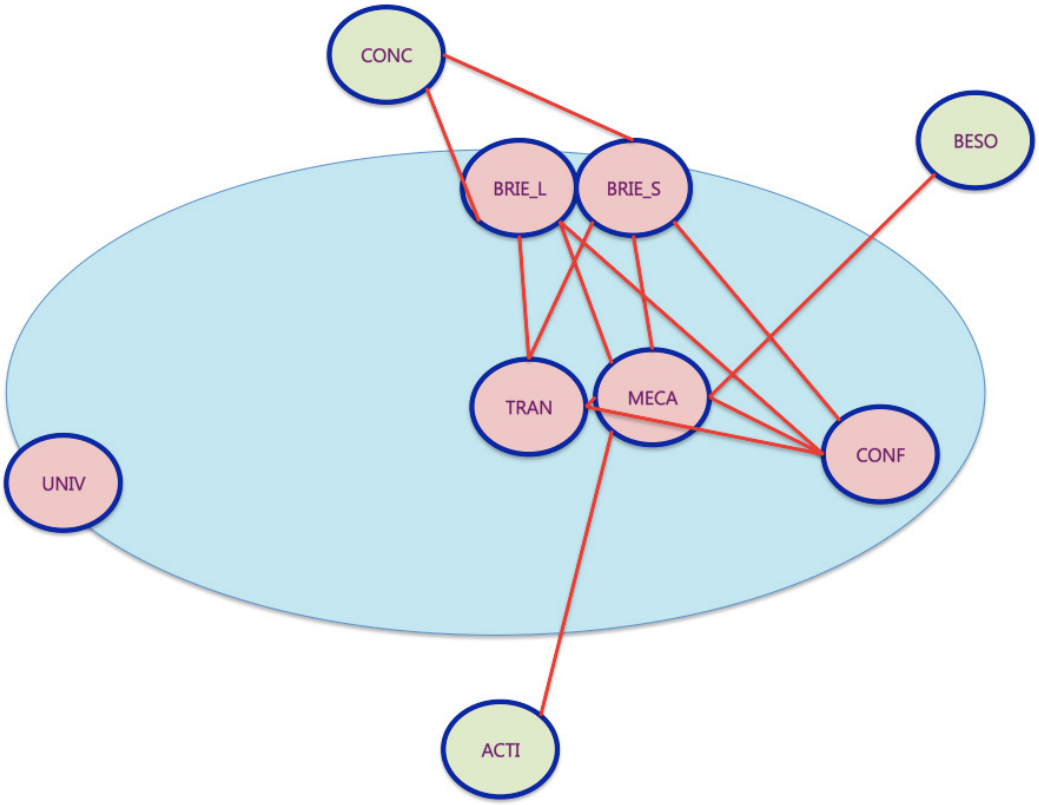

D'après la figure ci-dessus, tous les facteurs terminologiques, hormis celui d'univocité, ont une corrélation étroite entre eux. Les corrélations entre deux sous-facteurs de brièveté et entre les facteurs de tranparence et de mécanisme de formation, en particulier, sont étroites. En ce qui concerne les facteurs socioterminologiques, le facteur de concurrence a une corrélation significative avec les deux sous-facteurs de brièveté, et les facteurs de besoin et d'activités institutionnelles, avec le facteur de mécanisme de formation.

Le nombre de facteurs avec lesquels un facteur a des corrélations significatives diffère. Le facteur de mécanisme de formation a une corrélation significative avec six facteurs différents ; les deux sous-facteurs de brièveté, avec cinq facteurs ; les facteurs de transparence et de conformité, avec quatre facteurs. Pour ce

[406] Note légendée :
La ligne rouge indique que le coefficient de Spearman se situe au-dessus de +0,350 ou au-dessous de -0,350.
L'ovale rose signifie que le facteur en question est un facteur terminologique.
L'ovale vert signifie que le facteur en question est un facteur socioterminologique.
L'ovale bleu représente la partie qui ne montre pas de différences régionales.

qui est du facteur d'univocité, il fonctionnne indépendamment, sans corrélations significatives avec d'autres facteurs. Le tableau ci-dessous comporte le nombre de corrélations que possède chaque facteur (par ordre décroissant) :

[Tableau 123] Nombre de corrélations que possède chaque facteur terminologique ou socioterminologique (France)

Facteurs		Nombre de corrélations
Facteurs terminologiques	MECA	6 (avec les deux sous-facteurs de brièveté, les facteurs de tranparence, de conformité, d'activités insitutionnelles et de besoin)
	BRIE_L	5 (avec les facteurs de brièveté relatif au nombre de syllabes, de transparence, de mécanisme de formation, de conformité et de concurrence terminologique)
	BRIE_S	5 (avec les facteurs de brièveté relatif au nombre de lettres, de transparence, de mécanisme de formation, de conformité et de concurrence terminologique)
	TRAN	4 (avec les deux sous-facteurs de brièveté, les facteurs de mécanisme de formation et de conformité)
	CONF	4 (avec les deux sous-facteurs de brièveté, les facteurs de transparence et de mécanisme de formation)
	UNIV	0
Facteurs socioterminologiques	CONC	2 (avec les deux sous-facteurs de brièveté)
	ACTI	1 (avec le facteur de mécanisme de formation)
	BESO	1 (avec le facteur de mécanisme de formation)

Belgique

Examinons à présent le mécanisme des facteurs d'implantation terminologique en Belgique à travers la figure ci-dessous :

[Figure 131] Mécanisme des facteurs d'implantation terminologique[407] (Belgique)

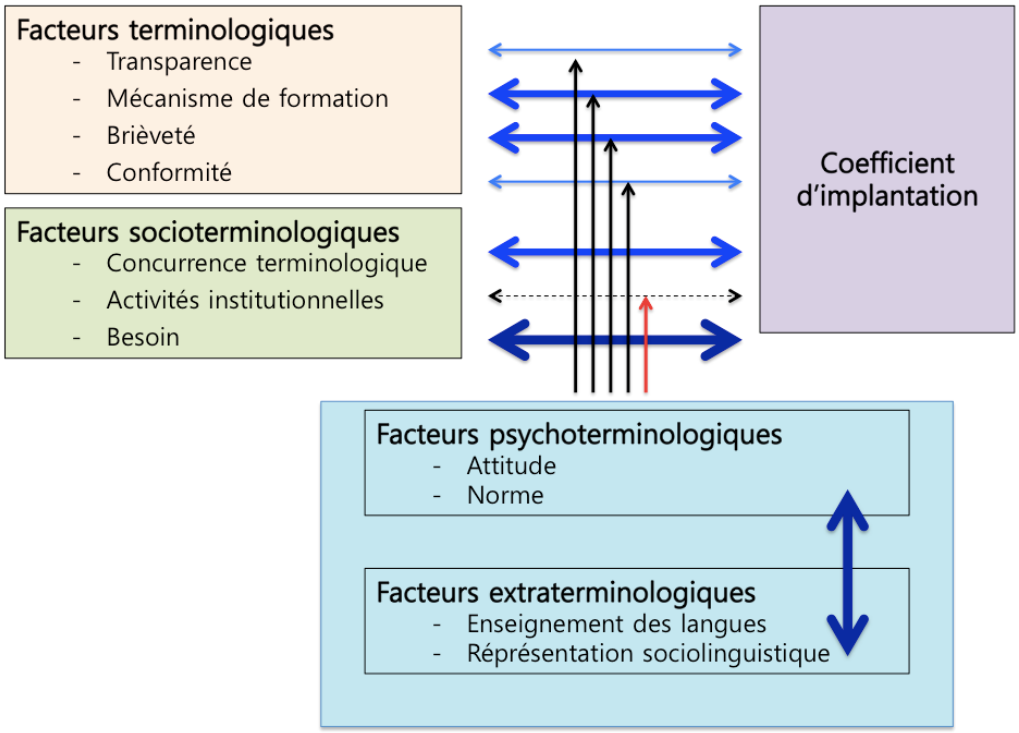

En Belgique, nous constatons que le mécanisme est similaire à celui de la France. Hormis la valeur du coefficient de Spearman représentée par l'épaisseur et la couleur d'une flèche, les facteurs fonctionnent quasiment comme le mécanisme observé en France. Nous constatons que six facteurs terminologiques et socioterminologiques ont une corrélation significiative avec le CI : les facteurs de besoin, de brièveté, de mécanisme de formation, de concurrence terminologique, de transparence et de conformité (par ordre décroisant). Comme en France, le facteur d'activités insitutionelles n'a aucune corrélation significative avec le CI. En outre, nous remarquons cinq facteurs influencés par les variables modératrices. Parmi eux, seul le facteur d'activités institutionnelles est défavorisé par ces variables modératrices.

[407] Note légendée :
La flèche bleue représente l'existence d'une corrélation significative au niveau de 0,01.
L'épaisseur et la couleur représentent la valeur du coefficient de Spearman (CS). Plus une flèche est épaisse et foncée, plus la valeur du CS est élevée et vice versa.
La flèche en pointillé signifie qu'il n'existe aucune corrélation significative.
La flèche noire verticale représente l'influence positive des variables modératrices.
La flèche rouge verticale représente l'influence négative des variables modératrices.

[Figure 132] Corrélation entre les facteurs terminologiques et socioterminologiques -1[408] (Belgique)

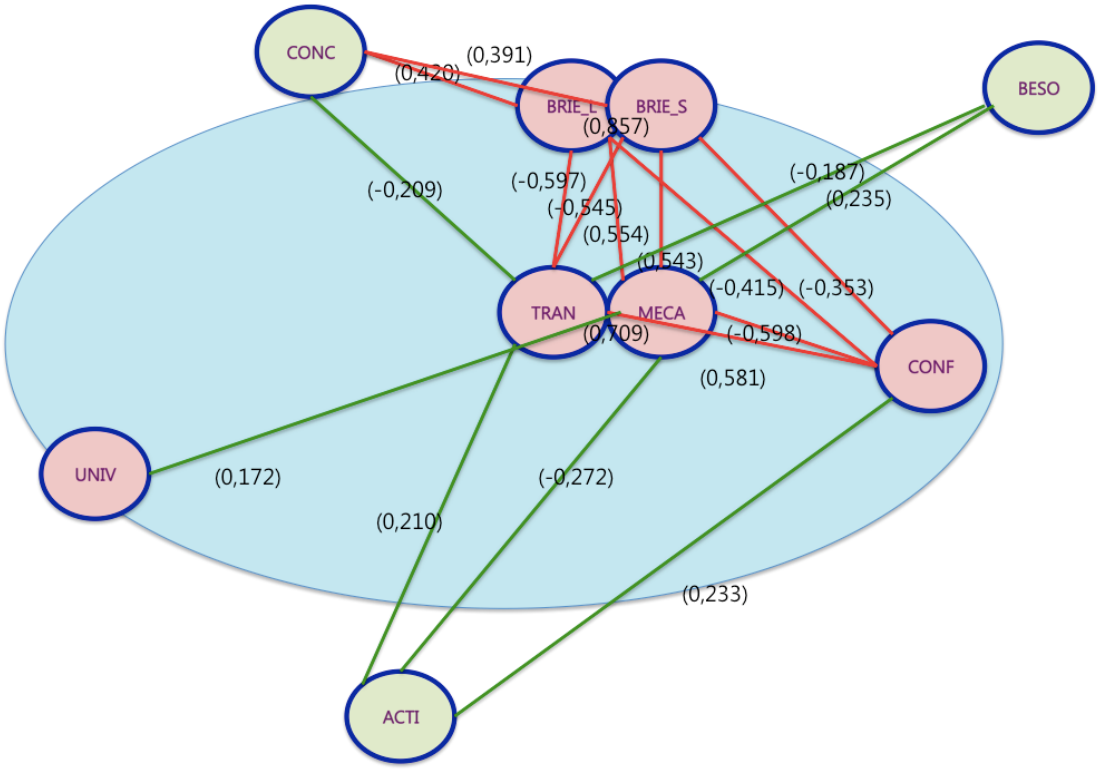

[408] Note légendée :
Les chiffres entre parenthèses indiquent le coefficient de Spearman au niveau de 0,01.
La ligne rouge indique que le coefficient de Spearman se situe au-dessus de +0,350 ou au-dessous de -0,350.
La ligne verte indique que le coefficient de Spearman se situe entre -0,350 et +0,350.
L'ovale rose signifie que le facteur en question est un facteur terminologique.
L'ovale vert signifie que le facteur en question est un facteur socioterminologique.
L'ovale bleu représente la partie qui ne montre pas de différences régionales.

[Figure 133] Corrélation entre les facteurs terminologiques et socioterminologiques -2[409] (Belgique)

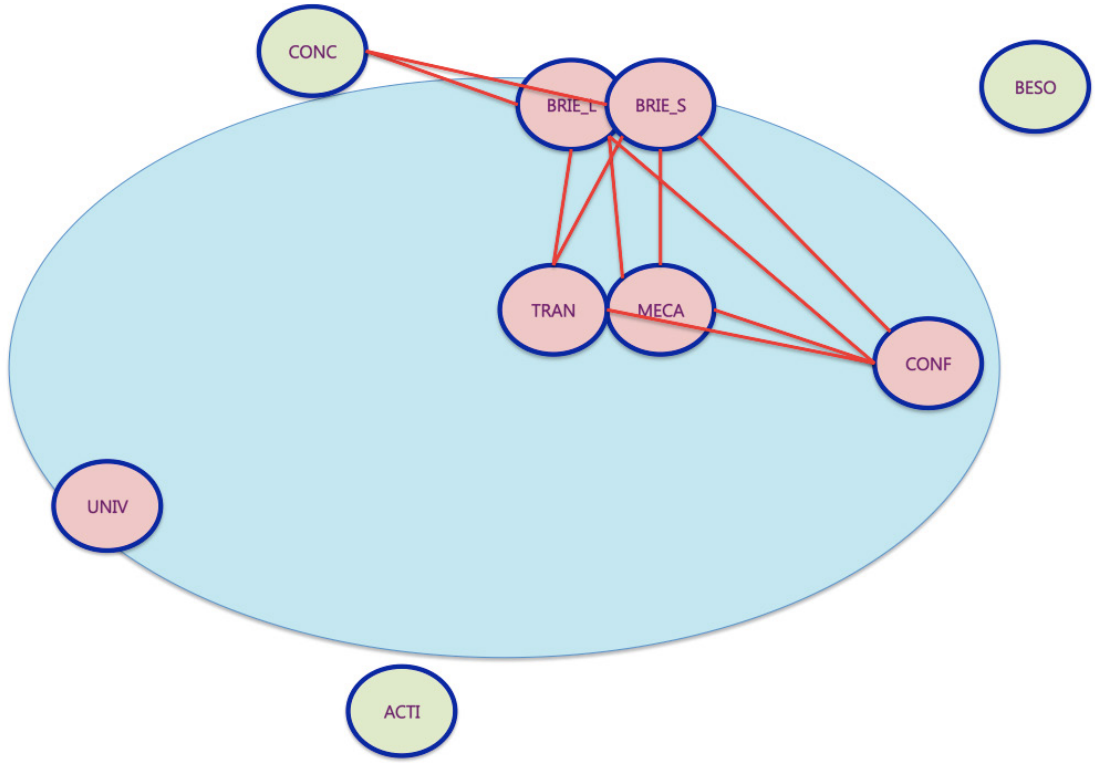

D'après les deux figures ci-dessus qui représentent la corrélation entre les facteurs terminologiques et socioterminologiques, nous notons que la situation en Belgique est différente de celle de la France, notamment en ce qui concerne les deux facteurs d'activités institutionnelles et de besoin : ils n'entretiennent qu'une relation faible (cas où le coefficient de Spearman se situe entre -0,350 et +0,350 représenté par la ligne verte) avec d'autres facteurs. Pour ce qui est des autres facteurs, aucune grande différence avec la France n'est attestée. Cette différence entraîne pourtant un changement du nombre de facteurs avec lesquels un facteur a une corrélation significative. En Belgique, les deux sous-facteurs de brièveté ont une corrélation significative avec cinq facteurs ; les facteurs de transparence, de mécanisme de formation et de conformité, avec quatre facteurs. Pour ce qui est des facteurs d'univocité et de besoin, ils fonctionnnent indépendamment, sans corrélation

[409] Note légendée :
La ligne rouge indique que le coefficient de Spearman se situe au-dessus de +0,350 ou au-dessous de -0,350.
L'ovale rose signifie que le facteur en question est un facteur terminologique.
L'ovale vert signifie que le facteur en question est un facteur socioterminologique.
L'ovale bleu représente la partie qui ne montre pas de différences régionales.

significative avec d'autres facteurs. Dans le tableau ci-dessous, nous représentons le nombre de corrélations que possède chaque facteur (par ordre décroissant) :

[Tableau 124] Nombre de corrélations que possède chaque facteur terminologique ou socioterminologique (Belgique)

Facteurs		Nombre de corrélations
Facteurs terminologiques	BRIE_L	5 (avec les facteurs de brièveté relatif au nombre de syllabes, de transparence, de mécanisme de formation, de conformité et de concurrence terminologique)
	BRIE_S	5 (avec les facteurs de brièveté relatif au nombre de lettres, de transparence, de mécanisme de formation, de conformité et de concurrence terminologique)
	MECA	4 (avec deux sous-facteurs de brièveté, les facteurs de tranparence et de conformité)
	TRAN	4 (avec les deux sous-facteurs de brièveté, les facteurs de mécanisme de formation et de conformité)
	CONF	4 (avec les deux sous-facteurs de brièveté, les facteurs de transparence et de mécanisme de formation)
	UNIV	0
Facteurs socioterminologiques	CONC	2 (avec les deux sous-facteurs de brièveté)
	ACTI	0
	BESO	0

Suisse

[Figure 134] Mécanisme des facteurs d'implantation terminologique[410] (Suisse)

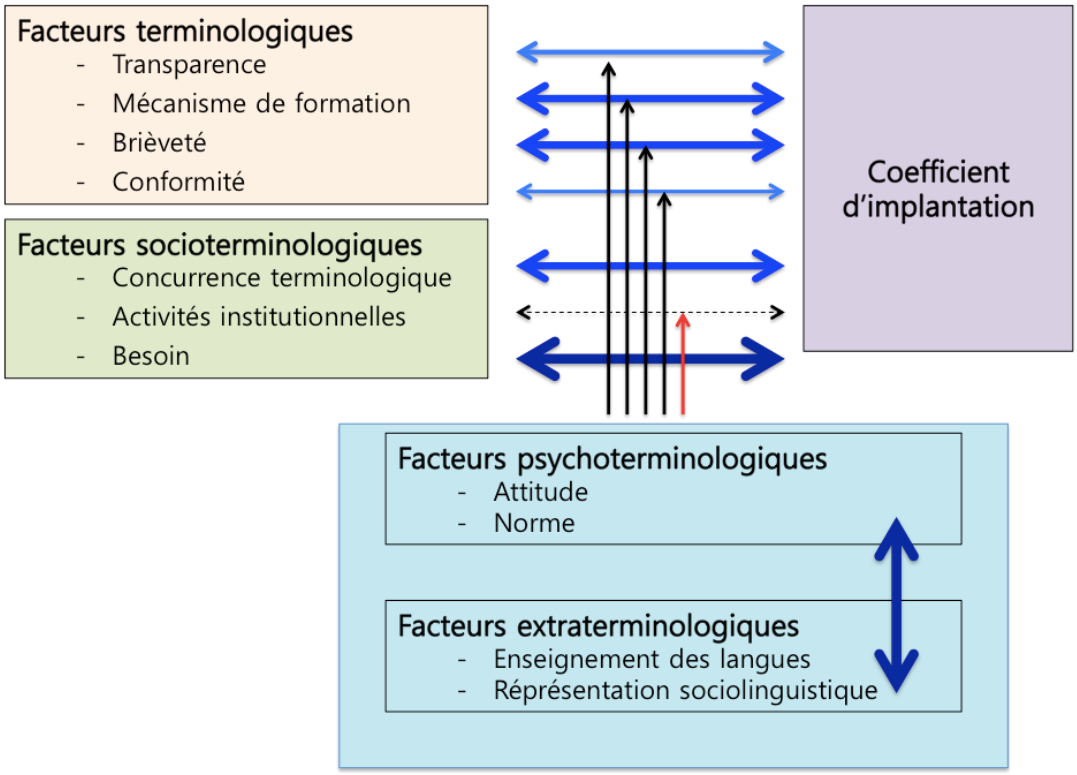

En Suisse, nous remarquons que le mécanisme des facteurs d'implantation terminologique n'est pas très différent de ceux des communautés précédentes. Six facteurs affichent une corrélation significative avec le CI : les facteurs de besoin, de concurrence terminologique, de brièveté, de mécanisme de formation, de transparence et de conformité[411]. De plus, comme en France et en Belgique, il existe cinq facteurs qui sont influencés par les facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques : les facteurs de brièveté, de conformité, de mécanisme de formation, de transparence et d'activités institutionnelles, et leur influence fonctionne de la même manière : le facteur d'activités institutionnelles est défavorisé et les quatre facteurs qui restent sont favorisés par cette variable modératrice.

[410] Note légendée :
La flèche bleue représente l'existence d'une corrélation significative au niveau de 0,01.
L'épaisseur et la couleur représentent la valeur du coefficient de Spearman (CS). Plus une flèche est épaisse et foncée, plus la valeur du CS est élevée et vice versa.
La flèche en pointillé signifie qu'il n'existe aucune corrélation significative.
La flèche noire verticale représente l'influence positive des variables modératrices.
La flèche rouge verticale représente l'influence négative des variables modératrices.
[411] Par ordre décroissant.

[Figure 135] Corrélation entre les facteurs terminologiques et socioterminologiques -1[412] (Suisse)

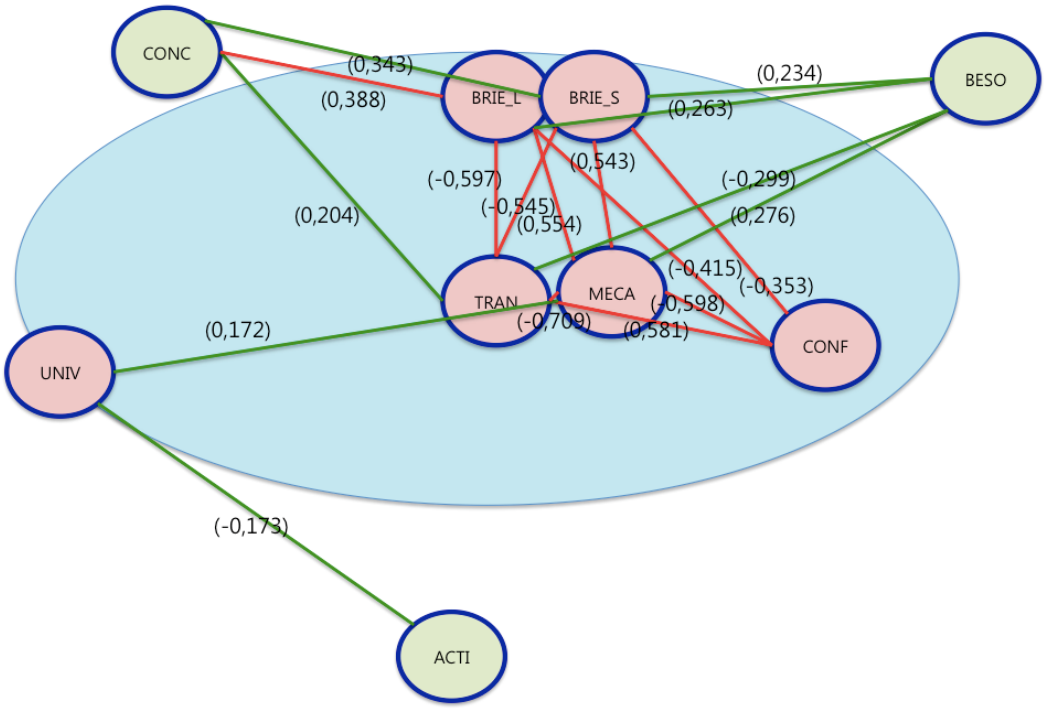

En Suisse, la corrélation entre les facteurs affiche une particularité, notamment pour les facteurs d'univocité et d'activités institutionnelles. À la différence des deux terrains précédents où le facteur d'univocité a une seule corrélation avec le facteur de mécanisme de formation, ici, il a une corrélation significative avec les deux facteurs de mécanisme de formation et d'activités institutionnelles. Pour ce qui est du facteur d'activités institutionnelles, il est corrélé uniquement au facteur d'univocité. Pourtant, ces corrélations ne sont pas très étroites. Si nous limitons notre réflexion aux corrélations dont le coefficient de Spearman se situe au-dessous de +0,350 ou au-dessous de -0,350, nous obtenons quasiment le même réseau qu'en Belgique, comme indiqué dans la figure ci-dessous :

[412] Note légendée :
Les chiffres entre parenthèses indiquent le coefficient de Spearman au niveau de 0,01.
La ligne rouge indique que le coefficient de Spearman se situe au-dessus de +0,350 ou au-dessous de -0,350.
La ligne verte indique que le coefficient de Spearman se situe entre -0,350 et +0,350.
L'ovale rose signifie que le facteur en question est un facteur terminologique.
L'ovale vert signifie que le facteur en question est un facteur socioterminologique.
L'ovale bleu représente la partie qui ne montre pas de différences régionales.

[Figure 136] Corrélation entre les facteurs terminologiques et socioterminologiques -2[413] (Suisse)

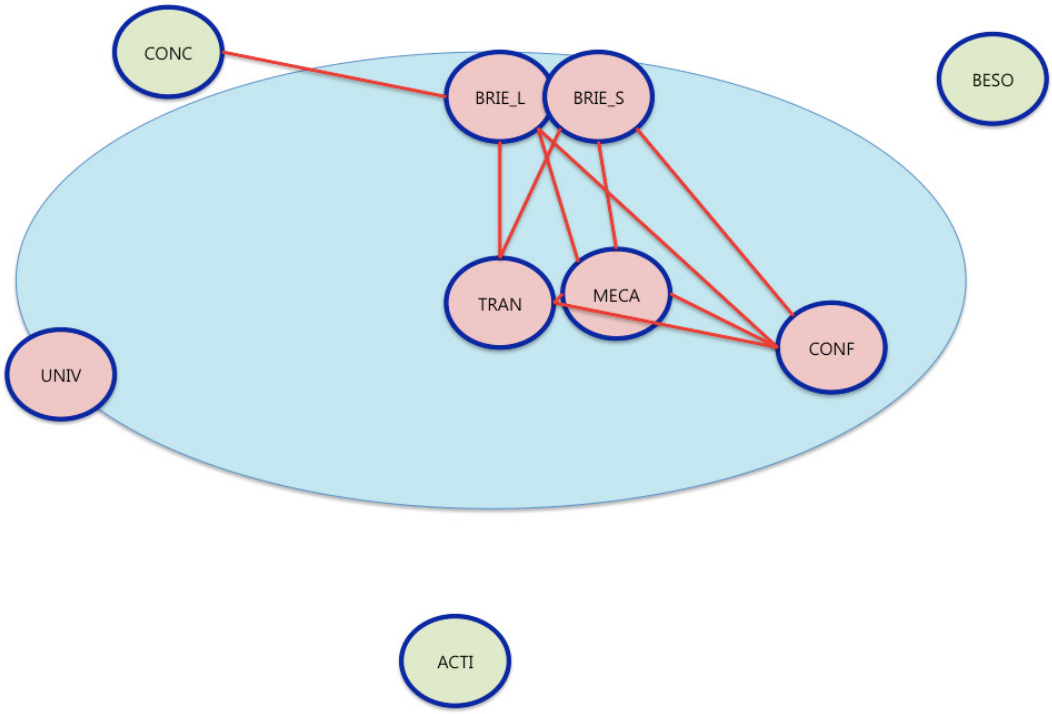

Le nombre de facteurs avec lesquels un facteur a une corrélation significative est également très semblable à celui de la Belgique. C'est en Suisse que le facteur de brièveté relatif au nombre de lettres possède le plus grand nombre de facteurs avec lesquels il entretient une corrélation : cinq facteurs. Ensuite, les facteurs de transprence, de mécanisme de formation, de brièveté relatif au nombre de syllabes et de conformité se situent au deuxième rang, chacun avec quatre facteurs. Pour ce qui est des facteurs d'univocité, d'activités institutionnelles et de besoin, ils fonctionnnent indépendamment, sans corrélation significative avec d'autres facteurs. Dans le tableau ci-dessous, nous représentons le nombre de corrélations que possède chaque facteur (par ordre décroissant) :

[413] Note légendée :
La ligne rouge indique que le coefficient de Spearman se situe au-dessus de +0,350 ou au-dessous de -0,350.
L'ovale rose signifie que le facteur en question est un facteur terminologique.
L'ovale vert signifie que le facteur en question est un facteur socioterminologique.
L'ovale bleu représente la partie qui ne montre pas de différences régionales.

[Tableau 125] Nombre de corrélations que possède chaque facteur terminologique ou socioterminologique (Suisse)

Facteurs		Nombre de corrélations
Facteurs terminologiques	BRIE_L	5 (avec les facteurs de brièveté relatif au nombre de syllabes, de transparence, de mécanisme de formation, de conformité et de concurrence terminologique)
	BRIE_S	4 (avec les facteurs de brièveté relatif au nombre de lettres, de transparence, de mécanisme de formation et de conformité)
	MECA	4 (avec les deux sous-facteurs de brièveté, les facteurs de tranparence et de conformité)
	TRAN	4 (avec les deux sous-facteurs de brièveté, les facteurs de mécanisme de formation et de conformité)
	CONF	4 (avec les deux sous-facteurs de brièveté, les facteurs de transparence et de mécanisme de formation)
	UNIV	0
Facteurs socioterminologiques	CONC	1 (avec le facteur de brièveté relatif au nombre de syllabes)
	ACTI	0
	BESO	0

6.1.2. Québec

À la différence du mécanisme des facteurs d'implantation terminologique dans les trois terrains européens, celui du Québec affiche une structure tout à fait différente en raison du fonctionnement des facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques qui jouent un rôle en tant que variables modératrices. Examinons la figure suivante :

[Figure 137] Mécanisme des facteurs d'implantation terminologique[414] (Québec)

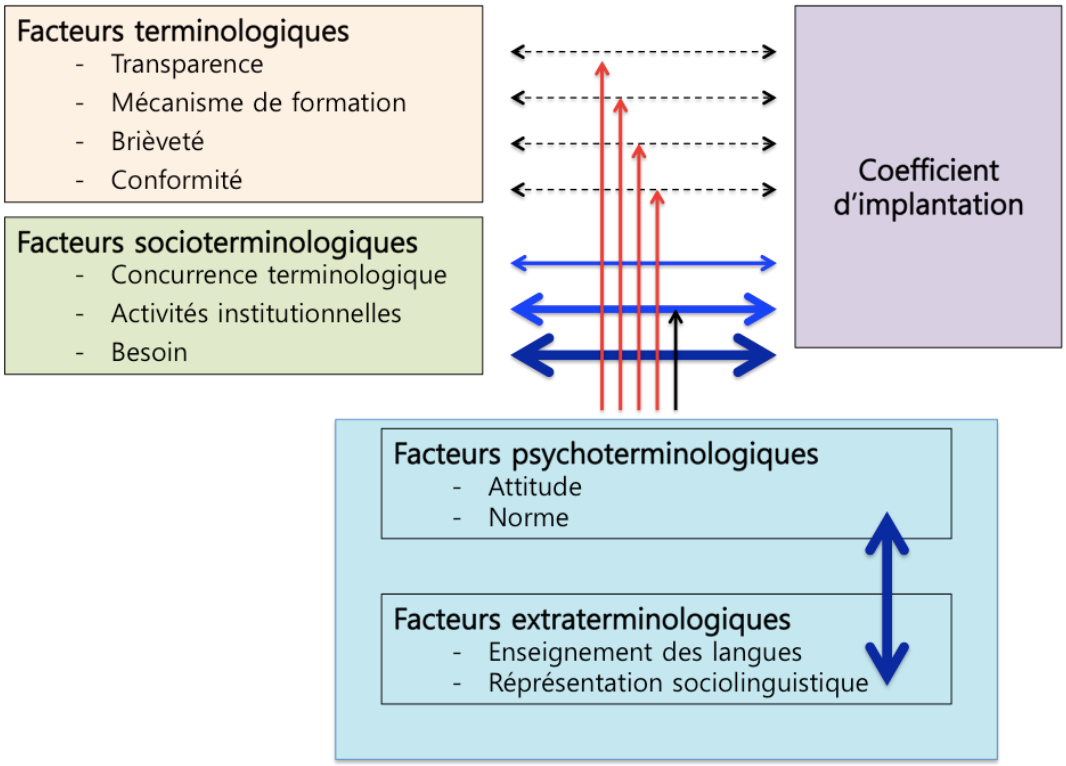

Comme représenté dans la figure ci-dessus, le mécanisme des facteurs d'implantation terminologique au Québec montre une différence importante par rapport aux trois terrains européens. La corrélation entre les deux facteurs, soit les facteurs de besoin et de concurrence terminologique, et le CI restent les mêmes, mais le reste expose une situation complètement différente, voire inverse. Ce changement marquant est dû au fonctionnement des facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques. En réalité, dans les trois terrains européens, ces facteurs favorisent la corrélation entre les quatre facteurs terminologiques de brièveté, de conformité, de transparence et de mécanisme de formation et le CI, et empêchent la corrélation entre le facteur d'activités institutionnelles et le CI. Inversement, au Québec, les facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques favorisent la corrélation entre le facteur d'activités institutionnelles et le CI, et empêchent la

[414] Note légendée :
La flèche bleue représente l'existence d'une corrélation significative au niveau de 0,01.
L'épaisseur et la couleur représentent la valeur du coefficient de Spearman (CS). Plus une flèche est épaisse et foncée, plus la valeur du CS est élevée et vice versa.
La flèche en pointillé signifie qu'il n'existe aucune corrélation significative.
La flèche noire verticale représente l'influence positive des variables modératrices.
La flèche rouge verticale représente l'influence négative des variables modératrices.

corrélation entre les quatre facteurs qui restent et le CI. Par conséquent, seuls les trois facteurs, les facteurs socioterminologiques de besoin, de concurrence terminologique et d'activités insitutionnelles entretiennent une corrélation significative avec le CI dans le mécanisme des facteurs d'implantation terminologique au Québec.

[Figure 138] Corrélation entre les facteurs terminologiques et socioterminologiques -1[415] (Québec)

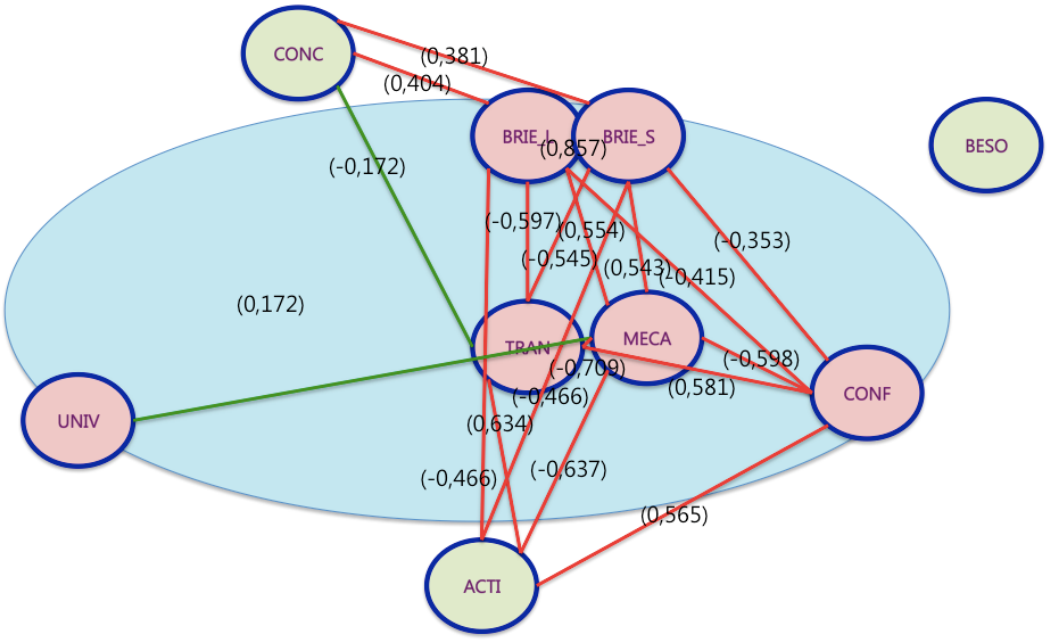

Examinons à présent les corrélations entretenues par les facteurs terminologiques et socioterminologiques. Dans la figure ci-dessus, la situation des facteurs de besoin et d'activités institutionnelles est remarquable. Contrairement aux trois terrains européens, au Québec, le facteur de besoin n'a aucune corrélation avec les autres facteurs. Il fonctionne tout à fait indépendamment. Le facteur d'activités institutionnelles expose également une différence considérable entre le Québec et les trois autres communautés : toutes les corrélations concernant ce facteur sont fortes avec les coefficients de Spearman, se situant entre 0,500 et 0,700. Nous pouvons vérifier facilement l'importance de ce facteur dans la figure suivante :

[415] Note légendée :
Les chiffres entre parenthèses indiquent le coefficient de Spearman au niveau de 0,01.
La ligne rouge indique que le coefficient de Spearman se situe au-dessus de +0,350 ou au-dessous de -0,350.
La ligne verte indique que le coefficient de Spearman se situe entre -0,350 et +0,350.
L'ovale rose signifie que le facteur en question est un facteur terminologique.
L'ovale vert signifie que le facteur en question est un facteur socioterminologique.
L'ovale bleu représente la partie qui ne montre pas de différences régionales.

[Figure 139] Corrélation entre les facteurs terminologiques et socioterminologiques -2[416] (Québec)

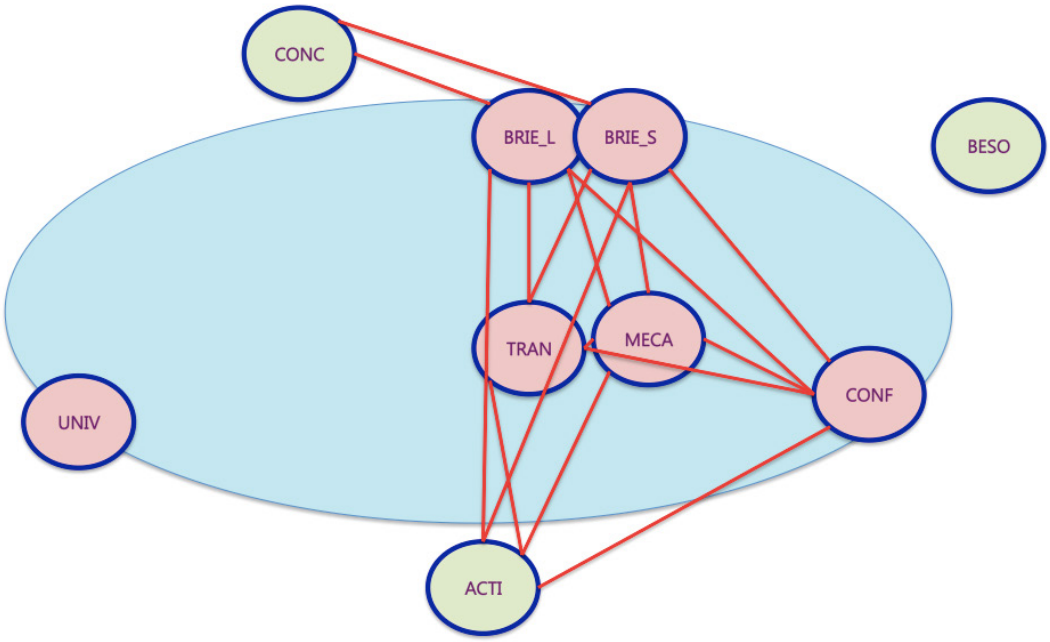

Comme indiqué dans la figure ci-dessus, au Québec, six facteurs entretiennent une corrélation étroite entre eux. Nous pouvons également vérifier cela en comptant le nombre de corrélations que possède chaque facteur. Au Québec, les deux sous-facteurs de brièveté possèdent le plus grand nombre de facteurs avec lesquels ils entretiennent une corrélation : six facteurs. Et le nombre des facteurs ayant une corrélation avec cinq facteurs s'élève à quatre : les facteurs de transparence, de mécanisme de formation, de conformité et d'activités institutionnelles. Concernant les facteurs d'univocité et de besoin, ils n'ont pas de corrélation avec les autres facteurs. Nous représentons, dans le tableau ci-dessous, le nombre de corrélations que possède chaque facteur (par ordre décroissant) :

[416] Note légendée :
La ligne rouge indique que le coefficient de Spearman se situe au-dessus de +0,350 ou au-dessous de -0,350.
L'ovale rose signifie que le facteur en question est un facteur terminologique.
L'ovale vert signifie que le facteur en question est un facteur socioterminologique.
L'ovale bleu représente la partie qui ne montre pas de différences régionales.

[Tableau 126] Nombre de corrélations que possède chaque facteur terminologique ou socioterminologique (Québec)

Facteurs		Nombre de corrélations
Facteurs terminologiques	BRIE_L	6 (avec les facteurs de brièveté relatif au nombre de syllabes, de transparence, de mécanisme de formation, de conformité, de concurrence terminologique et d'activités institutionnelles)
	BRIE_S	6 (avec les facteurs de brièveté relatif au nombre de lettres, de transparence, de mécanisme de formation, de conformité, de concurrence terminologique et d'activités institutionnelles)
	MECA	5 (avec les deux sous-facteurs de brièveté, les facteurs de tranparence, de conformité et d'activités institutionnelles)
	CONF	5 (avec les deux sous-facteurs de brièveté, les facteurs de transparence, de mécanisme de formation et d'activités institutionnelles)
	TRAN	5 (avec les deux sous-facteurs de brièveté, les facteurs de mécanisme de formation, de conformité et d'activités institutionnelles)
	UNIV	0
Facteurs socioterminologiques	ACTI	5 (avec les deux sous-facteurs de brièveté, les facteurs de transparence, de mécanisme de formation et de conformité)
	CONC	2 (avec les deux sous-facteurs de brièveté)
	BESO	0

7.1.3. Bilan

À la suite de l'examen du mécanisme des facteurs d'implantation terminologique dans les quatre terrains francophones étudiés, **nous constatons que les facteurs de besoin et de concurrence terminologique entretiennent une relation étroite avec le CI**. Plus particulièrement, suivant l'influence des facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques, notamment les facteurs d'attitude et de norme terminologique, d'enseignement des langues et de représentations sociolinguistiques, une différence diatopique est manifestée : dans les trois pays européens, cette influence favorise la corrélation entre chacun des facteurs terminologiques de transparence, de mécanisme de formation, de brièveté et de conformité, et le coefficient d'implantation, alors qu'elle empêche la corrélation entre le facteur d'activités institutionnelles et le CI. Mais au Québec, cette influence fonctionne à l'inverse : elle défavorise la corrélation entre chacun des quatre facteurs et le CI, alors qu'elle favorise la corrélation entre le facteur d'activités insitutionnelles et le CI. **Nous pouvons donc conclure que les facteurs psychoterminologiques et**

extraterminologiques sont les raisons principales de la variation terminologique dans les communautés francophones.

7.2. Variation terminologique dans les quatre terrains d'étude

Comme nous venons de l'analyser, à la base du changement terminologique et de la variation terminologique, il existe un mécanisme complexe entretenu par les quatre facteurs, terminologiques, socioterminologiques, psychoterminologiques et extraterminologiques. Parmi ces facteurs, les deux derniers jouent le rôle le plus important relativement à la variation terminologique dans nos quatre terrains d'étude. Entre ces deux facteurs, nous remarquons les facteurs psychoterminologiques pour les raisons suivantes.

Concernant les facteurs terminologiques, tout d'abord, bien qu'il n'y ait aucune différence de codage entre les quatre terrains, une différence diatopique entre le Québec et l'Europe est attestée. Cela signifie que ces facteurs ne sont pas les causes immédiates de la variation diatopique. Pour ce qui est des facteurs socioterminologiques, le codage entre les quatre terrains était différent, mais cette différence n'était pas très significative, comme le prouvent les résultats obtenus par l'analyse de la corrélation de Spearman :

[Tableau 127] Analyse de la corrélation de Spearman (facteur de concurrence terminologique)

	F_CONC	Q_CONC	B_CONC	S_CONC
F_CONC	1	0,844**	0,880**	0,710**
Q_CONC	0,844**	1	0,888**	0,805**
B_CONC	0,880**	0,888**	1	0,745**
S_CONC	0,710**	0,805**	0,745**	1

** La corrélation est significative au niveau 0,01 (bilatéral).
SPSS.

En ce qui concerne le facteur de concurrence terminologique, son codage dans les quatre terrains montre une corrélation élevée (significative au niveau de 0,01). Comme l'indique le tableau ci-dessus, les coefficients de Spearman de chaque relation se situent entre +0,710 et +0,888, ce qui correspond à une corrélation très forte. Aucune différence significative n'est manifestée entre le Québec et les trois terrains européens.

[Tableau 128] Analyse de la corrélation de Spearman (facteur d'activités institutionnelles)

	F_ACTI	Q_ACTI	B_ACTI	S_ACTI
F_ACTI	1	0,285**	0,594**	0,308**
Q_ACTI	0,285**	1	0,211**	0,078
B_ACTI	0,594**	0,211**	1	0,389**
S_ACTI	0,308**	0,078	0,389**	1

** La corrélation est significative au niveau 0,01 (bilatéral).
SPSS.

À travers l'analyse de la corrélation entre le codage de chaque terrain concernant le facteur d'activités institutionnelles nous ne trouvons pas de différences significatives entre le Québec et les autres terrains. Une particularité de la corrélation de codage entre le Québec et la Suisse est révélée, leur corrélation n'étant pas significative au niveau de 0,01, mais cela n'explique pas la différence d'utilisation terminologique entre le Québec et la France, ainsi qu'entre le Québec et la Belgique et la similitude d'utilisation terminologique entre les trois pays européens.

[Tableau 129] Analyse de la corrélation de Spearman (facteur de besoin)

	F_BESO	Q_BESO	B_BESO	S_BESO
F_BESO	1	0,326**	0,514**	0,579**
Q_BESO	0,326**	1	0,317**	0,380**
B_BESO	0,514**	0,317**	1	0,493**
S_BESO	0,579**	0,380**	0,493**	1

** La corrélation est significative au niveau 0,01 (bilatéral).
SPSS.

Le facteur de besoin ne concerne pas directement la variation diatopique entre le Québec et les terrains en Europe. D'après les résultats représentés dans le tableau ci-dessus, les corrélations entretenues par chacun des deux terrains sont significatives et positives, malgré les coefficients de Spearman un peu plus élevés entre les terrains européens.

Ainsi que l'indiquent les résultats de l'analyse de la corrélation, les codages des trois facteurs socioterminologiques dans les quatre terrains d'étude ne montrent pas de grandes différences. Malgré cette similitude des codages, la variation diatopique entre le Québec et l'Europe est attestée, signifiant que ces facteurs ne sont pas une cause directe de la variation terminologique.

La situation des facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques est cependant différente. Contrairement aux deux facteurs précédents, notre analyse a

révélé une différence diatopique entre le Québec et les autres terrains européens au niveau des facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques : les facteurs d'attitude et de norme terminologique, ainsi que les facteurs d'enseignement des langues et de représentation sociolinguistique. D'après les résultats obtenus, nous concluons que les facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques jouent un rôle décisif pour la variation terminologique. Toutefois, nos préoccupations se portent ici sur les facteurs psychoterminologiques : les facteurs extraterminologiques dépassent la sphère de la terminologie, et les facteurs psychoterminologiques sont les seuls à devoir être examinés dans le domaine de la terminologie.

7.2.1. Attitudes et normes sur l'anglicisme

Parmi plusieurs facteurs psychoterminologiques, les facteurs d'attitude et de norme terminologique relèvent directement de la variation diatopique. Le lien commun entre ces deux facteurs est l'anglicisme, c'est-à-dire que l'attitude et la norme concernant l'anglicisme ont une relation étroite avec la variation terminologique dans les quatre terrains d'étude. Cette affirmation n'est pas du tout surprenante, certains pays francophones ayant des attitudes et des normes spécifiques traditionnellement établies face aux emprunts linguistiques.

En réalité, l'emprunt linguistique, processus consistant à créer de nouvelles unités lexicales en imitant un modèle extérieur[417], est un phénomène naturel. Il n'y a pas la moindre raison pour que l'emprunt linguistique *ipso facto* soit spécialement traité notamment du point de vue linguistique, car chaque fois qu'il y a un contact entre deux cultures, ce processus est observable[418]. Malgré cela, la situation où se manifeste une attitude spécifique envers les mots empruntés suppose que d'autres raisons que les raisons purement linguistiques sont en jeu : l'idéologie linguistique relative aux aspects socioéconomiques, par exemple.

[417] Cf. Thiabault 2010:12.

[418] Bien que ce phénomène soit observé dans toutes les langues et à toutes les époques, la langue, considérée comme un modèle extérieur, ainsi que le nombre de mots empruntés, dépendent de la situation. En ce qui concerne la quantité des mots empruntés, elle dépend également de la situation des communautés, notamment leurs situations politique, technique, économique et culturelle : « Lorsque deux langues sont en contact, il est rare qu'elles s'empruntent mutuellement la même quantité de mots. La proportion d'emprunts traduit généralement un rapport de force entre les communautés, celle qui est dominée, sur le plan politique, technique, économique ou culturel, faisant davantage appel aux ressources linguistiques de l'autre » (Moreau (éd.) 1997:137).

> « […] L'emprunt massif (lexical, syntaxique, morphologique, phonétique, etc.) par les utilisateurs d'une langue à celle d'un autre groupe linguistique dont la langue jouit d'un statut socioéconomique plus élevé reflète à coup sûr une dynamique inégalitaire de dominance sociolinguistique qui mène souvent à la disparition des langues. […] On a observé maintes fois l'existence d'une relation asymétrique dans le processus d'emprunt. Ainsi, les locuteurs de la langue dominée empruntent souvent massivement à la langue du groupe dominant, alors que le processus inverse ne s'effectue pas, ou alors très faiblement ». (Loubier 2008:119)

L'attitude et la norme relatives à l'emprunt linguistique sont alors liées à l'idéologie linguistique et, dans les pays francophones, cette dernière se manifeste sous forme du purisme linguistique[419]. Selon Deroy (1980), il s'agit d'une « attitude défensive des gens, généralement cultivés, qui considèrent leur langue maternelle ou du moins leur langue familière comme un patrimoine à conserver avec une pieuse fidélité. C'est un nationalisme culturel. Il ne se manifeste généralement que devant une invasion massive de pérégrinismes qui menacent de défigurer l'aspect et la structure de la langue preneuse »[420]. Suivant cette attitude, les gens, soi-disant les puristes critiquent l'emploi de l'emprunt, plus particulièrement l'anglicisme, car ils le considèrent comme un élément extérieur qui nuit à l'homogénéité de la langue française. Cette pensée se développe jusqu'à l'idée que l'anglicisme menace le statut de la langue française dans le monde. Dans ce cas, « ce n'est plus le lexique seul qui est visé, mais la langue dans son ensemble, et tout particulièrement dans sa dimension nationale »[421].

Cette attitude puriste est une forme de réaction contre l'insécurité linguistique, « manifestation d'une quête de légitimité linguistique »[422]. Autrement dit, lorsque les

[419] D'après la conception de l'historien Peter Burke, le purisme peut être divisé en deux catégories : le purisme de *réaction* et le purisme de *transformation* (cf. Paveau et Rosier 2008:43-44). Le purisme traditionnel est idéologiquement réactionnaire. Il est à la fois défensif et conservatif. S'agissant de la nouvelle position du purisme, appelé le purisme de transformation, « il encourage à l'action et à l'interventionnisme linguistique, transforme de fait la langue et participe à son évolution » (Paveau et Rosier 2008:43). Par exemple, face à l'anglicisme, trouver un / des équivalent(s) français appartient à ce purisme. Cette nouvelle position du purisme nous permet d'élargir le spectre de ce que, traditionnellement, on nommait purisme : « pour exprimer une notion nouvelle, dont on hésite à reprendre l'appellation étrangère, on recourt à un mot indigène auquel on prête un sens nouveau (emprunt sémantique), à un archaïsme désuet que l'on remet en usage, à un calque ou à un néologisme forgé pour la circonstance au moyen d'éléments traditionnels » (Deroy 1980:302).
[420] Deroy 1980:299-300.
[421] Paveau et Rosier 2008:244.
[422] Moreau (éd.) 1997:172.

locuteurs ressentent un écart entre la norme dominante et leurs pratiques langagières, l'insécurité linguistique peut être révélée :

> « […] les locuteurs dans une situation d'insécurité linguistique mesurent la distance entre la norme dont ils ont hérité et la norme dominant le marché linguistique. L'état de sécurité linguistique, par contre, caractérise les locuteurs qui estiment que leurs pratiques linguistiques coïncident avec les pratiques légitimes, soit parce qu'ils sont effectivement les détenteurs de la légitimité, soit parce qu'ils n'ont pas conscience de la distance qui les sépare de cette légitimité ». (Moreau (éd.) 1997:172)

Comme indiqué dans la citation ci-dessus, l'insécurité linguistique peut être manifestée de diverses façons selon l'écart entre la norme dominante et la norme légitime. En limitant la discussion à nos quatre terrains, nous remarquons deux différences significatives entre l'Europe et le Québec au sujet de l'insécurité linguistique. Ces différences proviennent notamment leur situation sociolinguistique différente[423].

La première différence concerne la localisation de la norme légitime. Lors de l'analyse du facteur de représentation sociolinguistique, nous avons constaté en Europe que la proportion des répondants ayant choisi la France comme pays où l'on parle le mieux français est plus important que celle ayant choisi leur propre pays. Cela signifie que la norme légitime se situe en France. En revanche, au Québec, la proportion des personnes qui ont choisi le Québec est plus importante que celle ayant choisi la France. Cela signifie que la norme légitime se situe à l'intérieur du Québec. La seconde différence relève de la distance entre la norme dominante et la norme légitime. À travers l'analyse des facteurs psychoterminologiques, nous avons appris que l'insécurité linguistique n'est pas un problème de distance physique. Si cela était le cas, nous avions dû constater des sentiments d'insécurité linguistique plus forte en Belgique et en Suisse, dont la norme légitime se situe à l'extérieur de chaque communauté. Le fait que les Québécois sentent plus d'écart entre la norme légitime et

[423] « Le comportement à l'égard de l'emprunt, le degré de réceptivité ou de résistance, varie de façon considérable selon les langues et selon les peuples, selon les époques et selon les conditions sociales et politiques, selon les mots et selon les individus » (Deroy 1980:303). En outre, on peut « […] observer directement une différence de comportement linguistique entre deux groupes ethniques parlant une même langue » (Deroy 1980:305).

la norme dominante signifie que l'insécurité linguistique est avant tout un problème de distances cognitives.

7.2.2. Vers la psychoterminologie[424]

La différence des attitudes ainsi que des normes envers l'anglicisme selon le terrain d'étude expose clairement la nécessité de fonder un sous-domaine spécifique de la terminologie qui examine son aspect psychologique : la *psychoterminologie*.

Si le terme de *psychoterminologie* a été mentionné par quelques chercheurs, c'est Depecker qui a le premier, à notre connaissance, utilisé ce terme :

> « On perçoit ici tout ce que les enquêtes orales permettent de dégager d'aspects psychologiques non décelables autrement. Elles ouvrent incontestablement une voie, car cette dimension n'a pas encore été inventoriée ou analysée de façon globale. Il y a sans doute là un champ de recherches à explorer, qui pourrait déboucher sur une nouvelle discipline, qu'on pourrait appeler la psychoterminologie ». (Depecker 1997:XXIII)

Pendant une vingtaine d'années, cette nouvelle sous-discipline de la terminologie n'a guère été développée et nous ne trouvons que peu de publications qui mentionnent ce concept. Dans cette situation, il est à remarquer que Igwe (2009) aborde ce sujet :

> « La psychoterminologie est une combinaison de la psychologie et de la terminologie non comme deux partenaires égaux, mais plutôt avec la terminologie comme le partenaire dominant. […] l'analyse psychoterminologique introduit certains éléments de la psychologie dans la terminologie en envisageant les termes comme des unités qui figurent dans les discours spécialisés, réalisés par des individus dont les sentiments et actions les uns envers les autres sont influencés par les termes qui interviennent dans leur interaction, expression et/ou communication […] ». (Igwe 2009:42)

La stagnation du développement de cette nouvelle discipline est à comparer avec la situation de la socioterminologie, les recherches socioterminologiques, notamment dues à Gaudin (1993, 2003), étant aujourd'hui assez répandues en France. Elles consistent à étudier l'aspect social de la terminologie, comme la vulgarisation, la

[424] Nous ne rentrerons pas ici dans les détails de ce domaine car nous nous éloignerions de notre objet d'étude.

néologie et la normalisation et la politique linguistique. Bien que ce domaine comporte quelques aspects psychologiques comme la normalisation terminologique, à notre avis, ceux-ci doivent être examinés dans un sous-domaine indépendant, tout comme la linguistique comporte deux sous-domaines distincts : sociolinguistique et psycholinguistique. Plus particulièrement pour les recherches francophones qui montrent une atmosphère puriste, l'approche psychologique de la terminologie est indispensable. Nous proposons ainsi notre définition de la psychoterminologie :

> **La psychoterminologie, sous-domaine de la terminologie, est une discipline qui étudie la relation entre le locuteur et le terme.**

Le principal objet d'étude de la psychoterminologie est le choix terminologique[425]. De plus, en relation avec ce dernier, des concepts comme l'idéologie, la norme, les représentations, le purisme peuvent être traités.

Pour que la psychoterminologie se développe en tant que domaine indépendant, une méthodologie de recherche doit également être mise en place. Il s'avère ainsi nécessaire d'établir des méthodes telles que le développement de questions pour des enquêtes, le traitement statistique des résultats obtenus, l'établissement et le traitement de corpus en ligne, etc.

[425] « Un aspect essentiel de la production verbale n'a pas encore été abordé dans ce qui précède : un contenu sémantique donné ne correspond pas à *une seule* réalisation linguistique. Entre un ensemble de formulations possibles, le locuteur doit effectuer un choix – ou, plus exactement, une série de choix. Comment ceux-ci sont-ils déterminés ? […] La *sélection lexicale* peut dépendre de plusieurs facteurs. On peut négliger, d'abord, un effet d'activation automatique : le mot choisi est en fait celui qui se présente le premier à l'esprit – ou (en termes plus techniques) celui dont l'activation est la plus rapide. Cette rapidité tenant, en particulier, à la fréquence d'usage. Mais à quoi tient cette fréquence elle-même ? […] Le choix d'un terme relève donc essentiellement de sa valeur fonctionnelle. […] cette fonction est de différencier un élément de la représentation par rapport aux autres éléments (présents ou possibles), à l'intérieur du domaine particulier sur lequel porte le discours, ce qui renvoie, d'une part, à la représentation actuelle que se fait le locuteur de ce domaine, d'autre part, à celle qu'il attribue à son interlocuteur » (Caron 2015:145-146).

Conclusion

Aujourd'hui, le nombre de nouveaux concepts dans les domaines de l'informatique et de la télécommunication augmente grâce au développement technologique. La diffusion de ces concepts dans le monde entier et la nécessité de communiquer entre spécialistes entraînent la concurrence terminologique, où deux ou plusieurs termes sont conjointement employés, puis la variation terminologique dans une ou plusieurs communautés linguistiques qui partage(nt) la même langue. Dans cette situation, plusieurs chercheurs, dont Quirion (2000) entre autres, commencent à aborder le concept d'*implantation terminologique* et à rechercher des méthodes pour mesurer l'implantation terminologique d'un terme. C'est ce qu'il a réalisé il y a plus de quinze ans. À partir de là, d'autres chercheurs se sont attachés à élucider les facteurs d'implantation terminologique, notamment au Québec et en Catalogne. Malgré leurs efforts, il n'existe pas encore de méthode unifiée pour analyser ces facteurs. C'est à partir de ce constat qu'a commencé notre présente étude.

Le choix d'un terme par le locuteur s'impose par l'interaction complexe entre plusieurs facteurs. En tant qu'analyse qualitative de l'implantation terminologique qui complète l'autre volet, quantitatif, de l'implantation terminologique (appelé *terminométrie*), la présente étude s'est donné pour but d'identifier avec précision des facteurs susceptibles d'influencer l'implantation d'un terme dans une communauté linguistique donnée. Pour atteindre cet objectif, nous avons effectué une analyse à travers sept chapitres, ce qui nous a permis de vérifier les cinq hypothèses présentées dans l'introduction. Rappelons-les :

Hypothèse 1 :
Différents facteurs affectent le choix du terme du locuteur.
Hypothèse 2 :
Il existe une méthode spécifique pour analyser ces facteurs.
Hypothèse 3 :
La corrélation entre chaque facteur et l'implantation terminologique d'un terme est quantifiable.

Hypothèse 4 :

Il existe une certaine relation entre les facteurs et l'implantation terminologique.

Hypothèse 5 :

Le mécanisme des facteurs d'implantation terminologique varie selon la communauté linguistique.

En guise de conclusion générale, donnons une synthèse de chacune de ces hypothèses.

Hypothèse 1 : Différents facteurs affectent le choix du terme du locuteur.

Plusieurs recherches existantes mentionnent, chacune à sa manière, des facteurs susceptibles d'influencer le choix du terme du locuteur. Parmi elles, les recherches sur les facteurs d'implantation terminologique ont sérieusement commencé à partir du travail de Quirion (2004), travail embryonnaire sur la typologie des facteurs d'implantation terminologique. En nous basant sur cette première classification comprenant les trois catégories que sont les facteurs terminologiques, socioterminologiques et procéduraux, nous avons tout d'abord établi notre propre typologie qui englobe quatre facteurs, terminologiques, socioterminologiques, psychoterminologiques et extraterminologiques, qui sont distingués par les relations entretenues avec les trois éléments que sont le terme, le locuteur et la société. Ces trois éléments fonctionnent comme des pôles dans la typologie et selon cette fonction, quatre groupes de facteurs sont distingués : les facteurs terminologiques relatifs au pôle de terme ; les facteurs socioterminologiques relatifs aux pôles de terme et de société ; les facteurs psychoterminologiques relatifs aux pôles de terme et de locuteur ; les facteurs extraterminologiques relatifs aux pôles de locuteur et de société. Nous avons ensuite proposé quelques sous-facteurs essentiels ayant appartenu à chacun de ces quatre facteurs : cinq facteurs terminologiques, soit la transparence, l'univocité, le mécanisme de formation, la brièveté et la conformité ; trois facteurs socioterminologiques, soit la concurrence terminologique, les activités institutionnelles et le besoin ; deux facteurs psychoterminologiques, l'attitude envers le terme et la norme terminologique ; enfin, quatre facteurs extraterminologiques, soit la composition sociodémo-

graphique, la situation sociolinguistique, l'enseignement des langues et la représentation sociolinguistique. Notre typologie est significative dans le sens où elle présente un nouveau cadre des facteurs d'implantation terminologique en synthétisant et en réaménageant plusieurs travaux antérieurs, et un critère représenté par trois pôles qui distingue les quatre facteurs en considérant non seulement le système interne de la langue mais aussi les systèmes sociaux de diverses communautés linguistiques.

Hypothèse 2 : Il existe une méthode spécifique pour analyser ces facteurs.
Selon notre examen, les quatre facteurs dans notre typologie ne fonctionnent pas sur le même plan. En effet, les facteurs terminologiques et socioterminologiques influencent l'implantation terminologique d'un terme particulier, alors que les facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques relèvent de l'environnement du terme. Afin d'élucider la relation entretenue par les quatre facteurs, nous avons introduit trois concepts qui sont : les variables indépendante, dépendante et modératrice, notamment employées dans les tests statistiques. La raison pour laquelle nous avons proposé une méthode particulière pour analyser les facteurs réside dans les limites des recherches existantes. Après avoir examiné plusieurs travaux précédents, nous avons abouti à trois points de conclusion. Premièrement, il n'existait pas de méthode unifiée ; deuxièmement, la méthode d'analyse se limitait à une simple manipulation des données ; troisièmement, peu d'éléments étaient fournis pour révéler la relation entre les facteurs. Cela nous a entraînée à élaborer un modèle hypothétique et une méthode de vérification unifiée employant une analyse statistique plus spécifique. Selon notre modèle hypothétique, chaque facteur fonctionne en tant que variable dans un mécanisme global des facteurs d'implantation terminologique : les facteurs terminologiques et socioterminologiques fonctionnent comme des variables indépendantes qui conditionnent une variable dépendante, soit l'implantation terminologique. Les facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques fonctionnent comme des variables modératrices qui affectent la relation entre une variable indépendante et une variable dépendante, en entretenant une relation de dépendance. En ce qui concerne la méthode de vérification, elle est constituée de trois étapes : analyse des facteurs terminologiques et socioterminologiques, analyse des

facteurs psychoterminologiques et analyse des facteurs extraterminologiques. La première analyse consistait à élucider la corrélation entre chaque facteur et l'implantation terminologique. Afin d'examiner cette corrélation, la mesure de l'implantation terminologique et la codification de chaque facteur étaient des étapes préalables. Pour l'analyse des facteurs psychoterminologiques, nous avons identifié leurs caractéristiques en tant que variables modératrices grâce aux résultats obtenus par l'enquête de terrain, en nous arrêtant plus particulièrement sur la différence des résultats de l'analyse précédente entre les terrains d'étude. L'analyse des facteurs extraterminologiques, quant à elle, consistait à examiner le fonctionnement de ces facteurs en tant que variables modératrices affectant la relation entre les facteurs terminologiques et socio-terminologiques avec l'implantation terminologique d'une part, et en tant que variables indépendantes qui influencent les facteurs psychoterminologiques, d'autre part. Pour ce travail, la situation de chaque terrain a été examinée et quantifiée.

Hypothèse 3 : La corrélation entre les facteurs et l'implantation terminologique d'un terme est quantifiable.

Dans la même ligne de pensée des recherches antérieures, plus particulièrement la terminométrie, il nous fallait introduire certaines méthodes statistiques afin de vérifier la corrélation entre les facteurs et l'implantation terminologique. Pour convertir les données qualitatives relatives à chaque facteur en données quantitatives applicables à la manipulation statistique, nous avons proposé une étape de codification des facteurs dont le but était de faciliter les opérations statistiques pour les données qualitatives. La codification des facteurs a été réalisée par un processus de codage qui visait à présenter des catégories de données par des nombres affectés. Cette codification nous a permis d'effectuer ensuite une analyse de corrélation.

Chaque facteur terminologique et socioterminologique a été codifié selon des critères que nous avions établis. Selon ces critères, les termes de notre nomenclature ont été classifiés et codifiés. Pour les quatre facteurs terminologiques, le facteur de transparence divisait les termes en trois catégories qui sont *totalement motivé*, *partiellement motivé* et *immotivé* ; le

facteur d'univocité en deux catégories qui sont *monosémie dans la langue générale et dans la langue de spécialité* d'une part et *monosémie dans les domaines de l'informatique et la télécommunication et polysémie dans la langue générale* d'autre part ; le facteur de mécanisme de formation en trois catégories qui sont *importation*, *importation et substitution* et *substitution* ; le facteur de brièveté en sept catégories selon deux critères retenus qui sont le nombre de lettres et le nombre de syllabes selon lesquels les termes désignant la même notion sont ordonnés entre eux ; le facteur de conformité en deux catégories selon le critère qui est l'adéquation au système de correspondance graphèmes-sons de la langue française. Pour trois facteurs socioterminologiques, le facteur de concurrence terminologique divisait les termes en six catégories selon le critère du nombre de concurrents ; le facteur d'activités institutionnelles en deux catégories selon l'existence de l'intervention gouvernementale pour chaque terme en question ; le facteur de besoin en deux catégories selon le critère qui est le moment où le concept figure pour la première fois dans nos corpus. Nous rappelons que, pour les quatre facteurs terminologiques, la codification des termes est identique, car ces facteurs sont relatifs au système interne de la langue française. En revanche, la codification des termes pour les trois facteurs socioterminologiques n'est pas identique malgré l'application d'un même critère, car ces derniers sont relatifs à la situation sociolinguistique de chaque communauté linguistique.

Hypothèse 4 : Il existe une certaine relation entre les facteurs et l'implantation terminologique.

À travers la vérification du modèle hypothétique, nous avons pu confirmer qu'il existait une relation particulière entre les facteurs et l'implantation terminologique. Malgré certaines différences manifestées entre les terrains, nous avons constaté certains points communs, ce qui nous a permis de proposer un modèle de mécanisme des facteurs d'implantation terminologique applicable à nos quatre terrains d'étude. Selon ce modèle francophone, quatre facteurs terminologiques (transparence, mécanisme de formation, brièveté et conformité) et trois facteurs socioterminologiques (concurrence terminologique, activités institutionnelles et besoin) ont une corrélation significative avec l'implantation terminologique, et les facteurs psychoterminologiques

(attitude et norme terminologique) et extraterminologiques (enseignement des langues et représentation sociolinguistique) influencent négativement ou positivement cette corrélation, plus particulièrement entre les cinq facteurs (transparence, mécanisme de formation, brièveté, conformité et activités institutionnelles) et l'implantation terminologique.

Hypothèse 5 : Le mécanisme des facteurs d'implantation terminologique varie selon la communauté linguistique.

D'après notre typologie qui comprend les facteurs extralinguistiques, il est naturel que le mécanisme des facteurs d'implantation varie selon la communauté linguistique. Concernant ce sujet, la présente étude nous a permis d'émettre trois constats.

Le premier est qu'il existe certaines différences significatives entre les mécanismes des facteurs d'implantation terminologique au Québec et dans les trois pays européens. Malgré la situation sociolinguistique variée des quatre terrains d'étude, nous n'avons pas trouvé de différence de mécanismes dans les quatre terrains, et une seule différence entre les trois pays européens et le Québec est manifestée. Cela indique qu'il existe une différence significative entre ces deux régions.

Le deuxième constat est que les facteurs psychoterminologiques et extra-terminologiques jouent un rôle important dans la différence diatopique des mécanismes. Selon nos analyses, quatre facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques affichent une différence entre le Québec et les trois pays européens. Ce sont des facteurs d'attitude et de norme terminologique pour les facteurs psychoterminologiques et des facteurs d'enseignement des langues et de représentation sociolinguistique pour les facteurs extraterminologiques. En tant que variables modératrices, ces facteurs influencent la corrélation entre certains facteurs terminologiques et socioterminologiques avec l'implantation terminologique et entraînent une différence régionale des mécanismes des facteurs.

Le troisième constat est que la différence de mécanisme produit de la variation terminologique en francophonie. La présente recherche, dont l'objectif était de révéler le mécanisme des facteurs d'implantation terminologique, nous a également permis d'expliquer la cause de la variation terminologique entre le Québec et les pays européens. D'après notre analyse de la mesure de l'implantation terminologique effectuée sur 256 termes dans les quatre terrains d'étude, nous avons constaté qu'un grand nombre de termes manifestait une différence d'utilisation entre les deux régions. Grâce à nos analyses des mécanismes des facteurs, nous pouvons conclure que cette hétérogénéité, dans le choix du terme du locuteur, résulte d'une différence de mécanisme des facteurs d'implantation terminologique.

La vérification des cinq hypothèses met en lumière l'importance de deux points, indispensables pour les recherches sur l'implantation terminologique, qui peuvent servir de référence pour des études ultérieures dans ce domaine.

Le premier point concerne l'importance de la compréhension du concept de *changement linguistique*. Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre 1, le changement linguistique se divise en deux : le changement linguistique en tant que résultat et le changement linguistique en tant que processus, ce dernier étant divisé, à son tour, en deux catégories qui sont le changement linguistique spontané et le changement linguistique planifié. Bien que ces deux catégories du changement linguistique en tant que processus se distinguent théoriquement selon le moteur du processus, à savoir l'intention consciente, il n'est pas possible de les dissocier dans la réalité, car le changement linguistique planifié n'est qu'un des facteurs externes qui influencent le changement linguistique spontané. En réalité, le changement linguistique se produit inconsciemment dans les pratiques langagières des locuteurs. Si nous appliquons ce constat à l'implantation terminologique, l'aménagement terminologique du gouvernement n'est qu'un des facteurs qui affectent l'implantation du terme et il doit être traité comme les autres facteurs d'implantation terminologique. Il est regrettable que les recherches existantes aient considéré le changement linguistique planifié comme une prémisse et se soient focalisées plus particulièrement sur les termes favorisés par l'aménagement terminologique.

Le deuxième point est relatif à l'importance des facteurs psychoterminologiques dans le choix terminologique du locuteur. Notre étude a mis en évidence la nécessité de développer un sous-domaine de la terminologie qui étudie l'aspect psychologique, à savoir la psychoterminologie, en se focalisant sur les facteurs psychoterminologiques dans la variation terminologique en francophonie. Dans les travaux existants sur l'implantation terminologique, peu de chercheurs ont accordé une grande attention aux facteurs psychoterminologiques, en raison de leurs caractéristiques sous-jacentes. En outre, il n'existait aucun consensus sur la méthode à retenir pour analyser ces facteurs dans le domaine de la terminologie, malgré leur importance. Notre recherche révèle la nécessité de la psychoterminologie, un sous-domaine de la terminologie qui étudie la relation entre le locuteur et le terme.

En tant que première tentative qui met l'accent sur ces deux points, notre recherche affiche, bien évidemment, quelques limites. Il serait nécessaire d'introduire une analyse plus spécifique dans l'implantation terminologique en harmonisant la terminométrie et les recherches sur les facteurs d'implantation terminologique, ainsi que d'accorder le statut de discipline autonome à la psychoterminologie. Pourtant, notre travail manifeste certaines valeurs scientifiques et sociales.

Du point de vue linguistique, notre recherche est originale car elle tente d'identifier les causes de la variation terminologique dans les communautés francophones. Dans les faits, nous avons trouvé plusieurs recherches qui affirment que la variation terminologique résulte de situations sociolinguistiques différentes, mais il existe peu d'affirmations basées sur des fondements objectifs et scientifiques. En remettant en question ces affirmations qui semblaient évidentes jusqu'à présent, cette étude peut être utile dans la mesure où elle élucide les causes directes et systématiques des différences régionales.

Du point de vue social, notre étude peut servir de base pour l'aménagement terminologique du gouvernement, proposant certaines perspectives aux exécuteurs de la politique linguistique. Comme l'aménagement terminologique d'aujourd'hui ne peut se dissocier de la liberté d'expression de chaque individu, il est difficile d'empêcher ou de favoriser le choix et l'utilisation du terme de manière artificielle. De ce fait, la tentative du changement terminologique planifié, dont le but est de

favoriser certains termes en en défavorisant d'autres, peut facilement se solder par un échec, excepté dans certains pays totalitaires, où le droit d'expression est restreint, voire opprimé. Dans l'état actuel des choses, une compréhension globale du phénomène, qui contient non seulement le changement linguistique planifié mais aussi le changement linguistique spontané, peut permettre à l'exécuteur de mettre à jour son propre aménagement terminologique.

Glossaire

Aménagement terminologique

L'*aménagement terminologique* est une intervention intentionnelle (le plus souvent institutionnelle) qui vise à élaborer, à diffuser et éventuellement à implanter l'utilisation de terminologies à l'interieur d'une société donnée.

Analyse qualitative de l'implantation terminologique

L'*analyse qualitative de l'implantation terminologique* est une analyse qualitative dont l'objectif est de révéler des facteurs implicites susceptibles d'influencer l'implantation d'un terme dans une communauté linguistique donnée.

Concurrence terminologique

La *concurrence terminologique* s'applique à une situation où deux ou plusieurs variantes terminologiques sont conjointement employées.

Facteurs d'implantation terminologique

Les *facteurs d'implantation terminologique* sont des facteurs qui favorisent ou défavorisent l'implantation d'un terme.

Facteurs extraterminologiques

Les *facteurs extraterminologiques* sont des facteurs situés à l'extérieur de la terminologie et ayant trait au locuteur et à la société.

Facteurs psychoterminologiques

Les *facteurs psychoterminologiques* sont des facteurs ayant trait à la relation entretenue par le terme et le locuteur.

Facteurs socioterminologiques

Les *facteurs socioterminologiques* sont des facteurs ayant trait à la relation entretenue par le terme et la société.

Facteurs terminologiques

Les *facteurs terminologiques* sont des facteurs ayant trait aux caractères linguistiques, aussi bien formels que sémantiques, du terme.

Implantation terminologique

L'implantation terminologique recouvre

1) les processus planifiés ou/et spontanés par lesquels un terme est employé effectivement et durablement dans les habitudes langagières des locuteurs

2) le résultat de ce processus

Psychoterminologie

La *psychoterminologie,* sous-domaine de la terminologie, est une discipline qui étudie la relation entre le locuteur et le terme**.**

Variable terminologique

La *variable terminologique* est un ensemble de termes, appelés *variantes terminologiques*, soit ayant leur base lexicale identique, soit ayant une base lexicale différente, liée à un même référent.

Variation linguistique (au sens large)

La *variation inhérente* ou la *variation linguistique* (au sens large) est une manifestation de la variabilité d'une langue.

Variation linguistique (au sens restreint)

La *variation linguistique* (au sens restreint) est une manifestation de la variabilité d'une langue aux niveaux linguistiques : phonologique, syntaxique, lexical, terminologique et discursif, etc.

Variation sociolinguistique

La *variation sociolinguistique* est une manifestation de la variabilité d'une langue dans les dimensions sociolinguistiques : diachronique, diatopique, diastratique et diaphasique.

Variation terminologique

La *variation terminologique* est une manifestation de la variabilité au sein d'une langue de spécialité.

Bibliographie

Albarello *et al.*, 2007[2003]. *Statistique descriptive*, Bruxelles, De Boeck.

Albrecht, Jörn / Métrich, René (éds), 2016. *Manuel de traductologie*, Berlin, De Gruyter.

Alloni-Fainberg, Yafa, 1974. « Official Hebrew Terms for Parts of the Car: A Study of Knowledge, Usage and Attitudes », dans Joshua A. Fishman (éd.), *Advances in language planning*, 493-518.

Auer, Peter / Schmidt, Jürgen E. (éds), 2010. *Language and Space. An International Handbook of Linguistic Variation*, Volume 1, Berlin / New York, De Gruyter Mouton.

Auger, Pierre, 1986. « Francisation et terminologie : l'aménagement terminologique », dans G. Rondeau . J.C. Sager (éds), *Termia 84*, Québec, Girsterm, 47-55.

Auger, Pierre, 1999. *L'implantation des officialismes halieutiques au Québec : essai de terminométrie*, collection Langues et sociétés, n° 37, Québec, Office de la langue française.

Auger, Pierre / Rousseau, Louis-Jean, 1978. *Méthodologie de la recherche terminologique*, Québec, Office de la langue française.

Authier, Jacqueline, 1982. « La mise en scène de la communication dans des discours de vulgarisation scientifique », *Langue française*, n° 57, 34-47.

Avril, Pierre / Gicquel, Jean, 2013[2003]. *Lexique de droit constitutionnel*, coll. Que sais-je ?, Paris, PUF.

Babitch, Rose-Mary *et al.*, 1998. *Atlas linguistique du vocabulaire maritime acadien*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

Badillo, Patrick-Yves / Roux, Dominique, 2009. *Les 100 mots des télécommunications*, coll. Que sais-je ?, Paris, PUF.

Baron, Reuben M. / Kenny, David A., 1986. « The Moderator-Mediator Variable Distinction in Social Psychological Research: Conceptual, Strategie, and Statistical Consideration », *Journal of Personality and Social Psychology*, n° 51, 1173-1182.

Barysevich, Alena, 2012. *Variation et changement lexicaux en situation de contact de langues*, Thèse de doctorat, Western University.
[téléchargé à http://ir.lib.uwo.ca/cgi/viewcontent.cgi?article=1707&context=etd, le 9 septembre 2014]

Bengtsson, Sverker, 1968. *La défense organisée de la langue française*, Uppsala, Almqvist och Wiksell.

Bonnard, Henri, 1972. « L'emprunt », *Grand Larousse de la langue française*, tome 2, 1545-1555.

Boyer, Henri, 1990. « Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques. Éléments de définition et parcours documentaire en diglossie », *Langue française*, n° 85, 102-124.

Bressoux, Pascal, 2010. *Modélisation statistique appliquée aux sciences sociales*, Bruxelles, De boeck.

Cabré, Maria Teresa, 1998. *La terminologie. Théorie, méthode et applications*, Paris, Les Presses de l'Université d'Ottawa / Armand Colin.

Calvet, Louis-Jean, 2005[1993], *La sociolinguistique*, coll. Que sais-je ?, Paris, PUF.

Caron, Jean, 2015[1989], *Précis de psycholinguistique*, Paris, PUF.

Carricano, Manu / Poujol, Fanny, 2008. *Analyse de données avec SPSS*, Paris, Pearson Education France.

Censabella, Marisa, 1997. « Dynamique phonologique de la langue toba », *La linguistique*, Vol.33, 93-109.

Chancellerie fédérale, 2014. *Guide de néologie terminologique*, Berne, Chancellerie fédérale. [téléchargé à http://www.bk.admin.ch/dokumentation/sprachen/05078/index.html?lang=fr, le 9 septembre 2014]

Chansou, Michel, 1997. « Étude d'implantation des arrêtés de terminologie. Domaine : Audiovisuel et publicité », dans Loïc Depecker (dir.), 133-233.

Chaudenson, Robert / Rakotomalala, Dorothée (éds), 2004. *Situations linguistiques de la francophononie. État des lieux*, Autres, AUF.

Cobarrubias, Juan / Fishman, Joshua H. (éds), 1983. *Progress in Language Planning : International Perspectives*, La Haye, Mouton.

Confédération suisse, 2009. *Termdat. Guide de rédaction des fiches et d'alimentation de la banque de données* [téléchargé à https://www.bk.admin.ch/themen/sprachen/00083/00854/index.html?lang=fr, le 9 septembre 2014].

Conseil de la lange française et de la politique linguistique, 2013. *Avis sur la politique terminologique*, [téléchargé à http://www.languefrancaise.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=e38798514d6ac1c7869eb05df60b5fc5ac099bb4&file=fileadmin/sites/sgll/upload/lf_super_editor/Docs/Avis_et_recom

mandations/Avis_du_Conseil_sur_la_politique_terminologique_-_octobre_2013.pdf, le 9 septembre 2014].

Cooper, Rebert L., 1989. *Language Planning and Social Change*, New York, Cambridge University Press.

Coyos, Jean-Baptiste, 2005. *La synchronie dynamique : quelques observations en basque souletin*, Iker, Euskaltzaindia, 197-206.

Daoust, Denise, 1981. *Facteurs organisationnels et sociolinguistiques qui sous-tendent la diffusion et l'utilisation des terminologies techniques de la langue française dans l'entreprise*, Québec, Service de la recherche sociolinguistique / Office de la langue française.

Daoust, Denise, 1986. « Le changement terminologique planifié : un cas particulier de changement linguistique », *Revue québécoise de linguistique*, vol.15, n° 2, 247-269.

Daoust, Denise, 1991. « Le comportement terminologique et les attitudes face aux langues en contexte de changement planifié : une analyse comparative de deux milieux de travail », *Revue québécoise de linguistique*, vol.20, n° 2, 145-167.

Daoust, Denise, 1995. « Quelques facteurs sociodémographiques qui sous-tendent le choix des langues pour la terminologie en milieu de travail et leur interrelation avec des attitides », *Meta*, vol.40, n° 2, 260-283.

Delavigne, Valérie, 2003. « Quand le terme entre en vulgarisation », *Terminologie et intelligence artificielle*, Conférence TIA-2003, Strasbourg, 31 mars et 1er avril 2003, 80-91.

Delbecque, Nicole (éd.), 2006[2002]. *Linguistique cognitive. Comprendre comment fonctionne le langage*, Bruxelles, De boeck.

De Muth, James E., 2006[1999]. *Basic statistics and pharmaceutical statistical applications*, Boca Ranton, Taylor & Francis.

Depecker, Loïc, 1994. *Un exemple d'aménagement terminologique : l'histoire des commissions ministérielles de terminologie en France (1970-1993)*, Thèse de doctorat, Université de Paris VII.

Depecker, Loïc (dir.), 1997. *La mesure des mots. Cinq études d'implantation terminologique*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen.

Depecker, Loïc, 1997. « Introduction », dans Loïc Depecker (dir.), vii-xxxvi.

Depecker, Loïc, 2003. *Entre signe et concept*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle.

Deroy, Louis, 1980[1956]. *L'emprunt linguistique*, Paris, Les Belles Lettres.

Dodge, Yadolah, 1993. *Statistique. Dictionnaire encyclopédique*, Paris, Springer.

Dubois, Jean *et al.*, 1999[1994]. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.

Dufour, Arnaud / Ghernaouti-Hélie, Solange, 2006[1995]. *Internet*, coll. Que sais-je ?, Paris, PUF.

Durand, Claire, 2003. *L'analyse factorielle et l'analyse de fidélité. Notes de cours et exemples*, support du cours, Unversité de Montréal.

Everitt, Brian Sidney, 2006[1998]. *The Cambridge Dictionary of Statistics*, Cambridge, Cambridge university press.

Farina, Annick / Zotti, Valeria (dirs), 2014. *La variation lexicale des français. Dictionnaire, bases de données, corpus*, Paris, Honoré chanmpion éditeur.

Feuillard, Colette, 2008. « Oscillation, variation synchronique, évolution diachronique », *La linguistique*, Vol. 44, 25-44.

Fishman, Joshua A. (éd.), 1974. *Advances in language planning*, La Haye, Mouton.

Fossat, Jean-Louis (dir.) / Rouges-Martinez, Josiane, 1997. « Étude d'implantation des arrêtés de terminologie. Domaine : télédétection aérospatiale », dans Loïc Depecker (dir.), 97-132.

Freixa Aymerich, Judit, 2002. *La variació terminològica. Anàlisi de la variació denominativa en textos de diferent grau d'especialització de l'àrea de medi ambient*, Thèse de doctorat, Universitat de Barcelona.

Gadet, Françoise, 1997. « La variation, plus qu'une écume », *Langue française*, n° 115, 5-18.

Gadet, Françoise, 2003. *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys.

Gambier, Yves, 1987. « Problèmes terminologiques des pluies acides : pour une socioterminologie », *Méta*, vol.32, n°3, 314-320.

Gambier, Yves, 1994. « Officialisation de termes : perspectives et enjeux socio-terminologiques », *Actes du colloque sur la probématique de l'aménagement linguistique : enjeux théoriques et pratiques*, 201-237.

Gaudin, François, 1993. *Pour une socioterminologie des problèmes semantiques aux pratiques institutionnelles*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen.

Gaudin, François, 2003. *Socioterminologie. Une approche sociolinguistique de la terminologie*, Bruxelles, De Boeck.

Gaudin, François, 2007. « Quelques mots sur la socioterminologie », *Cahiers du Rifal*, vol.26, Terminologie, culture et société, 26-35.

Gaudin, François / Guespin, Louis, 1997. « Étude d'implantation des arrêtés de terminologie, Domaine : Génie génétique », dans Loïc Depecker (dir.), 1-46.

Geeraerts, Dirk, 2010. « Lexical variation in space », dans Peter Auer et Jürgen E. Schmidt (éds), 821-837.

Geeraerts, Dirk *et al.*, 1994. *The Structure of Lexical Variation. Meaning, Naming, and Context*, Berlin, Mouton de Gruyter.

Giaufret, Anna, 2007. « NormalisaTICE et implantaTICE : conflits, succès et échecs francophones dans la normalisation et l'implantation terminologique des nouvelles technologies pour l'enseignement », *Synergies Italie*, III, 121-135.

Gouadec, Daniel, 1997. « Étude d'implantation des arrêtés de terminologie, Domaine : Informatique », dans Loïc Depecker (dir.), 235-493.

Haccoun, Robert R / Cousineau, Denis, 2007. *Statistiques. Concepts et applications*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

Haugen, Einar, 1959. « Planning for a Standard Language in Modern Norway », *Anthropological Linguistics*, vol. I, n° 3, 8-21.

Haugen, Einar, 1983. « The Implementation of Corpus Planning: Theory and Practice », dans Juan Cobarrubias / Joshua H. Fishman (éds), 269-289.

Heller, Monica *et al.*, 1982. *Le processus de francisation dans une entreprise montréalaise : une analyse sociolinguistique*, Québec, Éditeur officiel du Québec.

Hermans, Adrien, 1994. « Diffusion et propagation », *Terminologies nouvelles*, n° 12, 40-44.

L'Homme, Marie-Claude, 2004. *La terminologie : principes et techniques*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

Houdebine, Anne-Marie, 1985. « Pour une linguistique synchronique dynamique », *La Linguistique*, vol.21, 7-36.

Igwe, Chidi Nnamdi, 2009. *Analyse socioterminologique, morphologique, lexicologique et sémantique de la terminologie du terrorisme*, Thèse de doctorat, Halifax, Dalhousie University.

Karabacak, Erkan, 2009. « Acceptance of terminology sanctioned by the Turkish Language Society. A study of the use of economic terms in Turkish newspapers », *Terminology*, vol.15, n° 2, 145-178.

Kerpan, Nada, 1983. « Le marketing linguistique et le consommateur de terminologie de l'entreprise », dans Office de la langue française / Société des traducteurs du Québec, 95-108.

Kiesling, Scott F., 2011. *Linguistic Variation and Change*, Edinburgh, Edinburgh University Press.

Kloss, Heinz, 1969. *Research Possibilities on Group Bilingualism: a Report*, Québec, C.I.R.B.

Kocourek, Rostislav, 1991. *La langue française de la technique et de la science. Vers une linguistique de la langue savante*, 2e édition, Wiesbaden, Brandstetter.

Kocourek, Rostislav, 2001. *Essais de linguistique française et anglaise. Mots et termes, sens et textes*, Leuven, Éditions Peeters.

Labov, William, 1972. *Sociolinguistic Patterns*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.

Labov, William, 1976. *Sociolinguistique*, Paris, Les Éditions de Minuit.

Langard, Ch. / Rouges-Martinez, J., 1997. « Traitements pour une détermination de degré d'implantabilité », *Terminologies nouvelles*, n° 16, 43-46.

Laszlo, Pierre, 1993. *La vulgarisation scientifique*, coll. Que sais-je ?, Paris, PUF.

Laurencelle, Louis, 2005. *Abrégé sur les méthodes de recherche et la recherche expérimentale*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

Lehmann, Alise / Martin-Berthet, Françoise, 2013[2003], *Lexicologie : sémantique, morphologie, lexicographie*, Paris, Armand Colin.

Loubier, Christiane, 1993. « L'implantation du français comme langue du travail au Québec : vers un processus de changement linguistique planifié », dans André Martin et Christiane Loubier, 56-133.

Loubier, Christiane, 1994. « L'implantation du français : du microcosme au macrocosme », *Terminologies nouvelles*, n° 12, 20-39.

Loubier, Christiane, 2008. *Langues au pouvoir. Politique et symbolique*, Paris, L'Harmattan.

Loubier, Christiane, 2011. *De l'usage de l'emprunt linguistique,* Montréal, Office québécois de la langue française.

Mannoni, Pierre, 2012[1998]. *Les représentations sociales*, coll. Que sais-je ?, Paris, PUF.

Marcellesi, Jean-Baptiste / Gardin, Bernard, 1974. *Introduction à la socio-linguistique : la linguistique sociale*, Paris, Librairie Larousse.

Martin, André, 1992. « Théorie de la diffusion des innovations et implantation terminologique », *Terminoglogies nouvelles*, n °7, 34-41.

Martin, André, 1993. « Théorie de la diffusion sociale des innovations et changement linguistique planifié », dans André Martin et Christiane Loubier, 9-55.

Martin, André, 1997. « Quelques aspects d'une problématique de l'implantation terminologique : le cas de la terminologie officielle de l'éducation au Québec », *Terminologies nouvelles*, n° 16, 86-94.

Martin, André, 1998. *Les mots et leurs doubles : étude d'implantation de la terminologie officialisée dans le domaine de l'éducation au Québec*, Québec, Office de la langue française.

Martin, André / Loubier, Christiane, 1993. *L'implantation du français. Actualisation d'un changement linguistique planifié*, Québec, Office québécois de la langue française.

Montané March, M. Amor, 2012. *Terminologia i implantació : anàlisi d'alguns factors que influencien l'ús dels termes normalitzats de la informàtica i les TIC en llengua catalana*, Thèse de doctorat, Universitat Pompeu Fabra.

Montané March, M. Amor, 2016. « Factors d'implantació de la terminologia catalana: els manlleus », *Terminàlia*, n° 13, 13-16.

Montané March, M. Amor / Cabré Castellvi, M. Teresa, 2013. « Bases pour la construction d'une méthodologie de suivi de l'implantation terminologique », dans Jean Quirion / Loïc Depecker / Louis-Jean Rousseau (éds), 31-44.

Moreau, Marie-Louise (éd.), 1997. *Sociolinguistique : concepts de base*, Sprimont, Pierre Mardaga.

Muller, Charles, 1992[1973]. *Initiation aux méthodes de la statistique linguistique*, Paris, Hachette.

Neustupny, Jiri V., 1974. « Basic Types of Treatment of Language Problems », dans Joshua A. Fishman (éd.), 37-48.

Neveu, Franck, 2011[2004]. *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin.

Niel, Xavier / Roux, Dominique, 2008, *Les 100 mots de l'internet*, coll. Que sais-je ?, Paris, PUF.

Office de la langue française / Société des traducteurs du Québec, 1983. *Actes du quatrième colloque OLF-STQ de terminologie. Aménagement de la terminologie : diffusion et implantation*, Québec, Gouvernement du Québec.

Office québécois de la langue française, 2013. *Politique éditoriale du Grand dictionnaire terminologique*, Montréal, Office québécois de la langue française.

[téléchargé à http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/PDF/Politique_editoriale_GDT.pdf].

Office québécois de la langue française, 2015. *Aide du Grand dictionnaire terminologique*, Montréal, Office québécois de la langue française.

[téléchargé à http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/PDF/Aide_GDT.pdf, le 9 septembre 2015].

Paveau, Marie-Anne / Rosier, Laurence, 2008. *La langue française: passions et polémiques*, Paris, Vuibert.

Pelletier, Julie, 2012. *La variation terminologique : un modèle à trois composantes*, Thèse de doctorat, Université Laval.

Poplack, Shana, 1993. « Variation theory and language contact », dans Dennis Preston (éd.), 251–86.

Poplack, Shana / Sankoff, David / Miller, Christopher, 1988. « The Social Correlates and Linguistic Processes of Lexical Borrowing and Assimilation », *Linguistics*, vol.26, n °1, 47-104.

Preston, Dennis R., 1993. *American dialect research*, Amsterdam / Philadelphia, J. Benjamins.

Quirion, Jean, 2000. *Aspects évaluatifs de l'implantation terminologique*, Thèse de doctorat, Université de Montréal.

Quirion, Jean, 2003. *La mesure de l''implantation terminologique : proposition d'un protocole. Étude terminométrique du domaine des transports au Québec*, collection. Langues et sociétés, n °40, Québec, Office québécois de la langue française.

Quirion, Jean, 2004. « État de la question sur la nature des facteurs d'implantation terminologique », *Colloque international sur la traduction : Traduction et Francophonies. Traduire en Francophonie*, Rennes (France), Université Rennes 2, 12 et 13 septembre 2003, Paris, Maison du dictionnaire, 193-200. [téléchargé à http://www.colloque.net/archives/2003/volume_1/quirion.pdf, le 9 septembre 2014].

Quirion, Jean, 2014. « La mesure de la variation terminologique comme indice d'évolution des connaissances dans un environnement bilingue », dans Rita Temmerman et Marc Van Campenhoudt, 281-302.

Quirion, Jean / Lanthier, Jacynthe, 2006. « Intrinsic Qualities Favouring Term Implantation: Verifying the Axioms », dans Lynne Bowker (éd.), *Lexicography, Terminology, and Translation. Text-based studies in honour of Ingrid Meyer*, Ottawa, University of Ottawa Press, 107-118.

Raus, Rachele, 2014. « Pour une approche discursive de la variation lexicale en terminologie : les termes français de la gender equality dans les glossaires des institutions transnationales », dans Farina, Annick / Zotti, Valeria (dirs), 333-344.

Rogers, Everett M., 1983[1962]. *Diffusion of innovations*, New York, The Free Press.

Rondeau, Guy, 1983. « Analyse des facteurs terminologiques qui peuvent jouer dans l'implantation du français dans les entreprises », dans Office de la langue française / Société des traducteurs du Québec, 109-128.

Rondeau, Guy, 1984[1981]. *Introduction à la terminologie*, Chicoutimi, Gaëtan Morin Editeur.

Roquette, Sébastien (coord.), 2011. *Sciences et médias*, Paris, CNRS Éditions.

Rubin, Joan, 1971. « Evaluation and Language Planning », dans Joan Rubin / Björn H Jernudd (éds), 217-252.

Rubin, Joan / Jernudd, Björn H. (éds), 1971. *Can Langauge Be Planned ? Sociolinguistic Theory and Practice for Developing Nations*, Honolulu, University Press of Hawaii.

Saussure, Ferdinand de, 1994[1916]. *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.

Spenler, Olivier, 2015. *La place du calque dans une typologie du transfert linguistique dans le cadre du traitement lexicographique des latinismes de TLF-Étym*, Mémoire de Master 2, Université de Lorraine.

Swann, Joan *et al.*, 2004. *A Dictionary of Sociolinguistics*, Edinburgh, Edinburgh University Presse.

Temmerman, Rita / Campenhoudt, Marc Van, 2014. *Dynamics and Terminology*, Amsterdam, John Benjamins publishing Company.

Thibault, André, 2004. « Evolutions sémantiques et emprunts : le cas des gallicismes de l'espagnol », dans Fr. Lebsanft / M.-D. Gleßgen (éds), *Historische Semantik in den romanischen Sprachen (Linguistische Arbeiten,* tome 483), Tübingen, Niemeyer, 103-115.

Thibault, André, 2010. « Présentation », dans André Thibault (éd.), 11-16.

Thibault, André (éd.), 2010. *Gallicismes et théorie de l'emprunt linguistique*, Paris, L'Harmattan.

Thibault, André, 2014. « Koinéisation et standardisation en francophonie », communication présentée dans la section « Dynamics of dialectal change in French »

au congrès international Methods in Dialectology XV, Groningen (Pays-Bas), 14 août 2014.

Thibault, André, 2016. « Koinéisation et standardisation en français québécois : le rôle des humoristes », dans W. Remysen / N. Vincent (éds), *La langue française au Québec et ailleurs. Patrimoine linguistique, socioculture et modèles de référence*, Francfort, Peter Lang, 305-321.

Thoiron, Philippe / Iwaz, Jean / Zaouche, Nadine, 1997. « Étude d'implantation des arrêtés de terminologie, Domaine : santé et médecine », dans Loïc Depecker (dir.), 47-95.

Thomas, Raymond / Alaphilippe, Daniel, 1993[1983]. *Les attitudes*, coll. Que sais-je ?, Paris, PUF.

Tremblay, Louis, 1994. *Convergence et divergence dans l'emploi de termes communs recommandés par l'Office de la langue française*, Mémoire de Maîtrise, Québec, Université Laval.

Vila i Moreno (dir.), 2007. *Estudis d'implantació terminològica. Una aproximació en l'àmbit dels esports*, Barcelona, Termcat.

Vosghanian, Liliane, 2007. *Approche linguistique, sociolinguistique et interactionnelle d'un cas de bidialectalisme : arménien occidental et arménien oriental*, Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2.

Walker, James, 1998. *Les attitudes envers les anglicismes : une étude sociolinguistique des emprunts dans différentes communautés francophones*, Thèse pour obtenir le grade de docteur de l'Université Paris III, Université Paris III.

Weinreich, Uriel, 1954. « Is a Structural Dialectology Possible ? », *Word 14*, 388-400.

Weinreich, Uriel / Labov, William / Herzog, Werner, 1968. « Empirical Foundations for a Theory of Linguistic Change », dans W.P. Lehmann / Y. Malkiel (éds), *Directions for historical linguistics : A Symposium*, Austin, Texas Presse, 95-188.

Sites Internet

Académie française. <http://www.academie-francaise.fr>

Aménagement linguistique dans le monde. <http://www.axl.cefan.ulaval.ca>

Base de données lexicographiques panfrancophone. <http://www.bdlp.org>

Belterme. <http://www2.cfwb.be>

Délégation à la langue française de Suisse romande. <http://www.dlf-suisse.ch>

Délégation générale à la langue française et aux langues de France.
<http://www.dglf.culture.gouv.fr>

Dictionnaire Usito. <http://www.usito.com>

Dictionnaire le Petit Rober 2014, 2015, 2016, 2017 en ligne.
<http://www.lerobert.com>

Europresse. <http://www.bpe.europresse.com>

Fédération Wallonie-Bruxelles (Service de la langue française).
<http://www.languefrancaise.cfwb.be>

FranceTerme. <http://franceterme.culture.fr/FranceTerme/index.html>

Grand dictionnaire terminologique. <http://www.granddictionnaire.com>

Grand Robert de la langue française. <http://www.lerobert.com>

Office québécois de la langue française. <http://www.oqlf.gouv.qc.ca>

Oxford English dictionary. <http://www.oed.com>

Termdat. <https://www.termdat.bk.admin.ch>

Trésor de la Langue Française Informatisé. < http://atilf.atilf.fr/>

Annexes

Liste des annexes

1. Liste complète de 505 termes (ordre alphabétique)……..439
2. Liste des termes traités……444
3. Profil de concepts……451
4. Questionnaire……597
4.1. Questionnaire distribué……..597
4.2. Réponses……601
5. Coefficients d'implantation des 256 termes……647
6. Codification des termes……652
6.1. Facteur de transparence……652
6.2. Facteur d'univocité……655
6.3. Facteur de mécanisme de formation……658
6.4. Facteur de brièveté……661
6.5. Facteur de conformité……664
6.6. Facteur de concurrence terminologique……667
6.7. Facteur d'activités institutionnelles……672
6.8. Facteur de besoin……677
7. Tests statistiques (facteurs psychoterminologiques) ……682
7.1. Tests de normalité……682
7.2. Tests de Kruskal-Wallis……685
7.3. T2 de Tamhane……686
7.4. Indice KMO et test de Bartlett (15 affirmations)……690
7.5. Qualités de représentation (15 affirmations)……691
7.6. Indice KMO et test de Bartlett (9 affirmations)……691
7.7. Qualités de représentation (9 affirmations)……691
7.8. Rotation de la matrice des composantes ……692
7.9. Statistiques de fiabilité……692
8. Tests statistiques (facteurs extraterminologiques)……693
8.1. Niveau d'anglais……693

8.2. Tests de normalité……...…694
8.3. Tests de Kruskal-Wallis……..……695
8.4. T2 de Tamhane……696
8.5. Analyse factorielle……...……699
8.6. Tableaux croisés (Q7) ……701

1. Liste complète de 505 termes (ordre alphabétique)

1	accéléromètre
2	accès Internet
3	adaptateur
4	adaptateur sans fil
5	adaptateur secteur
6	adaptateur USB
7	adresse IP
8	affaire électronique
9	affichage
10	affichage graphique
11	affichage multi-écran
12	afficheur
13	annonceur numérique
14	app store
15	appareil intelligent
16	appareil photo compact
17	appareil photo numérique
18	appli
19	application mobile
20	application package file
21	arrière-boutique
22	arrière-plan
23	assistant personnel intelligent
24	assistant vocal
25	autonomie
26	balayage horizontal
27	balayage vertical
28	bandeau
29	banque de données
30	banque en ligne
31	barre d'adresse
32	barre d'outil
33	barre de déverrouillage
34	barre de menu
35	barre de menus
36	barre de navigation
37	barre des tâches
38	base de données
39	batterie
40	batterie externe
41	best-seller
42	bêta
43	bidouilleur
44	billet
45	biométrique
46	bip
47	bitcoin
48	bloc optique
49	bloc-note
50	blog
51	bluetooth
52	bluetooth SIG
53	boîte de dialogue
54	boîte de réception
55	boîtier de stockage portable
56	boîtier GPS
57	bookmaker
58	borne Wifi
59	boutique en ligne
60	bouton d'accueil
61	bouton Home
62	box
63	box Internet
64	bug
65	bulle de texte
66	bureau
67	bureautique
68	câble audio
69	câble de recharge USB
70	câble USB
71	câble
72	cache
73	caméra arrière
74	caméra avant
75	caméra vidéo
76	capteur
77	capteur photo
78	capteur de mouvement
79	capture d'écran
80	carnet d'adresses
81	carte graphique
82	carte mémoire externe
83	carte mère
84	carte SIM
85	carte mémoire
86	cartouche
87	cartouche d'encre
88	casque à fil
89	casque vidéo
90	catalogue en ligne
91	centre de données
92	champ de recherche
93	chargeur
94	chiffrement
95	circuit graphique
96	classeur
97	clavier
98	clavier QWERTY
99	clavier tactile
100	clé numérique
101	clé USB
102	clic
103	clic droit
104	cliché
105	clip
106	cliquer
107	code PIN
108	code PUK
109	commerçant numérique
110	commerce B2C

111	commerce en ligne
112	communauté web
113	compte
114	compte de courriel
115	connecteur
116	connectique
117	connexion haute vitesse
118	connexion à distance
119	console
120	console de jeu vidéo
121	console portable
122	contrôle à distance
123	contrôle parental
124	cookie
125	copier/coller
126	coupon numérique
127	courriel automatique
128	crash-test
129	curseur
130	cyberattaque
131	cybermarchand
132	datacenter
133	débit
134	défragmentation de disque
135	démo
136	deux-en-un
137	déverrouillage
138	didacticiel
139	diodes lumineuses
140	displayport
141	disque dur
142	disque électronique
143	disque système
144	disque externe
145	données
146	données numériques
147	données temporaires
148	données volumineuses
149	double flash
150	double hack
151	double-clic
152	double-cliquer
153	éclairage DEL
154	écran
155	écran d'accueil
156	écran externe
157	écran haute-définition
158	écran LCD
159	écran tactile
160	écran flexible
161	écran tactile multipoint
162	écran 4K
163	éditeur
164	éditeur Internet
165	émission RF
166	empreinte digitale
167	en temps réel
168	enceinte

169	engagement en ligne
170	entreprise en démarrage
171	entretien vidéo en ligne
172	épingler
173	ergonomie
174	explorateur
175	extraction de données
176	favoris
177	fenêtre
178	fibre optique
179	fichier
180	fichier exécutable
181	fichier XML
182	fil Twitter
183	filtrage
184	fitness
185	flat design
186	flux RSS
187	flyover
188	follower
189	fonction de partage de fichiers
190	fonction logicielle
191	forfait de données
192	formation à distance
193	format audio
194	free-to-play
195	freewifi
196	full HD
197	furetage web
198	gameplay
199	geek
200	génie logiciel
201	gigaoctet
202	GPS
203	hack
204	hacking
205	hardware
206	hashtag
207	haut débit
208	haut-parleur
209	haute définition
210	haute résolution
211	high-tech
212	home cinéma
213	hors connexion
214	hypertexte
215	icône
216	identifiant
217	IMAP
218	IMEI
219	imprimante
220	imprimante 3D
221	indicateur de batterie
222	informatique en nuage
223	informatique fiable
224	infrarouge
225	infrastructure-as-a-service
226	infrastructure en nuage

227	intelligence artificielle
228	interface
229	interface Ethernet
230	interface tactile
231	interface USB
232	internaute
233	IP
234	itinérance
235	itinérance internationale
236	jailbreak
237	jeux 3D
238	jeux mobiles
239	jeux PC
240	jeux vidéo
241	keynote
242	key
243	kit
244	langage HTML
245	lecteur
246	lecteur Blu-ray
247	Lecteur de cartes
248	lecteur MP3
249	lecteur optique
250	lecteur de cartes
251	lecteur multimédia
252	led
253	lens shift
254	li-fi
255	liaison wifi
256	licence
257	lien
258	lien en hypertexte
259	lien favoris
260	liseuse
261	liste rouge
262	liste déroulante
263	livre électronique
264	logiciel
265	logiciel de cartographie
266	logiciel de présentation
267	logiciel espion
268	logiciel libre
269	login
270	low-cost
271	lunettes Google
272	magasin en ligne
273	magasin d’applis
274	mail
275	maintenance
276	manette
277	manette sans fil
278	marché des TIC
279	marché du mobile
280	marché numérique
281	marketing numérique
282	marketplace
283	médias sociaux
284	meeting

285	mémoire cache
286	mémoire électronique
287	mémoire flash
288	mémoire interne
289	mémoire vive
290	menu principal
291	menu déroulant
292	message d’erreur
293	message texte
294	messagerie
295	messagerie texte
296	messagerie vocale
297	micro SIM
298	microblogging
299	micrologiciel
300	microprocesseur
301	microSD
302	mini-console
303	mini-télécommande
304	minimessagerie
305	mise à jour
306	MMS
307	mode avion
308	mode plein écran
309	mode rafale
310	molette
311	moniteur
312	moniteur externe
313	montre connectée
314	montre ordinateur
315	moteur de recherche
316	motion cookies
317	mot de passe
318	multitâche
319	multitouch
320	multitude de fonctions
321	nano SIM
322	navigateur
323	navigation en ligne
324	NFC
325	nuage hybride
326	nuage public
327	numérisation
328	onglet
329	open data
330	operating officer
331	ordinateur perso
332	ordinateur de table
333	ordinateur portable
334	ordinateur tout-en-un
335	ordinateur ultraportatifs
336	OS
337	pacemaker
338	pack
339	page d’accueil
340	page Facebook
341	page Web
342	paiement en ligne

343	panneau de configuration
344	paquet d'application
345	par défaut
346	paramètres
347	parc de serveurs
348	pare-feu
349	passerelle
350	pavé numérique
351	pavé tactile
352	périphérique
353	petaflop
354	phablette
355	phishing
356	photophone
357	photoshop
358	pile
359	pirate informatique
360	plage horaire
361	plateforme publique
362	pointeur
363	pointeur laser
364	portail
365	port USB 3.0
366	pouce
367	précipice numérique
368	prise USB
369	processeur
370	processeur graphique
371	processeur quadricoeur
372	profiling
373	progiciel
374	projecteur
375	protocole IP
376	proxy
377	publicité mobile
378	puce
379	puce RFID
380	push
381	QR code
382	R-D
383	raccourci
384	réactivité
385	reconnaissance vocale
386	réglage
387	réponse automatique
388	réseau de zombies
389	réseau filaire
390	réseau infonuagique privé
391	réseau interne
392	réseau mobile
393	réseau privé virtuel
394	réseau social
395	réseaux sans fil
396	retouche d'image
397	rétroéclairage
398	routeur
399	ruban
400	sans fil

401	sauvegarde
402	scanner
403	sécurité numérique
404	serveur
405	serveur de messagerie
406	service en ligne
407	service de messagerie texte
408	service partagé
409	signature cryptographique
410	site commence
411	site d'achats groupés
412	site web
413	sites de promotions
414	smart-TV
415	smartphone
416	SMTP
417	souris informatique
418	spam
419	spammeur
420	SSD
421	start-up
422	station de travail
423	stockage
424	stockage en ligne
425	store de Google
426	streaming
427	street view
428	stylet
429	supercalculateur
430	surf
431	surface d'affichage
432	surveillance à distance
433	swype
434	synchronisation
435	système mobile
436	système de courriel
437	système de localisation GPS
438	tableau Excel
439	tablette
440	tablette numérique
441	tablette tactile
442	tableur
443	tâche de fond
444	tag
445	tchat
446	technologie 4K
447	technologie NFC
448	téléchargement
449	télécommande
450	téléconférence
451	télécopieur
452	téléphone mobile
453	téléphonie cellulaire
454	téléphonie hybride
455	téléphonie résidentielle
456	téléviseur
457	télévision interactive
458	temps de démarrage

459	temps de réponse
460	téraoctet
461	test
462	testeur
463	texto
464	TI
465	TIC
466	toile de projection
467	toile
468	touche ctrl
469	touche de contrôle
470	trafic web
471	traitement de texte
472	troll
473	trustworthy computing
474	TUC
475	tutoriel
476	TV LCD
477	tweet
478	ultrabook
479	utilitaire
480	vente en ligne
481	verrou
482	verrouillage

483	version de test
484	VHD
485	vidéoprojecteur
486	vidéo 4K
487	vignette
488	visioconférence
489	VLC
490	voiture autonome
491	voiture connectée
492	VPN
493	wearable computing
494	Web
495	Web sémantique
496	web TV
497	Webcam
498	webinaire
499	webmail
500	webmaster
501	Wi-Fi
502	zone de saisie
503	zone de travail
504	zoom
505	zoom optique

2. Liste des termes traités

Concept = variable		Termes = variantes						
		Variante 1	**Variante 2**	**Variante 3**	**Variante 4**	**Variante 5**	**Variante 6**	**Variante 7**
1	Ensemble des données générées par les nouvelles technologies, caractérisées par leur volume colossal.	big data	données massives	mégadonnées	données volumineuses			
2	Unité monétaire en usage sur Internet, indépendante des réseaux bancaires et liée à un système de cryptage qui enregistre toutes les transactions effectuées avec chaque unité.	bitcoin	cryptomonnaie	monnaie cryptographique				
3	Site Internet animé par un individu ou une communauté qui s'exprime régulièrement dans un journal, des billets.	blog	blogue	cybercarnet	carnet web			
4	Personne qui publie et qui entretient un blogue.	blogger	blogueur	bloggeur	blogeur			
5	Adresse d'une page, d'un site web choisie par l'internaute et mémorisée par le navigateur, en vue de faciliter l'accès ultérieur à ce site.	bookmark	signet	marque page				
6	Défaut d'un logiciel entraînant des anomalies de fonctionnement.	bug	bogue					
7	Conversation en direct entre internautes, par échange de messages électroniques.	chat	tchat	dialogue en ligne	clavardage			
8	Mode d'exploitation et de gestion des données d'un client consistant à stocker celles-ci sur des serveurs à distance.	cloud computing	informatique en nuage	infonuagique	informatique dans le nuage			
9	Petit fichier installé sur le disque dur lors de la consultation d'un site web, qui permet au serveur de mémoriser des informations sur l'internaute et son comportement.	cookie	témoin de connexion	fichier témoin				
10	Personne qui force le système de sécurité d'un réseau informatique avec une intention criminelle.	cracker	pirate informatique	cyberpirate				
11	Mode de réalisation d'un projet ou d'un produit faisant appel aux contributions d'un grand nombre de personnes, généralement des internautes.	crowdsourcing	externalisation ouverte	production participative	foule traitance			

12	Processus de recherche dans un ensemble de données destiné à détecter des corrélations cachées ou des informations nouvelles.	data mining	exploration de données	forage des données	fouille de données			
13	Micro-ordinateur ou petite station de travail ayant un poids et une taille qui ne permettent pas de le transporter facilement, et qui est installé en poste fixe sur un plan de travail.	desktop	ordinateur de bureau	ordinateur de table				
14	Opération qui consiste à télécharger des données.	downloading	téléchargement					
15	Livre numérique.	e-book	livre électronique	livre numérique	e-livre			
16	Mode de fonctionnement reposant sur l'intégration des technologies Internet dans les principaux processus commerciaux d'une entreprise.	e-business	affaire électronique	business en ligne				
17	Commerce électronique s'effectuant grâce au réseau Internet.	e-commerce	commerce en ligne	commerce électronique				
18	Mode d'apprentissage à distance utilisant les moyens de communication d'Internet.	e-learning	formation en ligne	apprentissage en ligne	cyberappren-tissage	enseignement en ligne		
19	Courrier, message électronique.	e-mail	mail	courriel	courrier électronique			
20	Marketing qui utilise les nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment le réseau Internet, comme moyen de promotion, de vente ou d'étude de marché.	e-marketing	webmarketing	cybermarketing	marketing électronique	marketing en ligne		
21	Support de lecture d'un texte numérique.	e-reader	liseuse	lecteur électronique				
22	Dispositif de sécurité destiné à protéger un réseau local connecté à un réseau public comme Internet (notamment des tentatives d'intrusion qui pourraient en provenir).	firewall	pare-feu	coupe-feu	barrière de sécurité	garde-barrière		
23	Petit logiciel de contrôle installé à l'usine dans la mémoire morte (ROM, PROM, EPROM ou EEPROM) d'un dispositif informatique.	firmware	micrologiciel	microprogramme				
24	Logiciel gratuit, dont l'auteur conserve les droits.	freeware	gratuiciel	logiciel gratuit	logiciel libre			
25	Pirate informatique qui agit par jeu, goût du défi, sans intention de nuire.	hacker	hackeur					

26	Délit informatique qui consiste à s'approprier un concept logiciel en vue d'une exploitation ultérieure, à violer l'intégrité d'un système dans un but malveillant ou à copier des informations sans permission pour les diffuser ou les vendre.	hacking	piratage informatique	piratage				
27	Mot-clé précédé du signe #, permettant de retrouver tous les messages d'un microblog qui le contiennent.	hashtag	mot dièse	mot clic				
28	Équipement audiovisuel (amplificateur, enceintes acoustiques, lecteur de DVD, écran…) destiné à créer chez soi des conditions de projection proches de celle d'une salle de cinéma.	home cinema	cinéma maison	cinéma à domicile	cinéma chez soi	cinéma domestique	cinéma à la maison	
29	Écran de présentation contenant les liens hypertextuels permettant d'accéder aux autres pages.	homepage	page d'accueil					
30	Service d'assistance téléphonique ou électronique mis en place par une entreprise, une organisation, chargé de résoudre les problèmes techniques, de répondre aux attentes de sa clientèle, de ses membres.	hot line	aide en ligne	service d'assitance téléphonique	assistance téléphonique	téléassistance	ligne d'assistance	
31	Lien hypertexte.	hyperlink	hyperlien	lien hypertexte				
32	Système de télévision numérique dans lequel les signaux télévisuels sont transmis par paquets sur un réseau pouvant utiliser le protocole IP.	IPTV	TVIP	télévision sur IP				
33	Ordinateur de taille réduite, qui prend généralement la forme d'une petite mallette, que l'on transporte facilement avec soi et qui fonctionne de façon autonome.	laptop	ordinateur portable					
34	Prospection auprès d'une clientèle au moyen de documents expédiés par voie postale ou électronique.	mailing	publipostage					
35	Ensemble de programmes conçu par un pirate pour être implanté dans un système afin d'y déclencher une opération non autorisée ou d'en perturber le fonctionnement.	malware	maliciel	logiciel malveillant				
36	Blog qui permet de communiquer en temps réel en publiant de courts messages par Internet, messagerie, portable.	microblog	microblogue					

37	Action de diffuser des micromessages sur un microblogue.	microblogging	microblogage					
38	Ordinateur portable plus petit et moins puissant que le notebook, destiné principalement à la navigation sur Internet.	netbook	miniportatif	miniportable	mini ordinateur portable			
39	Ensemble des techniques qui permettent de concevoir et de gérer les réseaux informatiques.	networking	réseautage	réseautique				
40	Lettre d'information électronique publiée périodiquement par un site web à l'intention des internautes abonnés.	newsletter	lettre d'information	infolettre				
41	Données brutes non nominatives rendues accessibles dans un format favorisant leur réutilisation.	open data	données ouvertes					
42	Logiciel distribué avec l'intégralité de ses programmes-sources, afin que l'ensemble des utilisateurs qui l'emploient, puissent l'enrichir et le redistribuer à leur tour.	open source	code source libre	code source ouvert	code source accessible			
43	Formule convenue qui permet de passer librement.	password	mot de passe					
44	Ordinateur individuel basé sur la norme architecturale mise au point à l'origine par IBM.	PC	personal computer	ordinateur personnel				
45	Se dit du mode d'utilisation d'un réseau dans lequel chaque utilisateur est en mesure de mettre certaines ressources de son ordinateur à la disposition des autres.	peer to peer	P2P	poste-à-poste	pair-à-pair			
46	Technique de fraude sur Internet visant à obtenir des renseignements confidentiels (mot de passe, informations bancaires…) afin d'usurper l'identité de la victime.	phishing	filoutage	hameçonnage				
47	Diffusion de fichiers audios et vidéos téléchargés sur un baladeur numérique à partir d'Internet.	podcasting	baladodiffusion	diffusion pour baladeur				
48	Fenêtre secondaire qui s'ouvre spontanément devant la fenêtre principale, sans avoir été sollicitée par l'internaute.	pop up	fenêtre pop up	fenêtre surgissante	fenêtre contextuelle	fenêtre intruse	fenêtre en incrustation	fenêtre publicitaire
49	Acheminement des appels passés depuis un téléphone mobile par un autre opérateur que celui de l'abonné, spécialement depuis un pays étranger.	roaming	itinérance					

50	Téléphone portable qui assure des fonctions informatiques et multimédias.	smartphone	téléphone intelligent	ordiphone				
51	Système de télévision dans lequel les appareils sont directement ou indirectement connectés à Internet et possèdent les capacités logicielles nécessaires pour permettre à leurs utilisateurs d'avoir accès à des services multimédias souvent interactifs en plus des émissions diffusées de manière classique.	smart TV	télévision connectée	télévision intelligente	télé connectée	télé intelligente		
52	Montre numérique qui utilise une technologie sans fil pour se relier à un téléphone intelligent afin d'avoir accès aux fonctionnalités de celui-ci et, si elle est munie d'une carte SIM et d'une connexion cellulaire, de naviguer directement sur le Web.	smart watch	montre connectée	montre intelligente				
53	Suite de caractères alphanumériques utilisée dans un message électronique pour former un visage stylisé exprimant une émotion, représentant un trait physique, une action, un personnage.	smiley	emoticon	emoticône	binette	frimousse		
54	Communauté d'individus liés par des centres d'intérêt, des goûts, des besoins communs.	social network	réseau social					
55	Utilisation des réseaux sociaux à des fins d'interaction entre individus ou organisations.	social networking	réseautage social					
56	Envoi d'un même message électronique, souvent de nature publicitaire, à un grand nombre d'internautes sans leur consentement ; ce type de messages.	spam	pourriel	courriel non sollicité	courriel indésirable			
57	Auteur d'un pollupostage, qui diffuse massivement à de nombreux groupes de nouvelles ou forums le même message, inutile, souvent provocateur et sans rapport avec le sujet de discussion, causant ainsi une véritable pollution des réseaux.	spammer	spammeur	polluposteur				
58	Envoi d'un même message électronique à un très grand nombre de destinataires au risque de les importuner.	spamming	pollupostage	arrosage	multipostage abusif			
59	Logiciel espion qui recueille des données personnelles et les retransmet (à l'expéditeur) par Internet, à l'insu de l'utilisateur.	spyware	logiciel espion	espiogiciel				

60	Technique de diffusion en ligne et en continu de fichiers audios ou vidéos, par transfert de données en direct (ou en léger différé).	streaming	diffusion en flux	flux sans téléchargement	lecture en continu	diffusion en continu		
61	Organe matériel en forme de crayon qui, utilisé en association avec un périphérique d'entrée complémentaire (tablette graphique, écran de tablette électronique ou d'assistant numérique, etc.), sert à sélectionner des commandes, à désigner un point de données ou à entrer des données, selon le cas.	stylus	stylet	stylo électronique				
62	Vidéo à la demande par abonnement.	svod	subscription video on demand	vàda	vidéo à la demande par abonnement	vidéo à la demande sur abonnement		
63	Dispositif de pointage qui remplace la souris sur un ordinateur portable et fonctionne par pression du doigt.	trackpad	touchpad	pavé tactile				
64	Guide d'apprentissage (texte, vidéo) pour se familiariser avec une activité, décomposant étape par étape la marche à suivre.	tutorial	tutoriel					
65	Transfert de données d'un ordinateur local vers un ordinateur distant, à travers un réseau.	uploading	téléversement	téléchargement en amont				
66	Téléconférence par l'intermédiaire du réseau de télécommunication, en utilisant la diffusion d'images de télévision.	vidéoconférence	visioconférence					
67	Mode de diffusion permettant à un utilisateur de voir une vidéo quand il le souhaite en payant la séance.	vod	video on demand	vàd	vidéo à la demande	vidéo sur demande	vidéo à la carte	
68	Réseau de télécommunication constitué à partir des ressources d'un ou plusieurs réseaux publics pour les besoins internes d'un groupe fermé d'usagers ; le complément de service offrant cette possibilité.	vpn	virtual private network	rpv	réseau privé virtuel	réseau virtuel		
69	Caméra numérique reliée à un ordinateur, permettant de filmer et de diffuser des images vidéos sur Internet.	webcam	webcaméra	caméra web	caméra internet	cybercaméra		
70	Conception d'interfaces web.	web design	conception de site web	conception de site internet	conception web			

71	Spécialiste du webdesign.	web desinger	concepteur de sites web	concepteur de sites internet	concepteur web			
72	Responsable de la conception et de l'administration d'un site, d'un serveur.	webmaster	administrateur de site	administrateur de serveur	maître du réseau	webmestre		
73	Diffusion de programmes audiovisuels par l'internet.	web TV	télévision en ligne	télévision sur internet	télé en ligne	télé sur internet		

- Petit Robert 2016 : 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 14, 15, 18, 19, 21, 22, 24, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 34, 36, 38, 39, 40, 43, 44, 46, 47, 48, 49, 50, 53, 54, 56, 60, 63, 64, 66, 67, 69, 70, 71, 72.
- Usito : 4, 17, 37, 41, 59, 65.
- FranceTerme : 11, 12, 35, 42, 45, 58, 62, 68, 73.
- GDT : 13, 16, 20, 23, 26, 32, 33, 51, 52, 55, 57, 61.

3. Profil de concepts

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-1. variable : Ensemble des données générées par les nouvelles technologies, caractérisées par leur volume colossal.

	France				Québec				Belgique				Suisse			
	V1	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**
2001	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
2002	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
2003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2004	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2005	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2006	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2007	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2008	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2009	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2010	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2011	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
2012	15	1	0	0	6	0	0	4	2	0	0	0	2	0	0	0
2013	64	1	0	0	7	0	0	0	4	0	0	0	36	4	0	0
2014	170	19	10	0	9	1	4	1	11	1	0	0	41	0	0	0
2015	78	10	3	0	10	0	6	0	16	0	0	0	80	1	14	0
Total	**327**	**31**	**13**	**0**	**32**	**1**	**10**	**5**	**33**	**1**	**0**	**0**	**160**	**5**	**14**	**2**
CI	**0,8814**	**0,0836**	**0,0350**	**0**	**0,6667**	**0,0208**	**0,2083**	**0,1042**	**0,9706**	**0,0294**	**0**	**0**	**0,8840**	**0,0276**	**0,0773**	**0,0110**

V1 : big data
V2 : données massives
V3 : mégadonnées
V4 : données volumineuses

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)

3-1. variable : Ensemble des données générées par les nouvelles technologies, caractérisées par leur volume colossal.

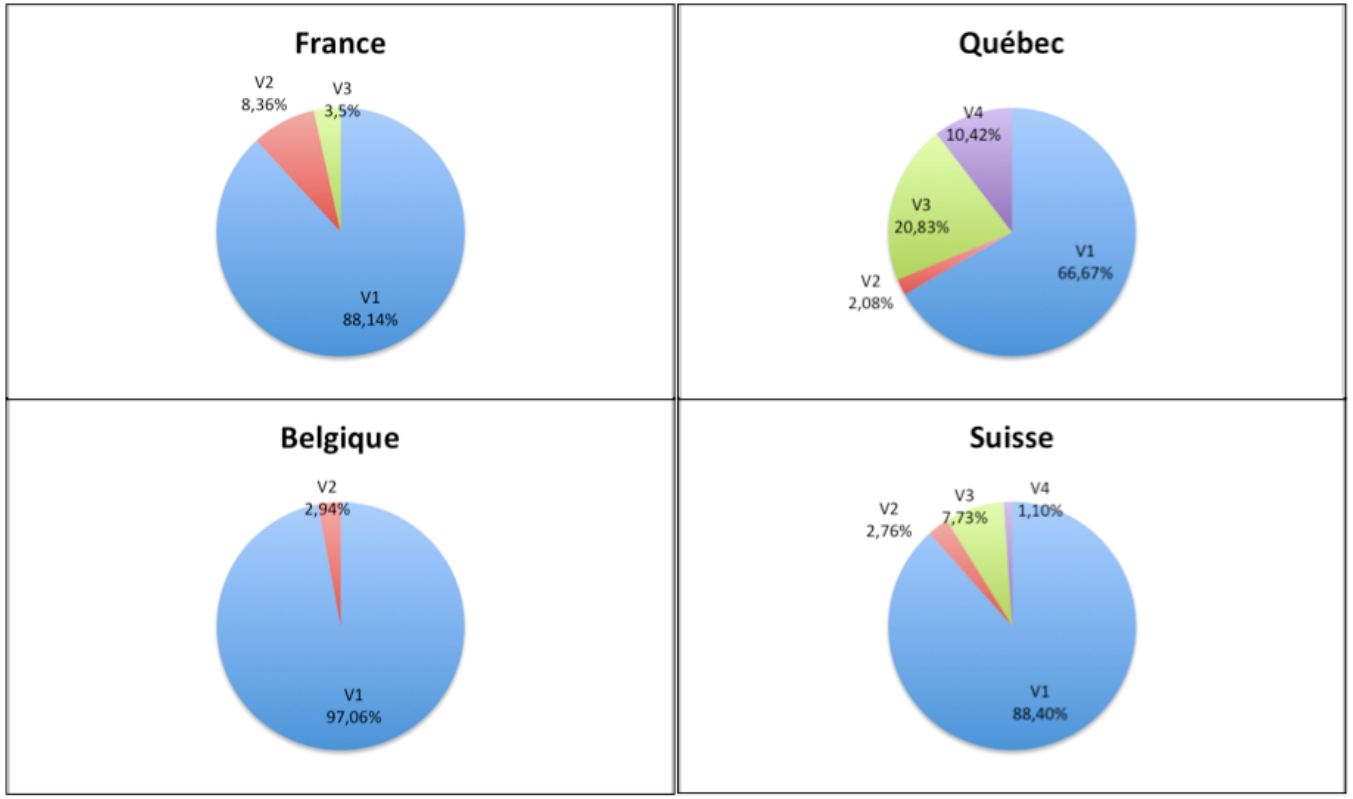

V1 : big data
V2 : données massives
V3 : mégadonnées
V4 : données volumineuses

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-2. variable : Unité monétaire en usage sur Internet, indépendante des réseaux bancaires et liée à un système de cryptage qui enregistre toutes les transactions effectuées avec chaque unité.

	France			Québec			Belgique			Suisse		
	V1	V2	V3	V1	V2	V3	V1	V2	V3	V1	V2	V3
2001	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2002	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2004	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2005	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2006	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2007	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2008	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2009	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2010	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2011	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2012	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2013	17	0	0	5	1	0	5	0	0	11	0	0
2014	44	10	0	9	1	0	7	2	0	57	23	2
2015	14	1	0	6	2	0	12	1	0	26	6	0
Total	**76**	**11**	**0**	**20**	**4**	**0**	**24**	**3**	**0**	**94**	**29**	**2**
CI	**0,8736**	**0,1264**	**0**	**0,8333**	**0,1667**	**0**	**0,8889**	**0,1111**	**0**	**0,7520**	**0,2320**	**0,0160**

V1 : bitcoin
V2 : cryptomonnaie
V3 : monnaie cryptographique

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)

3-2. variable : Unité monétaire en usage sur Internet, indépendante des réseaux bancaires et liée à un système de cryptage qui enregistre toutes les transactions effectuées avec chaque unité.

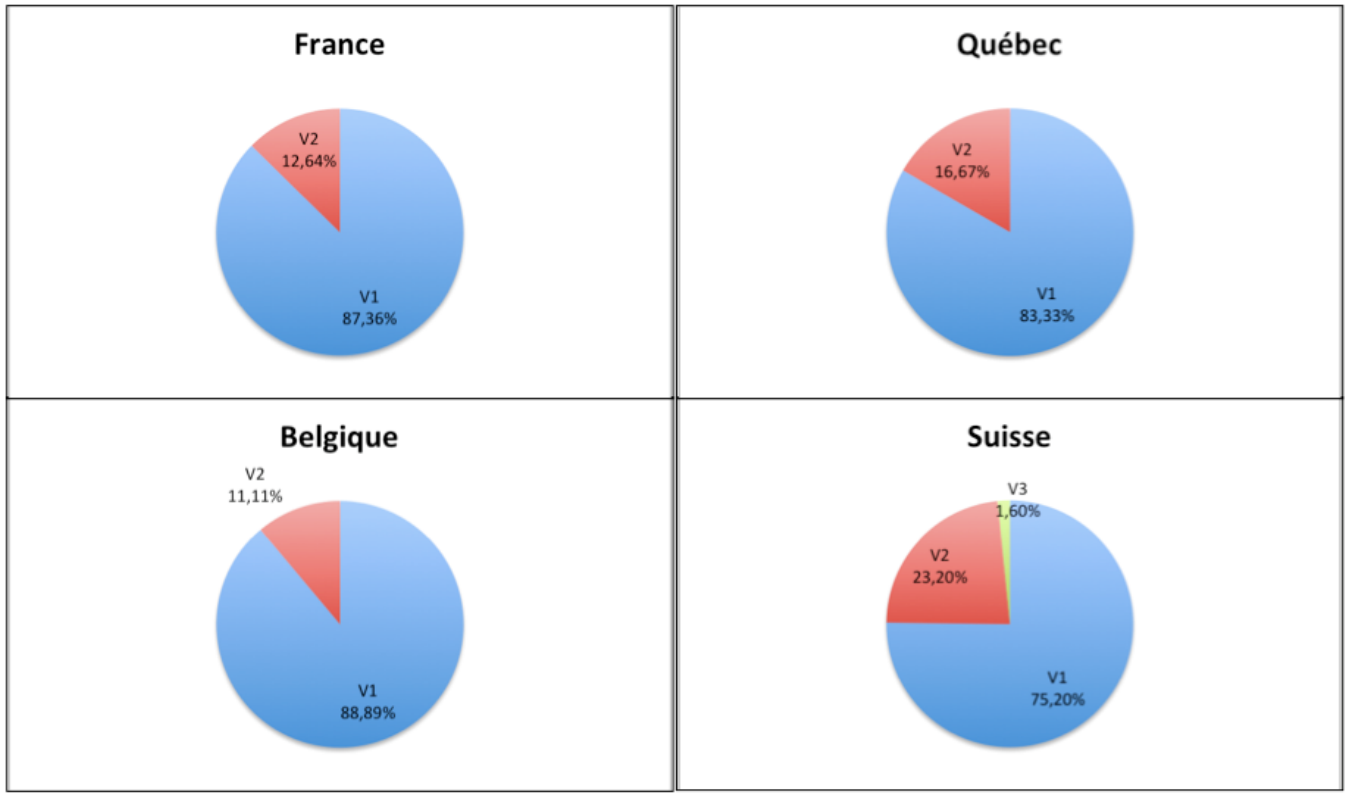

V1 : bitcoin
V2 : cryptomonnaie
V3 : monnaie cryptographique

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-3. variable : Site Internet animé par un individu ou une communauté qui s'exprime régulièrement dans un journal, des billets.

	France				Québec				Belgique				Suisse			
	V1	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**
2001	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0
2002	0	0	0	0	1	16	0	1	3	2	0	0	1	0	0	0
2003	0	0	0	0	6	20	1	1	0	0	1	0	5	0	0	0
2004	40	1	0	0	7	49	0	4	13	1	0	0	5	0	0	1
2005	194	1	0	0	13	128	2	2	65	5	0	0	71	1	0	0
2006	324	0	0	0	17	410	1	2	351	0	0	0	162	1	0	0
2007	388	0	0	0	17	705	0	4	427	4	0	0	187	1	0	0
2008	393	0	0	0	5	917	0	1	397	6	0	0	212	2	1	0
2009	608	0	0	0	4	715	0	1	399	3	0	0	233	2	1	0
2010	568	0	0	0	7	733	0	0	431	2	0	0	325	2	0	0
2011	1060	0	1	0	2	717	0	0	551	1	0	0	356	4	0	0
2012	972	0	0	0	3	705	0	0	358	0	0	0	323	3	0	0
2013	713	0	0	0	0	471	0	0	331	3	0	0	314	0	0	0
2014	829	1	0	0	1	457	0	0	308	0	0	0	242	2	0	0
2015	396	0	0	0	0	411	0	0	219	0	0	0	299	0	0	0
Total	**6485**	**3**	**1**	**0**	**83**	**6454**	**4**	**16**	**3853**	**27**	**1**	**0**	**2737**	**18**	**2**	**1**
CI	**0,9994**	**0,0005**	**0,0002**	**0**	**0,0127**	**0,9843**	**0,0006**	**0,0024**	**0,9928**	**0,0070**	**0,0003**	**0**	**0,9924**	**0,0065**	**0,0007**	**0,0004**

V1 : blog
V2 : blogue
V3 : cybercarnet
V4 : carnetweb

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-3. variable : Site Internet animé par un individu ou une communauté qui s'exprime régulièrement dans un journal, des billets.

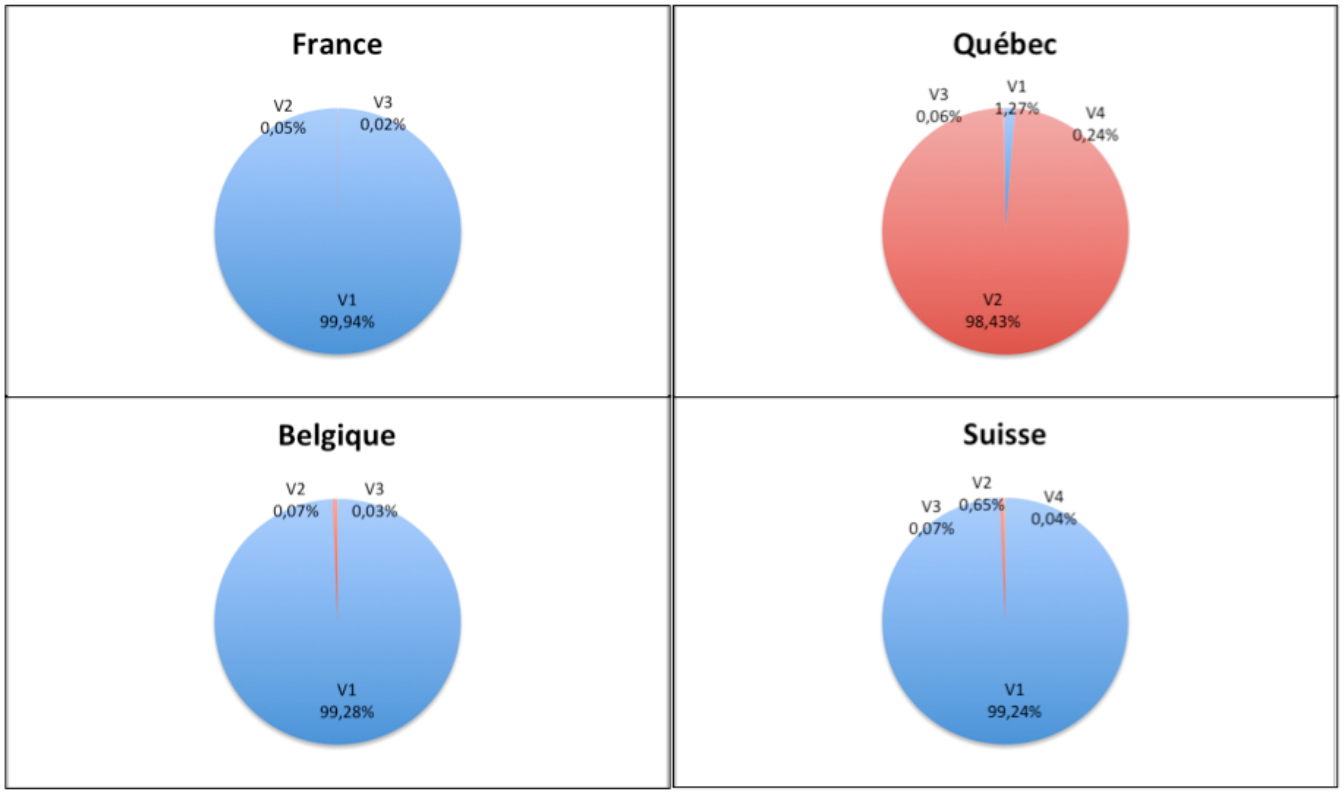

V1 : blog
V2 : blogue
V3 : cybercarnet
V4 : carnetweb

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)
3-4. variable : Personne qui publie et qui entretient un blogue.

	France				Québec				Belgique				Suisse			
	V1	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**
2001	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
2002	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
2003	0	0	0	0	2	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2004	8	2	0	0	0	8	0	1	2	5	1	0	0	1	1	0
2005	3	22	10	0	0	44	1	0	7	3	0	0	10	7	5	0
2006	1	52	6	1	0	82	5	1	2	30	5	0	1	23	1	2
2007	1	85	3	0	0	102	2	0	2	29	7	0	0	36	0	2
2008	0	109	4	0	0	101	1	0	0	39	11	1	0	38	1	0
2009	2	85	7	0	2	81	2	0	2	48	6	0	0	63	1	2
2010	0	108	14	1	0	168	0	0	2	78	9	1	2	70	2	1
2011	1	272	11	2	0	152	1	0	5	143	5	0	2	141	4	3
2012	1	270	9	0	0	117	0	0	0	87	1	0	2	114	2	0
2013	0	199	7	0	0	72	0	1	1	73	2	0	1	95	3	0
2014	0	194	3	0	0	79	0	0	1	55	4	1	2	58	2	0
2015	0	150	1	0	0	135	0	0	0	80	12	0	0	116	1	1
Total	**17**	**1548**	**75**	**4**	**4**	**1151**	**12**	**3**	**24**	**670**	**63**	**3**	**22**	**762**	**23**	**11**
CI	**0,0103**	**0,9416**	**0,0456**	**0,0024**	**0,0034**	**0,9838**	**0,0103**	**0,0026**	**0,0316**	**0,8816**	**0,0829**	**0,0039**	**0,0269**	**0,9315**	**0,0281**	**0,0134**

V1 : blogger
V2 : blogueur
V3 : bloggeur
V4 : blogeur

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-4. variable : Personne qui publie et qui entretient un blogue.

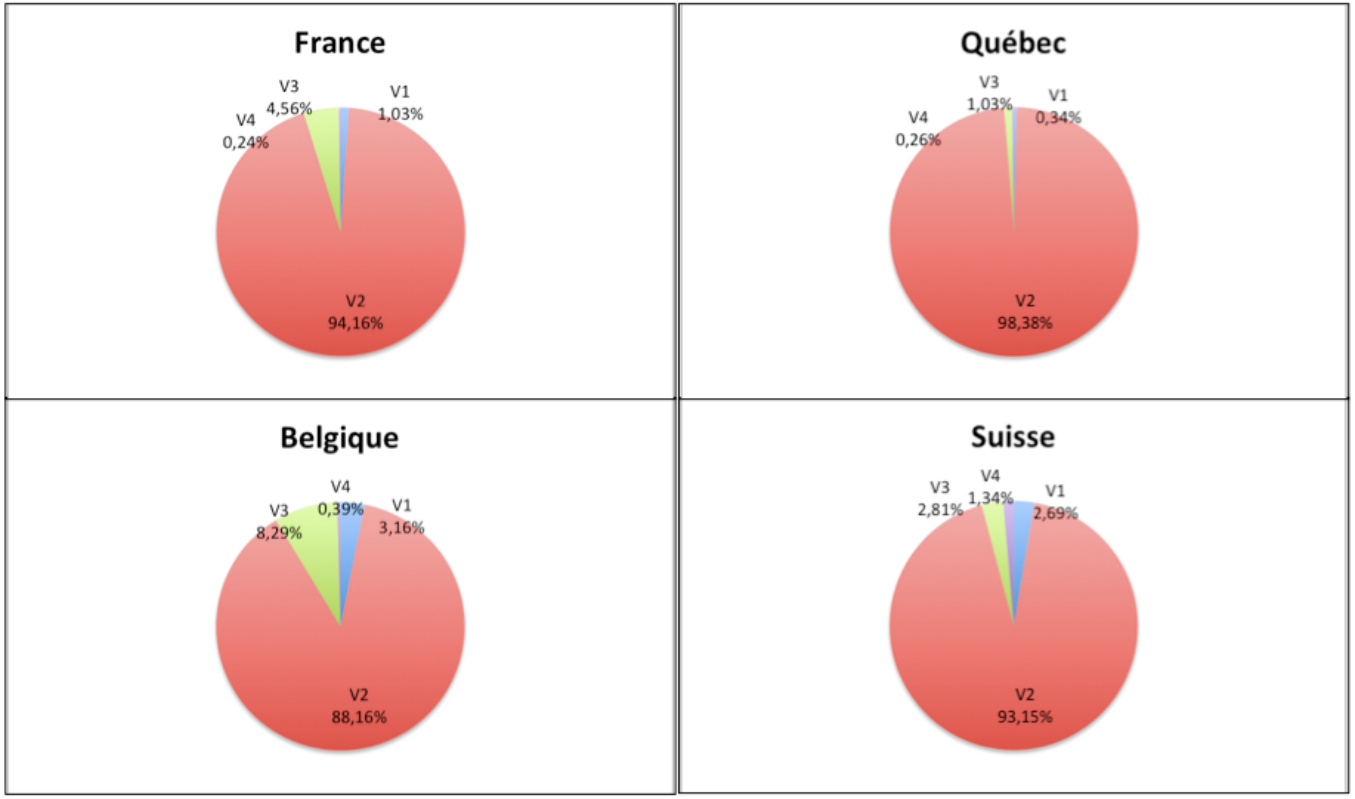

V1 : blogger
V2 : blogueur
V3 : bloggeur
V4 : blogeur

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-5. variable : Adresse d'une page, d'un site web choisie par l'internaute et mémorisée par le navigateur, en vue de faciliter l'accès ultérieur à ce site.

	France			Québec			Belgique			Suisse		
	V1	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**
2001	1	1	0	0	8	0	0	2	0	5	0	0
2002	0	0	0	0	11	0	0	0	0	0	0	0
2003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2004	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0
2005	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0
2006	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	1	0
2007	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
2008	0	0	2	0	2	0	0	0	0	0	2	0
2009	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2010	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0
2011	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	1	0
2012	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0
2013	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2014	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2015	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	**2**	**5**	**4**	**0**	**30**	**0**	**0**	**3**	**0**	**5**	**7**	**0**
CI	**0,1818**	**0,4545**	**0,3636**	**0**	**1**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0,4167**	**0,5833**	**0**

V1 : bookmark
V2 : signet
V3 : marque page

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-5. variable : Adresse d'une page, d'un site web choisie par l'internaute et mémorisée par le navigateur, en vue de faciliter l'accès ultérieur à ce site.

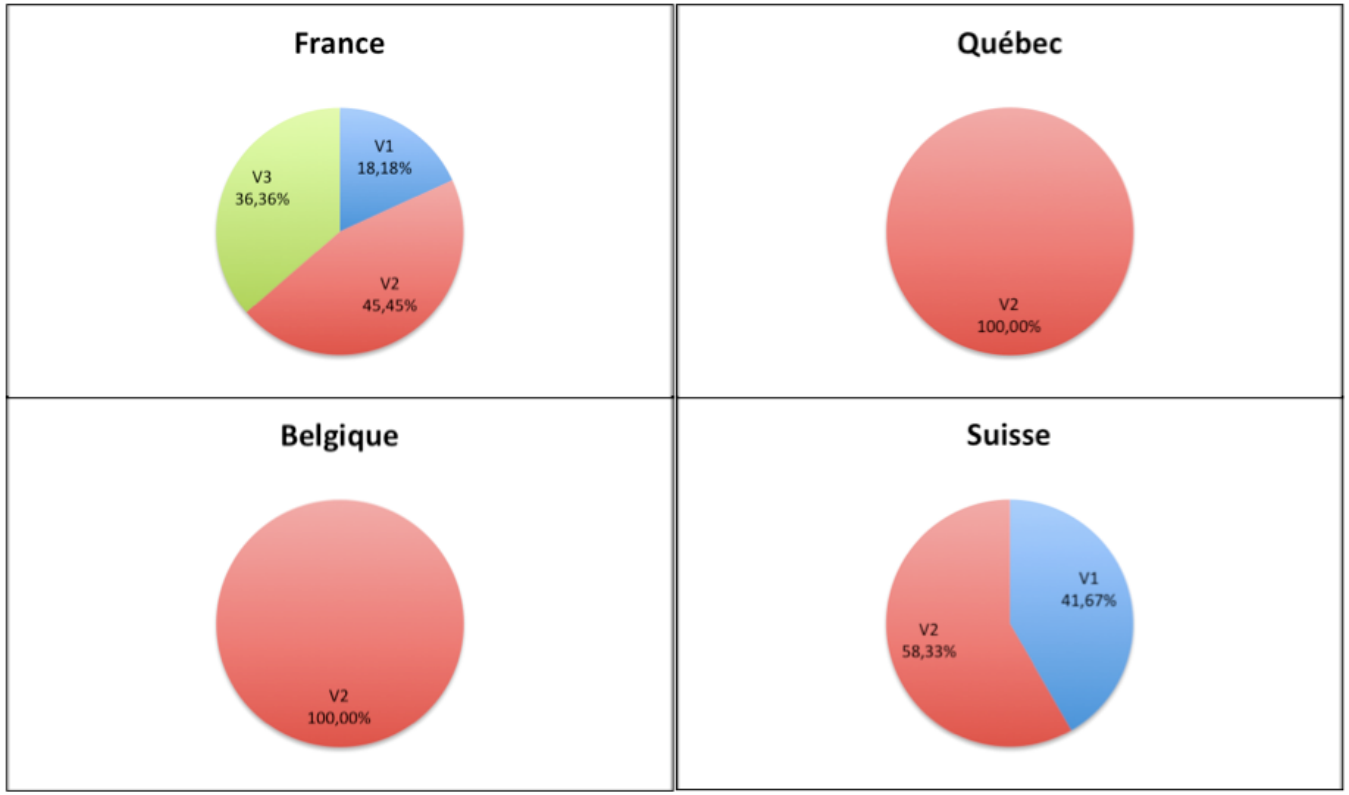

V1 : bookmark
V2 : signet
V3 : marque page

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)
3-6. variable : Défaut d'un logiciel entraînant des anomalies de fonctionnement.

	France		Québec		Belgique		Suisse	
	V1	**V2**	**V1**	**V2**	**V1**	**V2**	**V1**	**V2**
2001	25	34	4	71	10	21	16	5
2002	12	15	4	28	10	9	4	0
2003	8	14	0	23	8	3	8	1
2004	12	5	0	22	19	1	10	4
2005	15	6	2	30	14	2	5	2
2006	11	4	2	23	14	10	10	1
2007	15	8	1	27	22	4	6	1
2008	8	2	2	26	15	2	13	0
2009	16	9	3	16	28	2	22	1
2010	17	6	0	22	26	3	13	0
2011	32	2	0	19	29	0	27	0
2012	54	5	0	19	39	4	26	1
2013	37	2	0	19	34	0	24	1
2014	47	9	0	19	57	2	18	1
2015	29	4	0	7	24	0	18	1
Total	**338**	**125**	**18**	**371**	**349**	**63**	**220**	**19**
CI	**0,7300**	**0,2700**	**0,0463**	**0,9537**	**0,8471**	**0,1529**	**0,9205**	**0,0795**

V1 : bug
V2 : bogue

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-6. variable : Défaut d'un logiciel entraînant des anomalies de fonctionnement.

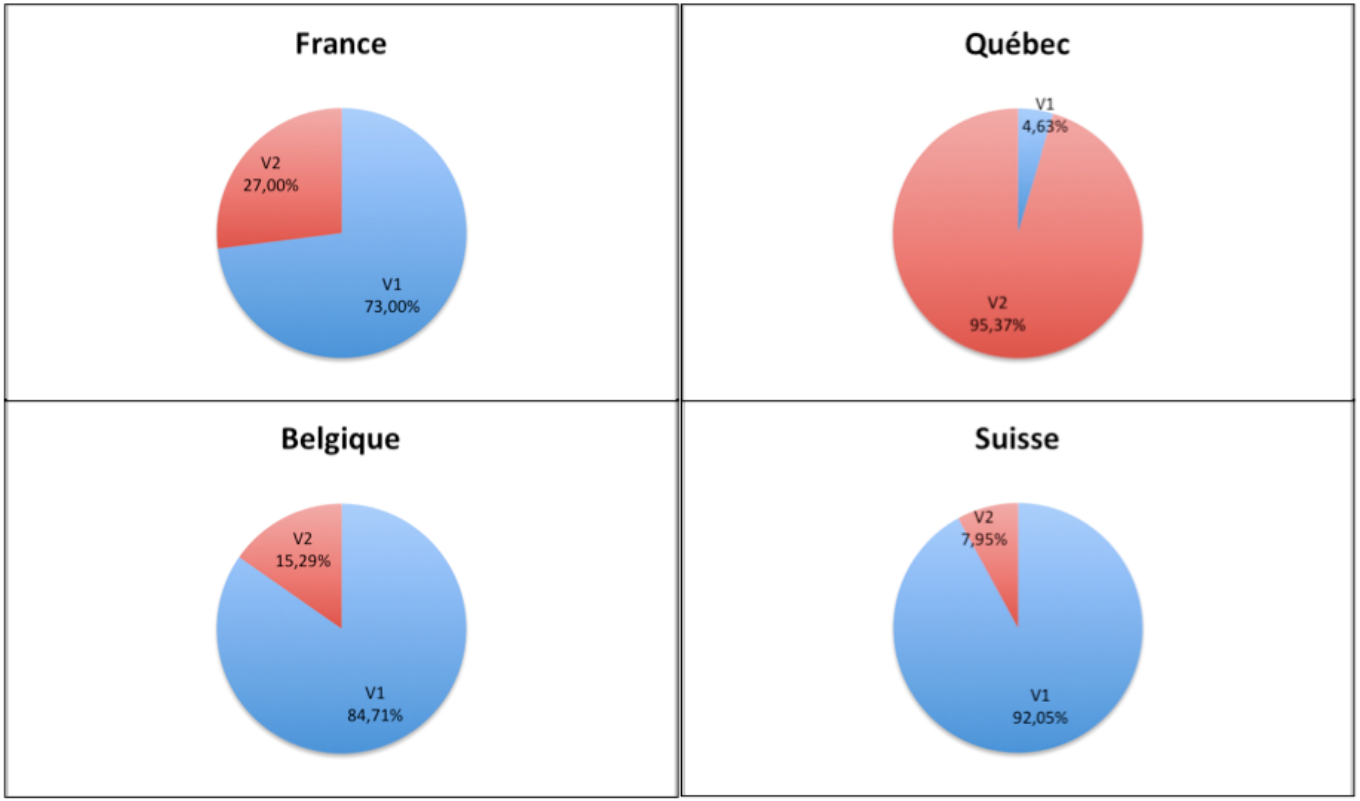

V1 : bug
V2 : bogue

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-7. variable : Conversation en direct entre internautes, par échange de messages électroniques.

	France				Québec				Belgique				Suisse			
	V1	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**
2001	46	1	5	0	20	0	0	152	16	0	0	6	12	0	0	0
2002	20	0	0	0	17	0	1	153	29	0	0	0	17	0	1	0
2003	20	0	2	0	15	0	0	53	14	0	1	1	6	0	0	1
2004	12	0	1	0	6	0	1	37	18	0	0	1	5	0	0	0
2005	22	0	0	1	4	0	0	34	17	0	1	0	8	0	0	0
2006	20	0	0	1	9	0	0	35	28	3	0	0	16	0	0	0
2007	30	0	1	0	2	0	0	16	27	8	0	0	12	0	1	0
2008	21	0	1	2	4	0	0	22	12	2	0	5	11	0	0	1
2009	20	0	1	0	4	0	0	15	15	1	0	0	12	1	0	0
2010	16	1	0	0	2	0	0	43	21	4	1	0	7	0	0	1
2011	15	1	0	0	1	0	0	46	16	1	0	0	10	0	2	1
2012	13	0	0	0	1	0	0	30	15	4	0	0	12	1	1	0
2013	9	1	1	0	1	0	0	19	7	2	0	0	14	0	0	0
2014	12	1	1	0	0	0	0	11	4	0	0	1	13	0	2	0
2015	8	1	1	0	1	0	0	4	7	0	0	0	7	0	0	0
Total	**284**	**6**	**14**	**4**	**87**	**0**	**2**	**670**	**246**	**25**	**3**	**14**	**162**	**2**	**7**	**4**
CI	**0,92,21**	**0,0195**	**0,0455**	**0,0130**	**0,1146**	**0**	**0,0026**	**0,8827**	**0,8542**	**0,0868**	**0,0104**	**0,0486**	**0,9257**	**0,0114**	**0,0400**	**0,0229**

V1 : chat
V2 : tchat
V3 : dialogue en ligne
V4 : clavardage

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-7. variable : Conversation en direct entre internautes, par échange de messages électroniques.

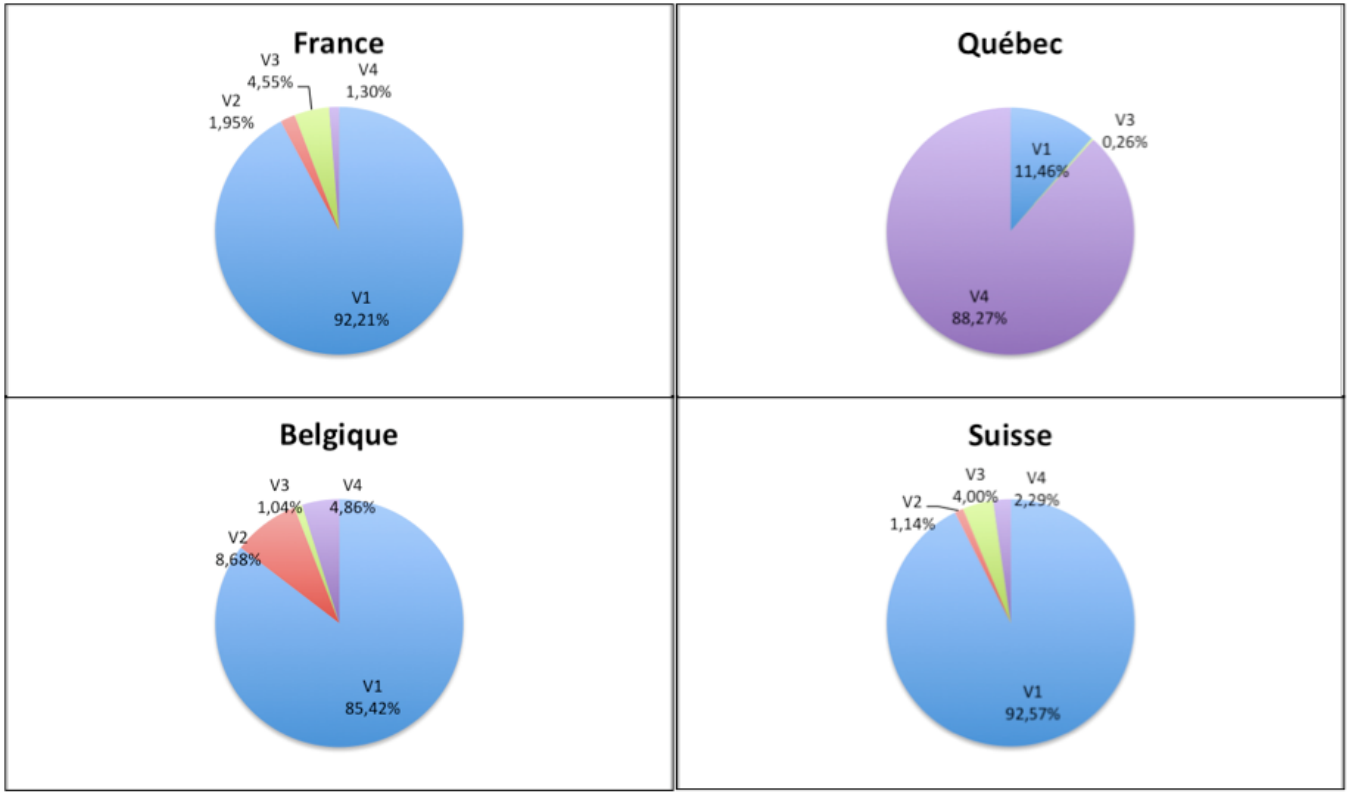

V1 : chat
V2 : tchat
V3 : dialogue en ligne
V4 : clavardage

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-8. variable : Mode d'exploitation et de gestion des données d'un client consistant à stocker celles-ci sur des serveurs à distance.

	France				Québec				Belgique				Suisse			
	V1	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**
2001	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2002	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2004	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2005	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2006	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2007	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2008	2	0	0	1	1	0	0	3	0	0	0	0	1	1	0	0
2009	10	0	0	1	2	0	0	1	2	0	0	1	3	0	0	0
2010	5	0	0	3	5	2	1	2	9	0	0	1	6	2	0	0
2011	20	3	0	7	5	17	21	0	20	1	0	4	13	8	0	2
2012	39	19	0	12	7	14	11	0	6	0	1	2	9	9	0	2
2013	57	5	0	5	0	1	11	0	7	0	1	1	9	5	1	1
2014	82	2	0	10	1	2	21	0	10	1	0	1	18	14	0	0
2015	24	2	0	8	2	3	19	0	5	0	0	0	14	18	0	0
Total	**239**	**31**	**0**	**47**	**23**	**39**	**84**	**6**	**59**	**2**	**2**	**10**	**73**	**57**	**1**	**5**
CI	**0,7539**	**0,0978**	**0**	**0,1483**	**0,1513**	**0,2566**	**0,5526**	**0,0395**	**0,8082**	**0,0274**	**0,0274**	**0,1370**	**0,5368**	**0,4191**	**0,0074**	**0,0368**

V1 : cloud computing
V2 : informatique en nuage
V3 : infonuagique
V4 : informatique dans le nuage

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-8. variable : Mode d'exploitation et de gestion des données d'un client consistant à stocker celles-ci sur des serveurs à distance.

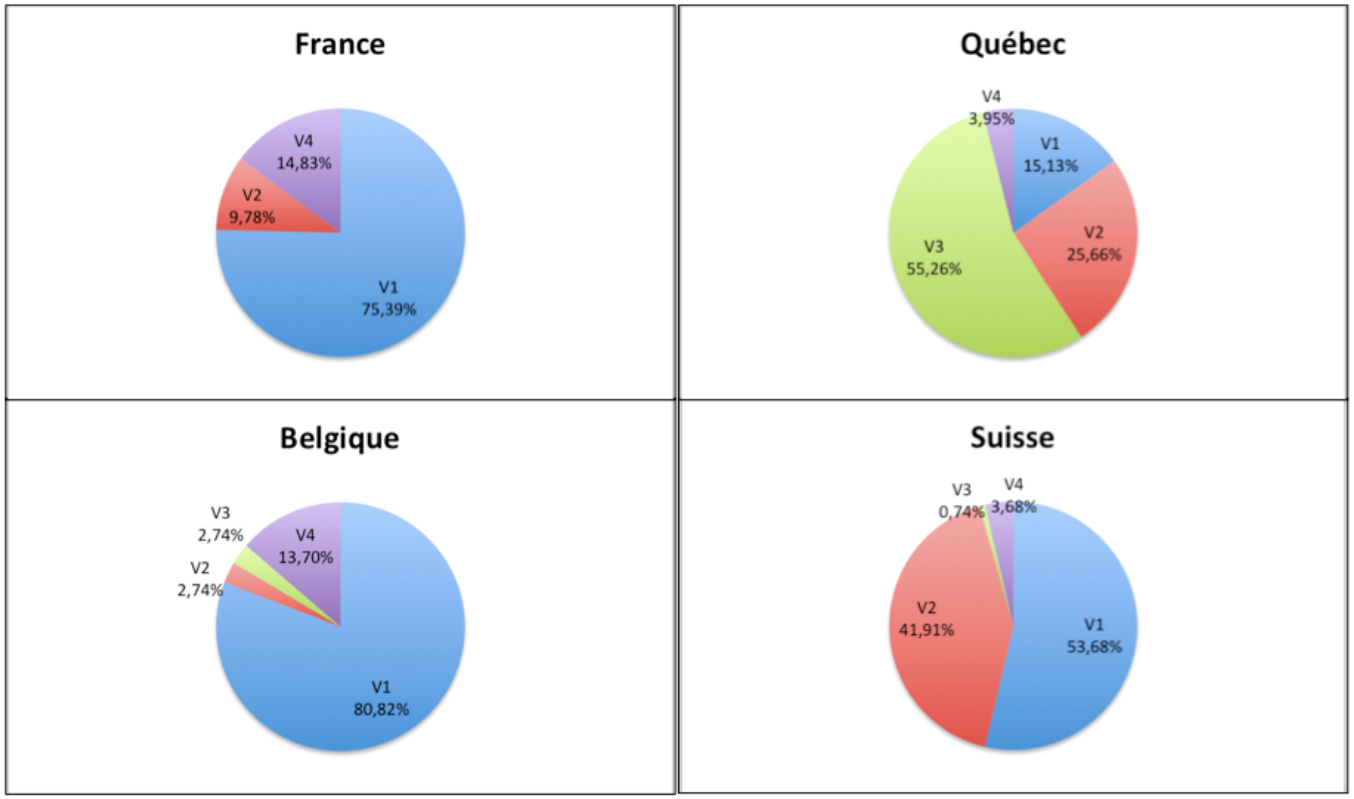

V1 : cloud computing
V2 : informatique en nuage
V3 : infonuagique
V4 : informatique dans le nuage

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-9. variable : Petit fichier installé sur le disque dur lors de la consultation d'un site web, qui permet au serveur de mémoriser des informations sur l'internaute et son comportement.

	France			Québec			Belgique			Suisse		
	V1	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**
2001	8	0	0	13	0	4	11	0	0	3	0	0
2002	4	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0
2003	1	0	0	3	0	0	1	0	0	0	0	0
2004	1	0	0	3	0	0	2	0	0	3	0	0
2005	0	0	0	2	0	1	0	0	0	0	0	0
2006	0	0	0	2	0	0	0	0	0	1	0	0
2007	11	0	0	5	0	1	3	0	0	4	0	0
2008	5	0	0	1	0	0	3	0	0	2	0	0
2009	4	2	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0
2010	3	0	0	1	0	1	1	0	0	1	0	0
2011	2	0	0	0	0	0	3	0	0	4	0	0
2012	14	0	0	2	0	1	1	0	0	1	0	1
2013	9	0	0	1	0	1	6	0	0	4	0	0
2014	7	0	0	5	0	1	7	0	0	2	0	0
2015	4	0	0	0	0	0	19	0	0	2	0	0
Total	**73**	**2**	**0**	**46**	**0**	**10**	**64**	**0**	**0**	**32**	**0**	**1**
CI	**0,9733**	**0,0267**	**0**	**0,8214**	**0**	**0,1786**	**1**	**0**	**0**	**0,9697**	**0**	**0,0303**

V1 : cookie
V2 : témoin de connexion
V3 : fichier témoin

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)

3-9. variable : Petit fichier installé sur le disque dur lors de la consultation d'un site web, qui permet au serveur de mémoriser des informations sur l'internaute et son comportement.

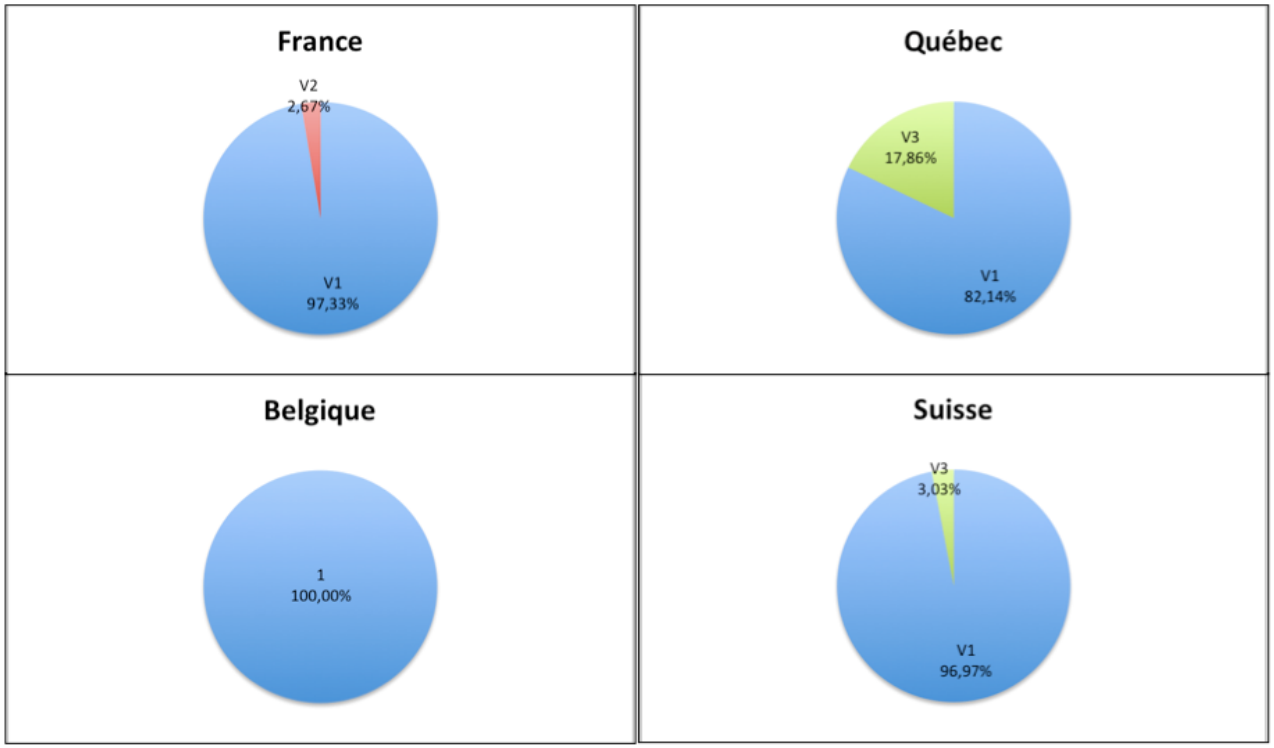

V1 : cookie
V2 : témoin de connexion
V3 : fichier témoin

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-10. variable : Personne qui force le système de sécurité d'un réseau informatique avec une intention criminelle.

	France			Québec			Belgique			Suisse		
	V1	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**
2001	1	26	0	2	40	2	0	10	0	3	12	3
2002	1	6	1	3	19	4	0	7	0	0	5	0
2003	0	8	1	1	24	6	1	6	3	1	10	0
2004	0	1	2	0	9	0	0	3	0	0	8	0
2005	0	4	0	0	16	0	0	2	0	0	5	0
2006	0	5	1	0	16	0	0	6	2	1	6	1
2007	0	14	0	0	19	1	1	5	0	0	5	0
2008	0	5	1	0	8	0	0	10	2	0	12	0
2009	1	17	0	0	13	1	0	23	0	0	9	1
2010	1	28	1	0	17	2	0	19	1	0	20	0
2011	0	17	2	0	32	2	0	20	1	1	30	1
2012	0	10	0	0	27	2	0	28	2	1	11	0
2013	0	14	0	0	24	1	1	23	1	0	19	1
2014	0	30	0	0	28	1	0	21	2	0	18	5
2015	0	17	3	0	26	1	0	14	0	0	26	2
Total	**4**	**202**	**12**	**6**	**318**	**23**	**3**	**197**	**14**	**7**	**196**	**14**
CI	**0,0183**	**0,9266**	**0,0550**	**0,0173**	**0,9164**	**0,0663**	**0,0140**	**0,9206**	**0,0654**	**0,0323**	**0,9032**	**0,0645**

V1 : cracker
V2 : pirate informatique
V3 : cyberpirate

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-10. variable : Personne qui force le système de sécurité d'un réseau informatique avec une intention criminelle.

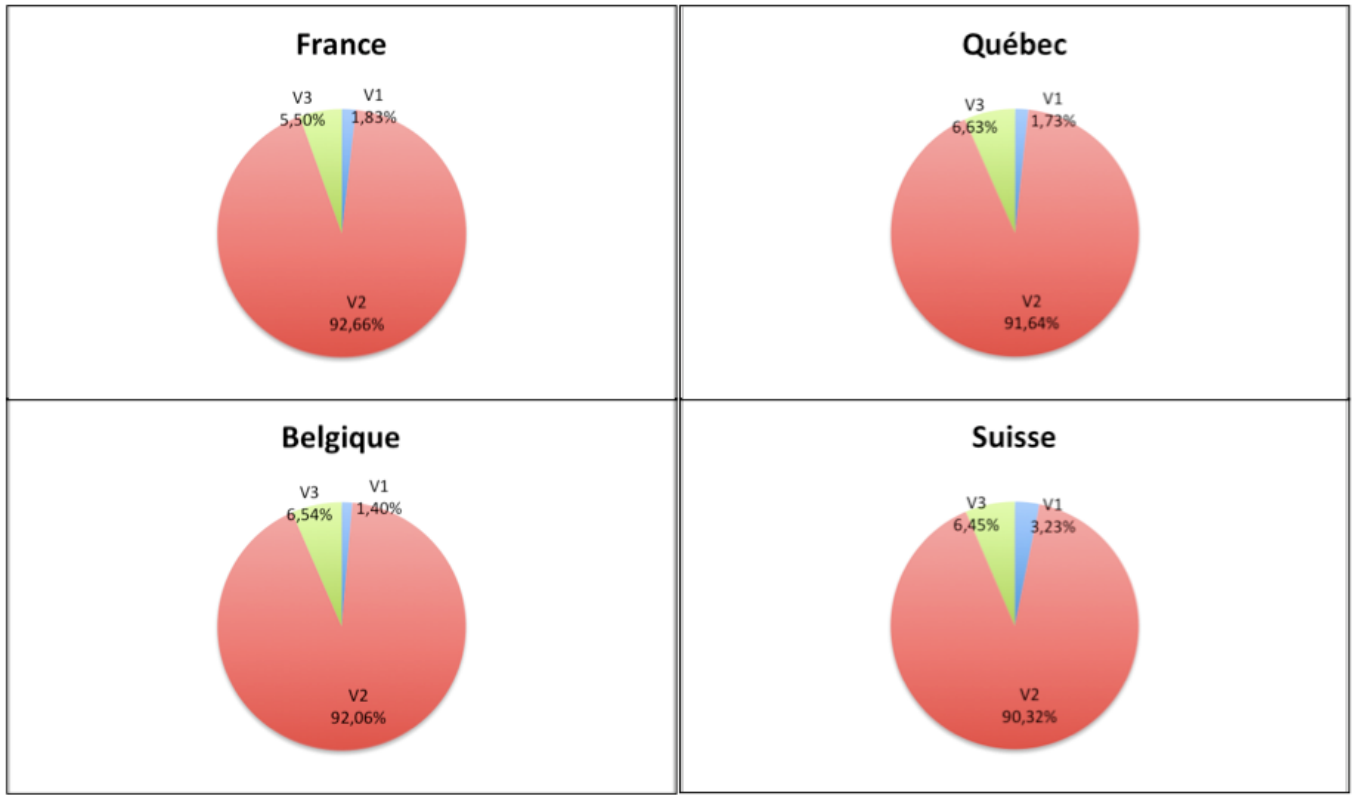

V1 : cracker
V2 : pirate informatique
V3 : cyberpirate

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-11. variable : Mode de réalisation d'un projet ou d'un produit faisant appel aux contributions d'un grand nombre de personnes, généralement des internautes.

	France				Québec				Belgique				Suisse			
	V1	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**
2001	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2002	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2004	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2005	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2006	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
2007	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2008	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0
2009	1	0	0	0	2	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0
2010	3	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
2011	0	0	0	0	1	1	0	1	2	0	2	0	1	0	1	0
2012	7	1	0	0	6	1	0	0	2	0	0	0	3	1	0	0
2013	12	1	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	3	1	0	0
2014	10	0	5	0	0	0	0	0	3	0	1	0	6	1	0	0
2015	3	0	1	0	0	0	0	0	1	0	1	0	4	0	0	0
Total	**38**	**2**	**6**	**0**	**11**	**2**	**0**	**3**	**14**	**0**	**4**	**0**	**19**	**3**	**1**	**0**
CI	**0,8261**	**0,0435**	**0,1304**	**0**	**0,6875**	**0,1250**	**0**	**0,1875**	**0,7778**	**0**	**0,2222**	**0**	**0,8261**	**0,1304**	**0,0435**	**0**

V1 : crowdsourcing
V2 : externalisation ouverte
V3 : production participative
V4 : foule-traitance

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)

3-11. variable : Mode de réalisation d'un projet ou d'un produit faisant appel aux contributions d'un grand nombre de personnes, généralement des internautes.

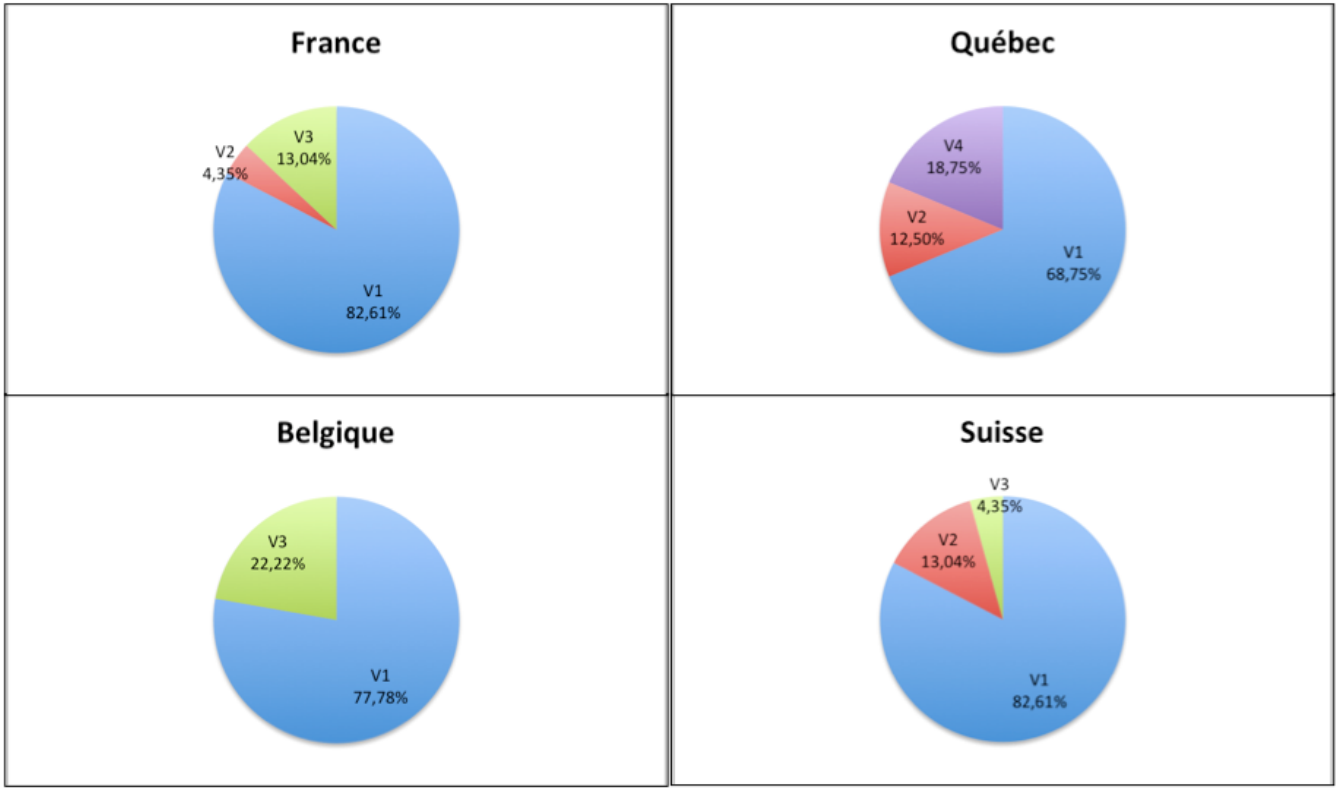

V1 : crowdsourcing
V2 : externalisation ouverte
V3 : production participative
V4 : foule-traitance

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-12. variable : Processus de recherche dans un ensemble de données destiné à détecter des corrélations cachées ou des informations nouvelles.

	France				Québec				Belgique				Suisse			
	V1	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**
2001	3	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2002	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0
2003	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
2004	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2005	2	0	0	1	2	0	0	0	4	0	0	0	1	0	0	0
2006	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	1	0	0	0
2007	1	0	0	0	1	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0
2008	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	1	0	0	0
2009	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0
2010	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2011	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2012	2	0	0	0	1	1	0	0	4	0	0	0	3	0	0	0
2013	8	1	0	0	0	0	0	2	9	0	0	0	5	0	0	2
2014	10	2	0	3	0	0	0	0	4	1	0	0	3	2	1	0
2015	3	2	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	3	0	0	0
Total	**32**	**5**	**0**	**4**	**4**	**5**	**1**	**2**	**37**	**1**	**0**	**0**	**20**	**2**	**1**	**2**
CI	**0,7805**	**0,1220**	**0**	**0,0976**	**0,3333**	**0,4167**	**0,0833**	**0,1667**	**0,9737**	**0,0263**	**0**	**0**	**0,8000**	**0,0800**	**0,0400**	**0,0800**

V1 : data mining
V2 : exploration de données
V3 : forage des données
V4 : fouille de données

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)

3-12. variable : Processus de recherche dans un ensemble de données destiné à détecter des corrélations cachées ou des informations nouvelles.

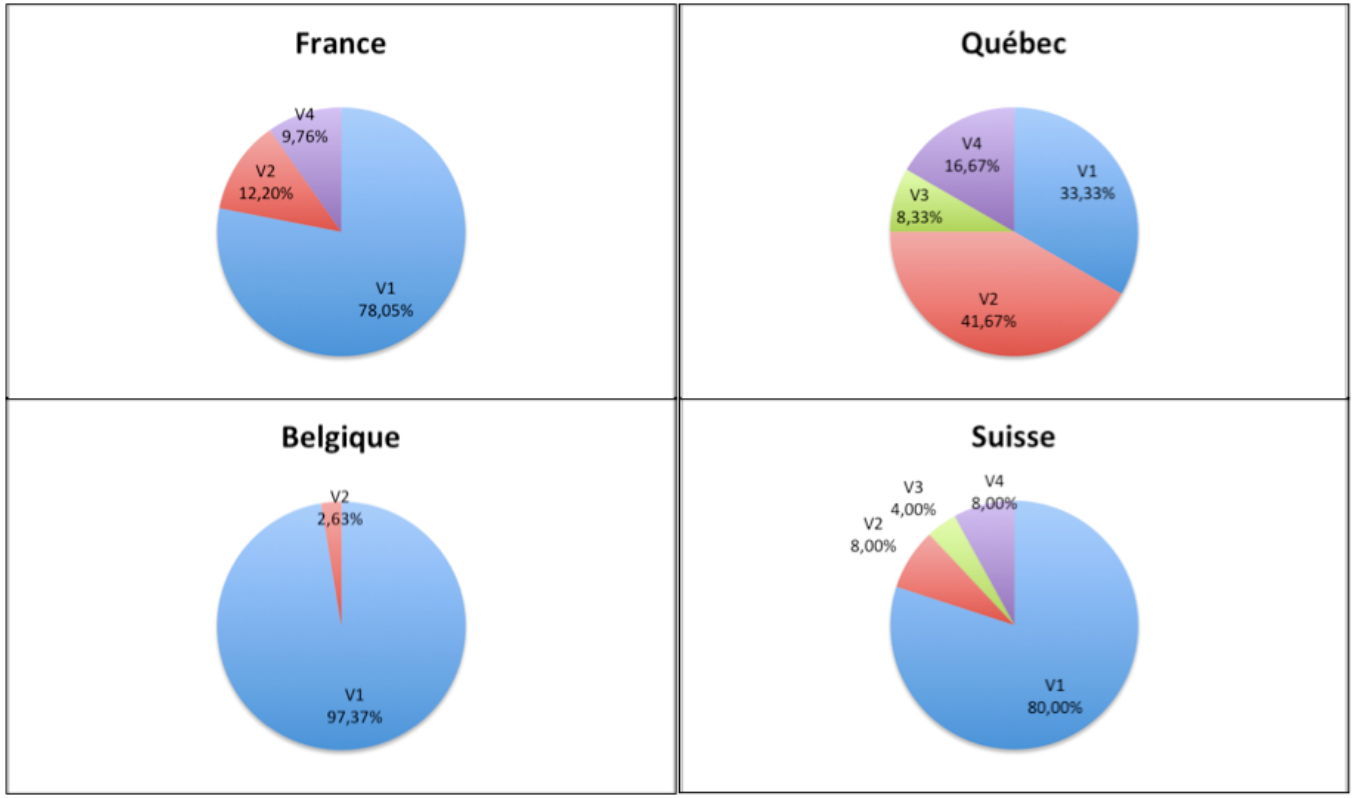

V1 : data mining
V2 : exploration de données
V3 : forage des données
V4 : fouille de données

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-13. variable : Micro-ordinateur ou petite station de travail ayant un poids et une taille qui ne permettent pas de le transporter facilement, et qui est installé en poste fixe sur un plan de travail.

	France			Québec			Belgique			Suisse		
	V1	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**
2001	1	17	0	1	12	3	2	11	0	0	3	0
2002	0	3	0	2	12	4	1	6	0	1	4	0
2003	0	5	0	2	7	4	1	5	0	3	5	0
2004	0	4	0	1	7	7	2	5	0	0	1	0
2005	0	7	0	0	11	3	2	3	1	0	3	0
2006	0	4	0	0	15	3	1	7	1	0	1	0
2007	0	5	0	1	13	1	0	5	0	0	1	0
2008	1	2	0	2	10	2	2	5	0	0	4	0
2009	0	2	0	0	12	2	1	7	0	0	4	0
2010	0	0	0	0	4	1	4	11	0	0	1	0
2011	0	2	0	0	5	0	1	3	1	0	0	0
2012	0	1	0	0	10	0	0	6	0	0	4	0
2013	1	5	0	0	6	2	2	5	1	0	3	0
2014	1	11	0	0	3	1	2	5	0	2	3	0
2015	1	3	0	0	4	2	1	9	0	0	2	0
Total	**5**	**71**	**0**	**9**	**131**	**35**	**22**	**93**	**4**	**6**	**39**	**0**
CI	**0,0658**	**0,9342**	**0**	**0,0514**	**0,7486**	**0,2000**	**0,1849**	**0,7815**	**0,0336**	**0,1333**	**0,8667**	**0**

V1 : desktop
V2 : ordinateur de bureau
V3 : ordinateur de table

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)

3-13. variable : Micro-ordinateur ou petite station de travail ayant un poids et une taille qui ne permettent pas de le transporter facilement, et qui est installé en poste fixe sur un plan de travail.

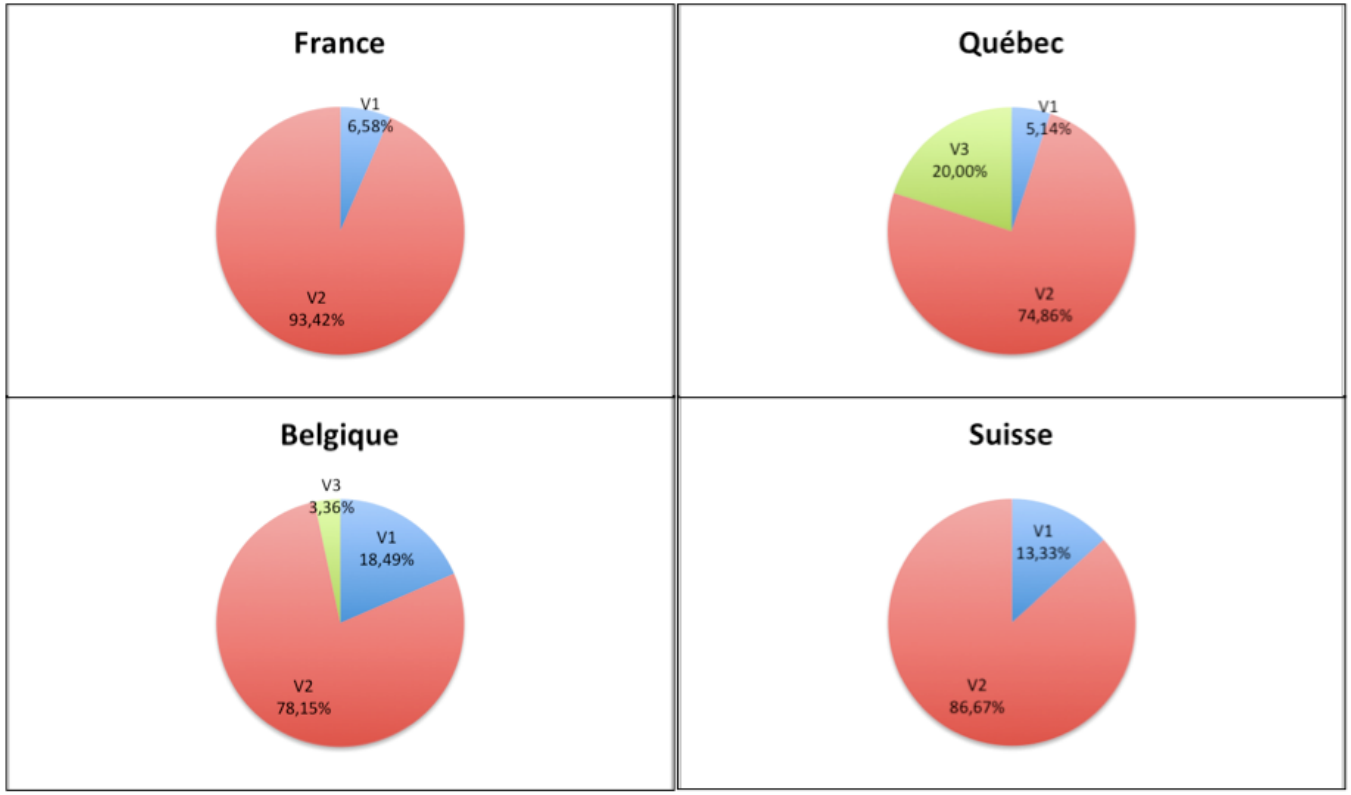

V1 : desktop
V2 : ordinateur de bureau
V3 : ordinateur de table

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)
3-14. variable : Opération qui consiste à télécharger des données.

	France		Québec		Belgique		Suisse	
	V1	**V2**	**V1**	**V2**	**V1**	**V2**	**V1**	**V2**
2001	0	104	0	53	0	38	0	21
2002	0	46	1	60	0	57	0	22
2003	0	55	0	68	0	39	0	31
2004	1	82	0	87	0	59	1	45
2005	0	126	0	68	1	71	0	60
2006	0	117	0	116	0	119	0	73
2007	0	162	0	114	0	131	0	51
2008	0	132	0	86	2	99	0	83
2009	0	225	0	69	0	130	0	95
2010	0	151	0	88	0	148	0	50
2011	0	138	0	105	1	121	0	61
2012	0	146	0	48	0	122	0	61
2013	0	112	0	43	0	73	0	48
2014	0	143	0	50	0	69	0	35
2015	0	71	0	26	0	62	0	43
Total	**1**	**1810**	**1**	**1081**	**4**	**1338**	**1**	**779**
CI	**0,0006**	**0,9994**	**0,0009**	**0,9991**	**0,0030**	**0,9970**	**0,0013**	**0,9987**

V1 : downloading
V2 : téléchargement

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-14. variable : Opération qui consiste à télécharger des données.

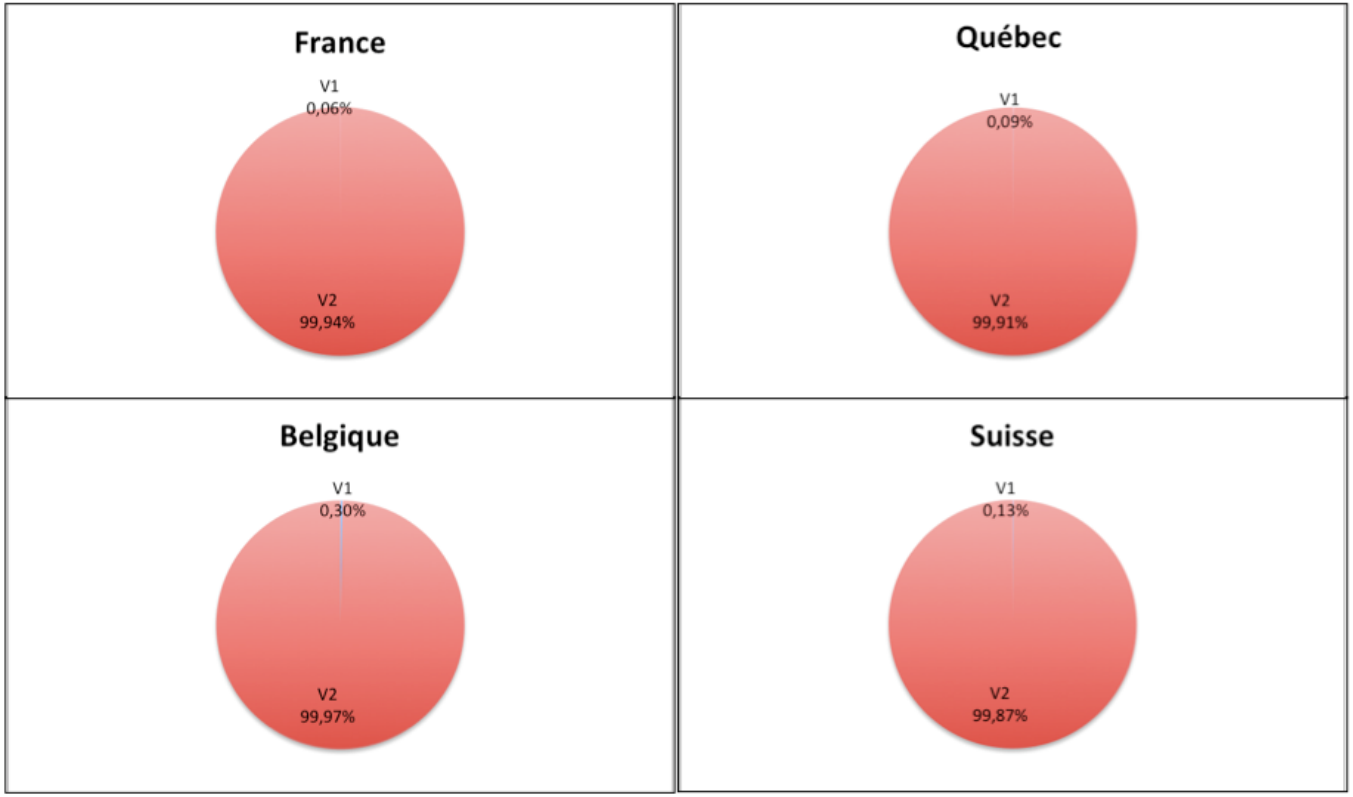

V1 : downloading
V2 : téléchargement

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)
3-15. variable : Livre numérique.

	France				Québec				Belgique				Suisse			
	V1	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**
2001	18	23	7	0	7	12	4	1	7	11	3	0	1	2	1	0
2002	2	8	0	0	3	6	1	0	1	4	1	0	1	0	1	0
2003	3	2	0	0	3	3	1	0	0	2	1	0	2	0	0	0
2004	0	1	0	0	0	0	0	0	2	4	0	0	0	0	0	0
2005	1	0	0	0	0	2	1	0	1	1	0	0	1	1	0	0
2006	3	3	1	0	2	3	0	0	2	4	0	0	3	1	0	0
2007	3	5	4	0	6	10	0	0	0	5	0	0	2	3	0	0
2008	9	10	14	0	2	3	0	0	0	1	3	0	4	5	0	0
2009	13	30	31	0	6	21	12	0	22	25	6	1	4	18	7	0
2010	5	33	55	0	6	30	21	0	24	23	22	3	6	17	21	2
2011	19	18	51	1	2	20	16	0	17	13	19	1	7	11	14	4
2012	24	31	61	0	3	22	37	0	17	19	33	0	11	22	10	0
2013	25	16	37	1	0	10	16	0	37	20	25	0	6	19	6	0
2014	27	30	54	0	0	7	12	0	87	11	22	0	9	12	6	0
2015	12	8	17	0	0	4	13	0	78	4	16	0	7	4	5	0
Total	**164**	**218**	**332**	**2**	**40**	**153**	**134**	**1**	**295**	**147**	**151**	**5**	**64**	**115**	**71**	**6**
CI	**0,2291**	**0,3045**	**0,4637**	**0,0028**	**0,1220**	**0,4665**	**0,4085**	**0,0030**	**0,4933**	**0,2458**	**0,2525**	**0,0084**	**0,2500**	**0,4492**	**0,2773**	**0,0234**

V1 : e-book
V2 : livre électronique
V3 : livre numérique
V4 : e-livre

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-15. variable : Livre numérique.

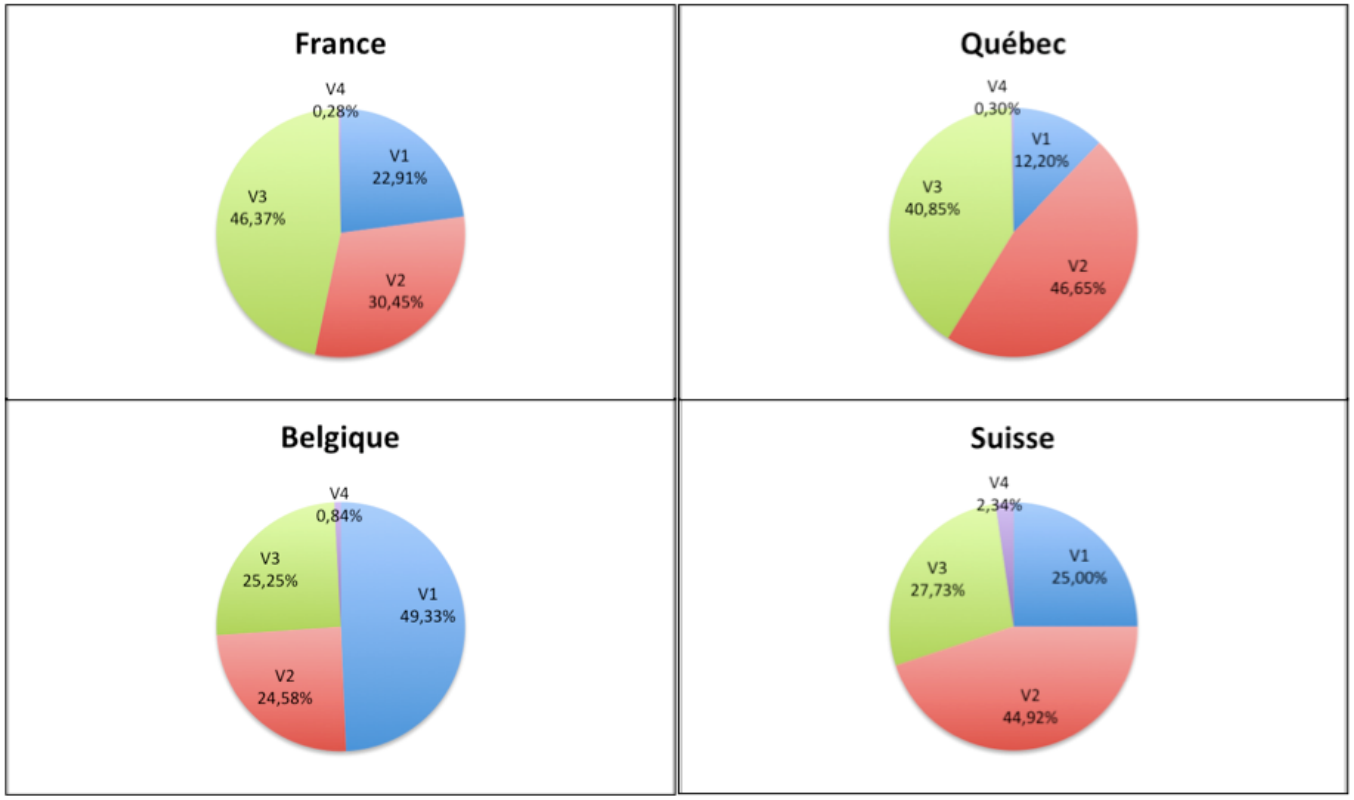

V1 : e-book
V2 : livre électronique
V3 : livre numérique
V4 : e-livre

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-16. variable : Mode de fonctionnement reposant sur l'intégration des technologies Internet dans les principaux processus commerciaux d'une entreprise.

	France			Québec			Belgique			Suisse		
	V1	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**
2001	49	0	0	3	32	0	50	0	1	28	0	0
2002	12	0	0	1	32	0	23	0	0	11	0	0
2003	2	0	0	0	11	0	7	0	0	4	0	0
2004	1	0	0	1	21	0	12	0	0	3	0	0
2005	0	0	0	0	11	0	5	0	0	3	0	0
2006	1	0	0	2	12	0	7	0	0	9	0	0
2007	0	0	1	0	5	0	5	0	0	5	0	0
2008	3	0	0	0	12	0	2	0	0	5	0	0
2009	3	0	0	0	3	0	2	0	0	2	0	0
2010	0	0	0	0	1	0	2	0	0	1	0	0
2011	3	0	0	0	5	0	4	0	0	1	0	0
2012	2	0	0	0	7	0	1	0	0	2	0	0
2013	1	0	0	0	13	0	3	0	0	1	0	0
2014	4	0	2	0	17	0	6	0	2	0	0	0
2015	1	0	0	0	3	0	5	0	0	1	0	0
Total	**82**	**0**	**3**	**7**	**185**	**0**	**134**	**0**	**3**	**76**	**0**	**0**
CI	**0,9647**	**0**	**0,0353**	**0,0365**	**0,9635**	**0**	**0,9781**	**0**	**0,0219**	**1**	**0**	**0**

V1 : e-business
V2 : affaire électronique
V3 : business en ligne

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-16. variable : Mode de fonctionnement reposant sur l'intégration des technologies Internet dans les principaux processus commerciaux d'une entreprise.

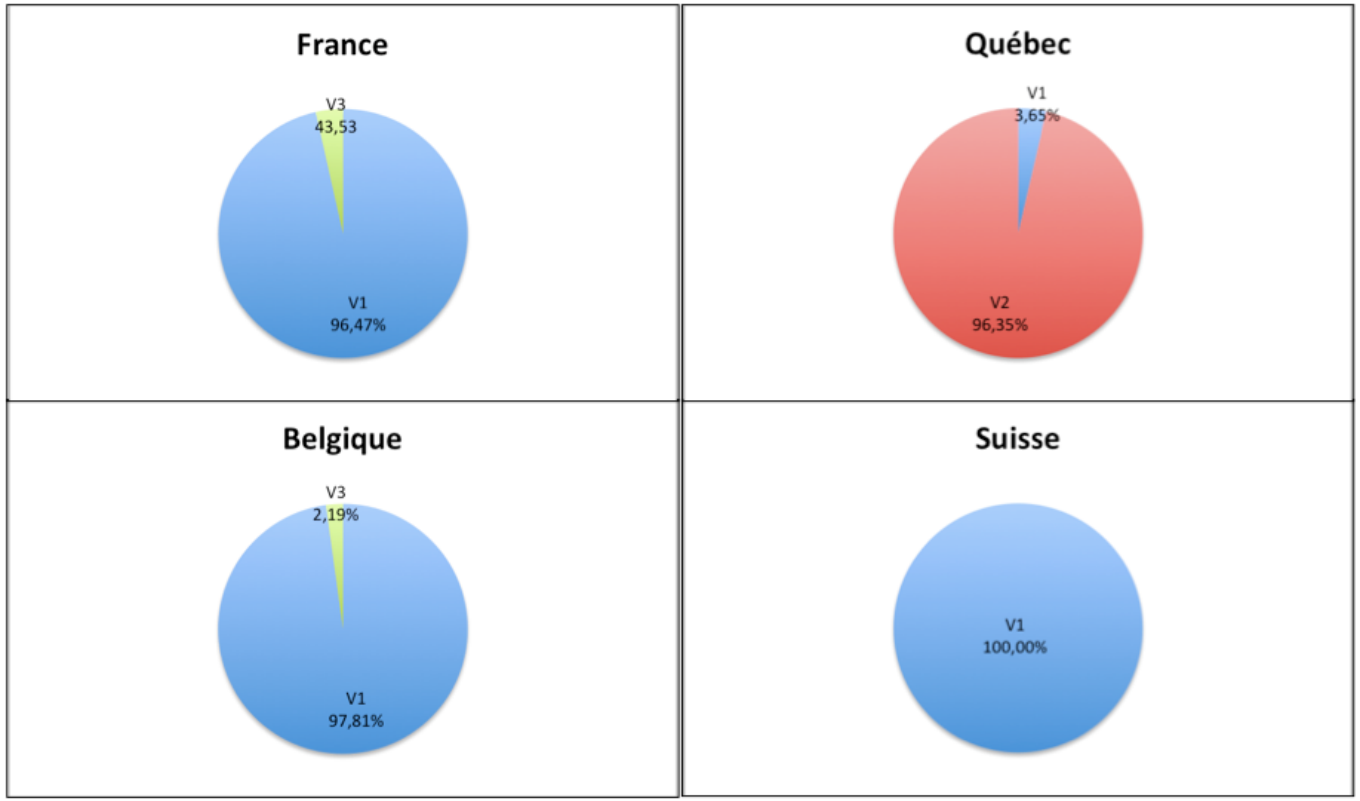

V1 : e-business
V2 : affaire électronique
V3 : business en ligne

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)
3-17. variable : Commerce électronique s'effectuant grâce au réseau Internet.

	France			Québec			Belgique			Suisse		
	V1	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**
2001	50	56	155	21	26	282	59	34	97	54	12	54
2002	7	14	28	8	12	213	20	9	26	12	5	11
2003	11	16	22	2	9	115	8	14	19	9	8	8
2004	8	9	13	3	5	67	8	7	8	10	2	7
2005	13	46	20	1	10	62	6	13	12	12	3	4
2006	14	20	10	1	7	33	16	12	12	10	7	4
2007	19	24	10	2	7	45	15	12	14	10	4	1
2008	17	17	14	1	5	34	7	7	4	8	5	7
2009	40	44	13	0	8	23	25	9	5	10	6	5
2010	44	56	12	1	9	20	30	12	13	13	9	10
2011	64	55	8	0	19	24	31	11	2	14	17	14
2012	78	30	16	0	20	36	27	8	7	9	14	7
2013	92	80	20	0	18	37	62	20	5	22	23	6
2014	203	157	45	2	27	27	100	30	15	39	47	14
2015	113	73	14	1	41	52	106	32	22	47	52	12
Total	**773**	**697**	**400**	**43**	**223**	**1070**	**520**	**230**	**261**	**279**	**214**	**164**
CI	**0,4134**	**0,3727**	**0,2139**	**0,0322**	**0,1669**	**0,8009**	**0,5143**	**0,2275**	**0,2582**	**0,4247**	**0,3257**	**0,2496**

V1 : e-commerce
V2 : commerce en ligne
V3 : commerce électronique

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-17. variable : Commerce électronique s'effectuant grâce au réseau Internet.

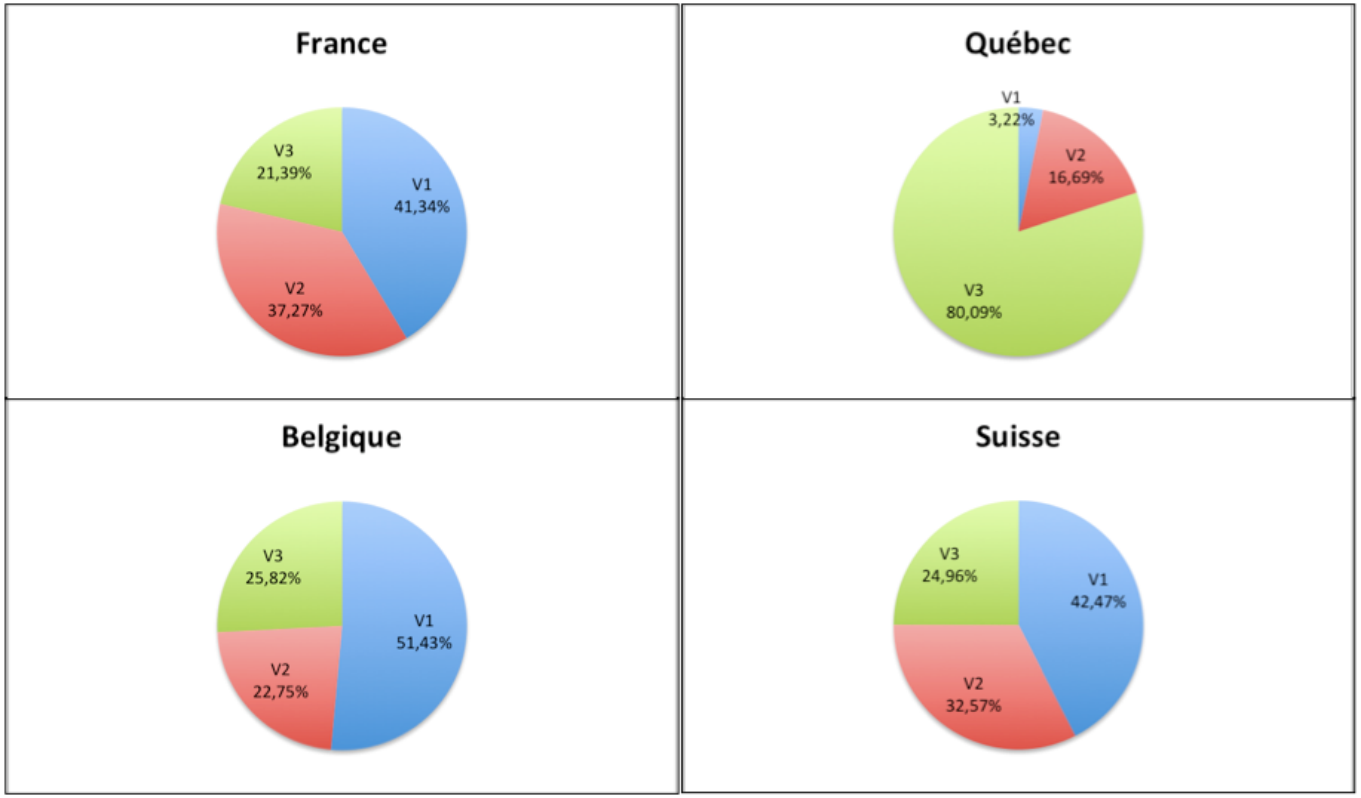

V1 : e-commerce
V2 : commerce en ligne
V3 : commerce électronique

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-18. variable : Mode d'apprentissage à distance utilisant les moyens de communication d'Internet.

	France					Québec					Belgique					Suisse				
	V1	**V2**	**V3**	**V4**	**V5**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V5**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V5**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V5**
2001	31	16	0	0	4	10	13	9	0	1	6	3	0	0	1	4	0	1	0	1
2002	11	3	0	0	3	5	11	2	1	1	12	1	1	0	2	4	1	1	0	0
2003	2	0	0	0	0	3	5	1	0	0	14	1	5	0	0	2	1	1	0	0
2004	2	0	0	0	0	4	4	6	0	1	17	2	0	0	1	6	1	1	0	0
2005	1	0	0	0	1	5	3	4	0	0	5	1	0	0	0	5	1	0	0	2
2006	2	2	1	0	0	0	2	4	0	0	8	3	0	0	0	1	0	0	0	0
2007	3	1	0	0	1	3	1	0	0	0	9	1	3	0	1	4	1	0	0	1
2008	6	1	1	0	0	1	0	0	0	0	3	4	0	0	0	3	3	1	0	0
2009	4	3	2	0	0	0	4	2	1	0	4	0	1	0	0	4	0	0	0	0
2010	1	0	0	0	0	0	7	1	0	0	6	2	1	0	0	1	1	0	0	0
2011	7	0	0	0	4	0	5	2	0	0	3	2	0	0	0	1	1	0	0	0
2012	8	1	0	0	0	1	16	0	1	0	6	0	0	0	0	2	1	0	0	0
2013	10	3	1	0	5	5	9	0	5	0	8	0	1	0	0	3	0	2	0	2
2014	4	8	1	0	1	1	8	0	0	0	6	1	0	0	2	7	5	2	0	3
2015	2	4	1	0	1	3	2	3	0	0	12	3	0	0	0	3	4	1	0	0
Total	**94**	**42**	**7**	**0**	**20**	**41**	**90**	**34**	**8**	**3**	**119**	**24**	**12**	**0**	**7**	**50**	**20**	**10**	**0**	**9**
CI	**0,5767**	**0,2577**	**0,0429**	**0**	**0,1227**	**0,2330**	**0,5114**	**0,1932**	**0,0455**	**0,0170**	**0,7346**	**0,1481**	**0,0741**	**0**	**0,0432**	**0,5618**	**0,2247**	**0,1124**	**0**	**0,1011**

V1 : e-learning
V2 : formation en ligne
V3 : apprentissage en ligne
V4 : cyberapprentissage
V5 : enseignement en ligne

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-18. variable : Mode d'apprentissage à distance utilisant les moyens de communication d'Internet.

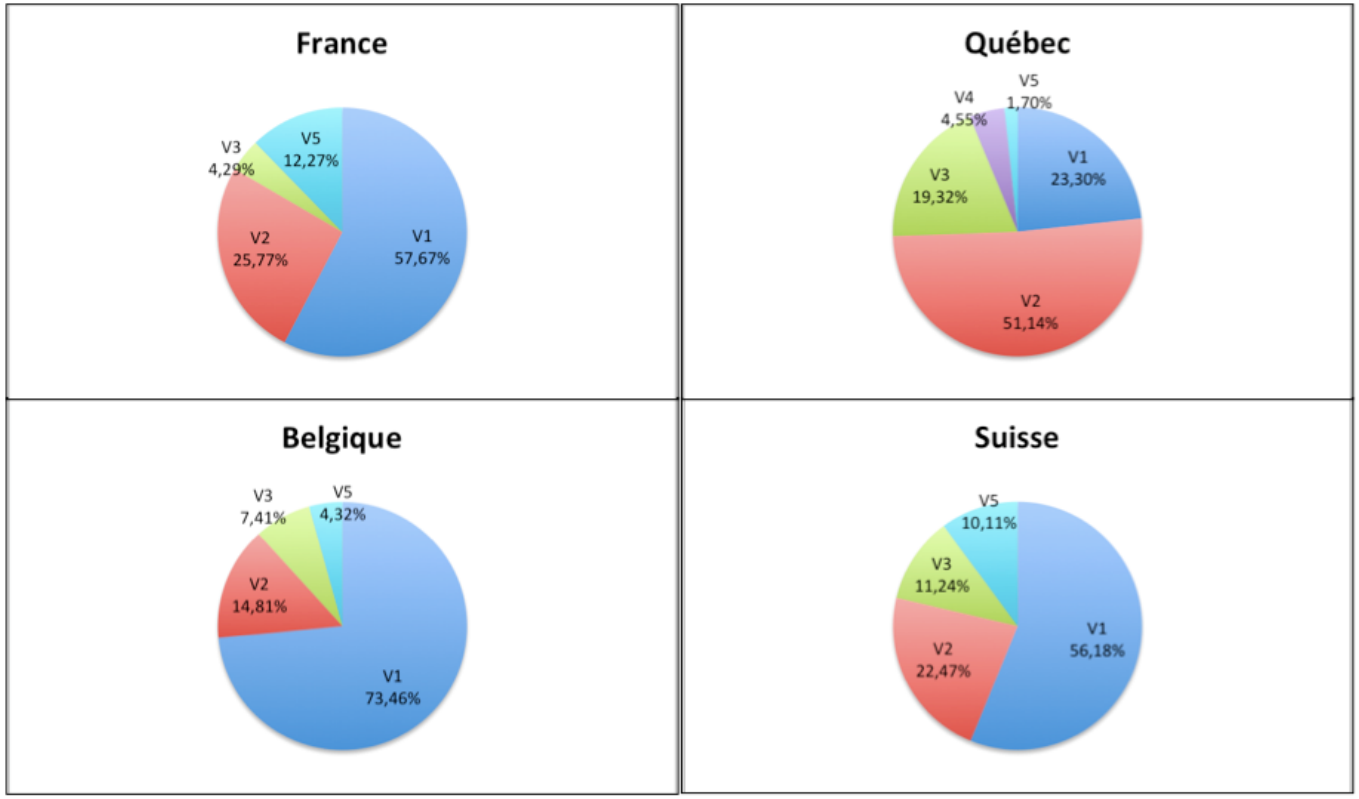

V1 : e-learning
V2 : formation en ligne
V3 : apprentissage en ligne
V4 : cyberapprentissage
V5 : enseignement en ligne

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)
3-19. variable : Courrier, message électronique.

	France				Québec				Belgique				Suisse			
	V1	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**
2001	191	81	164	276	27	43	792	446	508	105	91	139	158	51	8	52
2002	90	58	201	145	16	57	849	473	529	162	65	113	159	56	11	48
2003	105	73	193	88	16	33	790	195	525	171	128	92	145	48	20	53
2004	77	77	195	101	8	34	983	69	346	196	298	106	154	45	29	49
2005	72	66	219	81	7	33	959	96	315	231	357	76	118	57	34	45
2006	56	81	192	70	11	29	1170	32	317	438	560	60	117	55	65	38
2007	56	103	229	49	10	25	1823	28	238	505	282	39	128	80	51	25
2008	55	110	860	53	5	33	2177	18	232	490	215	52	122	80	85	25
2009	59	99	1215	56	1	24	1356	15	198	416	222	43	122	72	96	22
2010	54	125	1004	45	0	17	721	16	178	407	127	36	156	64	105	27
2011	61	194	403	39	0	34	858	8	180	485	83	28	163	63	81	33
2012	109	251	474	27	0	14	754	8	108	403	80	23	163	81	135	21
2013	128	244	261	40	0	37	688	6	127	295	80	22	148	81	134	36
2014	146	344	334	49	2	27	655	6	122	248	66	27	164	83	153	19
2015	81	221	172	25	1	17	638	4	120	347	55	34	172	79	127	18
Total	**1340**	**2127**	**6116**	**1144**	**104**	**457**	**15213**	**1420**	**4043**	**4899**	**2709**	**890**	**2189**	**995**	**1134**	**511**
CI	**0,1249**	**0,1983**	**0,5702**	**0,1066**	**0,0060**	**0,0266**	**0,8848**	**0,0826**	**0,3224**	**0,3906**	**0,2160**	**0,0710**	**0,4533**	**0,2060**	**0,2348**	**0,1058**

V1 : e-mail
V2 : mail
V3 : courriel
V4 : courrier électronique

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-19. variable : Courrier, message électronique.

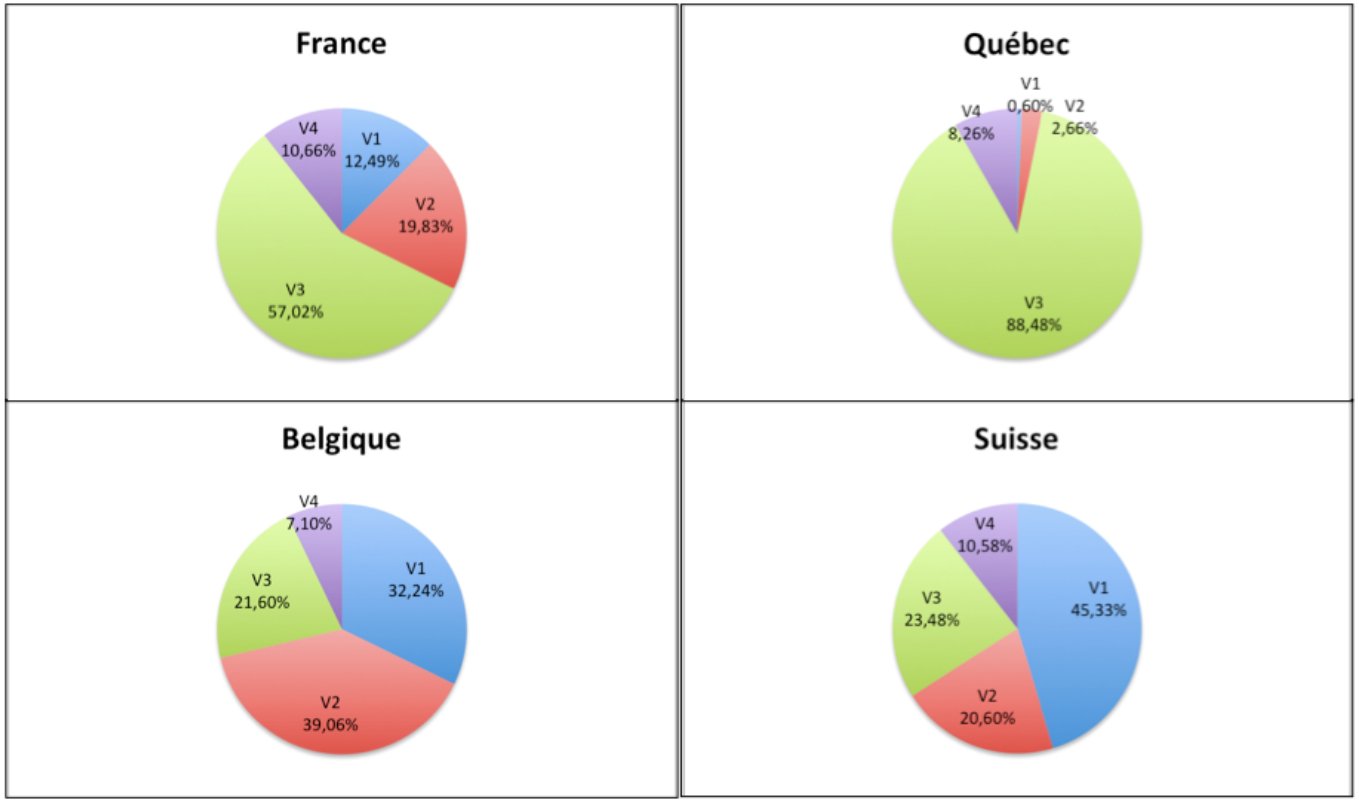

V1 : e-mail
V2 : mail
V3 : courriel
V4 : courrier électronique

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-20. variable : Marketing qui utilise les nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment le réseau Internet, comme moyen de promotion, de vente ou d'étude de marché.

	France					Québec					Belgique					Suisse				
	V1	V2	V3	V4	V5	V1	V2	V3	V4	V5	V1	V2	V3	V4	V5	V1	V2	V3	V4	V5
2001	1	2	0	0	6	0	0	1	1	4	2	4	6	1	4	2	0	0	0	0
2002	0	0	2	0	1	0	0	0	2	1	2	0	0	0	5	2	0	0	0	0
2003	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	2	1	0	0	2	0	0	0	0	1
2004	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0	0	1
2005	1	0	0	0	1	0	0	0	1	4	1	1	0	0	1	0	0	0	0	0
2006	1	0	0	1	2	0	0	0	0	4	6	1	0	0	1	1	0	0	0	1
2007	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	4	0	0	0	3	4	0	0	0	0
2008	0	0	0	0	1	0	0	0	2	0	1	0	0	0	0	1	2	0	0	0
2009	1	1	0	0	2	0	0	0	2	2	3	1	1	0	1	1	0	0	1	2
2010	1	3	0	0	6	1	0	0	3	4	0	1	0	0	1	3	0	0	0	3
2011	1	1	0	0	2	2	0	0	2	2	5	2	0	0	2	5	0	0	0	3
2012	1	4	0	0	4	2	0	0	0	5	1	1	0	0	0	0	0	0	0	4
2013	4	3	0	0	5	0	0	0	1	0	1	1	0	0	3	5	0	0	0	0
2014	2	5	0	0	4	0	1	0	0	3	1	0	0	0	2	0	1	0	0	2
2015	0	4	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	3
Total	**14**	**23**	**2**	**2**	**36**	**5**	**2**	**1**	**15**	**30**	**29**	**14**	**7**	**1**	**26**	**26**	**4**	**0**	**1**	**20**
CI	**0,1818**	**0,2987**	**0,0260**	**0,0260**	**0,4675**	**0,0943**	**0,0377**	**0,0189**	**0,2830**	**0,5660**	**0,3766**	**0,1818**	**0,0909**	**0,0130**	**0,3377**	**0,5098**	**0,0784**	**0**	**0,0196**	**0,3922**

V1 : e-marketing
V2 : webmarketing
V3 : cybermarketing
V4 : marketing électronique
V5 : marketing en ligne

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)

3-20. variable : Marketing qui utilise les nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment le réseau Internet, comme moyen de promotion, de vente ou d'étude de marché.

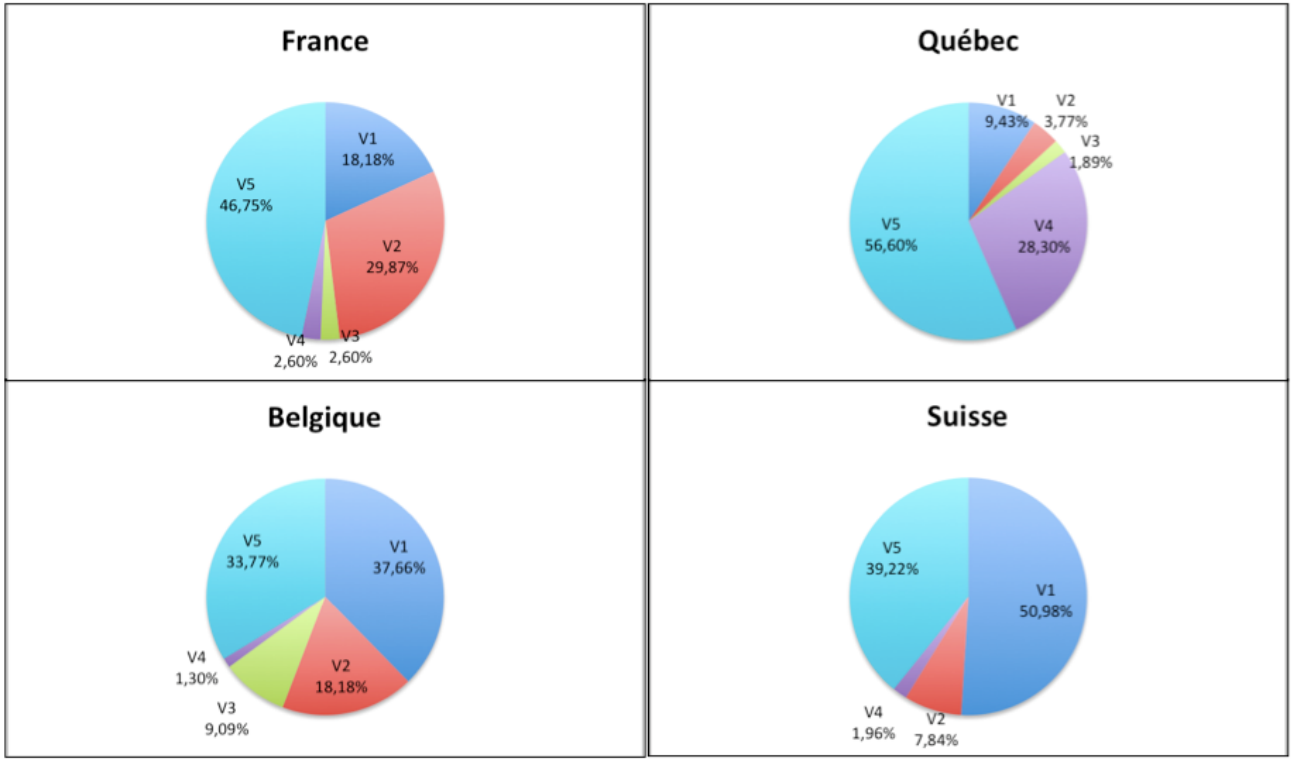

V1 : e-marketing
V2 : webmarketing
V3 : cybermarketing
V4 : marketing électronique
V5 : marketing en ligne

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)
3-21. variable : Support de lecture d'un texte numérique.

	France			Québec			Belgique			Suisse		
	V1	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**
2001	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2002	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0
2003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2004	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2005	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2006	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2007	0	0	0	2	0	0	0	0	1	2	0	0
2008	2	0	3	0	0	0	0	0	1	0	0	0
2009	2	6	1	0	4	3	3	2	4	0	2	0
2010	1	14	0	0	8	4	5	13	0	2	4	0
2011	0	22	0	0	18	0	2	23	0	0	6	0
2012	0	48	0	0	22	0	0	23	2	0	18	0
2013	0	36	0	0	8	0	0	19	0	0	14	0
2014	1	23	0	0	8	0	0	14	0	0	9	0
2015	0	11	0	0	4	0	0	13	0	0	10	0
Total	**6**	**160**	**5**	**4**	**72**	**7**	**10**	**107**	**8**	**4**	**63**	**0**
CI	**0,0351**	**0,9357**	**0,0292**	**0,0482**	**0,8675**	**0,0843**	**0,0800**	**0,8560**	**0,0640**	**0,0597**	**0,9403**	**0**

V1 : e-reader
V2 : liseuse
V3 : lecteur électronique

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-21. variable : Support de lecture d'un texte numérique.

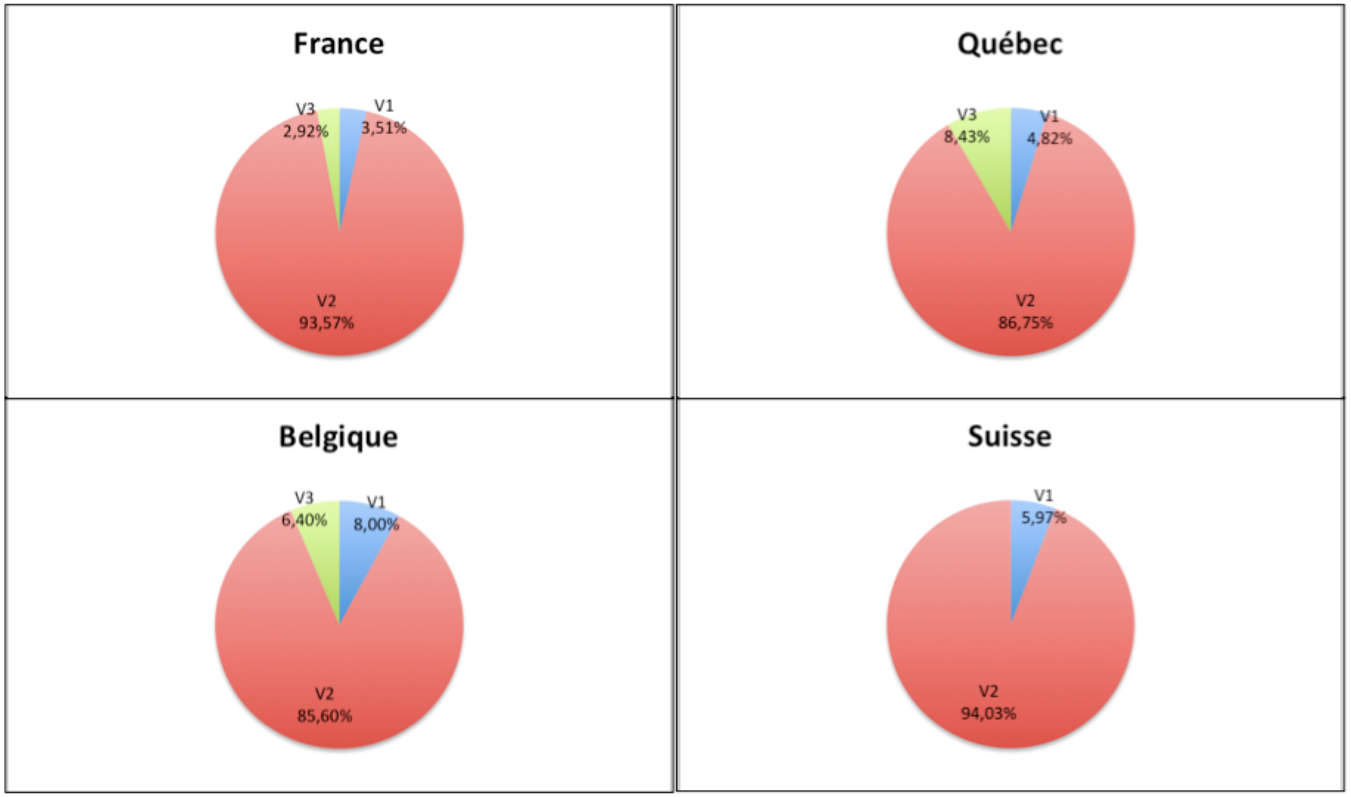

V1 : e-reader
V2 : liseuse
V3 : lecteur électronique

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-22. variable : Dispositif de sécurité destiné à protéger un réseau local connecté à un réseau public comme Internet (notamment des tentatives d'intrusion qui pourraient en provenir).

	France					Québec					Belgique					Suisse				
	V1	**V2**	**V3**	**V4**	**V5**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V5**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V5**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V5**
2001	2	3	0	0	0	1	9	1	0	0	6	1	7	0	0	7	2	1	0	0
2002	2	3	0	0	0	4	8	4	1	1	6	1	3	0	0	8	4	0	0	0
2003	1	1	0	0	0	1	7	4	0	0	10	0	0	0	0	5	7	0	0	0
2004	2	2	0	0	0	5	1	2	1	0	10	1	0	0	0	2	4	0	0	0
2005	0	0	0	0	0	1	9	4	0	0	3	1	1	0	0	5	6	0	0	0
2006	0	3	0	0	0	3	6	3	0	0	5	4	0	0	0	1	4	0	0	0
2007	0	4	0	0	0	0	4	0	0	0	3	7	0	0	0	1	2	0	0	0
2008	1	2	0	0	0	0	5	0	0	0	1	0	0	0	0	1	3	0	0	0
2009	0	4	0	0	0	0	2	0	0	0	3	0	0	1	0	2	6	0	0	0
2010	2	5	0	0	0	0	2	0	0	0	0	2	0	0	0	3	9	0	0	0
2011	1	3	0	0	0	0	4	0	0	0	0	5	0	0	0	1	1	0	0	0
2012	2	3	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2	4	0	0	0
2013	0	4	0	0	0	0	2	0	0	0	2	2	0	0	0	0	2	0	0	0
2014	3	9	0	0	0	0	2	0	0	0	1	3	0	0	0	3	3	0	1	0
2015	1	3	0	0	0	0	1	0	0	0	7	2	1	0	0	0	6	0	0	0
Total	**17**	**49**	**0**	**0**	**0**	**15**	**64**	**18**	**2**	**1**	**57**	**29**	**12**	**1**	**0**	**41**	**63**	**1**	**1**	**0**
CI	**25,76**	**74,24**	**0**	**0**	**0**	**15,00**	**64,00**	**18,00**	**2,00**	**1,00**	**57,58**	**29,29**	**12,12**	**1,01**	**0**	**38,68**	**59,43**	**0,94**	**0,94**	**0**

V1 : firewall
V2 : pare-feu
V3 : coupe-feu
V4 : barrière de sécurité
V5 : garde-barrière

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)

3-22. variable : Dispositif de sécurité destiné à protéger un réseau local connecté à un réseau public comme Internet (notamment des tentatives d'intrusion qui pourraient en provenir).

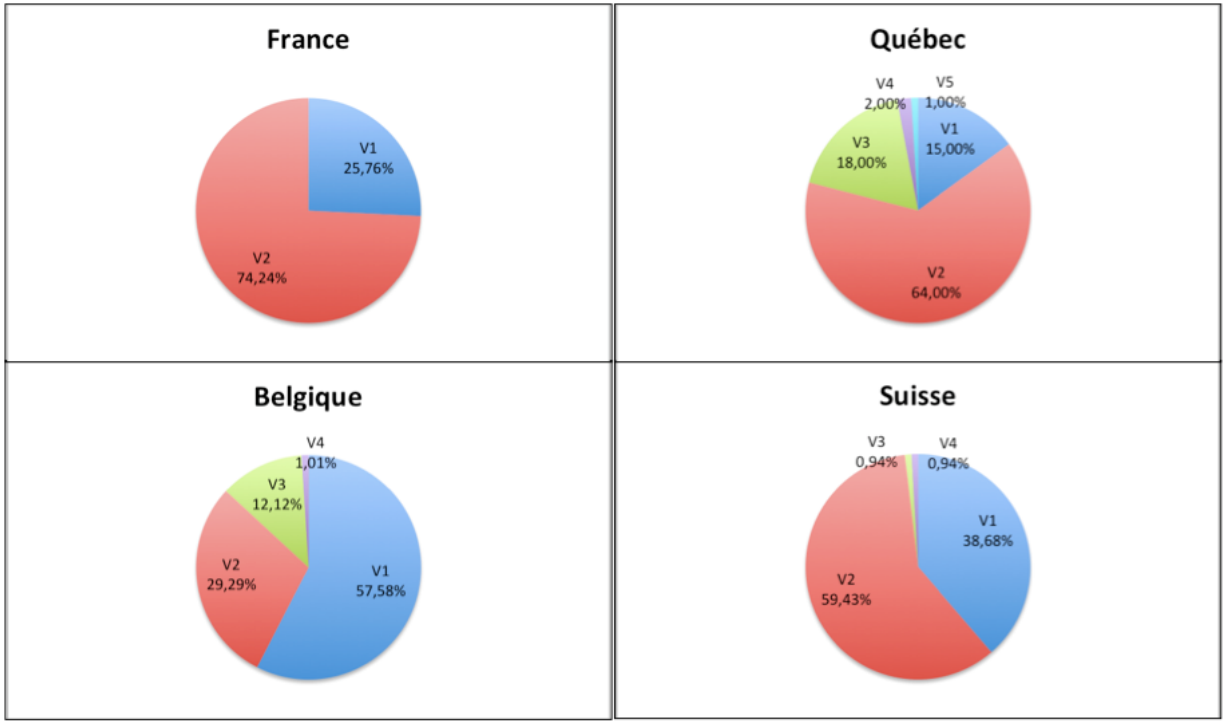

V1 : firewall
V2 : pare-feu
V3 : coupe-feu
V4 : barrière de sécurité
V5 : garde-barrière

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-23. variable : Petit logiciel de contrôle installé à l'usine dans la mémoire morte (ROM, PROM, EPROM ou EEPROM) d'un dispositif informatique.

	France			Québec			Belgique			Suisse		
	V1	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**
2001	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2002	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2003	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
2004	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
2005	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2006	0	0	0	2	1	0	0	0	0	1	0	0
2007	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
2008	0	0	0	0	3	0	0	0	0	1	0	0
2009	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
2010	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
2011	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2012	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2013	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2014	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0
2015	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Total	**3**	**1**	**0**	**4**	**7**	**0**	**0**	**0**	**0**	**5**	**0**	**0**
CI	**0,7500**	**0,2500**	**0**	**0,3636**	**0,6364**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**

V1 : firmware
V2 : micrologiciel
V3 : microprogramme

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)

3-23. variable : Petit logiciel de contrôle installé à l'usine dans la mémoire morte (ROM, PROM, EPROM ou EEPROM) d'un dispositif informatique.

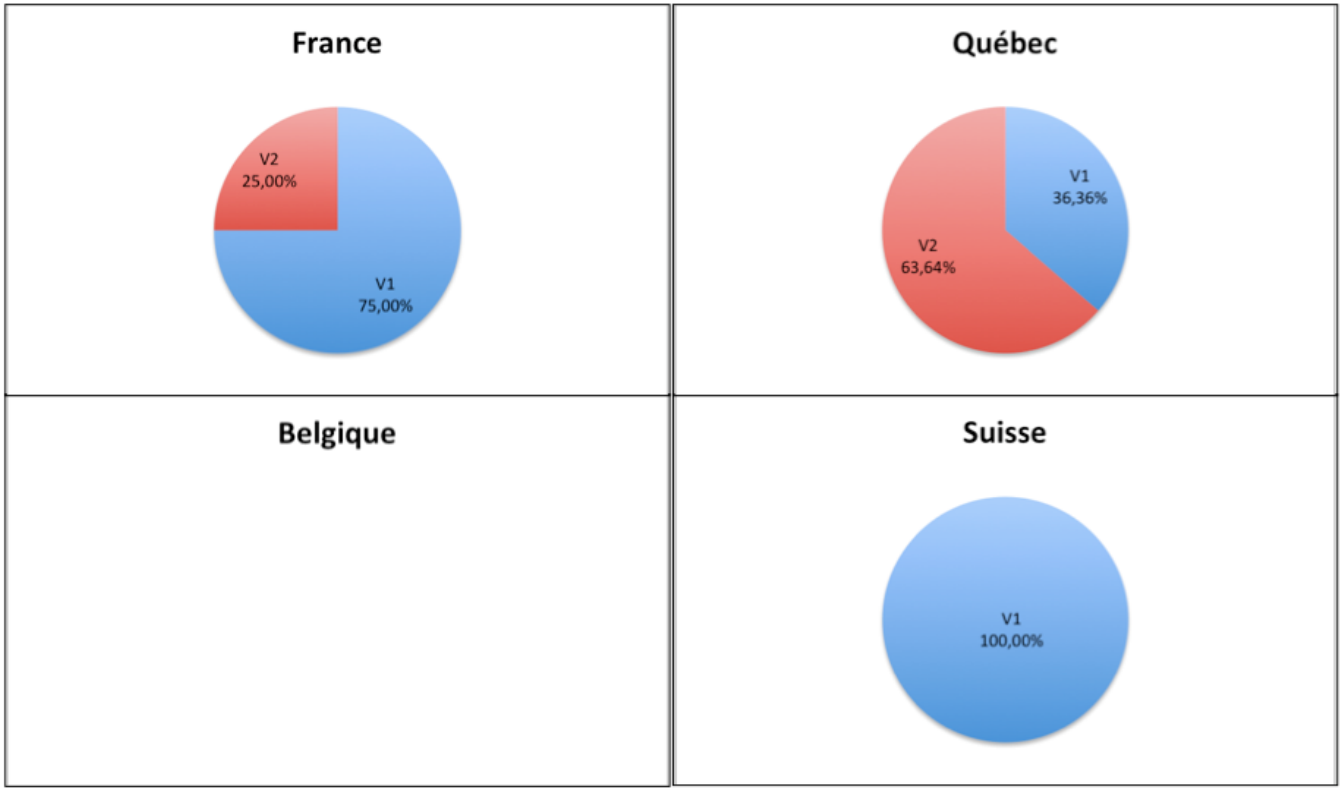

V1 : firmware
V2 : micrologiciel
V3 : microprogramme

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)
3-24. variable : Logiciel gratuit, dont l'auteur conserve les droits.

	France				Québec				Belgique				Suisse			
	V1	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**
2001	1	0	6	35	0	1	4	0	6	0	13	6	1	0	2	5
2002	1	0	5	21	0	0	4	2	5	0	14	20	2	0	3	0
2003	0	0	0	11	0	0	3	5	4	0	4	31	0	0	7	8
2004	0	0	2	30	0	0	5	10	0	0	4	28	0	0	4	5
2005	1	0	4	25	0	1	9	12	0	0	12	19	0	0	8	12
2006	0	0	5	25	0	0	8	4	0	0	4	7	0	0	8	8
2007	0	0	4	17	1	3	3	15	1	1	11	19	0	0	8	16
2008	0	0	0	13	0	0	4	9	0	0	5	21	0	0	8	7
2009	0	0	3	20	0	0	3	6	1	1	6	13	0	0	5	7
2010	0	0	2	16	0	0	4	6	0	0	9	4	0	0	4	8
2011	0	0	3	14	0	2	1	4	0	0	2	9	0	0	5	7
2012	0	0	3	26	0	0	1	8	0	1	5	5	0	0	5	15
2013	0	0	2	24	0	0	1	9	0	0	1	7	0	0	3	2
2014	0	0	9	17	0	0	2	6	0	0	3	11	0	0	2	4
2015	0	0	0	17	0	1	2	2	0	0	2	11	0	0	0	3
Total	**3**	**0**	**48**	**311**	**1**	**8**	**54**	**98**	**17**	**3**	**95**	**211**	**3**	**0**	**72**	**107**
CI	**0,0083**	**0**	**0,1326**	**0,8591**	**0,0062**	**0,0497**	**0,3354**	**0,6087**	**0,0521**	**0,0092**	**0,2914**	**0,6472**	**0,0165**	**0**	**0,3956**	**0,5879**

V1 : freeware
V2 : gratuiciel
V3 : logiciel gratuit
V4 : logiciel libre

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-24. variable : Logiciel gratuit, dont l'auteur conserve les droits.

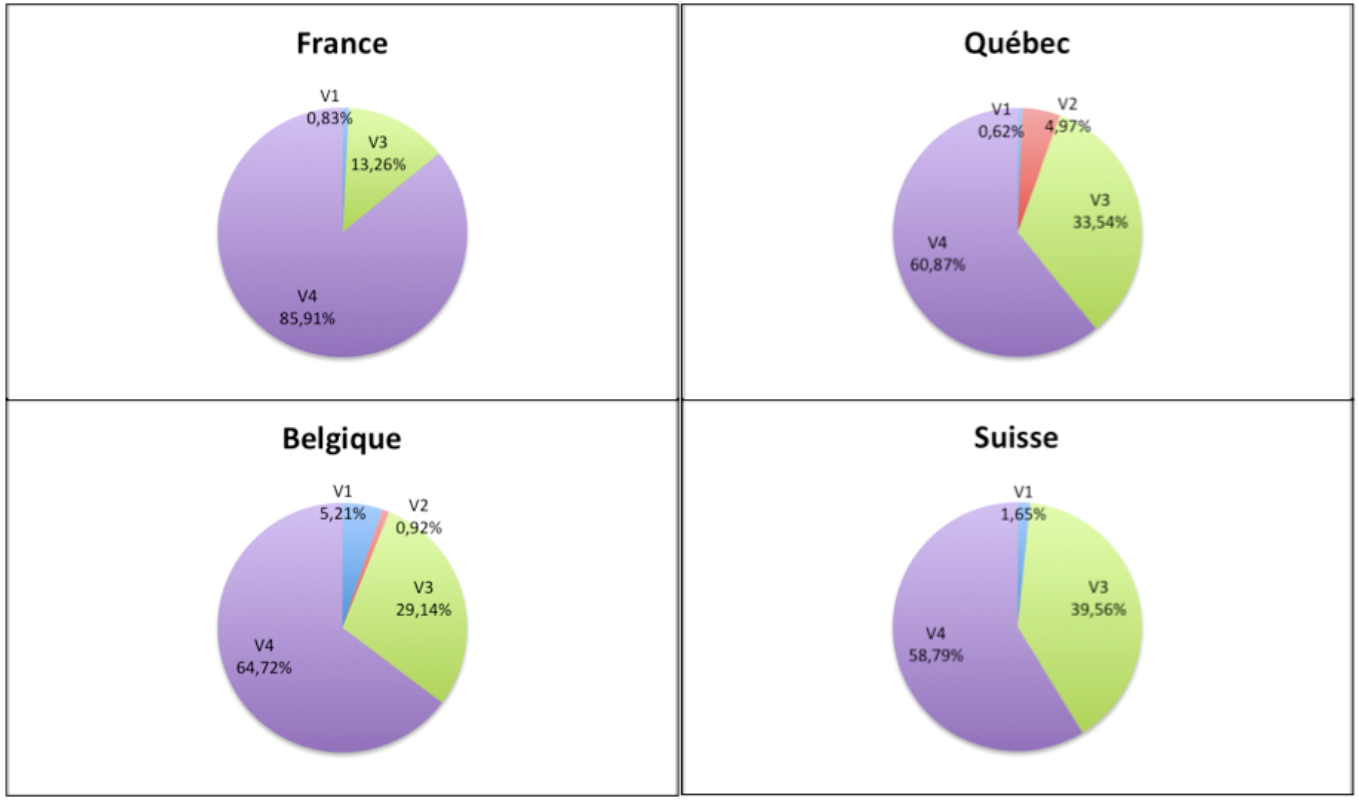

V1 : freeware
V2 : gratuiciel
V3 : logiciel gratuit
V4 : logiciel libre

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)
3-25. variable : Pirate informatique qui agit par jeu, goût du défi, sans intention de nuire.

	France		Québec		Belgique		Suisse	
	V1	**V2**	**V1**	**V2**	**V1**	**V2**	**V1**	**V2**
2001	55	1	31	0	19	0	46	0
2002	16	0	31	0	23	0	12	0
2003	22	0	21	0	31	0	21	0
2004	11	0	12	0	24	0	11	1
2005	18	0	11	0	24	0	3	0
2006	17	0	10	0	23	0	9	0
2007	27	0	8	0	20	0	11	0
2008	19	1	11	0	20	0	30	1
2009	37	4	9	1	36	2	24	0
2010	42	7	7	0	47	1	44	2
2011	58	11	8	1	51	1	46	5
2012	42	14	12	0	46	1	54	3
2013	49	24	11	0	48	2	44	1
2014	54	45	14	0	40	1	69	0
2015	35	49	10	0	56	5	69	4
Total	**502**	**156**	**206**	**2**	**508**	**13**	**493**	**17**
CI	**0,7629**	**0,2371**	**0,9904**	**0,0096**	**0,9750**	**0,0250**	**0,9667**	**0,0333**

V1 : hacker
V2 : hackeur

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-25. variable : Pirate informatique qui agit par jeu, goût du défi, sans intention de nuire.

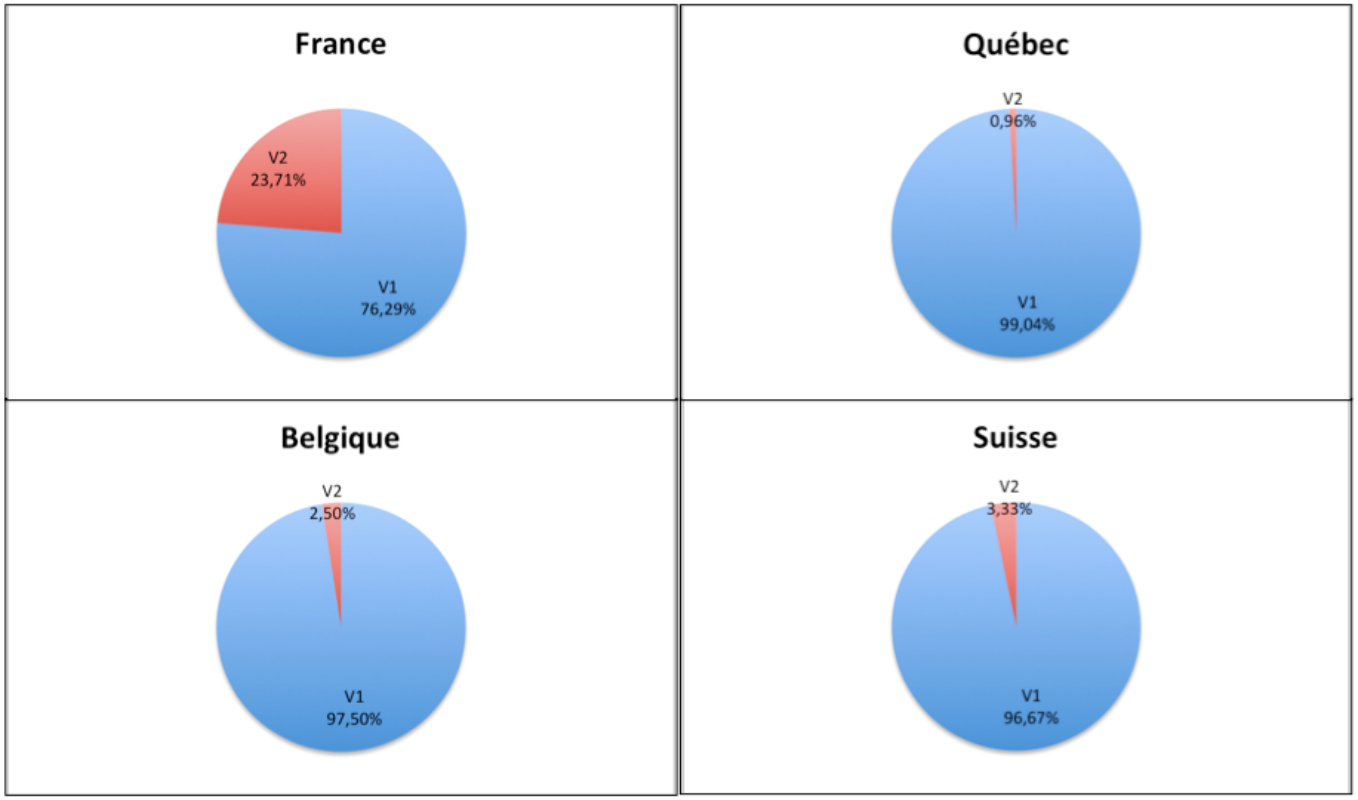

V1 : hacker
V2 : hackeur

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-26. variable : Délit informatique qui consiste à s'approprier un concept logiciel en vue d'une exploitation ultérieure, à violer l'intégrité d'un système dans un but malveillant ou à copier des informations sans permission pour les diffuser ou les vendre.

	France			Québec			Belgique			Suisse		
	V1	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**
2001	3	7	87	1	9	49	1	6	31	4	5	19
2002	1	6	69	3	7	67	4	10	38	0	3	17
2003	3	2	67	1	13	94	3	8	38	0	4	32
2004	0	2	63	0	4	69	1	3	43	1	0	29
2005	0	0	84	1	2	53	2	1	28	0	4	36
2006	0	8	90	0	4	58	0	1	36	0	2	28
2007	1	6	88	0	6	59	1	1	39	1	2	21
2008	1	5	73	1	1	38	3	6	38	2	4	51
2009	2	7	137	0	4	42	5	5	55	1	4	40
2010	0	15	79	0	3	37	2	8	37	3	7	47
2011	4	20	101	1	10	48	7	5	75	8	13	59
2012	10	7	76	0	5	30	8	7	44	5	3	58
2013	8	12	78	1	1	22	15	6	32	6	9	39
2014	9	24	127	3	7	26	8	6	53	18	40	61
2015	10	20	80	0	6	34	10	10	79	16	17	48
Total	**52**	**141**	**1299**	**12**	**82**	**726**	**70**	**83**	**666**	**65**	**117**	**585**
CI	**0,0349**	**0,0945**	**0,8706**	**0,0146**	**0,1000**	**0,8854**	**0,0855**	**0,1013**	**0,8132**	**0,0847**	**0,1525**	**0,7627**

V1 : hacking
V2 : piratage informatique
V3 : piratage

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)

3-26. variable : Délit informatique qui consiste à s'approprier un concept logiciel en vue d'une exploitation ultérieure, à violer l'intégrité d'un système dans un but malveillant ou à copier des informations sans permission pour les diffuser ou les vendre.

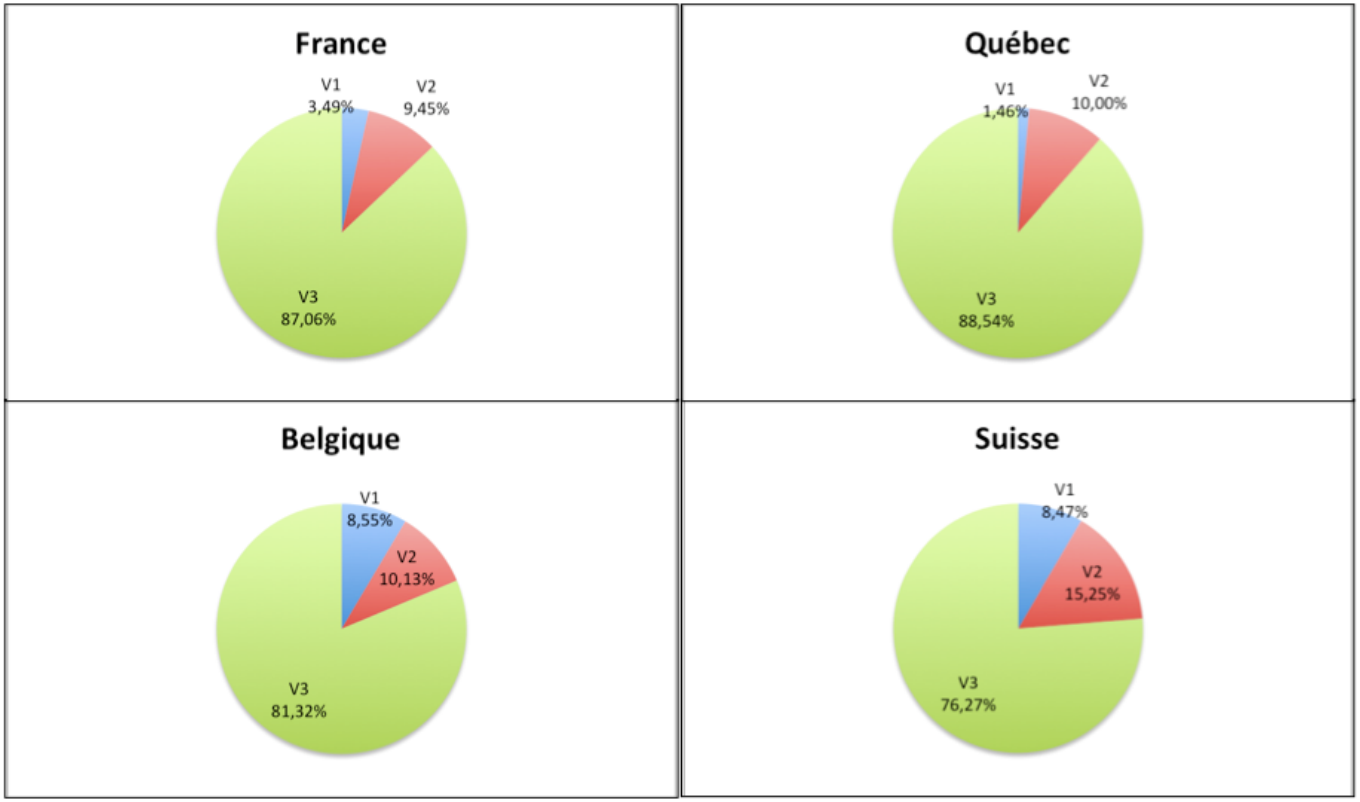

V1 : hacking
V2 : piratage informatique
V3 : piratage

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)
3-27. variable : Mot-clé précédé du signe #, permettant de retrouver tous les messages d'un microblog qui le contiennent.

	France			Québec			Belgique			Suisse		
	V1	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**
2001	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2002	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2004	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2005	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2006	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2007	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2008	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2009	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
2010	0	0	0	4	0	0	2	0	0	3	0	0
2011	5	0	0	3	0	10	7	0	1	1	0	0
2012	31	0	0	5	0	25	23	0	2	31	0	0
2013	27	11	1	4	0	17	35	5	0	24	11	3
2014	66	17	0	5	0	33	49	2	0	34	20	0
2015	66	1	0	2	1	59	77	4	0	119	30	0
Total	**195**	**29**	**1**	**23**	**1**	**144**	**193**	**11**	**3**	**213**	**61**	**3**
CI	**0,8667**	**0,1289**	**0,0044**	**0,1369**	**0,0060**	**0,8571**	**0,9324**	**0,0531**	**0,0145**	**0,7690**	**0,2202**	**0,0108**

V1 : hashtag
V2 : mot dièse
V3 : mot clic

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-27. variable : Mot-clé précédé du signe #, permettant de retrouver tous les messages d'un microblog qui le contiennent.

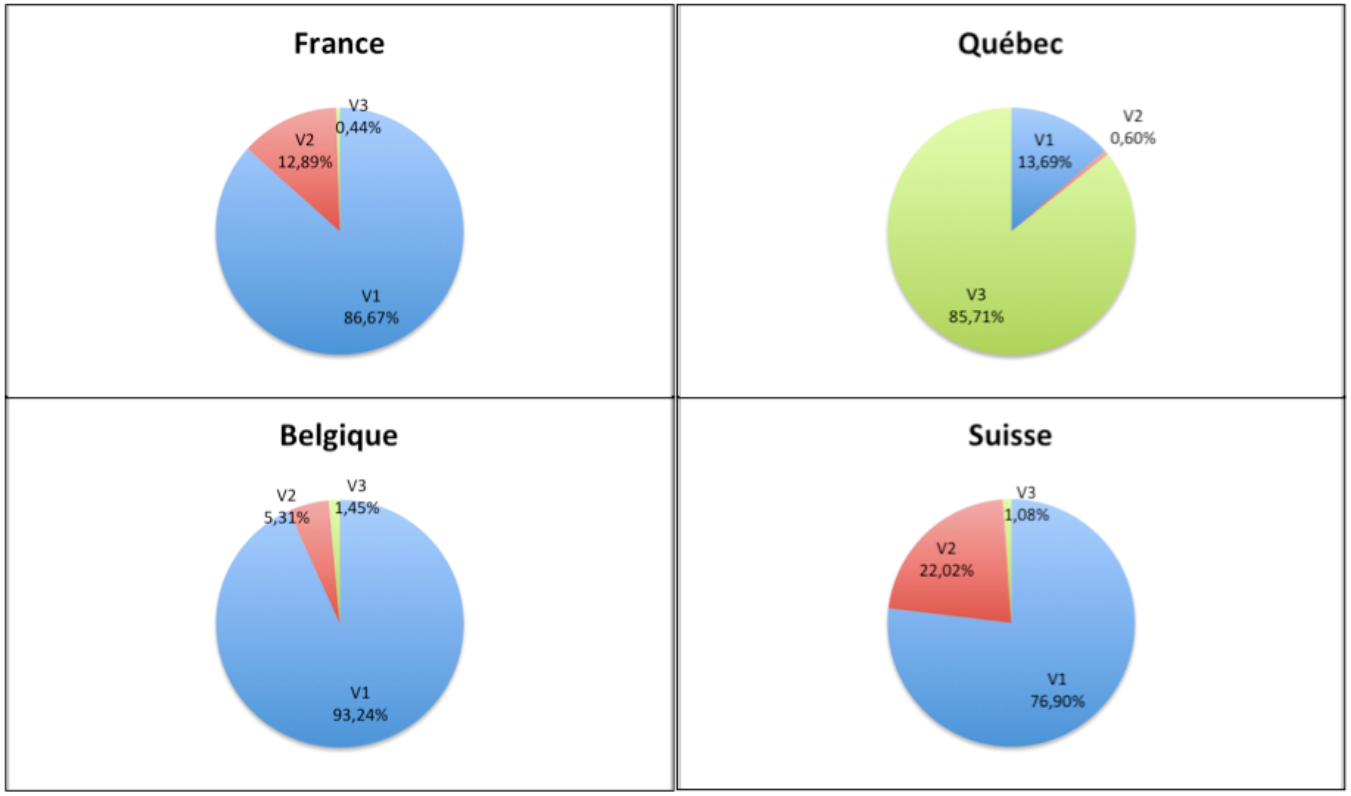

V1 : hashtag
V2 : mot dièse
V3 : mot clic

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-28. variable : Équipement audiovisuel (amplificateur, enceintes acoustiques, lecteur de DVD, écran…) destiné à créer chez soi des conditions de projection proches de celle d'une salle de cinéma.

	France						Québec						Belgique						Suisse					
	V1	**V2**	**V3**	**V4**	**V5**	**V6**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V5**	**V6**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V5**	**V6**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V5**	**V6**
2001	8	0	0	0	0	2	0	29	1	0	0	1	3	0	2	0	0	0	3	0	0	0	0	2
2002	9	0	2	0	0	1	0	21	0	0	0	0	10	0	0	0	0	5	6	0	1	0	0	0
2003	8	0	3	1	0	2	1	44	0	1	0	2	20	0	0	0	0	0	9	0	0	0	0	0
2004	6	0	1	1	0	0	1	34	0	1	0	0	17	0	2	0	0	0	3	0	0	0	1	0
2005	15	0	2	0	0	2	0	40	0	0	0	0	6	0	0	0	1	2	9	0	1	0	0	0
2006	12	0	1	0	0	1	1	45	0	0	0	1	15	0	0	0	0	1	10	0	2	0	0	0
2007	4	0	1	0	0	0	1	28	0	0	0	0	18	0	0	0	0	4	6	0	0	0	0	0
2008	9	0	0	0	0	0	0	30	0	0	0	1	9	0	0	0	0	6	4	0	1	0	0	0
2009	2	0	0	0	0	3	1	25	0	0	0	0	12	0	0	0	0	1	5	0	0	0	0	0
2010	4	0	0	0	0	1	0	15	0	0	0	0	19	0	0	1	0	0	3	0	0	0	0	0
2011	8	0	1	0	0	0	0	15	0	0	0	0	22	0	0	0	0	1	2	0	0	0	0	0
2012	5	0	0	0	0	0	0	15	0	0	0	0	10	0	0	0	0	1	3	0	0	1	0	2
2013	2	0	0	0	0	1	0	10	0	0	0	0	11	0	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0
2014	9	0	0	0	0	1	0	16	0	0	0	3	8	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	1
2015	2	0	0	0	0	0	0	6	0	0	0	1	7	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Total	**103**	**0**	**11**	**2**	**0**	**14**	**5**	**373**	**1**	**2**	**0**	**9**	**187**	**0**	**5**	**1**	**1**	**23**	**67**	**0**	**5**	**1**	**1**	**5**
CI	**0,7923**	**0**	**0,0846**	**0,0154**	**0**	**0,1077**	**0,0128**	**0,9564**	**0,0026**	**0,0051**	**0**	**0,0231**	**0,8618**	**0**	**0,0230**	**0,0046**	**0,0046**	**0,1060**	**0,8481**	**0**	**0,0633**	**0,0127**	**0,0127**	**0,0127**

V1: home cinéma
V2: cinéma maison
V3: cinéma à domicile
V4: cinéma chez soi
V5: cinéma domestique
V6: cinéma à la maison

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-28. variable : Équipement audiovisuel (amplificateur, enceintes acoustiques, lecteur de DVD, écran…) destiné à créer chez soi des conditions de projection proches de celle d'une salle de cinéma.

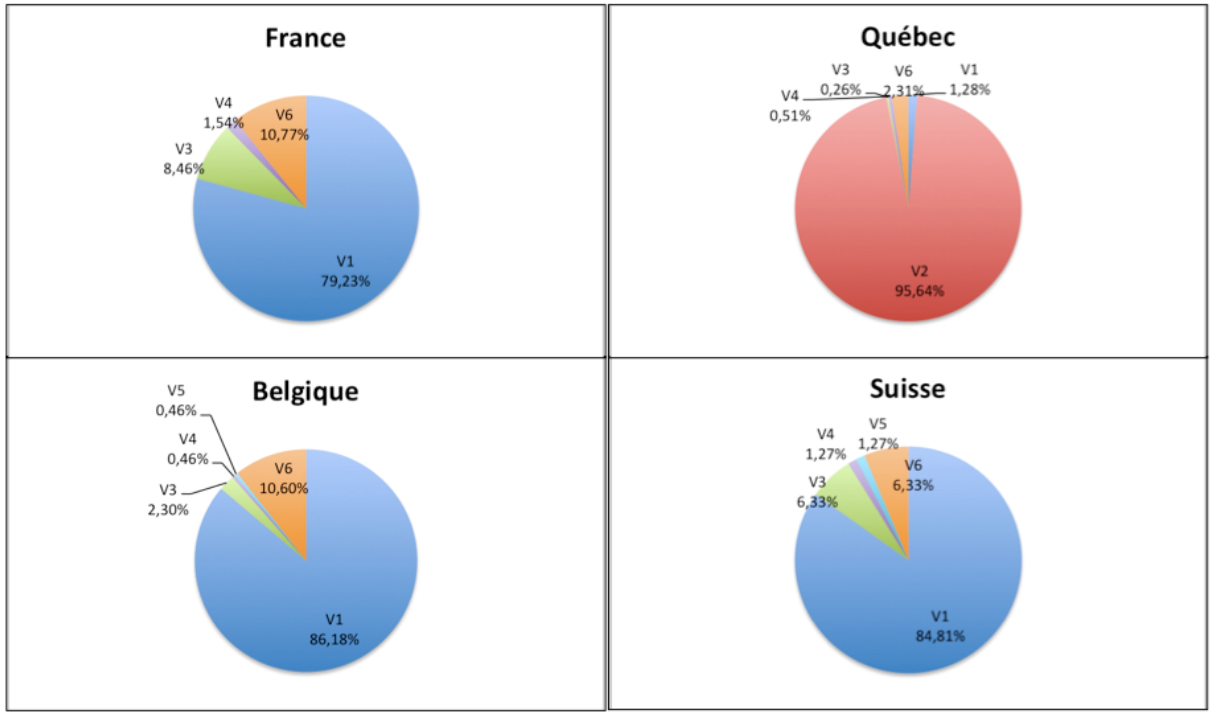

V1: home cinéma
V2: cinéma maison
V3: cinéma à domicile
V4: cinéma chez soi
V5: cinéma domestique
V6: cinéma à la maison

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)
3-29. variable : Écran de présentation contenant les liens hypertextuels permettant d'accéder aux autres pages.

	France		Québec		Belgique		Suisse	
	V1	**V2**	**V1**	**V2**	**V1**	**V2**	**V1**	**V2**
2001	5	52	0	53	2	32	10	28
2002	2	28	1	66	0	16	5	5
2003	0	8	0	52	0	15	2	6
2004	0	14	0	37	0	19	0	14
2005	0	23	1	29	0	17	0	20
2006	0	21	1	53	1	29	0	16
2007	0	46	0	37	0	25	1	13
2008	1	48	0	33	1	26	0	12
2009	3	49	0	33	0	31	0	22
2010	2	36	0	36	4	29	2	21
2011	1	45	1	27	1	30	4	18
2012	4	24	0	26	0	26	1	34
2013	1	47	0	11	1	20	0	16
2014	3	61	0	9	1	11	2	25
2015	2	25	0	11	1	25	2	19
Total	**24**	**527**	**4**	**513**	**12**	**351**	**29**	**269**
CI	**0,0436**	**0,9564**	**0,0077**	**0,9923**	**0,0331**	**0,9669**	**0,0973**	**0,9027**

V1 : homepage
V2 : page d'accueil

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-29. variable : Écran de présentation contenant les liens hypertextuels permettant d'accéder aux autres pages.

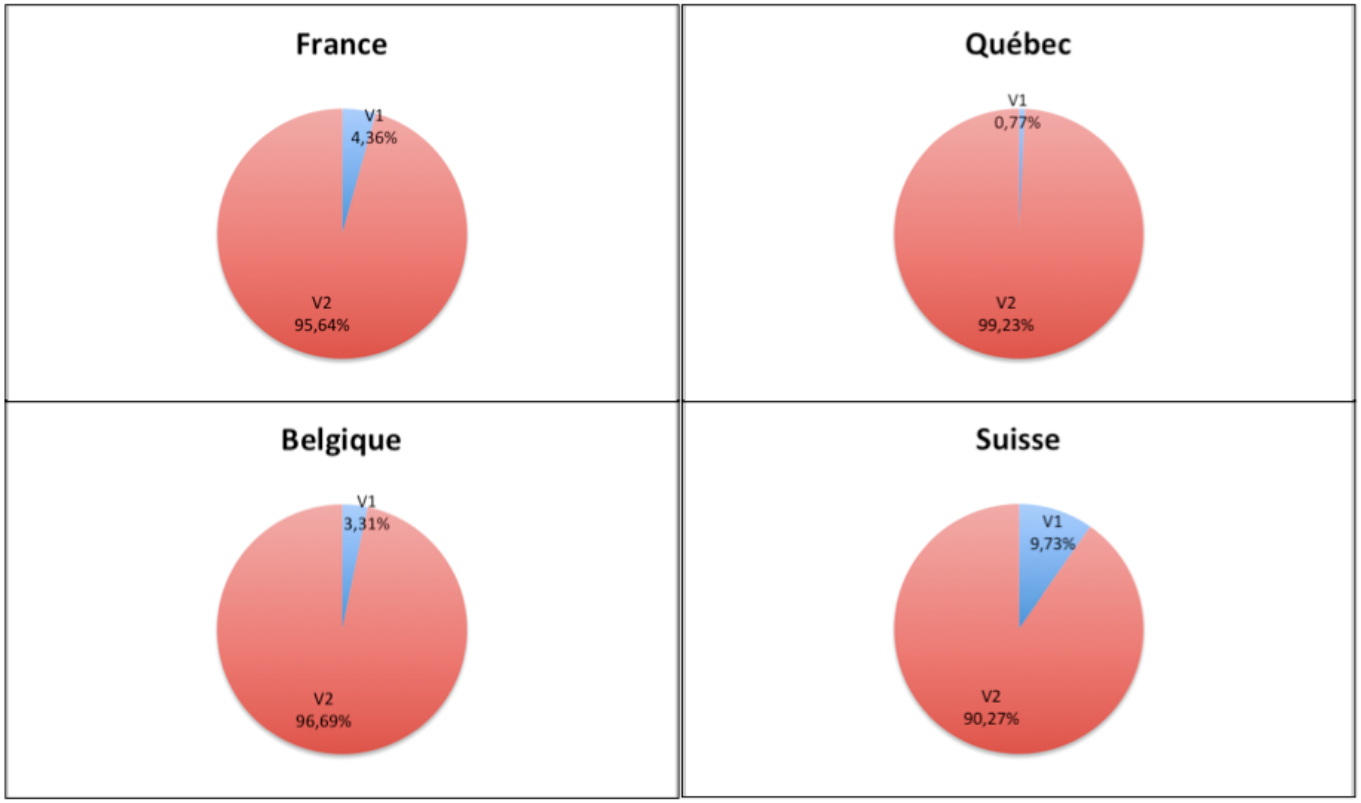

V1 : homepage
V2 : page d'accueil

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-30. variable : Service d'assistance téléphonique ou électronique mis en place par une entreprise, une organisation, chargé de résoudre les problèmes techniques, de répondre aux attentes de sa clientèle, de ses membres.

	France						Québec						Belgique						Suisse					
	V1	**V2**	**V3**	**V4**	**V5**	**V6**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V5**	**V6**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V5**	**V6**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V5**	**V6**
2001	11	4	0	2	0	0	5	4	1	1	1	1	3	0	0	1	0	0	15	2	0	0	0	0
2002	8	1	3	3	1	0	1	3	1	1	0	3	4	1	1	2	2	0	8	0	0	0	0	0
2003	7	1	1	1	3	0	2	0	1	1	0	2	4	1	0	2	2	0	13	1	0	0	0	0
2004	11	1	0	2	2	0	0	0	2	4	1	2	1	0	0	1	1	0	11	1	0	1	0	0
2005	10	1	6	8	0	3	3	0	0	2	1	0	2	1	0	1	4	0	6	0	0	2	0	1
2006	18	0	2	5	5	0	1	1	1	2	0	1	4	0	1	2	3	0	11	0	0	0	0	0
2007	15	3	4	8	1	3	1	2	1	2	0	0	4	0	1	1	0	0	5	0	0	0	0	0
2008	8	0	0	3	2	1	1	2	0	1	0	0	4	2	0	1	0	0	8	1	0	0	0	2
2009	6	0	1	0	2	0	3	0	0	0	0	1	2	3	0	0	0	0	14	0	0	0	0	0
2010	16	0	0	0	4	0	2	0	0	0	0	1	4	1	0	0	1	0	12	0	0	1	0	0
2011	3	0	0	0	6	0	0	3	0	1	0	0	6	0	0	0	1	0	13	0	1	2	0	0
2012	10	0	0	1	1	0	0	0	1	1	0	1	3	0	0	0	0	1	13	0	0	0	0	0
2013	5	1	0	2	4	0	3	0	0	0	0	0	4	0	0	1	0	2	12	1	0	1	1	0
2014	10	2	0	0	4	3	0	1	0	0	0	0	5	1	0	1	0	1	12	0	0	0	0	3
2015	5	0	0	0	2	0	2	1	0	0	0	0	5	1	0	1	2	1	14	0	1	1	0	0
Total	**143**	**14**	**17**	**35**	**37**	**10**	**24**	**17**	**8**	**16**	**3**	**12**	**55**	**11**	**3**	**14**	**16**	**5**	**167**	**6**	**2**	**8**	**1**	**6**
CI	**0,5586**	**0,0547**	**0,0664**	**0,1367**	**0,1445**	**0,0391**	**0,3000**	**0,2125**	**0,1000**	**0,2000**	**0,0375**	**0,1500**	**0,5288**	**0,1058**	**0,0288**	**0,1346**	**0,1538**	**0,0481**	**0,8789**	**0,0316**	**0,0105**	**0,0421**	**0,0053**	**0,0316**

V1 : hotline
V2 : aide en ligne
V3 : service d'assistance téléphonique
V4 : assistance téléphonique
V5 : téléassistance
V6 : ligne d'assistance

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)

3-30. variable : Service d'assistance téléphonique ou électronique mis en place par une entreprise, une organisation, chargé de résoudre les problèmes techniques, de répondre aux attentes de sa clientèle, de ses membres.

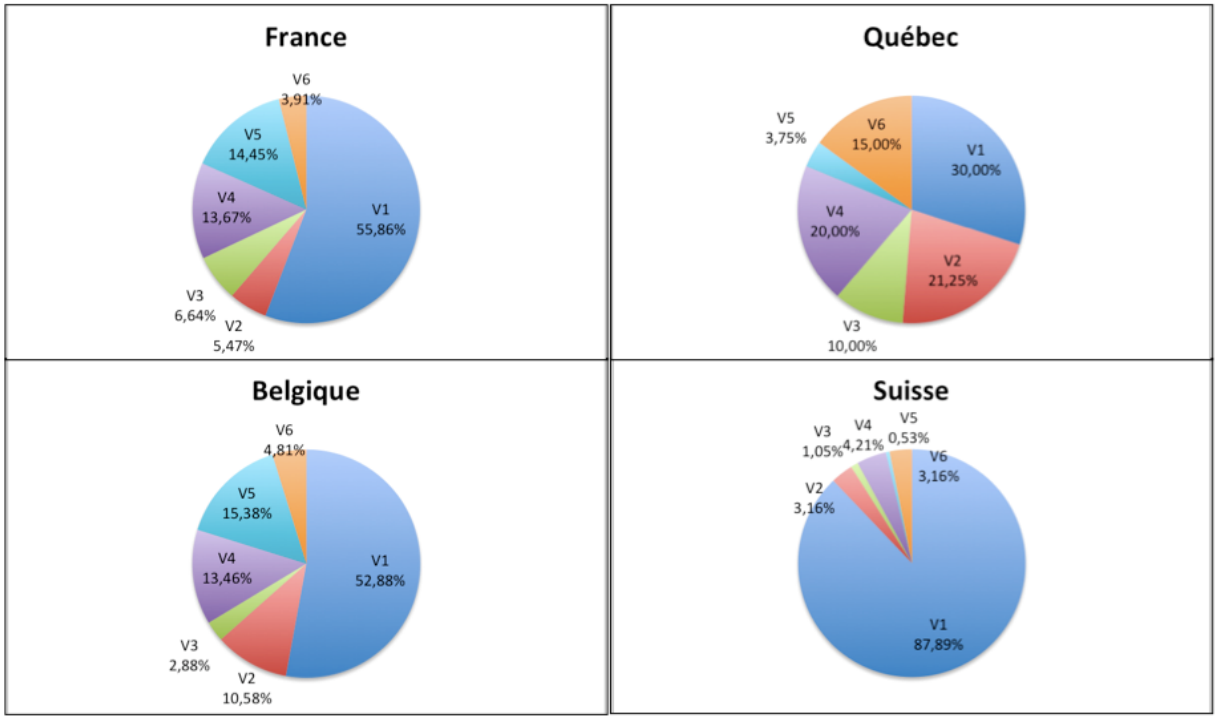

V1 : hotline
V2 : aide en ligne
V3 : service d'assistance téléphonique
V4 : assistance téléphonique
V5 : téléassistance
V6 : ligne d'assistance

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)
3-31. variable : Lien hypertexte.

	France			Québec			Belgique			Suisse		
	V1	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**
2001	0	3	12	0	114	2	0	12	3	0	0	4
2002	0	1	3	1	41	2	0	5	3	0	0	0
2003	0	1	1	0	14	0	0	4	2	0	0	0
2004	0	1	2	0	15	0	0	2	1	0	0	0
2005	0	1	1	0	15	1	0	0	1	0	0	1
2006	0	1	3	5	28	1	0	4	2	0	1	0
2007	0	0	2	5	19	0	0	1	0	0	0	3
2008	0	0	2	0	14	1	0	1	1	0	1	2
2009	0	1	4	0	4	0	1	2	3	0	1	0
2010	0	2	7	0	15	0	0	7	0	0	4	0
2011	0	1	2	1	18	0	0	1	1	0	1	2
2012	0	1	3	0	9	0	0	3	0	0	0	2
2013	0	4	0	0	3	1	0	1	3	0	1	6
2014	0	0	1	0	1	0	0	38	3	1	0	0
2015	0	1	2	0	1	0	0	0	1	0	0	2
Total	**0**	**18**	**45**	**12**	**311**	**8**	**1**	**81**	**24**	**1**	**9**	**22**
CI	**0**	**0,2857**	**0,7143**	**0,0363**	**0,9396**	**0,0242**	**0,0094**	**0,7642**	**0,2264**	**0,0313**	**0,2813**	**0,6875**

V1 : hyperlink
V2 : hyperlien
V3 : lien hypertexte

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-31. variable : Lien hypertexte.

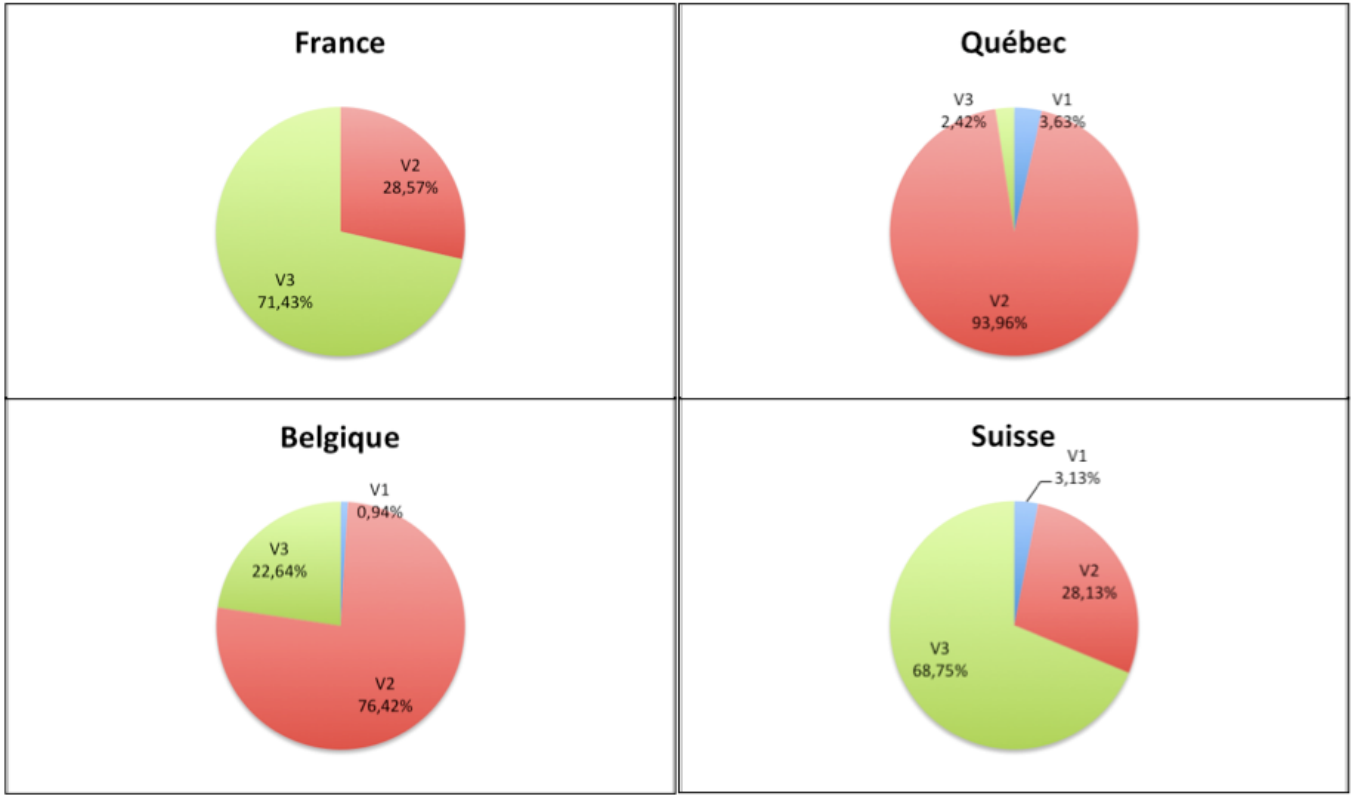

V1 : hyperlink
V2 : hyperlien
V3 : lien hypertexte

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-32. variable : Système de télévision numérique dans lequel les signaux télévisuels sont transmis par paquets sur un réseau pouvant utiliser le protocole IP.

	France			Québec			Belgique			Suisse		
	V1	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**
2001	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2002	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2003	0	0	0	2	0	0	1	0	0	1	0	0
2004	0	0	0	0	0	0	1	0	1	2	0	0
2005	0	0	0	2	1	0	2	0	0	3	0	0
2006	0	0	1	2	2	1	3	0	1	7	0	0
2007	1	0	0	0	2	0	1	0	0	4	0	0
2008	1	0	1	0	0	0	1	0	0	2	0	0
2009	1	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0
2010	0	0	0	1	0	0	4	1	0	0	0	0
2011	2	0	0	1	0	0	1	1	0	0	0	0
2012	0	1	0	1	0	0	4	0	0	1	0	0
2013	2	0	0	0	0	0	5	0	0	1	0	0
2014	0	0	0	1	0	0	4	0	0	0	0	0
2015	2	0	0	1	0	0	5	0	0	0	0	0
Total	**9**	**1**	**2**	**11**	**5**	**1**	**34**	**2**	**2**	**21**	**0**	**0**
CI	**0,7500**	**0,0833**	**0,1667**	**0,6471**	**0,2941**	**0,0588**	**0,8947**	**0,0526**	**0,0526**	**1**	**0**	**0**

V1 : IPTV
V2 : TVIP
V3 : télévision sur IP

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-32. variable : Système de télévision numérique dans lequel les signaux télévisuels sont transmis par paquets sur un réseau pouvant utiliser le protocole IP.

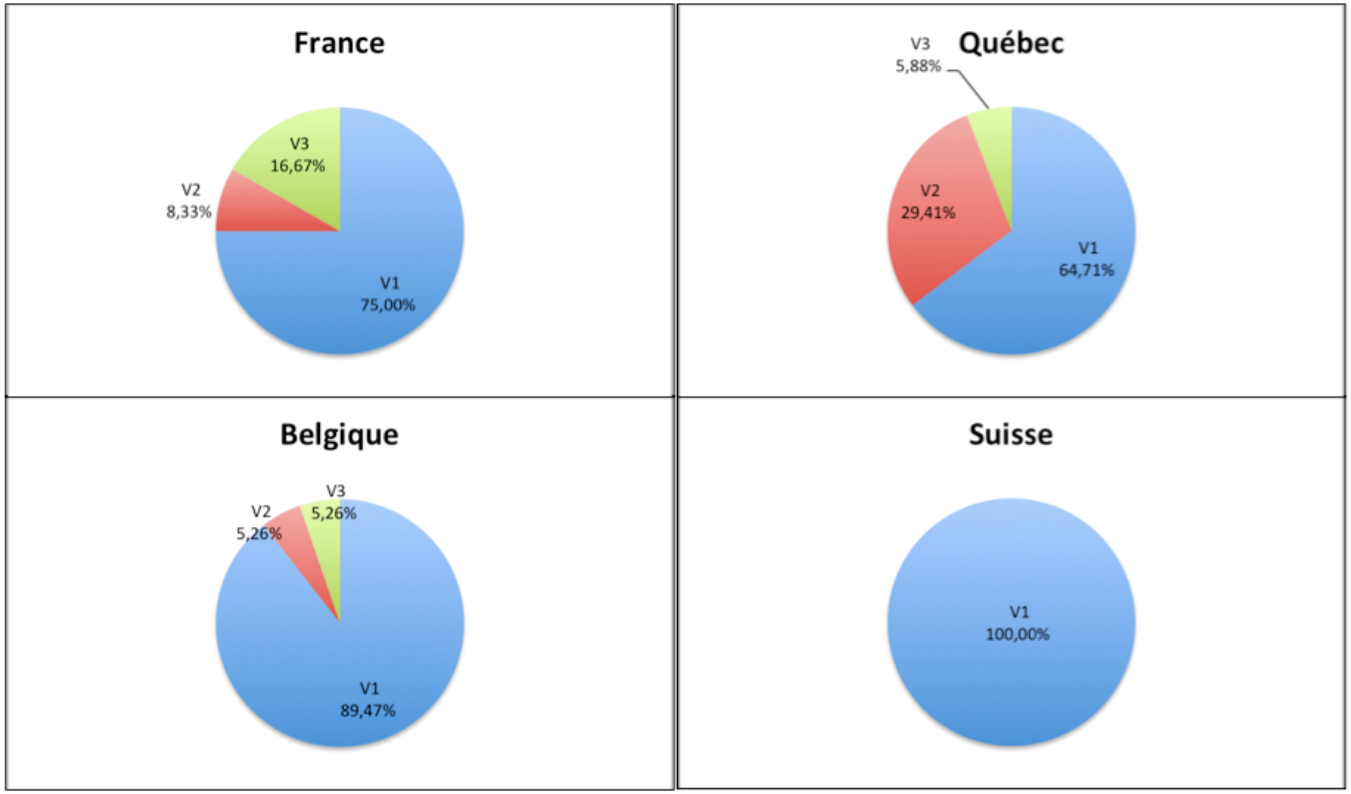

V1 : IPTV
V2 : TVIP
V3 : télévision sur IP

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-33. variable : Ordinateur de taille réduite, qui prend généralement la forme d'une petite mallette, que l'on transporte facilement avec soi et qui fonctionne de façon autonome.

	France		Québec		Belgique		Suisse	
	V1	**V2**	**V1**	**V2**	**V1**	**V2**	**V1**	**V2**
2001	1	64	5	70	2	64	1	37
2002	2	59	6	82	3	61	5	37
2003	2	47	6	68	0	76	6	39
2004	2	56	16	58	13	83	2	37
2005	1	53	8	104	7	66	7	45
2006	0	57	4	107	9	100	7	45
2007	0	67	2	94	5	74	2	44
2008	0	64	6	85	13	93	6	76
2009	3	68	4	74	13	68	1	63
2010	3	55	3	94	12	99	16	53
2011	3	59	2	73	21	94	10	39
2012	2	60	2	53	8	79	2	37
2013	1	40	2	57	9	74	4	45
2014	1	81	2	41	11	69	18	23
2015	0	30	0	27	12	34	8	29
Total	**21**	**860**	**68**	**1087**	**138**	**1134**	**95**	**649**
CI	**0,0238**	**0,9762**	**0,0589**	**0,9411**	**0,1085**	**0,8915**	**0,1277**	**0,8723**

V1 : laptop

V2 : ordinateur portable

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-33. variable : Ordinateur de taille réduite, qui prend généralement la forme d'une petite mallette, que l'on transporte facilement avec soi et qui fonctionne de façon autonome.

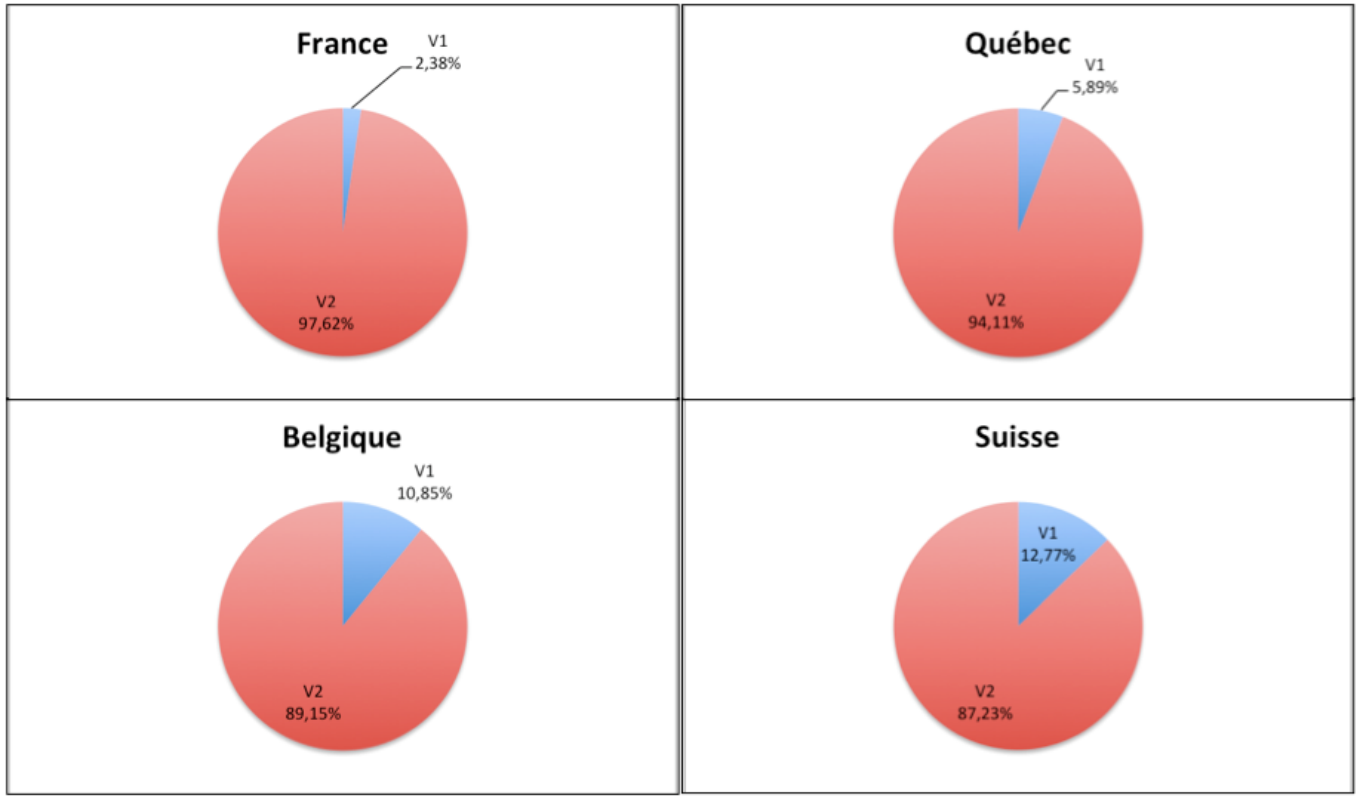

V1 : laptop
V2 : ordinateur portable

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-34. variable : Prospection auprès d'une clientèle au moyen de documents expédiés par voie postale ou électronique.

	France		Québec		Belgique		Suisse	
	V1	**V2**	**V1**	**V2**	**V1**	**V2**	**V1**	**V2**
2001	13	3	1	5	24	0	6	1
2002	9	4	0	5	14	1	3	2
2003	7	1	1	9	14	0	3	1
2004	7	12	1	4	10	1	1	0
2005	2	0	0	7	7	0	2	1
2006	2	1	0	3	11	2	3	3
2007	2	0	0	4	11	0	2	0
2008	5	0	0	6	10	1	1	0
2009	3	0	0	11	14	0	2	0
2010	4	0	0	7	9	0	1	1
2011	2	0	0	4	2	0	2	0
2012	2	0	0	1	4	0	2	0
2013	5	0	0	0	9	0	3	0
2014	4	3	1	2	4	0	1	1
2015	1	0	0	0	7	0	0	1
Total	**68**	**24**	**4**	**68**	**150**	**5**	**32**	**11**
CI	**0,7391**	**0,2609**	**0,0556**	**0,9444**	**0,9677**	**0,0323**	**0,7442**	**0,2558**

V1 : mailing
V2 : publipostage

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-34. variable : Prospection auprès d'une clientèle au moyen de documents expédiés par voie postale ou électronique.

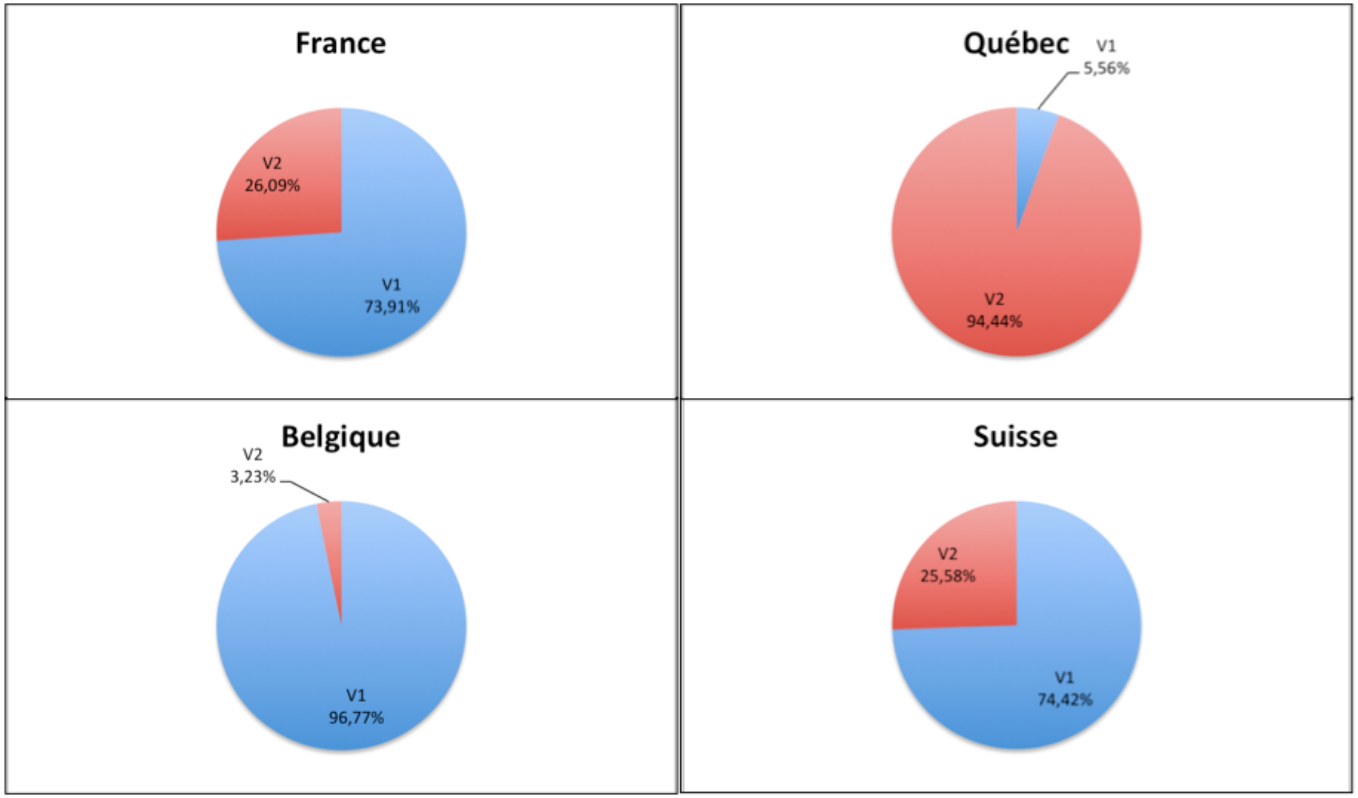

V1 : mailing
V2 : publipostage

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-35. variable : Ensemble de programmes conçu par un pirate pour être implanté dans un système afin d'y déclencher une opération non autorisée ou d'en perturber le fonctionnement.

	France			Québec			Belgique			Suisse		
	V1	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**
2001	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2002	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2003	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
2004	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
2005	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0
2006	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	1
2007	0	0	0	2	0	3	0	0	1	1	1	1
2008	0	0	1	0	0	1	1	0	1	0	2	8
2009	0	0	1	0	0	3	5	2	13	3	2	2
2010	2	0	2	0	1	3	2	1	21	4	3	4
2011	0	3	3	0	0	4	2	0	12	1	0	3
2012	2	1	3	0	0	2	6	1	10	2	0	4
2013	2	0	5	0	1	0	15	0	24	1	1	2
2014	4	1	12	0	1	7	6	3	12	2	1	7
2015	5	0	8	0	0	3	10	4	18	4	1	6
Total	**15**	**5**	**35**	**2**	**3**	**31**	**48**	**11**	**114**	**18**	**11**	**39**
CI	**0,2727**	**0,0909**	**0,6364**	**0,0556**	**0,0833**	**0,8611**	**0,2775**	**0,0636**	**0,6590**	**0,2647**	**0,1618**	**0,5735**

V1 : malware
V2 : maliciel
V3 : logiciel malveillant

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)

3-35. variable : Ensemble de programmes conçu par un pirate pour être implanté dans un système afin d'y déclencher une opération non autorisée ou d'en perturber le fonctionnement.

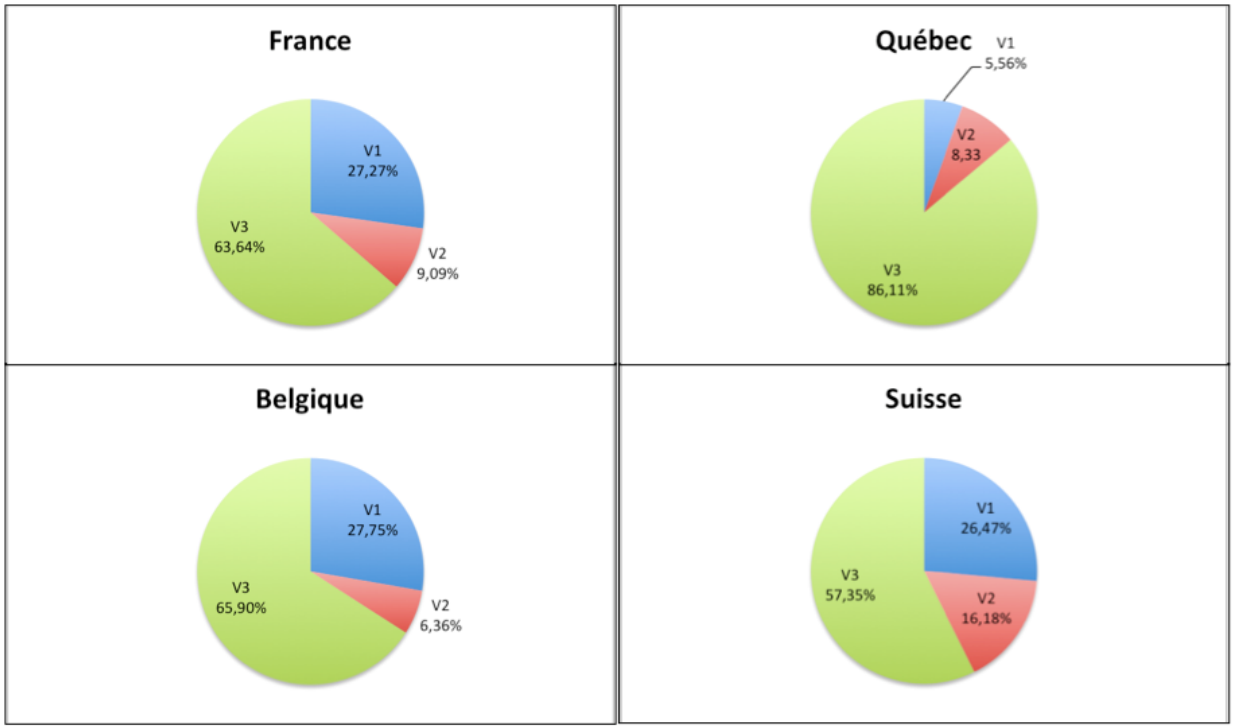

V1 : malware
V2 : maliciel
V3 : logiciel malveillant

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-36. variable : Blog qui permet de communiquer en temps réel en publiant de courts messages par Internet, messagerie, portable.

	France		Québec		Belgique		Suisse	
	V1	**V2**	**V1**	**V2**	**V1**	**V2**	**V1**	**V2**
2001	0	0	0	0	0	0	0	0
2002	0	0	0	0	0	0	0	0
2003	0	0	0	0	0	0	0	0
2004	0	0	0	0	0	0	0	0
2005	0	0	0	0	0	0	0	0
2006	0	0	0	0	0	0	0	0
2007	0	0	0	1	1	0	0	0
2008	0	0	0	3	1	1	0	0
2009	14	0	0	8	10	2	1	0
2010	8	0	1	22	21	0	11	0
2011	42	0	1	28	17	0	15	0
2012	49	0	0	11	10	0	14	0
2013	48	0	0	17	9	0	22	0
2014	8	0	1	4	4	0	11	0
2015	7	0	1	2	2	0	4	0
Total	**176**	**0**	**4**	**96**	**75**	**3**	**78**	**0**
CI	**1**	**0**	**0,0400**	**0,9600**	**0,9615**	**0,0385**	**1**	**0**

V1 : microblog
V2 : microblogue

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-36. variable : Blog qui permet de communiquer en temps réel en publiant de courts messages par Internet, messagerie, portable.

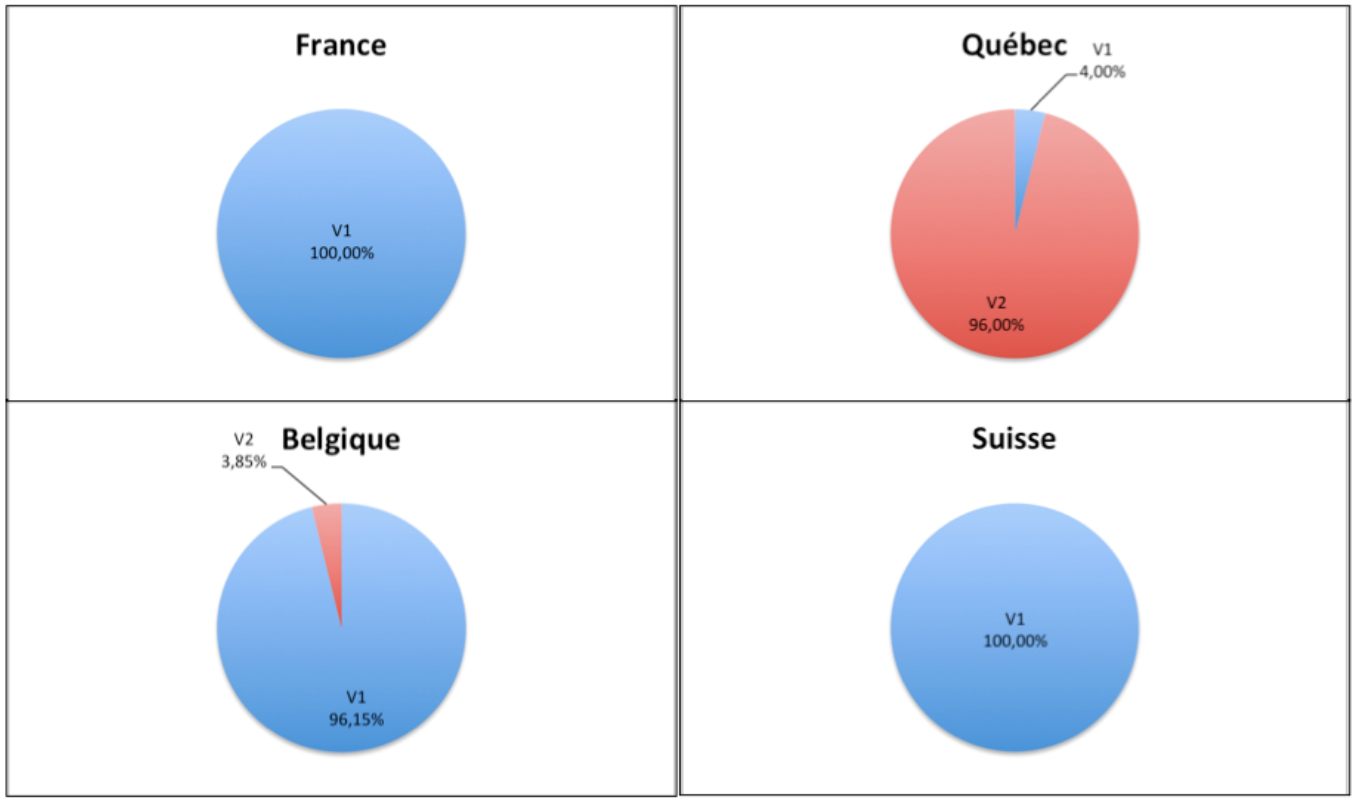

V1 : microblog
V2 : microblogue

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)
3-37. variable : Action de diffuser des micromessages sur un microblogue.

	France		Québec		Belgique		Suisse	
	V1	**V2**	**V1**	**V2**	**V1**	**V2**	**V1**	**V2**
2001	0	0	0	0	0	0	0	0
2002	0	0	0	0	0	0	0	0
2003	0	0	0	0	0	0	0	0
2004	0	0	0	0	0	0	0	0
2005	0	0	0	0	0	0	0	0
2006	0	0	0	0	0	0	0	0
2007	0	0	0	1	1	0	2	0
2008	3	0	0	0	0	0	0	0
2009	18	0	1	3	19	1	14	0
2010	24	0	3	17	18	2	7	1
2011	38	1	1	27	11	0	22	1
2012	38	0	1	18	16	5	46	0
2013	44	0	0	12	7	2	20	0
2014	29	2	0	4	5	1	21	1
2015	19	0	0	2	3	0	19	0
Total	**213**	**3**	**6**	**84**	**80**	**11**	**151**	**3**
CI	**0,9861**	**0,0139**	**0,0667**	**0,9333**	**0,8791**	**0,1209**	**0,9805**	**0,0195**

V1 : microblogging
V2 : microblogage

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-37. variable : Action de diffuser des micromessages sur un microblogue.

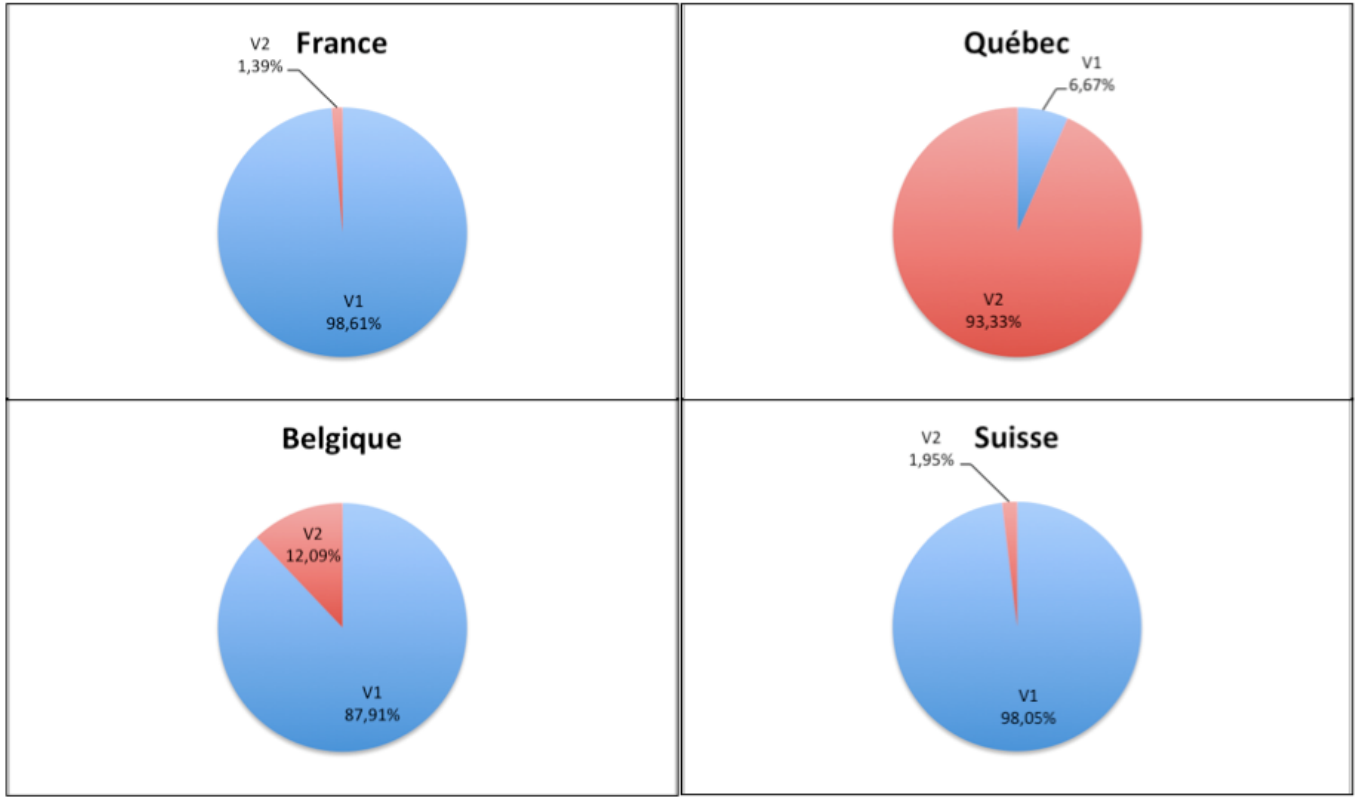

V1 : microblogging
V2 : microblogage

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-38. variable : Ordinateur portable plus petit et moins puissant que le notebook, destiné principalement à la navigation sur Internet.

	France				Québec				Belgique				Suisse			
	V1	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**
2001	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2002	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
2003	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2004	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2005	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0
2006	0	0	0	1	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0
2007	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2008	8	0	3	4	1	0	0	0	14	0	1	1	8	0	2	4
2009	11	0	2	3	8	2	2	1	17	0	4	1	19	0	2	1
2010	6	0	0	2	6	0	4	3	15	0	1	2	7	0	1	2
2011	5	0	2	0	1	0	0	0	11	0	1	1	1	0	0	0
2012	7	0	0	0	1	0	0	0	5	0	0	0	2	0	0	1
2013	2	0	1	1	0	0	0	1	3	0	0	0	0	0	0	1
2014	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2015	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	**39**	**0**	**8**	**12**	**17**	**2**	**7**	**7**	**65**	**0**	**7**	**9**	**37**	**0**	**5**	**9**
CI	**0,6610**	**0**	**0,1356**	**0,2034**	**0,5152**	**0,0606**	**0,2121**	**0,2121**	**0,8025**	**0**	**0,0864**	**0,1111**	**0,7255**	**0**	**0,0980**	**0,1765**

V1 : netbook
V2 : miniportatif
V3 : miniportable
V4 : mini ordinateur portable

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-38. variable : Ordinateur portable plus petit et moins puissant que le notebook, destiné principalement à la navigation sur Internet.

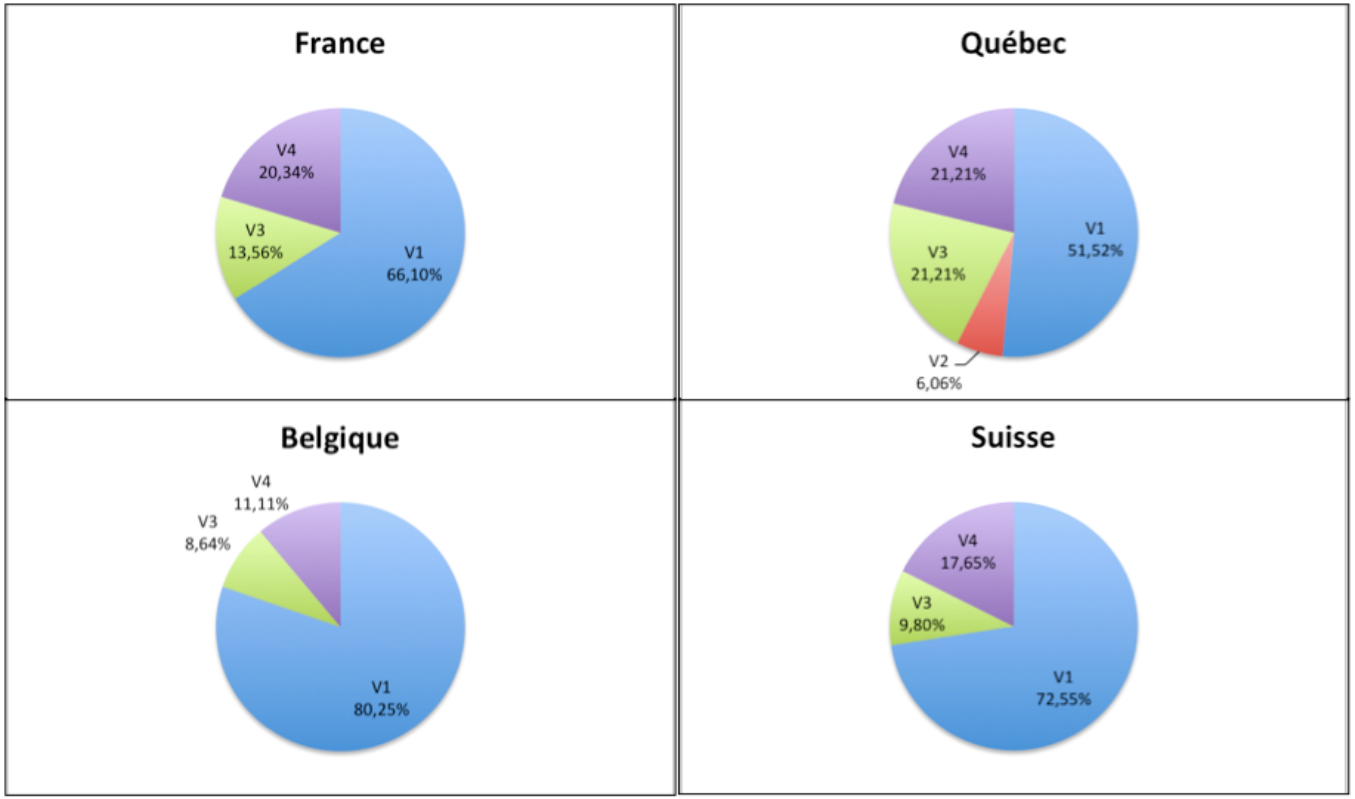

V1 : netbook
V2 : miniportatif
V3 : miniportable
V4 : mini ordinateur portable

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)
3-39. variable : Ensemble des techniques qui permettent de concevoir et de gérer les réseaux informatiques.

	France			Québec			Belgique			Suisse		
	V1	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**
2001	0	0	0	2	25	11	0	0	1	3	0	0
2002	0	0	0	2	22	3	1	0	0	2	0	0
2003	0	0	0	1	26	5	10	0	0	3	0	0
2004	0	0	0	0	22	1	5	0	0	6	7	0
2005	1	1	0	0	25	8	3	1	0	0	7	0
2006	1	0	0	1	40	7	3	0	0	6	10	0
2007	3	0	0	0	44	0	9	1	0	3	10	0
2008	2	1	0	0	63	1	9	9	0	6	13	0
2009	2	0	0	0	51	2	7	2	0	3	27	0
2010	2	2	0	1	61	3	7	4	0	3	23	1
2011	1	4	0	0	56	1	7	2	0	2	26	0
2012	1	8	0	0	55	2	6	4	1	4	18	0
2013	2	6	0	0	45	1	5	12	0	6	23	1
2014	3	4	0	0	36	1	16	10	0	3	17	0
2015	0	4	0	0	31	0	12	8	0	3	15	0
Total	**18**	**30**	**0**	**7**	**602**	**46**	**100**	**53**	**2**	**53**	**196**	**2**
CI	**0,3750**	**0,6250**	**0**	**0,0107**	**0,9191**	**0,0702**	**0,6452**	**0,3419**	**0,0129**	**0,2112**	**0,7809**	**0,0080**

V1 : networking
V2 : réseautage
V3 : réseautique

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-39. variable : Ensemble des techniques qui permettent de concevoir et de gérer les réseaux informatiques.

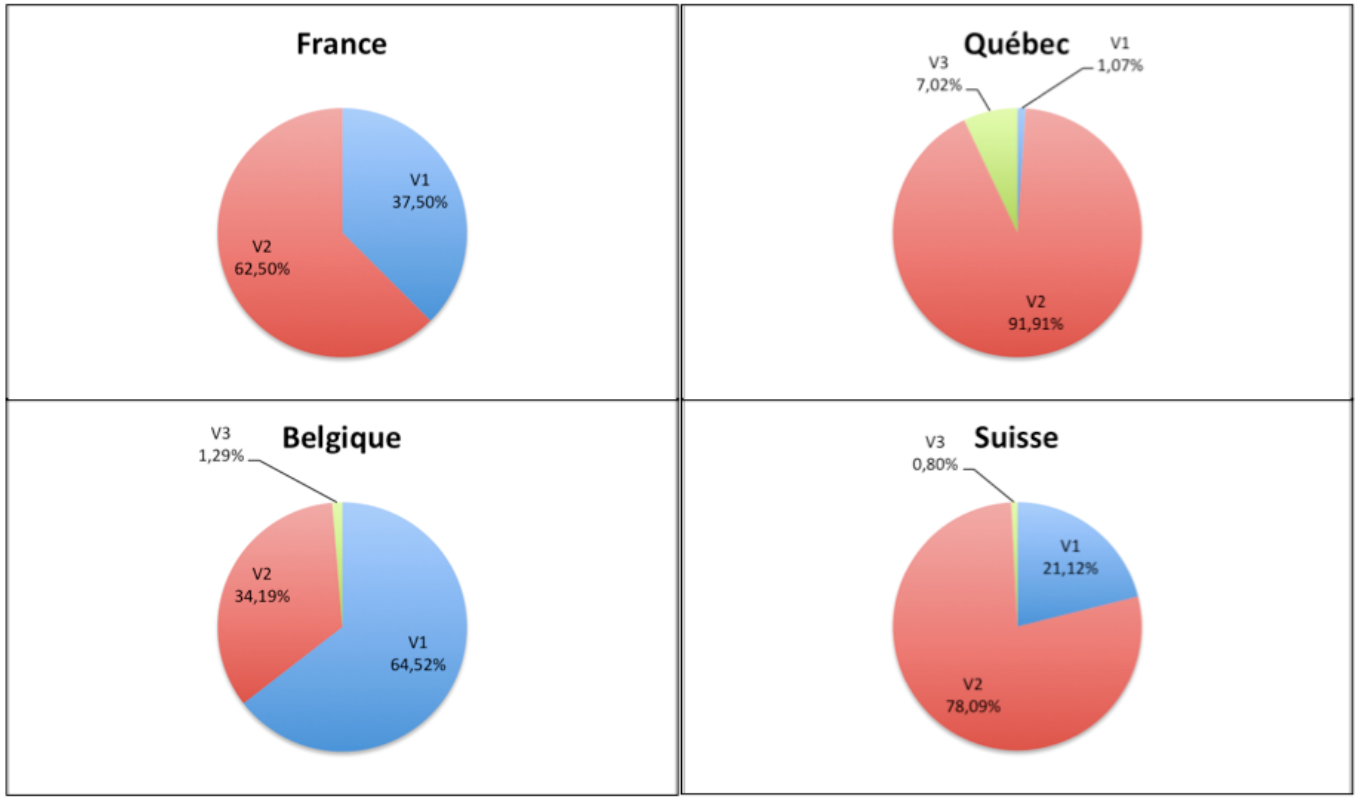

V1 : networking
V2 : réseautage
V3 : réseautique

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)
3-40. variable : Lettre d'information électronique publiée périodiquement par un site web à l'intention des internautes abonnés.

	France			Québec			Belgique			Suisse		
	V1	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**
2001	21	32	0	2	8	0	7	14	0	8	3	0
2002	14	27	0	1	10	0	8	6	0	12	4	0
2003	71	62	0	4	9	0	7	12	0	8	1	0
2004	37	29	0	2	4	0	28	10	0	3	5	0
2005	10	14	0	1	2	1	11	7	0	11	1	0
2006	6	14	0	2	2	0	14	4	0	3	3	0
2007	2	5	0	0	7	1	13	8	0	14	6	0
2008	12	9	0	1	5	1	16	7	0	7	2	0
2009	9	10	1	0	1	3	15	6	0	7	2	0
2010	12	8	2	1	1	2	13	4	2	9	7	1
2011	15	23	1	0	1	2	17	3	1	6	1	0
2012	8	23	0	0	2	3	20	6	0	11	3	0
2013	14	8	0	1	0	6	13	2	0	7	1	0
2014	23	15	1	1	1	6	16	2	0	4	3	0
2015	7	3	0	0	0	6	18	2	0	12	4	0
Total	**261**	**282**	**5**	**16**	**53**	**31**	**216**	**93**	**3**	**122**	**46**	**1**
CI	**0,4763**	**0,5146**	**0,0091**	**0,1600**	**0,5300**	**0,3100**	**0,6923**	**0,2981**	**0,0096**	**0,7219**	**0,2722**	**0,0059**

V1 : newsletter
V2 : lettre d'information
V3 : infolettre

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-40. variable : Lettre d'information électronique publiée périodiquement par un site web à l'intention des internautes abonnés.

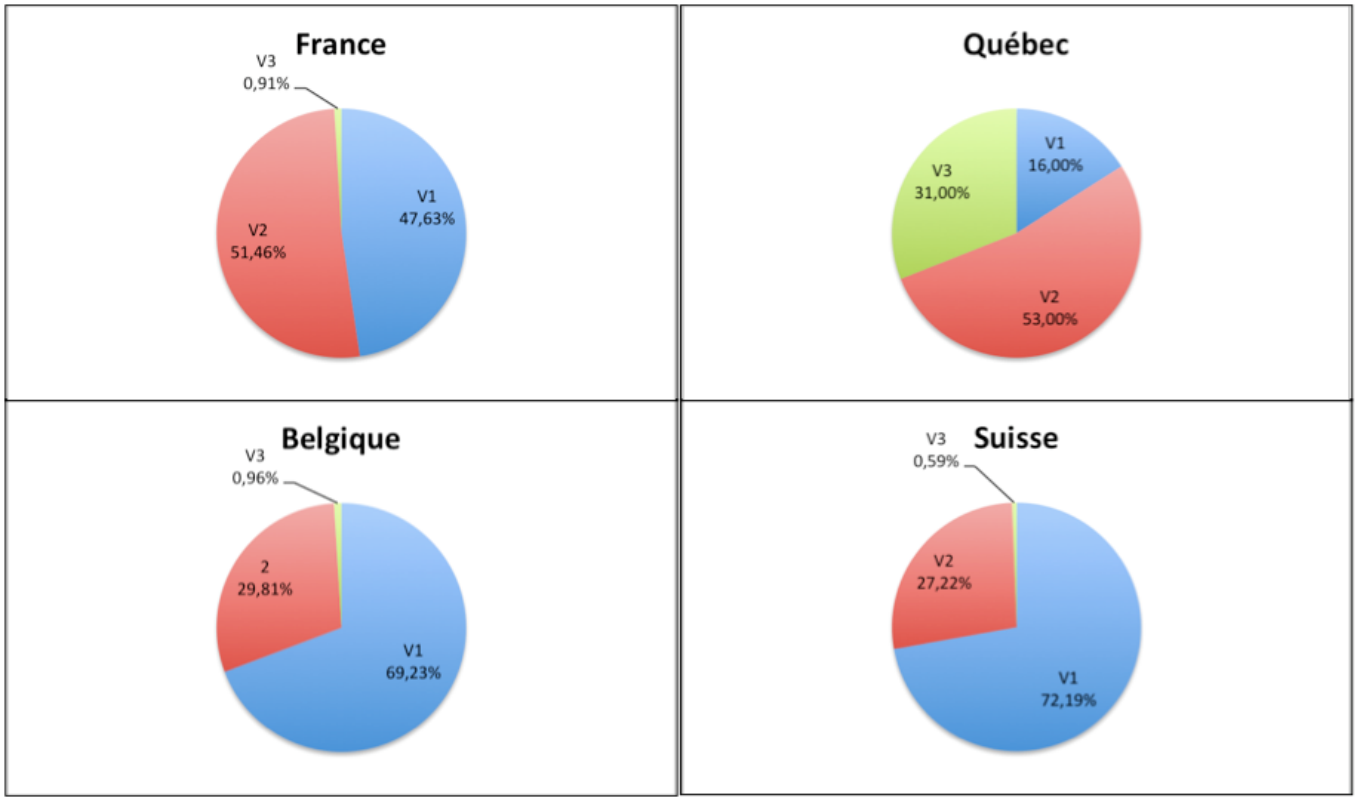

V1 : newsletter
V2 : lettre d'information
V3 : infolettre

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-41. variable : Données brutes non nominatives rendues accessibles dans un format favorisant leur réutilisation.

	France		Québec		Belgique		Suisse	
	V1	**V2**	**V1**	**V2**	**V1**	**V2**	**V1**	**V2**
2001	0	0	0	0	0	0	0	0
2002	0	0	0	0	0	0	0	0
2003	0	0	0	0	0	0	0	0
2004	0	0	0	0	0	0	0	0
2005	0	0	0	0	0	0	0	0
2006	0	0	0	0	0	0	0	0
2007	0	1	0	0	0	0	0	0
2008	0	0	0	0	0	0	0	0
2009	0	1	0	0	0	0	0	0
2010	0	0	0	0	0	0	0	1
2011	5	0	0	2	1	1	0	0
2012	9	2	1	5	2	0	0	1
2013	16	3	0	6	0	0	11	1
2014	18	4	0	3	2	1	4	2
2015	12	3	0	4	5	0	8	4
Total	**60**	**14**	**1**	**20**	**10**	**2**	**23**	**9**
CI	**0,8108**	**0,1892**	**0,0476**	**0,9524**	**0,8333**	**0,1667**	**0,7188**	**0,2813**

V1 : open data

V2 : données ouvertes

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-41. variable : Données brutes non nominatives rendues accessibles dans un format favorisant leur réutilisation.

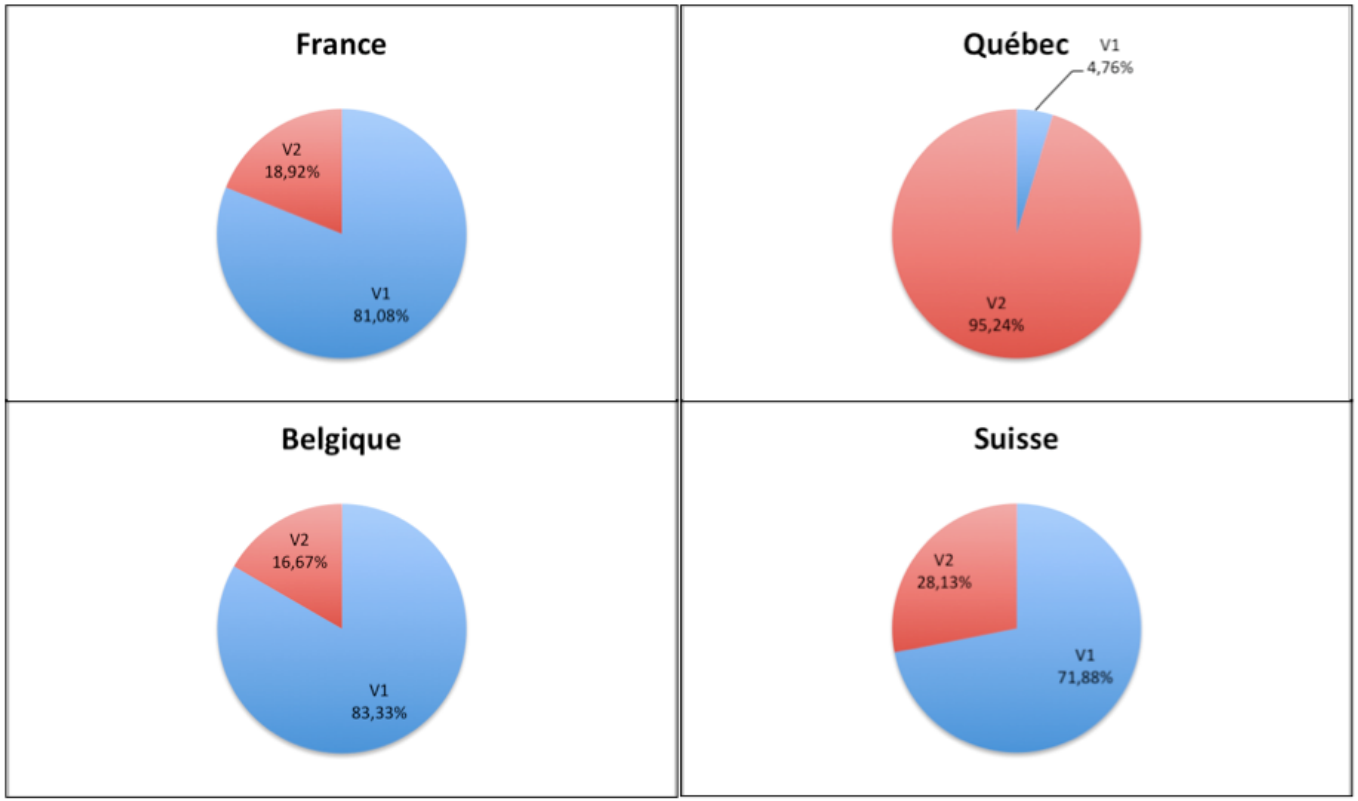

V1 : open data
V2 : données ouvertes

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-42. variable : Logiciel distribué avec l'intégralité de ses programmes-sources, afin que l'ensemble des utilisateurs qui l'emploient, puissent l'enrichir et le redistribuer à leur tour.

	France				Québec				Belgique				Suisse			
	V1	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**
2001	5	0	1	0	2	0	1	0	4	0	0	0	1	0	0	0
2002	3	0	0	0	1	0	0	0	8	0	0	0	1	0	1	0
2003	3	0	0	0	3	2	0	0	3	0	0	0	3	1	0	0
2004	5	0	0	0	4	1	0	0	3	0	0	0	3	0	0	0
2005	5	0	0	0	1	1	0	0	2	0	0	0	6	0	0	0
2006	1	0	0	0	9	0	1	1	5	0	0	0	4	0	0	0
2007	4	0	0	0	5	1	1	0	7	0	0	0	6	0	2	0
2008	2	0	0	0	2	2	0	0	12	0	0	0	10	1	0	0
2009	3	0	1	0	2	1	0	0	6	0	0	0	6	0	0	0
2010	1	0	0	0	1	1	0	0	9	0	0	0	4	0	0	0
2011	12	0	0	0	2	0	1	0	5	0	0	0	8	0	0	0
2012	17	0	0	0	2	0	0	0	11	0	0	0	14	0	0	0
2013	20	0	1	0	1	0	0	0	4	0	0	0	8	0	0	0
2014	26	0	0	0	4	0	2	0	11	0	0	0	15	0	0	0
2015	14	0	0	1	2	0	0	0	16	0	0	0	16	0	0	0
Total	**121**	**0**	**3**	**1**	**41**	**9**	**6**	**1**	**106**	**0**	**0**	**0**	**105**	**2**	**3**	**0**
CI	**0,9680**	**0**	**0,0240**	**0,0080**	**0,7193**	**0,1579**	**0,1053**	**0,0175**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0,9545**	**0,0182**	**0,0273**	**0**

V1 : open source
V2 : code source libre
V3 : code source ouvert
V4 : code source accessible

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)

3-42. variable : Logiciel distribué avec l'intégralité de ses programmes-sources, afin que l'ensemble des utilisateurs qui l'emploient, puissent l'enrichir et le redistribuer à leur tour.

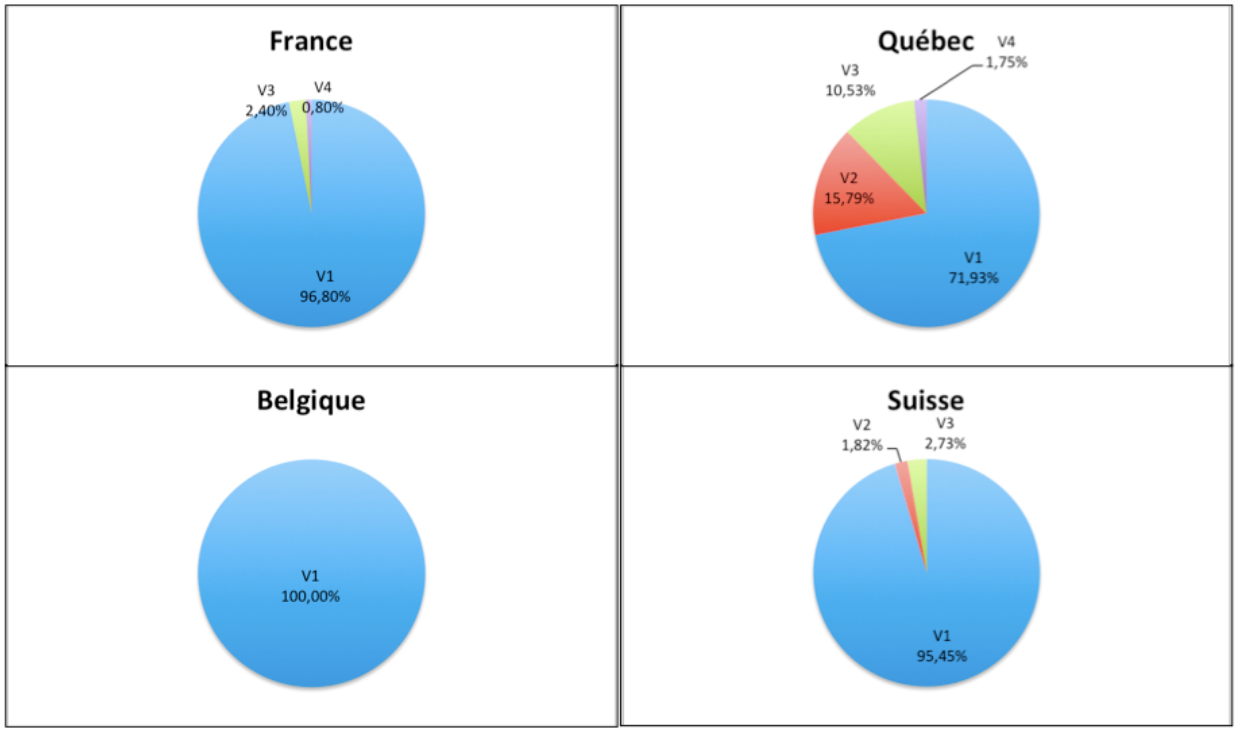

V1 : open source
V2 : code source libre
V3 : code source ouvert
V4 : code source accessible

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)
3-43. variable : Formule convenue qui permet de passer librement.

	France		Québec		Belgique		Suisse	
	V1	**V2**	**V1**	**V2**	**V1**	**V2**	**V1**	**V2**
2001	0	33	0	35	1	38	1	17
2002	0	22	0	38	1	32	0	18
2003	0	12	0	21	1	24	1	20
2004	0	13	0	21	0	23	0	12
2005	0	19	0	29	0	31	0	16
2006	0	13	0	33	1	19	0	14
2007	0	22	0	23	1	27	0	15
2008	0	27	0	18	1	25	0	18
2009	0	17	0	15	0	54	0	17
2010	0	37	0	19	1	55	1	32
2011	0	48	0	46	0	54	0	38
2012	0	39	0	27	0	38	0	25
2013	1	32	0	26	0	59	0	23
2014	0	80	1	36	2	54	0	43
2015	1	34	0	16	0	53	0	29
Total	**2**	**448**	**1**	**403**	**9**	**586**	**3**	**337**
CI	**0,0044**	**0,9956**	**0,0025**	**0,9975**	**0,0151**	**0,9849**	**0,0088**	**0,9912**

V1 : password
V2 : mot de passe

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-43. variable : Formule convenue qui permet de passer librement.

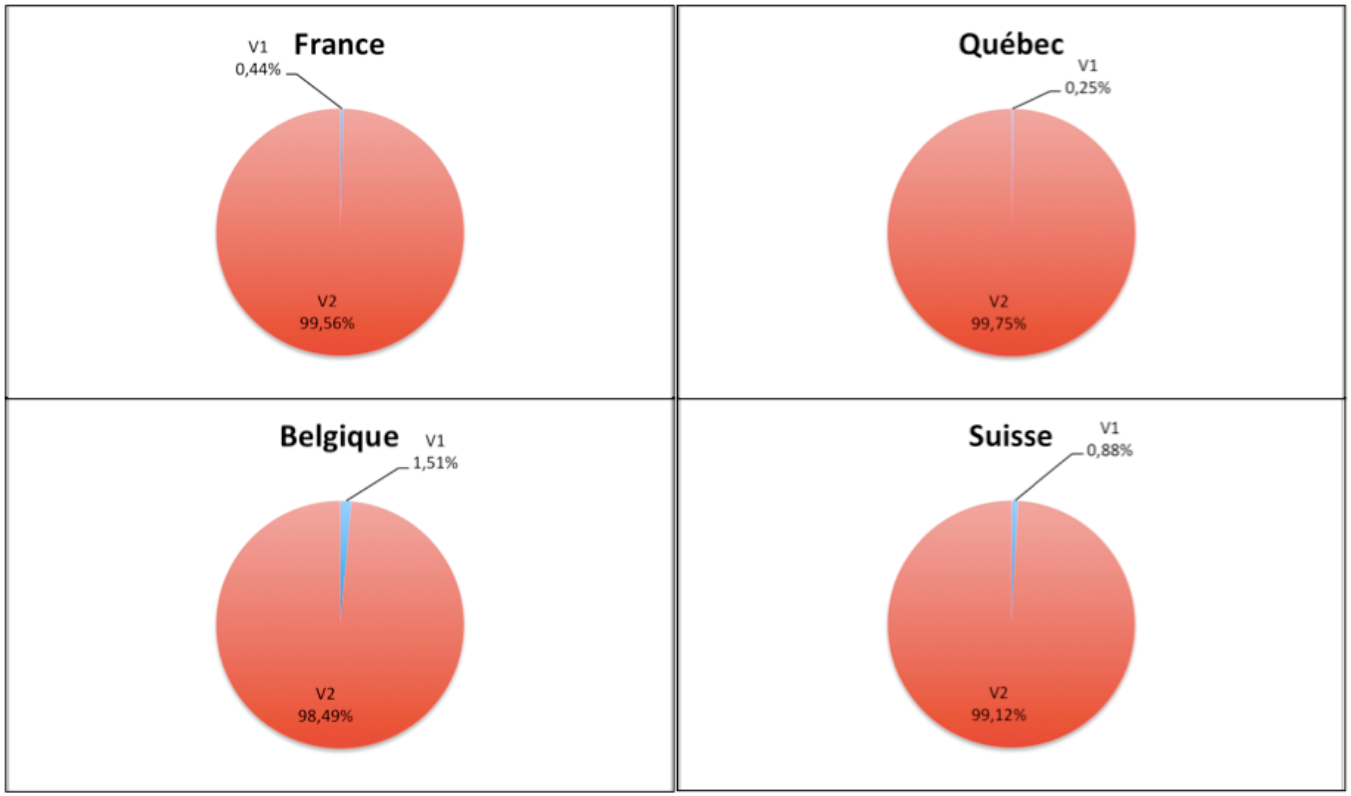

V1 : password
V2 : mot de passe

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)
3-44. variable : Ordinateur individuel basé sur la norme architecturale mise au point à l'origine par IBM.

	France			Québec			Belgique			Suisse		
	V1	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**
2001	97	0	68	126	0	107	103	2	56	51	1	27
2002	35	0	38	91	0	80	77	0	15	33	0	15
2003	27	0	26	78	0	42	65	0	8	32	0	14
2004	20	1	27	54	0	38	61	2	14	38	0	12
2005	25	2	26	91	0	60	50	0	13	38	0	2
2006	29	1	29	73	1	68	60	3	12	47	1	12
2007	29	1	21	63	0	65	55	0	6	46	1	10
2008	21	0	13	30	0	40	49	0	9	30	0	4
2009	23	1	15	24	0	28	47	0	11	38	0	11
2010	20	0	17	16	0	23	60	0	9	35	0	10
2011	17	1	20	16	0	42	46	1	13	23	1	8
2012	32	0	11	14	0	34	49	0	9	12	0	11
2013	42	3	30	6	0	10	37	1	9	23	0	8
2014	51	0	36	3	0	9	34	1	9	18	0	9
2015	14	0	14	5	0	15	19	0	5	18	0	14
Total	**482**	**10**	**391**	**690**	**1**	**661**	**812**	**10**	**198**	**482**	**4**	**167**
CI	**0,5459**	**0,0113**	**0,4428**	**0,5104**	**0,0007**	**0,4889**	**0,7961**	**0,0098**	**0,1941**	**0,7381**	**0,0061**	**0,2557**

V1 : PC
V2 : personal computer
V3 : ordinateur personnel

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-44. variable : Ordinateur individuel basé sur la norme architecturale mise au point à l'origine par IBM.

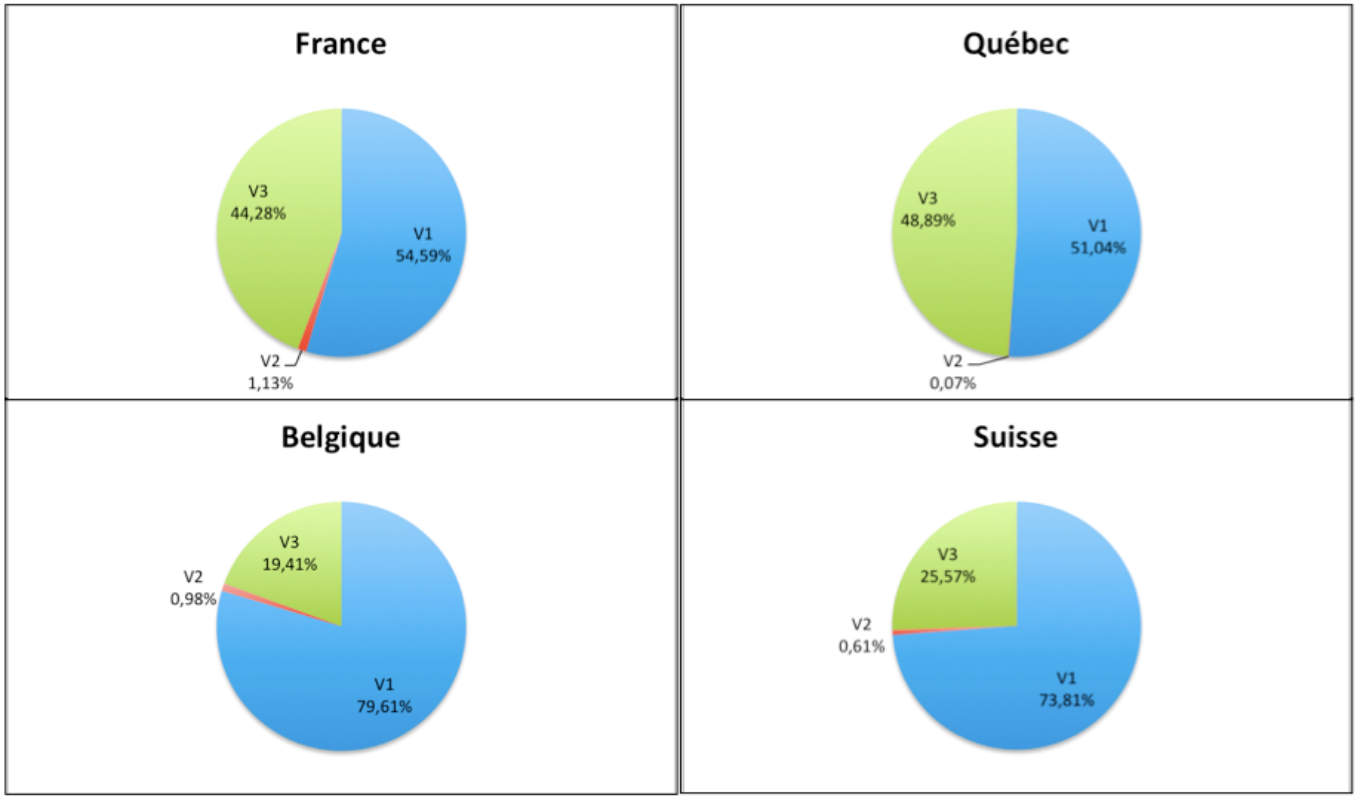

V1 : PC
V2 : personal computer
V3 : ordinateur personnel

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-45. variable : Se dit du mode d'utilisation d'un réseau dans lequel chaque utilisateur est en mesure de mettre certaines ressources de son ordinateur à la disposition des autres.

	France				Québec				Belgique				Suisse			
	V1	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**
2001	16	5	2	8	4	1	0	0	7	6	1	1	3	1	0	1
2002	5	4	2	3	4	4	0	1	12	16	0	2	4	0	1	0
2003	8	4	5	0	6	9	9	1	5	4	0	0	6	1	0	0
2004	27	20	5	4	5	9	12	1	8	3	0	0	7	0	0	0
2005	28	9	2	6	18	22	3	0	15	2	2	1	18	3	0	1
2006	39	18	0	9	6	15	0	2	28	7	0	0	16	4	0	0
2007	15	5	0	9	2	9	0	3	23	4	1	0	12	2	0	0
2008	12	8	2	5	4	16	4	2	5	1	0	0	11	3	0	1
2009	13	4	0	5	1	8	1	2	8	0	0	0	4	0	0	1
2010	9	0	0	2	1	4	2	1	9	2	0	0	15	4	0	0
2011	9	4	0	1	3	2	3	2	13	0	0	0	8	1	1	0
2012	7	2	0	8	0	0	1	0	10	1	0	1	13	0	0	8
2013	15	0	0	7	0	0	0	0	2	0	0	0	8	0	0	8
2014	15	3	0	14	0	0	0	0	3	0	0	0	7	0	0	4
2015	4	0	0	10	0	0	0	0	9	1	0	1	11	2	0	5
Total	**222**	**86**	**18**	**91**	**54**	**99**	**35**	**15**	**157**	**47**	**4**	**6**	**143**	**21**	**2**	**29**
CI	**0,5324**	**0,2062**	**0,0432**	**0,2182**	**0,2660**	**0,4877**	**0,1724**	**0,0739**	**0,7336**	**0,2196**	**0,0187**	**0,0280**	**0,7333**	**0,1077**	**0,0103**	**0,1487**

V1 : peer to peer
V2 : P2P
V3 : poste-à-poste
V4 : pair-à-pair

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)

3-45. variable : Se dit du mode d'utilisation d'un réseau dans lequel chaque utilisateur est en mesure de mettre certaines ressources de son ordinateur à la disposition des autres.

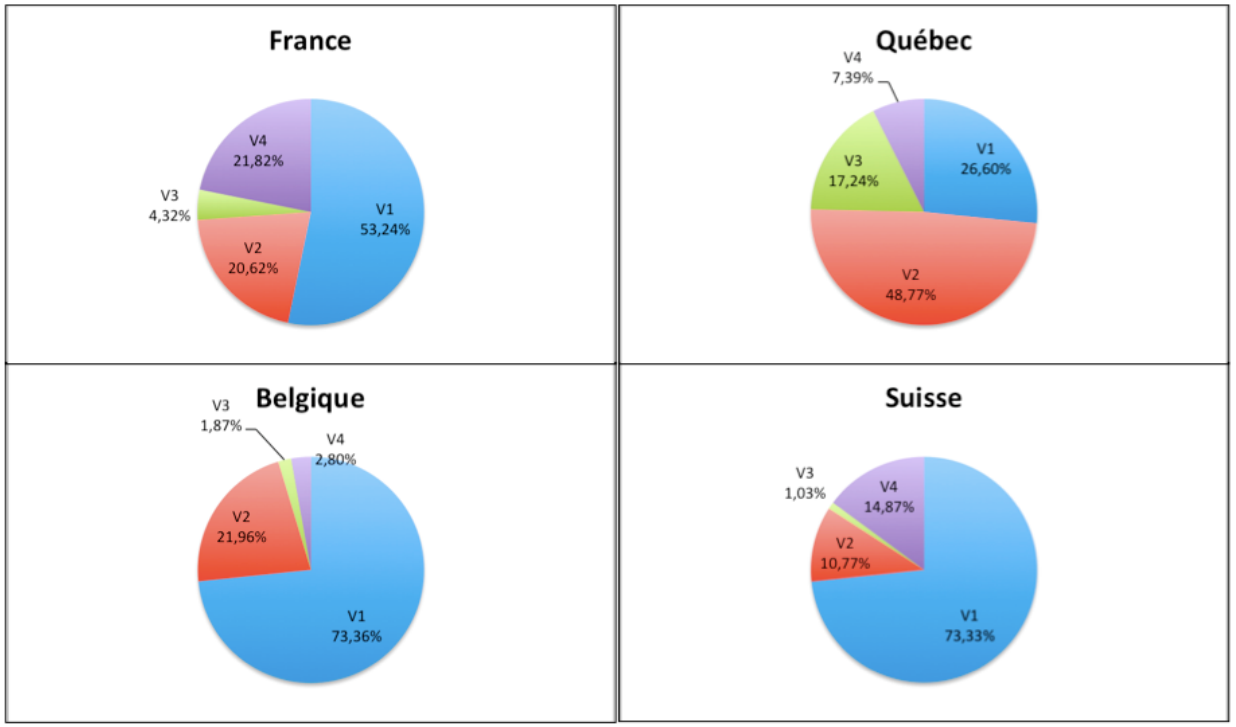

V1 : peer to peer
V2 : P2P
V3 : poste-à-poste
V4 : pair-à-pair

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-46. variable : Technique de fraude sur Internet visant à obtenir des renseignements confidentiels (mot de passe, informations bancaires…) afin d'usurper l'identité de la victime.

	France			Québec			Belgique			Suisse		
	V1	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**
2001	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2002	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
2004	1	0	0	2	0	1	8	0	0	5	0	0
2005	4	0	1	8	0	12	7	0	1	5	0	0
2006	0	0	0	5	1	10	7	0	0	4	0	0
2007	10	1	4	2	1	3	9	1	2	3	0	1
2008	3	0	2	3	0	3	4	0	0	4	0	0
2009	5	0	3	0	0	4	11	0	5	2	0	0
2010	3	0	3	0	0	3	9	0	3	4	1	0
2011	4	0	1	0	0	7	6	0	2	2	0	0
2012	8	0	3	0	0	4	5	0	2	4	0	4
2013	4	1	1	1	0	4	9	0	3	1	0	7
2014	10	0	8	2	0	8	11	1	9	6	0	7
2015	2	0	5	0	0	1	3	0	3	4	0	3
Total	**54**	**2**	**31**	**23**	**2**	**60**	**89**	**2**	**30**	**45**	**1**	**22**
CI	**0,6207**	**0,0230**	**0,3563**	**0,2706**	**0,0235**	**0,7059**	**0,7355**	**0,0165**	**0,2479**	**0,6618**	**0,0147**	**0,3235**

V1 : phishing
V2 : filoutage
V3 : hameçonnage

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-46. variable : Technique de fraude sur Internet visant à obtenir des renseignements confidentiels (mot de passe, informations bancaires…) afin d'usurper l'identité de la victime.

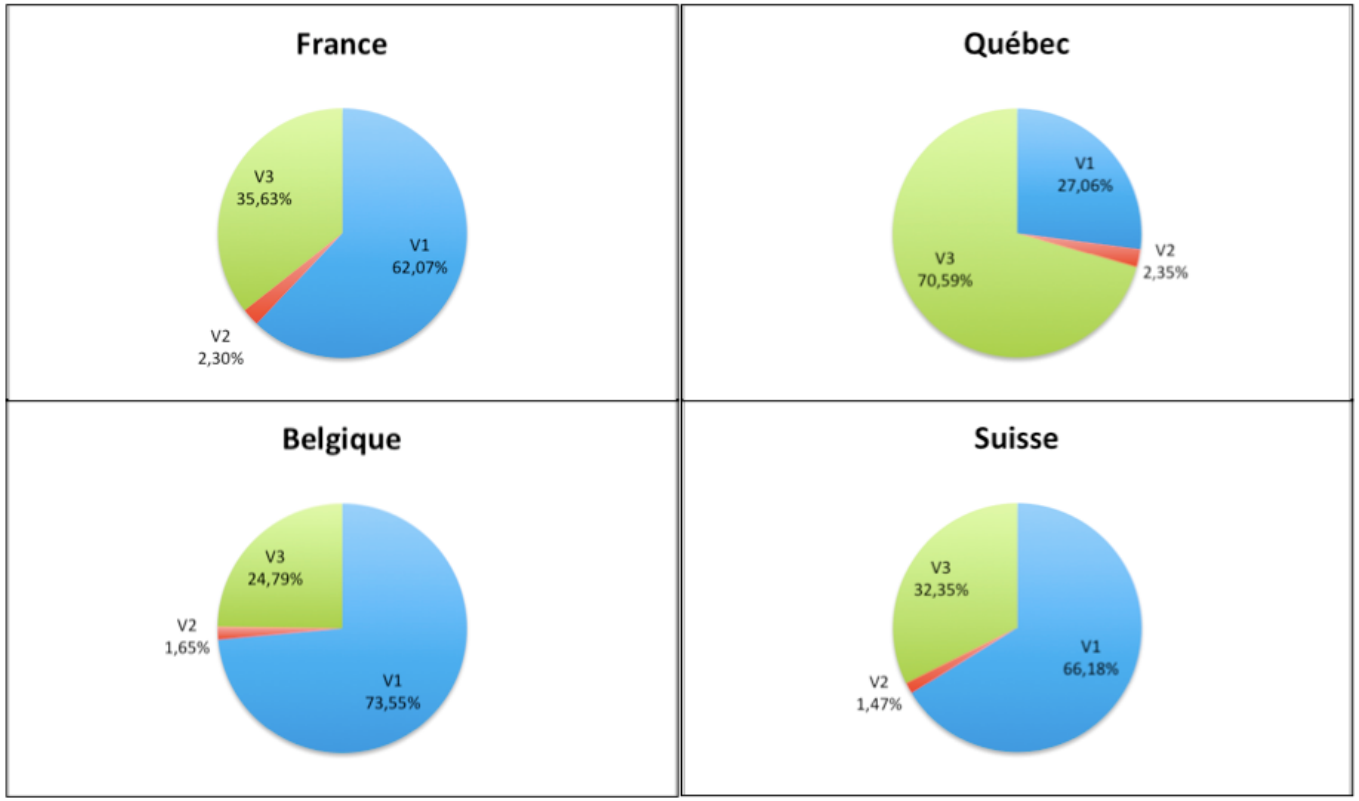

V1 : phishing
V2 : filoutage
V3 : hameçonnage

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)
3-47. variable : Diffusion de fichiers audios et vidéos téléchargés sur un baladeur numérique à partir d'Internet.

	France			Québec			Belgique			Suisse		
	V1	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**
2001	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2002	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2004	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0
2005	4	0	0	14	15	0	12	0	0	4	1	0
2006	10	5	0	4	36	0	35	3	0	5	0	0
2007	1	1	0	2	9	0	13	2	0	1	1	1
2008	0	0	0	0	7	0	3	1	0	3	1	0
2009	0	3	0	0	4	0	1	0	0	0	1	0
2010	1	1	0	0	10	0	2	0	0	1	0	0
2011	0	0	0	0	16	0	0	1	0	0	0	0
2012	0	0	0	0	12	0	1	0	0	1	0	0
2013	0	1	0	0	2	0	1	0	0	0	0	0
2014	0	0	0	0	4	0	3	0	0	0	0	0
2015	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0
Total	**16**	**11**	**0**	**22**	**119**	**0**	**71**	**7**	**0**	**15**	**4**	**1**
CI	**0,5926**	**0,4074**	**0**	**0,1560**	**0,8440**	**0**	**0,9103**	**0,0897**	**0**	**0,7500**	**0,2000**	**0,0500**

V1 : podcasting
V2 : baladodiffusion
V3 : diffusion pour baladeur

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-47. variable : Diffusion de fichiers audios et vidéos téléchargés sur un baladeur numérique à partir d'Internet.

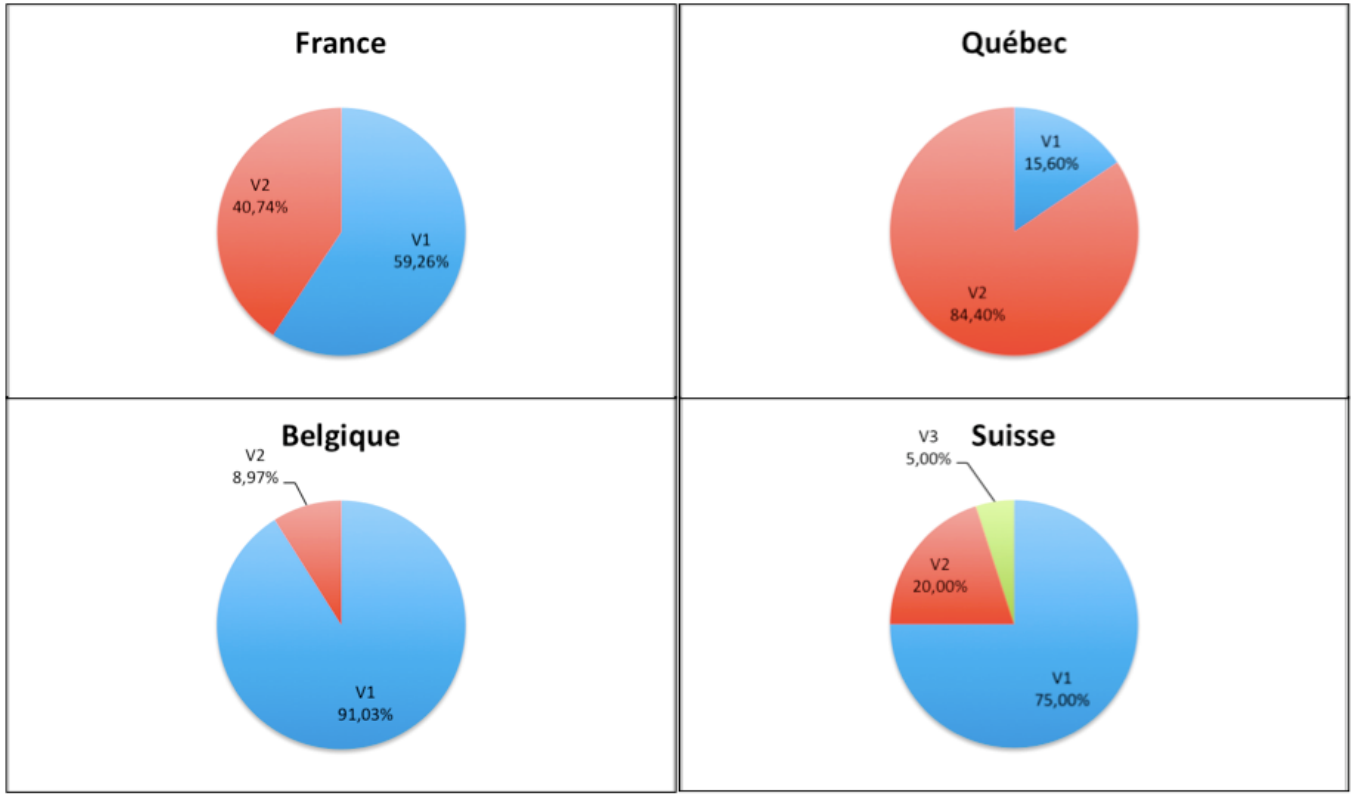

V1 : podcasting
V2 : baladodiffusion
V3 : diffusion pour baladeur

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-48. variable : Fenêtre secondaire qui s'ouvre spontanément devant la fenêtre principale, sans avoir été sollicitée par l'internaute.

	France							Québec							Belgique							Suisse						
	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7
2001	3	2	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	1	3	0	0	1	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0
2002	1	0	0	0	0	0	1	6	2	0	0	0	0	1	4	1	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0
2003	0	1	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0
2004	2	1	0	0	0	0	1	11	2	0	0	0	0	2	4	0	0	0	0	0	0	3	1	0	0	0	0	0
2005	3	2	0	0	0	1	1	4	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0	0	0	0	0
2006	0	0	0	0	1	0	1	4	1	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0
2007	2	0	0	0	0	0	2	1	0	0	1	0	0	2	1	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0
2008	2	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2009	3	0	1	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	2	1	2	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0
2010	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	2	1	1	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0
2011	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0
2012	0	1	0	0	0	0	0	2	0	0	1	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
2013	2	1	0	0	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0
2014	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2015	2	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	5	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0
Total	**22**	**8**	**1**	**0**	**3**	**1**	**11**	**40**	**7**	**0**	**2**	**1**	**0**	**13**	**32**	**7**	**0**	**1**	**0**	**2**	**6**	**19**	**5**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
CI	**0,4783**	**0,1739**	**0,0217**	**0**	**0,0652**	**0,0217**	**0,2391**	**0,6349**	**0,1111**	**0**	**0,0317**	**0,0159**	**0**	**0,2063**	**0,6667**	**0,1458**	**0**	**0,0208**	**0**	**0,0417**	**0,1250**	**0,7917**	**0.2083**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

V1 : pop up
V2 : fenêtre pop up
V3 : fenêtre surgissante
V4 : fenêtre contextuelle
V5 : fenêtre intruse
V6 : fenêtre en incrustation
V7 : fenêtre publicitaire

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)

3-48. variable : Fenêtre secondaire qui s'ouvre spontanément devant la fenêtre principale, sans avoir été sollicitée par l'internaute.

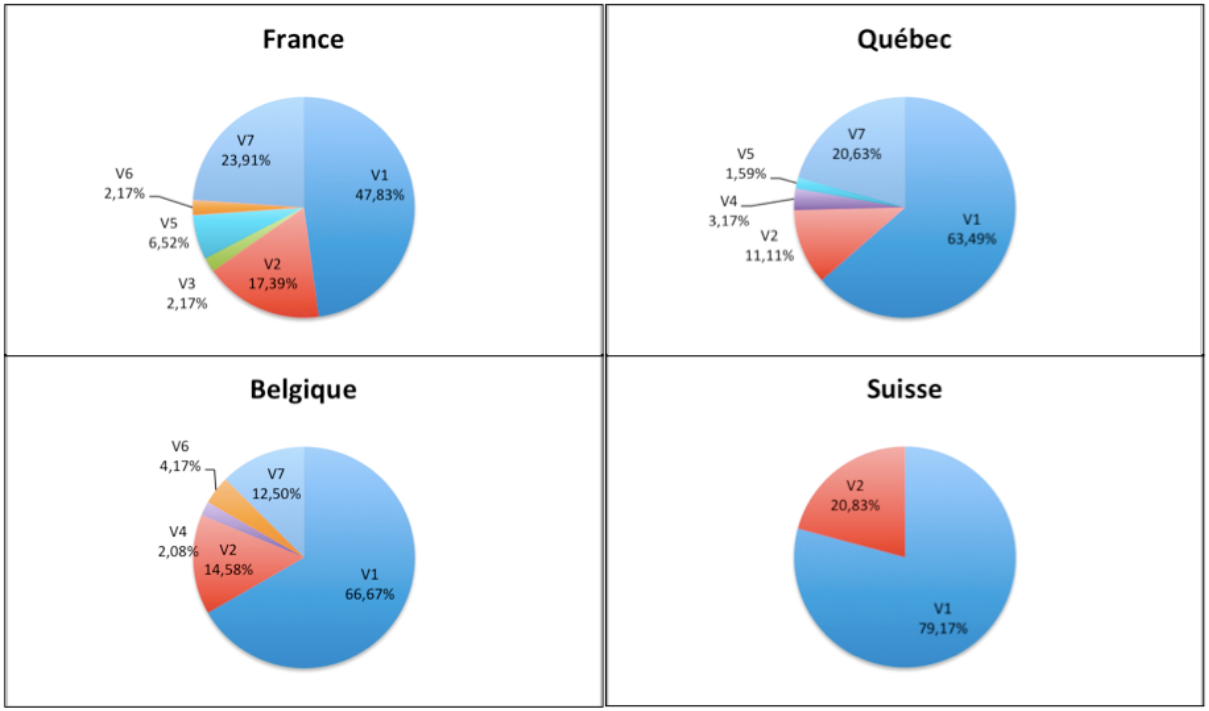

V1 : pop up
V2 : fenêtre pop up
V3 : fenêtre surgissante
V4 : fenêtre contextuelle
V5 : fenêtre intruse
V6 : fenêtre en incrustation
V7 : fenêtre publicitaire

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-49. variable : Acheminement des appels passés depuis un téléphone mobile par un autre opérateur que celui de l'abonné, spécialement depuis un pays étranger.

	France		Québec		Belgique		Suisse	
	V1	**V2**	**V1**	**V2**	**V1**	**V2**	**V1**	**V2**
2001	2	2	0	3	3	1	4	0
2002	1	1	0	0	7	0	6	1
2003	1	1	0	1	5	0	6	1
2004	0	0	0	1	3	0	1	0
2005	1	0	0	1	13	1	4	1
2006	8	2	0	1	16	1	6	2
2007	6	1	1	0	16	2	11	6
2008	2	0	0	3	18	1	5	1
2009	1	1	0	1	21	2	7	0
2010	1	1	0	1	14	2	5	1
2011	0	1	1	2	10	1	16	4
2012	4	13	0	5	12	0	10	4
2013	7	4	1	12	22	2	18	2
2014	15	9	0	4	19	4	24	3
2015	3	1	0	0	20	0	24	3
Total	**52**	**37**	**3**	**35**	**199**	**17**	**147**	**29**
CI	**0,5843**	**0,4157**	**0,0789**	**0,9211**	**0,9213**	**0,0787**	**0,8352**	**0,1648**

V1 : roaming
V2 : itinérance

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)

3-49. variable : Acheminement des appels passés depuis un téléphone mobile par un autre opérateur que celui de l'abonné, spécialement depuis un pays étranger.

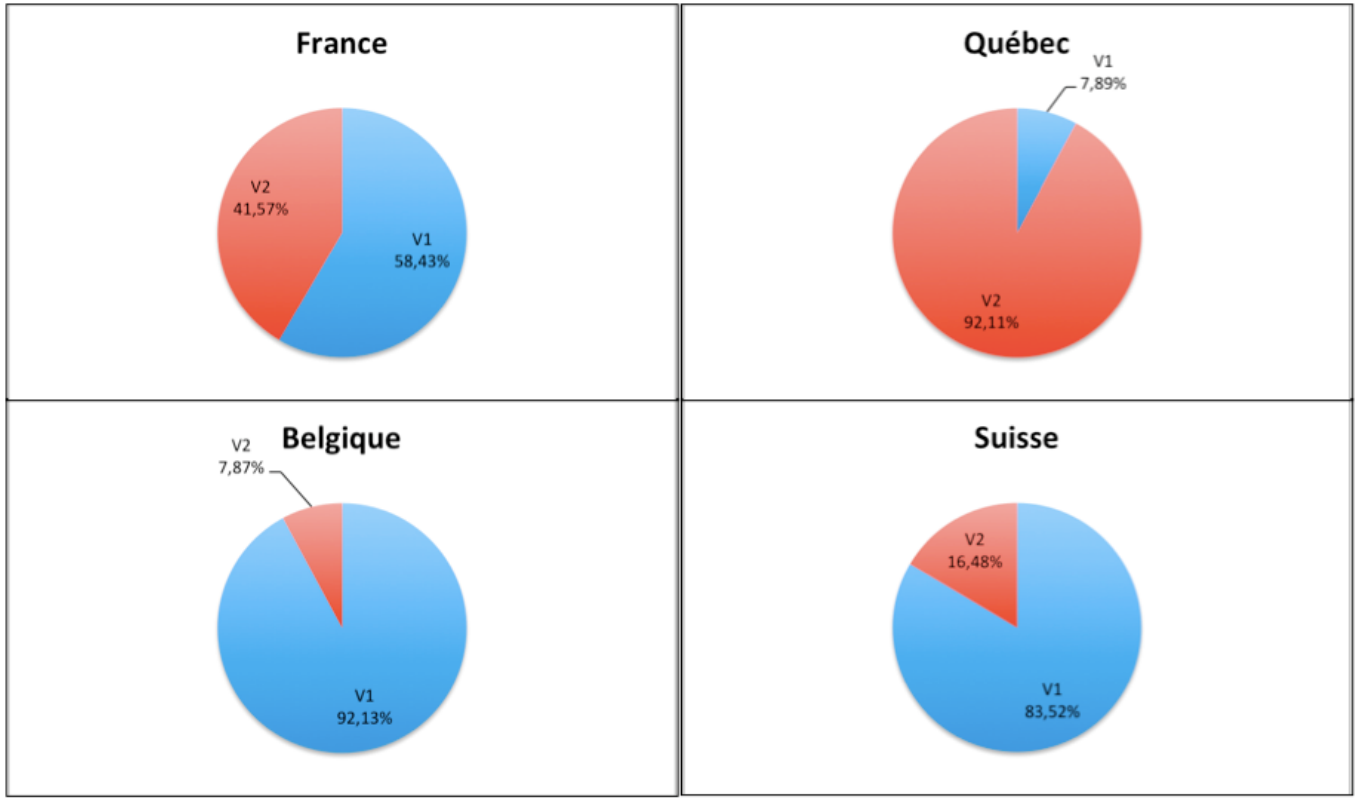

V1 : roaming
V2 : itinérance

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)
3-50. variable : Téléphone portable qui assure des fonctions informatiques et multimédias.

	France			Québec			Belgique			Suisse		
	V1	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**
2001	1	1	0	2	3	0	2	1	0	0	0	0
2002	1	2	0	3	9	0	2	1	0	3	0	0
2003	4	0	0	1	3	0	0	0	0	12	2	0
2004	4	1	0	2	1	0	4	1	0	9	0	0
2005	6	1	0	2	2	0	4	0	0	9	2	0
2006	2	1	0	1	7	0	5	0	0	6	1	0
2007	12	0	0	10	22	0	5	4	0	15	0	0
2008	11	2	0	7	34	0	22	3	0	10	0	0
2009	43	2	2	12	50	0	46	0	0	31	2	0
2010	136	10	1	6	164	0	193	3	1	98	4	0
2011	294	13	0	5	263	0	362	6	1	153	4	0
2012	484	20	1	7	336	1	490	7	0	208	4	0
2013	628	11	1	4	295	0	611	6	0	324	7	0
2014	925	8	3	4	253	1	723	9	0	397	6	0
2015	455	12	0	1	198	2	663	6	0	464	6	0
Total	**3006**	**84**	**8**	**67**	**1640**	**4**	**3132**	**47**	**2**	**1739**	**38**	**0**
CI	**0,9703**	**0,0271**	**0,0026**	**0,0392**	**0,9585**	**0,0023**	**0,9846**	**0,0148**	**0,0006**	**0,9786**	**0,0214**	**0**

V1 : smartphone
V2 : téléphone intelligent
V3 : ordiphone

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-50. variable : Téléphone portable qui assure des fonctions informatiques et multimédias.

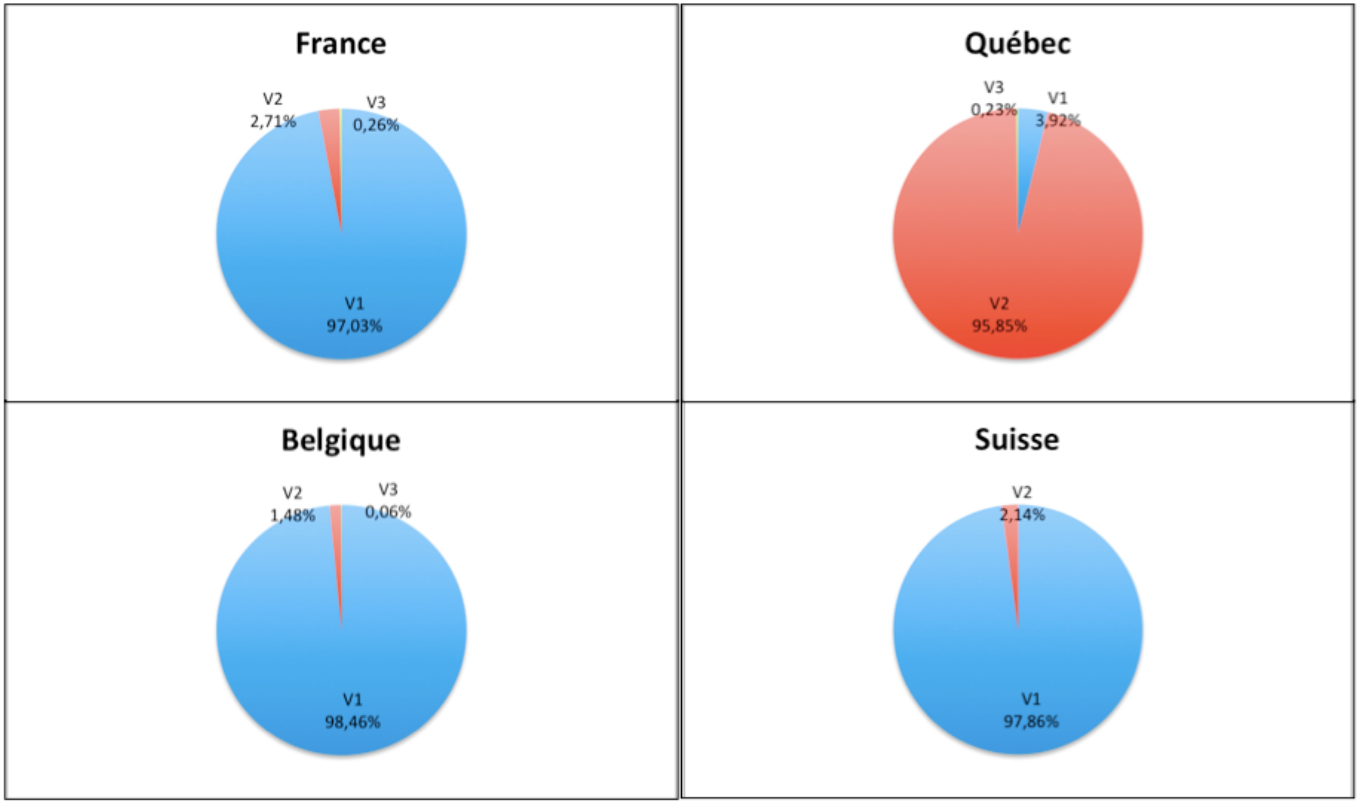

V1 : smartphone
V2 : téléphone intelligent
V3 : ordiphone

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-51. variable : Système de télévision dans lequel les appareils sont directement ou indirectement connectés à Internet et possèdent les capacités logicielles nécessaires pour permettre à leurs utilisateurs d'avoir accès à des services multimédias souvent interactifs en plus des émissions diffusées de manière classique.

	France					Québec					Belgique					Suisse				
	V1	V2	V3	V4	V5	V1	V2	V3	V4	V5	V1	V2	V3	V4	V5	V1	V2	V3	V4	V5
2001	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2002	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2004	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2005	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2006	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2007	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2008	0	0	1	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2009	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2010	0	10	0	8	0	0	1	0	0	0	0	1	0	1	1	0	0	1	0	0
2011	0	26	2	12	1	4	0	3	0	1	10	5	0	11	0	1	1	0	0	0
2012	0	30	0	9	1	2	1	1	5	4	9	9	0	11	0	2	3	0	0	0
2013	2	17	2	2	0	2	2	0	1	1	12	7	0	2	1	0	1	1	0	0
2014	2	18	1	4	0	0	0	1	0	1	9	10	0	7	0	1	1	0	0	0
2015	3	4	1	0	0	0	0	1	0	1	6	2	1	2	0	2	0	0	0	0
Total	**7**	**106**	**7**	**35**	**2**	**8**	**4**	**6**	**6**	**11**	**46**	**34**	**1**	**34**	**2**	**6**	**6**	**2**	**0**	**0**
CI	**0,0446**	**0,6752**	**0,0446**	**0,2229**	**0,0127**	**0,2286**	**0,1143**	**0,1714**	**0,1714**	**0,3143**	**0,3932**	**0,2906**	**0,0085**	**0,2906**	**0,0171**	**0,4286**	**0,4286**	**0,1429**	**0**	**0**

V1 : smart TV
V2 : télévision connectée
V3 : télévision intelligente
V4 : télé connectée
V5 : télé intelligente

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)

3-51. variable : Système de télévision dans lequel les appareils sont directement ou indirectement connectés à Internet et possèdent les capacités logicielles nécessaires pour permettre à leurs utilisateurs d'avoir accès à des services multimédias souvent interactifs en plus des émissions diffusées de manière classique.

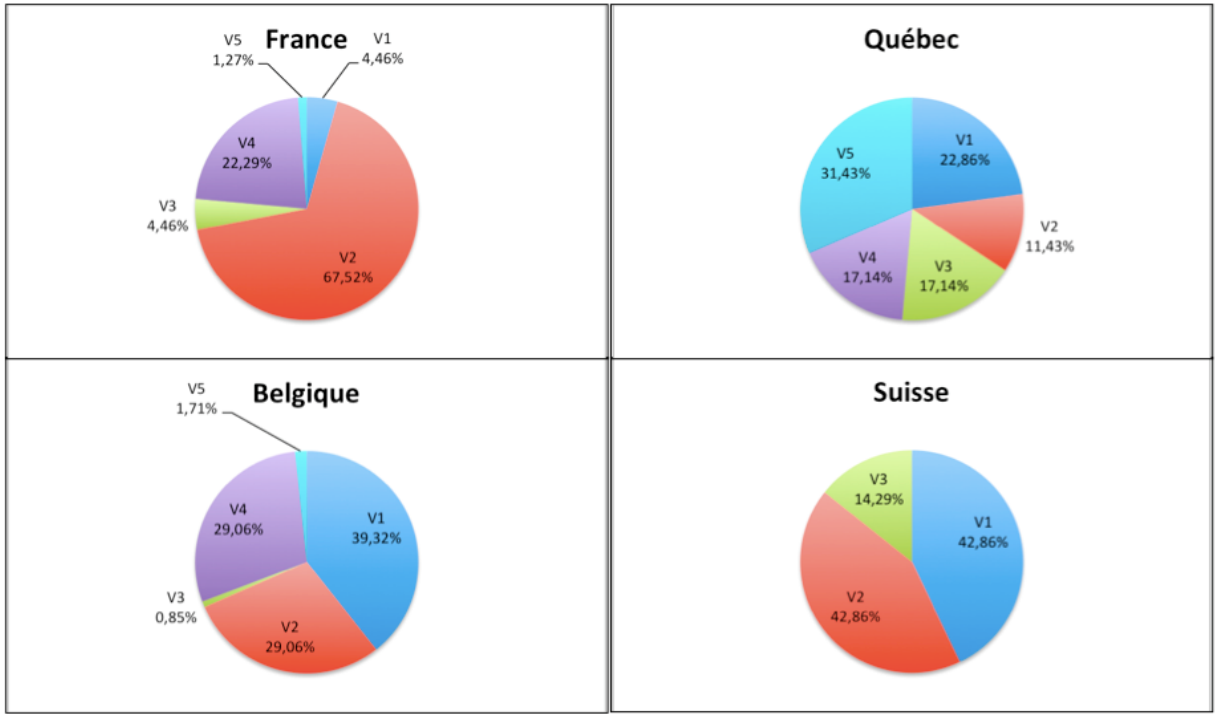

V1 : smart TV
V2 : télévision connectée
V3 : télévision intelligente
V4 : télé connectée
V5 : télé intelligente

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-52. variable : Montre numérique qui utilise une technologie sans fil pour se relier à un téléphone intelligent afin d'avoir accès aux fonctionnalités de celui-ci et, si elle est munie d'une carte SIM et d'une connexion cellulaire, de naviguer directement sur le Web.

	France			Québec			Belgique			Suisse		
	V1	V2	V3	V1	V2	V3	V1	V2	V3	V1	V2	V3
2001	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2002	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
2004	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2005	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
2006	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2007	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2008	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2009	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2010	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2011	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
2012	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0
2013	3	12	5	0	0	11	1	23	23	2	9	3
2014	5	41	8	0	3	15	3	26	4	6	32	7
2015	3	34	9	0	8	13	3	40	4	44	110	12
Total	**11**	**87**	**22**	**0**	**11**	**41**	**7**	**89**	**32**	**52**	**152**	**23**
CI	**0,0917**	**0,7250**	**0,1833**	**0**	**0,2115**	**0,7885**	**0,0547**	**0,6953**	**0,2500**	**0,2291**	**0,6696**	**0,1013**

V1 : smart watch
V2 : montre connectée
V3 : montre intelligente

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)

3-52. variable : Montre numérique qui utilise une technologie sans fil pour se relier à un téléphone intelligent afin d'avoir accès aux fonctionnalités de celui-ci et, si elle est munie d'une carte SIM et d'une connexion cellulaire, de naviguer directement sur le Web.

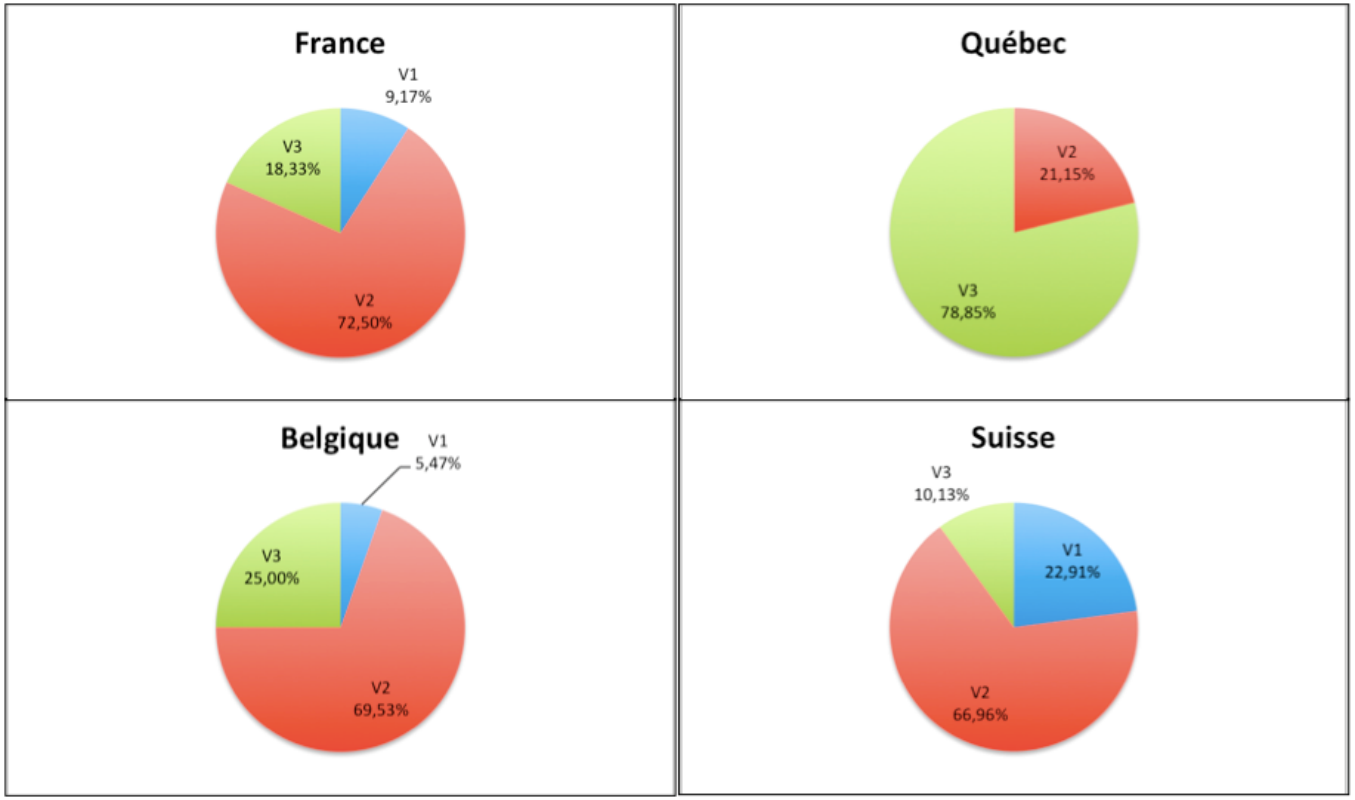

V1 : smart watch
V2 : montre connectée
V3 : montre intelligente

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-53. variable : Suite de caractères alphanumériques utilisée dans un message électronique pour former un visage stylisé exprimant une émotion, représentant un trait physique, une action, un personnage.

	France					Québec					Belgique					Suisse				
	V1	**V2**	**V3**	**V4**	**V5**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V5**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V5**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V5**
2001	8	3	1	1	0	2	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0
2002	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2003	0	0	0	0	0	1	0	0	2	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
2004	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	3	0	0	1	1	0	0	0	0	0
2005	1	0	1	0	0	2	0	2	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	0	0
2006	1	1	1	0	0	2	2	1	1	0	0	0	2	0	0	1	0	2	0	0
2007	0	0	0	0	0	1	1	0	1	0	3	0	1	0	0	1	0	1	0	0
2008	1	0	0	0	0	1	0	1	0	0	4	0	1	0	0	1	0	1	0	0
2009	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0	0	1	0	1	0	0
2010	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0	0	2	0	2	0	0
2011	1	0	1	0	0	0	1	1	0	0	7	0	0	0	0	4	0	2	0	0
2012	5	0	1	0	0	0	0	1	0	0	7	0	1	0	0	3	0	3	0	0
2013	9	1	5	0	1	3	1	0	1	0	4	0	1	0	0	4	1	2	0	0
2014	6	3	13	0	0	0	3	2	0	0	2	0	2	0	0	6	0	5	0	0
2015	2	0	2	0	0	1	1	5	1	0	11	1	9	0	1	10	3	11	0	0
Total	**37**	**8**	**25**	**1**	**2**	**13**	**10**	**13**	**7**	**0**	**46**	**2**	**22**	**1**	**2**	**34**	**5**	**31**	**0**	**0**
CI	**0,5068**	**0,1096**	**0,3425**	**0,0137**	**0,0274**	**0,3023**	**0,2326**	**0,3023**	**0,1628**	**0**	**0,6301**	**0,0274**	**0,3014**	**0,0137**	**0,0274**	**0,4857**	**0,0714**	**0,4429**	**0**	**0**

V1 : smiley
V2 : emoticon
V3 : emoticône
V4 : binette
V5 : frimousse

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)

3-53. variable : Suite de caractères alphanumériques utilisée dans un message électronique pour former un visage stylisé exprimant une émotion, représentant un trait physique, une action, un personnage.

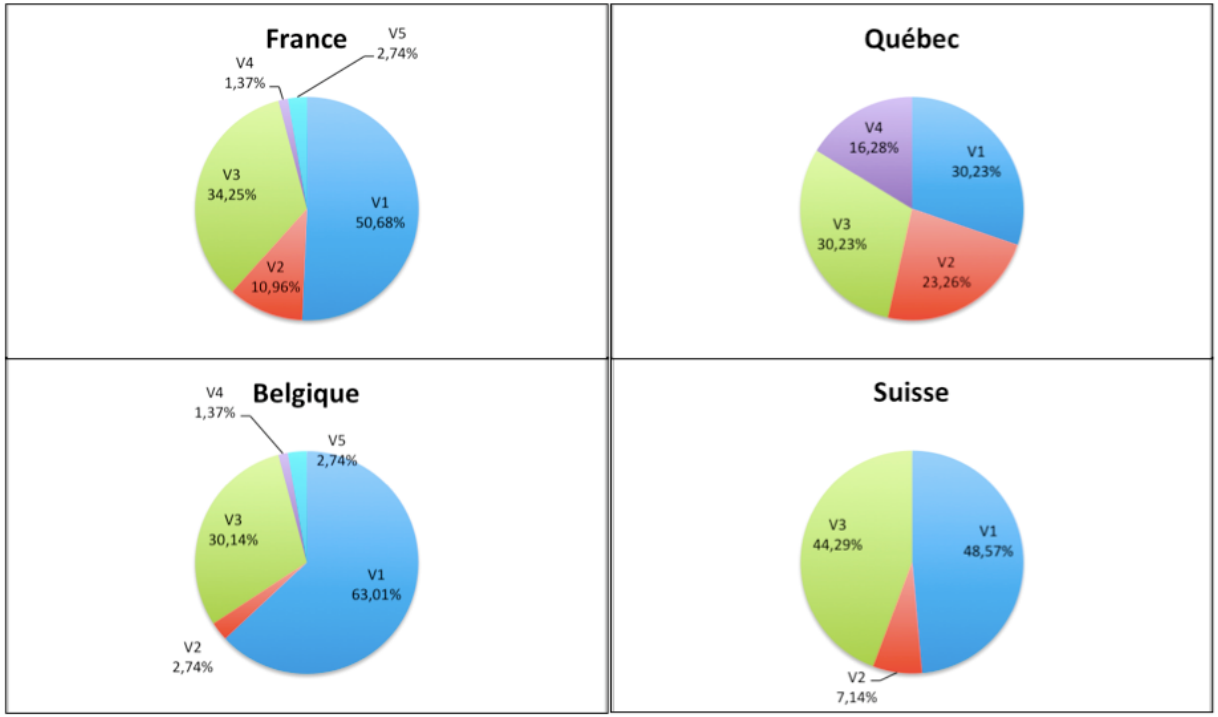

V1 : smiley
V2 : emoticon
V3 : emoticône
V4 : binette
V5 : frimousse

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)
3-54. variable : Communauté d'individus liés par des centres d'intérêt, des goûts, des besoins communs.

	France		Québec		Belgique		Suisse	
	V1	**V2**	**V1**	**V2**	**V1**	**V2**	**V1**	**V2**
2001	0	5	0	7	0	4	0	5
2002	0	3	0	3	0	1	0	8
2003	0	7	0	13	0	1	0	7
2004	0	0	0	6	0	5	0	7
2005	0	8	0	7	0	4	0	4
2006	1	11	0	19	1	14	1	11
2007	1	40	0	23	0	26	0	18
2008	0	61	0	39	0	60	1	41
2009	0	162	0	48	0	140	0	82
2010	0	271	0	215	1	337	0	148
2011	0	622	0	437	0	566	0	345
2012	0	755	0	553	0	693	1	405
2013	0	876	0	445	0	821	0	496
2014	0	1545	0	527	1	988	0	700
2015	0	1047	0	542	0	1197	1	896
Total	**2**	**5413**	**0**	**2884**	**3**	**4857**	**4**	**3173**
CI	**0,0004**	**0,9996**	**0**	**1**	**0,0006**	**0,9994**	**0,0013**	**0,9987**

V1 : social network
V2 : réseau social

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-54. variable : Communauté d'individus liés par des centres d'intérêt, des goûts, des besoins communs.

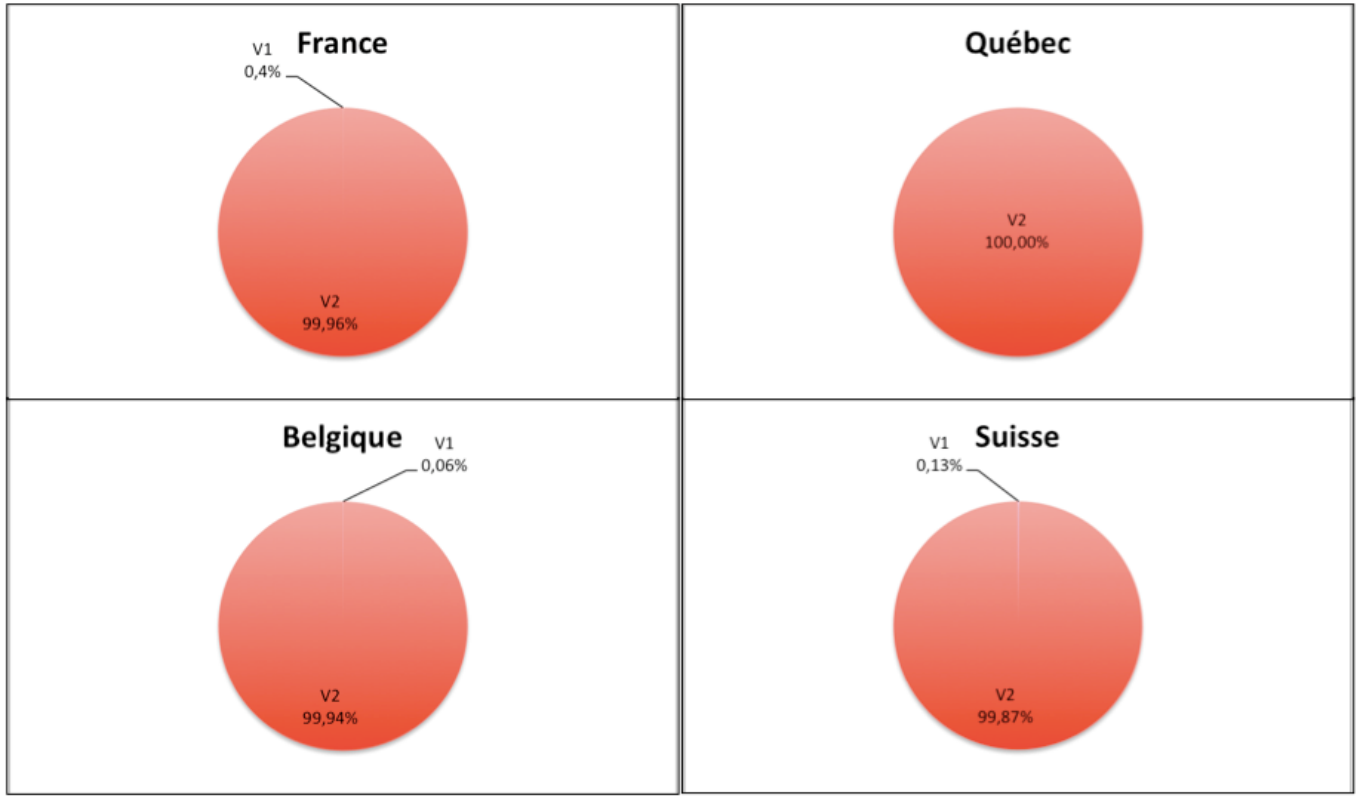

V1 : social network
V2 : réseau social

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)
3-55. variable : Utilisation des réseaux sociaux à des fins d'interaction entre individus ou organisations.

	France		Québec		Belgique		Suisse	
	V1	**V2**	**V1**	**V2**	**V1**	**V2**	**V1**	**V2**
2001	0	0	0	0	0	0	0	0
2002	0	0	0	0	0	0	0	0
2003	0	0	0	0	0	0	0	0
2004	0	0	0	0	0	0	0	0
2005	0	0	0	0	0	0	0	0
2006	0	0	0	2	1	0	1	0
2007	1	0	0	14	0	1	2	2
2008	0	0	0	17	0	1	1	1
2009	0	0	0	22	0	4	0	4
2010	0	0	0	45	0	1	0	0
2011	1	0	0	23	0	1	0	0
2012	0	1	0	11	0	1	0	2
2013	0	0	0	3	0	2	0	0
2014	0	2	0	2	0	0	0	1
2015	0	2	0	0	0	1	0	0
Total	**2**	**5**	**0**	**139**	**1**	**12**	**4**	**10**
CI	**0,2857**	**0,7143**	**0**	**1**	**0,0769**	**0,9231**	**0,2857**	**0,7143**

V1 : social networking
V2 : réseautage social

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-55. variable : Utilisation des réseaux sociaux à des fins d'interaction entre individus ou organisations.

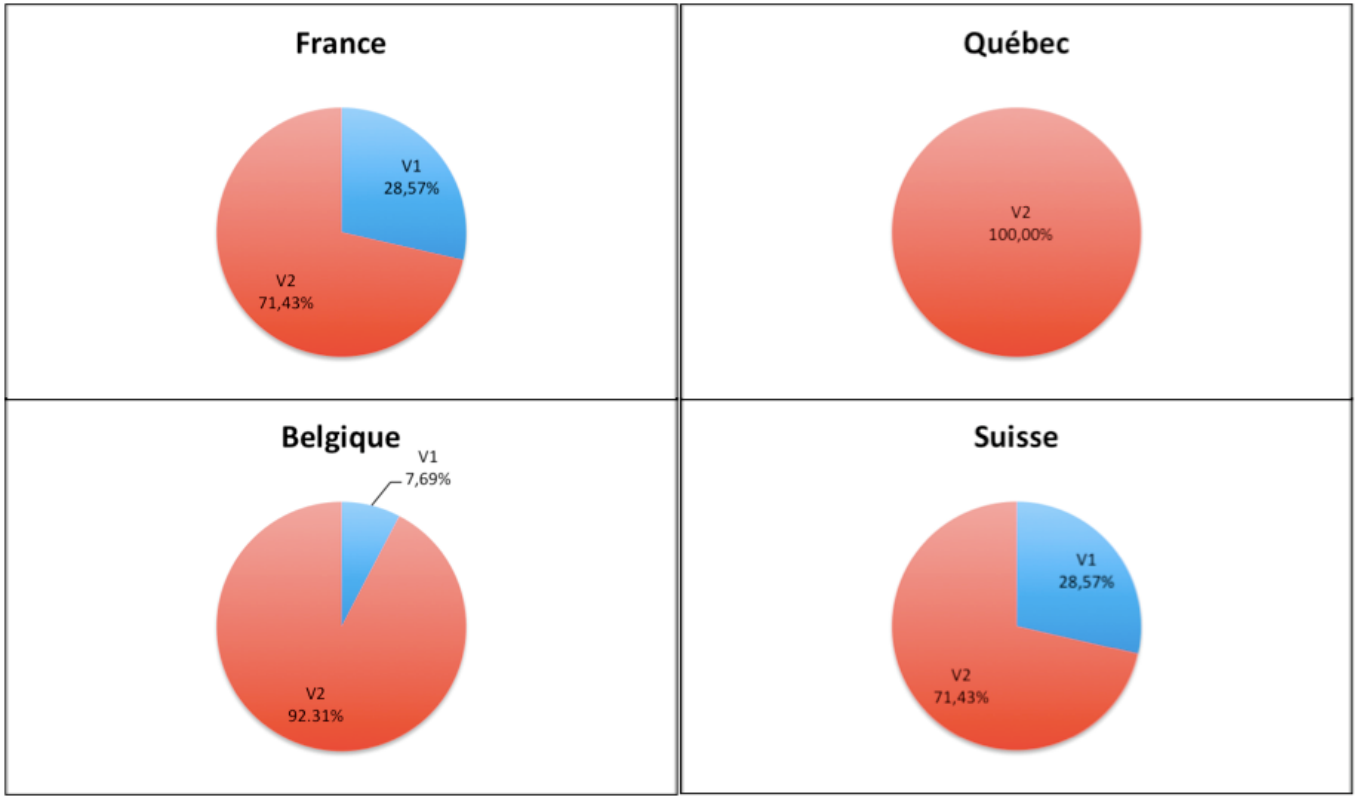

V1 : social networking
V2 : réseautage social

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-56. variable : Envoi d'un même message électronique, souvent de nature publicitaire, à un grand nombre d'internautes sans leur consentement ; ce type de messages.

	France				Québec				Belgique				Suisse			
	V1	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**
2001	7	0	0	0	5	1	2	1	4	4	2	0	1	0	0	0
2002	8	1	0	0	8	9	5	3	5	0	0	0	7	1	0	0
2003	8	1	1	0	16	33	12	7	22	2	0	1	21	2	0	0
2004	21	4	3	2	17	35	4	5	21	2	0	3	27	5	0	1
2005	6	2	1	0	3	21	3	1	16	2	1	1	19	1	0	0
2006	12	2	0	0	7	22	3	3	28	2	0	1	16	2	0	1
2007	14	2	1	0	5	15	1	0	17	1	0	0	6	3	0	0
2008	6	0	0	0	3	14	1	0	15	3	0	1	13	3	0	2
2009	9	3	0	0	2	7	0	0	25	3	0	0	7	3	0	0
2010	9	3	0	0	2	8	1	0	22	3	0	0	12	1	0	2
2011	8	2	0	1	2	6	0	0	11	2	0	0	5	0	0	0
2012	10	2	0	0	1	4	3	0	16	1	0	0	13	2	0	0
2013	14	3	0	2	1	12	2	2	11	0	0	1	15	2	0	1
2014	12	2	0	0	0	6	2	3	6	2	0	2	10	0	0	1
2015	9	0	0	0	0	6	2	1	7	0	0	0	5	0	0	0
Total	**153**	**27**	**6**	**5**	**72**	**199**	**41**	**26**	**226**	**27**	**3**	**10**	**177**	**25**	**0**	**8**
CI	**0,8010**	**0,1414**	**0,0314**	**0,0262**	**0,2130**	**0,5888**	**0,1213**	**0,0769**	**0,8496**	**0,1015**	**0,0113**	**0,0376**	**0,8429**	**0,1190**	**0**	**0,0381**

V1 : spam
V2 : pourriel
V3 : courriel non sollicité
V4 : courriel indésirable

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)

3-56. variable : Envoi d'un même message électronique, souvent de nature publicitaire, à un grand nombre d'internautes sans leur consentement ; ce type de messages.

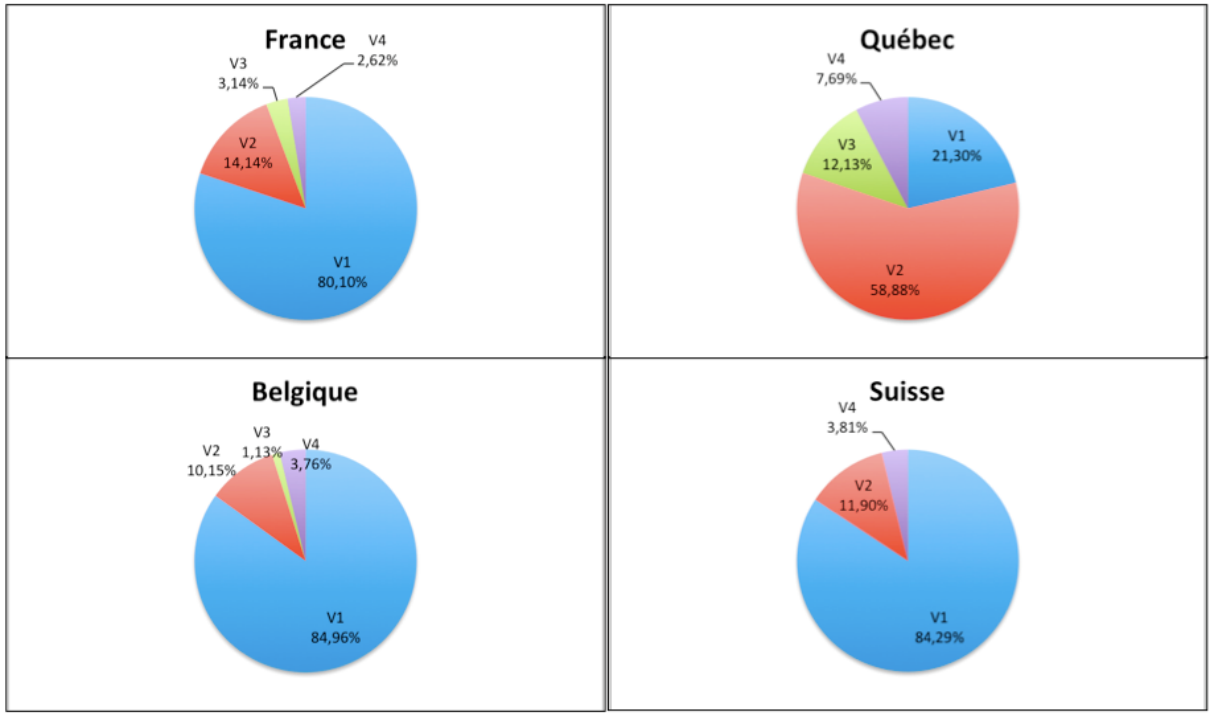

V1 : spam
V2 : pourriel
V3 : courriel non sollicité
V4 : courriel indésirable

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-57. variable : Auteur d'un pollupostage, qui diffuse massivement à de nombreux groupes de nouvelles ou forums le même message, inutile, souvent provocateur et sans rapport avec le sujet de discussion, causant ainsi une véritable pollution des réseaux.

	France			Québec			Belgique			Suisse		
	V1	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**
2001	0	0	0	0	1	0	3	1	1	0	0	0
2002	0	1	0	2	1	1	0	0	0	0	2	0
2003	0	0	0	4	6	1	3	4	0	5	4	0
2004	2	6	0	1	7	4	2	2	0	6	6	0
2005	0	1	0	0	1	0	2	2	0	0	3	0
2006	1	2	0	0	1	1	1	3	0	0	4	0
2007	0	0	0	2	1	2	0	5	0	0	1	0
2008	0	1	0	0	1	1	0	1	0	0	4	0
2009	0	2	0	0	1	0	0	0	0	0	2	0
2010	0	1	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0
2011	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0
2012	0	2	0	0	0	1	0	2	0	0	0	0
2013	0	3	0	0	0	2	1	3	0	1	0	0
2014	1	2	0	0	0	0	0	1	0	2	0	0
2015	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	**5**	**22**	**0**	**9**	**20**	**13**	**12**	**27**	**1**	**15**	**27**	**0**
CI	**0,1852**	**0,8148**	**0**	**0,2143**	**0,4762**	**0,3095**	**0,3000**	**0,6750**	**0,0250**	**0,3571**	**0,6429**	**0**

V1 : spammer
V2 : spammeur
V3 : polluposteur

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)

3-57. variable : Auteur d'un pollupostage, qui diffuse massivement à de nombreux groupes de nouvelles ou forums le même message, inutile, souvent provocateur et sans rapport avec le sujet de discussion, causant ainsi une véritable pollution des réseaux.

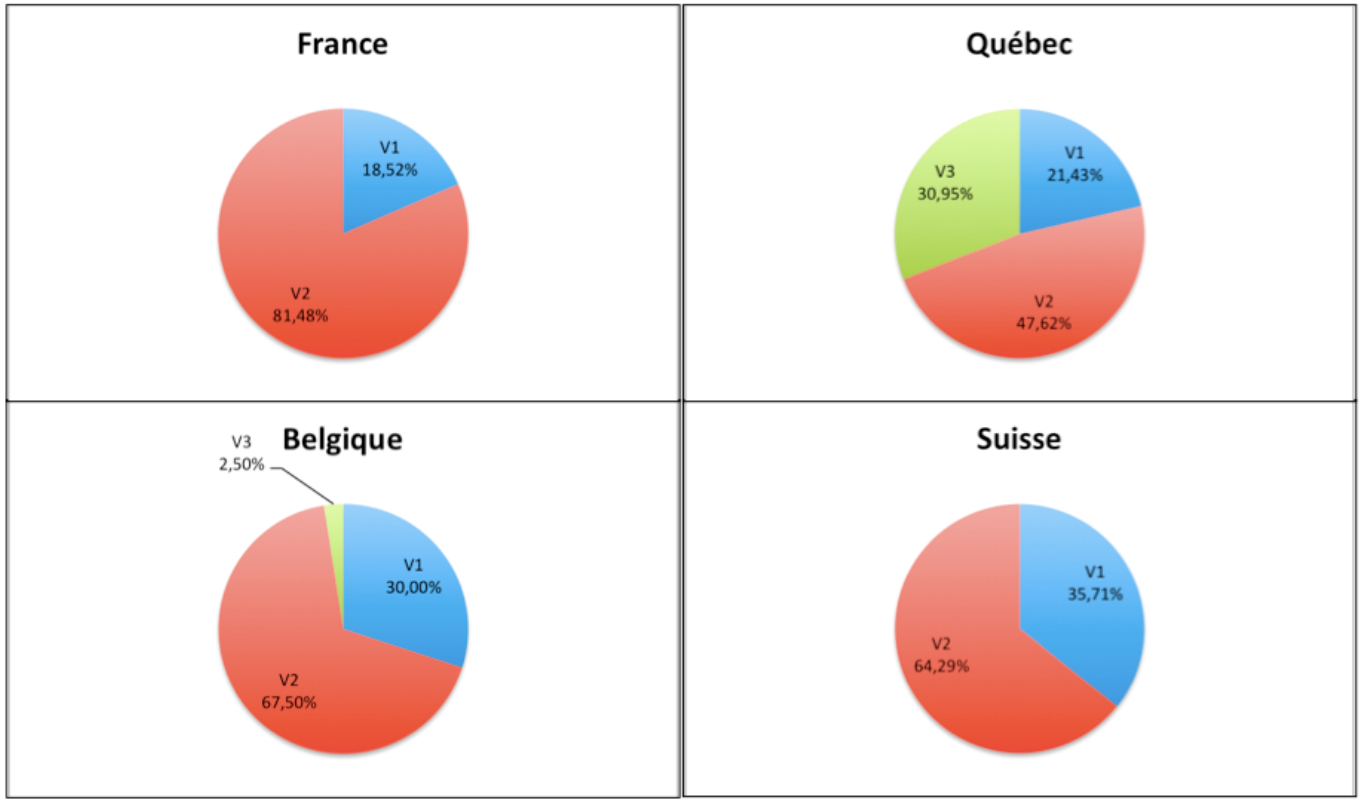

V1 : spammer
V2 : spammeur
V3 : polluposteur

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-58. variable : Envoi d'un même message électronique à un très grand nombre de destinataires au risque de les importuner.

	France				Québec				Belgique				Suisse			
	V1	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**
2001	8	0	1	0	1	0	0	0	8	3	0	0	5	0	0	0
2002	2	0	1	0	0	0	0	1	7	0	0	0	6	0	0	0
2003	2	1	0	0	0	1	0	0	4	0	0	0	3	1	0	0
2004	3	2	0	0	1	1	0	0	2	0	0	0	5	0	0	0
2005	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
2006	1	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0
2007	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2008	0	0	0	0	1	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
2009	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0
2010	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0
2011	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2012	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
2013	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2014	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2015	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	**18**	**3**	**2**	**0**	**3**	**4**	**0**	**1**	**30**	**3**	**0**	**0**	**19**	**1**	**0**	**0**
CI	**0,7826**	**0,1304**	**0,0870**	**0**	**0,3750**	**0.5000**	**0**	**0,1250**	**0,9091**	**0,0909**	**0**	**0**	**0,9500**	**0,0500**	**0**	**0**

V1 : spamming
V2 : pollupostage
V3 : arrosage
V4 : multipostage abusif

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-58. variable : Envoi d'un même message électronique à un très grand nombre de destinataires au risque de les importuner.

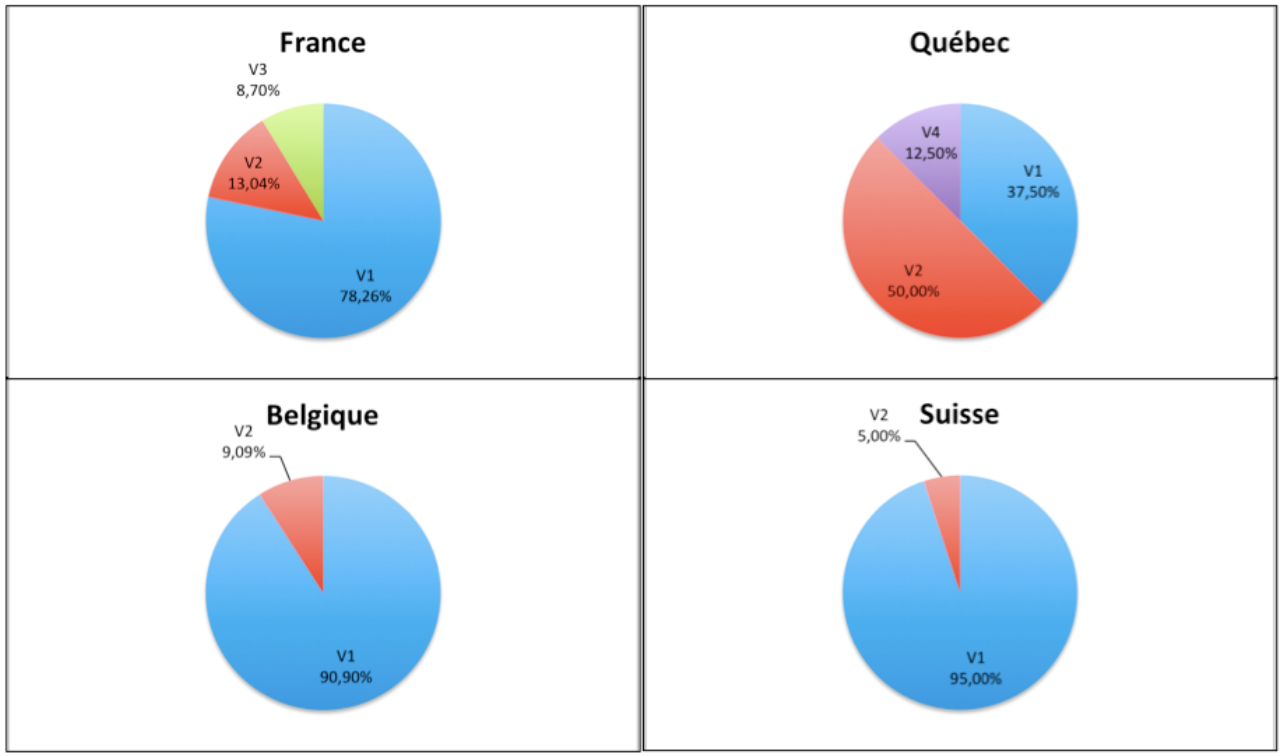

V1 : spamming
V2 : pollupostage
V3 : arrosage
V4 : multipostage abusif

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-59. variable : Logiciel espion qui recueille des données personnelles et les retransmet (à l'expéditeur) par Internet, à l'insu de l'utilisateur.

	France			Québec			Belgique			Suisse		
	V1	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**
2001	0	1	0	1	1	0	0	5	0	0	1	0
2002	3	4	2	0	2	0	8	8	0	1	2	0
2003	0	0	0	1	0	1	0	1	0	1	1	0
2004	2	3	0	2	3	0	5	8	0	1	1	0
2005	2	1	1	5	14	1	4	6	0	3	3	0
2006	1	2	0	4	6	3	3	6	0	4	3	0
2007	2	4	0	0	4	1	4	8	0	1	3	0
2008	0	7	0	0	3	1	1	1	0	0	5	0
2009	0	6	0	0	2	0	2	4	0	0	1	0
2010	0	4	0	0	0	0	0	2	0	1	11	0
2011	0	5	0	0	1	0	0	2	0	0	6	0
2012	0	8	0	0	1	0	1	5	0	0	10	0
2013	1	7	0	0	3	0	1	4	0	1	6	0
2014	1	7	0	0	1	0	3	9	0	0	7	0
2015	0	9	0	0	2	0	0	7	0	1	12	0
Total	**12**	**68**	**3**	**13**	**43**	**7**	**32**	**76**	**0**	**14**	**72**	**0**
CI	**0,1446**	**0,8193**	**0,0361**	**0,2063**	**0,6825**	**0,1111**	**0,2963**	**0,7037**	**0**	**0,1628**	**0,8372**	**0**

V1 : spyware
V2 : logiciel espion
V3 : espiogiciel

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-59. variable : Logiciel espion qui recueille des données personnelles et les retransmet (à l'expéditeur) par Internet, à l'insu de l'utilisateur.

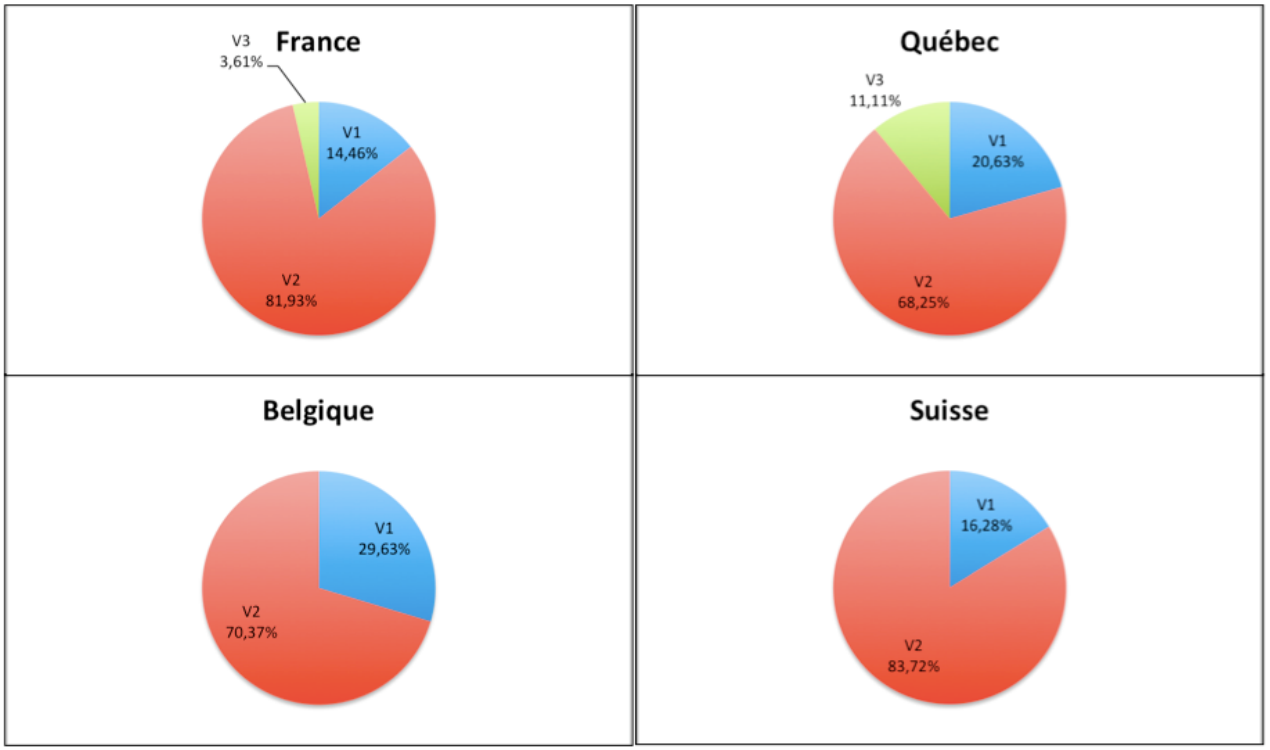

V1 : spyware
V2 : logiciel espion
V3 : espiogiciel

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-60. variable : Technique de diffusion en ligne et en continu de fichiers audios ou vidéos, par transfert de données en direct (ou en léger différé).

	France					Québec					Belgique					Suisse				
	V1	**V2**	**V3**	**V4**	**V5**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V5**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V5**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V5**
2001	10	0	0	0	3	6	0	0	0	3	7	0	0	0	0	3	0	0	0	0
2002	4	0	0	0	0	1	0	0	0	1	8	0	0	0	0	3	0	0	0	0
2003	1	0	0	0	1	2	0	0	0	0	2	0	0	1	0	4	0	0	1	0
2004	1	0	0	0	0	2	0	0	0	0	4	0	0	1	0	2	0	0	0	0
2005	4	0	0	0	2	6	0	0	0	0	10	0	0	0	0	3	0	0	0	0
2006	16	0	0	1	0	12	0	0	0	0	9	0	0	0	0	5	0	0	1	0
2007	18	0	0	0	1	7	0	0	0	1	14	0	0	0	0	6	0	0	0	2
2008	15	0	0	0	0	2	0	0	0	0	14	0	0	1	0	10	0	0	1	0
2009	25	1	0	1	0	5	1	0	0	0	12	0	0	0	0	10	0	0	0	1
2010	40	1	0	1	2	15	0	0	1	1	33	0	0	0	1	11	0	0	0	0
2011	52	0	0	1	2	12	4	0	0	0	77	0	0	1	0	34	0	0	0	0
2012	86	0	0	0	2	9	1	1	0	1	84	3	0	0	0	29	1	0	0	0
2013	112	0	2	2	1	14	1	0	0	2	69	0	1	0	0	42	0	0	0	1
2014	187	0	7	0	1	24	1	2	4	1	105	0	2	0	1	49	0	0	2	1
2015	131	0	1	0	1	15	3	1	6	6	107	0	0	0	0	67	0	0	0	2
Total	**702**	**2**	**10**	**6**	**16**	**132**	**11**	**4**	**11**	**16**	**555**	**3**	**3**	**4**	**2**	**278**	**1**	**0**	**5**	**7**
CI	**0,9538**	**0,0027**	**0,0136**	**0,0082**	**0,0217**	**0,7586**	**0,0632**	**0,0230**	**0,0632**	**0,0920**	**0,9788**	**0,0053**	**0,0053**	**0,0071**	**0,0035**	**0,9553**	**0,0034**	**0**	**0,0172**	**0,0241**

V1 : streaming
V2 : diffusion en flux
V3 : flux sans téléchargement
V4 : lexture en continu
V5 : diffusion en continu

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)

3-60. variable : Technique de diffusion en ligne et en continu de fichiers audios ou vidéos, par transfert de données en direct (ou en léger différé).

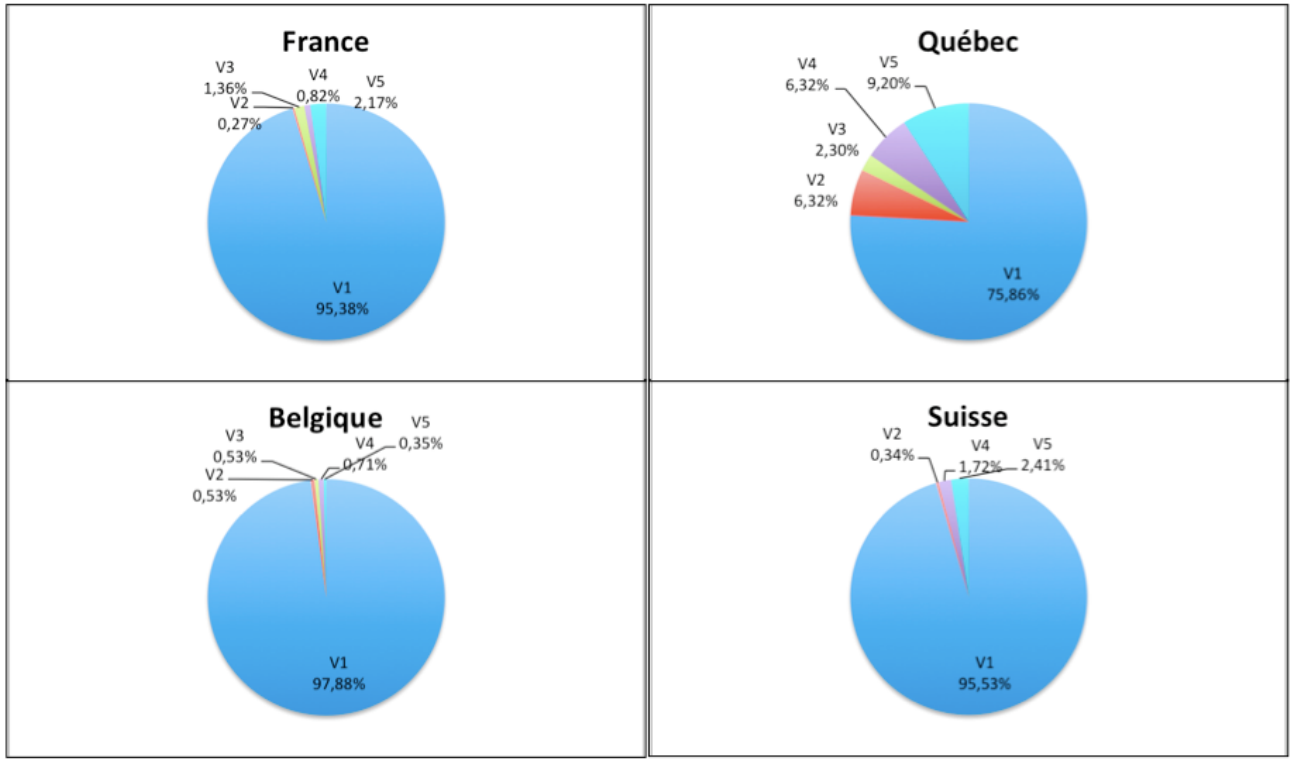

V1 : streaming
V2 : diffusion en flux
V3 : flux sans téléchargement
V4 : lexture en continu
V5 : diffusion en continu

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-61. variable : Organe matériel en forme de crayon qui, utilisé en association avec un périphérique d'entrée complémentaire (tablette graphique, écran de tablette électronique ou d'assistant numérique, etc.), sert à sélectionner des commandes, à désigner un point de données ou à entrer des données, selon le cas.

	France			Québec			Belgique			Suisse		
	V1	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**
2001	0	8	0	2	6	0	0	3	0	0	4	0
2002	0	6	1	0	4	0	0	4	0	0	8	0
2003	0	0	0	0	6	0	0	1	2	0	6	0
2004	0	2	0	0	1	0	0	5	0	0	4	0
2005	0	3	0	0	7	0	0	2	0	0	4	0
2006	0	1	1	0	9	1	0	4	0	0	7	0
2007	0	3	0	0	16	0	0	5	1	0	13	0
2008	0	0	2	0	6	0	0	3	0	0	9	0
2009	0	8	0	0	5	0	0	2	0	0	6	0
2010	0	1	0	0	4	0	0	3	0	0	3	0
2011	0	1	1	0	3	0	0	18	1	0	6	0
2012	0	11	1	0	7	0	0	10	1	0	7	0
2013	0	4	0	0	3	0	0	7	0	0	4	0
2014	0	2	0	0	3	0	0	6	0	0	3	0
2015	0	2	1	0	5	0	0	4	0	0	6	0
Total	**0**	**52**	**7**	**2**	**85**	**1**	**0**	**77**	**5**	**0**	**90**	**0**
CI	**0**	**0,8814**	**0,1186**	**0,0227**	**0,9659**	**0,0114**	**0**	**0,9390**	**0,0610**	**0**	**1**	**0**

V1 : stylus
V2 : stylet
V3 : stylo électronique

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)

3-61. variable : Organe matériel en forme de crayon qui, utilisé en association avec un périphérique d'entrée complémentaire (tablette graphique, écran de tablette électronique ou d'assistant numérique, etc.), sert à sélectionner des commandes, à désigner un point de données ou à entrer des données, selon le cas.

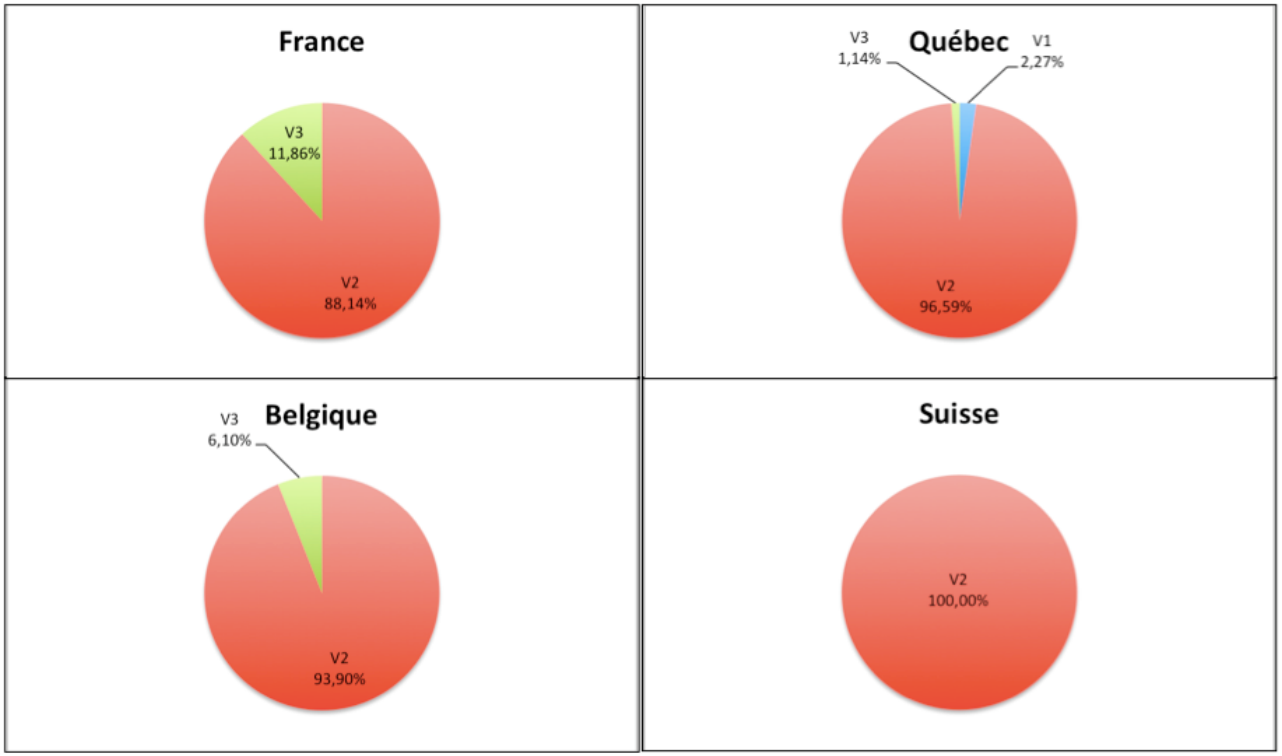

V1 : stylus
V2 : stylet
V3 : stylo électronique

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)
3-62. variable : Vidéo à la demande par abonnement.

	France					Québec					Belgique					Suisse				
	V1	**V2**	**V3**	**V4**	**V5**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V5**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V5**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V5**
2001	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2002	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2004	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2005	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2006	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2007	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2008	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2009	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2010	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2011	1	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2012	5	1	0	4	0	0	0	0	0	0	5	0	0	2	0	0	0	0	0	0
2013	1	0	1	7	1	0	0	0	0	0	4	0	0	6	0	0	0	0	0	0
2014	31	0	0	30	11	0	0	0	0	0	5	0	0	3	0	0	0	0	1	0
2015	8	2	0	17	0	0	0	0	0	0	5	0	0	1	1	0	0	0	0	0
Total	**47**	**3**	**1**	**60**	**12**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**19**	**0**	**0**	**12**	**1**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**
CI	**0,3821**	**0,0244**	**0,0081**	**0,4878**	**0,0976**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0,5938**	**0**	**0**	**0,3750**	**0,0313**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**

V1 : svod
V2 : subscription video on demand
V3 : vàda
V4 : vidéo à la demande par abonnement
V5 : vidèo à la demande sur abonnement

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-62. variable : Vidéo à la demande par abonnement.

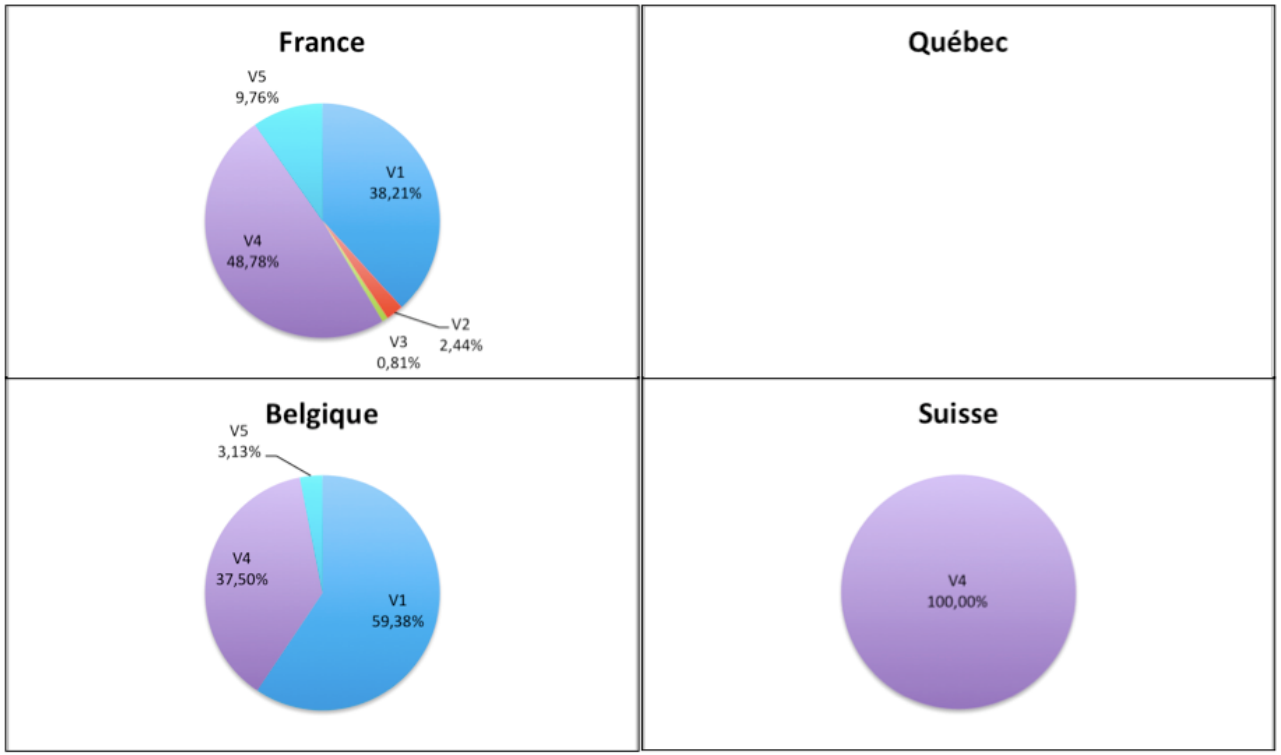

V1 : svod
V2 : subscription video on demand
V3 : vàda
V4 : vidéo à la demande par abonnement
V5 : vidèo à la demande sur abonnement

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)
3-63. variable : Dispositif de pointage qui remplace la souris sur un ordinateur portable et fonctionne par pression du doigt.

	France			Québec			Belgique			Suisse		
	V1	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**
2001	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2002	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2004	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2005	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
2006	0	0	0	0	0	0	0	1	2	2	0	0
2007	0	1	2	0	0	2	0	0	1	0	1	4
2008	0	1	1	0	1	4	0	2	2	0	2	3
2009	0	0	0	0	0	0	2	0	0	1	2	0
2010	0	0	1	0	0	2	1	0	4	1	1	0
2011	0	0	0	0	0	3	0	0	1	1	1	0
2012	0	0	3	0	0	2	1	0	4	0	3	1
2013	0	0	2	0	0	6	1	0	5	1	4	2
2014	0	1	1	0	0	1	0	0	4	0	0	1
2015	1	0	2	0	0	9	1	1	0	2	0	3
Total	**1**	**3**	**12**	**0**	**1**	**29**	**6**	**5**	**23**	**8**	**14**	**15**
CI	**0,0624**	**0,1875**	**0,7500**	**0**	**0,0333**	**0,9667**	**0,1765**	**0,1471**	**0,6765**	**0,2162**	**0,3784**	**0,4054**

V1 : trackpad
V2 : touchpad
V3 : pavé tactile

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-63. variable : Dispositif de pointage qui remplace la souris sur un ordinateur portable et fonctionne par pression du doigt.

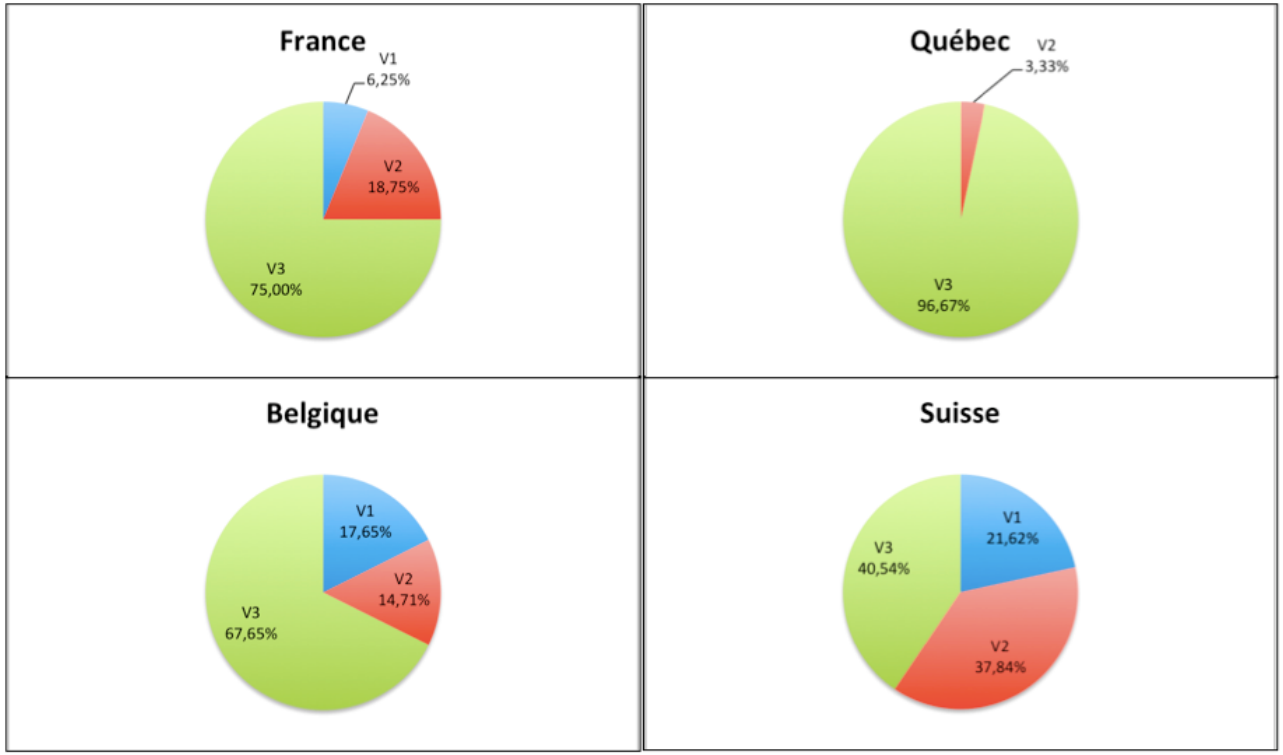

V1 : trackpad
V2 : touchpad
V3 : pavé tactile

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-64. variable : Guide d'apprentissage (texte, vidéo) pour se familiariser avec une activité, décomposant étape par étape la marche à suivre.

	France		Québec		Belgique		Suisse	
	V1	**V2**	**V1**	**V2**	**V1**	**V2**	**V1**	**V2**
2001	0	0	0	1	0	0	4	0
2002	0	0	0	1	1	0	1	0
2003	0	0	0	0	0	0	1	0
2004	0	0	0	1	0	0	0	1
2005	0	0	0	1	0	0	1	0
2006	0	0	0	1	0	0	0	0
2007	2	0	2	1	1	0	0	0
2008	0	0	0	1	3	1	1	0
2009	0	1	0	2	1	0	2	0
2010	0	3	0	3	0	1	1	2
2011	0	2	0	4	1	2	1	0
2012	0	5	0	3	1	1	0	1
2013	0	9	0	2	3	13	1	0
2014	4	26	0	3	2	7	5	1
2015	0	8	0	5	1	12	1	7
Total	**6**	**54**	**2**	**29**	**14**	**37**	**19**	**12**
CI	**0,1000**	**0,9000**	**0,0645**	**0,9355**	**0,2745**	**0,7255**	**0,6129**	**0,3871**

V1: tutorial
V2: tutoriel

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-64. variable : Guide d'apprentissage (texte, vidéo) pour se familiariser avec une activité, décomposant étape par étape la marche à suivre.

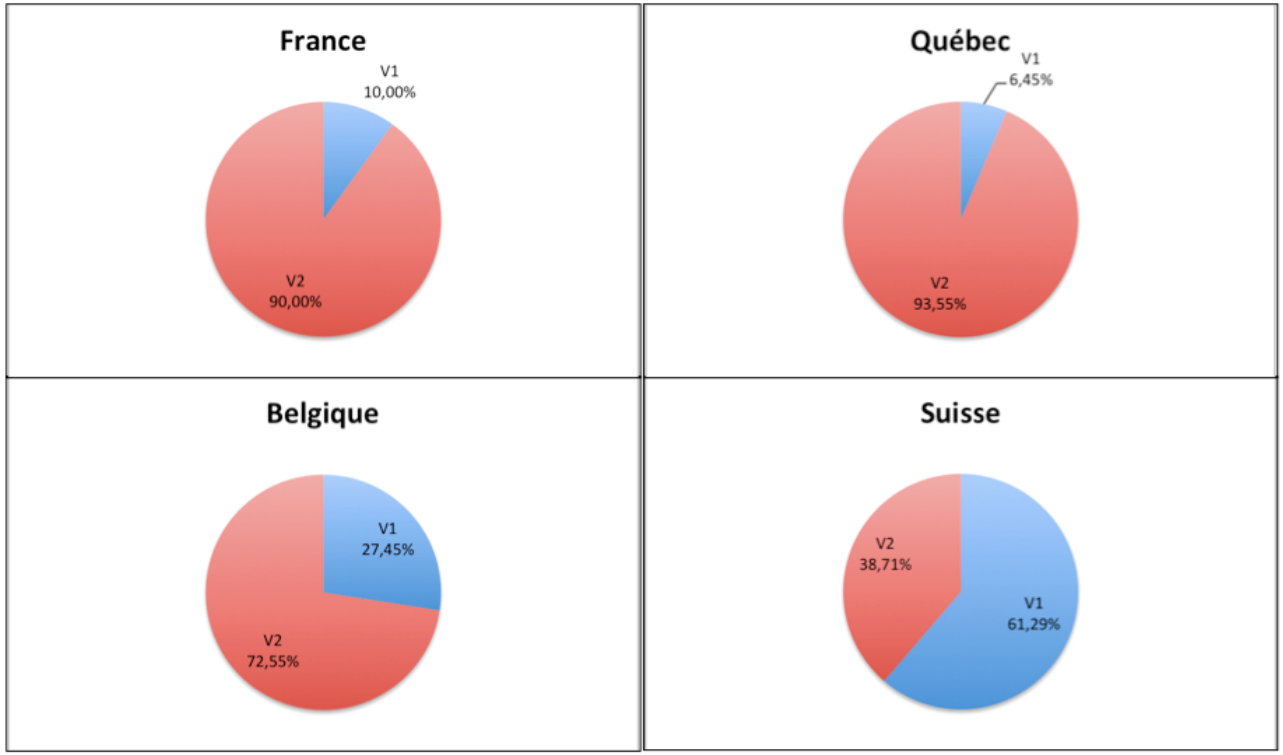

V1: tutoria
V2: tutoriel

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)
3-65. variable : Transfert de données d'un ordinateur local vers un ordinateur distant, à travers un réseau.

	France			Québec			Belgique			Suisse		
	V1	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**	**V1**	**V2**	**V3**
2001	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2002	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2004	0	0	0	2	0	5	0	0	0	0	0	0
2005	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2006	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
2007	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2008	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
2009	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
2010	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0
2011	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
2012	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2013	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2014	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2015	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	**1**	**0**	**0**	**2**	**4**	**6**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**
CI	**1**	**0**	**0**	**0,1667**	**0,3333**	**0,5000**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**

V1 : uploading
V2 : téléversement
V3 : téléchargement en amont

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-65. variable : Transfert de données d'un ordinateur local vers un ordinateur distant, à travers un réseau.

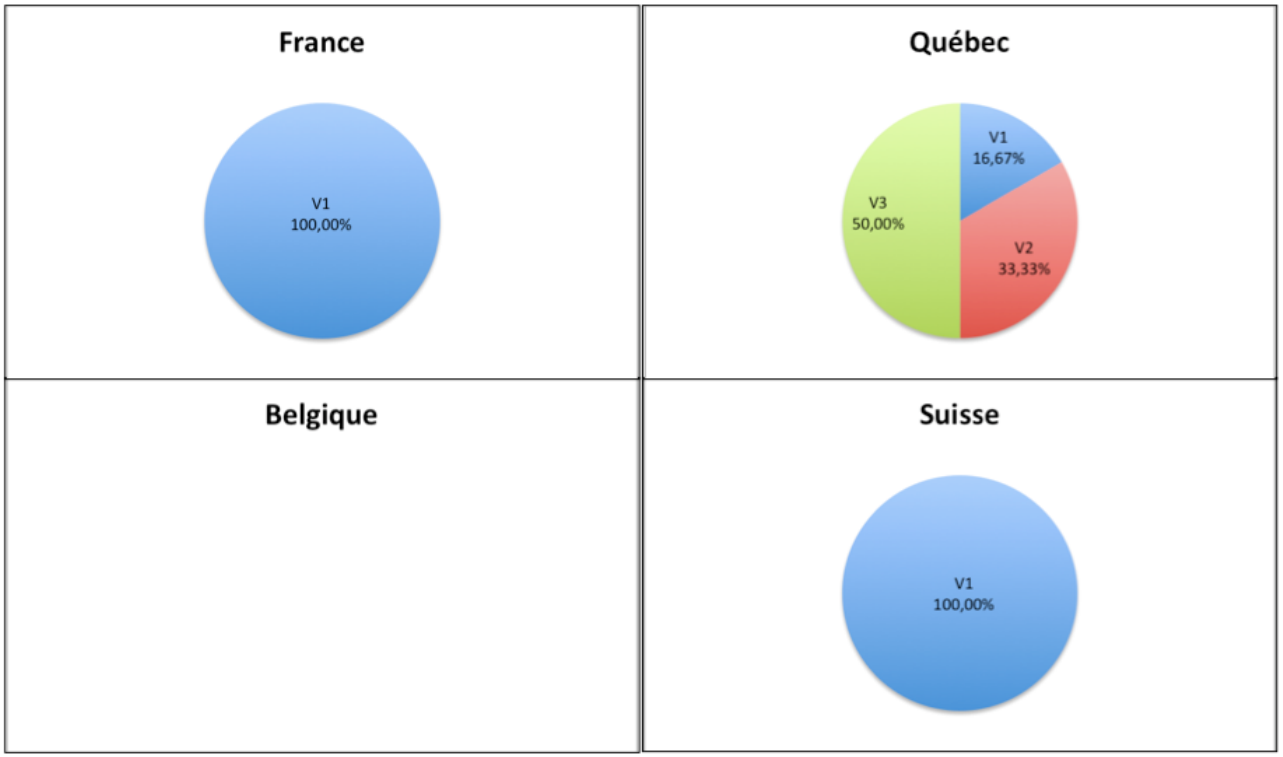

V1 : uploading
V2 : téléversement
V3 : téléchargement en amont

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-66. variable : Téléconférence par l'intermédiaire du réseau de télécommunication, en utilisant la diffusion d'images de télévision.

	France		Québec		Belgique		Suisse	
	V1	**V2**	**V1**	**V2**	**V1**	**V2**	**V1**	**V2**
2001	16	19	54	0	26	8	14	4
2002	18	11	28	1	26	7	16	1
2003	11	6	29	1	26	1	17	1
2004	11	11	21	1	15	1	4	1
2005	13	10	27	2	17	4	11	4
2006	15	8	27	3	19	5	12	3
2007	18	16	29	0	9	6	3	5
2008	9	9	33	2	11	8	8	2
2009	18	19	52	1	25	3	19	5
2010	31	30	50	7	29	8	28	7
2011	10	24	31	3	21	11	19	7
2012	24	24	31	1	15	6	19	4
2013	12	19	24	5	14	4	18	5
2014	16	28	17	2	12	6	25	6
2015	8	17	18	3	15	7	16	3
Total	**230**	**251**	**471**	**32**	**280**	**85**	**229**	**58**
CI	**0,4782**	**0,5218**	**0,9364**	**0,0636**	**0,7671**	**0,2329**	**0,7979**	**0,2021**

V1 : vidéoconférence
V2 : visioconférence

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-66. variable : Téléconférence par l'intermédiaire du réseau de télécommunication, en utilisant la diffusion d'images de télévision.

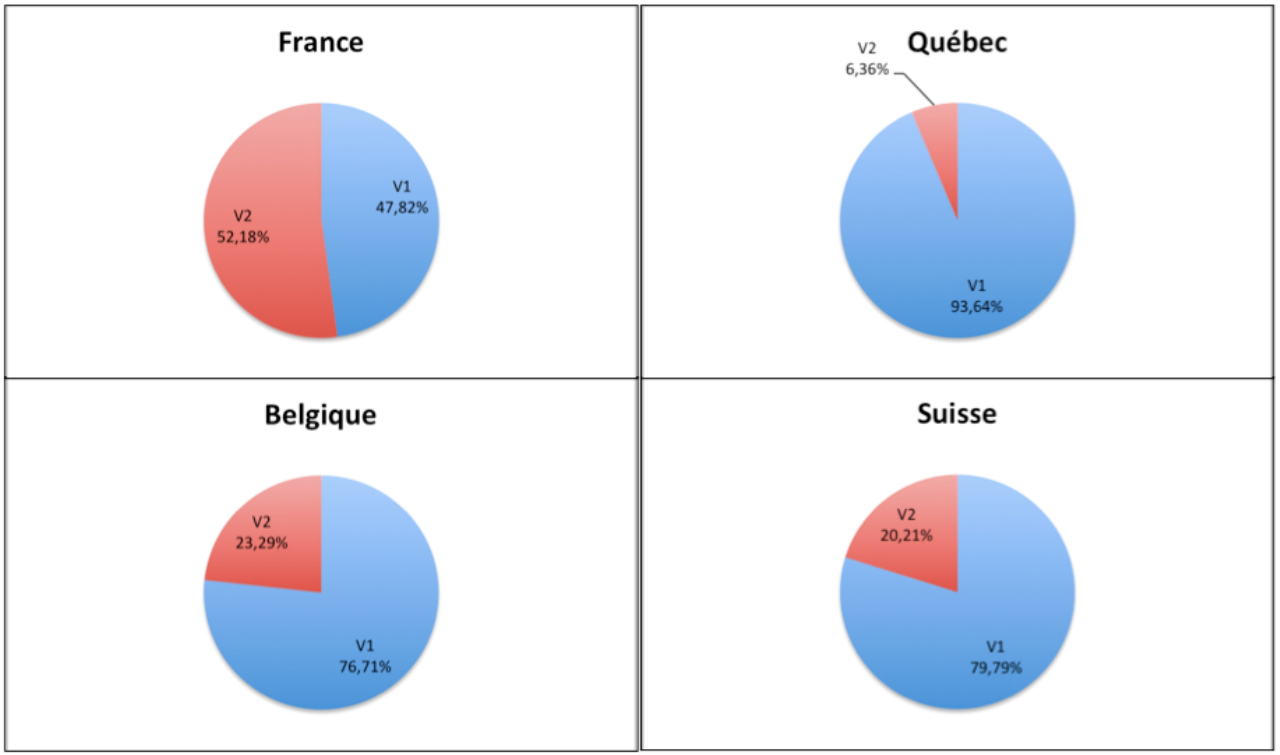

V1 : vidéoconférence
V2 : visioconférence

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-67. variable : Mode de diffusion permettant à un utilisateur de voir une vidéo quand il le souhaite en payant la séance.

	France						Québec						Belgique						Suisse					
	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V1	V2	V3	V4	V5	V6
2001	1	1	0	7	1	0	0	0	0	2	9	2	0	0	0	4	1	0	0	0	0	4	1	0
2002	0	0	0	2	0	0	0	0	0	1	5	2	1	0	0	5	0	0	0	0	0	2	1	1
2003	0	0	0	2	0	0	0	0	0	1	15	0	0	1	0	5	0	0	0	0	0	3	0	1
2004	0	0	0	9	0	0	0	0	0	1	7	3	0	0	0	6	0	0	0	0	0	7	0	0
2005	8	3	0	15	0	1	1	0	0	4	18	0	1	0	0	14	0	0	2	2	0	13	0	1
2006	40	2	0	68	0	0	1	0	0	1	12	1	13	1	0	37	0	1	2	0	0	32	3	0
2007	56	1	1	72	0	3	0	0	0	3	17	0	11	2	0	21	0	0	2	1	0	17	0	0
2008	37	1	0	46	0	1	0	0	0	2	5	0	9	1	0	23	0	0	7	2	0	14	0	0
2009	29	0	1	44	0	0	2	0	0	2	5	0	6	2	0	25	0	0	3	0	0	13	0	0
2010	37	4	8	54	0	0	3	3	0	0	17	1	17	2	0	32	1	0	9	0	0	21	1	0
2011	30	0	1	42	0	0	0	0	0	1	27	0	16	1	0	35	2	0	1	0	0	8	0	1
2012	105	2	3	52	0	0	1	0	0	1	10	0	16	1	0	30	0	0	4	0	0	15	1	1
2013	106	2	1	53	0	0	0	0	0	1	19	0	24	0	0	31	0	0	1	0	0	8	0	0
2014	133	2	1	164	0	0	2	0	0	3	18	0	31	0	0	42	0	0	8	0	0	18	0	0
2015	21	2	1	61	0	0	0	0	0	1	7	0	41	0	0	29	0	0	2	2	0	8	0	0
Total	**603**	**20**	**17**	**691**	**1**	**5**	**10**	**3**	**0**	**24**	**191**	**9**	**186**	**11**	**0**	**339**	**4**	**1**	**41**	**7**	**0**	**183**	**7**	**5**
CI	**0,4510**	**0,0150**	**0,0127**	**0,5168**	**0,0007**	**0,0037**	**0,0422**	**0,0127**	**0**	**0,1013**	**0,8059**	**0,0380**	**0,3438**	**0,0203**	**0**	**0,6266**	**0,0074**	**0,0018**	**0,1687**	**0,0288**	**0**	**0,7531**	**0,0288**	**0,0206**

V1 : vod
V2 : video on demand
V3 : vàd
V4 : vidéo à la demande
V5 : vidéo sur demande
V6 : vidéo à la carte

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-67. variable : Mode de diffusion permettant à un utilisateur de voir une vidéo quand il le souhaite en payant la séance.

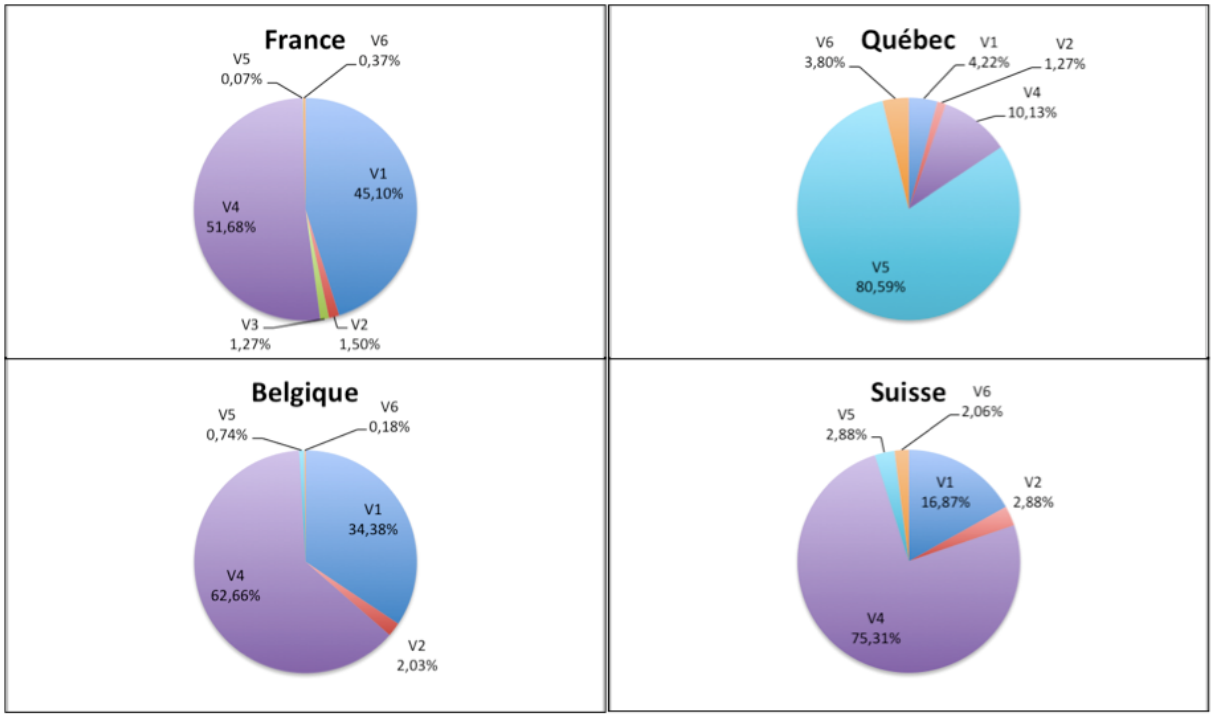

V1 : vod
V2 : video on demand
V3 : vàd
V4 : vidéo à la demande
V5 : vidéo sur demande
V6 : vidéo à la carte

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-68. variable : Réseau de télécommunication constitué à partir des ressources d'un ou plusieurs réseaux publics pour les besoins internes d'un groupe fermé d'usagers ; le complément de service offrant cette possibilité.

	France					Québec					Belgique					Suisse				
	V1	V2	V3	V4	V5	V1	V2	V3	V4	V5	V1	V2	V3	V4	V5	V1	V2	V3	V4	V5
2001	2	1	0	2	1	2	0	2	3	4	3	0	0	5	1	1	1	0	0	3
2002	2	0	0	3	1	1	0	0	1	3	1	0	0	0	4	1	0	0	0	0
2003	0	0	0	0	1	1	0	0	2	1	0	0	0	0	1	2	0	0	1	2
2004	0	0	0	0	3	0	0	0	0	2	0	0	0	0	1	2	0	0	1	0
2005	0	0	0	0	2	0	0	1	3	3	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
2006	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	4	0	0	0	0	2
2007	0	0	0	0	1	1	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2008	0	0	0	0	0	1	0	0	1	2	0	0	0	0	3	1	0	0	0	2
2009	1	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	5
2010	2	0	0	0	4	0	0	0	0	3	0	0	0	0	8	0	0	0	0	1
2011	2	0	0	2	1	1	0	0	1	1	0	0	0	0	3	1	0	0	0	1
2012	3	0	0	0	1	2	0	1	2	0	1	0	0	0	2	6	0	0	0	0
2013	5	0	0	1	3	2	0	0	2	2	1	0	0	0	0	3	0	0	0	3
2014	5	0	0	1	3	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	4	0	0	0	3
2015	6	2	0	2	1	0	0	0	1	0	5	0	0	1	0	3	0	0	0	4
Total	**28**	**3**	**0**	**11**	**24**	**12**	**0**	**4**	**17**	**25**	**11**	**0**	**0**	**6**	**29**	**25**	**1**	**0**	**2**	**26**
CI	**0,4242**	**0,0455**	**0**	**0,1667**	**0,3636**	**0,2069**	**0**	**0,0690**	**0,2931**	**0,4310**	**0,2391**	**0**	**0**	**0,1304**	**0,6304**	**0,4630**	**0,0185**	**0**	**0,0370**	**0,4815**

V1 : VPN
V2 : virtual private network
V3 : RPV
V4 : réseau privé virtuel
V5 : réseau virtuel

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)

3-68. variable : Réseau de télécommunication constitué à partir des ressources d'un ou plusieurs réseaux publics pour les besoins internes d'un groupe fermé d'usagers ; le complément de service offrant cette possibilité.

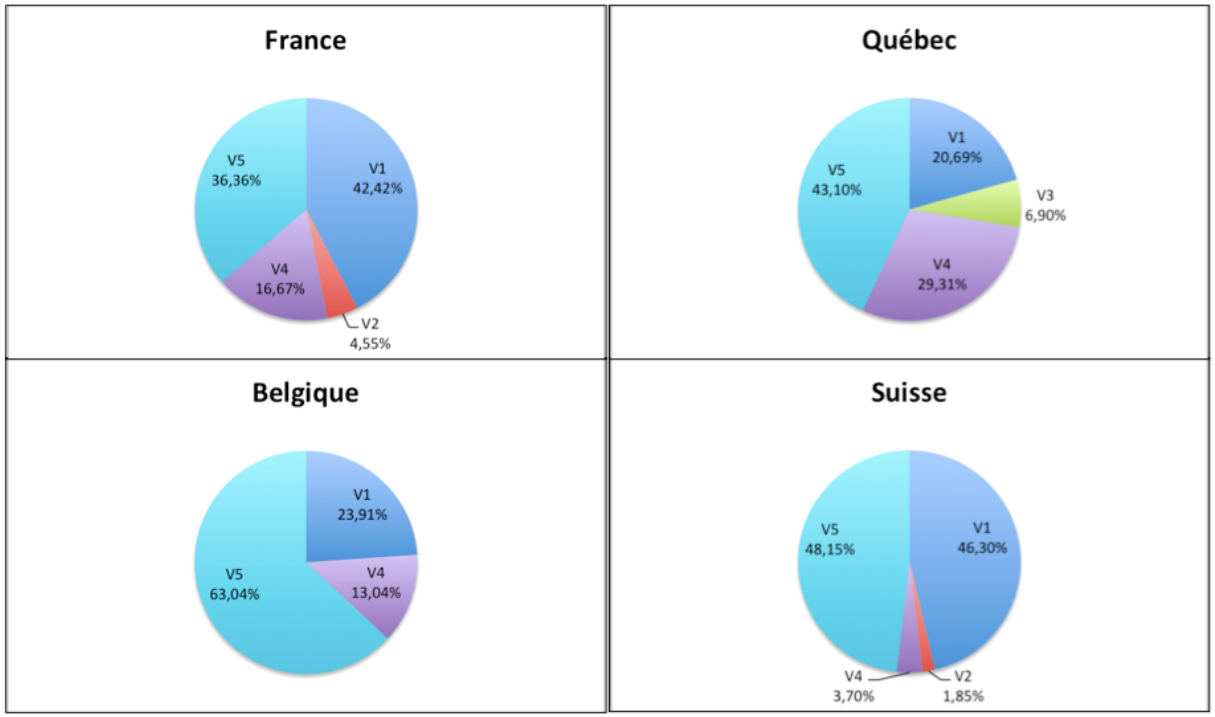

V1 : VPN
V2 : virtual private network
V3 : RPV
V4 : réseau privé virtuel
V5 : réseau virtuel

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)

3-69. variable : Caméra numérique reliée à un ordinateur, permettant de filmer et de diffuser des images vidéos sur Internet.

	France					Québec					Belgique					Suisse				
	V1	**V2**	**V3**	**V4**	**V5**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V5**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V5**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V5**
2001	51	1	0	0	0	20	2	2	0	0	27	0	0	1	0	29	0	0	0	0
2002	14	0	0	0	0	13	0	0	0	0	25	0	0	0	0	15	0	1	0	0
2003	9	1	0	0	0	15	0	3	1	0	25	0	0	0	0	17	0	0	0	0
2004	19	0	0	0	0	9	2	1	0	0	13	0	0	0	0	18	0	0	0	0
2005	17	0	0	0	0	5	5	1	0	0	16	0	0	0	0	17	0	0	0	0
2006	11	0	0	0	0	17	6	1	0	1	50	0	0	0	0	22	0	0	0	0
2007	22	0	0	0	0	18	8	3	0	1	38	1	0	0	0	16	0	0	0	0
2008	17	0	0	0	0	29	1	10	0	0	53	1	0	0	0	18	0	1	0	0
2009	11	0	0	0	1	18	6	4	0	0	55	1	0	0	1	18	0	0	0	0
2010	15	0	0	0	0	14	4	2	0	0	46	0	0	0	0	18	0	1	0	1
2011	18	1	0	0	0	18	3	5	0	0	33	0	0	0	1	21	0	0	0	0
2012	34	3	0	0	0	6	3	2	0	0	36	0	0	0	0	22	2	0	0	0
2013	13	0	0	0	0	13	1	1	0	0	34	0	0	0	0	15	0	0	0	0
2014	37	0	0	0	0	4	2	2	0	0	21	0	0	0	0	10	1	0	0	0
2015	7	0	0	0	0	7	2	1	0	0	15	0	0	0	0	8	0	0	0	0
Total	**295**	**6**	**0**	**0**	**1**	**206**	**45**	**38**	**1**	**2**	**487**	**3**	**0**	**1**	**2**	**264**	**3**	**3**	**0**	**1**
CI	**0,9768**	**0,0199**	**0**	**0**	**0,0033**	**0,7055**	**0,1541**	**0,1301**	**0,0034**	**0,0068**	**0,9878**	**0,0061**	**0**	**0,0020**	**0,0041**	**0,9742**	**0,0111**	**0,0111**	**0**	**0,0037**

V1 : webcam
V2 : webcaméra
V3 : caméra web
V4 : caméra internet
V5 : cybercaméra

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-69. variable : Caméra numérique reliée à un ordinateur, permettant de filmer et de diffuser des images vidéos sur Internet.

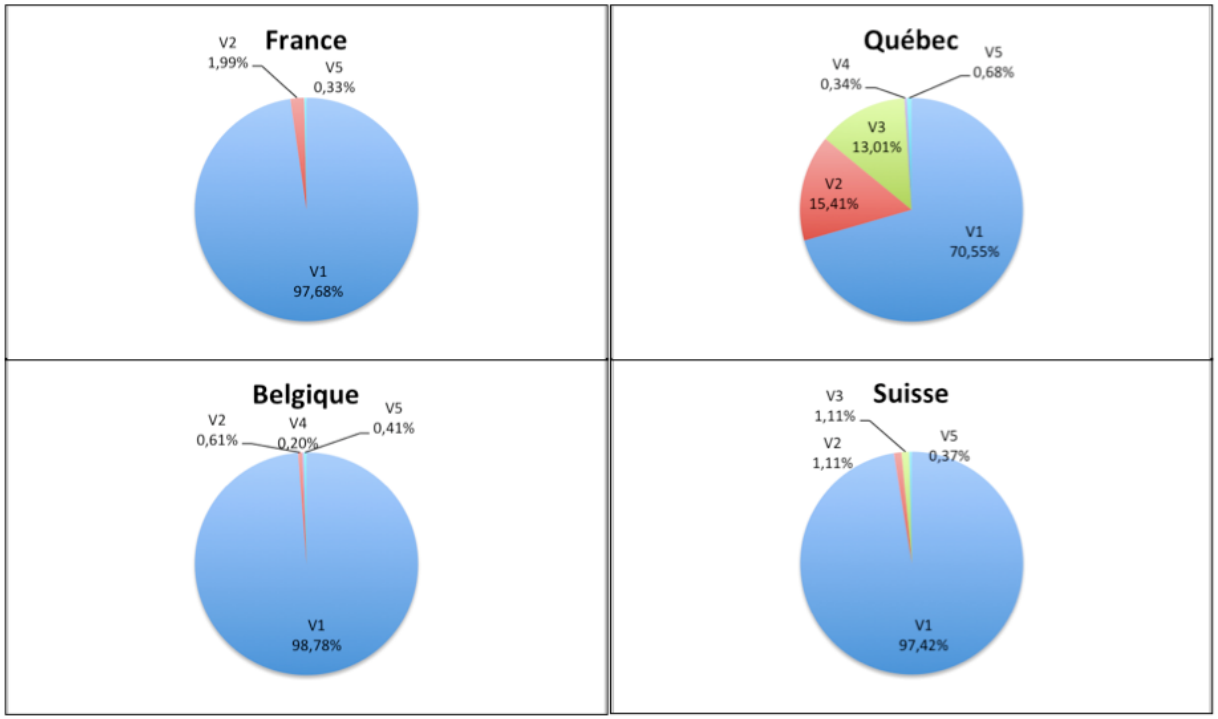

V1 : webcam
V2 : webcaméra
V3 : caméra web
V4 : caméra internet
V5 : cybercaméra

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)
3-70. variable : Conception d'interfaces web.

	France				Québec				Belgique				Suisse			
	V1	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**
2001	5	0	0	0	1	2	1	2	2	1	1	1	1	0	2	0
2002	0	0	1	0	0	3	2	0	1	1	1	0	2	0	1	0
2003	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
2004	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0
2005	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0
2006	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
2007	0	0	0	0	0	1	1	0	2	1	0	0	1	0	0	0
2008	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
2009	0	0	1	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1	0	0
2010	0	1	0	0	0	1	2	0	4	0	0	0	2	1	0	0
2011	1	0	0	0	0	1	0	1	4	0	0	0	0	0	0	0
2012	0	0	0	0	0	2	0	0	2	0	0	0	1	0	0	0
2013	0	0	0	0	0	2	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0
2014	2	0	1	0	0	0	1	2	2	0	0	0	0	0	1	0
2015	1	0	0	1	0	0	1	0	2	0	0	0	2	0	1	0
Total	**10**	**1**	**3**	**1**	**1**	**13**	**10**	**7**	**26**	**4**	**2**	**1**	**10**	**2**	**5**	**0**
CI	**0,6667**	**0,0667**	**0,2000**	**0,0667**	**0,0323**	**0,4194**	**0,3226**	**0,2258**	**0,7879**	**0,1212**	**0,0606**	**0,0303**	**0,5882**	**0,1176**	**0,2941**	**0**

V1 : web design
V2 : conception de site web
V3 : conception de site internet
V4 : conception web

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-70. variable : Conception d'interfaces web.

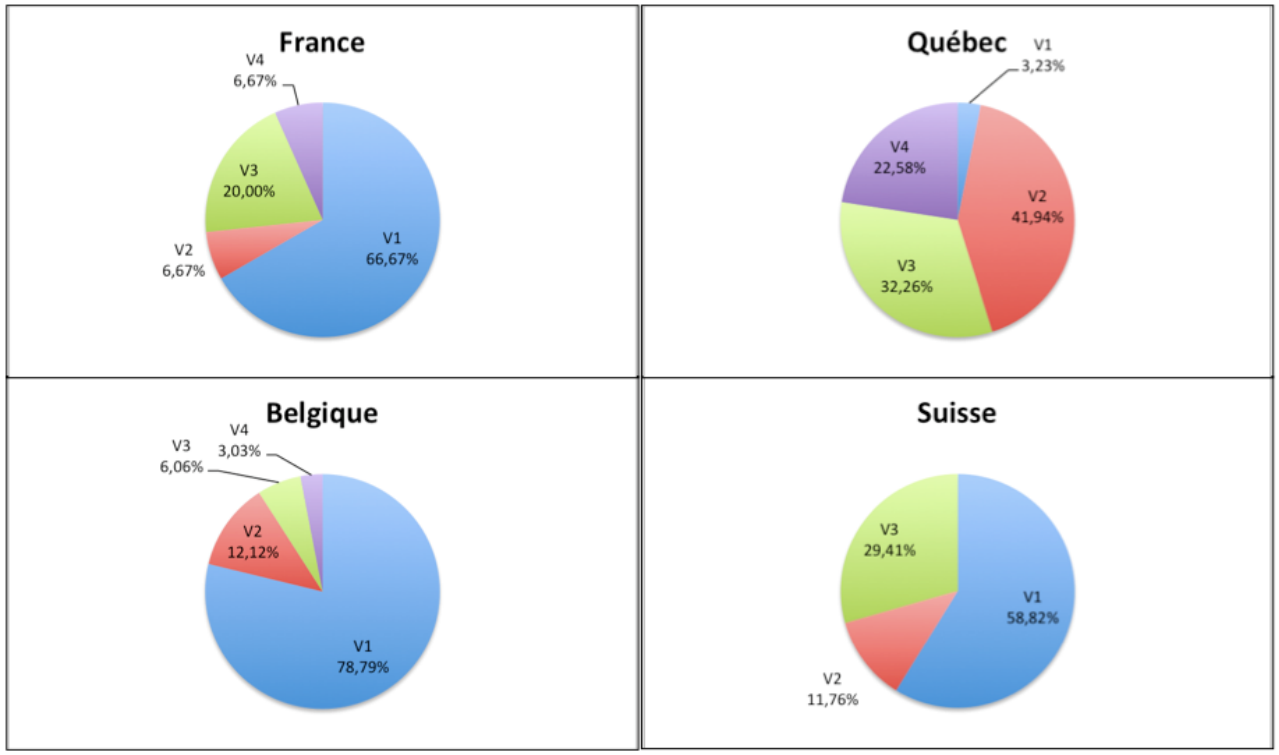

V1 : web design
V2 : conception de site web
V3 : conception de site internet
V4 : conception web

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)
3-71. variable : Spécialiste du webdesign.

	France				Québec				Belgique				Suisse			
	V1	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**
2001	6	1	0	1	1	5	2	1	0	1	0	0	3	0	0	0
2002	0	1	0	0	0	8	1	4	5	0	0	0	1	0	0	0
2003	1	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0
2004	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	1	0	2	0	1	0
2005	0	0	0	0	0	1	0	1	3	0	0	0	0	0	0	0
2006	0	0	0	0	0	0	2	1	0	0	0	1	0	0	0	0
2007	0	0	0	0	1	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0
2008	0	0	0	0	0	0	0	3	6	0	0	1	3	0	0	0
2009	0	1	0	0	0	1	0	0	3	0	0	0	3	0	0	0
2010	1	0	0	0	0	0	0	0	7	0	0	0	1	0	0	0
2011	6	0	0	0	0	1	1	1	4	0	0	0	4	0	0	0
2012	7	0	1	0	0	1	1	0	5	0	0	0	0	0	0	0
2013	6	0	0	0	0	0	0	1	4	0	0	0	0	0	0	0
2014	2	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0
2015	4	0	0	0	0	1	0	0	3	0	0	0	0	1	0	0
Total	**33**	**3**	**1**	**1**	**2**	**19**	**7**	**14**	**48**	**1**	**1**	**2**	**18**	**2**	**1**	**0**
CI	**0,8684**	**0,0789**	**0,0263**	**0,0476**	**0,4576**	**0,4524**	**0,1667**	**0,3333**	**0,9231**	**0,0192**	**0,0192**	**0,0385**	**0,8571**	**0,0952**	**0,0476**	**0**

V1 : web designer
V2 : concepteur de site web
V3 : concepteur de site internet
V4 : concepteur web

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-71. variable : Spécialiste du webdesign.

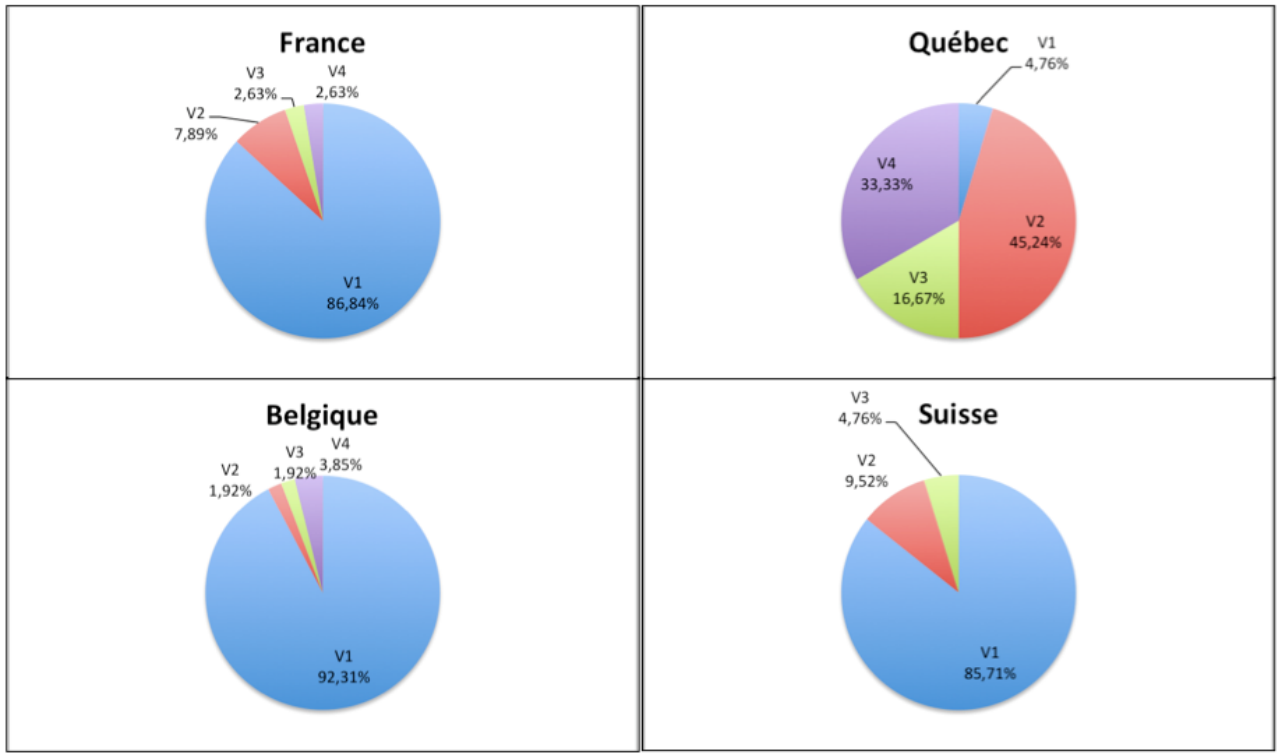

V1 : web designer
V2 : concepteur de site web
V3 : concepteur de site internet
V4 : concepteur web

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)
3-72. variable : Responsable de la conception et de l'administration d'un site, d'un serveur.

	France					Québec					Belgique					Suisse				
	V1	**V2**	**V3**	**V4**	**V5**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V5**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V5**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V5**
2001	26	0	1	0	21	3	0	0	2	40	16	0	1	0	1	24	0	0	1	1
2002	12	0	0	0	9	5	0	0	0	37	5	0	0	0	1	17	0	0	0	0
2003	8	0	0	0	0	0	0	0	0	28	12	0	0	0	0	11	0	0	0	0
2004	0	0	0	0	1	0	0	0	0	24	15	0	0	0	2	6	0	0	0	0
2005	3	0	0	0	2	0	0	0	1	11	8	0	0	0	5	6	0	0	1	0
2006	6	0	0	0	2	1	0	0	1	10	18	0	0	2	3	2	0	0	0	0
2007	6	0	0	1	4	0	0	0	0	15	11	1	0	0	1	3	0	0	0	0
2008	5	0	0	0	1	0	0	0	0	10	11	0	0	0	4	2	0	0	0	2
2009	7	1	0	0	0	0	0	0	0	2	18	0	0	0	1	9	0	0	0	1
2010	5	1	0	1	2	0	0	0	0	6	9	0	0	0	0	3	1	0	0	1
2011	6	0	0	0	1	0	0	0	0	3	5	0	0	0	0	7	0	0	0	0
2012	10	0	0	0	0	0	0	0	0	1	11	0	0	0	1	2	0	0	0	0
2013	5	1	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	3	0	0	0	1
2014	9	0	0	0	0	0	1	1	0	3	3	0	0	0	0	9	0	0	1	0
2015	7	0	0	0	0	0	0	1	0	0	10	0	0	0	0	4	0	0	0	0
Total	**115**	**3**	**1**	**2**	**43**	**9**	**1**	**2**	**4**	**190**	**156**	**1**	**1**	**2**	**19**	**108**	**1**	**0**	**3**	**6**
CI	**0,7012**	**0,0183**	**0,0061**	**0,0122**	**0,2622**	**0,0437**	**0,0049**	**0,0097**	**0,0194**	**0,9223**	**0,8715**	**0,0056**	**0,0056**	**0,0112**	**0,1061**	**0,9153**	**0,0085**	**0**	**0,0254**	**0,0508**

V1 : webmaster
V2 : administrateur de site
V3 : administrateur de serveur
V4 : maître du réseau
V5 : webmestre

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-72. variable : Responsable de la conception et de l'administration d'un site, d'un serveur.

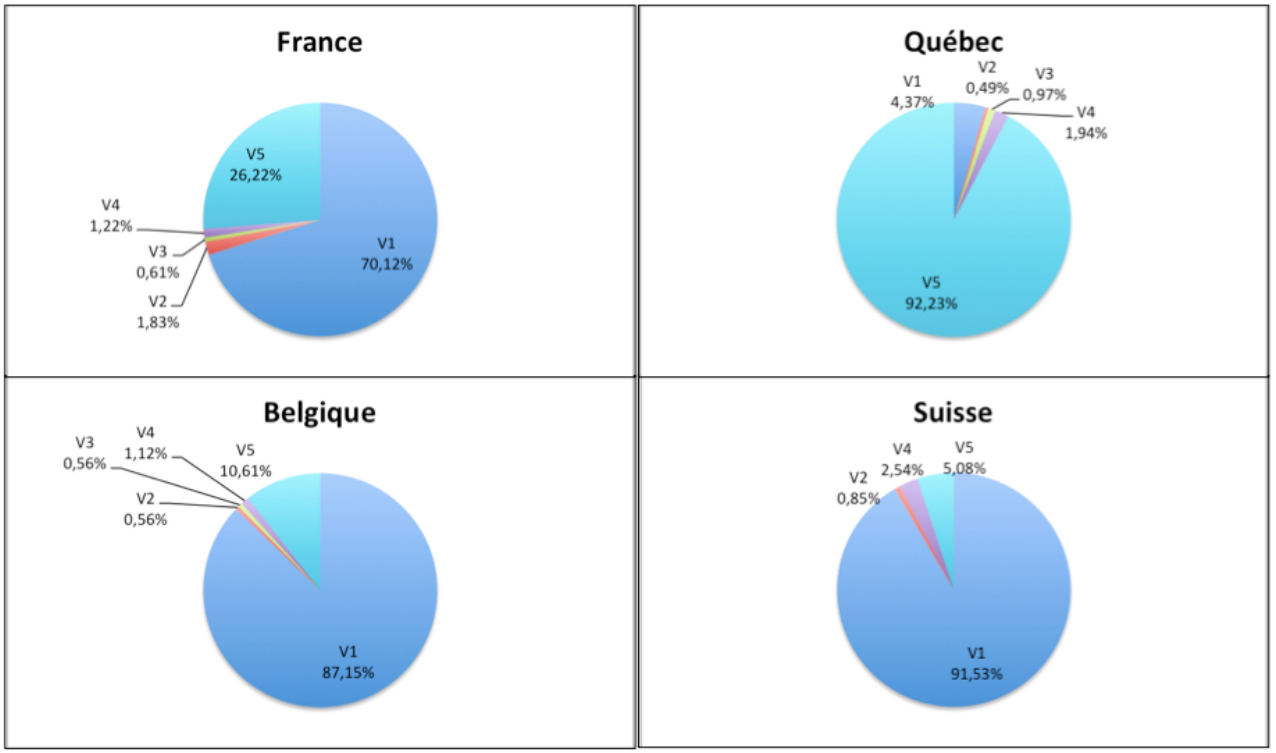

V1 : webmaster
V2 : administrateur de site
V3 : administrateur de serveur
V4 : maître du réseau
V5 : webmestre

Fréquence absolue et CI (coefficient d'implantation)
3-73. variable : Diffusion de programmes audiovisuels par l'internet.

	France					Québec					Belgique					Suisse				
	V1	**V2**	**V3**	**V4**	**V5**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V5**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V5**	**V1**	**V2**	**V3**	**V4**	**V5**
2001	9	1	11	0	0	3	1	5	1	5	8	0	0	0	0	3	1	0	0	0
2002	4	5	2	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	2	0	0	0	0
2003	2	2	1	0	0	0	0	2	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0
2004	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2005	2	1	0	0	0	0	0	1	0	0	4	0	2	0	0	0	0	0	0	0
2006	0	4	5	0	0	1	0	2	1	1	1	0	1	0	2	0	0	2	1	0
2007	5	2	14	0	1	1	0	3	2	4	8	0	1	0	1	2	2	3	0	0
2008	11	5	8	0	2	0	0	3	0	0	10	1	5	1	1	1	0	1	0	0
2009	10	0	6	0	1	0	1	0	1	0	15	0	1	0	0	3	0	1	0	0
2010	9	1	5	0	1	0	1	1	2	0	11	0	2	1	0	1	0	1	0	0
2011	5	2	3	1	1	0	0	1	0	0	8	0	2	0	3	4	0	5	1	0
2012	4	4	3	0	0	0	1	1	0	0	8	1	0	0	0	2	1	4	0	0
2013	5	3	2	0	0	0	1	0	2	0	9	0	0	1	2	0	0	1	0	0
2014	4	1	4	0	1	0	4	0	0	0	9	0	0	0	0	2	1	2	0	0
2015	2	4	2	0	1	0	1	0	0	0	8	0	1	0	2	3	0	0	0	0
Total	**72**	**35**	**67**	**1**	**8**	**5**	**10**	**19**	**9**	**11**	**102**	**2**	**15**	**4**	**11**	**23**	**5**	**20**	**2**	**0**
CI	**0,3934**	**0,1913**	**0,3661**	**0,0055**	**0,0437**	**0,0926**	**0,1852**	**0,3519**	**0,1667**	**0,2037**	**0,7612**	**0,0149**	**0,1119**	**0,0299**	**0,0821**	**0,4600**	**0,1000**	**0,4000**	**0,0400**	**0**

V1 : web TV
V2 : télévision en ligne
V3 : télévision sur internet
V4 : télé en ligne
V5 : télé sur internet

Graphique de la fréquence relative (2001-2015)
3-73. variable : Diffusion de programmes audiovisuels par l'internet.

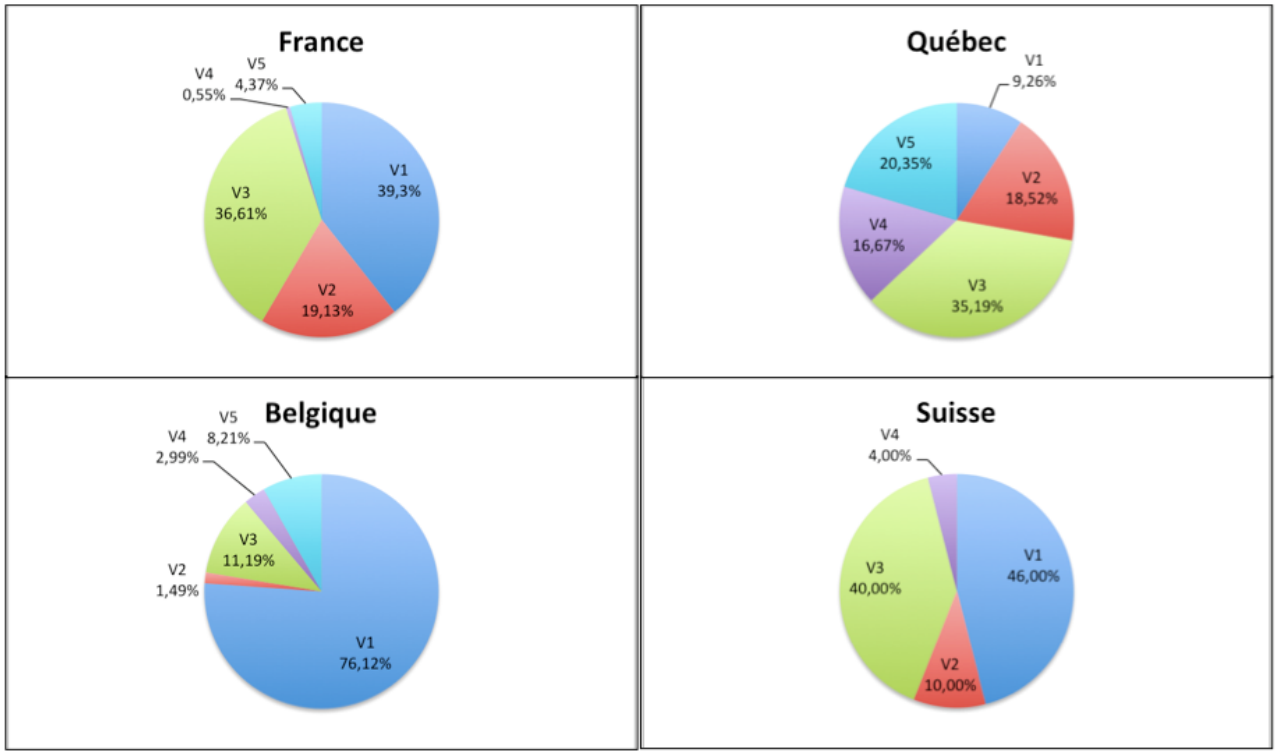

V1 : web TV
V2 : télévision en ligne
V3 : télévision sur internet
V4 : télé en ligne
V5 : télé sur internet

4. Questionnaire

4.1. Questionnaire distribué

Questionnaire sur l'anglicisme en francophonie

Étudiante en doctorat en linguistique à l'Université Paris-Sorbonne, je vous invite à donner votre avis sur une série de questions liées à l'anglicisme. Les résultats de cette enquête, qui resteront bien évidemment anonymes, constitueront la base de mes recherches sur la variation lexicale. Par avance je vous remercie.

Nationalité : □ française □ canadienne
□ belge □ suisse

Sexe : □ Homme □ Femme

Âge : □ moins de 18 ans
□ 18 à 25 ans
□ 26 à 44 ans
□ 45 à 54 ans
□ 55 ans et plus

Lieu d'habitation : _____

Plus haut niveau d'études :
□ études primaires
□ études secondaires
□ études supérieures

Discipline étudiée : _____

Profession : _____

Langue(s) maternelle(s) : □ le français □ l'anglais
□ l'allemand □ l'espagnol
□ l'italien □ autre : _____

Langue(s) seconde(s) et étrangère(s) :
□ le français □ l'anglais
□ l'allemand □ l'espagnol
□ l'italien □ autre : _____

Comment estimez-vous votre niveau d'anglais :
□ débutant
□ intermédiaire
□ avancé

1

1. Dans votre pays, avec quelle(s) langue(s) le français a-t-il le plus de contact ?

□ l'allemand (et le suisse alémanique)
□ le néerlandais (et le flamand)
□ l'italien
□ l'anglais
□ autre : _____

2. À votre avis, aujourd'hui, à quelle(s) langue(s) le français emprunte-t-il le plus souvent des mots dans votre pays ?

□ l'allemand (et le suisse alémanique)
□ le néerlandais (et le flamand)
□ l'italien
□ l'anglais
□ autre : _____

3. Y a-t-il des domaines où l'on trouve plus d'anglicismes que d'autres ? (*Vous pouvez choisir plusieurs réponses.)

□ politique
□ économique
□ social
□ culturel
□ technologique
□ sportif
□ autre : _____

4. D'après vous, dans quel pays la proportion des anglicismes est-elle la plus élevée ?

□ Belgique
□ Canada (Québec)
□ France
□ Suisse
□ Ne sait pas

5. Savez-vous s'il existe des activités gouvernementales dans votre pays dont le but est de remplacer les anglicismes par des équivalents francisés ?

□ Oui
□ Non

6. Comment jugez-vous quelqu'un qui utilise beaucoup d'anglicismes ?

très négativement 1 2 3 4 5 6 7 très positivement

7. D'après vous, dans quel pays parle-t-on le mieux français ?

□ Belgique
□ Canada (Québec)
□ France
□ Suisse
□ Ne sait pas

8. Comment jugez-vous quelqu'un qui cherche à éviter les anglicismes en utilisant les équivalents francisés ?

très négativement 1 2 3 4 5 6 7 très positivement

9. Lisez-vous des journaux généralistes ? (*hormis les journaux gratuits)

□ Oui, moins de 2 fois par semaine.
□ Oui, 2 à 4 fois par semaine.
□ Oui, plus de 5 fois par semaine.
□ Non.

10. Que pensez-vous de la qualité du français dans les journaux généralistes ? (*hormis les journaux gratuits)

très mauvaise 1 2 3 4 5 6 7 très bonne

11. Comment jugez-vous les affirmations suivantes ?

1. Je ne suis pas du tout d'accord.
2. Je ne suis pas d'accord.
3. Je ne suis ni pour ni contre.
4. Je suis d'accord.
5. Je suis tout à fait d'accord.

	1	2	3	4	5
	Je ne suis pas du tout d'accord.	Je ne suis pas d'accord.	Je ne suis ni pour ni contre.	Je suis d'accord.	Je suis tout à fait d'accord.
1) Je suis très intéressé(e) par la langue française.					
2) Les anglicismes enrichissent la langue française.					
3) Il est utile de remplacer chaque anglicisme par un équivalent francisé.					
4) Le gouvernement effectue des travaux utiles pour promouvoir la langue française.					
5) Il faut lutter contre l'anglicisation de la langue française.					
6) Chacun devrait être libre d'utiliser les termes qu'il souhaite.					
7) Les anglicismes constituent une menace pour la langue française.					
8) Je préfère utiliser les mots francisés.					
9) Les spécialistes de l'informatique et de la télécommunication utilisent plus d'anglicismes que d'autres.					
10) La plupart des équivalents francisés ne se sont jamais imposés face aux anglicismes.					
11) Il est difficile de communiquer avec autrui lorsque j'utilise des équivalents francisés.					
12) Les équivalents francisés des anglicismes sont facilement adoptés dans la langue quotidienne.					
13) L'État doit intervenir pour légiférer sur l'utilisation de la langue.					
14) Employer des anglicismes, "ça fait snob".					
15) Trouver des équivalents francisés n'est important que pour la langue de spécialité.					
16) L'anglicisme est plus précis que l'équivalent francisé.					
17) L'anglicisme est plus chic que l'équivalent francisé.					
18) Employer les mots francisés, "ça fait vieux jeu".					
19) Trop d'anglicismes sont entrés dans la vie courante ces dernières années.					
20) On trouve trop d'anglicismes dans les médias.					

	1	2	3	4	5
	Je ne suis pas du tout d'accord.	Je ne suis pas d'accord.	Je ne suis ni pour ni contre.	Je suis d'accord.	Je suis tout à fait d'accord.
21) À l'oral, j'utilise plus d'anglicismes qu'à l'écrit.					
22) L'anglicisme est une question de prestige.					
23) Les anglicismes sont perçus négativement.					
24) L'emploi des anglicismes est plus fréquent dans le registre familier que dans le registre soutenu.					
25) Il n'est pas souhaitable d'utiliser beaucoup d'anglicismes dans les médias.					
26) La langue doit être réglementée vers la norme établie dans la société.					
27) Il vaut mieux laisser la langue évoluer seule.					
28) Le lien entre les pays francophones devrait être plus fort au sujet de la langue.					
29) Promouvoir la langue française, c'est protéger notre culture francophone.					
30) Il faut plus d'efforts du gouvernement pour promouvoir la langue française.					
31) Les médias influencent mon français.					
32) Les activités gouvernementales ou les organismes influencent mon français.					
33) Il faut restreindre l'utilisation des anglicismes.					
34) Il est nécessaire d'intensifier l'enseignement de la langue anglaise dans les établissements publics.					
35) L'anglais est la langue internationale de l'ère de la mondialisation.					
36) La culture américaine est très présente dans mon pays.					
37) La culture américaine enrichit notre culture.					
38) La sphère d'influence du français a tendance à diminuer dans les relations internationales au bénéfice de l'anglais.					
39) La maîtrise de l'anglais m'assurerait un bon emploi ou un bon salaire.					
40) J'envie ceux qui peuvent bien parler l'anglais.					

4.2. Réponses

France (page 1/4)

	Nationalité	Sexe	Âge	Lieu d'habitation	Plus haut niveau d'études	Discipline étudiée	Profession	Langue(s) maternelle(s)	Langue(s) seconde(s) et étrangère(s)	Comment estimez-vous votre niveau d'anglais ?
1	1	2	1	Paris	3	études européennes		1	2,5	2
2	1	2	1	Garges	3	Médiation culturelle		1	2	3
3	1	1	1	Paris	3	Médiation culturelle		1	2	2
4	1	2	1	Paris	3	Médiation culturelle	étudiant	1	2,5	3
5	1	2	1	Paris	3	Espagnol	Étudiante	1	2,4,5	2
6	1	1	1	Paris	3	Medecine		1	2,3	2
7	1	2	1	France	3	medecine	etudiante	1	2,3	2
8	1	2	1	Paris	3	Histoire	étudiante	1	2	2
9	1	2	1	Paris	3	Biologie	étudiante	1	2	3
10	1	1	1	Paris	3	Eco-gestion	etudiant	1,3	2	2
11	1	1	1	Paris	3	droit	etudiant	1	4	1
12	1	2	1	Paris	3	AES		1	4	2
13	1	1	1	Val d'oise	3	informatique	etudiant	1		2
14	1	1	1	Paris	2	informatique		1	2	2
15	1		1	Bois-colombes	3	Psychologie		1,5	2	2
16	1	1	1	Paris	3	informatique		1	2	2
17	1	2	1	Rueil Malmaison	3	Lettres et Arts		1	2,6	2
18	1	2	1	Paris	3	Lettres et arts		1	2	3
19	1	2	1	Antony	3	psychologie		1	2,3	1
20	1	2	1	Saint-Maur	3	psychologie	etudiante	1	2	1
21	1	2	1	St Maur des Fossées	3	Architecture	étudiante	1	2	2
22	1	1	1		3	Physique		1	2	2
23	1	1	1	Paris	3	Psychologie		1,2	4	3
24	1	2	1	Paris	3	LEMA		1	2,4	2
25	1	2	1	Issy les Moulineaux	3	LEMA		1	2,4	3
26	1	1	1	Sceaux	3	Théâtre	salarié temps partiel	1	2,4	2

27	1	2	1	Paris	3	Anglais	etudiante	1	2,3,4	3
28	1	2	1	Paris	3	Anglais	étudiante	1	2,4,5	3
29	1	2	1		3	Lettres modernes	étudiante, éducatrice	1	2,4	
30	1	2	1	Marne la Vallée	2	Communications	etudiante	1	2,4	2
31	1	2	1	Ivry	3	Anglais		1	2	2
32	1	2	1	Paris	2	Communication	etudiante	1,2	6	3
33	1		1	Paris	3	LEA Espagnol, Portugais		1,6	6	2
34	1	2	1	Ile de France	3	Littérature		1	2,4	2
35	1	2	1	Limay	3	Communication	etudiante	1	2	2
36	1	1	1	Paris	3	Communication	etudiant	1		3
37	1	2	1	Paris	3	Lettres	etudiant	1		1
38	1	2	1	Paris	3	Art		1	2,4,5	2
39	1	1	1	Paris	3	Etudes européennes	etudiant	1	2	2
40	1	2	1	Noisy-le-sec	3	Espagnol		1	6	1
41	1	2	1	Paris	3	Espagnol		1	2,4,5	1
42	1	2	1	Argenteuil	3	Communication	Étudiante	1	2	3
43	1	2	1	Paris	3	Médiation culturelle	étudiante	1	2,3	2
44	1	2	1	Montreuil	3	Lettres		1	2	2
45	1	1	1	Paris	3	Histoire-géographie	étudiant	1	2,4	3
46	1	1	1	Paris	3	Histoire	étudiant	1	2	3
47	1		1	Rosny sur Bois	3	Lettres modernes appliquées	web journaliste	1	2	2
48	1	2	1	Paris	3	Lettres		1	2	2
49	1	1	1	Paris	3	Philosophie	étudiant	1	4	2
50	1	1	1	Paris	3	Lettres		1	2,3	2
51	1	2	1	Paris	3	Histoire		1	2,4	2
52	1	1	1	Paris	3	Philosophie	etudiant	1	2	3
53	1	2	1	Paris	3	Philosophie		1	4	2
54	1	1	1	St.Cloud	3	Histoire		1	2,4,5	2
55	1	1	1	Versailles	3	Hisoitre et arabe		1	2,4,6	3
56	1		1	Ermont	3	Littérature-infocommunication		1	2	2
57	1		1		3	Philosophie	etudiant	1	2	3
58	1	2	1	Nanterre	3	Philosophie et sciences politiques		1	2,4,5	3
59	1	2	1	Paris	3	Histoire-économie	étudiante	1	2,4,6	2
60	1	2	1	Paris	3	Histoire	étudiante	1	2,4	2
61	1	2	1	Plessis	3	Histoire	etudiante	1	2	1

62	1	2	1	Paris	3	Relations internationales		1	2,4	2
63	1	2	1	Paris	3	Relations internationales		1	2,4	2
64	1	2	1	Paris	3	Littérature française	étudiante	1	2,4	3
65	1	2	1	Paris	3	Langue française		1	2	2
66	1	2	1	Paris	3	Littérature française	surveillant collège	1	2,3,6	3
67	1	1	1	Paris	3	Littérature française		1	2	3
68	1	2	1	Vaucresson	3	Lettres modernes appliquées	etudiante	1	2,4	3
69	1	2	1	Paris	3	Lettres modernes		1	2	2
70	1	2	1	Paris	3	Histoire		1,5	2.4	2
71	1	2	1	Paris	3	Lettres modernes	1	2,5,6	2	
72	1	1	1	Ile de France	3	Italien	etudiant	1,5	2,3	2
73	1	1	1	Paris	3	Géographie	Barman	1	2,3	2
74	1	1	1	Paris	3	Histoire-géographie		1	2,3	3
75	1	1	1	Paris	3	Histoire-géographie		1	2	2
76	1	1	1	Rungis	3	Histoire-géographie	etudiant	1	2,3,5	2
77	1	2	1	Paris	3	science politique		1,6	4	2
78	1		1	Garges lès gonesse	3	Histoire		1	1,6	1
79	1	2	1	Paris	3	Histoire		1	2	3
80	1	1	1	Paris	3	Lettres classiques		1	3	1
81	1	2	1	Paris	3	Histoire	etudiante	1	2,3	2
82	1	2	1	Paris	3	Lettres	etudiante	1	2,3,6	2
83	1	2	1	93	3	Littérature	étudiante	1	2,4,5,6	3
84	1	2	1	Paris	2	Lettres modernes		1	2	2
85	1	2	1	Paris	3	Lettres modernes	etudiante	1	2,4	2
86	1	2	2	Paris	3	Droit, Lettres Modernes	etudiante	1,6	2	2
87	1	2	2	Paris	3	Histoire	enseignant	1	2,3,5	1
88	1	2	1	Paris	3	Lettres Modernes	etudiante	1	2	2
89	1	2	1	LYON	3	Neurosciences	doctorante	1	2,3,4	2
90	1	1	2	Lyon	3		Maître de Conférences	1	2	3
91	1	2	1	villeurbanne	3	neurosciences	doctorante	1	2	3
92	1	2	2	saint étienne	3	orthophonie- sciences cognitives-linguistique	orthophoniste	1	2,3	1
93	1	2	2	Lyon	3	Linguistique	Doctorante	1	2,3,6	3
94	1	1	2	Malakoff	3	philosophie	professeur	1	2,4,6	3
95	1	2	2	bron	3	sciences du langage	ingénieur de recherche	1	2,3,5	2
96	1	2	1	Lyon	3	Sciences Cognitives	Etudiante	1	2,3	2

97	1	1	2	Lyon	3	informatique	informaticien	1	2	2
98	1	1	2	Dordogne	3	Histoire/Journalisme	Ecrivain Public	1	2,4	1
99	1	1	2	Angers	3	Informatique	Ingénieur	1	2	3
100	1	1	2	paris	3	reseaux et telecom	Ingenieur reseaux et securite	1	2	3
101	1	1	1	Yvelines	3		Professeur de FLE	1	2,4,5	2
102	1	1	2	Oise	3	informatique	chef de projet en décisionnel	1	2	3
103	1	2	2	Rueil Malmaison	3	FLE	professeur de FLE	1	2,6	3

France (page 2/4)

N	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10
1	3,4,5	4	5,6	2	1	3		6	2	6
2	4	4	2,5	5	1	5	3	2	1	6
3	4	4	5	3	1	3	3	7	1	5
4	3,4	5	2,4,7	2	1	3	3	3	4	4
5	5	4	2,4	2	1	4	3	5	1	5
6	5	4	5,6	2	1	5	3	5	1	4
7	3,5	4	2	3		4	3	4	4	
8	1,4	4	1,2,3,4,5,6		2	4	3	4	2	3
9	3	4	1,3,4,5	2	2	7	4	3	1	3
10	3	5	5,6		1	4	3	6	3	5
11	5	5	1,2	2	1	5	3	4	2	6
12	4	4,5	2,5,6	2	2	6	3	5	4	7
13		4	5	4	1	4	2	2	4	4
14		4	7	1	1	7	4	2	1	6
15	3	3	2,3,4,5,6	3	2	6	3	1	2	4
16	4	4	5	4	1	3	3	1	2	7
17	5	4	5	2	2	4	3	4	4	
18	4,5	4	6	2	2	4	3	2	4	
19	4	1	4,5	5	2	6	3	3	1	6
20	4	4	4,5,6	5	1	3	1	6	1	3
21	4	4	1,4,5	2	2	3	3	4	1	3
22	4	4	4,5	2	2		3	3	4	
23	4	4	2,3,4	2	1	4	3	3	1	2
24	4,5	4	1,2,6,7	2	2	6	4	3	1	7
25	4,5	4	1,2,7	2	2	5	4	7	1	7
26	1,4	4	1,4,6	5	2	4	3	6	2	2
27	4	4	1,2	5	1	3	3	2	4	7
28	4	4	2,3,6	2		2	3	3	4	7
29	3,4	3,4	1,2,3,4,5,6,7	2	1		2		1	4
30	4	4	3,4,5,6		1	7	3	3	1	4
31	4	4	2,5,6	2	2	4	2	4	4	4

32	4	4	3,4,5,6	2	1	7	1	1	1	4
33	4	4	2	2	2	4	2		1	5
34	4	4	1,3,4,5	2	1	1	3	4	4	4
35	4	4	1,2	2	2	4	3	1	1	5
36	4	4	5	2	1		3	3	2	4
37	4	4	5	2	1		3	4	2	4
38	4	4	2,5	5	1	4	3	5	4	5
39	4	4	2,4,5	2	1	4	3	4	3	6
40	4	4	2	5	2	4	3	4	4	5
41	4	4	2,5	3	2	4	3	6	4	7
42	4	4	2	2	2	7	2	7	1	7
43	4	4	2,5		2	4	3	4	4	
44	4	3,4	4,5	2	2	6	4	3	4	6
45		4	2,4,5	5	2	3	3	5	1	6
46		4	2,5,7	2	2	3	3	6	2	5
47	4	4	2,3,4,5	2	1	5	3	4	1	5
48	3	3,4	2,3,5	2	2	4	3	2	1	3
49	4	4	2,5,6	2	2	1	3	7	2	4
50	1,4	4	2,5	2	1	2	3	3	4	6
51	4	4	2,5	2	1	4	3	2	4	6
52	4	4	5,7	2	1	3	3	4	4	3
53	4	4	5	2	1	4	3	2	2	4
54	4	4	2,5,6	2	2	1		7	1	4
55	4	4	2,5,6	2	2	2	3	6	1	4
56	4	4	5	3	1	4		4	1	5
57	4	4	2,5	3	1	4	3	3	4	1
58	4	4,5	2,5	2	2	3	5	3	1	4
59	4	4	2,5,7	2	1	4	2	1	2	3
60	4	4	2,5,7	2	1	4	2	1	2	3
61	4	4	2,5	2	1	3	3	3	1	4
62	4	4	1,2,5	2	2	2	3	4	3	6
63	4	4	2,5,6	2	2	2	3	7	2	5
64	2	1	2,4,5	2	1	5	3	2	3	3
65	4	4	2,4,5,6	2	2	4		4	2	3
66	3	4	1,2,4,5,6	2	2	5	1	3	1	5

67	5	5	2,3,5,6	3	2	3	5	2	4	4
68		4		2	2	4	3		4	4
69	4	4	2,4,5	3	2	4	3	4	1	6
70	1	4	2,3,5,6	2	1	4	3	2	4	4
71	4,5	4,5	2,5,6	2	1	4	2	3	4	4
72	4	3,4	1,2,5,6	2	1	4	1	6	1	3
73		3,4	2,4,5,6	4	1	2	2	5	1	5
74	3	4	1,2,4,6	2	1	4	3	4	1	3
75	4	4	1,2,4	2	1	3	3	4	2	4
76	4	4	2,5	2	1	3	3	5	1	4
77	4	4	5	5	1	2	5	6	3	6
78	4	4	1,2,4,5	2	1	4	3	4	2	5
79	4	4	2,4,5	2	1	3	3	5	4	
80	1	4	2,5,6	2	2	2	3	6	4	2
81	4,5	4	5	2	1	2	3	5	1	3
82	4,5	4	2,4,5	2	1	3	5	5	1	5
83	4	3,4	1,2,3,4,5,6	2	1	5	3	3	1	6
84	3	4	7	2	2	3	1	4	1	6
85	4	4	2,4,5,6	2	1	4	3	4	1	5
86	5	4	2,4,5,6	2	1	4	3	6	1	3
87	4	4	2,5	2	2	3	3	4	2	5
88	4	4	2,4,5,6	2	2	4	1	4	3	3
89	1	4	2,3,4	5	1	4	5	5	1	5
90	5	4	2,5,6,7	5	1	3	5	3	1	5
91	4	4	5	2	2	4	3	4	4	6
92	4	4	2,4,5	5	2	6	1	4	4	4
93	4	4	2,5	2	2	4	2	7	1	7
94	3,4,5	4	4,5,6	5	1	3	5	4	1	2
95	4	4	1,2,5	2	1	4	5	4	4	4
96	4	4,5	2,3,5	2	1	6	2	3	4	5
97	3	4	2,5	5	1	4	3	3	4	4
98	4	4	1,3,6	3	2	2	2	7	2	2
99	4	4	2	3	1	3	3	5	1	6
100	4	4	7	2	1	4	3	7	4	4
101	4	4	2,5	2	1	3	3	2	4	4

102	4	4	5,6	2	1	4	3	4	1	6
103	3	4	2,4,5,7	2	1	5	1	4	4	6

France (pages 3/4 et 4/4)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
1	4	3	3	3	3	5	3	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	2	3	2	3	3	3	2	3	2	4	3	4	3	4	4	3	4	5	4	4	4	4	4
2	5	3	1	4	2	3	2	3	4	4	4	1	4	2	3	3	4	4	2	2	4	2	2	5	3	4	4	3	4	2	2	2	2	5	5	4	3	4	5	5
3	4	3	4	4	3	4	2	5	4	4	5	2	3	4	2	3	2	1	4	4	4	2	2	5	4	3	4	4	3	4	3	2	3	4	4	5	2	4	4	5
4	4	2	3	3	4	3	4	3	3	4	2	2	3	4	3	2	3	3	4	4	2	2	3	2	4	4	4	3	4	4	3	3	4	3	4	4	2	3	4	4
5	5	2	4	3	3	4	4	4	4	4	3	3	4	3	3	3	3	4	4	4	4	2	2	3	3	4	3	4	4	4	4	3	4	4	4	4	2	3	3	4
6	5	5	2	3	3	1	3	2	4	5	3	2	1	2	2	5	3	4	5	5	5	2	3																	
7	4	1	3	4	3	5	1	5	5	5	1	1	3	4	3	5	3	4	3	3	5	3	3	3	3															
8	5	2	3	3	5	4	2	5	5	1	3	5	1	3	3	5	3	3	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
9	3	4	1	2	1	5	3	2	3	4	4	2	2	1	1	5	3	3	4	3	4	4	2	4	2	2	4	3	4	3	4	3	1	5	5	5	4	3	5	1
10	3	3	2	4	3	4	2	2	4	4	3	2	3	2	3	2	2	4	2	3	5	3	2	3	4	3	4	3	5	4	5	5	3	5	5	3	1	3	5	5
11	5	3	3	5	3	4	3	4	4	3	3	2	4	3	3	2	2	2	3	4	4	2	3	4	4	4	3	4	4	4	3	5	3	5	5	4	2	4	4	5
12	3	2	4	2	3	5	4	3	5	3	4	5	4	4	4	3	4	4	4	5	5	2	2	4	4	4	3	5	5	4	4	3	3	4	4	5	2	5	4	5
13	4	3	1	3	1	5	2	1	5	5	2	1	2	1	3	4	3	4	3	3	4	3	2	3	2	4	4	3	5	2	4	2	1	5	5	5	2	5	5	4
14	4	3	1	3	1	5	2	2	5	4	4	3	1		4	4	4	2	3	3	4	2	3	4	4	3	4	3	3	3	4	3		4	4	4	1	3	3	4
15	5	4	1	3	1	5	1	1	5	4	5	1	1	1	1	5	4	1	3	3	5	4	3	3	3	5	3	5	5	5	5	4	3	5	5	4	3	4	5	5
16	3	4	1	4	2	5	1	3	5	5	4	2	4	2	3	4	2	4	3	2	4	2	2	5	2	1	5	4	3	2	1	1	2	4	4	2	1	3	5	4
17	4	2	2		2	4	4	2	4	5	2	2	3	3	4	4	3	2	4	2	2	2	2	5	3	1	4	1	5	4	1	1	3	5	5	5	1	4	4	4
18	4	3	5	3	1	3	1	1	3	3	3	3	3	2		4	4	4	1	1	4	3	2	4	1	2	4	2	2	2	2	2	2	5	5	5	1	4	5	5
19	3	3	2	3	2	5	2	2	3	3	3	3	3	2	2	4	3	3	4	3	4	1	2	4	3	3	4	3	4	2	3	3	2	5	3	2	3	3	5	5
20	5	4	5	5	2	5	2	3	3	3	3	3	3	4	3	3	1	3	3	3	4	2	4	4	3	3	4	3	4	3	4	4	3	3	4	3	3	4	3	4
21	4	3	2	3	2	5	2	4	4	4	5	2	3	2	4	4	2	3	3	3	4	2	4	4	3	3	4	3	4	2	4	4	2	4	4	2	3	4	4	4
22	4	3	2	3	1	5	1	3	4	5	4	2	2	4	2	4	5	3	1	2	4	1	1	5	4	3	4	2	3	4	1	1	1	2	4	4	4	4	3	3
23	4	3	4	3	3	4	2	2	4	3	1	1	1	1	2	4	3	3	2	2	4	3	3	3	2	2	5	2	3	2	1	1	2	5	4	4	4	4	5	
24	4	3	1	2	1	4	2	3	2	4	2	4	1	1	2		3	2	3	4	5	2	2	2	2	3	5	4	4	3	4	2	2	5	2	4	2	4	5	5
25	4	4	1	3	2	5	3	3	4	3	2	4	2	3	4	2	3	1	2	1	5	2	3	4	2	4	4	3	3	2	4	4	2	3	5	4	4	4	5	4
26	5	2	3	2	2	5		3	4	4	4	2	1	1	3	5	3	4	3	4	4	2	4	3	3	3	5	3	2	1	4	2	2	5	5	2	4	2	5	5
27	3	4	1	2	1	5	1	2	2	3	3	3	2	4	3	3	2	4	2	2	4	3	2	4	2	4	5	4	4	2	1	1	2	4	4	3	3	2	4	4
28	4	3	3	3		5	5	2	3	3	2	4	3	3	3	3	3	3	2	2	4	3	2	4	3	3	4	3	4	4	4	4	3	3	5	3	3	3	4	3
29	5	3	3	2	3	3	3	3	4	3	3	3	2	4	4		3	4	3	2	4	3	3	4	3	3	3	3	4	3	2	2	3	5	4	2	1	4	3	4
30	4	2	1	2	3	5	3	3	4	5	4	2	3	2	3	4		2	2	2	5	3	4	5	4	2	3	4	4	5	1	1	3	5	5	4	2	5	5	3
31	5	3	5	2	4	3	5	5	5	5	3	2	3	4	2	1	1	2	5	5	4	1	3	4	3	3	2	4	5	5	5	3	4	5	5	5	3	4	5	5

32	3	2	1	1	1	5	1	1	4	4	4	4	1	1	3	4	3	5	1	1	5	3	4	5	1	2	5	3	4	2	1	1	1	5	4	3	1	5	4	1
33	5	4	1	4	2	5	1	5	4	1	4	3	4	1	2	2	3	1	4	4	4	1	1	4	3	5	5	5	5	5	5	5	5	3	5	5	2	5	5	5	5
34	5	2	3	2	4	2	4	4	4	2	4	1	3	5	3	1	1	1	5	5	5	1	4	3	5	3	1	5	5	5	5	1	5	5	2	5	1	3	5	3
35	4	4	2	3	5	3	5	4	5	4	2	4	5	5	3	1	1	2	5	4	4	4	3	4	4	3	3	5	5	5	3	4	5	5	5	2	1	3	5	5
36	1	2	1	2	3	4	5	3	2	1	2	3	4	5	5	4	3	2	1	1	1	2	3	2	1	2	3	4	5	5	4	3	4	4	3	3	1	2	3	4
37	1	2	2	3	2	3	2	3	4	3	4	3	4	3	2	1	2	3	4	3	1	2	2	3	2	2	3	4	5	4	3	3		1		5	4	3	2	1
38	4	2	4	3	4	5	4	3	4	4	4	2	4	3	3	2	3	4	4	4	4	2	3	4	4	4	3	4	5	4	2	2	3	4	5	4	3	5	4	5
39	5	4	2	4	2	5	1	4	4	4	4	2	4	2	2	2	2	2	2	2	4	2	2	4	3	2	4	5	5	5	4	3	2	4	4	4	3	5	5	5
40	5	4	4	3	3	5	3	3	5	3	3	3	3	2	3	3	3	2	3	4	3	4	3	3	3	4	5		5	3	3	3	3	4	4	3	3	4	4	5
41	5	3	4	2	3	4	2	3	4	4	3	3	3	2	3	2	2	2	3	4	4	3	3	3	2	3	3	4	3	4	3	4	3	4	4	1	1	4	2	4
42	5	2	3		5	4	5	3	2	3	5	2	5	1	3	4	2	3	3	3																				
43	4	2	2	3	3	4	2	3	5	4	5	1	3	2	3	4	2	5	3	4	4	3	2	4	3	3	5	4	4	3	4	3	3	5	5	3	2	5	4	5
44	4	4	2	2	2	5	1	3	2	4	4	2	1	2	3	5	3	1	5	3	5	1	2	5	2	1	4	3	4	2	2	2	2	5	5	4	2	2	5	5
45	5		2	4	4	2	2	4	4	4	1	2	2	4		2	1	1	2	2	4	1	3	3	4	2	4	5	5	4	4	4	3	3	4	4	2	4	3	4
46	5	4	2	4	3	2	2	4	5	5	1	3	2	4	3	2	2	2	2	4	4	1	3	4	4	4	4	3	3	3	2	3	3	5	4	4	4	2	2	2
47	4	2	5	4	2	5	2	3	4	5	4	2	3	2	4	4	2	4	2	2	5	2	2	4	2	4	4	2	3	2	2	2	2	3	5	4	4	5	5	5
48	4	3	2	1	2	5	2	1	5	4	3	5	3	2	4	4	3	4	2	2	4	3	3	4	2	4	4	4	5	5	4	3	2	4	4	3	2	4	5	5
49	5	3	2	4	2	1	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	2	3	3	4	2	5	4	4	4	4	3	3	4	4	4	3	4	3	3
50	5	2	2	3	4	3	4	4	5	4	2	4	3	3	2	4	2	2	2	4	4	1	3	4	4	2	4	1	4	3	1	1	3	5	5	4	1	4	4	4
51	4	4	1	3	4	5	2	1	5	4	3	5	1	2	3	4	2	4	1	3	5	1	2	4	2	3	5	2	1	2	1	1	1	5	5	2	2	4	5	3
52	5	2	4	3	4	5	3	3	4	4	2	2	4	5	3	3	3	4	3	4	4	3	3	4	4	3	4	4	4	4	4	2	3	4	4	4	3	4	3	1
53	5	3	2	4	3	5	2	3	4	3	4	2	3	2	5	2	4	3	4	4	4	3	3	4	3	3	4	4	4	3	2	4	2	5	4	3	4	4	5	2
54	5	3	4	3	5	4	4	3	4	5	2	3	2	4	4	4	3	1	4	5	4	3	3	4	5	4	3	4	5	5	1	1	3	4	4	4	2	5	4	3
55	5	3	4	3	5	3	5	3	5	5	3	1	5	5	3	1	1	1	4	5	5	1	2	5	5	4	4	4	5	4	1	1	5	4	4	4	2	4	4	1
56	5	2	3	3	4	4	4	2	4	3	3	2	3	3	3	2	2	1	3	3	4	3	4	4	3	3	3	4	4	3	4	3	3	5	4	4	2	4	4	4
57	5	3	4	2	4	5	3	3	4	4	4	4	4	1	3	3	1	3	4	5	5	3	4	4	4	4	1	5	5	5	4	4	4	4	4	4	3	4	4	3
58	4	4	3	3	4	5	2	1	4	4	3	4	2	3	3	2	2	2	4	3	4	3	3	2	2	2	5	4	4	2	4	4	2	4	4	3	2	3	4	3
59	5	2	2	3	2	5	1	2	3	5	2	2	4	2	2	2	2	5	5	5	4	3	3	2	2	4	4	3	2	2	4	4	2	5	2	4	2	2	4	5
60	5	2	1	2	3	3	2	2	3	4	2	2	3	2	2	4	3	3	2	4	4	3	2	4	4	3	4	4	3	5	2	4	2	5	4	1	1	5	4	2
61	5	2	3	2	3	2	3	4	5	2	2	1	1	3	4	3	1	2	3	5	4	1	3	4	2	3	4	1	2	3	1	1	3	4	5	1	1	4	5	5
62	4	3	4	2	4	4	2	2	3	3	2	2	2	2	2	4	2	2	2	2	4	2	2	3	2	2	3	4	4	3	2	2	2	5	5	4	3	4	4	4
63	4	2	3	3	4	4	2	4	5	5	2	4	3	2	2	2	1	1	4	5	2	1	4	5	5	2	4	5	4	3	1	1	4	4	3	2	2	5	4	5
64	5	4	2	3	2	4	2	3	3	4	3	1	2	3	2	2	2	2	4	4	2	2	2	4	4	4	3	4	4	3	3	4	2	5	5	5	4	4	5	5
65	5	3	3	3	2	4	2	3	4	3	3	3	3	2	2	3	3	2	3	4	4	3	4	4	4	3	2	4	4	4	3	2	2	2	4	4	4	3	3	4	4

66	3	2	1		3	4	1	3	4	4	4	2	2	4	4	3	3	5	4	4	4	2	4	5	4	3	3	3	2	2	4	2	3	4	4	4	3	2	4	5
67	3	2	1	3	2	4	1	2	3	4	3	2	1	2	4	5	2	3	3	3	4	2	2	4	3	3	3	3	4	3	4	2	2	3	4	4	3	3	3	5
68	5	4	3	2	2			4	4	4	2	2	2	3	3	3	4	2	3	3	5	3	3	2	3	2	2	3	4	4	3	2	3	5						
69	4	4	2	2	3	4	2	2	4	4	4	2	3	4	2	4	3	4	2	2																				
70	4	3	2	3	4	2	2	2	4	4	4	3	2	2	3	4	1	1	2	2	2	2	3	3	2	3	4	3	3	4	4	4	2	5	4	2	2	4	4	4
71	5	3	2	2	3	5	2	3	4	2	2	3	1	2	2	2	1	1	2	2	3	2	3	4	3	2	5	4	4	3	4	4	4	3	4	2	3	4	3	4
72	4	3	4	2	4	3	4	4	5	4	4	2	4	1	4	3	4	3	4	4	4	2	3	4	4	4	3	4	4	4	4	2	4	3	3	2	2	4	5	4
73	5	2	3	2	5	4	5	4	5	5	3	2	4	5	4	4	1	1	4	4	1	1	4	4	4	3	2	4	4	4	4	1	3	5	4	4	1	5	4	4
74	5	4	3	3	3	5	4	5	4	3	1	2	1	4	3	2	2	2	4	4	4	2	3	4	4	2	4	4	4	4	2	2	3	4	4	4	4	4	3	4
75	5	3	2	3	2	4	4	4	4	3	3	2	4	4	3	2	2	1	3	4	4	1	4	5	3	5	2	5	5	5	3	4	2	5	5	5	4	5	5	5
76	5	4		3	5	5	2	4	4	4	2	2	1	2	3	2	1	2	4	5	5	2	2	4	3	1	5	2	2	3	2	2	1	5	4	4	2	5	4	5
77	5	3	2	3	4	2	4	3	5	4	3	3	3	2	3	4	2	2	4	2	4	3	3	4	5	4	4	5	5	4	4	5	3	1	4	2	4	5	4	3
78	4	3	3	2	4	2	4	4	4	2	3	4	4	4	3	4	2	1	4	4	4	1	3	2	3	3	3	4	4	4	3	3	4	4	4	4	4	4	4	4
79	3	4	2	4	3	4	4	2	4	4	3	4	4	2	3	4	3	4	3	3	4	3	3	4	3	4	2	4	4	4	3	3	4	4	4	4	4	4	4	4
80	5	3	4	2	4	5	2	4	5	4	2	2	3	3	2	3	3	2	4	4	5	2	4	3	4	2	4	3	4	4	4	4	2	3	4	5	3	4	4	3
81	5	1	3	4	5	2	4	3	4	3	2	3	4	2	3	2	2	1	4	4	4	2	4	4	3	4	3	3	5	4	1	3	4	4	4	3	2	5	4	5
82	5	4	3	3	4	3	2	4	4	2	3	4	4	4	2	4	2	2	2	4	4	2	3	4	4	3	5	5	4	3	4	3	3	4	5	5	3	4	3	5
83	5	3	3	4	2	5	1	3	2	4	2	3	2	1	3	3	2	1	1	1	3	2	1	3	2	1	4	3	3	3	2	2	1	5	4	5	4	3	5	4
84	4	4	2	3	2	5	2	3	4	4	4	2	1	4	3	4	3	4	3	3	4	1	4	2	3	4	5	4	5	3	2	2	3	4	4	4	3	4	4	4
85	5	4	4	3	3	4	4	3	4	4	1	4	3	3	5	2	2	3	4	4	2	2	3	4	4	3	4	5	5	4	3	2	4	5	5	2	4	4	4	3
86	5	4	4	3	2	5	2	3	5	5	3	3	4	3	3	4	3	3	4	5	3	3	3	3	4	3	5	5	5	3	5	3	3	5	5	4	4	5	5	5
87	5	2	3	2	3	4	2	3	5	5	4	2	3	2	3	5	5	3	4	4	5	3	2	2	4	2	2	5	5	5	4	2	4	5	2	4	4	5	5	5
88	4	4	3	3	4	1	2	3	5	4	4	2	4	2	4	5	5	3	4	2	5	1	4	4	3	5	5	3	4	3	5	2	4	5	5	5	2	4	5	5
89	5	4	5	4	3	4	2	4	5	4	3	2	3	2	2	1	2	1	4	3	4	2	3	3	4	4	3	3	5	4	3	2	4	5	5	4	4	4	4	4
90	5	4	1	4	3	5	2	1	3	5	3	1	3	4	3	3	3	4	3	4	3	3	3	2	3	3	5	3	4	3	4	4	3	3	4	4	3	4	3	3
91	4	3	3	2	2	5	3	3	4	4	3	3	1	4	3	4	4	2	4	3	4	2	3	4	3	1	3	4	4	2	1	1	1	4	4	4	3	4	5	3
92	5	4	3	3	3	4	3	3	4	4	2	4	2	5	3	4	5	4	3	3	4	4	2	2	3	3	4	4	4	3	4	3	2	5	5	2	2	4	5	5
93	4	2	4	2	4	4	4	4	4	5	2	4	4	2	2	2	2	1	4	2	4	2	2	4	5	4	2	4	5	5	4	3	4	4	4	2	1	5	4	4
94	4	4	3	2	3	5	3	3	5	5	5	1	1	1	3	3	3	4	4	5	4	3	3	5	4	1	5	2	2	1	4	2	3	3	4	3	3	4	3	2
95	4	3	3	2	3	4	1	3	4	4	3	3	2	4	3	2	2	3	3	4	4	3	3	3	5	2	4	4	4	4	4	2	3	3	3	4	2	4	3	3
96	4	4	1	1	2	3	2	2	3	3	3	2	1	3	2	4	3	4	2	2	3	3	4	4	2	1	5	2	2	3	3	2	1	5	4	4	3	3	3	4
97	3	3	2	3	2	4	2	2	5	4	4	2	2	2	1	2	4	4	3	3	2	2	2	4	3	3	3	2	2	2	4	4	2	4	4	2	1	3	4	3
98	5	1	5	3	5	3	4	5	5	5	4	1	5	5	1	2	5	5	5	5	2	5	5	5	5	4	3	5	5	5	1	1	5	1	1	5	1	5	1	5
99	5	3	2	3	3	4	2	3	4	4	2	2	4	4	3	4	4	4	2	4	4	3	2	3	4	2	2	4	5	4	4	4	3	4	4	4	1	5	5	5

100	3	2	4	3	4	4	4	4	4	4	2	2	4	3	3	2	2	2	4	4	4	3	3	3	4	3	3	4	4	4	4	2	3	3	3	2	1	3	2	2
101	5	4	2	4	3	5	2	3	4	5	4	2	2	4	3	2	2	5	3	3	2	2	2	4	3	4	4	4	4	4	4	2	3	4	5	4	3	4	5	4
102	4	4	2	3	2	2	3	3	4	4	4	2	3	3	3	3	2	3	3	3	4	2	3	2	3	3	3	4	4	4	3	2	3	5	4	3	3	5	4	4
103	5	3	3	4	2	4	2	3	4	4	3	2	4	4	3	4	4	4	4	4	4	3	3	4	3	4	3	4	4	4	4	2	3	3	3	2	2	4	4	2

Québec (page 1/4)

	Nationalité	Sexe	Âge	Lieu d'habitation	Plus haut niveau d'études	Discipline étudiée	Profession	Langue(s) maternelle(s)	Langue(s) seconde(s) et étrangère(s)	Comment estimez-vous votre niveau d'anglais ?
1	2	1	1	Montréal, Québec	3	Psychologie	Etudiant, assistant de recherche	1	2	3
2	2	1	1	Montréal	3	Psychologie		1	2	2
3	2	2	1	Montréal	3	communication	etudiante	1	2	2
4	2	1	1	Montréal	3	Tourisme	conseiller en voyages	1	2,4	3
5	2	2	2	Varennes	3	Bac en gestion	Journaliste	1	2	2
6	2	2	1	Montréal	3	Communication	etudiante	1		2
7	2	2	2	Montréal	3	Communication	rédactrice et conceptrice	1	2	2
8	2	2	1	Montréal	3	études littératures	étudiante	1	2,4	2
9	2	2	2	Montréal	3	Théâtre	scénographie	1	2	2
10	2	2	1	Montréal	3	Enseignement du théâtre	etudiante, enseignante de danse	1	2	2
11	2	2	1	Saint-Hilaire	3	exploration théâtrale		1		2
12	2	2	1	Laval	3	Art et communication	étudiante	1	2	1
13	2	2	1	Montréal	3	Cinéma		1,2		3
14	2	2	1	Montréal	3	Urbanisme	etudiante	1	2	2
15	2	2	1	Longueuil	3	Urbanisme	etudiante	1	2	3
16	2	1	1	Montréal	3	Arts visuels	etudiant	1	2	2
17	2	2	1	Vaudreuil-Dorion	3	Arts visuels	etudiant	1	2	2
18	2	2	1	Laval	3	Arts visuels	etudiante	1	2	3
19	2	2	1	Montréal	3	Arts visuels		1	2	
20	2	1	2	Montréal	3	Théâtre et Relations publiques		1	2	2
21	2	2	1	Québec	3	Arts visuels		1	2	2
22	2	1	2	Montréal	3	Communication	enseignant	1	2	3
23	2	2	1	Blainville	3	Journalisme	étudiante	1	2,4	3
24	2	2	1	Montréal		Comptabilité		1	2	2
25	2	2	1	Brossard	3	administration	technicienne financière	1	2	1
26	2	2	1	Montréal	3	Arts plastique	artiste	1	2,4	2
27	2	2	1	Longueuil	3	Science humaine	etudiante	1	2	3
28	2	2	1	Québec	3	Sexologie		1	2	2
29	2	1	1	Joliette	3	Science politique	Caissier (dépanneur)	1	2	2

30	2	2	1	Montréal	3	Histoire	agente administratrice	1	2	2
31	2	2	1	Longueuil	3	Psychologie	étudiante	1	2	3
32	2	2	1	Repentigny	3	Archivistique		1	2,3,4	3
33	2	1	1	Montréal	3	Administration		1	2	2
34	2	2	1	Montréal	3	Traduction	traducteur	1	2,3,4	3
35	2	1	1	Montréal	3	Traduction	étudiant	1	2,3,4	3
36	2	2	2	Montréal	3	Traduction		1	2	3
37	2	1	1	Repentigny	3	Traduction		1	2,3	3
38	2	2	1	Montréal	3	Traduction	secrétaire, etudiante	1	2	3
39	2	1	2	Montréal	3	Traduction		1	2,6	3
40	2	2	1	Montréal	3	étude hispanique et traduction	etudiante	1	2,3,4	3
41	2	2	1	Montréal	3	Tranduction		1	2	3
42	2	2	2	Montréal	3	Traduction	etudiante	1	2	3
43	2	1	1	Brossard	3	Traduction	tuteur de français	1	2,3,4,6	3
44	2	1	2	Montréal	3	Traduction		1	2	3
45	2	1	1	Châteuauguay	3	Traduction	`	1	2	3
46	2	2	1	Saint-Lin	3	études asiatiques	boulangère	1	2,6	2
47	2	2	1	Saint-Julie	3	Traduction		1	2,6	3
48	2	2	1	Montréal	3	Traduction	serveuse, barmaid	1	2,4	3
49	2	2	1	Saint-Hubert	3	Traduction	Serveuse	1	2,4	3
50	2	1	1	Montréal	3	Traduction	Barman	1	2,4	3
51	2	1	2	Montréal	3		Analyste	1	2	3
52	2	2	2	Québec	3	letrres et arts, sciences infirmières	infirmière	1	2	2
53	2	2	2	Canada-Québec	3	Sciences du langage (linguistique)	étudiante	1	2,4,6	3
54	2	2	2	Québec	3	Linguistique	Chargée de cours	1	2,5	3
55	2	2	2	Québec	3	Littérature	Journaliste	1	2,4,6	3
56	2	2	2	Gatineau, Québec, Canada	3	Histoire, sciences de l'information	Bibliothécaire	1	2	3
57	2	2	2	Québec	3	Linguistique	Enseignante	1	2, 4	3
58	2	1	2	Québec	3	rédaction	technicien en documentation	1	2	3
59	2	2	2	Montréal	3	Droit	avocate	1	2	2
60	2	2	2	Québec	3		Médecin	1	2,3,4	3
61	2	2	0	Montéal	2		Étudiante	1	2	3
62	2	2	1	Montréal	3	Traduction	traductrice	1	2,4	3
63	2	2	1	Longueuil	3	Traduction	Étudiante	1	2,4	3

64	2	2	2	Montréal	3	traduction	technicienne en planification d'effectifs	1	2	3
65	2	2	1	Montréal	3	Traduction	Étudiante en traduction	1	2,3,4,6	3
66	2	2	2	MONTRÉAL	3	Traduction	étudiante	1	2, 4	3
67	2	2	2	Montréal	3	Traduction	Étudiante (pour le moment)	1	2	3
68	2	2	1	Montréal, Québec	3	Traduction	Traductrice	1	2,3,4,5	3
69	2	2	1	Montréal	3	Traduction	Traductrice	1	2	3
70	2	2	1	Longueuil	3	Traduction	Étudiante	1	2	3
71	2	2	2	Montréal	3	Traduction	étudiante	1	2,6	3
72	2	2	2	Gatineau (Québec)	3	traduction	traductrice-réviseuse	1	2,3,4	3
73	2	2	2	Montréal	3	Traduction	Traductrice-réviseure	1	2	3
74	2	1	2	Canada	3	Traduction	Traducteur	1	2	3
75	2	2	2	Montréal	3	Linguistique	Enseignante	1	2,4	3
76	2	2	2	Montreal	3	Communication et traduction	Traductrice	1,2	4	3
77	2	2	2	Sherbrooke	3	Linguistique	Traductrice	1	2,3,4	3
78	2	1	2	Montréal	3	Linguistique	Professeur	1	2,4,6	3
79	2	2	1	Montréal	3	Études internationales	--	1,6	2,3	2
80	2	2	2	Montréal	3	bac traduction et dep horticulture	étudiante en horticulture	1	2,3,4,6	3
81	2	1	1	Montréal	3		Traducteur	1	2,3,4	3
82	2	2	2	Victoriaville	3	Agriculture	Étudiante	1	2,3	3
83	2	2	1	Québec	3	Littérature	Étudiante	1	2,3,4	3
84	2	2	2	Montréal	3	Traduction	Tutrice de français	1	2	3
85	2	2	2	Montréal	3		Ingénieure	1	2,4	3
86	2	2	1	Montréal	3		traductrice	1	2	3
87	2	2	2	Montréal	3		Traductrice	1,6	2,4	3
88	2	1	2	région de Montréal	3	traduction	service à la clientèle	1	2,4	3
89	2	1	2	Québec	3	Science politique	Conseiller politique	1	2	3
90	2	2	2	Saguenay	3	Théâtre et administration	Entrepreneure	1	2	3
91	2	2	1	Montréal, QC	3	Computation Arts, Traduction	Technicienne web	1	2,4	3
92	2	2	2	Montréal	3	Éducation et Linguistique	Enseignante au secondaire	1	2	2
93	2	2	1	Montréal	3	psychologie et traduction	étudiant	1	2,3,4	3
94	2	2	2	Montréal	3	Traduction	Traductrice	1	2	3
95	2	2	2	Montréal	3	Traduction	Traductrice	1	2	3
96	2	2	2	Montréal	3	Traduction	Relectrice	1	2,3	3
97	2	2	2	Gatineau	3		Communications	1	2	3

98	2	2	1	Montréal	3	Musique/ Linguistique/ Psychologie	Étudiante	1	2,4	3
99	2	2	1	Saint-Constant	3	Traduction	Traductrice	1	2	3
100	2	2	1	Montréal	3	Histoire de l'art et linguistique	Traductrice	1	2,3,4,5	3
101	2	2	1	Ottawa	3	Sciences sociales	Marketing	1	2	3
102	2	2	2	Québec	3	Traduction	Traductrice	1	2	2
103	2	2	2	Québec	3	anglais	enseignante	1	2,4	3
104	2	1	2	Montréal	3	Politique	Planification centre d'appel	1	2	3
105	2	2	2	Québec	3	Traduction	Traductrice	1	2	3
106	2	2	1	Montréal	3		Étudiante	1	2,4,6	3
107	2	1	2	Montréal	2	Plusieurs	Entrepreneur	1	2,4	3
108	2	2	1	Montréal	3	Traduction	Traductrice	1	2,4	3
109	2	2	1	Montréal	3	Linguistique	étudiante	1	2	2
110	2	1	2	Montréal	3		Chargé de cours	1	2,3	3
111	2	1	2	Saint-Jérôme, Québec	3	Traduction	Traducteur	1	2	3
112	2	2	1	Montréal	3	Littérature	étudiante	1	2,6	2
113	2	2	1	Montréal	3		Traduction	1,2	3,4	3
114	2	2	1	Montréal	3	Traduction	Barista	1	2	2

Québec (page 2/4)

N	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10
1	4	4	5,6	3	1	3	5	5	3	6
2	4	4	2,4,5	3	2	5	5	3	2	6
3	4	4	6	3	1	5	5	6	2	5
4	4	4	2,3,5,6	3	1	3	2	3	1	6
5	4	4	6	3	1	4	2	7	2	5
6	4	4	5	3	1	3	5	7	1	5
7	4	4	2	3	1	2	5	6	1	5
8	3	4	2,5,6	3	1	3	2	6	1	3
9	4	4	4,5,6	3	1	5	5	5	4	4
10	4	4	5,6	2	2	4	3	5	4	5
11	4	4	3,6	2	2	3	5	7	4	4
12	4	4	2,4,6	3	2	2	1	6	1	5
13	4	4	1,2,3,4,6	2	2	4	5	4	4	
14	4	4	3,5,6	3	1	4	5	6	3	4
15	4	4	2,3,4,6		1	4	5	5	2	5
16	4	4	4,6	3	2	7	3	1	4	7
17	4	4	3,5	3	2	4	1	6	4	6
18	4	4	2,3,5		1	4	1	4	1	4
19	4,5	4	3,4,5,6	2	1	5	5	7	4	
20	4	4	1,2,3,4,5,6	3	1	1		7	2	6
21	4	4	5	3	2	4	1	7	2	5
22	4	4	5	3	1	4	3	5	1	5
23	1,3	4	5,6	3	1	3	1	7	3	5
24	4	4	5,6	5	2	5	3	5	4	
25	4	4	5,6		1	4	5	7	1	5
26	4	4	5	3	1	3	5	7	1	5
27	4	4	3,6	2	1	6	3	7	1	4
28	4	4	5,6	3	2	4	3	6	1	3
29	4	4	2,5,6	3	2	6	2	6	2	5
30	4	4	6	3	2	3	5	6	1	5
31	4	4	5,6	2	1	2	1	5	2	6

32	4	4	5,7	2	1	4	1	4	4	3
33	4	4	2,3,5,6	2	1	4	5	4	4	7
34	4	4	4,5,6,7	2	1	4	3	6	4	3
35	4	4	5,6	3	1	2	5	6	4	
36	4	4,5	2,5,6	3	1	4	2	6	1	5
37	4	4	5,6	2	1	4	3	4	1	6
38	4	4	5,6,7	2	1	2	5	7	1	4
39	4	4	4,5	2	1	1	3	6	1	5
40	4	4,5	5,6		1	4	5	4	1	3
41	4	4	3,4,5	3	1	4	4	5	4	5
42	4	4	3,4,5	3	1	4	4	7	4	5
43	4	4	5,7	5	2	2	5	7	3	6
44	4	4	4,5,6	2	1	4	2	6	1	6
45	4	4	5,6	5	1	2	5	6	2	5
46	4	4	6	3	1	2	1	6	3	4
47	4	4	2,3,5	2	1	3	5	7	2	3
48	4	4	1,5	3	1	4	5	5	1	6
49	4	4	3,5	3	1	3	5	6	4	4
50	4	4	3,6	3	1	2		6	4	1
51	4	4	5	3	2	3	4	6	3	6
52	4	4	5,6	5	2	3	4	6	4	3
53	4	4	3,5,6	3	1	4	3	5	4	4
54	4	4	3,4,5,6	5	1	4	5	4	1	5
55	4	4	5	3	1	4	5	5	2	6
56	4	4	4, 5	5	1	4	5	4	3	4
57	4	4	1,2,3,4,5,6	5	1	2	5	7	1	4
58	4	4	4,5,6	3	1	4	5	5	4	4
59	4	4	5	3	1	2	5	6	3	7
60	4	4	5,6	5	1	4	5	4	1	3
61	4	4	7	3	1	4	2	7	2	5
62	4	4	2,5,6	5	1	2	5	5	1	5
63	4	4	2,5,6	3	1	4	5	6	1	3
64	4	4	5,7	3	1	4	5	6	1	5
65	4	4	2,6	2	1	2	3	7	3	5

66	4	4	1,2,3,4,5,6	2	1	4	5	6	1	4
67	4	4	5,6	3	1	1	2	7	1	4
68	4	4	2,5,6,7	2	2	3	1	6	4	5
69	4	4	3,6	3	1	4	5	5	2	4
70	4	4	3,4,5,6	3	1	3	5	5	2	3
71	4	4	4,5,6	2	1	2	1	7	2	4
72	4	4	1,2,5,6	3	1	3	5	5	1	6
73	4	4	2,5,7	2	1	4	5	4	2	5
74	4	4	5,6	2	1	3	3	6	3	5
75	4	4	5,6,7	3	1	2	5	4	1	5
76	4	4	2,5	5	1	3	5	6	1	5
77	4	4	4,5,6	2	1	2	1	6	1	5
78	4	4	5,7	3	1	4	5	3	3	6
79	4	4	1,2,3,4,5,6	5	1	4	5	4	4	5
80	4	4	7	2	1	4	5	6	2	5
81	4	4	1,2,5,6	3	2	4	4	6	1	5
82	4	4	5,6	2	1	4	2	6	1	6
83	4	4	5	3	1	3	5	7	1	7
84	4	4	2,5	3	1	5	5	4	1	6
85	4	4	3	3	1	2	4	6	2	5
86	4	4	5,6	5	1	3	5	7	1	5
87	4	4	1,5,6	3	2	4	4	6	1	5
88	4	4	3,4,5,6	3	1	2	4	7	1	2
89	4	4	2,4,6	3	1	3	1	6	3	6
90	4	4	2,7	3	1	4	2	7	4	5
91	4	4	3,4,5	3	1	4	5	2	1	6
92	4	4	2,5,6	3	1	3	5	6	1	6
93	4	4	3,5,6	2	1	3	5	3	1	2
94	3	4	5	3	1	3	1	4	4	4
95	4	4	5,6,7	3	1	3	5	6	2	4
96	4	4	7	2	1	1	3	7	1	5
97	4	4	2,5	3	1	3	1	7	2	5
98	4	4	2,5,6	3	1	4	3	5	2	6
99	4	4	5	3	1	2	2	5	2	4

100	4	4	5,6	5	1	3	5	7	3	5
101	4	4	3	2	1	3	3	5	4	4
102	4	4	2,5	3	1	2	5	7	4	6
103	4	4	3	3	1	4	5	7	4	4
104	4	4	1,6	3	1	4	4	6	2	5
105	4	4	5,6	2	1	3	5	5	2	4
106	4	4	3,5	2	1	4	4	5	2	7
107	4	4	2,5,6	2	1	4	2	4	1	4
108	4	4	2,5,6,7	3	1	1	2	7	4	6
109	4	4	3,5,6	3	1	4	2	6	4	4
110	4	4	3,4,5	3	1	2	1	6	3	6
111	4	4	7	2	1	4	2	6	3	3
112	4	4	6	2	1	2	5	7	1	3
113	4	4	2,5	3	1	4	4	4	1	5
114	4	4	2,5,6	3	1	3	2	6	1	3

Québec (pages 3/4 et 4/4)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
1	5	3	3	2	5	3	2	3	4	5	4	3	4	1	3	4	2	2	3	4	2	3	2	5	4	1	2	5	5	5	3	4	2	3	5	5	3	4	4	1
2	5	5	3	4	3	3	2	2		2	2	1	3	4	4	5	3	3	3	3	4	1	3	2	4	4	5	3	5	4	5	3	2	4	4	5	3	4	5	4
3	4	3	4	4	4	3	4	3	3	3	3	2	5	1	2	2	2	3	3	4	5	2	3	4	4	4	3	3	4	3	3	4	3	2	4	4	4	4	3	4
4	5	2	2	4	2	5	4	3	3	2	2	4	4	2	2	4	4	4	2	2	5	2	2	5	4	4	2	4	4	3	4	4	4	5	5	5	3	4	5	5
5	5	3	2	4	4	4	4	5	4	4	2	4	4	2	2	4	2	2	4	4	4	2	3	4	4	4	2	4	4	4	2	2	3	4	4	4	3	4	4	4
6	4	2	5	4	5	4	3	5	3	4	2	3	5	2	1	2	1	1	4	2	4	2	3	4	5	4	1	4	5	5	4	4	2	5	4	3	2	4	4	5
7	5	4	3	1	4	5	2	5	4	5	2	4	3	3	2	3	3	4	5	5	5	3	3	5	5	5	4	5	5	4	4	3	3	3	3	4	3	4	2	4
8	4	3	4	3	5	2	4	4	4	3		4	5	2	3	3	2	2	4	4	4	2	3	3	4	4	4	3	4	4	4	4	4	4	4	4	3	4	4	4
9	4	3	4	4	3	4	2	3	4	3	4	4	3	1	4	4	4	4	4	4	4	1	3	4	3	3	4	3	1	1	3	2	1	2	3			3	4	2
10	5	2	4	4	4		4	4	3	3	3	3	4	3	3	2	2	2	4	4	4	3	4	4	4	4	3	4	4	4	3	3	4	4	3	4	4	4	3	3
11	4	1	2	3	4	2	4	4	3	3	3	4	4	2	2	3	2	2	4	4	1	1	3	4	4	3	2	4	5	5	4	3	4	3	4	3	2	3	3	4
12	4	1	4	2	4	2	4	3	3	3	3	2	3	2	3	4	2	3	3	4	4	2	4	4	4	4	2	4	5	4	2	2	4	3	4	4	2	4	4	5
13	3	3	3	3	2	4	2	2	3	3	2	4	2	2	3	3	3	3	2	2	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	4	4	4	3	3	4	2
14	5	3	5	4	4	3	5	4	4	4	3	1	3	1	3	4	1	1	5	4	5	3	2	5	5	5	4	5	5	5	3	3	4	1	5	5	1	5	5	5
15	4	2	3	4	4	2	4	3	3	4	3	3	4	3	2	2	2	2	4	4	4	2	2	2	4	5	2	4	5	4	2	2	4	3	3	4	3	4	2	1
16	4	4	1	3	4	5	1	3	3	3	1	3	3	2	5	5	5	2	2	3	5	3	3	3	3	3	4	3	5	3	4	3	2	3	4	5	5	3	4	5
17	4	4	3	3	3	4	2	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	2	3	3	3	2	4	3	2	3	4	3	3	3	3	4	2	3	2	3	3
18	4	4	3	2	3	4	2	4	3	4	2	2	2	2	3		2	3	2	3	4	2	4	3	3	2	3	3	4	3	3	2	3	3	4	3	3	2	3	
19	5	2	4	2	5	4	4	4	4	3	2	3	4	3	4	2	2	1	5	4	4	1	3	5	5	4	2	4	5	5	5	4	5	3	4	5	2	4	4	3
20	5	1	5	4	5	3	5	5	3	4	4	2	5	1	1	1	1	1	5	5	1	1	3	4	5	2	2	5	5	5	4	3	4	1	1	4	1	5	3	1
21	4	1	5	2	5		3	4	4	3	2	3	5	2	2	1	1	1	5	4	3	2	2	4	3	3	1	4	5	5	4	3	5	4	4	2	3	3	2	3
22	4	3	3	4	4	2	3	4	4	4	2	2	3	2	3	2	2	1	4	4	4	2	2	3	4	3	2	4	4	4	3	2	3	2	2	3	2	2	2	2
23	5	1	5	2	5	1	5	5	5	4	4	3	4	1	2	1	1	1	5	4	4	1	3	5	5	4	1	4	5	5	3	2	4	5	5	4	2		4	3
24	4	3	3	2	3	2	2	2	4	5	4	2	2	2	3	2	2	2	2	4	5	2	2	4	5	3	2	4	4	4	4	3	3	2	5	4	3	5	5	4
25	4	1	3	4	4	3	4	4	5	5	3	3	3	1	2	3	2	2	5	4	4	1	3	3	4	4	2	4	5	5	4	4	3	4	5	5	3	3	5	5
26	5	1	5	2	5	3	5	5	5	5	4	2	5	1	1	1	1	1	5	5	4	1	4	5	5	3	4	5	5	5	3	3	5	4	2	4	1	4	4	3
27	4	4	4	3		5	3	4	3		4		3	1	2	2	2	1	3	3	5	2	4	4	4	4		3	3	3	4	4	2	4		4	4	2	4	5
28	4	2	5	2	4	2	3	5	4	4	2	2	4	1	4	3	1		4	4	5	2	4	4	5	4	3	3	4	4	5	3	4	2	5	2	2	4	5	4
29	5	3	3	4	5	3	3	3	4	4	4	3	4	2	2	3	2	2	4	4	4	3	3	4	5	4	2		5	5	3	2	3	2	4	4	1	4	3	4
30	5	1	2	2	5	3	5	5	3	3	3	4	4	1	1	1	1	1	5	3	4	1	2	3	3	4	3	5	5	5	5	4	4	3	4	1	3	4	3	2
31	5	1	4	1	4	4	5	3	5	5	4	5	4	1	1	3	1	3	5	5	5	1	4	5	5	4	2	5	5	5	5	3	3	5	5	5	2	5	5	1

32	5	2	2	2	4	3	4	4	4	4	3	2	3	3	4	4	2	2	4	3	4	3	4	4	4	3	3	4	4	4	4	3	4	3	4	4	3	4	3	3
33	3	2	2	2	2	5	3	3	4	3	1	3	1	2	3	4	3	4	2	2	4	2	3	3	4	4	4	3	3	2	4	4	1	4	4	4	3	4	3	2
34	5	2	4	5	5	2	4	5	4	1	4	4	5	1	2	1	1	1	5	4	4	1	5	5	5	4	2	5	5	3	3	4	5	4	5	5	1	5	4	4
35	5	2	3	3	4	2	3	4	3	3	4	2	4	2	2	1	2	2	3	3	4	2	4	4	4		2	3	4	4	3	4	4	2	4	4	3	3	4	3
36	3	3	2	4	3	5	1	2	4	4	4	2	3	2	3	4	4	4	2	3	5	2	4	3	3	3	4	2	3	3	2	2	3	4	4	4	3	4	5	5
37	4	3	2	4	4	2	3		4	4	3	2		2	2	3	3	3	4	3	4	2	3	4	3	4	2	4	4	4	2	2	3	3	4	4	3	4	4	2
38	5	2	4	4	5	3	4	4	5	3	3	3	3	2	2	2	1	2	3	4	5	1	4	3	4	3	2	4	5	4	4	4	4	3	3	4	1	4	4	3
39	5	1	4	4	5	3	4	4	4	4	2	2	4	3	2	2	2	2	4	4	2	2	4	4	4	4	3	4	4	3	2	4	4	4	4	4	3	4	4	4
40	5	3	4	3	3	4	2	3	5	4	4	2	3	1	1	2	1	1	3	5	5	1	2	4	4	2	4	3	4	3	1	2	2	5	4	4	3	3	5	2
41	4	2	3	3	2	2	2	4	4	3	3	3	3	2	3	2	2	2	3	4	4	2	3	4	4	4	3	4	4	3	3	3	3	4	4	4	2	3	5	3
42	5	2	4	4	5	2	4	4	4	3	2	2	4	1	1	2	2	2	4	5	4	1	4	4	5	3	2	4	4	4	4	3	4	4	4	4	3	4	4	3
43	5	2	4	5	5	2	5	5	5	3	2	3	4	1	1	1	1	2	5	4	4	1	5	5	5	3	2	3	5	4	5	3	4	3	4	5	2	5	5	1
44	5	4	3	4	5	4	4	3	3	4	3	2	4	1	2	3	3	3	3	4	5	3	3	4	5	4	4	3	4	3	4	4	4	4	3	5	4	4	5	3
45	5	2	4	4	4	2	4	4	3	3	2	3	4	1	1	2	1	2	3	4	4	2	4	5	4	4	3	3	4	3	4	4	2	3	4	4	4	4	2	1
46	4	2	3	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3	1	2	2	2	2	4	4	4	2	2	4	4	4	3	4	4	3	2	2	4	4	5	4	2	4	5	1
47	5	2	3	5	4	2	3	4	4	4	4	3	5	2	2	3	2	2	3	4	4	2	4	5	5	4	3	2	4	4	2	4	4	4	4	4	3	4	4	3
48	5	3	3	4	3	5	3	5	4	3	1	2	4	2	2	1	1	1	3	3	1	1	3	4	4	4	3	4	4	3	2	2	3	4	4	4	4	3	4	2
49	4	2	4	2	3	3	4	4	5	4	3	2	3	1	2	2	2	3	3	4	4	2	4	5	4	4	3	4	4	3	3	3	3	4	4	3	2	4	4	3
50	5	3	5	4	4	2	2	5	5	5	5	5	3	2	5	2		1	5	5	5	3	3	5	5	5	2	5	5	3	5	5	5	1	5	5	2	5	5	1
51	5	2	4	4	5	4	5	5	4	4	3	4	4	2	3	2	2	2	4	4	4	2	4	5	5	4	3	4	5	5	4	4	4	5	4	5	1	5	5	1
52	4	2	4	3	4	3	4	4	4	4	2	2	4	1	2	2	2	2	3	3	4	2	2	5	4	3	2	4	4	4	2	3	4	3	2	5	2	4	2	4
53	5	4	2	4	2	4	1	2	4	4	4	1	2	2	4	4	3	2	1	1	5	1	3	5	2	1	4	3	4	1	4	4	1	1	4	4	4	4	4	4
54	5	5	1	4	2	4	1	2	4	4	3	2	4	2	5	3	3	2	1	1	4	3	4	5	4	4	3	2	4	4	4	3	2	5	5	5	3	5	2	1
55	5	3	3	4	3	3	3	4	4	2	2	3	4	2	2	2	2	2	4	4	4	2	4	4	4	3	2	4	4	4	3	4	4	4	5	4	4	3	5	1
56	4	3	2	2	3	4	2	3	3	2	2	3	3	2	3	3	3	3	2	3	4	2	4	4	3	3	4	3	4	3	3	3	2	2	4	4	3	2	4	4
57	5	2	3	5	5	3	2	5	3	2	2	4	1	1	1	2	1	1	4	4	4	1	4	2	4	3	2	3	4	4	1	1	4	4	3	5	3	4	4	4
58	5	5	1	5	3	5	1	4	4	4	2	2	3	1	2	4	2	3	3	3	5	1	5	5	4	1	5	5	5	2	3	4	2	3	5	5	3	5	3	5
59	5	3	4	4	5	2	5	5	5	2	1	4	2	2	2	2	1	1	4	2	4	1	4	4	5	2	4	4	5	4	4	4	4	3	4	4	2	4	4	3
60	4	3	2	4	3	4	2	3	3	3	3	3	4	2	3	3	2	2	2	2	4	2	3	3	3	4	4	3	4	3	4	3	2	4	4	4	3	4	4	2
61	5	3	4	1	4	3	4	5	2	4	4	4	4	3	5	3	1	1	2	4	5	2	2	4	5	2	2	4	5	5	4	4	4	1	4	4	3	5	4	2
62	5	2	3	4	4	2	4	4	4	4	3	4	4	2	2	3	2	3	3	4	4	2	4	4	4	4	3	3	4	3	3	3	4	3	4	4	2	4	4	3
63	5	2	4	3	5	4	4	4	5	2	2	3	4	2	1	2	2	2	4	4	5	2	2	4	3	4	3	4	5	4	2	3	3	3	5	5	3	2	5	1
64	5	2	4	5	4	2	4	4	4	4	2	4	4	2	2	2	2	2	4	4	4	2	2	4	5	4	2	3	4	3	4	3	4	4	4	4	2	4	4	3
65	5	3	4	5	4	2	4	5	5	4	3	4	5	1	5	2	1	1	5	4	5	2	4	5	5	4	2	5	5	3	4	4	5	4	4	5	2	5	4	1

66	5	2	4	4	5	3	4	4	4	4	2	2	5	2	2	1	2	2	4	4	5	1	4	4	4	3	1	5	5	5	4	4	4	5	5	5	3	4	5	3
67	5	2	3	5	4	2	4	4	4	4	1	2	3	4	5	1	1	1	5	5	1	1	4	5	5	5	2	5	5	5	1	4	4	5	3	5	2	5	3	1
68	5	1	4	2	4	3	4	4	4	5	3	1	3	1	2	2	1	2	4	4	5	1	3	4	4	3	4	2	5	4	4	2	4	4	4	3	3	4	5	5
69	5	2	3	4	4	4	4	3	2	2	2	2	4	1	2	3	1	1	4	5	5	1	2	4	4	4	2	2	5	3	1	4	3	3	4	5	2	4	5	4
70	5	1	4	4	5	3	4	3	4	2	3	2	4	3	2	1	1	2	4	5	3	2	3	4	4	3	3	3	5	4	4	4	4	4	3	4	3	3	4	2
71	5	2	2	4	4	2	4	4	4	2	3	2	4	1	2	2	2	2	4	4	4	2	4	4	4	4	2	4	4	4	3	3	4	5	4	4	3	4	4	1
72	5	3	3	4	5	2	4	4	1	3	3	3	3	3	1	3	3	3	4	4	5	1	3	4	4	3	3	4	5	4	4	2	3	3	4	5	1	5	3	3
73	5	2	3	4	5	3	4	5	5	4	4	2	4	1	2	4	2	2	5	5	5	1	4	5	5	2	3	5	5	5	2	3	4	3	4	5	3	4	5	3
74	4	3	2	4	4	3	4	4	4	4	3	4	4	1	1	1	2	1	4	4	5	1	3	5	5	3	4	4	4	3	4	4	4	4	5	4	3	4	3	4
75	5	3	2	4	4	3	2	4	4	3	4	2	4	1	3	1	1	2	4	4	5	1	3	4	5	5	2	5	5	5	2	4	4	1	5	4	4	5	5	1
76	4	4	3	4	3	2	3	3	4	4	4	2	3	2	4	4	3	4	3	3	4	3	3	5	4	3	3	3	4	3	2	3	3	4	4	4	3	4	4	3
77	5	2	4	5	5	4	4	4	3	3	2	4	4	1	5	1	1	1	4	4	4	1	4	4	4	4	2	4	5	3	4	3	4	2	5	5	4	5	5	1
78	5	5	2	3	1	5	1	2	4	2	4	2	1	2	3	2	2	4	2	3	5	1	4	5	4	2	5	2	2	1	4	2	2	5	5	5	4	5	4	4
79	3	4	3	3	1	5	2	3	3	3	2	4	3	2	3	2	2	2	2	2	5	1	3	4	3	2	5	3	3	2	3	3	1	3	3	4	3	5	3	3
80	5	2	4	3	4	2	4	4	3	2	2	3	4	1	1	2	1	4	4	4	5	1	4	5	5	3	3	2	5	5	4	2	4	5	5	5	2	5	4	1
81	4	2	4	4	4	3	4	4	3	3	2	3	3	1	2	1	1	2	4	3	5	1	3	5	4	3	2	4	5	3	4	3	3	2	4	4	4	2	4	2
82	5	3	4	5	4	3	4	4	2	2	3	4	4	1	2	2	1	2	3	2	5	2	3	4	4	4	2	4	4	4	2	3	2	4	3	4	3	4	3	3
83	5	2	4	5	5	5	4	4	5	2	1	4	2	1	1	1	2	1	4	2	5	1	2	5	4	4	4	5	5	3	3	3	4	3	5	5	4	4	5	3
84	5	4	2	4	4	5	3	4	5	2	4	2	4	1	2	3	1	1	1	3	5	1	4	4	4	4	5	3	5	3	4	3	3	5	5	2	3	4	5	5
85	4	2	4	5	4	2	3	4	3	2	2	3	4	1	2	1	2	2	4	2	5	1	4	5	5	4	2	2	4	3	4	4	4	3	4	4	4	5	3	2
86	5	2	4	4	5	3	2	4	2	4	3	3	4	1	2	2	1	1	3	4	5	1	5	5	5	4	2	4	5	4	2	3	4	5	4	4	3	3	4	4
87	5	1	5	2	2	3	3	5	5	5	2	2	4	1	1	3	1	1	5	5	4	1	2	4	5	2	2	5	5	4	1	1	5	5	5	4	2	4	5	3
88	5	1	5	3	5	3	1	5	2	2	1	4	4	1	1	1	1	1	5	5	4	1	3	5	5	2	3	3	3	5	1	1	5	5	4	5	3	3	5	5
89	5	2	4	5	5	3	4	4	5	3	2	3	5	3	3	1	1	1	4	4	5	1	3	4	5	2	1	5	5	5	4	4	4	3	1	3	3	4	4	2
90	4	1	5	4	5	1	5	5	4	3	1	2	5	3	1	2	1	1	4	3	3	1	4	3	5	3	2	5	5	3	4	4	4	1	3	5	3	4	4	3
91	3	3	1	3	2	5	1	1	5	2	1	1	1	1	1	5	3	4	3	2	5	3	2	5	3	3	5	2	2	2	2	2	2	5	5	4	4	4	5	3
92	5	3	5	4	4	4	3	5	4	2	1	3	4	3	1	2	2	1	3	3	5	1	3	5	5	4	3	4	5	4	3	4	5	3	3	4	2	4	2	3
93	4	4	1	4	3	2	2	3	5	5	5	1	2	4	2	3	2	4	4	5	4	1	4	4	4	3	4	4	4	4	3	4	4	5	4	4	2	2	4	3
94	4	2	3	3	4	3	4	3	4	4	4	2	3	1	3	3	2	3	2	3	5	2	4	5	4	4	3	4	4	4	4	4	3	3	4	5	2	4	4	2
95	5	3	4	4	4	2	5	4	5	2	3	2	4	2	2	1	2	2	4	4	5	2	3	4	5	3	3	4	5	5	4	4	4	5	5	5	3	4	5	5
96	5	1	5	2	5	3	5	5	2	2	1	4	5	1	1	1	1	1	4	2	5	1	3	5	5	2	2	4	5	5	4	3	5	1	3	5	2	4	3	1
97	5	1	5	5	5	4	4	5	2	3	2	3	4	1	1	2	1	1	4	3	5	1	4	4	5	3	2	4	5	4	4	3	4	4	4	4	2	4	5	3
98	5	2	4	5	5	5	4	4	4	2	1	3	4	1	2	3	1	2	3	4	4	1	3	5	5	4	3	3	5	3	4	4	4	4	4	5	1	5	3	2
99	5	2	4	5	5	3	5	4	5	4	2	2	5	2	2	2	1	1	4	4	4	1	4	4	4	3	1	5	5	5	2	2	4	5	4	5	3	3	5	3

100	5	2	3	5	4	4	4	5	4	2	2	3	4	1	2	1	1	1	4	3	5	1	4	5	4	3	2	4	5	4	4	4	4	4	5	5	4	5	5	3
101	4	2	4	4	4	4	4	2	4	4	4	2	2	1	3	3	2	2	3	2	5	3	5	5	4	3	4	3	5	5	3	4	2	4	4	5	2	5	5	3
102	5	1	5	4	5	2	4	5	3	2	3	3	2	2	1	1	1	1	4	4	4	1	3	4	1	3	3	2	5	3	4	4	5	1	4	5	1	5	5	4
103	5	2	4	2	4	4	2	3	3	4	4	4	3	1	2	4	1	4	3	4	4	2	2	4	5	2	4	4	3	2	5	5	5	3	4	5	3	3	5	5
104	4	2	5	4	5	4	4	4	5	4	2	2	5	2	2	3	2	2	5	5	5	1	4	5	5	2	2	5	5	5	4	4	4	5	5	5	4	4	4	2
105	5	2	2	3	5	2	4	4	3	3	3	3	4	1	1	1	1	1	4	4	4	1	3	5	5	3	2	4	5	4	4	3	4	4	4	4	3	4	4	3
106	5	3	4	5	3	4	2	5	3	4	1	4	4	1	4	3	1	1	3	3	5	1	4	5	4	3	4	4	4	3	2	1	2	3	4	5	3	4	4	3
107	3	3	2	4	4	1	2	3	2	1	2	4	4	2	1	3	3	3	2	2	4	2	4	4	3	4	1	5	4	3	4	2	3	5	4	5	1	3	3	1
108	5	1	5	5	5	4	5	5	4	2	2	3	5	5	1	1	1	1	4	5	4	1	5	4	5	5	2	5	5	5	4	4	5	2	3	5	2	4	5	3
109	4	3	4	4	4	5	3	4	2	2	2	3	4	2	2	2	2	2	2	2	4	1	2	4	4	4	3	3	1	4	4	4	3	4	2	4	4	4	4	4
110	5	2	5	4	5	2	4	5	4	2	4	4	4	2	2	2	2	2	5	5	4	2	3	4	5	5	2	5	5	5	4	3	4	4	4	4	3	4	4	4
111	5	2	5	5	5	2	3	5	3	4	3	4	5	2	1	2	1	2	3	4	5	1	4	5	5	4	2	5	5	4	5	4	4	4	5	5	2	4	5	2
112	5	2	4	4	4	3	4	5	3	4	4	2	4	2	1	2	1	4	4	4	4	1	3	4	5	3	2	3	3	5	2	3	4	4	4	4	2	5	4	5
113	4	2	5	4	4	4	2	3	2	2	2	4	2	1	4	3	1	1	1	4	5	1	2	5	5	2	4	2	4	2	2	2	4	5	5	5	1	4	5	3
114	4	2	4	5	5	1	3	4	5	2	1	3	4	1	1	1	1	1	4	4	5	1	5	3	5	3	3	2	5	4	4	3	5	1	1	5	1	3	4	4

Belgique (page 1/4)

N	Nationalité	Sexe	Âge	Lieu d'habitation	Plus haut niveau d'études	Discipline étudiée	Profession	Langue(s) maternelle(s)	Langue(s) seconde(s) et étrangère(s)	Comment estimez-vous votre niveau d'anglais ?
1	3	1	1	Bruxelles	3	Science politique	etudiant	1,6	2	3
2	3	1	1	Bruxelles	3	Science du travail	etudiant	1	2,7	3
3	3	1	1	Bruxelles	3	Science politique		1	2,6	2
4	3	1	1	Bruxelles	3	Science politique	etudiant	1	2,6	3
5	3		1	Woluwe-Saint-Lambert	3	Sciences humaines	etudiant	1	2	2
6	3	2	1	Etterbeek	3	Economie	etudiante	1	6	2
7	3		1	Bruxelles	3	Anthropologie	etudiant	1	2,6	2
8	3	1	1	Bruxelles	3	Ingénierie		1	6	2
9	3	2	1	Bruxelles	3	Socioligie/anthropologie		1,6	2,4	2
10	3	1	1	Hoeilaart	3	Architecture		1	2,6	3
11	3	2	1	Bruxelles	3	Communication	etudiante	1	2	2
12	3	2	1	Steenokkerzeel	3	Arts graphiques	etudiante	1	2	2
13	3	1	1	Bruxelles	3	Economie	etudiant	1	6	2
14	3	1	1	Tervuren	3	Economie	etudiant	1	6	3
15	3	2	1	Bruxelles	2	Droit	etudiant	1	2	1
16	3	2	1	Bruxelles	2	droit		1	6	1
17	1,3	1	1	Bruxelles	2	Architecture		1	2,6	2
18	3	2	1	Brugelette	3	Droit	etudiante	1	2,4,5,6	2
19	3	1	1	Braine l'Alleud	3	Droit	etudiant	1	6	2
20	3	2	1	Namur	3	Droit	etudiant	1	2	3
21	3	2	1	Roselies	3	Droit	etudiante	1,5	2,6	2
22	3	2	1	Villers-La-villé	3	Droit		1	1,2,4	2
23	3	1	1	Rioensart	2	Logopédie	étudiante	1	2,4,6	2
24	3	2	1	Perwez	2	Droit	etudiante	1	2	2
25	3	2	1	Chöt	3	Droit	Etudiante	1		2
26	3	1	1	Ottignies	3	Droit	etudiant	1	6	2
27	3	2	1	Bruxelles	3	Droit		1	6	2
28	3	2	1	Bruxelles	3	Droit		1,6	6	2
29	3	2	1	Woluwe-Saint-Pierre	3	Droit	etudiant	1	6	2
30	3	1	1	Grez-Doiceau	3	Droit		1	2,4,6	3

31	3	1	2	Rhode-Saint-Genèse	3	Gestion	etudiant	1	2,4,6	3
32	3	1	1	Joooigne	3	Droit	etudiant	1	2	2
33	3	2	1	Gembloux	3	Droit	etudiante	1	2,6	2
34	3	2	1	Bruxelles	3	Droit	etudiante	1	2,4,6	3
35	3	2	1	Rosières	2	Droit		1	6	2
36	3	2	1	Namur	3	Assistante-sociale		1	2	2
37	3	1	1	Belgique	3	Ingénieur de gestion		1	6	2
38	3	1	1	Nivelles	2	Droit	etudiant	1	2	3
39	3	1	1	Belgique	3	Ingénieur de gestion	etudiant	1	2	1
40	3	2	1	Bonlez	3	Ingénieur de gestion		1	2,6	2
41	3	2	1	Belgique	3	Ingénieur de gestion		1	6	3
42	3	1	1	Namur	3			1	2	2
43	3	2	1	Liège	3	Romanes		1	2,5	2
44	3	2	1	Liège	3	Langues et lettres romanes	etudiante	1	2,4	2
45	3	1	1	Liège	3	Langues romanes		1	2,5	2
46	3	1	1	Liège	3	Langues romanes	etudiant	1	2,3,5,6	3
47	3	2	1	Verviers	3	Langues romanes	etudiante	1	2,4,6	2
48	3	2	1	Liège	3	Langues et littératures françaises et romanes		1	2,4,6	2
49	3	2	1	Flémalle	3	Romanes		1	2,6	2
50	3	2	1	Horion-Hozémont	3	Langues et littératures françaises et romanes	etudnate	1	2,5,6	3
51	3	2	1	Liège	3	Langues romanes	étudiante	1	2	2
52	3	2	2	Verviers	3	Langues romanes	etudiante	1	2	2
53	3	1	1	SPA	3	Langues et littératures françaises et romanes		1	2,4	2
54	3	2	1	Neupré	3	Romanes	etudiante	1	2,4,6	3
55	3		1	Dalhem	3	Romanes	etudiante	1	2,5,6	2
56	3	1	1	Verviers	3	Romanes	etudiant	1	2,3,4,6	2
57	3	2	1	Herstal	2	Romanes	etudiante	1	2,5,6	2
58	3		1	Liège	3	Romanes	etudiant	1	2,4,5,6	3
59	3	2	1	Sprimont	2	Langues romanes		1	2,5,6	2
60	3	2	1	Clermont-sous-Huy	3	Langues et littératures françaises et romanes	etudiant	1	1,2,4,5,6	2
61	3	2	1	Seraing	3	Langues romanes	etudiant	1	2,4	2
62	3	2	1	Liège	2	Romanes	etudiant	1	2,5	2

63	3	2	1	Yhhanter	2	Langues romanes		1	2,4,6	1
64	3	2	1	Saint-georges	3	Romanes	etudiante	1	2,5,6	2
65	3	2	1	Richelle	3	Langues et Lettres romanes	etudiante	1	2,5,6	2
66	3		1	Liège	3	Langues romanes	etudiante	1	2,3,5	3
67	3	2	1	Crisnée	3	Romanes		1	2,5	2
68	3	2	1	Molmedy	3	Romanes		1	2,3,4	2
69	3	2	1	Liège	3	Lanuges romanes		1	2,4,5	1
70	3	2	1	Liège	3	Langue et lettres françaises et romanes	etudiante	1	2,5,6	3
71	3	2	1	Liège	3	Langue et lettres françaises et romanes	etudiante	1	2,5,6	3
72	3	2	1	Bastogne	3	Langues romanes	etudiante	1	2,5	2
73	3	2	1	Liège	3	Langues romanes et lettres		1	2,5	3
74	3	1	0	Esmeux	3	Langues et littératures françaises et romanes		1	2,5	2
75	3	2	1	Ginlot	3	Romanes		1	2	2
76	3	2	1	Liège	2	Romanes	etudiante	1	2,4,6	2
77	3	2	1	Waremme	3	Langues et littératures françaises et romanes	etudnante	1	2,4,6	2
78	3	2	1	Theux	3	Langues et littératures françaises et romanes	etudiante	1	2,5,6	3
79	3	2	1	Liège	2	Langues et littératures françaises et romanes	etudiante	1	3,4,6	1
80	3		1	Stavelot	3	Romanes		1	2,4,6	2
81	3	2	1	Alleur	3	Romanes	etudiante	1	2,5,6	3
82	3	2	1	Liège	3	Langues romanes		1	2,4,6	2
83	3	1	1	Liège	3	Langues romanes		1	2	1
84	3	2	1	Bastogne	3	Romanes	etudiante	1	2,3,4	2
85	3	2	1	Liège	3	Romanes	etudiante	1	2,5,6	2
86	3	2	1	Liège	3	Langues et lettres françaises et romanes	etudiante	1	2,5	2
87	3	2	1	Liège	3	Langues romanes		1	2,3,4	3
88	3	2	1	Liège	3	Langues et lettres françaises et romanes	etudnate	1	2,4	3
89	3	2	1	Baneuge	3	Langues et lettres françaises et romanes		1	2,4,6	3
90	3	2	1	Liège	3	Langues romanes		1	2,5	2

91	3	2	1	Verviers	3	Langues et lettres françaises et romanes		1	2,5	2
92	3	1	1	Verviers	3	Romanes		1	2	3
93	3	1	1	Jupille	3	Romanes	etudiant	1	4	1
94	3	2	1	Juprelle	3	romanes		1	2,4,6	2
95	3	2	1	Liège	2	Romanes		1	2,5	2
96	3		1	Herve	3	Langues romanes	etudiant	1	2,5	2
97	3	1	1	Baelen	2	Langues romanes		1	3,4	1
98	3	2	1	Herve	3	Langues et littératures françaises et romanes		1	2,4	2
99	3	2	1	Ans	2	Romanes	etudiante	1	2,4	3
100	3	2	1	Liège	3	Langues romanes		1	2,4	2
101	3		1	Liège	3	Langues romanes	etudiante	1	5	2
102	3	2	1	Ans	2	Langues romanes	etudiante	1	2,6	2
103	3	2	1	Liège	2	Langues romanes	etudiant	1	2,5	2
104	3	1	2	Bruxelles	2	Coupe et couture	Consultant	1	2	2
105	3	2	2	Belgique	3	langues et littératures romanes ; traduction	professeur de français et d'espagnol	1	2,4,5,6	3

Belgique (page 2/4)

N	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10
1	4	4	2.5	5	2	3	5	4	1	3
2	4	4	1,2,4	2	2	3	3	2	2	4
3	2	4	2,5,7	5	2	4	5	4	1	4
4	2	4	1,2,3,4,5,6,7	2	2	7	1	4	1	5
5	2	4	2,5,6	3	2	4	2	4	4	5
6	2	4	2,5,6	3	2	4	2	4	4	5
7	2,4	2,4	1,2,4,5,6	2	2	6	1	3	4	7
8	2	5	2,5	2	2	4	3	4	1	5
9	2,4	4	2,4,5,6	2	2	3	5	4	4	7
10	2,5	4	2	1	1	4	2	2	2	6
11	2	4	2,5	2	2	6	1	4	2	5
12	2	4	2,5	2	2	7	1	4	4	6
13	2	4	2	2	2	1	1	7	1	1
14	2,4	4	2,5	2	2	4	1	7	2	4
15	2,3	4	2,5	2	2	4	3	7	4	5
16	2	4	2	2	2	2	1	7	3	5
17	2	5	2	2	2	3	5	4	1	2
18	2	4	1,2,6	2	2	3	3	4	1	4
19	2,4	4	2,5,6,	1	2	2	4	5	3	5
20	2	4	2	2	2	4	3	4	4	3
21	2	4	2,6	2	2	4	3	6	4	5
22	2	4	2,5,6,7	2	2	4	3	3	2	6
23	2,4	2,4	2,5	2	2	4	4	3	1	6
24	2	4	1,3,5	2	2	4	1	6	4	5
25	2	4	2,4	2	2	7	3		1	6
26	2	4	2	2	2	2	1	6	4	6
27	2,4	4	2,4,5	2	1	6		4	4	4
28	2,4	4	2,4,5	2	1	5	1	3	4	4
29	2	4	2,4,5	2	1	6	3	2	4	
30	4	4	2,3	2	2	5	1	2	3	5
31	2,4	2,4	2,5		2	5	3	3	3	5

32	2	4	2,5	2	2	2	3	7	1	4
33	2	3	3,5	2	2	4	5	4	1	5
34	2,4	2,4	2,4,5	2	1	4	3	7	4	5
35	2	4	1,5	4	2	4	3	4	1	6
36	2	4	2,5	2	2	3	1	3	1	5
37	2	4	2,5,6	1	2	5	5	3	4	
38	2	4	5,6	2	2	5	1	2	2	4
39	2	4	2,5		1	5	5	4	4	5
40	2	4	2	2	2	6	3	2	1	5
41	2	4	2	1	1	5	1	5	4	5
42	2	4	2	1	1	3	3	3	1	5
43	2	4	3,5,6	2	2	4	3	3	4	1
44	1,2,4	4	2,5	1	2	4	3	3	1	6
45	2	4	5,6	2	2	4	3	4	4	4
46	2	4	2,5,6	2	2	4	3	4	2	3
47	2	4	3,5,6	2	2	4	3	2	1	5
48	1,2	4	2,5	2	2	4	3	4	4	4
49	1,2	4	1,2,5,6	5	2	2		6	4	4
50	2	4	2,5,6	2	1	5	1	4	4	
51	2	2,4	3,4,5	2	2	5	4	2	4	
52	2	4	2,5,6	2	2	2	3	5	4	5
53	2	2	2,5	3	2	3	2	3	1	2
54	2	4	2,5,6	2	2	4	3	4	4	5
55	2	4	4,5	2	2	5	3	3	4	5
56	1,2	2	4	2	2	2	3	4	4	5
57	2	2,4	2,5,6	2	1	3	1	6	4	4
58	4	4	2,5,6	2	2	1	3	7	4	3
59	2	4	2,5,6	2	2	4	1	3	3	1
60	2	4	2,5,6	2	2	4	3	4	4	6
61	1,2	4	3,5,6	2	2	4	3	5	2	5
62	2	4	1,2,5,6	2	2	5	5	5	1	4
63	1,2	4	3,5	5	2	4		4	4	
64	1,2	4	3,4,5	2	2	4	3	4	4	4
65	2	4	3,5,6	2	1	4	5	4	4	4
66	2	4	3,5	5	1	5	5	5	1	5

67	2	4	2,3,5,6	1	2	5	3	4	4	5
68	1,2,	4	1,2,3,5	2	2	4	1	3	4	5
69	2	3	2,5	3	2	5	3	2	4	4
70	2	4	2,3,4,5,6	2	2	4	5	3	4	3
71	2,4	4	2,3,4,5,6	5	2	5	5	3	1	3
72	2	4	1,2,5,6	2	2	5	4	2	4	
73	2	4	2,4,5,6	2	1	5	4	2	4	1
74	2	4	3,5	2	2	3	1	6	1	6
75	2	4	2,4,5,6	5	2	4	3	7	4	3
76	2	4	2,5,6	2	2	5	3	4	4	6
77	2	4	1,2,5,6	2	2	5	5	3	2	4
78	1,2,	4	2,4	2	2	4	5	4	4	4
79	1,2	4	2,3,5,6	3	2	2	1	7	1	4
80	1,2	4	2,3,5,6	5	1	5	1	4	4	5
81	2	4	2,5	2	2	4	1	2	4	4
82	2	4	3,5,6	4	1	4	3	3	4	4
83	2	4	2,5	2	2	4	5	4	4	4
84	2	4	2,5,6	2	2	4	3	4	4	5
85	2	4	2,4,6	2	2	4	3	7	4	4
86	2	4	2,3,4,5	2	2	6		4	1	6
87	2	4	5	2	2	4	1	1	1	1
88	2,4	4	2,5	2	2	4	5	3	1	3
89	2	4	2,5	2	2	3	1	7	4	5
90	4	3,4	2,4,5,6	2	2	4	3	3	1	5
91	2	4	2,6	5	2	4	1	3	1	4
92	2	4	2,4,5,6	2	1	4	3	3	1	2
93	2	4	5,6	2	2	4	3	4	4	4
94	2	4	2,5,6	5	1	4	1	4	4	4
95	2	4	2,4,5,6	2	2	3	3	7	1	3
96	2	4	2,3,5	2	2	4	3	4	4	4
97	1,2	4	2,5,6		2	4	3	5	4	5
98	1,2,	4	1,2,5	2	1	3	1	7	4	
99	2	4,5	1,2,5	2	2	5	3	4	4	6
100		4	2,5	5	1	3	3	4	4	6
101	2	4	5	2	2	4	3	4	4	4

102	2	4,5	1,2,4,5	2	2	4	4	2	3	6
103	2	4	3,5	2	2	5	3	6	4	6
104	2	4	1,2,5,7	1	2	1	4	6	1	6
105	2	4	5	3	1	5	2	7	2	3

Belgique (pages 3/4 et 4/4)

N	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
1	4	2	3	3	4	4	4	3	5	4	4	2	3	4	3	3	3	4	4	3	5	4	4	4	5	3	4	1	4	4	4	2	4	4	5	5	2	5	4	3
2	4	3	1	3	2	5	3	2	4	2	4	2	1	4		4	2	3	3	3	4	2	2	3	3	1	5	2	3	2	3	4	1	2	4	4	2	5	5	3
3	3	3	2	3	2	4	3	3	4		3	2	1	2	3	4	2	2	3	2	2	2	2	2	3	3	4	3	3	3	4	4	2	4	4	4	3	4	4	4
4	4	4	2	2	2	3	2	3	4	4	2	3	2	3	2	3	2	1	2	3	4	2	4	2	2	3	3	4	4	3	4	2	2	5	4	3	2	3	4	4
5	4	4	3	2	3	4	3	3	4	4	3	2	3	2	4	3	3	4	3	4	4	3	2	4	4	4	4	4	4	3	4	4	2	5	5	4	3	4	4	5
6	4	4	3	2	3	5	2	3	3	4	3	2	3	3	4	3	3	3	3	3	4	3	3	4	3	3	4	3	3	3	4	4	3	4	4	3	4	3	5	5
7	3	3	1	3	2	5	4	3	4	4	2	5	1	1	3	4	3	5	5	4	4	2	2	5	4	3	4	2	4	3	4	4	2	5	4	4	1	3	4	4
8	3	3	3	3	3	3	5	4	4	3	3	4	3	4	4	4	4	4	4	4	3	3	3	3	3	4	4	4	3	4	3	4	3	3	3	4	4	4	4	4
9	3	1	3	1	4	4	4	3	5	4	1	4	2	1	3	1	1	5	5	5	5	3	3	5	5	3	4	5	3	4	5	1	4	1	5	5	1	5	1	1
10	4	2	4	3	2	4	3	3	4	4	3	3	2	2	2	4	2	2	3	4	4	2	2	4	3	2	4	4	4	3	4	3	2	4	4	4	2	5	3	2
11	4	3	4	5	4	3	4	3	4	3	3	3	4	3	4	5	3	4	5	3	3	4	3	4	4	5	3	4	3	5	4	3	4	4	5	4	3	3	4	5
12	4	3	4	5	3	5	3	2	3	4	3	4	4	4	3	4	5	2	3	4	4	3	3	4	3	2	4	3	4	4	4	4	3	5	5	1	2	3	5	5
13	4	1	1	3	5	1	5	5	1	1	3	3	5	4	3	1	1	1	5	5	1	1	3	3	2	4	3	1	5	5	5	5	5	4	5	3	1	1	5	5
14	5	3	4	2	4	5	4	3	3	4	3	2	3	4	3	2	3	2	3	2	5	2	5	5	3	2	3	4	5	5	2		5	5	5	4	5	4	4	5
15	5	3	2	4	3	5	4	4	3	4	3	3	1	4	3	5	4	4	2	2	1	3	3	2	3		2	3	4	2	5	5	1	5	5	2	3	5	5	5
16	5	1	5	3	5	4	3	5	4	4	4	2	3	1	1	1	1	1	5	5	1	2	1	3	1	3	4	3	4	2	4	2	5	2	1	5	1	4	4	4
17	5	1	5	3	3	1	4	3	1	4		1	3	5	2	4	1	2	2	3																				
18	3	4	2	3	2	4	2	3	3	3	2	4	2	2	2	4	2	2	4	3	4	2	2	4	4	4	4	3	4	3	4	2	2	4	4	3	4	4	4	4
19	4	2	3	2	3	4	4	4	5	4	1	2	2	3	3	2	2	2	4	4	4	2	2	4	4	2	4	4	4	3	4	2	3	5	5	4	2	4	4	4
20	5	2	4	5	3	5	1	5	5	3	1	4	1	1	3	3	1	1	1	4	4	1	1	1	1	1	4	1	4	3	4	3	3	2	5	2	1	1	5	1
21	5	4	5	4	2	5		4	5	3	3	2	3	2	5	4	4	4	3	3	4	3	4	4	2	4	4	4	5	5	2	1	2	4	4	2	5	4	5	5
22	4	2	2	2	4	2	3	4	4	2	2	2	2	2	2	3	2	2	4	2	4	2	2	4	4	2	4	2	4	2	4	2	2	4	4	4	3	4	4	4
23	5	4	2	2	2	5	2	3	4	3	1	2	2	1	2	2	3	2	2	2	4	1	4	4	3	2	5	5	4	3	4	2	2	3	4	2	2	3	2	4
24	4	3	4	3	2	5	1	3	3	4	2	2	2	2	3	5	3	3	2	2	4	3	2	4	3	2	4	3	3	3	4	4	2	3	5	2	4	4	5	4
25	5	4	2	4	1	3	1	3	5	3	1	3	1	1	3	4	3	1	1	1	4	3	2	2	2	3	3	3	4	3	3	3	2	5	5	4	4	5	5	4
26	4	2	2	3	3	5	4	5	4	2	2	4	4	2	3	2	2	2	3	4	2	2	2	4	2	4	2	4	4	2	5	4	4	2	4	4	1	4	4	1
27	3	2	3	2	3	5	3	3	4	3	2	4	3	1	3	2	2	5	5	5	5	2	3	5	4	2	3	3	3	2	2	2	3	4	5	3	2	3	5	3
28	3	4	2	2	3	5	3	3	5	4	2	4	3	1	3	3	3	5	5	5	4	3	2	5	4	3	3	3	3	3	2	1	3	4	5	4	3	3	5	4
29	3	2	3	2	3	4	3	2	5	5	3	4	2	1	3	2	2	5	4	5	5	2	4	4	5	3	3	3	3	3	2	2	3	4	5	5	2	5	5	5
30	5	1	5	3	3	5	3	1	3	3	4	1	3	1	3	5	3	4	3	3	5	3	2	2	2	3	2	3	4	3	4	3	2	3	5	4	1	3	5	5
31	5	4	4	3	3	4	2	3	4	4	2	2	4	2	2	3	3	4	2	4	4	4	3	4	2	4	2	4	4	4	4	4	2	4	4	4	4	4	4	4

32																																							
33	4	3	4	3	3	5	2	3	3	3	2	4	1	3	3	3	3	3	2	2	4	3	2	3	3	4	4	3	4	2	4	2	3	5	5	3	3	4	5	2
34	5	2	3	2	4	5	2	3	3	4	2	2	3		2	2	2	2	3	3	4	2	2	4	3	3	3	4	4	4	4	4	3	4	4	2	2	4	5	5
35	5	4	4	5	2	4	2	3	4	4	3	4	4	3	3	4	4	2	2	3	4	3	4	4	3	3	4	3	4	4	2	2	2	5	4	4	3	4	5	5
36	5	3	3	3	4	3	3	4	4	3	3	4	3	3	3	3	3	3	3	3	4	3	2	4	3	3	4	3	4	3	3	3	3	4	4	4	1	4	4	5
37	3	3	1	4	3	5	3	1	4	3	3	2	3	1	3	1	3	1	3	2	4	2	2	3	3	3	3	3	2	1	3	1	1	3	4	3	3	3	5	5
38	4	3	1	3	1	4	1	1	3	3	2	2	1	1	1	5	3	3	1	1	4	3	3	3	1	1	4	4	4	3	3	3	1	4	5	3	2	3	4	2
39	4	5	3	1	2	5	3	3	4	3	2	4	2	3	4	3	3	2	3	3	3	4	3	4	3	3	5	4	5	5	5	5	2	4	5	4	4	3	5	5
40	4	3	3	2	2	4	2	3	2	4	4	2	2	1	4	4	3	3	4	2	5	2	3	4	4	2	4	2	3	3	4	4	3	4	4	3	4	4	4	5
41	4	2	2	4	2	5	2	3	2	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	5	2	2	4	2	2	4	2	4	4	4	4	2	4	4	4	3	2	4	4
42	4	2	2	1	3	5	5	4	4	3	3	3	2	3	3	3	2	3	3	3	4	3	3	4	3	2	4	4	5	4	4	3	2	4	4	4	1	4	4	4
43	5	3	2	4	3	1	2	2	4	2	2	4	2	2	4	2	2	4	3	3	4	2	3	5	3	2	3	3	4	3	3	3	3	5	4	3	3	4	4	5
44	5	3	3	2	4	5	3	4	4	4	2	3	3	2	3	4	1	2	3	4	5	2	3	4	4	4	2	3	4	4	4	2	3	3	2	2	1	4	3	2
45	5	3	2	3	2	4	2	3	2	3	2	4	3	2	2	1	2	2	3	2	4	2	3	4	3	3	4	3	2	2	4	4	2	3	4	2	3	3	3	1
46	5	3	2	2	3	4	2	3	4	4	4	2	3	2	3	2	3	3	4	3	4	2	3	2	3	3	2	4	5	4	4	4	3	4	5	5	4	4	4	3
47	5	3	2	2	4	2	2	2	3	4	2	3	3	2		2	1	2	3	2	4	2	2	4	3	2	2	4	4	4	2	4	3	4	4	1	1	4	4	5
48	5	3	2	4	3	2	2	3	4	4	2	2	4	2	3	3	2	2	3	4	4	2	3	4	4	4	2	3	4	3	4	3	3	4	4	5	4	5	4	3
49	5	2	4	3	4	2	3	5	5	4	3	2	3	4	2	3	3	2	4	5	5	2	4	4	4	3	4	5	4	4	2	3	4	3	4	2	1	4	4	4
50	5	2	2	3	2	5	3	3	4	4	4	3	3	2	4	4	3	2	3	3	4	2	2	4	2	3	3	3	3	4	1	1	2	4	4	4	3	4	4	3
51	4	3	1	2	2	5	2	2	4	3	4	2	1	2	3	4	4	4	1	3	4	3	2	4	3	3	4	3	2	3	4	2	2	4	4	2	3	4	4	5
52	5	2	4	3	5	1	5	4	4	4	2	4	4	4	2	2	1	1	5	4	2	2	3	3	5	4	2	5	5	5	3	3	5	5	4	1	1	5	5	5
53	5	5	2	4	3	5	2	3	4	2	2	4	1	4	3	1	1	4	3	4	4	1	4	5	4	4	4	4	4	4	1	1	2	4	4	2	2	5	1	5
54	5	3	2	2	4	4	4	3	4	4	2	2	3	2	3	3	3	4	4	4	4	2	2	4	4	4	4	4	4	4	2	2	4	4	4	2	4	4	4	4
55	5	2	2	3	2	5	3	1	5	4	2	2	3	1	3	4	2	3	3	3	5	2	2	3	2	4	4	4	4	3	1	1	1	5	4	4	5	5	5	4
56	4	3	3	3	3	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	4	3	3	4	2	3	3	3	3	4	3	3	3	3	3	3	3	4	3	4	3	4	4
57	5	2	2	3	4	4	4	4	5	4	4	2	4	2	2	3	1	1	3	4	3	3	4	4	2	4	2	4	4	4	4	2	3	4	4	4	2	4	4	4
58	5	1	4	3	5	4	5	5	4	4	3	2	4	1	2	2	1	3	5	5	3	1	2	4	3	1	1	5	5	4	3	3	4	5	3	3	1	5	5	5
59	5	3	2	3	2	5	2	3	4	4	3	2	3	3	3	2	1	2	4	3	5	1	3	4	3	3	4	3	4	4	4	3	2	4	5	5	2	4	5	5
60	5	2	3	4	3	5	3	3	3	4	4	2	3	4	2	2	1	1	5	5	4	1	3	5	4	1	4	3	5	3	4	4	4	5	5	2	3	4	2	3
61	5	3	3	2	2	4	2	4	4	3	2	2	3	2	2	4	2	2	3	4	2	2	3	2	4	2	4	4	4	3	2	2	3	4	4	2	3	4	4	4
62	5	4	1	3	2	5	1	3	4	3	4	3	3	2	4	3	3	3	2	2	4	2	2	4	3	3	4	3	4	3	4	4	2	4	4	4	4	4	4	5
63	4	3	4		2	5	1	3	4	3	2	4	2	4	3	3	2	4	3	3	4	3	3	4	3	3	4	3	4	3	4	2	2	2	3	4	3	4	5	5
64	5	3	2	2	3	5	3	1	3	4	4	2	3	2	3	3	3	2	3	2	3	2	2	2	2	3	4	4	3	3	3	3	2	3	4	3	3	4	3	4
65	5	4	3	4	3	5	3	3	4	4	3	2	2	1	3	4	2	2	4	3	5	2	3	5	4	4	2	4	4	3	5	3	3	5	5	4	4	5	3	4

66	5	4	2	3	2	5	2	3	4	4	1	4	1	1	3	4	4	2	2	2	4	2	2	4	2	2	4	4	4	3	4	3	2	4	4	4	4	4	3	4
67	5	4	3	3	4	5	2	4	4	4	2	3	4	1	2	4	2	2	3	2	4	1	1	4	4	3	4	3	5	4	3	4	2	4	4	2	2	4	4	2
68	5	4	3	3	2	5	1	3	4	3	3	4	2	1	2	3	3	1	1	1	4	1	1	4	3	2	3	3	3	3	3	3	2	3	4	2	4	3	4	5
69	5	4	2	2	2	3	2	2	3	3	5	3	3	4	2	4	4	4	2	2	4	2	2	4	2	4	5	3	5	5	5	2	2	5	5	2	5	5	5	5
70	5	4	2	3	2	4	2	1	3	4	3	3	2	1	3	4	2	4	2	2	2	3	3	3	2	2	3	3	4	3	2	2	2	5	4	4	4	4	3	1
71	5	4	2	3	2	4	2	1	3	4	3	2	2	1	3	4	3	4	2	2	4	3	3	3	2	2	4	2	4	3	2	2	2	3	4	4	3	4	4	2
72	5	4	2		2	5	2	3	4	3		2	3	2	3	4	3	4	2	3	4	3	2	4	3	2	3	4	4	3	2	4	2	4	4	3	2	4	4	4
73	5	4	2	2	3	2	3	1	3	5	5	1	3	3	4	5	3	3	4	4	5	2	4	4	5	5	3	3	4	4	2	2	3	5	5	5	2	4	5	5
74	5	2	3	1	4	5	5	4	5	4	5	2	3	1	4	3	3	2	4	5	5	3	3	4	3	3	2	5	5	3	2	3	4	4	4	2	2	5	5	5
75	5	2	3	2	3	2	2	5	4	2	4	2	3	2	2	4	2	2	3	3	4	2	2	4	3	5	2	3	2	3	2	2	3	4	4	2	1	4	5	5
76	5	4	1	3	2	4	3	4	4	3	1	3	3	1	1	2	2	4	3	3	3	2	2	4	2	2	4	3	4	4	1	1	2	4	4	2	2	3	4	4
77	5	4	2	3	2	5	2	3	4	3	3	2	4	1	3	4	4	4	2	3	5	2	2	4	3	3	2	2	4	3	2	2	2	4	4	4	2	5	5	5
78	5	5	3	3	2	5	1	3	4	3	3	3	3	3	3	4	3	3			4	3	1	5	3	4	4	3	4	3	5	3	1	5	5	5	5	4	4	3
79	5	2	5	2	4	3	4	5	5	4	1	4	3	2	2	1	1	1	5	5	4	2	3	4	5	3	4	5	5	5	4	3	5	2	2	2	1	4	2	5
80	5	3	4	3	3	4	2	3	4	3	2	3	3	1	2	2	1	1	4	2	4	2	3	5	3	3	3	3	4	3	4	4	2	5	5	4	3	3	4	4
81	5	4	1	3	2	4	3	1	4	4	3	2	3	3	3	4	4	4	3	3	3	3	2	3	2	3	5	4	5	3	2	1	1	5	5	4	4	3	5	5
82	5	3	2	4	4	4	4	2	4	4	2	2	3	2	3	2	4	4	4	3	4	2	3	2	4	4	3	2	3	4	3	2	3	3	4	2	2	5	4	4
83	5	4	2	3	2	4	2	3	4	4	3	2	3	2	3	4	2	2	3	3	4	2	3	4	4	3	3	4	4	3	4	3	3	4	4	3	3	4	4	4
84	5	3	2	2	3	5	2	3	4	4	2	3	3	1	3	3	3	2	4	4	5	2	3	4	4	3	4	3	4	3	2	2	3	3	4	3	2	3	4	4
85	5	2	3	3	4	4	4	4	4	2	1	3	3	1	2	2	2	2	3	3	4	2	3	5	4	4	4	4	4	3	2	2	2	4	4	3	4	4	4	4
86	5	4	3	3	2	5	2	3	4	4	3	3	3	2	3	4	3	3	2	2	4	3	2	4	3	3	4	3	4	3	1	2	2	5	4	3	3	3	4	4
87	5	3	2	4	2	5	2	1	4	3	3	3	2	4	3	5	2	3	2	3	5	1	2	5	3	2	5	4	4	3	4	2	2	5	5	4	2		3	1
88	5	3	2	2	2	4	3	3	4	4	4	2	3	3	3	4	2	2	4	4	4	2	3	4	3	4	2	3	4	4	2	3	2	4	4	3	2	4	4	3
89	5	1	2	3	5	1	2	5	4	4	2	2	3	4	2	3	2	2	4	5	4	2	3	4	3	4	2	4	4	3	5	5	5	5	5	1	3	4	4	3
90	5	4	2	3	3	4	3	4	4	3	4	2	3	2	5	5	3	4	3	3	4	3	3	4	4	4	4	3	4	2	4	4	3	5	5	3	2	4	5	5
91	4	4	2	3	2	5	2	1	3	4	3	2	2		4	3	4	4	2	2	3	2	4	4		2	4	4		2	4		2	4	4	1	2	4	4	4
92	4	4	2	2	4	2	4	2	5	4	4	2	2	2	4	2	2	4	4	4	4	2	2	2	4	2	4	5	4	4	4	2	2	4	4	4	2	4	4	3
93	5	3	3	2	1	5	1	3	3	4	3	3	1	3	4	2	4	3	2	3	4	2	4	3	2	1	5	2	4	3	4	4	3	5	4	4	3	4	4	4
94	5	3	3	4	3	5	3	5	4	4	2	3	3	2	2	3	2	2	3	4	1	2	2	1	4	2	4	4	5	4	3	3	3	2	4	2	2	4	2	2
95	5	3	3	2	4	2	4	4	4	3	3	2	3	1	1	3	3	1	5	5	3	2	3	3	4	1	1	4	4	5	1	1	4	4	5	4	3	4	4	3
96	5	5	3	2	4	5	1	1	4	5	3	3	3	1	3	3	3	1	1	1	4	1	1	1	3	1	3	1	1	3	3	5	1	5	5	5	5	4	4	5
97	5	4	3	4	2	5	3	4	3	3	2	3	3	2	4	3	3	2	3	3	4	3	3	4	3	3	4	3	4	4	2	2	3	4	3	3	2	4	3	2
98	5	2	4	3	4	4	4	5	5	4	3	2	3	4	3	4	3	4	3	4	4	3	2	4	4	4	3	4	5	4	4	3	4	5	5	3	2	5	5	3
99	5	4	5	2	3	4	3	3	4	4	3	2	2	1	2	3	3	2	3	2	3	4	2	1	2	4	4	5	5	4	4	2	2	5	4	3	3	4	3	2

100	4	3	2		2	4	3	4	4	2	2	4		2	2	4	4	2	4	4	4	2	4	4	2	4	4	4	4	3	4	2	3	4	4	4	3		4	3
101	4	4	3	3	2	4	2	3	4	3	4	2		2	4	4	4	2	2	2	5	2	2	3		3	4	3	4	3	2	3	2	4	4	3	3	3	4	4
102	5	3	2	3	1	5	2	1	3	5	5	2	3	3	2	5	3	2	2	2	3	2	2	2	2	1	5	3	2	3	4	4	2	4	4	4	4	4	4	2
103	5	3	4	4	3	2	2	4	4	4	3	2	4	3	3	2	2	2	4	3	4	2	2	4	3	3	4	4	4	4	3	3	4	4	4	4	3	4	5	4
104	5	1	4	4	5	1	4	5	5	4	1	4	5	1	2	1	1	1	5	5	1	1	3	4	5	5	2	5	5	5	2	2	1	4	3	1	1	5	5	4
105	5	3	4	4	4	2	3	5	5	2	2	3	4	5	2	1	1	1	4	4	2	2	3	4	4	2	3	4	4	4	2	4	4	4	4	4	4	4	4	2

Suisse (page 1/4)

N	Nationalité	Sexe	Âge	Lieu d'habitation	Plus haut niveau d'études	Discipline étudiée	Profession	Langue(s) maternelle(s)	Langue(s) seconde(s) et étrangère(s)	Comment estimez-vous votre niveau d'anglais ?
1	4	2	1	Lausanne	3	Psychologie et éduction / linguistique	etudiante	1	2,3	2
2	4	2	1	Tavannes	3	Logopédie et psychologie	etudiante	1	2,3,6	3
3	4	2	1	Reconvilier	3	Logopédie-psychologie et éducation		1,5	5	2
4	4	2	2	Bienne	3	Logopédie-psychologie		1,5	2,3	2
5	4		1	Neuchâtel	3	Logopédie et psychologie et education		1,3	2,4,5	2
6	4	2	1	Cormoret	3	Sciences du langage, philosiphie et sciences de l'information et de la communication		1	2,3	2
7	4	2	1	Neuchâtel	3	Logopédie et psychologie et education		1	2,3	2
8	4	2	1	Delémont	3	Logopédie et psychologie	etudiante	1	2,3	2
9	4	2	1	Les Agetles	3	Logopédie, psychologie et éducation	étudiante	1	2,3	2
10	4		1	Bienne	3	Logopédie		1,6	2,3,4	2
11	4	2	1	Yvonand	3	Logopédie, psychologie et éducation	etudiante	1	2,3	2
12	4	1	1	Neuchâtel	3	Lettres	etudiant	1	2,3	2
13	4	2	1	Suisse	3	Logopédie	etudiante	1	2,3	2
14	4		1	La Chaux-de-Fords	3	Logopédie		1	2,3	2
15	4	1	1	Delémont	3	Lettres	etudiant	1	2,3,4	2
16	4	2	1	Neuchâtel	3	Logopédie	etudiante	1	2,3,4	2
17	4	2	1	Fribourg	3	Anthropologie, géographie		1	4	2
18	4		1	Lausanne	3	Psychologie		1	3	1
19	4	2	1	La Chaux-de-Fonds	3	Communication et sciences du langage	etudiante	1	2,3	2
20	3,4	2	1	Cernier	3	Communication et sciences du language	etudiant	1	2,3,2	
21	4		1	Val-de-Ruz	3	Sic + Sciences du languag	universitaire	1	5	2
22	4	1	1	Muriaux	3	Communication et sciences du langage	etudiant	1	2,3,5	2
23	4	2	1	Fontainemelon	3	Logopédie et psychologie	etudiant	1	2,3,4	2
24	4	2	1	Billens-hennens	3	Logopédie et psychologie	etudiante	1	2,3,4	2
25	4	2	1	Yverdon	3	Science du langage et sic	universitaire	1	2,4	2
26	4	2	1	Pully	3	Logopédie		1	2	2

27	4	1	1	Volloche	3	Sciences du l'informatique et de la communication/ sciences du langage		1	2,3	1
28	4	2	1	Riddes	3	Logopédie		1,6	2,3	2
29	4	2	1	Bassecourt	3	Langage /informatique, communication	etudiante	1	2,3,4	2
30	4	2	1	Yverdon	3	Sic et sciences du langage	etudiant	1,6	2,4	3
31	4	2	1	Collombey	3	Science du langage, logopédie et psychologie et éducation	etudiante	1,6	2,3	2
32	4	1	2	Lausanne	3	Psychologie	enseignant	1	2,3	3
33	4	2	1	Pomy	3	Psychologie, éducation/ linguistique	etudiante	1	2,3	2
34	4	2	1	Lausanne	3	Psychologie et education/ logopédie	etudiante	1	2,3	3
35	4	2	1	Gland	3	Logopédie et psychologie et éducation	etudiante	1,5	2,3	2
36	4	2	1	Cheyres	3	Logopédie / psychologie-éducation	etudiante	1	2,3	2
37	4	2	2	Neuchâtel	3	Langue et littérature anglaise et science du langage	educatrice de l'enfance et étudiante	1	2	2
38	4	2	1	Vionnaz	3	Communication et langage	etudiante	1	2,5	3
39	4	2	1	Neuchâtel	3	Psychologie-éducation / logopédie		1	6	2
40	4	2	1	Aigle	3	Sciences humaines / logopédie / psycho-éducation		1	2,3	3
41	4	2	1	Neuchâtel	3	Sciences du langage et de la communication	etudiante	1	6	
42	4	1	1	Yverdon	3	Français, sciences information et communication	etudiant	1	2,3,4,5	2
43	4	1	1	Neuchâtel	3	Français, histoire	etudiant	1	3	2
44	4	2	1	Reconuilier	3	Français et histoire		1	2,3,5	2
45	4	2	1	Bavois	3	Français/ Phiolosophie	etudiante	1	2,3	2
46	4	2	1	Neuchâtel	3	Français et anglais		1	2,5	3
47	4		1	Porrentruy	3	Français / allemand	etudiant	1	2,3	2
48	4		1	Courrendlin	3	Littérature fr		1	2,3,5	1
49	4	2	1	Bevaix	3	Littérature française / philosophie	etudiante	1	2,5	2
50	4	2	1	Neuchâtel	3	Histoire	etudiante	1		2
51	4	1	1	Neuchâtel	3	Français moderne, médiéval, latin	doctorant en littérature du moyen age	1	2,3	1
52	4	1	2	Neuchâtel	3	Littérature française	Bibliocataire	1	2,3	2
53	4	1	2	Thielle-Wavre	3	Histoire	etudiant	1	3	2
54	4	2	1	La Chaux-de-Fonds	3	Français et français médiéval	etudiant	1,4		2
55	4	2	1	Neuchâtel	3	Français-Allemand-Histoire	etudiante	1	3	2
56	4	2	1	Pseeux	3	Français et anglais	etudiante	1		2
57	4	2	2	Lausanne	3	Geographie	enseignant	1	2,4	

58	4	1	1	Lausanne	3	Communication/Français	etudiant	1	2,3	3
59	4	2	1	Neuchâtel	3	Logopédie		1	2,3,5	3
60	4	2	1	Les Breuleux	3	Langue et Littérature française / Philosophie	aucune	1	2,3	2
61	4	2	1	Neuchâtel	3	Français et anglais		1	2,3	3
62	4	2	1	Sonceboz	3	Français / information et communication	etudiante	1	2,3	2
63	4	2	1	Belprahon	3	Géographie et langue et littérature françaises	etudiante	1	2,3,4	2
64	4		1	Neuchâtel	3	Logopédie / sciences du langage, psychologie et education		1	2,3	2
65	4	1	1	Yverdon-Les-Bains	3	Français et Histoire	etudiant	1	2,3,4	2
66	4	2	1	Delley	3	Français et Histoire	etudiant	1	2,3	2
67	4	2	2	La Neuvevulle	3	Sports, Histoire, français	etudiant	1	2,3	2
68	4		1	Courroux	3	Géographie, français	etudiant	1	2	2
69	4	1	1	Les Bois	3	Langue et littérature françaises / Histoire	etudiant	1	2,3,5	2
70	4	2	1	La Chaux-de-Fonds	3	Langue et littérature françaises / philosophie	aucune	1	2,3,5	3
71	4		1	Courroux	3	Français et anglais	etudiant	1	2,3	2
72	4	1	1	Courroux	3	Français et anglais	etudiant	1,5	2	2
73	4	2	1	La Chaux-de-Fonds	3	Français et anglais		1	2,3,5	3
74	4	2	1	Neuchâtel	3	Français et histoire	etudiant	1	2,3	2
75	4	2	1	Vallorbe	3	Information et communication / littérature française	etudiante	1,2		3
76	4		1	Bienne	3	Histoire/ géographie/ sociologie	etudiant, stagiaire	1	3	1
77	4	2	1	Neuchâtel	3	français et histoire	etudiante	1	5	2
78	4	2	1	Nyon	3	Communication et français	etudiant	1	2	3
79	4	2	1	La Chaux-de-Fonds	3	Philosophie / histoire/ français	etudiant	1		2
80	4	1	1	La Chaux-de-Fonds	3	Français et histoire	etudiant	1		2
81	4	2	1	Lausanne	3	Logopédie	etudiant	1	2,3	3
82	4	2	1	Val-de-Travers	3	Logopédie	etudiante	1	2,3	2
83	4	2	1	Suisse	3	Logopédie / science du langage, psychologie de l'education		1	2,3	2
84	4	2	2	Neuchâtel	3	Logopédie		1,2,3	5,6	3
85	4	2	2	Yverdon-les-Bains	3	Droit	juriste	1		2
86	4	1	2	Neuchâtel	3	français littérature-histoire	etudiant	1	2	1

87	4	2	2	Neuchâtel	3	Oenologie	etudiante	1	2,3,5	2
88	4	2	1	Bienne	3	Allemand, linguistique, dialectologie	etudiante	1,3		2
89	4	1	2	Neuchâtel	3			1	1,3,6	1
90	4	2	1	Orbe	3	Linguistique historique et philologie française	Etudiante	1	2,3,4,5	2
91	4	2	1	Vaud	3	Psycholgie et éducation, logopédie, sciences du langage	Etudiante	1	2,3,5	2
92	4	2	1	Fribourg	3	Logopédie, Psychologie et éducation, Sciences du langage	étudiante	1	2,3	2
93	4	2	1	Rolle	3	ethnologie, sociologie	étudiant	1,2,5	3	3
94	4	2	1	Neuchâtel	3	Histoire	Étudiante	1	2,3	2
95	4	2	2	La Chaux-de-Fonds	3	Dialectologie	Collaboratrice scientifique	1	2,3	3

Suisse (page 2/4)

N	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10
1	1,3,4	1,4	1,2,5	2	2	5	2	5	4	4
2	1	4	2,5,6	2	2	5	4	5	2	6
3	1	1,4	2,3	2	2	3	3	5	1	7
4	1	1,4	1,2,5,6	2	2	3	3	4	1	5
5	1	4	3,7	2	1	4	3	2	1	5
6	1,4	1,4	2,5,6	5	2	2		6	4	
7	1	4	5,6	2	2	3	3	2	4	6
8	1	1,4	2,5,6	2	2	4	5	4	3	6
9	1	1,4	2,3,5	2	2	4	5	4	4	4
10	1	1,4	1,3,4,5,6	3	2	4	3	3	3	4
11	1	1,4	2,5,6	5	1	2	5	3	4	5
12	1,4	4	2,5,6	2	2	4	3	2	4	5
13	1	1	3,5	2	1	4	5	4	4	4
14	1	4	2,5	5	2	5	3	2	1	6
15	1,4	4	5,6	2	2	4	4	2	4	4
16	1	4	2,3,5	2	2	5	5		4	7
17	1	1,4	3,5	2	1	2	3	4	2	6
18	1	3	2	2	2	3	3	4	1	6
19	1,3	4	5,6	2	2	4	3	4	1	5
20	1,3	4	5,6	2	2	4	3	4	1	6
21	1	4	3,5	2	2	3	5	2	4	6
22	1	4	2,5,6	2	1	4	3	3	2	4
23	1	4	2,5	2	2	4	3	3	4	5
24	1	1,4	5,6	2	2	5	3	2	1	6
25	1	4	2,5,6,7	2	2	3	4	1	2	5
26	1	4	2,3,5	2	2	4	4	5	4	4
27	1	4	2,6	2	2	4	3	4	2	5
28	1	4	2,3,5	5	2	4	4	4	4	3
29	1	4	3,5,6	2	2	4	3	2	1	6
30	1	4	2,5,7	2	2	4	3	2	1	5
31	1,3,4	4	2,4,5,6	5	2	4	3	3	4	5

32	1	4	5,6	2	1	4	3	1	1	3
33	1,3,4	1,4	2,5,6	2	1	4	3	2	4	6
34	1,4	4	1,2,5	4	2	4	5	4	1	5
35	1	1,4	4,5	5	2	4	5	4	4	3
36	1	4	2,5,6	2	2	3	4	3	4	
37	1	4	5	2	2	6	3	6	4	6
38	1	1	1,2,4,5	2	2	4	5	2	4	3
39	1	4	5	2	1	6	4	2	2	7
40	1,3,5	1,4	5,6	3	2	3	4	5	1	4
41	1	4	2,5	2	2	5	4	3	2	3
42	3	4	2,5,6	2	2	4	4	5	1	4
43	1	1,4	2,5,6	5	2	2	4	6	1	5
44	1,4	4	5	2	2	6	5	3	3	7
45	1,3,4	4	1,2,3,4,5,6		2	1		7	1	4
46	1	4	1,2,5	2	2	4	3	4	4	4
47	1	4	2,5,6	4	1	3	4	6	2	4
48	1,3	1,4	2,5	2	2	4	2	2	1	3
49	3,4	4	1,2,5	2	2	3		5	1	4
50	1	4	2,5	3	1	3	2	4	2	3
51	1,4	4	5	2	2	3		5	2	3
52	1,4	1,4	2,5,6	2	2	2	5	4		3
53	1	1,4	2,5,6	2	2	4	3	3	3	7
54	1,3	1	5,6	2	2	4	5	4	4	4
55	1	4	3,4,5,6	2	2	3	3	5	2	4
56	1	4	1,2,3,5,6	2	2	4	4	5	1	5
57	4	4	5	2	1	5	3	3	3	3
58	4	4	2,3,5	2	2	5	5	4	2	4
59	1,4	1,4	2,5,6	2	2	5	3	4	4	
60	1	1,4	2,3,4,5	5	2	3	3	4	2	5
61	1	4	2,5	2	2	7	4	2	4	4
62	1	4	2,4,5	5	2	4	3	5	2	6
63	1	4	2,5	5	2	3	5	5	1	6
64	1	4	2,5,6	2	2	4	3	5	4	5
65	1,4,5	4	2,5	2	2	6	3	2	2	4

66	1	4	1,2,5,6	2	2	3	5	4	1	5
67	1	4	2,4,5,6	3	1	3	5	5	1	5
68	1	4	5	2	2	3	3	6	1	4
69	1,4	4	2,3,5,6,7	3	2	4	2	6	1	5
70	1	1,4	2,4,5	5	2	3	3	7	1	
71	1	1,4	3,5	2	2	4	3	4	1	5
72	1	4	2,5	3	2	2	2	6	4	4
73	1	4	2,5	2	2	3	3	6	2	4
74	1	1,4	1,2,5	2	2	4	5	6	3	5
75	1	4	2,5	2	2	4	3	4	4	6
76	1	4	2,5,6	4	1	4	5	4	2	5
77	1,4	4	2,5,6	5	2	3	3	5	2	5
78	4	4	5,6	2	1	4	1	2	2	5
79	1,3,4	1,4	2,5	2	1	4	1	3	4	6
80	1	4	2,4,5,6	2	2	1	3	7	4	3
81	1	4	2,3,4,5,6	2	2	4	3	4	4	
82	1	4	2,4,5,6	2	2	5	3	3	1	4
83	4	4	2,5,6	2	2	5	4	4	4	4
84	1	4	2,4,5	2	2	4	5	4	3	6
85	1,3	4	1,2,5	2	1	2	5	5	2	3
86	1	4	2,5	2	2	6	5	6	1	5
87	1	4	5	2	2	4	5	4	1	5
88	1,3	1,4	2,5,6	5	2	4		4	4	4
89	1	4	5	5	2			6	1	
90	1	1,4	2,5,6	3	2	3	4	5	1	4
91	1,3,4	4	5,6	2	2	4	5	3	4	3
92	1,3	1,4	2,4,5,6	2	2	6	5	6	1	5
93	3	3,4	1,2,3	5	1	4	5	3	4	3
94	1	4	5	2	2	4	5	5	2	5
95	1	1,4	2,5,6	5	1	4	5	4	1	2

Suisse (pages 3/4 et 4/4)

N	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
1	4	3	4	2	3	5	3	4	4	3	3	3	2	2	4	3	2	3	3	3	4	2	3	3	2	2	4	4	3	2	4	2	3	4	4	4	2	2	4	4
2	5	2	3	4	4	4	3	4	4	3	2	3	3	2	3	3	3	2	3	3	4	3	3	3	3	4	3	3	4	4	3	3	3	4	4	4	3	4	4	3
3	5	2	2	3	2	4	2	3	3	4	2	2	2	4		2	2	2	2	3	5	3	2	2		4	3	4	4	3	4	2	2	4	4	4	3	4	4	4
4	4	3	2	2	3	4	2	3	4	4	3	3	2	2	3	4	3	4	3	3	4	2	3	3	3	4	3	4	4	4	4	2	3	4	4	2	2	4	4	5
5	5	3	3	4	3	5	4	3	5	2	2	4	4	4	3	4	4	5	4	4	4			2	3	5	5	3	5	5	5	3	2	3	1	5	4	4	3	3
6	4	2	4		4	3	2	4	4	4	3	3	4	4	4	3	3	3	4	4	3	4	4	2	3	4	3	4	4	3	4	3	3	4	4	4	3	4	4	4
7	4	3	2	2	1	5	2	2	4	3	3	2	2	2	3	4	4	4	4	3	4	2	3	4	2	3	3	4	3	4	3	1	1	3	4	4	3	4	4	4
8	5	3	2	3	4	5	2	3	4	3	2	4	3	2	3	2	2	2	3	4	5	2	4	4	3	4	5	3	5	3	4	4	3	3	4	2	3	4	5	5
9	3	4	2	3	4	4	4	3	3	4	3	3	3	2	3	2	2	3	3	3	2	3	2	2	3	3	4	2	4	3	4	3	3	3	4	2	3	4	4	5
10	3	1	4	4	4	4	5	5	4	3	4	4	4	2	2		4	2	5	5	1	2	3	2	4	4	4	3	4	4	2	2	4	5	5	1		5	5	5
11	4	4	2	3	1	5		3	5	3	1	3	1			4	2	3	1	4	5	4			4	3	5	4	4	2	3	3	3	2	4	5	1	5	4	5
12	5	3	2	2	3	3	5	2	5	5	2	1	3	2	3	3	3	4	4	4	4	2	4	5	4	2	2	4	2	2	2	2	3	4	2	2	1	4	3	5
13	3	4	3	3	2	5	2	3	3	4	4	2	2	2	3	3	3	4	3	3	4	3	3	5	4	3	4	3	4	3	5	3	3	3	5	4	3	4	3	5
14	3	2	2	3	2	4	2	2	4	4	2	3	3	2	3	3	2	4	3	2	4	2	2	4	3	2	4	3	2	2	4	3	2	4	3	2	4	3	4	5
15	5	3	2	2	1	5	1	1	4	4	3	1	3	1	3	3	3	4	3	3	4	3	4	3	2	3	3	3	2	2	4	2	3	4	4	3	2	3	3	2
16	4	4	3	3	2	5	2	2	4	4	3	3	3	3	4	3	4	4	2	2	4	4	2	5	2	4	4	3	4	3	3	3	2	4	4	4	2	4	4	3
17	5	1	2	3	4	4	4	3	4	4	2	2	2	2	4	3	2	3	4	4	5	2	2	4	3	2	2	3	4	4	3	2	3	2	4	2	1	4	4	4
18	4	1	2	3	2	4	3	1	2	5	3			3	2	3	4	1	2	3	1	1	1	2	3	1	3	4	5	3	1	3	5		3	5	3		5	5
19	4	3	3	3	3	4	2	3	4		2	3		2	2	2	2	2		2	4	2	2	4	4	4		4	4		4	3	2	4	4	4		3	4	5
20	4	3	4	2	3	5	3	3	5	4	2	2	3	2	3	4	3	4	2	4	5	4	3	4	2	3	5	2	3	3	5	2	3	5	4	4	2	4	5	5
21	4	4	1	3	2	5	2	3	4	3	4	2		3	3	4	3	4	3	2	4	3	3	4	2	3	3	4	3	2	2	2	2	4	4			4	5	5
22	4	4	3	4	4	5	2	3	4	5	3	4	3	3	2	4	3	4	3	3	5	2	4	2	3	4	3	4	2	5	4	2	4	3	2	4	2	3	4	2
23	5	3	3	2	2	4	3	3	4	4	2	3	2	1	3	4	2	3	3	3	5	2	3	4	3	3	3	3	3	2	4	2	3	4	4	2	2	4	4	5
24	4	4	1	2	3	5	2	3	5	5	2	2		4	4	4	4	4	4	4	4	3	2	4	4	4	3	4	4	3	3	2	2	4	4	4	3	4	4	4
25	3	3	2	3	2	5	2	3	5	4	2	3	3		3	3	3	3	3	3	4	2	3		3	3	4	3	4	3	4	4	3	4	4			3	5	
26	4	3	3	3	4	4	4	3	3	3	3	2	2	3	3	3	2	2	4	4	4	2	4	3	3	2	3	3	4	3	3	3	3	3	4	3	2	4	5	5
27	4	4	3	4	4	5	4	2	3	4	3	2	3	2	2	4	3	4	3	2	4	3	2	3	3	3	3	3	4	4	4	4	2	5	5	2	3	4	4	5
28	4	3	3	3	4	4	4	3	2	4	3	3	3	4	4	3	2	3	4	4	4	2	3	4	4	4	3	3	4	3	3	3	3	3	3	2	2	4	4	4
29	4	3	2	2	3	4	2	1	3	5	3	1	2	2	3	4	5	5	2	2	4	3	2	4	3	3	4	3	4	3	2	1	1	3	5	1	1	2	4	4
30	3	3	1	3	2	5	3	1	4	4	3	3	1	4	3	3	3	3	3	2	4	1	3	5	1	3	4	2	2	1	4	1	1	2	4	5	2	4	5	5
31	4	2	3	3	2	4	2	4	4	3	2	3	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	1	3	2	2	3	2	3	2	2	2	2	4	4	4	3	4	3	4

32	5	4	4	2	2	4	1	2	3	4	4	4	2	1	4	3	1	2		4	3	2	2	3	2	3	3	3	3	3	4	4	3	4	4	4	1	5	3	1
33	4	3	3	2	2	5	3	2	3	4	3	2	3	2	2	3	3	4	2	2	4	2	2	3	2	4	4	2	4	3	4	3	2	4	4	2	2	4	3	4
34	5	3	2	3	4	4	3	2	4	4	2	2	2	4	3	3	4	5	3	3	4	2	4	3	3	3	4	3	4	3	2	2	2	5	5	4	1	5	4	4
35	4	3	3	2	3	5	2	2	4	4	4	2		3	2	2	3	4	2	3	5	1	4	5	4	2	4	3	3	2	2		2	1	3	4	4	5	4	4
36	5	3	3	2	4	4	4	3	4	4	3	3	3	2	3	2	2	3	4	3	5	2	3	4	4	3	3	4	4	4	3	3	4	4	4	2	3	4	5	5
37	5	5	4	3	3	4	3	3	3	3	2	4	3	2	3	4	3	2	3	3	4	2	2	4	3	3	4	5	4	3	4	3	2	4	4	3	4	3	4	5
38	4	4	2	3	1	5	1	1	4	4	4	2	2	1	3	5	3	2	2	1	4	2			2	1	5	2	3	1	4	2	1	3	5	2	3	4	5	3
39	3	4	2	4	4	4	4	2	4	4	3	2	3	2	3	4	3	3	3	3	4	3	3	4	3	4	3	3	3	4	3	3	2	4	4	3	2	3	5	5
40	4	3	3	2	4	4		3	4	4	2	5	3	3	3	4	3	2	3	4	4	2	2	2	2	3	4	4	4	4	2	2	3	3	4	2	2	4	4	2
41	4	3	2	3	1	3	4	3	2	3	1	4	3	2	3	2	1	2	4	4	3	2	2	2	3	4	2	4	4	3	3	3	3	4	5	4	4	3	4	3
42	5	4	3	4	3	5	4	4	4	2	2	2	1	3	2	3	2	1	3	3	5	2	3	3	3	3	5	4	5	4	5	5	1	3	5	5	4	4	3	4
43	5	2	3	4	4	4	3	4	4	4	2	2	2	2	4	4	2	4	4	4	4	1	4	5	4	4	3	3	4	4	4	4	3	3	2	4	2	4	2	3
44	5	3	3	4	2	5	2	3	4	4	2	3	3	2	3	4	4	4	3	3	5	2	2	4	2	4	4	3	3	3	2	2	2	4	4	2	3	4	5	5
45	5	2	5	1	5	2	5	5	5	5	4	3	3	5	2	2	1	1	5	5	1	2	2	4	4	3	3	5	4	4	1	3	4	1	5	4	1	4	5	1
46	5	4	4	3	4	4	3	3	4	4	2	3	3	2	2	3	2	2	3	3	5	2	3	4	3	4	4	3	4	3	5	2	3	4	5	2	2	4	4	5
47	5	4	5	4	4	5	2	4	4	4	3	2	3	2	2	2	2	2	4	3	4	2	3	3	4	2	3	4	5	4	4	3	3	3	4	4	4	4	3	4
48	5	4	2	3	2	4	2	3	3	4	2	3	2	2	2	3	2	1	2	2	4	2	2	4	3	2	4	4		3	3	3	2	3	4	2	1	4	4	3
49	5	4	4	2	3	4	3	5	4	4	3	3	1	3	2	2	2	1	3	4	3	2	4	4	3	3	3	3	4	4	1	1	2	3	4	3	2	4	5	5
50	4	5	2	3	2	4	1	3	4	5	2	2	1	3	3	2	3	4	2	3	4	2	4	2	3	1	5	3	2	2	2	1	2	5	4	4	3	4	4	5
51	5	4	4	2	4	4	4	4	5	4	4	2	1	4	2	4	2	4	4	4	1	3	2	2	4	2	4	3	4	2	4	4	3	2	4	1	1	5	4	5
52	5		4	1	4	4	2	4	4	3	2	2	1	2	2	1	1	4	2	3	4	1	4	4	4	2		4	2	1	1	3	1	1	4	4	1	4	2	2
53	5	3	2	4	4	4	2	4	5	4	4	4	5	1	5	4	2	2	2	2	4	4	2	4	2	5	1	4	5	5	5	2	4	4	4	2	4	4	5	4
54	4	3	3	3	3	5	2	3	4	3	2	4	3	1	3	2	2	2	2	2	5	1	2	4	2	2	4	2	2	2	2	2	2	2	3	1	1	4	4	4
55	5	4	3	3	2	4	4	2	4	4	3	2	1	1	3	4	2	4	2	3	5	2	3	4	4	2	4	3	2	2	2	2	1	4	4	2	2	4	4	4
56	5	3	3	3	3	4	4	4	4	4	2	2	2	2	4	1	1	3	4	3	5	1	3	5	4	3	2	4	4	3	4	2	3	3	4	1	1	4	3	3
57	4	3	2	2	2	4	2	2	4	4	4	2	1	2	4	4	2	2	2	2	5	1	3	3	2	2	4	3	4	4	4	2	2	4	4	4	2	4	4	5
58	5	4	3	3	2	5	2	3	5	4	3	4	1	1	2	4	3	2	2	2	5	2	1	5	3	2	4	4	4	3	3	3	2	5	5	2	4	5	5	4
59	4	4	1	3	1	5	1	1	4	4	3	1	1	1	3	4	3	4	2	2	5	1	2	4	2	3	4	2	2	2	2	2	2	4	5	2	1	5	4	3
60	5	3	2	4	3	4	3	4	4	4	3	2	3	2	4	2	2	2	3	3	4	2	3	4	3	4	3	3	4	3	2	2	2	4	4	4	3	3	5	5
61	5	4	1	2	1	5	1	1	5	2	5	2	1	2	4	3	4	4	1	1	5	2	2	5	2	1	5	4	4	3	1	1	1	5	4	2	1	5	5	5
62	5	3	3	2	3	3	2	4	3	4	3	2	3	2	4	4	2	3	2	3	4	2	3	2	3	4	3	4	4	5	2	2	3	4	4	4	2	4	3	4
63	4	3	2	3	2	5	1	4	4		2	2	2	4	2	2	2	2	3	3	4	1	2	5	3	2	4	2	4	3	5	5	2	3	4	4	1	5	4	4
64	3	3	2	3	3	4	4	4	4	4	3	3	3	2	2	4	2	4	4	3	4	2	3	4	4	4	3	3	4	3	4	4	3	3	4	2	3	4	5	4
65	3	4	2	1	1	4	2	2	4	3	3	2	1	2	4	4	3	2	2	2	4	3	2	4	2	1	4	3	2	2	4	4	2	4	5	4	1	4	4	5

66	5	3	3	4	3	4	2	4	4	4	3	2	1	4	3	3	2	3	3	3	4	2	2	4	3	2	4	3	3	3	2	1	3	4	4	3	3	5	5	4
67	4	3	3	2	4	4	3	3	4	4	2	2	1	3	3	3	3	3	3	3	4	3	3	4	3	2	3	4	4	4	4	4	3	4	4	3	4	4	4	5
68	4	3	3	4	4	4	4	4	3	3	4	2	4	3	3	4	2	3	3	4	5	2	4	5	4	4	4	5	4	3	4	4	3	5	5	2	3	4	4	5
69	5	3	4	3	4	5	3	4	4	4	4	3	4	3	2	2	3	2	4	5	4	2	3	4	3	3	2	5	5	5	4	4	3	2	4	4	1	4	4	5
70	5	3	3	4	3	4	2	4	4	4	3	3	1	3	2	2	2	1	3	2	4	1	3	4	4	1	3	3	3	3	4	1	2	3	4	4	1	3	4	4
71	4	4	3	3	3	3	3	3	5	3	3	3	3	5	4	4	3	2	3	3	5	2	3	4	3	3	2	2	5	3	4	2	3	3	5	4	3	5	3	4
72	4	2	5	3	4	4	4	5	3	3	2	2	3	4	3	4	1	2	4	4	4	2	2	2	4	4	2	5	2	4	1	2	4	3	4	4	2	4	3	2
73	5	3	3	4	3	5	2	3	4	4	2	2	2	3	3	5	3	2	2	1	4	2	4	2	3	2	4	4	5	3	4	2	1	5	5	2	1	4	5	5
74	5	3	3	3	2	5	2	3	4	4	4	2	1	2	3	4	2	4	3	4	5	2	4	5	4	2	4	3	4	4	5	4	2	2	4	4	2	4	5	5
75	5	4	2	3	1	5	1	1	5	3	3	2	1	2	3	5	3	3	1	1	5	2	4	5	3	1	5	3	2	2	3	3	1	5	4	5	5	4	5	5
76	4	3	3	2	2	3	2	4	4	3	5	2	1	4	3	1	3	4	3	3	4	4	3	3	3	4	3	3	4	4	4	2	3	4	3	2	4	3	4	4
77	4	3	2	2	3	4	2	2	5	5	4	2	2	2	3	2	4	4	2	4	4	2	3	4	4	4	2	5	2	3	2	2	3	4	5	4	1	5	5	4
78	5	4	2	4	2	4	2	1	3	2	2	3	2	1	3	4	4	4	2	2	4	3	4	3	2	1	4	4	4	2	4	1	1	4		2	4	4	4	4
79	5	4	2	2	1	3	1	3	4	4	3	4	3	1	2	4	2	2	1	1	4	1	2	4	2	3	4	3	2	4	3	4	1	5	5	3	2	4	3	4
80	5	1	2	2	5	2	2	3	2	4	2	2	4	5	2	1	2	1	3	4	3	1	4	4	5	4	2	5	5	5	1	4	4	1	1	5	1	4	4	1
81	4	4	2	3	2	4	2	1	3	4	3	3	1	2	3	5	2	2	2	2	4	2	2	2	1	1	3	1	3	2	4	4	2	4	4	1	2	4	4	4
82	4	3	3	3	3	4	2	2	4	4	3	3	3	2	3	4	3	4	3	3	4	3	3	2	2	2	4	3	4	3	4	3	2	4	4	4	3	3	4	4
83	3	4	3	2	3	4	4	3	4	4	2	3	3	4	3	4	4	2	3	2	5	2	4	4	3	3	2	4	4	4	4	2	3	4	4	5	2	4	4	5
84	4	4	2	3	1	5	2	2	4	4	1	2	1	2	3	3	3	3	2	2	5	1	2	3	3	1	5	2	1	1	4	1	2	3	4	4	3	4	3	1
85	5	3	3	4	4	3	3	3	4	4	2	3	3	2	2	2	2	2	4	4	4	1	3	2	4	3	3	3	4	4	4	4	3	5	4	3	2	4	4	5
86	5	4	3	2	2	5	1	2	4	3	5	2	2	2	3	4	3	4	2	2	4	3	4	4	3	4	4	4	4	4	4	4	2	5	4	2	4	3	4	
87	5	3	4	3	4	4	2	2	4	4	2	4	3	4	2	2	2	4	2	3	5	2	2	4	3	3	4	4	4	3	2	2	2	4	4	4	2	4	4	4
88	5	3	3	3	3	5	1	3	4	3	2	3	2	2	3	2	3	3	2	2	3	2	4	2	2	2	4	2	2	2	4	2	2	3	3	3	2	2	3	2
89	5			2	5	4	4	5	5	4	2	3	2	4	3	3	1	1	5	5	3	2	5	3	5	1		3	4	4	2	3	4	1		4		4	2	4
90	5	5	3	3	1	5	1	3	3	4	2	3	1	4	3	2	3	3	2	2	2	2	2	2	2	1	5	3	1	1	1	1	1	3	1	1	3	4	2	4
91	4	3	2	2	3	4	2	3	4	4	3	2	2	4	3	3	4	4	3	3	4	3	3	4	4	3	3	3	3	4	4	3	3	4	4	3	2	4	4	4
92	4	3	3	4	2	4	2	2	3	3	2	2	1	2	3	3	2	2	3	3	4	2	3	3	3	1	5	4	5	5	3	3	1	2	4	2	2	4	4	2
93	3	3	2	3	2	5	2	3	2	4	1	5	3	1	1	3	3	2	4	2	1	1	3	2	3	2	3	2	4	4	4	4	3	2	5	3	3	5	4	1
94	5	4	1	3	3	5	1	3	4	3	4	2	1	2	1	3	1	3	3	3	5	1	4	5	4	2	5	5	4	4	4	3	3	3	4	4	3	4	3	4
95	5	3	3	4	3	5	1	3	5	2	2	4	1	3	3	1	1	1	1	2	4	2	4	2	3	1	5	4	4	3	4	4	2	4	5	4	3	5	5	5

5. Coefficients d'implantation des 256 termes

		France	Québec	Belgique	Suisse
1	administrateur de serveur	0,0061	0,0097	0,0056	0
2	administrateur de site	0,0183	0,0049	0,0056	0,0085
3	affaire électronique	0	0,9635	0	0
4	aide en ligne	0,0547	0,2125	0,1058	0,0316
5	apprentissage en ligne	0,0429	0,1932	0,0741	0,1124
6	arrosage	0,0870	0	0	0
7	assistance téléphonique	0,1367	0,2	0,1346	0,042
8	baladodiffusion	0,4074	0,8440	0,0897	0,2000
9	barrière de sécurité	0	0,0200	0,0101	0,0094
10	big data	0,8814	0,6667	0,9706	0,8840
11	binette	0,0137	0,1628	0,0137	0
12	bitcoin	0,8736	0,8333	0,8889	0,7520
13	blog	0,9994	0,0127	0,9928	0,9924
14	blogeur	0,0024	0,0026	0,0039	0,0134
15	blogger	0,0103	0,0034	0,0316	0,0269
16	bloggeur	0,0456	0,0103	0,0829	0,0281
17	blogue	0,0005	0,9843	0,0070	0,0065
18	blogueur	0,9416	0,9838	0,8816	0,9315
19	bogue	0,2700	0,9537	0,1529	0,0795
20	bookmark	0,1818	0	0	0,4167
21	bug	0,7300	0,0463	0,8471	0,9205
22	business en ligne	0,0353	0	0,0219	0
23	caméra internet	0	0,0034	0,0020	0
24	caméra web	0	0,1301	0	0,0111
25	carnet web	0	0,0024	0	0,0004
26	chat	0,9221	0,1146	0,8542	0,9257
27	cinéma à domicile	0,0846	0,0026	0,0185	0,0633
28	cinéma à la maison	0,1077	0,0231	0,0852	0,0633
29	cinéma chez soi	0,0154	0,0051	0,0037	0,0127
30	cinéma domestique	0	0	0,0037	0,0127
31	cinéma maison	0	0,9564	0	0
32	clavardage	0,0130	0,8827	0,0486	0,0229
33	cloud computing	0,7539	0,1513	0,8082	0,5368
34	code source accessible	0,0080	0,0175	0	0
35	code source libre	0	0,1579	0	0,0182
36	code source ouvert	0,0240	0,1053	0	0,0273
37	commerce électronique	0,2139	0,8009	0,2582	0,2496
38	commerce en ligne	0,3727	0,1669	0,2275	0,3257
39	concepteur de sites internet	0,0263	0,1667	0,0192	0,0476
40	concepteur de sites web	0,0789	0,4524	0,0192	0,0962
41	concepteur web	0,0263	0,3333	0,0385	0
42	conception de site internet	0,2000	0,3226	0,0606	0,2941
43	conception de site web	0,0667	0,4194	0,1212	0,1176
44	conception web	0,0667	0,2258	0,0303	0
45	cookie	0,9733	0,8214	1	0,9697
46	coupe feu	0	0,1800	0,1212	0,0094
47	courriel	0,5702	0,8848	0,2160	0,2348
48	courriel indésirable	0,0262	0,0769	0,0376	0,0381
49	courriel non sollicité	0,0314	0,1213	0,0113	0
50	courrier électronique	0,1066	0,0826	0,0710	0,1058
51	cracker	0,0183	0,0173	0,0140	0,0323
52	crowdsourcing	0,8261	0,6875	0,7778	0,8261
53	cryptomonnaie	0,1264	0,1667	0,1111	0,2320
54	cyberapprentissage	0	0,0455	0	0

55	cybercaméra	0,0033	0,0068	0,0041	0,0037
56	cybercarnet	0,0002	0,0006	0,0003	0,0007
57	cybermarketing	0,0260	0,0189	0,0909	0
58	cyberpirate	0,0550	0,0663	0,0654	0,0645
59	data mining	0,7805	0,3333	0,9737	0,8000
60	desktop	0,0658	0,0514	0,1849	0,1333
61	dialogue en ligne	0,0455	0,0026	0,0104	0,0400
62	diffusion en continu	0,0217	0,0920	0,0035	0,0241
63	diffusion en flux	0,0027	0,0632	0,0053	0,0034
64	diffusion pour baladeur	0	0	0	0,0500
65	données massives	0,0836	0,0208	0,0294	0,0276
66	données ouvertes	0,1892	0,9524	0,1667	0,2813
67	données volumineuses	0	0,1042	0	0,0110
68	downloading	0,0006	0,0009	0,0030	0,0013
69	e-book	0,2291	0,1220	0,4933	0,2500
70	e-business	0,9647	0,0365	0,9781	1
71	e-commerce	0,4134	0,0322	0,5143	0,4247
72	e-learning	0,5767	0,2330	0,7346	0,5618
73	e-livre	0,0028	0,0030	0,0084	0,0234
74	e-mail	0,1249	0,0060	0,3224	0,4533
75	e-marketing	0,1818	0,0943	0,3766	0,5098
76	e-reader	0,0351	0,0482	0,0800	0,0597
77	emoticon	0,1096	0,2326	0,0274	0,0714
78	emoticône	0,3425	0,3023	0,3014	0,4429
79	enseignement en ligne	0,1227	0,0170	0,0432	0,1011
80	espiogiciel	0,0361	0,1111	0	0
81	exploration de données	0,1220	0,4167	0,0263	0,0800
82	externalisation ouverte	0,0435	0,1250	0	0,1304
83	fenêtre contextuelle	0	0,0317	0,0208	0
84	fenêtre en incrustation	0,0217	0	0,0417	0
85	fenêtre intruse	0,0652	0,0159	0	0
86	fenêtre pop up	0,1739	0,1111	0,1458	0,2083
87	fenêtre publicitaire	0,2391	0,2063	0,1250	0
88	fenêtre surgissante	0,0217	0	0	0
89	fichier témoin	0	0,1786	0	0,0303
90	filoutage	0,0230	0,0235	0,0165	0,0147
91	firewall	0,2576	0,1500	0,5758	0,3868
92	firmware	0,7500	0,3636	0	1
93	flux sans téléchargement	0,0136	0,0230	0,0053	0
94	forage des données	0	0,0833	0	0,0400
95	formation en ligne	0,2577	0,5114	0,1481	0,2247
96	fouille de données	0,0976	0,1667	0	0,0800
97	foule traitance	0	0,1875	0	0
98	freeware	0,0083	0,0062	0,0521	0,0165
99	frimousse	0,0274	0	0,0274	0
100	garde barrière	0	0,0100	0	0
101	gratuiciel	0	0,0497	0,0092	0
102	hacker	0,7629	0,9904	0,9750	0,9667
103	hackeur	0,2371	0,0096	0,0250	0,0333
104	hacking	0,0349	0,0146	0,0855	0,0847
105	hameçonnage	0,3563	0,7059	0,2479	0,3235
106	hashtag	0,8667	0,1369	0,9324	0,7690
107	home cinéma	0,7923	0,0128	0,6926	0,8481
108	homepage	0,0436	0,0077	0,0331	0,0973
109	hotline	0,5586	0,3000	0,5288	0,8789
110	hyperlien	0,2857	0,9396	0,7642	0,2813
111	hyperlink	0	0,0363	0,0094	0,0313
112	infolettre	0,0091	0,3100	0,0096	0,0059

113	infonuagique	0	0,5526	0,0274	0,0074
114	informatique dans le nuage	0,1483	0,0395	0,1370	0,0368
115	informatique en nuage	0,0978	0,2566	0,0274	0,4191
116	IPTV	0,7500	0,6471	0,8947	1
117	itinérance	0,4157	0,9211	0,0787	0,1648
118	laptop	0,0238	0,0589	0,1085	0,1277
119	lecteur électronique	0,0292	0,0843	0,0640	0
120	lecture en continu	0,0082	0,0632	0,0071	0,0172
121	lettre d'information	0,5146	0,5300	0,2981	0,2722
122	lien hypertexte	0,7143	0,0242	0,2264	0,6875
123	ligne d'assistance	0,0391	0,1500	0,0481	0,0316
124	liseuse	0,9357	0,8675	0,8560	0,9403
125	livre électronique	0,3045	0,4665	0,2458	0,4492
126	livre numérique	0,4637	0,4085	0,2525	0,2773
127	logiciel espion	0,8193	0,6825	0,7037	0,8372
128	logiciel gratuit	0,1326	0,3354	0,2914	0,3956
129	logiciel libre	0,8591	0,6087	0,6472	0,5879
130	logiciel malveillant	0,6364	0,8611	0,6590	0,5735
131	mail	0,1983	0,0266	0,3906	0,2060
132	mailing	0,7391	0,0556	0,9677	0,7442
133	maître du réseau	0,0122	0,0194	0,0112	0,0254
134	maliciel	0,0909	0,0833	0,0636	0,1618
135	malware	0,2727	0,0556	0,2775	0,2647
136	marketing électronique	0,0260	0,2830	0,0130	0,0196
137	marketing en ligne	0,4675	0,5660	0,3377	0,3922
138	marque page	0,3636	0	0	0
139	mégadonnées	0,0350	0,2083	0	0,0773
140	microblog	1	0,0400	0,9615	1
141	microblogage	0,0139	0,9333	0,1209	0,0195
142	microblogging	0,9861	0,0667	0,8791	0,9805
143	microblogue	0	0,9600	0,0385	0
144	micrologiciel	0,2500	0,6364	0	0
145	microprogramme	0	0	0	0
146	mini ordinateur portable	0,2034	0,2121	0,1111	0,1765
147	miniportable	0,1356	0,2121	0,0864	0,0980
148	miniportatif	0	0,0606	0	0
149	monnaie cryptographique	0	0	0	0,0160
150	montre connectée	0,7250	0,2115	0,6953	0,6696
151	montre intelligente	0,1833	0,7885	0,2500	0,1013
152	mot clic	0,0044	0,8571	0,0145	0,0108
153	mot de passe	0,9956	0,9975	0,9849	0,9912
154	mot dièse	0,1289	0,0060	0,0531	0,2202
155	multipostage abusif	0	0,1250	0	0
156	netbook	0,6610	0,5152	0,8025	0,7255
157	networking	0,3740	0,0107	0,6452	0,2112
158	newsletter	0,4763	0,1600	0,6923	0,7219
159	open data	0,8108	0,0476	0,8333	0,7188
160	open source	0,9680	0,7193	1	0,9545
161	ordinateur de bureau	0,9342	0,7486	0,7815	0,8667
162	ordinateur de table	0	0,2000	0,0336	0
163	ordinateur personnel	0,4428	0,4889	0,1941	0,2557
164	ordinateur portable	0,9762	0,9411	0,8915	0,8723
165	ordiphone	0,0026	0,0023	0,0006	0
166	P2P	0,2062	0,4788	0,2196	0,1077
167	page d'accueil	0,9564	0,9923	0,9669	0,9027
168	pair-à-pair	0,2182	0,0739	0,0280	0,1487
169	pare feu	0,7424	0,6400	0,2929	0,5943
170	password	0,0044	0,0025	0,0151	0,0088

171	pavé tactile	0,7500	0,9667	0,6765	0,4054
172	PC	0,5459	0,5104	0,7961	0,7381
173	peer-to-peer	0,5324	0,2660	0,7336	0,7333
174	personal computer	0,0113	0,0007	0,0098	0,0061
175	phishing	0,6207	0,2706	0,7355	0,6618
176	piratage	0,8706	0,8854	0,8132	0,7627
177	piratage informatique	0,0945	0,1000	0,1013	0,1525
178	pirate informatique	0,9266	0,9164	0,9206	0,9032
179	podcasting	0,5926	0,1560	0,9103	0,7500
180	pollupostage	0,1304	0,5000	0,0909	0,0500
181	polluposteur	0	0,3095	0,025	0
182	pop up	0,4783	0,6349	0,6667	0,7917
183	poste-à-poste	0,0432	0,1724	0,0187	0,0103
184	pourriel	0,1414	0,5888	0,1015	0,1190
185	production participative	0,1304	0	0,2220	0,0435
186	publipostage	0,2609	0,9444	0,0323	0,2558
187	réseau privé virtuel	0,1667	0,2931	0,1304	0,0370
188	réseau social	0,9996	1	0,9994	0,9987
189	réseau virtuel	0,3636	0,4310	0,6304	0,4815
190	réseautage	0,6250	0,9191	0,3419	0,7809
191	réseautage social	0,7143	1	0,9231	0,7143
192	réseautique	0	0,0702	0,0129	0,0080
193	roaming	0,5843	0,0789	0,9213	0,8352
194	RPV	0	0,0690	0	0
195	service d’assistance téléphonique	0,0664	0,1	0,0288	0,0110
196	signet	0,4545	1	1	0,5833
197	smart TV	0,0446	0,2286	0,3932	0,4286
198	smartphone	0,9703	0,0392	0,9846	0,9786
199	smartwatch	0,0917	0	0,0547	0,2291
200	smiley	0,5069	0,3023	0,6301	0,4857
201	social network	0,0004	0	0,0006	0,0013
202	social networking	0,2857	0	0,0769	0,2857
203	spam	0,8011	0,213	0,8496	0,8429
204	spammer	0,1852	0,2143	0,3000	0,3571
205	spammeur	0,8148	0,4762	0,6750	0,6429
206	spamming	0,7826	0,3750	0,9091	0,9500
207	spyware	0,1446	0,2063	0,2963	0,1628
208	streaming	0,9538	0,7586	0,9788	0,9553
209	stylet	0,8814	0,9659	0,939	1
210	stylo électronique	0,1186	0,0114	0,061	0
211	stylus	0	0,0227	0	0
212	subscription video on demand	0,0244	0	0	0
213	SVOD	0,3821	0	0,5938	0
214	tchat	0,0195	0	0,0868	0,0114
215	télé connectée	0,2229	0,1714	0,2906	0
216	télé en ligne	0,0055	0,1667	0,0299	0,0400
217	télé intelligente	0,0127	0,3143	0,0171	0
218	télé sur internet	0,0437	0,2037	0,0821	0
219	téléassistance	0,1445	0,0375	0,1538	0,0050
220	téléchargement	0,9994	0,9991	0,997	0,9987
221	téléchargement en amont	0	0,5	0	0
222	téléphone intelligent	0,0271	0,9585	0,0148	0,0214
223	téléversement	0	0,3333	0	0
224	télévision connectée	0,6752	0,1143	0,2906	0,4286
225	télévision en ligne	0,1913	0,1852	0,0149	0,1000
226	télévision intelligente	0,0446	0,1714	0,0085	0,1429
227	télévision sur internet	0,3661	0,3519	0,1119	0,4000
228	télévision sur IP	0,1667	0,0588	0,0526	0

229	témoin de connexion	0,0237	0	0	0
230	touchpad	0,1875	0,0333	0,1471	0,3784
231	trackpad	0,0625	0	0,1765	0,2162
232	tutorial	0,1000	0,0645	0,2745	0,6129
233	tutoriel	0,9000	0,9355	0,7255	0,3871
234	TVIP	0,0833	0,2941	0,0526	0
235	uploading	1	0,1667	0	1
236	vàd	0,0127	0	0	0
237	vàda	0,0081	0	0	0
238	vidéo à la carte	0,0037	0,0380	0,0018	0,0206
239	vidéo à la demande	0,5168	0,1013	0,6266	0,7531
240	vidéo à la demande par abonnement	0,4878	0	0,3750	1
241	vidéo à la demande sur abonnement	0,0976	0	0,0313	0
242	video on demand	0,0150	0,0127	0,0203	0,0288
243	vidéo sur demande	0,0007	0,8059	0,0074	0,0288
244	vidéoconférence	0,4782	0,9364	0,7671	0,7979
245	virtual private network	0,0455	0	0	0,0185
246	visioconférence	0,5218	0,0636	0,2329	0,2021
247	vod	0,4510	0,0422	0,3438	0,1687
248	VPN	0,4242	0,2069	0,2391	0,4630
249	web design	0,6667	0,0323	0,7879	0,5882
250	web designer	0,8684	0,0476	0,9231	0,8571
251	web marketing	0,2987	0,0377	0,1818	0,0784
252	web TV	0,3934	0,0926	0,7612	0,4600
253	webcam	0,9768	0,7055	0,9878	0,9742
254	webcaméra	0,0199	0,1541	0,0061	0,0111
255	webmaster	0,7012	0,0437	0,8715	0,9153
256	webmestre	0,2622	0,9223	0,1061	0,0508

6. Codification des termes

6.1. Facteur de transparence

		TRAN
1	administrateur de serveur	1
2	administrateur de site	1
3	affaire électronique	1
4	aide en ligne	1
5	apprentissage en ligne	1
6	arrosage	1
7	assistance téléphonique	1
8	baladodiffusion	1
9	barrière de sécurité	1
10	big data	3
11	binette	1
12	bitcoin	3
13	blog	3
14	blogeur	1
15	blogger	2
16	bloggeur	1
17	blogue	1
18	blogueur	1
19	bogue	3
20	bookmark	3
21	bug	3
22	business en ligne	1
23	caméra internet	1
24	caméra web	1
25	carnet web	1
26	chat	3
27	cinéma à domicile	1
28	cinéma à la maison	1
29	cinéma chez soi	1
30	cinéma domestique	1
31	cinéma maison	1
32	clavardage	1
33	cloud computing	3
34	code source accessible	1
35	code source libre	1
36	code source ouvert	1
37	commerce électronique	1
38	commerce en ligne	1
39	concepteur de sites internet	1
40	concepteur de sites web	1
41	concepteur web	1
42	conception de site internet	1
43	conception de site web	1
44	conception web	1
45	cookie	3
46	coupe feu	1
47	courriel	1
48	courriel indésirable	1
49	courriel non sollicité	1
50	courrier électronique	1
51	cracker	3
52	crowdsourcing	3
53	cryptomonnaie	1
54	cyberapprentissage	1
55	cybercaméra	1
56	cybercarnet	1
57	cybermarketing	1
58	cyberpirate	1
59	data mining	3
60	desktop	3
61	dialogue en ligne	1
62	diffusion en continu	1
63	diffusion en flux	1
64	diffusion pour baladeur	1
65	données massives	1
66	données ouvertes	1
67	données volumineuses	1
68	downloading	3
69	e-book	2
70	e-business	1
71	e-commerce	1
72	e-learning	2
73	e-livre	1
74	e-mail	1
75	e-marketing	1
76	e-reader	2
77	emoticon	3
78	emoticône	1
79	enseignement en ligne	1
80	espiogiciel	1
81	exploration de données	1
82	externalisation ouverte	1
83	fenêtre contextuelle	1
84	fenêtre en incrustation	1
85	fenêtre intruse	1
86	fenêtre pop up	2
87	fenêtre publicitaire	1
88	fenêtre surgissante	1
89	fichier témoin	1
90	filoutage	1
91	firewall	3
92	firmware	3
93	flux sans téléchargement	1
94	forage des données	1
95	formation en ligne	1
96	fouille de données	1
97	foule traitance	1
98	freeware	3
99	frimousse	1
100	garde barrière	1
101	gratuiciel	1
102	hacker	3
103	hackeur	1
104	hacking	3

105	hameçonnage	1
106	hashtag	3
107	home cinéma	1
108	homepage	2
109	hotline	3
110	hyperlien	1
111	hyperlink	2
112	infolettre	1
113	infonuagique	1
114	informatique dans le nuage	1
115	informatique en nuage	1
116	IPTV	3
117	itinérance	1
118	laptop	3
119	lecteur électronique	1
120	lecture en continu	1
121	lettre d'information	1
122	lien hypertexte	1
123	ligne d'assistance	1
124	liseuse	1
125	livre électronique	1
126	livre numérique	1
127	logiciel espion	1
128	logiciel gratuit	1
129	logiciel libre	1
130	logiciel malveillant	1
131	mail	3
132	mailing	2
133	maître du réseau	1
134	maliciel	1
135	malware	2
136	marketing électronique	1
137	marketing en ligne	1
138	marque page	1
139	mégadonnées	1
140	microblog	1
141	microblogage	1
142	microblogging	2
143	microblogue	1
144	micrologiciel	1
145	microprogramme	1
146	mini ordinateur portable	1
147	miniportable	1
148	miniportatif	1
149	monnaie cryptographique	1
150	montre connectée	1
151	montre intelligente	1
152	mot clic	1
153	mot de passe	1
154	mot dièse	1
155	multipostage abusif	1
156	netbook	2
157	networking	2
158	newsletter	3
159	open data	3
160	open source	3
161	ordinateur de bureau	1
162	ordinateur de table	1
163	ordinateur personnel	1
164	ordinateur portable	1
165	ordiphone	1
166	P2P	3
167	page d'accueil	1
168	pair-à-pair	1
169	pare feu	1
170	password	3
171	pavé tactile	1
172	PC	3
173	peer-to-peer	3
174	personal computer	2
175	phishing	3
176	piratage	1
177	piratage informatique	1
178	pirate informatique	1
179	podcasting	3
180	pollupostage	1
181	polluposteur	1
182	pop up	3
183	poste-à-poste	1
184	pourriel	1
185	production participative	1
186	publipostage	1
187	réseau privé virtuel	1
188	réseau social	1
189	réseau virtuel	1
190	réseautage	1
191	réseautage social	1
192	réseautique	1
193	roaming	3
194	RPV	3
195	service d'assistance téléphonique	1
196	signet	1
197	smart TV	3
198	smartphone	2
199	smartwatch	3
200	smiley	3
201	social network	2
202	social networking	2
203	spam	3
204	spammer	2
205	spammeur	1
206	spamming	2
207	spyware	3
208	streaming	3
209	stylet	1
210	stylo électronique	1
211	stylus	3
212	subscription video on demand	2
213	SVOD	3
214	tchat	1
215	télé connectée	1
216	télé en ligne	1
217	télé intelligente	1

218	télé sur internet	1
219	téléassistance	1
220	téléchargement	1
221	téléchargement en amont	1
222	téléphone intelligent	1
223	téléversement	1
224	télévision connectée	1
225	télévision en ligne	1
226	télévision intelligente	1
227	télévision sur internet	1
228	télévision sur IP	2
229	témoin de connexion	1
230	touchpad	3
231	trackpad	3
232	tutorial	3
233	tutoriel	1
234	TVIP	3
235	uploading	3
236	vàd	3
237	vàda	3
238	vidéo à la carte	1
239	vidéo à la demande	1
240	vidéo à la demande par abonnement	1
241	vidéo à la demande sur abonnement	1
242	video on demand	2
243	vidéo sur demande	1
244	vidéoconférence	1
245	virtual private network	3
246	visioconférence	1
247	vod	3
248	VPN	3
249	web design	1
250	web designer	1
251	web marketing	1
252	web TV	2
253	webcam	2
254	webcaméra	1
255	webmaster	2
256	webmestre	1

6.2. Facteur d'univocité

		UNIV
1	administrateur de serveur	1
2	administrateur de site	1
3	affaire électronique	1
4	aide en ligne	1
5	apprentissage en ligne	1
6	arrosage	2
7	assistance téléphonique	1
8	baladodiffusion	1
9	barrière de sécurité	2
10	big data	1
11	binette	2
12	bitcoin	1
13	blog	1
14	blogeur	1
15	blogger	1
16	bloggeur	1
17	blogue	1
18	blogueur	1
19	bogue	1
20	bookmark	1
21	bug	1
22	business en ligne	1
23	caméra internet	1
24	caméra web	1
25	carnet web	1
26	chat	1
27	cinéma à domicile	1
28	cinéma à la maison	1
29	cinéma chez soi	1
30	cinéma domestique	1
31	cinéma maison	1
32	clavardage	1
33	cloud computing	1
34	code source accessible	1
35	code source libre	1
36	code source ouvert	1
37	commerce électronique	1
38	commerce en ligne	1
39	concepteur de sites internet	1
40	concepteur de sites web	1
41	concepteur web	1
42	conception de site internet	1
43	conception de site web	1
44	conception web	1
45	cookie	1
46	coupe feu	2
47	courriel	1
48	courriel indésirable	1
49	courriel non sollicité	1
50	courrier électronique	1
51	cracker	1
52	crowdsourcing	1
53	cryptomonnaie	1
54	cyberapprentissage	1
55	cybercaméra	1
56	cybercarnet	1
57	cybermarketing	1
58	cyberpirate	1
59	data mining	1
60	desktop	1
61	dialogue en ligne	1
62	diffusion en continu	1
63	diffusion en flux	1
64	diffusion pour baladeur	1
65	données massives	1
66	données ouvertes	1
67	données volumineuses	1
68	downloading	1
69	e-book	1
70	e-business	1
71	e-commerce	1
72	e-learning	1
73	e-livre	1
74	e-mail	1
75	e-marketing	1
76	e-reader	1
77	emoticon	1
78	emoticône	1
79	enseignement en ligne	1
80	espiogiciel	1
81	exploration de données	1
82	externalisation ouverte	1
83	fenêtre contextuelle	1
84	fenêtre en incrustation	1
85	fenêtre intruse	1
86	fenêtre pop up	1
87	fenêtre publicitaire	1
88	fenêtre surgissante	1
89	fichier témoin	1
90	filoutage	2
91	firewall	1
92	firmware	1
93	flux sans téléchargement	1
94	forage des données	1
95	formation en ligne	1
96	fouille de données	1
97	foule traitance	1
98	freeware	1
99	frimousse	2
100	garde barrière	2
101	gratuiciel	1
102	hacker	1
103	hackeur	1
104	hacking	1
105	hameçonnage	1
106	hashtag	1
107	home cinéma	1
108	homepage	1
109	hotline	1

110	hyperlien	1
111	hyperlink	1
112	infolettre	1
113	infonuagique	1
114	informatique dans le nuage	1
115	informatique en nuage	1
116	IPTV	1
117	itinérance	2
118	laptop	1
119	lecteur électronique	1
120	lecture en continu	1
121	lettre d'information	1
122	lien hypertexte	1
123	ligne d'assistance	1
124	liseuse	2
125	livre électronique	1
126	livre numérique	1
127	logiciel espion	1
128	logiciel gratuit	1
129	logiciel libre	1
130	logiciel malveillant	1
131	mail	1
132	mailing	1
133	maître du réseau	1
134	maliciel	1
135	malware	1
136	marketing électronique	1
137	marketing en ligne	1
138	marque page	2
139	mégadonnées	1
140	microblog	1
141	microblogage	1
142	microblogging	1
143	microblogue	1
144	micrologiciel	1
145	microprogramme	1
146	mini ordinateur portable	1
147	miniportable	1
148	miniportatif	1
149	monnaie cryptographique	1
150	montre connectée	1
151	montre intelligente	1
152	mot clic	1
153	mot de passe	1
154	mot dièse	1
155	multipostage abusif	1
156	netbook	1
157	networking	1
158	newsletter	1
159	open data	1
160	open source	1
161	ordinateur de bureau	1
162	ordinateur de table	1
163	ordinateur personnel	1
164	ordinateur portable	1
165	ordiphone	1
166	P2P	1
167	page d'accueil	1
168	pair-à-pair	1
169	pare feu	2
170	password	1
171	pavé tactile	1
172	PC	1
173	peer-to-peer	1
174	personal computer	1
175	phishing	1
176	piratage	2
177	piratage informatique	1
178	pirate informatique	1
179	podcasting	1
180	pollupostage	1
181	polluposteur	1
182	pop up	2
183	poste-à-poste	1
184	pourriel	1
185	production participative	1
186	publipostage	1
187	réseau privé virtuel	1
188	réseau social	1
189	réseau virtuel	1
190	réseautage	2
191	réseautage social	1
192	réseautique	1
193	roaming	1
194	RPV	1
195	service d'assistance téléphonique	1
196	signet	2
197	smart TV	1
198	smartphone	1
199	smartwatch	1
200	smiley	2
201	social network	1
202	social networking	1
203	spam	1
204	spammer	1
205	spammeur	1
206	spamming	1
207	spyware	1
208	streaming	1
209	stylet	2
210	stylo électronique	1
211	stylus	1
212	subscription video on demand	1
213	SVOD	1
214	tchat	1
215	télé connectée	1
216	télé en ligne	1
217	télé intelligente	1
218	télé sur internet	1
219	téléassistance	1
220	téléchargement	1
221	téléchargement en amont	1
222	téléphone intelligent	1
223	téléversement	1

224	télévision connectée	1
225	télévision en ligne	1
226	télévision intelligente	1
227	télévision sur internet	1
228	télévision sur IP	1
229	témoin de connexion	1
230	touchpad	1
231	trackpad	1
232	tutorial	1
233	tutoriel	1
234	TVIP	1
235	uploading	1
236	vàd	1
237	vàda	1
238	vidéo à la carte	1
239	vidéo à la demande	1
240	vidéo à la demande par abonnement	1
241	vidéo à la demande sur abonnement	1
242	video on demand	1
243	vidéo sur demande	1
244	vidéoconférence	1
245	virtual private network	1
246	visioconférence	1
247	vod	1
248	VPN	1
249	web design	1
250	web designer	1
251	web marketing	1
252	web TV	1
253	webcam	1
254	webcaméra	1
255	webmaster	1
256	webmestre	1

6.3. Facteur de mécanisme de formation

		MECA
1	administrateur de serveur	2
2	administrateur de site	3
3	affaire électronique	3
4	aide en ligne	3
5	apprentissage en ligne	3
6	arrosage	3
7	assistance téléphonique	3
8	baladodiffusion	3
9	barrière de sécurité	3
10	big data	1
11	binette	3
12	bitcoin	1
13	blog	1
14	blogeur	1
15	blogger	1
16	bloggeur	1
17	blogue	1
18	blogueur	1
19	bogue	3
20	bookmark	1
21	bug	1
22	business en ligne	2
23	caméra internet	2
24	caméra web	2
25	carnet web	2
26	chat	1
27	cinéma à domicile	3
28	cinéma à la maison	3
29	cinéma chez soi	3
30	cinéma domestique	3
31	cinéma maison	3
32	clavardage	3
33	cloud computing	1
34	code source accessible	3
35	code source libre	3
36	code source ouvert	3
37	commerce électronique	3
38	commerce en ligne	3
39	concepteur de sites internet	2
40	concepteur de sites web	2
41	concepteur web	2
42	conception de site internet	2
43	conception de site web	2
44	conception web	2
45	cookie	1
46	coupe feu	3
47	courriel	3
48	courriel indésirable	3
49	courriel non sollicité	3
50	courrier électronique	3
51	cracker	1
52	crowdsourcing	1
53	cryptomonnaie	3
54	cyberapprentissage	2
55	cybercaméra	2
56	cybercarnet	2
57	cybermarketing	1
58	cyberpirate	2
59	data mining	1
60	desktop	1
61	dialogue en ligne	3
62	diffusion en continu	3
63	diffusion en flux	3
64	diffusion pour baladeur	3
65	données massives	3
66	données ouvertes	3
67	données volumineuses	3
68	downloading	1
69	e-book	1
70	e-business	1
71	e-commerce	1
72	e-learning	1
73	e-livre	2
74	e-mail	1
75	e-marketing	1
76	e-reader	1
77	emoticon	1
78	emoticône	1
79	enseignement en ligne	3
80	espiogiciel	3
81	exploration de données	3
82	externalisation ouverte	3
83	fenêtre contextuelle	3
84	fenêtre en incrustation	3
85	fenêtre intruse	3
86	fenêtre pop up	2
87	fenêtre publicitaire	3
88	fenêtre surgissante	3
89	fichier témoin	3
90	filoutage	3
91	firewall	1
92	firmware	1
93	flux sans téléchargement	3
94	forage des données	3
95	formation en ligne	3
96	fouille de données	3
97	foule traitance	3
98	freeware	1
99	frimousse	3
100	garde barrière	3
101	gratuiciel	3
102	hacker	1
103	hackeur	1
104	hacking	1
105	hameçonnage	3
106	hashtag	1
107	home cinéma	1
108	homepage	1
109	hotline	1

110	hyperlien	3
111	hyperlink	1
112	infolettre	3
113	infonuagique	3
114	informatique dans le nuage	3
115	informatique en nuage	3
116	IPTV	1
117	itinérance	3
118	laptop	1
119	lecteur électronique	3
120	lecture en continu	3
121	lettre d'information	3
122	lien hypertexte	3
123	ligne d'assistance	3
124	liseuse	3
125	livre électronique	3
126	livre numérique	3
127	logiciel espion	3
128	logiciel gratuit	3
129	logiciel libre	3
130	logiciel malveillant	3
131	mail	1
132	mailing	1
133	maître du réseau	3
134	maliciel	3
135	malware	1
136	marketing électronique	2
137	marketing en ligne	2
138	marque page	3
139	mégadonnées	3
140	microblog	1
141	microblogage	3
142	microblogging	1
143	microblogue	1
144	micrologiciel	3
145	microprogramme	3
146	mini ordinateur portable	3
147	miniportable	3
148	miniportatif	3
149	monnaie cryptographique	3
150	montre connectée	3
151	montre intelligente	3
152	mot clic	3
153	mot de passe	3
154	mot dièse	3
155	multipostage abusif	3
156	netbook	1
157	networking	1
158	newsletter	1
159	open data	1
160	open source	1
161	ordinateur de bureau	3
162	ordinateur de table	3
163	ordinateur personnel	3
164	ordinateur portable	3
165	ordiphone	3
166	P2P	2
167	page d'accueil	3
168	pair-à-pair	3
169	pare feu	3
170	password	1
171	pavé tactile	3
172	PC	1
173	peer-to-peer	1
174	personal computer	1
175	phishing	1
176	piratage	3
177	piratage informatique	3
178	pirate informatique	3
179	podcasting	1
180	pollupostage	3
181	polluposteur	3
182	pop up	1
183	poste-à-poste	3
184	pourriel	3
185	production participative	3
186	publipostage	3
187	réseau privé virtuel	3
188	réseau social	3
189	réseau virtuel	3
190	réseautage	3
191	réseautage social	3
192	réseautique	3
193	roaming	1
194	RPV	3
195	service d'assistance téléphonique	3
196	signet	3
197	smart TV	1
198	smartphone	1
199	smartwatch	1
200	smiley	1
201	social network	1
202	social networking	1
203	spam	1
204	spammer	1
205	spammeur	1
206	spamming	1
207	spyware	1
208	streaming	1
209	stylet	3
210	stylo électronique	3
211	stylus	1
212	subscription video on demand	1
213	SVOD	1
214	tchat	1
215	télé connectée	3
216	télé en ligne	3
217	télé intelligente	3
218	télé sur internet	2
219	téléassistance	3
220	téléchargement	3
221	téléchargement en amont	3
222	téléphone intelligent	3
223	téléversement	3

224	télévision connectée	3
225	télévision en ligne	3
226	télévision intelligente	3
227	télévision sur internet	2
228	télévision sur IP	2
229	témoin de connexion	3
230	touchpad	1
231	trackpad	1
232	tutorial	1
233	tutoriel	1
234	TVIP	2
235	uploading	1
236	vàd	3
237	vàda	3
238	vidéo à la carte	3
239	vidéo à la demande	3
240	vidéo à la demande par abonnement	3
241	vidéo à la demande sur abonnement	3
242	video on demand	1
243	vidéo sur demande	3
244	vidéoconférence	1
245	virtual private network	1
246	visioconférence	3
247	vod	1
248	VPN	1
249	web design	1
250	web designer	1
251	web marketing	1
252	web TV	1
253	webcam	1
254	webcaméra	1
255	webmaster	1
256	webmestre	2

6.4. Facteur de brièveté

		BRIE_L	BRIE_S
1	administrateur de serveur	5	5
2	administrateur de site	4	4
3	affaire électronique	3	3
4	aide en ligne	2	2
5	apprentissage en ligne	5	4
6	arrosage	1	2
7	assistance téléphonique	5	5
8	baladodiffusion	2	2
9	barrière de sécurité	5	5
10	big data	1	1
11	binette	2	1
12	bitcoin	1	1
13	blog	1	1
14	blogeur	1	1
15	blogger	1	1
16	bloggeur	3	1
17	blogue	2	1
18	blogueur	3	1
19	bogue	2	1
20	bookmark	2	1
21	bug	1	1
22	business en ligne	2	2
23	caméra internet	5	5
24	caméra web	2	2
25	carnet web	3	3
26	chat	1	1
27	cinéma à domicile	4	6
28	cinéma à la maison	4	4
29	cinéma chez soi	3	2
30	cinéma domestique	6	4
31	cinéma maison	2	2
32	clavardage	3	3
33	cloud computing	2	1
34	code source accessible	4	4
35	code source libre	2	3
36	code source ouvert	3	3
37	commerce électronique	3	3
38	commerce en ligne	2	2
39	concepteur de sites internet	4	4
40	concepteur de sites web	3	3
41	concepteur web	2	1
42	conception de site internet	4	4
43	conception de site web	3	3
44	conception web	2	2
45	cookie	1	1
46	coupe feu	2	1
47	courriel	3	2
48	courriel indésirable	3	3
49	courriel non sollicité	4	4
50	courrier électronique	4	4
51	cracker	1	1
52	crowdsourcing	1	1
53	cryptomonnaie	2	2
54	cyberapprentissage	3	4
55	cybercaméra	4	4
56	cybercarnet	4	4
57	cybermarketing	3	3
58	cyberpirate	2	2
59	data mining	1	1
60	desktop	1	1
61	dialogue en ligne	4	4
62	diffusion en continu	4	4
63	diffusion en flux	2	2
64	diffusion pour baladeur	3	3
65	données massives	3	2
66	données ouvertes	2	1
67	données volumineuses	4	4
68	downloading	1	1
69	e-book	1	1
70	e-business	1	1
71	e-commerce	1	1
72	e-learning	1	1
73	e-livre	2	1
74	e-mail	2	2
75	e-marketing	1	1
76	e-reader	1	2
77	emoticon	3	4
78	emoticône	4	4
79	enseignement en ligne	4	2
80	espiogiciel	2	2
81	exploration de données	4	4
82	externalisation ouverte	3	3
83	fenêtre contextuelle	5	5
84	fenêtre en incrustation	7	7
85	fenêtre intruse	3	2
86	fenêtre pop up	2	2
87	fenêtre publicitaire	5	5
88	fenêtre surgissante	4	4
89	fichier témoin	2	2
90	filoutage	2	2
91	firewall	2	3
92	firmware	1	1
93	flux sans téléchargement	5	4
94	forage des données	2	3
95	formation en ligne	2	2
96	fouille de données	2	1
97	foule traitance	2	1
98	freeware	1	1
99	frimousse	4	1
100	garde barrière	4	3
101	gratuiciel	2	2
102	hacker	1	1
103	hackeur	2	1
104	hacking	1	1
105	hameçonnage	3	2
106	hashtag	1	1

107	home cinéma	1	1
108	homepage	1	1
109	hotline	1	1
110	hyperlien	1	1
111	hyperlink	1	1
112	infolettre	1	1
113	infonuagique	1	2
114	informatique dans le nuage	4	4
115	informatique en nuage	3	3
116	IPTV	1	1
117	itinérance	2	2
118	laptop	1	1
119	lecteur électronique	3	3
120	lecture en continu	3	3
121	lettre d'information	3	3
122	lien hypertexte	3	3
123	ligne d'assistance	4	3
124	liseuse	1	1
125	livre électronique	4	4
126	livre numérique	3	3
127	logiciel espion	3	3
128	logiciel gratuit	4	4
129	logiciel libre	3	2
130	logiciel malveillant	3	3
131	mail	1	1
132	mailing	1	1
133	maître du réseau	3	3
134	maliciel	2	2
135	malware	1	1
136	marketing électronique	5	5
137	marketing en ligne	4	3
138	marque page	3	1
139	mégadonnées	2	2
140	microblog	1	1
141	microblogage	1	1
142	microblogging	2	1
143	microblogue	2	1
144	micrologiciel	2	3
145	microprogramme	3	2
146	mini ordinateur portable	4	4
147	miniportable	2	2
148	miniportatif	2	3
149	monnaie cryptographique	3	3
150	montre connectée	2	2
151	montre intelligente	3	3
152	mot clic	1	1
153	mot de passe	2	2
154	mot dièse	3	1
155	multipostage abusif	4	4
156	netbook	1	1
157	networking	1	1
158	newsletter	1	1
159	open data	1	1
160	open source	1	1
161	ordinateur de bureau	3	3
162	ordinateur de table	2	2
163	ordinateur personnel	3	3
164	ordinateur portable	2	2
165	ordiphone	1	2
166	P2P	1	1
167	page d'accueil	2	2
168	pair-à-pair	2	1
169	pare feu	1	1
170	password	1	1
171	pavé tactile	3	3
172	PC	1	1
173	peer-to-peer	3	1
174	personal computer	2	2
175	phishing	1	1
176	piratage	2	2
177	piratage informatique	3	3
178	pirate informatique	3	3
179	podcasting	1	1
180	pollupostage	3	3
181	polluposteur	3	3
182	pop up	1	1
183	poste-à-poste	4	1
184	pourriel	2	2
185	production participative	4	3
186	publipostage	2	2
187	réseau privé virtuel	4	5
188	réseau social	1	1
189	réseau virtuel	3	3
190	réseautage	1	1
191	réseautage social	1	1
192	réseautique	3	1
193	roaming	1	1
194	RPV	1	1
195	service d'assistance téléphonique	6	6
196	signet	1	1
197	smart TV	1	1
198	smartphone	2	1
199	smartwatch	1	1
200	smiley	1	1
201	social network	2	1
202	social networking	1	1
203	spam	1	1
204	spammer	1	1
205	spammeur	2	1
206	spamming	1	1
207	spyware	1	1
208	streaming	1	1
209	stylet	1	1
210	stylo électronique	3	3
211	stylus	1	1
212	subscription video on demand	3	3
213	SVOD	1	1
214	tchat	2	1
215	télé connectée	2	2
216	télé en ligne	2	2
217	télé intelligente	3	3
218	télé sur internet	3	3

219	téléassistance	3	4
220	téléchargement	2	2
221	téléchargement en amont	3	3
222	téléphone intelligent	3	3
223	téléversement	2	2
224	télévision connectée	4	4
225	télévision en ligne	4	3
226	télévision intelligente	5	5
227	télévision sur internet	5	5
228	télévision sur IP	3	3
229	témoin de connexion	3	3
230	touchpad	1	1
231	trackpad	1	1
232	tutorial	1	1
233	tutoriel	1	1
234	TVIP	1	1
235	uploading	1	1
236	vàd	1	1
237	vàda	1	1
238	vidéo à la carte	3	4
239	vidéo à la demande	5	6
240	vidéo à la demande par abonnement	4	4
241	vidéo à la demande sur abonnement	4	4
242	video on demand	3	4
243	vidéo sur demande	5	3
244	vidéoconférence	1	2
245	virtual private network	5	4
246	visioconférence	1	1
247	vod	1	1
248	VPN	1	1
249	web design	1	1
250	web designer	1	1
251	web marketing	2	1
252	web TV	1	1
253	webcam	1	1
254	webcaméra	2	2
255	webmaster	1	2
256	webmestre	1	1

6.5. Facteur de conformité

		CONF
1	administrateur de serveur	1
2	administrateur de site	1
3	affaire électronique	1
4	aide en ligne	1
5	apprentissage en ligne	1
6	arrosage	1
7	assistance téléphonique	1
8	baladodiffusion	1
9	barrière de sécurité	1
10	big data	1
11	binette	1
12	bitcoin	2
13	blog	1
14	blogeur	1
15	blogger	2
16	bloggeur	1
17	blogue	1
18	blogueur	1
19	bogue	1
20	bookmark	2
21	bug	2
22	business en ligne	2
23	caméra internet	1
24	caméra web	1
25	carnet web	1
26	chat	2
27	cinéma à domicile	1
28	cinéma à la maison	1
29	cinéma chez soi	1
30	cinéma domestique	1
31	cinéma maison	1
32	clavardage	1
33	cloud computing	2
34	code source accessible	1
35	code source libre	1
36	code source ouvert	1
37	commerce électronique	1
38	commerce en ligne	1
39	concepteur de sites internet	1
40	concepteur de sites web	1
41	concepteur web	1
42	conception de site internet	1
43	conception de site web	1
44	conception web	1
45	cookie	2
46	coupe feu	1
47	courriel	1
48	courriel indésirable	1
49	courriel non sollicité	1
50	courrier électronique	1
51	cracker	2
52	crowdsourcing	2
53	cryptomonnaie	1
54	cyberapprentissage	1
55	cybercaméra	1
56	cybercarnet	1
57	cybermarketing	1
58	cyberpirate	1
59	data mining	2
60	desktop	1
61	dialogue en ligne	1
62	diffusion en continu	1
63	diffusion en flux	1
64	diffusion pour baladeur	1
65	données massives	1
66	données ouvertes	1
67	données volumineuses	1
68	downloading	2
69	e-book	2
70	e-business	2
71	e-commerce	2
72	e-learning	2
73	e-livre	2
74	e-mail	2
75	e-marketing	2
76	e-reader	2
77	emoticon	2
78	emoticône	1
79	enseignement en ligne	1
80	espiogiciel	1
81	exploration de données	1
82	externalisation ouverte	1
83	fenêtre contextuelle	1
84	fenêtre en incrustation	1
85	fenêtre intruse	1
86	fenêtre pop up	2
87	fenêtre publicitaire	1
88	fenêtre surgissante	1
89	fichier témoin	1
90	filoutage	1
91	firewall	2
92	firmware	2
93	flux sans téléchargement	1
94	forage des données	1
95	formation en ligne	1
96	fouille de données	1
97	foule traitance	1
98	freeware	2
99	frimousse	1
100	garde barrière	1
101	gratuiciel	1
102	hacker	2
103	hackeur	1
104	hacking	1
105	hameçonnage	1
106	hashtag	1
107	home cinéma	1
108	homepage	2
109	hotline	2

110	hyperlien	1
111	hyperlink	2
112	infolettre	1
113	infonuagique	1
114	informatique dans le nuage	1
115	informatique en nuage	1
116	IPTV	1
117	itinérance	1
118	laptop	1
119	lecteur électronique	1
120	lecture en continu	1
121	lettre d'information	1
122	lien hypertexte	1
123	ligne d'assistance	1
124	liseuse	1
125	livre électronique	1
126	livre numérique	1
127	logiciel espion	1
128	logiciel gratuit	1
129	logiciel libre	1
130	logiciel malveillant	1
131	mail	2
132	mailing	2
133	maître du réseau	1
134	maliciel	1
135	malware	2
136	marketing électronique	1
137	marketing en ligne	1
138	marque page	1
139	mégadonnées	1
140	microblog	1
141	microblogage	1
142	microblogging	1
143	microblogue	1
144	micrologiciel	1
145	microprogramme	1
146	mini ordinateur portable	1
147	miniportable	1
148	miniportatif	1
149	monnaie cryptographique	1
150	montre connectée	1
151	montre intelligente	1
152	mot clic	1
153	mot de passe	1
154	mot dièse	1
155	multipostage abusif	1
156	netbook	2
157	networking	1
158	newsletter	2
159	open data	2
160	open source	2
161	ordinateur de bureau	1
162	ordinateur de table	1
163	ordinateur personnel	1
164	ordinateur portable	1
165	ordiphone	1
166	P2P	2
167	page d'accueil	1
168	pair-à-pair	1
169	pare feu	1
170	password	1
171	pavé tactile	1
172	PC	1
173	peer-to-peer	2
174	personal computer	2
175	phishing	1
176	piratage	1
177	piratage informatique	1
178	pirate informatique	1
179	podcasting	1
180	pollupostage	1
181	polluposteur	1
182	pop up	2
183	poste-à-poste	1
184	pourriel	1
185	production participative	1
186	publipostage	1
187	réseau privé virtuel	1
188	réseau social	1
189	réseau virtuel	1
190	réseautage	1
191	réseautage social	1
192	réseautique	1
193	roaming	2
194	RPV	1
195	service d'assistance téléphonique	1
196	signet	1
197	smart TV	1
198	smartphone	1
199	smartwatch	1
200	smiley	2
201	social network	1
202	social networking	1
203	spam	1
204	spammer	2
205	spammeur	1
206	spamming	1
207	spyware	2
208	streaming	2
209	stylet	1
210	stylo électronique	1
211	stylus	1
212	subscription video on demand	2
213	SVOD	1
214	tchat	1
215	télé connectée	1
216	télé en ligne	1
217	télé intelligente	1
218	télé sur internet	1
219	téléassistance	1
220	téléchargement	1
221	téléchargement en amont	1
222	téléphone intelligent	1
223	téléversement	1

224	télévision connectée	1
225	télévision en ligne	1
226	télévision intelligente	1
227	télévision sur internet	1
228	télévision sur IP	1
229	témoin de connexion	1
230	touchpad	2
231	trackpad	1
232	tutorial	1
233	tutoriel	1
234	TVIP	1
235	uploading	2
236	vàd	1
237	vàda	1
238	vidéo à la carte	1
239	vidéo à la demande	1
240	vidéo à la demande par abonnement	1
241	vidéo à la demande sur abonnement	1
242	video on demand	2
243	vidéo sur demande	1
244	vidéoconférence	1
245	virtual private network	2
246	visioconférence	1
247	vod	1
248	VPN	1
249	web design	2
250	web designer	2
251	web marketing	1
252	web TV	1
253	webcam	1
254	webcaméra	1
255	webmaster	2
256	webmestre	1

6.6. Facteur de concurrence terminologique

		France	Québec	Belgique	Suisse
1	administrateur de serveur	5	5	5	
2	administrateur de site	5	5	5	4
3	affaire électronique		2		
4	aide en ligne	6	6	6	6
5	apprentissage en ligne	4	5	4	4
6	arrosage	3			
7	assistance téléphonique	6	6	6	6
8	baladodiffusion	2	2	2	3
9	barrière de sécurité		5	4	4
10	big data	3	4	2	4
11	binette	5	4	5	
12	bitcoin	2	2	2	3
13	blog	3	4	3	4
14	blogeur	4	4	4	4
15	blogger	4	4	4	4
16	bloggeur	4	4	4	4
17	blogue	3	4	3	4
18	blogueur	4	4	4	4
19	bogue	2	2	2	2
20	bookmark	3			2
21	bug	2	2	2	2
22	business en ligne	2		2	
23	caméra internet		5	4	
24	caméra web		5		4
25	carnet web		4		4
26	chat	4	3	4	4
27	cinéma à domicile	4	5	5	5
28	cinéma à la maison	4	5	5	5
29	cinéma chez soi	4	5	5	5
30	cinéma domestique			5	5
31	cinéma maison		5		
32	clavardage	4	3	4	4
33	cloud computing	3	4	4	4
34	code source accessible	3	4		
35	code source libre		4		3
36	code source ouvert	3	4		3
37	commerce électronique	3	3	3	3
38	commerce en ligne	3	3	3	3
39	concepteur de sites internet	4	4	4	3
40	concepteur de sites web	4	4	4	3
41	concepteur web	4	4	4	
42	conception de site internet	4	4	4	3
43	conception de site web	4	4	4	3
44	conception web	4	4	4	
45	cookie	2	2	1	2
46	coupe feu		5	4	4
47	courriel	4	4	4	4
48	courriel indésirable	4	4	4	3
49	courriel non sollicité	4	4	4	
50	courrier électronique	4	4	4	4
51	cracker	3	3	3	3
52	crowdsourcing	3	3	2	3
53	cryptomonnaie	2	2	2	3
54	cyberapprentissage		5		

55	cybercaméra	3	5	4	4
56	cybercarnet	3	4	3	4
57	cybermarketing	5	5	5	
58	cyberpirate	3	3	3	3
59	data mining	3	4	2	4
60	desktop	2	3	3	2
61	dialogue en ligne	4	3	4	4
62	diffusion en continu	5	5	5	4
63	diffusion en flux	5	5	5	4
64	diffusion pour baladeur				3
65	données massives	3	4	2	4
66	données ouvertes	2	2	2	2
67	données volumineuses		4		4
68	downloading	2	2	2	2
69	e-book	4	4	4	4
70	e-business	2	2	2	1
71	e-commerce	3	3	3	3
72	e-learning	4	5	4	4
73	e-livre	4	4	4	4
74	e-mail	4	4	4	4
75	e-marketing	5	5	5	4
76	e-reader	3	3	3	2
77	emoticon	5	4	5	3
78	emoticône	5	4	5	3
79	enseignement en ligne	4	5	4	4
80	espiogiciel	3	3		
81	exploration de données	3	4	2	4
82	externalisation ouverte	3	3		3
83	fenêtre contextuelle		5	5	
84	fenêtre en incrustation	6		5	
85	fenêtre intruse	6	5		
86	fenêtre pop up	6	5	5	2
87	fenêtre publicitaire	6	5	5	
88	fenêtre surgissante	6			
89	fichier témoin		2		2
90	filoutage	3	3	3	3
91	firewall	2	5	4	4
92	firmware	2	2		1
93	flux sans téléchargement	5	5	5	
94	forage des données		4		4
95	formation en ligne	4	5	4	4
96	fouille de données	3	4		4
97	foule traitance		3		
98	freeware	3	4	4	3
99	frimousse	5		5	
100	garde barrière		5		
101	gratuiciel		4	4	
102	hacker	2	2	2	2
103	hackeur	2	2	2	2
104	hacking	3	3	3	3
105	hameçonnage	3	3	3	3
106	hashtag	3	3	3	3
107	home cinéma	4	5	5	5
108	homepage	2	2	2	2
109	hotline	6	6	6	6
110	hyperlien	2	3	3	3
111	hyperlink		3	3	3
112	infolettre	3	3	3	3

113	infonuagique		4	4	4
114	informatique dans le nuage	3	4	4	4
115	informatique en nuage	3	4	4	4
116	IPTV	3	3	3	1
117	itinérance	2	2	2	2
118	laptop	2	2	2	2
119	lecteur électronique	3	3	3	
120	lecture en continu	5	5	5	4
121	lettre d'information	3	3	3	3
122	lien hypertexte	2	3	3	3
123	ligne d'assistance	6	6	6	6
124	liseuse	3	3	3	2
125	livre électronique	4	4	4	4
126	livre numérique	4	4	4	4
127	logiciel espion	3	3	2	2
128	logiciel gratuit	3	4	4	3
129	logiciel libre	3	4	4	3
130	logiciel malveillant	3	3	3	3
131	mail	4	4	4	4
132	mailing	2	2	2	2
133	maître du réseau	5	5	5	4
134	maliciel	3	3	3	3
135	malware	3	3	3	3
136	marketing électronique	5	5	5	4
137	marketing en ligne	5	5	5	4
138	marque page	3			
139	mégadonnées	3	4		4
140	microblog	1	2	2	1
141	microblogage	2	2	2	2
142	microblogging	2	2	2	2
143	microblogue		2	2	
144	micrologiciel	2	2		
145	microprogramme				
146	mini ordinateur portable	3	4	3	3
147	miniportable	3	4	3	3
148	miniportatif		4		
149	monnaie cryptographique				3
150	montre connectée	3	2	3	3
151	montre intelligente	3	2	3	3
152	mot clic	3	3	3	3
153	mot de passe	2	2	2	2
154	mot dièse	3	3	3	3
155	multipostage abusif		3		
156	netbook	3	4	3	3
157	networking	2	3	3	3
158	newsletter	3	3	3	3
159	open data	2	2	2	2
160	open source	3	4	1	3
161	ordinateur de bureau	2	3	3	2
162	ordinateur de table		3	3	
163	ordinateur personnel	3	3	3	3
164	ordinateur portable	2	2	2	2
165	ordiphone	3	3	3	
166	P2P	4	4	4	4
167	page d'accueil	2	2	2	2
168	pair-à-pair	4	4	4	4
169	pare feu	2	5	4	4
170	password	2	2	2	2

171	pavé tactile	3	2	3	3
172	PC	3	3	3	3
173	peer-to-peer	4	4	4	4
174	personal computer	3	3	3	3
175	phishing	3	3	3	3
176	piratage	3	3	3	3
177	piratage informatique	3	3	3	3
178	pirate informatique	3	3	3	3
179	podcasting	2	2	2	3
180	pollupostage	3	3	2	2
181	polluposteur		3	3	
182	pop up	6	5	5	2
183	poste-à-poste	4	4	4	4
184	pourriel	4	4	4	3
185	production participative	3		2	3
186	publipostage	2	2	2	2
187	réseau privé virtuel	4	4	3	4
188	réseau social	2	1	2	2
189	réseau virtuel	4	4	3	4
190	réseautage	2	3	3	3
191	réseautage social	2	1	2	2
192	réseautique		3	3	3
193	roaming	2	2	2	2
194	RPV		4		
195	service d'assistance téléphonique	6	6	6	6
196	signet	3	1	1	2
197	smart TV	5	5	5	3
198	smartphone	3	3	3	2
199	smartwatch	3		3	3
200	smiley	5	4	5	3
201	social network	2		2	2
202	social networking	2		2	2
203	spam	4	4	4	3
204	spammer	2	3	3	2
205	spammeur	2	3	3	2
206	spamming	3	3	2	2
207	spyware	3	3	2	2
208	streaming	5	5	5	4
209	stylet	2	3	2	1
210	stylo électronique	2	3	2	
211	stylus		3		
212	subscription video on demand	5			
213	SVOD	5		3	
214	tchat	4		4	4
215	télé connectée	5	5	5	
216	télé en ligne	5	5	5	4
217	télé intelligente	5	5	5	
218	télé sur internet	5	5	5	
219	téléassistance	6	6	6	6
220	téléchargement	2	2	2	2
221	téléchargement en amont		3		
222	téléphone intelligent	3	3	3	2
223	téléversement		3		
224	télévision connectée	5	5	5	3
225	télévision en ligne	5	5	5	4
226	télévision intelligente	5	5	5	3
227	télévision sur internet	5	5	5	4
228	télévision sur IP	3	3	3	

229	témoin de connexion	2			
230	touchpad	3	2	3	3
231	trackpad	3		3	3
232	tutorial	2	2	2	2
233	tutoriel	2	2	2	2
234	TVIP	3	3	3	
235	uploading	1	3		1
236	vàd	6			
237	vàda	5			
238	vidéo à la carte	6	5	5	5
239	vidéo à la demande	6	5	5	5
240	vidéo à la demande par abonnement	5		3	1
241	vidéo à la demande sur abonnement	5		3	
242	video on demand	6	5	5	5
243	vidéo sur demande	6	5	5	5
244	vidéoconférence	2	2	2	2
245	virtual private network	4			4
246	visioconférence	2	2	2	2
247	vod	6	5	5	5
248	VPN	4	4	3	4
249	web design	4	4	4	3
250	web designer	4	4	4	3
251	web marketing	5	5	5	4
252	web TV	5	5	5	4
253	webcam	3	5	4	4
254	webcaméra	3	5	4	4
255	webmaster	5	5	5	4
256	webmestre	5	5	5	4

6.7. Facteur d'activités institutionnelles

		France	Québec	Belgique	Suisse
1	administrateur de serveur	1	1	1	1
2	administrateur de site	1	1	1	1
3	affaire électronique	2	2	2	1
4	aide en ligne	1	2	1	1
5	apprentissage en ligne	2	1	2	2
6	arrosage	1	2	2	1
7	assistance téléphonique	2	1	2	1
8	baladodiffusion	2	1	1	2
9	barrière de sécurité	1	1	1	1
10	big data	2	2	2	2
11	binette	2	1	1	2
12	bitcoin	2	1	2	2
13	blog	2	2	1	1
14	blogeur	2	2	2	2
15	blogger	2	2	2	2
16	bloggeur	2	2	2	2
17	blogue	1	1	1	1
18	blogueur	2	1	2	2
19	bogue	1	1	1	1
20	bookmark	2	2	2	2
21	bug	2	2	2	1
22	business en ligne	2	2	2	2
23	caméra internet	2	1	2	2
24	caméra web	2	1	2	2
25	carnet web	2	1	2	2
26	chat	2	2	2	1
27	cinéma à domicile	1	1	2	2
28	cinéma à la maison	2	2	2	2
29	cinéma chez soi	2	1	2	2
30	cinéma domestique	2	1	2	2
31	cinéma maison	2	1	2	2
32	clavardage	2	1	1	1
33	cloud computing	2	2	2	1
34	code source accessible	2	1	2	2
35	code source libre	2	1	2	2
36	code source ouvert	2	1	2	2
37	commerce électronique	2	1	2	1
38	commerce en ligne	1	1	1	1
39	concepteur de sites internet	2	1	2	2
40	concepteur de sites web	2	1	2	2
41	concepteur web	2	1	2	2
42	conception de site internet	2	1	2	2
43	conception de site web	2	1	2	2
44	conception web	2	1	2	2
45	cookie	2	2	2	2
46	coupe feu	2	1	2	1
47	courriel	1	1	1	1
48	courriel indésirable	2	1	2	1
49	courriel non sollicité	2	1	2	1
50	courrier électronique	1	1	2	1
51	cracker	2	2	2	2
52	crowdsourcing	2	2	2	2
53	cryptomonnaie	2	1	2	2
54	cyberapprentissage	2	1	2	2

55	cybercaméra	1	2	1	1
56	cybercarnet	2	1	2	2
57	cybermarketing	2	1	2	2
58	cyberpirate	2	2	2	2
59	data mining	2	2	2	2
60	desktop	2	2	2	2
61	dialogue en ligne	1	2	1	1
62	diffusion en continu	2	1	2	2
63	diffusion en flux	2	2	1	1
64	diffusion pour baladeur	1	2	1	2
65	données massives	2	1	2	2
66	données ouvertes	1	1	2	2
67	données volumineuses	2	2	2	2
68	downloading	2	2	2	2
69	e-book	2	2	2	2
70	e-business	2	2	2	1
71	e-commerce	2	2	2	1
72	e-learning	2	2	2	2
73	e-livre	2	2	2	2
74	e-mail	2	2	2	1
75	e-marketing	2	2	2	2
76	e-reader	2	2	2	2
77	emoticon	2	2	2	2
78	emoticône	2	1	2	1
79	enseignement en ligne	2	2	2	2
80	espiogiciel	2	1	2	2
81	exploration de données	1	1	1	1
82	externalisation ouverte	2	1	2	2
83	fenêtre contextuelle	2	1	2	2
84	fenêtre en incrustation	2	1	2	2
85	fenêtre intruse	1	1	1	2
86	fenêtre pop up	2	2	2	2
87	fenêtre publicitaire	2	2	2	2
88	fenêtre surgissante	2	1	2	2
89	fichier témoin	2	1	2	2
90	filoutage	1	2	1	1
91	firewall	2	2	2	2
92	firmware	2	2	2	2
93	flux sans téléchargement	2	2	2	2
94	forage des données	2	1	2	2
95	formation en ligne	1	1	1	2
96	fouille de données	2	1	2	2
97	foule traitance	2	2	2	2
98	freeware	2	2	2	2
99	frimousse	1	2	1	1
100	garde barrière	2	1	2	1
101	gratuiciel	2	1	2	2
102	hacker	2	2	2	2
103	hackeur	2	2	2	2
104	hacking	2	2	2	2
105	hameçonnage	1	1	1	1
106	hashtag	2	2	2	1
107	home cinéma	2	2	1	2
108	homepage	2	2	2	1
109	hotline	2	2	2	1
110	hyperlien	2	2	2	1
111	hyperlink	2	2	2	1
112	infolettre	2	1	2	1

113	infonuagique	2	1	2	1
114	informatique dans le nuage	2	2	2	2
115	informatique en nuage	1	1	2	1
116	IPTV	2	2	2	2
117	itinérance	2	1	2	1
118	laptop	2	2	2	2
119	lecteur électronique	2	1	2	2
120	lecture en continu	1	1	2	2
121	lettre d'information	1	1	1	1
122	lien hypertexte	2	1	2	1
123	ligne d'assistance	2	1	2	2
124	liseuse	1	2	2	2
125	livre électronique	2	1	1	1
126	livre numérique	1	1	2	1
127	logiciel espion	1	1	2	2
128	logiciel gratuit	1	2	2	2
129	logiciel libre	1	1	2	2
130	logiciel malveillant	1	1	1	1
131	mail	2	2	2	2
132	mailing	2	2	2	2
133	maître du réseau	2	2	2	2
134	maliciel	2	1	2	2
135	malware	2	2	2	2
136	marketing électronique	2	1	2	2
137	marketing en ligne	2	1	2	2
138	marque page	2	1	2	2
139	mégadonnées	1	1	2	2
140	microblog	2	2	2	2
141	microblogage	1	1	2	2
142	microblogging	2	2	2	2
143	microblogue	1	1	2	2
144	micrologiciel	2	1	2	2
145	microprogramme	1	1	1	2
146	mini ordinateur portable	2	1	2	2
147	miniportable	2	1	2	2
148	miniportatif	2	1	2	2
149	monnaie cryptographique	2	1	2	2
150	montre connectée	2	1	2	2
151	montre intelligente	2	1	2	2
152	mot clic	2	1	2	1
153	mot de passe	2	1	2	2
154	mot dièse	1	2	2	1
155	multipostage abusif	2	1	2	2
156	netbook	2	2	2	2
157	networking	2	2	2	2
158	newsletter	2	2	2	1
159	open data	2	2	2	2
160	open source	2	2	2	2
161	ordinateur de bureau	1	1	1	1
162	ordinateur de table	2	1	1	2
163	ordinateur personnel	2	1	1	1
164	ordinateur portable	1	1	1	1
165	ordiphone	1	1	2	1
166	P2P	2	2	2	2
167	page d'accueil	1	1	1	1
168	pair-à-pair	1	1	2	2
169	pare feu	1	1	1	1
170	password	2	2	2	2

171	pavé tactile	1	1	2	2
172	PC	2	1	2	1
173	peer-to-peer	2	2	2	2
174	personal computer	2	2	2	2
175	phishing	2	2	2	2
176	piratage	2	1	2	2
177	piratage informatique	2	1	2	2
178	pirate informatique	2	1	2	1
179	podcasting	2	2	2	2
180	pollupostage	2	1	2	1
181	polluposteur	2	1	2	1
182	pop up	2	2	2	2
183	poste-à-poste	1	1	1	2
184	pourriel	2	1	2	1
185	production participative	1	1	2	2
186	publipostage	1	1	1	1
187	réseau privé virtuel	1	1	1	2
188	réseau social	2	1	2	2
189	réseau virtuel	2	1	2	2
190	réseautage	2	1	2	2
191	réseautage social	2	1	2	2
192	réseautique	1	1	2	2
193	roaming	2	2	2	1
194	RPV	1	1	1	2
195	service d’assistance téléphonique	2	1	2	2
196	signet	1	1	1	1
197	smart TV	2	2	2	2
198	smartphone	2	2	2	1
199	smartwatch	2	2	2	2
200	smiley	2	2	2	1
201	social network	2	2	2	2
202	social networking	2	2	2	2
203	spam	2	2	2	1
204	spammer	2	2	2	2
205	spammeur	2	2	2	2
206	spamming	2	2	2	1
207	spyware	2	2	2	2
208	streaming	2	2	2	1
209	stylet	2	1	2	2
210	stylo électronique	2	1	2	2
211	stylus	2	2	2	2
212	subscription video on demand	2	2	2	2
213	SVOD	2	2	2	2
214	tchat	2	2	2	2
215	télé connectée	2	1	2	2
216	télé en ligne	2	1	2	2
217	télé intelligente	2	1	2	2
218	télé sur internet	2	1	2	2
219	téléassistance	1	1	1	1
220	téléchargement	1	1	1	2
221	téléchargement en amont	2	1	2	2
222	téléphone intelligent	2	1	2	1
223	téléversement	2	1	2	2
224	télévision connectée	2	1	2	2
225	télévision en ligne	1	1	2	1
226	télévision intelligente	2	1	2	2
227	télévision sur internet	2	1	2	2
228	télévision sur IP	2	1	2	2

229	témoin de connexion	1	1	1	2
230	touchpad	2	2	2	2
231	trackpad	2	2	2	2
232	tutorial	2	2	2	2
233	tutoriel	1	1	2	2
234	TVIP	2	1	2	2
235	uploading	2	2	2	2
236	vàd	2	2	2	2
237	vàda	2	2	2	2
238	vidéo à la carte	1	1	2	2
239	vidéo à la demande	1	1	2	2
240	vidéo à la demande par abonnement	2	2	2	2
241	vidéo à la demande sur abonnement	2	2	2	2
242	video on demand	2	2	2	2
243	vidéo sur demande	2	1	2	2
244	vidéoconférence	1	1	1	1
245	virtual private network	2	2	2	2
246	visioconférence	1	1	1	1
247	vod	2	2	2	2
248	VPN	2	2	2	2
249	web design	2	2	2	2
250	web designer	2	2	2	2
251	web marketing	2	1	2	2
252	web TV	2	2	2	2
253	webcam	2	1	1	2
254	webcaméra	2	1	2	2
255	webmaster	2	2	2	2
256	webmestre	2	1	2	1

6.8. Facteur de besoin

		France	Québec	Belgique	Suisse
1	administrateur de serveur	1	2	1	2
2	administrateur de site	2	2	2	2
3	affaire électronique	2	1	2	2
4	aide en ligne	1	1	2	1
5	apprentissage en ligne	2	1	2	1
6	arrosage	1	2	2	2
7	assistance téléphonique	1	1	1	2
8	baladodiffusion	2	1	2	1
9	barrière de sécurité	2	2	2	2
10	big data	1	1	1	2
11	binette	1	2	2	2
12	bitcoin	1	1	1	1
13	blog	1	1	1	1
14	blogeur	2	2	2	2
15	blogger	1	2	1	1
16	bloggeur	2	2	1	2
17	blogue	1	1	1	2
18	blogueur	1	1	1	2
19	bogue	1	1	1	1
20	bookmark	1	2	2	1
21	bug	1	1	1	1
22	business en ligne	2	2	1	2
23	caméra internet	2	2	1	2
24	caméra web	2	1	2	2
25	carnet web	2	1	2	2
26	chat	1	1	1	1
27	cinéma à domicile	2	1	1	2
28	cinéma à la maison	1	1	2	1
29	cinéma chez soi	2	2	2	2
30	cinéma domestique	2	2	2	2
31	cinéma maison	2	1	2	2
32	clavardage	2	1	1	2
33	cloud computing	1	1	1	1
34	code source accessible	2	2	2	2
35	code source libre	2	2	2	2
36	code source ouvert	1	1	2	2
37	commerce électronique	1	1	1	1
38	commerce en ligne	1	1	1	1
39	concepteur de sites internet	2	1	2	2
40	concepteur de sites web	1	1	1	2
41	concepteur web	1	1	2	2
42	conception de site internet	2	1	1	1
43	conception de site web	2	1	1	2
44	conception web	2	1	1	2
45	cookie	1	1	1	1
46	coupe feu	2	1	1	1
47	courriel	1	1	1	1
48	courriel indésirable	2	1	2	2
49	courriel non sollicité	2	1	1	2
50	courrier électronique	1	1	1	1
51	cracker	1	1	2	1
52	crowdsourcing	1	1	1	1
53	cryptomonnaie	2	1	2	2
54	cyberapprentissage	2	2	2	2

55	cybercaméra	2	2	2	2
56	cybercarnet	2	2	2	2
57	cybermarketing	2	1	1	2
58	cyberpirate	2	1	2	1
59	data mining	1	2	1	1
60	desktop	1	1	1	2
61	dialogue en ligne	1	2	2	2
62	diffusion en continu	1	1	2	2
63	diffusion en flux	2	2	2	2
64	diffusion pour baladeur	2	2	2	2
65	données massives	1	2	2	2
66	données ouvertes	1	1	1	1
67	données volumineuses	2	1	2	1
68	downloading	2	2	2	2
69	e-book	1	1	1	1
70	e-business	1	1	1	1
71	e-commerce	1	1	1	1
72	e-learning	1	1	1	1
73	e-livre	2	1	2	2
74	e-mail	1	1	1	1
75	e-marketing	1	2	1	1
76	e-reader	2	1	2	1
77	emoticon	1	2	1	2
78	emoticône	1	2	2	1
79	enseignement en ligne	1	1	1	1
80	espiogiciel	2	2	2	2
81	exploration de données	2	1	2	2
82	externalisation ouverte	2	2	2	2
83	fenêtre contextuelle	2	2	1	2
84	fenêtre en incrustation	2	2	1	2
85	fenêtre intruse	2	2	2	2
86	fenêtre pop up	1	2	2	2
87	fenêtre publicitaire	2	1	1	2
88	fenêtre surgissante	2	2	2	2
89	fichier témoin	2	1	2	2
90	filoutage	2	2	2	2
91	firewall	1	1	1	1
92	firmware	1	1	2	1
93	flux sans téléchargement	2	2	2	2
94	forage des données	2	2	2	2
95	formation en ligne	1	1	1	2
96	fouille de données	2	2	2	2
97	foule traitance	2	1	2	2
98	freeware	1	2	1	1
99	frimousse	2	2	2	2
100	garde barrière	2	2	2	2
101	gratuiciel	2	1	2	2
102	hacker	1	1	1	1
103	hackeur	1	2	2	2
104	hacking	1	1	1	1
105	hameçonnage	2	1	2	2
106	hashtag	1	1	1	1
107	home cinéma	1	2	1	1
108	homepage	1	2	1	1
109	hotline	1	1	1	1
110	hyperlien	1	1	1	2
111	hyperlink	2	2	2	2
112	infolettre	2	2	2	2

113	infonuagique	2	2	2	2
114	informatique dans le nuage	1	1	1	2
115	informatique en nuage	2	2	2	1
116	IPTV	2	1	1	1
117	itinérance	1	1	1	2
118	laptop	1	1	1	1
119	lecteur électronique	1	2	1	2
120	lecture en continu	2	2	2	2
121	lettre d'information	1	1	1	1
122	lien hypertexte	1	1	1	1
123	ligne d'assistance	2	1	2	2
124	liseuse	2	2	2	2
125	livre électronique	1	1	1	1
126	livre numérique	1	1	1	1
127	logiciel espion	1	1	1	1
128	logiciel gratuit	1	1	1	1
129	logiciel libre	1	2	1	1
130	logiciel malveillant	1	1	1	1
131	mail	1	1	1	1
132	mailing	1	1	1	1
133	maître du réseau	2	1	2	1
134	maliciel	2	2	2	2
135	malware	2	2	2	2
136	marketing électronique	2	1	1	2
137	marketing en ligne	1	1	1	2
138	marque page	2	2	2	2
139	mégadonnées	2	2	2	2
140	microblog	1	2	1	1
141	microblogage	2	1	2	2
142	microblogging	1	2	1	1
143	microblogue	2	1	2	2
144	micrologiciel	2	2	2	2
145	microprogramme	2	2	2	2
146	mini ordinateur portable	1	1	1	1
147	miniportable	2	1	2	1
148	miniportatif	2	2	2	2
149	monnaie cryptographique	2	2	2	2
150	montre connectée	1	2	2	2
151	montre intelligente	1	1	1	1
152	mot clic	2	2	2	2
153	mot de passe	1	1	1	1
154	mot dièse	2	2	2	2
155	multipostage abusif	2	2	2	2
156	netbook	2	2	2	1
157	networking	1	1	2	1
158	newsletter	1	1	1	1
159	open data	2	2	1	2
160	open source	1	1	1	1
161	ordinateur de bureau	1	1	1	1
162	ordinateur de table	2	1	2	2
163	ordinateur personnel	1	1	1	1
164	ordinateur portable	1	1	1	1
165	ordiphone	2	2	2	2
166	P2P	1	1	1	1
167	page d'accueil	1	1	1	1
168	pair-à-pair	1	2	1	1
169	pare feu	1	1	1	1
170	password	2	2	1	1

171	pavé tactile	1	1	2	1
172	PC	1	1	1	1
173	peer-to-peer	1	1	1	1
174	personal computer	2	2	1	1
175	phishing	1	1	1	1
176	piratage	1	1	1	1
177	piratage informatique	1	1	1	1
178	pirate informatique	1	1	1	1
179	podcasting	1	1	1	1
180	pollupostage	2	2	1	2
181	polluposteur	2	2	1	2
182	pop up	1	1	1	1
183	poste-à-poste	1	2	1	2
184	pourriel	2	1	1	2
185	production participative	2	2	2	2
186	publipostage	1	1	2	1
187	réseau privé virtuel	1	1	1	2
188	réseau social	1	1	1	1
189	réseau virtuel	1	1	1	1
190	réseautage	1	1	2	2
191	réseautage social	2	1	2	2
192	réseautique	2	1	1	2
193	roaming	1	2	1	1
194	RPV	2	1	2	2
195	service d’assistance téléphonique	2	1	2	2
196	signet	1	1	1	2
197	smart TV	2	2	2	2
198	smartphone	1	1	1	1
199	smartwatch	1	2	2	2
200	smiley	1	1	2	2
201	social network	2	2	2	2
202	social networking	1	2	1	1
203	spam	1	1	1	1
204	spammer	2	2	1	2
205	spammeur	1	1	1	1
206	spamming	1	1	1	1
207	spyware	2	1	2	2
208	streaming	1	1	1	1
209	stylet	1	1	1	1
210	stylo électronique	2	2	2	2
211	stylus	1	1	2	2
212	subscription video on demand	2	2	2	2
213	SVOD	1	2	1	2
214	tchat	1	2	2	2
215	télé connectée	2	2	1	2
216	télé en ligne	2	1	2	2
217	télé intelligente	2	1	1	2
218	télé sur internet	2	1	2	2
219	téléassistance	2	1	2	2
220	téléchargement	1	1	1	1
221	téléchargement en amont	2	1	2	2
222	téléphone intelligent	1	1	1	2
223	téléversement	2	2	2	2
224	télévision connectée	2	2	1	2
225	télévision en ligne	1	1	2	1
226	télévision intelligente	1	2	2	1
227	télévision sur internet	1	1	2	2
228	télévision sur IP	1	2	2	2

229	témoin de connexion	2	2	2	2
230	touchpad	1	2	1	2
231	trackpad	2	2	2	2
232	tutorial	1	2	1	1
233	tutoriel	2	1	2	2
234	TVIP	2	2	2	2
235	uploading	1	1	2	1
236	vàd	2	2	2	2
237	vàda	2	2	2	2
238	vidéo à la carte	2	1	2	2
239	vidéo à la demande	1	1	1	1
240	vidéo à la demande par abonnement	2	2	1	1
241	vidéo à la demande sur abonnement	2	2	2	2
242	video on demand	1	2	2	2
243	vidéo sur demande	1	1	1	1
244	vidéoconférence	1	1	1	1
245	virtual private network	1	2	2	1
246	visioconférence	1	2	1	1
247	vod	1	2	2	2
248	VPN	1	1	1	1
249	web design	1	1	1	1
250	web designer	1	1	2	1
251	web marketing	1	2	1	2
252	web TV	1	1	1	1
253	webcam	1	1	1	1
254	webcaméra	1	1	2	2
255	webmaster	1	1	1	1
256	webmestre	1	1	1	1

7. Tests statistiques (facteurs psychoterminologiques)

7.1. Tests de normalité

	Kolmogorov-Smirnova[a]			Shapiro-Wilk		
	Statistiques	ddl	Sig.	Statistiques	ddl	Sig.
N2	0,206	370	,000	0,898	370	,000
N3	0,181	370	,000	0,914	370	,000
N6	0,245	370	,000	0,849	370	,000
N7	0,222	370	,000	0,899	370	,000
N8	0,198	370	,000	0,906	370	,000
N9	0,294	370	,000	0,844	370	,000
N10	0,292	370	,000	0,861	370	,000
N11	0,198	370	,000	0,904	370	,000
N12	0,257	370	,000	0,874	370	,000
N14	0,256	370	,000	0,866	370	,000
N15	0,228	370	,000	0,894	370	,000
N16	0,179	370	,000	0,909	370	,000
N17	0,221	370	,000	0,887	370	,000
N18	0,227	370	,000	0,885	370	,000
N19	0,196	370	,000	0,910	370	,000
N20	0,214	370	,000	0,904	370	,000
N21	0,345	370	,000	0,755	370	,000
N22	0,248	370	,000	0,853	370	,000
N23	0,208	370	,000	0,880	370	,000
N24	0,301	370	,000	0,846	370	,000
N25	0,201	370	,000	0,902	370	,000
N33	0,178	370	,000	0,912	370	,000

a. Correction de signification de Lilliefors.
SPSS.

	Terrain	Kolmogorov-Smirnova[a]			Shapiro-Wilk		
		Statistiques	ddl	Sig.	Statistiques	ddl	Sig.
N2	1	0,208	89	,000	0,838	89	,000
	2	0,262	105	,000	0,875	105	,000
	3	0,211	94	,000	0,898	94	,000
	4	0,263	82	,000	0,843	82	,000
N3	1	0,189	89	,000	0,908	89	,000
	2	0,236	105	,000	0,897	105	,000
	3	0,238	94	,000	0,894	94	,000
	4	0,221	82	,000	0,883	82	,000
N6	1	0,247	89	,000	0,809	89	,000
	2	0,175	105	,000	0,905	105	,000
	3	0,273	94	,000	0,778	94	,000
	4	0,247	82	,000	0,789	82	,000
N7	1	0,279	89	,000	0,872	89	,000
	2	0,285	105	,000	0,869	105	,000
	3	0,204	94	,000	0,907	94	,000
	4	0,279	82	,000	0,873	82	,000
N8	1	0,233	89	,000	0,902	89	,000
	2	0,245	105	,000	0,864	105	,000
	3	0,247	94	,000	0,881	94	,000
	4	0,232	82	,000	0,902	82	,000
N9	1	0,275	89	,000	0,822	89	,000
	2	0,239	105	,000	0,882	105	,000
	3	0,322	94	,000	0,815	94	,000
	4	0,343	82	,000	0,798	82	,000
N10	1	0,285	89	,000	0,848	89	,000
	2	0,227	105	,000	0,886	105	,000
	3	0,321	94	,000	0,812	94	,000
	4	0,354	82	,000	0,789	82	,000
N11	1	0,188	89	,000	0,905	89	,000
	2	0,207	105	,000	0,889	105	,000
	3	0,201	94	,000	0,905	94	,000
	4	0,224	82	,000	0,872	82	,000
N12	1	0,261	89	,000	0,886	89	,000
	2	0,215	105	,000	0,873	105	,000
	3	0,285	94	,000	0,826	94	,000
	4	0,283	82	,000	0,849	82	,000
N14	1	0,216	89	,000	0,904	89	,000
	2	0,281	105	,000	0,77	105	,000
	3	0,222	94	,000	0,855	94	,000
	4	0,313	82	,000	0,849	82	,000
N15	1	0,279	89	,000	0,862	89	,000
	2	0,271	105	,000	0,844	105	,000
	3	0,266	94	,000	0,865	94	,000
	4	0,284	82	,000	0,851	82	,000
N16	1	0,215	89	,000	0,896	89	,000
	2	0,221	105	,000	0,886	105	,000
	3	0,177	94	,000	0,915	94	,000
	4	0,231	82	,000	0,882	82	,000
N17	1	0,215	89	,000	0,892	89	,000
	2	0,256	105	,000	0,785	105	,000
	3	0,231	94	,000	0,89	94	,000
	4	0,243	82	,000	0,876	82	,000
N18	1	0,174	89	,000	0,9	89	,000
	2	0,262	105	,000	0,818	105	,000
	3	0,248	94	,000	0,885	94	,000

	4	0,231	82	,000	0,873	82	,000
N19	1	0,239	89	,000	0,89	89	,000
	2	0,25	105	,000	0,889	105	,000
	3	0,19	94	,000	0,914	94	,000
	4	0,219	82	,000	0,884	82	,000
N20	1	0,238	89	,000	0,897	89	,000
	2	0,3	105	,000	0,859	105	,000
	3	0,184	94	,000	0,91	94	,000
	4	0,206	82	,000	0,893	82	,000
N21	1	0,375	89	,000	0,767	89	,000
	2	0,309	105	,000	0,683	105	,000
	3	0,354	94	,000	0,774	94	,000
	4	0,345	82	,000	0,724	82	,000
N22	1	0,218	89	,000	0,876	89	,000
	2	0,338	105	,000	0,736	105	,000
	3	0,304	94	,000	0,837	94	,000
	4	0,312	82	,000	0,829	82	,000
N23	1	0,24	89	,000	0,871	89	,000
	2	0,226	105	,000	0,867	105	,000
	3	0,234	94	,000	0,867	94	,000
	4	0,206	82	,000	0,845	82	,000
N24	1	0,304	89	,000	0,844	89	,000
	2	0,248	105	,000	0,795	105	,000
	3	0,346	94	,000	0,809	94	,000
	4	0,278	82	,000	0,853	82	,000
N25	1	0,197	89	,000	0,902	89	,000
	2	0,253	105	,000	0,778	105	,000
	3	0,193	94	,000	0,904	94	,000
	4	0,238	82	,000	0,869	82	,000
N33	1	0,213	89	,000	0,906	89	,000
	2	0,297	105	,000	0,859	105	,000
	3	0,245	94	,000	0,88	94	,000
	4	0,247	82	,000	0,863	82	,000

a. Correction de signification de Lilliefors.
Terrain : 1 = France ; 2 = Québec ; 3 = Belgique ; 4 = Suisse.
SPSS.

7.2. Tests de Kruskal-Wallis

	Hypothèse nulle	Test	Sig.	Décision
1	La distribution de N2 est identique sur les catégories de Terrain.	Test de Kruskal-Wallis d'échantillons indépendants	,000	Rejeter l'hypothèse nulle
2	La distribution de N3 est identique sur les catégories de Terrain.	Test de Kruskal-Wallis d'échantillons indépendants	,000	Rejeter l'hypothèse nulle
3	La distribution de N6 est identique sur les catégories de Terrain.	Test de Kruskal-Wallis d'échantillons indépendants	,000	Rejeter l'hypothèse nulle
4	La distribution de N7 est identique sur les catégories de Terrain.	Test de Kruskal-Wallis d'échantillons indépendants	,000	Rejeter l'hypothèse nulle
5	La distribution de N8 est identique sur les catégories de Terrain.	Test de Kruskal-Wallis d'échantillons indépendants	,000	Rejeter l'hypothèse nulle
6	La distribution de N9 est identique sur les catégories de Terrain.	Test de Kruskal-Wallis d'échantillons indépendants	,042	Rejeter l'hypothèse nulle
7	La distribution de N10 est identique sur les catégories de Terrain.	Test de Kruskal-Wallis d'échantillons indépendants	,000	Rejeter l'hypothèse nulle
8	La distribution de N11 est identique sur les catégories de Terrain.	Test de Kruskal-Wallis d'échantillons indépendants	,036	Rejeter l'hypothèse nulle
9	La distribution de N12 est identique sur les catégories de Terrain.	Test de Kruskal-Wallis d'échantillons indépendants	,056	Retenir l'hypothèse nulle
10	La distribution de N14 est identique sur les catégories de Terrain.	Test de Kruskal-Wallis d'échantillons indépendants	,000	Rejeter l'hypothèse nulle
11	La distribution de N15 est identique sur les catégories de Terrain.	Test de Kruskal-Wallis d'échantillons indépendants	,000	Rejeter l'hypothèse nulle
12	La distribution de N16 est identique sur les catégories de Terrain.	Test de Kruskal-Wallis d'échantillons indépendants	,000	Rejeter l'hypothèse nulle
13	La distribution de N17 est identique sur les catégories de Terrain.	Test de Kruskal-Wallis d'échantillons indépendants	,000	Rejeter l'hypothèse nulle
14	La distribution de N18 est identique sur les catégories de Terrain.	Test de Kruskal-Wallis d'échantillons indépendants	,000	Rejeter l'hypothèse nulle
15	La distribution de N19 est identique sur les catégories de Terrain.	Test de Kruskal-Wallis d'échantillons indépendants	,000	Rejeter l'hypothèse nulle
16	La distribution de N20 est identique sur les catégories de Terrain.	Test de Kruskal-Wallis d'échantillons indépendants	,000	Rejeter l'hypothèse nulle
17	La distribution de N21 est identique sur les catégories de Terrain.	Test de Kruskal-Wallis d'échantillons indépendants	,000	Rejeter l'hypothèse nulle
18	La distribution de N22 est identique sur les catégories de Terrain.	Test de Kruskal-Wallis d'échantillons indépendants	,000	Rejeter l'hypothèse nulle
19	La distribution de N23 est identique sur les catégories de Terrain.	Test de Kruskal-Wallis d'échantillons indépendants	,000	Rejeter l'hypothèse nulle
20	La distribution de N24 est identique sur les catégories de Terrain.	Test de Kruskal-Wallis d'échantillons indépendants	,000	Rejeter l'hypothèse nulle
21	La distribution de N25 est identique sur les catégories de Terrain.	Test de Kruskal-Wallis d'échantillons indépendants	,000	Rejeter l'hypothèse nulle
22	La distribution de N33 est identique sur les catégories de Terrain.	Test de Kruskal-Wallis d'échantillons indépendants	,000	Rejeter l'hypothèse nulle

Les significations asymptotiques sont affichées. Le niveau d'importance est ,05.
SPSS.

7.3. T2 de Tamhane

Variable dépendante	(I) Terrain	(J) Terrain	Différence moyenne (I-J)	Erreur standard	Sig.	Intervalle de confiance à 95 %	
						Borne inférieure	Borne supérieure
N2	1	2	,5965*	0,1266	0	0,26	0,933
		3	-0,0096	0,1296	1	-0,354	0,335
		4	-0,2258	0,1211	0,326	-0,548	0,096
	2	1	-,5965*	0,1266	0	-0,933	-0,26
		3	-,6061*	0,1345	0	-0,963	-0,249
		4	-,8223*	0,1262	0	-1,158	-0,487
	3	1	0,0096	0,1296	1	-0,335	0,354
		2	,6061*	0,1345	0	0,249	0,963
		4	-0,2162	0,1292	0,454	-0,56	0,127
	4	1	0,2258	0,1211	0,326	-0,096	0,548
		2	,8223*	0,1262	0	0,487	1,158
		3	0,2162	0,1292	0,454	-0,127	0,56
N3	1	2	-,8550*	0,1531	0	-1,262	-0,448
		3	-0,0937	0,1528	0,991	-0,5	0,312
		4	-0,0747	0,1463	0,997	-0,464	0,314
	2	1	,8550*	0,1531	0	0,448	1,262
		3	,7613*	0,1442	0	0,378	1,144
		4	,7803*	0,1373	0	0,415	1,145
	3	1	0,0937	0,1528	0,991	-0,312	0,5
		2	-,7613*	0,1442	0	-1,144	-0,378
		4	0,019	0,137	1	-0,345	0,383
	4	1	0,0747	0,1463	0,997	-0,314	0,464
		2	-,7803*	0,1373	0	-1,145	-0,415
		3	-0,019	0,137	1	-0,383	0,345
N6	1	2	,8491*	0,1492	0	0,453	1,245
		3	-0,0094	0,1593	1	-0,433	0,414
		4	-0,2534	0,1294	0,274	-0,598	0,091
	2	1	-,8491*	0,1492	0	-1,245	-0,453
		3	-,8585*	0,1566	0	-1,274	-0,443
		4	-1,1024*	0,1261	0	-1,438	-0,767
	3	1	0,0094	0,1593	1	-0,414	0,433
		2	,8585*	0,1566	0	0,443	1,274
		4	-0,2439	0,1379	0,388	-0,611	0,123
	4	1	0,2534	0,1294	0,274	-0,091	0,598
		2	1,1024*	0,1261	0	0,767	1,438
		3	0,2439	0,1379	0,388	-0,123	0,611
N7	1	2	-,7381*	0,1574	0	-1,156	-0,32
		3	-0,1339	0,1554	0,948	-0,547	0,279
		4	0,0878	0,1606	0,995	-0,339	0,515
	2	1	,7381*	0,1574	0	0,32	1,156
		3	,6042*	0,1482	0	0,211	0,998
		4	,8260*	0,1536	0	0,418	1,234
	3	1	0,1339	0,1554	0,948	-0,279	0,547
		2	-,6042*	0,1482	0	-0,998	-0,211
		4	0,2217	0,1515	0,609	-0,181	0,625
	4	1	-0,0878	0,1606	0,995	-0,515	0,339
		2	-,8260*	0,1536	0	-1,234	-0,418
		3	-0,2217	0,1515	0,609	-0,625	0,181
N8	1	2	-,8744*	0,1311	0	-1,223	-0,526
		3	-0,0864	0,1484	0,993	-0,481	0,308
		4	0,1142	0,1439	0,965	-0,268	0,497
	2	1	,8744*	0,1311	0	0,526	1,223
		3	,7880*	0,1407	0	0,414	1,162

		4	,9885*	0,1359	0	0,627	1,35
	3	1	0,0864	0,1484	0,993	-0,308	0,481
		2	-,7880*	0,1407	0	-1,162	-0,414
		4	0,2005	0,1526	0,719	-0,205	0,606
	4	1	-0,1142	0,1439	0,965	-0,497	0,268
		2	-,9885*	0,1359	0	-1,35	-0,627
		3	-0,2005	0,1526	0,719	-0,606	0,205
N9	1	2	0,3123	0,1178	0,051	0	0,625
		3	0,1926	0,112	0,421	-0,105	0,49
		4	0,1449	0,1103	0,718	-0,148	0,438
	2	1	-0,3123	0,1178	0,051	-0,625	0
		3	-0,1197	0,117	0,889	-0,43	0,191
		4	-0,1674	0,1153	0,618	-0,474	0,139
	3	1	-0,1926	0,112	0,421	-0,49	0,105
		2	0,1197	0,117	0,889	-0,191	0,43
		4	-0,0477	0,1094	0,999	-0,339	0,243
	4	1	-0,1449	0,1103	0,718	-0,438	0,148
		2	0,1674	0,1153	0,618	-0,139	0,474
		3	0,0477	0,1094	0,999	-0,243	0,339
N10	1	2	,5580*	0,131	0	0,21	0,906
		3	0,301	0,1178	0,066	-0,012	0,614
		4	0,0746	0,1165	0,988	-0,235	0,384
	2	1	-,5580*	0,131	0	-0,906	-0,21
		3	-0,2571	0,1195	0,18	-0,574	0,06
		4	-,4834*	0,1181	0	-0,797	-0,17
	3	1	-0,301	0,1178	0,066	-0,614	0,012
		2	0,2571	0,1195	0,18	-0,06	0,574
		4	-0,2263	0,1033	0,165	-0,501	0,048
	4	1	-0,0746	0,1165	0,988	-0,384	0,235
		2	,4834*	0,1181	0	0,17	0,797
		3	0,2263	0,1033	0,165	-0,048	0,501
N11	1	2	0,3566	0,138	0,061	-0,01	0,723
		3	0,3134	0,1392	0,143	-0,056	0,683
		4	0,3028	0,1348	0,145	-0,056	0,661
	2	1	-0,3566	0,138	0,061	-0,723	0,01
		3	-0,0431	0,1372	1	-0,407	0,321
		4	-0,0537	0,1327	0,999	-0,406	0,299
	3	1	-0,3134	0,1392	0,143	-0,683	0,056
		2	0,0431	0,1372	1	-0,321	0,407
		4	-0,0106	0,1341	1	-0,367	0,346
	4	1	-0,3028	0,1348	0,145	-0,661	0,056
		2	0,0537	0,1327	0,999	-0,299	0,406
		3	0,0106	0,1341	1	-0,346	0,367
N14	1	2	1,0769*	0,14	0	0,704	1,449
		3	,5686*	0,1602	0,003	0,143	0,994
		4	0,3083	0,1585	0,28	-0,113	0,73
	2	1	-1,0769*	0,14	0	-1,449	-0,704
		3	-,5083*	0,1348	0,001	-0,867	-0,15
		4	-,7685*	0,1329	0	-1,122	-0,415
	3	1	-,5686*	0,1602	0,003	-0,994	-0,143
		2	,5083*	0,1348	0,001	0,15	0,867
		4	-0,2603	0,154	0,442	-0,67	0,149
	4	1	-0,3083	0,1585	0,28	-0,73	0,113
		2	,7685*	0,1329	0	0,415	1,122
		3	0,2603	0,154	0,442	-0,149	0,67
N15	1	2	,6104*	0,1321	0	0,259	0,961
		3	0,0676	0,114	0,992	-0,235	0,371
		4	0,0201	0,1114	1	-0,276	0,316

	2	1	-,6104*	0,1321	0	-0,961	-0,259
		3	-,5428*	0,132	0	-0,894	-0,192
		4	-,5903*	0,1298	0	-0,935	-0,245
	3	1	-0,0676	0,114	0,992	-0,371	0,235
		2	,5428*	0,132	0	0,192	0,894
		4	-0,0474	0,1113	0,999	-0,343	0,248
	4	1	-0,0201	0,1114	1	-0,316	0,276
		2	,5903*	0,1298	0	0,245	0,935
		3	0,0474	0,1113	0,999	-0,248	0,343
N16	1	2	,8034*	0,1492	0	0,407	1,2
		3	0,0331	0,1555	1	-0,38	0,446
		4	0,0421	0,1509	1	-0,359	0,443
	2	1	-,8034*	0,1492	0	-1,2	-0,407
		3	-,7703*	0,1474	0	-1,162	-0,379
		4	-,7613*	0,1426	0	-1,14	-0,382
	3	1	-0,0331	0,1555	1	-0,446	0,38
		2	,7703*	0,1474	0	0,379	1,162
		4	0,009	0,1491	1	-0,387	0,405
	4	1	-0,0421	0,1509	1	-0,443	0,359
		2	,7613*	0,1426	0	0,382	1,14
		3	-0,009	0,1491	1	-0,405	0,387
N17	1	2	,8389*	0,1274	0	0,5	1,177
		3	0,0984	0,1374	0,979	-0,267	0,463
		4	0,0492	0,1353	0,999	-0,31	0,409
	2	1	-,8389*	0,1274	0	-1,177	-0,5
		3	-,7405*	0,122	0	-1,065	-0,416
		4	-,7897*	0,1197	0	-1,108	-0,471
	3	1	-0,0984	0,1374	0,979	-0,463	0,267
		2	,7405*	0,122	0	0,416	1,065
		4	-0,0492	0,1303	0,999	-0,396	0,297
	4	1	-0,0492	0,1353	0,999	-0,409	0,31
		2	,7897*	0,1197	0	0,471	1,108
		3	0,0492	0,1303	0,999	-0,297	0,396
N18	1	2	,7282*	0,1501	0	0,329	1,127
		3	0,0743	0,1648	0,998	-0,363	0,512
		4	-0,1455	0,1627	0,939	-0,578	0,287
	2	1	-,7282*	0,1501	0	-1,127	-0,329
		3	-,6538*	0,1451	0	-1,039	-0,268
		4	-,8737*	0,1427	0	-1,253	-0,494
	3	1	-0,0743	0,1648	0,998	-0,512	0,363
		2	,6538*	0,1451	0	0,268	1,039
		4	-0,2198	0,1581	0,663	-0,64	0,2
	4	1	0,1455	0,1627	0,939	-0,287	0,578
		2	,8737*	0,1427	0	0,494	1,253
		3	0,2198	0,1581	0,663	-0,2	0,64
N19	1	2	-,3866*	0,1402	0,037	-0,759	-0,014
		3	0,0291	0,1466	1	-0,36	0,419
		4	0,3253	0,1388	0,115	-0,044	0,694
	2	1	,3866*	0,1402	0,037	0,014	0,759
		3	,4158*	0,1442	0,026	0,033	0,799
		4	,7119*	0,1363	0	0,35	1,074
	3	1	-0,0291	0,1466	1	-0,419	0,36
		2	-,4158*	0,1442	0,026	-0,799	-0,033
		4	0,2962	0,1429	0,215	-0,084	0,676
	4	1	-0,3253	0,1388	0,115	-0,694	0,044
		2	-,7119*	0,1363	0	-1,074	-0,35
		3	-0,2962	0,1429	0,215	-0,676	0,084
N20	1	2	-0,3121	0,1407	0,155	-0,686	0,062

		3	0,1262	0,1516	0,956	-0,277	0,529
		4	0,3738	0,1455	0,064	-0,013	0,761
	2	1	0,3121	0,1407	0,155	-0,062	0,686
		3	,4383*	0,1384	0,011	0,071	0,806
		4	,6860*	0,1317	0	0,336	1,036
	3	1	-0,1262	0,1516	0,956	-0,529	0,277
		2	-,4383*	0,1384	0,011	-0,806	-0,071
		4	0,2476	0,1433	0,416	-0,133	0,629
	4	1	-0,3738	0,1455	0,064	-0,761	0,013
		2	-,6860*	0,1317	0	-1,036	-0,336
		3	-0,2476	0,1433	0,416	-0,629	0,133
N21	1	2	-,3941*	0,1266	0,013	-0,73	-0,058
		3	0,0457	0,1339	1	-0,31	0,402
		4	-0,1275	0,1398	0,933	-0,499	0,244
	2	1	,3941*	0,1266	0,013	0,058	0,73
		3	,4398*	0,128	0,004	0,1	0,78
		4	0,2667	0,1341	0,256	-0,09	0,623
	3	1	-0,0457	0,1339	1	-0,402	0,31
		2	-,4398*	0,128	0,004	-0,78	-0,1
		4	-0,1731	0,141	0,777	-0,548	0,202
	4	1	0,1275	0,1398	0,933	-0,244	0,499
		2	-0,2667	0,1341	0,256	-0,623	0,09
		3	0,1731	0,141	0,777	-0,202	0,548
N22	1	2	,6841*	0,1081	0	0,397	0,971
		3	0,0448	0,1114	0,999	-0,251	0,341
		4	0,1899	0,1178	0,498	-0,123	0,503
	2	1	-,6841*	0,1081	0	-0,971	-0,397
		3	-,6393*	0,0977	0	-0,899	-0,38
		4	-,4942*	0,1049	0	-0,773	-0,215
	3	1	-0,0448	0,1114	0,999	-0,341	0,251
		2	,6393*	0,0977	0	0,38	0,899
		4	0,1451	0,1083	0,7	-0,143	0,433
	4	1	-0,1899	0,1178	0,498	-0,503	0,123
		2	,4942*	0,1049	0	0,215	0,773
		3	-0,1451	0,1083	0,7	-0,433	0,143
N23	1	2	-,4940*	0,1117	0	-0,791	-0,197
		3	0,2004	0,1127	0,382	-0,099	0,5
		4	-0,0478	0,12	0,999	-0,367	0,271
	2	1	,4940*	0,1117	0	0,197	0,791
		3	,6944*	0,1129	0	0,395	0,994
		4	,4462*	0,1201	0,002	0,127	0,766
	3	1	-0,2004	0,1127	0,382	-0,5	0,099
		2	-,6944*	0,1129	0	-0,994	-0,395
		4	-0,2482	0,1211	0,226	-0,57	0,074
	4	1	0,0478	0,12	0,999	-0,271	0,367
		2	-,4462*	0,1201	0,002	-0,766	-0,127
		3	0,2482	0,1211	0,226	-0,074	0,57
N24	1	2	-,5518*	0,1129	0	-0,852	-0,252
		3	0,0092	0,1299	1	-0,336	0,354
		4	0,15	0,1373	0,856	-0,215	0,515
	2	1	,5518*	0,1129	0	0,252	0,852
		3	,5610*	0,1188	0	0,245	0,877
		4	,7018*	0,1269	0	0,364	1,04
	3	1	-0,0092	0,1299	1	-0,354	0,336
		2	-,5610*	0,1188	0	-0,877	-0,245
		4	0,1408	0,1422	0,904	-0,237	0,519
	4	1	-0,15	0,1373	0,856	-0,515	0,215
		2	-,7018*	0,1269	0	-1,04	-0,364

		3	-0,1408	0,1422	0,904	-0,519	0,237
N25	1	2	-1,0181*	0,1214	0	-1,341	-0,695
		3	0,0714	0,1337	0,996	-0,284	0,427
		4	0,1887	0,1283	0,604	-0,152	0,53
	2	1	1,0181*	0,1214	0	0,695	1,341
		3	1,0895*	0,1196	0	0,771	1,407
		4	1,2068*	0,1136	0	0,905	1,509
	3	1	-0,0714	0,1337	0,996	-0,427	0,284
		2	-1,0895*	0,1196	0	-1,407	-0,771
		4	0,1173	0,1266	0,928	-0,219	0,454
	4	1	-0,1887	0,1283	0,604	-0,53	0,152
		2	-1,2068*	0,1136	0	-1,509	-0,905
		3	-0,1173	0,1266	0,928	-0,454	0,219
N33	1	2	-,7340*	0,1358	0	-1,095	-0,373
		3	0,1427	0,1399	0,891	-0,229	0,515
		4	0,3309	0,134	0,083	-0,025	0,687
	2	1	,7340*	0,1358	0	0,373	1,095
		3	,8768*	0,1364	0	0,515	1,239
		4	1,0649*	0,1303	0	0,719	1,411
	3	1	-0,1427	0,1399	0,891	-0,515	0,229
		2	-,8768*	0,1364	0	-1,239	-0,515
		4	0,1881	0,1346	0,658	-0,17	0,546
	4	1	-0,3309	0,134	0,083	-0,687	0,025
		2	-1,0649*	0,1303	0	-1,411	-0,719
		3	-0,1881	0,1346	0,658	-0,546	0,17

* La différence moyenne est significative au niveau ,05.
Terrain : 1 = France ; 2 = Québec ; 3 = Belgique ; 4 = Suisse.
SPSS.

7.4. Indice KMO et test de Bartlett (15 affirmations)

Indice de Kaiser-Meyer-Olkin pour la mesure de la qualité d'échantillonnage.		,896
Test de sphéricité de Bartlett	Khi-deux approx.	1885,106
	ddl	105
	Signification	,000

SPSS.

7.5. Qualités de représentation (15 affirmations)

	Initiales	Extraction
N3	1,000	0,458
N6	1,000	0,371
N7	1,000	0,605
N8	1,000	0,581
N15	1,000	0,31
N16	1,000	0,494
N19	1,000	0,602
N23	1,000	0,404
N24	1,000	0,669
N25	1,000	0,633
N33	1,000	0,68
RN2	1,000	0,46
RN17	1,000	0,63
RN18	1,000	0,603
RN22	1,000	0,643

Méthode d'extraction : analyse en composantes principales.
R : échelle inversée.
SPSS.

7.6. Indice KMO et test de Bartlett (9 affirmations)

Indice de Kaiser-Meyer-Olkin pour la mesure de la qualité d'échantillonnage.		,848
Test de sphéricité de Bartlett	Khi-deux approx.	1148,439
	ddl	36
	Signification	,000

SPSS.

7.7. Qualités de représentation (9 affirmations)

	Initiales	Extraction
N7	1,000	,637
N8	1,000	,627
N19	1,000	,687
N24	1,000	,869
N25	1,000	,663
N33	1,000	,681
RN17	1,000	,654
RN18	1,000	,717
RN22	1,000	,685

Méthode d'extraction : analyse en composantes principales.
R : échelle inversée.
SPSS.

7.8. Rotation de la matrice des composantes (convergence de la rotation dans 4 itérations)

	Composante		
	1	2	3
N19	0,821	0,062	0,095
N33	0,796	0,215	0,036
N7	0,794	0,081	0,013
N25	0,638	0,203	0,463
N8	0,635	0,472	0,04
RN18	0,213	0,794	-0,204
RN22	-0,023	0,785	0,262
RN17	0,295	0,742	0,128
N24	0,088	0,059	0,926

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.
Méthode de rotation : Varimax avec normalisation Kaiser.
R : échelle inversée.
SPSS.

Matrice de transformation des composantes			
Composante	1	2	3
1	,797	,560	,225
2	-,552	,827	-,105
3	-,245	-,041	,969

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.
Méthode de rotation : Varimax avec normalisation Kaiser.
SPSS.

7.9. Statistiques de fiabilité

1er facteur

Alpha de Cronbach	Nombre d'éléments
,838	5

SPSS.

2e facteur

Alpha de Cronbach	Nombre d'éléments
,707	3

SPSS.

8. Tests statistiques (facteurs extraterminologiques)

8.1. Niveau d'anglais

Tableau croisé

			NIVEAU			Total
			1	2	3	
Terrain	1	Effectif	28	193	77	298
		Effectif théorique	21,8	161,0	115,3	298,0
		% dans Terrain	9,4%	64,8%	25,8%	100,0%
	2	Effectif	2	29	82	113
		Effectif théorique	8,2	61,0	43,7	113,0
		% dans Terrain	1,8%	25,7%	72,6%	100,0%
Total		Effectif	30	222	159	411
		Effectif théorique	30,0	222,0	159,0	411,0
		% dans Terrain	7,3%	54,0%	38,7%	100,0%

Terrain : 1 = France, Belgique et Suisse ; 2 = Québec
SPSS.

Tests du χ^2

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
khi-deux de Pearson	75,962[a]	2	,000
Rapport de vraisemblance	76,380	2	,000
Association linéaire par linéaire	66,824	1	,000
N d'observations valides	411		

a. 0 cellules (0,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5.
L'effectif théorique minimum est de 8,25.
SPSS.

Tableau croisé

			NIVEAU			Total
			1	2	3	
Terrain	1	Effectif	12	57	32	101
		Effectif théorique	9,5	65,4	26,1	101,0
		% dans Terrain	11,9%	56,4%	31,7%	100,0%
	3	Effectif	9	69	27	105
		Effectif théorique	9,9	68,0	27,1	105,0
		% dans Terrain	8,6%	65,7%	25.7%	100,0%
	4	Effectif	7	67	18	92
		Effectif théorique	8,6	59,6	23,8	92,0
		% dans Terrain	7,6%	72,8%	19,6%	100,0%
Total		Effectif	28	193	77	298
		Effectif théorique	28,0	193,0	77,0	298,0
		% dans Terrain	9,4%	64,8%	25,8%	100,0%

Terrain : 1 = France ; 3 = Belgique ; 4 = Suisse.
SPSS.

Tests du χ^2

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
khi-deux de Pearson	5,809[a]	4	,214
Rapport de vraisemblance	5,834	4	,212
Association linéaire par linéaire	,801	1	,371
N d'observations valides	298		

a. 0 cellules (0,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5.
L'effectif théorique minimum est de 8,64.
SPSS.

8.2. Tests de normalité

	Kolmogorov-Smirnov[a]			Shapiro-Wilk		
	Statistiques	ddl	Sig.	Statistiques	ddl	Sig.
N1	0,364	376	,000	0,706	376	,000
N4	0,198	376	,000	0,902	376	,000
N5	0,19	376	,000	0,911	376	,000
N13	0,211	376	,000	0,905	376	,000
N26	0,199	376	,000	0,9	376	,000
N27	0,226	376	,000	0,899	376	,000
N28	0,214	376	,000	0,894	376	,000
N29	0,29	376	,000	0,826	376	,000
N30	0,2	376	,000	0,898	376	,000
N31	0,288	376	,000	0,862	376	,000
N32	0,181	376	,000	0,901	376	,000
N34	0,252	376	,000	0,858	376	,000
N35	0,325	376	,000	0,758	376	,000
N36	0,281	376	,000	0,866	376	,000
N37	0,184	376	,000	0,901	376	,000
N38	0,315	376	,000	0,817	376	,000
N39	0,259	376	,000	0,831	376	,000
N40	0,23	376	,000	0,861	376	,000

a. Correction de signification de Lilliefors.
SPSS.

8.3. Tests de Kruskal-Wallis

	Hypothèse nulle	Test	Sig.	Décision
1	La distribution de N1 est identique sur les catégories de Terrain.	Test de Kruskal-Wallis d'échantillons indépendants	,011	Rejeter l'hypothèse nulle
2	La distribution de N4 est identique sur les catégories de Terrain	Test de Kruskal-Wallis d'échantillons indépendants	,000	Rejeter l'hypothèse nulle
3	La distribution de N5 est identique sur les catégories de Terrain	Test de Kruskal-Wallis d'échantillons indépendants	,000	Rejeter l'hypothèse nulle
4	La distribution de N13 est identique sur les catégories de Terrain	Test de Kruskal-Wallis d'échantillons indépendants	,000	Rejeter l'hypothèse nulle
5	La distribution de N26 est identique sur les catégories de Terrain	Test de Kruskal-Wallis d'échantillons indépendants	,000	Rejeter l'hypothèse nulle
6	La distribution de N27 est identique sur les catégories de Terrain	Test de Kruskal-Wallis d'échantillons indépendants	,000	Rejeter l'hypothèse nulle
7	La distribution de N28 est identique sur les catégories de Terrain	Test de Kruskal-Wallis d'échantillons indépendants	,007	Rejeter l'hypothèse nulle
8	La distribution de N29 est identique sur les catégories de Terrain	Test de Kruskal-Wallis d'échantillons indépendants	,000	Rejeter l'hypothèse nulle
9	La distribution de N30 est identique sur les catégories de Terrain	Test de Kruskal-Wallis d'échantillons indépendants	,000	Rejeter l'hypothèse nulle
10	La distribution de N31 est identique sur les catégories de Terrain	Test de Kruskal-Wallis d'échantillons indépendants	,713	Retenir l'hypothèse nulle
11	La distribution de N32 est identique sur les catégories de Terrain	Test de Kruskal-Wallis d'échantillons indépendants	,000	Rejeter l'hypothèse nulle
12	La distribution de N34 est identique sur les catégories de Terrain	Test de Kruskal-Wallis d'échantillons indépendants	,000	Rejeter l'hypothèse nulle
13	La distribution de N35 est identique sur les catégories de Terrain	Test de Kruskal-Wallis d'échantillons indépendants	,096	Retenir l'hypothèse nulle
14	La distribution de N36 est identique sur les catégories de Terrain	Test de Kruskal-Wallis d'échantillons indépendants	,000	Rejeter l'hypothèse nulle
15	La distribution de N37 est identique sur les catégories de Terrain	Test de Kruskal-Wallis d'échantillons indépendants	,145	Retenir l'hypothèse nulle
16	La distribution de N38 est identique sur les catégories de Terrain	Test de Kruskal-Wallis d'échantillons indépendants	,977	Retenir l'hypothèse nulle
17	La distribution de N39 est identique sur les catégories de Terrain	Test de Kruskal-Wallis d'échantillons indépendants	,729	Retenir l'hypothèse nulle
18	La distribution de N40 est identique sur les catégories de Terrain	Test de Kruskal-Wallis d'échantillons indépendants	,000	Rejeter l'hypothèse nulle

Les significations asymptotiques sont affichées. Le niveau d'importance est ,05.
SPSS.

8.4. T2 de Tamhane

Variable dépendante	(I) Terrain	(J) Terrain	Différence moyenne (I-J)	Erreur standard	Sig.	Intervalle de confiance à 95 %	
						Borne inférieure	Borne supérieure
N1	1	2	-0,2576	0,0991	0,059	-0,521	0,006
		3	-0,2468	0,1039	0,106	-0,523	0,029
		4	-0,0383	0,1081	1	-0,326	0,249
	2	1	0,2576	0,0991	0,059	-0,006	0,521
		3	0,0108	0,0844	1	-0,213	0,235
		4	0,2193	0,0895	0,088	-0,019	0,457
	3	1	0,2468	0,1039	0,106	-0,029	0,523
		2	-0,0108	0,0844	1	-0,235	0,213
		4	0,2085	0,0948	0,162	-0,044	0,461
	4	1	0,0383	0,1081	1	-0,249	0,326
		2	-0,2193	0,0895	0,088	-0,457	0,019
		3	-0,2085	0,0948	0,162	-0,461	0,044
N4	1	2	-,7416*	0,1271	0	-1,079	-0,404
		3	0,0187	0,1196	1	-0,299	0,337
		4	0,0389	0,1152	1	-0,267	0,345
	2	1	,7416*	0,1271	0	0,404	1,079
		3	,7603*	0,131	0	0,412	1,108
		4	,7805*	0,127	0	0,443	1,118
	3	1	-0,0187	0,1196	1	-0,337	0,299
		2	-,7603*	0,131	0	-1,108	-0,412
		4	0,0202	0,1195	1	-0,297	0,338
	4	1	-0,0389	0,1152	1	-0,345	0,267
		2	-,7805*	0,127	0	-1,118	-0,443
		3	-0,0202	0,1195	1	-0,338	0,297
N5	1	2	-1,0952*	0,1426	0	-1,474	-0,716
		3	0,0564	0,1455	0,999	-0,33	0,443
		4	0,1208	0,1551	0,968	-0,291	0,533
	2	1	1,0952*	0,1426	0	0,716	1,474
		3	1,1515*	0,1331	0	0,798	1,505
		4	1,2160*	0,1436	0	0,834	1,598
	3	1	-0,0564	0,1455	0,999	-0,443	0,33
		2	-1,1515*	0,1331	0	-1,505	-0,798
		4	0,0645	0,1464	0,998	-0,325	0,454
	4	1	-0,1208	0,1551	0,968	-0,533	0,291
		2	-1,2160*	0,1436	0	-1,598	-0,834
		3	-0,0645	0,1464	0,998	-0,454	0,325
N13	1	2	-,8525*	0,1445	0	-1,236	-0,469
		3	0,0611	0,1438	0,999	-0,321	0,443
		4	,5003*	0,1526	0,007	0,095	0,906
	2	1	,8525*	0,1445	0	0,469	1,236
		3	,9136*	0,1278	0	0,574	1,253
		4	1,3528*	0,1377	0	0,987	1,719
	3	1	-0,0611	0,1438	0,999	-0,443	0,321
		2	-,9136*	0,1278	0	-1,253	-0,574
		4	,4392*	0,137	0,009	0,075	0,804
	4	1	-,5003*	0,1526	0,007	-0,906	-0,095
		2	-1,3528*	0,1377	0	-1,719	-0,987
		3	-,4392*	0,137	0,009	-0,804	-0,075
N26	1	2	-,4197*	0,1318	0,01	-0,77	-0,069
		3	0,0579	0,1418	0,999	-0,319	0,435
		4	0,2013	0,1496	0,696	-0,197	0,599
	2	1	,4197*	0,1318	0,01	0,069	0,77

		3	,4776*	0,1308	0,002	0,13	0,825
		4	,6210*	0,1392	0	0,251	0,991
	3	1	-0,0579	0,1418	0,999	-0,435	0,319
		2	-,4776*	0,1308	0,002	-0,825	-0,13
		4	0,1433	0,1487	0,915	-0,252	0,539
	4	1	-0,2013	0,1496	0,696	-0,599	0,197
		2	-,6210*	0,1392	0	-0,991	-0,251
		3	-0,1433	0,1487	0,915	-0,539	0,252
N27	1	2	,9372*	0,1354	0	0,577	1,297
		3	0,2313	0,1329	0,407	-0,122	0,585
		4	0,1527	0,136	0,84	-0,209	0,514
	2	1	-,9372*	0,1354	0	-1,297	-0,577
		3	-,7058*	0,1317	0	-1,056	-0,356
		4	-,7844*	0,1348	0	-1,143	-0,426
	3	1	-0,2313	0,1329	0,407	-0,585	0,122
		2	,7058*	0,1317	0	0,356	1,056
		4	-0,0786	0,1323	0,992	-0,43	0,273
	4	1	-0,1527	0,136	0,84	-0,514	0,209
		2	,7844*	0,1348	0	0,426	1,143
		3	0,0786	0,1323	0,992	-0,273	0,43
N28	1	2	-0,1338	0,132	0,894	-0,485	0,217
		3	0,2035	0,1337	0,565	-0,152	0,559
		4	0,2445	0,132	0,335	-0,107	0,595
	2	1	0,1338	0,132	0,894	-0,217	0,485
		3	,3373*	0,1265	0,049	0,001	0,673
		4	,3783*	0,1248	0,016	0,047	0,71
	3	1	-0,2035	0,1337	0,565	-0,559	0,152
		2	-,3373*	0,1265	0,049	-0,673	-0,001
		4	0,041	0,1266	1	-0,295	0,377
	4	1	-0,2445	0,132	0,335	-0,595	0,107
		2	-,3783*	0,1248	0,016	-0,71	-0,047
		3	-0,041	0,1266	1	-0,377	0,295
N29	1	2	-,4001*	0,1236	0,008	-0,729	-0,072
		3	0,0674	0,1227	0,995	-0,259	0,394
		4	,4064*	0,1388	0,023	0,037	0,775
	2	1	,4001*	0,1236	0,008	0,072	0,729
		3	,4675*	0,1106	0	0,174	0,761
		4	,8065*	0,1282	0	0,465	1,147
	3	1	-0,0674	0,1227	0,995	-0,394	0,259
		2	-,4675*	0,1106	0	-0,761	-0,174
		4	,3390*	0,1273	0,05	0	0,678
	4	1	-,4064*	0,1388	0,023	-0,775	-0,037
		2	-,8065*	0,1282	0	-1,147	-0,465
		3	-,3390*	0,1273	0,05	-0,678	0
N30	1	2	-0,3275	0,139	0,111	-0,697	0,042
		3	0,0658	0,1321	0,997	-0,285	0,417
		4	0,3168	0,1461	0,174	-0,072	0,705
	2	1	0,3275	0,139	0,111	-0,042	0,697
		3	,3933*	0,1234	0,01	0,066	0,721
		4	,6443*	0,1383	0	0,277	1,012
	3	1	-0,0658	0,1321	0,997	-0,417	0,285
		2	-,3933*	0,1234	0,01	-0,721	-0,066
		4	0,251	0,1314	0,3	-0,099	0,6
	4	1	-0,3168	0,1461	0,174	-0,705	0,072
		2	-,6443*	0,1383	0	-1,012	-0,277
		3	-0,251	0,1314	0,3	-0,6	0,099
N32	1	2	-,5391*	0,14	0,001	-0,911	-0,167
		3	-0,1854	0,1557	0,8	-0,599	0,228

		4	-0,0126	0,1535	1	-0,421	0,396
	2	1	,5391*	0,14	0,001	0,167	0,911
		3	0,3537	0,1345	0,054	-0,004	0,711
		4	,5265*	0,1319	0,001	0,176	0,877
	3	1	0,1854	0,1557	0,8	-0,228	0,599
		2	-0,3537	0,1345	0,054	-0,711	0,004
		4	0,1728	0,1485	0,816	-0,222	0,568
	4	1	0,0126	0,1535	1	-0,396	0,421
		2	-,5265*	0,1319	0,001	-0,877	-0,176
		3	-0,1728	0,1485	0,816	-0,568	0,222
N34	1	2	,6980*	0,1457	0	0,311	1,085
		3	0,1814	0,1296	0,656	-0,163	0,526
		4	,6611*	0,1422	0	0,283	1,039
	2	1	-,6980*	0,1457	0	-1,085	-0,311
		3	-,5166*	0,1409	0,002	-0,891	-0,142
		4	-0,037	0,1526	1	-0,442	0,369
	3	1	-0,1814	0,1296	0,656	-0,526	0,163
		2	,5166*	0,1409	0,002	0,142	0,891
		4	,4797*	0,1373	0,004	0,114	0,845
	4	1	-,6611*	0,1422	0	-1,039	-0,283
		2	0,037	0,1526	1	-0,369	0,442
		3	-,4797*	0,1373	0,004	-0,845	-0,114
N36	1	2	-,7172*	0,1321	0	-1,069	-0,366
		3	0,2879	0,1528	0,314	-0,118	0,694
		4	0,4016	0,1624	0,083	-0,03	0,833
	2	1	,7172*	0,1321	0	0,366	1,069
		3	1,0051*	0,1309	0	0,657	1,353
		4	1,1188*	0,142	0	0,74	1,497
	3	1	-0,2879	0,1528	0,314	-0,694	0,118
		2	-1,0051*	0,1309	0	-1,353	-0,657
		4	0,1137	0,1614	0,981	-0,316	0,543
	4	1	-0,4016	0,1624	0,083	-0,833	0,03
		2	-1,1188*	0,142	0	-1,497	-0,74
		3	-0,1137	0,1614	0,981	-0,543	0,316
N40	1	2	,9618*	0,1653	0	0,523	1,401
		3	0,102	0,1634	0,99	-0,332	0,536
		4	-0,0717	0,1641	0,999	-0,508	0,365
	2	1	-,9618*	0,1653	0	-1,401	-0,523
		3	-,8598*	0,1672	0	-1,304	-0,416
		4	-1,0335*	0,1679	0	-1,48	-0,587
	3	1	-0,102	0,1634	0,99	-0,536	0,332
		2	,8598*	0,1672	0	0,416	1,304
		4	-0,1737	0,166	0,879	-0,615	0,268
	4	1	0,0717	0,1641	0,999	-0,365	0,508
		2	1,0335*	0,1679	0	0,587	1,48
		3	0,1737	0,166	0,879	-0,268	0,615

* La différence moyenne est significative au niveau ,05.
Terrain : 1 = France ; 2 = Québec ; 3 = Belgique ; 4 = Suisse.
SPSS.

8.5. Analyse factorielle

Indice KMO et test de Bartlett (6 affirmations)

Indice de Kaiser-Meyer-Olkin pour la mesure de la qualité d'échantillonnage.		,668
Test de sphéricité de Bartlett	Khi-deux approx.	233,537
	ddl	15
	Signification	,000

SPSS.

Qualités de représentation (6 affirmations)

	Initiales	Extraction
N4	1,000	,324
N5	1,000	,614
N26	1,000	,519
N36	1,000	,541
RN27	1,000	,603
RN40	1,000	,491

Méthode d'extraction : analyse en composantes principales.
R : échelle inversée.
SPSS.

Indice KMO et test de Bartlett (4 affirmations)

Indice de Kaiser-Meyer-Olkin pour la mesure de la qualité d'échantillonnage.		,636
Test de sphéricité de Bartlett	Khi-deux approx.	166,860
	ddl	6
	Signification	,000

SPSS.

Qualités de représentation (4 affirmations)

	Initiales	Extraction
N5	1,000	,617
N26	1,000	,397
N36	1,000	,127
RN27	1,000	,641

Méthode d'extraction : analyse en composantes principales.
R : échelle inversée.
SPSS.

Matrice des composantes[a]	
	Composante
	1
RN27	,801
N5	,786
N26	,630
N36	,357

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales[a].
a. 1 composante extraite.
R : échelle inversée.
SPSS.

Statistiques de fiabilité

Alpha de Cronbach	Nombre d'éléments
,554	4

SPSS.

Indice KMO et test de Bartlett (3 affirmations)

Indice de Kaiser-Meyer-Olkin pour la mesure de la qualité d'échantillonnage.		,614
Test de sphéricité de Bartlett	Khi-deux approx.	153,296
	ddl	3
	Signification	,000

SPSS.

Qualités de représentation (3 affirmations)

	Initiales	Extraction
N5	1,000	,638
N26	1,000	,428
RN27	1,000	,650

Méthode d'extraction : analyse en composantes principales.
R : échelle inversée.
SPSS.

Matrice des composantes[a]	
	Composante
	1
RN27	.806
N5	.799
N26	.654

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales[a].
a. 1 composante extraite.
R : échelle inversée.
SPSS.

Statistiques de fiabilité

Alpha de Cronbach	Nombre d'éléments
,622	3

SPSS.

8.7. Tableaux croisés (Q7)

			Q7				
			1	2	3	4	5
Terrain	1	Effectif	37	22	151	28	51
		Effectif théorique	37,5	27,4	119,6	28,1	76,4
		% dans Terrain	12,8%	7,6%	52,2%	9,7%	17,6%
	2	Effectif	15	16	15	11	55
		Effectif théorique	14,5	10,6	46,4	10,9	29,6
		% dans Terrain	13,4%	14,3%	13,4%	9,8%	49,1%
Total		Effectif	52	38	166	39	106
		Effectif théorique	52,0	38,0	166,0	39,0	106,0
		% dans Terrain	13,0%	9,5%	41,4%	9,7%	26,4%

Terrain : 1 = France, Belgique et Suisse ; 2 = Québec
SPSS.

			Q7				
			1	2	3	4	5
Terrain	1	Effectif	8	12	66	5	8
		Effectif théorique	12,7	7,5	51,7	9,6	17,5
		% dans Terrain	8,1%	12,1%	66,7%	5,1%	8,1%
	3	Effectif	27	5	46	7	16
		Effectif théorique	12,9	7,7	52,8	9,8	17,8
		% dans Terrain	26,7%	5,0%	45,5%	6,9%	15,8%
	4	Effectif	2	5	39	16	27
		Effectif théorique	11,4	6,8	46,5	8,6	15,7
		% dans Terrain	2,2%	5,6%	43,8%	18,0%	30,3%
Total		Effectif	37	22	151	28	51
		Effectif théorique	37,0	22,0	151,0	28,0	51,0
		% dans Terrain	12,8%	7,6%	52,2%	9,7%	17,6%

Terrain : 1 = France ; 3 = Belgique ; 4 = Suisse.
SPSS.

Variation terminologique en francophonie

Résumé

Cette recherche vise à élucider les facteurs influençant l'implantation terminologique d'un terme en proposant une nouvelle typologie des facteurs et une méthode qui révèle les mécanismes entraînant la variation terminologique en français dans le domaine des TIC à travers une analyse dans quatre communautés francophones, la France, le Québec, la Belgique et la Suisse. Après avoir établi une nouvelle typologie qui englobe quatre facteurs terminologiques, socioterminologiques, psychoterminologiques et extraterminologiques, nous proposons un modèle hypothétique, en introduisant trois concepts statistiques, les variables dépendante, indépendante et modératrice pour élucider la relation entretenue par ces quatre facteurs. La vérification du modèle est effectuée en deux étapes. Pour l'analyse des facteurs terminologiques et socioterminologiques, nous examinons la relation entre chacun d'eux et l'implantation terminologique. Pour ce faire, les termes ont tout d'abord été codifiés selon un critère établi et une analyse de corrélation a ensuite été effectuée. L'analyse des facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques consiste, quant à elle, à examiner les réponses de notre questionnaire par des tests statistiques montrant la différence significative des réponses entre les communautés linguistiques. Cette analyse nous permet de confirmer une différence significative entre les trois pays européens et le Québec dans le mécanisme des facteurs d'implantation terminologique et de conclure que les facteurs psychoterminologiques et extraterminologiques jouent un rôle décisif dans cette différence diatopique.

Mots-clés : changement linguistique ; aménagement terminologique ; implantation terminologique ; facteur d'implantation terminologique ; typologie des facteurs d'implantation terminologique ; facteurs terminologiques ; facteurs socioterminologiques ; facteurs psychoterminologiques ; facteurs extraterminologiques ; mécanisme des facteurs d'implantation terminologique ; variation terminologique ; psychoterminologie

Terminological Variation in Francophone Countries

Summary

Our research aims to elucidate the factors that influence the terminological implantation of a term by proposing a new typology of those factors with a method revealing how their mechanism causes terminological variation in French-language ICT. We accomplish this through an analysis of four Francophone communities: France, Quebec, Belgium, and Switzerland. After establishing a new typology, which encompasses the terminological, socio-terminological, psycho-terminological, and extra-terminological factors, we propose a hypothetical model of their mechanism by introducing three statistical concepts—dependent, independent, and moderator variables—to elucidate these factors' relationships. We verify our model in two steps. First, for the analysis of terminological and socio- terminological factors, we examine the relations between each factor and terminological implantation of 256 French ICT terms. For this, we begin by coding the terms according to a criterion established for each factor. We then carry out a correlation analysis with Spearman's rank correlation. Second, we analyse the psycho-terminological and extra-terminological factors with statistical tests on the answers to our questionnaire, which show significant differences between these four linguistic communities. Our analysis confirms a significant difference between the three European countries and Quebec in the mechanism of the terminological implantation factors and we conclude that the psycho-terminological and extra-terminological factors play a decisive role in this difference, which we identify as diatopic.

Keywords : language change ; terminology planning ; term implantation ; term implantation factor ; typology of term implantation factors ; terminological fators ; socio-terminological factors ; psycho-terminological factors ; extra-terminological factors ; mechanism of terminological implantation factors ; terminological variation ; psychoterminology

UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

ÉCOLE DOCTORALE :
ED 5 – Concepts et langages
Maison de la Recherche, 28 rue Serpente, 75006 Paris, FRANCE
DISCIPLINE : Langue Française